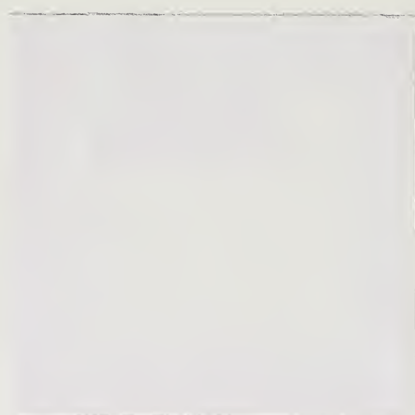


LE

CORRESPONDANT



Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME CENT HUITIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME SOIXANTE-DOUZIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

29, RUE DE TOURNON, 29

—

1877

LE

CORRESPONDANT

LÉONCE DE VOGUÉ

Un nouveau deuil, une nouvelle douleur vient nous frapper aujourd'hui. Notre modeste et amical cénacle du *Correspondant* voit disparaître, l'un des plus anciens, et nous pouvons le dire, le plus fidèle et le plus dévoué de ses amis. Sans mettre son nom au bas de nos pages, M. de Vogüé était l'âme de notre œuvre ; il la soutenait de ses dons, de ses conseils, de son zèle et de son énergie. Il était là ce qu'il était ailleurs ; — ce qu'il fut dans sa vie militaire, (car ses premiers pas s'étaient faits sous les drapeaux et la révolution de 1830 seule l'en avait éloigné) ; — ce qu'il fut dans sa vie d'agriculteur et d'industriel (nul genre d'activité, ni de combat pour le bien ne lui fut étranger) ; — ce qu'il fut surtout dans les assemblées législatives où il fut appelé après 1848 et après 1870. Il était, en effet, un de ces hommes que le pays peut oublier en ses jours de sécurité ou de folie, mais auxquels il revient dans les jours du péril et du repentir ; qu'il met de côté quand il a une révolution à faire, mais qu'il rappelle quand il a peur de la révolution qu'il vient de faire. Oui, il a été partout l'homme du devoir, l'homme du dévouement, l'homme énergique dans le bien et pour tous les genres du bien.

Ce n'est pas le lieu de raconter ici en détail cette vie qui a été, on peut le dire, et si une et si diverse ; si diverse par la diversité des situations qu'il a occupées et des devoirs qu'il s'est imposés, si une par cette énergie de foi et de patriotisme qu'il a portée en toutes choses. Elle mérite d'être plus tard rappelée à nos souvenirs, après une réflexion plus mûre et une recherche plus prolongée ; car il y aura certainement beaucoup à trouver dans les secrets d'une si belle vie. Disons seule-

ment que celui qui depuis longtemps malade, pendant les derniers jours de l'assemblée de 1871, se faisait péniblement traîner à Versailles pour remplir son devoir de député et sauver la France si elle pouvait être sauvée; que celui (qu'on nous pardonne ce souvenir de famille) qui présidait encore il y a bien peu de jours, de son lit de malade, une réunion de rédacteurs du *Correspondant*, est mort comme il a vécu, en vrai chrétien, souffrant avec patience et avec courage, conservant jusqu'au bout la lucidité de son esprit, et s'endormant après cette dernière parole : « Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur ! »

Ne nous plaignons pas trop; Dieu nous afflige en nous l'ôtant, mais il le récompense. Il était juste, qu'après cette vie si pleine, si laborieuse, si passionnée pour la patrie et pour l'Eglise, ce « bon serviteur entrât dans la joie de son Maître. » Il était juste, osons le dire, que l'avenir redoutable qui s'ouvre devant nous fût fermé pour lui, et qu'après avoir si courageusement porté les épreuves de trois quarts de siècle de révolutions, celles de demain lui fussent épargnées. Il nous manque dans cette lutte, mais il priera pour nous.

Est-ce pour multiplier de telles prières? Est-ce pour épargner à ceux qui l'ont le mieux servi de nouvelles angoisses et de nouvelles douleurs, que Dieu fait tant de vides dans les rangs des hommes de bien? Les noms de Gouraud, de Carné, de Cazalès, de Charles de Vogué (car les deux frères coopéraient à notre œuvre) sont toujours vivants dans notre mémoire et c'est hier, ce me semble, que nous conduisions leur deuil. Et, en même temps que celui dont nous venons de parler, Dieu nous reprenait un autre de ses grands serviteurs, un homme, qui plus d'une fois, a coopéré à notre œuvre, l'homme par excellence de la charité intelligente, active, universelle, M. de Melun. Dieu veut-il nous laisser sans aide et sans soutien sur le bord de l'abîme? Non, Dieu sait ce qu'il nous faut. Personne ne lui est nécessaire; il n'a pas besoin pour défendre sa cause en ce monde, de retarder indéfiniment l'heure du repos pour ceux qu'il aime. Il les reprend et laisse d'autres venir. Auprès du lit de mort de notre ami, son fils n'était-il pas là? son fils, savant illustre, noble voyageur, et qui, ambassadeur de France à Vienne, est, à cette heure, on peut le dire, un des soutiens de la paix européenne. Dans cette noble famille, les dévouements succèdent aux dévouements, et je ne puis m'empêcher de rappeler ici que Léonce de Vogué avait déjà eu la gloire et la douleur de voir tomber un de ses fils, à la bataille de Reichoffen, auprès du maréchal de Mac-Mahon. L'homme de cœur sert doublement son pays et par ses propres vertus et par les vertus de ses enfants. Mais taisons-nous, de telles pensées peuvent rassurer; elles ne consolent pas. Dieu ne veut pas que nous soyons consolés, si ce n'est au ciel.

F. de Champagny,
de l'Académie française.

LA RUSSIE CONTEMPORAINE[1]

II

LE GOUVERNEMENT

Il est toujours dangereux d'aborder des sujets très-étendus; l'auteur peut sans doute en développer certaines parties d'une façon remarquable; mais il est à peu près sûr de rester incomplet. Comme beaucoup d'autres écrivains, M. Mackenzie Wallace n'a pas su éviter cet écueil. En entreprenant de parler de la Russie et de ses institutions, il a choisi un cadre singulièrement vaste, et une partie de son œuvre reste inachevée. Il est vrai qu'un nouveau volume viendra probablement combler des lacunes importantes. Quoi qu'il en soit, plusieurs des questions omises par l'auteur ont un tel intérêt qu'on a peine à comprendre qu'il ne leur ait pas donné une des premières places dans son ouvrage. N'était-il pas nécessaire, par exemple, d'étudier d'une manière approfondie les finances de la Russie? Depuis plusieurs années, des publicistes fort autorisés, surtout en Angleterre et en France, ont parlé en termes peu rassurants de la situation financière de ce pays. Les uns ont dit, avec preuves à l'appui, que tout l'édifice des finances russes reposait sur un sol mouvant, le papier-monnaie. D'autres ont fait observer que si le gouvernement russe avait vu, depuis 1860, ses recettes budgétaires s'accroître d'une façon continue, ce fait était dû à des causes qui cesseraient bientôt de se produire; ainsi, au lieu de se développer, son commerce d'exportation est gravement menacé par la concurrence de nations plus jeunes, mais plus favorisées sous le rapport du climat, de la fertilité du sol et de

[1] Voir le *Correspondant* du 10 juin 1877.

l'énergie des habitants : par exemple, la Russie a des rivaux de plus en plus redoutables dans les Etats-Unis et la Californie, pour la production du blé; dans l'Inde et en Egypte, pour la production des graines oléagineuses; dans l'Australie et l'Amérique du Sud pour le commerce des cuirs et des graisses. De là le fléchissement des exportations qui, en 1875, sont inférieures de 50 millions de roubles (200 millions de francs) à celles de l'année précédente, et de 150 millions de roubles (600 millions de francs) aux importations. D'ailleurs, ont ajouté ces publicistes, en supposant même que le commerce russe se maintienne à son niveau actuel, il sera toujours vrai, malgré les équilibres apparents des budgets, que les charges du pays, sans cesse alourdies par de nouveaux emprunts, sont hors de proportion avec ses ressources ordinaires et certaines. — Il y a là, ce semble, des affirmations graves, dignes d'un très-sérieux examen, et il ne suffit pas, pour les réfuter, de dire en deux mots, que « les finances de la Russie sont en bon état. » Il serait facile de citer d'autres lacunes, non moins fâcheuses, dans l'ouvrage de M. Wallace; on ne saurait essayer de les combler ici; et on se bornera à consulter l'auteur sur les points qu'il a traités, et fort bien traités. Quelle a été l'influence de l'Europe occidentale sur le gouvernement russe? Quelles sont les tendances présentes de ce gouvernement? Quels sont ses rapports avec l'Eglise orthodoxe russe et avec les sectes dissidentes? Comment traite-t-il les étrangers établis en Russie? Comment travaille-t-il à améliorer la position des serfs émancipés? Enfin quels sont les traits saillants de sa politique extérieure et les conquêtes qu'il peut méditer pour l'avenir? — Voilà de nombreuses questions dont on ne saurait contester l'intérêt : M. Wallace et les auteurs cités dans notre première étude, vont nous fournir, à propos de chacune d'elles, des renseignements précieux [1].

I

Certains voyageurs ont prétendu que l'aspect d'une capitale permettait de connaître, au moins dans leurs traits principaux, le caractère du pays et les tendances de son gouvernement. Il y a du vrai dans cette assertion. Ainsi, quand on visite Londres, où

[1] Aux ouvrages cités dans notre premier article, il convient d'ajouter *La Russie Libre*, de William Hepworth Dixon, traduite par Emile Jonveaux chez Hachette, Paris 1873, chez Pagnerre, Paris 1862, et une étude sur les *Réformes en Russie*, par le prince Pierre Dolgoroukow.

rien n'est détruit sans absolue nécessité, où les vieux quartiers, et les vieux monuments, témoins du passé, sont conservés et respectés à côté des nouveaux, ne se sent-on pas immédiatement dans un pays où les traditions sont soigneusement gardées et où les gouvernants n'innovent qu'avec prudence? Bien différente est l'impression que suggère la vue de Saint-Pétersbourg. Là, rien ne parle du passé : on sent que le souverain qui édifia cette ville aimait à faire table rase de tout ce qui existait avant lui, à construire sur un sol débarrassé de toutes les anciennes décombres. Pierre le Grand choisit, pour bâtir sa nouvelle capitale, des marécages habités jusqu'alors par des oiseaux sauvages. Logé, pendant qu'on élevait les luxueux palais de Saint-Pétersbourg, dans une misérable cabane de bois, religieusement conservée depuis, il surveilla lui-même tous les travaux, se faisant au besoin maçon ou terrassier, bravant les exhalaisons malsaines des marais et tous les dangers auxquels succombaient des légions d'ouvriers. Aussi tout, dans son œuvre, porte profondément son cachet : les rues droites, larges, régulièrement percées, donnent à Saint-Pétersbourg, comme à Berlin, un aspect de raideur et de symétrie qui fait penser à la discipline militaire et à la bureaucratie allemande. Les places, les palais, les églises, les monuments publics, quels que puissent être d'ailleurs leurs défauts, ont au moins un réel caractère de grandeur. On sent que dans les dessins de ses monuments, comme dans toutes ses autres mesures, Pierre le Grand pensait aux innombrables populations à venir, plutôt qu'aux besoins des habitants actuels. Les maisons privées elles-mêmes sont bâties en îlots énormes, chacune d'elles contenant plus d'une vingtaine d'appartements séparés. Ces immenses habitations ont l'avantage de faciliter la surveillance de la police qui, en Russie, doit tout voir et tout connaître. Chaque maison a un portier (dvornick) qui est à la fois concierge et agent de police; il doit s'assurer que tous les locataires observent la loi des passe-ports; la nuit, il reste dehors et fait office de veilleur. Souvent, même pendant ces longues nuits d'hiver où le thermomètre marque trente degrés au-dessous de zéro, il s'endormira dans la rue et se réveillera au bout de quelques heures seulement, *sans être gelé;* les Russes résistent aux froids extrêmes avec une facilité qui surprend les Occidentaux.

Quel contraste, lorsqu'après avoir visité Saint-Pétersbourg, on se rend directement à Moscou! Dans l'ancienne capitale des czars, tout est empreint des souvenirs nationaux. A peine quelques rues ont-elles été « européanisées; » les autres conservent leur vieux caractère et leur irrégularité primitive; on y retrouve les maisons

de bois à un seul étage, entourées de leur jardin et de toutes les dépendances, ayant chacune une façade en sens différent. La plupart des rues sont restées, comme au moyen âge, tortueuses et irrégulières : « De misérables huttes, dit M. Wallace, subsistent à côté de beaux palais, sans se douter de l'inconvenance de leur position, de même que le Moughik pur sang, vêtu de sa peau de mouton « mal-odorante, » peut se trouver au milieu d'un groupe de grands seigneurs, sans se sentir gauche et confus. » Si des rues on passe aux monuments, que de souvenirs historiques! Le Kremlin, aux tours pittoresques, la cathédrale renfermant les tombeaux révérés des saints et des czars, les vieilles Eglises avec leurs *Icons* bizarres et brillamment décorés, le Trésor des Patriarches, riche en costumes ecclésiastiques, en joyaux, en vases d'or et d'argent, l'ancien palais, le musée ethnologique montrant les costumes de toutes les races comprises dans l'empire, les collections archéologiques, etc, en un mot, toutes les curiosités de la ville, rappellent la splendeur de la vieille Moscovie! C'était là, au milieu de ces souvenirs nationaux que vivaient les anciens czars, hommes d'allure grave, pompeuse, plus asiatiques qu'européens, revêtus d'un caractère demi-religieux, passant tout leur temps à écouter de longs offices religieux, à assister à des parties de chasse cérémonieuses, ou à tenir conseil avec les boyards, aimant à visiter les monastères et à écouter les conversations édifiantes des dignitaires ecclésiastiques et des ascètes, toujours protégés contre le contact de l'humanité ordinaire « par la barrière d'un grand cérémonial de cour. »

Le scandale fut grand dans cette atmosphère calme, grave et orthodoxe de Moscou, quand on vit Pierre le Grand, devenu czar, outrager comme à plaisir toutes les idées traditionnelles. Sans souci de l'opinion publique et des préjugés populaires, il balayait le vieux formalisme, se moquait des anciens usages, dédaignait les conversations édifiantes, s'habillait et se rasait comme un hérétique, contraignant ses nobles à l'imiter, voyageait en pays étrangers, employait ses mains sacrées à la charpente et autres occupations serviles et prenait part ouvertement aux orgies tumultueuses de ses soldats étrangers! Quoi d'étonnant si les Moscovites, passionnément attachés aux traditions soupçonnèrent leur czar d'être l'Antechrist en personne, et si, de son côté, Pierre le Grand se sentit étouffer dans l'atmosphère de Moscou, et préféra aller vivre dans une nouvelle capitale, fondée par lui? — A dater de son règne qui, aujourd'hui encore est considéré par le parti slavophile de Moscou, comme l'ouverture d'une ère calamiteuse pour la Russie, les czars ne reviendront plus aux anciennes coutumes. En bâtissant Saint-

Pétersbourg, Pierre le Grand avait voulu « ouvrir une fenêtre par laquelle les Russes pussent regarder l'Europe civilisée. » Comme lui, ses successeurs eurent constamment les yeux fixés sur « l'Europe civilisée, » ne cessant de lui faire de nouveaux emprunts. Mais ils n'arrivèrent à *civiliser* que les classes élevées, et une division de plus en plus accentuée s'opéra dans le sein de la nation : d'un côté les masses restaient attachées à leurs croyances et à leurs usages consacrés par le temps ; de l'autre, les nobles en venaient de plus en plus à considérer les objets de la vénération populaire comme les restes d'un passé barbare et méprisable.

Cet engouement pour tout ce qui venait d'Allemagne et surtout de France, fut souvent aveugle et irréfléchi. N'exagérons rien cependant ; les czars et les hautes classes s'associèrent aux mouvements intellectuels et sociaux partis de l'Europe occidentale aussi longtemps qu'ils n'en virent pas les inconvénients ; mais les premiers excès commis en France ou ailleurs, amenaient aussitôt chez eux une violente réaction. — Cette remarque, trop rarement faite jusqu'à présent, est confirmée par toute l'histoire de la Russie, depuis Pierre le Grand. Avant 1789, la noblesse russe ne songe qu'à imiter la cour de Versailles, et s'applique à devenir, comme nos seigneurs français, élégante, frivole et sceptique. La Révolution éclate ; les Russes s'effraient aussitôt, en voyant les conséquences des idées qui les enthousiasmaient la veille ; Catherine et son entourage, naguère si admirateurs de Voltaire et de Diderot, deviennent franchement réactionnaires et hostiles à toute influence française. A dater de ce moment et pendant toutes les guerres de la République et de l'Empire, ce fut l'Allemagne qui servit de modèle à la société russe. Sous la Restauration, notre influence recommence à se faire sentir à Saint-Pétersbourg : un des principaux emprunts que nous fait la noblesse, c'est l'association politique secrète qui, à cette époque, avait pris un développement considérable en Occident. En 1825, une conspiration se trame à Saint-Pétersbourg dans le but de renverser le czar et de proclamer la République en Russie ; les auteurs du complot qui appartenaient aux meilleures familles du pays, sont découverts, mis en jugement, exécutés ou envoyés en Sibérie. Cet événement jette l'effroi dans la haute société et amène une nouvelle réaction conservatrice. Les salons ne s'occupent plus de politique, mais de distractions et de littérature légère. Bientôt la lutte entre les classiques et les romantiques, alors si ardente en Occident, passionne tous les esprits cultivés qui étudient aussi avec ardeur la philosophie transcendante professée par les Allemands.

Les ouvrages du célèbre écrivain Gogol, ouvrages pleins d'*humour*

et de bon sens, portèrent un rude coup au sentimentalisme alors à la mode : peu à peu on en vint à ne parler que de besoins matériels à satisfaire, d'injustices sociales à réparer. C'était le moment où les écoles socialistes florissaient en Allemagne et surtout en France ; elles trouvèrent de chauds partisans en Russie, sans que le czar y fît aucune opposition : car ni lui, ni personne autour de lui n'apercevaient encore le côté révolutionnaire des idées socialistes. Mais l'explosion de 1848, qui renversa ou ébranla presque tous les trônes de l'Occident, coupa court à ces illusions. La Russie ne pensa plus qu'au rétablisement de l'ordre en Europe. Cependant, cette réaction fut moins profonde qu'on ne le supposait d'abord : la mort du czar Nicolas et l'insuccès de la guerre de Crimée firent sentir les besoins de nombreuses réformes dont le nouveau czar entreprit aussitôt l'accomplissement.

Ainsi, depuis près de deux siècles, le gouvernement et la haute société se sont fait remarquer par un caractère essentiellement imitatif; mais autant ils aimaient à adopter les idées étrangères, autant ils s'empressaient de les répudier, dès qu'ils les avaient trouvées dangereuses. Pas de variations semblables en ce qui touche les rapports de l'Eglise et de l'Etat; sur ce point, ainsi qu'on va le voir, le gouvernement, au lieu de s'inspirer des théories admises en Occident, est toujours resté fidèle au même système, et ce système peut se résumer en deux mots : protection et domination de l'Eglise russe.

II

Habituée à s'appuyer sur le pouvoir civil, l'Eglise d'Orient ne s'est jamais opposée, comme celle d'Occident, à la création d'Eglises nationales. La principale de ces Eglises nationales est aujourd'hui celle de Russie.

Comment s'est-elle formée? Jusqu'au milieu du treizième siècle, la Russie fit partie du patriarcat de Constantinople. A partir de cette époque, le métropolitain de Kiev, qui était le principal dignitaire ecclésiastique du pays, fut choisi par les princes : au lieu de le nommer, le patriarche de Constantinople se borna à le consacrer : un peu plus tard, cette consécration fut faite par un conseil d'évêques russes. Enfin le czar obtint que le patriarche russe fût égal en dignité à ceux de Constantinople, de Jérusalem, d'Antioche et d'Alexandrie. — L'autorité du patriarche russe se borna toujours au règlement des cérémonies et formalités religieuses : pour tout le

reste, son pouvoir était absolument subordonné à celui du czar. Malgré cette autorité limitée, le patriarche russe portait ombrage à Pierre le Grand qui craignait de trouver en lui un adversaire de ses projets de réformes : quand ce grand dignitaire ecclésiastique mourut, Pierre ne lui donna pas de successeur et le remplaça par un conseil ou *synode* dont il était le maître tout-puissant. A part cette réforme, il maintint l'organisation ancienne d'après laquelle chaque province forme un diocèse qui a, à sa tête, un évêque assisté d'un conseil : en théorie, ce conseil a mission de contrôler l'évêque, mais, en fait, il est dépourvu de toute influence. Les successeurs de Pierre le Grand n'ont eu garde de modifier cette constitution de l'Eglise russe. Comment en eussent-ils trouvé une plus favorable à leur pouvoir despotique? Le synode, la plus haute autorité de l'Eglise russe, n'est qu'un collége permanent dont ils nomment et révoquent à leur gré tous les membres ; cette assemblée n'a qu'un droit d'avis; même en matière purement administrative, ses décisions doivent être approuvées par le *Procureur*, haut fonctionnaire laïque nommé par le czar et investi d'une grande autorité.

Les membres du synode se plaignent quelquefois de ce fonctionnaire laïque; ils ne se plaignent jamais du czar : l'autocratie est tellement entrée dans les mœurs de ce pays, que nul ne songe à soustraire aucune administration, même l'Eglise, au contrôle des souverains. En retour de l'autorité qu'il exerce sur elle, le czar la protége contre toute attaque : jamais, dans la presse ou ailleurs, on ne trouvera la moindre critique relativement à la situation de l'Eglise, à ses richesses, au caractère de ses membres, etc., etc. Habitués à vivre ainsi sous la protection du pouvoir civil, sans luttes à soutenir, les membres du haut clergé n'ont, en général, ni le zèle, ni les vertus, ni surtout l'instruction du clergé catholique, condamné presque toujours à un rôle militant, à la défense de sa foi incessamment attaquée. La même critique peut d'ailleurs s'adresser aux ordres religieux dont ils sont sortis : indolents et peu éclairés, attachés surtout au maintien des formalités religieuses et trop souvent aussi à leurs avantages temporels, parfois assez relâchés, mais peu enclins à se réformer, comme l'ont fait les monastères d'Occident, les moines russes produisent une impression peu favorable sur le visiteur étranger. On connaît déjà l'hostilité sourde qui anime contre eux les membres du clergé blanc, ou clergé inférieur.

L'indolence habituelle du clergé noir le porte naturellement à fermer les yeux, autant que possible, sur les égarements des fidèles : ceux-ci peuvent se permettre les opinions philosophiques les plus

risquées; tant qu'ils n'attaqueront pas ouvertement l'Eglise russe, et n'adhéreront pas d'une manière formelle à un autre culte, les évêques les tiendront pour suffisamment orthodoxes. — Malgré ces complaisances du clergé, il existe de nombreuses sectes dissidentes en Russie. Dans ce pays où les questions de formes, en matière religieuse, ont une importance capitale, il a suffi que le gouvernement, — dans le but, paraît-il, de revenir aux usages primitifs, — prescrivît certaines modifications, en apparence insignifiantes, telles que la correction de l'orthographe de certains noms dans les Livres saints ou une nouvelle position des doigts dans le signe de la croix, pour qu'un nombre considérable de Russes se détachât de l'Eglise officielle, et formât une secte à part, nommée les *Ritualistes* : cette secte ne compte pas moins de sept millions d'adhérents. En outre, les membres de l'Eglise catholique ou des autres communions chrétiennes, enfin les sectes bizarres, souvent fort grossières, qui existent dans beaucoup de villes, s'élèvent à trois millions au moins, ce qui porte le nombre des dissidents à dix millions, soit au huitième de la population totale de l'empire. Observons, en passant, que les sectes dissidentes n'ont presque pas d'adhérents dans la noblesse et la classe élevée, mais qu'un tiers de leurs membres appartiennent à la classe la plus riche des marchands, ainsi qu'aux Cosaques du Don et de l'Oural.

Quels sont les rapports du gouvernement et du clergé officiel avec toutes ces sectes religieuses? La liberté religieuse telle, que la comprennent certaines nations de l'Occident, n'existe pas dans l'empire des czars. En théorie, tous les Russes doivent appartenir à l'Eglise officielle, et nul ne peut, à moins de s'exposer à des peines sévères, quitter la religion orthodoxe. Mais, dans la pratique, il est apporté certains adoucissements à la rigueur de la loi. D'abord, les étrangers établis en Russie et la plupart des populations annexées, même lorsqu'elles sont idolâtres ou musulmanes, peuvent observer leurs pratiques religieuses. Certains dissidents russes et notamment les ritualistes, ont aussi des églises à eux et exercent leur culte sans être inquiétés. Quant à ceux qui, inscrits comme orthodoxes, cessent de fréquenter les églises, de s'associer à la communion et aux autres pratiques habituelles du culte, le gouvernement s'abstient généralement de sévir contre eux, tant qu'ils ne se séparent pas d'une façon trop ouverte de l'orthodoxie ; on raconte même que ceux qui ont complétement rompu avec elle, ont des moyens d'assurer leur tranquillité : s'ils paient au clergé une somme suffisante, ou tout au moins les taxes acquittées annuellement par les orthodoxes, le clergé, souvent plus attaché à ses revenus qu'au salut des âmes, se déclarera satisfait de cet « arrangement, » et le

pouvoir civil fermera les yeux. Cependant le gouvernement ne montre pas la même tolérance à l'égard de tous les dissidents. Ses rigueurs envers les catholiques polonais sont trop connues pour qu'il y ait lieu de les rappeler ici. On peut dire qu'en règle générale, plus les sectes s'éloignent de l'Eglise officielle, plus le pouvoir civil est enclin à les combattre. Quant aux sectes grossières auxquelles on a déjà fait allusion, la plupart d'entre elles ne sont que des sortes d'associations secrètes, recherchées et poursuivies par la police : une fois découverts, leurs adeptes sont condamnés souvent avec une grande sévérité.

III

En parcourant rapidement l'histoire de la Russie, nous avons signalé les efforts faits plusieurs fois par les czars pour attirer les étrangers dans leur pays. Au premier abord, il semble que ces efforts aient été heureux ; car le voyageur rencontre en Russie, surtout dans le sud, des représentants des nationalités les plus diverses, Serbes, Monténégrins, Bulgares, Moldaves, Allemands, Anglais, Suédois, Suisses, Français, Italiens, Grecs, etc., etc. Mais si l'on consulte les statistiques, on voit que les colons de chaque nationalité sont peu nombreux ; quelques émigrants, tels que les Français, ne se rencontrent guère que dans les villes. Les Allemands forment seuls une colonie très-importante : on en compte près de 700,000 en Russie. En les appelant dans leur empire, les czars espéraient non-seulement qu'ils cultiveraient la terre inoccupée, et accroîtraient par là la richesse nationale, mais qu'ils exerceraient une influence civilisatrice sur les paysans russes de leur voisinage. Si le premier but a été atteint, le second a été manqué. Les paysans continuent à vivre *more majorum* et entretiennent aussi peu de relations que possible avec les colons allemands. Le *Moughik*, observe avec soin, — car il est très-curieux, — les usages de ses voisins plus avancés, mais il ne songe jamais à les adopter. En vain lui ferait-on observer que les Allemands font bien leurs affaires, qu'ils arrivent promptement à vivre assez confortablement dans des maisons spacieuses et bien bâties, et que leur exemple est bon à suivre : aux yeux du paysan, l'Allemand est allemand, le Russe est russe ; cela résume pour lui toute la question.

Du reste si l'étranger a peu d'action sur le Russe, le Russe reste sans influence sur l'étranger, au moins sur l'Allemand, et M. Wallace, qui a visité les Etats-Unis avant la Russie, fait observer qu'à ce point

de vue, il existe une différence remarquable entre les deux pays : « J'ai souvent vu en Amérique, dit-il, des Allemands qui installés depuis peu dans le pays, s'efforçaient d'être plus Américains que les indigènes ; ils exagéraient d'une façon burlesque les allures américaines, parlant un jargon plus barbare qu'anglais, de préférence à leur langue naturelle, exprimant impétueusement leur admiration pour les institutions américaines, et prêts à se croire insultés, si on doutait qu'ils fussent de vrais citoyens de la grande République. Chez les colons allemands en Russie, je n'ai jamais vu ni entendu quoi que ce soit de semblable. Alors même que leurs pères et leurs grands-pères seraient nés dans leur nouvelle patrie, ils considéreraient comme un outrage d'être appelés Russes. Ils regardent avec dédain les paysans indigènes qu'ils trouvent paresseux, pauvres, ignorants et malhonnêtes, détestent les fonctionnaires dont ils redoutent la tyrannie et les extorsions, conservent avec un soin jaloux leur propre langage et leurs coutumes, parlent rarement bien le russe quelquefois pas du tout, et ne se marient jamais avec ceux dont ils sont séparés par la nationalité et la religion. » Les seuls colons qui subissent l'influence russe sont les colons slaves, tels que les Serbes, Bulgares, Monténégrins ; la religion grecque-orthodoxe qu'ils professent, leur langage qui ressemble au russe, facilitent leur rapprochement avec la population indigène ; en outre, ils ont une nature beaucoup plus flexible que la nature teutonique.

On ne saurait nier l'intérêt des renseignements donnés par M. Wallace sur les étrangers en Russie, sur leurs rapports avec le gouvernement et la nation ; malheureusement ces renseignements sont un peu brefs, et l'auteur a eu la mauvaise fortune d'omettre précisément la plupart des détails qui semblaient, à nos yeux du moins, avoir le plus d'importance. Ainsi, tous les voyageurs qui ont séjourné en Russie parlent de l'influence *politique*, sans cesse croissante, des Allemands établis dans ce pays. Ce sont les Allemands, disent-ils, qui occupent la plupart des fonctions publiques ; à la cour comme dans les ministères, dans l'armée comme dans les administrations de tout genre, dans le commerce et l'industrie, partout en un mot, ils ont un rôle prépondérant. Quels seront, pour l'avenir de la Russie, les effets — peut-être les dangers, — de cette influence ? On dit souvent que les émigrants allemands, presque toujours imbus d'idées radicales, menacent et menaceront de plus en plus la constitution des Etats-Unis. Ne menacent-ils pas aussi, à ce point de vue ou à d'autres, l'empire des czars ? Il y avait là une série de questions qui valaient la peine d'être étudiées, surtout dans les circonstances actuelles. Leur examen eût ajouté un chapitre intéressant au livre de M. Wallace.

Si l'auteur a commis, à ce point de vue, une regrettable omission, on ne saurait lui reprocher d'être resté incomplet dans la grande question de l'émancipation des serfs ; il lui a donné avec raison une place considérable dans son ouvrage, a fait ressortir, — autant qu'on peut maintenant les apercevoir, — les conséquences de cette importante mesure, et ses appréciations n'ont pas été moins remarquées en Russie qu'en Angleterre. — Dans la première partie de ce travail, on a eu l'occasion d'effleurer cette question de l'émancipation des serfs. Il nous faut y revenir avec quelques détails ; car de toutes les réformes inaugurées par le czar, c'est la principale, celle qui a le plus modifié la constitution intérieure de la Russie, et dont les résultats, actuels et futurs, méritent le plus d'attention.

IV

Le servage avait d'anciennes et profondes racines en Russie. On a dit qu'il avait été créé en 1597, lorsque l'usurpateur Boris Godunov interdit aux paysans de quitter, sans l'autorisation des seigneurs, le domaine qu'ils cultivaient. A proprement parler, Boris Godunov n'a pas *créé* cette institution du servage ; il l'a plutôt complétée et régularisée. Avant lui, les seigneurs et les communes s'étaient déjà efforcés de l'établir ; leur intérêt les y poussait. Les seigneurs, en effet, avaient besoin d'un grand nombre de travailleurs agricoles auxquels ils pussent faire cultiver les terres réservées par eux et louer le surplus, moyennant redevances en argent, en produits ou en labeur. Les communes libres étaient également intéressées à avoir une population agricole aussi dense que possible, afin de faire valoir les terres communales, et aussi afin que les redevances à payer au prince, se trouvant divisées entre une plus grande quantité de contribuables, fussent moins lourdes pour chaque famille. Des moyens de toute sorte, plus ou moins licites, étaient donc employés pour retenir les paysans dans le domaine seigneurial ou la commune. Les czars favorisèrent ces efforts des nobles et des communes. Ils contraignaient, en effet, les nobles à les servir, et, faute d'argent pour les récompenser, ils leur donnaient des terres peuplées de laboureurs auxquels l'émigration était interdite. Ils étendirent de plus en plus la même interdiction aux habitants des communes libres. Celles-ci avaient envers le souverain des obligations qu'elles ne pouvaient plus remplir quand une partie de leurs membres changeaient de résidence. Dans le principe, les paysans, pour retrouver un peu de liberté, avaient la ressource de s'enfuir dans une autre principauté où ils étaient mieux traités ; mais quand

toutes les principautés eurent été réunies sous l'autorité du czar, la fuite devint à peu près impossible.

Cependant, si les paysans n'avaient plus la faculté de sortir des terres par eux cultivées, ils conservaient encore leurs droits civils, et pouvaient, par exemple, acheter, vendre, faire librement des contrats. Mais peu à peu, les droits des paysans furent restreints, et les seigneurs, plus forts qu'eux, arrivèrent à les tenir à leur merci. Comme il pouvaient difficilement s'adresser à la justice pour faire exécuter les engagements contractés par leurs paysans, ils finirent par constituer une sorte de juridiction patriarcale qui prononçait l'amende et au besoin des châtiments corporels contre les récalcitrants. Enfin ils en vinrent à s'arroger le droit de vendre les paysans sans la terre sur laquelle ils étaient fixés. Cette pratique qui assimilait presque le serf à l'esclave, fut d'abord simplement tolérée, puis définitivement reconnue par des ukases.

Pierre le Grand trouva moyen d'aggraver encore la condition des paysans. Pour l'exécution de ses réformes et de tous les travaux ordonnés par lui, il sentait la nécessité d'accroître considérablement ses revenus. Dans ce but, il frappa d'une taxe personnelle diverses catégories de personnes qui jusqu'alors en étaient exemptées, et notamment tous les ouvriers agricoles; puis, pour faciliter la perception de cette taxe, les seigneurs furent rendus responsables de leurs serfs, et les « gens libres nomades » qui ne voulaient pas entrer dans l'armée reçurent l'ordre de s'inscrire, sous peine d'être envoyés aux galères, comme serfs d'un seigneur ou membres d'une commune. Ces mesures, comme le dit justement M. Wallace, eurent une influence considérable, sinon sur la situation actuelle des paysans, au moins sur leur condition légale. En faisant payer au seigneur la taxe pour les serfs, la loi semblait sanctionner l'idée que ceux-ci faisaient partie de ses biens mobiliers; elle introduisait en outre un principe nouveau, c'est que tout membre de la population rurale qui n'était pas attaché légalement à la terre ou à un seigneur, devait être regardé et traité comme vagabond. Il n'existait plus désormais en Russie aucune place pour les paysans libres.

On se souvient que le servage était considéré comme la compensation du service gratuit dû par les nobles à l'Etat. — Pierre III supprima ce service obligatoire de la noblesse. Il semblait que le servage dût disparaître en même temps; mais l'usurpatrice Catherine II qui voulait s'appuyer sur la noblesse n'avait garde de la mécontenter par une réforme de ce genre. Loin d'adoucir la condition des serfs, elle ne fit que l'aggraver, et son règne peut être considéré comme l'époque où le servage atteignit son extrême rigueur : le serf était si

bien considéré comme la propriété pure et simple du seigneur que dans le langage usuel, on ne calculait plus la fortune d'un propriétaire foncier que, d'après le nombre « d'âmes » qu'il possédait.

Au contraire, à partir du commencement de notre siècle, l'opinion commence à se montrer plus favorable aux serfs. Alexandre I[er] fit même un essai partiel d'émancipation dans les provinces de la Baltique. Le czar Nicolas, bien que partisan, dit-on, de l'affranchissement des serfs, ne continua par l'œuvre de son frère : mais le public s'occupait de plus en plus de cette grande mesure ; la littérature excitait ce mouvement de l'opinion ; les *Ames mortes* de Nicolas Gogol, les *Mémoires d'un chasseur* d'Ivan Tourgueneff étaient dans toutes les mains et trouvaient partout des admirateurs. Aussi, quand l'insuccès de la guerre de Crimée eut révélé la nécessité de nombreuses réformes en Russie, le nouveau czar, d'accord avec le sentiment public, estima que la plus urgente de ces réformes était l'affranchissement des paysans.

A ce moment, le nombre total des serfs, dans tout l'empire, dépassait quarante millions, mais la moitié d'entre eux étaient serfs de l'Etat et on se souvient que leur situation était infiniment préférable à celle des serfs appartenant à des particuliers. Beaucoup de ces derniers sans doute avaient des maîtres justes, humains qui, en toute occasion, leur venaient en aide ; mais les exceptions étaient trop nombreuses, et il serait facile de relever, à la charge des seigneurs, des actes de tyrannie et même des cruautés révoltantes. Comment, d'ailleurs, en eût-il été autrement quand les seigneurs trouvaient, dans le code même, des *moyens légaux* d'opprimer les paysans ? « Le seigneur, disait une de ces lois, peut imposer à ses serfs, *toute espèce de labeur*, exiger d'eux des redevances en argent (*obrok*) et des services domestiques, avec cette seule restriction qu'ils ne soient pas par là ruinés, accablés, et que le nombre de jours fixé par la loi leur soit laissé pour leurs propres travaux. » En outre, le seigneur avait le droit de transformer les paysans en serviteurs domestiques et pouvait, au lieu de les employer à son propre service, les louer à d'autres personnes jouissant des droits et priviléges de la noblesse. Pour toutes offenses contre lui ou ceux qui relevaient de sa juridiction, il pouvait soumettre les coupables à un châtiment corporel n'excédant pas quarante coups de baguette de bouleau ou quinze coups de canne ; et s'il considérait un de ses serfs comme incorrigible, il pouvait appeler la police et les troupes pour appuyer son autorité. — Telles étaient les armes données aux seigneurs contre leurs serfs, et comme le texte de la loi était souvent assez obscur ou élastique, ils ne se gênaient nullement pour l'interpréter à leur gré et pour ne tenir aucun compte des restrictions apportées à

leurs droits. — On devine quels sentiments d'indignation devaient faire naître ces lois, ainsi que les abus de certains seigneurs, à une époque où il y avait chez la plupart des Russes et surtout parmi les membres des classes élevées, une passion de réformes, un enthousiasme pour la liberté, qu'on serait tenté de comparer, au moins à certains égards, à celui qui animait la France de 1789. Aussi, à peine sorti des difficultés de la guerre de Crimée, le czar Alexandre se hâta d'entreprendre l'affranchissement des serfs : « Il vaut mieux, disait-il en 1856 aux maréchaux de la noblesse réunis à Moscou, abolir d'en haut le servage que d'attendre le moment où il commencera lui-même à s'abolir d'en bas. » Quatre années s'écoulèrent encore avant la publication du décret d'émancipation. La préparation d'une mesure aussi grave soulevait nécessairement de grandes difficultés et nécessitait de longs travaux. M. Wallace donne là-dessus les détails les plus précis, et il faut lire les pages fort intéressantes qu'il a consacrées à ce sujet. D'après les prescriptions formelles du czar, les nobles durent se réunir et faire leurs observations sur les projets du gouvernement. La plupart d'entre eux, loin de s'opposer à l'émancipation, l'approuvèrent sincèrement ou en facilitèrent autant que possible l'accomplissement. Sans doute quelques Russes de la vieille école ne s'associèrent pas à ces sentiments : ils virent la mesure avec effroi et crurent à la ruine définitive de tous les propriétaires fonciers. Mais ils savaient que le czar pourrait agir sans eux et que le seul effet de leur opposition serait de mécontenter, peut-être de soulever leurs paysans : ils gardèrent prudemment le silence. — Un fait bien digne de remarque, c'est que dans tous les débats relatifs à l'acte d'émancipation, les questions politiques, qui eussent joué un si grand rôle en Occident, ne furent pas soulevées. On en a déjà indiqué la raison : sous le sceptre des czars, il n'a jamais été permis aux diverses classes sociales de se livrer bataille, et par conséquent, il n'existe entre elles ni rivalité, ni inimitié. D'ailleurs la plupart des propriétaires étaient surtout préoccupés du côté matériel de la question, et de la diminution de revenus qu'ils allaient peut-être éprouver : ils laissèrent volontiers la politique à l'écart pour discuter de préférence sur la quantité de terre à céder et les compensations à recevoir.

Enfin, le 19 février 1861, parut l'ukase qui affranchissait plus de vingt millions de serfs, et même quarante millions en y comprenant les serfs de l'Etat.

— Les trois principes fondamentaux posés par cette loi étaient les suivants : 1° Les serfs recevaient immédiatement les droits civils des classes rurales libres, et l'autorité du seigneur était remplacée par le *self-government* communal dont nous avons déjà

décrit le fonctionnement. 2° Les communes rurales conservaient, autant que possible, la terre qu'elles possédaient actuellement, et devaient, en retour, payer aux propriétaires certaines redevances annuelles en argent ou labeur. 3° Le Gouvernement devait aider les communes, au moyen du crédit, à racheter ses redevances, ou, en d'autres termes, à acquérir les terres qui leur étaient cédées en usufruit. Enfin, une disposition de la loi était relative aux serfs attachés, comme domestiques, au service du seigneur. Il fut décrété qu'ils continueraient de servir leurs maîtres pendant deux ans, et qu'ensuite, ils seraient complétement libres, sans avoir aucun droit à une part de la terre.

La solution adoptée par le gouvernement, au sujet de l'attribution des terres aux serfs émancipés, ou, pour parler exactement, aux communes, était un moyen terme entre les différentes prétentions qu'avaient émises les nobles et les serfs, pendant la préparation du décret d'affranchissement. Les serfs s'étaient toujours considérés comme ayant des droits sur toutes les terres qu'ils cultivaient, et ils demandaient qu'elles leur fussent attribuées sans indemnité pour les seigneurs. Ceux-ci, au contraire, ou du moins quelques-uns d'entre eux, voulaient qu'on affranchît le paysan sans lui donner de terres. Le gouvernement devait forcément repousser ces deux systèmes : le premier eût ruiné injustement les seigneurs, le second eût laissé sans aucune ressource les serfs émancipés; il fut donc décidé que le paysan aurait la jouissance perpétuelle de sa maison, de son enclos, et d'une portion des terres par lui cultivées, mais que tous ces biens devraient être rachetés au seigneur au moyen d'annuités. Tant qu'il ne commence pas le rachat, l'ancien serf doit à son maître la corvée ou l'*obrok* dont le montant est librement débattu entre eux.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, cette solution parut à certains seigneurs trop favorable aux paysans, tandis qu'elle mécontentait les serfs, surpris de n'avoir qu'une portion de la terre cultivée par eux, et d'être encore astreints à la racheter. Des désordres éclatèrent dans certaines provinces. Beaucoup de serfs crurent que les seigneurs avaient promulgué un faux décret d'émancipation et que le véritable ne tarderait pas à être connu : M. Wallace affirme même qu'après quinze ans, cette opinion est encore exprimée par quelques paysans.

La loi du 19 février 1861 ne pouvait prévoir toutes les difficultés qu'allait soulever l'émancipation des serfs : le soin de les trancher fut confié dans chaque district, à des *arbitres de paix* pris parmi les propriétaires. Ces arbitres s'acquittèrent de leur tâche de la façon la plus digne d'éloges; ils donnèrent à la Russie un spectacle

vraiment nouveau, celui d'hommes remplissant consciencieusement leurs fonctions, sans chercher ni décorations, ni récompenses; au lieu de ne se préoccuper que des formalités à remplir, de citer purement et simplement le texte de la loi pour en ordonner l'exécution, les arbitres étaient toujours prêts à écouter toutes les observations, à réfuter patiemment les réclamations injustes des propriétaires ou les idées fausses des paysans. Pour comprendre les difficultés qu'ils eurent à vaincre, il faut savoir jusqu'où allait parfois l'ignorance obstinée des anciens serfs. M. Wallace nous en donne une idée, en reproduisant quelques fragments authentiques de dialogues échangés entre serfs et arbitres de paix : citons-en un presque au hasard :

L'Arbitre. — Si le czar attribuait toute la terre aux paysans, quelle compensation pourrait-il donner aux propriétaires à qui cette terre appartient?

Le Paysan. — Le czar leur donnera des salaires en raison de leurs services.

L'Arbitre. — Mais, pour payer ces salaires, il faudra beaucoup d'argent, où pourra-t-il le trouver! Il lui faudra augmenter les taxes; de cette façon, vous aurez à payer tout de même.

Le Paysan. — Le czar peut faire autant d'argent qu'il en veut.

L'Arbitre. — Si le czar peut faire autant d'argent qu'il veut, pourquoi vous fait-il payer l'impôt personnel chaque année?

Le Paysan. — Ce n'est pas le czar qui reçoit les taxes que nous payons.

L'Arbitre. — Qui les reçoit alors?

Le Paysan (après une courte hésitation et un sourire d'intelligence). — Mais... les fonctionnaires, donc!...

Une des questions principales que les arbitres de paix avaient à régler était le rachat des redevances, ou en d'autres termes, les conditions auxquelles les paysans pouvaient acquérir la terre qui leur était cédée en usufruit perpétuel. Sans l'aide du gouvernement, ce rachat eût été impossible; mais son intervention fut obtenue et le rachat se fit aux conditions suivantes : les redevances furent capitalisées à six pour cent, et le gouvernement payait immédiatement aux propriétaires les quatre cinquièmes de la somme totale. Les paysans devrait payer au seigneur le cinquième restant, et au gouvernement six pour cent, pendant quarante-neuf ans, sur la somme avancée. Les propriétaires adoptèrent volontiers cette combinaison; car elle les pourvoyait d'argent comptant et leur évitait l'ennui de recueillir les redevances. Mais les paysans ne se soucièrent guère d'entreprendre l'opération; il leur paraissait dur de faire des sacri-

fices immédiats pour des avantages qui ne se réaliseraient pas avant un demi-siècle. Dans beaucoup de cas, le propriétaire dut faire remise, en tout ou en partie, du dernier cinquième dû par les anciens serfs. Le rachat se décidait, en général, par commune et en assemblée générale. Beaucoup de communes refusèrent de l'entreprendre à aucune condition et en conséquence, un grand nombre de propriétaires demandèrent ce qui fut appelé le *rachat obligatoire*. Dans ce cas, les propriétaires acceptaient comme payement total les quatre cinquièmes avancés par le gouvernement, et l'opération s'effectuait sans que les paysans fussent consultés. Ces rachats obligatoires furent les plus nombreux : on a calculé, en 1875, que sur les contrats signés jusqu'alors, soixante-trois pour cent étaient « obligatoires. » A la même époque, sur neuf millions trois quarts de serfs mâles émancipés (on ne compte pas dans ce chiffre les serfs de l'Etat et les serfs domestiques), environ deux millions et demi n'avaient encore conclu aucune convention de rachat. Enfin les avances faites, à cette date, par le gouvernement s'élevaient à *deux milliards et demi de francs.*

Les serfs ont donc été non-seulement émancipés par la loi de 1861, mais encore rendus possesseurs de terre et chaque commune a reçu les moyens de devenir propriétaire de ces terres cédées par les seigneurs. D'après les détails, forcément très-abrégés, qui précèdent, on peut voir que, si le principal auteur de cette réforme est l'empereur qui mit autant d'énergie que de persévérance à en poursuivre l'exécution, il serait injuste de ne pas signaler l'empressement avec lequel la plupart des nobles s'associèrent aux idées du czar et firent le sacrifice de leurs droits. Il ne faut pas oublier non plus que, malgré quelques désordres locaux et quelques prétentions excessives, les paysans, en général, ne se laissèrent pas griser par leur situation nouvelle et attendirent patiemment la mise en œuvre des réformes annoncées. En somme, il est peu de pays où un acte aussi grave eût pu être accompli avec le même calme et la même facilité.

V

Mais l'acte d'affranchissement a-t-il été avantageux à la Russie? — Quand une mesure si importante est prise par un gouvernement, il est évident qu'elle doit avoir, à côté de résultats heureux, des conséquences fâcheuses; toute la question se réduit donc à savoir si les inconvénients dominent les avantages. Pour apprécier bien nettement ces avantages et ces inconvénients, il faut qu'un assez long

délai se soit écoulé depuis l'accomplissement de la réforme. Seize années nous séparent aujourd'hui du jour où les serfs ont été émancipés; et, bien que l'avenir puisse faire apparaître des conséquences nouvelles, bonnes ou mauvaises, de cette révolution sociale, on commence à pouvoir en rechercher les résultats. Une semblable étude présente des difficultés assez sérieuses; pour éviter toute confusion, il importe de distinguer, parmi les conséquences de l'émancipation, celles qui regardent les propriétaires fonciers et celles qui sont relatives aux paysans. Occupons-nous d'abord des propriétaires.

Dans la première partie de ce travail, il a été question de propriétaires dont l'affranchissement des serfs n'avait pas sensiblement modifié la condition ; il ne faudrait pas conclure de là que les choses se sont passées de la même façon dans tout l'empire. Ce pays est immense, et la fertilité du sol, les conditions du climat varient prodigieusement d'une région à l'autre; il sera donc nécessaire d'étudier séparément les différentes parties de la Russie pour nous rendre un compte exact de la situation actuelle des propriétaires.

A un point de vue seulement, l'émancipation a rendu un service à tous les seigneurs, dans quelque région qu'ils résident; elle les a arrachés à leurs habitudes indolentes et routinières, et les a contraints de penser à leurs affaires, de s'en occuper activement. Jusqu'alors, le propriétaire regardait volontiers son domaine, garni de serfs « comme une machine, marchant toute seule, qui devait toujours lui fournir spontanément les moyens de vivre; » aussi dépensait-il avec insouciance tout son argent comptant, sans songer au lendemain. Les serfs, une fois affranchis, il lui fallut brusquement changer toutes ses habitudes. Interrogé un jour par M. Wallace sur les résultats de l'émancipation des serfs, un seigneur répondit : « Jadis, nous ne tenions aucunes écritures et buvions du champagne; maintenant nous tenons des livres et nous nous contentons de bière. » Il ne faudrait pas prendre cette réponse trop à la lettre; elle contient cependant un grand fonds de vérité; il est certain qu'aussitôt le servage aboli, il devint impossible de vivre « comme les fleurs des champs » et ceux qui jusque-là avaient végété dans un bien-être apathique, durent s'occuper sérieusement de faire valoir leurs domaines; c'était pour eux le seul moyen d'assurer l'existence du lendemain.

Pour apprécier, aux autres points de vue, l'influence de l'émancipation sur le sort des propriétaires, nous devons étudier successivement deux questions : 1° Jusqu'à quel point les propriétaires ont-ils été indemnisés *directement* pour la perte du labeur du serf et pour le transport en usufruit d'une grande partie de leurs domaines aux paysans? 2° Qu'ont fait les propriétaires du reste de leurs domaines, et jusqu'à quel point ont-ils été indemnisés *indirectement* par les

changements économiques qui se sont produits depuis l'émancipation?

Le dommage éprouvé par suite de la perte du labeur serf a été plus ou moins grand, selon la fertilité du sol et la densité de la population agricole. Dans certaines provinces du Midi, dont le sol est extrêmement riche et la population assez nombreuse pour cultiver toutes les terres, le servage n'était guère plus avantageux aux propriétaires que le travail libre, et les seigneurs ont peu souffert de l'émancipation des paysans. Les redevances qui leur ont été accordées représentent, à peu de chose près, la valeur de la terre cédée aux communes. — Certaines autres parties de cette zone méridionale ont une population moins dense, et la demande d'ouvriers agricoles a dépassé l'offre. Dans ces provinces, le prix de la main-d'œuvre s'est rapidement accru, et les seigneurs ont pu dire que la perte du travail serf leur portait préjudice. — Mais c'est surtout dans la région du nord que l'abolition du servage a causé un dommage sérieux aux propriétaires. Là, le sol est pauvre ou épuisé, et la valeur des récoltes est rarement proportionnée aux frais de la culture. Pour retirer un bénéfice de leurs terres, les propriétaires avaient besoin du labeur gratuit des serfs, et l'émancipation des paysans ne pouvait manquer de leur être fort onéreuse. On objectera qu'ils furent indemnisés, en partie, de cette perte par les redevances annuelles qui excédaient la rente normale de la terre cédée par eux aux communes. Mais cette indemnité fut souvent plus apparente que réelle. Car les propriétaires de la région qui nous occupe ont toujours eu les plus grandes difficultés à recueillir ces redevances, dues par les communes, et les paysans qui les trouvaient trop lourdes, ont pu, au bout de neuf ans, s'y soustraire en émigrant dans les villes ou dans les provinces plus fertiles. Pour échapper à ces embarras, le propriétaire n'a eu d'autre ressource que de demander le *rachat obligatoire :* toutefois, cet expédient entraînait pour lui des sacrifices considérables. On sait, en effet, qu'il devait se contenter des quatre cinquièmes de la somme à lui due; et ce qu'il touchait ne lui était pas payé en argent, mais en bons du gouvernement portant 5 % d'intérêt. Or ces bons, jetés trop rapidement sur le marché par des détenteurs pressés d'avoir de l'argent, perdirent bien vite un cinquième de leur valeur nominale. Ainsi, au lieu de recevoir 150 roubles (environ 600 fr.) pour chacun de ses paysans mâles, le seigneur en recevait 120 nominalement et beaucoup moins en réalité, à moins qu'il ne pût attendre quinze ans, terme fixé pour que les bons du gouvernement fussent convertis en billets de banque. — Ajoutons que le Trésor, en remettant des bons à intérêt aux anciens maîtres des serfs, commençait par retenir le montant de toutes les créances qu'il pouvait avoir sur leurs

domaines [1]. En opérant cette compensation, il réduisait singulièrement la somme à payer à la plupart des propriétaires. Car il faut noter ici qu'au moment où parut le décret de 1861, les deux tiers des *terres habitées*, ou plutôt des serfs eux-mêmes, étaient hypothéqués dans les établissements de crédit de l'Etat, et trop souvent, les sommes ainsi obtenues par la noblesse s'évaporaient en fêtes et en dépenses stériles. Ce fait, que M. Wallace a eu le tort d'omettre, montre que le servage, créé en faveur de la noblesse, contribuait parfois aussi à sa ruine.

Arrivons à la seconde question qu'il nous faut résoudre. Quel parti les propriétaires ont-ils tiré de la terre qui leur est restée, après cession aux communes de la portion fixée par la loi? — Ici encore, il faut, pour donner une réponse précise, distinguer les diverses régions du pays. Dans les provinces du nord, peu fertiles et peu habitées, les propriétaires privés du labeur serf ont été fort embarrassés pour faire valoir leurs domaines. Beaucoup d'entre eux ont quitté leurs résidences rurales et abandonné l'agriculture contre une occupation plus profitable. Il est probable que la terre, dans cette partie du pays, passera graduellement aux mains des paysans qui peuvent souvent en tirer un revenu suffisant quand le propriétaire ne la faisait valoir qu'avec perte. Ces cessions de terres aux paysans sont déjà fréquentes, et le seraient sans doute davantage, si l'achat des petits lots pouvait s'effectuer avec moins de formalités et de dépenses.

Dans les provinces fertiles et bien peuplées du Midi, les propriétaires peuvent, moyennant un prix très-rémunérateur, louer leurs terres aux paysans; mais comme ceux-ci les épuisent souvent en voulant leur faire produire, sans engrais, de trop fréquentes récoltes, beaucoup d'anciens seigneurs préfèrent les faire cultiver eux-mêmes par des ouvriers salariés. Ceux d'entre eux qui ont pu dépenser sur leurs terres des sommes suffisantes et introduire dans leur culture d'intelligentes améliorations, ont accru leurs revenus, souvent d'une façon très-notable. M. Wallace en cite un exemple. Le prince Victor Wassiltchikof, gentilhomme bien connu de tous les amis de l'agriculture, possède un vaste domaine qui, avant l'émancipation, rapportait en moyenne 14,000 roubles (environ 56,000 fr.) par an. Après l'émancipation, un peu plus de la moitié de la terre fut cédée aux paysans; le reste donna un revenu moyen de près de 29,000 roubles (116,000 fr.), c'est-à-dire plus du double de ce que produisait le domaine entier, au moment du servage. Si on ajoute à cela la somme annuelle reçue pour la terre cédée aux

[1] V. *Russia*, t. II, p. 320-321.

paysans, soit environ 7,700 roubles, on trouve que le revenu annuel net du domaine s'élève à plus de 36,700 roubles (environ 146,000 fr.); en d'autres termes qu'il est deux fois et demie supérieur aux recettes faites avant l'émancipation. Mais il ne faudrait pas tirer de cet exemple une conclusion générale : car peu de propriétaires avaient l'habileté, les connaissances pratiques, les capitaux du prince Wassiltchikof et avaient, comme lui, préparé longtemps à l'avance la transition du servage au travail libre. Quoi qu'il en soit, on peut dire que dans la région fertile et bien peuplée dont il est question, les propriétaires, en général, vendant leurs récoltes infiniment plus cher que par le passé, ont vu leurs revenus accrus plutôt que diminués depuis 1861 ; leur condition n'a pas été pour cela beaucoup améliorée; car toutes les dépenses ont notablement augmenté, et le travail d'exploitation est infiniment plus compliqué. En outre, ces propriétaires ont à lutter contre des difficultés diverses, parfois très-sérieuses. D'abord il n'est pas rare que des sécheresses extrêmes compromettent gravement les récoltes. Quand ces récoltes sont abondantes, les ouvriers font souvent défaut, au moins dans les parties les moins bien peuplées du Midi. Le prix de la main-d'œuvre monte aussitôt à un chiffre exorbitant, et dévore à l'avance presque tous les profits des propriétaires. Ceux-ci ont essayé parfois de faire venir du Nord, pour l'époque des moissons, des escouades de travailleurs engagés moyennant un prix fixe; mais, ou bien les ouvriers ne viennent pas, ou bien, après quelques jours de travail, ils disparaissent et vont se louer dans d'autres provinces où le prix de la main-d'œuvre est plus élevé. — Les vices des ouvriers agricoles forment souvent le thème de toutes les plaintes du propriétaire russe : « Leur paresse et leur mauvaise foi, dit-il, sont incroyables. » Il est certain que le *Moughik* est lent dans ses mouvements et craint la fatigue. Cependant il ne faut pas exagérer son indolence. Il tient le milieu entre les ouvriers d'Orient et les ouvriers d'Occident; comparé aux premiers, il est relativement actif; rapproché des seconds, il semble paresseux. Quant à sa mauvaise foi, on en a de fréquents exemples; mais il convient d'ajouter que beaucoup de propriétaires abusent de la misère du paysan pendant l'hiver, et lui font souscrire pour l'époque de la moisson, des engagements de travail fort onéreux : quand vient l'été le *Moughik*, sait qu'il pourrait gagner le double ou le triple sur d'autres domaines; il ne résiste pas à la tentation, et manque à ses promesses.

En résumé, dans la zone agricole septentrionale, l'émancipation des serfs a causé un sérieux préjudice aux propriétaires. Dans les parties fertiles et peuplées de la zone méridionale, elle n'a pas sensiblement modifié la position de la plupart d'entre eux; car leurs

dépenses et leurs recettes se sont accrues à peu près dans les mêmes proportions. Certains Russes contesteraient cette appréciation, en citant les nombreux propriétaires qui, après l'acte d'affranchissement, ont dû vendre leurs terres pour satisfaire leurs créanciers. Ces faits ne détruisent nullement ce qui vient d'être dit. Les propriétaires dont nous nous sommes occupés sont ceux qui étaient solvables, au moment de l'émancipation, et qui même, en vue de cet événement, avaient eu la sagesse de faire quelques économies pour payer les dépenses préalables qu'exigeaient les nouveaux modes de culture. Ceux qui n'ont pu faire ces dépenses ont dû emprunter à un taux onéreux qui a causé leur perte. Quant aux seigneurs prodigues et imprudents qui, depuis longues années, étaient criblés de dettes, il est certain qu'ils ont eu lieu de regretter l'affranchissement des paysans : sous l'ancien régime, ils pouvaient vivre presque indéfiniment dans cette atmosphère de dettes, sans faire connaissance avec la cour des faillites : l'émancipation, pareille à une crise commerciale, eut pour eux un résultat terrible : elle les contraignit à rendre leurs comptes. Mais il n'est pas vrai de dire qu'elle les ruina ; elle montra seulement qu'ils étaient ruinés.

VI

Il est temps de rechercher quelle a été l'influence de l'émancipation sur le sort des paysans. Cette étude est encore bien plus difficile que la précédente. Pour être renseigné à ce sujet, le voyageur veut naturellement s'adresser au paysan lui-même. Mais le moughik est défiant ; dans tous ceux qui l'interrogent, il voit des fonctionnaires déguisés, prêts à établir de nouvelles taxes, et il refuse de leur répondre. Ajoutons que, même lorsqu'il consent à parler, il est embarrassé pour s'exprimer avec précision. En effet, selon la très-juste observation de M. Wallace, ce n'est pas chose aisée, pour un homme illettré comme le paysan russe, de comparer sa condition présente à celle qui lui était faite au temps du servage. Si les serfs avaient une grande quantité de travaux à faire et d'obligations à remplir envers le seigneur, ils jouissaient, en revanche, d'un grand nombre de priviléges non stipulés, mais réels : ainsi, ils faisaient paître leur bétail sur les terres du manoir, recevaient du bois, soit pour le chauffage, soit pour réparer leurs cabanes ; s'ils perdaient leurs vaches ou leurs chevaux, le seigneur leur en prêtait ou les aidait à les remplacer ; il leur accordait des secours en temps de famine, etc., etc. Depuis 1861, charges et priviléges ont disparu, et ont été remplacés par des relations légales, nette-

ment définies, et nullement élastiques [1]. Rien ne s'obtient plus gratuitement : à chaque instant, et à chaque incident qui se produit, il faut payer. Il y a donc dans la nouvelle position du moughik, des charges lourdes à côté d'avantages certains, et on comprend qu'interrogé sur sa situation présente, il réponde avec embarras : « Elle est à la fois meilleur et pire que l'ancienne. »

Cependant plusieurs voyageurs ont fait, dans ces dernières années, des enquêtes fort sérieuses sur ce sujet [2], et leurs impressions se ressemblent assez pour mériter notre confiance. Tous sont d'accord pour dire, en termes plus ou moins accentués, que si certains villages semblent plus prospères qu'autrefois, la misère s'est notablement accrue depuis l'affranchissement dans la plupart des communes rurales. En un mot, jusqu'ici, les conséquences fâcheuses de l'émancipation pour le paysan égalent, et dépassent peut-être, ses avantages [3]. — D'où vient ce résultat, si peu prévu au moment de l'acte de 1861? Nos lecteurs en soupçonnent déjà les causes : ils connaissent l'imprévoyance du paysan et sa passion pour les liqueurs fortes. Une fois émancipé, le *Moughik* n'a presque toujours fait usage de sa liberté nouvelle que pour moins travailler et s'enivrer plus à son aise. Comment sa misère ne se serait-elle pas accrue? Il y a cependant bien des communes où la majorité des habitants est laborieuse et est arrivée par l'épargne à une certaine aisance; mais ces paysans qui devraient s'efforcer de prendre une certaine influence sur les autres, ont eu au contraire le tort de fuir les fonctions locales et d'abandonner le gouvernement de la commune aux individus les moins respectables. Aussi l'administration locale est-elle fort mauvaise, et trop souvent déshonnête; dans les cas de désastre public, tels qu'incendie, peste bovine, etc., etc., elle semble aussi apathique qu'impuissante. La cour du *Volost*, fréquemment accessible à l'influence du *Vodka*, est tombée dans un discrédit complet : « Qui devient juge prend un péché sur son âme, » répètent volontiers les

[1] V. *Russia*, t. II.

[2] Voir, outre les ouvrages cités au commencement de notre premier article, les travaux de M. Anatole Leroy-Beaulieu (*Revue des Deux-Mondes*, 1876-1877.)

[3] Il faut noter cependant, en sens inverse, un ouvrage anglais, la *Russie contemporaine*, publié en 1871, et dont l'auteur, M. Herbert Barry, parle avec enthousiasme des résultats de l'affranchissement des serfs. Tout ce qu'il dit à ce propos ne détruit aucune des conclusions de M. Wallace. Personne ne conteste que dans certaines provinces riches et fertiles (comme celles où l'auteur a séjourné), des progrès sérieux aient été réalisés depuis quinze ans. Mais le tort de M. H. Barry est de ne pas distinguer entre les diverses parties de la Russie, et de s'appuyer sur quelques résultats *locaux* de l'émancipation pour en tirer des conclusions générales.

paysans. Les assemblées de village sont aussi devenues pires qu'elles n'étaient au temps du servage. En ce temps-là, les chefs de maison qui y avaient seuls voix délibérative, et qui étaient presque tous des hommes honorables, dirigeaient l'assemblée et y tenaient en respect les membres vicieux et turbulents. Maintenant que les grandes familles se sont divisées et que presque tous les paysaus adultes sont chefs de ménage, les affaires de la commune sont souvent décidées par une majorité bruyante, et la plupart des décisions communales peuvent s'obtenir « en régalant le *Mir* », c'est-à-dire en lui fournissant une certaine quantité de *Vodka*.

Il faut reconnaître toutefois que depuis quelques années ces abus tendent à diminuer : quand le paysan russe a été trompé par ses administrateurs, par exemple, quand il a vu le chef de la commune voler les deniers publics et qu'il a été contraint de payer une seconde fois ses impôts, il se tient sur ses gardes pour l'avenir et choisit avec plus de soin les autorités communales. Malgré tout, les abus du *self-government* local sont fort nombreux. Faut-il en conclure que ce *self-government* doive être supprimé? Telle n'est pas la conclusion de tous ceux qui ont étudié de près les communes de Russie. En effet les institutions administratives de la commune, telles qu'on les a décrites précédemment, sont entrées depuis longtemps dans les mœurs de la population; à la différence de tant d'autres institutions russes, elles ont de profondes racines dans le pays : raison de plus pour les respecter.

On objecte que ces institutions font du paysan le serf de la commune, et le soumettent à un joug aussi dur que celui des seigneurs. Ceux qui font cette critique d'une manière générale oublient un fait important, signalé fort à propos par M. Wallace : c'est que la commune n'a pas partout la même nature et les mêmes fonctions. Dans la zone du Midi, où les redevances annuelles sont moindres que la rente normale de la terre, appartenir à une commune est un privilége. Là, on ne saurait formuler aucune plainte contre la tyrannie du *Mir* : tout habitant peut, s'il le désire, quitter la commune; car il trouvera facilement des voisins disposés à prendre sa part du sol et des charges communales. Au contraire, dans la zone agricole du Nord, où les redevances égalent et excèdent le plus souvent la rente de la terre, appartenir à la commune est un fardeau. Là, il est vrai de dire que la commune a pris la place des anciens seigneurs et maintient ses habitants dans un état de demi-servage; mais n'oublions pas qu'elle est responsable de toutes les taxes et redevances qui dépassent la valeur des bénéfices qu'elle peut conférer; comment dès lors la blâmer, si elle retient près d'elle les membres qui voudraient s'éloigner? Transformée en collecteur de taxes, elle est bien

obligée d'employer des mesures très-strictes : car les taxes sont lourdes et elle répond de leur payement intégral! En un mot, les accusations portées contre les institutions communales actuelles devaient s'adresser plutôt au mode de perception des impôts établis par le gouvernement.

On fait un autre reproche à la commune : le droit de propriété qu'elle a sur les terres, et l'usage, adopté par elle, d'en refaire périodiquement la distribution entre les habitants, enlèvent, dit-on, au paysan toute liberté d'action et tout désir d'améliorer les parcelles qu'il cultive. — En théorie, cette critique paraît fondée; mais en pratique il convient de rappeler que les paysans ne songent à aucun perfectionnement agricole, et que s'ils y pensaient, ils ne posséderaient ni les capitaux, ni le savoir nécessaire pour l'effectuer. Quant aux améliorations actuellement possibles, le *Mir* les admet volontiers. C'est ainsi que beaucoup d'assemblées communales ont voté l'adoption de la culture du lin et de la betterave à sucre, dont elles ont reconnu les avantages. Le jour où les paysans pourront et voudront sérieusement aborder les modes de la culture perfectionnée, ils trouveront dans les institutions communales une aide plutôt qu'un obstacle; car des travaux de ce genre ne pourraient être entrepris que sur une large échelle, par des associations, et le *Mir* est une association toute constituée [1]. En ce qui concerne la nouvelle répartition des terres communales, à certaines périodes déterminées, elle disparaîtra probablement; — déjà elle devient plus rare dans certaines régions. — Mais le *Mir* est plus compétent qu'aucune autre administration pour savoir quand il conviendra de supprimer cet antique usage. Ce n'est donc pas sans raison que les paysans, attachés à leurs vieilles institutions communales, malgré les défauts qu'elles peuvent avoir, en redoutent et en combattent la modification.

On a indiqué déjà plusieurs causes de la misère des anciens serfs, notamment leur apathie, leur goût pour les boissons alcooliques, et l'abandon du gouvernement local entre les mains des moins dignes. A ces causes, il faut en ajouter d'autres qui ne sont pas imputables aux paysans : l'une d'elles est le chiffre énorme des impôts. Les taxes proprement dites, impériales, provinciales, que le paysan doit acquitter, ne s'élèvent pas à moins de neuf roubles et demi (environ 38 fr.) par habitant mâle; bien que fort lourd, le poids de ces taxes pourrait peut-être être supporté par le paysan : mais, dans beaucoup de localités, d'autres charges viennent s'y ajouter. Partout où les redevances payées pour la jouissance de la

[1] V. *Russia*, by Wallace, t. II, ch. XXXII.

terre, dépassent la rente normale de cette terre, — comme par exemple dans la région septentrionale, — l'excédant constitue un nouvel impôt, souvent très-élevé. Il est évident alors que le moughik accablé par toutes ces taxes, ne peut plus, en se livrant seulement à l'agriculture, améliorer sa condition. Rappelons enfin une autre cause, fort importante, de la misère actuelle du paysan russe. Les différentes branches d'une famille, autrefois groupées dans la même maison, sous l'autorité d'un chef, tendent aujourd'hui à se séparer, et à aller vivre dans des logements distincts : réunies, elles pouvaient supporter, sans en trop souffrir, des désastres qui ruinent aujourd'hui les ménages séparés. En outre, il suffisait jadis de quelques hommes pour faire valoir toutes les terres attribuées à la famille; les autres pouvaient aller travailler au loin et enrichissaient leur maison. Aujourd'hui le chef d'un petit ménage n'a plus les mêmes ressources; s'il reste dans son village, il n'a pas assez de terres à cultiver, et végète dans la misère; s'il veut aller au loin gagner quelque argent, sa femme devra cultiver la terre à sa place; mais le travail sera mal fait et les récoltes mauvaises.

Comment pourrait-on améliorer le sort de la population rurale? il est difficile de l'indiquer. Cependant M. Wallace n'est-il pas dans le vrai, quand il demande, entre autres remèdes, une révision soigneuse de l'impôt et des redevances, et aussi l'organisation d'un vaste système d'émigration qui donnerait aux paysans du Nord et de l'Ouest les moyens de quitter leur sol stérile pour se transporter dans les riches plaines du sud-est?

VII

La réforme de la justice fut après l'émancipation des serfs et la réorganisation administrative de la Russie, une des principales mesures du czar actuel. — On ne sera pas étonné qu'autrefois l'administration de la justice fût singulièrement défectueuse quand on saura que les juges étaient désignés par l'élection populaire et pour une courte période. Ces juges, choisis parmi des propriétaires, étaient le plus souvent sans instruction juridique et même sans instruction quelconque. Leurs fonctions étaient si peu payées et si bas placées dans l'estime publique que la tentation d'en accroître les revenus par des actes malhonnêtes était presque irrésistible. Incapables d'étudier eux-mêmes les affaires, ces juges les faisaient instruire par un secrétaire-greffier dont ils adoptaient toujours les conclusions : inutile d'ajouter que ce fonctionnaire, à l'exemple des juges, connaissait moins bien la loi que l'art d'extorquer de l'argent

aux parties. Ces abus avaient déjà frappé le czar Nicolas ; mais il mourut sans avoir accompli la réforme judiciaire ; il légua cette tâche à son fils.

Comme la plupart des institutions adoptées après avoir fait table rase des anciennes, le nouveau système judiciaire est à la fois simple et symétrique, et l'on y trouve de fréquents emprunts au système français.

Au bas de l'échelle judiciaire, la nouvelle législation a créé deux sortes de juges parfaitement distincts et indépendants l'un de l'autre : d'un côté, les justices de paix, de l'autre les tribunaux que nous appellerions chez nous tribunaux d'arrondissement. Chacune de ces sections contient une cour ordinaire et une cour d'appel : enfin toutes deux ont un supérieur commun, le Sénat, qui remplit les fonctions de cour de révision, ou comme nous dirions en France, de cour de cassation.

Les justices de paix statuent sur les affaires sans importance, les tribunaux d'arrondissement sur les cas plus graves. Dans les premières, la procédure est très-simple ; les juges, choisis par élection populaire, sont généralement pris parmi les habitants de la localité. Dans les autres, la procédure est plus compliquée, et les juges, qui doivent être des juristes exercés, sont nommés par l'empereur. — Pour le jugement des affaires criminelles, le tribunal d'arrondissement est assisté d'un jury, et dans ce cas, le jugement est sans appel. Le ministre de la justice est en même temps procureur général et a, dans chacune des cours, un subordonné qui remplit les fonctions du ministère public.

Comment fonctionnent ces nouvelles institutions judiciaires ? Contrairement à la plupart des institutions empruntées à l'étranger, elles se sont rapidement acclimatées dans ce pays. Il est certain qu'elles constituent un progrès sérieux sur le système judiciaire antérieur ; néanmoins elles sont encore, à beaucoup d'égards, singulièrement défectueuses. — Nous ne saurions être étonnés que, dans le principe, les juges de paix et les juges ordinaires aient fait preuve d'une assez grande inexpérience : les premiers n'avaient pas une idée nette de la nature de leurs fonctions, et les seconds, nommés à la hâte, pour permettre la mise en exécution de la nouvelle loi judiciaire, étaient loin d'avoir reçu tous une éducation juridique complète. Toutefois ces défauts, inévitables au début d'une réforme, disparaissent peu à peu ; les aspirants aux fonctions judiciaires font maintenant des études sérieuses, et on peut prédire que la nouvelle génération de juges se composera d'hommes plus capables que ses prédécesseurs.

Bien plus graves sont les critiques qu'on peut adresser au barreau.

Le système judiciaire qu'on vient d'exposer réclamerait, pour fonctionner avec un succès complet, un corps important d'avocats capables et dignes de confiance ; jusqu'ici, ce corps ne s'est pas encore constitué. La plupart du temps, l'ignorance des avocats est grande, mais leur malhonnêteté est pire encore. Ils font en général, avec leur client, un contrat formel, en vertu duquel ils recevront une grosse somme d'argent, s'ils gagnent la cause, et une rémunération modérée en cas d'échec. Ils ne se bornent pas là, et ont d'autres moyens d'élever le prix de leurs services : ils effraieront, par exemple, le client, en exagérant les dangers auxquels il est exposé. D'autres fois, ils demanderont, pendant que l'affaire s'instruit, une forte somme, soi-disant pour « gagner » les juges ou les fonctionnaires influents, mais en réalité pour grossir leurs honoraires. Beaucoup d'avocats ont réussi, par ce moyen, à faire de promptes fortunes, et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que l'opinion publique reste indifférente à de pareilles iniquités. Imbue des anciens préjugés, elle considère encore un procès comme une lutte dans laquelle la victoire reste non pas au droit, mais à l'habileté, et elle estime que les pots de vin sont indispensables au succès.

Quant au jury, introduit par la loi pour le jugement des affaires criminelles, il n'a, jusqu'ici, répondu à aucune des espérances qu'il avait fait concevoir. Souvent les paysans qui en font partie ne comprennent nullement leur mission, ni le sens des réponses qu'ils font aux juges. On cite, par exemple, un jury qui a rendu un verdict de « NON coupable avec circonstances atténuantes ; » dans un autre cas, les jurés ne pouvant s'accorder sur une décision à rendre, l'ont jouée aux dés devant une image sainte et ont rendu une décision conforme au résultat ! Il n'est pas rare que des jurés rendent un verdict de « non coupable, » quand l'accusé a fait des aveux complets devant le tribunal. D'autres fois, il est arrivé que l'accusé était convaincu d'un crime sérieux ; mais le jour du jugement se trouvait être la veille d'une grande fête religieuse : les jurés pardonnaient alors au coupable et rendaient un verdict d'acquittement, afin d'agir en bons chrétiens ! — Dans la crainte que le jury n'acquittât trop facilement, en se laissant influencer par la gravité des peines à subir par l'accusé déclaré coupable, la loi avait interdit de faire connaître d'avance au jury les peines qui pourraient résulter d'un verdict de culpabilité. Cet expédient a souvent un résultat directement opposé à l'intention du législateur. Parfois le jury, craignant d'être trop sévère, acquitte celui qu'il aurait condamné, s'il avait connu la peine à appliquer. M. Wallace nous raconte qu'un jury fut un jour « pris au piége, » et déclara un prisonnier coupable d'une faute, insignifiante à ses yeux, mais qui entraînait en vertu

de la loi, sept années de servitude pénale. Les jurés furent tellement effrayés du résultat de leur verdict, qu'ils acquittèrent obstinément, malgré les témoignages les plus accablants, tous les autres prisonniers qu'on amena devant eux.

Non-seulement les jurys sont ignorants, mais ils ont de nombreux préjugés qu'il a été jusqu'ici impossible de détruire. Si le juré est un marchand, il sera d'une indulgence déplorable pour les fraudes : peut-il regarder comme un délit ce qu'il a souvent pratiqué lui-même ? Si le juré est un paysan, — et c'est le cas le plus fréquent, — il sera d'une rigueur impitoyable pour les crimes contre la propriété, car ce sont ceux dont il a le plus fréquemment à souffrir ; en revanche, il sera peu sévère pour les cruautés du mari envers sa femme ; il est encore sous l'influence de l'ancienne conception des droits de l'époux, et a conservé ce mépris du sexe faible qui trouve son expression dans plusieurs proverbes populaires.

En un mot, la Russie n'était pas mûre pour le jury ; et les inconvénients de cette institution sont tels que la plupart des hommes sérieux, — ceux-là même qui en réclamaient jadis l'établissement, — en demandent franchement aujourd'hui la suppression.

Dans quelle mesure l'indépendance et l'autonomie sont-elles accordées à la magistrature ? En théorie, son indépendance est assez grande : la loi pose en principe que nul juge ne peut être destitué, s'il n'est convaincu d'un crime défini, et que les Cours présenteront des candidats pour toutes les places vacantes dans la magistrature. Mais ces droits ont peu de signification pratique. Si le ministre de la justice ne peut déposer un juge, il peut le priver de toute chance d'avancement, de grades ou décorations, et si les cours ont encore le droit de présenter des candidats pour les places vacantes, le ministre possède aussi ce droit, et obtient toujours, bien entendu, la nomination de son candidat. D'ailleurs, il est douteux que, dans l'état actuel de la Russie, cette indépendance limitée de la magistrature soit un mal : l'autonomie donnée aux Universités a été féconde en inconvénients ; accordée aux tribunaux, elle aurait probablement aussi de mauvais résultats. Ajoutons que l'indépendance de juges ne pourrait avoir aucune valeur politique, tant que le gouvernement conservera le droit de soustraire à la justice ordinaire un homme accusé d'un délit politique, et de l'envoyer vivre dans une ville éloignée, sous la surveillance de la police, pendant tout le temps qu'il le juge convenable.

VIII

On ne peut achever cette étude sur la Russie, sans parler de sa politique extérieure, et des conquêtes qu'elle ambitionne : de tous les chapitres de l'histoire russe, celui-là est peut-être le plus intéressant pour les nations occidentales.

Nul n'ignore combien ont été rapides et considérables, surtout depuis deux siècles, les agrandissements de la Russie, qui s'étend aujourd'hui de l'océan Glacial à la mer Noire, et des frontières de l'Allemagne jusqu'aux bords de l'océan Pacifique et aux frontières de la Chine. En 1722, elle comptait 14 millions de sujets ; elle en possède aujourd'hui près de 80,000,000. La nécessité d'avoir de nouvelles terres, à mesure que les anciennes s'épuisaient par suite d'une culture tout à fait primitive,— l'instinct de la défense personnelle contre les tribus nomades des frontières, — enfin, les hautes visées politiques du gouvernement et son désir de posséder des côtes maritimes, telles sont les causes principales qui expliquent la plupart des conquêtes déjà faites par la Russie. Maintenant quels sont les agrandissements qu'elle peut méditer encore ? Il faut suivre M. Wallace dans l'étude qu'il a faite de cette question.

Au nord, les Russes, arrêtés par l'océan Arctique, ne peuvent songer à aucun agrandissement. Il en est de même à l'Ouest : de ce côté, ils ont pour voisine l'Allemagne qui saurait, en cas de besoin, faire respecter ses frontières. Au nord-ouest, ils ont obtenu, par la conquête de la Finlande, en 1809, ce qui peut être appelé leur frontière naturelle, et il est peu probable qu'ils songent à s'annexer les rochers stériles de la Scandinavie septentrionale. Du côté de la Chine, de nouveaux empiètements de la Russie ne seraient pas impossibles. Il est vrai que la Russie possède déjà, le long de la frontière chinoise, beaucoup plus de territoire qu'elle n'en pourra utiliser pendant bien des années ; mais si les autorités chinoises sont incapables d'empêcher les déprédations de leurs sujets, la Russie trouvera peut-être l'annexion moins pénible et moins coûteuse que le maintien d'un fort cordon de troupes.

Du côté de l'Inde, on sait combien les progrès des Russes préoccupent l'Angleterre : des solutions nombreuses ont été proposées pour empêcher que, dans l'avenir un conflit n'éclate entre les deux puissances, au sujet de la possession de l'Asie centrale. — Plus on étudie cette question [1], plus il paraît certain que la Russie pous-

[1] Nous avons déjà eu occasion de l'examiner, dans le *Correspondant* du 25 septembre 1875.

sera sa marche en avant, jusqu'à ce qu'elle atteigne un pays dont le gouvernement soit capable de maintenir l'ordre chez lui et d'empêcher les incursions de ses sujets sur la frontière russe. Comme aucun des petits Etats de l'Asie centrale ne peut remplir cette condition, il est bien probable que les frontières russe et britannique se rencontreront un jour. Où se rejoindront-elles ? « Cela dépend de nous, répond M. Wallace. Si nous ne voulons pas que notre rival atteigne une certaine limite, nous devons nous-mêmes avancer jusque là. » Ce voisinage des deux grandes puissances ferait-il naître, entre elles, des difficultés et des conflits incessants? Rien ne le prouve. En tout cas, ces difficultés ne seraient pas plus nombreuses que celles qui naissent entre nations séparées l'une de l'autre par un petit Etat incapable de faire respecter sa neutralité, et dont l'existence n'est maintenue que par la jalousie mutuelle de puissances rivales.

Mais ce sont surtout les progrès de la Russie vers Constantinople qui attirent en ce moment les regards de l'Angleterre et de toute l'Europe. — On a déjà eu l'occasion d'indiquer une des causes qui font ambitionner aux Russes la conquête de Constantinople : les princes moscovites furent convertis au christianisme par l'Eglise d'Orient et non par Rome ; quand Constantinople tomba aux mains des Turcs, les czars se considérèrent donc comme les héritiers des princes byzantins renversés, et l'idée qu'ils doivent dominer dans l'ancienne capitale de l'Eglise d'Orient, afin de la rendre au christianisme, poussa de profondes racines dans l'esprit du peuple russe. A côté de ce motif, pour ainsi dire religieux, il y a des affinités de races qui poussent les Russes vers la Turquie. Une partie des populations soumises à la Turquie sont de race slave comme les Russes : depuis un demi-siècle, toutes les poésies nationales, toutes les productions littéraires de ces populations sont pleines du récit de leurs souffrances sous la domination étrangère, et font toujours un appel, au moins indirect, au bras libérateur de la Russie. Il était impossible que cet appel restât sans écho chez les sujets du czar, et peu à peu s'est développée l'idée d'un grand empire slave, avec Constantinople pour capitale.

Enfin des motifs politiques attirent le czar vers le Bosphore. La Russie aspire, depuis longtemps, à devenir une grande puissance navale ; les mers qui la baignent, l'océan Polaire et la Baltique, présentent des difficultés ou des dangers au point de vue de la navigation ; aussi est-ce vers la Méditerranée que la Russie a tourné les yeux. Elle a pris possession des rivages nord et est de la mer Noire ; mais son dessein n'est encore qu'à moitié réalisé ; car, pour aller de la mer Noire à la Méditerranée, les vaisseaux doivent traverser

le Bosphore et les Dardanelles, que les Turcs peuvent fermer quand ils le veulent. Il est donc impossible que les Russes n'ambitionnent pas Constantinople, qui est la clef de cet important passage.

Lorsque la question d'Orient s'est réveillée, il y a deux ans, les motifs religieux, historiques et politiques qu'on vient de rappeler ont exercé leur influence, chacun dans une mesure différente, sur les sentiments de la nation et sur la conduite du gouvernement. En dehors des sphères officielles, le centre d'action a été le comité slave, société de bienfaisance divisée en trois sections, celle de Moscou, celle de Saint-Pétersbourg et celle de Kiev. On a cru bien à tort, en Occident, que ce comité était une société plus ou moins révolutionnaire. Les comités révolutionnaires russes regardent les nationalités, le patriotisme, les races, les religions, comme des puérilités appartenant au passé; ils sont bien plus préoccupés de faire la guerre à Dieu et de détruire l'autorité du czar que de favoriser aucun agrandissement de la Russie. Tout autre est le comité slave, composé de personnes charitables et parfaitement orthodoxes. Avant l'insurrection de l'Herzégovine, ses membres, parmi lesquels on compte beaucoup de grandes dames, employaient leurs ressources à assister les Slaves étrangers fixés dans le pays, à faire instruire en Russie de jeunes Bulgares, à envoyer des secours et des vases sacrés aux Eglises orthodoxes de Turquie et d'Autriche. Quelques-uns d'entre eux ont pu, avec ou sans intention, développer chez les Slaves étrangers, par exemple chez les Bulgares, le mécontentement contre leurs maîtres, et leur faire considérer la Russie comme leur protecteur naturel; mais ils agirent toujours ouvertement et n'employèrent aucun des procédé familiers aux sociétés secrètes.

Quand l'insurrection éclata dans l'Herzégovine, puis dans le Monténégro et la Serbie, les métropolitains de ces deux derniers pays firent appel au comité slave et à leurs frères de Russie, pour secourir les victimes. Les adresses qu'ils publièrent furent lues dans les églises, reproduites dans les journaux, et commencèrent à remuer la nation russe. Mais ce qui fit surtout impression sur elle, ce furent les crimes des Turcs en Bulgarie. Le paysan russe, comme le fait observer M. Wallace, ignore les détails compliqués de la question d'Orient, les griefs ordinaires des raïas, tels que taxations immodérées, corruption des juges, exclusion du service militaire, etc. D'ailleurs, s'il les connaissait, il en serait peu ému; l'exclusion du service militaire ne lui paraîtrait qu'un précieux privilége, et quant à la corruption des juges et à l'énormité des taxes, ce sont des maux auxquels il est depuis longtemps habitué. Mais les récits de destruction de villages orthodoxes, de trafics d'esclaves, de massacres de populations chrétiennes par de sauvages musulmans, produisent

sur lui un effet tout différent. Le vieil esprit de ses pères, qui arrachèrent pied à pied la steppe aux hordes nomades, n'est pas éteint chez lui ; et quand il entend au delà du Danube les cris de détresse de ses frères slaves, il est tout prêt à voler à leur secours. De nombreux Russes s'enrôlèrent donc dans les armées insurgées contre la Turquie, notamment dans l'armée serbe, et des secours considérables en argent ou en nature furent adressés aux victimes de la guerre. En même temps les esprits, en Russie, s'enflammaient de plus en plus, et le cri de guerre contre la Turquie était entendu de toutes parts.

Que faisait pendant ce temps le gouvernement russe, et quel but poursuivait-il? M. Wallace, qui écrivait son livre avant la déclaration de guerre à la Turquie, affirmait que le czar ne voulait pas la guerre et ferait tous ses efforts pour l'éviter. — D'abord, disait-il, il est évident qu'Alexandre II n'a pas besoin, comme certains autres despotes, de faire la guerre pour détourner ses sujets de la politique intérieure; son pouvoir autocratique est aujourd'hui aussi solide et aussi incontesté que par le passé, D'un autre côté, le czar sent parfaitement qu'il a besoin d'une longue paix, pour mener à bonne fin les réformes entreprises par lui, et notamment la réorganisation encore inachevée de ses finances et de son armée... Mais, après avoir constaté les préférences personnelles du czar, il ajoutait que ce souverain, tout autocrate qu'il est, doit tenir compte, dans une certaine mesure, des sentiments du pays et qu'un jour, il lui faudrait peut-être céder aux ardeurs belliqueuses de ses sujets, en disant, comme le célèbre révolutionnaire français qui accompagnait les émeutiers à une barricade : « Je suis leur chef, il faut bien que je les suive. »

Ces prévisions se sont réalisées; la Russie a déclaré la guerre au sultan et vient d'envahir son territoire. Où s'arrêtera cette lutte? Il est évidemment impossible de le savoir. Mais lorsqu'on a étudié sérieusement, d'une part, l'état actuel de l'opinion russe, et d'un autre côté, la situation intérieure de ce pays, il est deux faits qui semblent incontestables. D'abord, le réveil de la question d'Orient a surexcité au plus haut degré les esprits, ranimé dans toutes les classes de la nation des passions mal assoupies; aussi tant que les difficultés actuellement soulevées n'auront pas reçu une solution capable de satisfaire, au moins dans une certaine mesure, l'amour-propre russe, les czars même les plus pacifiques, auront bien de la peine à résister au courant populaire qui les entraînera, eux et leurs armées, dans la direction de Constantinople. Si des trêves leur sont imposées par l'Europe, elles ne seront pas de longue durée; si les canons cessent de gronder, ils resteront toujours chargés. Ce qui

n'est pas moins certain, c'est que la guerre actuelle aura plus d'une conséquence fâcheuse pour la Russie. On a vu qu'après sa défaite en Crimée, ce pays avait voulu s'élever immédiatement au rang des nations réputées les plus civilisées, et réaliser en quelques années les réformes qui ailleurs avaient demandé plusieurs siècles. De là, dans l'administration comme dans l'armée, dans les finances publiques, dans le commerce, etc., etc., des crises nombreuses et fort graves. Le temps et la paix commençaient à panser ces blessures : dans l'ordre financier, par exemple, les budgets atteignaient peu à peu l'équilibre et semblaient même se solder quelquefois par un excédent de recettes ; en outre, les hommes d'Etat russes entrevoyaient l'époque où ils pourraient peut-être supprimer le cours forcé du papier-monnaie, une des plaies de ce pays. La guerre rejette, pour de longues années, la Russie dans le régime des cours forcés et des déficits budgétaires, retarde sa réorganisation et détruit toutes les belles espérances que ses gouvernants avaient conçues. En vain cette guerre serait-elle courte, les préparatifs n'en auront pas moins été onéreux ; en vain se terminerait-elle par des victoires, même par quelques conquêtes. L'annexion de quelques provinces pauvres et épuisées serait pour la Russie un singulier moyen d'accroître sa prospérité ; le commerçant embarrassé qui veut remonter ses affaires ne s'associe pas avec un failli.

Anatole Langlois.

VITTORIO ALFIERI[1]

III. — LE POETE

On dit: la tragédie politique, telle qu'Alfieri l'a conçue et créée, est le produit naturel d'un pays où l'on s'est toujours occupé de politique depuis le quinzième siècle, et où la tyrannie incessante de l'étranger a entretenu et développé les idées d'indépendance et de révolte. Elle représente une des formes et une des phases de la lutte qui remplit l'histoire de l'Italie. Elle est comme un anneau de cette longue chaîne de revendications patriotiques et nationales qui commence à Dante et à Pétrarque, qui se continue par Machiavel et Filicaja, et qui aboutit à Cavour par Foscolo, Leopardi, Gioberti et les autres. Rien n'est plus légitime ni plus sacré dans son principe et dans son but que cette application de l'art dramatique à l'un des besoins les plus urgents et les plus nobles de toute société civilisée. Un peuple opprimé ne regarde pas à la qualité de l'arme qui doit le délivrer de ses oppresseurs: il la ramasse et il se bat. C'est le cas de dire avec les vieux Romains : *Adversus hostem æterna auctoritas esto*. Qu'est-ce, après tout, que le drame, sinon la représentation idéalisée et raccourcie d'une lutte, lutte de l'homme contre le destin, comme dans les tragiques grecs; contre le point d'honneur, comme dans les tragiques espagnols; contre le devoir, comme dans les tragiques français? Pourquoi refuser au tragique italien de mettre en scène cette autre lutte non moins pathétique de la liberté contre la tyrannie, du droit contre la force?

Je réponds: l'œuvre d'Alfieri est le produit pur et simple de sa fantaisie personnelle, le fruit laborieux d'une imagination gâtée par de mauvaises lectures, exaltée par l'orgueil, échauffée par la rancune. « Mon nom, dit-il quelque part, est Vittorio Alfieri, le lieu « où je suis né, l'Italie; ma patrie, nulle part. Les Muses sont ma

[1] Voir le *Correspondant* des 25 janvier et 10 avril 1877.

« profession ; la haine de la tyrannie, ma passion prédominante ; « l'unique but de mes pensées, de mes paroles et de mes écrits, c'est « de la combattre toujours, sous quelque aspect, tranquille, fréné- « tique ou stupide, qu'elle se montre ou se dissimule ». Ce langage est d'un sectaire et non d'un patriote. Il a moins souci de l'indépendance de son pays que de ses propres ressentiments. La cause italienne n'a rien à voir en des tragédies dont le sujet est emprunté le plus souvent à l'antiquité grecque ou romaine. Le cosmopolitisme de l'œuvre répond à l'égoïsme de l'auteur, et rien n'est moins légitime ni moins respectable que cette application de l'art dramatique à une entreprise révolutionnaire, qui, de quelque beau nom qu'elle se couvre, ne sert en définitive que la vanité d'un individu ou les intérêts d'un parti. Le patriotisme, en effet, a sa place marquée au premier rang des affections naturelles et des passions humaines dont vit le théâtre : tout homme a une patrie, comme tout homme a un père et une mère. Sur une telle base on peut édifier des drames pathétiques, où l'homme tout entier se montre et provoque toute notre sympathie, dont les situations et les péripéties sont accessibles à toutes les intelligences, parce que les émotions qu'ils mettent en jeu sont accessibles à tous les cœurs. Mais, si vous venez m'offrir une action dramatique fondée exclusivement sur la haine de la royauté et de l'Eglise, êtes-vous bien sûr que vous n'insultez pas à ma foi politique et religieuse ? Vous voulez élargir le domaine de l'art : êtes vous-bien sûr que vous ne le rétrécissez pas, en vous adressant à un petit nombre de sectaires comme vous ? Vous voulez renouveler la source appauvrie ou tarie de l'intérêt dramatique : êtes-vous bien sûr que vous ne la troublez pas en la déplaçant ? Les luttes morales, dont la tragédie de Sophocle, de Corneille et de Calderon nous donnait le spectacle, avaient leur contre-coup dans le cœur humain, où elles excitaient de nobles et pures émotions. Les luttes politiques, dont vous ensanglantez la scène, ont leurs conséquences dans la rue, où elles se continuent à coups de poignard et à coups de fusil. Vous voulez faire du théâtre une tribune ? C'est bien : vous êtes un orateur, un *politicien*, un homme public, vous n'êtes pas un poëte dramatique. Les avocats sans causes se nourrissent de vos tirades ; les journalistes et les tribuns de carrefour vous empruntent des citations ; les *ciarlatani* vous tirent leur chapeau... ; mais la Muse attristée se détourne et passe son chemin.

I

L'œuvre d'Alfieri n'a pas été faite pour la représentation publique. C'est ce que M. Nisard appelle de la *tragédie en manuscrit*. Ceux

de ses ouvrages qui ont vu le feu de la rampe, de son vivant, ont été joués sur des théâtres de société, par des amateurs, devant un public choisi. Il n'y a eu d'exception à cette règle qu'en faveur de *Virginie*, et, de cette unique épreuve dont le succès fut plus que négatif, l'auteur emporta la conviction qu'il ne pourrait jamais recueillir sur aucune scène de l'Italie ni louange ni blâme. Il ne laissa pas de continuer à écrire des tragédies, sinon pour être applaudi, au moins pour être lu. On ne sait pas tout ce qu'une œuvre dramatique perd à être composée en de telles conditions.

Un poëte qui vise au succès cherche à se mettre en communion d'idées et de sentiments avec son public. Le divorce entre la pensée d'Alfieri et le goût du public italien a été aussi complet que possible. Dans cette voluptueuse et molle Italie du dix-huitième siècle, les républicains ne pullulaient pas. Les souverains, étrangers ou nationaux, avaient si bien capitonné le joug de leur tyrannie, qu'on l'aurait pris pour un oreiller, à voir comme les peuples y dormaient paisiblement dessus. On raffolait de musique, on s'enivrait d'art, on vivait de galanterie, on en mourait même, et il ne se tramait guère de conspirations que contre le bonheur des amants et des maris. Ces horribles Français, qu'Alfieri a tant exécrés, n'avaient pas encore importé là leurs immortels principes de 89; on se souciait fort peu de la liberté et de l'égalité. On ne se battait sérieusement qu'à la porte des théâtres. Les plus vives discussions des penseurs roulaient sur les pirouettes de la ballerine en vogue; les œuvres de Filangieri et de Beccaria avaient moins d'admirateurs que les trilles et les appoggiatures de la *diva* en renon. On faisait profession d'être *innamorato* avant tout: c'était du bel air, comme il l'a été depuis de maudire les *Tedeschi* et de soupirer après Rome capitale. Le bruit des chaînes (si tant est que l'on crût porter des chaînes en ce temps-là) était plus qu'étouffé par les joyeux grelots du carnaval de Rome et de Venise. Les vrais Italiens, ceux que nos pères ont pu connaître, comme Riccoboni, Goldoni, Casanova, l'abbé Galiani, Carlo Gozzi, ne semblaient pas le moins du monde affectés de la nostalgie de l'indépendance. C'étaient des mortels très-gais, je vous assure, qui ne gaspillaient pas leurs heures ni leur encre à déclamer contre les tyrans, qui ne prenaient pas la vie par le côté faux et guindé que lord Byron a mis à la mode, mais qui la menaient à grandes guides dans toutes les capitales de l'Europe, et qui jetaient leur argent comme leur esprit aux quatre vents du jeu, de la table, des femmes et de l'art. La tragédie d'Alfieri, tombant à l'improviste au milieu de cette société insouciante et amusée, devait y produire à peu près le même effet que l'apparition d'un pédagogue dans un bal masqué. Qu'était-ce que ces personnages grecs et romains qui venaient entre-

tenir le public de Métastase d'une foule de choses dont il avait perdu le souvenir, et dans une langue âpre et dure, à peine intelligible à des oreilles italiennes? D'où sortaient-ils? que demandaient-ils? que disaient-ils? Ils seraient arrivés de la lune en droite ligne, qu'ils n'eussent pas causé plus de surprise; peut-être même eût-on pris plus de plaisir à les écouter et éprouvé moins de difficulté à les comprendre.

Ce n'est pas tout. Un poëte qui destine ses œuvres à la scène cherche à intéresser les spectateurs. Les tragédies d'Alfieri sont absolument dépourvues d'intérêt. « Celui qui a observé la charpente d'une de mes tragédies, dit-il lui-même, les connaît toutes. Le premier acte est très-court ; le principal personnage ne paraît le plus souvent en scène qu'au second ; au troisième, nul incident, beaucoup de dialogues sans importance ; au quatrième, des vides çà et là dans l'action, que l'auteur croit avoir remplis et dissimulés par une certaine passion de dialogue ; le cinquième acte extrêmement court, très-rapide, le plus souvent tout en action et en spectacle; les mourants parlent très-brièvement. Telle est, en raccourci, la marche très-semblable de toutes mes tragédies. » Cette théorie est confirmée par la pratique : voyez *Timoléon*, *Agis*, *Sophonisbe*, *Marie Stuart*. Auprès de ces actions dramatiques les tragédies de Racine paraissent touffues, et celles de Corneille ressemblent à des imbroglios. Etait-ce, comme on l'a dit, un ferme propos de revenir à la simplicité antique? Je ne le crois pas. Alfieri s'était fait de la tragédie un idéal particulier : il la considérait simplement comme une annexe de la poésie didactique. Dans un pareil système, où le but est d'enseigner, l'action n'est rien, le dialogue est tout. A quoi bon des péripéties et des coups de théâtre? Il ne faut point tant de fracas pour déduire une vérité. Une chaire suffirait à la rigueur avec un verre d'eau sucrée. Etant donné une thèse de politique à débattre, on a d'une part un tyran, et de l'autre un héros, qui argumentent à tour de rôle sur les mérites et les inconvénients de la tyrannie et de la liberté. La scène se transforme ainsi en un salon de conversation, où d'autres personnages viennent de temps en temps renouveler la provision d'arguments, semblables à des valets qui jettent une bûche dans le foyer pour alimenter le feu. De temps en temps aussi l'un des deux interlocuteurs quitte la scène pour aller reprendre haleine, comme de juste. Le public cependant sommeille; car le poëte, qui a horreur du mouvement et du bruit, a élagué soigneusement tout ce qui pourrait distraire son auditoire de la leçon qu'il lui donne. On entend dire quelquefois qu'il s'est passé dans l'entr'acte quelque chose qui peut modifier la situation réciproque des deux argumentants; mais l'argumentation n'en poursuit pas moins

son cours. Enfin, comme il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, il arrive, en manière de conclusion, que l'un des deux interlocuteurs donne un coup de poignard à l'autre. Au cri poussé par la victime, le public se réveille, et croit que la pièce va commencer pour tout de bon : elle est finie. Un public français n'hésiterait pas à redemander son argent.

On a reproché à l'auteur, ou on l'a félicité, suivant qu'on était d'humeur plus ou moins romantique, d'avoir dépeuplé la scène, et réduit au strict nécessaire le nombre des personnages destinés à figurer dans l'action. Il ne méritait en vérité ni louange ni blâme : il faisait, comme il pouvait, tout ce qu'il pouvait. Pour montrer l'homme au théâtre dans toute la vérité et toute l'étendue de sa nature, il ne suffit pas de demander à l'histoire ou à son imagination de poëte les éléments du rôle qu'il est appelé à jouer : il faut, comme on le dit avec une triviale justesse dans le monde des coulisses, *entrer dans la peau* du personnage, se mettre en tiers dans ses pensées, dans ses passions, vivre de sa vie, et se faire *lui* pour un temps. Or, c'est de quoi Alfieri ne fut jamais capable. Sa volonté, mise en branle par son orgueil, a pu accomplir tous les prodiges d'application, tous les tours de force d'éducation, toutes les métamorphoses intérieures et extérieures qui étaient nécessaires à l'expansion et au développement de son talent ; elle a pu triompher de tous les obstacles, remonter tous les courants, traverser toutes les savanes, escalader tous les sommets les plus abruptes de la pensée ; quoi encore ? elle a pu imposer silence à la sensation, réfréner les concupiscences de la chair, se mortifier elle-même et s'enfoncer avec une sorte de volupté âcre dans toutes les austérités, dans tous les isolements où l'âme s'épure, où le cœur s'élève, où l'intelligence se retrempe; mais elle n'a pas pu réagir contre son propre moteur, contre cet orgueil farouche qui était le principe même et le point de départ de toutes ses évolutions. Cet homme a été capable de tous les sacrifices, hormis précisément celui qui importait le plus à son art : il n'a jamais su se dépouiller de sa personnalité. Il a fait de la tragédie ce que Gœthe faisait alors du roman, une œuvre purement confessionnelle, la dépositaire et la confidente de ses passions, de ses colères et de ses haines.

Et son style même le prouve. Je n'en connais pas de plus travaillé, de plus tourmenté, et en même temps de plus personnel dans son laborieux enfantement. J'y sens à chaque phrase et presque à chaque mot l'effort d'une volonté âpre qui supplée par toutes sortes d'artifices à l'aridité de l'imagination et à la sécheresse du cœur. Sainte-Beuve a dit d'Alfieri que c'était un forgeron de poésie. Le mot est frappant de vérité. Ses vers ne sont pas ciselés, ils sont martelés

comme le fer dont ils ont la sombre couleur et la dureté. Il ne croyait pas à l'influence secrète dont parle Boileau : il se persuadait que la poésie est un métier comme un autre, et qu'on y devient forgeron aussi à force de forger. « Dans tous les arts, disait-il, mais principalement dans l'art si difficile de la poésie, il est très-certain qu'on ne peut presque jamais bien faire qu'après avoir fait d'abord très-mal, puis un peu moins mal, jusqu'à ce qu'enfin l'artiste arrive à la perfection, à force de travail et d'expérience. » La source de l'inspiration n'était pas au cœur, mais dans le cerveau. Il raisonnait, sept ou huit pages durant, en grammairien et en scoliaste, sur la façon de tourner un vers. Il se demandait très-sérieusement s'il ne valait pas mieux dire : « D'amour mourir me font, belle marquise, vos beaux yeux », que de dire : « Vos yeux beaux d'amour me font, belle marquise, mourir ». Et il vous déduisait en connaisseur les raisons qui militaient en faveur de la première leçon, et le pourquoi, et le comment. Le travail du manœuvre se trahit dans ses inversions qui ont fait de son style un casse-tête chinois pour les Italiens eux-mêmes. Il a changé trois fois de manière, et il a désigné la *Sophonisbe* et le *Brutus second* comme les mieux écrites d'entre ses tragédies, sans qu'on puisse apprécier sensiblement les motifs de ses préférences. Ce n'est pas à quelques chevilles de plus ou de moins, ni à quelques tours de phrases, plus naturels par ici, plus entortillés par là, que tiennent les destinées de la poésie. De tels arrangements se laissent à peine apercevoir à l'œil exercé des puristes. Alfieri a eu beau faire d'ailleurs, je doute que l'Académie de la Crusca mette jamais ses tragédies au nombre des *teste di lingua*.

Cette langue rude et ces vers péniblement menuisés me plaisent cependant. J'y vois la marque d'un esprit moins cultivé que d'autres sans doute et moins poli, mais original dans sa rusticité et puissant dans sa gaucherie. On l'a comparé à Sénèque le Tragique, dont il reproduit quelquefois, j'en conviens, la déclamation à outrance et les mots à effet. Mais la ressemblance se borne là. Si c'est un mérite, en littérature, d'écrire comme on pense, et de laisser dans son style l'empreinte de sa personne, Alfieri a ce mérite. Sénèque est un rhéteur qui écrit pour les écoles de déclamation et qui veut faire parade de son esprit : ses tragédies ne sont que des exercices littéraires. Alfieri est un tribun qui écrit pour la postérité et qui veut faire haïr les tyrans : ses tragédies sont des pamphlets. La passion politique, une fois déchaînée, absorbe, dévore et volatilise tous les autres sentiments. Il n'y a plus de pères ni de mères, d'amants ni d'amantes : il n'y a que des citoyens et des citoyennes qui parlent tous le même langage et déclament avec la même véhémence. « Ne te fais point d'illusions, dit Bianca de Pazzi à son mari, le

vrai désir de la vieille liberté n'entre plus dans les cœurs de cette vile populace, Crois-moi, je suis née et j'ai été élevée dans le propre sein de la tyrannie, j'en sais tous les secrets. Tu trouveras des centaines et des milliers d'esclaves, arrogants en paroles, lâches à l'œuvre, nuls dans les périls, et, s'ils agissent, ce sera pour te trahir. » — « Il ne s'est point vendu aux tyrans de Rome, dit Virginie, en parlant de son fiancé Icilius, voilà ce qui le rend cher à mon cœur libre. Je vois sur son front noble et fier toute la majesté du peuple romain... Ses discours, son âme inaccessible à la crainte, sa sublime indignation, voilà ce qui m'a soumise à ses lois. Je suis plébéienne, je suis fière d'être son égale, et, si j'étais patricienne, je serais inconsolable d'être par là inférieure à mon amant. » Est-il rien de plus original, je vous prie, et de plus nouveau que de faire parler des amoureuses comme des hommes d'Etat? Et n'est-ce pas la revanche la plus complète du système de Racine qui faisait parler Mithridate et Bajazet comme des amoureux novices? L'auteur de *Timoléon* offre à la critique ce phénomène singulier d'un poëte qui a désappris l'expression des sentiments les plus naturels du cœur. Ses vers grondent comme son âme, et jusqu'à « je vous aime », tout s'y dit brusquement et durement. Les tendresses conjugales, les délicatesses et les pudeurs fémininmes viennent se perdre et se noyer dans le sentiment républicain. Les femmes de Corneille étaient encore d'adorables Furies : celles d'Alfieri ne sont plus que des Furies sans épithète. Elles ignorent les émotions douces, les nuances et les demi-teintes, les notes attendries et reposées. Elles parlent comme des hommes, et les hommes parlent comme des républicains.

C'est pourquoi le poëte leur interdit les images qui sont comme le luxe des imaginations opulentes et désœuvrées. Il prend l'idée comme elle se présente à lui, toute sèche et toute nue : la vérité n'a pas besoin de fard ni d'oripeaux. S'il use parfois de métaphores, les plus banales lui semblent les meilleures, et il ne recule pas même devant l'incohérence des termes : « Je trouve dans mon sang, dit Brutus, une tache horrible, inattendue; je ne puis la laver qu'en le versant tout entier pour Rome. » Le sentiment est sublime, l'expression boite. Quand il a exploité le bric-à-brac des flambeaux et des bandeaux, des nœuds et des feux, des étendards et des dards, que le goût du jour mettait à sa disposition, il croit avoir atteint les dernières limites de la fantaisie permise. On pense à Shakespeare, à Gœthe, à Schiller, à ces hommes du Nord qui ont versé tous les trésors de leur palette sur des tableaux d'un coloris étincelant, et l'on se demande si l'imagination est bien en effet, comme on l'a cru, la faculté par excellence des méridionaux. Le monde extérieur

n'existe point pour Alfieri : le ciel n'a pas d'étoiles, la terre n'a pas de fleurs, la mer n'a pas de tempêtes, la nature n'a pas de parfums ni d'harmonies. Le style figuré lui semble indigne d'un homme libre. Il laisse à Metastase et aux frugoniens ces fioritures, ces enjolivements de la pensée et du langage qui ne vont, en flattant l'oreille, qu'à énerver l'esprit et le cœur. Austèrement drapé dans sa toge romaine, il dédaigne les vains ornements dont ces poëtes de cour se plaisent à parer leur servitude. Sa poésie roule, comme un fleuve, étroitement encaissée entre deux rives de hautes et sévères pensées, entre deux falaises escarpées qui ne s'abaissent jamais pour laisser voir au loin quelque doux paysage, quelque riante échappée de nature,

E'l riso, e'l canto, e'l parlar dolce umano.

Voilà donc une tragédie qui n'a recherché et qui n'a pris de tous les éléments de l'art dramatique que le minimum, — minimum d'action, minimum d'intérêt, minimum de poésie, et je pourrais ajouter minimum de passion, si la passion ne consistait que dans l'amour.

II

Calsabigi, l'un des premiers critiques d'Alfieri, l'a fortement approuvé de ne mettre en jeu dans ses tragédies que des sentiments virils, héroïques, sublimes, bien différents de cette éternelle galanterie qui fait le fond des œuvres de Racine, et dont le fade langage se retrouve dans la bouche de tous ses héros, quels qu'ils soient, Pyrrhus comme Néron, Titus comme Bajazet, Mithridate comme Hippolyte. Ce n'est pas à dire pourtant qu'on ne s'aime pas aussi dans le théâtre d'Alfieri : on s'y aime dans toutes les conditions et de toutes les manières, jusque et y compris l'adultère et l'inceste. Il y a des amours ingénus, et il y en a de monstrueux. Le jeune Hémon est épris d'une affection idéale et poétique pour Antigone ; Ildovaldo a voué à Romilda un culte chevaleresque ; Bianca de Pazzi et Agisiade, dans les effusions de leur tendresse conjugale, rappellent de loin la sublime Portia de Shakespeare ; don Carlos brûle d'une flamme coupable pour la reine Isabelle, sa belle-mère ; Myrrha se meurt d'amour pour Cynire, son propre père. Nous avons, en apparence, toutes les variétés de la passion ; en réalité, nous n'avons nulle part la passion dramatique, la passion pure, la passion vraie. Quand l'amour ne relève pas de la science médicale, et qu'il ne se présente pas comme un simple phénomène de pathologie, ainsi qu'on peut l'observer dans *Myrrha*, il est infailliblement subordonné à

quelque autre passion plus ou moins politique, et relégué au second plan. Or, M. Hugo l'a dit avec raison : « L'amour au théâtre doit toujours marcher en première ligne, au-dessus de toutes les vaines considérations qui modifient d'ordinaire les volontés et les passions des hommes. Il est la plus petite chose de la terre, s'il n'en est la plus grande. »

Les amoureux d'Alfieri sont petits. Le plus souvent ils aiment, comme Alfieri lui-même, en manière de passe-temps, pour se distraire des préoccupations de quelque grand projet auquel leur âme tout entière est attachée, et leur flamme n'est qu'un épisode qui nuit plus qu'il n'aide à la marche de l'action. Il me paraît incontestable qu'Icilius, par exemple, aimait la liberté avant d'aimer Virginie. « C'est de cette tribune, dit sa fiancée au début même de la tragédie, qu'il faisait entendre naguère les fiers accents de la liberté. La puissance absolue lui ferme aujourd'hui la bouche. Ah! combien son cœur est déchiré par la douleur et par une juste indignation! » Eh bien! qui croira que cette douleur et cette indignation ne se fussent pas fait jour dans quelque glorieuse révolte, alors même d'Appius Claudius n'eût pas enlevé Virginie? C'est tout au plus si cet enlèvement peut être considéré comme un des motifs très-secondaires de l'insurrection qu'Icilius prépare de longue main. Dieu me garde de porter un jugement téméraire! Mais, si l'on disait à ce républicain de choisir entre sa fiancée et la liberté, j'aurais peur véritablement que sa fiancée n'en souffrît. L'Achille de Racine aimait la gloire, ce me semble, autant qu'Icilius peut aimer sa république; et pourtant, lorsqu'on vient lui annoncer que le sang d'Iphigénie doit être la rançon de sa gloire, voyez de quel mouvement il se redresse et de quelle généreuse indignation il s'emporte :

> Juste ciel! puis-je entendre et souffrir ce langage?
> Est-ce ainsi qu'au parjure on ajoute l'outrage?
> Moi, je voulais partir aux dépens de ses jours?
> Et que m'a fait, à moi, cette Troie où je cours?

Il est regrettable que l'amant de Virginie n'ait pas été mis en demeure de faire une déclaration semblable : nous saurions à quoi nous en tenir sur la réalité de son amour, et Virginie aussi.

Passons à Masinissa. En sa qualité de roi, celui-ci sans doute ne se laissera pas distraire de sa passion par le fanatisme républicain. Nous pouvons même espérer que ses feux, eu égard aux latitudes brûlantes qu'il habite, ne seront pas une simple métaphore. « Ton amour est tout pour moi, dit-il à Sophonisbe, tu dois être à moi. Périsse mon royaume! périsse le monde entier! tu seras à moi... Je

suis prêt à tout, sauf à te perdre. » Cela manque de couleur, j'en conviens, et M. Flaubert ne retrouverait point là les ardeurs sauvages qui conviennent à un compatriote de Salammbô. Qui sait pourtant si les actes ne rachèteront pas la faiblesse des paroles! Hélas! je vais au dénouement, et je m'aperçois que le Masinissa d'Alfieri n'est qu'un compatriote de Machiavel égaré dans le pays où souffle le sirocco. Il tient à sa maîtresse évidemment; mais il tient encore plus à son royaume, et, au lieu d'enlever Sophonisbe, comme il se l'était promis, il lui fournit de sa propre main le poison dont elle a besoin pour se soustraire à une captivité déshonorante, et il ne se fait presque pas prier pour lui survivre. L'histoire imposait ce dénouement, me dit-on. Je me moque bien de l'histoire, en vérité. Est-ce que c'est au théâtre que je vais pour apprendre cette science? Est-ce que Voltaire (qui était un historien précisément) n'a pas fait mourir Masinissa sur le cadavre de sa maîtresse? Est-ce que ce dénouement-là n'était pas indiqué, imposé par la situation? Il y a pour le poëte dramatique une vérité qui passe avant celle de l'histoire, c'est la vérité de la passion, la vérité du cœur humain, la vérité vraie. Tant pis pour qui ne le comprend pas!

Et puis, quand on manifeste à contre-temps un si grand respect pour l'histoire, ne conviendrait-il pas d'en réserver un peu pour des traditions consacrées, elles aussi, par un usage immémorial et par l'adhésion universelle des poëtes et des peuples? S'est-on jamais figuré qu'Antigone, par exemple, la pieuse fille d'Œdipe, pût inspirer ou ressentir de l'amour? N'y a-t-il pas une sorte de profanation à traîner dans la fange de nos misères terrestres cette adorable créature, cette sœur de charité, cet ange du paganisme qui avait traversé tant de tragédies et d'épopées tout infestées de crimes, sans imprimer la moindre souillure à sa robe virginale? Je passe néanmoins sur cette faute, plus choquante au point du vue du goût qu'à celui de l'histoire. Je me souviens que Sophocle, au moment de la mort d'Antigone, lui a fait pleurer sa jeunesse si tôt moissonnée, les douceurs de l'hymen et de la maternité qu'elle n'a point connues, toutes les innocentes joie de la vie, enfin, qui lui échappaient. J'accepte votre Antigone amoureuse, — mais à la condition que vous saurez m'intéresser à son amour, me la montrer partagée entre son affection pour Hémon et sa piété filiale ou fraternelle, élever en un mot dans son âme un de ces grands combats, une de ces luttes dramatiques où triomphe le génie de notre vieux Corneille. Or, si j'ai bien compris votre conception, Antigone n'a d'amour au cœur que ce qui lui en faut tout juste pour mieux faire ressortir l'intensité de sa haine contre la tyrannie et contre le tyran Créon. Est-elle véritablement éprise d'Hémon? Je veux mourir si elle-même en sait rien. Elle lui dit

bien à trois reprises qu'elle l'aime; mais à trois reprises aussi elle lui reproche d'être le fils de son père. D'où je conclus, avec M. Patin. que son amour est trop effacé par l'horreur de Créon, pour que le sacrifice qu'elle s'impose en refusant de l'épouser puisse me toucher profondément. Là ou il n'y a pas de combat, il n'y a pas de passion dramatique. Et ce n'était pas la peine de se tant moquer de Racine si, en introduisant l'amour dans une action où il détonne, on devait se donner le ridicule de l'imiter et de faire moins bien que lui.

Il y a entre Racine et Alfieri cette différence capitale, que le premier avait beaucoup aimé les femmes, et que le second s'est contenté de les pratiquer. L'auteur d'*Iphigénie* se faisait une idole de sa maîtresse, et je crois bien que l'auteur d'*Antigone* ne s'est jamais fait qu'un hochet de la sienne. Sa vanité seule s'intéressait à des passions où l'autre mettait tout son cœur. Que de confidences la comtesse d'Albany n'aurait-elle pas pu nous laisser sur ce point! « Voici une tragédie, dit Alfieri en parlant de son *Philippe*, où les trois principaux personnages sont tous, par position ou par devoir, dans une contrainte qui ne les montre qu'à demi, et qui doit les faire paraître presque froids. » Ce presque est de trop. Nous avons dans cette tragédie, comme dans la *Phèdre* de Racine, une belle-mère amoureuse de son beau-fils. Seulement sa contrainte ne lui est pas suggérée par les remords de sa conscience : elle a peur du roi, son mari, — voilà tout, — et le grand pathétique et la douleur vertueuse de Phèdre, « malgré soi perfide, incestueuse, » sont remplacés ici par les petits manéges et les mesquins stratagèmes d'une bourgeoise en rupture de foi conjugale. Ce serait à faire hausser les épaules, si cette passion coupable n'était pas un simple accessoire dans un drame où l'auteur s'est proposé surtout de nous faire haïr la tyrannie de Philippe II. Mais voyez l'embarras du spectateur : s'il hait Philippe II, il doit s'intéresser à la flamme criminelle des deux amants, ce qui n'est pas moral, et s'il a horreur de l'adultère, il faut qu'il s'apitoie sur le tyran, ce qui n'est pas dramatique. Philippe II est un tyran, c'est convenu, mais il est mari en même temps, et il a le droit de compter, sinon sur l'affection, au moins sur la fidélité de sa femme. Or, cette femme a un amant, qui est le propre fils de son mari; elle l'adore, elle me le dit, et l'on veut que je trouve à redire à la vengeance de Philippe, et que je plaigne des coupables! Non, il y a là quelque chose de faux, d'anti-dramatique et d'immoral, que les plus grandes beautés du monde ne réussiraient pas à dissimuler ni à sauver : et quand le poëte reproche à ses amoureux de n'être que froids, c'est encore une manière de compliment qu'il leur adresse.

Le fait est qu'il se complaît dans ces peintures de l'amour irré-

gulier et illégitime, soit que les affections de cette sorte lui semblent plus conformes au génie de l'art moderne, soit que la grande expérience qu'il en a faite pendant toute sa vie l'ait mieux préparé à en reproduire la physionomie et à en saisir toutes les menaces. Ce républicain, qui dans tous ses écrits a toujours le mot de vertu au bout de sa plume, ne comprend pas qu'il transforme son théâtre en une école de scandale, quand il étale devant nous les séductions et les prestiges de l'adultère, quand il nous fait attendre, pendant deux ou trois heures d'émotions troublantes et mauvaises, une revanche du devoir et de l'honneur, — laquelle ne se produit même pas toujours, — dans un coup de théâtre expiatoire. Comparez son *Agamemnon* avec celui d'Eschyle. Tandis que le poëte grec a systématiquement écarté jusqu'au dénouement l'odieuse figure d'Egisthe, Alfieri, au contraire, l'introduit dès le début, et substitue ainsi à l'action aveugle et impersonnelle du destin, qui règle tout et qui mène tout dans la tragédie antique, la lugubre et lente horreur d'une liaison coupable qui sera dans sa pièce la seule cause déterminante du meurtre d'Agamemnon. Ne dirait-on pas même qu'il cherche à nous intéresser à cette liaison? Il note avec une singulière complaisance toutes les circonstances qui peuvent atténuer le crime de Clytemnestre, la mort d'Iphigénie ordonnée jadis par le roi, l'attachement qu'il témoigne à sa captive Cassandre, si bien que cet abominable forfait prend insensiblement l'aspect d'une vengeance nécessaire et presque légitime. Et il y a, au milieu de tout cela, une jeune fille, une vierge innocente et chaste, devant qui sa mère ne rougit pas d'avouer son infâme passion. Et, quand le meurtre est consommé, il n'y a pas une voix qui s'élève, comme dans la tragédie grecque, pour flétrir les coupables, et nous assistons, pleins d'épouvante, au triomphe insolent et tranquille du crime le plus abject et le plus lâche dont le théâtre ait jamais offert le spectacle.

Voulez-vous cependant quelque chose de plus horrible? Prenez la tragédie de *Rosmunda*, et, si l'odeur du sang vous répugne, bouchez-vous le nez. Il sont là deux époux, un tyran et sa femelle (je ne vois pas d'autre mot pour caractériser ces instincts bestiaux), qui font assaut de cynisme et de férocité, comme des crocheteurs de la halle ou des Peaux-Rouges. Rosmunda, veuve d'Alboin, roi des Lombards, qui l'avait forcée à boire dans le crâne de son père Cunimond, roi des Gépides, a épousé en secondes noces Almachilde, le meurtrier de son premier mari. Mais celui-ci aime Romilda, fille d'Alboin, laquelle est éprise d'Ildovaldo, et ne dissimule pas à Almachilde l'horreur qu'il lui inspire. Comment l'amour peut-il fleurir en pareil lieu? C'est ce qu'on a peine à comprendre. Alfieri

affectionne ces contrastes violents et ces dissonances morales : sa haine de la tyrannie s'épanouit à l'aise dans cette atmosphère de boucherie et d'abattoir ; il lui faut ces amours brutales et farouches, où la sensualité a plus de part que le sentiment, et qui font dire de ceux qui les éprouvent, surtout quand ils sont quelque peu rois ou fils de roi : « Voilà d'étranges coquins et de merveilleux scélérats ! » Cela peut faire aimer la république. Au reste, je ne sache rien de plus antipathique que cette Romilda, à laquelle on a prétendu nous intéresser. Ecoutez-la causer tantôt avec sa marâtre, tantôt avec son amant. Quelle dévergondée ! comme elle parle haut ! comme elle dit délibérément à Almachilde : « Je te déteste plus que je n'aime Ildovaldo ! » C'est ainsi que devaient aimer les jeunes *tricoteuses* de la Terreur. O Aricie, ô Roxane, ô Junie, et toi surtout, admirable Iphigénie, ombres charmantes que Racine a évoquées sur la scène, toutes rougissantes de votre chaste passion, toutes parées de grâces pudiques, de naïveté et de tendresse, hélas ! hélas ! où êtes-vous donc ? et qu'a-t-on fait de vous ?

Il ne restait plus à franchir qu'une étape pour arriver, dans la peinture de l'amour, jusqu'aux dernières limites du monstrueux. Alfieri l'a franchie, et il a risqué tout un drame sur l'un des plus honteux épisodes de la mythologie antique. Quoique les anciens trouvassent dans le dogme de la fatalité toutes sortes de bonnes raisons qui nous manquent, à nous autres chrétiens, pour excuser l'inexcusable et faire agréer l'impossible, Ovide n'en a pas moins caché l'histoire de Myrrha dans un coin de ses *Métamorphoses*, où il y a bien d'autres polissonneries, et je doute qu'il eût jamais osé produire au théâtre une pareille ignominie. Comment Alfieri, qui était un honnête homme, l'a-t-il osé ? C'est ce qui ne peut s'expliquer que par une certaine dépravation d'imagination qui s'allie chez les poëtes, plus communément qu'on ne le pense, à la plus grande pureté de vie et de mœurs. On veut faire autrement que ses devanciers ; leur galanterie semble fade, leurs amoureux surannés, leurs inventions rebattues, démodées, usées ; on cherche dans les replis de cœur humain quelque fibre inconnue, quelque corde nouvelle que nul autre n'ait jamais fait vibrer, et, comme en fait de souillures et d'immondices le cœur humain est une mine malheureusement inépuisable, on finit par découvrir dans le tréfonds de cette mine quelque chose de hideux et d'innommé, qui montrera la passion sous un jour inattendu et original. On se dit d'ailleurs qu'on saura bien sauver à force d'art toutes les parties scabreuses d'un tel sujet, et c'est ainsi que les *Myrrha* font leur apparition sur la scène.

Je me souviens d'avoir vu jouer celle-ci par Mme Ristori, et je ne saurais dire de quelle poignante émotion je fus saisi d'un bout

à l'autre de la représentation. J'avais déjà lu non-seulement la pièce elle-même, mais la plupart des critiques qui en ont été faites, notamment celle de l'abbé d'Arteaga avec la réplique de la comtesse Albrizzi, qui ne m'avait pas du tout convaincu de l'inoffensivité d'une telle donnée dramatique. Aussi m'attendais-je à n'éprouver que de l'horreur, et je dois avouer que ce fut la pitié qui l'emporta. A force d'art, elle aussi, la sublime tragédienne m'avait voilé l'infamie de la légende antique : il y avait tant de décence dans son maintien, tant de douceur résignée dans son accent, tant de candeur presque virginale sur tous ses traits ! Je ne pouvais me persuader qu'une pensée criminelle eût jamais pénétré dans cette âme vertueuse (ne vous récriez pas !) ; je n'avais plus devant moi que la victime inconsciente et pitoyable d'un atroce caprice du destin. Et je ne songeais vraiment qu'à la plaindre ; car je savais bien que son cœur ingénu n'était point complice de ses sens ; je savais qu'on ne pèche que par l'intention, et que la femme, pas plus que l'homme, n'est responsable de ce qu'elle n'a pas voulu. Puis, la représentation finie, et la raison reprenant ses droits, j'en voulus à l'auteur qui m'avait fait pleurer, et à cette imagination désordonnée qui lui avait fait mettre au jour une fable digne d'être à jamais ensevelie dans le plus profond oubli, puisqu'il est des crimes, dit-on, que les codes eux-mêmes n'ont pas voulu prévoir. Enfin la critique se mit de la partie à son tour, et je compris alors que, plus le poëte avait déployé de talent dans son œuvre, plus je devais m'élever contre les abus qu'il a faits de ce talent. Sa tragédie, en somme, n'est qu'un trompe-l'œil. Il s'est vanté d'avoir modifié et adapté à nos mœurs modernes ce qu'il appelle la *passion* de Myrrha, et de lui avoir imprimé un caractère vraiment tragique par le combat qu'il a établi dans son âme entre cette passion et sa vertu. Je ne reproduirai pas ici les objections très-solides qui ont été opposées à cette prétention d'Alfieri d'avoir conservé à son héroïne la dignité tragique, lorsque toute la contexture de son drame et les épisodes par trop vulgaires dont il l'a surchargé (je pense à la nourrice Euryclée) le réduisent au contraire à chaque instant aux proportions d'une simple tragédie bourgeoise dans le goût de Lessing et de Diderot. J'insiste seulement sur ce point, négligé par les critiques, que le monstrueux amour de Myrrha ne saurait être en aucun cas regardé comme une passion proprement dite. C'est de l'hystérie, de la lypémanie, de la nymphomanie, — tout ce qu'on voudra : la médecine a des mots pour désigner ces choses-là, la critique littéraire n'en a pas. Je disais tout à l'heure : là où il n'y a point de combat, il n'y a point de passion. Je dis à présent : là où il n'y a point de passion, il ne saurait y avoir de combat, et partant, de

tragédie. Malgré l'art qui s'y fait admirer, *Myrrha* n'est pas une œuvre d'art, c'est un phénomène de clinique.

Il faut donc renoncer à trouver dans les compositions d'Alfieri cette flamme qu'il a voulu y mettre sans doute, mais dont le foyer n'était pas dans son cœur. Ses amoureux lui ressemblent : ils n'aiment, si je puis ainsi parler, que par manière d'acquit, et parce qu'ils ont des sens qui réclament impérieusement ; mais leur âme est ailleurs. Quand il avait écrit un chapitre de son traité du *Prince et des Lettres*, ou une scène de *Brutus*, ou quelques sonnets du *Misogallo*, le poëte d'Asti descendait chez la comtesse d'Albany, et, pour se délasser de son rôle de tribun, il consentait à se ressouvenir pendant quelques instants qu'il était homme et qu'on l'aimait. Ainsi font ses personnages. Orosmane ne donnait qu'une heure aux soins de son empire ; il est visible que, chez les amoureux d'Alfieri, la proportion est renversée. Et alors même qu'ils semblent s'abandonner tout entiers au cours de leur passion, je ne jurerais pas qu'ils ne pensent à autre chose. L'idée fixe du poëte perce à travers tous les obstacles que l'amour essaie de lui opposer. On sent toujours la préoccupation de l'homme sérieux pour qui l'amour n'est qu'une diversion tempestive, une concession involontaire et obligée au goût de son temps ; on retrouve à chaque page la sagesse raisonneuse et triste du *politicien* qui regarde comme perdu pour ses héros tout le temps qu'ils passent à s'aimer.

III

Diderot m'arrête ici et me dit : « Pourquoi chercher l'auteur dans ses personnages ? Qu'a de commun Racine avec *Athalie*, Molière avec le *Tartuffe ?* Ce sont des hommes de génie qui ont su fouiller au fond de nos entrailles et en arracher le trait qui nous frappe. Jugeons les poëmes, et laissons là les personnes. » J'en demande bien pardon à Diderot ? mais c'est la connaissance que j'ai de l'auteur qui m'aide à comprendre ses personnages et qui me donne la clef de toute son œuvre. Dans ce vaste répertoire de dix-neuf tragédies, il n'y a qu'une seule passion vraie, celle qui consumait le poëte lui-même, la passion républicaine. J'ajoute qu'il n'y a aussi qu'un seul personnage vivant, le poëte lui-même, qui s'est mis en scène sous les divers pseudonymes d'Icilius, de Timoléon, d'Agis, de Brutus, de Raimondo Pazzi, etc. Ce sont ses propres sentiments qu'il a fait exprimer à tous ces personnages, différents par le costume, ressemblants par le caractère ; c'est toute son âme, en un mot, qu'il a versée dans la leur. M. Villemain a introduit dans

l'étude de ces tragédies une division artificielle, fondée sur la diversité des âges et des civilisations d'où le poëte en a tiré les sujets. Au fond, la mythologie grecque, l'antiquité romaine et les temps modernes n'ont fourni à Alfieri que des cadres et des noms propres. Raimondo Pazzi n'est pas plus moderne que Timoléon n'est ancien. Ils ont tous les deux le même idéal, qui est la république, et parlent le même langage qui est celui du traité de la *Tyrannie*. Mais ils sont vivants tous les deux, parce que le poëte les a vus, ou pour mieux dire, les a sentis vivre en lui-même.

Au contraire, et par suite de cette tendance du poëte à n'écouter et à ne regarder que lui-même, ses tyrans ne sont pas plus vivants ni plus vrais que ses amoureux. J'ai même le regret de constater qu'il est resté dans cette peinture fort au-dessous de Racine, le poëte courtisan. On s'est moqué de Racine, qui a fait Néron galant, Mithridate dameret, On n'a pas réfléchi qu'il destinait ses tragédies à la scène, qu'il écrivait pour des gens de mœurs élégantes et polies, et qu'il avait en vue de rendre ses personnages intelligibles à son pbblic. Il savait bien que Néron était le plus épouvantable scélérat dont le nom eût jamais souillé les pages d'une histoire, et que Mithridate, comme le lui avait dit Dion Cassius, était un homme véritablement né pour entreprendre de grandes choses; mais il n'ignorait pas non plus que le fils d'Agrippine, comme tous les coquins de son espèce, avait beaucoup aimé les femmes, et que le roi de Pont joignait à ses grandes et éminentes qualités une jalousie qui lui était naturelle et qui avait plusieurs fois coûté la vie à ses maîtresses. Etant donné maintenant cette circonstance particulière, que le public français n'aurait pas toléré une tragédie sans amour, il a conservé à ses personnages, autant qu'il l'a pu, la physionomie que l'histoire leur avait imprimée, et quant à la passion-maîtresse que le goût du temps lui faisait une loi d'introduire dans son œuvre, il en a cherché les modèles autour de lui, parmi ses contemporains. Son Néron n'est pas romain, je l'avoue, au même degré que celui de Tacite, qui lui-même ne ressemblait peut-être pas de tous points à celui de la réalité; car, à voir comme on écrit l'histoire de nos jours, on peut douter qu'elle s'écrivît plus exactement dans la Rome impériale. Qu'a donc fait Racine? Il a recueilli les traits généraux que la tradition prête au successeur de Claude, la dissimulation, la méchanceté froide et réfléchie, l'orgueil, l'ambition, la luxure, et puis il s'est mis à copier : qui? Un chevalier de Lorraine, un Vardes, que sais-je? Un de ces malfaiteurs sinistres et louches, un de ces larrons d'honneur qui s'étaient faufilés à la cour du grand Roi, et dont nous retrouvons les infâmes exploits consignés dans les Mémoires du temps. C'est ce qui fait que son Néron nous semble

plus français que romain ; mais du moins il est vivant. Le public l'a applaudi, parce qu'il l'a reconnu.

Je prends le Néron d'Alfieri. Est-ce bien Néron? Il faut le croire, puisque l'auteur nous le dit, et que je le vois en effet entouré des personnages historiques qui vécurent à sa cour, Sénèque, Tigellin, Poppée. Au demeurant, rien ne prouve que ce soit ce tyran-là que le poëte ait voulu peindre, plutôt qu'un autre. Ah! s'il était sorti un seul moment de son laboratoire, ou s'il avait daigné, comme Racine, mettre le nez à sa fenêtre, et regarder les gens qui passaient dans la rue, quelle riche mine d'observations l'Italie du dix-huitième siècle ne lui aurait-elle pas fournie pour la conception et le dessin d'un tel caractère! Le vrai Néron n'a été, comme on le sait, qu'un histrion couronné, et il en a fait l'aveu à sa dernière heure : *Qualis artifex pereo!* Or, des histrions de ce genre, il en poussait pour ainsi dire, au temps d'Alfieri, entre tous les pavés de Rome, de Florence et de Venise : *dilettanti* par vocation, dépenaillés et débraillés, paresseux avec délice, corrompus jusqu'aux moëlles, mais artistes jusqu'au bout des ongles, s'extasiant devant une statue de Canova ou une toile du Corrége, déclamateurs et improvisateurs en même temps que coupeurs de bourses et coupe-jarrets, maniant avec une égale prestesse la guitare et le stylet, très-capables d'empoisonner leur frère ou de tuer leur mère ponr quelques *paoli*, véritables Nérons déclassés. Quelle admirable photographie morale s'offrait d'elle-même aux regards et au génie d'un poëte observateur! Et quelle figure vraiment humaine on eût pu tailler dans le bloc de l'histoire avec de tels modèles sous les yeux! L'auteur d'*Octavie* ne s'en est pas même douté ; il n'a songé, en dessinant son héros, qu'à nous retracer une image plus ou moins idéalisée du parfait tyran. Du Néron de l'histoire il n'a laissé subsister qne ce qui pouvait s'ajuster à son plan, à ses idées préconçues, à ses haines politiques. L'empereur qui chante en plein théâtre, qui conduit des chars dans le cirque, qui va disputer des prix aux cochers de la Grèce, qui fait mourir Lucain parce qu'il a composé de meilleurs vers que les siens, qui brûle Rome enfin pour se donner une idée de l'incendie de Troie, cet empereur-là qui se distingue assez, je pense, du commun des tyrans, ne donne pas signe de vie dans la tragédie d'Alfieri. Je vois paraître à sa place un despote ratatiné, rusé comme Tibère, dissimulé comme Louis XI, dissolu comme Borgia, sanguinaire comme Cromwell, lâche comme Sardanapale, et raisonneur par-dessus le marché, et dogmatique, et pédant comme pas un. C'est une figure faite de pièces et de morceaux. Le poëte l'a chargée de toutes les difformités morales dont l'idée s'associait dans son esprit à celle de la tyrannie. Il a représenté Néron, pas tel qu'il était, mais tel qu'il

l'avait conçu lui-même dans les rêves et le délire de son imagination surmenée et surchauffée. « Maître du monde, lui dit Sénèque, que te manque-t-il? — La paix. — Tu l'auras, si tu ne la ravis pas aux autres. — Néron l'aurait tout entière, sans le nœud abhorré qui l'enchaîne à Octavie. » Comme l'observe spirituellement M. Villemain, il n'y a pas la force majeure pour que Néron soit elliptique à ce point; ce n'est pas un trait de caractère. Mais Alfieri se préoccupait moins de Néron en particulier que d'un type général du tyran, qui se retrouve dans la plupart de ses autres tragédies, sous les divers noms de Philippe, de Créon, de Timophane, de Polyphonte, de Léonidas, d'Appius Claudius, etc., toujours raide et mannequiné dans son maintien, solennel et ponsif dans son langage, subtil et abstrait dans ses théories. Car il a des théories, mais il n'a pas de personnalité : ce n'est pas un tyran, c'est le tyran; ce n'est pas un caractère, c'est un cliché; ce n'est pas un homme, c'est une étude.

Aussi n'ai-je pas ouï dire que les tyrans contemporains d'Alfieri se soient inquiétés outre mesure de ces prétendus portraits, qui n'étaient, à proprement parler, que des caricatures. Et pourquoi, je vous le demande, s'en seraient-ils inquiétés? Ils s'appelaient Louis XVI en France, Joseph II en Allemagne, Léopold en Italie, Charles III en Espagne : ce n'est pas eux qui empêchaient, comme Créon, d'ensevelir les morts, qui tuaient leurs fils, comme Philippe II et Cosimo, qui persécutaient leurs gendres, comme Léonidas, ou qui, comme Alboin, contraignaient leurs femmes à boire dans le crâne de leurs pères. Les flèches du pauvre tragique allaient trop au-delà du but qu'il voulait atteindre. Ses coups de massue, destinés à assommer des monstres imaginaires, restaient parfaitement inoffensifs pour de simples mortels qui en riaient sous cape. « Tu as juré dans ton cœur, dit la vieille Agésistrate au tyran Léonidas, l'entière extermination d'Agis, je le sais, je connais toutes tes ruses impies. Mais, si tu peux nous donner la mort (car ma vie et celle de mon fils ne font qu'un), tu ne pourras pas nous ravir notre gloire. Quant à la tienne… que dis-je? en as-tu seulement? Tu n'eus jamais d'autre but que de garder avec la royauté tes richesses et de les accroître. Tu as appris à la cour de Séleucus l'art de gagner de l'or et de répandre le sang. Tu règnes dans Sparte comme un Persan, et tu as peur de l'égalité des citoyens, d'où sortirait bientôt la vertu, et qui te chasserait une seconde fois du trône, et pour toujours ». Il n'y avait pas alors en Europe un seul monarque qui n'eût pu répondre comme Léonidas, et à bien meilleur titre que lui : « Tes injures, bonne femme, ne vont pas à la hauteur de mon dédain. »

Je n'ai pas à prendre parti entre les Médicis et les Pazzi. Je ne

sais pas ce qu'auraient fait ceux-ci dans le cas où leur conjuration aurait obtenu le succès qu'ils s'en promettaient ; je sais seulement que ceux-là ont donné à leur patrie, en échange de la liberté qu'ils lui avaient ravie, toutes les compensations que pouvait ambitionner un peuple intelligent et ami du beau. Leur domination n'a été signalée par aucun de ces crimes qui ont rendu le nom des Borgia si tristement odieux. Ce Lorenzo, que le poëte me dépeint dans sa tragédie, comme un tyran sanguinaire, était au dire de Roscoë et de tous les historiens, le plus doux, le plus humain, le plus poli des hommes, un vrai philosophe platonicien. On prétend néanmoins me forcer à le haïr, et pourquoi? parce qu'il a eu l'intention d'enlever à Raimondo Pazzi la charge de gonfalonier dont il l'avait antérieurement investi. Voilà réduite à ses véritables proportions cette tyrannie atroce dont on veut me faire horreur. Que devais-je penser alors de notre gouvernement d'hier, qui ne se refusait guère les hécatombes administratives, quand elles lui semblaient nécessaires? Voulait-on par hasard que je me trouvasse opprimé pour une demi-douzaine de sous-préfets qu'il plaisait au ministre de l'Intérieur de mettre de temps à autre en disponibilité? Où en serions-nous, bon Dieu, s'il avait fallu que toute la France en prît les armes, comme dans la tragédie d'Alfieri, depuis Quimper-Corentin jusqu'à Carcassonne? Il n'yavait donc pas là, ce semble, de quoi justifier tout le fracas qui règne dans cette tragédie, ni les grands éclats de voix, ni les roulements d'yeux sinistres, dont le jeune et insupportable Raimondo me donne le spectacle depuis le premier acte jusqu'au dernier. Je compâtis dans une certaine mesure à sa déconfiture, puisqu'il est marié et père de famille ; mais, si respectable et si digne d'intérêt que soit sa situation, je ne puis m'empêcher d'estimer que Lorenzo est parfaitement fondé à lui dire : «Notre volonté t'avait donné le gonfalon, notre bon plaisir te le retire, avec plus de justice encore ; et dis-moi, quand nous t'avons investi de cet honneur immérité, nous as-tu demandé de quel droit nous te le donnions ?» Supposez que tous les gonfaloniers et tous les préfets cassés aux gages se mettent à crier à la tyrannie et à assassiner leurs chefs hiérarchiques : voyez-vous le bel avantage qui en résulterait, et le grand profit qu'en retirerait la liberté? O liberté! liberté! que de sottises les gens d'esprit ne se laissent-ils par aller à commettre en ton nom!

Timophane non plus n'est pas un ange, et je n'irai pas jusqu'à lui donner un prix de vertu. Il s'est emparé du souverain pouvoir à Corinthe, et il en fait, je le sais, un usage peu louable. Pourquoi donc le poëte s'applique-t-il malencontreusement à diminuer la mésestime que je puis avoir pour ce tyran, en m'apprenant (ce que j'ignorais) que son propre frère Timoléon, le républicain par excel-

lence, l'a aidé à s'emparer du pouvoir? Il a voulu joindre sans doute à tous les autres vices de Timophane l'horrible péché d'ingratitude. Mais voici ce qui en résulte : je suis enclin à supposer qu'il n'y a de la part de Timoléon qu'une simple jalousie de métier; et, quand j'entends Timoléon reprocher à son frère une ambition trop effervescente, qui l'empêche d'user modérément de sa puissance, *che il moderato comando ti toglie*, je ne sais pourquoi je pense involontairement à ce mot d'un homme d'esprit de notre temps, qui disait à ses adversaires en leur prenant leurs portefeuilles : « Nous jouerons le même air que vous, mais nous le jouerons mieux que vous! » Remarquez d'ailleurs que c'est Timophane qui a le beau rôle d'un bout de la pièce à l'autre. Il est bon fils et bon frère, puisque, sur les instances de sa mère, il consent à partager le pouvoir avec Timoléon, et qu'il l'excepte au dernier moment des mesures de rigueur qu'il a décrétées contre les autres conspirateurs. Il est magnanime et brave comme l'Auguste de Corneille, comme le Charles-Quint de M. Hugo, puisqu'il vient désarmé et plein de confiance, se faire assassiner traîtreusement par un républicain, tandis que son frère, présent à la scène, ne tente pas le moindre effort pour le sauver. Il y a plus : lorsque les gardes de Timophane accourent pour le venger, ce prince leur ordonne de se retirer et de respecter les jours de son frère qui reste là, stupéfait et pleurant comme un sot, obligé de rendre hommage à la vertu du tyran. Et, ma foi, je suis bien près d'en faire autant : ce qui ne répond pas précisément aux intentions de l'auteur.

Je conclus. « Regarde, ami Sancho; voilà devant nous au moins trente démesurés géants, auxquels je pense livrer bataille et ôter la vie à tous tant qu'ils sont... — Quels géants? demanda Sancho Pança. — Ceux que tu vois là-bas, lui répondit son maître, avec leurs grands bras, car il y en a qui les ont de presque deux lieues de long. — Prenez donc garde, répliqua Sancho; ce que nous voyons là-bas ne sont pas des géants, mais des moulins à vent, et ce qui paraît leurs bras, ce sont leurs ailes, qui tournées par le vent, font tourner à leur tour la meule du moulin. — On voit bien, répondit don Quichotte, que tu n'es pas expert en fait d'aventures : ce sont des géants, te dis-je : si tu as peur, ôte-toi de là, et va te mettre en oraison, pendant que je leur livrerai une inégale et terrible bataille. » Alfieri est tombé dans la même illusion que don Quichotte : il a pris tous les rois pour des tyrans. Comme il méprisait trop son siècle pour se donner la peine de le regarder et de l'étudier, il n'a vu l'humanité que dans les livres, et n'a aperçu la royauté qu'à travers le prisme trompeur des histoires de Tite-Live et de Plutarque. Ne se rendant compte ni des progrès accomplis ni des besoins réels de

la société moderne, il a fomenté des haines qui n'ont produit que des ruines. Il a fait dans sa vie un très-beau vers :

> Schiavi or siam si, mà schiavi almen frementi [1],

sans comprendre qu'en parlant ainsi il poussait à la révolte, plutôt qu'il ne faisait aimer la liberté. Tandis que Parini, après avoir prêché le bien, le réclamait respectueusement des princes dont il connaissait et approuvait les bonnes intentions, Alfieri ne savait que vouer une haine profonde à des rois qu'il ne connaissait pas. Il a cru être le champion de la liberté, il n'en a été que le chevalier errant. Si ce n'étaient Plutarque et Tite-Live qui lui avaient troublé la cervelle, j'en dirais volontiers ce que le bon curé de Cervantès disait des Amadis et des Esplandian de son temps : « Or sus, qu'ils aillent tous à la basse-cour ! »

IV

Mais je pense que le don quichottisme n'est pas, il s'en faut bien, le défaut de notre siècle, et, si j'ai eu le tort d'en reprocher un peu vivement l'abus à notre poète, je crois qu'on peut pardonner beaucoup à l'homme qui a écrit les lignes suivantes : « Les hommes doivent apprendre au théâtre à être libres, forts, généreux, ravis par la véritable vertu, prêts à repousser toute violence, amis de la liberté, ardents, justes, magnanimes dans toutes leurs passions ; c'est là encore qu'ils doivent apprendre à connaître tous leurs droits. » Plût au ciel que les penseurs qui se donnaient hier encore la mission de diriger l'esprit public, au pouvoir comme à la tribune ou dans la presse, se fussent attachés sincèrement et fermement à ce reste tel quel d'idéal, d'où le sentiment du divin et la notion du devoir ont été éliminés, comme on le voit, mais qui est au moins comme un dernier lambeau de croyance pour les âmes que la révolution a ravagées ! La liberté ainsi conçue, ainsi pratiquée, ainsi aimée, serait peut-être, à défaut de la religion et de la morale, une garantie provisoire contre les déchéances que nous prépare la redoutable coalition des intérêts matériels et des doctrines positives. Enfin, quand on jette les yeux sur la société que sont en train de nous organiser les docteurs du présent, — société sans idéal et sans principes, société faite exclusivement d'appétits et d'instincts, où il s'agit avant tout de parvenir et de jouir, — on se sent le cœur tout plein de

[1] J'ai suivi, pour ce vers qui a donné lieu à quelques controverses, la leçon indiquée par la seule bonne édition du *Misogallo*, où il se trouve celle de Londra (Firenze) 1799.

miséricorde pour ce républicain du passé, qui repoussait d'un pied dédaigneux les attaches et les promesses de l'ambition vulgaire, et qui mettait sa gloire à enseigner aux hommes qu'ils doivent être vertueux pour mériter d'être libres. Des citoyens qui se pénétreraient de l'esprit d'Alfieri, et qui chercheraient une règle de conduite dans les maximes de son théâtre, ne seraient pas sans doute des conservateurs ni des chrétiens : on les retrouverait, j'en ai peur, à l'avant-garde de toutes les émeutes; ils fourniraient des cadres à toutes les conspirations, et la police aurait l'œil ouvert sur « leurs agissements; » mais on ne les coudoierait pas dans les antichambres de tous les ministères, on ne les verrait pas, au lendemain de chaque révolution, se couvrir de galons et de panaches ; on ne les entendrait pas renier leurs opinions de la veille; ils resteraient pauvres et fiers dans le triomphe comme ils l'étaient dans la bataille; ils auraient une foi absurde, extravagante, insensée... ; mais ils auraient une foi. Je puis dire tout ce que je pense des héros d'Alfieri : on ne m'accusera pas de faire allusion à ce qui vient de disparaître.

Ces héros sont avant tout des *politiciens*, ivres d'orgueil, monomanes de liberté, et qui vont dans cet ordre d'idées aussi loin qu'on peut aller. La république leur tient lieu de tout, et même de patrie. « La patrie vivante, dit Timoléon, est dans les lois sacrées, dans les magistrats incorruptibles qui leur sont soumis; elle est dans le peuple, *dans les grands* (car ces républicains-là ne sont pas toujours démocrates) et dans l'union de leurs libres suffrages exempts de vénalité ; elle est dans la durable, universelle et sûre liberté qui fait tous les citoyens égaux ; et par-dessus tout elle est dans la haine que l'on doit au joug d'un seul homme. » Ce qui signifie que, si l'une des conditions exposées dans ce magnifique programme vient à faire défaut par la force des choses ou par l'infirmité inhérente à toutes les institutions humaines, il n'y a plus de patrie, et que je dois cesser d'aimer mon pays et de l'habiter, si le gouvernement qu'il s'est donné ou qu'il subit n'est pas celui de mes préférences personnelles. Je m'aperçois que Timoléon a endossé avec la chlamyde grecque l'un des plus chers préjugés d'Alfieri. Agis est un simple *partageux*, qui travaille à établir la communauté des biens. Pérez et Raimondo Pazzi sont des voltairiens avant la lettre, qui déblatèrent contre les mensonges de la religion et les crimes des papes. On se représente M. Taillade débitant de pareilles choses à la Porte Saint-Martin, et soulevant des tonnerres d'applaudissements depuis le parterre jusqu'aux cintres, — ce qui ne prouverait pas que l'auteur qui les a écrites fût un ami bien intelligent ou bien sincère de la liberté. Ne soyons pas plus pointu qu'il ne convient : les héros d'Alfieri sont des républicains. Sachons-leur gré de ce qu'ils ne

demandent pas par surcroît le droit au travail ou la suppression du budget des cultes. Une fois le genre admis, cependant, on ne peut nier que chacun d'eux, pris dans son air, n'ait beaucoup de noblesse en soi, beaucoup de dignité, beaucoup d'exaltation et de force. Ils sont vertueux, ils sont magnanimes, ils sont éloquents et parfois même pathétiques. D'où vient qu'ils ne me touchent guère, et qu'ils ne m'intéressent presque pas! Que leur manque-t-il pour qu'ils soient autre chose que de très-fortes et très-estimables études? Je pourrais me tirer d'affaire en disant qu'il leur manque le *je ne sais quoi;* mais le métier du critique est précisément de démêler ce je ne sais quoi, et de le rendre sensible aux yeux les moins clairvoyants.

J'ouvre le *Jules César* de Shakespeare, et la première figure qui frappe mes regards dans cette œuvre admirable est celle de Brutus, que je vais retrouver tout à l'heure dans une des tragédies d'Alfieri. Qu'est-ce que le Brutus de Shakespeare? Un de ses ennemis, Antoine, va nous l'apprendre : « De tous les Romains, ce fut là le plus noble. Tous les conspirateurs, excepté lui, n'agirent que par envie contre le grand César; lui seul pensait loyalement à l'intérêt général et au bien public en se joignant à eux. Sa vie était paisible, et les éléments si bien combinés en lui, que la nature pouvait se lever et dire au monde entier: C'était un homme! » C'était un homme, donc ce n'était pas seulement un républicain. Il n'avait point de basses convoitises: « Par le ciel! disait-il, j'aimerais mieux monnayer mon cœur et couler mon sang en drachmes, que d'extorquer de la main durcie des paysans leur misérable obole par des voies iniques. » Il n'avait point d'ambition: « J'aimerais mieux être un villageois, que de me regarder comme un fils de Rome aux dures conditions que ces temps vont probablement lui imposer. » Il n'a pas même de haine, car il aime César: *I love him well.* Il est vertueux; mais sa vertu n'est pas de celles qui s'isolent du reste de l'humanité, qui se drapent dans un farouche dédain de nos faiblesses. Lorsque Cassius lui reproche de fuir ses amis, de leur montrer un visage sévère et soucieux: « Ne vous y trompez pas, répond-il, si j'ai le front voilé, c'est que mon regard troublé se tourne sur moi-même... Mais que mes bons amis ne s'en affligent pas; qu'ils ne voient dans ma négligence qu'une inadvertance du pauvre Brutus, qui, en guerre avec lui-même, oublie de témoigner aux autres son affection. » Ah! celui-là n'est pas un orgueilleux; nous pouvons le plaindre, le blâmer de son héroïque et folle entreprise, mais nous ne nous défendrons pas de l'aimer, parce qu'il est bon. Sa femme Portia vient se plaindre à lui d'être exclue de ses confidences et de n'occuper que les faubourgs de son bon plaisir. « Si c'est là tout, ajoute-t-elle, Portia est la maîtresse de Brutus, non son épouse. — Vous êtes ma

vraie et honorable épouse, lui dit-il, vous m'êtes aussi chère que les gouttes vermeilles qui affluent à mon triste cœur. » Et il prie les Dieux de le rendre digne de cette noble femme. Une autre fois, il avise un de ses esclaves :

— Tiens, Lucius, voici le livre que j'ai tant cherché : je l'avais mis dans la poche de ma robe.

— Lucius. J'étais bien sûr que Votre Seigneurie ne me l'avait pas donné.

— Brutus. Excuse-moi, cher enfant, je suis si oublieux! Peux-tu tenir ouverts un instant tes yeux appesantis, et toucher un accord ou deux de ton instrument.

— Lucius. Oui, mon Seigneur, si cela vous fait plaisir.

— Brutus. Cela m'en fait, mon enfant, je te donne trop de peine, mais tu as bon vouloir.

— Lucius. C'est mon devoir, monsieur.

— Brutus. Je ne devrais pas étendre tes désirs au-delà de tes forces; je sais que les jeunes têtes doivent avoir leur temps de sommeil.

— Lucius. J'ai déjà dormi, Monseigneur.

— Brutus. Tant mieux! tu dormiras encore; je ne te tiendrai pas longtemps; si je vis, je veux être bon pour toi. (*Lucius chante et s'endort peu à peu.*) Doux être, bonne nuit! Je ne serai pas assez cruel pour t'éveiller.

Je dirai du Brutus de Shakespeare comme du Néron de Racine : ce n'est pas un Romain, mais c'est un homme. L'humanité vibre en chacune de ses paroles, et même quelque chose de plus. Ce Lucius n'est qu'un esclave : Brutus a droit de vie et de mort sur lui; il peut, comme Pollion, l'ami d'Auguste, le faire jeter aux murênes pour engraisser ces poissons voraces; il peut l'envoyer à la campagne dans un de ces ergastules où les esclaves travaillent enchaînés; il peut le vendre à quelque laniste pour l'exposer aux jeux sanglants du cirque. Mais non : il traite cet enfant comme son égal; il veille sur son sommeil avec la tendre sollicitude d'une mère, car ce ne serait pas assez dire d'un père. D'esclaves, il n'en est point aux yeux de Brutus; tous les hommes sont des frères pour lui; il a vu briller dans leur âme l'étincelle divine qui luit dans la sienne: il est chrétien sans le savoir. Sa foi politique l'oblige à tuer César : ne croyez pas cependant qu'il prenne philosophiquement son parti de cette atroce nécessité. Ce sang qu'il faut verser lui fait peur et horreur. « Ah ! si nous pouvions atteindre l'esprit de César, sans frapper César! Soyons des sacrificateurs, et non pas des bouchers!

Le Brutus d'Alfieri n'est qu'un boucher, qui a fait ses études. Il

ne s'embarrasse pas, comme le précédent, dans toutes sortes de liens sociaux, domestiques et conjugaux. Il n'a pas de femme, ni d'esclaves, ni d'amis : il n'a que des complices, parce qu'il n'a qu'une pensée, qui est de tuer César. L'humanité en lui est subordonnée à la politique : il fera grâce de la vie à César, si César veut faire grâce à Rome de sa tyrannie. Donnant donnant ; c'est à prendre ou à laisser. Un autre se souviendrait qu'il est fils du tyran, et capitulerait ; mais Brutus est un principe avant d'être un homme, et les principes ne capitulent pas. Cela peut être fort beau ; cela n'est pas dramatique. Je ne dis point que ce Brutus ne soit pas plus conforme que le précédent à la vérité historique ; mais s'il est plus historique, il est moins ressemblant. Je ne dis pas non plus que son langage manque d'éclat : il étincelle au contraire de pensées fortes et de sublimes vers ; mais cette éloquence lui vient de la situation où il se trouve placé, elle n'a point sa source dans son âme. A-t-il une âme ? je n'en sais rien. C'est surtout dans les détails de la vie commune et dans le *tous les jours* d'un homme, que se révèle son caractère ; ils en sont les traits les plus saisissants. Alfieri a le tort de fuir les détails. Il sacrifie toujours la vérité particulière et concrète à la vérité abstraite et générale, la vérité vivante à la vérité morte, la vérité vraie à la vérité de convention. Le publiciste amoindrit le poëte, quand il ne l'étouffe pas entièrement. Au lieu d'un dramaturge qui fait parler et agir des hommes, nous n'avons plus qu'un théoricien qui jongle avec des idées.

Tel créateur, telles créations : il faut toujours en revenir là, quoi qu'en dise Diderot. Si Alfieri avait vécu plus qu'il ne l'a fait de la vie de famille et de la vie sociale, il nous aurait offert des héros plus humains et plus intéressants. Comment voulez-vous qu'un auteur qui n'a jamais goûté pour son propre compte la douceur des affections privées et des sentiments intimes, puisse les produire à la scène ? Les personnages d'Alfieri se meuvent dans un milieu saturé de théories et d'abstractions : la société, la famille, le monde extérieur n'existent pour eux qu'à l'état de forme politique. Il n'est pas question pour eux de se faire une position, de gagner le pain quotidien, de prendre femme, d'avoir et d'élever des enfants, de savourer de nobles plaisirs, de lutter contre les nobles difficultés de la vie : il n'est question que de haïr les tyrans et de secouer leur joug. On ne sait pas ce qu'il adviendrait d'eux, ni à quoi ils emploieraient leur temps, si les tyrans ne se trouvaient là fort à point pour justifier leurs actes, leurs paroles, leurs pensées, leur existence même. Ils n'ont de cœur et d'entrailles qu'au regard de cette entéléchie qu'on appelle la liberté. C'est par elle et pour elle qu'ils s'aiment, se haïssent, se recherchent, se craignent, se défendent, s'attaquent,

s'entr'aident et surtout s'entr'égorgent. Au nom de la liberté, Virginius tue sa fille, Timoléon tue son frère, Oreste tue sa mère, le premier Brutus tue ses deux fils, le second Brutus tue son père, et Agis se tue lui-même. Sans doute, ces tueries sont destinées à me convaincre de la sublimité de l'idée qui les conseille ou les ordonne : ce n'est pas de gaieté de cœur que ces gens-là versent un sang qui doit leur être cher, et je reconnais que quelques-uns y mettent une répugnance et des formes qui les honorent. Mais, s'il faut dire toute ma pensée, je crois que les efforts de l'auteur vont à l'encontre de son but. Je ne saurais m'éprendre d'un idéal qui exige et qui légitime de tels sacrifices. J'ai horreur de cette liberté qui ne fleurit que sur des tombeaux, qui méconnaît la voix et les liens du sang, et qui, pour m'investir de mes droits de citoyen, commence par me dépouiller de mes droits, de mes devoirs et de tous mes sentiments d'homme. Je suis comme Curiace,

Je rends grâces aux Dieux de n'être pas Romain
Pour conserver encor quelque chose d'humain,

Après cela, les républicains s'étonnent et se moquent ou se plaignent de la terreur que leur idéal a le triste privilége d'inspirer à un assez bon nombre d'honnêtes gens. A qui la faute ? Leurs hommes d'Etat et leurs poëtes semblent s'être donné le mot pour nous représenter la république comme un gouvernement qui ne peut s'asseoir solidement que sur des cadavres, et qui a besoin d'être cimenté par le sang. Au lieu d'aller chercher leurs antécédents et leurs titres dans les livres de Platon par exemple, ou mieux encore, dans la loi du Christ, — la plus égalitaire et la plus réellement démocratique qui fut jamais, — ils semblent se faire un plaisir d'agiter sans cesse sous nos yeux les spectres de ces illustres assassins qui se sont appelés Harmodius, Timoléon, Brutus et *tutti quanti*. Ce sont là leurs patriarches et leurs prophètes, ce sont là les ancêtres et les apôtres de la doctrine qu'ils apportent au monde. Ils ont pris pour une des traditions nécessaires de la politique républicaine ce qui n'était qu'un effet accidentel des passions humaines ou de la barbarie des temps qui ont vu naître les premières républiques. Mais le siècle civilisé et chrétien où nous avons le bonheur de vivre répudie ces pratiques sanglantes et ces maximes sanguinaires. L'heure est venue de marquer une fois pour toutes la limite où finit la vertu et où commence le crime. Au théâtre, pas plus qu'au forum, Brutus n'a le droit d'être un héros. Ou bien faites comme Shakespeare : mettez-moi l'expiation en regard du crime, montrez-moi dans le champ de bataille de Philippes le pendant nécessaire de la mort de César, vengez en un mot les droits de la nature

et de l'humanité que le parricide avait foulés aux pieds, et alors il me sera possible d'aimer votre république, et de l'aimer sans remords.

V

Quel dommage cependant qu'Alfieri n'ait pas su ou n'ait pas voulu s'affranchir plus souvent des préoccupations de la politique, et diriger le vol de son génie vers des régions moins tourmentées et plus sereines! Voici une tragédie d'où les idées chères au poëte ont été rigoureusement exclues, qui ne met en jeu que les passions du cœur humain, et qui est un pur chef-d'œuvre. De grands et beaux caractères savamment conçus et fortement soutenus, un sujet d'une ampleur magnifique, un plan où toutes les parties concourent au prodigieux effet de l'ensemble, un intérêt un, une action une, et puis tous les qualités secondaires dont l'absence se fait sentir si cruellement dans les autres œuvres du même auteur, de la chaleur, du mouvement, de la vie, de la lumière à flots, de la poésie à pleines mains, de l'imagination à revendre, de la couleur à pinceau que veux-tu? Tel est le poëme de *Saül,* qui occupe dans le répertoire d'Alfieri la même place qu'*Athalie* dans celui de Racine, et *Guillaume Tell* dans celui de Schiller. Il n'aurait fait que cette tragédie qu'elle lui assurerait un rang parmi les poëtes dramatiques, et préserverait son nom de l'oubli dont tous les Agis et tous les Brutus du monde ne l'eussent pas sauvé.

— Y pensez-vous? me dit un ami qui me regarde écrire. Mais ce *Saül,* que je vois bien que vous allez porter aux nues, est tout bonnement un jeu d'esprit, une gageure que l'auteur aura risquée, et qu'il a tenue avec talent, je n'en disconviens pas, comme eût fait à sa place un bon élève de rhétorique de notre temps, About ou Sarcey, par exemple, s'il avait voulu s'en donner la peine. C'est ce qu'on appelle un pastiche bien réussi.

— Et à quoi donc, s'il vous plaît, reconnaissez-vous le pastiche?

— A un seul trait qui devrait vous frapper comme moi, si vous n'étiez emporté par cet étrange enthousiasme, je veux dire à l'incompatibilité radicale qui se manifeste entre le génie du poëte et le sujet qu'il a choisi. Pouvez-vous supposer qu'un libre penseur, un sceptique, un voltairien, comme devait être l'Alfieri que vous m'avez appris à connaître, se soit trouvé à l'aise au milieu des traditions bibliques d'où il a tiré le cadre et les personnages de sa tragédie? Ne disiez-vous pas vous-même tout à l'heure qu'un homme exclusivement voué à la politique n'était pas idoine à peindre la passion de

l'amour? Encore est-il certain qu'Alfieri a aimé au moins une fois en sa vie, et qu'il aurait pu, avec un peu d'effort et de bonne volonté, retrouver au fond de son cœur, pour les communiquer à ses héros, quelques vestiges de son ancienne flamme. Enfin ne souteniez-vous pas contre Diderot la nécessité évidente de remonter de l'œuvre à l'auteur et d'expliquer l'une par l'autre?

— La contradiction, mon ami, n'est qu'apparente. J'ai dit qu'Alfieri avait écrit la plupart de ses tragédies sous l'influence exclusive d'une seule passion, qu'il ne les avait écrites que pour donner carrière à cette passion, et s'était représenté lui-même dans quelques-uns de ses héros. Pour bien comprendre ces tragédies-là, j'ai dû nécessairement chercher l'auteur dans ses personnages, et c'est précisément ce caractère personnel de l'œuvre qui en constitue à mes yeux l'imperfection. Je me demandais, en commençant ce travail, si l'attitude militante et guerroyante qu'Alfieri a prise en face de son siècle était une disposition bien favorable à la culture de l'art dramatique. Je rappelais que la plupart des grands tragiques qui ont illustré la scène antique ou moderne avaient été des hommes simples et doux dans leur caractère et dans leur vie, qu'ils s'étaient tenus à l'écart des orages ou n'avaient fait que les traverser, et qu'ils s'en étaient bien trouvés. Je soutenais qu'un sentiment ardent, exclusif et corrosif, comme celui qui poussait Alfieri vers la politique, ne pouvait manquer d'être un mauvais conseiller pour un dramaturge dont l'âme doit s'ouvrir à tous les sentiments, pour les comprendre tous et les réfléchir tous dans son œuvre. Me suis-je trompé? Ne vous ai-je pas montré dans l'auteur de *Virginie* et de *Brutus*, l'homme d'une seule passion, comme on dit qu'il y a des hommes d'un seul livre, *homines unius libri?*

— J'en conviens; mais Racine, que vous avez souvent cité pour l'opposer à Alfieri, était aussi l'homme d'une seule passion, et...

— Racine a fait des œuvres vivantes, parce que la passion qui les anime est une passion dramatique, et je suis bien malheureux, en vérité, si je n'ai pas réussi à vous convaincre que la haine de la tyrannie, à quoi se réduit toute la psychologie théâtrale d'Alfieri, n'est pas dans le même cas. Quel est d'ailleurs le chef-d'œuvre de Racine? c'est également une tragédie d'où il a exclu sa passion prédominante, c'est *Athalie*.

— J'en conviens encore; mais ce sujet du moins ne heurtait pas ses convictions et n'allait pas au rebours de ses croyances. Il avait lu les livres saints dans sa jeunesse, en compagnie de MM. de Port-Royal, il s'était comme nourri de leur moëlle, il en avait gardé l'esprit, et il en a vraiment répandu le parfum dans toutes ses tragédies, voire les plus profanes; enfin, c'était un catholique dévot, pratiquant,

excellemment préparé par les méditations et les pratiques de sa vie à célébrer la gloire de Dieu et les splendeurs de la Jérusalem céleste. Quant à Alfieri...

— Et que m'importe, mon ami, qu'Alfieri ait tiré son drame de la Bible? Vous ai-je dit que c'était pour ce motif que je le trouvais beau? Il aurait pu le tirer tout aussi bien de l'Alcoran ou du Râmâyânâ : étant ce qu'il est, je ne l'en priserais pas moins. Si les auteurs dramatiques étaient tenus de partager les opinions, les sentiments, les croyances et les passions de leurs héros, il n'y aurait plus de drame possible. Molière n'était pas un ladre, que je sache, et pourtant il a fait l'*Avare*. Shakespeare n'était pas jaloux, dit-on, et il a tracé dans *Othello* l'image vivante de la jalousie. *Zaïre* est encore l'une des plus belles inspirations de Voltaire, qui n'a cessé toute sa vie de tirer à boulets rouges sur le catholicisme, le moyen âge et les croisades. L'art du poëte dramatique consiste moins à éprouver les passions qu'il veut peindre qu'à les observer en autrui. Le théâtre n'est pas une œuvre confessionnelle, comme la poésie lyrique dont Lamartine a dit avec raison : « Pour tout peindre il faut tout sentir; » c'est surtout une œuvre de réflexion. Il y faut plus d'étude que d'enthousiasme, et plus de désintéressement que de conviction. Une fois dans sa vie, Alfieri s'est désintéressé de lui-même, de ses opinions, de sa passion dominante, et ce jour-là il a fait un chef-d'œuvre, qui est *Saül*. Ah ! mon ami, quelle pièce admirable !

— La politique cependant n'en a pas été tout à fait bannie. Saül est encore un tyran à sa façon, qui persécute le jeune David, parce qu'il voit en lui un rival ou un prétendant redoutable. Abner est, en fait de machiavélisme, le cousin germain du Gomez de *Philippe* et du Tigellin d'*Octavie*, — sans parler de David lui-même qui offre bien quelques traits de ressemblance avec l'Egisthe de *Mérope*, le Darnley de *Marie-Stuart*, l'Oreste, le don Carlos, et que sais-je?

— Vous avez raison. Mais avec quel art délicat et supérieur ces petits intérêts politiques ne viennent-ils pas se fondre dans les grands et profonds sentiments de la nature humaine! Saül est un roi sans doute; mais ce n'est pas de sa royauté, c'est de son malheur, de la malédiction divine qui l'a frappé et de sa folie intermittente qu'il tire sa raison d'être comme personnage dramatique. Il serait resté berger dans sa tribu de Benjamin, qu'il n'en serait pas moins intéressant ni moins pathétique; la question de trône est ici au second plan. S'il ne s'agissait pour David que de revendiquer une simple cabane, nous n'en serions pas moins émus. J'oublie la pourpre dont ces gens-là sont revêtus, et je ne vois en eux que ce qu'ils sont en réalité, père, fils, femme, frère. La nature, la vérité, les sentiments humains, les émotions douces et tendres de la famille, la belle figure

de Michol, l'ange du foyer domestique, qui plane sur toutes ces scènes et qui projette sur elles un lumineux reflet d'idéal, voilà, mon ami, ce qui rend cette composition sublime, et ce qu'Alfieri lui-même n'a réalisé nulle part ailleurs. Plus j'y pense et plus je la relis, plus cette tragédie me paraît surprenante. Mais dites-moi donc, je vous prie, où ce raisonneur d'Alfieri, qui ne sait partout ailleurs qu'aligner des syllogismes et des enthymêmes et qui se fait gloire de sa sècheresse comme d'un attribut de génie, dites-moi où il a pris ces images splendides, rayonnantes, éblouissantes, qui font ressembler son dialogue à la plus belle des poésies lyriques. Vous souvient-il des chants que David faisait entendre, au troisième acte, pour calmer la démence du pauvre roi? Cela donne l'idée de ces chœurs triomphants d'alleluias angéliques entonnés dans les profondeurs du ciel au son de dix mille harpes d'or. Encore une fois, où donc le poëte a-t-il pu trouver tout cela?

— Mais dans la Bible, sans doute?

— Oui et non. Le tour général de l'inspiration indique bien la source où le poëte a puisé; et cependant je vous mets au défi de me citer une seule comparaison, une seule métaphore, une seule image qu'il ait empruntée directement aux Livres saints. On dit que les peintres emportent de la longue contemplation des anciens maîtres certains tons archaïques dont ils vieillissent volontairement leurs toiles. Alfieri aura probablement fait de même. Ses yeux prévenus par une lecture assidue et intelligente de la Bible n'auront plus aperçu ses héros que revêtus des couleurs qui leur sont propres; et c'est ainsi que nous voyons surnager sur l'ensemble de sa composition comme un air d'antiquité biblique qu'il y a répandu presque sans y songer. Ou bien je dirai de l'auteur de *Saül* ce que Diderot disait encore à propos de Carle Vanloo : « Méfiez-vous de ces gens qui ont leurs poches pleines d'esprit, et qui le sèment partout. Ils n'ont pas le démon; ils ne sont pas tristes, sombres, mélancoliques et muets; ils ne sont jamais ni gauches ni bêtes. Le pinson, l'alouette, la linotte, le serin, jasent et babillent tant que le jour dure. Le soleil couché, ils fourrent leur tête sous l'aile, et les voilà endormis. C'est alors que le génie prend sa lampe et l'allume, et que l'oiseau solitaire, sauvage, inapprivoisable, brun et triste de plumage, ouvre son gosier, commence son chant, fait retentir le bocage, et rompt mélodieusement le silence de la nuit. »

— Alfieri serait donc, selon vous, un homme de génie?

— J'en doutais un peu avant d'avoir lu *Saül*. Je n'en doute pas à présent.

VI

Génie amer et morose, ne l'oublions pas, génie farouche et renfrogné, qui a eu son jour de plein essor et de radieux épanouissement, mais dont il ne faut pas s'approcher si l'on n'a pas la tête ferme et l'esprit assuré contre les vertiges de certaines lectures capiteuses. Il se dégage de toutes ses œuvres comme une vapeur de philosophie malsaine qui monte au cerveau des novices, et qui les grise. Qui pourrait calculer le nombre d'adeptes que sa prose et ses vers ont conquis à la révolution ? Les *carbonari* du temps de la Restauration étaient en grande partie des disciples ou des lecteurs enthousiastes d'Alfieri. Il a été l'un des premiers à préconiser le rêve de l'unité italienne ; il déclamé toute sa vie contre le pouvoir temporel et spirituel des papes ; il a fait au catholicisme une guerre moins acharnée, mais non pas moins dangereuse qu'à la royauté ; il a déchaîné sur le monde je ne sais combien d'idées fausses, qu'il a monnayées en beaux vers, pour en rendre la circulation plus facile et plus prompte. Qui n'a-t-il pas attaqué dans ses satires ? Les rois, les grands, la bourgeoisie, la plèbe ont passé tour à tour sous les verges de ce rude magister ; les universités, la magistrature, l'armée, les gens de finance et de négoce, les philanthropes, les voltairiens eux-mêmes ont également senti sa férule, — une lourde et pédante férule qui n'a cure de frapper juste, pourvu qu'elle frappe fort. Il n'est pas d'optimisme si opiniâtre, qu'il puisse résister à l'action violente mais sûre de ce démolisseur systématique et misanthrope. Quand on a lu tout ce qu'il a écrit, on ne sait si l'on doit plus s'étonner de l'âpreté de ses colères que s'indigner du mal qu'il flagelle. On se représente l'humanité comme une collection de bandits armés en guerre les uns contre les autres, et notre civilisation dont nous sommes si fiers, comme une sorte de *Malebolge* où grouillent tous les vices, où pullulent toutes les passions infâmes, où grimacent toutes les convoitises, où se tordent toutes les concupiscences, où rampent toutes les ambitions, où sifflent toutes les envies, où hurlent toutes les douleurs, où se dressent tous les épouvantements du crime, de la débauche, du sacrilége, de la prostitution, de l'esclavage, de la misère et de la mort. On se dit alors que les choses ne sauraient aller plus longtemps du même train ; on comprend l'absolue nécessité de réformer un monde pourri, de couper quelque membre à une société gangrenée, et l'on se fait selon les temps ou les lieux : jacobin, *carbonaro*, *descamisado*, socialiste ou communard.

D'autres, je l'ai déjà dit, se font assassins et régicides. Ceux-là ont pris pour leur livre de chevet ce lugubre et horrible poëme de

l'Etrurie vengée, qui n'est d'un bout à l'autre que la glorification du meurtre et du guet-apens ; mais la victime est un tyran et le bourreau un républicain, ce qui explique pourquoi le meurtre devient légitime et le guet-apens moral. Littérairement, cette œuvre tient le milieu entre la manière de lord Byron et celle d'Anne Radcliffe. Le spectre de la Liberté apparaît à Lorenzo pour lui conseiller de tuer son cousin Alexandre de Médicis, duc de Florence, en même temps que le spectre de la Peur se montre au tyran pour lui annoncer sa fin prochaine. Il y a aussi le spectre de Savonarole qui indique à l'assassin les voies et moyens du crime. Notre imagination est en proie à un véritable cauchemar, où la fantasmagorie se mêle sans raison (sinon sans rime) à la réalité. Nous n'entrevoyons les objets qu'à travers une espèce de brouillard rouge. Le ciel ne décolère pas, la tempête mugit, le soleil nous offre son disque ensanglanté, et l'Arno sort de son lit. Voilà bien du tapage, dirait un malfaiteur sceptique, pour un pauvre coup de couteau ! En certains endroits, le poëme se donne des airs d'épopée : nous avons un dénombrement, comme dans Homère, une description de tapisseries, comme dans Virgile. Le point culminant de la composition est une scène de confessionnal dans le plus pur goût de M. Sue ou de M. Pyat : nous y voyons un scélérat de moine qui conseille au duc de Florence de séduire une jeune fille et d'assassiner un homme. C'est cela qui moralise les masses ! Enfin, au moment de frapper sa victime, Lorenzo lui fait un discours qui ne remplit pas moins de vingt-quatre strophes de huit vers chacune. On s'étonne que le duc ne lui réponde pas, comme un héros de Corneille :

C'est peu de me tuer, tu veux donc que je baille?

Pour apprécier dans toute son étendue le tort que cette humeur noire du poëte a porté à ses conceptions, il fandrait relire le *Lorenzaccio* d'Alfred de Musset. Mais il n'y a pas de comparaison possible entre l'auteur de *Mardoche* et celui de *Timoléon*. Ces deux écrivains sont aux deux pôles opposés de la pensée humaine.

Et pourtant Alfieri a introduit aussi dans son répertoire dramatique un petit *stock* de comédies, où il y a de tout, excepté de la gaieté. Les personnages s'y appellent Darius, fils d'Hystaspes, Caïus Gracchus et Cornélie, Démosthènes et Eschine. C'est assez dire de quelle *vis comica* ces gens-là sont capables. Toute la plaisanterie consiste à nous les montrer, en déshabillé, et à nous confirmer dans l'opinion qu'il n'est pas de grand homme pour son valet de chambre. Quoique la politique y occupe la place d'honneur, comme dans toutes les œuvres du poëte, je ne dissimulerai point que c'est là de

la littérature de pacotille, et que le meilleur service qu'on puisse rendre à l'auteur est de n'en pas parler. Je ne parlerai pas davantage de l'invention plus bizarre qu'ingénieuse d'un nouveau genre dramatique, où Alfieri ne risquait point de trouver de concurrents, et pour lequel il s'en faut de peu qu'il n'ait sollicité un brevet sans garantie du Parnasse. C'est un compromis entre l'opéra et la tragédie, un mélange hybride de déclamation et de chant, qu'il a appelé la *tramélogédie.* Le nom est barbare, et la chose ne l'est pas moins. Les êtres fantastiques s'y mêlent aux êtres de chair et d'os. Par le sujet, qui est la mort d'Abel, l'œuvre se rapproche du *mystère* et de l'*auto sacramental.* Par la façon dont l'auteur l'a traitée, elle rappelle les féeries de Shakespeare : c'est comme un *Songe d'une nuit d'été* soporifique et ennuyeux. Mais le héros du poëme est encore un assassin : les genres changent, l'esprit reste.

Je ne suis pas de ceux qui reprochent à Alfieri ces pointes hardies (il a dit lui-même extravagantes) qu'il a poussées jusque dans les parties les plus inexplorées de l'art dramatique. Son unique tort, à mes yeux, est de n'en avoir pas rapporté des chefs-d'œuvre, et encore ce tort est-il amoindri, dans une certaine mesure, par le pressentiment que semble avoir eu le poëte de la rénovation qui va bientôt s'accomplir dans la littérature. Je lui reproche seulement d'avoir fait servir l'art à une œuvre de propagande révolutionnaire, dont il n'avait pas suffisamment calculé la portée et les effets meurtriers. Je lui reproche de s'être diminué lui-même, en cherchant une gloire de mauvais aloi dans la prédication de certaines idées malsaines, qu'il a désavouées plus tard, — témoignant ainsi qu'il n'avait pas en elles cette foi opiniâtre, aveugle, absolue, qui atténue parfois, si elles ne les excuse pas tout à fait, les plus déplorables égarements. Je lui reproche, enfin, d'avoir donné droit de cité dans la poésie moderne à la plus antipoétique et à la plus misérable de toutes les passions du cœur humain, — à la haine. Il ne tenait qu'à lui, à ses efforts, à ses veilles, à sa poursuite infatigable de la gloire, à la tradition logique qu'il soutint parfois avec éclat, au souffle puissant de son inspiration lyrique, d'avoir une place marquée dans le panthéon des grands poëtes, à côté et un peu au-dessous de Corneille et de Schiller. Il est resté, par sa faute ou par la faute de son orgueil, dans ce vestibule dont parle Virgile, où le Deuil et les Soucis vengeurs ont établi leur séjour, en compagnie des mauvaises joies de l'esprit, *mala mentis gaudia*, et que hantent les ombres toujours courroucées et déclamantes des Archiloque, des Juvénal et des autres gladiateurs de lettres.

G. d'Hugues.

La fin prochainement.

LA VIEILLE FRANCE[1]

Il fut une époque, encore peu éloignée de nous, où il n'eût été permis ni de contester l'heureuse influence de la Révolution, ni de reconnaître quelque mérite à l'ancien régime. On ne se souciait ni de rendre justice à la société des siècles derniers, ni même de l'étudier; avec ce dédain du passé, avec cette infatuation superbe des premiers constituants, on prétendait ne dater que de 1789 et de la déclaration des droits de l'homme. Il semblait qu'auparavant il n'y eût eu, pour notre pays, ni puissance, ni gloire, ni liberté, ni bien-être; que la France, en un mot, ne fût pas encore la France. Aussi l'ancien régime n'a-t-il jamais été plus profondément ignoré que dans les années qui suivirent l'avénement du nouveau. « Rome, ville peu connue, » disait un jour M. Ampère, dans une de ses spirituelles boutades; « l'histoire de France, histoire inconnue, » aurait-on pu dire alors du passé de notre pays. Le dix-neuvième siècle, encore dans toute la fleur de sa jeunesse, faisait comme fait la jeunesse : il s'admirait lui-même et ne doutait de rien. Aujourd'hui, plus que mûr et déjà sur le déclin, il a beaucoup rabattu de ses espérances, de ses enthousiasmes et de ses mépris d'autrefois. A la façon des vieillards, il se prend à jeter les yeux en arrière, à mesurer du regard le chemin parcouru et à parler moins durement de ses devanciers. Grâce à Dieu, le fétichisme bourgeois qui avait fait de 1789 une idole a déjà beaucoup perdu de sa force et en perd de plus en plus. Il commence à être permis de ne pas considérer la Révolution comme le type de la justice absolue et de la sagesse idéale et de rechercher si, parmi les débris sans nombre dont elle a jonché le sol de la France, il ne se trouvait pas un certain nombre d'institutions utiles qu'on aurait dû réformer au lieu de les détruire, ou même des principes vitaux qu'il fallait conserver précieusement au lieu de les discréditer et de les proscrire. De ce revirement sont nées,

[1] *La Vie domestique, ses modèles et ses règles*, d'après des documents originaux, par M. Ch. de Ribbe. 2 vol. in-12. Paris, Baltenweck, 1877.

grâce à l'esprit critique qui caractérise notre temps, de nombreuses et substantielles études sur les institutions de l'ancien régime. De sérieux et sagaces esprits sont partis, pour ainsi dire, à la découverte de l'ancienne France et ont entrepris, dans ses archives, les plus laborieuses investigations. Si méritoires qu'aient été leurs efforts, si consciencieux qu'aient pu être leurs travaux, on ne saurait dire, cependant, qu'il s'en dégage une lumière éclatante, qui ne laisse place ni au doute, ni à l'hésitation. Les plus intelligents et les plus instruits de nos contemporains soupçonnent bien qu'ils avaient été trop loin dans leur admiration pour la société moderne et dans leur dédain de l'ancienne; mais ils n'en sont pas encore absolument persuadés. Beaucoup d'entre eux sont ébranlés ; fort peu sont convaincus.

On ne saurait s'en étonner. Un engouement si général et si prolongé ne saurait cesser rapidement. Il faut, d'ailleurs, reconnaître que la nature même de la plupart des études publiées sur l'ancien régime est bien faite pour perpétuer le doute dans les esprits. Presque toutes sont à la fois partiales et incomplètes. Leurs auteurs n'ont pu, en général, oublier comme historiens leurs passions d'hommes politiques, ni résister à la tentation de se faire une arme des exemples de nos pères, dans les luttes que se livrent aujourd'hui les partis. De là, tant d'œuvres commencées dans un esprit scrupuleusement historique et qui bientôt dégénèrent en dithyrambes ou en réquisitoires. Un autre défaut non moins grave a encore nui à l'autorité et à l'utilité des essais dont l'histoire de l'ancien régime a été l'objet. Ils n'embrassent, le plus souvent, qu'un aspect particulier ou qu'une seule époque de ces temps si mal connus et si variables dans leur séculaire continuité. Tantôt, on n'a voulu considérer de l'ancien régime que ses dernières années, celles où, faussé et corrompu dans son principe, il glissait dans la honte et l'impuissance, vers ce gouffre financier et ce cataclysme social d'où ne purent l'arracher les vertus mêmes d'un Louis XVI, jointes aux talents d'un Turgot et au grand cœur d'un Malesherbes. Tantôt, au contraire, on ne l'a étudié que dans la personne de ses plus glorieux ou de ses plus brillants représentants, à ces époques de prospérité où, sous les auspices de nos grands rois, l'ancienne organisation politique, encore en pleine harmonie avec les besoins de la société française, portait naturellement ses meilleurs fruits, sans nul mélange d'excès ni d'abus. Aux uns, l'ancien régime est apparu sous les traits de Louis XV et du cardinal Dubois ; aux autres, sous les traits de Sully, de Henri IV, de Louis XII, de Charles V et de Saint-Louis. Il est peu d'écrivains qui aient voulu faire la part des hommes dans celle des institutions et juger d'ensemble la vieille France, à travers la longue suite de ses triomphes et de ses désastres, de ses grandeurs

et de ses abaissements. Il en est résulté ce qu'on pouvait attendre : à des œuvres d'une portée partielle, le public n'a accordé qu'une autorité partielle. Le problème a été agité, sans être résolu.

Mais ce qui, plus encore et par dessus tout, a contribué à perpétuer les préjugés dont l'ancien régime a été l'objet parmi nous, c'est la constante et déplorable légèreté avec laquelle ses historiens se sont bornés, en quelque sorte, à effleurer la surface de la vieille société française, sans jamais pénétrer dans ses profondeurs. On a minutieusement raconté les exploits de notre ancienne armée ; on a décrit avec une scrupuleuse exactitude la cour, la noblesse, le clergé, la magistrature, tout ce qui brille et jette de l'éclat dans le monde ; on a savamment analysé les lois, on nous a fait pénétrer dans les dédales de la procédure, on a retracé l'organisation des parlements, des états généraux, on a encore étudié la constitution des nombreuses corporations que le moyen âge avait créées et que la monarchie absolue avait en grande partie respectées, on n'a même pas dédaigné de décrire, plus ou moins sommairement, la condition de la bourgeoisie, de l'artisan et du paysan ; mais, dans toutes ces recherches, on a constamment laissé de côté l'aspect le plus intéressant de la question, l'élément le plus essentiel de la vie d'ancien régime, c'est-à-dire les mœurs privées, la constitution de la famille, les principes de gouvernement domestique qui s'y transmettaient, par une tradition séculaire, de génération en génération. Pour qui n'a pas étudié, à ce point de vue, la vieille France, il est impossible d'en pénétrer l'esprit, ni même d'en expliquer la prodigieuse vitalité. Au dehors, le plus souvent, tout apparaît confus, arbitraire, corrompu, illogique ; l'organisation politique est vicieuse, la justice vénale, l'armée mal recrutée, les impôts écrasants, le commerce languissant, l'industrie à peine naissante, la cour égoïste et scandaleuse. Deux siècles avant 1789, des trois ordres de l'Etat, les deux premiers tendent déjà de plus en plus à s'affranchir du devoir spécial qui leur était attribué par la vieille organisation féodale : le clergé s'enrichit plus qu'il ne prie, et la noblesse n'est plus seule à combattre pour le roi. Cette tendance ne cessera plus de grandir et de se développer : seul, le troisième ordre, le peuple, continuera de remplir de plus en plus péniblement son office propre, celui de travailler la terre et de payer l'impôt, de nourrir et d'entretenir les deux ordres privilégiés qui devaient, à l'origine, prier et combattre pour lui. Il en résultera une misère atroce, des crises terribles : on verra des épidémies effroyables, des famines dont nous n'avons pas même l'idée, des révoltes désespérées, des guerres civiles qui armeront pendant vingt années la moitié du royaume contre l'autre. Néanmoins, la nation, loin de tomber en décadence, ne fera que croître et grandir, jusqu'à

devenir, sans contestation, la première des puissances européennes. Le vieil édifice politique, si mal agencé, si rempli d'anomalies et d'abus, si vermoulu déjà, se soutiendra pendant des siècles ; le territoire s'étendra ; la population s'accroîtra et la France enverra, par-delà les mers, dans les solitudes du Nouveau-Monde, des nuées d'aventureux et vaillants émigrants dont les combats et les travaux coloniseront l'Amérique du Nord. D'où vient une telle force dans un corps en apparence si faible ? Comment expliquer la prodigieuse durée d'un édifice aussi imparfait, aussi vacillant ? On ne peut que le répéter : ces questions ne comportent pas de réponse satisfaisante, si l'on s'en tient à l'organisation politique de l'ancien régime. La solution, au contraire, apparaît d'elle-même, si l'on pénètre jusqu'aux assises profondes sur lesquelles reposait la vieille société française, jusqu'à cette sorte de *substratum* social qui supportait le poids de l'édifice royal, jusqu'à ces sources vives de foi, d'honneur et de discipline qui coulaient, pour ainsi dire, à flots de chaque foyer domestique pour laver les souillures et féconder les richesses morales du pays. La famille patriarcale de l'ancien régime, la famille nombreuse, vivant à la campagne, groupée sous l'autorité de son chef, au sein d'un foyer héréditaire, avec un héritier désigné par le testament et non par la loi, avec le Décalogue pour code moral et les enseignements suprêmes du père pour guide et pour loi : voilà la pierre angulaire sur laquelle repose la vieille société d'avant 1789, voilà le secret de sa force et de sa durée. A cette saine et salutaire école on acquérait sans doute une science moins variée, moins brillante et moins précoce que celle de nos jours ; mais on en sortait trempé pour la vie, doué de vigueur physique et d'énergie morale, ferme dans sa foi et prêt à combattre pour elle, plus actif, plus entreprenant et plus allègrement courageux que les faibles caractères de nos jours.

Aussi la société tout entière, malgré ses plaies visibles et ses secrètes douleurs, était-elle à la fois plus calme et plus gaie, mieux ordonnée et plus foncièrement heureuse que la société contemporaine. Est-ce à dire qu'il y eût moins de passions, moins de mauvais instincts alors qu'aujourd'hui ? Assurément, non. La nature humaine était la même ; elle offrait pareils défauts et semblables ressources. Mais une organisation sociale conforme à la raison donnait aux bonnes qualités plus d'essor, imposait aux vices un frein plus rigoureux. On n'avait pas encore fait passer dans les lois les rêveries des sophistes qui proclament l'égalité complète de tous les citoyens, la perfectibilité indéfinie de l'homme et l'absolue souveraineté de l'Etat. On croyait fermement alors que l'homme naît avec de bons et de mauvais penchants, que, dès sa naissance et toute sa vie, il a besoin de guide, de soutien, de chef et de maître ; on croyait

que dans la société comme dans le monde, depuis le souverain jusqu'au plus petit enfant du dernier journalier, comme depuis les sphères célestes jusqu'au moindre gravier, il existe une inégalité providentielle, une harmonie insensible et profonde, une hiérarchie naturelle qui assigne à chacun une place différente, un rôle variable, des droits et des devoirs divers. On croyait encore que le meilleur moyen de ployer l'homme à cette subordination nécessaire n'était pas de le laisser isolé en face de la masse écrasante de l'Etat, mais de lui permettre de se développer et de grandir au sein des associations secondaires que créait la nature ou le travail et qui constituaient alors comme autant de petits Etats indépendants dans l'Etat. Tantôt au foyer de famille, tantôt au sein des corporations, le jeune homme apprenait, dès ses plus tendres années, à respecter les supériorités acquises, à travailler pour un intérêt commun, à connaître et à garder sa place dans la hiérarchie sociale, à vénérer ses parents comme les représentants mêmes de Dieu, à tenir pour loi absolue tous les préceptes divins et à s'y soumettre sans contestation ni murmure ; il s'habituait à ne pas tout attendre de la dure et lourde main de l'Etat, à chercher virilement sa force en lui-même, son appui et sa protection dans les petites sociétés secondaires dont se formait la grande. De là, chez la vieille race française, tant d'initiative, tant d'énergie, et en même temps, une si profonde et si entière soumission à l'autorité paternelle, aux pouvoirs sociaux, à la loi de Dieu.

Quand on pénètre ainsi jusqu'à l'essence, et, en quelque sorte, jusqu'au cœur de l'ancien régime, on s'étonne moins de sa vitalité et de notre faiblesse. On reconnaît, en effet, dans les traditions de la vieille société française non pas les conceptions d'un homme ou les théories d'une époque, mais l'héritage de la sagesse des siècles et de l'expérience universelle, on ressaisit la chaîne invisible et interrompue qui rattache la famille française des dix-septième et dix-huitième siècles à celle du moyen âge, à la famille romaine, à la famille juive et patriarcale, on constate que notre siècle, en faisant table rase de l'ancien édifice social, s'est condamné à reconstruire en l'air et dans le vide, et qu'en s'imaginant ne réformer que les préjugés et la routine du passé, il a, en réalité, prétendu changer la nature. Il suffit de constater ici cette erreur : en rappeler les conséquences, serait assurément superflu.

I

Il y a très-peu d'années seulement que l'on a commencé à étudier sous ce rapport et dans cet esprit les documents qui nous restent de

l'ancien régime, M. Le Play s'est le premier engagé dans cette voie féconde : ses études sur la vie domestique des classes ouvrières et ses comparaisons avec l'étranger l'ont naturellement amené à constater que la prospérité, le bien-être matériel et le contentement moral règnent là seulement, où l'ouvrier, sorti d'une race fortement constituée, vit et travaille au sein d'un foyer stable, sous l'autorité traditionnelle et tutélaire du chef de la famille, sous l'empire incontesté des lois du Décalogue. A sa suite, de patients investigateurs ont recherché soit dans les pays étrangers, soit dans notre propre histoire, les faits qui servent de confirmation à la loi sociale formulée par le chef d'école. De ce travail consciencieux autant que prolongé sont sorties des révélations curieuses, inattendues, des œuvres dignes d'être connues et méditées; mais jamais, ce nous semble, la démonstration poursuivie par M. Le Play et par ses disciples n'a revêtu un caractère aussi marqué de certitude et d'intérêt que sous la plume d'un écrivain bien connu des lecteurs du *Correspondant*, M. Charles de Ribbe. Depuis tantôt vingt ans, avec cette consciencieuse persévérance qui le caractérise, il consacre toute son activité et tout son talent à mettre en lumière la vie domestique de l'ancien régime, si injustement calomniée ou plutôt si entièrement ignorée. Comme le public de nos jours, il a le goût, ou, pour mieux dire, la passion des documents; mais, au lieu d'appliquer, suivant la mode actuelle, cette curiosité historique à l'exhumation des pièces scandaleuses, il la consacre à celle des monuments les plus vénérables des vertus, de la sagesse et de la foi de nos pères. Nul n'en a donné des preuves plus frappantes, des témoignages plus irrécusables.

Pour juger les siècles passés, il ne se fie ni aux histoires générales, ni aux traditions locales, ni aux mémoires, ni même au théâtre, aux œuvres d'imagination, aux livres de religion ou de morale qu'ils nous ont légués; il s'adresse aux testaments, aux livres de famille, aux manuscrits originaux les plus inconnus, les plus intimes, qui avaient dormi dans la poudre et dans l'oubli pendant longues années et que, le premier peut-être, il a pu feuilleter et méditer; il saisit pour ainsi dire, sur le fait la vie de l'ancien régime, comme les fouilleurs de Pompéï retrouvent, dans ses détails les plus secrets, l'existence de la cité antique. C'est de la bouche même de nos ancêtres qu'il recueille leurs opinions sur le devoir, sur le véritable bonheur, sur les destinées de l'homme, sur la constitution de la famille et de la société, sur les rapports des maîtres avec les ouvriers, du riche avec le pauvre; c'est leur parole qu'il emprunte et qu'il fait, en quelque sorte, sortir du tombeau pour nous adresser les plus salutaires et les plus indispensables avertissements. On sait combien de livres et quels livres sont sortis de ce patient labeur. Il y a vingt ans,

M. Ch. de Ribbe débutait, sous les auspices du R. P. Félix, par la publication du journal de Jeanne du Laurens, humble et sainte femme du seizième siècle, retraçant avec une pieuse simplicité les origines et les destinées de sa famille[1]. Plus tard, il consacrait le souvenir de l'héroïque dévouement dont deux jeunes filles de sa famille avaient fait preuve, en 1720, lors de l'invasion de la peste à Marseille[2]. Enfin, généralisant l'œuvre dont il n'avait encore donné, pour ainsi dire, que des fragments détachés, il reconstituait, à l'aide des très-nombreux papiers de famille et *livres de raisons* qu'il avait retrouvés dans les archives des maisons provençales, toute l'organisation domestique, municipale et scolaire de l'ancienne Provence; puis, rapprochant ces témoignages si imposants, si concordants, si absolument authentiques des révélations analogues fournies par les chroniqueurs de la France septentrionale ou par quelques auteurs de mémoires, il nous initiait aux mœurs des familles et de la société françaises avant la Révolution, d'après les paroles et les actes mêmes de leurs chefs[3]. Il semblait qu'après cette dernière publication, l'œuvre de M. de Ribbe fût achevée; mais le cercle de ses investigations et de ses démonstrations va toujours s'élargissant. Il a compris que, pour donner à sa démonstration historique une autorité plus complète et plus irrécusable, il fallait prouver que les fortes vertus domestiques et les grandes traditions morales recueillies par lui en Provence n'étaient l'apanage ni d'un pays plutôt que d'un autre, ni d'une certaine classe de la société plutôt que de toute autre; comment, au contraire, elles n'étaient, pour ainsi dire, qu'un chaînon de la lignée patriarcale, qu'un écho des enseignements divins recueillis sur l'Horeb et transmis d'âge en âge aux générations de tous les temps, avec le patriotisme et la piété filiale. Ainsi, après avoir tracé le tableau de la famille provençale et esquissé celui de la famille française d'avant 1789, M. de Ribbe nous présente aujourd'hui le type et le code moral de la famille éternelle, de celle que Dieu lui-même institua, que nos ancêtres perpétuèrent pendant des siècles et que la France nouvelle a jetée aux vents dans un accès d'ignorance, d'aveuglement et de fureur.

De cette conception si neuve et si haute du sujet est sorti le dernier livre de M. Ch. de Ribbe, le moins personnel, mais le plus ori-

[1] *Une Famille au seizième siècle*, par M. Ch. de Ribbe. 1 volume in-18. Paris, Baltenweck, 1857.

[2] *Deux chrétiennes pendant la peste de* 1720, *d'après des documents originaux*, par M. Ch. de Ribbe. 1 volume in-18. Paris, Baltenweck, 1874.

[3] *Les Familles et la Société en France avant la Révolution*, par Ch. de Ribbe, 3e édition. Paris, Baltenweck, 1873. 2 volumes in-8o. Voir, sur ce livre, l'article publié dans le *Correspondant* du 10 janvier 1874.

ginal qu'il ait encore écrit. Le plan en est des moins compliqués. Dans un premier volume, l'auteur nous offre les modèles ; dans un second volume, les lois traditionnelles de la vie domestique : partant ainsi du foyer presque contemporain de familles sagement organisées et dirigées, il remonte jusqu'à la source, c'est-à-dire jusqu'au décalogue, par une suite non interrompue de grands exemples et d'admirables préceptes. Dans cette imposante énumération, l'auteur semble s'effacer ; au lieu de parler en son nom, il cède la parole à ses modèles, à tous ces grands esprits, à toutes ces nobles âmes, à tous ces pacifiques héros qui furent les initiateurs et les maîtres de l'humanité ; mais cette modestie de M. Ch. de Ribbe ne saurait faire oublier au lecteur quel labeur il a fallu pour recueillir tant de témoignages épars ou pour exhumer tant de pièces inédites, quelle science pour en apprécier la valeur réelle, quelle patience enfin pour les grouper.

Parmi toutes les familles modèles que lui offrait l'ancienne France, il a choisi très-habilement celles dont la date et la situation pouvaient le mieux contribuer à l'autorité de sa démonstration. Il s'est gardé d'évoquer et surtout de mettre en relief les grandes figures du quinzième, du seizième ou du dix-septième siècles, de peur que nos contemporains fussent moins frappés de ces exemples empruntés à des temps si éloignés et si différents du nôtre. Des deux pères de famille qu'il a pris pour types, l'un est de notre siècle, l'autre du siècle dernier. Ils occupaient, dans la hiérarchie sociale, les rangs les plus divers : l'un, orateur habile, écrivain célèbre, descendant éminent d'une illustre lignée parlementaire, a rempli avec éclat une des premières charges du royaume, l'autre, simple médecin de l'un des cantons les plus reculés de la vieille Provence, maire d'un village perdu dans les derniers contreforts des Alpes, doué de plus de bon sens que d'éloquence et de plus de sens moral que d'érudition, a partagé sa vie entre l'exercice de sa profession, l'exploitation de son domaine patrimonial et l'éducation de ses enfants. Le premier représente avec grandeur la haute noblesse parlementaire, le dernier est la personnification simple et modeste de la petite bourgeoisie provinciale. Tous deux cependant, le chancelier et le médecin de campagne, d'Aguesseau et Antoine de Courtois sont de la même famille morale, tiennent à leurs enfants le même langage empreint d'une grave et religieuse émotion. Du sein de cette agreste vallée de Sault, dont M. de Ribbe nous a donné une si intéressante et si poétique description, le « mesnager rural » adresse ses derniers conseils à sa famille avec autant d'autorité que peut le faire le chef de la magistrature française, du fond de ce cabinet d'études où se sont traitées de si grandes et si délicates affaires. Des deux parts, le fond des idées est

le même ; égale est la majesté du chef de famille, égal le caractère auguste et presque sacré de sa parole : tant était complète autrefois l'unité des mœurs et des principes dans toutes les classes de la société, tant les pères de famille avaient la conviction profonde qu'ils devaient léguer en mourant à leurs descendants le fruit de leurs travaux et de leur expérience, tant ils étaient enfin assurés du respect absolu des jeunes générations pour les conseils de la vieillesse!

II

Si le fond de ces deux testaments moraux est le même, s'ils procèdent l'un et l'autre d'une inspiration semblable, ils présentent pourtant, dans la forme, de notables différences. Antoine de Courtois parle purement, mais avec la plus entière simplicité ; d'Aguesseau, même dans les plus touchantes effusions de sa piété filiale et de sa sollicitude paternelle, n'oublie ni sa science oratoire, ni sa longue pratique du barreau : la phrase reste cicéronienne, le style châtié, la démonstration logique et le ton général un peu déclamatoire. Antoine de Courtois, vivant à la campagne et dans une position modeste, se préoccupe surtout de l'exploitation du domaine rural et de la gestion matérielle du patrimoine de ses enfants ; d'Aguesseau insiste davantage sur le côté littéraire de l'éducation et sur le développement des qualités de caractère indispensables pour le maniement des grandes affaires. Enfin, Antoine de Courtois donne, en son nom personnel, des conseils à sa famille sur la conduite à tenir dans la vie, tandis que d'Aguesseau se borne à proposer comme modèle à ses enfants les vertus de leur aïeul paternel.

Mais ces dissemblances en quelque sorte extérieures n'en font que mieux ressortir la beauté morale qui, des deux parts, brille du même éclat. Le père aujourd'hui trop peu connu du chancelier d'Aguesseau était l'un des serviteurs les plus laborieux et les plus distingués de l'ancienne monarchie : pendant tout le règne de Louis XIV, il n'avait cessé de prendre une part importante à l'administration du royaume, dans les intendances de Limoges, de Bordeaux et de Toulouse, dans la direction générale du commerce et des manufactures, au Conseil d'Etat, au Conseil royal des finances et au Conseil de régence ; il avait même été un instant désigné pour ce poste de chancelier de France que son fils devait occuper ; mais dans le cours d'une vie constamment remplie, ses multiples et graves occupations ne purent lui faire négliger, un seul jour, l'accomplissement de ces trois devoirs qui résument l'existence patriarcale de nos anciens chefs

de famille ; l'aumône, la méditation des livres saints, l'éducation des enfants.

La misère morale et matérielle ne le trouva jamais insensible : au milieu des plus importantes affaires, malgré les soucis que lui causait l'éducation d'une nombreuse famille, malgré la gêne dont il ressentit parfois les atteintes, il ne refusa jamais un secours, un bon conseil ou une consolation :

Il avait, comme le dit son fils, une charité désintéressée et universelle qui s'étendait à tous les besoins, qui semblait se multiplier avec les différents genres de misères, et qui le portait continuellement à faire l'aumône, pour ainsi dire, de son temps, de ses lumières, de son crédit, autant que de ses biens mêmes, plus content et plus satisfait, lorsqu'il avait consolé une famille affligée ou qu'il l'avait aidée, soutenue, relevée par ses conseils. que s'il avait procuré à la sienne la fortune la plus digne d'envie. Il était si vivement touché de compassion pour les pauvres que son cœur ne pouvait avoir aucun repos jusqu'à ce qu'il eût eu la consolation de les assister. J'ai ouï dire à ma mère qu'elle l'avait vu plusieurs fois revenir triste chez lui parce qu'il avait entendu faire le récit de la triste situation où se trouvait une personne ou une famille, qui souvent lui était inconnue, et qu'il ne savait s'il aurait de quoi la secourir...

Sa fortune avait été pendant longtemps plus que médiocre, et elle semblait diminuer, à mesure que le nombre de ses enfants augmentait. Son bien avait souffert de grands retranchements, et, sur ses charges seules, mon père avait perdu plus de 250,000 livres. Les pauvres ne s'en aperçurent jamais, et il n'en répandit pas moins libéralement ses aumônes, content de laisser à ses enfants un patrimoine de vertus, d'honneur, de capacité, qui pût les dédommager un jour avec usure des injustices de la fortune; mais personne n'a plus éprouvé la vérité de cette parole : *Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît.*

C'était aussi une chose admirable que la confiance de mon père et de ma mère dans les secours inespérés de la Providence. Ils m'ont dit souvent qu'ils en avaient reçu des marques si sensibles, et en tant d'occasions différentes, qu'ils ne pouvaient pas hésiter un moment à se priver même du nécessaire, en certaines conjonctures, pour le donner aux pauvres.

Leur règle ordinaire était de réserver, pour l'exercice continuel de leur charité, la dîme de tout ce qu'ils recevaient, et à la fin de l'année, après avoir vu ce qui leur restait de leur revenu et ce qu'ils pouvaient employer en fonds pour augmenter le patrimoine de leur famille, ils comptaient les pauvres pour un de leurs enfants : en sorte que, s'ils

avaient 10,000 livres à placer, ils n'en plaçaient que huit et en donnaient deux aux pauvres qu'ils regardaient comme leur propre sang, par une adoption sainte et glorieuse pour ceux qui mettent Jésus-Christ même du nombre de leurs enfants. Mais les calamités publiques et particulières augmentaient presque toujours la part des pauvres bien au-delà de cette proportion ; et nous avons vu, par les registres de mon père, qu'il y avait eu des années où leurs aumônes avaient passé 22,000 livres, c'est-à-dire le tiers du revenu dont ils pouvaient jouir.

On s'étonne parfois de la résignation des pauvres de l'ancien régime, et l'on ne peut se défendre d'une certaine amertume, en la comparant aux sentiments de révolte et de haine qui se trahissent aujourd'hui dans le langage et dans l'attitude des classes populaires. Ce contraste n'aurait-il pas son explication dans le refroidissement du zèle des classes aisées, au point de vue de la pratique du devoir de l'aumône? On donne encore beaucoup de nos jours ; mais on donne relativement moins qu'on ne donnait au dix-huitième et au dix-septième siècles. L'exemple offert par les parents de d'Aguesseau était sans doute remarquable par le chiffre considérable de leurs libéralités; cependant il était loin de constituer un fait isolé. Les chefs des familles de ce temps, aussi bien dans la bourgeoisie que dans la plus haute noblesse, avaient du devoir de l'aumône une idée tout autrement nette et, il faut le dire, tout autrement chrétienne que nos contemporains. Nul n'eût osé y manquer : beaucoup donnaient le tiers ou le quart de leurs revenus, et la consécration de la dîme aux besoins des pauvres était une règle universellement respectée. Quelque charité que puissent déployer aujourd'hui certaines âmes généreuses, on est donc obligé de reconnaître qu'en thèse générale, on donne actuellement moins qu'autrefois; on donne surtout moins par soi-même, de la main à la main, on fait moins cette aumône de la parole ou du cœur qui double le prix du bienfait. D'un autre côté, on dépense beaucoup plus. Un luxe insensé, qui étale et s'affiche, a remplacé la simplicité de nos ancêtres; en diminuant les ressources de la charité, il a frappé douloureusement les regards du pauvre et développé dans le cœur du malheureux ce sentiment d'envie qui est et sera éternellement au fond de la nature humaine. On a réduit la part de l'assistance privée, sans que celle de l'assistance publique, toujours moins efficace et plus dispendieuse, s'accrût en proportion : il est naturel que le peuple des grandes villes, aussi envieux qu'autrefois et non moins misérable, ait cru à l'égoïsme des riches et prêté l'oreille aux aventuriers politiques qui lui conseillent l'établissement de l'aumône forcée, sous forme d'impôt progressif ou d'impôt sur le capital.

Ces vérités, que nous comprenons mal actuellement malgré les enseignements du désastre, étaient universellement reconnues et proclamées par les générations passées. Leurs convictions à cet égard ne résultaient pas, il est vrai, du sentiment du péril social; elles découlaient de leur foi religieuse et de leur soumission scrupuleuse aux enseignements divins. Chaque jour, ils s'en pénétraient en lisant au sein de la famille ou en méditant devant Dieu les versets des livres saints. La Bible, aujourd'hui trop délaissée parmi les catholiques, était alors le fondement solide de la vie religieuse, le pain quotidien de tous les fidèles, aussi bien dans le giron de l'Église de Rome que parmi les protestants. On n'admettait, pour ainsi dire, pas qu'un chef de famille ayant reçu quelque éducation eût véritablement droit au titre de chrétien, s'il ne se pénétrait de la parole de Dieu, s'il n'en méditait souvent les enseignements et s'il n'initiait les siens aux scènes sublimes ou touchantes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ce devoir était si bien compris et accepté que les hommes les plus surchargés de graves occupations ne s'en croyaient pas dispensés. Les plus grands magistrats de l'ancien régime l'ont scrupuleusement rempli : d'Aguesseau nous dit avec quelle exactitude et quelle ferveur son père s'en acquittait :

L'Ecriture sainte, qu'il méditait le jour et la nuit (surtout le Nouveau Testament), lui était devenue si familière qu'on ne pouvait presque en commencer un passage devant lui, que son cœur n'achevât encore plus que sa mémoire. Il la lisait, non avec la curiosité téméraire d'un savant ou d'un philosophe, mais avec la foi, la ferveur, la docilité d'un humble chrétien ; il ne cherchait à y connaître que la grandeur de Dieu et la bassesse de l'homme. Dieu qui cache ses mystères aux superbes, et qui les révèle aux humbles, semblait l'instruire lui-même et lui découvrir, dans la lecture des livres saints, toute la profondeur des vérités nécessaires au salut. Un verset de l'Ecriture était pour lui véritablement le pain des forts, où il trouvait une nourriture abondante, par l'attention qu'il avait à en pénétrer toute la substance, à se l'approprier, et pour ainsi dire, à se l'incorporer tout entière pour ne plus vivre que de la vie de Jésus-Christ.

Cet homme patriarcal, véritable type des chefs de famille de l'ancien régime, ne se bornait pas à pénétrer son âme des enseignements divins et à multiplier les bienfaits de sa charité : il n'oubliait pas aussi qu'il avait d'autres âmes à élever jusqu'à Dieu, d'autres pauvres à assister moralement; il savait qu'il avait à remplir, comme père, un devoir plus important, plus essentiel encore, et il ne cessa de s'en acquitter avec un zèle et une sollicitude admirables. Bien différent des oisifs de

nos jours qui se disent trop occupés pour veiller à l'éducation de leurs enfants et qui se hâtent de les éloigner du toit paternel. Le père de d'Aguesseau ne voulut se décharger sur personne du soin d'élever ceux à qui il avait donné la vie. Il ne s'en sépara jamais, et ne cessa de présider à leur éducation. Dès leurs plus jeunes années, il s'attacha à jeter dans leurs âmes les premières semences de la vertu, à les préparer par quelques lectures et par de courtes instructions aux enseignements plus élevés qu'il devait leur prodiguer plus tard. Accablé d'occupations et de soucis de tout genre, il prit le temps de tracer, pour chacun d'eux, un plan d'éducation, et, assisté de leur mère, femme énergique et intelligente, il réussit à en assurer l'exécution, avec le succès que l'on sait. Souvent il venait juger par lui-même du progrès de ses enfants et joindre ses conseils à ceux de leurs maîtres. Les voyages si fréquents et si prolongés auxquels l'obligeait le service du Roi ne le séparaient même pas de ses enfants et n'interrompaient pas les études de ceux-ci : au contraire, ils n'en profitaient que plus complétement de la présence et des enseignements de leur père. D'Aguesseau nous a tracé le tableau charmant de ces longues pérégrinations qu'abrégeait l'étude pour les uns, et l'amour paternel pour l'autre :

Mon père, dit-il, nous menait presque toujours avec lui, et son carrosse devenait une espèce de classe, où nous avions le bonheur de travailler sous les yeux d'un si grand maître. On y observait une règle presque aussi uniforme que si nous eussions été dans le lieu de son séjour ordinaire.

Après la prière des voyageurs, par laquelle ma mère commençait toujours la marche, nous expliquions les auteurs grecs et latins qui étaient l'objet de notre étude. Mon père se plaisait à nous faire bien pénétrer le sens des passages les plus difficiles, et ses réflexions nous étaient plus utiles que cette lecture même. Nous apprenions par cœur un certain nombre de vers qui excitaient en lui, lorsque nous les récitions, cette espèce d'enthousiasme qu'il avait naturellement pour la poésie ; souvent même il nous obligeait à traduire du français en latin, pour suppléer aux thèmes que le voyage ne nous permettait pas de faire. Une lecture commune de quelque livre d'histoire ou de morale succédait à ces exercices, ou bien chacun suivait son goût dans une lecture particulière : car une des choses qu'il nous inspirait le plus, sans l'exiger absolument, était que nous eussions quelque livre de choix pour lire après nos études ordinaires, afin de nous accoutumer par là à nous passer du secours d'un maître, et à contracter non seulement l'habitude, mais l'amour du travail.

La raison qui dirige également la vertu et la science, était si puis-

sante chez lui qu'elle lui suffisait pour régner sans peine sur ses enfants. Il n'avait pas même besoin d'y joindre le secours des peines ou des récompenses : un visage plus sérieux qu'à l'ordinaire, un regard un peu sévère nous paraissait un véritable châtiment; un air de satisfaction, une parole de louange, le moindre signe d'approbation nous tenaient lieu de la plus grande récompense.

Quel tableau! quelle condamnation indirecte de nos systèmes actuels d'éducation! Quel démenti à toutes nos préventions contre l'ancien régime! Voilà l'intendant des provinces les plus considérables de France, voilà l'un des dignitaires les plus élevés et les plus occupés de l'ancienne monarchie qui ne dédaigne ni de diriger ses enfants, ni de les instruire; il ne les quitte même pas en voyage, il obtient leur obéissance sans punitions, il prend, pour ainsi dire, part à leurs travaux et à leur jeux, comme Henri IV portant sur son dos sa royale lignée; et, par ce système d'éducation, il arrive à donner au pays un magistrat dont la science précoce fait l'étonnement du Parlement et dont le talent, non moins que la vertu, honore à jamais la France. Est-ce là le personnage roide et froid, inaccessible et solennel sous les traits duquel on se représente habituellement les pères de l'ancien régime? Assurément non; et pourtant, malgré sa douce familiarité, le père de d'Aguesseau n'en conserve pas moins intactes son autorité et sa majesté paternelles, que le sentiment de sa profonde tendresse développe, loin de les diminuer. Quand arrive l'heure suprême, après s'être profondément humilié devant Dieu, après avoir appelé la miséricorde de son Créateur sur une vie qu'il a ornée de vertus, mais qu'il croit souillée de péchés, il se retourne vers ses enfants et leur adresse, avec sa dernière bénédiction, des conseils dignes d'un patriarche, empreints d'autant d'autorité que d'onction et de tendresse. Ce n'est pas la bénédiction d'un homme qu'il donne à ses enfants prosternés à ses pieds; c'est celle du Ciel même qu'il leur transmet comme chef de sa famille, comme ministre et représentant de Dieu vis-à-vis d'elle :

Je prie Dieu, mes chers enfants, leur dit-il, je prie Dieu de vous conserver, de vous donner à chacun ce qui vous convient, suivant la condition où vous êtes, de vous faire à tous la grâce de vous attacher à vos devoirs, de les remplir selon son esprit et de vivre selon les règles de l'évangile. Lisez-en tous les jours quelque chose; méditez ce que vous en lisez, et n'entreprenez jamais rien par ambition, ni par vanité; ne vous attachez point à la vie présente, mais pensez qu'il y en a une après celle-ci qui est éternelle, que la vie dont vous jouissez est courte, qu'elle passe promptement et qu'elle nous conduit à une vie heureuse

ou malheureuse qui ne finira jamais. Je ne saurais vous en dire davantage, et j'ai même bien de la peine à achever ces paroles.

Et à l'un de ses fils, M. de Valjouan, arrivé trop tard pour recevoir en même temps que ses frères et sœurs les derniers et touchants conseils du mourant, il disait encore :

Vous me demandez ma bénédiction, mon cher fils. Je vous la donne non pour le temporel, non pour les biens de cette vie qui passent, mais pour les biens éternels qui doivent seuls vous occuper. Je prie Dieu qu'il vous comble de ses grâces, qu'il vous donne la foi, l'espérance, la charité, l'humilité, la soumission à ses ordres dans l'accomplissement de sa volonté et de ses desseins sur vous. Je vous recommande la lecture de l'Ecriture sainte, non par un esprit de curiosité, mais pour y apprendre vos devoirs. Lisez-en tous les jours quelque chose et faites-vous en une étude, pour y chercher uniquement la justice et le royaume du ciel.

Jusqu'à la dernière heure, jusqu'au dernier moment cet homme de bien, dont l'âme est si ardemment élevée vers Dieu, a encore un regard tourné sur la terre pour assurer la paix de sa famille et pour contribuer au bonheur de ses semblables :

Il ajouta une explication à son testament sur des cas qu'il regardait lui-même comme presque impossibles, mais qu'il croyait plus sûr de prévoir pour l'union et la tranquillité de ses enfants... Quelques moments après, on vit qu'il tournait entièrement à la mort, conservant néanmoins assez de présence d'esprit et assez de force de corps, pour vouloir signer une lettre de recommandation qu'il avait fait écrire en faveur d'un homme qui avait travaillé longtemps sous lui. Il ne survécut pas une heure à cette signature...

Les enfants qui avaient eu de tels exemples sous les yeux savaient en perpétuer dignement les traditions. Le testament de leur mère ayant été fait à l'avantage du chancelier, qui était l'aîné de la famille, mais se trouvant nul pour vice de forme, les autres frères et sœurs déclaraient, sans hésiter et d'un commun accord, qu'ils n'entendaient pas s'attacher aux formalités légales et qu'il leur suffisait de connaître la volonté de leur mère pour s'y conformer aveuglément : alors s'engageait entre eux un admirable combat de générosité, les cadets s'efforçant de faire accepter au chancelier le legs de sa mère, et celui-ci refusant hautement de se prévaloir de leur désintéressement jusqu'au moment où l'autorité de son père le contraignît de céder et de se conformer au vœu irrégulièrement

exprimé, mais très-formel de la testatrice. Quelques mois plus tard, quand le vénérable vieillard dont nous venons de retracer les derniers moments sentit, à son tour, venir la mort, il termina, comme nous l'avons dit, son testament, et, par un sentiment d'une délicatesse infinie, il eut soin de le laisser incomplet sur un point, en expliquant au chancelier comment il aurait à rétablir, au profit de ses frères et sœurs cadets, l'équilibre rompu par cette omission :

Il voulait ainsi, comme le dit si bien d'Aguesseau, qu'après sa mort je pusse avoir la satisfaction de faire, pour mes frères et sœurs, ce qu'ils avaient fait pour moi après la mort de ma mère, en exécutant à leur avantage une volonté informe de mon père, de même qu'ils avaient exécuté en ma faveur le testament informe de ma mère ; et, en effet, l'objet de cette compensation réciproque d'honnêteté était à peu près égal des deux côtés. Je n'oublierai jamais cette bonté d'un père mourant, qui ne pensait qu'à augmenter, s'il était possible, l'union de sa famille, en y conservant une juste proportion non seulement dans les biens, mais dans les procédés mêmes.

Qu'il nous soit permis d'insister sur ce dernier trait. On se sent vivre ici dans une atmosphère morale d'une pureté si grande, qu'on éprouve l'invincible besoin de s'y arrêter et d'en jouir quelques instants. Que de vertus suppose cette introduction volontaire d'un vice de forme dans un testament destiné à devenir la loi d'une des plus grandes familles de France : quelle autorité chez le testateur, quelle confiance absolue dans ses enfants, quel sentiment profond et presque pudique des plus intimes délicatesses de la conscience et de l'honneur ! Si l'on songe aux contestations sans nombre que fait naître aujourd'hui, chaque année, le règlement des successions, comment se défendre d'un sentiment de douloureux regret ? Comment ne pas comparer avec amertume les déplorables effets du partage forcé, imposé par la brutale main du pouvoir civil et l'impuissance de testaments que ne consacre plus la piété filiale, à cette souveraine et majestueuse autorité du père de famille, qui se maintient plus grande encore au lendemain qu'à la veille de la mort et qui transforme en une garantie nouvelle d'union l'un des plus dangereux ferments de discorde et de haine ?

Si les enfants élevés à cette grande école de respect, de travail et de piété se conforment docilement à la loi successorale contenue dans le testament de leurs parents, ils ne gardent pas avec moins de scrupule et de fidélité les traditions morales qu'ils en ont reçues. Le chancelier d'Aguesseau nous en offre un exemple mémorable, bien qu'il ait vécu en plein dix-huitième siècle, au milieu de la corruption de la cour : il n'est pas seulement l'historien ému et respec-

tueux des vertus de son père, il en est encore le continuateur. Comme lui, il se montre vis-à-vis des pauvres d'une libéralité inépuisable, que son extrême simplicité de vie empêche seule de devenir imprudente ; comme lui, il ne néglige jamais la lecture et la méditation des livres saints ; comme lui, il habitue ses enfants à cette salutaire pratique et en fait l'objet des plus solennelles recommandations ; comme lui, enfin, il surveille et dirige en personne l'éducation de ses quatre fils, il les garde sous le toit paternel, il choisit les sujets de leurs compositions scolaires, corrige et annote lui-même leurs travaux ; enfin, quand arrive pour eux le moment de compléter l'étude des humanités et de la philosophie par celle de la science spéciale qui doit leur ouvrir une carrière, il rédige, à leur intention, des plans d'études détaillés où il a réuni et condensé en quelque sorte toutes les richesses de son expérience et qui méritent d'être à jamais cités comme d'admirables exemples de science, de raison et d'éloquence.

Mais, plus il a conscience des devoirs que lui impose sa dignité de père et des droits qu'elle lui confère, plus il en remplit scrupuleusement les obligations, et plus aussi il gémit de la décadence morale dont il constate déjà de toutes parts, autour de lui, les douloureux progrès :

Tel est, s'écrie-t-il dans une de ses plus belles mercuriales, tel est le changement produit dans le monde depuis qu'on en a chassé la raison, qu'avec elle on a vu disparaître l'amour de l'ordre et de la discipline. *On a secoué le joug importun du respect* ; on a méprisé l'âge des anciens.

On ne connait plus son état, on ne se connaît plus soi-même. Le fils dédaigne d'habiter la maison de ses pères, il rougit de leur ancienne simplicité. Un patrimoine, amassé pendant tant d'années par les mains de la tempérance et de la frugalité, est bientôt sacrifié au spectacle enchanteur d'une vaine magnificence. Il semble que les magistrats mêmes aient oublié qu'ils doivent à leurs enfants une seconde vie beaucoup plus précieuse que la première. *Bien loin de s'appliquer au pénible travail de former leurs mœurs, ils se donnent à peine le loisir de les voir. Leur présence importune, leur souvenir même est amer, et corrompt toute la douceur d'une vie molle et délicieuse. Ils croissent inconnus à leurs pères et ne les connaissent pas eux-mêmes.* Ce sont des plantes que l'on jette au hasard dans le champ de la république ; une heureuse nature en sauve quelques-unes ; le reste périt par défaut de nourriture ou est entraîné par le torrent de la corruption commune.

... Vous que la justice à portés dans son sein, qu'elle a vus croître sous ses yeux et qu'elle a regardés comme sa suprême espérance : vous pour qui la sagesse des mœurs était un bien acquis et héréditaire que vous

aviez reçu de vos pères, et que vous deviez transmettre à vos enfants, qu'est devenu ce grand dépôt que Dieu vous avait confié ? Enfants des patriarches qu'avez-vous fait de la plus précieuse portion de leur héritage, de ce patrimoine de prudence, de modération et de simplicité, qui était le caractère et comme le bien propre de l'ancienne magistrature?

Il n'est pas besoin de faire remarquer la triste et frappante analogie qui existe entre les mœurs décrites par d'Aguesseau et celles de notre société contemporaine. Sur les mortels progrès du luxe, sur la mauvaise éducation des enfants, sur l'abdication de l'autorité paternelle et sur l'oubli des devoirs de la parternité, il semble que ces pages, vieilles de plus d'un siècle, aient été écrites de nos jours. Il subsiste cependant, entre les deux époques, une différence considérable, essentielle. Si d'Aguesseau vivait encore, c'est à la nation tout entière que s'adresseraient ses reproches, tandis qu'au temps où il prononçait ses mercuriales, il n'avait en vue que la cour, la grande noblesse et la haute magistrature que le contact et les exemples de Versailles commençaient à corrompre ; la contagion n'avait encore gagné ni la petite noblesse, ni la bourgeoisie, ni le peuple des campagnes. Ces races laborieuses, patientes et saines, qui composaient alors la presque totalité de la nation, demeuraïent inébranlablement attachées aux anciennes traditions, aux vieilles et fortes mœurs des siècles passés. Comme les couches profondes de l'Océan que ne troublent point les agitations de la surface, elles ne ressentaient que faiblement l'influence des mauvaises mœurs qui s'étalaient depuis plus de deux siècles à la cour de nos rois : les principes, les croyances demeuraient intactes, et, si la loi morale était souvent enfreinte, elle n'était du moins ni contestée, ni tournée en dérision : on commettait des fautes comme aujourd'hui, comme toujours ; mais on ne s'était pas encore habitué à en chercher la justification sinon la glorification dans le sophisme. Aussi, dans le cœur de la nation, subsistait-il des trésors de vertus, d'énergie et de courage, des ressources morales infinies qui auraient régénéré notre pays, au lendemain de la tourmente, si les institutions et les lois n'avaient été conçues de manière à neutraliser leur influence. Comme le dit si bien M. de Ribbe,

Pendant que les hauteurs sociales étaient livrées à la démoralisation, les profondeurs du pays recélaient d'admirables modèles, des familles dont les principes, les mœurs, le dévouement au bien, la sagesse exemplaire en un mot étaient à la hauteur des vertus privées et publiques que vient de nous offrir celle des d'Aguesseau. Ces famil-

les, si elles n'avaient été réduites à une douloureuse impuissance, eussent réappris à celles qui les avaient oubliées les grandes règles du vrai et du bien[1].

III

S'il en fallait un exemple, on n'en saurait citer de plus convaincant et de plus admirable que celui d'Antoine de Courtois, le second père de famille dont M. de Ribbe nous a conservé les dernières paroles et les suprêmes préceptes. On a vu plus haut comment l'existence de cet homme de bien s'écoula modeste, tranquille et ignorée, au fond de l'une des bourgades les plus reculées de l'ancienne Provence. Descendant d'une famille établie depuis deux siècles dans la vallée de Sault, il était le second de trois frères. Pendant que l'aîné recueillit la charge de juge de paix du canton que sa famille remplissait depuis cinq générations, Antoine embrassa la carrière médicale. Il fit ses études à Montpellier, sous la direction de Barthez ; mais l'extrême sensibilité de son cœur et les scrupules exagérés de sa conscience ne tardèrent pas à le contraindre de renoncer à cette profession : il perdit son premier malade, et cet accident, dont son imagination resta frappée, lui enleva tellement toute confiance en lui-même qu'il cessa bientôt d'exercer la médecine. Il se consacra, dès lors, exclusivement à l'exploitation de son domaine rural et aux progrès de sa chère vallée de Sault dont il ne quitta jamais volontairement les pentes rocailleuses et les belles futaies. La Terreur put seule l'en éloigner pendant quelques mois : en 1793, après la prise de Marseille par Cartaux, il fut arrêté comme suspect, sur la dénonciation de Marquoi, président du comité révolutionnaire d'Apt, et incarcéré à la Glacière d'Avignon. Il ne dut la vie qu'aux courageuses démarches de sa belle-sœur et à la reconnaissance de Robespierre jeune, qu'il avait sauvé d'une mort imminente quelques mois auparavant et qui le fit immédiatement élargir.

Retiré dès lors à Nice, avec le titre de médecin des armées d'Italie, nous dit M. de Ribbe[2], Antoine de Courtois attendait dans une retraite douloureuse une autre délivrance, celle de son pays. Arrive le 9 thermidor, quelques jours s'écoulent. Une nuit, un homme vient frapper craintivement à sa porte. Cet homme était Marquoi, naguère son dénonciateur, et aujourd'hui tremblant pour sa vie, en fuite, sans asile. Antoine de Courtois en a pitié, lui donne de quoi se nourrir et

[1] *La Vie domestique*, t. I, p. 303.
[2] *Id.*, etc., t. I, p. 71.

se vêtir, partage sa bourse avec lui, et le congédie et lui disant : « Partez, car le soleil ne peut nous éclairer tous deux sous le même toit. »

Après le rétablissement de l'ordre, sous le Consulat, Antoine de Courtois fut appelé aux fonctions de maire de sa commune et de président du canton. Son frère aîné en avait été investi avant lui, en 1792, par le suffrage de ses compatriotes, au moment même où les lois révolutionnaires supprimaient la charge de judicature dont il était titulaire ; mais il était mort, en 1793, précédant de peu de mois son troisième frère dans la tombe, et Antoine de Courtois restait, dès lors, seul possesseur de la maison de ses pères et de leur domaine séculaire, en même temps que chef municipal incontesté et béni de son pays natal. Si modeste qu'il fût, cet honneur lui pesait cependant. En 1812, après onze années d'exercice, voyant la situation de la commune rétablie grâce à ses soins, il annonça l'intention de se retirer ; mais la résistance énergique et unanime de ses administrés le força d'y renoncer, et ce fut en 1816 seulement qu'il put rentrer dans la vie privée.

Quelque vive, en effet, que pût être sa sollicitude pour les intérêts publics, l'amour du foyer resta toujours sa passion dominante, le gouvernement moral de sa famille demeura sa principale préoccupation. Dans l'accomplissement de cette tâche si douce, mais si difficile, qu'il considérait comme sacrée, il se montrait à la fois plein de tendresse et d'énergie, d'indulgence pour les actes et de fermeté de principes, réalisant ainsi dans la pratique la noble devise de notre vieille magistrature : *Suaviter in modo, fortiter in re.* Son caractère l'y portait, et plus encore peut être l'influence du temps où il vécut, combinée avec celle des traditions séculaires qu'il avait pieusement recueillies. Nulle part la trace de ce double sentiment n'est plus marquée que dans le *Livre de raison* qu'il laissa à ses enfants et qui, après être demeuré dans les archives de la famille pendant plus de cinquante années, vient d'être publié *in extenso* par M. de Ribbe. Commencé en 1812, ce *Livre de raison* a, dans les idées, toute la grandeur, toute la beauté morale de ceux des seizième et dix-septième siècles ; mais on reconnaît aussi la marque du temps où il fut écrit à l'expression plus tendre, plus émue, plus familière de l'amour paternel. Sans doute, Antoine de Courtois a trop le sentiment de ses devoirs et de sa dignité pour s'abaisser jamais vis-à-vis des siens jusqu'à cette sorte de camaraderie qu'un publiciste de notre temps ne craindrait pas de voir régner entre les pères et les enfants[1] ; mais, au souffle plus doux et plus humain qui semble circuler dans les pages inti-

[1] *Les pères et les enfants*, par M. Ernest Legouvé.

mes qu'il leur laisse, on sent, pour ainsi dire, que le dix-huitième siècle a passé par là. Il n'est pas impératif et bref comme les anciens pères de famille, il se montre plus abondant, plus persuasif; il a recours à la prière, là où ses ancêtres auraient employé la forme plus rigoureuse du précepte ou de l'injonction. C'est là ce qui fait, pour nous, l'originalité, et, dans une certaine mesure, le charme de ce *Livre de raison;* il nous touche de plus près, dès lors, il nous intéresse davantage, et peut plus aisément nous servir de modèle. En même temps, il nous offre, à l'égal des plus anciens, un code moral complet, d'une élévation et d'une beauté singulières ; il nous fait admirer le père de famille dans le consciencieux accomplissement de la partie la plus auguste de sa mission. Avec ce sentiment de la perpétuité de la race et de l'immortalité de l'âme qui est le signe caractéristique des hommes d'autrefois, Antoine de Courtois entend ne pas mourir tout entier, il veut que, même après sa fin, son expérience continue à profiter à ses enfants et que sa direction morale leur demeure assurée. Il se considère, d'un autre côté, comme un simple dépositaire du bien patrimonial, et il se tient pour obligé de rendre compte de son administration à ses héritiers. De là, tant de documents précieux annexés à son testament moral et contenus dans son *Livre de raison :* une *Notice sur la famille de Courtois, depuis son établissement dans la ville de Sault*, l'état des *maisons, bâtiments et biens-fonds appartenant à la famille*, l'état des créances ou dettes actives, l'état des dettes passives, l'état des pensions et charges supportées par la famille, *le compte-rendu de son administration,* enfin, « *des observations sur ce que l'expérience m'a appris relativement à l'exploitation de nos champs.* »

Mais c'est surtout dans les conseils d'Antoine de Courtois à ses enfants que se révèle, en même temps que la noblesse de son âme, sa parenté morale avec le père du chancelier d'Aguesseau et avec la glorieuse succession des pères de famille des siècles précédents. Comme Henri d'Aguesseau, il prescrit à ses enfants la lecture assidue de l'évangile, il y ajoute l'*Imitation*, et (ce qui est un signe du temps), le *Génie du christianisme* qui passait alors pour le plus grand des chefs-d'œuvre littéraires et religieux; comme Henri d'Aguesseau, il leur donne pour première règle la fidélité à la foi chrétienne et l'accomplissement des pratiques de la religion catholique :

Ayez, leur dit-il, la foi, l'espérance et la charité ; là est le salut. Que votre foi consiste à croire ce qui est contenu dans le *Credo* et à être dans l'intention de vous soumettre aux décisions de l'Eglise d'une manière implicite, sans prétendre que vos raisonnements et vos lumières doivent l'emporter sur elle.

Sur le devoir de l'aumône, Antoine de Courtois, bien qu'il l'accomplît très-largement, est peut-être moins explicite que d'Aguesseau. La raison en est simple. Le chancelier était le plus glorieux représentant de l'une des premières familles parlementaires de France; il laissait à ses enfants un opulent patrimoine, qu'il avait reçu déjà considérable des mains de son père et qu'il avait notablement agrandi : il était donc naturel qu'il fût exempt d'inquiétude sur l'avenir de sa maison et qu'il cherchât à prémunir ses descendants plutôt contre l'avarice ou contre une prodigalité coupable que contre les entraînements de la charité quelquefois dangereux pour les fortunes médiocres, mais sans péril pour les grandes. Tout autre était la situation d'Antoine de Courtois : possesseur d'une modeste propriété rurale, dont il se considérait comme un simple dépositaire comptable vis-à-vis de sa postérité, il avait eu le malheur, qu'il se reprocha toujours, de n'augmenter que dans une très-faible proportion le bien paternel, il avait, de plus, dans sa famille, des exemples très-proches et très-récents de mauvaise administration aboutissant à des désastres, et il se montrait, dès lors, surtout préoccupé des moyens de prévenir les dissipations imprudentes, les écarts de conduite et l'oisiveté qui auraient pu entraîner la ruine de la famille et la destruction du foyer traditionnel. Sans doute, il met la charité au premier rang, parmi les vertus nécessaires ; mais il insiste principalement sur le devoir de la probité, sur la nécessité de prendre conseil pour le règlement des affaires d'intérêt, sur l'obligation de l'ordre et de l'épargne. Il condamne comme autant de fautes graves contre les intérêts permanents de la famille les procès, les emprunts et même les prêts imprudents ; il enjoint à son fils de ne jamais vendre le domaine patrimonial, il lui fait une loi absolue de prendre un état. Il donne à ses préceptes, sur ce point, une expression d'une vivacité remarquable et singulièrement contraire aux préjugés qui ont cours, de notre temps. A la différence de tant de pères de famille faibles et imprudents qui présentent aujourd'hui à leurs enfants la vie indépendante, c'est-à-dire oisive, comme l'idéal du suprême bonheur, il impose aux siens le devoir d'embrasser une profession :

Il est nécessaire de prendre un état, leur dit-il, pour conserver et augmenter sa fortune, pour jouir de la considération attachée à une profession utile, pour se ménager les moyens d'élever et de placer ses enfants, et pour avoir la satisfaction de tirer un parti utile de soi-même et de ses talents.

Rien ne rend l'homme plus content et la vie plus douce que d'être l'artisan de sa fortune. Ce plaisir, que l'âge n'affaiblit point, est le

seul dont nous puissions jouir jusqu'à la mort, et je le regarde comme une des plus sûres garanties du bonheur.

Enfin, il faut prendre un état, pour éviter l'oisiveté qui est le tombeau des vertus, la mère de l'ennui et des vices. Si vous n'avez une profession, vous ne serez jamais que des hommes nuls, ennuyés et ennuyeux. Tel fut le sort d'un de nos parents, et c'est pour cela qu'il périt misérablement. *Ainsi, je vous l'ordonne, au nom de l'autorité que la nature et surtout mon amour me donnent sur vous, prenez un état. A cette condition j'attache l'accomplissement des vœux que je fais pour votre bonheur et les fruits de la bénédiction paternelle...*

Mon père disait souvent : « J'aimerais mieux que mes enfants fussent cordonniers que d'être sans état. »

Quel langage à la fois éloquent et simple! Quelle touchante grandeur dans ces règles de conduite, qui se transmettent ainsi d'une génération à l'autre et continuent à travers les siècles l'unité morale de la famille! Cette pensée de la perpétuité de la race, de la transmission héréditaire des conseils et des traditions avec les biens et le foyer domestique, cette grande et sublime idée qui réalise en quelque sorte l'immortalité du père de famille se retrouve presque à toutes les pages du *Livre de raison* d'Antoine de Courtois. Le sage et vénérable « mesnager » veut que non seulement ses enfants conservent le domaine patrimonial, mais encore qu'ils l'habitent plusieurs mois de l'année; il leur recommande expressément de tester et il ajoute :

Je voudrais que le père de famille fît lui même le partage de ses biens entre ses enfants, et qu'il leur fît signer cet acte de son vivant.

Enfin, étendant aux traditions morales cette règle de transmission héréditaire, il exige que ses enfants fassent pour leurs descendants ce qu'il a fait lui-même pour eux :

Il faut, dit-il, leur laisser un livre de raison, dans lequel vous leur rendrez compte de votre administration et marquerez par écrit les conseils que vous n'aurez cessé de leur donner de votre vivant.

Ces avis salutaires qui s'élèvent du tombeau d'un père font une très-grande impression, et, quoique toutes les vérités morales soient connues, celles qui sortent de la bouche des parents sont encore les plus utiles.... Je dis donc, que si vous aimez vos enfants comme je vous aime, vous aurez comme moi *une sollicitude toujours tremblante.* Vous ne vous lasserez pas de leur répéter sans cesse ce cri de la raison et du cœur : « *Soyez sages pour être heureux!* » Tel est le beau privilége de la tendresse paternelle. Elle peut être quelquefois aveugle dans ses affections; mais elle est toujours infaillible dans ses conseils.

Je voudrais pouvoir appeler ce livre de raison la sagesse de la famille. Il faut qu'il se continue d'âge en âge, qu'il soit le dépositaire de nos succès et même aussi de nos erreurs, en sorte que, faisant tourner au profit de ceux qui viendront le bien et le mal de ceux qui existent, il lie toutes nos générations les unes aux autres et n'en forme qu'une famille toujours vivante.

On ne sait ce qu'il faut le plus admirer ici, de la grandeur des pensées ou de l'heureux choix d'expressions qu'une conviction si haute et si pure inspire à un simple médecin de campagne, médiocrement versé dans la science du style et assez peu soucieux des délicatesses littéraires. Sans étude et presque sans y penser, il a trouvé dans son cœur de père le mot qui caractérise le mieux ces antiques races d'hommes de bien qu'on voit se propager d'âge en âge à travers les siècles de l'ancien régime et qui ne forment, comme il le dit, *qu'une famille toujours vivante.*

Après avoir si bien posé le principe dominant de toute éducation, Antoine de Courtois ne pouvait manquer d'en indiquer les règles essentielles avec autant de justesse et de profondeur. Le chapitre très-court qu'il consacre, dans son Livre de raison, aux devoirs des parents vis-à-vis de leurs enfants, est un véritable trésor, où la substance des systèmes pédagogiques les plus sûrs est, pour ainsi dire, concentrée en quelques lignes. Bien que contemporain de Rousseau, il a su se garder de la contagion de ses doctrines. A la différence de la plupart des hommes de son temps, il n'a pas été effleuré par les divagations philosophiques de l'*Emile;* il n'a retenu que le seul conseil vraiment sensé de Jean-Jacques, celui de l'allaitement maternel :

Une mère, dit-il, doit nourrir elle-même ses enfants, et je le recommande expressément à mes filles.

C'est là son premier précepte en matière d'éducation. Sur tout le reste, il demeure fidèle aux antiques traditions qui ont donné si longtemps à la France des générations de bons chrétiens et de bons citoyens : il veut que les pères et mères veillent avec une sollicitude infatigable sur le corps et sur l'âme de leurs enfants, qu'ils en développent l'esprit et l'intelligence, qu'ils les accoutument à raisonner et à juger par eux-mêmes, mais sans jamais cesser de les diriger, de les plier à la loi du travail, au joug salutaire de l'autorité.

Pour Antoine de Courtois, en effet, le principal objet de l'éducation n'est pas, comme on semble le croire aujourd'hui, d'assouplir l'intelligence et de meubler l'esprit, mais de former le caractère et de préserver les mœurs de toute atteinte. L'éducation morale est, à ses

yeux, tout autrement importante que l'instruction proprement dite, et cela non seulement pour le petit enfant, mais encore pour l'adolescent et pour le jeune homme. Il s'agit moins, dans son système, de faire des bacheliers ou même des savants, que des hommes droits, intègres, sensés, laborieux, et, pour dire hardiment le mot qu'il ne craint pas de prononcer, des hommes purs et chastes. La pureté des mœurs conservée sans tache jusqu'au mariage est, à ses yeux, le but essentiel de l'éducation pour les garçons comme pour les filles. Dans le Livre de raison où se trouve déposée l'expression de ses dernières pensées, il ne recommande pas seulement à ses filles la scrupuleuse conservation de cette candeur virginale qui fait le charme de la femme, il adresse encore à son fils, avec une singulière éloquence, des conseils analogues. Arrivé à cette question si grave, si périlleuse pour l'avenir du jeune homme, ce n'est ni le conseil, ni le précepte qu'il emploie : il s'émeut, il a recours à la prière :

Je t'en prie, mon bon fils, mon bon ami,... veux-tu être heureux époux? Garde ta virginité pour celle que tu veux trouver vierge ; c'est alors que le mariage est le paradis de ce monde.

Ce conseil, mon bon ami, il n'y a que ton père qui puisse te le donner ; ce n'est que de moi que tu peux apprendre ce grand secret de la félicité humaine. J'y attache tant d'importance que je me mets ici à genoux devant toi, je prends tes mains, je les arrose de mes larmes ; et, les yeux baissés devant les tiens, je te dis, mon cher enfant, que depuis que tu es né, j'ai veillé nuit et jour sur la conservation de tes mœurs. J'ai écarté de toi, avec le plus grand soin, tout ce qui aurait pu te corrompre. Aujourd'hui que la mort me presse, je te remets à toi-même le dépôt que Dieu m'avait confié.

Oui, garde-toi toi-même, mon fils, ne souille point ton corps, garde-toi pour la femme que le ciel te destine. Si, à ma prière, tu te conserves chaste, crois que j'aurai plus fait pour toi que si je t'avais laissé d'immenses richesses. Ta vie sera longue ; ta couche nuptiale ne cessera jamais de t'être aussi chère, aussi douce que les premiers jours, tous tes jours seront des jours de satisfaction, de paix et de bonheur domestique. Ton sang pur coulera dans les veines de tes enfants. Leur santé sera le prix de ta sagesse, et leurs bénédictions seront une nouvelle récompense pour toi.

Que pourrait-on ajouter à ce langage d'une si éloquente et si chaste hardiesse ? Et que dire de cette image d'un père à sa dernière heure se jetant aux pieds de son fils, pour l'adjurer de se conserver pur ? Y eût-il jamais réponse plus décisive à la coupable indulgence de notre temps pour ce qu'on est convenu d'appeler les folies de jeune homme ? Où rencontrer une condamnation plus complète et plus

directe du préjugé courant qui a trouvé son expression dans ce vulgaire proverbe : « Il faut que jeunesse se passe ? » Ne l'oublions pas, si, dans tous les pays le vice est répandu, il ne l'est peut-être nulle part autant que chez nous ; et, ce qui est plus grave, il n'est nulle part considéré comme un fait inévitable et sans conséquence, dont les jeunes gens puissent se vanter impunément et dont les parents n'aient qu'à sourire. Le jeune homme débauché, qui souvent aujourd'hui se pare et se vante de sa faute, était autrefois mis à l'index en France ; il l'est encore aujourd'hui dans la plupart des pays étrangers. Il y a là, pour nous, une grave et triste infirmité morale qui ne date pas de loin, mais qui a fait des progrès rapides, et dont les paroles d'Antoine de Courtois nous fournissaient l'occasion de signaler tout à la fois l'origine relativement récente et les funestes effets.

IV

Si les exemples donnés par Antoine de Courtois et par Henri d'Aguesseau, en matière de gouvernement domestique, constituaient des faits isolés, ils n'en conserveraient pas moins une grande valeur morale ; mais ils en auraient assurément moins d'autorité. Aussi M. Ch. de Ribbe, prévoyant l'objection, s'est-il attaché à démontrer que, tout au contraire, ces vénérables chefs de famille, dont le dernier vivait au commencement de ce siècle, ne sont que les derniers représentants d'une race pour ainsi dire immortelle qui remonte, sans solution de continuité, de nos jours à la monarchie des Bourbons et des Valois, au moyen-âge, aux origines du christianisme, aux époques les plus reculées de l'antiquité, aux temps bibliques. Méditation et rigoureuse observation des préceptes, devoir de l'aumône, éducation religieuse et morale des enfants au foyer domestique, conservation du patrimoine transmis intact de génération en génération et règlement souverain des intérêts des enfants par le testament du père, considéré comme la loi intérieure et la charte morale de la maison : telles ont été, dans tous les pays et dans tous les temps jusqu'en 1789, les conditions essentielles, traditionnelles, immémoriales de l'union des familles et de la puissance des Etats.

Ainsi Antoine de Courtois est du même temps que Mme de Lamartine qui a, comme lui, légué à sa postérité, dans le livre que son fils a publié sous le titre de *Manuscrit de ma mère*, le fruit de sa longue expérience, avec le souvenir de ses angoisses maternelles ; il a aussi pour contemporain et presque pour compatriote le père de Mistral, dont le poëte provençal a décrit avec amour, dans la préface des « Iscles d'or », la verte vieillesse et les mœurs antiques. Cette génération, dont les derniers représentants ont vu naître la

nôtre, ne fait que continuer celles que le chancelier d'Aguesseau et son père personnifient avec éclat. Henri d'Aguesseau touche lui-même à Racine, dont la vie patriarcale nous a été dépeinte avec tant de charme par son fils, à Colbert qui, au milieu des mille soucis de l'administration d'un royaume, trouvait encore le temps de rédiger des instructions morales et religieuses pour le marquis de Seignelay; à Sully, dont les *Économies royales* s'ouvrent par un magnifique testament moral, enfin à toute cette admirable pléïade de pères de famille des dix-septième, seizième et quinzième siècles, dont M. de Ribbe a recueilli les paroles dans son livre sur les *Familles en France avant la Révolution* et qui, tous sans exception, placent sous l'égide de la foi religieuse et du respect filial la conservation de leur foyer et la prospérité de leur famille.

D'un pays à l'autre, d'un siècle à un autre siècle, des rangs sociaux les plus divers, tous se répondent avec une foi, une autorité et un ensemble vraiment merveilleux. Au seizième siècle, Jeanne du Laurens raconte comment ses parents sans fortune, mais riches de vertus, avaient élevé dix enfants, dont huit fils docteurs, en leur répétant souvent cette maxime :

Il n'y a que de marcher par les grands chemins des commandements de Dieu, et Dieu nous mandera ce qui nous est nécessaire [1].

Au quinzième siècle, la mère de Bayard ne tient pas à son fils un autre langage :

Pierre, mon amy, lui dit-elle [2], d'autant que mère peult commander à son enfant, je vous commande trois choses tant que je puis; et si vous les faites, soyez asseuré que vous vivrez triomphamment en ce monde.

La première, c'est que, devant toutes choses, vous aymiez, craigniez et serviez Dieu, sans aucunement l'offenser, s'il vous est possible; car c'est celluy qui nous a tous créés et qui nous fait vivre; c'est celluy qui nous saulvera, et, sans luy et sa grâce, ne saurions faire une seulle bonne œuvre en ce monde. Tous les soirs et tous les matins, recommandez-vous à luy, et il vous aydera.

Au treizième siècle, saint Louis, exprimant ses dernières volontés à son fils Philippe, lui adresse ces conseils :

Cher fils, pour ce que je désire de tout mon cœur que tu sois bien enseigné en toutes choses, je pense que je te fasse quelque enseigne-

[1] *Une famille au seizième siècle*, p. 87.
[2] *Chronique de Bayard,* par le Loyal Serviteur, ch. II.

ment par écrit; car je l'ai quelquefois ouï dire que tu retiendrais plus de moi que d'autre personne.

Pour ce, cher fils, je t'enseigne premièrement que tu aimes Dieu de tout ton cœur et de tout ton pouvoir; car, sans ce, nul ne peut valoir quelque chose. Tu dois te garder de tout ton pouvoir de toutes choses que tu croiras qui doivent lui déplaire [1].

Est-ce en France seulement que cette grande et noble tradition s'est perpétuée? En Russie, au douzième siècle, le testament de Vladimir II, grand-prince de Kieff, nous offre un monument non moins imposant de confiance en Dieu, de respect pour les enseignements des ancêtres, de vive et profonde charité. En Italie, au quinzième siècle, la même inspiration morale se retrouve dans les mémoires de Guichardin; en Suisse, en Allemagne, en Suède, en Angleterre, les marges et les feuillets des bibles de famille témoignent aussi, par les inscriptions dont ils sont couverts, de la profondeur du sentiment chrétien, de la persistance des traditions anciennes et de la sollicitude affectueuse des vieilles générations pour l'éducation morale de leur postérité. Allons plus loin encore: cette science de la vie domestique et sociale que nous voyons se développer depuis l'apparition du christianisme et surtout en Europe, n'appartient cependant exclusivement ni à notre continent, ni à l'ère nouvelle. Si l'on étend le cercle de ses recherches, si l'on embrasse du regard un plus vaste horizon, on reconnaît que cette grande doctrine de hiérarchie morale, de tradition et de piété dont Henri d'Aguesseau et Antoine de Courtois nous ont transmis les derniers témoignages trouvait déjà d'admirables interprètes dans les philosophes et les orateurs les plus illustres de l'antiquité. Faut-il, comme le fait M. de Ribbe, remonter plus haut encore et insister sur la beauté des préceptes que renferment soit les hiéroglyphes, soit les livres sacrés de l'Inde, soit les *Kia-pou* chinois? Nous ne le pensons pas. D'après ce que l'expérience quotidienne nous en apprend, la Chine, comme l'Égypte, comme tous les autres pays d'Orient excelle à déguiser sous la grandeur pompeuse des paroles et sous l'apparente élévation des principes, la bassesse et la misère trop incontestables de la réalité. La situation présente de ces contrées n'est peut-être, il est vrai, que l'image méconnaissable et, en quelque sorte, la parodie de leur antique prospérité; mais il n'en reste pas moins certain que, dans tous les pays, surtout dans les régions païennes peuplées par la race touranienne, l'état patriarcal se confond le plus souvent avec un despotisme étroit et cruel. Il est également incontestable que la civilisation matérielle et pour ainsi dire extérieure de

[1] *Historiens de France*, t. XX, p. 84 (*Enseignements de saint Louis.*)

ces pays a toujours procédé directement du hasard et de l'imitation et qu'elle a, dès lors, trop constamment exclu l'idée d'un développement intellectuel et moral pour que les nobles pensées et les admirables préceptes de leurs grands hommes aient pu y exercer une influence sérieuse. Les lois ont été sans doute pleines de sagesse et de beauté; mais, dans la pratique, ces manifestations isolées de la puissance de quelques grands esprits ont dû servir autrefois, comme elles servent encore aujourd'hui, à perpétuer les abus et à couvrir le despotisme, plus qu'à développer la liberté salutaire de familles fortes et unies, vivant sous la loi divine et sous l'autorité du père.

Nous nous garderons donc d'affaiblir, par l'invocation des témoignages lointains et suspects empruntés à la Chine ou à l'antique Égypte, la grande démonstration historique et morale poursuivie par M. de Ribbe. Mais, sans citer d'exemples aussi reculés, nous trouvons, dans l'antiquité grecque et romaine, assez de pages immortelles où la sainteté du foyer domestique, le respect de la tradition et la nécessité de la foi en un Dieu créateur sont affirmés en un langage dont la magnificence n'a jamais été surpassée. Ici, ce n'est plus la sagesse un peu orgueilleuse et la prudence un peu égoïste des législateurs égyptiens et chinois qui trace habilement aux générations à venir une ligne de conduite à la fois honnête et profitable; c'est l'humanité même qui, par l'organe des plus nobles génies, pose les principes de son développement et fixe les conditions de sa grandeur et de son bonheur. Non-seulement le *pater-familias* romain nous donne, dans la pratique, le frappant exemple de ce que peut une race religieuse, patiente, poussant presque à l'excès le respect de la hiérarchie et la conservation des usages anciens; les lois mêmes de la vie sociale sont exposées par les plus profonds philosophes et les premiers orateurs de tous les temps. Cicéron regrette les siècles où les sages traditions des ancêtres formaient les grands hommes de la Rome républicaine et où ces grands hommes perpétuaient, à leur tour, par leurs préceptes et par leur exemple, le respect des mœurs antiques. Pour accroître l'autorité des paroles qu'il met dans la bouche de Scipion Emilien, il le représente comme un Romain « que l'expérience et les enseignements domestiques ont formé bien plus que les livres [1] »; il célèbre la bienfaisante influence de la famille, « principe de la cité et en quelque façon semence de la république [2], » il exalte l'expérience domestique et l'éducation paternelle; enfin, il proclame, avec une

[1] *De Republica*, liv. I, 22.
[2] *De Officiis*, liv. I, 17.

éloquence qui n'a jamais été dépassée, l'existence d'une loi divine supérieure aux lois humaines et celle d'un législateur céleste :

Il existe, dit-il, une loi véritable, la droite raison, conforme à la nature, immuable, éternelle, qui appelle l'homme au bien par ses commandements et le détourne du mal par ses menaces... On ne peut l'infirmer par d'autres lois, ni déroger à quelqu'un de ses préceptes; ni le sénat, ni le peuple ne peuvent nous dégager de son empire; il n'y en aura pas une à Rome, une autre à Athènes, une aujourd'hui, une autre dans un siècle; mais une seule et même loi éternelle et inaltérable régit à la fois tous les peuples, dans tous les temps. L'univers est soumis à un seul maître, à un seul roi suprême, au Dieu tout-puissant qui a conçu, médité et sanctionné cette loi. La méconnaître, c'est se fuir soi-même, renier sa nature, et par là seul subir les plus cruels châtiments, lors même qu'on échapperait aux supplices infligés par les hommes [1]. Tandis que les hommes, dit-il encore ailleurs, ont pris de leur mortelle origine tout le fragile et le périssable auquel ils demeurent attachés, l'âme leur est donnée de Dieu, et c'est pour cela qu'on peut nous appeler la famille, la race ou la lignée des êtres célestes. Aussi, de tant d'espèces, il n'est aucun animal, hormis l'homme, qui ait quelque connaissance de Dieu; et, parmi les hommes, il n'est point de nation si féroce et si barbare qui, si elle ignore quel Dieu il faut avoir, ne sache du moins qu'il faut en avoir un [2].

Platon, avec plus de grandeur encore et de poésie, donne pour fondement à toute législation positive, à toute organisation politique le culte de Dieu et le respect des parents [3], il veut que l'on prenne pour règle en toutes choses les traditions des anciens; car, « meilleurs que nous et plus proches des dieux, ils nous avaient, dit-il [4], transmis par la tradition les connaissances, sublimes qu'ils tenaient d'eux. » Cette croyance à une loi primordiale émanant de Dieu et à une révélation divine dont toutes les découvertes humaines ne sont que le développement, cette foi primitive du genre humain se retrouve chez tous les grands esprits de l'antiquité : Cléanthe célèbre, dans l'hymne magnifique qui lui est attribué, la loi de Dieu, « loi universelle qui rend heureux et conforme à la raison la vie de ceux qui lui obéissent; » Sophocle, dans l'Œdipe-Roi, parle aussi « des lois sublimes descendues du haut des Cieux; » Aristote, enfin, malgré le caractère plus spécialement expérimental de ses recherches

[1] *De Republica*, III, 22.
[2] *De Legibus*, I, 8.
[3] *Les lois*, liv. V.
[4] *Philèbe*, Œuvres, t. IV, p. 219.

philosophiques, croit aussi aux vérités nécessaires et aux lois données par Dieu à l'entendement humain :

Voulez-vous, dit-il [1], découvrir avec certitude la vérité ? Séparez avec soin *ce qu'il y a de premier*, et tenez vous-y. C'est là, en effet, le dogme paternel, le dogme divin.

Ainsi, dans tous les temps et dans tous les pays, nous constatons la même croyance à une révélation divine, à une tradition séculaire de laquelle l'humanité tiendrait la loi morale parfaite et les principes sociaux dans leur plénitude ; nous retrouvons partout reconnus et proclamés l'autorité paternelle, la bienfaisante influence de la famille, le respect des traditions, le devoir de l'adoration envers Dieu, de l'assistance fraternelle envers les hommes ; et nous remontons ainsi d'échelon en échelon jusqu'à ces familles patriarcales de Tobie et de Booz dont la Bible nous a conservé le souvenir, jusqu'à ces grands codes moraux qu'elle nous a transmis, enfin jusqu'à ces sommets augustes d'où descendit, avec le Décalogue, la charte aujourd'hui méconnue de l'humanité. Avec M. de Ribbe pour guide, nous sommes partis d'un village perdu de la Provence et du Livre de raison d'un obscur médecin de campagne pour remonter jusqu'à Moïse, jusqu'au Sinaï, et partout et toujours nous avons entendu retentir la même voix, dominer la même parole. Quel spectacle ! Et que l'on comprend bien le religieux enthousiasme dont M. Michelet, encore presque chrétien, se sentait pénétré, lorsqu'un jour, résumant les *Origines du droit Français*, il constatait à travers le temps et l'espace l'inaltérable unité des traditions du genre humain !

En vérité, disait-il, pour qui ne verrait pas dans le genre humain la grande famille de Dieu, l'unité de création et de fin, il y aurait quelque chose de prestigieux et de quoi troubler l'esprit, à entendre ces voix qui, sans s'écouter, se répondent si juste de l'Indus à la Tamise.

Ce fut pour moi une grande émotion, lorsque j'entendis pour la première fois ce chœur universel. Tout au rebours du sceptique Montaigne, qui s'informe si curieusement des usages de tous les peuples pour y surprendre des dissonnances morales, j'en admirais la concordance. Le miracle devenait sensible. De ma petite existence d'un moment, je voyais, je touchais, indigne, l'éternelle communion du genre humain [2].

Il est cependant une époque, un pays, où ce chœur universel cesse brusquement de se faire entendre : ce pays est la France,

[1] *Métaphysique*, t. XII, ch. VIII.
[2] *Introduction*. p. CV.

cette époque est 1789. Comme le proclament avec un orgueil peu justifié, mais avec une incontestable vérité, les coryphées de l'école révolutionnaire, cette date ouvre une ère nouvelle. Toutes les traditions sont répudiées, tous les liens avec le passé brusquement rompus. Au lieu de réformer, on détruit; au lieu d'améliorer l'état social, on prétend refaire la société de toutes pièces. On ne trace pas les devoirs des citoyens, on proclame les droits de l'homme; on ne cherche pas à rendre plus heureux les hommes de ce temps-là, on prétend légiférer pour l'homme de toutes les époques et de tous les pays. Cet homme idéal, on ne l'envisage pas dans son milieu naturel, dans sa situation normale, entouré de mille liens de famille ou de société; on le considère, pour ainsi dire, à un point de vue abstrait, seul vis-à-vis de l'Etat comme un atome isolé en face du colosse social. Plus de tradition : on prétend « ne dater que d'aujourd'hui ; » plus de doctrine sur l'éducation domestique : les enfants appartiennent à l'Etat ; plus d'autorité conjugale ou paternelle : on proscrit toute hiérarchie sociale; plus de liberté de tester : on n'admet pas que l'homme se survive à lui-même, et l'on hait la perpétuité en toutes choses; plus d'associations : on ne veut point d'Etat dans l'Etat, c'est-à-dire pas de forces intermédiaires entre le simple citoyen et le gouvernement ; plus de lois divines dominant les lois humaines, ni d'expérience politique se transmettant de génération en génération : on ne sait s'il y a un Dieu, on ne sait quel il est, et l'on considère l'homme comme un animal perfectionné, en voie de perpétuelle transformation, auquel ne pourraient s'appliquer de principes fixes. Aussi, tandis que tous les peuples européens se rattachent opiniâtrément à leurs traditions, améliorent au lieu de détruire et construisent sur les bases historiques, la France seule a renié son passé et posé en principe le système de la table rase. Bien plus, elle persiste aujourd'hui encore, au bout d'un siècle, dans cette voie funeste.

Deux choses nous manquent, et deux choses qui tiennent de près l'une à l'autre, la clarté et la joie. *Lux orta est de cœlo et recto corde lætitia.* L'esprit de l'homme n'a plus la clarté qu'il avait et le cœur par conséquent n'a plus la joie [1].

C'est sur ce mot qu'en terminant nous appellerons l'attention du lecteur. Dans notre génération tourmentée, on doute et l'on souffre ; on est inquiet et soucieux. Jamais on n'a plus ardemment souhaité le bonheur; jamais cependant on n'en a moins joui. Où serait-il, en effet ? Serait-ce dans ce petit cercle de spéculateurs financiers ou

[1] *Saint-Marc Girardin*, J.-J. Rousseau, sa vie et ses ouvrages.

d'aventuriers politiques que le sort favorise et que la foule envie sottement, mais qui, subitement sortis de terre et prêts à y rentrer, sans cesse poursuivis de haines implacables et le sachant, lassés des joies de la richesse et des jouissances de l'ambition le jour même où ils y sont parvenus, sans avenir, sans sécurité, sans croyance, sans amis, presque sans famille, portent jusque sur leur visage flétri l'empreinte de l'avilissement, de la tristesse et du dégoût, parfois même du désespoir? Est ce parmi cette bourgeoisie à courte vue qui n'a plus, en général, d'autre dieu que l'argent, et qui, l'œil sans cesse fixé sur l'opulence, les regards toujours abaissés vers la terre, consume sa vie à la poursuite de ce but méprisable qu'on ne cesse d'entrevoir et de poursuivre, et qu'on croit n'atteindre jamais? Est-ce dans les rangs pressés de cette population des villes à laquelle le développement du bien-être et les progrès du luxe créent sans cesse des besoins nouveaux et plus malaisés à satisfaire, qui voit de jour en jour croître, avec la cherté de toutes choses, la difficulté de subsister, qui vit, en quelque sorte, sous la perpétuelle menace de la déconfiture, et qui, sans foyer stable, sans air, sans espace, représente les damnés de l'*Enfer* du Dante entraînés éternellement dans le tourbillon de leur ronde infernale? Ce bonheur tant souhaité, le trouverons-nous dans ces maisons de paysans, plus saines, plus coquettes qu'autrefois, mais où la passion désordonnée de l'épargne a tout envahi et tout étouffé, jusqu'à la voix de la nature, jusqu'au sentiment de la paternité, jusqu'à cette gaieté en quelque sorte instinctive qui fut si longtemps l'apanage de la race française? Le trouverons-nous encore dans ces bouges des grandes villes où l'ouvrier languit délaissé, misérable, à la merci d'un accident ou du chômage, irrité par le luxe qui blesse sa vue, démoralisé par les exemples déplorables qui frappent ses regards, rongé de misère et d'envie, d'ivrognerie et de débauche, sans appui, sans lien avec la société, sans foi dans un Dieu juste, sans espoir dans une réparation suprême? Où est-il encore le bonheur, but et passion de notre temps? Est-il au sein des ménages désunis ou scandaleux qui, de plus en plus, demandent à la séparation un refuge contre le supplice de l'existence commune, ou bien au cœur de ces hommes qui, chaque année en plus grand nombre, trouvent dans l'alcoolisme, la folie ou le suicide l'oubli de leurs douleurs ou de leurs fautes? Est-il même sur le front de ces jeunes gens de nos jours, usés avant l'âge et fanés avant d'être éclos, qui ne savent plus ni s'enthousiasmer, ni croire, ni même rire, et pour qui la vertu consiste dans le calcul, l'esprit dans une froide et perpétuelle ironie?

Notre siècle aime les données précises, les notions exactes, les

chiffres : il faut donc chiffrer son bonheur. Le calcul ne laisse pas que d'être instructif. En 1851, il y avait 46,000 aliénés enfermés dans les asiles; en 1865, on en comptait 90,000. Chaque année, plus de 1,500 personnes meurent des suites de l'ivresse; chaque année, plus de 6,000 suicides se commettent, et le nombre va sans cesse croissant. De tels chiffres en disent plus que des volumes sur l'état de notre temps et de notre pays, ils démontrent avec une effrayante éloquence les souffrances matérielles et le trouble moral de notre génération; ils indiquent surtout combien elle est loin d'atteindre le bonheur qu'elle poursuit d'une si ardente convoitise.

Il faut oser l'avouer et le répéter hautement : si l'on veut aujourd'hui trouver l'image de ce bonheur si vivement désiré, c'est dans le passé qu'il faut en chercher le souvenir et le type. Sans doute, l'ancien régime n'a pas vu se réaliser l'âge d'or, cette décevante fiction des poëtes, pas plus que la société actuelle et celle qui lui succédera n'en salueront l'aurore. La vie n'a pas apporté aux hommes d'autrefois, autre chose que ce qu'elle nous apporte à nous-mêmes : beaucoup d'espérances et d'illusions entremêlées à de nombreuses épreuves et à des joies profondes; il serait même injuste et puéril de nier qu'à beaucoup de points de vue, et surtout sous le rapport du bien-être matériel, le présent ne l'emporte sur le passé. Cependant, il n'en reste pas moins vrai que la gaieté, indice certain du contentement intérieur, était tout autrement répandue dans l'ancienne société que dans la nôtre et que le bonheur y apparaissait, au moins extérieurement, beaucoup plus général et plus vif. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les mémoires des derniers siècles, d'en recueillir les plaisanteries, ou simplement de jeter les yeux sur quelques portraits d'ancêtres épargnés par le temps. Même au dix-huitième siècle, malgré le malaise déjà si profond de la vieille France, malgré les signes avant-coureurs de la catastrophe, on retrouve partout la marque d'une stabilité, d'un entrain, d'une confiance et d'une sérénité que nous ne comprenons même plus, tant nous les possédons peu. S'en suit-il que l'ancien régime ait été une ère de vertu sans tache et de bonheur sans nuages, que la Révolution de 1789 soit un effet sans cause et qu'il faille revenir à 1788? Telle n'est, à aucun degré, notre pensée. Nous avons déjà dit, nous tenons à répéter que, dans notre opinion, les hommes des siècles passés n'eurent ni moins de passions, ni moins de mauvais instincts que nos contemporains, et que la vie ne leur apporta ni plus de bonheur, ni moins d'épreuves. Nous devons ajouter que l'organisation politique de l'ancienne monarchie était vicieuse, qu'elle avait favorisé la naissance et le développement de scandaleux abus et qu'une réforme était indispensable;

mais nous sommes également convaincus que, plus on étudiera notre histoire, plus on reconnaîtra que le but a été dépassé dès 1789, et davantage encore par la suite. Il fallait une réforme pacifique : on fit une révolution violente ; bien plus, on inaugura la théorie et la doctrine de la révolution, qui ont reçu, depuis lors, pour notre malheur, tant d'applications désastreuses. Il fallait améliorer la constitution de l'Etat : on prétendit refaire celle de la société. Il fallait conserver précieusement l'ancienne organisation de la famille et les mœurs antiques qui avaient fait la force de la vieille France et le bonheur de nos pères : on détruisit l'une, on tourna les autres en dérision. Il fallait maintenir et reconnaître l'éternelle autorité de la loi divine servant de base et de sanction à la loi humaine : on proclama l'omnipotence de l'Etat et l'on prétendit se passer de l'idée de Dieu. Cette triple erreur, prolongée pendant près d'un siècle, a eu les résultats que l'on connaît. De stable qu'elle était, la nation est devenue le jouet de perpétuels bouleversements, dont elle est lasse et auxquels elle ne peut cependant plus mettre un terme. L'ancien régime l'avait faite unie et forte : elle est aujourd'hui plus désagrégée qu'un sable mouvant. Les institutions d'autrefois maintenaient la hiérarchie sociale et facilitaient la compression des mauvais instincts : celles d'aujourd'hui tendent à faire régner l'ignorance sous prétexte d'égalité, la violence brutale sous le nom de liberté. Les mœurs anciennes entretenaient l'union et la gaieté françaises : celles d'aujourd'hui menacent d'acclimater parmi nous les haines implacables et les basses passions des spéculateurs et des *politiciens* américains. On a prétendu refaire la constitution politique de l'ancienne France : on l'a refaite, et avec raison ; mais on a voulu réorganiser la famille et la nation en dehors des données fournies par l'expérience des siècles : on l'a tenté, on y persiste, et nous en mourons. Quand donc comprendra-t-on que le remède aux maux dont nous souffrons est dans l'application de ce programme : les institutions politiques de 1789 avec les institutions sociales de l'ancien régime, qui sont encore celles de tous les peuples prospères et vraiment libres ? Quand donc tous les gens honnêtes s'attacheront-ils à la réalisation de ce programme, en dehors de ces querelles de partis où nous nous épuisons, sous les yeux de l'étranger ?

René Lavollée.

LE MARIAGE EN POSTE

NOUVELLE

I

Je vais conter des choses d'hier. — M. de Bretz d'Arlande était fort en vue, il y a quatre ou cinq ans, dans les grands sanctuaires mondains qui se rouvraient après la tourmente. Il faisait partie « du petit cercle » chez la duchesse Borgo del Armo et des dîners intimes du jeudi chez Mme de la Morlaye. C'était un repenti, il en avait la saveur. Rien de plus agréable que de l'entendre conter lui-même les écarts de sa jeunesse. Il y avait bien là quelques vieux diables qui hochaient la tête en l'écoutant, car ils se connaissaient en folies et celles de M. d'Arlande leur avaient tout l'air d'avoir été à la glace.

Mais ces petites confessions voilées ravissaient les jeunes mariées de la dernière saison. Elles en reportaient le tableau piquant avec un sérieux renfort de couleurs décentes à leurs amies qui n'avaient pas encore subi la grande épreuve et se plaisaient à la craindre. Au fond, toutes désiraient fort que leurs présents ou futurs maris n'eussent pas fait pis que ce beau quadragénaire et devinssent surtout ce qu'il était désormais, — un homme parfait.

J'ai déjà dit que le succès du converti n'était pas absolument du goût de tout le monde. Il n'y a pas de gloire sans ombre. Les vieux diables, unis à quelques envieux, ne niaient pas la perfection de M. d'Arlande; seulement, à les entendre, on n'imaginait point ce qu'elle lui avait coûté. Ils s'amusèrent un jour à en faire le compte et prouvèrent qu'il se balançait par un million au moins, en perte sèche, l'ancien pécheur ayant joué sans passion, entretenu une écurie de course sans vocation.

Et le reste.

Cette méchante démonstration éveilla beaucoup de curiosités incommodes autour de M. d'Arlande. Il s'en douta et partit cette année-là, vers la fin du printemps, pour son domaine de Champagne.

Même il fit quelque bruit de ce départ et parla beaucoup de la nécessité de sa présence *chez lui*. Voulait-il infliger le démenti à ceux qui le disaient tout bas ruiné sans retour? La réplique était bonne. Posséder une terre, c'est avoir au moins encore figure de bien. Ses ennemis prétendirent qu'il s'éloignait parce que sa politique avait fini par être percée à jour, et qu'il allait chercher dans sa province ce qu'il n'aurait pas aisément trouvé à Paris, un mariage, — et une purge d'hypothèques.

A la vérité, M. d'Arlande avait eu beau être en faveur pendant l'hiver qui venait de finir, ses plus chauds amis n'avaient jamais cessé de reconnaître que ce n'était pas un homme facile à marier. On ne savait guère dans quelle catégorie d'épouseurs le classer; il était hors cadre. Aux yeux des pensionnaires il représentait, par sa conversion assez fameuse, le modèle du mari qui devait plaire; mais à cause de son *quadragénat*, rien que le modèle. Le quadragénat n'aurait peut-être pas effrayé certaines belles millionnaires de vingt-cinq ans, solitaires désormais à force de s'être montrées dédaigneuses, eût-il été ruiné, pourvu qu'il eût en même temps été quelque chose.

Par malheur, il n'était rien. Et voilà le seul reproche que lui adressait la duchesse, sa meilleure protectrice : — Que n'êtes-vous au moins député? Je ne vois encore que cela de commode. Pour les gens comme vous, c'est une situation ; pour d'autres, c'est un métier.

M. d'Arlande secouait la tête en homme qui aimerait mieux mordre à une chose moins creuse ou moins nauséabonde que la politique. D'ailleurs il n'avouait point qu'il voulût prendre femme, il laissait dire la duchesse. Et puis si les fiancées de dix-huit ans et de vingt-cinq lui échappaient, ne lui restait-il pas les veuves?

C'est le meilleur lot. Il arrive souvent que cherchant une compensation dans le second mariage, elles n'exigent que de la figure et de l'agrément. La figure de M. d'Arlande était fort belle; pas un fil d'argent dans sa chevelure, pas de rides, en dépit de ses quarante ans. Ses manières étaient d'une correction exquise; il avait de l'esprit, une sorte d'esprit particulier même, quelque chose de léger et de froid comme la neige. Sa bouche souriait finement, mais il n'avait point l'art de faire passer dans les mots qui en sortaient, la lueur vivante de ce sourire; il causait avec grâce, mais avec indifférence, et son autre protectrice, Mme de la Morlaye, ne cessant de dire : Il est aimable, on lui répondit un jour : Oui, mais ce ne sera jamais un *remueur de sentiments!*

Quand M. d'Arlande partit pour son château de Bretz, il ne laissa de deuil secret au cœur d'aucune jeune veuve.

Bretz est situé dans la Haute-Marne ; le voyageur n'alla pas d'abord si loin. Il n'avait pas seulement une terre, comme on le savait, mais, comme on ne le savait point, les restes aussi d'une seconde, — quelques fermes d'assez peu de valeur, à vingt lieues de Paris, sur la lisière de la Champagne et de l'Ile-de-France. Il borna donc sa première étape au bourg de Belleau où il arriva en carriole, fort poudreux, un peu rompu, et commanda au conducteur de l'équipage rustique de le mener tout droit chez le notaire. C'était à Me Prempain qu'il en voulait. La maison notariale lui apparut bientôt sur la place de l'Eglise. Elle avait été récemment crépie à neuf, les pannonceaux reluisaient au soleil. Une servante accourut suivie d'un clerc, puis d'un second clerc, puis d'une deuxième servante, toute la maisonnée : — Me Prempain n'était pas à Belleau. Il avait beaucoup d'ouvrage, le pauvre monsieur ! — Une vente de bois sur pied pour le compte de Mlle d'Alérac, à Porchefontaine ; une expertise pour Mlle d'Alérac, à Villeneuve ; un testament en passant chez le fermier de Boisbriand, à Mlle d'Alérac, qui se mourait.

— Qui se meurt ? interrompit M. d'Arlande. Est-ce cette demoiselle si riche ou son fermier ?

C'était le fermier ; il en fut aise pour cette marquise de Carabas champenoise dont il n'avait jamais entendu parler. Le chœur repartit à l'instant : le cher Me Prempain ne pourrait donc être chez lui que demain soir. Encore il n'y ferait que passer pour faire un bout de toilette, car ce serait dimanche et chacun savait que tous les dimanches il soupait avec Mlle Marthe-Marie sa fille, chez Mlle d'Alérac, au château de Bellefeuille.

M. d'Arlande écouta tous ces détails avec une distraction si polie qu'elle ressemblait à de l'attention. Il se voyait condamné à passer au moins une nuit et un jour à l'hôtellerie du *Coq-Noir* dont l'enseigne se lisait à l'autre extrémité de la place, indiquant à tout venant qu'on y « logeait à pied et à cheval. » Mais cet accident ne dérangea point la sérénité de son humeur ; il se rendit au *Coq-Noir*. Heureusement il avait tout prévu, sachant bien que depuis les chevaliers errants, on ne vit jamais profession si vagabonde que celle de notaire de campagne, et il avait avec lui son nécessaire et une valise.

L'hôtesse, voyant un personnage de si bel air, voulut montrer qu'elle connaissait son monde et s'en alla tout de suite tordre le col à un de ses poulets les plus gras. Par malheur, M. d'Arlande dut attendre que le poulet fut rôti. Sa toilette était depuis longtemps réparée, il vint s'asseoir dans la grande salle qui servait tout à la fois de cabaret, de réfectoire et de cuisine. Il était vêtu d'un élégant veston bleu, coiffé d'un chapeau gris, chaussé de bottines de drap également gris, claquées de fin chevreau, rehaussées d'une rangée

de boutons de nacre; il s'essuyait le front avec un mouchoir de batiste brodé à ses armes, ou bien s'amusait à battre la cadence sur les dalles, du bout de son jonc orné d'une pomme de lapis. Un peu plus loin, un roulier dormait, la tête appuyée sur une table, entre deux bouteilles qu'il venait de vider; ses ronflements faisaient courir des vibrations sonores dans le cuivre des casseroles suspendues à la muraille. Le contraste entre les deux seuls hôtes du *Coq-Noir* à cette heure ne laissait pas d'être piquant.

Cependant, devant une grande flambée, dans la vaste cheminée de briques, la volaille se dorait au tourne-broche. L'aubergiste dressait le couvert : une nappe blanche, un de ces bons verres de campagne qu'on prend à pleine main pour boire et des couverts d'étain. La matrone voyant qu'enfin tout était prêt s'excusa d'avoir fait attendre un convive si rare :

— Pardine! fit-elle, je sais bien que j'exerce votre patience.

Il la regarda : ses yeux bleus comme la pomme de sa canne étaient si froids, qu'ils auraient un peu fait frissonner la bonne femme, si elle n'avait été ravie au ciel par l'admiration que lui causaient ces superbes favoris blonds, taillés à l'anglaise, dont les pointes correctement folles venaient se jouer dans les plis de la cravate du gentilhomme.

— Ma brave dame, dit-il avec son facile sourire aussi parfaitement glacé que ses yeux, je ne m'impatiente jamais.

Son repas terminé, il sortit pour faire, à la fraîcheur du soir qui arrivait, une promenade dans la campagne et gagna bientôt le bord d'une rivière alerte qui courait en chantant entre ses deux rives, l'une formée par les jardins du bourg, l'autre, par une charmante prairie, au sol légèrement onduleux, coupée de bouquets d'arbres, bornée par une colline ronde qui portait à ses flancs une belle robe de vigne et à son faîte, une couronne de vieux châtaigniers. Le caractère de cet aimable et tranquille paysage, c'était l'abondance et la fraîcheur de la verdure. Le fond même de la rivière en était tapissé; la limpidité de ses eaux permettait de voir ce lit d'émeraudes; le flot rapide courbait en passant les grandes herbes de la rive. Dans les jardins, les groseillers et les framboisiers avaient la hauteur des arbres, les poiriers s'élevaient en quenouilles gigantesques; une allée d'énormes tilleuls bordait le cours de l'eau. Là, sur un banc, deux femmes étaient assises. M. d'Arlande reconnut d'abord qu'elles appartenaient à la partie bourgeoise de la population du lieu; l'une était vêtue de deuil, l'autre portait une robe verte, sans doute pour se mettre à l'unisson des couleurs qui l'entouraient.

Aimez-vous le vert? Quant à moi, je pense qu'il ne sied jamais entièrement bien qu'aux arbres. On ne sait pourquoi il est devenu

le pavillon de la finance et des affaires, deux ordres de choses si éloignées de la nature. Le vert se trouve en rideaux et en tentures dans l'antichambre des banquiers, dans « la salle du Conseil », au siége des Compagnies industrielles ; on se croirait dans une forêt. Il triomphe aussi dans des endroits plus rassurants, — par exemple, dans le cabinet du parfait notaire.

M. d'Arlande, ayant reconnu derrière la cime des tilleuls l'envers de certain pignon qu'il avait remarqué sur la façade principale de la maison notariale, fit la réflexion que cette robe verte était sans doute habitée par Mlle Prempain, qui s'honorait de la livrée paternelle.

S'il avait pu se sentir jamais quelque curiosité, le gentilhomme aurait aimé à savoir quelle pouvait bien être cette personne moins belle que distinguée qui faisait compagnie à la fille du bonhomme.

N'était-ce point Mlle d'Alérac?

Le jour était encore assez vif ; la petite Maurelle — c'est le nom de la rivière — n'avait en cet endroit qu'une largeur de vingt à vingt-cinq pieds, et, malgré le double couvert qui l'abritait sur la rive de la prairie et sur l'autre rive protégeait les deux femmes, il reconnut sans peine que celle qui portait des habits de deuil avait une taille gracieuse et noble, des traits accentués avec une grande blancheur de teint et une très-belle chevelure brune. Mlle d'Alérac — si c'était elle — n'avait guère moins de vingt-six ou vingt-sept ans. Il n'en put voir davantage, la marquise de Carabas — toujours si c'était elle — ayant mis d'autant plus d'empressement à détourner la tête que sa compagne mettait plus d'indiscrétion à dévisager le promeneur et à débiter tout d'un trait ce qu'elle en pensait.

— C'est le personnage qui est arrivé cette après-midi à Belleau et qui s'est étonné si fort de n'y point trouver mon père... Il faudrait peut-être laisser vos affaires en souffrance, Madeleine, pour ne pas faire attendre ce beau monsieur qu'on ne connaît pas!

— Il est possible, dit à voix basse Mlle d'Alérac, que les affaires de ce monsieur soient plus pressantes que les miennes.

— Après cela, reprit Marthe-Marie qui ne l'écoutait point, je ne sais pas pourquoi je dis qu'on ne le connaît pas. C'est, au contraire, une vieille connaissance. Nous l'avons vu sur les images du père Robin, le tailleur de Belleau, qui reçoit les modes de Paris. Regardez ce veston bleu, Madeleine. Il aime l'écourté, ce nouveau *muscadin!* Et ces pantalons larges et flottants qui couvrent la botte. On dirait des extrémités de poulets pattus. Pourtant il a le pied petit... Ah! voyez-la donc, cette botte! Elle se découvre quand il marche.

— C'est une bottine.

— Gris perle, Dieu me pardonne! A-t-on idée d'une chose pareille? Et ce chapeau! Et ce jonc dans sa main! Et ces favoris qui ressemblent à de l'herbe sèche. Je suis sûre qu'il se met des poudres et du fard. Quand je vous le disais, que ce n'était pas un homme! c'est une gravure de mode.

Dans son indignation, elle avait élevé la voix par degrés, sans songer que l'eau est sonore; M[lle] d'Alérac lui prit vivement le bras :

— Taisez-vous, Marthe-Marie, car il pourrait vous entendre.

M. d'Arlande n'avait pas entendu les mots, mais il avait reconnu les intentions, et, devinant que la fille du notaire parlait de lui, il ne doutait pas que ce ne fût en mal. Si peu de chose n'était point fait pour émouvoir un homme si rebelle à l'émotion; il eut un petit mouvement d'épaule et porta son jugement sur Marthe-Marie : « Pour celle-là, pensait-il, elle monte en graine et doit avoir l'âcreté de l'oseille, en ce moment de son existence potagère. D'ailleurs, elle n'a jamais eu qu'une taille de fille de chambre et le nez pointu. Et puis, que m'importe la fille de M[e] Prempain? »

On eût dit que la fille de feu le baron d'Alérac lui importait davantage.

Il suivit la prairie jusqu'à son extrémité, que marquait un coude de la Maurelle, puis toujours longeant la rivière, un chemin carossable, bien entretenu, que bordaient l'eau d'un côté, de l'autre, de nouveaux bocages. A peine avait-il fait cent pas, qu'il s'aperçut que ce chemin se transformait en avenue. C'était même chose rare et tout à fait seigneuriale, une avenue de vieux ormes... Regardant devant lui, il reconnut au loin un castel, avec ses clochetons et ses poivrières, et vit arriver au même instant une petite calèche basse traînée par deux poneys gris et que conduisait un cocher en livrée de deuil. D'un signe de la main, il arrêta l'équipage vide :

— Mon ami, quel est ce château que j'aperçois là-bas entre les arbres?

— C'est Bellefeuille, à M[lle] d'Alérac, répondit l'homme avec un salut fort respectueux, car il connaissait encore bien mieux son monde que l'hôtelière du *Coq-Noir*. Du vivant de M. le baron, Monsieur aurait pu visiter le manoir; mais depuis que le maître est mort, et jusqu'à ce que Mademoiselle soit mariée...

— Il ne sera pas très-convenable d'aller frapper à la porte de Bellefeuille, reprit le promeneur avec son gracieux et froid sourire. Aussi, je n'irai point.

— Mais, Monsieur peut se promener partout le domaine, continua le cocher en se rengorgeant sur son siége, et Monsieur n'en verra pas la fin. Douze fermes, huit tours de moulin, cinq cents arpents de bois, c'est un bien superbe.

— Merci, mon ami.

Ce même soir, le ministre de la police locale, qui avait son centre à Belleau, dans la chambre de Mlle Marthe-Marie Prempain, fut informé qu'après cet entretien avec le cocher de Bellefeuille, l'étranger, revenant sur ses pas, s'était enfoncé dans les bocages qui bordaient la droite du chemin et n'avait ensuite repris la direction du bourg, qu'après le passage sur cette route de la calèche attelée des deux poneys gris qui ramenaient chez elle Mlle d'Alérac.

II

Vert comme les prés, le cabinet de Me Prempain.

C'était le lundi matin. M. d'Arlande avait été discret en ne se présentant point le dimanche soir, au risque de mettre obstacle au dîner de Bellefeuille. Les deux servantes, les deux clercs, toute la troupe familiale et notariale accoururent pour la seconde fois au-devant de lui. Me Prempain avait encore dû s'absenter pour aller procéder à un inventaire au moulin d'Arbout, concédé à un nouveau locataire et qui appartenait à Mlle d'Alérac; mais il faisait prier le voyageur de vouloir bien l'attendre dans son cabinet où Mlle Marthe Marie lui ferait compagnie pendant une heure.

Si jamais honneur reçu à l'improviste étonna M. d'Arlande, ce fut bien celui-là. On l'introduisit.

Vert, le papier de la muraille, verts les rideaux, verts les fauteuils, vert le tapis qui recouvrait la grande table. Comme si ce n'était pas assez de verdure, le coffre-fort reposant dans un coin obscur de la chambre avait été habillé d'une robe de reps vert qui cachait le ton cru du métal. Dans cette aversion de la ferraille nue, M. d'Arlande crut reconnaître le goût de Mlle Marthe-Marie.

Une porte qui paraissait faire communiquer le cabinet avec les appartements de la famille, s'ouvrit assez brusquement. Mlle Marthe-Marie fit son entrée. Le demi-jour, sous les tilleuls, n'avait pas trompé, l'avant-veille, M. d'Arlande sur les agréments naturels de la fille du notaire. Non-seulement il revit cette taille plate, mais il constata qu'elle était roide; non-seulement Marthe-Marie avait le nez pointu, mais cette pointe était ornée d'une petite tache rouge. On aurait dit une groseille à l'extrémité d'un bec d'oiseau.

— Monsieur d'Arlande, dit-elle, mon père et moi nous regrettons de vous avoir contraint à passer deux nuits et un jour à l'auberge du *Coq-Noir*. Cela ne serait pas arrivé si nous avions appris plus tôt votre nom.

— Pardonnez-moi, Mademoiselle, il ne m'aurait servi à rien de me faire connaître, puisque Monsieur votre père était absent.

— Mon père était absent, mais j'étais là.

Le gentilhomme s'inclina. — Je me serais certainement trouvé fort honoré, Mademoiselle, de traiter avec vous de l'affaire qui m'amène ; pourtant...

— Je vois ce que vous allez dire. La présence du notaire est toujours indispensable, mais pour terminer, Monsieur, seulement pour terminer. *Nous nous* doutons un peu du but de votre voyage, Monsieur d'Arlande ; vous possédez encore trois fermes dans notre canton de Belleau...

Que cet « encore » était obligeant !

— Et cinq dans le canton de Saint-Dizier, sur la Marne, répliqua le voyageur ; plus mon château de Bretz, sa réserve et quelques bois : un bien de trois cent mille francs, qui fait figure du double. Je tiens, Mademoiselle, à vous informer le plus complétement qu'il se pourra.

— Fort bien ; mais il est utile de temps en temps de faire un petit sacrifice à cette figure. Vous désirez vendre une de vos fermes de Belleau ?

M[lle] Marthe-Marie, notairesse par droit de naissance, traitait les affaires avec l'acidité de son sexe, jointe à la rondeur de l'autre. Ce dandy ruiné lui excitait affreusement les nerfs. Aussi son désappointement fut-il des plus vifs, quand, avec son calme accoutumé, M. de Bretz lui répondit :

— Vous vous trompez, Mademoiselle ; une ancienne dette de jeu m'ayant été récemment payée et la somme se trouvant assez grosse, je désire, au contraire, racheter la ferme et le petit châtelet de Saint-Remy que je connaissais à peine hier et que j'ai été forcé de vendre, il y a dix ans,

— Voilà qui est particulier ! D'abord, Saint-Remy n'est pas à vendre.

— J'allécherai le propriétaire actuel en lui offrant une plus-value sur le prix de son achat. En outre, je payerai comptant. Je ne me trouverai pas en face d'un Turc, peut-être.

— Non, puisque c'est un Juif ; mais vous vous trompez à votre tour, Monsieur. Nous traitons, nous n'alléchons pas. Et puis, nous avons bien le droit d'être surpris de ce que vous nous faites l'honneur de nous apprendre. Jouons cartes sur table, Monsieur.

— Je le veux bien, Mademoiselle ; j'ai beaucoup joué dans ma vie, ordinairement sans plaisir. Il n'en sera plus de même aujourd'hui.

— Et ce sera nouveau pour vous ! dit Marthe-Marie, tandis que la groseille s'élargissait démesurément sur la pointe de son nez. Sachez, Monsieur, que votre notaire de Paris nous a écrit hier même pour nous transmettre des renseignements tout à fait différents de

ceux que vous nous donnez. Il nous dit po-si-ti-ve-ment que vous voulez vendre une de vos fermes.

— Je le voulais, j'ai changé d'avis.

Marthe-Marie le regarda fixement :

— En êtes-vous bien sûr, Monsieur?

— Autant que vous me permettrez de l'être, Mademoiselle.

— Et vos raisons, je vous prie?...

Effrayée pourtant de sa propre rudesse, Mlle la notairesse ajouta : S'il vous plaît de me les faire connaître...

— Cela ne saurait me déplaire, répliqua l'imperturbable M. d'Arlande. J'ai revu ce pays que j'avais un peu oublié, je le trouve paisible et tout à fait riant...

— Surtout en suivant le cours de la rivière, interrompit Marthe-Marie. C'est là que se voient les plus beaux arbres, Monsieur. C'est aussi de ce côté que demeurent les héritières.

— Les héritières, répéta-t-il. Peste, Mademoiselle, le canton de Belleau les compte-t-il donc à la demi-douzaine? Mais alors, les chercheurs de dot doivent avoir ici l'embarras du choix.

— J'ai donc employé le pluriel? riposta Mlle Prempain. Eh bien, je retourne au singulier. Il n'est pas possible, Monsieur, qu'ayant déjà si joliment exploré nos terres, vous n'ayez pas entendu parler de la maîtresse de certain château, là-bas?...

— Le château de Bellefeuille à Mlle d'Alérac. Je n'y pensais pas.

— Vous y penserez, monsieur d'Arlande.

— Vous m'y faites penser, mademoiselle Prempain.

— Mlle d'Alérac n'est pas à marier.

— Je crois, répondit-il avec un léger mouvement d'épaules, que vous avez peu de mémoire. C'est vous qui m'avez ordonné tout à l'heure de jouer cartes sur table. Cependant, vous mettez les vôtres sous le tapis : c'est tricher, cela ; Mlle d'Alérac est à marier...

— Monsieur!

— Seulement elle est à marier de votre main. Vous régnez sur ce cœur nonchalant et attristé, et vous tenez rigoureusement à votre empire. Tout Belleau sait bien que le choix du mari vous appartiendra, et que ce ne sera pas une petite affaire, car il vous faut dans l'élu une réunion de qualités assez rares... D'abord l'assurance que ce ne serait point un sot ombrageux, cherchant à traverser l'affection inquiète et un peu... tyrannique que vous avez vouée à la châtelaine de Bellefeuille ; ensuite une promesse formelle de ne point vous prendre même pour une saison chaque année cette jeune châtelaine mélancolique que vous aimez si fort. Mais assurance et promesse, tout cela serait insuffisant. On sait aussi à Belleau que le mois passé vous avez fait écarter M. de Caudéran, un brillant offi-

ficier que je connais. Quel a été le crime de M. de Caudéran, qui est plein d'esprit et d'honneur? d'être passionnément épris de Mlle d'Alérac. Vous avez entendu dire que l'amour appelle l'amour; c'est un mal contagieux. Oh! vous avez un grand souci de la santé morale de votre pupille...

— Assez! Monsieur, s'écria Marthe-Marie. Savez-vous bien que vous me manquez.

— Dieu m'en garde, Mademoiselle; je prendrai la liberté de vous faire observer que ce n'est point moi qui ai commencé cette petite guerre; je venais trouver M. votre père, le plus innocemment du monde...

— Innocemment!

Marthe-Marie se mit à rire. Elle avait un rire particulier. C'était d'abord comme un gloussement de poule en colère que venait piquer de temps en temps une note aiguë et perçante. Cette singulière gaieté, mélangée de malice étouffée et de soudains éclats de rage, ne rassurait personne: mais la physionomie du gentilhomme continua d'exprimer son sentiment ordinaire d'aise tranquille et glacée :

— Rien ne le trouble ni ne l'échauffe, murmura-t-elle.

Elle l'aurait admiré pour cette parfaite possession de soi-même si elle ne l'avait détesté pour une autre cause.

— Je venais trouver votre père, reprit M. d'Arlande, pour le prier de m'aider à racheter Saint-Remy que j'ai vu, qui me plaît et où je fixerais volontiers ma résidence, car je n'ai jamais eu de goût pour mon château de Bretz et j'ai cessé d'aimer Paris.

— Voilà une manière bien trouvée de me donner cette assurance que, suivant vous, je chercherais d'abord dans le mari de Mlle d'Alérac! s'écria la notairesse. Vous avez cessé d'aimer Paris, donc vous vous ne songerez plus à quitter les champs. J'ai envie de croire aussi que vous ne serez pas l'homme ombrageux dont vous parliez tout à l'heure...

— J'ai dit le sot ombrageux, interrompit-il à son tour. Ici, tous les mots se pèsent. Mademoiselle, ne renouvelons point le combat. Je n'ai pas plus le désir de me marier qu'aucun autre désir au monde. Je ne pense pas à la châtelaine de Bellefeuille. Je n'aspire donc pas à être votre candidat auprès d'elle. Si j'avais l'honneur de le devenir jamais, je me ferais mieux connaître de vous. Alors je vous dirais que toutes les qualités qui vous plairaient dans le compagnon de votre amie et le vôtre, puisqu'enfin il s'agit un peu d'une existence à trois, si je ne me trompe, — je les possède et les résume en une seule...

—Oui, acheva Marthe-Marie d'un air pensif. Vous êtes un indifférent... Eh bien! n'attendez-vous point mon père, monsieur d'Arlande?

— Je vous demande pardon, répondit le gentilhomme qui se dirigeait vers la porte, mais M. Prempain se fait attendre,

Elle laissa échapper encore une fois son étrange rire :

— Un moment! dit-elle. Mon père doit être rentré et s'attarder dans les salles basses. Je vais le chercher.

III

C'était bien de l'obligeance et toute neuve.

Le notaire était-il allé au moulin d'Arbout pour tout de bon? Le visiteur pensa qu'il n'y avait peut-être pas eu ce matin-là d'autre inventaire que celui de sa personne, par le ministère de Mlle Prempain. Marthe-Marie, en attendant qu'il fût terminé, avait sans doute confiné son père dans quelque coin de la maison. Ce ne devait pas être dans les salles basses, car, de la fenêtre du cabinet, il la vit qui traversait le jardin.

Elle fit même un mouvement furtif de conversion, afin de s'assurer si son ennemi avait ou n'avait point le visage collé aux vitres. Henri d'Arlande eut le temps de se retirer sans être vu. Marthe-Marie continua son chemin en grommelant : — Indifférent, certes, il l'est! Le roi des indifférents. Mais indifférent, à quoi? A l'affection de sa femme, s'il était marié? Il y en a bien d'autres! A sa fortune? Oh! là non! Et moi, j'aurais fait le bonheur d'un homme!...

Mlle Marthe-Marie Prempain abominait sincèrement, ouvertement tous les hommes.

En ce moment elle joignait les tilleuls au bord de l'eau. Les prévisions de M. d'Arlande avaient été justes. C'était bien là que Me Prempain attendait et faisait son purgatoire. Demandez aux habitants de ce méchant lieu s'ils ne trouvent pas le temps long! Aussi le bonhomme s'élança au-devant de sa libératrice et l'on vit bien qu'il était docile mais nerveux.

— Cela est pourtant un peu fort, s'écria-t-il, de vous mettre partout à ma place, Mademoiselle Prempain, et malgré moi!...

— Oh! dit-elle, la place est libre à présent, vous pouvez aller la reprendre; seulement je nie que je l'aie prise malgré vous, mon père; vous m'en avez donné la permission.

— Vous me l'avez arrachée; mais n'importe. Vous avouerez à présent que j'en savais plus long que vous sur ce beau prodigue, avant que vous ne l'eussiez vu, avant même que le notaire de Paris ne nous eût écrit. Il vient à Belleau pour vendre.

— C'est cela! fit Marthe-Marie en le regardant avec compassion, tout à fait cela.

— De plus, ayant appris l'existence d'une riche personne dans le canton, il épouserait... incidemment.

— Vous êtes devin. Je me suis demandé quelquefois comment vous faisiez pour gouverner votre étude, il y a quelques années, quand je n'avais pas encore l'âge de raison.

— Il y a plus de quelques années écoulées depuis ce temps-là, ma fille.

— Je me suis posé cette question assez souvent; j'avais tort. Il est certain que vous n'avez point du tout besoin de mes yeux pour voir. Les vôtres, Dieu merci, sont assez vifs. Ainsi, vous avez reconnu que ce beau monsieur était venu ici pour vendre. Eh bien! vous ne vous êtes trompé que d'un peu.

— Je me suis trompé?

— Il vient pour acheter, voilà toute la différence. Il veut ravoir sa maison de Saint-Remy. Allez donc le trouver, car voilà qui redevient votre affaire. Pour rédiger des actes, vous êtes très-bon.

— Je crois que vous vous faites un jeu comme à l'ordinaire de renverser toutes mes idées.

— Bast! fit Marthe-Marie, ce que j'en vais dire n'est point pour vous blesser, mon père. Vos idées ne s'élèvent pas ordinairement si haut qu'elles puissent beaucoup choir...

— Il vient pour acheter! Mais alors, suivant la bonne logique, il vient aussi pour ne pas se marier.

— Vous avez des façons à vous d'exprimer ce que vous voulez dire. Je vous comprends, cela suffit. Mais, je vous en prie, ne prétendez point que votre logique soit bonne. M. d'Arlande compte épouser... incidemment, comme vous dites, ou autrement, pourvu qu'il épouse. Vous l'y aiderez.

— Jamais! s'écria le bonhomme en se dressant sur les petites jambes qui portaient sa courte et ronde personne. Je vous prie, à mon tour, Marthe-Marie de faire trêve à vos sarcasmes. Je me considère comme le tuteur de Mlle d'Alérac, bien que ce soit une fille majeure. Et si ce dissipateur s'avisait de me la demander...

— Il ne vous la demandera pas, interrompit Marthe-Marie, il vous amènera tout doucement à la lui offrir, et vous la lui offrirez. D'ailleurs, j'ai réfléchi, et, quant à moi, je ne vous le défends point.

— Je l'espère bien! riposta le bonhomme de plus en plus animé. Il ferait beau voir qu'on me défendît quelque chose!

— Cela n'arrivera point. On n'oserait!

— A la bonne heure! mais si je repousse les commandements, je ne suis pourtant pas opiniâtre et j'accepte les conseils; je vous serais obligé, Marthe-Marie, de vous expliquer un peu plus clairement.

— Sur quoi, s'il vous plaît? Sur les projets matrimoniaux de votre

M. de Bretz, d'Arlande, de Saint-Remy, de Sainte-Aventure, et d'autres lieux. Eh! mon père, s'il faut que Madeleine d'Alérac se marie, pourquoi ne serait-ce pas avec celui-là aussi bien qu'avec un autre? Il vaut tous les hommes, aucun ne vaut rien. Ce ne peut pas être votre avis; mais c'est le sien, puisque...

— Puisque c'est le vôtre.

— C'est une raison et même celle que vous pouvez le mieux comprendre. Ce n'est pas la seule. Mais votre *épouseur* vous attend. Je lui ai dit que j'allais vous quérir en bas. Ne lui faites pas perdre patience.

— Mon é-pou-seur! répéta le bonhomme. Il est bien à vous, et je n'avais pas besoin de cette nouvelle preuve de la mobilité de vos sentiments, mademoiselle Prempain. Il y a une heure, vous me disiez : Si je savais que ce dandy eût l'effronterie de prétendre à la personne de Marie-Madeleine...

— Et s'il ne prétend qu'à son bien? interrompit encore la mystérieuse notairesse... Vous ouvrez de terribles yeux, mon père, vous ne m'entendez pas, je n'en suis pas étonnée et ce n'est pas nécessaire. Je vous dis que votre client, votre acheteur, votre épouseur vous attend. Allez, mais allez donc! Revendez-lui Saint-Remy, faites-lui espérer Bellefeuille, les fermes, les bois, les moulins et les viviers avec les poissons et les lièvres. Une seule condition! nous ne lui en faisons qu'une : Madeleine ne quittera pas le château.

Ce château vers lequel se dirigea Marthe-Marie après ce bizarre entretien avec son père, méritait d'être aimé par ceux-là mêmes dont il n'était pas le bien. Il est vrai que la notairesse se croyait quelques droits sur ces vieilles pierres, les droits du cœur et de la volonté. La maîtresse de la maison était à elle, donc la maison même lui appartenait un peu. Bellefeuille était situé au fond du plus frais et du plus ombreux vallon du monde. Point de vue, mais partout les couleurs changeantes de l'eau et le souffle de ces *belles feuilles* dont ce lieu du repos et des rêves avait tiré son nom.

La façade principale était flanquée de deux tourelles; celle qui regardait le sud-ouest, formait un petit retrait en avant du grand salon. On y goûtait plus de solitude que de silence, car le flot jaseur de la Maurelle en battait le pied. Sans les vannes qui défendaient sur les trois autres côtés les anciennes douves remplies seulement à cette heure d'une épaisse végétation de jeunes aulnes et de lianes aquatiques, la rivière aurait comme autrefois entouré le castel. La chambre de la tourelle, séjour préféré de Madeleine d'Alérac ne pouvait passer pour un boudoir; son ameublement était des plus sévères : deux fauteuils de vieux style, recouverts de vieille tapisserie et une petite table de chêne.

Ce n'était pas davantage un lieu d'étude, car on n'y voyait qu'un seul livre, l'*Imitation*, reposant sur cette table auprès d'un buvard, d'une écritoire et d'un petit métier à broder ; ce n'était pas non plus un oratoire, car on n'y découvrait qu'un seul objet de piété, un christ d'argent à la muraille. Cependant lorsque Madeleine s'y retirait, ce qui arrivait ordinairement l'après-midi, les gens du château traversant les jardins sur l'autre bord de la rivière qu'on franchissait à l'aide d'une passerelle rustique aboutissant à la porte du salon, ne manquaient jamais de dire : Mademoiselle est en chapelle.

Cela ne cachait aucun sens ironique ; il n'y avait à Bellefeuille que de bonnes gens et de vieux serviteurs qui respectaient de tout leur cœur la grande piété de leur maîtresse.

Au commencement de cet été, un palefrenier, un esprit-fort, — il s'en met partout, — ayant été gagé à Épernay et connaissant peu les êtres de la maison, s'était permis quelques grosses malices à la grande table du souper dans l'immense cuisine, sur l'âge de Mademoiselle qui tournait à la vieille fille et à la « béguine » et ne se marierait point ; le jardinier, doyen de l'assemblée, répondait d'un ton d'oracle : Mademoiselle n'est pas comme les autres femmes, le mariage l'incommoderait.

Avec ses grands traits corrects et un peu immobiles, sa magnifique chevelure brune qui formait comme une auréole sombre autour de son front d'un blanc mat, avec ses yeux limpides au regard tranquille et droit, sa haute taille d'une dignité si naturelle, ses habitudes lentes et douces, Madeleine d'Alérac donnait l'idée d'une personne exempte des soucis, des appétits, des intérêts ordinaires, presque de la matérialité de la vie.

Cependant depuis ce souper on n'avait jamais cessé de jaser à la cuisine ; la gaillardise du palefrenier champenois et la réplique du jardinier semblaient avoir allumé le feu des commentaires domestiques qui allaient justement leur train ce jour-là, vers midi, au dîner des gens. La cuisinière avait autrefois servi dans la maison de Caudéran et s'indignait fort du congé donné au fils de ses maîtres :

— C'est encore l'ouvrage de Marthe-Marie, dit la femme de chambre.

Toute la maison détestait Mlle Prempain ; on le témoignait d'abord par les façons irrévérencieuses qu'on avait de parler d'elle.

— Pourtant, fit observer la lingère, il faudra bien que Mademoiselle à la fin se décide. A qui donc s'en irait ce beau bien de Bellefeuille ?

— Patience ! fit le cocher, nos poneys gris promèneront de petits maîtres.

Le jardinier doyen secoua la tête. Il s'appelait Thiébault.

— Je vois les petits enfants, dit-il. Ce que je ne vois pas aussi bien, c'est le mari. Il faudrait qu'il fût fait exprès pour ne point effaroucher Mademoiselle.

Au même instant, sur la route du bourg qu'on découvrait presque tout entière des croisées du castel ouvertes au nord, Thiébault aperçut un spectacle fait apparemment pour l'étonner, puisqu'il en demeura bouche béante et n'acheva point la phrase commencée. Les bienséances y perdirent peu de chose sans doute.

Ce spectacle, c'était Mlle Prempain cheminant côte à côte avec l'étranger que tout le monde connaissait désormais dans le pays et même à Bellefeuille. Marthe-Marie avait marché lentement, bien lentement comme si elle voulait donner au gentilhomme tout le loisir de terminer son entretien avec le notaire qui pourtant n'était ni bref ni concis — et personne ne le savait mieux qu'elle.

Puis, M. d'Arlande l'avait, comme par hasard, rejointe sur cette route et lui faisait compagnie jusqu'aux abords du castel ; ils allaient devisant comme les meilleurs amis du monde. Lorsqu'ils furent arrivés tous les deux à la grande porte, le gentilhomme salua bellement sa nouvelle amie et reprit avec une lenteur qui avait bien l'air calculée la direction du bourg. Les fenêtres de la chambre à coucher de Mlle d'Alérac regardaient le nord. Quant à Marthe-Marie elle entra, traversa la cour et poussa tout droit à la cuisine, sachant bien qu'elle y trouverait les gens réunis, puisque c'était l'heure du dîner, et s'adressant à la femme de chambre : Allez auprès de votre maîtresse, lui commanda-t-elle de sa voix aigrelette et dure à la fois ; vous lui direz que je l'attends dans la chambre de la tourelle.

Les domestiques se regardèrent lorsqu'elle eut disparu. Dans la chambre de la tourelle, pourquoi ? Il s'agissait donc d'une communication bien délicate ou bien solennelle. Cette chambre était sacrée : six mois auparavant le baron d'Alérac mourant était assis dans un des deux vieux fauteuils, sa fille se tenait agenouillée devant lui. Tout à coup il avait saisi et porté à ses lèvres la longue main blanche de Madeleine, puis, se renversant en arrière, poussé un grand soupir. Ce devait être le dernier. . . . .

. . . .

La semaine suivante on apprit dans le bourg et au château que Mlle d'Alérac épouserait M. de Bretz d'Arlande au commencement du mois de juillet : on était à la fin de mai. Ces épousailles avaient marché d'un train bien vif ; aussi l'opinion générale voulut que les choses fussent arrangées depuis longtemps dans le mystère et dans le silence. De là l'expulsion de M. de Caudéran. M. d'Arlande était arrivé pour conclure. A la vérité, il eût été difficile d'opérer cette conclusion sans sa présence. On lit bien dans un conte suisse l'his-

toire d'un homme qui n'assiste pas à son mariage, et se regarde marier du haut d'une petite montagne; mais ce n'est qu'un conte.

Cependant cette version n'était pas adoptée par tout le monde. Il y eut à Belleau le parti des incrédules et des curieux. Au premier rang brillait le jeune receveur de l'enregistrement, poëte, et même poëte dramatique à ses heures. Ce spirituel fonctionnaire possédait une bibliothèque assez poudreuse, composée de pièces de théâtre et prétendait avoir trouvé en tête de l'une des plus anciennes le nom qui convenait pour désigner l'aventure de la demoiselle de Bellefeuille et de l'étranger.

Ce vieux vaudeville était intitulé :

Le Mariage en poste.

IV

Trois mois après « le mariage en poste », Mme de Bretz d'Arlande était assise dans la chambre de la tourelle. Lasse de méditer elle attira le petit métier de tapisserie qui reposait sur la table, écarta le papier de soie qui protégeait contre la poussière la broderie commencée, puis se laissant retomber au fond de son fauteuil, croisa les mains et se prit à regarder distraitement par-dessus l'ondulation des collines vertes le coteau plus élevé, chargé de pampres rougissants qui fermait l'étroit horizon

Henri d'Arlande chassait dans *ses* vignes.

Rien ne paraissait changé dans les allures chastement abandonnées et la physionomie tranquille de Madeleine d'Alérac. Mais comment et pourquoi un changement serait-il survenu? quelle en aurait été la cause? Le mariage à vingt-sept ans est un acte, quelquefois un effort de la raison, il s'accomplit sans engendrer de troubles dans l'imagination ni d'exaltation dans le cœur. La vie à cet âge est faite, on ne la refait point, on la peuple; on y introduit un sentiment qui deviendra une chère habitude et ne sera pas une surprise. Qu'aurait-il pu vraiment y avoir de changé dans Mlle d'Alérac, devenue Mme de Bretz! Pourtant, elle se leva; alors un observateur attentif se serait aperçu peut-être qu'elle exerçait sur tous ses mouvements une sorte de surveillance étrange et inquiète.

Se faisait-il quelque bruit dans la maison, elle tressaillait comme une personne qui n'est plus aussi sûre qu'autrefois de sa liberté et de sa solitude. Les habitués de Bellefeuille auraient également pu remarquer la présence d'un meuble nouveau dans la retraite favorite de la jeune femme; c'était un petit bureau d'ébène dont la serrure à gardes dorées paraissait presque aussi solide que celle d'un

coffre-fort. Madeleine fit un pas vers ce bureau, puis s'arrêta avec un geste de dénégation comme si elle se refusait la permission d'aller plus loin. En même temps elle rougissait. Une rougeur violente qui lui couvrit le front et les joues, tout le visage. Il fallait que le foyer fût ardent pour que la flamme fût si vive. Un instant après, Madeleine se retrouvait elle-même. Non, la jeune femme n'avait rien perdu de sa grâce sévère; elle était toujours aussi souple et aussi pure, cette belle taille qui avait attiré trois mois auparavant les regards de M. d'Arlande cheminant dans la prairie de Belleau et lui avait fait reconnaître sur l'autre bord de la rivière, sous les tilleuls de Me Prempain une personne de sa caste et de son rang, à côté de Marthe-Marie qui n'était pas de la même espèce. Madeleine passa dans le salon, y erra quelque temps au hasard, s'arrêta au pied d'un portrait d'homme et croisa de nouveau les mains.

L'attitude de la prière. Pourquoi non? Il n'est pas interdit de prier les morts. Nous leur demandons de nous préserver des angoisses de la conscience et du cœur et de la morsure des regrets, eux qui connaissent le repos et regrettent seulement la douleur qu'ils nous ont causée en nous quittant. Ce portrait était celui de M. d'Alérac :

— O vous, murmura-t-elle, vous le plus aimé de tous les hommes!...

La suite de cette invocation touchante ne sortit point de ses lèvres. Nos morts lisent dans notre pensée, nous n'avons pas besoin de la leur dire tout entière. Le baron d'Alérac n'avait pas été seulement le plus aimé des hommes; il avait rencontré sans cesse autour de lui le respect dans l'amour de tous, à cause de sa douce et ferme sagesse. Il disait souvent : J'ai mis dans ma fille tout ce que j'avais de bon, je n'ai pas su lui donner ce que j'ai de fort.

Tout ce qui est mal, tout ce qui est vulgaire, tout ce qui pouvait sembler à Madeleine un mélange dans sa pureté, un abaissement de sa dignité de fille noble et chrétienne l'effrayait sans mesure. Le baron reconnaissait avec chagrin une singulière faiblesse dans ces effarements que ne surmontait pas la raison. Déjà malade, il ne songeait pas à imposer à sa fille une tutelle que l'âge de Mlle d'Alérac aurait rendue blessante, mais il avait un cruel souci de l'avenir. Où Madeleine trouverait-elle, après lui, la fermeté nécessaire pour administrer ses grands biens, pour diriger sa maison et sa vie? — Il serait bon de vous marier lui disait-il; malheureusement je n'espère pas rencontrer, avant de partir pour le grand voyage, le mari qui ne vous ferait point peur, ma pauvre Madeleine.

Un jour, peu de temps avant sa mort, il avait ajouté : M. de Caudéran qui vous recherche serait peut-être celui-là. On me dit que c'est un grand mondain et un brillant viveur. Il y a des hommes de

cette sorte qui, trouvant le charme et la vraie vertu dans leurs femmes, sont étonnés jusqu'à en être vaincus à l'instant par le double parfum qui sort du vase. Cette ivresse-là, c'est le chemin de Damas; mais encore faut-il le leur faire voir sans trembler, ma fille.

En ce moment, tandis qu'elle était au pied du portrait de son père lui demandant la grâce d'être heureuse comme si elle craignait que cette grâce précieuse ne lui manquât, ces paroles se rallumèrent dans la mémoire de Madeleine. Debout, les mains toujours croisées, elle se prit à rêver longtemps.

Un autre souvenir se joignait à celui-là. C'était celui d'une de ses amies d'enfance, Berthe de Procé, mariée à dix-huit ans au comte de la Villemartin dont tout le monde a connu la fin héroïque dans la dernière guerre. Le jeune comte aussi était « un grand mondain et un brillant viveur ». Parmi les lettres que renfermait le nouveau meuble d'ébène placé dans la tourelle, il y en avait plusieurs de cette Berthe, une entre autres longtemps oubliée que Madame d'Arlande avait retrouvée récemment et beaucoup lue, la même justement qu'elle venait tout à l'heure de s'interdire, en rougissant, de relire encore.

Cette lettre débutait comme un chant de victoire et d'actions de grâce, — l'hymne de la tendresse et de la piété délicieusement remuées ensemble : « Je l'ai converti et je l'adore !... »

Et puis venait la peinture de ce parfait mariage chrétien, union intime et profonde des âmes, le rêve formé par beaucoup de femmes, réalisé par la jeune comtesse. Ce bonheur et sa double fierté avaient duré cinq ans. La guerre était venue, M. de la Villemartin, soldat volontaire, devait tomber au milieu de tant d'autres des siens dans un combat célèbre et sa femme le suivait au bout d'un mois. Heureuse jusque la fin ! Elle avait été tout en lui, il n'existait qu'en elle, ils étaient partis presque en même temps. La belle destinée ! Si ces deux modèles de l'amour permis et sanctifié avaient vécu dans un autre temps, quelque pieux personnage aurait peut-être écrit leur légende.

Madeleine secoua la tête. Son père avait dit vrai sans doute, quand il supposait que M. de Caudéran aurait pu être *ramené* comme l'avait été le comte de la Villemartin ; mais il la connaissait bien quand il laissait en même temps entendre que cette gloire et ces joies n'étaient pas faites pour elle !

Alors elle eut un mouvement d'impatience, chose qui ne lui arrivait jamais autrefois, et presque aussitôt le feu recommença de lui monter au visage. Certaines pensées qui, d'abord, n'avaient eu pour elle que du charme devaient promptement lui causer une inquiétude insupportable. C'était un supplice à présent, c'était un amer

scrupule. Pourquoi ces pensées lui venaient-elles au sujet de M. de Caudéran qu'elle avait repoussé, non de M. d'Arlande qui était son mari depuis trois mois?

Marthe-Marie l'avait dit la veille, après une conversation intime :

— M. d'Arlande n'est pas *ramenable*. D'où pourrait-on le ramener, puisqu'il n'est jamais parti?

D'ailleurs, Madeleine savait bien que Marthe-Marie était une personne judicieuse et opiniâtre; elle en eut alors une nouvelle preuve, son amie ayant ajouté : Allez, vous avez le meilleur lot. Soyons logiques, comme dit M. mon père, mais soyons-le plus que lui, ce qui ne sera pas difficile. N'avez-vous pas repoussé ce M. de Caudéran parce qu'il vous effrayait?

— Et que vous cultiviez en moi de toutes vos forces ce sentiment ridicule, répliqua mentalement la châtelaine de Bellefeuille.

Mais rien que mentalement.

— Et n'avez-vous pas accepté M. d'Arlande parce qu'il ne vous faisait rien éprouver de semblable?

C'était juste. Pourtant Marthe-Marie cachait un peu d'inquiétude qui la tourmentait à son tour, quelque petit doute sur les suites de son ouvrage, car elle s'apercevait que non-seulement M. d'Arlande ne faisait « éprouver rien de semblable » à sa femme, mais encore rien autre chose, rien tout court, absolument rien. Cela dépassait les prévisions de sa politique.

Ce qui rassurait la fille du notaire, c'était l'intime conviction que jamais Mme d'Arlande ne se mettrait en révolte contre son devoir, pas davantage contre celle qui lui avait créé ce devoir, selon les vues de son petit et cher égoïsme. Elle avait eu de tout temps la confiance de Madeleine, qui se savait aimée de cette compagne un peu rustique, comme on se plaît toujours à être aimée quand on est à la fois timide et secrètement tendre, — avec aveuglement, presque avec rage. Marthe-Marie était aussi ingénieuse à se trouver sans cesse de nouvelles raisons d'admirer la châtelaine qu'à imaginer de nouveaux moyens de la dominer, et voyait en elle une créature d'espèce supérieure et de peu de volonté, de celles dont avec le temps et de la persévérance, on fait son idole et sa chose. Ce double dessein, le plus souvent inconscient, d'ailleurs, avait malheureusement échappé au baron d'Alérac. Le défaut des âmes hautes, c'est de ne point regarder les petites.

La présence de M. d'Alérac n'empêchait point les fréquentes visites de Mlle Prempain au château, mais ne lui permettait pas d'en faire sa maison et de s'y considérer comme chez elle. La mort du baron lui avait livré le cœur en désarroi de la nouvelle maîtresse de Bellefeuille, accablée par la douleur. Elle était si

active et si fidèle, cette bonne Marthe-Marie ! Elle avait épargné à Madeleine les soucis matériels, l'obligation de se séparer, même pour un instant, de ses regrets, et bientôt jusqu'à la peine de penser. Mlle d'Alérac s'apercevait bien qu'une autre gouvernait chez elle, et qu'elle n'y faisait plus que régner ; mais, comme la plupart des rois, elle avait besoin d'un maître.

Cela était si commode d'avoir une amie qui connaissait les mouvements de son cœur aussi bien qu'elle-même ! Lorsque, au commencement du printemps, M. de Caudéran s'était présenté à Bellefeuille, ayant laissé passer les premiers mois du deuil de la châtelaine, avant de renouveler sa recherche, et croyant qu'il ne devait plus s'adresser qu'à elle, Mlle Prempain, par hasard, n'était pas au château. Madeleine avait dû affronter toute seule l'entretien avec l'officier. M. de Caudéran lui avait rappelé d'une voix très-émue, qu'il la connaissait depuis son enfance, la maison de Caudéran étant voisine, qu'il l'aimait depuis qu'elle était femme, et que le baron d'Alérac ne désapprouvait pas un sentiment fondé sur tant de convenances et de raisons sincères. Ce que Madeleine aurait répondu, — si elle avait répondu, — elle ne le savait pas encore bien à cette heure ; mais alors Marthe-Marie était entrée.

Comme Mlle d'Alérac ne paraissait pas disposée à se défaire de ce témoin si peu discret et encore moins bienveillant, un peu de colère, beaucoup de passion contrariée commencèrent de se lire dans le regard droit et brillant du gentilhomme. Marthe-Marie se mêlant, pour la déranger de son mieux, dans une affaire si bien entamée, s'avisa de poser la redoutable question : M. de Caudéran, au cas où il se verrait agréé, respecterait-il le désir le plus cher de sa femme?

— Quel désir? Eh ! cela s'entendait à demi-mot. Madeleine d'Alérac n'aimait pas le monde, mais seulement ses amis ; elle n'avait de goût que pour la campagne et la maison où elle était née, d'où sa ferme intention était de ne jamais sortir. Ce n'était donc pas un désir, comme le disait Marthe-Marie, mais une volonté, (la sienne apparemment autant et plus que celle de la châtelaine). En retour d'une interrogation si déplacée, la fille du notaire reçut une réponse sèche et brève, dont le souvenir l'incommodait encore. L'officier se leva, disant qu'il ferait sans doute le sacrifice de sa carrière et de son grade à Mlle d'Alérac, mais qu'il faudrait du moins qu'elle le lui demandât elle-même.

Et Madeleine de rester muette. En ce moment, elle se rappela le mot de son père et crut y voir un arrêt. « M. de Caudéran, disait le baron, serait peut-être un homme à mettre sur le chemin de Damas ; encore faudrait-il lui faire voir ce chemin sans trembler. » Or les lèvres et les mains de Madeleine étaient tremblantes. Aussi le

gentilhomme, fort pâle, ayant pris congé, le premier sentiment de Mlle d'Alérac avait été une cruelle honte d'elle-même; elle se jeta dans les bras de Marthe-Marie qui lui dit : Ma chère enfant, avouons que ce soudard nous a fait une fière peur!

Deux jours durant, la fille du notaire, avait chapitré sa timide amie. Ce mari n'était point fait pour elle. Madeleine avait une autre pensée et se disait que c'était elle plutôt qui n'avait pas été faite pour lui. Marthe-Marie redoubla ses obsessions qui devaient avoir un effet certain sur ce cœur blessé de sa propre faiblesse. La lettre qui signifiait à M. de Caudéran un refus sans appel était partie.

Comment, un mois après, M. d'Arlande avait trouvé plus de grâce aux yeux de Mlle Prempain, la maison entière et tout le pays le savaient. La moins bien éclairée à ce sujet, c'était la nouvelle mariée peut-être.

En vérité, il arrivait quelquefois à Madeleine d'Alérac de ne plus bien savoir si cela n'avait pas été une sorte de songe réel et matériel. Les choses avaient été si vite entre elle et M. d'Arlande, et paraissaient devoir laisser dans le cœur de l'un comme de l'autre si peu d'empreinte! Marthe-Marie qui s'apercevait de tout, lui disait avec son air de *poule noire en colère* (c'était l'expression des gens du château) :

— Il y a des gens qui croient que vous n'imaginez pas être Mme d'Arlande pour tout de bon, Madeleine.

Depuis quelque temps Madeleine hésitait à répondre. Marthe-Marie s'aperçut encore avec dépit que son amie se permettait de ne plus penser tout haut devant elle, et en prit beaucoup d'alarme :

— J'ai idée, ma chère, que vous voudriez bien ne m'avoir pas fait de confidences au sujet de ces billets que renferme le bureau de la tourelle et que vous aimez tant à relire.

— Vous avez raison. Je le voudrais.

... Ce jour-là, tant de réflexions sur le présent et de retours au passé, avaient fatigué Mme d'Arlande au point qu'une petite sueur froide vint à perler tout à coup sur son front. La défaillance physique après la défaillance morale. Elle se leva péniblement, quitta le pied du portrait paternel qui ne lui avait point apporté les consolations attendues, et rentra dans sa tourelle. Le premier regard qu'elle jeta vers la campagne lui montra sur le coteau chargé de vignes, un homme qui chassait, ce qui pouvait ne point sembler fort régulier d'abord, les grappes étant encore pendantes; mais dans sa propre vigne, on se permet tout.

Car, enfin, elles étaient à *lui*, ces vignes, à lui ces chaumes dorés des collines plus basses, à lui les prés du vallon. Aussi, comme il parcourait ces beaux biens en maître nonchalant! Si l'on avait

montré ce chasseur élégamment vêtu d'une veste de fin velours, culotté de daim, guêtré comme un tyrolien d'opéra-comique, à quelque tueur de renards des rudes contrée de l'Est, par exemple, celui-ci n'aurait pas manqué de hausser les épaules et de dire : Cela s'appelle-t-il chasser?

Eh! vraiment non! Cela pouvait aussi bien s'appeler passer la revue des avantages conquis par une infinie patience et beaucoup d'adresse à saisir la bonne occasion qui avait longtemps fait la rebelle. Avantages sonnants, puisque ces chaumes représentaient les gerbes coupées et les grains moulus, et cette herbe rase les deux récoltes de foin entassées dans les greniers; puisque ces grappes allaient être portées la semaine suivante, au pressoir. L'heureux mariage d'Henri de Bretz d'Arlande avait été annoncé, signifié en due forme au monde parisien de la grande sorte. A Paris, comme à Belleau, on disait : M. d'Arlande a fait une belle affaire. — Il le pensait bien tout le premier.

... Où donc était la différence entre Berthe de Procé et son mari, M. de la Villemartin d'une part; et d'autre part Madeleine d'Alérac et Henri de Bretz? Le comte de la Villemartin avait aimé passionnément sa femme et vécu en Berthe; M. d'Arlande aimait convenablement Madeleine et se reposait en elle.

Ce n'était pas lui qui songeait à troubler l'esprit de la châtelaine par des projets de voyage, de séjour à Paris, l'hiver, et autres visées ou billevesées mondaines. Il se plaisait à dire et redire en souriant de son sourire de glace que Madeleine était une belle plante grâcieusement attachée aux murs de Bellefeuille et qu'il avait été le plus sincère de tous les hommes en promettant de ne jamais l'en arracher. Jamais, au grand jamais! Au milieu de sa placidité qui avait des airs de béatitude, il semblait garder cet unique souci qu'on ne le crût point sincère, entièrement sincère dans son goût pour la retraite. Cette dernière ombre d'inquiétude cachait peut-être la crainte que Mme d'Arlande elle-même ne changeât un jour de sentiments. Si c'était elle qui désirât de connaître le monde? Aussi cherchait-il à l'engager si étroitement au contrat passé entre eux sous la dictée de Marthe-Marie, que la jeune femme dût être prise de scrupules et de honte si jamais la pensée lui venait de le rompre. Il fallait qu'alors elle n'osât parler; il savait bien qu'elle était sujette aux scrupules, mais ne soupçonnait guère la véritable nature et l'étendue de ceux qui l'agitaient. Chaque jour nouveau qui s'écoulait dans ce parfait bien-être, dans cette longue détente de son esprit, qui était comme une douce fête, le confirmait dans la croyance qu'aucune fantaisie de sa femme ne viendrait jamais le troubler. Ce qu'il pensait aurait pu se résumer en quelques mots : J'ai fini de

vivre, elle ne commencera pas et je continuerai d'être heureux.

Cette après-midi là, celle du 10 octobre,il ne se doutait guère que Madeleine, de la chambre de la tourelle suivît attentivement sa marche triomphante et mesurée là-bas, sur le coteau et lui donnât toutes ses pensées. Il est vrai qu'à cette distance elle ne pouvait distinguer ses traits et que même, elle aurait hésité à le reconnaître si elle n'avait pas été sûre que ce promeneur c'était lui, mais qu'importait? Ce n'était pas au visage que Mme d'Arlande regardait en ce moment son mari, c'était à l'âme. De près ni de loin on ne la voit, mais on la devine. Le chasseur commença de descendre la pente, précédé de ses chiens. Son carnier était-il rempli? Pourquoi se serait-il imposé la tâche de le remplir? Il avait deux gardes qui tuaient le gibier pour sa table. Aussi avait-il remis son fusil à l'épaule ; il venait lentement, posément, rondement, et il disparut pour un instant dans la combe entre la vigne et les chaumes ; il allait avoir à gravir le versant de l'autre colline. On a beau arranger sa vie au mieux, on n'en peut bannir toute peine. Mme d'Arlande ne le voyait plus, mais devait penser qu'elle ne tarderait pas à le revoir ; il allait regagner la maison. Alors elle fit une chose touchante, bien qu'assez naturelle chez une jeune mariée volontiers empressée et tendre. Rentrant dans le salon, elle frotta une allumette et mit le feu aux broussailles disposées sous les bûches du foyer.

En ce commencement d'octobre, le ciel était pur, l'air devenait vif. Comme si ce n'était pas assez de cette attention elle traîna devant la cheminée une petite table qui supportait divers flacons remplis de vin d'Espagne et de liqueurs des îles et une boîte de cigares. Après quoi elle sonna.

La fille de chambre et le valet de pied accoururent ensemble et tous deux s'écrièrent : — Madame a allumé le feu !

J'ai fait votre besogne, répondit Mme d'Arlande avec sa douceur accoutumée. Maintenant écoutez-moi. Qu'un homme aille à Belleau avertir Mlle Prempain que je vais me mettre au lit avec la migraine et que je la prie de venir demain dîner au château.

— Demain, pas aujourd'hui, murmura la camériste en sortant toute surprise. On dirait que Madame veut gagner un jour.

« Madame » n'entendit pas et retourna dans sa tourelle. Elle en ferma la porte derrière elle au verrou et avec le même soin baissa le store de soie le long de la croisée. On ne pouvait plus la voir du dehors.

Du même coup, elle venait de faire deux choses hardies et nouvelles, en exilant son amie jusqu'à l'après-midi suivante, en se retranchant dans son réduit préféré contre son mari.

Un instant après, Henri d'Arlande ouvrait la porte du salon ; il vit

ce feu clair, cette table disposée, ces flacons généreux et ces cigares. Si au lieu d'appartenir au monde et au meilleur, c'eût été un bourgeois indigène de l'Ile de France sur les confins de la Champagne, comme Me Prempain, par exemple, il se serait dit ce que n'avait jamais pu se dire le notaire du vivant de sa notairesse, la mère de Marthe-Marie qui en était l'image :

— Dieu soit loué ! je suis bien servi. J'ai une bonne femme.

Tout en se laissant aller dans un fauteuil et en présentant à la flamme ses jambes aristocratiquement guêtrées, il avisa la porte close de la tourelle, et l'idée lui vint que Mme d'Arlande était peut-là, derrière ce visage de bois et que, par conséquent, elle préférait à sa compagnie un peu de solitude. Il en aurait été surpris, il n'en aurait été ni inquiet ni blessé.

Ce qu'il appelait avec sa froide gaieté l'humeur farouche de sa femme n'était pas ce qui lui plaisait le moins en elle. Il ne se plaignait point que Madeleine eût souvent besoin d'être seule, car il ne s'en trouvait que plus de liberté.

La jeune femme, dans sa tourelle, avait ouvert le meuble noir et relisait avidement les lettres de Berthe de Procé.

V

Le salon de Bellefeuille était décoré dans le goût du temps de Louis XIII, si gai à l'extérieur du logis avec ses encadrements de brique et ses toits, élancés. A l'intérieur, ce style fameux est lugubre, les meubles ont des airs de sarcophage. Pendant le jour, le soleil entrait à flots dans la vaste pièce; l'été, il venait de passer sur tant de verdure dans la vallée qu'il en était comme rafraîchi et l'on sentait un souffle dans ces rayons. L'hiver, il se heurtait au coteau chargé de vignes alors dépouillées qui faisait face au castel et ses flèches s'attisaient en frappant ce sol crayeux. Jusqu'aux ombres du soir, ce salon était plein de vie, si le temps surtout était clair, si l'on voyait rire le ciel par les larges croisées ; mais, par les jours gris de décembre et la nuit venue, on avait beau multiplier les lampes, les bahuts et les coffres de noyer noir — les sarcophages — le bois sombre des fauteuils recouverts de tapisseries aux couleurs éteintes résistaient aux caresses de la lumière. Pour animer ce grand espace, il aurait fallu ramener à Bellefeuille ce que l'heureuse maison avait autrefois connu : des voix joyeuses, des propos insoucieux, de la jeunesse.

Bellefeuille n'appartenait pas depuis plus de soixante ans aux d'Alérac, ils y étaient venus par héritage, en collatéraux favorisés. C'était le temps du baron Stanislas, père du baron René et l'aïeul

de Mme d'Arlande; il avait justement trois fils et trois filles ou, comme il le disait en levant les épaules, trois paires d'écervelés. Le baron René avait toujours aimé à raconter à sa fille Madeleine, les soirées d'alors à Bellefeuille. On jouait aux petits jeux, on faisait de la musique, on chantait et même on dansait quand la mère n'était point malade. Le baron Stanislas souffrait tout cela, non sans se plaindre et tonner un peu. Heureux encore lorsque ses « trois paires d'écervelés » ne s'avisaient point d'organiser une partie de barre dans le grand salon! Tout ce petit monde tapageur avait achevé de grandir, commencé de vieillir, puis en partie cessé de vivre. Des trois filles, une était morte de bonne heure, les deux autres étaient mariées et grand'mères, habitant la première le midi de la France, et la seconde le Canada. Les deux fils aînés n'étaient plus, et René le troisième avait eu le château. Marié fort tard après une carrière militaire et politique assez brillante, et bientôt veuf, père de cette fille unique à laquelle il avait donné sa grande raison naturellement attristée sans pouvoir lui transmettre en même temps la vaillance de son caractère, le baron ou le colonel d'Alérac aimait tendrement Madeleine et n'en était pas moins aimé; leur vie commune avait beaucoup de douceur, mais point de gaieté, à peine quelques sourires. Jamais il ne leur était arrivé de s'ennuyer l'un par l'autre; mais on eût dit qu'ils craignaient instinctivement tous les deux cette grande épreuve des affections humaines, — de la tendresse comme de la passion, de l'amitié comme de l'amour.

M. d'Alérac qui semblait redouter particulièrement les longues soirées dans le grand salon morne, avait imaginé un moyen de leur donner un caractère d'intimité qui les rendît plus aimables, surtout plus pleines. Dès que l'hiver était venu, il faisait apporter et déployer un large paravent chinois qui entourait de ses panneaux enluminés le foyer, la table supportant une grosse lampe et quelques siéges. Ce retranchement formant comme une petite chambre dans la grande arrêtait au passage les souvenirs d'autrefois et les ombres d'à présent. Les quelques mots échangés jusqu'à l'heure du sommeil entre la fille qui brodait et le père qui lisait ne se perdaient plus dans l'immensité du salon comme la psalmodie lente et monotone des religieux dans le cloître; et ils trouvaient le temps plus court, parce qu'autour d'eux ils avaient resserré la vie. Ils recevaient parfois de rares visiteurs dans ce que le baron appelait en riant leur sanctuaire et Marthe-Marie y avait été souvent admise, le maître du logis ne la tenant déjà plus à distance, et se contentant de la tenir en respect. Il recommandait même à sa fille de ne jamais oublier envers Mlle Prempain cette nuance qui lui paraissait nécessaire.

Si Mme d'Arlande n'avait pas eu déjà trop de preuves de la sagesse paternelle, en cette circonstance comme en toutes les autres, elle en aurait recueilli une nouvelle, certain soir de décembre, après le dîner. Les trois hôtes ordinaires de ce salon s'y trouvaient réunis : le nouveau maître et Marthe-Marie assis à droite et à gauche du foyer, Madeleine un peu plus loin dans l'ombre. Mlle Prempain faisait à M. d'Arlande l'histoire par le menu des personnes notables du pays et il l'écoutait avec attention, car voulant s'assurer dans les circonstances ou dépendances de sa nouvelle vie toutes les sécurités et toutes les aises, il lui paraissait bon d'éclairer son paisible chemin. Madeleine gardait le silence depuis une heure. Tout à coup on entendit un bruit sec et régulier ; c'était le talon de sa bottine qui frappait le bois de son fauteuil.

— Ma chère, demanda M. d'Arlande, ces commérages vous causeraient-ils de l'ennui ?

Commérages ! Le mot parut vif à Mlle Prempain. Elle avait observé déjà que l'extrême politesse du châtelain (par la grâce de Marthe-Marie s'il vous plaît !) passait quelquefois par-dessus la tête des petites gens parmi lesquels il avait tout l'air de la ranger. Elle se redressa ; et, sur la pointe de son nez célèbre à Belleau, la groseille s'élargit.

Cependant M. d'Arlande suivait sa pensée sans prendre garde à l'humeur de celle qui pouvait bien en vérité se dire sa bienfaitrice.

— Ce salon est trop grand, reprit-il. On s'y perd en rêveries malgré soi, et vous n'y êtes que trop disposée, ma chère Madeleine.

— Eh bien ! fit Marthe-Marie de sa voix aigre, il faut mettre le paravent.

En voulait-elle à Mme d'Arlande qui avait laissé passer ce mot déplaisant de « commérages » sans en paraître offensée pour son amie ? Cependant elle connaissait Madeleine qui, toujours timide, ne pouvait être si preste à relever le gant ni pour les autres ni pour elle-même. D'ailleurs, s'il y avait une personne au monde envers qui la fille du notaire n'avait point de ces susceptibilités chaudes, mais au contraire, d'étonnantes indulgences, c'était la jeune femme. Celle-ci le savait bien ; aussi, tressaillant sans répondre, pensa-t-elle que Marthe-Marie se proposait plutôt ou de tenter une épreuve afin de s'éclairer sur ce qu'elle soupçonnait déjà, ou de réparer et de renouer son œuvre qui lui paraissait un peu compromise et décousue, en créant de gré ou de force entre elle et son mari une nouvelle occasion d'intimité pendant les soirs d'hiver longs comme l'ennui. Ce sentiment qui ne s'était jamais glissé entre M. d'Alérac et sa fille menaçait trop visiblement les nouveaux mariés pour avoir échappé à l'intraitable perspicacité de la notairesse.

Mais alors, elle avait, comme on dit, compté sans son hôte. M. d'Arlande se retourna sur son fauteuil avec son bel et grand air de nonchalance accoutumé :

— Qu'est-ce que cette histoire de paravent? demanda-t-il.

Il avait raison, c'était encore une « histoire »; Marthe-Marie la lui conta. Madeleine, plus que jamais, paraissait muette.

— Oh bien! dit M. d'Arlande, je n'aime guère les chinoiseries.

Cette fois la bouche scellée de la chatelaine s'ouvrit comme par miracle :

— Et moi, dit vivement Madeleine, je ne les aime plus.

Marthe-Marie eut la mortification de comprendre qu'ils étaient d'accord contre le paravent, craignant également tous les deux ce rapprochement forcé de plusieurs heures : « Madame », parce qu'elle s'y trouverait au supplice, « Monsieur », parce qu'il y serait à la gêne. Ils ne se souciaient ni l'un ni l'autre de se voir de si près et si longtemps sous la lumière de la lampe. Marthe-Marie crut se devoir à elle-même d'en être scandalisée, et s'approchant de Mme d'Arlande, lui dit à l'oreille : « Déjà! »

Comme si elle ne savait pas bien, depuis plus de deux mois, à quoi s'en tenir! Toute la maison, tout le pays n'étaient guère moins éclairés qu'elle. La veille même, Me Prempain avait dit à sa terrible fille :

— Marthe-Marie, croyez-vous qu'il y ait eu au château une lune de miel? Tout au plus a-t-on pu voir le premier quartier.

Le pis, c'était que les causes d'un refroidissement si prompt entre les « gens du château », se trouvaient à la portée de tout le monde. On en parlait au *Coq-Noir* où se tenait dans une chambre à deux lits, au premier étage, une table d'hôte pour les trois fonctionnaires de Belleau, le receveur de l'enregistrement, le percepteur des contributions directes et l'instituteur, célibataires tous trois :

— Il paraît que la demoiselle de Bellefeuille n'a point rencontré ce qu'elle cherchait dans un mari.

— Parbleu! qu'aurait-elle trouvé en celui-là? il n'y a rien.

— Un beau monsieur, pourtant!

— Oui, mais un beau monsieur tout court. D'ailleurs, il ne se soucie guère que sa femme soit folle de lui ou ne le soit point. Il a le bien, il s'y prélasse. C'est tout ce qu'il lui faut et il a peut-être raison d'en être content.

— C'est une triste aventure pour la jeune dame qui est bonne et belle à sa manière, ajoutait le percepteur compatissant. Aussi pourquoi s'est-elle laissé marier si vite?...

— Par la poule noire. On dit que cette sorcière de Marthe-Marie persuaderait le diable de se faire ermite.

— Votre comparaison n'est ni juste, ni délicate, disait alors l'instituteur qui avait beaucoup de rhétorique et d'honnêteté.

— Chacun trouve la fin qu'il mérite, s'écriait le receveur de l'enregistrement sans vouloir l'entendre. Mlle d'Alérac avait refusé tous les autres. Elle s'est hâtée de prendre celui-là, de peur qu'il n'en vînt plus. Il est arrivé dans sa carriole comme un grand vainqueur qui n'aura plus que des moulins à renverser. Le mariage en poste!

Ces propos de village étaient assez justes, mais de la justesse vulgaire. Les médisants du *Coq-Noir* ne pouvaient avoir la perception nette des vraies qualités de M. d'Arlande, qui n'étaient point de leur compétence. Mlle d'Alérac avait été souvent recherchée, mais, dans sa retraite, n'avait vu qu'en deux prétendants, M. de Caudéran et son mari, l'air du monde dont était son père et des traditions dans lesquelles il l'avait élevée. Les autres étaient des hobereaux qui de ces traditions n'avaient que l'orgueil, quelques nobles voisins un peu déclassés par la perte ou la dissipation de leur fortune et désireux de la refaire, et certain millionnaire de la ville voisine, industrielle et marchande, dont la vanité et le sens pratique n'auraient pas été fâchés de prendre femme noble avec un beau bien. Ces épouseurs de la petite ou de la grosse sorte avaient souvent offensé la châtelaine de Bellefeuille; la demande de M. de Caudéran l'avait émue à ce point qu'elle n'avait pas trouvé la force d'y souscrire, celle de M. de Bretz d'Arlande lui avait paru si convenable qu'elle n'avait pas eu la volonté d'y résister. Henri de Bretz était un homme de belle naissance et de façons plus belles encore; on ne voyait point pour le repousser, de raisons raisonnables; il n'y avait rien à dire contre lui, pas même qu'il fût ruiné, mais seulement qu'il n'avait plus beaucoup de bien, ce qui est loin d'être la même chose. Il s'était présenté sans aucun air de passion; mais pourquoi lui aurait-on demandé ce qu'on n'avait pas eu pour lui, ce qu'on croyait n'avoir jamais pour aucun autre? Madeleine avait bien un soir, en passant dans les jardins, entendu dire par ses gens, qu'elle se mariait parce que le notaire et sa fille le voulaient. D'abord, ces deux volontés n'en faisaient qu'une; et puis, pourquoi contrarier cette bonne Marthe-Marie qui n'agissait que par force de dévouement et chaleur d'amitié, qui représentait à Mlle d'Alérac qu'ayant à la fin le devoir de se marier, elle ne retrouverait peut-être pas une occasion si bienséante et si honorable de le remplir?

Madeleine avait cédé. S'en était-elle repentie durant les trois premiers mois? Non. Elle éprouvait alors auprès de son mari une contrainte singulière qui ne se détendait point, rien de plus. Un jour, en se promenant le long des anciens fossés du château, elle avait aperçu un chèvrefeuille grimpant, qui, né par un caprice du vent,

dans cet endroit humide et sombre, essayait de pousser sa tête au grand soleil, en s'accrochant au mur de la douve; mais ces vieilles pierres trahissaient son effort; leurs aspérités lui opposaient un froid mortel, et les fleurs du pauvre chèvrefeuille retombaient sans parfum.

— Je suis comme cette liane, se dit Mme d'Arlande avec son pâle sourire.

Aussitôt, ayant trouvé cette ressemblance avec la plante malade, elle aperçut les différences. Elle se heurtait dans son mari à une grande froideur, mais qui n'avait rien de maussade. L'humeur égale, courtoise et fermée du gentilhomme n'en faisait pas moins ombre sur son cœur :

— Mais, moi, murmura-t-elle, je n'ai point l'ambition de ce chèvrefeuille, je ne cherche pas les grands soleils, je sais bien que je ne suis pas faite pour fleurir.

Le mariage, en ces premiers temps, lui apparaissait sous le même jour qu'à bien des femmes ; il avait vraiment le caractère d'un devoir, amer quelquefois, Elle sentait que sa piété lui était un heureux renfort, sans lequel le chemin des révoltes l'aurait tentée.

Le mariage, enfin, lui semblait un état qui, ne laissant pas un entier sentiment de la pureté et de la liberté, ne devait engendrer la satisfaction de soi-même qu'à de certaines conditions qui lui manquaient. Mais, s'en prenait-elle à son mari qui ne les lui avait pas apportées? Non ; si elle n'était pas parfaitement contente d'elle-même, du moins elle avait le bonheur de n'être pas alors indisposée contre lui.

Ce soir là, quand Marthe-Marie eut quitté le château, M. d'Arlande invita sa femme à venir prendre auprès du foyer, en face de lui, la place demeurée vide. Elle obéit et se mit à regarder le feu.

Quant à lui, il ne regardait qu'elle, sans affectation blessante mais avec une attention incommode pour Madeleine et qui ne semblait pas l'être moins pour lui-même, car enfin elle exigeait un effort ; et son étude jusque-là comme son ferme propos avaient été de n'en faire plus jamais aucun.

D'ailleurs, des deux parts, pas un mot. Ce muet examen dirigé par lui, subi par elle, ne dura pas moins d'une grande demi-heure. Mme d'Arlande à la fin se leva, disant d'une voix tremblante : Je vous quitte, je suis trop lasse et je vais me retirer chez moi.

— Je ne voudrais empêcher, fit-il lentement, ni votre sommeil ni vos rêves.

C'était la deuxième fois, depuis le commencement de la soirée qu'il employait ce mot de rêve ou de rêverie qui semblait renfermer une intention d'avertissement ou de reproche. Madeleine rougit.

— Il s'est fait un grand changement en vous à mon égard depuis quelque temps, reprit M. d'Arlande. Vous me pardonnerez de vous en demander la raison, car, pour moi, je ne crois pas avoir changé envers vous, ma chère Madeleine.

VI

Un moment après, elle se retrouvait dans sa chambre ; elle n'avait rien trouvé à répondre et s'était retirée, plutôt enfuie. Quant à lui, il l'avait accompagnée jusqu'à la porte du salon, de son air tranquillement ironique. Il demeurait le plus fort, car il ne mettait pas les sourires de sa femme au premier rang de ses nouveaux biens ; il y préférait son repos, toujours son repos, et il n'avait pas de son côté, de trop vives exigences. Que voulait-il ? Tout simplement que la tristesse ou l'humeur de Madeleine cessât de se guinder à cette attitude presque agressive, qui lui imposait la nécessité assez pénible de se tenir lui-même en défense. Eh bien ! c'était chose faite. Il l'avait réduite désormais à se contraindre, il n'en souhaitait pas davantage.

Quant à Madeleine, rentrant chez elle, et passant un bougeoir à la main, devant le grand miroir, elle s'y arrêta en murmurant : Voilà l'image d'une femme sotte et lâche, vraiment ! Si je n'étais pas tout cela, j'aurais bien su que lui dire...

Ce qu'elle aurait pu, ce qu'elle aurait dû répliquer à M. d'Arlande se présentait alors, un peu tardivement, à son esprit. Ses lèvres s'agitèrent encore, jamais pareille amertume n'y avait passé. Certes, elle aurait eu bien des choses cruelles à faire entendre à son mari, une, entre autre, la triste et profonde inutilité, pour elle, de ce mariage si utile et si profitable pour lui.

Qu'y avait-il, que pourrait-il jamais y avoir de commun entre le cœur de cet étrange mari et le sien ? Ils n'étaient pas attirés l'un vers l'autre par un sentiment qu'elle n'attendait pas de lui, car dès le premier moment où elle l'avait vu, elle avait compris qu'il ne le lui ferait point connaître. Elle ne le lui demandait pas. Du moins elle avait cru qu'il s'établirait entre eux quelques liens qui leur permettraient de vivre aisément et dignement ensemble. Le bien à faire, l'intérêt des mêmes croyances, voilà ce qui rapproche. Mais, à qui M. d'Arlande pouvait-il vouloir du bien ? A lui. A quoi croyait-il ? A lui. Lui toujours. Cet homme était sa propre idole et il était son seul dieu. Si parfaitement délicat d'extérieur, si raffiné de manières et de langage qu'il pût être, il ne dissimulait pas l'énormité de ce moi, qui s'aimait si fort. La maison en était remplie, tout le monde en était offensé, et, plus d'une fois, Mme d'Arlande avait surpris sur la physionomie des domestiques l'expression d'une pitié trop éloquente. Ils la

croyaient atteinte dans sa fierté par cette suprême indifférence d'un mari de six mois et ils pensaient apparemment que cette belle vie devait durer toujours.

— Toujours! dit Madeleine qui commençait de détacher sa robe.

Tout à coup une pensée lui vint. Elle entr'ouvrit doucement la porte d'un cabinet qui faisait communiquer l'appartement de son mari avec le sien et qui, ne prenant point de jour à l'extérieur, était éclairé sans cesse par une lampe; elle écouta. Aucun bruit dans la chambre voisine. Elle referma cette porte et chercha le verrou, il n'y en avait point. Elle pâlit. Il n'était pas probable que M. d'Arlande eût la fantaisie de venir chez elle renouer l'entretien que sa brusque retraite avait interrompu dans le salon. Pourtant, elle souffla sa bougie. La lueur du foyer seule éclairait la chambre, c'était encore trop. Madeleine qui n'avait aucune envie de se mettre au lit se blottit dans l'embrasure de la croisée, et là, s'assit sur un tabouret après avoir laissé retomber derrière elle les épais rideaux de velours qui la couvrirent toute entière. Une autre pensée la tourmentait alors, ou plutôt c'était la même qui venait d'entrer dans une nouvelle phase: elle avait bien le droit de faire poser ce verrou qui manquait; mais il faudrait donner des ordres à ce sujet. Elle n'oserait.

Cette fenêtre regardait le chemin du bourg et les collines qui le dominaient. Ce fut sur ces hauteurs revêtues d'une neige abondante tombée depuis deux jours que se portèrent d'abord les yeux de Mme d'Arlande, aux clartés de la pleine lune. La plus élevée lui apparut couronnée d'une assez belle futaie qui ressemblait alors à un bataillon de fantômes géants aux rangs pressés et que la jeune femme connaissait bien, quoique, à la vérité, ce fut seulement par ouï-dire. L'unique intérêt, en effet, qui semblait encore échauffer Henri d'Arlande c'était le petit domaine de Saint-Remy qu'il se reprochait de n'avoir pas apprécié plus tôt, Saint-Remy était là. Ce bouquet de grands bois formait sa principale parure, et causait une extrême fierté à son maître d'autrefois et d'à présent.

— Ne serait-ce que des arbres, murmura Madeleine, il faut donc aimer quelque chose en dehors de soi!

Ses regards quittèrent la futaie de Saint-Remy pour se diriger vers l'ouest, essayant de percer la brume lumineuse et glacée dont les plis flottaient au bord de l'horizon. Un moment, elle crut y distinguer comme une grande ombre immobile... Mais, ayant essuyé du revers de sa main la vapeur dont son haleine venait de couvrir la vitre, Madeleine s'aperçut qu'elle était le jouet d'une illusion bizarre ou d'un désir bien plus inexplicable encore. Elle n'avait rien vu qu'en imagination, et ses lèvres s'entr'ouvrant encore une fois :

— Pourquoi Thiébault m'a-t-il dit cela, ce matin? se demanda-t-elle.

En même temps, elle commandait à ses yeux et à sa pensée de descendre de ces collines. Le vallon où Bellefeuille est situé, la route du bourg, bordant la rivière et suivant les sinuosités de l'eau, les bocages et la prairie se déroulèrent alors devant elle. Par endroit, la neige avait fondu sous le soleil de l'après-midi, il y avait des taches noires sur la robe blanche qui couvrait le sol et le flot de la Maurelle, brillant sous la lune, y courait comme un large ruban d'argent bruni. En ce moment, Mme d'Arlande perçut un bruit sourd, comme un galop étouffé... Au premier coude du chemin, la neige vola et un cavalier parut.

Au château et dans le bourg, il n'y avait que deux personnes à savoir que M. de Caudéran était de retour chez lui ; c'était Thiébault le jardinier et la châtelaine de Bellefeuille. Le matin, Mme d'Arlande étant allée suivant sa coutume visiter la serre où Thiébault disposait une belle tapisserie de camélias le long de la muraille du fond, le bonhomme lui avait dit : Il y a du nouveau, là-bas, dans la grosse tour. On n'attendait point le maître et l'unique chambre habitable était toute pleine de raisins. Ouais ! il a fallu déloger la vendange et promptement ! Oh ! bien le commandant n'est pas d'humeur tendre. Il a défendu à tout le monde, à Caudéran, sous peine d'être chassé, de faire savoir qu'il était au pays. Par exemple, il n'a pas eu le cœur d'empêcher son soldat, qui s'appelle Thiébault comme moi, vous le savez, et qui est mon neveu, de venir me voir hier à la brune, et il a fallu tout me dire ; mais je ne le redis qu'à vous.

Peut-être, M. de Caudéran n'avait-il pas voulu autre chose et, peut-être, Thiébault s'en doutait-il bien ; ce qui donna tout de suite à Madeleine envie de le croire, ce fut qu'en lui faisant son petit commérage le bonhomme n'avait pas une fois levé les yeux sur elle ; ce fut surtout qu'ayant fini de parler, il sortit vivement de la serre, comme pour lui épargner l'embarras d'en sortir elle-même sans apparence de raison. Quel était le dessein de M. de Caudéran en se tenant caché si soigneusement chez lui, où, d'ordinaire, il ne venait jamais que pour un jour, puisqu'il n'y avait point d'habitation de maître ? Quelle était son espérance en venant galoper la nuit aux abords de Bellefeuille ? Madeleine se leva frémissante. Si jamais le gentilhomme lui avait fait peur, c'était en ce moment. Elle ne se crut en sûreté que lorsqu'elle se trouva de l'autre côté des rideaux.

Personne dans la maison n'ignorait que bien que sentant très-vivement, Mme d'Arlande, dans les plus cruelles épreuves de sa vie, avait répandu peu de larmes. On l'avait vue après la mort de son père, le visage abattu par la fièvre, mais les yeux secs ; on les vit rouges le lendemain, et les paupières gonflées. La femme de chambre raconta que l'oreiller de Madame était « trempé à le tordre. » On vit

bien aussi qu'elle avait besoin de consolation, car n'attendant point l'heure à laquelle Mlle Prempain arrivait ordinairement au château — midi sonnant — elle envoya au bourg chercher Marthe-Marie.

Elle n'avait point paru au déjeuner. Le châtelain faisait tout seul ce repas si principal à la campagne; mais toujours d'habitudes sobres et de goût fin, il avait commandé de ne placer devant lui qu'une brochette de grives, quelques fruits secs et une bouteille de vin de Sauterne qu'il buvait à petits coups : ordinaire de raffiné qui craint la goutte. Il avait eu connaissance du message envoyé à Belleau et l'on aurait dit qu'il se tenait aux aguets. Mlle Prempain fut avertie que Monsieur serait aise de lui présenter ses compliments avant qu'elle ne montât chez Madame. Marthe-Marie accueillit favorablement cette invitation, qui lui parut toute embaumée de repentir pour la médiocre courtoisie de M. d'Arlande pendant la soirée de la veille. A la bonne heure! il reconnaissait ses torts, les avouait même ou bien il s'en fallait de peu et cela était digne d'un gentilhomme.

— Mademoiselle Prempain, dit Henri d'Arlande quand elle entra dans la salle à manger, je vous baise les mains.

Elle les avait longues mais larges, hâlées mais osseuses; cet hommage qui leur était rendu lui plut fort, bien que ce ne fût qu'une façon de parler. M. d'Arlande lui demanda si gracieusement la permission de continuer son repas qu'elle se serait fait un grand scrupule de ne point l'y encourager en lui souhaitant un redoublement d'appétit de tout son cœur. Et ils devisèrent courtement, mais utilement tous les deux.

Courtement, car Madeleine attendait Marthe-Marie, et le gentilhomme dit avec un imperceptible mouvement des épaules :

— La chère enfant a grand besoin de vous, ma bonne demoiselle.

Utilement, car Marthe-Marie apprit en un instant bien des choses, par exemple, que les travaux de réparation au château de Saint-Remy étant presque achevés, M. d'Arlande avait l'intention de le meubler au plus tôt, en partie du meilleur de l'ameublement du château de Bretz, en partie des « vieilleries » de Bellefeuille et d'y installer une maison peu nombreuse, mais bien composée qui lui permettrait de s'y retirer quand il serait las d'imposer sa présence à sa femme, qui décidément avait un goût de solitude presque farouche...

Il souriait en disant cela; il ajouta doucement que ces petits séjours à Saint-Remy seraient une agréable variété dans sa façon de vivre, mais qu'il hésitait pourtant à les y introduire, de peur que les personnes du voisinage et sa femme toute la première, ne vinssent à se tromper sur leur cause : — On dira peut-être que c'est une séparation, ajouta-t-il. Ce serait une grande erreur. J'aime Mme d'Arlande et j'entends être toujours son mari.

Là dessus il se leva, sonna, demanda si l'on avait exécuté ses ordres, en faisant ferrer son trotteur à glace, et, sur la réponse affirmative qu'il reçut, donna l'ordre d'atteler la bête au dog-cart. Il allait à Saint-Remy.

Marthe-Marie, en pénétrant chez Mme d'Arlande, la trouva pelotonnée au coin du foyer sur une chaise basse; jamais elle ne lui avait vu de ces attitudes abandonnées. Elle remarqua également ses paupières rougies, et comme elle n'aimait que trop chaudement la pleureuse, que d'ailleurs elle avait naturellement et volontairement bien moins de tact que de curiosité, elle lui dit :

— Je vois que vous avez eu cette nuit une grande peine.

— Je ne veux pas m'en souvenir répondit Mme d'Arlande; je vous serais donc obligée de ne point me le demander.

La réponse était étrange. Marthe-Marie la reçut comme une leçon qu'elle ne croyait pas avoir méritée; Mais elle n'eut point le temps d'opposer à Madeleine une de ces maîtresses réponses qui faisaient, comme elle le disait, « rentrer tout le monde sous terre », car la jeune femme la prévint par une question qu'elle lui adressait : Où est à présent M. d'Arlande?

Ce fut innocemment, si ses intentions pouvaient jamais être entièrement innocentes, que Mlle Prempain répondit : Il vient de partir pour Saint-Remy dans son dog-cart.

Et sa surprise fut extrême quand elle vit alors Mme d'Arlande qui se levait toute droite, pâle, les lèvres tremblantes : — Eh bien, dit-elle, qu'y a-t-il, ma chère Madeleine? Je vous assure que vous auriez tort de vous affliger des projets de votre mari, puisque je vois bien à votre émotion, que vous les connaissez. Il veut se retirer à Saint-Remy dès que le château sera prêt à le recevoir, c'est vrai...

— Se retirer à Saint-Remy! répéta Madeleine. Pour ne plus revenir à Bellefeuille? Pour tout de bon?

— Eh! non! il vient justement de m'expliquer tout le contraire, car il ne veut pas que personne s'y trompe, surtout sa femme. M. d'Arlande serait aise de changer de lieu de temps en temps sans quitter le pays et d'aller, par exemple, passer, à l'occasion, chez lui un ou deux jours. Je devine bien que c'est cette pensée surtout qui le flatte : Avoir un chez lui. A Bellefeuille, il y a deux maîtres. Il pense que votre goût pour la solitude saura comprendre le sien et que cela ne pourra vous déplaire. D'ailleurs, il m'a dit positivement qu'il vous aimait plus que jamais et qu'il entendait bien être toujours votre mari, votre cher mari...

Madeleine se laissa retomber sur sa chaise :

— Il a raison murmura-t-elle. Les séparations avouées sont chose toujours blâmée par le monde et repoussée par la religion.

— Les séparations! s'écria Mlle Prempain. Que me dites-vous? Madeleine, n'avez-vous plus de confiance en moi? Qu'y a-t-il entre vous et votre mari?

Mme d'Arlande la regarda fixement : — Rien! dit-elle. Vous savez bien qu'entre M. d'Arlande et moi il n'y aura rien, jamais rien, rien, rien!

Puis, elle mit sa tête dans ses mains et ne répondit plus aux interrogations avides de Marthe-Marie. La notairesse eut beau supplier, se fâcher, elle ne put vaincre ce qu'elle appelait « cette obstination ridicule. » Madeleine paraissait tombée dans un accablement d'où rien ne pourrait l'arracher. Sa première émotion à la pensée que M. d'Arlande courait vers Saint-Remy si proche de l'ancien manoir de Caudéran, et qu'il pouvait *tout* apprendre, était bien loin d'elle désormais; elle ne pensait plus, elle ne rêvait même plus et s'agitait sur la chaise avec des cadences machinales, comme si elle berçait son indifférence. Pourtant, elle sembla se ranimer tout à coup : — Marthe-Marie, dit-elle, voulez-vous me dispenser d'appeler les domestiques et m'aider à traîner cette armoire que vous voyez à la place où je voudrais la mettre et qui sera-là?...

— Là? fit Mlle Prempain, mais c'est la porte du passage? Et c'est pour cela que vous m'avez envoyé chercher?... Je ne ferai pas ce que vous désirez, Madeleine, je ne vous aiderai pas à le faire, car vous n'en voyez pas les conséquences et vous êtes folle!... Le mariage est un contrat...

— Fort bien! riposta Mme d'Arlande. Et vous êtes fille de notaire.

— Ce n'est pas seulement un contrat, reprit Marthe-Marie c'est un sacrement.

Madeleine se dressa pour la seconde fois plus pâle encore que la première :

— Comme il vous plaira, dit-elle d'une voix brève et tranchante. Laissez-moi.

— Me chassez-vous? s'écria Mlle Prempain; j'ai bien dit tout à l'heure que vous étiez folle. Ce sont les lettres de cette Berthe de la Villemartin que vous relisez sans cesse et qui vous ont troublé la tête, qui vous rendent ingrate et méchante, vous qui ne l'aviez jamais été.

Madeleine eut un geste si impérieux que ce flot de mauvaises paroles s'arrêta tout court sur les lèvres sèches de la notairesse :

— Je ne suis pas ingrate vraiment, dit-elle, je connais toute l'étendue de votre zèle pour mon bonheur et le bien que vous m'avez fait en me conduisant à ce mariage qui me tuera. Je ne crois pas qu'il y ait entre vous et moi comme entre Madeleine d'Alérac et Henri d'Arlande un contrat ni un sacrement. Je veux être seule et j'en ai peut-être bien le droit!

Marthe-Marie tourna le dos et sortit sans répondre; elle ne l'aurait

pu, elle étouffait. Mme d'Arlande erra pendant quelque temps dans sa chambre en se tordant les mains, puis appela et commanda qu'on lui envoyât Thiébault. Ce fut le jardinier qui plaça le meuble devant la porte du cabinet. Il se mordait les lèvres pour ne pas rire. Le bonhomme détestait M. d'Arlande son maître, qui n'avait de goût que pour les fleurs de salon.

La journée s'écoula ; le hasard seconda la jeune femme, car M. d'Arlande n'était point de retour à l'heure du dîner, elle put se faire servir, sans affectation, dans sa chambre, un repas auquel elle ne toucha point. Vers dix heures, elle entendit le dog-cart rouler dans la cour du château. Son mari rentrait ; il fit dans la salle basse une halte nécessaire pour y prendre un souper si bien gagné, et ne tarda pas à rentrer chez lui.

La lune éclairait la campagne couverte d'une neige de plus en plus dure, car le froid redoublait. La jeune femme comme le soir précédent, se plaça dans l'embrasure de la croisée et laissa les rideaux retomber derrière elle. Le cavalier viendrait-il ? Le rêve coupable et si doux allait-il se renouveler ? Une heure encore se passa ; le même galop étouffé résonna au loin sur la route. Cette fois M. de Caudéran ne s'arrêta point à distance comme la veille ; il poussa son cheval jusqu'au mur de la douve. La lumière de la lune éclairait en plein la fenêtre et le gentilhomme savait où l'appartement de Mme d'Arlande était situé. Il la vit ou la devina derrière les vitres, car il ôta son chapeau.

Madeleine, comme la veille, se rejeta précipitamment dans la chambre. Elle se sentait glacée, et ce n'était pas seulement d'émotion, mais de froid, un froid mortel. Le foyer s'était éteint lentement sans qu'elle songeât à le ranimer. Elle eut à peine la force de se déshabiller ; ses dents claquaient, tout son corps tremblait. En ce moment, elle entendit un léger bruit de pas dans le cabinet ; une main se posa sur le bouton de la porte, mais avant de le faire tourner, M. d'Arlande prit une précaution courtoise et parla : Dormez-vous, Madeleine ?

Ne recevant pas de réponse il retourna chez lui, sans s'être trouvé en présence de ce vilain visage de bois placé là par le jardinier Thiébault. Madeleine avait retenu son souffle :

— Marthe Marie a raison, murmura-t-elle. Il est commandé de vivre avec son mari. Est-il permis de s'en séparer pour mourir ?

Le lendemain, M. d'Arlande fut averti que « Madame » ne se lèverait point. La femme de chambre entrant le matin chez elle, l'avait trouvée fort mal.

VII

. . . .

— Monsieur, dit M. Prempain, le contrat est bon.

— Je crois être au-dessus des soupçons, répondit M. d'Arlande.

Personne n'oserait penser qu'en ce moment mon cœur n'appartienne pas tout entier à cette chère enfant que nous allons perdre peut-être. Je n'ai pas d'autre souci.

— J'en suis persuadé, Monsieur; mais je peux bien, tout en causant, vous rappeler que le contrat est de ma façon et vous donner une assurance.

— Des consolations vaudraient mieux.

— Il est, comme on dit, au dernier vivant...

— C'est une singulière destinée que la mienne, interrompit M. d'Arlande. Je me suis marié tard et malaisément.

— Cela vous plaît à dire.

— Je l'étais pourtant, et je l'étais bien. Ce mal inexplicable vient frapper la compagne de ma vie.

C'était au tour du notaire d'interrompre. Il leva un doigt en l'air, il allait rendre une sentence.

— Inexplicable? dit-il, non. *Frigus opacum.* Bellefeuille est un charmant séjour, mais dan-ge-reu-se-ment situé. Trop d'arbres. Il n'est pas bon de vivre sous le couvert.

— Eh! fit M. d'Arlande, cherchez donc une autre cause; les arbres sont en ce moment dépouillés.

— Je maintiens mon dire. J'ajoute que la rivière baigne le pied de la maison. Ce n'est pas meilleur. L'été, trop de feuilles. *Frigus opacum.* L'hiver, trop d'eau. *Frigus aquaticum.*

Henri d'Arlande se versait à boire; il porta le vin à ses lèvres, et, parlant dans son verre, il dit ;

— Le mal de Madeleine n'est point physique.

— Entre nous, Monsieur, continua le notaire qui n'avait pas entendu et qui était tout à son idée, je vous donnerais un conseil s'il vous arrivait un malheur et si vous étiez disposé à demeurer dans le pays. Bellefeuille est plus gracieux, mais Saint-Remy est plus salubre.

— Je vous remercie du conseil, monsieur Prempain, répliqua M. d'Arlande en quittant la table.

Les deux hommes venaient de dîner ensemble, tandis que Marthe Marie, oubliant l'injure reçue la veille et accourue de Belleau depuis le matin, s'empressait autour de la malade. Les médecins appelés de la ville s'étaient réunis à celui du village; il n'en était résulté aucune entente cordiale, mais un arrêt menaçant. Mme d'Arlande se trouvait atteinte d'une violente affection de poitrine. Cependant, vers la fin de cette même soirée, elle éprouva subitement un soulagement extraordinaire. En ce moment son mari entrait.

Il avait accompagné jusqu'à l'entrée de l'avenue, malgré la neige, Me Prempain, qui retournait au bourg après lui avoir donné les « assurances » que le châtelain ne lui demandait pas. En pareil cas,

c'est la politesse des notaires que de devancer le désir des clients. M. d'Arlande s'approcha du lit et mit un baiser sur ce front brûlant de fièvre. Les yeux de la malade se fixèrent sur les siens; ils étaient pleins d'un reproche blessant et d'une interrogation incommode et bien hardie, puisqu'elle était sans raison. Qu'y avait-il eu enfin entre Henri d'Arlande et sa femme? Aucune difficulté ouverte, pas même de ces sourdes querelles qui grondent souvent comme des orages contenus par la prudence mondaine, ou par de certaines appréhensions d'une source plus haute dans l'existence conjugale. Rien, moins que rien, un petit désaccord des cœurs et des âmes. Et cependant le regard de Madeleine disait à son mari que ce désaccord était un abîme. Voilà le reproche. Il y eut quelque chose de plus fort, de plus insupportable, l'*interrogation.*

— Ce baiser que vous me donnez peut-il être sincère? Et ne vous arrangeriez-vous pas mieux de ma mort que de ma vie?

Henri d'Arlande recula. Il avait donc eu raison, tout à l'heure, en achevant de dîner, de déposer une confidence au fond de son verre et de dire : Le mal de Madeleine n'est pas physique. Il ne songeait plus qu'à quitter la chambre; pourtant, il ne voulait point que sa retraite eût des airs de déroute. Marthe-Marie s'approcha de son oreille :

— Vous voyez bien que votre présence l'agite, lui dit-elle. Je ne vous causerai pas de déplaisir, sans doute, en vous donnant le conseil de ne point venir ici trop souvent.

Le châtelain, qui s'était assis dans un fauteuil au coin du foyer, se retourna d'un bond onduleux comme une couleuvre surprise. On n'aurait pas attendu pareille prestesse d'un homme si mesuré dans ses sentiments et dans ses allures; il répondit à demi-voix, car il n'aurait pas été fâché qu'on l'entendît de l'alcôve :

— Mademoiselle, je ne conçois point la remarque désobligeante que vous venez de me faire faire. J'ai été un bon mari.

— Oui, dit Mlle Prempain, en image.

Alors du fond du lit s'éleva un petit cri déchirant que la malade n'avait pu retenir sur ses lèvres, et qui se termina en une quinte de toux. M. d'Arlande sortit, poursuivi par cette gaieté navrante et vengeresse, et par le trait hardi de la fille du notaire : « En image! » Ce reproche, il l'avait rencontré toute sa vie sur ses pas. Il savait bien que l'hiver précédent, chez ses nobles amies de Paris, il y avait des méchants qui disaient de lui, avec de perfides hochements de tête : C'est l'image d'un homme parfait. La franchise toute nue de Marthe-Marie allait plus loin; elle lui disait : Vous avez été l'image d'un mari. Un peu plus, cette rustique amie de la veille lui aurait dit tout court : Vous êtes l'image d'un homme.

Madeleine appela sa gardienne auprès d'elle :

— Marthe-Marie, lui dit-elle, je vous ai fait hier une grande peine, et je vous ai même offensée ; je vous en demande pardon. Vous avez cru faire mon bonheur, il y a six mois, et vous étiez sûre de faire le vôtre. Vous m'avez aimée pour vous. C'est peut-être la seule manière d'aimer ; aussi vaut-il mieux que l'amour ne soit qu'un rêve. Ne pleurez pas. Je vivrai peut-être, mais je désire sincèrement de ne pas vivre. Il est très-heureux que je me sois trouvée moins faible ce soir, pour vous dire tout cela. Demain je ne parlerai plus qu'à M. le curé, que vous appellerez de grand matin, je vous prie. Il m'a donné le baptême, la première communion, et il m'a mariée...

— Ce n'est pas ce qu'il a fait de meilleur, interrompit brusquement Marthe-Marie.

— Ni vous non plus, reprit la malade avec un sourire ; mais puisque je vous ai pardonné, parlons d'autre chose. Quelle heure est-il ?

— Dix heures.

— Quel temps ? La neige couvre-t-elle toujours la terre et la Maurelle est-elle toujours glacée ?

— Le froid redouble encore.

Madame d'Arlande laissa échapper un soupir, se tut et ferma les yeux. Le temps courait, onze heures sonnèrent.

— Marthe-Marie ! dit la malade.

— Ma chérie, que me voulez-vous ?

— Vous avez vu au commencement de la soirée l'une des causes de ma mort, si je dois mourir ; vous l'avez même assez rudement écartée. Seigneur, éloignez de moi ce froid calice !...

— Madeleine, je n'aime pas ces gaietés et ces sourires, dit Mlle Prempain. De quelle cause de votre mort voulez-vous parler ? Est-ce de votre mari ?

— Epargnez-moi de le dire. Maintenant, voulez-vous voir l'autre cause, Marthe-Marie, — la vraie ! Allez ouvrir le rideau et regardez dans l'avenue.

Marthe-Marie obéit, souleva le velours des rideaux, et demeura stupéfaite de ce qu'elle voyait à la clarté naissante de la lune.

— Il est là, n'est-ce pas ? dit la malade ; — à cheval ? C'est le troisième jour qu'il vient. J'ai compté sur vous pour aller lui dire que ce doit être le dernier.

— Mlle Prempain fit un geste de dénégation, et au même instant, obéit encore. Elle *ne voulait pas ;* mais une volonté plus forte que la sienne la conduisait, et la voilà sortie de la chambre. Sur le chemin, elle rencontra deux servantes qui venaient voir si l'on avait besoin de leurs offices, et leur répondit qu'elle veillerait seule et qu'elle

suffirait pour la nuit. Les filles se retirèrent sans se faire prier ; elle les entendit qui montaient à leurs chambres dans les combles du château, et respira en se voyant seule dans la grande demeure, — libre de faire bien plus que ne lui commandaient les désirs de Madeleine. La volonté, la mystérieuse volonté la guidait toujours. Elle arriva au vestibule, armée d'un flambeau que lui avait laissé l'une des servantes et souleva de sa forte main de villageoise la lourde barre de fer qui fermait intérieurement la porte d'entrée...

Mais le maître du logis? Mais Henri d'Arlande?... Ce n'était pas de lui qu'elle avait peur. Elle le connaissait trop bien. Une heure auparavant, il avait reçu un méchant accueil dans la chambre de sa femme, il était trop ami de son repos pour ne s'être pas arrangé de façon à l'oublier au plus vite. Il dormait.

..... Madeleine, en voyant rentrer sa messagère, trouva la force de se soulever sur son oreiller, et aussitôt y laissa retomber sa tête en poussant un grand cri. Marthe-Marie ne revenait point seule. Jacques de Caudéran était là. Il s'avança jusqu'au bord du lit, s'y agenouilla, prit la main pâle qui tremblait sur le drap, y appliqua longuement sa bouche, se releva et sortit en étouffant un sanglot. Marthe-Marie le reconduisit à travers la maison, et tous deux ne se dirent pas un mot. Lorsque Mlle Prempain reparut dans la chambre, Madeleine l'appela d'une voix si faible que sans le grand silence de la nuit, sa gardienne ne l'aurait pas entendue.

— Marthe-Marie, qu'avez-vous fait ?

— Ce que vous n'osiez pas désirer tout haut, ma chérie. Et maintenant...

— Maintenant, dit Madeleine, le prêtre!...

Dans l'après-midi du deuxième jour qui suivit cette courte vision du bonheur défendu, Mme d'Arlande s'éteignait doucement. On la conduisit au cimetière par un ciel morose et ruisselant de pluie; le dégel était venu. M. d'Arlande s'attira par sa tristesse bienséante la sympathie de toutes les châtelaines du voisinage qui ne connaissaient point *l'histoire*. Les dames de la ville venues à la cérémonie le trouvèrent assez beau. Il l'était : — Une beauté un peu froide, disaient-elles.

Ainsi se terminait le *Mariage en poste*. Il y a des choses, dans la vie, qu'il ne faut point faire trop vite. — M. d'Arlande s'est retiré à Saint-Remy, Bellefeuille est désert. L'an dernier, Marthe-Marie Prempain est entrée au couvent. Maître Prempain est seul notaire.

Paul Perret.

DE LA FINALITÉ DANS LES ÊTRES VIVANTS

ET DE LA DOCTRINE DE L'ÉVOLUTION [1]

VIII

Je ne sais par quelle aberration quelques physiologistes, ayant consenti à admettre une idée directrice et finale dans le germe, ont déclaré l'œuvre directrice accomplie aussitôt que le germe est devenu un organisme achevé, et ont refusé à l'organisme cette finalité, qu'ils avaient acceptée avant qu'il eût acquis sa forme définitive. L'être vivant s'organiserait, en quelque sorte, sous d'autres forces et avec un autre but que les forces et le but assignés à son maintien et à sa conservation; ou, pour mieux dire, les forces et le but qui ont donné l'impulsion première à la vie s'évanouiraient aussitôt que la vie serait organiquement constituée, et l'idée directrice, effacée au sein des profondeurs vivantes qu'elle animait, ne présiderait plus aux échanges moléculaires, au mouvement de composition et de décomposition qui forment le tourbillon incessant et mobile de la vie. Ces physiologistes comparent volontiers l'organisme à une horloge montée, à une machine savante, que l'on met en mouvement par une impulsion première, et qui fournit son cours jusqu'à épuisement de l'impulsion reçue. « L'horloger qui fait une montre, disait Trousseau dans l'un de ses discours à l'Académie de médecine, le mécanicien qui fabrique une locomotive, donnent des organes à la matière brute; ils l'animent ensuite par un ressort ou par la vapeur. Sous l'influence de ces forces, les organes entrent en jeu, et une fois la machine montée, et la locomotive chauffée, ces instruments peuvent marcher sans l'intervention de l'intelligence qui les a organisés. Et de même pour les êtres organisés, l'intelligence suprême qui les a créés, a combiné les organes de manière à leur donner

[1] Voir le *Correspondant* du 25 juin 1877.

des fonctions téléologiques; cette intelligence n'a besoin d'intervenir que par l'agencement et l'adaptation de ces organes; ceux-ci, une fois adaptés convenablement, fonctionnent en vertu même de leur arrangement et d'une manière en quelque sorte fatale; il n'est plus besoin alors de l'intervention d'une intelligence supérieure et créatrice qui les guide. Leur mouvement, leur vie, sont la conséquence forcée de leur mode d'organisation. » Tout cela se résume en ces mots : l'organisation au début de la vie se fait sous une action créatrice et directrice, laquelle disparaît lorsque l'organisation est instituée. La vie est d'abord un principe, elle devient ensuite un résultat; comme si l'organisation ne s'engendrait pas d'heure en heure, d'instant en instant, était jamais une œuvre achevée, et non une œuvre toujours renaissante!

Avant Trousseau, Rostan, qui affectionnait ces notions superficielles et mécanicistes de la vie, et qui croyait avoir inventé une doctrine médicale sous le nom d'*organicisme,* Rostan s'exprimait ainsi : « Dès le premier instant de la conception, l'embryon reçoit, avec son organisation, la nécessité de son évolution ultérieure. L'horloge, une fois montée, parcourt ses phases pendant un temps déterminé, huit, quinze jours, un mois, suivant sa disposition organique, c'est-à-dire, suivant l'arrangement de ses ressorts. Il n'est pas besoin d'admettre un *nisus formativus*, une *vis insita.* Le Tout-Puissant en créant l'homme, lui a donné l'impulsion. C'est l'horloger qui a construit l'horloge, et en le montant lui a donné le pouvoir de parcourir des phases successives, pendant un temps plus ou moins long. Mais ce pouvoir n'est autre que celui du mécanisme. Ce n'est pas une propriété à part, une qualité surajoutée, c'est la machine montée. » Quelle physiologie! Elle serait peut-être bonne à enseigner dans les écoles primaires, mais dans une Faculté de médecine!

En regard de cette vie assimilée à une horloge montée par un horloger qui s'enfuit aussitôt après, je placerai la vie telle que la conçoit M. Cl. Bernard, vie qui reste, durant tout son cours, l'expression visible d'une même force créatrice, d'une même idée finale : « Pendant toute sa durée, dit cet éminent physiologiste, l'être vivant reste sous l'influence de cette même force vitale créatrice, et la mort arrive lorsqu'elle ne peut plus se réaliser. Ici, comme partout, tout dérive de l'idée qu'elle seule crée et dirige; les moyens de manifestation physico-chimiques sont communs à tous les phénomènes de la nature, et restent confondus pêle-mêle, comme les caractères de l'alphabet, dans une boîte où une force va les chercher pour exprimer les pensées ou les mécanismes les plus divers. C'est toujours cette même idée vitale qui conserve l'être, en

reconstituant les parties vivantes désorganisées par l'exercice, ou détruites par les accidents et par les maladies. » (*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale.*)

J'aime à citer M. Cl. Bernard lorsqu'il est fidèle à ces principes de vraie et vivante physiologie. « Cette puissance créatrice ou organisation, dit-il ailleurs, n'existe pas seulement au début de la vie dans l'œuf, l'embryon ou le fœtus; elle poursuit son œuvre chez l'adulte, en présidant aux manifestations des phénomènes vitaux, car c'est elle qui entretient par la nutrition et renouvelle d'une manière incessante la matière et les propriétés des éléments organiques de la matière vivante. La nutrition n'est donc rien autre chose que cette puissance génératrice continuée et s'affaiblissant de plus en plus. » (*Le Problème de la physiologie générale.*) La vie est une génération continue : cette notion est autrement profonde et réelle que celle qui la compare à une horloge si bien montée qu'on la suppose. La vie est la réalisation incessante d'une idée directrice et finale permanente; elle dure par la même action qui la fait naître.

La finalité vivante s'offre sous un autre aspect qui n'est pas moins fécond en enseignements, car il sert de fondement au plus noble des arts, l'art de guérir. Elle ne se montre pas seulement, en effet, comme force créatrice, directrice et conservatrice de l'espèce et de l'organisme, mais encore comme force réparatrice et médicatrice. C'est ce que les anciens ont appelé la nature médicatrice et par là ils n'entendaient pas admettre une nouvelle nature ou force entrant avec la maladie dans l'organisme pour lutter contre celle-ci; non, ils voulaient dire que la même nature gouverne l'organisme dans l'état de santé comme dans l'état de maladie. Si dans l'état de santé elle conserve et résiste aux influences nuisibles, dans l'état de maladie elle lutte contre le mal; elle répare et guérit. C'est ce que Chomel, fidèle aux grandes traditions médicales, reconnaissait en ces termes : « Il existe dans l'homme une force intérieure qui préside à tous les phénomènes de la vie, dans ses périodes successives, lutte sans cesse contre les lois physiques et chimiques, reçoit l'impression des agents délétères, réagit contre eux, développe par conséquent les symptômes des maladies, en détermine la marche et en opère la solution par un mécanisme également incompréhensible. »

Je n'ai pas à montrer ici l'importance et l'étendue du dogme de la nature médicatrice dans la science de l'homme malade; je dirai seulement que formulé par Hippocrate en termes nets et concis, « La nature est le médecin des maladies », ce dogme reste comme l'un des fondements de la médecine et de l'art. La médecine naturiste est la médecine traditionnelle; tous les grands observateurs et

tous les grands praticiens se sont inclinés devant elle, en ont eu le culte et la ferveur. Je plains le médecin qui, à mesure qu'il observe et qu'il médite, ne sent pas croître en son esprit l'intelligence de la finalité médicatrice, ne saisit pas plus distinctement son influence et sa part dans la solution heureuse des maladies, n'a pas appris à la solliciter, à provoquer ses œuvres, à aider à ses efforts. La médecine des arcanes et des spécifiques s'efface de jour en jour; mieux comprise, elle rentre dans les médications naturelles, dans celles qui s'appuient sur la nature médicatrice. Et ce naturisme n'est en rien la déchéance et l'abandon de l'art; il en est la lumière; il ne l'affaiblit pas, il le fortifie et le guide.

Cependant la force médicatrice a rencontré ses détracteurs. Ceux qui refusent dans la vie toute idée directrice et finale ne pouvaient accepter dans la maladie cette même idée, sous le nom de force médicatrice. La logique les contraignait à une négation nouvelle. Cette négation ils l'ont produite, et pour la justifier, ils ont invoqué tous les faits où la nature semble employer son activité à se détruire, à se nuire à elle-même du moins. Je ne puis trouver un meilleur exposé de ces objections que celui qu'a tracé M. Littré, qui, au nom du positivisme, nie la force médicatrice ainsi que toute idée finale de l'être:

« A côté de l'horreur pour le vide, dit cet éminent écrivain, il faut mettre (car je veux me tenir dans le domaine de la biologie) la force médicatrice attribuée à l'économie vivante. C'est un autre exemple de cette erreur qui fait outrepasser à l'esprit les données de l'expérience. Admettre que les lésions pathologiques sont réparées intentionnellement, c'est changer le caractère de l'observation pure. Quelques mots vont le démontrer. Ce qui favorisa l'illusion et l'entretint dans ces derniers temps, c'est qu'en effet il s'exécute dans le corps malade des travaux de réparations compliqués. Un os est rompu; bientôt un liquide s'épanche, se solidifie peu à peu, et réunit les deux fragments; un canal médullaire se creuse dans la substance de nouvelle formation, et à la longue la soudure est complète.

« Maintenant, tournons la médaille et voyons en le revers. Un serpent à venin subtil enfonce ses crochets dans la chair; comme il n'y a de danger que si la substance malfaisante est absorbée et entre dans la circulation, que faut-il faire? Détruire le venin dans la partie blessée, et, pour cela, nous qui n'avons que des ressources bornées, nous y portons le feu ou un caustique chimique. Au contraire, que fait la nature? Elle se hâte de pomper le poison comme elle pomperait une matière salutaire, et bientôt éclatent les accidents redoutables qui amènent la mort. Quand du fluide de petite vérole

est inoculé, au lieu de le circonscrire et de l'éliminer, elle l'introduit dans l'économie, et, comme un de ces animaux ombrageux, qui, effarouchés, se lancent au hasard dans toutes les directions pour échapper aux apparences du péril, elle s'agite sous l'impression de l'agent délétère, bouleverse l'économie et compromet la peau, les intestins, les voies aériennes, le cerveau, en proie qu'elle est à un ennemi qu'elle n'aurait pas dû recevoir..... En présence de ces faits tellement palpables, il a fallu une singulière préoccupation d'esprit pour laisser dans l'ombre tout un côté de la question, et ne pas voir, avec la nature bienfaisante, la nature malfaisante, c'est-à-dire uniquement des propriétés en action. » (Littré, *la Science au point de vue philosophique.*)

La réfutation détaillée de toutes les erreurs contenues dans ces lignes dépasserait la mesure et nous entraînerait sur le champ de la médecine pure que nous ne pouvons guère aborder ici ; il nous suffira de les combattre dans leurs principes. Les objections au nom desquelles M. Littré repousse la notion de force médicatrice, se résument dans ce fait que cette force posséderait une action intentionnelle ; suivant les expressions de M. Littré les lésions pathologiques sont réparées intentionnellement, et c'est une pareille intention qu'il ne saurait accepter. Nous avons montré précédemment que l'idée directrice et finale de la vie n'offrait nullement ce caractère intentionnel, ni celui de prévoyance, ni celui d'intelligence. L'idée directrice et finale plus spécialement empreinte dans la vie végétative et commune, à l'état physiologique comme à l'état pathologique, a pour caractère la fatalité. Toutes les actions réparatrices et médicatrices, lesquelles sont plus spécialement dévolues à la vie commune, conservent cette marque qui est à l'opposé d'une prétendue intelligence que la clinique repousse. Et cependant, nous l'avons aussi démontré, finalité et fatalité n'impliquent nullement des faits contradictoires. Car le fait, en apparence, fatal est dominé par l'idée qui l'emploie et le dirige. Nous avons vu comment l'absorption qui est la fonction mère, la fonction conservatrice par excellence, celle qui fournit à la vie les moyens de marcher à ses fins, peut donner accès aux agents nuisibles dans le sein de l'organisme ; elle ne perd pas pour cela le caractère conservateur ; ce n'est pas elle qui est nuisible, ce sont les milieux dans lesquels elle est transportée, et qui au lieu d'être l'un des milieux favorables en vue desquels elle a été instituée, et en dehors desquels l'être ne saurait vivre, sont devenus des milieux hostiles. Il n'y a pas plus à accuser l'absorption d'accueillir un venin funeste, qu'il n'y a à accuser nos tissus de ce que la chute d'un corps les écrase, ou que l'instrument tranchant les divise. L'absorption, au lieu de les repousser, absorbe

les produits délétères, qui s'offrent à elle, comme nos tissus cèdent sous les agents vulnérants, au lieu de leur résister victorieusement. Toutes nos fonctions organiques sont instituées pour un fonctionnement prévu mais fatal; elles ne peuvent pas ne pas agir dans le sens fonctionnel qui leur est dévolu; sans cela elles n'atteindraient pas à leur but, et l'organisme péricliterait. Dans quels cas, l'absorption peut-elle être mise impunément en regard de poisons ou d'autres agents nuisibles ? Dans les cas seulement où elle a perdu son activité, ses pouvoirs toujours en éveil; et ces cas surviennent alors que l'organisme est frappé jusque dans ses profondeurs vivantes, atteint jusqu'à la racine même de la vie. Quand l'absorption se refuse à agir, l'organisme touche à la mort.

Toutefois, quelle preuve de la finalité conservatrice persistante après que l'absorption a donné entrée aux venins et aux virus, que celle que fournissent les réactions médicatrices qui vont surgir ! Le virus varioleux dont parle M. Littré, qui a pénétré dans l'organisme, et y a suscité l'effrayante prolifération, marque des agents virulents qui ont trouvé un terrain propice, ce virus varioleux bouleverse l'économie; mais en même temps il devient l'occasion d'un mouvement médicateur, régulier, méthodique, qui aboutit à l'élimination du virus reçu ou engendré, et la guérison est obtenue. Qu'est-ce qui détermine cette guérison ? Ce ne sont pas nos remèdes, nos spécifiques, nous n'en possédons pas, et je ne crains pas de le dire, nous n'en posséderons jamais; c'est la nature médicatrice seule qui opère; nous ne pouvons que la seconder. Parfois elle est impuissante, et le malade succombe dans les efforts qui l'épuisent; ces cas malheureux ne sauraient enlever le caractère médicateur de la réaction éliminatrice du virus, ni affaiblir le sens qu'emportent les guérisons naturelles de la variole. Et une nouvelle preuve inattendue de la finalité conservatrice, preuve apportée par la plupart des maladies contagieuses, et par la variole en particulier, c'est qu'une fois que l'organisme a subi l'une de ces maladies, il devient indemne vis-à-vis d'elle pour l'avenir. L'absorption pourra impunément introduire le virus varioleux, l'économie résistera à l'impression que produit ce virus. Il y aura comme une accoutumance de l'organisme pour le virus, et une tolérance heureuse s'en suivra. Le virus introduit sera silencieusement éliminé, sans ces bouleversements qu'il avait une première fois provoqués. L'économie se souvient en ses obscures profondeurs de l'impression morbide déjà ressentie; si elle l'oublie, ce qui arrive parfois, la maladie contagieuse peut récidiver, la variole reparaître une seconde, une troisième fois. Mais ces cas sont exceptionnels; le souvenir et la résistance conservatrice qui le suit sont la règle.

M. Littré veut que l'on voie « avec la nature bienfaisante, la nature malfaisante, c'est-à-dire uniquement des propriétés en action ; » ces mots sont encore plus erronés que vagues. Il y a une nature vivante qui tend à une fin, et douée des moyens d'y atteindre; faut-il l'appeler pour cela une nature bienfaisante? Non, car ce mot suppose un fait intentionnel qui manque absolument ici. Cette nature va à sa fin par les lois qui l'ont instituée, et dont elle est l'incarnation presque aveugle; il n'y a rien là de bienfaisant ; il y a un principe qui se réalise, se développe et ne se tourne pas contre lui-même. Quant à la nature malfaisante, c'est ici un mot vide de sens, ou contraire à la vérité des choses; il n'y a pas de nature malfaisante, c'est-à-dire, instituée contre sa fin. La nature peut rencontrer des conditions hostiles, se trouver plongée dans un milieu mauvais pour elle; ces conditions et ce milieu peuvent l'affecter d'une façon défavorable, et la faire dévier du chemin où elle doit marcher; cela ne constitue pas une nature malfaisante, mais une nature troublée, affectée; et l'affection suscite bientôt un mouvement en sens inverse, une réaction qui tend à ramener la nature aux voies salutaires qu'elle a quittées.

Il n'y a donc pas uniquement des propriétés en action. Une propriété ne marche pas à une fin; à bien dire, une propriété n'agit pas, ne possède pas en elle un principe propre d'action. Une propriété n'est pas une force, ne saurait constituer ni un être, ni une une substance; et l'être et la substance existent. Une propriété est un mode passif de l'être, que tel ou tel mouvement, telle ou telle circonstance, mettent en évidence, mais en dehors de laquelle l'être peut être conçu dans son principe et dans sa fin. Si l'on réduisait la vie à l'idée étroite et fausse de propriété de la matière, on ne saurait rien ni de son activité propre et constituante, ni de son évolution et de sa fin. On ne connaîtrait de la vie qu'une phénoménalité incomplète, mal interprêtée, et qu'aucune cause ou substance ne soutiendrait. On n'obtiendrait pas même ainsi une image fugitive de la vie; on aboutirait tout au plus à une collection de faits épars, de phénomènes disséminés ou juxtaposés sans règle, qu'aucun lien, qu'aucune réalité ne relieraient en un tout substantiel.

IX

Les maladies aiguës, celles que l'on contracte accidentellement, qui nous viennent le plus ordinairement du dehors, qui apparaissent brusquement, évoluent rapidement, et disparaissent sans rien

laisser d'elles-mêmes, ces maladies offrent une si saisissante image de la force médicatrice que les sophismes n'ont guère pu l'obscurcir. Tous les médecins doués de quelque génie d'observation ont systématisé la théorie de ces maladies sur ce grand fait de leur guérison naturelle. Mais dans les maladies chroniques, le spectacle est bien différent. Les maladies chroniques nous viennent de nous : transmises le plus souvent par l'hérédité, ou lentement acquises, elles font partie de notre constitution ; elles sont héréditaires et constitutionnelles ; elles ont des moments de silence apparent, ou se manifestent par poussées plus ou moins intenses, mais entrées en nous, elles ne nous quittent plus ; elles ne tendent pas d'elles-mêmes à la guérison, et celle-ci n'est jamais entière ; le germe de la maladie chronique subsiste toujours en ceux qu'elle a pénétrés. Dans ces cas, où trouver le caractère de finalité que tout organisme vivant possède, et qu'il doit manifester par une tendance médicatrice ou réparatrice, chaque fois que la maladie vient le troubler ? Dans la maladie chronique l'affection, c'est-à-dire le mal absolu semble régner en maître ; la réaction, c'est-à-dire, la lutte contre le mal est tardive, faible et impuissante ; parfois même elle semble faire absolument défaut ; que devient la finalité conservatrice à travers ces désordres que l'organisme semble développer spontanément, qu'il tire de son propre sein et sans provocation manifeste, et au milieu desquels il succombe épuisé ? La nature ici n'est-elle pas malfaisante, comme le voulait M. Littré ?

L'objection, ainsi présentée, se trouve limitée à ce côté de la pathologie où se concentrent les espèces chroniques, les diathèses sous leurs formes si variées ; mais ce côté est large, le plus large de tous, le plus menaçant et le plus mystérieux, et l'objection porte profondément. On y répond mal en montrant que, jusque dans les maladies chroniques, la réaction médicatrice tente son œuvre et trouve ses moments. Ces tentatives sont vaines, et parfois même plus nuisibles qu'utiles : à quoi sert la réaction qui tourmente et épuise un tuberculeux ? Elles peuvent manquer : où sont les tentatives de réaction chez le malade affecté de cancer ? Nulle part en vérité ; la conquête du mal est lente, silencieuse, mais sûre. Dans l'ensemble des maladies chroniques la destruction progressive est fatale, et engendrée par l'organisme lui-même ; c'est vraiment lui qui se détruit, qui entre et court dans les voies funestes où il va périr.

Ces contradictions cliniques, si fréquentes, si faciles à opposer au dogme nécessaire de la nature médicatrice, et auxquelles aucune réponse satisfaisante n'a été jusqu'ici donnée, m'ont longtemps troublé, sinon ébranlé. Je me sentais mal assuré sur ce point

spécial de la science de l'homme, quoique non incertain sur la vérité générale dont ces faits particuliers semblaient offrir la négation. La contradiction cependant n'est qu'apparente, et aujourd'hui je me crois à même de la résoudre sans hésitation. La réponse est dans ce fait que la maladie chronique n'est pas, comme la maladie aiguë, une maladie purement individuelle; elle ne s'épuise pas sur la personne qu'elle frappe; pour l'observer en plein et la juger, il faut la suivre dans les générations successives qu'elle atteint, et à travers lesquelles elle se transmet et se transforme. C'est là qu'il faut chercher son évolution, et non sur le théâtre organique qu'elle occupe momentanément, sur l'individu isolé et déchu. Sur la vaste scène où se déroulent les maladies chroniques, les tendances médicatrices et réparatrices de la nature retrouvent leur éclat obscurci dans la vie individuelle. Mais il faut savoir lire d'un feuillet à l'autre de ce livre qu'écrivent les générations successives qui passent, chacune liée à celle qui précède et à celle qui suit, chacune cependant ayant ses tendances propres, possédant des germes d'affranchissement, réalisant parfois une pleine indépendance.

Or, si nous interrogeons la longue suite des générations vivantes, nous reconnaîtrons aisément que tour à tour elles portent une empreinte de déchéance; la maladie chronique les atteint, les pénètre successivement. Quelle est la famille dont l'histoire pathologique, si elle était bien connue dans la chaîne de ses aïeux, ne trahirait à un moment donné une tare diathésique, la dégénération de telle ou telle branche ascendante? Et comme la maladie chronique se transmet par l'hérédité, comme les alliances entre familles plus ou moins atteintes doivent doubler l'activité du mal, il en suit que, depuis de longs siècles, le fléau des maladies chroniques aurait dû flétrir l'humanité, la conduire de dégradation en dégradation, l'éteindre dans l'impuissance et la stérilité. D'où pourrait revenir aux familles, issues de familles déjà touchées et comme imprégnées de mal, la vigueur saine qui peut engendrer un être sain? Comment un homme subsiste-t-il encore, réalisant le type de l'humanité valide, le *mens sana in corpore sano?*

Cependant l'humanité est incessamment sauvée de cette décadence qui semblait inévitable, et l'homme sain et vigoureux sort souvent de familles où des maux divers s'unissent en une alliance qui devrait être funeste. Ce salut, l'humanité le doit à cette loi qui est la grande loi de la vie, à l'idée directrice et finale qui assure à toute vie, surgissant dans un milieu favorable, son développement régulier, qui veille à sa conservation, et, si elle est lésée, suscite en elle des opérations réparatrices. La maladie aiguë soulève une réaction

médicatrice dans l'individu; celui-ci se libère ainsi de l'affection accidentelle qui l'avait atteint, et ressaisit son intégrité physiologique. La maladie chronique soulève, à travers les générations vivantes, des réactions cachées, mais non moins puissantes. Les fécondations successives qui enfantent la suite des familles tendent, par des efforts latents, à restituer à celles-ci l'intégrité saine, le type primitif et inaltéré. Les familles se régénèrent en vertu de cette loi supérieure qui veut que l'humanité subsiste, se reconstitue d'âge en âge, de famille en famille. Au lieu de finir dans une lente, mais inexorable décomposition, l'humanité saine surgit d'une humanité corrompue; le mal est vaincu par l'énergie salutaire et réparatrice que tout homme porte en lui, que tout malade recèle en son sein dévasté. Voilà la vraie réaction médicatrice dans les maladies chroniques, réaction obscure, sans symptômes apparents, qui s'opère non dans l'individu, mais dans la succession des familles à travers lesquelles la maladie chronique accomplit son évolution. Tantôt la maladie chronique triomphe, la réaction échoue dans son œuvre restauratrice, la famille dégénérée s'éteint; tantôt la maladie chronique est vaincue, la réaction ranime et réintègre la famille menacée. Et ces cas heureux dominent les cas malheureux; l'idée conservatrice et finale conserve la haute direction des transformations vivantes, restaure incessamment et maintient l'espèce humaine.

Ce tableau que peut contempler tout médecin qui sait dépasser les horizons étroits de l'observation de l'individu, le naturaliste le découvre à tous les degrés de l'animalité, et il est intéressant de montrer que la vie sous toutes ses formes, les inférieures comme les plus perfectionnées, reconnaît les mêmes lois générales.

Qu'observe-t-on, en effet, soit dans le règne végétal, soit dans le règne animal, lorsque les circonstances et surtout lorsque la main de l'homme ont créé une variété ou une race? Cette variété ou cette race n'est pas due seulement aux conditions de milieu, ou à la seule sélection intelligente et attentive; elle se transmet et se constitue par l'hérédité. Sans l'hérédité, l'œuvre serait constamment à reprendre et constamment interrompue; la race manquerait de la stabilité relative qui lui est un caractère essentiel; elle s'évanouirait après chacune de ses apparitions éphémères. Cependant, qu'arrive-t-il si la tendance héréditaire agit toute seule, si la sélection artificielle s'efface, si l'action des milieux s'affaiblit, si la race créée est abandonnée à elle-même? Race et variété retournent au type primitif; elles disparaissent, quoique l'hérédité semble devoir assurer leur perpétuité. C'est que le type primitif est le type régulier, le type sain. La variété et la race, que sont-elles au fond? Une sorte de monstruosité que constituent surtout les anomalies de couleur,

de taille, de proportion relative des organes; elles forment comme une façon de maladie chronique lentement acquise, et que la transmission héréditaire confirme et propage. Eh bien! cette maladie chronique, cette monstruosité du végétal et de l'animal s'effacent sous cette force latente qui réagit contre toutes les déchéances vivantes, et qui ramène les générations dégénérées à leur type primitif. C'est encore et toujours l'œuvre et la démonstration de l'idée directrice et finale, qui se fait jour aussi bien dans l'acquisition individuelle du type de l'espèce, que dans la permanence de ce type à travers les innombrables familles réunies dans l'espèce, et dans le retour victorieux du type, lorsqu'en une suite de familles il a été plus ou moins altéré sous des influences hostiles. L'humanité que les maladies héréditaires auraient dû dès longtemps détruire, remonte à son type régulier et sain sous les mêmes impulsions qui ramènent à leur type primitif les variétés accidentelles du règne végétal, les races animales obtenues par sélection. La loi est la même, l'effort est le même, le résultat est le même. Un esprit d'ordre et de conservation gouverne en secret toute la nature vivante.

X

Cependant la mort demeure le terme de toute existence; c'est le fait inexorable. Tout être qui connaît qu'il vit, connaît aussi qu'il doit mourir. Cette certitude suprême de la mort n'est-elle donc pas la négation des enseignements qui veulent que toute vie ait pour idée directrice et pour fin son développement et sa conservation? Nous ne devrions mourir que par cause accidentelle et violente, laquelle nous surprendrait toujours et nous écraserait en pleine prospérité vitale. Il n'en est rien; nous ne mourons pas debout et comme frappés de la foudre. Nous mourons courbés par la maladie ou par l'âge, après une déchéance générale et progressive, après avoir perdu, chaque jour, l'une de nos relations avec ce monde extérieur que nous dominions, mais qui peu à peu nous subjugue et nous conquiert. Cette mort, qu'en dit la science, et comment, en restant sur le terrain biologique, en associer l'idée avec celle de nos destinées vivantes?

Ce problème mystérieux n'est pas nouveau : « Le phénomène de la mort, avoue M. Littré, a beaucoup préoccupé les physiologistes; je dis de la mort naturelle... Il y a certainement des morts naturelles, c'est-à-dire, par simple épuisement; témoin Fontenelle, qui, mourant à quatre-vingt-dix-neuf ans, et interrogé sur ce qu'il éprouvait, répondit : Une difficulté d'être. Puis même dans les

morts par accident, chez les vieilles gens, tout annonce la décadence, l'usure et la fin prochaine... La mort naturelle est donc un fait certain, conséquence inévitable de l'affaiblissement sénile. Mais par quelle cause, passé un certain moment de la vie, cet épuisement progressif commence-t-il, pour se terminer en une totale extinction? »

L'interprétation de la déchéance sénile et de la mort naturelle devait recevoir des réponses diverses suivant la notion générale de la vie, adoptée par le physiologiste devant qui elle se posait. La plupart aujourd'hui, organiciens et positivistes, ne voient rien au-delà de l'usure matérielle des organes, parce que la plupart considèrent la vie comme un résultat de l'organisation matérielle. Mais pourquoi ces organes s'usent-ils, pourquoi leur fonctionnement et leur structure ne se maintiennent-ils pas indéfiniment en leur état physique de validité? M. Littré a essayé de résoudre ce dernier problème de la vie au nom des doctrines positivistes, et son exposé est, dans ce sens, le plus complet et le plus lucide que nous puissions citer:

« Il faut d'abord montrer, dit-il, par laquelle de ses activités la cause de la vie, de quelque nom qu'on la nomme, s'use peu à peu et fait défaut. Elle a trois activités principales: celle de composition et de décomposition, dite nutrition; celle par laquelle le corps vivant se meut en partie ou en totalité, dite motricité, et celle par laquelle il reçoit les impressions du dehors, pense et veut, dite sensibilité. La question est immédiatement tranchée par ce fait, qu'un très-grand nombre d'êtres vivants, les végétaux par exemple, n'ont ni motricité ni sensibilité, et n'en meurent pas moins naturellement. Le phénomène de la mort naturelle est donc exclusivement attaché au phénomène de composition et de décomposition.

« Comme dit Muller, dans le germe la force d'évolution est à sa plus grande puissance. Il suffit de comparer quelques périodes pour s'en convaincre. L'ovule fécondé, à peu près microscopique, devient en neuf mois (l'homme est un aussi bon exemple qu'un autre) un corps bien des fois plus gros qu'il n'était. Hors du sein de la mère l'évolution est encore rapide, mais bien moins; elle l'est encore moins de l'enfance à la puberté; enfin, à l'état adulte, elle s'arrête et ne fait plus que compenser les pertes; enfin elle cesse de les compenser, la dégradation organique commence, jusqu'à l'impossibilité d'être, suivant la philosophique expression de Fontenelle. Ainsi cette évolution pourrait très-bien être représentée par la courbe d'un projectile dont le mouvement est le plus énergique au moment du départ, se ralentit graduellement et finit par s'arrêter tout à fait.

« C'est un axiome de physique que tout mouvement, une fois

communiqué, durerait sans fin, s'il n'était pas peu à peu détruit par les résistances qu'il rencontre. Il n'en est pas, il n'en peut pas être autrement de cette force que nous nommons la vie ; elle aussi durerait indéfiniment, si elle n'était pas détruite par le milieu résistant qu'elle traverse. Et ce milieu, c'est celui des molécules, que, par son essence, elle est destinée à échanger incessamment l'une pour l'autre. Ainsi la cause de la mort naturelle est la résistance du milieu moléculaire.

« Qu'on ne croie pas pourtant que j'assimile la force de vie à une force de projection, et le germe à un projectile. Une différence essentielle, les sépare ; c'est que tandis que la force de projection a l'espace pour domaine, et que le projectile est chargé d'arriver à un certain lieu, la force de vie a le temps pour domaine et le germe est chargé d'arriver à un certain terme dans la durée. Se mouvoir dans l'espace ou se mouvoir dans le temps, constitue deux modes distincts des forces cosmiques. » (Littré, *La science au point de vue philosophique*).

Déclarons-le d'abord, il nous est impossible de concevoir cette notion ambiguë à laquelle est conduit M. Littré pour éviter l'assimilation de la vie à une simple force de projection, et du germe à un projectile. Nous ne saurions nous faire une idée de cette prétendue distinction dans les forces cosmiques, dont les unes ont pour propriété de se mouvoir dans l'espace, et les autres de se mouvoir dans le temps. Tout mouvement accompli dans l'espace exige une certaine durée, il s'accomplit donc aussi dans le temps ; et tout mouvement accompli dans le temps s'accomplit aussi dans l'espace, car l'espace est nécessaire au mouvement. Le mouvement ne peut s'opérer que dans l'espace; conçu en dehors de lui, il n'est pas seulement une chimère, il est un non-sens. Laissant donc cette phraséologie vide ou contradictoire, nous pouvons résumer la doctrine de M. Littré dans cette phrase capitale de son exposé : « La cause de la mort naturelle est la résistance du milieu moléculaire. » La cause de la mort est donc assimilée à celle qui amène la cessation de tout mouvement, à savoir, la résistance du milieu que traverse le corps en mouvement. La vie c'est un mouvement à travers des milieux résistants ; la mort c'est l'extinction graduelle du mouvement, lequel s'est transmis et répandu dans le milieu ; dans les deux cas tout est d'ordre physique.

Ne suffit-il pas pour saisir l'inanité de cette explication de la mort, de montrer à quelle notion de la vie elle correspond ? Non, la mort n'est pas plus une cessation de mouvement, que la vie n'est elle-même un simple mouvement. Se nourrir, sentir et vouloir, sont des facultés qui relèvent d'une cause propre ; naître, vieillir et mourir sont des

attributs qui appartiennent à cette même cause : c'est donc à cette cause qu'il faut demander la raison de la mort naturelle. D'ailleurs, pourquoi et comment la résistance du milieu moléculaire arrêterait-elle la vie, en expliquerait-elle le déclin? Cette résistance se mesure, sans doute, au nombre des molécules déplacées, à celles que le mouvement de composition introduit dans l'organisme, comme à celles que le mouvement de décomposition en fait sortir. Or, à quelle époque de la vie ces mouvements provoqués sont-ils plus actifs, opposent-ils, par conséquent, plus de résistance, entraînent-ils une plus grande perte de mouvement vital? Est-ce dans les commencements de la vie, ou dans ses périodes dernières? La réponse n'est pas douteuse. Les commencements de la vie sont les moments de la plus grande activité des échanges moléculaires; la période de déclin est celle où les échanges se ralentissent, où les déperditions de mouvement s'amoindrissent. Et cependant c'est dans les premiers temps de la vie que le mouvement conserve toute sa puissance; non-seulement il ne s'épuise pas à travers les résistances multipliées du milieu moléculaire qu'il met en branle; au contraire, le mouvement s'accroît, la vie se fortifie durant toute cette longue période de la jeunesse, de l'adolescence, de l'âge adulte et viril. On voit ce fait étrange et contradictoire avec tous les enseignements de la physique, d'un mouvement initial qui va croissant en proportion de l'intensité des résistances qu'il rencontre et soulève; et quand les résistances diminuent, le mouvement décline, et le déclin est en proportion de l'affaiblissement des résistances. Comment arranger tous ces faits, et tant d'autres que je pourrais signaler, avec une explication purement physique de la mort naturelle? Comment attribuer aux seules résistances moléculaires la cause qui entraîne tout homme à la mort? Qui ne connaît ces vies frêles, pauvres de facultés motrices, et qui néanmoins vont de l'avant et se prolongent sans s'user; tandis que des vies en apparence vigoureuses, douées d'une grande énergie motrice, succombent avant l'heure, dans ces milieux physiques au sein desquels elles semblaient se jouer librement et à l'aise? C'est que la vie ne s'use, ni ne se perd dans la matière; c'est dans la cause vivante, et non dans les milieux au-dessus desquels plane la vie, plutôt qu'elle ne les traverse, qu'il faut chercher la raison de la déchéance sénile et de la mort. C'est la cause vivante qui consume son énergie génératrice, qui s'épuise et s'arrête. Mais alors, cet épuisement et cet arrêt, comment les comprendre pour qu'ils ne se tournent pas en négation de l'idée directrice et finale, règle de toute la vie?

Oui, le problème de la mort est obscur, et tellement que de très-célèbres médecins et philosophes l'ont déclaré impénétrable.

Le fondateur de l'animisme, Stahl, ne pouvait comprendre comment l'âme ne maintenait pas une vie éternelle du corps. M. Littré, dans le travail que nous venons de citer, résume les opinions et expose les perplexités de Stahl à ce sujet : « Stahl (*Theoria medica vera*) a consacré à cette question un chapitre dont on voit l'idée par le titre : Qu'il ne peut être rendu raison de la nécessité naturelle de la mort. » Tout le fondement de son argumentation est dans ce passage : « Aucune raison physique prise soit à la matière, soit aux mouvements de la matière, n'explique non-seulement pourquoi ces mouvements cessent dans un espace de temps limité, mais même pourquoi ils cessent jamais. Non-seulement le mouvement lui-même, mais encore la disposition des parties aussi bien dans leur substance que pour ces mouvements vitaux, dépendent manifestement de ce même principe qui s'oppose simplement à la corruptibilité matérielle du corps. C'est donc un fait certain que tout ce qui pourrait se perdre de cette disposition matérielle nécessaire à un mouvement perpétuel, pourrait et devrait être restauré par cet agent moteur ; agent moteur qui non-seulement est capable d'opérer cette restauration, mais encore qui a coutume d'y pourvoir pendant un long temps. Si donc cette œuvre de conservation et de constitution finit par s'arrêter, la faute en est, non à aucun vice matériel, mais à cet agent qui opère avec une énergie décroissante, et qui abandonne même complétement son office. » — « L'anatomie pathologique montre que la mort naturelle est le résultat d'une foule d'altérations qui, rendant les fonctions impossibles, mettent ainsi fin à la vie. Il faut se garder de prendre la cause pour l'effet : ces dégénérescences ne surviennent que par ce que la vie s'affaiblissant, n'est plus en état de restaurer les molécules qui s'en vont par des molécules d'égale valeur. Mais au point de vue des matériaux de cette composition et décomposition qui est la nutrition, Stahl ne voit pas comment il se fait que la restauration vivante ne soit pas indéfinie. »

Aussi pour expliquer cette déchéance et cet arrêt de la restauration vivante, Stahl en est-il réduit à invoquer les erreurs, les distractions, la fatigue et l'ennui de l'âme chargée de s'opposer à la corruption de la matière organique : nous mourons par la faute de notre principe animateur dont la vigilance languit, que l'habitude assoupit et plonge dans une inertie funeste. Telle est l'explication stahlienne de la mort, directement opposée à celle qui invoque la seule action des forces physiques. L'animisme n'est plus qu'un souvenir de l'histoire philosophique ; après lui, les doctrines vitalistes se sont peu préoccupées du problème de la mort. Depuis Bichat, elles se bornent à énoncer le fait, et à dire que la force vitale s'use, ne possède

qu'une existence limitée ; qu'elle naît, s'accroît, atteint à son apogée, décline, et s'éteint; et l'on met en opposition de cette durée éphémère et de ce déclin rapide et fatal, l'éternelle jeunesse du monde inorganique, où nulle force ne se perd, où tout demeure immuable. Que valent ces distinctions et ce parallèle, où la force vivante qui est plus succombe devant la force physique, force inférieure et qui cependant devient prépondérante et conquiert la force supérieure qui la dominait. Qu'est-ce qu'une force qui s'use? Comment un principe d'action vient-il à disparaître? L'être vivant a une fin, qui est son accroissement et sa conservation ; et l'être et la fin paraissent sombrer ensemble dans un abîme où tout se précipite sans retour.

La science n'offre pas de telles contradictions. Tout ne nous a pas prouvé l'existence d'une fin dans l'évolution vivante, pour que cet ensemble de preuves vînt misérablement échouer devant la conclusion même de la vie. Il nous est permis de retirer l'être vivant du néant où il semble s'engloutir. La mort n'est pas la fin de l'être qui naît, croît, atteint à son développement légitime. Entre la mort et la naissance, il y a toute la grande période de la vie génératrice, qui assure la perpétuité de la vie, et fait que la mort n'est qu'une illusion dans la vie de l'être. La mort n'est pas l'aboutissant réel de la vie; la vie n'a d'autre aboutissant que la vie, la vie agrandie et multipliée. L'être vivant naît pour engendrer. La génération est le but de la vie organique ; tout tend vers elle; la croissance de l'être n'a d'autre fin que de le conduire à cette fonction suprême. Cela est si vrai que pour nombre d'êtres vivants, le moment de la reproduction devient presque le moment de la mort; aussitôt la reproduction accomplie, ces êtres semblent avoir rempli leur mission; leur existence inutile finit sans secousses, par une extinction naturelle et prompte. Dans d'autres cas, l'être se maintient à sa période d'état pendant un temps plus ou moins long; c'est la période de maturité de l'être, et elle est toute destinée à assurer la reproduction de l'être. Le déclin succède à cette virilité plus ou moins durable; la vie décline, car son but est atteint. Ce lent déclin semble lui fournir un surcroît d'existence; mais cette existence diminuée et désormais stérile, n'est qu'une marche vers la mort.

Ainsi envisagée, la mort n'est plus la fin de la vie; car cette fin c'est la génération, et par la génération la vie se perpétue, ou mieux s'accroît indéfiniment. La vie individuelle disparaît parce qu'elle s'est transmise et propagée en d'autres vies. La vie considérée isolément est un spectacle incomplet et comme chimérique; la vie, en deçà comme au delà d'elle, tient à d'autres vies; elle est la continuation de vies antérieures et la souche de vies ultérieures. C'est dans cet enchaînement continu qu'il faut la contempler; seulement

ainsi on en saisit l'intelligence, on en découvre la raison et la fin. Nous ne mourons donc pas ; nous représentons nos ancêtres et même nos descendants ; les uns et les autres vivent et se continuent en nous. « Où sont les morts ? s'écrie Schopenhauer : en nous-mêmes ; malgré la mort et la putréfaction nous sommes encore tous ensemble. » La vie s'accroît ainsi de génération en génération, et sa force d'accroissement est telle que l'on peut prétendre qu'elle ne reconnaît de limites que celles que lui imposent les conditions de milieu. Tant que ces conditions lui sont favorables, la vie est en expansion continue. Une seule souche d'êtres vivants a pu ainsi couvrir le monde. Croissez et multipliez, c'est la loi vivante.

Nous voilà aussi loin de la résistance du milieu moléculaire invoquée par M. Littré, que du défaut de vigilance de l'âme de Stahl. Ces deux hypothèses demandent la raison de la mort à la vie individuelle ; en cela elles pèchent également. La raison de la mort est adéquate à la continuité et à l'accroissement de la vie par la génération. Les conditions physiques de la mort n'en livrent pas la raison ; et la résistance du milieu moléculaire ne fournirait d'ailleurs qu'une idée bien incomplète et fausse de ces conditions.

XI

Ce n'est pas seulement dans l'espèce et dans l'individu que l'étude de la vie révèle une idée directrice et finale. Cette idée surgit sous une autre forme, et avec non moins d'éclat, lorsque l'on contemple la prodigieuse série des êtres animés. Que signifient les innombrables formes de la vie, à partir de la forme rudimentaire des êtres protoplasmatiques jusqu'aux formes supérieures qui inaugurent le règne des vertébrés ; et dans ce dernier règne, quelle échelle infinie de formes avant d'atteindre à l'exemplaire suprême, au type achevé, à l'homme ! Toutes ces ébauches vivantes, toutes ces images successives de l'organisation, sont-elles le produit d'une force sans règle, d'une sorte de fantaisie infiniment puissante, semant au hasard ses conceptions et ses rêves ? N'y a-t-il pas un plan, une pensée qui gouverne la multitude des créatures ? Cette foule immense des êtres ne témoigne-t-elle pas d'un but, vers lequel elle monte lentement, et qu'elle semble chercher avec une infaillible sûreté ?

Nous répondrons à ces hautes questions en rappelant le magnifique tableau tracé par Aristote : « Tout tend à l'homme dans la nature ; l'humanité est la fin de la nature entière ; toutes les formes inférieures sont comme des degrés par où la nature s'élève jusqu'à cette forme excellente. Non-seulement l'homme les résume toutes en

lui, mais il en représente la suite dans la succession de ses actes divers. Dans le sein qui l'a conçu, il vit d'une vie toute végétative; une fois venu à la lumière, il respire, il sent, il se meut. Mais d'abord ses membres ne peuvent le porter, et il s'élève à peine au-dessus des fonctions purement animales de la sensibilité. Bientôt la jeunesse le relève; il a l'agilité et la beauté; de sa tête intelligente il domine l'horizon. Sans avoir rien perdu des facultés de son enfance, végétant comme la plante, sensible comme l'animal, il est devenu homme, il est libre, il pense. » Quelle simplicité et quelle hardiesse dans cette interprétation du monde animé et de l'œuvre divine!

Y a-t-il une unité de plan dominant tout ce qui vit; ou plutôt, au lieu d'un seul plan, ne convient-il pas d'admettre quelques plans primitifs, rares, mais répondant à des desseins différents, et d'après lesquels auraient été constituées les grandes classes dans lesquelles se partagent l'ensemble des êtres? Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire, en mettant en évidence l'unité qui préside à la constitution des vertébrés, a formulé l'une des lois primordiales de la nature vivante; il a continué l'œuvre d'Aristote, et il est devenu, après ce premier et grand naturaliste, l'un des fondateurs de la doctrine de l'évolution. Tel est, en effet, le nom qu'il convient de donner à cette doctrine qui établit, à travers la série des êtres, une pensée mère qui les relie et les ordonne en règnes, en classes, en ordres, en familles, en espèces. Cette pensée toute puissante a dirigé les êtres en une longue et merveilleuse évolution, de façon à ce que de l'être aux plus bas degrés de l'animalité on passât, par des transitions insensibles, par des transformations graduées, à l'être qui résume en lui et domine tous les êtres, à l'homme. Et cependant, malgré ces transitions insensibles, l'artiste infiniment grand qui a suscité le monde a su placer entre chacun des ordres fondamentaux de l'animalité un arrêt formel, un hiatus qui interrompt le passage d'un ordre à l'autre; comme s'il avait voulu affirmer que sa pensée prenait, dans cet ordre, une forme nouvelle et irréductible à toute autre. C'est ainsi que l'ordre des vertébrés, où l'unité de plan est si manifeste, ne saurait se rattacher à aucun des autres ordres; il est autonome, en quelque sorte; et tous les efforts déployés pour arriver à lui des ordres inférieurs, demeurent impuissants devant tout esprit qui ne se rend qu'aux démonstrations positives. Entre le plus élevé des vertébrés et l'homme se place un arrêt qui fait de l'homme un être à part, constituant à lui seul tout un ordre, ou plutôt formant un règne distinct; tant la pensée humaine, et la faculté d'abstraction qui la caractérise, établissent une distance infinie entre l'homme et les autres créatures.

Cependant ces transitions graduées d'une espèce à l'autre ont reçu une tout autre interprétation que celle que fournit l'unité de plan dans les diverses classes vivantes ; elles ont suscité l'idée que toutes les espèces, dérivant les unes des autres, remonteraient de proche en proche à une matière organisée primitive, à une masse protoplasmatique informe, laquelle aurait surgi spontanément sous la seule action des forces physiques. L'unité de plan a donc conduit à la négation de tout plan, de toute idée directrice et finale. Les séparations profondes des ordres fournissent la réfutation pratique et visible de telles doctrines. L'hiatus infranchissable d'un ordre à l'autre suffit à montrer que tout ne descend pas d'une forme unique et primitive. Une science systématique et téméraire prétend supprimer tout gouvernement dans la série des êtres ; j'ai la confiance que l'idée de plans primitifs ressortira, de jour en jour, plus affirmée par la science sérieuse, et ramènera le savant en face de la pensée qui a créé toutes choses. Dès aujourd'hui, les voix les plus autorisées de la science française proclament hautement ces vérités. Je ne résiste pas au plaisir de citer une page éloquente écrite en l'honneur de l'un de nos plus grands naturalistes par l'un des plus illustres représentants d'une science toute moderne, et qui approche des régions vivantes, la chimie organique :

« Loin de considérer, dit M. Dumas, l'unité de plan comme mettant une entrave à la liberté du créateur ou comme imposant une gêne à sa puissance, l'illustre anatomiste (Et, Geoffroy-Saint-Hilaire) voyait dans la découverte de ce principe nouveau, au profit de la pensée humaine, un pas de plus vers la connaissance de Dieu.

« Son fils rappelle avec raison, à ce propos, que Newton, si profondément religieux, après avoir admiré l'unité de plan qui règne dans les cieux ; après l'avoir signalée comme démontrant l'intervention de la sagesse et de l'intelligence de l'Etre toujours vivant, en reconnaît une nouvelle preuve dans cette autre unité de plan et d'exécution, signe caractéristique de toute beauté, qui s'observe chez les animaux.

« Isidore Geoffroy, s'éloignant de quelques naturalistes qui avaient appartenu à l'école de son père, démontre de plus, dans cet ouvrage, que celui-ci n'a jamais mis l'unité de l'homme en doute et qu'il n'a pas considéré le genre humain comme formé de plusieurs espèces qui auraient paru sur la terre en des temps et des lieux différents. Il va plus loin même, à ce sujet, comme s'il prévoyait que les doctrines de sa famille seraient un jour travesties, et comme s'il voulait protester d'avance contre cette humiliation et cette douleur. Il s'était déjà séparé, dès sa jeunesse, de ces savants qui classent l'homme dans le règne animal, en considération de sa nature physique, sans

tenir compte de sa nature morale. Dans ses derniers écrits, notre confrère veut même qu'on fasse de l'homme un seul règne, le *règne humain*, le soustrayant ainsi à cette étude brutale, qui, ne prenant dans l'homme que ce qui n'est pas l'homme, sa chair périssable et mortelle, ne sait plus comment le distinguer des animaux.

« Haller, le premier et presque le seul de son temps, avait compris la faute involontaire commise par Linné, qui, tout en appelant l'homme le sage par excellence, *homo sapiens*, ne le plaçait pas moins à la tête du règne des animaux et parmi eux. Il n'ose pas, s'écriait Haller, indigné de cet abus de classification, il n'ose pas affirmer que l'homme n'est pas un singe et que le singe n'est pas un homme ! Notre confrère se fût mis du côté de Haller et non de celui de Linné, et il n'eût pas accepté pour l'homme cette origine bestiale destinée à le conduire vers une fin plus bestiale encore, dont il convient de laisser la gloire et le profit moral à l'Allemagne qui l'a inventée. »

Voilà donc la vraie, et j'ajouterai la vieille doctrine de l'évolution, dénaturée par les transformistes contemporains. L'évolution c'est l'ascension régulière et prédéterminée des êtres en vue d'un type supérieur à atteindre ; c'est l'ascension progressive de l'animalité vers l'humanité ; elle est la loi préexistante de l'ordre vivant. Ce n'est pas la succession fortuite des êtres à travers l'étendue et l'espace qui crée à la longue cette loi ; c'est cette loi qui crée la succession des êtres. Un but est marqué par l'intelligence et la volonté suprêmes ; la marche vers ce but constitue l'évolution. Toute évolution reconnaît une loi et l'exprime.

L'évolution ainsi comprise ne suppose pas seulement une idée et une volonté directrices ; elle suppose encore une puissance créatrice et une création à l'origine des êtres. Ce mot de création révolte la science systématique ; il la dépasse ; elle ne peut le comprendre, et ne le comprendra jamais ; et, par cela, elle le repousse. La science, en effet, n'a jamais vu apparaître l'être vivant que d'autres êtres vivants, que d'ancêtres ; elle ne peut donc expliquer la création qu'elle n'a jamais rencontrée, qui est même opposée à tout ce qu'il lui est donné d'observer. Ce mot imprévu ne saurait représenter, en science, une idée claire et précise ; et cependant, ce mot s'impose, et nul autre ne peut lui être substitué. Il signifie qu'à l'origine les êtres vivants n'ont pas été le produit des seules forces physiques ; car, à l'origine, les forces physiques étaient ce qu'elles sont, et nul être vivant n'en saurait aujourd'hui sortir. La création implique l'idée et l'intervention d'un principe supérieur, créateur, qui a tiré des profondeurs de sa volonté puissante la succession des êtres ; la science ne va pas au delà. Elle s'arrête au seuil de ce

grand fait primordial qui lui cachera pour toujours ses insondables mystères. Le déterminisme créateur nous échappera éternellement ; s'en étonner, ou le chercher, ou nier la création, par cela que son déterminisme échappe, montre que l'on ne comprend ni ce problème, ni les problèmes derniers de toute science. Tous ceux-ci nous sont pareillement inaccessibles; arrivés aux extrémités des choses, nous tombons en éblouissement, suivant l'expression de Montaigne. Qui donc connaît le déterminisme d'action de la pesanteur, de l'affinité chimique, du mouvement ? Si nous ignorons ainsi le comment secret qui se poursuit incessamment sous nos yeux, comment pourrions-nous comprendre le comment créateur d'où sont sortis les êtres animés ?

Soit, nous dit-on ; ce qui s'accomplit devant nous, nous l'admettons, bien que l'explication nous en soit souvent dérobée ; mais nous ne voulons rien accepter au-delà de ces accomplissements. Nous rejetons tout le reste. Ce qui se fait aujourd'hui, c'est ce qui s'est fait éternellement; il n'y a jamais eu que ce qui est; nulle autre force que les forces actuelles n'a gouverné le monde. Que d'affirmations gratuites! Où trouver la garantie et la raison de si audacieuses assertions? La science ne livre-t-elle pas d'invincibles démentis à ces opinions étroites et systématiques ? Ne savons-nous pas que la terre a été, pendant une longue suite de siècles, un globe incandescent, stérile et inanimé; puis la vie lui a été surajoutée : la terre d'avant la vie était-elle la terre d'après la vie, et peut-on dire que la première possédait toutes les forces qui animent la seconde? Mais alors, pourquoi la vie ne succède-t-elle qu'à la vie, pourquoi cette force n'émerge-t-elle que de forces semblables à elles, et non des forces physiques qui régnaient sur la terre inhabitée?

Une saine doctrine de l'évolution reconnaît donc deux fondements essentiels, une idée directrice et finale qui détermine l'évolution et lui assigne le but auquel elle doit tendre, une puissance créatrice qui donne pour point de départ à l'évolution des êtres une création première. Ce double fondement, le matérialisme contemporain s'est efforcé de le miner ; il nie et création et toute idée directrice et finale. Cependant, il retient le mot d'évolution, et il l'attribue à la nouvelle genèse du monde, telle qu'il la conçoit ; il oppose ainsi la doctrine de l'évolution à la doctrine de la création, nom qu'il impose à la genèse traditionnelle. C'est là un abus de langage. On ne saurait appeler évolution une doctrine qui fait sortir la vie de l'unique jeu des forces physiques, et qui prétend ensuite expliquer la formation et la succession des espèces vivantes par le jeu de forces et de combinaisons brutales qu'aucune idée directrice et finale ne gouverne. La lutte pour l'existence, les sélections, l'hérédité, livrées à elles-mêmes, ne sont que des conflits sans règle, et ne sauraient fournir

un ensemble harmonique et ordonné. Peut-on imaginer que de telles luttes, dominées et circonscrites par les seules forces physiques, puissent enfanter ces classes naturelles, ces cadres méthodiques, dans lesquels l'animalité se partage? Quoi! ces embranchements et ces divisions zoologiques qui forment des tableaux si merveilleux et si achevés seraient le produit de forces aveugles, de sélections inconscientes, et qui s'opéreraient sans agent sélecteur suprême! Tout traduirait une idée directrice, et il n'y aurait de direction en rien et jamais! Le spectacle du monde serait donc un mensonge perpétuel, et la raison qui semble y éclater partout n'y serait nulle part!

Telle serait, cependant, la signification réelle de la doctrine du monde que, sous le nom de transformisme, la science matérialiste moderne prétend imposer. L'apparition et la transformation d'un protoplasme primitif, toutes deux s'effectuant sous les jeux impitoyables de forces aveugles, telle est la cosmogénie que l'on prêche avec une intolérante ardeur au nom de la science. Et cette cosmogénie on la décore du nom de doctrine de l'évolution! C'est là, répétons-le, une usurpation de titre. Une évolution sans idée directrice est contradictoire. Ce n'est plus une évolution; c'est une marche au hasard, une impulsion dans le chaos, une transformation sans règle et dont les aboutissants ne sauraient être prévus. Dès que les seules forces physiques gouvernent le monde et la vie, il n'y a plus ni marche ascendante et régulière, ni classement méthodique des existences, ni distinction réelle des espèces, ni raison supérieure et permanente des choses et des êtres. L'humanité devient une forme accidentelle de l'animalité ; elle n'a pas d'autre origine que les jeux de la force, d'autre mission et d'autre devoir que de céder à ces forces qui la soutiennent, la poussent et la dominent.

C'est là le fond de la philosophie allemande, de celle du moins qui règne en maîtresse dans les Universités de ce pays. Cette philosophie proclame le culte exclusif de la force; les Allemands ramènent tout à des conflits ou à des compromis de forces, tout, même la notion idéale du droit et de la justice, qui jusqu'ici planait dans ces sphères supérieures, où la raison et le devoir rayonnaient bien au-dessus de la matière et de ses forces. Dans l'interprétation actuelle de la nature tout est mouvement transformé; tout part du mouvement, tout y revient; le droit aussi, au sens germanique, n'est qu'une transformation du mouvement, de l'unique force cosmique. C'est une illusion que de le croire indépendant et supérieur. Plus de vaine idéologie! Il n'y a, en réalité, d'autre droit que le droit de la force; le succès, l'action forte et triomphante donne le droit. C'est la loi universelle, régissant le monde moral aussi bien que le monde physique. C'est la loi de la vie; il n'y a pas plus de droit relevant

d'une notion morale préexistante et supérieure qu'il n'y a de vie relevant d'une cause supra-physique, d'une idée directrice et finale. La force demeure en tout le vrai souverain et le vrai guide. C'est le Dieu moderne que l'Allemagne substitue au Dieu ancien. Elle s'exalte dans ce culte, et s'enivre des beautés qu'elle y découvre. Pour lui donner un nom philosophique, elle en fait le culte de l'évolution, en prenant ce mot contre son sens légitime. Les religions, car c'en est une, font les peuples; il n'y a d'avenir et de grandeur que pour les peuples voués à ce culte anti métaphysique; tous ceux qui résistent sont marqués du sceau de la décadence.

Et qu'on ne croie pas que nous exagérons ces ivresses d'outre-Rhin, ou que ce triomphe de l'Allemagne moderne soit glorifié dans d'obscurs enseignements. Voyez en quels termes, M. Hœckel, l'un des plus célèbres naturalistes allemands, termine son *Histoire naturelle de la création* : « La race indo-germanique, dit-il, est celle qui s'est le plus éloignée de la forme originelle des hommes-singes. Des deux branches de cette race, c'est la branche romaine (gréco-italo-celtique) dont la civilisation a été prédominante pendant l'antiquité classique et le moyen âge; tandis qu'aujourd'hui c'est la branche germanique. A la tête se placent les Anglais et les Allemands qui par la découverte et le développement de la théorie de l'évolution, viennent de poser les bases d'une nouvelle période de haute culture intellectuelle. La disposition de l'esprit à adopter cette théorie, et la tendance à la philosophie monistique (panthéiste) qui s'y rattache, fournissent la meilleure mesure du degré de développement intellectuel de l'homme. »

Au dire donc de la science allemande, la France qui, fidèle à son noble génie, résiste encore à ces importations et à ces abaissements, et qui croit que la force n'est pas l'unique et souveraine maîtresse du monde, la France n'appartiendrait plus aux nations de haute culture intellectuelle! Ne nous révoltons pas contre de tels jugements. Les nations s'agitent et Dieu les mène. Cherchons et défendons le vrai. Les vérités les plus méprisées sont souvent les plus élevées. Il est de mode, en une certaine science, de railler de haut en bas toute notion de finalité; on en fait un lambeau dédaigné du passé, sous le nom ridicule de théorie des causes finales. Sachons-le pourtant; le naturaliste, le médecin et le philosophe, ne sauraient se proposer une plus haute et plus féconde étude que celle qui cherche et découvre la fin dans toutes les manifestations du monde vivant. La fin est la raison dernière des choses.

CHAUFFARD,
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

REVUE DES SCIENCES

Collection minéralogique du corps humain. — Métaux et produits chimiques contenus dans l'organisme. — Les sels du sang, de la salive, des os, des cheveux. — Le fer chez l'homme, les animaux et les plantes. — Le fer est un aliment essentiel aux animaux. — Chlorose et anémie chez l'animal et le végétal. — Proportions de fer renfermées dans les principales matières alimentaires. — Le fer dans l'eau; le fer dans le vin. — Ration ferrugineuse quotidienne. — Sang rouge et sang blanc. — Le plomb, le cuivre et le zinc chez l'homme. — Accumulation des métaux dans le foie. — Découverte récente du zinc dans le foie des animaux.
Science militaire : Les torpilles. — Description rapide des torpilles les plus perfectionnées. — Torpilles dormantes et torpilles agressives. — Systèmes Harvay, à espars, Whitehead. — Systèmes Lay, Ericson, Lancaster. — Canots à vapeur à grande vitesse de l'usine Thorneycroft.
Les fleurs à la mode ; fleurs dites barométriques. — Hygromètre caméléon.

Assurément, il ne serait plus permis de dire à notre époque comme le répétait complaisamment un philosophe de l'antiquité, que « l'homme ne connaît de lui-même que ce qu'il ne peut ignorer ». Toutefois on trouverait bien encore quelques personnes pour s'étonner assez facilement si nous nous avisions d'avancer que notre corps constitue une collection assez complète de minéraux et de produits chimiques. On ferait sans doute naître plus d'un sourire d'incrédulité en affirmant, par exemple, que nous avons toujours dans la bouche du phosphore, du chlore, de la chaux, de la magnésie, etc. Du phosphore, un poison ! Y songez-vous ? de la chaux, de la magnésie, mais qui ne s'en apercevrait pas ? Et le doute apparaîtrait sur les lèvres !

La vérité est cependant que nous sommes riches en échantillons minéralogiques; nous possédons même quelques-uns des métaux que le mineur va chercher dans les profondeurs du sol. Nous ne rencontrons certes pas dans le corps humain de l'or ni de l'argent, ce qui ne nous avancerait guère, mais nous y trouvons en quantité très-appréciable le phosphore, le soufre, la silice, cet élément constituant des roches, le chlore, le fluor, le potassium, le sodium, le calcium, le magnésium, le fer et souvent le lithium, le cuivre, le plomb, le zinc.

Notre sang renferme à lui tout seul une série de principes minéraux que le géologue n'a pas toujours sous la main; citons : les chlorures

de potassium sodium, ammonium; carbonates de chaux, de soude, de magnésie, fer, phosphates de chaux, de soude, de magnésie; sulfates de potasse, lactates de soude etc.

Notre salive contient des phosphates de soude, des chlorures de sodium, potassium, du sulfo-cyanure de potassium, de la chaux, de la magnésie, etc. L'émail de nos dents est constitué par du phosphate de chaux, du fluorure de calcium, du carbonate de chaux, du phosphate de magnésie, de la soude, etc., à peu près comme les os qui contiennent en moins la magnésie et en plus des sulfates et du sel marin. Dans la composition des cheveux, des poils, entrent le fer et le manganèse, les phosphate et carbonate de chaux, beaucoup de silice, du soufre : et quand les cheveux sont blancs, aux substances précédentes, il faut ajouter le phosphate de magnésie. Ces minéraux sont essentiels à la constitution de l'organisme; ils nous sont apportés par les aliments qui les possèdent eux-mêmes à l'aide de migrations successives dans le sol ou l'atmosphère. Parmi ces éléments constitutifs, il en est un qui joue un rôle important et tel, que si on le supprimait même momentanément dans le régime alimentaire d'un animal, l'organisme dépérirait et l'animal mourrait infailliblement; nous voulons parler du fer. Ce métal fait partie intégrante du sang de l'homme, des herbivores et des granivores; il paraît être tout aussi indispensable à la vie végétale qu'à la vie animale.

M. Boussingault a recherché le fer dans le sang d'un grand nombre d'animaux, et il l'y a rencontré dans tous indistinctement. L'éminent chimiste a retiré de 100 grammes de sang, chez l'homme, 54 milligrammes de fer, chez le bœuf, 55; chez le porc 59; chez l'oie 37; le dinde 33; le poulet 37; le canard 34; la grenouille 42. Je n'ai pas besoin de rappeler ce fait pathologique connu de tout le monde à savoir que lorsque le sang ne renferme pas sa dose normale de fer, il en résulte un état maladif particulier désigné par les médecins de notre temps sous le nom de chlorose (autrefois la chlorose avait une signification un peu différente). Le prince de Salm-Horstmar est parvenu de même à communiquer la chlorose à l'avoine, au colza en les faisant végéter dans un sol dépourvu de fer.

Au point de vue alimentaire et par suite utilitaire, il n'était pas sans intérêt de savoir dans quelle proportion le fer se rencontre dans les divers aliments. M. Boussingault a fait ce relevé, et nous lui emprunterons quelques chiffres qui pourront être consultés avec profit par les anémiques. L'analyse donne pour 100 grammes de matière alimentaire les quantités suivantes de fer.

Chair de bœuf 5 milligrammes; chair de veau 3; chair de merlan 2; merlan entier 8; lait de vache 2; œufs de poule sans la coque 6; colimaçon sans coquille 4; pain blanc de froment 5; maïs 4; haricots

blancs 7; lentilles 8; avoine 13; pommes de terre 2; chou, feuilles vertes 4; foin 8.

Vin rouge du Beaujolais 10; vin blanc d'Alsace 8; bière 4; eau de Seine à Bercy 0, 4; eau de la Marne 1; eau de la Dhuys 1; eau du puits de Grenelle 1, 6; du puits de Passy 2, 8; eau de mer (Nice) 7.

Certains vins sont particulièrement riches en fer. Ainsi, d'après une analyse de M. Périer, les vins de la zone girondine comprise entre Pauillac et Margaux renferment en moyenne 18 centigrammes de tartrate ferreux par litre, ce qui représente 63 milligrammes de fer. Or, bien peu d'eaux minérales peuvent être mises en parallèle avec ces vins. Les nombreuses et utiles sources de Spa, prince de Condé; Pouhon, Géronstère, Sauvenière, Grœsbeck, vieux Tonnelet, etc., restent bien au-dessous du vin par leur proportion de fer, sauf la première qui renferme jusqu'à 121 milligrammes de protoxyde de fer. Il est utile qu'on sache bien que certains vins de Bordeaux renferment plus de fer que les eaux de Morny, Châteauneuf, Saint-Denis-les-Rois, Forges, Chateldon, Bussang. Orezza, en Corse, est à peu près l'unique exception. D'après les analyses de M. Léon Périer, on peut dire que 33 centilitres de vin de Médoc contiennent autant de fer qu'un litre de la plupart des eaux ferrugineuses de France et de l'étranger. Or, dans tous les pays du monde, un malade préférera toujours boire quelques petits verres, à Bordeaux, de bon vin qu'un litre d'eau. C'est sans doute au tartrate de protoxyde de fer que les vins de Bordeaux doivent une grande partie de leur vieille réputation d'être si propres à fortifier les enfants, à ranimer les convalescents ou à soutenir les vieillards.

L'homme absorbe dans sa ration normale tout le fer nécessaire à l'organisme. Prenons pour préciser la ration du marin français.

Pain 750 grammes, fer contenu 36 milligrammes; viande 300 grammes, fer contenu 15 milligrammes; légumes secs 120 grammes, fer contenu 10 milligrammes; café, beurre, choux 20 grammes, fer contenu 0, 5; vin 460 grammes, fer contenu 5 milligrammes; eau-de-vie 60 grammes, sel marin 22 grammes; total pour le fer de la ration 66 milligrammes.

Or, le sang de l'homme n'en renferme que 55 milligrammes chez un individu qui a atteint son complet développement; le fer de la ration ne fait que traverser l'organisme. On retrouve effectivement dans les urines la totalité du fer ingéré; pour l'animal en voie de croissance, il y a au contraire fixation de tout ce fer utile, de même que dans ces conditions, il y a fixation d'azote, de phosphate, de phosphore, de soufre, etc.

La proportion de fer absorbée par chaque animal est variable. Pour un mouton du poids de 32 kilogrammes, on trouve 3 grammes 38, soit, 0,00011 du poids du mouton. Dans la cendre d'une souris du poids

de 27 grammes, on a dosé 0 g. 0030, soit les 0,00011 du poids de l'animal. Un merlan pesant 182 grammes a laissé une cendre dans laquelle on a dosé 0,0149 soit les 0,000,82 du poids du poisson.

A ce propos, il n'est pas superflu de faire remarquer que contrairement à une opinion très-répandue, ce n'est pas au fer qu'est due la coloration rouge du sang. Le sang d'une huître, d'un colimaçon est incolore et M. Boussingault a trouvé dans le sang blanc des invertébrés à peu près autant de fer que dans la chair du bœuf.

Il ressort de ce qui précède que lorsqu'un médecin conseille le fer aux chlorotiques, aux chloro-anémiques, ce n'est pas, à proprement parler, un médicament qu'il ordonne de prendre, mais tout bonnement un aliment. Le fer est en définitive un aliment au même titre que l'azote, le carbone, le phosphore, etc. Il nous en faut et il est essentiel que l'organisme en ait sa dose normale; maintenant, on nous permettra d'ajouter que le fer contenu dans les chairs, le sang, le vin est assimilable, puisqu'il a déjà été assimilé et qu'il sera toujours préférable de l'administrer sous cette forme par l'intermédiaire des aliments et des boissons qui en renferment le plus; les voies digestives le supporteront et l'on sera certain qu'il ne pénétrera pas vainement dans l'organisme. Le bœuf, le poulet sont des aliments ferrugineux; on aura même pu remarquer que la viande blanche du poulet renferme ou plus ou autant de fer que la viande noire du canard, de l'oie, etc.

A côté du fer on rencontre aussi le cuivre dans le corps, mais il ne semble pas que ce métal joue un rôle dans l'alimentation; il s'y trouve parce qu'il existe dans les aliments que nous ingérons; il ne se rencontre d'ailleurs dans les muscles ou dans les intestins qu'exceptionnellement; on en constate au contraire presque toujours la présence dans le foie et quelquefois dans le cerveau. Aussi ne saurait-on s'entourer de trop de précautions et faire trop de réserves, quand il s'agit de formuler des conclusions au point de vue légal. On a rencontré le cuivre en quantités relativement énormes dans le foie de quelques personnes, qui assurément ne sont pas mortes de l'abus exagéré de substances cuivreuses. Dans le foie d'une femme de vingt ans qui avait pris dans le service de M. Charcot, à la Salpétrière, en cent vingt-deux jours 43 grammes de sulfate de cuivre ammonical et qui succomba, trois mois après la dernière injection de cette substance, à une tuberculisation à marche rapide, on a dosé 23 centigrammes de cuivre.

On rencontre le cuivre alors même qu'on n'a absorbé aucun médicament; le fait s'explique d'autant mieux que ce métal est très-commun dans les végétaux; nous mangeons du cuivre en mangeant notre pain chaque jour; le froment renferme des traces de ce métal.

Le plomb se rencontre beaucoup plus rarement; toutefois on l'a dosé souvent dans le foie, ce qui prouve que nous absorbons assez souvent

des aliments ou des liquides renfermant des traces de sels plombiques.

Tout récemment, on a découvert la présence du zinc dans le corps humain. MM. Lechartier et Bellamy ont dosé 2 centigrammes d'oxyde de zinc dans le foie d'un homme filassier de son état, mort d'une fièvre typhoïde le 5 juillet 1876, et à peu près la même quantité dans le foie d'un cordonnier mort phthisique le 25 juillet. Au reste la présence de ce métal chez l'homme s'explique maintenant, puisque les animaux qui entrent dans l'alimentation et certains végétaux en renferment des quantités appréciables. MM. Lechartier et Bellamy ont trouvé dans 913 grammes du tissu musculaire d'un bœuf 3 centigrammes d'oxyde de zinc, dans le foie d'un veau pesant 1050 grammes environ la même dose, dans 18 œufs de poule débarrassés de leur coque et du poids total de 1152 grammes, on a rencontré 2 grammes de zinc. Les mêmes chimistes ont reconnu la présence du zinc dans les graines de blé, du maïs, dans l'orge, dans les vesces d'hiver et les haricots blancs de Naples.

Enfin la semaine dernière, M. Raoult dans une note communiquée à l'Académie des sciences annonçait avoir trouvé constamment le cuivre et le zinc dans le foie des hommes et des animaux qu'il a pu examiner. Il a dosé dans le foie d'un vieillard jusqu'à 40 milligrammes de cuivre et 76 de zinc! La quantité de zinc est toujours très-supérieure à la quantité de cuivre.

Fer, cuivre, plomb, zinc! Avions-nous tort de dire en commençant que le corps humain constituait une assez jolie collection de minéraux et de métaux. Et encore telle est la liste aujourd'hui, nous ne savons ce qu'elle sera demain. Ce qu'il importe de conclure, c'est qu'au point de vue de la médecine légale, quand on rencontre dans l'économie ces différents métaux accumulés dans les organes et notamment dans le foie, il est nécessaire de multiplier les expériences comparatives avant de rendre un jugement définitif sur l'origine de ces métaux dans le corps humain.

La guerre d'Orient vient de ramener l'attention sur les torpilles. On emploie le plus souvent le même mot pour désigner des engins très-différents; la confusion dans les mots amène la confusion dans les idées; peut-être n'est-il pas hors de propos de décrire brièvement des engins qui semblent destinés à jouer un certain rôle dans les combats d'escadre et dans les surprises à la mer.

Il existe deux classes de torpilles : les torpilles dormantes et les torpilles agressives qui comprennent elles-mêmes plusieurs sous-genres.

La torpille dormante n'est à proprement parler qu'une fougasse sous-marine. Elle consiste ordinairement en un cylindre en fonte d'un diamètre variable selon les dégâts qu'il s'agit de produire. La caisse est remplie de dynamite ou de coton-poudre. Une amorce enflamme la charge. La torpille peut partir automatiquement lorsque un navire

passe au-dessus d'elle ; un butoir caché sous l'eau est heurté par la quille du bâtiment le choc se transmet au fulminate et la mine éclate. On peut ainsi défendre l'entrée d'un port ; on sème des torpilles de côté et d'autre et si l'escadre ennemie s'engage imprudemment dans la passe, elle peut faire jouer elle-même ces mines sous-marines et amener sa destruction. On laisse une grande part au hasard en employant les torpilles automatiques, les navires peuvent, en effet, très-bien passer à côté de la mine, et le défenseur perd sa peine et son argent. Aussi a-t-on imaginé les torpilles à inflammation électrique. La torpille est reliée à une pile par un fil électrique et ne fait explosion que lorsqu'on fait passer le courant. L'officier torpilleur a devant lui dans son observatoire le plan de la rade et la place exacte qu'occupe chaque torpille. Les différents fils qui commandent tous ces engins se réunissent dans son cabinet, il n'a qu'une touche à abaisser pour que les torpilles nº 1, nº 2, etc., sautent à son gré ; il peut jouer de ce clavier explosif à volonté. Un objectif braqué sur la mer lui apporte sous les yeux, par l'intermédiaire d'une combinaison de miroirs, l'image exacte de la rade et des navires ennemis. L'image qui se dessine sur son bureau concorde avec le plan de la position des torpilles. Quand le miroir indicateur prévient l'officier qu'un navire passe pour forcer l'entrée dans le voisinage du point où la torpille a été installée, il appuie sur la touche ; l'électricité court par le fil jusqu'à la torpille et du bout du doigt l'officier torpilleur fait sauter le bâtiment ennemi. Voilà pour les torpilles dormantes. Voici maintenant pour les torpilles agressives :

Il existe en ce moment trois sortes de torpilles agressives les torpilles à traîne d'Harvey, les torpilles à espars, les torpilles-poissons de Whitehead-Luppis lancées comme des projectiles sous-marins.

Dans le système du commandant Harvey, deux torpilles sont remorquées au bout d'un câble par un petit bateau très-bas sur l'eau. Le bateau torpilleur se dirige sur l'ennemi par le travers, de manière que les torpilles halées viennent heurter la carène du navire ; l'explosion a lieu soit par le choc, soit électriquement.

Les torpilles à espars sont bien autrement audacieuses, ce sont ces torpilles qui ont coulé récemment sur le Danube les monitors turcs. Dans le système la machine explosive est simplement portée au bout d'un long mât, d'un espars, plongé dans l'eau. Quand le mât heurte le bâtiment, la torpille s'enflamme par percusion ou par l'électricité. Entre le navire à détruire et le navire qui détruit, il y a juste la longueur du mât, on conçoit sans peine que commander une embarcation de cette nature ne sera jamais une mission d'agrément. Si l'on est surpris par l'ennemi, on est à peu près certain d'être coulé, si l'explosion a été mal dirigée, on peut disparaître dans le remous qui entraîne le navire détruit.

On a surtout pour objectif, avec ces torpilles de surprendre les vais-

seaux ennemis à la faveur de la brume ou de l'obscurité. Nous pensons néanmoins que après quelques leçons salutaires comme celles qui viennent d'être infligées aux Turcs, on se défiera assez des torpilles à espars pour qu'elle ne deviennent efficaces que dans les combats d'abordage.

Les torpilles Whitehead nous semblent au contraire extrêmement redoutables; elles ne sont plus ni remorquées ni enflammées à bout portant. Ce sont des torpilles à forme de poisson lancées d'un bâtiment par une sorte de tube canon disposé à l'avant à une profondeur de 1 mètre 50. On sait que la force vive d'un obus serait vite épuisée par la résistance de l'eau ; aussi a-t-on tourné la difficulté en inventant ces obus torpilles animés d'un mouvement propre qui les mène à l'ennemi à des distances relativement très-grandes. Le tube de lancement n'a pour but que de faciliter la manœuvre et le pointage et nullement de projeter la torpille.

Le corps du poisson formé de lames d'acier battu est divisé en trois compartiments. Le premier, à l'avant, renferme la substance explosible, le compartiment central est occupé par une petite machine motrice, le dernier par l'agent moteur qui est de l'air comprimé. Aussitôt que la torpille a été installée dans le tube de lancement, on ouvre la valve de sortie. L'eau penétrerait naturellement par cette ouverture placée au-dessous de la ligne de flottaison, mais le tube est mis en communication avec un réservoir d'air comprimé qui refoule l'eau et chasse la torpille en avant. Au moment où l'engin quitte le tube, un taquet bute un bras de levier qui, une fois relevé, permet à la petite provision d'air comprimé enfermé à l'arrière dans la torpille de faire manœuvrer la machine motrice. La torpille court entre deux eaux emportée par son propulseur.

Ce poisson torpilleur peut être maintenu à la profondeur voulue. Immergé à 3 ou 4 mètres, il n'est plus soumis à l'action du vent et des vagues; sa direction reste à peu près assurée; on oriente le gouvernail avant le lancement, pour annuler l'influence des courants. Pour une courte distance de 200 mètres, par exemple, la vitesse dépasse 10 nœuds; la course totale peut atteindre 1,400 mètres, avec une vitesse moyenne de 7 nœuds. Le tir est précis jusqu'à plus de 700 mètres. On touche à cette distance une cible de 7 mètres de largeur. Les dimensions dépendent de la charge. Ainsi, pour 91 kilogrammes de dynamite, la longueur du poisson est de $3^m,50$; son diamètre de $0^m,35$. Le poids est de 168 kilogrammes.

Deux hommes et trois minutes suffisent pour lancer une torpille Whitehead. Maintenant on lance au besoin cet engin simplement suspendu à un canot par des élingues. Trois hommes dans l'embarcation: un pour lancer la torpille, deux pour manœuvrer les avirons. Récemment, on procéda à un essai de cette nature : une torpille fut chargée d'air comprimé à 35 atmosphères, et réglée pour rester à 12 pieds avec

une vitesse de 7 nœuds. On pointa la torpille en vue de lui faire percer un filet suspendu à un canot placé à 121 mètres du point de départ. Au signal donné, la torpille se mit en mouvement et elle vint raser le bord du filet à 12 pieds sous l'eau.

Récemment, M. Thorneycroft est parvenu à construire des canots à vapeur filant 16, 18 et même 20 nœuds. Ces canots ont, comme longueur, un peu plus que les bateaux de course à huit avirons; la largeur est de 2 à 3 mètres; ils sont entièrement en acier et pourvus de machines puissantes qui leur permettent de dépasser en vitesse les navires les plus rapides. On les arme avec une torpille à espars, ou mieux, selon nous, avec une torpille Whitehead. M. Donaldson, ingénieur de l'usine Thorneycroft, disait dernièrement dans une conférence faite sur les torpilles, à *Royal United Service Institution* : « Un canot à vapeur armé de la torpille Whitehead constitue une arme formidable. La précision atteinte par le poisson torpilleur est telle que l'on est presque sûr d'atteindre un cuirassé à 1,000 mètres, même quand le bateau lançant la torpille marche à une vitesse de 10 à 12 nœuds. »

Un canot à vapeur filant très-vite peut échapper au tir d'un cuirassé et en même temps lui envoyer une torpille qui vienne lui éventrer les flancs. M. Donaldson disait, non sans raison : « Il résulte de là que notre puissante flotte cuirassée pourrait être vaincue par un essaim de ces ennemis presque invisibles, trop rapides pour qu'on les atteigne, trop petits pour qu'on puisse les toucher facilement, et capables de lancer des projectiles absolument désastreux, en restant à une distance de l'escadre de plus d'un demi-mille. On avait supposé d'abord qu'on pourrait se protéger contre ces torpilles à l'aide d'une ceinture de filets en fer; mais on a reconnu depuis que les bateaux-torpilles peuvent être munis d'engins leur permettant de couper les mailles du filet. »

Le cuirassé se trouve un peu dans les conditions d'une forteresse formidable dont les abords ne sauraient être défendus. C'est l'ancienne tactique qui revient au jour : le combat par la mine et la contre-mine des anciens. La valeur d'une flotte cuirassée sera manifestement très-diminuée tant qu'on n'aura pas trouvé le moyen de défendre à une grande distance les abords d'un navire par des fortifications passagères.

Mentionnons encore pour mémoire, avant de finir ce résumé, la torpille Lay, la torpille Ericson et la torpille Lancaster. L'avenir nous en réserve bien d'autres. La torpille Lay ressemble à un long cigare de $7^{m},60$ sur $0^{m},90$ de large. Elle est en communication constante avec la côte, dans son mouvement de progression, à l'aide de fils électriques qui se déroulent. Au lieu d'air comprimé, c'est de l'acide carbonique liquéfié qui sert de force motrice. C'est l'électricité qui commande la marche de la machine. On règle donc de loin la progression ou l'arrêt de la torpille. Après essais, le gouvernement des Etats-Unis

a acheté cette invention. M. Ericson a reproché à ce système sa complication; il a construit à son tour une torpille-poisson mue par l'air comprimé; mais la provision est sans cesse renouvelée à l'aide d'un tuyau de communication qui se déroule au fur et à mesure que l'engin progresse. On reste maître ainsi de l'appareil, et on peut le ramener à terre si sa direction a été faussée en route et ne lui a pas permis de frapper le navire ennemi. Enfin la torpille Lancaster est fondée sur le principe de la réaction. Des gaz produits par une combustion intérieure s'échappent par des orifices de sortie disposés en spirale, et font tourner le corps du poisson qui progresse dans le liquide. Telles sont, en résumé, les principales torpilles imaginées jusqu'ici.

Ajoutons encore qu'en Angleterre on étudie en ce moment une sorte de fusée qui pourrait atteindre une portée de 5,000 mètres au lieu de 1,000 mètres, emportant avec elle une petite torpille. On éviterait ainsi la dépense de poudre et d'argent qu'entraînent les canons et tous leurs accessoires. On le voit, si l'art de guérir fait quelques progrès, on peut avancer que l'art de bien tuer son prochain est bien loin de rester stationnaire.

On trouve dans le commerce, depuis quelques semaines, des fleurs artificielles dites « fleurs barométriques, » qui changent de teinte selon les circonstances atmosphériques. Les jacinthes, les œillets, les plumes mêmes passent ainsi du rose au gris-bleu et au bleu-vert. Quand le temps est sec, la fleur est bleue; quand le temps est humide, la fleur tourne au rose. C'est une curiosité à la mode.

Le secret de ces changements de couleur est bien facile à expliquer. Le tissu avec lequel on a préparé les fleurs artificielles a été trempé dans une dissolution de chlorure de cobalt. La dissolution est rosée; mais si le tissu ou le papier ainsi imbibés sont ensuite séchés, le sel perdant son eau prend une teinte bleu-verdâtre très-belle. De nouveau imbibé, le sel devient rose; et ainsi toujours. Ce sel caméléon, bien connu d'ailleurs de tous ceux qui ont essayé de faire des encres sympathiques, peut donc rendre un tissu rose ou bleu selon que le tissu est exposé dans un milieu humide ou dans un milieu sec; toute dessication amène la teinte bleue, toute exposition à l'humidité la teinte rose.

Les fleurs, dites barométriques, ne sont en somme que de petits hygromètres révélant la plus ou moins grande sécheresse de l'air par leur changement de coloration.

Henri de Parville.

QUINZAINE POLITIQUE

10 Juillet 1877.

Un décret du maréchal de Mac-Mahon a dissous la Chambre, le 25 juin 1877. « Dans sa trop courte carrière, elle n'a pas cessé un instant de bien mériter de la France et de la République. » Qui a prononcé cet incroyable éloge de la Chambre? Qui lui a fait cet adieu? Si on avait à le deviner, on nommerait sans doute M. Gambetta : lui seul a pu garder de la Chambre un souvenir si heureux; lui seul a pu lui rendre des grâces si emphatiques. Eh bien ! nous sommes forcés de dire que cette oraison funèbre est tombée des lèvres de M. Jules Grévy. Assurément, M. Jules Grévy négligeait un peu, dans ce panégyrique, un grand devoir, non seulement de convenance parlementaire, mais d'équité constitutionnelle : il ne lui était pas plus légitime de protester, même indirectement, contre un acte du Président de la République et du Sénat, qu'il ne lui fut jamais permis de protester contre le discours d'un député, autrement que pour exercer sa justice réglementaire. Mais M. Jules Grévy était descendu, depuis quelque temps déjà, de cette hauteur olympienne où la légende racontait jadis qu'il trônait avec une impartialité si sereine, bien qu'indolente et molle : il était dans l'arène, du côté de ce même M. Gambetta que naguère... A ce suprême moment, le sectaire a fait oublier à M. Jules Grévy le Président de la Chambre : on lui a demandé pour les 363 une louange qui pût leur servir de recommandation électorale; il a bien voulu abaisser à cette faveur sa dignité présidentielle. Il ne s'est plus rappelé les jugements sévères dont il avait souvent frappé cette Chambre incapable autant qu'utopiste, paresseuse autant que violente; il ne lui restait plus rien au cœur de ces dégoûts dont elle l'avait rassasié, on ne l'ignore pas. Et cette Chambre nous a donné, en expirant, un spectacle auquel il n'a manqué qu'une harangue furieuse de M. Gambetta et

un combat d'injures radicales et bonapartistes, pour compléter ou plutôt pour résumer son histoire : ici, un Président qui ne préside plus, qui viole la règle de sa magistrature parlementaire, qui s'érige sur son siége en ennemi des deux pouvoirs supérieurs de l'Etat, et qui les attaque en tournant contre eux comme une arme l'apologie d'une Chambre qu'il a vingt fois, par son mépris, condamnée lui-même; là, une majorité qui refuse pour les besoins généraux du pays le vote des contributions directes, qui ne sait qu'ajourner la construction d'un chemin de fer nécessaire et qui s'en va en proclamant la liberté des cabarets, la souveraineté politique des tavernes et des brasseries !

La Chambre a bien mérité de la France et de la République ! Certes, pour ratifier cette sentence complaisante de M. Jules Grévy, il faudrait qu'elles fussent faciles à contenter. Que la Chambre ait beaucoup fait pour la gloire et pour la félicité de la République en détruisant le ministère de M. Dufaure et en avilissant celui de M. Jules Simon, en se montrant hostile au Sénat et en contraignant le maréchal de Mac-Mahon, après tant d'abnégation et de patience, à la dissoudre; que la Chambre, en occasionnant ces crises, en organisant ces conflits, ait intelligemment servi l'intérêt de la République, nous avons peine à le croire ; mais, nous l'avouons, nous en sommes un mauvais juge : si la gauche n'a point d'autre manière de servir la République, M. Jules Grévy a eu évidemment raison de la louer. Quant à la France, nous avons encore plus de peine à croire qu'elle puisse, comme M. Jules Grévy, honorer et bénir cette Chambre dont la majorité, outre qu'elle a étalé devant l'Europe tous les scandales d'un club, est devenue le parti de l'étranger, la favorite de tous ceux qui haïssent notre patrie et qui souhaitent sa ruine. Non, cette Chambre dont la majorité n'a guère été qu'une tourbe d'inconnus et au sein de laquelle pas une réputation ne s'est élevée ; cette Chambre que M. Gambetta a gouvernée comme un dictateur ; qui a passé son temps à former des commissions par centaines et à bâtir des projets par milliers, sans rien réaliser ; qui ne s'est essayée qu'à détruire des lois, sans les remplacer, et qui n'aura laissé la mémoire ni d'une grande loi ni d'une loi utile; qui n'a été pleine que de chimères et qui entre ses désirs et l'action, entre ses promesses et la logique, n'a rien osé; qui, par ineptie et par mauvais vouloir, n'a su préparer ni son premier ni son second budget dans les mêmes délais qu'aucun Parlement du monde; qui a disputé près de quinze jours sur une compagnie de chemins de fer, sans rien résoudre; qui a consacré des mois à plaider le pardon de la Commune et presqu'une année à invalider, avec l'arbitraire tour à tour odieux ou ridicule d'une véritable proscription, les élections désagréables aux radicaux ;

cette Chambre, si oisive et si ardente, qui n'a eu d'éloquence que pour déclamer et insulter, d'activité que pour agiter et pour ébranler; non, cette Chambre n'a pas mérité du pays; non, cette majorité qui, au 20 février 1876, usurpait devant les électeurs le patronage du maréchal de Mac-Mahon et qui pousse en ce moment un tel cri de guerre contre lui, ne trompera plus la nation.

Il est vrai que les 363, à défaut de la fraternité sociale ou même politique, ont la fraternité électorale. Ils se serrent autour des urnes; ils s'assurent mutuellement les honneurs et les bontés du suffrage universel. Nous entendons les sénateurs de la gauche déclarer solennellement que « la réélection des 363 députés qui ont voté l'ordre du jour du 19 juin, contre le ministère présidé par M. le duc de Broglie, est un devoir civique et s'impose au pays comme s'est imposée, en 1830, la réélection des 221; » et parmi les sénateurs qui conseillent à la France cette réélection totale, hurlent d'accord, dans une harmonie nouvelle, les voix de M. Foucher de Careil, qui fut impérialiste; de M. Calmon, qui fut orléaniste; de M. Duclerc, qui est républicain; de M. Peyrat, qui est radical, et de M. Victor Hugo, qui, dans son panthéisme, a tout été en chantant tout. Les 363 se présentent ensemble, dans une alliance où on voudrait bien dissimuler l'alliage : c'est « collectivement et au même titre, » dit leur déclaration. « Au même titre, » s'écrient M. de Marcère, qui fut légitimiste à l'aurore de son ambition; M. Robert de Massy, qui longtemps a vieilli dans l'amour de la monarchie parlementaire; M. Germain, que l'empire gratifia d'une candidature officielle; M. Lisbonne, qui fut, en 1870, une façon de proconsul républicain; M. Gambetta, qui jura le serment de Belleville; le socialiste Louis Blanc; puis M. Floquet, qui fut naguère le pathétique avocat de la Commune, et M. Lockroy, qui la servit. « Au même titre, » répètent derrière eux M. Léon Renault et M. Naquet, M. Paul de Rémusat et M. Duportal, M. Casimir Périer et M. Marcou, M. de Choiseul et M. Saint-Martin, M. Méline et Raspail, M. Barodet et le prince Napoléon, et tant d'autres! Ce titre, quel est-il donc? Celui de républicain. Le nom de la République leur sert d'abri à tous, quelle que soit la différence de leurs opinions et la répugnance de leurs doctrines. Ce nom les couvre d'une ombre où, ne se reconnaissant plus, ils pensent se ressembler. Ah! si la victoire les laissait libres, si la lumière du pouvoir éclatait sur leurs têtes, quelle discorde! Comme ils se sépareraient en sortant de ce refuge! Quels cris dissonants dans ces mêmes bouches qui profèrent maintenant à l'unisson ce mot de république, le seul qu'ils puissent émettre en chœur!

Nous n'avons pas le loisir érudit de comparer ni la date de 1830

à celle de 1877 ni les 321 aux 263. Assurément, la distance est vaste d'une époque à l'autre, et dans le gouffre qui les sépare il est tombé bien des choses et des générations, des trônes et des tribunes, des lois et des Constitutions, des gloires aussi, des drapeaux et même deux provinces. Que les 363 regardent au fond de l'abîme où nos révolutions ont fait rouler la France dans cet intervalle de 1830 à 1877 : ils y verront quelques-uns des biens les plus chers à la patrie et à la société. Ont-ils demandé aux 221 si, quelques années plus tard, ils eussent renouvelé leur coalition et poussé au même combat ? Ont-ils écouté les soupirs et recueilli les regrets, les désaveux mêmes, des plus illustres d'entre les 221 ? Ont-ils interrogé hier, sinon les survivants, du moins les morts, pour savoir des 221 si, après les enseignements de 1848 et de 1851, de 1870 et de 1871, parmi tant de débris et en face de la brèche que voilà béante à la frontière, dans un temps si incertain pour la France et si périlleux pour l'Europe, entre tant de menaces, ils auraient provoqué une telle lutte contre le maréchal de Mac-Mahon ? Parmi les 221, la gauche sait bien qu'il n'y avait pas vingt républicains ni cinq radicaux. Qu'elle les consulte, s'il lui plaît, dans l'évocation qu'elle voudra bien. Les plus hardis de ceux-là récuseraient sans doute l'honneur d'être égalés à bon nombre de ceux qui, d'une gauche à l'autre, attestent aujourd'hui leur exemple. Mais, en vérité, refuseraient-ils de dire à M. de Marcère et à M. Jules Ferry, même à M. Gambetta et à M. Louis Blanc, que leur majorité eût mieux servi la République, dans cette Chambre, avec plus de modération et de modestie ? Et ne les avertiraient-ils pas que s'armer en foule, au « titre » de républicains, pour le nom de la République, quand ce nom n'est pas en litige, c'est une folie qui pourrait mettre en danger ce nom lui-même ? Ne leur reprocheraient-ils pas de s'attacher ensemble au mot de République plutôt que de s'unir pour pratiquer dans la République une politique raisonnable, tempérée, paisible, conservatrice ?

Pas plus que les époques, nous ne comparerons les hommes, les 363 aux 221 : le parallèle des talents et des mérites ne serait guère à l'avantage des 363. La nation a bien oublié les 221 ; le suffrage universel ne les connaît pas, et nous avons peur pour la gauche que ses savants n'aient bien du mal à donner du crédit aux 363 avec la mémoire des 221. Ce qui s'aperçoit le mieux dans cette coalition des gauches, c'est leur promiscuité. M. le comte d'Haussonville l'a dit avec raison dans une lettre éloquente, spirituelle aussi, et dont les clairvoyants conseils ont plus d'une utilité pour les conservateurs : « Il y a des compromis qui peuvent se faire dans l'ombre entre collègues qui se connaissent et se voient familièrement tous

les jours, mais qu'il est scabreux de produire au grand jour. On a causé et plaisanté les uns avec les autres; tel tribun, dont le nom seul épouvante les faibles d'esprit, ne laisse pas que d'être, dans l'habitude de la vie, un assez bon compagnon. Il y a des nihilistes, des admirateurs de Robespierre et de Babeuf, qui ont, à l'occasion, le petit mot pour rire. Puis, on a voté aimablement les uns pour les autres dans les bureaux, cela crée des liens, et la camaraderie qui résulte de ce ménage parlementaire fait qu'on trouve simple de figurer un beau matin sur une même liste en invoquant les *mêmes titres* à la confiance publique. Ce à quoi, par malheur, on n'avait point pensé, c'est que le public, qui prend fort au sérieux la pièce et les acteurs, s'en montrerait non-seulement surpris, mais prodigieusement scandalisé. » Oui, le public s'indignera de l'union des gauches, et justement parce qu'il a toujours demandé leur séparation. Non seulement il lui paraît honteux que M. Gambetta et M. Thiers, M. Lamy et M. Ordinaire, et deux cents autres que rien ne saurait accoupler, viennent briguer ses votes la main dans la main. Si son honnêteté s'étonne, son bon sens proteste aussi. Il a toujours cru que les républicains seraient impuissants à faire avec les radicaux une république conservatrice; il le croit plus fermement que jamais, après l'expérience de ces quinze mois. Il est donc stupéfait à bon droit quand les républicains, au lieu de se séparer des radicaux, s'unissent plus étroitement avec eux, et que les uns et les autres se confondent comme s'ils n'avaient qu'un même cœur et qu'un même esprit.

On lui avait annoncé que le jour où la Chambre contiendrait une majorité absolument dévouée à la République, les républicains rompraient avec les radicaux. Ce jour est venu le 20 février 1876; mais la rupture ne s'est point opérée. Au contraire, M. Gambetta a régné, et M. Thiers s'est éclipsé : le centre gauche a subi une sorte de servitude volontaire, et la gauche, plus ou moins volontiers, s'est soumise à l'extrême gauche. Le vœu et l'attente du public ont donc été déçus, en 1876. Or, on s'apprête à leurrer encore sa bonne foi. Mais dans quelles conditions, et la duperie serait-elle facile? En 1876, les républicains promettaient tout haut, ou du moins à demi-voix, qu'ils auraient une politique indépendante ; ils affirmaient que, si la République n'avait pu se fonder sans les radicaux, elle saurait bientôt se gouverner sans eux, sans leurs violences, sans leurs utopies. En 1877, à peine quelques-uns osent-ils le promettre tout bas. Les trois gauches, en 1876 avaient chacune son programme. Il y en a quatre en 1877, et leur programme électoral, c'est une pièce identique qui porte les signatures fraternelles de tous leurs chefs. Comment supposer qu'après un même combat et un même

triomphe, les quatre gauches victorieuses pourraient se désunir dans la Chambre et se détacher l'une de l'autre ? Comment supposer que les protégés pourraient briser la chaîne par laquelle les auront liés les protecteurs ? Comment supposer que le courage qui aura manqué au centre gauche après les élections distinctes de 1876, il l'aura après les élections communes de 1877 ? Le public n'a certes pas cette naïveté : il a trop d'intelligence pour ne pas comprendre que cette union des gauches, c'est l'esclavage perpétuel des républicains qui se seront associés aux radicaux, ou plutôt c'est pour la République l'impossibilité même d'avoir jamais la liberté d'être conservatrice. Et voilà pourquoi nous disons que l'association électorale des gauches, si pompeuse qu'en soit l'apparence, si stricte qu'en paraisse la discipline, ne trompera point le public : il en sait le mensonge ; il en sait le péril.

Les conservateurs ont également des divisions dans leurs rangs. Ce n'est pas nous qui le nierons; car il nous faudrait nier toute l'histoire de ce siècle, toutes les fautes de nos pères et les nôtres. Mais tandis que les républicains et les radicaux ne s'accordent que pour proclamer un nom et sont en désaccord pour la pratique du régime, les conservateurs s'entendent, sinon pour préférer la même forme de gouvernement, du moins pour y vouloir le même fond : ils aimeraient mieux que l'Etat eût tel ou tel autre couronnement que ce faîte mobile et instable de la République; mais tous jugent nécessaire la même base. Ils en ont donné à la République elle-même une preuve péremptoire : il n'y a pas, en effet, une circonstance où, depuis le 20 février 1876, ils n'aient loyalement aidé ou secouru les ministères de M. Dufaure et de M. Jules Simon, toutes les fois que ceux-ci ont mis au service de la République une politique vraiment conservatrice; témoin tant de votes qu'il serait oiseux de mentionner. L'union n'est que nominale à gauche, et la désunion réelle; l'union est réelle à droite, et la désunion nominale. Les républicains et les radicaux ont le même titre et des principes différents; les conservateurs ont les mêmes principes sans avoir le même titre. Les conservateurs n'ont donc aucune peine à s'unir quand ils sentent en danger les principes qui leur sont communs et que dès lors ils s'alarment pour la sécurité du pays. « Tous ensemble, comme l'a dit M. de Fourtou dans sa circulaire aux préfets, tous ensemble ont reconnu, avec le chef de l'Etat, les périls dont la France était menacée par les actes et par les tendances de la Chambre des députés. Une majorité parlementaire dominée chaque jour davantage par les éléments les plus avancés du parti radical, entraînait la France à sa désorganisation politique et sociale. En nous arrêtant sur cette pente, M. le Président de la République a si manifestement répondu au senti-

ment public, que les hommes les plus profondément séparés par leurs origines ont confondu leurs rangs pour venir autour de lui applaudir à sa patriotique résolution. » Cette crainte a rapproché les conservateurs. Quant aux espérances qui les désunissent, la nécessité des temps leur a retiré tout ce qui pourrait les animer et les armer l'une contre l'autre : le présent les force à ne regarder que lui. La loi qui a créé la République et qui, jusqu'en 1880, leur commande dans la personne du maréchal de Mac-Mahon, a pour eux la vertu d'une neutralité obligatoire : elle ne laisse aucune place à leurs discordes, elle ajourne leurs préférences. De plus, ils ont un homme, le maréchal de Mac-Mahon, qui porte en lui la paix avec tous les signes de cette neutralité même, et qui, ne personnifiant que les principes dont ils sont jaloux les uns et les autres pour le salut de la société et de la patrie, les attire, les groupe et les retient autour de lui, mieux que M. Thiers ou M. Gambetta ne pourront jamais le faire avec les partis de la gauche, si unis il est vrai pour proclamer la République le gouvernement divin du suffrage universel, mais si divisés à l'heure de la gouverner. On peut donc affirmer qu'à comparer tout ce qui unit ou divise les conservateurs et leurs adversaires, c'est aux conservateurs que la France peut confier ses affaires avec le plus de sûreté.

La date des élections n'a pas encore été indiquée. Elles semblent pourtant plus proches qu'on ne l'avait auguré d'abord. Quoi qu'il en soit, elles se préparent partout et en tout. Elles se feront d'un côté avec le nom du maréchal de Mac-Mahon ; de l'autre, ce sera avec les noms de M. Thiers et de M. Gambetta, celui-là plus visible et comme étalé par la gauche avec une fausse ostentation, celui-ci plus puissant sous le voile où on voudrait le cacher. Nous ne savons pas si, dans ces élections, le Maréchal parlera à la nation ; mais nous savons que le 16 mai, il en a appelé à la France, et la logique veut qu'il en appelle de nouveau à son patriotisme et à son bon sens, devant le scrutin, comme naguère aux portes de la Chambre. Au moins n'ignorons-nous pas qu'il désignera aux populations ses amis, ses défenseurs, ses candidats, ceux qui veulent vraiment lui donner les moyens de pratiquer contre le radicalisme sa politique de résistance. Ce ne sera plus l'équivoque de 1876 : les candidats de la gauche, les radicaux eux-mêmes, ne se couvriront plus du patronage de ce nom de Mac-Mahon sous lequel ils dérobaient alors, devant les électeurs crédules, la perfidie de leurs desseins et le danger de leurs doctrines: ils n'exploiteront plus sa popularité à leur profit ; ils ne pourront plus rassurer le pays contre eux-mêmes, en mettant leur républicanisme sous la sauvegarde de ce nom. Selon la déclaration de M. de Fourtou, « le gouvernement n'a pas seulement le droit, il a

le devoir de faire connaître au corps électoral les candidats qui soutiennent et les candidats qui combattent sa politique. Il a non-seulement le droit, il a le devoir de dire aux populations : « Voilà le candidat avec lequel je suis en dissentiment, voilà au contraire le candidat qui représente mes tendances et mon programme. Vous êtes libres de choisir, mais ainsi avertis, vous choisirez du moins en pleine connaissance de cause. Par ce langage le gouvernement ne fait rien autre chose qu'éclairer les électeurs, et il serait étrange qu'on lui contestât le droit de le tenir. »

Ce droit, il est parlementaire dans tout Etat où fonctionne la responsabilité ministérielle. Un jour, M. Thiers et M. Jules Simon l'attestèrent au Corps législatif, et M. Buffet put le leur rappeler, à la tribune de l'Assemblée nationale, sans être contredit par l'un ni par l'autre. La limite de ce droit, c'est l'abus; c'est la corruption, c'est l'intimidation. Qu'il soit légitime au gouvernement d'avertir les électeurs que son candidat, celui qui l'aiderait sincèrement dans l'accomplissement de sa politique, c'est non tel homme de droite ou de gauche, mais tel autre, les libéraux les plus ombrageux le reconnaissent avec les conservateurs; mais que le gouvernement ne doive pas, à la manière de l'Empire, trafiquer et violenter en employant, pour gagner des votes à ses candidats, ces forces et ces ressources de l'Etat qui sont le patrimoine de tous les partis, les conservateurs le reconnaissent avec les libéraux. La mesure du droit est marquée par l'honnêteté : le gouvernement saura la garder en observant son devoir, nous n'en doutons point. La gauche se récrie déjà. Mais comme la pudeur sied bien à M. Gambetta, qui, dans les derniers excès de sa dictature, non-seulement formait une catégorie d'inéligibles, mais faisait recommander aux électeurs sa propre personne par ses préfets avec les préfets eux-mêmes, comme l'attestent les dépêches de cette époque ! Et comme cette pudeur conviendrait aussi à M. Thiers qui, dans son principat, présentait lui-même la candidature de M. de Rémusat aux maires de Paris ! Comme elle ornerait M. Jules Simon, qui, naguère, protégeait dans Vaucluse et dans la Gironde les candidatures de M. E. Raspail et du pasteur Steeg ! Que les républicains ne s'indignent donc pas si M. de Fourtou, sans imiter leurs maîtres dans tous leurs procédés électoraux, désigne du moins aux populations les candidats loyalement dévoués à la politique du maréchal de Mac-Mahon. Rien de plus juste et de plus naturel, d'ailleurs, dans le temps où nous sommes et sous le régime de la République. La gauche a personnellement provoqué le Maréchal dans cette lutte : n'a-t-elle pas déclaré la guerre plus qu'à son ministère, c'est-à-dire à sa présidence même, à ses pouvoirs constitutionnels ? N'a-t-elle pas, dans le

Sénat et dans la Chambre, dressé M. Thiers en face de lui comme un compétiteur prêt à lui prendre, au lendemain des élections, son titre même de Président de la République? Ce combat électoral, la gauche l'a changé pour le Maréchal en une bataille personnelle : Comment s'abstiendrait-il d'y paraître et de jeter son nom dans la mêlée? Et puis, n'est-ce pas la fatalité de la République que le chef de l'Etat, dont non-seulement la magistrature est élective et temporaire, mais qui n'est choisi que pour personnifier une majorité changeante et intrôniser avec lui la politique d'un parti, soit contraint par sa responsabilité, fût-il mille fois déclaré irresponsable, à engager sa personnalité dans ces grandes contestations électorales de la République? Comment, avec l'origine et la fin d'une présidence qui l'attache ainsi à l'opinion des électeurs, pourrait-il, comme un prince dans une monarchie parlementaire, placer son nom assez haut pour qu'il planât, isolé et respecté, par-dessus les noms des candidats et les votes des électeurs?

Il s'est murmuré que, dans le partage des candidatures qui se disputent l'honneur de représenter le maréchal de Mac-Mahon devant les électeurs, le parti bonapartiste émet des prétentions moins qu'équitables et presque tyranniques. Nous l'ignorons, et nous voulons avoir confiance dans l'arbitrage du gouvernement; nous ne connaissons pas ses règles, mais nous ne pouvons croire qu'il abandonne de tels choix à la convoitise ou à la jalousie. Surtout, nous nous plaisons à espérer que les conservateurs, dans cette difficulté comme dans les autres, resteront fidèles à l'intérêt supérieur qui seul fait leur force et seul a fait leur union. Nous ne voyons pas, du reste, de quel droit le parti bonapartiste s'arrogerait une suprématie quelconque dans le règlement de ces candidatures. Il n'est qu'un groupe parmi les conservateurs; il n'a pas plus qu'aucun des autres le privilége de l'ordre; il n'a en sa possession aucune vertu particulière de sauvegarder la société et de sauver la patrie; il n'a ni un passé plus antique et plus long, ni une plus noble et plus bienfaisante histoire; il est même le dernier qu'ait frappé la foudre, et on se rappelle après quelles fautes, pour quel châtiment, et parmi quels coups dont la France est encore meurtrie et déchirée; enfin il ne tient en ses mains le flambleau d'aucune espérance plus brillante qu'aucune autre, et ce n'est pas le jeune homme vers lequel il tourne son cœur, qui paraîtra une providence devant laquelle les conservateurs n'auraient qu'à s'incliner. Non-seulement le parti bonapartiste n'a pas à se présenter en maître dans ces élections; mais il a un maître comme nous, le maréchal de Mac-Mahon, et c'est le seul qu'il puisse servir avec nous jusqu'en 1880, c'est le seul qui puisse prendre la parole et au nom duquel on puisse au-

jourd'hui parler. Le parti bonapartiste n'a donc aucune fonction personnelle, aucun rôle spécial, dans ces élections. Si M. Rouher pouvait l'oublier, non-seulement le maréchal de Mac-Mahon pourrait le lui rappeler, mais ce seraient aussi tous ceux qui, bonapartistes d'hier ou même de demain, sont plus encore conservateurs que bonapartistes.

Il y a une garantie qui fortifie et qui assure, qui retient même dans son adhérence, l'union des conservateurs : c'est celle que le Maréchal, lui qui est leur lien, leur donne à tous par sa volonté de demeurer tel qu'il est et où il est, jusqu'en 1880. Après la revue de Longchamp, il disait à cette armée, de jour en jour meilleure et qui salue en lui un chef aussi aimé que respecté : « Je remplirai jusqu'au bout ma mission ; » et M. de Fourtou a répété : « Le Maréchal exercera jusqu'au terme de son mandat le pouvoir qu'il a reçu pour maintenir la paix au milieu de nos discordes et sauver, malgré les fautes des partis, l'avenir et la grandeur de la France. » Jusqu'au bout! ce mot a fait gémir M. Thiers : on l'a deviné aux grondements de la gauche. Voilà une ambition qui devient illusoire, en s'agitant dans le vide : il faut ajourner à trois ans l'heure de ressaisir le pouvoir ; trois ans qui sont pour M. Thiers ce même *grande mortalis ævi spatium* dont s'impatientaient en souffrant les derniers républicains de Rome sous l'Empire ; trois ans pendant lesquels M. Gambetta mûrira et où des fleurs dont la vieillesse de M. Thiers est encore parée quelques-unes auront tombé peut-être. Devant cette résolution du Maréchal, elle devient bien difficile, cette « alternative plébiscitaire » dont M. Gambetta parlait avant-hier aux horlogers de Bienne qui lui offraient une montre républicaine. Peut-être ceux des républicains qui songent un peu à l'intérêt de leur principe, auraient-ils à remercier le maréchal de Mac-Mahon : en maintenant sa présidence pour la durée légale que lui assigne la Constitution et en l'abritant ainsi contre la compétition de cette prétendance, en empêchant qu'elle ne soit une proie électorale, il épargne à leur République l'épreuve la plus redoutable de son instabilité. Quoi qu'il advienne demain, les conservateurs sont sûrs qu'au milieu de tous les périls, le maréchal de Mac-Mahon restera à son poste. Si la Chambre s'élève contre lui, il s'appuiera au Sénat : il aura de son côté la loi et la force, il aura la France. Libre aux républicains et aux radicaux de vouloir que, trois ans durant, de 1877 à 1880, la Chambre soit en collision avec le Président de la République et le Sénat! Ce seraient trois ans d'inquiétude et de mal pour le pays; ce seraient trois ans de convulsions pour la République, et Dieu sait si, après ces trois ans, la République aurait fatigué la société, lassé la patrie, soulevé contre elle tous ces besoins

de paix et d'ordre que la République ne peut tromper sans périr!

Tandis que nous entrons dans cette voie douloureuse, avec espoir il est vrai, mais non sans trouble, tandis que la France consume dans cette impuissance son activité, la guerre est dans tout son feu en Orient et l'Europe regarde avec une émotion croissante. L'armée russe entrée dans la pestilentielle Dobroudja et arrivée, presque sans coup férir, au mur de Trajan; plus loin, le passage du Danube opéré par surprise à Sistowa et cent mille hommes touchant à la rive bulgare; puis Abdul-Kérim, qui n'a pu à temps concentrer ses troupes, arrêtant son ennemi à Biela et lui infligeant deux défaites; une grande bataille qui se prépare sur la ligne de Routschouk à Schumla; les audacieux Cosaques chevauchant jusqu'aux Balkans, pendant que le grand-duc Nicolas, aux bords du Danube, affermit ses forces et rassemble ses ressources; ailleurs, Niksich ravitaillé, le Monténégro traversé victorieusement par les Turcs, la vaillante et petite principauté désormais réduite à des guérillas, et Suleyman-Pacha descendant de ces âpres montagnes vers le Danube, à la droite des Russes, avec quarante à quarante-cinq bataillons; en Asie, la fortune changeant tout entière, Bayazid cerné par les tribus Kurdes, les défenseurs de Batoum marchant en avant, Mouktar-Pacha battant les Russes à Zewin, Loris-Melikoff ramenant son armée vers Alexandropol, le siége de Kars levé ou près de l'être, l'insurrection du Caucase se développant dans le Daghestan et dans la Géorgie; la flotte anglaise revenue dans la baie de Besika: voilà la série d'événements peu prévus ou même inattendus qui se sont succédé en Orient dans l'espace de ces dernières semaines.

L'Orient est toujours la terre des accidents soudains et longs, des grands hasards et des miracles. Qui peut prédire tout ce qui bientôt sera survenu là-bas, de Kars à Constantinople et à Routschouk et par delà? Une victoire foudroyante de la Russie aurait eu, quelques dangers qu'elle contînt en elle, une certaine efficacité pour la paix européenne. Les destins seront maintenant plus laborieux. Voici l'été, l'été qui brûle ces plaines des deux Turquies et qui, à l'égal des batailles, dévore les combattants. A moins d'un bonheur aujourd'hui difficile et comme fabuleux, l'armée russe est condamnée à une campagne pénible. Ce n'est plus dans un mois que, selon une parole trop confiante, elle pourra porter ses drapeaux sous la voûte de Sainte-Sophie. Pendant ces péripéties et devant cet inconnu, l'Autriche veille avec anxiété, et l'Allemagne contemple dans la sérénité d'une toute-puissance prête à tout et qui sait tout calculer. L'Angleterre est plus qu'attentive: les belliqueux et les pacifiques se partagent ses conseils au point d'affaiblir l'unité de son ministère. Pour nous, malgré les vœux chagrins de la gauche, malgré les

arguments qu'elle demande à l'étranger avec si peu de scrupule patriotique, malgré la complicité qu'elle prête ainsi aux menaces qui pourraient troubler la sécurité de la France, notre pays est tranquille sur toutes ses frontières; et chaque jour qui s'écoule ajoute quelque chose à cette tranquillité, chaque jour nous la promet pour l'année entière. Notre neutralité continue de se garder avec une prudence habilement jalouse; nos relations sont amicales avec tous les peuples; hier, M. le duc Decazes et M. le vicomte de Meaux signaient un traité de commerce avec cette même Italie avec laquelle M. Gambetta se réjouirait de voir notre gouvernement se quereller. La France a donc plus que jamais l'espoir de demeurer paisible, pendant que ces orages de l'Orient envoient leurs noires nuées au ciel de l'Occident. Dieu aidant, et quoi que dise ou fasse la gauche, la sagesse des conservateurs, qui veulent si ardemment la paix intérieure, ne négligera aucun effort ni aucun sacrifice pour préserver jusqu'au bout la paix extérieure de la France.

Auguste Boucher.

L'un des gérants: JULES GERVAIS.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LE CONCORDAT DE 1801

ET M. DE TALLEYRAND

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS[1]

Si l'on veut se rendre un compte exact de l'esprit du Concordat de 1801, des tendances qui ont présidé à sa négociation, des besoins pour la satisfaction desquels il a été rédigé, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur l'état de la religion en France au début du Consulat.

Le temps est loin où, devant le cercueil de Condé, la voix de Bossuet se faisait entendre sous les voûtes de Notre-Dame, en face des drapeaux conquis par Luxembourg; cet autre temps aussi est passé où la comédienne Aubry demi-nue, sur l'autel de la métropole, encensée par un évêque en bonnet rouge et la pique à la main, recevait les adorations bachiques et philosophiques des sans-culottes et des tricoteuses.

Mais, pour être moins apparente, l'anarchie n'en était ni moins réelle ni moins profonde. Une désorganisation générale régnait partout; la plus scandaleuse indifférence était à l'ordre du jour; les lois de proscriptions envers l'Église catholique, qui ne répondaient plus aux mœurs de l'époque, tombaient en désuétude, et tandis que dans certaines parties de la France on détruisait encore officiellement les basiliques, dans d'autres, des temples, dus à l'initiative privée, s'élevaient spontanément et se remplissaient de fidèles. On envoyait encore les châsses d'or à la Monnaie, mais l'on publiait déjà de nouvelles éditions du bréviaire romain. Les églises appartenaient simultanément aux théophilanthropes qui les avaient décorées de

[1] Ces documents sont extraits en majeure partie des Archives des affaires étrangères. (Rome — Années 1800 et 1801.) Nous nous sommes abstenu de reproduire les pièces publiées par M. d'Haussonville (*l'Eglise Romaine et le Premier Empire*), et par le P. Theiner dans son *Histoire du Concordat*.

leurs maximes ineptes, et aux constitutionnels qui laissaient flotter le drapeau rouge sur la chaire de la cathédrale. Les prêtres de La Révellière-Lepaux, et le clergé assermenté en avaient tour à tour la jouissance. Quant aux pasteurs légitimes, que l'on appelait les *prêtres romains*, ils possédaient seuls la confiance des catholiques, lesquels ne consentaient point à recevoir un curé constitutionnel, qui leur apportait le Saint-Viatique en uniforme de garde national. Les prêtres, soumis à la constitution civile du clergé, ne se souciaient pas d'ailleurs de faire une propagande active ; ils avaient trop de peine à s'entendre entre eux, et ne laissaient pas de se méfier les uns des autres, depuis que, dans une réunion d'évêques de leur parti, on avait vu, à l'occasion d'un scrutin, *cent treize* suffrages exprimés sur *soixante-sept* votants.

Enfin l'on aura une idée précise des principes singuliers du gouvernement en matière de culte, en lisant la lettre suivante, écrite par le citoyen Portalis, au milieu même des négociations du Concordat :

LE CONSEILLER D'ÉTAT CHARGÉ DE TOUTES LES AFFAIRES CONCERNANT LES CULTES AU MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

Le 24 frimaire an X.

J'ai reçu, citoyen ministre, une pétition d'Isacarus Bethlemit, prélat du rit grec, qui expose que les services qu'il a rendus aux Français l'ayant obligé de quitter Rome, il a été dépouillé de ce qu'il possédait, et se trouve en France dans la plus grande détresse : il demande à exercer dans les églises de Paris les fonctions de son ministère, et cette demande a pour but de se procurer par là des moyens de subsistance.

Dans un moment où l'exercice des cultes n'est soumis à aucun règlement, où la rivalité des prêtres donne souvent entre eux matière à des mécontentements, et à des réclamations, il serait sans doute imprudent de satisfaire les vœux du prélat Isacarus, et je pense que tout autre moyen de lui procurer des ressources serait plus convenable ; *jusqu'à l'époque où les églises ayant des chefs connus il lui sera possible de s'entendre avec eux pour y exercer ses fonctions...*

Signé : PORTALIS.

Quelques mois plus tard, habillé de violet comme au quinzième siècle, siége en prince dans la vieille basilique ce personnage en autorité qui dit : *Nos très-chers frères*, en parlant au peuple, et qui trône sous un dais, malgré la nuit du 4 août.

Lois du pays, droit du prince et droit des gens, propriétés,

monuments nationaux, coutumes civiles, appellations populaires, tout a disparu, tout a croulé sous nos pieds, tout a changé sous nos yeux, hormis la succession de l'épiscopat.

Ce rétablissement du pontife, cette reconnaissance officielle de l'Église, c'est l'œuvre du Concordat.

I

M. d'Haussonville croit que Talleyrand ne prit point de part aux négociations du Concordat : l'ancien évêque d'Autun y joua au contraire un rôle prépondérant. Cet éminent diplomate fit même tous ses efforts pour faire échouer l'œuvre de pacification ; durant six mois il fit surgir des difficultés de toute nature ; il n'épargna rien ou presque rien pour compromettre le succès des négociations, et, s'il partit pour les eaux avant la signature du traité, c'est qu'il se sentit impuissant à en suspendre la marche et à en retarder la conclusion.

Le premier consul vit dans le Concordat un bien politique ; ce traité s'offrit à M. de Talleyrand comme un mal nécessaire. Les négociations qui durèrent neuf mois furent suivies en partie double, d'un côté, par l'abbé Bernier et Mgr Spina à Paris, de l'autre, par le ministre des relations extérieures Talleyrand et le cardinal Consalvi à Rome, sous le couvert du plénipotentiaire français auprès du Pape, M. Cacault. Napoléon voulait sincèrement le succès, mais il tenait à ce que l'on fît vite, et selon ses ordres. Bernier cherchait à retirer de cette grave affaire un chapeau de cardinal et, si possible était, l'archevêché de Paris ou son équivalent ; Spina, pressé par Bernier, qui lui-même subissait l'influence de Talleyrand et de Bonaparte, ne savait comment accorder les exigences du cabinet de Paris avec les procédés solennels, circonspects et même un peu lents de sa cour. À Rome, le cardinal Consalvi, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, avait un intérêt majeur à conclure. Le Concordat qui donnait la paix religieuse à la France, affermissait dans les mains du Pape les Etats qu'on venait de lui rendre ; il faisait présager un traité analogue pour l'Italie. Consalvi craignait toutefois de paraître trop faible envers cette République française, dont le défunt pape et le Sacré-Collége avaient eu tant à se plaindre. Notre ministre M. Cacault, placé entre les deux parties contractantes, faisait de son mieux pour qu'on se hâtât à Rome, pour qu'on prît patience à Paris. Son concours fut aussi précieux au chef de l'Eglise qu'à notre pays ; il s'employa avec la meilleure foi du monde, non sans habileté et fit preuve d'un vrai tempérament diplomatique. D'ail-

leurs, il y allait pour M. Cacault de sa réputation et de son avenir. Malgré les entraves que son chef hiérarchique apportait à la négociation et les malentendus qu'il suscitait, notre représentant à Rome était trop fin pour n'avoir pas su deviner la volonté du premier consul et pour n'ignorer pas que celui-ci ne pardonnait pas un échec.

Quant à Talleyrand, son rôle fut des plus équivoques; il avait ses raisons particulières pour manquer d'enthousiasme envers le culte catholique, il redoutait la rentrée en France de ses anciens confrères de l'épiscopat, témoins de son apostasie; il ne lui déplaisait point de prolonger la situation qui permettait à chacun de pêcher en eau trouble; bref, cet homme de la pacification, comme l'appelle Royer-Collard, s'ingénia, jusqu'au dernier jour de la discussion des articles, à faire naître la discorde.

Le 1[er] frimaire an IX, un rapport annoté de la main de Talleyrand, et signé de lui, fut adressé au premier consul par le département des relations extérieures.

Le ministre, « *considérant la religion romaine dans ses rapports avec le gouvernement de la République* » s'exprimait ainsi :

Le gouvernement vient d'accorder à la religion romaine un assez grand degré de tolérance, elle en jouit, ce me semble, d'une manière assez calme; mais cette disposition tient plus à l'espoir qu'elle a d'une tolérance plus étendue, qu'au sentiment direct de celle dont il lui est permis de jouir.

Il s'agit maintenant d'examiner qu'elle doit être l'étendue de la tolérance que les partisans de la religion romaine ont le droit d'attendre de la justice éclairée du gouvernement pour l'exercice de leur culte.

La religion romaine n'a rien de local, de partiel, de national, elle est universelle dans ses perspectives, dans les bases de son institution, dans la marche générale de son organisation intérieure. Cette considération qui, dans les temps où l'esprit humain était asservi et où les nations étaient plongées dans la barbarie, avait fait prendre aux chefs de cette religion un essor assez marqué vers la domination universelle, est précisément le motif qui doit prévenir l'établissement de toute espèce de domination de sa part, dans les lieux où elle est pratiquée; car comme elle prétend à un certain caractère d'uniformité et d'invariabilité, il faut qu'elle domine partout ou qu'elle ne domine nulle part.

On voit quel était l'esprit qui présidait au traité que l'on allait discuter; on peut aussi penser combien, chez un homme jaloux de son autorité autant que le premier consul, cette esquisse d'une

église *dominatrice* était de nature à le prévenir et à l'ébranler dans son dessein.

Posant ensuite les bases du futur Concordat Talleyrand continuait :

Cette conciliation peut se trouver, selon mon opinion, dans la suite de propositions que je vais exposer au premier consul, je les présente toutes sous un point de vue général, bien que leur objet réel soit de fixer les rapports de l'établissement religieux du culte romain avec le gouvernement de la République.

1° Il y aura un établissement ecclésiastique *pour toutes les associations religieuses* qui manifesteront le désir d'exercer un culte public. Tout établissement ecclésiastique régulièrement et ostensiblement organisé sera sous la protection spéciale du gouvernement.

2° Les effets de cette protection seront : 1° une sauvegarde contre tout ce qui tendrait à troubler l'exercice du culte ; 2° l'indépendance relative de chaque culte à l'égard d'un autre ; 3° une rétribution annuelle accordée à chaque établissement, dans la proposition du nombre de citoyens qui composent l'association religieuse à laquelle cet établissement appartient.

3° Les conditions requises pour l'organisation régulière et ostensible d'un établissement ecclésiastique sont : 1° que chaque établissement ecclésiastique fasse connaître au gouvernement les règles de sa discipline, la hiérarchie et le nombre de ses ministres, l'étendue et les limites de l'autorité spirituelle dont les divers degrés constituent la hiérarchie ; que la nomination et les promotions des ministres du culte aux divers degrés de la hiérarchie *soient soumises à l'approbation* du gouvernement.

4° Il sera proposé au corps législatif de porter une loi relativement au meilleur mode de lever une contribution religieuse des cultes sur l'universalité des citoyens.

Tel fut le premier document officiel mis sous les yeux de Bonaparte : on peut le considérer comme la première ébauche du Concordat signé à Paris l'année suivante,

Dès ce moment, Talleyrand, avec une dextérité de main surprenante, avait pris la conduite des négociations ; jusqu'à la fin le premier consul ne devait voir que par ses yeux. Or, le général Bonaparte qui à son avénement, si l'on en excepte son armée, ne connaissait en France ni les hommes, ni les choses, était bien autrement ignorant encore, au double point de vue historique et dogmatique, de ces matières de religion que l'on allait discuter.

Habitué à ne conclure des traités qu'avec des nations vaincues, en général épuisées par la guerre, à qui il était aisé d'imposer ses

volontés, le Consul ne se préoccupa, en cette occurence, que d'une chose : faire vite et à son gré ; le moindre retard l'exaspérait.

Quant à la cour de Rome, prudente par devoir et par tradition, ni sa situation précaire, ni les menaces du gouvernement français, ne parvenaient à l'ébranler ni à l'émouvoir. On a plus d'un exemple, dans l'histoire, de ce calme inflexible, de cette impassible rigidité qui président à tous ses actes.

Comme l'écrivait très-bien M. Cacault, qui jugeait la situation avec beaucoup de sagacité : « On peut anéantir la cour de Rome, on ne saurait changer sa marche ancienne ni ses dogmes [1]. »

Talleyrand savait tout cela mieux que personne, et ne se faisait pas faute d'opposer au Pape la brusquerie du Consul, qui mettait sans cesse le marché à la main, au Consul l'esprit temporisateur du Souverain-Pontife. Il représentait à Bonaparte cette fermeté de Pie VII tantôt comme inspirée par l'Autriche ou le parti royaliste, tantôt comme une preuve de la mauvaise foi de la cour de Rome qui, disait-il, ne tenait pas à conclure avec notre gouvernement.

En même temps, dès qu'il voyait qu'on allait parvenir à s'entendre, il faisait surgir quelque proposition inacceptable, rédigeait un rapport au premier consul pour insister sur la nécessité qu'il y avait à la faire adopter, écrivait ensuite à notre plénipotentiaire qu'il eût à présenter cette proposition comme un *ultimatum*, et quand au bout de quelques jours il n'obtenait de Rome qu'une réponse évasive, il revenait à la charge près de Napoléon, pour lui faire savoir que le Pape et ses conseillers se jouaient de nous. Ainsi, quelque jours après avoir adressé au premier consul le rapport qui précède Talleyrand écrivait à Rome.

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES AU CITOYEN CACAULT, MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE, A ROME.

28 ventôse an IX.

Citoyen, vous êtes chargé par le gouvernement de la République d'accomplir le rapprochement déjà heureusement négocié entre la France et la cour de Rome et de rétablir l'ancienne harmonie qui existait entre les deux États...

La France a dû renoncer à l'idée d'ériger Rome en République. Présumer que la populace romaine pourrait devenir un peuple romain, se persuader qu'une multitude ignorante, fanatique, emportée et que la superstition seule et une autorité absolue peuvent dompter serait capable de se donner des lois, de choisir ses magistrats et de leur obéir était une opinion dont l'expérience de deux années de troubles et

[1] Dépêche du 14 prairial an IX.

de crimes, avait trop démontré la folie, pour que le gouvernement actuel de la République n'en laissât pas le blâme à ceux qui l'avaient conçue, et qui malgré tous les obstacles s'étaient obstinés à la faire adopter. Il a su déférer sur ce point aux vœux de l'Italie, aux regrets des principales puissances de l'Europe. Il a dû consentir au rétablissement des Souverains-Pontifes, et par les mêmes motifs qui lui faisaient une règle de prudence et de justice de se prêter à leur rétablissement, il a dû s'occuper du soin de rétablir entre eux et la France des rapports d'une utilité réciproque pour les deux États.

On ne peut s'empêcher, à propos de cette dépêche où Talleyrand laisse percer entre les lignes tout son mécontentement de la négociation qu'il est contraint d'entreprendre, de rappeler une lettre confidentielle adressée par le même ministre à notre chargé d'affaires à Rome, sous le Directoire, dans laquelle il s'était exprimé ainsi à l'égard du Saint-Siége :

« Encouragez, disait-il, l'élan que le peuple de Rome paraît pren- « dre pour la liberté. Il faut aider les bonnes dispositions de ceux « qui pensent qu'il est temps que le règne des papes finisse ».

M. de Talleyrand ne pouvait oublier les bulles d'excommunication fulminées autrefois contre lui.

Quoiqu'il en fût des dispositions personnelles de l'ancien prélat, la négociation se poursuivait entre Bernier et Spina. Un projet de Bulle proposé à Sa Sainteté pour l'approbation des articles, fut en même temps remis au premier consul.

Nous croyons devoir donner ici tout d'abord, pour rendre la comparaison plus aisée, le *texte définitif* du Concordat signé à Paris le 15 juillet 1801.

Le gouvernement de la République reconnaît que la religion catholique, apostolique, romaine, est la religion de la grande majorité des citoyens français.

Sa Sainteté reconnaît également que cette même religion a retiré et attend encore en ce moment le plus grand bien et le plus grand éclat de l'établissement du culte catholique en France et de la profession particulière qu'en font les consuls de la République. En conséquence, d'après cette reconnaissance mutuelle, tant pour le bien de la religion que pour le maintien de la tranquillité intérieure, ils sont convenus de ce qui suit :

ART. 1er

La religion catholique, apostolique, romaine, sera librement exercée en France. Son culte sera public en se conformant aux règlements de police que le gouvernement jugera nécessaires pour la tranquillité publique.

ART. 2

Il sera fait par le Saint-Siége, de concert avec le gouvernement, une nouvelle circonscription des diocèses français.

ART. 3

Sa Sainteté déclarera aux titulaires des évêchés français qu'elle attend d'eux avec une ferme confiance pour le bien de la paix et de l'unité, toute espèce de sacrifices, même la résignation de leurs siéges.

D'après cette exhortation, s'ils se refusaient à ce sacrifice commandé par le bien de l'Église (refus néanmoins auquel Sa Sainteté ne s'attend pas), il sera pourvu par de nouveaux titulaires au gouvernement des évêchés de la circonscription nouvelle de la manière suivante :

ART. 4

Le premier consul de la République nommera dans les trois mois qui suivront la publication de la bulle de Sa Sainteté, aux archevêchés et évêchés de la circonscription nouvelle. Sa Sainteté conférera l'institution canonique suivant les formes établies par rapport à la France avant le changement du gouvernement.

ART. 5

Les nominations aux évêchés qui vaqueront dans la suite seront également faites par le premier consul, et l'institution canonique sera donnée par le Saint-Siége en conformité de l'article précédent.

ART. 6

Les évêques avant d'entrer en fonctions prêteront directement entre les mains du premier consul le serment de fidélité qui était en usage avant le changement de gouvernement exprimé dans les termes suivants :

(*Suit le serment.*)

ART. 7

Les ecclésiastiques du second ordre prêteront le même serment entre les mains des autorités civiles désignées par le gouvernement.

ART. 8

La formule de prière suivante sera récitée à la fin de l'office divin dans toutes les églises catholiques de France :

Domine, salvam fac Rempublicam.

Domine, salvos fac consules.

ART. 9

Les évêques feront une nouvelle circonscription de leurs diocèses qui n'aura d'effet qu'après le consentement du gouvernement.

ART. 10

Les évêques nommeront aux cures ; leur choix ne pourra tomber que sur des personnes agréées par le gouvernement.

ART. 11

Les évêques pourront avoir un chapitre dans leur cathédrale et un séminaire pour leur diocèse, sans que le gouvernement s'oblige à les doter.

ART. 12

Toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales et autres non aliénées, nécessaires au culte, seront mises à la disposition des évêques.

ART. 13

Sa Sainteté, pour le bien de la paix et l'heureux rétablissement de la religion catholique, déclare que ni elle ni ses successeurs ne troubleront en aucune manière les acquéreurs des biens ecclésiastiques aliénés et qu'en conséquence, la propriété de ces mêmes biens, les droits et revenus y étant attachés, demeureront incommutables entre leurs mains ou celles de leurs ayant cause.

ART. 14

Le gouvernement assurera un traitement convenable aux évêques et aux curés, dont le diocèse et les cures seront compris dans la circonscription nouvelle.

ART. 15

Le gouvernement prendra également des mesures pour que les catholiques français puissent, s'ils le veulent, faire en faveur des églises des fondations.

ART. 16

Sa Sainteté reconnaît dans le premier consul de la République française, les mêmes droits et prérogatives dont jouissait près d'elle l'ancien gouvernement.

ART. 17

Il est convenu entre les parties contractantes que, dans le cas où quelqu'un des successeurs du premier consul actuel ne serait pas catholique, les droits et prérogatives mentionnés à l'article ci-dessus et la nomination aux évêchés, seront réglés par rapport à lui, par une nouvelle convention.

Les ratifications seront échangées à Paris dans l'espace de quarante jours,

Fait à Paris, le 26 messidor de l'an IX de la République française 15 juillet 1801).

(*Suivent les signatures.*)

Voici maintenant le premier projet arrêté par les plénipotentiaires et soumis à leurs gouvernements respectifs.

Du 12 frimaire an IX. — N° 16.

ARTICLES CONVENUS

TITRE PREMIER

De la religion catholique en France.

Les consuls de la République française reconnaissant que la religion catholique, apostolique et romaine, est la religion de la grande majorité des citoyens français,

Elle sera protégée, par le gouvernement (d'une manière spéciale[1]) et tous actes contraires au libre exercice de son culte sont annulés.

TITRE SECOND

Des métropoles et des évêchés français.

ARTICLE PREMIER

Il sera fait d'accord entre le Saint-Siége et le gouvernement français une nouvelle circonscription qui réduira l'Eglise de France à cinquante évêchés et douze métropoles.

ARTICLE DEUXIÈME

Les titres des évêchés supprimés passeront au diocèse dans lequel ils seront incorporés et, selon les anciens usages de l'Eglise, l'évêque titulaire joindra au nom de son diocèse ceux des diocèses y réunis.

ARTICLE TROISIÈME

Les évêques pourront, s'ils le jugent nécessaire, établir auprès d'eux des séminaires et conserver des chapitres. Le gouvernement leur accordera protection, mais il ne sera pas tenu de les doter.

ARTICLE QUATRIÈME

Si dans la suite, il devient nécessaire de faire des changements à la circonscription nouvelle qui sera faite en vertu du présent *traité de paix et d'union*, il sera pris des arrangements pour que dans aucun cas, les Français catholiques ne puissent ressortir et dépendre d'un diocèse étranger[2].

[1] Ces mots sont effacés par Talleyrand, sur la minute.
[2] Cet article et le précédent portent en marge ce mot : *Inutile*.

TITRE TROISIÈME

Des titulaires actuels des évêchés français.

Les titulaires quelconque des évêchés français seront invités par Sa Sainteté à se démettre de leurs siéges pour assurer le rétablissement *tranquille et complet de la religion catholique en France.* Les siéges de ceux qui se refuseraient à cette mesure nécessitée par les circonstances seront par l'autorité du chef suprême de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, déclarés vacants, et ils seront, ainsi que les siéges des évêques volontairement démissionnaires, rempli par de nouveaux titulaires.

TITRE QUATRIÈME

De la nomination aux évêchés conservés.

ARTICLE PREMIER

La nomination aux métropoles et évêchés de la nouvelle circonscription, ainsi qu'aux vacances qui surviendront, sera faite par le premier consul et par ses successeurs catholiques.

L'institution canonique appartient au Saint-Siége, et Sa Sainteté s'engage à la conférer dans la forme ordinaire aux nouveaux titulaires, aussitôt que leur nomination lui sera notifiée.

ARTICLE SECOND

Dans le cas où les successeurs du premier consul ne professeraient pas la religion catholique, apostolique et romaine, les gouvernements de la République et du Saint-Siége se concerteront, pour que les lois de l'Eglise soient observées en ce point, sans qu'il soit porté atteinte aux droits du gouvernement.

TITRE CINQUIÈME

De la garantie à donner au gouvernement par les ministres de la religion catholique.

ARTICLE PREMIER

Les évêques nommés par le premier consul et institués canoniquement par le Saint-Siége, feront, avant leur consécration, la promesse de fidélité à la Constitution entre les mains du premier consul.

ARTICLE SECOND

Les ecclésiastiques du second ordre feront la même promesse entre les mains des autorités civiles chargées de la recevoir.

Cette promesse comporte l'engagement de ne jamais faire servir leur

influence personnelle ou celle de leur ministère, à détourner les fidèles de l'obéissance due au gouvernement et du respect qu'ils doivent porter aux autorités constituées.

Le gouvernement déclare qu'il n'exige rien de relatif à la liberté des cultes et à la doctrine de l'Eglise catholique.

TITRE SIXIÈME

Des autres titres ecclésiastiques.

ARTICLE PREMIER

Le Saint-Siége autorise les évêques français à faire, chacun dans leurs diocèses, une nouvelle circonscription des paroisses.

ARTICLE SECOND

Les nouvelles circonscriptions seront soumises à l'approbation du gouvernement.

ARTICLE TROISIÈME

La nomination à tous les titres curiaux sera faite par les évêques.

TITRE SEPTIÈME

Du traitement des archevêques, évêques et autres ecclésiastiques.

ARTICLE PREMIER

La République accorde aux titulaires des évêchés et des cures le traitement annuel qui leur fut accordé par les décrets de l'assemblée Constituante, du 24 juillet, 3, 6 et 11 août 1790.

ARTICLE SECOND

Les dispositions de l'arrêté du 7 nivôse an VIII, relatives aux édifices servant au culte et adoptées par les consuls, pour les départements de l'Ouest, seront étendues aux autres départements de la République.

ARTICLE TROISIÈME

Le gouvernement permet aux catholiques français de faire, quant à présent et sans rien préjuger pour l'avenir, des fondations en rentes sur l'Etat au profit de l'Eglise, lesquelles rentes ainsi que les édifices et habitations destinées aux ministres du culte seront assujetties aux impôts et charges de l'Etat.

TITRE HUITIÈME

De la garantie donnée par l'Eglise aux acquéreurs des biens ecclésiastiques.

Le Saint-Siége reconnaît les aliénations des domaines ecclésiastiques, faites en vertu des lois de la République et la propriété incom-

mutable de ces domaines dans les mains des acquéreurs. Il interdit tant aux ecclésiastiques qu'aux fidèles toute réclamation sur cet objet.

TITRE NEUVIÈME

Articles généraux.

ARTICLE PREMIER

Sa Sainteté reconnaît dans le gouvernement français actuel les mêmes droits et priviléges dont jouissaient les rois de France avant la Révolution et le changement de gouvernement.

ARTICLE SECOND

Les ecclésiastiques qui, dans ces derniers temps, sont entrés, après leur consécration dans les liens du mariage, seront réputés simples citoyens et réduits comme tels à la communion laïque.

ARTICLE TROISIÈME

Les évêques qui ont exercé en France des fonctions épiscopales sans avoir été canoniquement institués par le Saint-Siége, et les prêtres qui ont été pourvus par eux, *seront de droit réunis au Saint-Siége; s'ils déclarent simplement et volontairement à Sa Sainteté vouloir se conformer aux règles contenues dans les présents articles.*

ARTICLE QUATRIÈME

La présente convention sera religieusement observée. Sa Sainteté l'ordonne tant en son nom qu'au nom de l'Eglise et de ses successeurs; elle interdit toute discussion ultérieure sur les articles qui en sont l'objet, sous peine d'encourir les censures ecclésiastiques.

Le premier consul le promet également au nom de la nation française et de ses successeurs, et défend à toute personne de s'y opposer, sur les peines portées par les lois contre ceux qui entravent l'exécution des ordres du gouvernement.

Comme on le voit, ce premier projet accompagné de *Notes* de l'abbé Bernier *sur le sens et les motifs de la rédaction des différents articles*, diffère notablement du Concordat définitif.

Il fut suivi d'un second, qui ne contenait que six titres au lieu de neuf, mais qui n'était guère que la reproduction du premier. Fidèle à son système, le ministre des relations extérieures, bien qu'il ne se dissimulât pas que cette rédaction ne pourrait être acceptée sans discussion par la cour romaine, affectait de considérer la négociation comme terminée.

Il écrivait le 2 ventôse an IX à Mgr Spina :

Monsignor,

« J'ai l'honneur de vous adresser le projet de convention qui « m'a été remis de votre part, et qui me paraît, en effet, devoir enfin « réunir, conformément à vos vœux et aux miens, le Saint-Siége et le « gouvernement français et les faire concourir au rétablissement de « la paix religieuse et de la bonne harmonie entre les deux Etats... »

Talleyrand faisait connaître en même temps au premier consul que les difficultés étaient toutes aplanies et, tandis que celui-ci s'apprêtait à nommer des plénipotentiaires pour signer, il apprenait que Mgr Spina, n'ayant pas les pouvoirs nécessaires, allait en référer à Rome.

Cette tactique, consistant à faire croire au premier consul que tout était arrangé, pour l'informer ensuite qu'il n'y avait rien de fait, atteignait sûrement son but : elle exaspérait Bonaparte qui croyait voir dans ces délais une mauvaise foi évidente de la cour pontificale.

Un mois après, la discussion recommençait sur nouveaux frais, et Talleyrand adressait un rapport ainsi conçu, sur la direction qu'il convenait de lui donner.

RAPPORT AU PREMIER CONSUL

1er germinal an IX (22 mars 1801).

L'intention du premier consul est de relever le catholicisme, conformément aux principes de l'Eglise gallicane.

Le premier consul m'a ordonné de rechercher ces principes dans les actes *authentiques* et dans les ouvrages *consacrés par l'opinion publique*, où ils ont été énoncés.

J'ai l'honneur de mettre sous ses yeux :

1° La déclaration du clergé de France, du 25 mars 1682.

2° Un extrait fait avec quelque étendue du célèbre ouvrage de Bossuet, en défense des quatre articles de cette déclaration.

3° Le 14e discours de l'abbé Fleury sur les libertés de l'Eglise gallicane.

D'après les ordres formels du premier consul, je recommanderai aux personnes qu'il chargera de négocier avec les ministres du Saint-Siége de *se pénétrer des principes qui sont exposés dans ses écrits et de les regarder comme des instructions rigoureuses* dont il ne leur sera jamais permis de s'écarter. La volonté ferme et arrêtée du gouvernement français étant de relever les autels d'une religion qui soit *aussi libre et aussi pure* que celle qui a été professée par nos ancêtres.

L'impression de ce rapport sur l'esprit de Napoléon fut immense; nous en voyons les conséquences, quand l'empereur, lors de ses

démêlés avec le pape, en 1811, disait avec colère qu'il voulait des ecclésiastiques imbus de l'esprit de Bossuet et non de l'esprit de Grégoire VII. Le résultat de cette lecture a été au-delà des espérances de Talleyrand. Pour Napoléon, Bossuet reste toujours l'homme de la Déclaration de 1682. Avant son entrée au pouvoir, le premier consul avait partagé son temps entre l'étude de l'art militaire et l'application qu'il en avait faite sur tous les champs de bataille de l'Europe; la campagne d'Egypte et les travaux multiples auxquels il avait dû se livrer depuis le 18 brumaire, ne lui avaient guère permis de s'adonner aux dissertations théologiques ni à l'histoire religieuse. Il était absolument neuf en ces matières, et s'il faisait un Concordat avec le Pape, c'était œuvre purement politique, et dirigée dans le sens des besoins vrais et sentis de la France.

M. Talleyrand, l'ancien élève du séminaire de Saint-Sulpice, agent général du clergé et évêque d'Autun, n'ignorait rien de tout cela; il connaissait le caractère dominateur de son maître et il ne fut pas difficile à l'ancien prélat d'exploiter au profit de ses idées le côté faible du général. Par son rapport et par les documents dont il l'appuya, il fit d'une manière définitive l'opinion du consul, ou plutôt il lui fournit une opinion toute faite, la sienne, sans que le chef du gouvernement français pût la repousser ni la contrôler.

Ce ne fut pas, au demeurant, la seule occasion où Napoléon subit l'influence de Talleyrand, qu'il ne cessa de mépriser et par qui il fut exploité toujours.

Le nom de Bossuet fit son effet, et nul ne parvint dans la suite à effacer cette impression première. Les conditions dans lesquelles avait été faite cette déclaration de 1682, le droit de régale, la bulle par laquelle le pape Alexandre VIII et ses successeurs la flétrirent, l'Assemblée de 1693 qui la désavoua, le nombre des évêques français qui y prirent part, c'est-à-dire à peine le quart, l'édit de Louis XIV déclarant qu'elle ne serait jamais appliquée, le refus d'institution opposé par les Souverains-Pontifes à ceux qui l'avaient souscrite, tout cela fut par M. de Talleyrand passé sous silence.

Comment enfin admettre que la foi catholique n'eût été en France *libre et pure* que depuis Louis XIV et comment une déclaration de quarante évêques, délibérant sous la pression d'un pouvoir civil absolu, avait-elle rendu la pureté et la liberté au culte chrétien, qui jusqu'à ce jour en France en aurait été dénué. C'est ce que le ministre des relations extérieures ne disait point?

Mais où ce rapport trouve son utilité véritable, c'est à démontrer aux générations présentes la bonne foi que le chef de la diplomatie française apporta dans cette délicate affaire.

Conduites dans cet esprit, les négociations devaient, on le comprend, n'avancer qu'avec peine, aussi le ministre pour en finir écrivait-il à notre ambassadeur à Rome :

29 floréal an IX (19 mai 1801).

«... Citoyen, j'ai l'ordre formel du premier consul de vous informer que votre première démarche auprès du Saint-Siége doit être de lui demander dans le délai de *cinq jours* une détermination définitive sur le projet de convention, et sur celui de la bulle dans laquelle la convention doit être insérée, qui ont été proposés à son adoption. Si dans le délai que vous êtes chargé d'offrir, les deux projets sont adoptés sans aucune modification, les deux Etats seront liés de fait par des rapports pacifiques...

« Si des changements vous sont proposés, et que le délai expire, vous annoncerez au Saint-Siége que votre présence à Rome devenant inutile à l'objet de votre mission, vous vous voyez obligé à regret, de vous rendre auprès du général en chef, et vous partirez, en effet, sur-le-champ pour Florence. Vous ne donnerez pas à cette déclaration la force d'une menace, mais vous en laisserez tirer les conséquences qu'on voudra... »

La cour romaine n'avait pas eu besoin de cet *adjutorium* diplomatique pour achever son travail. Un nouveau projet était en route, quand Talleyrand adressait à Rome la dépêche précédente.

Il fut remis le 24 *mai* 1801 au ministre par Mgr Spina. En voici le texte :

PROJET DE CONCORDAT RENVOYÉ DE ROME A PARIS,
APRÈS Y AVOIR ÉTÉ REMANIÉ.

I

Le gouvernement de la République française reconnaît que la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de la grande majorité des citoyens français. Animé par les mêmes sentiments et professant la même religion, il protégera la liberté et la publicité de son culte; il la conservera dans toute la pureté de ses dogmes et dans l'exercice de sa discipline. Les lois et décrets contraires à la pureté de ses dogmes et au libre exercice de sa discipline seront annulés.

II

Il sera fait par le Saint-Siége, de concert avec le gouvernement, une nouvelle circonscription des diocèses français : leur nombre sera réduit de telle manière néanmoins, qu'il suffise aux besoins spirituels des diocèses.

III

Sa Sainteté témoignera aux évêques légitimes, la juste et ferme persuasion où elle est, de leur disposition à se prêter à tout sacrifice que pourra exiger d'eux la paix et l'unité de l'Eglise. D'après cette exhortation, le Saint-Père pour ne pas retarder davantage le rétablissement de la religion catholique, apostolique et romaine en France, prendra les mesures convenables pour le bien de la religion, et pour le plein effet de la nouvelle circonscription, conformément à l'objet qu'il s'est proposé en l'approuvant.

IV

Le premier consul professant la religion catholique, nommera aux archevêchés et évêchés de la nouvelle circonscription dans les premiers trois mois qui suivront la publication de la bulle de Sa Sainteté, concernant la circonscription susdite, et Sa Sainteté donnera à ceux qui seront ainsi nommés, l'institution canonique dans les formes établies dans le Concordat entre Léon X et François Ier.

V

Les nominations aux évêchés qui viendront à vaquer se feront également par le premier consul, et l'institution sera donnée par le Saint-Siége en conformité de l'article précédent.

VI

Les archevêques et les évêques, avant d'entrer en fonctions, prêteront directement entre les mains du premier consul le serment de fidélité.

VII

La formule du serment sera celle-ci : « Je promets obéissance et fidélité au gouvernement établi par la Constitution de la République française. »

VIII

Les ecclésiastiques du second ordre prêteront le même serment entre les mains des autorités civiles désignées par le gouvernement.

IX

La prière suivante sera récitée dans toutes les églises catholiques de France à la fin de l'office divin. *Domine, salvam fac rem Gallicam.*

Ou celle-ci :

Domine, salvi Galliæ consules.

X

Les évêques, de concert avec le gouvernement, feront une nouvelle

circonscription de paroisses dans leurs diocèses respectifs, bien entendu qu'il soit pourvu aux besoins spirituels des fidèles.

XI

Ils nommeront à toutes les cures, et choisiront des pasteurs doués des qualités requises par les lois de l'Eglise, pour le bien spirituel de leurs troupeaux pacifiques, et qui n'auront pas démérité la confiance du gouvernement.

XII

Ils pourront avoir des séminaires, etc. (comme l'article du Concordat).

XIII

(Id.).

XIV

Le Saint-Père afin de coopérer autant qu'il est en lui à la tranquillité de la France, qui serait entièrement troublée par la répétition des biens ecclésiastiques, aliénés par la République, et particulièrement pour ne point retarder le rétablissement de la religion catholique, eu égard à l'importance de l'objet et à la multitude des acquéreurs, dispense à l'exemple de ses prédécesseurs les acquéreurs catholiques ou qui s'étant éloignés de l'unité de l'Eglise, y feront retour, de toute restitution soit des biens fonds, soit des fruits perçus ou à percevoir. Il déclare aussi que les autres ne seront pas inquiétés dans leur possession desdits biens, ni par lui ni par ses successeurs.

XV

Le gouvernement se charge d'un traitement (comme l'article du Concordat).

XVI et XVII

(Comme les articles correspondants du Concordat).

Ce projet fut remis au premier consul par Bernier qui l'acceptait dans son ensemble et ne proposait que des changements insignifiants. On pouvait croire que les signatures allaient y être apposées quand Talleyrand en écrivit dans ces termes à Bonaparte :

RAPPORT AU PREMIER CONSUL

9 prairial an IX.

Je présente au premier consul, le projet de convention entre le gouvernement de la République et la cour de Rome.

Je ferai quelques observations sur les changements que le Souverain-Pontife a cru devoir introduire, au plan qui avait été consenti par son agent à Paris.

ART. 1er

Cet article présente deux différences remarquables. Celui du premier projet est ici divisé en deux. Au premier le Saint-Père ajoute trois nouvelles clauses, dont deux me semblent inadmissibles.

Le Saint-Père demande que le gouvernement se déclare *catholique* et qu'il promette de *conserver la pureté des dogmes de la religion.* Ce dernier soin appartient au ministère ecclésiastique, et il serait tout à fait ridicule que la puissance civile consentît publiquement à s'en dire chargée.

Le Saint-Père a de plus inséré dans cet article, la clause de la révocation des lois et décrets contraires à la pureté des dogmes, et à l'exercice de la discipline de l'Eglise. Cette clause est inadmissible. Le citoyen Bernier propose d'y substituer la formule : *Nonobstant tout acte antérieur s'il en existait de contraires à ces dispositions.* Le mot acte n'exprimant que des mesures de gouvernement, il y a peu d'intérêt à adopter cette formule.

ART. 3

Cet article et celui qui est proposé par le citoyen Bernier, de quelque manière qu'on les rédige, ne peuvent entrer dans une convention. Que le Souverain-Pontife s'adresse aux évêques et leur témoigne, ou déclare, ou signifie ce qu'il voudra, peu importe au gouvernement de la République. Une convention ne doit rien exprimer que ce qui est d'un accord commun. Or ici les deux gouvernements ont à convenir d'une chose c'est que les siéges soient remplis par de nouveaux évêques. Le Saint-Père arrivera à ce résultat par la voie qui lui paraîtra la plus convenable : mais la convention ne doit parler que du résultat.

ART. 4

Cet article faisait partie du premier du titre 2. Le pape y demande un délai de trois mois pour la nomination aux évêchés ; cette demande est plausible. Il demande de plus que le premier consul fasse profession de foi. Cette clause a deux inconvénients :

1° Par la rédaction, c'est sur cette profession que le Saint-Siége fonde l'engagement qu'il prend de conférer l'institution canonique, ce qui annonce très-explicitement que les successeurs du premier consul ne pourront nommer aux évêchés, s'il ne sont pas catholiques.

2° Cette profession dans un acte de gouvernement aussi notoire que l'est une convention est opposée à tous les principes, car encore une fois l'adhésion aux dogmes et aux rites d'une religion est un acte de citoyen et non de gouvernement.

. . . .

ART. 11

Cet article exprime le choix des curés. — L'approbation du gouvernement exigée dans le premier projet est ici délayée dans des expressions extrêmement vagues. Ce changement est une pure chicane. Le Saint-Siége n'ignore pas qu'un grand nombre de curés sont nommés en Europe par des laïques et même par des protestants.

ART. 12

On peut promettre au Saint-Siége l'établissement des séminaires et chapitres, mais il n'y a aucune nécessité à s'y engager.

ART. 14

Cet article est relatif aux biens nationaux. Il est inadmissible, et celui substitué par le citoyen Bernier ne suffit pas pour remplir l'objet du gouvernement. Il ne faut pas perdre de vue que le sujet de cet article doit être considéré comme un des principaux motifs de la détermination que le premier consul a prise de réconcilier la cour de Rome à la France, et la France au Saint-Siége. Il faut que sur ce point le gouvernement atteigne pleinement son but et ce n'est que par la rédaction sans aucune modification du premier projet qu'il peut l'atteindre.

Les difficultés que le Saint-Siége se fait et nous fait à cet égard sont des chimères. Les réformes de Joseph II ont excité des réclamations, mais n'ont point attiré d'anathème. *L'Eglise a été dépouillée dans tous les siècles, et les spoliateurs n'ont été punis que quand ils étaient faibles.* Le traité de Westphalie a sécularisé la moitié des biens ecclésiastiques de l'Allemagne, et la cour de Rome n'a pas excommunié l'empire.

Cet objet est d'une trop haute importance pour que le gouvernement modifie au plus léger degré sa première détermination.

La rédaction convenue entre M. Spina et nous doit être le *sine qua non* de tout arrangement avec la cour de Rome.

ART. 15 et 16

Les changements introduits dans ces deux articles ne peuvent nous convenir. *Le gouvernement ne peut prendre sur lui d'assurer un traitement au clergé*, mais il peut promettre qu'il prendra des mesures pour lui en procurer un. Le résultat est le même et cela doit suffire au clergé et à la cour de Rome. *Quant aux fondations il ne peut pas se départir de la restriction insérée au premier projet*[1]. Le premier gouvernement sensé qui est sorti du sein de la République, ne doit pas se constituer le restaurateur des biens de mainmorte.

[1] Les fondations ne sont autorisées par le projet qu'en *rentes sur l'Etat*, exclusivement.

Le Saint-Père a supprimé, dans son projet, l'article relatif aux ecclésiastiques mariés. Le citoyen Bernier dit cependant dans son rapport que sur l'insistance du gouvernement, cet article sera rétabli. Cet article est moralement aussi indispensable, que l'est politiquement celui relatif aux biens nationaux. Il serait souverainement injuste de laisser indécis l'état d'une foule d'individus qui sont devenus pères de famille et citoyens. Cette déclaration attirera à la mesure de la réconciliation des partisans très-zélés, qui sans elle en seraient les plus dangereux ennemis.

J'ai lieu de croire que le citoyen Cacault excité par mes dernières dépêches s'efforcera d'inspirer à la cour de Rome *des sentiments conformes à sa position*. Dans cette attente, je pense qu'il convient d'exprimer à l'agent du Saint-Siége un mécontentement marqué sur l'insuffisance et le vague des articles de la convention modifiée. Au fond, il n'y a pas de modifications nécessaires à faire à la première.

Signé : Ch. Mau. Talleyrand.

Le même jour, le ministre écrivait à l'abbé Bernier :

9 prairial an IX.

« J'ai soumis au premier consul le rapport qu'il vous avait chargé de faire sur l'état actuel de nos relations avec la cour de Rome, et le nouveau projet de convention, modifiée sur celle proposée et consentie par M. Spina. Ce projet, quant au fond et quant aux expressions, diffère tellement sur des points très-importants du premier, qu'on aurait tout lieu de croire que le Saint-Siége ne cherche qu'à gagner du temps. »

Ce projet fut donc renvoyé à ses auteurs, qui le firent parvenir à Rome, il y fut revu dans le sens des observations du gouvernement français et adressé de nouveau à Paris, où Spina et Bernier le remanièrent encore.

M. de Talleyrand à qui on le transmit eut soin de l'annoter en le remettant au premier consul, de telle sorte qu'il ne put être accepté dans l'état où il le voulait mettre :

PROJET DE CONCORDAT

TEXTE PROPOSÉ

27 prairial an IX.

TITRE I

ART. 1er

Le gouvernement de la République française reconnaissant que la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de la grande

majorité des citoyens français déclare qu'il l'admet comme telle sous sa *protection spéciale* [1]. Toute disposition contraire à celle-ci est réputée nulle et non avenue.

ART. 2

Il sera fait, de concert avec le gouvernement, par le Saint-Siége une nouvelle circonscription des diocèses catholiques français.

ART. 3

Sa Sainteté *déclarera* à tous les titulaires des évêchés français qu'elle attend d'eux avec confiance et qu'ils doivent faire pour le bien de la paix toute espèce de sacrifices, même celui de leurs siéges, et d'après cette exhortation elle pourvoira de suite au *gouvernement* [2] des diocèses de la circonscription nouvelle de la manière indiquée dans les titres suivants.

TITRE II

ART. 1er

Le premier consul Bonaparte professant la religion catholique [3] nommera dans les trois mois qui suivront la publication de la bulle de Sa Sainteté aux archevêchés et évêchés de la circonscription nouvelle. Sa Sainteté s'engage à conférer l'institution canonique dans les formes usitées aussitôt que les nominations lui seront notifiées.

ART. 2

Les nominations aux évêchés qui vaqueront dans la suite seront également faites par le premier consul en conformité de l'art. précédent.

TITRE III

ART. 1er

Les évêques avant d'entrer en fonctions prêteront directement entre les mains du premier consul le serment de fidélité dans la forme suivante :

« Je promets obéissance et fidélité aux gouvernements et aux autorités établis par la constitution de la République française. »

Ou celle-ci :

[1] En marge : Point de protection spéciale : il faut dire, reconnaissant que la religion catholique est la religion de etc., etc., révoque et annule tous actes contraires à son libre exercice.

[2] En marge : Ce mot laisse de l'indécision sur la vacance qui doit être nettement exprimée.

[3] En marge : Le général Bonaparte professe la religion qu'il veut : le premier Consul n'en professe point.

« Je promets soumission aux lois civiles et politiques de la République française et obéissance au gouvernement établi par la constitution.

ART. 2 et 3

(*Comme au Concordat les articles correspondants.*)

TITRE IV

ART. 1er

Les évêques de concert [1] avec le gouvernement feront une nouvelle circonscription des paroisses de leurs diocèses respectifs.

ART. 2

Ils nommeront à toutes les cures et leur choix ne pourra tomber que sur des ministres qui méritent la confiance du gouvernement [2].

TITRE V

ART. 1er

Toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales et autres non aliénées (etc, comme au Concordat).

ART. 2

Sa Sainteté pour elle et ses successeurs renonce au nom de l'Eglise pour le lien de la paix, à toute prétention sur les domaines ecclésiastiques, aliénés en France, et déclare que la propriété de ces mêmes biens et les droits y attachés, demeureront incommutables entre les mains des acquéreurs.

ART. 3 et 4

(Relatifs au traitement du clergé et aux fondations en faveur des églises, comme dans le Concordat).

TITRE VI

ART. 1er

Sa Sainteté [3] prendra les mesures convenables pour que les ecclésiastiques qui sont entrés depuis leur consécration dans les liens du mariage ou qui par d'autres actes ont notoirement renoncé à leur état puissent être admis à la communion laïque.

[1] En marge : Avec l'approbation du gouvernement.
[2] En marge : Approuvé du gouvernement.
[3] En marge : Rien d'éventuel sur ce point : les huit premiers mots de cet article doivent être supprimés et à la place de *puissent être* il faut *seront*.

ART. 2

(Relatif aux prérogatives du gouvernement à Rome comme au Concordat.)

Dans un autre rapport de Talleyrand au premier consul, *sans date*, on lit :

« ..... (ext.) *sur l'institution des évêques*, le citoyen Grégoire ne voudrait pas que l'institution appartînt de droit au Pape : *il a raison*, mais le Pape exerce ce droit depuis des siècles : ce qui blessait l'Eglise gallicane était moins la théorie de l'institution que la redevance ; on supprime la redevance... Cependant on peut supprimer, dans les articles du projet de pacification, le mot *appartient*. »

Sur ces entrefaites, le cardinal Consalvi était arrivé de Rome à Paris. La présence de ce prince de l'Eglise, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, activa les négociations.

Talleyrand, désespérant de voir échouer l'entreprise, et qui avait eu la précaution de se faire donner dans l'intervalle le bref de sécularisation que l'on connaît, partit pour les eaux de Bourbon-l'Archambault, après avoir confié l'intérim des relations extérieures au citoyen Caillard.

Toutefois il remit au premier consul un dernier projet, en opposition à celui de Consalvi, et qui contenait l'article relatif aux prêtres mariés.

En le remettant à Napoléon, le ministre citoyen Talleyrand écrivit en marge, de sa main, l'apostille suivante, avant de partir pour les eaux, le 24 messidor an IX, c'est-à-dire deux jours avant la signature du traité :

« Le projet de convention que propose M. le cardinal Consalvi, fait rétrograder la négociation vers l'époque de ses premières difficultés. Elles sont toutes levées par les dispositions que le Saint-Père a montrées au premier consul. Ce retour des agents du Pape vers une opposition qui n'a point de motif plausible et que l'esprit conciliant du chef de l'Eglise n'autorisait pas, tient à un esprit de chicane et de tracasserie qu'il faut enfin désabuser ; ce projet de convention ne blesse en rien les droits de l'Eglise, et je suis d'avis que le premier consul le présente une dernière fois comme l'ultimatum du gouvernement de la République. »

Mais en quittant Paris, Talleyrand y laissait derrière lui son confident et son ami, M. d'Hauterive, auquel il faisait parvenir ses instructions. Ce fut ce dernier qui, au moment de la signature du traité, eut recours à la substitution de pièces, dont le cardinal Consalvi a parlé dans ses mémoires.

La lettre suivante nous fait d'ailleurs connaître qu'il existait deux traités à peu près semblables, quoique différents sur quelques points, entre autres celui des ecclésiastiques mariés.

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU CITOYEN CAILLARD, MINISTRE DES RELATIONS INTÉRIEURES PAR INTÉRIM.

Vous trouverez ci-joint, citoyen, un arrêté qui nomme des plénipotentiaires pour terminer la négociation avec la cour de Rome. Je vous envoie en même temps *deux projets* de convention sur les affaires ecclésiastiques.

L'un coté A a été remis par le citoyen Bernier, provisoirement chargé de conférer avec les plénipotentiaires de la cour de Rome.

L'autre coté B est la rédaction définitive adoptée par le gouvernement; il n'y a entre l'un et l'autre aucune différence essentielle.

Le gouvernement verra avec plaisir que cette convention soit signée le 14 juillet.

Signé : B. Hugues Maret.

Environ deux semaines après la signature, le 16 fructidor, un rapport était adressé au sujet des ratifications, par le département des relations extérieures; sous la plume de d'Hauterive, on reconnaît la main de son chef.

« La forme ordinaire des ratifications, est-il dit, s'applique parfaitement à la convention ecclésiastique, sans la copie des pleins pouvoirs, qui dans cette circonstance ne peuvent être insérés avant le texte du traité, parce que les pleins pouvoirs donnés aux ministres plénipotentiaires de Sa Sainteté, *renferment des réflexions qui ne sont pas de nature à être publiées;* du reste la citation des pouvoirs dans un acte aussi formel que celui-ci suffit pour constater leur authenticité. »

Le citoyen Portalis, conseiller d'Etat, avait été chargé, quelque temps avant la signature du Concordat, de toutes les affaires concernant les cultes. Une des plus importantes était la nomination aux évêchés de la nouvelle circonscription.

Des dissentiments ne tardèrent pas à s'élever à ce sujet. Une note du cardinal secrétaire d'Etat adressée le 30 novembre 1801 (9 frimaire an X) au citoyen Cacault, ministre à Rome, en fait mention.

Cette note devait servir de réponse à une lettre de Portalis.

La première partie est relative à la démission des anciens évêques et à la circonscription des diocèses. La seconde touche à l'institution canonique que le gouvernement français voudrait voir conférer *immédiatement* par le cardinal légat aux nouveaux titulaires. La troisième a trait à la nomination de quinze évêques constitutionnels

que le Saint-Siége refuse de reconnaître, s'ils ne rétractent pas leur erreur.

« Quelques-uns d'entre eux, dit la note pontificale, sont arrivés à dire *qu'ils étaient montés sur leurs siéges sans aucune opposition canonique*, ce qui est le même que heurter de front le jugement contraire dogmatique prononcé sur cela par le Saint-Siége et accepté de tout le catholicisme.

« A ce sujet, Sa Sainteté observe qu'ils se *contredisent* ouvertement dans ce que dit leur formule, alors qu'ils assurent qu'ils reconnaissent le Souverain-Pontife pour centre de l'unité de l'Eglise catholique, mais effectivement ils s'en séparent, en se refusant à ce qui a été ordonné et prescrit par le Saint-Siége [1]. ..... On a lu dans la note du conseiller Portalis que le Pape est collateur forcé.

« Pour entendre le sens de cette expression, il suffit de faire deux courtes observations. Le Concordat de Léon X et de François Ier auquel se reporte l'art. 4 de la Convention quand il est dit que tout se fera selon les formes usitées avant le changement de gouvernement, admet évidemment chez le Pape, la liberté de refuser l'institution dans quelques cas. Il suffit de lire le titre III. »

Des exemples, *sous Innocent XI, Alexandre VIII et Innocent XII* prouvent la même chose. Les *Bulles d'institution furent refusées par Innocent XI et Alexandre VII à différents ecclésiastiques qui avaient eu part à la déclaration de l'assemblée du clergé en* 1682. *Innocent XII ne les acccorda qu'après qu'ils eurent déclaré* dans leurs lettres écrites au Pape qu'ils tenaient pour non arrêté ce qui avait pu être arrêté par ces assemblées contre la puissance ecclésiastique, et l'autorité pontificale.

On peut voir la différence qu'il y a entre cette déclaration *spéciale* et la déclaration générale, si douce, que Sa Sainteté demande aux constitutionnels [2].

[1] En marge de la copie qui existe aux Affaires Etrangères on lit : « Mais vous-mêmes n'êtes-vous point inconséquent, car si vous ne les considérez pas comme évêques légitimes, pourquoi leur avez-vous demandé leur démission et pourquoi les avez-vous acceptées ?

Il est impossible de pousser plus loin la mauvaise foi : il est clair que l'art. 3 du Concordat qui a trait aux démissions des Evêques titulaires ne peut s'appliquer qu'aux Evêques légitimes, institués en 1789, et non aux schismatiques. Sa Sainteté n'a jamais songé à demander leur démission à de soi-disants prélats qu'elle n'a point reconnus, mais bien excommuniés à plusieurs reprises.

[2] On lit en marge cette annotation inspirée par Talleyrand : « Il est absolument faux que les *Evêques de France* aient, comme le dit ici le cardinal Consalvi, déclaré en 1693, qu'ils tenaient pour non arrêté ce qui avait été

Tel a été le rôle de M. de Talleyrand dans les discussions qui ont préparé le Concordat. Au contraire des diplomates qui s'emploient de tout leur pouvoir à aplanir les difficultés, à s'ingénier pour trouver des formules susceptibles d'être acceptées de part et d'autre, cet infidèle négociateur n'a pris soin que d'entraver la négociation, nourrissant jusqu'au dernier jour l'espoir de la voir échouer.

L'ancien prélat avait fait trop de mal à l'Eglise pour le lui pardonner jamais; et, redoutant de ne pouvoir se réconcilier avec elle, il tentait du moins d'éviter qu'elle ne se réconciliât jamais avec la France. Il agit de même en politique à l'époque de 1814, quand il rétablit la monarchie légitime, non par amour des Bourbons, mais par crainte de Napoléon qu'il avait trahi, et dont il savait n'avoir plus à attendre grâce dans l'avenir.

C'était du reste un spectacle curieux, en l'an X de la République, et bien digne du temps, que celui d'un homme qui s'était montré des plus acharnés à attaquer la religion et ses ministres, qui pour cela avait été excommunié, rejeté de l'Eglise et n'était pas trop relevé encore de ces justes condamnations, concourir au redressement de tant de torts et à la réparation de tant de maux qu'il avait contribué à accumuler sur la France. Il y porta l'esprit qu'on pouvait lui supposer, la justice qu'on en pouvait attendre. La religion lui est redevable de l'insertion, dans ce grand acte, des clauses qui lui pourraient porter préjudice, et que le premier consul n'eût pas cherché à lui imposer.

arrêté par l'Assemblée de 1682 contre l'*autorité pontificale*. Quelques évêques de France écrivirent, en effet, au Pape mais dans *des termes ménagés* de manière que leur lettre ne pouvait être regardée *que comme un témoignage de la douleur* qu'ils ressentaient de la persévérance de prévention du Saint-Siége contre eux. Ils étaient loin d'avouer que ces préventions fussent fondées, mais voulant marquer leur désir de rétablir les anciennes relations entre le Saint-Siége et l'Eglise de France, sans rappeler les sujets de la discussion, ils déclarèrent qu'ils tenaient pour non décrété, ce qui avait pu être décrété *sur la puissance ecclésiastique et sur les droits des Eglises*. Ce qui n'emporte aucune rétractation de la croyance de l'Eglise de France sur l'autorité pontificale; ce qui d'ailleurs n'exprimait alors que le sentiment particulier de quelques évêques qui depuis dix ans sollicitaient vainement l'institution canonique du Saint-Siége, et qui l'obtinrent, en effet, à la faveur de cette explication. Rien de ce qui fut fait en 1693 ne présente le caractère ni d'une déclaration générale, ni d'une déclaration contraire à celle de 1862.

Il nous semble inutile d'insister sur la fausseté de ces allégations et sur la mauvaise foi qu'elles contiennent. On sait aujourd'hui la part qui revient à chacun dans cette déclaration de 1682 et ce qui s'ensuivit. M. de Talleyrand reconnaît lui-même que les Evêques écrivirent au Pape pour *déclarer qu'ils tenaient pour non décrété ce qui avait pu être arrêté sur la puissance ecclésiastique et sur le droit des Eglises* c'est-à-dire ce qui avait fait l'objet des discussions de 1682.

Si l'on se prend à considérer à distance l'ensemble de ces négociations, on ne se peut refuser à voir dans toute cette affaire la manifeste action de la Providence qui a fait servir, au rétablissement de la religion catholique en France, celui-là même qui dans l'accomplissement de cette tâche ne cessa de se montrer son plus cruel ennemi.

Nous n'avons pas voulu, dans le cours de cette esquisse, faire usage des documents animés d'un esprit contraire à celui du ministre des relations extérieures ; nous avons passé sous silence les lettres de Mgr Spina, pleines d'un esprit de zèle apostolique et de sage tolérance, et les dépêches de M. Cacault, notre ambassadeur à Rome, où l'on voit combien ce diplomate est touché d'admiration à la vue du Pontife universel et du Sacré-Collége tout entier, uniquement préoccupés de ce grand traité et regardant comme le plus cher de leurs triomphes, la conversion de cette belle nation française, la fille aînée de l'Eglise.

Aussi bien, ces rapports sont aujourd'hui connus et appréciés de tous. Restituer à M. de Talleyrand le rôle qui lui appartient, tel a été notre but.

Mais en s'efforçant de faire prévaloir le principe de l'indifférence de l'Etat en matière de religion, en refusant à l'Église une *protection spéciale*, Talleyrand a inauguré pour elle une ère nouvelle.

Sous l'ancienne monarchie, l'Eglise catholique était au-dessus de la loi, sous la Révolution elle était hors la loi. Depuis le Concordat elle est *prévue par la loi*, elle est dans la loi.

La Révolution qui a modifié l'ordre social de fond en comble, l'esprit de Talleyrand qui a présidé à la convention par laquelle l'Eglise a retrouvé place au grand jour, ont fait à l'Eglise une situation nouvelle dans l'Etat.

L'Etat l'oublie trop aujourd'hui, et l'Eglise ne s'en souviendra jamais assez.

Sous l'ancien régime, le catholicisme dominait notre état social ; tous les dogmes et un grand nombre de lois de discipline étaient ou pouvaient être lois de l'Etat. L'Eglise catholique était elle-même la première, la plus fondamentale, la plus légale des institutions. Il n'en est plus de même aujourd'hui.

On ne peut comparer, pour les conséquences qu'ils ont eus, le Concordat conclu en 1515 par François Ier, et le Concordat conclu en 1801 par Napoléon. Les rapports de l'Église avec l'État avaient, sous l'ancien régime, des règles et des traditions antérieures à François Ier ; des relations puissantes existaient entre eux depuis la fondation de la monarchie, et parce qu'on ne voyait pas de code il ne suivait point qu'il n'y eût pas de lois.

Des traités dont l'esprit était partout et dont le texte n'était nulle part, avaient été conclus et observés à toutes les époques, sous tous les règnes depuis saint Remi et le roi Clovis. L'Église avait vraiment fondé l'Etat, l'Etat devait trop à l'Église pour la méconnaître entièrement. Mille souvenirs les unissaient, un dédale d'ordonnances, des précédents innombrables, les services rendus créaient entre les deux pouvoirs une indissoluble solidarité. Les incursions que l'un d'entre eux faisait sur les domaines de l'autre ne tiraient pas à grande conséquence. On ne peut nier que depuis les deux derniers siècles l'Eglise et ses pasteurs ne fussent dans une certaine dépendance du souverain, mais celui-ci ne se glorifiait-il pas, entre tous, de son titre de *Roi très-chrétien ?*

Un Concordat de 17 articles pouvait-il rétablir l'ancien ordre des choses, si bien bouleversé qu'il n'en restait plus trace ? Pouvait-il prétendre régler, synthétiser en quelques lignes ce que l'on nomme les rapports de l'Eglise et de l'Etat ? Nous ne le pensons pas.

Ces mesures de police, ces articles, revus, remaniés, discutés, corrigés cent fois et émondés dans tous les sens, cet instrument diplomatique, sorte d'enclume sur laquelle les deux parties contractantes avaient, à tour de rôle, fait tomber le marteau, pour lui donner la forme qui leur convenait le mieux, ne pouvait remplacer du jour au lendemain quatorze cents ans de vie commune et d'efforts partagés, d'union intime troublée parfois à la surface, mais jamais dans le fond, de la monarchie française avec l'Eglise universelle.

Quant à l'Eglise, de cette épreuve subie, elle est sortie victorieuse ; et lorsque l'on contemple l'épiscopat encore debout au milieu du chaos moral et intellectuel qui nous environne, son esprit porté et soutenu encore au milieu de tant de doctrines incertaines et mensongères, on doit espérer contre toute espérance.

GEORGES D'AVENEL.

LES CHEMINS DE FER DU SOUDAN

A TRAVERS LE SAHARA

Conquérir un vaste champ à l'agriculture en développant la colonisation; exploiter d'abondantes richesses naturelles en créant des relations commerciales; élever des nations entières à la vérité chrétienne en les soustrayant aux horreurs de la traite : telle semble être en Afrique la mission spéciale du dix-neuvième siècle, et notre patrie peut trouver dans la part qu'elle a prise à cette œuvre quelque allégement aux douloureuses préoccupations que lui cause son impuissance actuelle. A l'aurore du siècle, l'expédition de Bonaparte réveillait la vieille Egypte et prenait possession, au nom de la science, des plus antiques archives de l'humanité. Plus tard la conquête d'Alger délivrait la Méditerranée des pirates barbaresques et nous ouvrait un domaine colonial que nos pères auraient su rendre non moins florissant que la Louisiane et le Canada. Vers l'Orient, c'est encore le génie et le travail de la France qui ont abaissé l'une des barrières continentales et ouvert au commerce du monde la plus utile de ses routes. En même temps toutes les nations, mais surtout l'Angleterre ont attaqué le continent de divers côtés et poussé d'actives reconnaissances à travers les territoires inconnus : Barth et Nachtigall au lac Tchad, Duveyrier et Rohlf au Sahara, Speke, Grant et Baker vers le Haut Nil et la région des grands lacs; Livingstone dans le bassin du Zambèze et au lac Tanganîka où devait le retrouver l'américain Stanley; Compiègne et Savorgnan de Brazza sur l'Ogoûé et les côtes du Gabon; bien d'autres encore, et tout récemment enfin Cameron, de Zanzibar au Benguela, à travers la ligne de partage des eaux du Congo et du Zambèze. Ces expéditions multipliées ont prouvé que l'Afrique centrale, loin de ne présenter que des déserts arides ou des contrées pestilentielles, est au contraire l'un des pays les plus peuplés de la terre, sous des climats salubres avec de grands cours d'eau, de magnifiques forêts et des campagnes d'une merveilleuse fertilité. Le moment est donc venu de conquérir à la religion

et au travail cet immense empire. Aussi, sur l'initiative généreuse du roi des Belges, une association internationale s'est-elle fondée pour atteindre ce double but en mettant fin à l'esclavage. Elle élabore le programme de ses travaux et prépare deux expéditions pour établir, au profit des explorateurs, des stations de refuge et de ravitaillement. Mais n'y a-t-il pas en outre dans ce grand concert d'efforts un motif suffisant pour rendre urgente l'étude des voies commerciales qui, des rivages méditerranéens, pourraient parvenir dans les régions centrales de l'Afrique? Divers projets de chemins de fer ont été mis en avant par des ingénieurs français et par des voyageurs allemands. L'Angleterre et l'Egypte poursuivent des tentatives analogues. Bien que de telles entreprises semblent à première vue chimériques, il n'est pas inutile d'examiner quels motifs les ont fait naître, quels avantages leur sont propres et quel avenir leur est réservé.

I

LES RICHESSES DU SOUDAN ET LA TOPOGRAPHIE DU SAHARA

Séparé de l'Europe par les déserts sahariens, le Soudan n'est encore qu'imparfaitement connu. Il s'étend du haut bassin du Djholiba[1], à l'ouest, jusqu'au-delà du lac Fittri, à l'est, sur une superficie de 3 à 4 millions de kilomètres carrés, soit le tiers de l'Europe. Sa population, d'après les plus récentes évaluations, surpasse celle de l'empire russe et atteint environ 80 millions d'habitants répartis à peu près également entre deux régions. Autour du lac Tchad se groupent les royaumes musulmans qui tiennent à honneur de rattacher leur origine à l'Arabie heureuse, le Bornou, le Ouaday, le Baghirmi, le Somraï jusqu'au Darfour. Vers l'occident, au contraire, les populations noires subissent la domination des Peuls, Foulbes ou Fellatahs, peuples bronzés qui propagent l'islamisme au cœur de l'Afrique, et qui ont fondé de puissants Etats, depuis le Haoussa aux frontières du Bornou jusqu'au Fouta Djalon aux confins du Sénégal. De tout temps cette contrée a été un riche domaine à exploiter. Bien des indices donnent à penser que les Carthaginois ont fait le commerce de l'or avec la région de Tombouctou. Au douzième siècle, d'après Edrisi, les Arabes déjà trafiquaient avec le Soudan central. Ce que l'on doit surtout priser aujourd'hui c'est le grand nombre des rhinocéros, des éléphants aux longues défenses, et surtout des autruches; c'est la croissance

[1] On sait par quelle confusion regrettable le Kouara ou Djholiba a été pris pour le *Niger* des anciens, et continue trop souvent à en recevoir le nom.

spontanée du coton, du tabac et de l'indigo; la récolte de la cire, de l'huile de palme, des arachides, des gommes, entre autres de la gomme arabique produite par l'*Acacia Haschali* et l'*Acacia Falha;* l'abondance des aromates et des épices, vanille, cannelle, muscade, poivre, cacao, benjoin... ; la fertilité du sol pour le blé, le doukhn, le doura, le maïs, et aussi pour le riz sur les terrains bas que l'on peut irriguer. En outre, des forêts splendides de vigueur et de variété sont remplies d'essences utiles, depuis les fins acacias, les palmiers *deleb*, les arbres à beurre ou les sycomores jusqu'aux énormes bombax *roum* dont la ramure étagée abrite parfois des villages aériens. Les substances minérales, enfin, sont répandues dans les parties montagneuses : l'étain est déjà exploité par les indigènes, et ce n'est point seulement aux célèbres mines de Bouré que l'or s'obtient en paillettes par le lavage des alluvions sableuses.

Sans aucun doute, et le témoignage du Dr Barth est formel à cet égard, les plantations de café, de canne à sucre et de tabac pourraient à elles seules devenir, sur des espaces immenses, incomparablement plus productives que celles qui ont créé, en quelques siècles, la richesse des Antilles. Quant au coton, il suffit de rappeler les exemples de l'Amérique et de l'Australie. Qui croirait qu'il y a cent ans un navire, ayant à son bord *huit* balles de coton, était saisi à la douane de Liverpool sur ce motif que pareille quantité du précieux textile ne pouvait, disait-on, provenir du nouveau-monde. En moins de deux générations, l'Australie s'est couverte aussi de champs de coton et fournit à un trafic de jour en jour plus important. Que ne pourra-t-on pas faire au Soudan où la plante croît d'elle-même en abondance et où les bras ne feront jamais défaut pour la cultiver? Ce n'est pas tout : grâce à ses nombreuses populations, cette contrée n'est pas seulement un lieu de production, elle est aussi un marché dont la consommation pourrait être indéfiniment développée. Elle reçoit déjà soit par l'Egypte et la mer Rouge, soit plutôt par Tripoli et Mourzouk, des cotonnades anglaises, américaines ou suisses, surtout les qualités inférieures que l'Angleterre fabrique à très-bas prix; puis des soies et des draps, du corail et des verroteries de Venise; et aussi le sel, le café, le tabac, le sucre, le soufre, l'étain, la quincaillerie[1], etc. Les demandes se multiplieront à coup sûr dès que par la création de comptoirs commerciaux et l'établis-

[1] D'après la *Correspondance algérienne*, toujours si exactement informée, « sur les 200,000 francs de quincaillerie vendus annuellement à Tlemcen aux conducteurs des caravanes de l'intérieur de l'Afrique, les serrures dites *Fichet* figurent pour une somme relativement considérable, les indigènes de ces contrées ayant passé presque subitement de l'usage des grossières serrures en bois à celui des serrures les plus perfectionnées. »

sement de relations régulières, on sera parvenu à tourner vers l'activité féconde du travail les forces que ces malheureux peuples consument dans des luttes intestines sans cesse renouvelées. Ces guerres interminables, il faut bien le reconnaître, sont entretenues par la traite des esclaves. Dans ce pays, dont les productions sont mal exploitées et qui reste privé de toute voie de communication, l'esclave est la marchandise qui se transporte elle-même ; il peut servir en outre de porteur ; il est donc par excellence l'objet des échanges. Aussi de nation à nation, de tribu à tribu, de village à village, on se traque, on se livre, on se vend, tantôt pour en tirer un profit immédiat, tantôt pour détourner momentanément le danger. Sir Bartle Frère estime que le nombre des victimes de la traite s'élève annuellement en Afrique à plus de trois cent mille. Par là s'expliquent les déplacements du commerce soudanien : il fuit tous les points où l'influence européenne entrave la traite. Il se détourne de l'Algérie sur le Maroc et Tunis, il s'éloigne même de la Haute-Egypte et de Zanzibar pour refluer sur le Fezzan et Tripoli. Bientôt, on peut l'espérer, l'odieux trafic perdra tous ses débouchés. Un exemple, qui mériterait à lui seul une étude approfondie, permet d'apprécier déjà quelles seront pour l'Afrique contrale les conséquences de ce fait. La République de Libéria, fondée il y a un demi-siècle au nord du golfe de Guinée par des philanthropes américains, n'a pu disposer, pour son premier établissement, que de ressources insignifiantes. Malgré ce modeste début, elle est aujourd'hui prospère à tous égards ; et le plus riche avenir lui semble réservé. Sa population s'élève, en tenant compte des tribus soumises, à 1,400,000 âmes ; son territoire, sur lequel tout était à créer, est couvert de plantations en plein rapport, coton, tabac, indigo, canne à sucre ; ses ressources minérales (or, argent, fer, charbon...), commencent à être exploitées ; son commerce donne lieu à des exportations, ivoire, huile de palme, arachides, qui dépassent 10 millions ; les tribus limitrophes de ses frontières imitent ses procédés de travail et lui empruntent des chefs de culture ; enfin, dans les rues de Monrovia les splendides habitations des négociants anglais ou hollandais étalent autant de luxe et de confortable que les plus somptueuses demeures dans nos grandes capitales. On voit par là ce que deviendra le Soudan quand, sur son sol fertile, les populations, au lieu d'être périodiquement décimées par la traite, seront protégées contre ce fléau et initiées à l'énergie du travail libre.

Plusieurs courants commerciaux ont à toute époque divergé du Soudan, et de grands fleuves paraissent à première vue leur offrir des voies naturelles. Vers l'ouest le Djholiba débouche au fond du golfe de Guinée et déjà de petits vapeurs sillonnent les bras de son

delta. A l'est, il n'est pas impossible qu'on ne puisse ouvrir une route fluviale du Tchad vers le Nil en unissant dans le Darfour, à travers un réseau de rivières et de marais, les hauts affluents du Chari à ceux du Bahr-El-Ghazal. Au sud, peut-être, pourrait-on rejoindre l'Ogoûé. Cependant les grandes voies navigables, le Zaïre, le Zambèze et le Nil, qui seront, comme l'a fort bien montré le lieutenant Cameron, les artères du commerce pour l'Afrique centrale, descendent des hauts plateaux de la région des lacs et laissent en dehors de leur rayonnement direct les contrées plus basses du Soudan. Aussi doit-on reconnaître que la difficulté de la navigation dans le lacis marécageux du Darfour, l'hostilité des populations sur le bas Djholiba ou sur l'Ogoûé, l'insalubrité des embouchures de ces fleuves, et surtout les droits exorbitants que les innombrables souverainetés indigènes prétendent faire peser sur les marchandises, empêcheront pour longtemps encore que le commerce soudanien n'abandonne ses chemins traditionnels.

A la vérité, M. Bonnat, le courageux explorateur français qui pendant cinq années de captivité chez les Aschantis, a pu apprécier les conditions économiques de la contrée, a tout récemment cherché à prouver que le Volta offre aux produits de cette partie du Soudan une voie naturelle d'exportation. La ville de Sallagha est le centre d'un commerce qui rayonne par caravanes vers le lac Tchad comme sur Timbouctou. Mais peut-on penser que de pareilles relations, au milieu des massifs montagneux qui séparent les bassins du Djholiba et du Volta, puissent se prêter à un transport considérable de productions agricoles qui d'ailleurs viendraient forcément déboucher sous un climat terrible aux Européens, parmi des populations barbares, sur une côte que le pavillon britannique ne protége qu'à demi. On en dirait autant de la plupart des colonies anglaises, hollandaises ou françaises échelonnées sur les rivages : quelques richesses que leurs territoires offrent à l'exploitation et aux échanges, les établissements de la côte ne paraissent pas destinés à devenir de longtemps du moins les têtes de ligne des grandes routes africaines et les débouchés du commerce. Quand on se rappelle notamment les efforts si habiles et pourtant si infructueux du général Faidherbe pour relier le Sénégal au Djholiba, on comprend que des esprits hardis aient été ramenés à chercher vers le nord la route au Soudan, à travers le Sahara que recommande la salubrité de son climat. Tout le trafic se fait actuellement par les caravanes qui, affrontant les souffrances de la soif et les rapines des pillards, sillonnent le désert. Autrefois quinze mille chameaux partaient du Darfour plusieurs fois l'an pour rejoindre l'Egypte par Khartoum ou Syout. Aujourd'hui la presque totalité des échanges se fait soit par

Kouka, Mourzouk et Tripoli, soit par Timbouctou et le Maroc. Ce sont d'immenses trajets de quatre à cinq cents lieues, qui ne demandent pas moins de cent à cent trente jours de marche et imposent des frais de transport fort onéreux. Notre industrie moderne restera-t-elle impuissante en face de ces conditions physiques, et faudra-t-il considérer le Sahara comme une contrée que peuvent parcourir les lentes caravanes, mais qui demeure infranchissable au commerce rapide? Le premier élément de la réponse doit être demandé à une connaissance précise de la constitution orographique du continent entre le littoral méditerranéen et le Soudan.

De l'Algérie au bassin du Djholiba on peut distinguer quatre régions naturelles : le Tell avec ses hauts plateaux, le versant des Ahregs ou pays de la soif, les oasis du Touât et les plaines qui rejoignent la vallée du grand fleuve. Le Tell est un massif composé de deux terrasses inégales encaissées par les trois chaînes de l'Atlas parallèles à la côte. Sur le versant méditerranéen, de courts torrents portent les eaux à la mer. Sur le versant saharien les rivières sèches descendent dans les sables. Sur la terrasse inférieure, les eaux des deux versants sont drainées par quelques rivières qui coupent normalement l'arête septentrionale pour gagner la côte. Sur la plus haute terrasse enfin l'écoulement fait défaut et les eaux se rendent dans une série de lacs alignés. Seul le Chélif descend du Djebel-Amour, promène son cours sur les plus hauts plateaux au milieu des chotts et des plaines d'alfa [1], traverse la chaîne centrale par la profonde échancrure de Boghar et s'abaisse en suivant la terrasse inférieure pour déboucher à son extrémité occidentale près de Mostaganem. On voit déjà que la coupure de Boghar est la voie naturelle, le col *minimum* pour passer du rivage au désert en franchissant l'Atlas. Les pentes du Djebel-Amour, déprimées à l'est, inclinent vers l'Oued-Chédy à Laghouat et semblent se prolonger pour former au-delà une ligne de faîte entre l'Atlantique et la Méditerranée. C'est une succession de plateaux d'abord calcaires, coupés de crevasses verticales dans le Mzab, ensuite arrondis en collines dans le Batten de Samani. Leur altitude, d'après M. Soleillet, s'abaisse de Laghouat (800 mètres) à Aïn-Çalah (435 mètres). A l'orient leurs eaux s'écou-

[1] L'alfa, la plus ennuyeuse des végétations, mais l'une des principales richesses de l'Algérie, couvre seule la région des plateaux sur une étendue de 3 à 4 millions d'hectares. Elle donne lieu à un commerce important surtout pour la confection du papier, et s'exporte en proportion croissante pour l'Angleterre. Plusieurs lignes ont été concédées spécialement pour cette exploitation. Deux d'entre elles nous intéressent ici : celle d'Arzew à Saïda avec prolongement sur Géryville; celle d'Affreville à Boghar qui pourra s'étendre par les oasis des Ksours jusqu'aux plateaux du Mzab.

lent par l'Oued-Mia vers Ouargla et les grands chotts tunisiens. A l'occident leurs crêtes ou leurs mamelons dominent à leur pied les bas-fonds de l'Oued-Lua, et entourent le vaste bassin dont l'artère principale l'Oued-Guisr (ou Oued-Saura), devrait être la limite naturelle des possessions du Maroc et de l'Algérie. Insensiblement penché vers le sud, ce bassin présente lui-même trois zones : au nord les vallées sèches qui descendent de l'Atlas; au centre les dunes de sables qui absorbent les eaux des crues; au midi les oasis qui longent l'Oued-Saura et s'étendent à l'est en contournant les versants du Samani jusqu'aux contreforts de l'Ahaggar. Loin d'avoir été formées jadis sur les rivages d'une mer saharienne, les dunes des Ahregs sont le résultat géologique d'un fait tout actuel. Le sol du Sahara, souvent presque nu, toujours asséché, se désagrége sous l'action du climat. Les vents, peu variables de direction, en balayent sans cesse la surface, avivant çà et là des roches dures ou des galets solides pour accumuler tous les débris meubles sur les rampes qui les arrêtent. Ainsi se forment, par le charriage et le triage des éléments minéraux, des rides parallèles, hautes de 300 mètres, distantes de plusieurs kilomètres, et dont les positions à peu près fixes ont pour repères des puits très-anciens sur la route des caravanes. Bien que ces dunes, que le colonel Colomieu a toutes traversées d'El-Abied à Timimoun, recouvrent le bassin entier de l'Oued-Guisr, elles n'ont pu envahir le fleuve. Pendant la saison pluvieuse, en effet, les eaux triomphent toujours de l'ensablement grâce à un débit que le général Wimpfen a pu comparer en 1870 à celui du Rhône. Dans son voyage à Ghadamès, M. Largeau a parfaitement observé comment, à l'est de la ligne de faîte, le même balayage élève aussi des dunes successives et ensevelit en outre de véritables rivières dont la plus célèbre est l'Igharghar, le *Niger* des anciens.

Au sud de la région des Ahregs, les oasis se rassemblent en cinq groupes; Gourara, Aougerout, Timmi, Touat et Tidi-Kelt, qui comprennent ensemble 400 villages et 300,000 habitants. Leur fertilité est due précisément à la masse sableuse qui sur une superficie de 7 à 8 millions d'hectares forme un immense réservoir filtrant. Les eaux de l'Atlas, du Mzab et du Djebel-Samani circulent à travers les couches profondes qui les protégent contre l'évaporation; elles n'apparaissent guère peu à peu à la surface où le soleil les boit, et viennent recouvrir seulement en hiver la grande Sebka de Gourara. Mais d'innombrables galeries (*feggaghir*), ramifiées parfois sur plusieurs kilomètres de longueur, atteignent les nappes souterraines et recueillent leurs eaux en rivières dont le débit régulier se prête aisément à des partages entre les usagers. Nulle part, ni en Perse ni en Lombardie, l'aménagement des galeries et l'emploi des irrigations

n'ont été mieux entendus et plus habilement pratiqués. Néanmoins le dattier, qui abrite quelques cultures de légumes et de fruits, est à peu près l'unique produit des oasis, et les céréales nécessaires aux habitants ne peuvent leur parvenir par les caravanes de Géryville qu'à grands frais et en proportion insuffisante. Vers le sud-est d'Aïn-Çalah, le sol se relève : ce sont les plateaux étagés de Muydir, de Tasili et de l'Ahaggar, que M. H. Duveyrier a si bien décrits. De nombreuses vallées sèches, entre autres celles de l'Oued-Rhir et de l'Igharghar, descendent vers le nord. Au centre, sous un excellent climat, les villages sont entourés de cultures de blé, de vignes ou de bois d'acacias (à gomme arabique) ; les vallées étroites et arrosées sont couvertes de pâturages que parcourent les troupeaux des Touaregs. Jadis la Sebka d'Amadghor fournissait le sel aux nègres comme aux Berbères, et sur ses bords se tenait encore, il y a un siècle, pour l'échange de toutes les marchandises, la foire la plus active entre Touggourt el Ouargla, Aghadès el Kano. Des cimes élevées, qui gardent pendant trois mois une couronne neigeuse, dominent les plateaux, et le grand massif paraît se prolonger au sud par les chaînes pittoresques de l'Aïr, la *Suisse africaine*, pour se terminer aux montagnes granitiques de la rive droite du Djholiba. Le haut bassin de ce fleuve et la région du lac Tchad ont toujours été efficacement séparés par ce rempart rocheux à travers lequel les eaux se sont frayé un étroit passage en aval de Timbouctou. De tout temps sans doute, les caravanes se sont dirigées vers le nord en traversant ou surtout en longeant les montagnes, et les échanges mutuels des deux parties du Soudan ne s'effectuent encore que par l'interminable détour de Ghadamès et d'Aïn-Çalah.

D'après M. le général de Colomb auquel on doit la plus belle carte du Sahara, le désert à l'occident de l'Ahaggar, entre les jardins de dattiers du Touât et les steppes herbeuses du Djholiba, est « une immense surface crayeuse, absolument plane et sans végétation. » Seuls les squelettes blanchis des chameaux jalonnent le chemin des caravanes. Aux deux tiers de la distance cependant, vers le 22e parallèle, le sol s'élève, l'eau et la végétation reparaissent et l'on abandonne peu à peu les plaines arides pour pénétrer dans les vallées arrosées. Grâce, en effet, à l'inflexion que subit le cours du fleuve, le Soudan empiète sur le Sahara et la limite des cultures remonte de quatre degrés en latitude. Peut-être faut-il voir dans le désert crayeux de Tanzerouft, avec la Sebka de Taodeny, le fond d'un océan disparu et la zone d'érosion à laquelle les vents arrachent aujourd'hui les matériaux de l'Oued-Guisr. Plus loin, vers l'ouest, la constitution géologique paraît plus uniforme sous des climats aussi différents : depuis le cours supérieur du Djholiba

jusqu'aux bords de l'Oued-Draha se rencontrent, au dire de Caillé, les mêmes alternances de roches ou d'alluvions granitiques et quartzeuses. Enfin sur l'autre versant du massif central de l'Ahaggar, dans la région qu'ont parcourue en partant de Tripoli de hardis voyageurs depuis Barth jusqu'au docteur Nachtigall, un plateau sablonneux peu ondulé, d'une altitude moyenne de 400 mètres, prolonge le Hamada vers Mourzouk et le pays des Tibbous, pour s'abaisser doucement par les plaines argileuses et fertiles du Bornou.

Il était nécessaire d'indiquer à grands traits l'importance commerciale du but à atteindre et la constitution orographique de la région à traverser. Nous pouvons examiner maintenant les divers tracés de chemins de fer qui dans ces derniers temps ont été proposés pour relier la côte méditerranéenne au Soudan.

II

LES PROJETS DE VOIES FERRÉES ET LA DISCUSSION DU TRACÉ

Il semble étrange à coup sûr de prétendre construire dans le désert une voie ferrée. Mais, dira-t-on, n'est-ce pas là le moyen de communication qui convient par excellence aux longs plateaux d'altitude uniforme sur lesquels il faut traverser sans arrêts de vastes solitudes pour rattacher entre elles les stations extrêmes? Sans perdre de vue, en effet, l'importance du trafic intermédiaire, il s'agit avant tout d'ouvrir une voie de transport rapide et économique pouvant amener en face de Marseille les produits agricoles du Soudan tels que les fournira le développement naturel de la culture et du commerce. Pour que de pareils transports, à 3 ou 4,000 kilomètres, soient avantageux, il faut pouvoir réduire le fret à ce qu'est ailleurs celui des voies d'eau, c'est à dire à 0,02 ou 0,03 par tonne et par kilomètre. Est-il possible d'obtenir ce résultat grâce à la configuration du pays qui permet de construire, dans des conditions exceptionnelles et presque sans travaux d'art, des lignes à large diamètre, à rails solides, à faible pente, à grandes courbes, que parcourront, du Djholiba au pied de l'Aurès des trains du poids utile de 7 à 800 tonnes? A cette question plusieurs juges des plus autorisés répondent par l'affirmative, et M. Duponchel, ingénieur en chef des ponts et chaussées, a mieux que tout autre étudié les éléments de la solution avec une haute compétence professionnelle. Nous suivrons son mémoire pour l'exposé du tracé qu'il propose; et nous y rattacherons l'examen des autres projets. Dans l'état encore imparfait de nos connaissances, tous ne peuvent être que des ébauches; mais ils émanent d'explo-

rateurs qui ont parcouru en partie ces régions difficiles, et chacun doit contenir au moins quelque renseignement précieux pour le tracé définitif [1].

Le chemin de fer d'Alger à Oran traverse la première chaîne de l'Atlas et débouche dans la vallée du Chélif non loin d'Affreville. C'est là, vers la cote 200, qu'il convient d'embrancher la grande voie saharienne. Sans s'écarter du Chélif elle remonte son cours pour passer avec lui par la coupure de Boghar à 500 mètres. Cette première section sera plus coûteuse qu'aucune autre : elle devra franchir, en effet, 50 kilomètres en pays montagneux. A la vérité, comme l'a fait remarquer justement M. l'inspecteur des finances Tarry, les études sont déjà faites, car une compagnie est en instance pour obtenir la concession d'Affreville à Djelfa. Cependant une ligne à voie étroite et à grandes pentes, suffisante pour l'exploïtation de l'alfa, ne pourrait convenir comme tronçon commun des lignes sahariennes, et il faudrait bien se résoudre, sans aucun doute, à modifier les plans primitifs pour satisfaire à ces besoins nouveaux. Au-delà de Boghar, la ligne s'élève sur les plateaux ondulés couverts d'alfa et après un parcours de 200 kilomètres, elle traverse les contre-forts orientaux du Djebel-Amour à la cote 1310. De ce point culminant la voie, sans redescendre jusqu'à Laghouat, franchira l'Oued-Chédy un peu en amont de Tadjement, et s'abaissera ensuite continuement jusqu'à Hassi-Zizara (331 mètres) sur la route d'El-Goleah à Metlili. Sur ce parcours de 400 kilomètres le tracé s'écarte peu des bas-fonds de l'Oued-Lua qui forment, au pied de la ligne de faîte et protégés par sa crête, une dépression dont le sol rocailleux n'est jamais envahi par les sables. Les témoignages du général de Colomb, du colonel Colomieu et de M. Paul Soleillet sont à cet égard parfaitement concordants : ils ne signalent les sables que sur deux courtes sections formant entre elles 20 à 30 kilomètres. Même avec ce double passage qui serait facilement défendu par un tunnel, il y a donc là une route excellente pour atteindre successivement Hassi-Zizara, puis après 30 kilomètres et une faible contre-pente, El-Goléah (343 mètres), enfin en suivant l'Oued-Méguiden sur 350 kilomètres, Bouguemma à l'entrée des oasis. Au dire des traditions locales, cette vallée desséchée était elle-même autrefois une oasis fraîche et peuplée comme celles de Gourara et de Touât. Ces dernières, avec leurs nombreux habitants, suffiraient déjà à fournir

[1] Le premier travail de M. Duponchel avait été présenté en 1875 au Congrès international des Sciences géographiques. Il a été fort amélioré par l'auteur et a provoqué en outre un échange de communications précieuses. La plupart de ces documents ont paru dans un excellent recueil géographique, l'*Explorateur*, et se continuent dans l'*Exploration* qui lui a succédé.

au chemin de fer un élément de trafic des plus importants, mais elles ne seront à vrai dire qu'une étape provisoire d'où la ligne repartira ensuite vers le Soudan. Après avoir traversé les oasis sur une longueur de 300 kilomètres entre Bouguemma et Taourirt, le tracé se retrouve en plein désert ; c'est encore 1,000 kilomètres à franchir tant sur la plaine désolée de Tanzerouft que sur les steppes herbeuses du Dhjoliba pour parvenir enfin à Timbouctou, avec un parcours total de 2,415 kilomètres depuis Affreville.

Après avoir atteint le coude occidental du Djholiba par une ligne qui descend du faîte aux oasis avec de faibles pentes, et qui, depuis Touât se développe en palier continu, il resterait à desservir aussi, dans les meilleures conditions économiques, le Soudan oriental. Cette dernière section est nécessairement encore moins connue dans son parcours et plus indécise dans son tracé. La ligne ne pourrait, on le sait du moins, s'engager au milieu des contreforts méridionaux de l'Ahaggar; elle devra, en côtoyant le fleuve, passer par les gorges profondes qu'il s'est creusées et déboucher par Sinder ou Say sur les plaines fertiles du Haoussa, qui se prolongent par les campagnes du Bornou jusqu'à la ville de Kouka. Peut-être conviendrait-il, sans s'inquiéter de la vieille métropole du commerce africain, d'abandonner Timbouctou dont les environs sont stériles, pour créer, à l'entrée même des gorges, un centre industriel qui réunirait les chantiers, les usines et les docks sur les rives du grand fleuve. Plus tard, de là pourrait partir aussi vers l'ouest le chemin qui, par le Bambara, s'avancerait vers la Sénégambie, à travers les régions le plus richement douées. Quelque nécessaire que puisse être pour l'avenir agricole et commercial du Soudan ce double complément du chemin transsaharien, il est clair cependant que la ligne qui relierait Timbouctou à la Méditerranée opérerait déjà un véritable drainage des produits de toute la contrée. Au lieu de rayonner sur les marchés de l'Egypte, de Tripoli, du Sahara ou du Maroc, tous convergeraient vers les stations de la ligne, et le courant s'établirait ainsi sans attendre l'achèvement des voies ferrées qui uniront un jour Kouka, Saint-Louis et Alger.

Il n'a jamais été dans la pensée de son auteur qu'un pareil projet pût être considéré comme définitif. En publiant une première ébauche, M. Duponchel avait pour but de répondre, par une étude sérieuse, à des préoccupations déjà éveillées, et d'attirer, sur cet important sujet, l'attention du public compétent. Il voulait surtout appeler les renseignements utiles, solliciter les critiques judicieuses, et même provoquer des contre-projets. Il a, en effet, largement profité de l'échange d'idées qu'il avait suscitée. Ainsi, il avait pensé d'abord que la voie pourrait partir de Philippeville et se diriger vers Aïn-

Çalah par Constantine, Biskra, Touggourt et Ouargla, c'est-à-dire par l'Oued-Rir et l'Oued-Mia, en longeant la ligne de faîte par la profonde dépression de son revers oriental. M. Paul Soleillet, l'un des rares voyageurs qui aient touché Aïn-Çalah, a fait connaître les avantages de l'itinéraire qu'il avait suivi, d'Alger à El-Goléah, par la coupure de Boghar, et après étude, ce tracé a paru en réalité préférable. Philippeville est une tête de ligne trop peu importante et trop éloignée à l'une des extrémités de la colonie; la voie ferrée traverserait la région la plus montagneuse et aurait à suivre de fortes rampes de raccordement entre le Tell et le Sahara; enfin, et c'est là un point essentiel, la direction recommandée par M. Soleillet s'abaissant moins dans les dépressions, n'est pas seulement avantageuse par l'économie des travaux : elle est aussi préférable par la salubrité du climat. Ce n'est pas tout : de précieux renseignements dus à M. le général de Colomb et surtout au colonel Colomieu, sont venus montrer l'importance de l'Oued-Lua qui, libre de dunes, décrit une courbe légère pour l'abaisser régulièrement de Laghouat aux oasis, en contournant la masse sableuse où circulent les eaux souterraines. Par là s'est trouvé déterminé, dans ses conditions générales, le tracé que nous avons exposé et que des études plus précises viendront sans doute rectifier dans maint détail.

Cependant d'autres voyageurs, et parmi eux M. Largeau, ont tout récemment encore affirmé leur préférence pour la route de Philippeville à Ouargla. A la vérité, les lignes algériennes bientôt terminées jusqu'à Batna, offrent de ce côté un important tronçon. En outre, on toucherait ainsi les rivages de la mer intérieure, projetée par M. le capitaine Roudaire, et dont l'exécution, encore fort douteuse, il est vrai, pourrait modifier heureusement les conditions climatériques et économiques de la région. Enfin l'alfa, sur les hauts plateaux, le coton dans les Oued irrigués, les dattes dans les nombreuses oasis, fourniraient un trafic que viendrait augmenter sûrement le commerce naguère si florissant de Touggourt et de Ouargla [1], tandis que les nappes souterraines alimenteraient sans grands frais des puits multipliés dans l'Oued-Rir et l'Oued-Mia [2]. Il nous semble cependant que les motifs qui ont porté M. Duponchel à abandonner

[1] Il n'est pas inutile de rappeler que le commerce de Marseille a réuni déjà par souscription 200,000 fr. pour l'établissement d'un marché commercial à Touggourt. Mais cette initiative est restée jusqu'ici stérile, en raison de la difficulté des transports. Aussi, la Chambre de commerce d'Alger a-t-elle demandé au gouvernement d'assurer par une subvention, entre Constantine et Touggourt, un service régulier qui se prolongerait sans doute plus tard aussi jusqu'à Ouargla.

[2] Les sondages exécutés en grand nombre par MM. de Lillo et Bourot, donnent fréquemment des débits de 3 ou 4,000 litres à la minute.

l'Oued-Mia pour l'Oued-Lua, conservent une solide valeur, surtout en raison des exigences exceptionnelles de bon marché auxquelles le chemin transsaharien doit satisfaire, aussi bien pour l'exploitation courante, que pour la construction primitive.

Au surplus, les oasis d'Aïn-Çalah, dont l'importance, notamment pour le commerce des laines et des céréales, est reconnue par tous, restent le point d'arrivée des deux routes, et le choix entre ces dernières ne pourra être définitif qu'après une étude poursuivie sur le terrain avec ce but précis. M. Largeau, qui n'a pas perdu l'espoir de traverser le continent africain de Philippeville à Saint-Louis, continue à rassembler les plus utiles informations pour cette première section comme pour celle qui devra ensuite atteindre le Soudan. Il a déjà recueilli plus d'un détail sur l'itinéraire des caravanes qui vont en soixante jours d'Aïn-Çalah au Djholiba [1]. Leur route se dirige au sud-ouest, presque en ligne droite sur un terrain solide et plat; elle rencontre trois grands bassins d'eau douce et nombre d'*Oued morts*, dont les eaux seraient ramenées au jour par des sondages peu profonds. C'est à peu près la voie que M. Duponchel a esquissée; elle aboutit aussi à Timbouctou pour rayonner au-delà vers le Haoussa et le Sénégal.

Une objection justement opposée au tracé qui remonte l'Oued-Mia, c'est de laisser en dehors de son parcours la région des oasis du Gourara à Tidikelt, pour n'en toucher qu'une extrémité vers Aïn-Çalah. M. Du Mazet mieux que personne a fait valoir cette considération et s'en est servi pour appuyer un contre-projet. Il propose de prendre Oran pour point de départ. Le massif montagneux est ici moins large que dans la province de Constantine. Le chemin de fer s'élèverait par la vallée de la Tafna jusque sur les hauts plateaux et gagnerait ensuite aisément l'Oued-Guisr pour traverser les oasis sur 400 kilomètres de largeur avant de parvenir à Aïn-Çalah. Sans doute en s'arrêtant à la latitude d'Oran, au lieu de s'élever jusqu'à celle d'Alger ou de Philippeville, on économise 100 à 150 kilomètres de voie ferrée; sans doute aussi le commerce est déjà fort actif sur le marché de Tlemcen, et les voyageurs auraient l'avantage de passer des lignes sahariennes aux chemins espagnols en ne subissant que huit heures de traversée d'Oran à Carthagène. Néanmoins, il ne peut plus guère être question de l'abréviation de longueur, puisque le nouveau tracé de M. Duponchel s'avance presque en ligne droite des gorges de Boghar aux oasis du Touât, tandis que

[1] Grâce à Mgr Lavigerie, le dévouement de nos missionnaires ne demeurera pas étranger à cette tâche. Forts du respect que leur zèle religieux inspire aux musulmans, ils ont depuis peu établi une station à quelques jours de marche de Timbouctou.

celui de M. Du Mazet dessine une large convexité. On en dirait autant pour les difficultés relatives à la région montagneuse entre Philippeville et Biskra, qui est maintenant abandonnée; ou pour les avantages attachés au parcours des oasis, puisque la route de l'Oued-Lua les traverse entièrement. Il demeure, au contraire, de graves objections contre le tracé de l'Oued-Guisr. Oran, comme Philippeville, est une tête de ligne trop excentrique. Chaque jour, en effet, le port d'Alger prend une importance nouvelle : déjà les grands steamers de l'Inde y font escale pour déposer les laines d'Australie et les autres marchandises à destination des ports de France et en particulier de Marseille; c'est là que doit évidemment aboutir un jour le chemin de fer des *Indes africaines*. Enfin, si le chemin tracé était reporté si loin vers l'Orient, il serait, sauf une très-courte section, compris sur le territoire soumis au moins nominalement à la domination marocaine. Commercialement, les résultats utiles profiteraient moins à l'Algérie et à la France, qu'au Maroc et à l'Espagne; politiquement, la possession de la ligne et la sécurité des relations seraient difficilement garanties contre les influences étrangères. En résumé, parmi tous les projets, celui de M. Duponchel, qui a fait à chacun quelque utile emprunt, semble, dans l'état de nos connaissances, concilier la plus grande somme d'avantages, avec la moindre proportion d'inconvénients.

Il est cependant un autre projet que recommande spécialement le nom de son auteur. M. Gerhardt Rohlf, qui a parcouru le Sahara des oasis marocaines au désert lybique et qui a exploré comme Barth et le docteur Nachtigall les régions du lac Tchad par la route du Fezzan, consacrait dernièrement dans les *Mittheilungen* un remarquable travail au chemin de fer du Soudan. Il reconnaît hautement la nécessité d'une voie ferrée, seul moyen de rendre praticable le Sahara pour l'exploitation de l'Afrique centrale; il discute les objections que soulèvent les projets français; enfin il oppose un contre-projet qui dériverait le courant commercial sur Brindisi, et auquel pour ce motif l'Italie se montre chaleureusement sympathique. S'appuyant à la fois sur Tripoli et sur quelque port à créer au fond de la Grande-Syrte, M. Rohlf dirige un triple tracé sur Mourzouk et de là suit à peu près le méridien pour atteindre Kouka par le chemin des caravanes. Mais le point de départ est pris ainsi sur la côte qui est réputée la plus dangereuse et qui d'après les récentes croisières du commandant Mouchez mérite pleinement son triste renom. En arrière de Tripoli, il faudra successivement recouper, dans un massif plus difficile que l'Atlas, une série de vallées toutes parallèles à la côte et qui ne paraissent offrir aucune échancrure transversale. Quoique en dise l'auteur, la voie n'est pas

pas plus courte de Tripoli à Kouka que d'Alger à Timbouctou; et même d'après la carte dessinée par M. Rolhf et jointe à son mémoire, le tracé qu'il propose traverse sur une plus longue étendue que tout autre le désert privé d'eau et de combustible. Il faudra bien d'ailleurs franchir les montagnes qui forment une chaîne élevée entre Mourzouk et Bilma. Le point d'arrivée est à l'extrémité la plus isolée du Soudan, loin des grands fleuves, dans une sorte d'impasse marécageuse et insalubre. Enfin la réalisation du projet serait une œuvre internationale à négocier avec le gouvernement turc, et si même elle était moins coûteuse au point de vue technique, elle serait à coup sûr rendue plus difficile par les complications politiques. C'est, il faut l'avouer, s'imposer de bien graves embarras pour essayer de détourner, vers une côte sauvage et inhospitalière, le commerce africain que tant de conditions naturelles et économiques doivent acheminer par l'Algérie sur Marseille. Aussi croyons-nous que, si l'exécution du chemin transsaharien n'est pas entravée par des difficultés insolubles, les études ultérieures sur les diverses voies projetées feront porter le choix définitif sur le tracé dont M. Duponchel a jalonné le parcours.

III

LES DIFFICULTÉS SPÉCIALES DE L'EXÉCUTION

On ne peut nier que la création d'une voie ferrée entre la Méditerranée et le Soudan ne soulève en foule les plus sérieuses objections. Pour les étudier il convient de les ramener à quatre chefs : la nature des lieux, l'hostilité des populations, l'excès de la dépense et l'insuffisance du trafic.

Souvent on entend dire que l'ardeur du climat et la constitution du sol offriront longtemps, sinon toujours, d'insurmontables obstacles à l'établissement d'une voie ferrée. Sans méconnaître d'évidentes difficultés, conséquences de la chaleur, du simoun, de la mobilité du sable ou de la rareté de l'eau, il importe de n'en pas exagérer l'influence. Sans doute l'élévation de la température est dans le Sahara plus encore qu'en Algérie, très-considérable pendant quelques heures de la journée; en revanche les nuits sont toujours fraîches. Il sera probablement nécessaire en été de faire stationner les trains pendant une sieste prolongée à l'ombre d'oasis bien choisies. On ne comprendrait guère d'ailleurs comment les chaleurs que les caravanes supportent malgré la lente allure des chameaux, seraient plus pénibles aux voyageurs en repos dans les voitures d'un train rapide. En réalité ces chaleurs sèches ne seraient-elles

pas moins dangereuses que les chaleurs humides et au moins égales qui n'ont jamais cependant rendu impraticables les chemins de fer de l'Inde, de la Floride, de la Louisiane ou de Panama.

Le simoun, a-t-on dit, fera périr en une nuit sur les chantiers tous les hommes et tous les animaux. Cette assertion, inspirée par les récits des conteurs arabes, ne saurait être sérieusement acceptée. Le simoun n'est point, en effet, un vent pestilentiel qui étouffe et tue par sa nature pernicieuse. La cause réelle des désastres, c'est la soif : le vent assèche les outres, la soif tue et le sable recouvre les cadavres. Ceux à qui le désert est familier s'accordent à reconnaître que ces dangers peuvent être efficacement combattus ; il faut pouvoir défendre contre la chaleur une réserve d'eau suffisante, et à cet égard le chemin de fer sera mieux partagé que les caravanes.

Les sables seraient bien autrement à redouter s'ils devaient par la mobilité de leurs assises refuser à la voie un terrain stable, ou par le déplacement de leurs dunes ensevelir les trains mal protégés. Des craintes analogues, et même mieux motivées avaient été opposées à la création du canal de Suez. Elles n'ont été nullement vérifiées par l'exécution : les rives n'ont point fléchi, et le lit n'a pas été comblé. Néanmoins s'il fallait asseoir la voie saharienne sur les Ahregs ou construire des voûtes de défense sur de grandes longueurs, la réalisation du projet serait assurément tenue pour impossible. Mais grâce aux enquêtes préliminaires que de nouvelles études devront soigneusement vérifier, il semble possible de suivre sur un sol rocailleux et solide un couloir libre de sables depuis l'Atlas jusqu'au Touât, et au-delà une plaine sans dunes. Tout au plus sera-t-on obligé d'élever sur un parcours de 30 kilomètres environ, un tunnel en partie à ciel ouvert et moins important que ceux qui, au pied des montagnes Rocheuses, garantissent le *Trans-Continental* contre la chute d'énormes avalanches.

L'alimentation en eau est à vrai dire un grave embarras. Aussi d'excellents juges, entre autres M. l'ingénieur en chef Delesse, ont-ils pensé y voir une insoluble difficulté. M. Gerhardt Rohlf, dans le travail déjà signalé, a justement répondu que certains chemins de fer allemands parcourent déjà 100 kilomètres sans faire eau et que les lignes égyptiennes, notamment celle du Caire à Suez, se sont longtemps servi de wagons-réservoirs, sorte de relais à eau. Néanmoins, peu favorable au projet français, il regarde comme douteux que les forages donnent d'importants résultats. Telle n'est pas l'opinion du général de Colomb et du colonel Colomieu. Ils estiment que l'on pourrait trouver dans le sous-sol un approvisionnement considérable même dans les vallées qui sont le plus arides en été, par exemple celles que l'on rencontre entre le faîte de l'Atlas et la dépression de

l'Oued-Lua. Discutant avec soin l'ensemble des renseignements recueillis, M, Duponchel s'est appliqué à établir pour chaque section du tracé, les conditions de l'alimentation en eau soit par les ressources locales soit par des conduites forcées. Dans la région montagneuse où la ligne traverse les gorges du Chélif pour s'élever sur les plateaux du Tell, c'est-à-dire d'Affreville à Boghar et de Boghar au faîte, les rivières de l'Atlas et les sources des hauts vallons fourniront aisément l'approvisionnement nécessaire. Soit à l'aide des mêmes sources pérennes, soit par la construction de quelques barrages, on pourra toujours suppléer pour la section suivante au rendement douteux des forages locaux, et pourvoir aux exigences du service, sur 400 kilomètres entre le faîte et Hassi-Zizara, par une conduite forcée qui fonctionnerait en pente naturelle et sans machine. Jusqu'au Touât, on suit l'Oued-Lua et l'Oued-Méguiden où les eaux souterraines seront, de l'aveu de tous, facilement atteintes. Dans la traversée des oasis, la masse sableuse des Ahregs, imprégnée d'eau sur plusieurs mètres d'épaisseur et sur une surface de huit millions d'hectares, peut sans s'appauvrir donner en aval, grâce à un réseau convenable de galeries, un débit continu infiniment supérieur à tous les besoins [1]. C'est là que puiseraient les machines qui par une conduite alimenteraient aux diverses stations de la plaine de Tanzesouft les réservoirs nécessaires à une traversée de 500 kilomètres. Au-delà de ce désert crayeux, et plutôt peut-être d'après les itinéraires étudiés par M. Largeau, on retrouverait par des puits dans les Oued un approvisionnement suffisant que le voisinage du Djholiba permettrait plus tard d'augmenter au besoin par l'établissement de machines élévatoires et de conduites forcées. Il semble donc qu'on ne rencontre ici aucune impossibilité réelle. Rien n'empêche qu'on ne fasse pour le service d'un chemin de fer ce qui s'exécute fréquemment pour les besoins d'une ville. Il n'est pas rare déjà que sur nos lignes européennes les eaux soient empruntées à des aqueducs de distribution urbaine fort éloignés. Si on estime avec M. Duponchel la consommation d'eau à 4 ou 500 mètres cubes par jour pour la ligne entière, ce serait en moyenne 2 mètres par kilomètre. La plaine de Tanzerouft exigerait ainsi environ 1,000 mètres cubes qui pour-

[1] Chaque mètre cube de sable immergé contient 300 litres d'eau : en n'atribuant à la masse qu'une épaisseur d'un mètre, chaque hectare contient 300 mètres cube d'eau. C'est pour la surface entière des Ahregs une réserve de 24 milliards de mètres cubes, qui suffirait à alimenter pendant huit ans un débit de 100 mètres cubes à la seconde. Mais en réalité l'approvisionnement est bien plus considérable : les forages prouvent en effet que la nappe aquifère est continue et fort épaisse ; elle se renouvelle d'ailleurs surtout en hiver par les pluies générales et par l'apport des torrents de la montagne.

raient être amenés des stations extrêmes par une conduite de 0^m 12 de diamètre, dont la dépense serait au maximum de 15,000 francs par kilomètre. Ces chiffres que l'on pourra contrôler et rectifier, sont du moins assez approchés pour fixer les conditions du problème et pour répondre par un devis sommaire à de légitimes appréhensions.

Une double objection, également tirée de la nature des lieux, est la pénurie des bois pour la pose des rails en même temps que l'absence du combustible pour le chauffage des chaudières. Elle s'applique surtout au projet allemand, car le tracé de M. Duponchel traverse au moins dans le Tell et l'Atlas de puissantes forêts encore inexploitées qui fourniront un contingent précieux pour cette section de la voie et ensuite pour les autres. Au surplus M. Rolhf rappelle quelques exemples de lignes qui ont été établies sans traverses en bois, en Egypte, à Aix-la-Chapelle, à Düren (Bavière). Quant au combustible, on n'a encore il est vrai reconnu que des gisements de lignite dans le Djebel-Amour, mais les explorations vers le sud n'ont été que des reconnaissances rapides. Elles ont déjà signalé une succession d'assises sédimentaires qui semble comprendre la série normale depuis les travertins et les graviers quaternaires de l'Algérie jusqu'à des couches siluriennes relevées au plateau de Muydhir par les roches de l'Ahaggar. Rien *à priori* n'autorise donc à supposer que le terrain houiller, largement développé dans l'Afrique australe, ne se rencontrera nulle part dans les massifs montagneux du Sahara et du Soudan. A tout prendre on ne serait nullement obligé de recourir, comme le propose M. Rohlf, à la chaleur solaire dont l'utilisation industrielle demeure encore parmi les *desiderata* de l'avenir ; les lignes sahariennes pourront toujours fonctionner comme les chemins de fer russes, auxquels le combustible minéral fait aussi défaut sur leurs immenses parcours.

On a pensé, non sans vraisemblance, que l'hostilité des populations pourrait créer à l'établissement d'une voie ferrée des difficultés plus grandes encore que les obstacles physiques dont nous venons de parler. Les Touaregs, qui errent avec leurs troupeaux sur les montagnes du Sahara et tiennent dans une sorte de servage les tribus agricoles des hautes vallées, ont toujours échappé, dans l'isolement du désert, à la prépondérance des Carthaginois, des Romains ou des Arabes. Leurs principaux profits consistent à guider et souvent à rançonner les caravanes ; aussi ont-ils mérité d'être appelés les pirates de la mer des sables. Peut-on espérer qu'en l'absence de toute colonisation possible ils reculeront néanmoins, comme les Peaux-Rouges du Far-West, devant les progrès de la vie moderne et les conquêtes du travail ? M. Du Mazet le croit si peu qu'il n'hésite pas à encourir des difficultés politiques considérables pour éviter

le voisinage des Touaregs en reportant le chemin de fer en plein territoire marocain. On doit convenir cependant que les tribus batailleuses et irascibles sont fort peu nombreuses, aussi bien dans l'Ahaggar qu'aux portes de Timbouctou, et que leurs pillages après tout n'empêchent point les caravanes, et même parfois les voyageurs isolés de suivre les routes du Sahara. En outre l'influence française a désormais pour base d'opération notre colonie algérienne avec ses deux millions de musulmans pacifiés, avec son réseau chaque jour plus développé de voies ferrées, avec le rayonnement incessamment étendu de ses affaires commerciales et de ses relations militaires. Enfin la récente expédition anglaise en Abyssinie a montré quel incomparable parti on peut tirer aujourd'hui des chemins de fer pour conquérir des régions désertes ou inexploitées. Il est vraiment difficile d'admettre que ces moyens d'action, qui mettent en jeu à la fois le prestige de la force et l'attrait de l'intérêt, ne puissent triompher de la résistance de tribus disséminées. Avec les autres populations il ne saurait y avoir de conflit réel et durable. Les Beni-Mzab, dont la ligne contourne le territoire, constituent une petite confédération berbère qui compte sept villes et trente mille habitants en proie à de sanglantes querelles héréditaires. Ils ont accepté sans peine la souveraineté de la France qui respecte leur indépendance locale. Le manque de troupeaux et de pâturages, la pauvreté des récoltes d'orge et de dattes sur un sol infertile leur imposent les plus dures privations; mais ils rappellent les Auvergnats par leur courage au travail, leur aptitude au négoce et leurs habitudes d'émigration. Ils sont ainsi tout préparés à comprendre les bienfaits économiques d'un chemin de fer et à en profiter pour améliorer leur situation. Il en sera de même à plus forte raison pour les populations sédentaires, plus nombreuses et plus riches, des oasis du Touât. Elles sont aussi divisées par les dissensions religieuses et les luttes de races, moins capables de repousser notre domination que disposées à la subir. Il suffira de quelques démonstrations que l'inégalité des forces rendra faciles, et qui par la possession d'un petit nombre de points stratégiques assureront la tranquillité du district entier. On ne peut donc souscrire aux conclusions de M. Rohlf qui revendique comme un avantage pour son tracé de ne rencontrer aucun centre important de population, de ne desservir aucun marché intermédiaire et de ne parcourir que des solitudes presque inhabitées où le sel serait l'unique objet du trafic. Il faut s'attendre sans doute à rencontrer au début une opiniâtre hostilité, suscitée par les rivalités commerciales : le courant qui par le Maroc ou Tripoli gagne Gibraltar ou Malte, ne sera pas détourné sans peine vers l'Algérie et Marseille. Mais d'autre part il ne faut pas oublier que

les tribus industrieuses des oasis trouveront immédiatement dans l'établissement de la voie ferrée, une source de bien-être et de profits inespérés, en même temps qu'elles y verront le déploiement d'une irrésistible puissance matérielle. Déjà les Arabes des oasis marocaines sont les voyageurs assidus du chemin de fer d'Oran.

Reste enfin la région soudanienne. Au dire du rabbin Mardochée, qui a fait de curieux voyages à Timbouctou, le séjour de la ville n'a rien d'effrayant pour celui qui se conforme aux usages du pays; quant aux habitants, ils se montrent doux aux étrangers et disposés à recevoir même les chrétiens. A la vérité le rôle de l'islamisme parmi les peuples nègres du Soudan a prêté aux interprétations les plus contradictoires. L'un des hommes qui ont le mieux étudié la condition morale et les besoins matériels de ces nations, le regretté lieutenant Mage a formulé un jugement des plus durs. « La plupart des maux de l'Afrique, dit-il, proviennent de l'islamisme; ni dans nos colonies actuelles, ni dans celles que l'on fondera plus tard, même quand il se présente sous les dehors les plus séduisants, jamais dans aucune circonstance on ne doit l'encourager. Le combattre ouvertement serait peut-être un mal; aider à sa diffusion en est un plus grand. A mes yeux c'est un crime par complicité. » D'autres, et parmi eux M. Bosworth Smith, ont fait tout récemment, mais à distance il est vrai, l'apologie de l'islamisme en le considérant chez les populations inférieures comme une sorte d'étape dans la voie du progrès religieux. Il est incontestable que là où nos missions chrétiennes ont échoué jusqu'à présent, la religion musulmane, propagée par la conquête, a largement répandu certains principes d'une morale élevée. Elle réussit à remplacer l'idolâtrie par le culte d'un Dieu unique et les superstitions du fétichisme par l'observance de rites rigoureux. Seule elle peut lutter contre l'ivrognerie et supprimer les sacrifices humains avec le cannibalisme. Si elle n'a pas relevé la femme comme l'eût fait le christianisme, du moins elle l'a tirée d'une abjecte dégradation en limitant la polygamie et en réglant le divorce. Mais l'islamisme, qui demande ses succès à la force, s'est toujours fait le complice de la traite, et c'est pour approvisionner les marchés musulmans que se fait le trafic de la chair humaine. Serait-on par là autorisé à prétendre que la propagation du Koran et la perpétuité de l'esclavage sont étroitement liés? Guère plus, croyons-nous, qu'on aurait été fondé à considérer le christianisme, dans un passé encore bien près de nous, comme solidaire des horreurs de la traite aux colonies et en Amérique. Peu à peu tous les Etats musulmans envisageront l'esclavage comme le font aujourd'hui les peuples chrétiens. On a déjà beaucoup obtenu à cet égard, surtout en Egypte; on fera plus encore sans qu'il soit besoin

de recourir à la guerre sainte. Grâce à l'énergie et à la tolérance de gouvernements éclairés, en Algérie aussi bien qu'aux Grandes-Indes, des millions de musulmans se plient au respect des principes sur lesquels repose la société chrétienne. C'est en se laissant guider par ces leçons de l'expérience qu'on pourra suivre une politique à la fois prudente et ferme dans les relations qui, au Soudan, auront pour but les conquêtes du commerce ou la répression de la traite.

Les deux dernières objections portent sur l'élévation inévitable des dépenses de construction et sur l'insuffisance présumée des recettes du trafic. Si pour décider du choix d'un tracé on ne peut prétendre devancer le résultat d'études spéciales poursuivies sur le terrain, il serait plus téméraire encore de vouloir établir prématurément les chiffres d'un budget définitif. Il est possible cependant, pour un parcours provisoirement choisi, d'ébaucher un avant-projet qui, en attendant mieux, serve à fixer les bases de l'évaluation des dépenses et permette d'en comparer le montant au rendement probable de la ligne. M. l'ingénieur en chef Duponchel a réuni avec grand soin les éléments de cette comparaison qu'il nous reste à discuter brièvement. Au point de vue des frais d'éxécution on peut diviser les 2,400 kilom. de voie ferrée à construire entre Affreville et Timbouctou en trois classes différentes. A la plus coûteuse d'abord appartient la traversée des gorges du Chélif sur 50 kilom. de longueur dans les conditions ordinaires aux pays montagneux. Entre les deux autres se partage à peu près également le reste de la ligne. L'une comprend les sections de plaine ou de désert qui recoupent des vallons plus ou moins secs, et pour lesquelles le parcours s'effectuera comme pour nos grandes vallées, celle de la Garonne par exemple. A cette classe se rattachent diverses portions de la voie entre Affreville et le Touât (ensemble 325 kil.), le passage des oasis (360 kil.) et la dernière partie de la route qui rejoint le Djholiba (500 kil.). Enfin la troisième classe réunit toutes les sections de la ligne pour lesquelles il suffit d'établir sans terrassements importants et sans aucun travail d'art, sur le sol dur et plat du désert un solide ballast dont tous les matériaux se trouvent sur place. Tels sont les deux tiers du trajet entre Boghar et Bouguemma, surtout le long de l'Oued-Lua (680 kil.), et aussi la plaine entière de Tanzerouft (500 kil.). Les terrassements et les ouvrages d'arts, évalués pour chacune de ces classes respectivement à 400, 100 et 20 francs le mètre courant, donnent ensemble un total de 162 millions. Le coût d'une voie simple, avec les traverses et la pose, à 30 francs le mètre, représente, pour les 2,400 kilom., 72 millions et demi, ce qui, en y ajoutant un dixième pour les raccordements, les garages, etc., porte la totalité de la dépense pour l'établissement de la voie à

242 millions. L'approvisionnement d'eau devra se faire, nous l'avons vu, suivant trois modes : par l'utilisation des ressources locales, forages de puits, etc., sur diverses sections formant ensemble 1,500 kilom., à raison de 2,000 francs, soit 3 millions; par conduite forcée en pente naturelle, à 20 francs le mètre, sur 400 kilom. entre le faîte et Hassi-Zizara, soit 8 millions; enfin en conduite forcée avec machines, à 25 francs le mètre, sur 500 kilom. à travers le désert de Tanzerouft, soit 12 millions et demi[1]; total 23 millions et demi. Les parasables voûtés sur 50 kilom., à 400 francs le mètre, représentent 20 millions. Ajoutons 48 millions pour le matériel roulant (à 20,000 francs le kilom.), 15 millions pour les télégraphes et les bâtiments (stations, gares magasins, docks,...) enfin 60 et quelques millions pour les dépenses diverses, les indemnités, l'intérêt du capital pendant les travaux et surtout l'imprévu. Nous arrivons ainsi avec M. Duponchel à un total de 410 millions, soit environ 170,000 francs le kilomètre. C'est assurément un chiffre considérable, et que l'inattendu dans l'exécution viendra sans doute grossir encore. Cependant en songeant à la facilité avec laquelle tant d'emprunts étrangers si peu garantis ont trouvé bon accueil sur nos marchés, peut-on croire qu'une entreprise vraiment nationale, liée à la prospérité de nos plus belles colonies et à la conquête commerciale d'une immense région, accomplie d'ailleurs aux portes de la France, assise sur des bases bien connues, toujours facile à contrôler dans son développement, ne puisse, elle aussi, attirer les capitaux le jour où des études plus complètes seraient venues confirmer les premiers aperçus.

Le second terme de la comparaison est l'évaluation approchée du trafic qui alimentera la ligne. Nous n'avons pas à rappeler ici les richesses naturelles du Soudan, l'extension des exploitations agricoles et le développement des échanges commerciaux. Mais ce n'est là, dit-on, qu'un but éloigné, un résultat à long terme : bien avant qu'il ne soit atteint, la compagnie, ruinée par les frais d'entretien et de défense d'une voie où ne circulera qu'un matériel inutile aura dû abandonner ses wagons vides dans ses gares désertes. Il importe donc de rechercher s'il est des besoins auxquels le chemin de fer puisse subvenir dès la première heure et si des éléments de succès lui sont immédiatement acquis. Deux ou trois exemples à ce sujet nous paraissent concluants. D'abord l'exploitation de l'alfa sur des milliers d'hectares de part et d'autre de la route entre Boghar et Laghouat a déjà provoqué des demandes de concessions et des études de tracé; elle donnera lieu, on n'en peut douter, à un trafic des plus actifs. Plus loin les dattes sont à peu près l'unique produit des oasis de Gourara au Touât et le seul aliment dont disposent les habitants.

Ceux-ci, affaiblis par la pénurie des céréales, souvent décimés par la famine, attendent avec anxiété les caravanes qui leur apportent l'orge du Tell. D'immenses convois, longs parfois de 30 lieues, comptant jusqu'à 20,000 chameaux, traversent les dunes des Ahregs et mettent deux ou trois mois à effectuer leur double voyage entre Géryville et le Touât. 100 kilogr. d'orge valant 15 francs en Algérie sont échangés aux oasis pour des dattes qui vendues au retour donnent 900 kilogr. d'orge ou 135 francs. Cela fait ressortir le prix du transport à 0, 50 par tonne et par kilomètre. Encore faut-il toute la sobriété de ces races du désert pour qu'un salaire quoditien de 1,25 par bête de somme, suffise à rémunérer leur peine. Quel ne sera pas l'essor de la consommation quand l'apport des céréales pourra se faire au taux de 0,10 et se proportionner aux besoins d'une population de 300,000 âmes. En comptant seulement 150 kilogrammes par tête et par an, c'est 45,000 tonnes à l'aller. En outre les dattiers dont le produit peut-être indéfiniment augmenté par les plantations et l'arrosage, fourniront à une exportation de retour au moins égale et qui, en raison de l'abaissement des prix, s'ouvrira facilement des débouchés sur nos marchés européens. Ainsi en ne mettant en ligne que les nécessités ou les ressources actuelles, sans escompter l'avenir, on peut croire que le chemin de fer, même arrêté provisoirement au Touât, aurait déjà des éléments de trafic suffisants pour payer les frais d'entretien et l'intérêt du capital. Pour la seconde moitié du parcours, la compagnie trouvera dans le commerce du sel la source d'abondants profits. Rien ne l'empêche, en effet, de s'en faire attribuer le privilége par sa concession. Elle exploiterait sans dépense aucune les salines naturelles échelonnées sur la ligne et vendrait ses produits au Soudan à raison de 300 à 400 francs la tonne. Lors du voyage du lieutenant Mage, le sel apporté de régions lointaines sur la tête des esclaves valait à Ségo 3 francs le kilogr, tandis que le céréales atteignaient à peine 5 francs les 100 kilogrammes. Une consommation annuelle de 100 mille tonnes, peu considérable pour la population du Soudan occidental, donnerait déjà un produit de 30 millions. Ces évaluations présumées font songer, il faut l'avouer, aux rêves de Perrette. Pourtant on ne doit pas oublier que les esprits les plus positifs, les voyageurs qui connaissent le mieux ces contrées confirment par leur témoignage l'exactitude de tels renseignements. Ainsi M. Rohf estime également que, sur un parcours de 4 à 500 kil. entre Mourzouk et Bilma, la vente du sel aux rares populations indigènes suffirait au moins à compenser la traversée d'une région dénuée de toute ressource. Quelque élevé que soit le coût du chemin de fer transsaharien, on peut donc penser qu'un trafic rémunérateur lui serait assuré presque dès l'abord et que les profits ultérieurs

s'accroîtraient rapidement à mesure que l'exploitation agricole et commerciale se poursuivrait, grâce à la cessation de l'esclavage et aux conquêtes du travail.

En résumé les immenses ressources qu'offre le Soudan comme lieu de production et comme marché de consommation, font désirer une exploitation régulière par voie ferrée; la constitution orographique du Sahara en permet la réalisation sous des conditions spéciales et pour divers tracés; enfin les obstacles qu'opposeront le climat et la population ne semblent pas insurmontables. Est-ce à dire qu'il faille provoquer immédiatement la formation d'une compagnie à la fois commerciale et militaire à l'instar de la compagnie des Indes, et faire appel aux capitaux pour commencer hâtivement la pose des rails? Assurément non. Chacun, et M. Duponchel tout le premier, reconnaît que pour l'évaluation des dépenses, l'appréciation des difficultés et le choix du tracé, le projet repose jusqu'ici bien moins sur des reconnaissances directes que sur des renseignements recueillis verbalement et peu contrôlés. Nous n'avons donc pu nous proposer ici que de mettre en lumière l'importance des intérêts en jeu sans prétendre réfuter toutes les objections. C'est seulement sur le terrain que les conditions de l'entreprise peuvent être nettement définies. Déjà M. Duponchel vient d'accomplir une mission officielle pour les relevés techniques. D'après le colonel Colomieu, qui a déjà conduit des colonnes aux oasis, une expédition pourrait, en quatre mois et au prix de 60,000 francs, éclairer la route du Tell à Taourirt et la jalonner de puits permanents. D'autres études devront en outre être poussées au loin vers Timbouctou à la suite des explorations que veulent tenter MM. Largeau, Say et Paul Soleillet. Enfin des enquêtes commerciales seront nécessaires sur les marchés de l'intérieur pour évaluer l'importance des échanges. Au surplus tous ces travaux, dussent-ils n'aboutir qu'à démontrer l'impossibilité actuelle d'une voie ferrée transaharienne, nous vaudraient au moins de précieuses connaissances sur les contrées qui séparent le Sénégal de l'Algérie, et tôt ou tard il s'en dégagera quelques résultats utiles au développement de nos colonies africaines.

Mais il y a plus : d'autres que nous voudraient s'assurer le bénéfice de relations régulières avec le Soudan. Les Italiens et les Allemands projettent, nous l'avons dit, un chemin de fer international qui relierait le Bornou à Tripoli, en face de Brindisi. Vers l'orient, l'Egypte pousse activement, par le Sennaar et le Kordofan, à la fois vers le Darfour et la mer Rouge, ses télégraphes et ses voies ferrées, étroites, mais fort économiques. Vers l'occident, les Anglais, depuis les dernières expéditions de M. Donald Mackenzie, paraissent avoir reconnu l'impossibilité de créer dans cette région une mer

Saharienne plus vaste que la France ; mais ils n'ont aucunement renoncé à atteindre le résultat positif qu'ils avaient en vue. Avec leur habile ténacité ils cherchent à établir des communications suivies entre le cap Bojador ou Port Juby et le coude du Djholiba ; et d'un jour à l'autre ils peuvent obtenir, pour l'amélioration de ce projet, le concours du Maroc. Nous laisserons-nous devancer dans cette conquête pacifique ? Il ne s'agit pas d'annexer de vastes empires ou de transplanter en grand nombre des colons européens, mais bien d'organiser dans la paix et d'utiliser pour le travail libre les aptitudes des populations noires qui ne seront affranchies de la traite que par l'ouverture de l'Afrique au commerce légitime. Ne négligeons donc aucune des études préalables qui peuvent permettre de mener à bien une telle entreprise, grâce aux facultés d'assimilation propres au caractère français. Peut-être regretterait-on plus tard d'avoir abandonné à d'autres influences ces contrées que leur richesse a fait comparer depuis longtemps aux Indes Orientales et que leur situation semble destiner à devenir un jour des Indes françaises.

Il est cependant encore une objection d'un autre ordre. A quoi bon, dit-on, vouloir ouvrir de si larges horizons devant une nation dont la population décroissante ne peut plus songer à créer au loin de nouveaux comptoirs, puisqu'elle est impuissante à recruter ses colonies les plus proches ou même à défricher dans la mère-patrie les campagnes désertées pour les villes ? Où sont aujourd'hui, chez nous, ces familles fécondes d'agriculteurs et de négociants qui, solidement assises sur un domaine ou un atelier patrimonial transmis de génération en génération, peuvent envoyer régulièrement une partie de leur jeunesse, pourvue des capitaux indispensables, fonder des établissements nombreux et florissants dans les pays d'outre-mer ? Que sont devenues ces fortes races de petits propriétaires normands qui ont fait presque seuls, au dix-septième siècle, les plus belles colonies de la France, la Louisiane, les Antilles et surtout le Canada ? Ces coutumes d'émigration riche se sont au contraire perpétuées chez nos émules. Elles permettent aux Anglais d'envahir les marchés du monde et de peupler avec une merveilleuse rapidité la Nouvelle-Zélande et l'Australie dont les plus vieux Etats n'ont pas un demi siècle. Elles excitent les initiatives hardies et poussent nos voisins d'outre Manche à devancer, par leur incessante expansion, aux Fidjï comme sur la Côte-d'Or, à la Nouvelle-Guinée comme dans l'Afrique australe, l'intervention de l'Etat et la création de colonies officielles. C'est aussi grâce à l'essaimage périodique de sa vigoureuse jeunesse, qu'une paroisse du Hanovre a pu créer de ses deniers, sur les confins des Cafres Zoulous, des colonies de missionnaires et d'agriculteurs. Chaque année, le navire de la commu-

nauté va leur porter, avec le souvenir de la patrie, un contingent de nouveaux émigrants, sortant de familles fécondes et fixées souvent depuis sept ou huit siècles sur le même domaine[1]. Mais en France nos familles, instables et stériles à leurs foyers sans cesse licités, doivent en perdant les traditions séculaires, quitter aussi le long espoir et les vastes pensées. Les œuvres qu'elles vont parfois accomplir au loin peuvent bien acquérir quelque gloire à la patrie; mais le profit durable en est réservé à d'autres.

Pourtant interrogées dans une récente enquête officielle sur les moyens de développer nos échanges extérieurs, plusieurs des Chambres de commerce, celles de Paris et de Bordeaux notamment, n'ont pas hésité à réagir contre les préjugés dominants et à signaler comme l'une des principales entraves notre régime de succession. Ainsi qu'elles le remarquent fort justement, en diminuant l'autorité paternelle, il encourage l'insubordination de la jeunesse et favorise l'oisiveté au lieu de stimuler l'esprit d'entreprise; en infligeant à la famille des partages et des liquidations périodiques, il condamne le mariage à la stérilité et empêche la fondation ou du moins la perpétuité de ces puissantes maisons de commerce qui en Angleterre et en Hollande se transmettent de père en fils pendant plusieurs générations[2]. On est rassuré en voyant les juges les plus compétents étudier par les faits d'expérience les vraies questions sociales au lieu de les abandonner aux spéculations creuses des gens de lettres ou aux appréciations intéressées des hommes de loi. On peut espérer, en effet que par là seront mieux comprises les conséquences du régime de partage égal que la Terreur imposa en 93 à la société française pour la détruire, comme souvent les conquérants l'ont prescrit aux races vaincues pour les dompter. Alors seront remises en honneur chez nous les libres coutumes dont nos émules ont toujours su s'inspirer; et la France reverra des familles stables et fécondes, une jeunesse laborieuse et entreprenante. De son sein partiront aussi des émigrants riches et de hardis négociants qui porteront au loin son pavillon. C'est pour ceux-là qu'il faut préparer les routes de l'avenir.

Alexis Delaire.

[1] F. Le Play. *Les ouvriers européens*. 2e édit. Tours, Mame, 1877, t. III, ch. iv.
[2] *Les lois de succession appréciées dans leurs effets économiques par les Chambres de commerce de France*, par M. le comte de Butenval, ancien sénateur, ancien ministre plénipotentiaire. Paris, Guillaumin, 1875. Ce remarquable travail avait été inséré d'abord dans l'*Annuaire des unions de la paix sociale pour* 1875.

LE CHARME

NOUVELLE

I

Marier une jeune fille de dix-sept ans qui joint à l'attrait d'une jolie figure et d'un caractère aimable, le prestige d'un beau nom et l'avantage d'une grosse fortune, ne semble pas œuvre difficile.

Le comte de Glennes venait d'apprendre à ses dépens, que si tous ces dons réunis attirent nombre d'épouseurs, il est presque impossible de fixer une attention sollicitée par tant d'hommages, et peut-être même lassée de leurs formules quasi identiques.

Malgré le désir qu'il manifestait d'assurer avant de mourir la destinée de sa petite-fille, seule restée d'une famille florissante, Marthe de Glennes avait refusé tous les partis qui s'étaient présentés pendant l'hiver à Besançon, où le comte habitait un hôtel trois fois séculaire, qu'elle rajeunissait de ses fraîches gaietés. C'était, en effet, une rieuse, que Marthe de Glennes, et lorsque son grand-père la grondait de prendre si peu au sérieux ses vœux personnels et les pas que faisaient pour elle ses prétendants, elle l'apaisait en baisant ses cheveux blancs et en le forçant à rire malgré lui des manies équestres de l'un, du nœud de cravate de l'autre, et des phrases de tous, qu'elle comparait au « dévoué serviteur » qu'on mettait naguère au bas de toute lettre un peu civile.

Pour avoir ri, le comte n'était pas désarmé, car Marthe attribua au chagrin que lui avait causé le dernier refus infligé au fils d'un ancien ami, la décision que prit son grand-père de se retirer prématurément, dès après Pâques, dans son domaine de Bourgogne; mais à peine fut-on installé aux Taillois, que miss Wilson, l'institutrice de Marthe, qui gouvernait par surcroît la maison, fut priée de faire aménager le pavillon du parc, pour un hôte incessamment attendu.

— Vous verrez, chère Miss, lui dit Marthe en allant avec elle vérifier si les gens avaient fait cette besogne en conscience, que grand-père va installer là quelque aimable dame pour laquelle je me prendrais d'amitié, comme je l'ai fait tant de fois cet hiver à Besançon, si je ne me doutais d'avance qu'il surviendra quelques jours plus tard, soit fils, soit neveu, enfin un membre du clan des épouseurs. Et moi qui espérais avoir une trêve tout cet été!... Mais je ne me laisserai pas gâter mon séjour aux Taillois; je courrai au grand soleil comme les vachères, suivie de tout mon petit peuple de pigeons; j'ai des besoins de m'ébattre, de rire aux nuages, au soleil, à la Saône, de trotter dans les bois, les pieds dans la rosée pour y chercher du muguet et des fraises. Ne suis-je pas trop jeune encore pour qu'on veuille faire de moi une *Madame?*

L'excellente miss Wilson souriait sans rien répliquer. Elle avait la mission de prêcher son élève dans le sens du comte de Glennes; mais tout en traversant le parc avec Marthe et en écoutant sa petite chanson de jeune fille libérée des obligations mondaines, elle se disait qu'aux arbustes penchés vers elles de chaque côté de l'allée, les lilas pointaient leurs thyrses à peine fleuris, et que dans l'âme des jeunes filles, on peut noter aussi une période printannière où la floraison s'épanouit par la seule vertu d'une sève qui se joue en rejets capricieux, ignorants de la fructification qu'amènent les ardeurs de l'été.

Mais l'été ne vient pas sans orages, et tout en souhaitant que le vœu du comte de Glennes s'accomplît, miss Wilson regardait avec une douce mélancolie le front pur de Marthe que le chagrin n'avait pas flétri du moindre pli, ses yeux d'un bleu aussi intense que celui des pervenches sauvages qui rampaient à leurs pieds, aussi ingénus sous leurs cils d'or bruni que des yeux d'enfant, et, de nouveau questionnée par la jeune fille, elle finit par lui répondre :

— Jouissez en paix de votre villégiature. Cet été est peut-être le plus beau moment de votre vie : vous n'êtes plus trop enfant pour ne pas comprendre votre bonheur, ni trop impatiente de l'avenir pour n'en pas goûter le calme. Le visiteur attendu est M. de la Prévière.

— Ah! dit Marthe en sautant de joie, il va me rapporter des curiosités d'Afrique.

Et tout aussitôt elle revit en imagination celui que M. de Glennes appelait « le vieil outlaw » bien qu'il ne fût ni vieux ni de dehors aussi farouches que ce sobriquet l'annonçait. Marthe se souvenait d'avoir dormi sur les genoux de cet éternel voyageur, bercée par une ronde nègre qu'il chantonnait entre ses dents. Elle revoyait sa figure terriblement barbue, bronzée par le soleil des tropiques, dans

laquelle deux yeux bleu clair étincelaient bizarrement, comme deux rayons d'étoiles perçant une sombre nuée; elle se rappelait même que ses caprices enfantins venaient se heurter auprès de M. de la Prévière contre la volonté bien arrêtée de faire le papa terrible, et qu'il les accueillait d'une fin de non-recevoir, toujours la même :

— Ah! tu fais l'essai de ton métier de femme?... à d'autres, ma mie, on ne m'attrape plus.

Marthe riait de souvenir en se rappelant cette singulière objurgation qu'elle s'était si souvent attirée cinq ans auparavant, et qu'elle se promettait de se faire expliquer par l'hôte de son grand-père. Autrefois, à chacun de ces débats, elle avait quitté la partie de guerre lasse; mais elle n'était plus une enfant désormais, et M. de la Prévière lui devait, à son sens, une explication de ce suprême argument derrière lequel il s'était tant de fois retranché, comme dans un fort inexpugnable.

Lorsque le voyageur débarqua à la gare de Sennecey le Grand, où ses hôtes étaient tous allés l'attendre, Marthe sentit qu'elle ne serait plus assez à son aise avec M. de la Prévière pour oser lui rien demander. Dans son imagination, M. de la Prévière était un bonhomme spirituel, abondant en histoires exotiques, qui allaient animer les soirées du Taillois, un vieux, enfin, avec lequel elle pourrait jaser aussi librement qu'elle avait sauté autrefois sur ses genoux, et quand le train arrêté, un homme svelte et bien mis vint se jeter dans les bras du comte de Glennes et l'embrasser filialement, Marthe recula d'un pas.

— Ce n'est pas lui! dit-elle à l'oreille de miss Wilson. Il n'a que la moustache... et quel air jeune!... Il était tout vieux dans mes souvenirs.

— Préjugé de petite fille, répondit l'institutrice. M. de la Prévière ne doit guère avoir que trente-six ans.

— Aggravés de cheveux gris, répliqua le nouveau-venu, qui devait posséder l'ouïe fine des sauvages, pour avoir entendu cet aparté.

Il salua respectueusement miss Wilson, tendit la main à Marthe, puis tout à coup, la retira.

— Quel dommage! dit-il au comte de Glennes. Je l'avais laissée si gentille, avec son babil d'enfant, ses cheveux dénoués et ses tabliers toujours tachés de confitures!

Et il regardait Marthe d'un œil dur, plein de réticences qu'elle trouva méchantes. C'était le regard qui accompagnait autrefois le fatidique : « Ma mie, on ne m'attrape plus. »

— Eh bien! Eh bien! disait M. de Glennes avec un accent d'or-

gueil paternel, où est donc le mal? Ne fallait-il pas que Marthe grandît?

Le voyageur se mit à rire, ce qui montra deux rangées de dents saines et belles, adoucit un peu sa sombre figure et dérida ses sourcils noirs entre lesquels un pli restait creusé d'habitude.

— Au fait, dit-il, le mal n'est pas pour moi. Il paraît que Mlle de Glennes et moi, nous avions commis la même distraction, mais elle se trompait moins que je ne l'ai fait en me jugeant vieux comme Hérode, tandis que j'étais inexcusable d'oublier que le temps avait marché pour elle... Moi qui me figurais la retrouver pas plus haute que cela!... Allons, c'est dommage!

Ce singulier regret éveilla la verve rieuse de la jeune fille; elle voyait bien que son grand-père était un peu étonné de n'avoir pas reçu, à son sujet, ces compliments auxquels les grands parents sont si sensibles; quant à elle, qui n'avait pas de vanité, cette originalité d'orgueil l'amusa, et elle se plut à répondre :

— Marthe, la petite mie, aurait été bien attrapée de ne pas grandir, et de ne pas devenir une vraie femme.

Cette phrase, qui rappelait plaisamment le temps passé, eut un effet bien inattendu : M. de la Prévière rougit, ce qui ne fut sensible qu'à la partie supérieure de son front, préservée des morsures du soleil, puis il lança un regard vraiment cruel à la jeune fille, mordit ses moustaches, et dès ce moment et durant le trajet de Sennecy aux Taillois, il se prit à causer politique avec M. de Glennes sans adresser ni un mot ni même un regard à Marthe et à miss Wilson qui occupaient le fond de la calèche.

Cette affectation d'isolement fut combattue en vain par le comte de Glennes, et lorsqu'il alla seul installer son hôte dans le pavillon du parc, il ne put s'empêcher d'y faire allusion.

— Excusez-moi, mon cher comte, lui dit M. de la Prévière. Si je dois passer quelques mois chez vous avant de reprendre ma vie aventureuse, il vaut mieux que votre petite fille sache du premier jour quel animal farouche je suis.

— Mais à force d'éventer aux quatre coins de l'horizon cette belle rage, elle n'a donc pas fini par s'évaporer, mon pauvre Hubert?

— Elle tenait solidement. C'est passé dans le sang, dans la chair, dans le grain, répondit M. de la Prévière en se frappant tour à tour la tête et la poitrine. A cela près, je ressemble à un autre. S'il y a folie, comme vous me l'avez dit autrefois, qui de nous n'a pas la sienne? Donc, permettez-moi d'être moi-même. Je souffrirais trop à me guinder, et j'y serais mal habile. Tôt ou tard, Mlle de Glennes retrouverait sous le gant du gentilhomme la main du vieil outlaw; il vaut mieux qu'elle sache tout de suite que je suis insociable. Soyez

tranquille ; dans huit jours, mes manies ne la choqueront plus, car grâce à l'admirable instinct féminin, elle décidera que je n'existe pas, puisque je suis incapable de prendre intérêt à tout ce qui l'occupe, elle !.... Je cherche mes mots pour ne pas vous blesser.

— Oui, allez toujours, mon pauvre Hubert. Vous pourrez, devant moi, médire des femmes à votre fantaisie, selon votre habitude. Je n'en prendrai rien pour Marthe, en vertu du proverbe.

Pendant ce temps, Marthe avouait à miss Wilson, qu'il ne fait pas toujours bon revoir les gens qu'on a aimés.

— M. de la Prévière est pis que vieux, disait-elle, il est méchant, et je ne m'échapperai plus en gaieté devant lui. Je gage qu'il me tournerait en ridicule. Je l'éviterai autant que je le pourrai.

La jeune fille ne se doutait guère que c'était aller au-devant des désirs de l'hôte des Taillois.

II

Il ne fut pas aussi facile à Marthe qu'elle le pensait de fuir ce visiteur bourru. Le mois d'avril de 1876 (car l'histoire est du printemps dernier) a eu des âpretés de novembre qui défendaient souvent la promenade, puis la curiosité de la jeune fille s'était éveillée par ce qu'il lui était revenu de l'aménagement exotique que le déballage des malles du voyageur avait introduit dans le pavillon du parc ; elle n'aurait demandé pour rien au monde, d'être admise à visiter ces collections de curiosités, dont sa femme de chambre Fanchette, lui disait merveilles pour les avoir entrevues d'une fenêtre ouverte, car le service du pavillon était fait par le domestique qui suivait dès de longues années M. de la Prévière ; mais Marthe trouvait que celui-ci manquait à toutes les convenances, en n'invitant pas Mlle Wilson et elle à venir visiter tous ces bibelots, et comme elle était encore un peu enfant, dans tous ces récits de Fanchette, qui déroulaient devant son imagination charmée, tous les bizarres objets de luxe inventés par la fantaisie orientale, depuis les kandjïars ornés de rubis jusqu'aux tissus cachemiriens aux mille couleurs, depuis l'idole japonaise aux yeux d'émail jusqu'aux selles piquées et bariolées des barbares de la steppe, ce qui l'intéressait le plus, l'objet de sa secrète convoitise, c'était un bel oiseau vivant dont la description la faisait rêver, et qui, paraissait-il, se promenait en liberté dans le pavillon.

— Vert glacé de bleu, disait-elle à Fanchette, et avec un gros bec? C'est quelque perroquet.

— Oh ! non pas, Mademoiselle, disait Fanchette, à laquelle sa qualité de sœur de lait de Marthe et son aimable caractère, don-

naient le droit de causer assez familièrement avec sa jeune maîtresse; on dirait plutôt un pigeon, s'il n'avait pas une très-longue queue qui s'ouvre en éventail quand il vole; c'est vrai pourtant que son bec ressemble à celui d'un perroquet, mais il est rouge... comme votre collier de corail, et à propos de collier, il en a un, cet oiseau, rouge et noir sur sa jolie robe verte.

— Et chante-t-il?

— Il sifflait comme un petit merle quand j'ai passé sous la fenêtre, et il s'était perché sur l'épaule de M. de la Prévière qui écrivait à son bureau.

— Oh! un bel oiseau si bien privé! avait dit Marthe, en pensant à la joie qu'elle aurait à en faire son favori, et dès ce moment, elle se demanda pourquoi M. de la Prévière retardait le cadeau, qu'il avait l'habitude de lui offrir à chacun de ses retours; entre toutes ces curiosités dont on lui disait le pavillon encombré, son choix était fait, et comme elle n'aurait plus osé manifester à son hôte une impatience de voir ses trésors que son âge n'aurait plus autorisée, lorsque M. de Glennes interrompait le soir sa partie de tric-trac, pour interroger M. de la Prévière sur son dernier voyage, elle demeurait auprès d'eux, glissant çà et là un mot dans la conversation, dans l'espoir qu'une digression quelconque amènerait leur hôte à formuler l'invitation qu'elle ne voulait pas solliciter.

M. de la Prévière ne semblait même pas entendre les exclamations pleines d'intérêt, par lesquelles Marthe ponctuait le récit de son incursion en Mongolie, car ce n'était point d'Afrique, mais d'Asie qu'il revenait. Parti de France en 1871, après y avoir fait vaillamment son devoir pendant la guerre, il avait suivi l'itinéraire du Père Armand David, ce savant lazariste auquel on doit les plus précieux documents sur la flore et la faune mongoles, et comme lui, après avoir parcouru le massif montueux de l'Ourato, il était redescendu jusque dans ces régions centrales du Thibet, où avant le courageux lazariste, nul européen n'avait pénétré.

Bien que M. de la Prévière se fît arracher un peu ses récits par les questions réitérées de M. de Glennes, et qu'il parlât avec autant d'indifférence des dangers de son voyage que de ses trouvailles heureuses, Marthe écoutait ses récits brefs, mais fortement colorés, ses descriptions qui peignaient en deux ou trois traits un peu secs, mais nets, imagés, et elle suivait rêveusement de l'œil, les traces du voyageur sur une grande carte de l'Asie centrale que M. de Glennes étalait sur la table lorsqu'il invitait son ami à « desserrer les cordons du sac aux souvenirs. » Elle refaisait en idée l'odyssée de leur hôte, se disant qu'il est beau de courir le monde, de voir des peuples nouveaux, des pays bizarres, que tout cela est intéressant pour l'es-

prit, mais que le cœur n'y trouve guère sa part, et qu'il doit être triste parfois de se sentir seul de son espèce sur une terre inconnue, sans une âme amie. Ce fut sous cette impression, qu'elle se hasarda à demander à M. de la Prévière :

— Ne vous est-il jamais arrivé de regretter la France dans ces beaux pays-là ? Ne vous êtes-vous jamais ennuyé de votre solitude?

— L'ennui est la rouille qui s'attache au bonheur, répondit M. de la Prévière en regardant M. de Glennes, comme si cette objection lui avait déjà été présentée par son vieil ami ; je n'ai pas le droit de connaître cette maladie-là.

— Ainsi, dit Marthe étourdîment, vous ne trouvez pas votre bonheur dans ces éternels voyages? Mais alors... Elle s'arrêta, s'avisant un peu tard qu'elle avait pensé tout haut. M. de la Prévière, ou n'avait entendu que d'une oreille distraite cette réflexion, ou se souciait peu d'y répondre, car il tira du coffre à bois un fagot de sarments, qu'il jeta sur les trois grosses bûches brûlant dans le foyer; puis la tête inclinée vers la cheminée, il suivit de l'œil les pétillements de la flambée qui s'alluma, joyeuse, en jets blancs et bleus autour des brindilles tordues.

— J'ai toujours aimé le feu de sarment, dit-il au comte de Glennes ; on dirait que la flamme trouve dans ces rejets de nos vignes un reste de cet alcool que produit si généreusement notre vin de Bourgogne et comme une chaleur solaire emmagasinée en eux pendant nos chauds étés. Est-ce que l'ardeur que ce feu dégage n'est pas autrement légère, subtile que celle qui sort de ces grosses bûches de chêne?

Et il frappait du bout des pincettes ces troncs incandescents au-dessus desquels s'élevait le court feu d'artifice du sarment.

— Oui, répondit le comte avec un indulgent sourire de vieillard; mais votre sarment s'éteint aussi vite qu'une flamme de punch; j'aime mieux les feux qui durent. Vous êtes plus jeune que vous ne le pensez, mon cher Hubert, si vous en êtes encore à préférer l'éclat à la solidité.

— Ah! que je vous serais obligé, mon cher comte, si vous pouviez m'apprendre ce que je préfère. Je m'y tiendrais bien vite, sans tant courir.

M. de Glennes regarda son ami avec la douce mélancolie qu'ont les gens à demi-sortis du combat de la vie pour les âmes orageuses qui n'ont pas encore su débrouiller le mot de leur destinée; puis il lui frappa sur l'épaule en disant deux ou trois fois :

— Mon pauvre Hubert!

Il y avait ainsi entre eux, devant Marthe et miss Wilson, de courts entretiens pendant lesquels ils s'entendaient à demi-mot. La jeune

fille inférait du sens un peu nuageux de ces aparté que M. de la Prévière était affligé, soit d'un malheur mystérieux, soit d'un détestable caractère. Cette dernière supposition était combattue par son institutrice. Miss Wilson avait connu dans son pays beaucoup de gentilshommes spléenétiques et elle n'était point choquée de la tournure d'esprit de M. de la Prévière; pour avoir échangé leurs idées à ce sujet, elles s'entendaient, elles aussi, à demi-mot et le dialogue des deux hommes près de la cheminée fut ainsi commenté à la petite table où les deux femmes tiraient les points de leurs tapisseries :

— Vous voyez, Miss, que grand-père le plaint comme moi... en se moquant un peu de lui.

— N'a-t-il jamais dit : Pauvre Marthe! répliqua miss Wilson qui rompit le silence, à peine coupé par ces deux phrases murmurées d'oreille à oreille, pour demander à M. de la Prévière si les Mongols portent le costume classique des Chinois.

— Non, répondit-il d'assez bonne grâce. Ils ont, sur un pantalon à larges plis, une longue robe retenue par une ceinture que fixent sur le côté droit de gros boutons de cuivre. Quant à leur coiffure, qui est la pièce la plus originale de leur accoutrement, c'est un bonnet cônique, en velours ou en peau de chevreau, orné d'un flot de rubans rouges qui pendent dans le dos. Comme tous les barbares, les Mongols aiment la couleur rouge et, en général, ce qui tire l'œil.

Peut-être en énonçant ce dernier fait, M. de la Prévière ne s'avisait-il pas que cette remarque pouvait être interprétée comme une impolitesse par Marthe qui avait noué ce jour-là sous son col de dentelles une cravate d'un rouge vif; mais Marthe crut voir un propos délibéré dans le blâme de cet ajustement qui relevait à propos le ton un peu fade de sa robe de soie gris perle, et pour prouver à M. de la Prévière qu'elle n'avait pas, quant à elle, un mauvais caractère, elle lui demanda en riant :

— Est-ce que les femmes mongoles ont aussi, comme certaines Françaises, le mauvais goût d'aimer la couleur rouge?

M. de la Prévière se tourna vers la jeune fille d'un air étonné; il la regarda des pieds à la tête, ce qui prouva à Marthe la non-préméditation de son blâme, puis, les yeux fixés sur le nœud cerise au-dessus duquel s'élevait une tête rieuse, il répondit avec un sourire demi-railleur, demi-piteux :

— Les femmes sont partout les mêmes.

Axiome qui à coup sûr n'avait rien de compromettant, puisqu'il laissait planer une indécision normande sur l'esprit même qui l'animait. M. de Glennes allait s'amuser à demander une explication à son hôte quand on vint l'avertir que son fermier attendait ses ordres. Le père Benoît n'avait pu être reçu dans la journée par

son maître qui lui avait désigné cette heure-là pour être entendu.

— Vous me permettez, Hubert, dit le comte, d'entendre ici mon vieux Benoît? Je ne sais ce qu'il a à me dire; mais il s'explique net et clair. Ce sera bientôt fait.

Il parut bientôt pourtant que l'affaire n'était pas de celles qu'on consent à traiter devant des étrangers, car Benoît se montra embarrassé d'avoir à dire son cas devant tant de monde.

Les paysans de Bourgogne et en particulier les Gignerats ne sont cependant pas *honteux*, pour employer un vieux mot français auquel ils ont gardé une de ses anciennes significations; mais le sujet que Benoît avait à soumettre au comte était de nature assez délicate pour qu'il cherchât à l'envelopper de circonlocutions.

— Voyons! dit M. de Glennes à son fermier lorsque celui-ci eut parlé pendant cinq minutes sans qu'il fût possible de voir où il en voulait venir, est-ce que tu ne reconnais pas M. de la Prévière que tu tournes ainsi autour des mots sans lancer le seul qui me fasse voir clair dans ton affaire? C'est M. de la Prévière qui est là, non pas le grand Monsieur, comme vous disiez, vous autres, et qui vous faisait peur, mais le bon M. Hubert auquel tu as fabriqué autrefois bien des lignes pour pêcher dans la Saône, et à qui tu laissais enfourcher tes chevaux de ferme, quitte à les retrouver fourbus après des chevauchées dans le grand Breuil. Est-ce que tu ne le reconnais pas?

— Notre amitié date de trop loin pour cela, n'est-ce pas, Boniche? dit M. de la Prévière en tendant la main au fermier d'un air que Marthe trouva, pour la première fois, cordial.

Le fermier, flatté de voir que M. de Prévière n'avait pas oublié le diminutif gignerat de son nom, prit tout à coup son parti :

— Voici, dit-il au comte, ce que j'ai à vous demander. Si c'était un effet de votre bonté de permettre à ma fille Fanchette de s'en aller passer deux ou trois mois chez sa tante de Cluny, j'en serais bien aise.

Sans attendre l'avis de son grand-père, Marthe se récria. Il lui aurait été dur, en effet, d'avoir auprès d'elle, dans l'humble emploi de sa femme de chambre, un empressement gagé à la place du naïf dévouement de sa sœur de lait Fanchette.

— Cependant, ma fille, si sa tante est malade, on a besoin d'elle, dit le comte... Tâchons de n'être pas égoïstes. C'est cela, n'est-ce pas Benoît?

Le fermier, qui regardait constamment M. de la Prévière avec une certaine anxiété, reprit après un peu d'hésitation.

— Ma fy non, notre Monsieur, et puisque vous voulez tout savoir... c'est que l'air de Gigny ne vaut rien à ma Fanchette et

qu'elle a besoin d'aller secouer ses idées ailleurs. Le changement de place déroute les imaginations des filles.

— Elle se déplairait avec nous? fit le comte. Miss Wilson, vous devez savoir quelque chose de ceci?

— Bien au contraire, répondit la gouvernante. Elle chantait en faisant les malles pour notre départ, et se disait folle de joie à l'idée de revoir son pays.

Le fermier hochait la tête : Justement cela! dit-il. Ce n'est pas tant le pays et ses père et mère qu'elle était aise de revoir, mais quelqu'un à qui je l'ai refusée en mariage hier. Je ne veux pas, moi, que ma fille épouse le fils d'un homme qui a traîné dans les prisons.

Le comte de Glennes rêva un instant : Je ne croyais pas, dit-il, qu'il se trouvât dans notre honnête commune de Gigny un seul individu ayant subi une condamnation judiciaire.

— Aussi est-ce un Bressan, un homme de Noiry, répondit Benoît en désignant du doigt l'autre rive de la Saône que les fenêtres du Taillois regardent, et c'est M. de la Prévière l'ancien qui l'a fait bel et bien condamner à trois mois de prison, ce brigand de Claude Treuil.

— L'ancien valet de chambre de mon père! dit M. de la Prévière. Je ne connaissais pas cette histoire.

Boniche regarda l'hôte des Taillois d'un air stupéfait... « Tant il y a, dit-il, qu'après ses trois années de prison, Claude Treuil s'est établi à Gigny où personne ne lui faisait trop mauvaise figure, à cause de sa femme, qui est brave et bonne, et s'il a volé M. de la Prévière l'ancien, personne autre dans la commune n'a rien de pareil à lui reprocher. La leçon avait été bonne, je pense. Donc, son fils Philibert allait à l'école avec Fanchette, on s'était ensuite revus au catéchisme, et c'est lorsque ces enfants ont un peu grandi que je me suis aperçu que qui voyait l'un par un chemin voyait bientôt l'autre. C'était innocent, vous me direz. Mais avec ces accoutumances, quand on prend ses quinze ou vingt ans, on est si bien habitué l'un à l'autre qu'on ne veut plus se quitter de la vie, et il faut alors parler aux parents et à M. le Curé. Comme j'avais vu venir de loin cette amitié, je n'avais pas refusé de donner ma Fanchette à Mlle Marthe. Je me disais : « A Besançon, elle oubliera son Philibert »; mais les filles seraient trop fâchées de se rendre si vite aux bonnes raisons des parents. Ce Philibert est venu hier, et il m'a forcé à lui dire que ni pour or, ni pour argent il n'aurait ma Fanchette. Voilà pourquoi j'aimerais qu'elle quittât Gigny un bout de temps... Mais il y a longtemps que je vous importune, notre Monsieur. Vous penserez à ce que je vous demande, et je vous salue bien, ainsi que votre compagnie.

III

Le bonhomme se retira, laissant les hôtes des Taillois diversement préoccupés de sa visite. Marthe s'expliquait maintenant les changements survenus chez Fanchette, ses gaietés sans motif visible, ses rêveries subites, et cet amour immodéré des rives de la Saône qui lui faisait, depuis le retour à Gigny, négliger parfois son service pour la promenade.

Miss Wilson méditait le plan de l'exhortation qu'elle se proposait d'adresser le lendemain à la jeune femme de chambre. Quant à M. de la Prévière, ce n'était pas la première fois depuis son arrivée que Marthe remarquait les sombres nuages que le moindre souvenir de sa famille amassait sur son front. Enfoncé dans son fauteuil, le menton dans sa main droite, il murmurait entre ses dents :

— Ce Claude Treuil n'était pas un coquin, autant qu'il m'en souvienne... Il y a quelque diablerie là-dessous.

Le comte de Glennes n'était pas sans doute en humeur de répondre aux questions que cette remarque semblait lui adresser, car il se prit à dire gaîment :

— En fait de diablerie, j'admire le sort malin qui est jeté sur les mariages de l'an de désaccord 1876. Quand les jeunes gens s'entendent pour dire un beau *oui*, les parents n'y consentent pas. Exemple : Fanchette. Lorsqu'au contraire les pauvres parents s'épuisent en combinaisons conjugales, les enfants les paient d'une série de *non* très-décourageante. Exemple : Marthe de Glennes, car je puis bien la nommer devant notre ancien ami.

M. de la Prévière releva la tête et dit d'un ton amer : Bah ! tôt ou tard, ce sera la même histoire. Mlle de Glennes trouvera quelque... Philibert qu'elle finira par vous imposer à force de larmes et de caresses, et après un peu de résistance, vous agirez comme le vieux Boniche qui cédera, j'en jurerais.

— Je ne sais pas, répliqua Marthe en dressant un peu haut sa tête blonde qui prit une expression inaccoutumée de fierté, si ce Philibert mérite le mépris que vous faites de lui ; si votre seul motif est la faute, les délits, les crimes de son père (celui-ci aurait-il été jusqu'au crime) cette condamnation est injuste et cruelle. Enfin, pour en venir à ce qui me regarde, je trouve, Monsieur de la Prévière, que vous n'avez pas le droit de me juger, car vous ne me connaissez pas du tout.

— Eh ! sans doute. Il faudrait être un grand fat pour se piquer de connaître les femmes ! dit M. de la Prévière. J'ai eu le tort de penser tout haut. Mlle de Glennes voudra bien excuser cette liberté grande.

— Apparemment, reprit Marthe, les femmes ne sont pas des hiéroglyphes, et ceux-ci livrent leurs secrets, dit-on. Je ne nous crois pas aussi indéchiffrables... Mais passons... Vous étiez autrefois meilleur pour moi, Monsieur, et je veux ne voir encore pour cette fois qu'une taquinerie dans les méchancetés que vous venez de m'adresser. Mais ce n'est pas très-vaillant de s'attaquer aux bonnes gens sans malice, et puisque voilà mon grand-père ému de l'avenir que vous lui promettez, je veux lui dire devant vous que mon... Philibert, puisque Philibert il y a, est encore dans un nuage d'où il ne sortira que lorsque ce cher grand-père l'évoquera lui-même... Entre nous, Monsieur de la Prévière, ajouta-t-elle en riant, si je savais où est la baguette magique dont l'enchanteur se servira pour dissiper le nuage, je la jetterais dans le feu où je la verrais brûler avec autant de plaisir que vous, votre sarment.

M. de la Prévière parut un instant vaincu par cette gentillesse qui ne savait pas garder rancune :

— Bah! dit-il, est-ce que la broderie que vous tenez dans les mains serait par hasard.....

— Quoi donc?

— Eh! ce fameux bonnet que sainte Catherine....?

Marthe fit une grande révérence :

— Je ne sais pas prévoir les malheurs de si loin, dit-elle d'un ton enjoué.

Le comte de Glennes fut charmé de voir la conversation revenue à ce ton de familiarité amicale qui lui paraissait le seul séant avec cet Hubert qu'il regardait presque comme son fils.

— A la bonne heure, dit-il, voilà une déclaration de principes dont je prends note. Mais, instruit par mes écoles successives, j'avoue que les vieilles gens n'entendent rien à ce qui plaît aux jeunes, et puisque nous sommes entre nous, tu devrais bien nous dire, ma chère enfant, comment devra être ce..... Philibert idéal.

Pour le coup, Marthe resta muette, mais sans niaise confusion. Ses yeux se fixèrent sur une corniche du plafond, pendant que ses lèvres se serraient l'une contre l'autre en esquissant une moue d'une naïveté délicieuse. Après un instant de méditation, elle se prit à rire de nouveau et dit au comte de Glennes :

— Je sais fort bien comment *il* ne doit pas être; souvenez-vous, cher grand-père, de nos débats de cet hiver. Mais faire un programme, quelle bonne plaisanterie! Eh! mon Dieu! ce..... Philibert sera ce qu'il voudra, pourvu que.....

M. de la Prévière l'interrompit sans façon :

— Pourvu, dit-il, qu'il possède les qualités requises de tout héros de roman.

Et partant de cette définition générale, il entra dans le détail. D'une verve impitoyable, il décrivit l'individu qu'il appelait le prince Charmant de toutes les jeunes filles, et qui, selon lui, était un composé des grâces du garçon coiffeur, du beau ténébreux, jointes à l'esprit d'un couplet de romances.

Malgré son indulgence miss Wilson ne put retenir cette exclamation :

Dieu vous sauve ! mon cher Monsieur. Quelle idée avez-vous donc de la déraison féminine. Est-ce donc un mal universel, à votre sens ?

Marthe regardait l'hôte de son grand-père avec des yeux brillants de colère :

— Puisque nous en sommes venus, je ne sais trop comment, dit-elle, à nous avouer nos plus secrètes pensées, je déclare que M. de la Prévière a mal interprété mon *pourvu que*. Voilà ce que c'est que de vouloir traduire un texte dont on ne connaît pas le premier mot.

— Explique-toi. Que voulais tu dire, ma chère enfant ? dit le comte de Glennes qui ne prenait pas très au sérieux cette altercation, pour avoir été trop habitué cinq ans auparavant à ces discussions entre M. de la Prévière et sa petite-fille qui finissaient toujours par des luttes enjouées où l'une tirait sans façon la barbe du grand ami, pendant que celui-ci prenait sa revanche en secouant deux grosses tresses blondes. Pour le grand-père, les rapports entre les deux objets de son affection n'avaient pas changé.

— Je voulais dire, reprit Marthe d'un grand sérieux, que je serais prête à excuser chez un homme tous les défauts possibles, sauf la sécheresse de cœur qui porte à juger autrui d'après son Sahara personnel.

Et sur ce mot, Marthe plia sa broderie d'une main agitée, embrassa son grand-père et sortit du salon après avoir salué l'hôte des Taillois de l'air d'une jeune reine offensée.

IV

En écoutant cette dernière réplique de Marthe, M. de la Prévière avait fait en arrière un mouvement assez semblable à celui d'un duelliste qui se sent touché. Comme c'était malgré tout un homme d'éducation parfaite, il regretta de s'être laissé emporter par ses noires humeurs jusqu'à manquer aux convenances, et Marthe n'étant pour lui qu'une enfant, sa première idée fut de réparer ses torts envers elle de la même manière qu'autrefois, c'est-à-dire par un présent.

— Vous me voyez au dépourvu, dit-il à miss Wilson après lui avoir exposé cette intention, car j'ai laissé à Paris pour les faire monter d'après mes dessins une collection de turquoises, et un bracelet en

morceaux de jade ciselé, puis un coffret en vieil émail à compartiments dont les charnières étaient à consolider. J'attends ces babioles un de ces jours mais d'ici là comment me faire pardonner ma sortie indiscrète de ce soir? Je vous en prie, chère Miss, venez demain au pavillon avec le comte, jeter un coup d'œil sur les babioles que j'ai rapportées d'Asie. Vous saurez mieux que moi ce qui peut consacrer ma réconciliation avec Mlle de Glennes.

Après avoir doucement raillé M. de la Prévière sur ce moyen matériel d'excuser des torts moraux, miss Wilson assura qu'elle n'avait nul besoin d'aller fouiller dans les trésors de Golconde épars au pavillon pour savoir que Marthe rêvait d'un certain oiseau apprivoisé dont elle avait entendu parler.

Au lieu de répondre à cette ouverture, M. de la Prévière se promena de long en large dans le salon avec plus de sérieux que n'en comportait cet incident. Miss Wilson ne savait comment associer dans son esprit la générosité habituelle de l'hôte des Taillois avec son hésitation au sujet d'un si mince cadeau à offrir. Elle finissait par croire que l'oiseau devait être le spécimen d'une espèce encore inconnue en Europe et que les descriptions de Fanchette n'avaient rien de fantastique, lorsque M. de la Prévière tourna brusquement sur ses talons et revint dire au comte de Glennes.

— Niez, si vous le pouvez, mon cher comte, l'admirable instinct féminin. Votre petite-fille désire le seul objet qu'il me soit impossible de lui offrir... Non que je tienne tant à cet oiseau... Ce n'est qu'une perruche à collier, ni qu'il soit d'une espèce rare... Oh! j'en ferai venir de Marseille une demi-douzaine à Mlle de Glennes, mais l'impossibilité où je me trouve de lui offrir celui-ci est toute une histoire..... Vous pouvez l'entendre, miss Wilson ; et la voici en peu de mots : dans mon dernier voyage, j'ai eu un guide chinois fort intelligent, érudit même, et de plus très-fidèle, car il m'a sauvé deux ou trois fois corps et biens. Le pauvre garçon n'avait qu'un seul vice... mais fort désagréable pour moi, car il en perdait souvent la liberté d'esprit nécessaire aux études de langue et de littérature chinoises que je poursuivais avec son aide dans nos haltes. Enfin, par surcroît, il m'assommait de ses expansions lorsqu'il s'abandonnait à sa faiblesse.

— Oh! quelque fumeur d'opium! murmura miss Wilson avec une pitié dédaigneuse.

— Pire que cela, bien pire! mon guide Chao était amoureux. Nouvellement marié, il s'était résolu à quitter sa femme pour gagner à mon service de quoi payer les dettes de son père. Vous voyez qu'à d'autres égards, c'était un garçon exemplaire, puisqu'il pratiquait jusqu'au sacrifice cette vertu filiale qui est essentiellement

chinoise. En effet, l'absence de sa femme était pour lui plus qu'un regret; c'était une vraie maladie. Tout ce que je disais et faisais pour le ramener à la raison, vous le devinez, mon cher comte. Mais l'obsession était complète; Chao ne mangeait plus, ne dormait plus, sa mémoire prodigieusement ornée, qui était notre bibliothèque de voyage, s'altérait; nos discussions n'étaient plus passionnées. Alors comme en résumé j'aurais eu de la peine à trouver un autre guide qui le valût, je lui dis un beau jour : (nous étions cependant à une centaine de lieues du fleuve où flottaient ses pénates.) « Allons chercher ta femme; elle nous suivra avec les autres bagages. » Ce qui fut dit fut fait. Et bien que cette résolution m'eût été dictée par le plus parfait égoïsme, les deux époux m'en surent gré comme d'un bienfait. Quand je me séparai d'eux, ils cherchaient comment ils pourraient, dans leur pauvreté me témoigner leur reconnaissance; et la malice féminine florissant sous toutes les latitudes, Mme Chao accompagna le don qu'elle me fit d'une très-jolie perruche d'une condition par laquelle elle voulait sans doute se venger de mes opinions déclarées au sujet de la plus capricieuse moitié du genre humain.

— Et comment était-elle, cette Mme Chao? demanda miss Wilson, qui trouvait que le narrateur négligeait des points très-intéressants.

— Oh! Miss, je n'avais pas besoin de cette preuve pour juger que la sagesse des nations a raison de proclamer l'aveuglement de l'amour : des yeux en boutonnières taillées de guingois, de grands pieds tartares, un teint de citron vert, une taille de sauterelle affamée, une voix de cigale, claire et grêle, agaçante à l'oreille... Pauvre Chao!... enfin!... et avec tous ces agréments, un certain sel de malice, car en m'offrant sa perruche, elle me fit jurer de ne m'en défaire qu'en faveur de la femme que j'aimerais d'amour : J'ai trouvé la vengeance assez drôle, et j'ai juré de très-bonne foi, en ajoutant que c'était m'imposer la loi de garder cet oiseau qui me rappellera toujours mes humbles amis du fleuve Bleu.

— Dans ce cas, mon cher Hubert, gardez la perruche, dit vivement le comte de Glennes. Que vous fassiez un jour ce cadeau bizarre, mais significatif, à une femme digne de vous, c'est un de mes plus chers désirs, mais à ma petite-fille, non pas! Voilà un don qui m'effraierait pour elle.

— Je le crois bien, répondit en riant M. de la Prévière. Je serais en ce cas le plus inattendu et le plus malheureux de ses Philibert et quelle imagination... Mais rassurez-vous, ma perruche répond au nom de Nolo, ce qui est significatif.

— Si je ne me trompe, reprit à son tour miss Wilson, Nolo signifie en latin : je ne veux pas. Ah! Monsieur, je suis contente à mon âge et dans mon humble position de ne le savoir que par oui-

dire, mais quand la passion se met à combattre les volontés les mieux assurées... Laissons cela. J'ai à vous soumettre une réflexion qui me vient à l'esprit. Marthe n'est plus une petite fille, et je crois que vous l'apaiserez mieux en vous montrant amical avec elle, sans mélange d'aigreur, qu'en accompagnant les plus beaux présents de railleries.

Ce fut sur ce conseil que les hôtes des Taillois se séparèrent.

V

Si le caractère de l'homme contribue à sa destinée, par contre, la destinée forme ou déforme parfois les caractères. Hubert de la Prévière était né avec un cœur aimant, une nature de poëte prête à l'enthousiasme, et il avait fallu bien des épreuves pour faire de lui l'*Outlaw* qu'il était devenu. La plus cruelle, dont les autres avaient résulté comme les effets de la cause, avait été la perte de sa mère.

Reléguée dans son petit château de Noiry, par l'indifférence d'un mari despote et avide de libres plaisirs, Mme de la Prévière s'était vouée à son fils unique dont elle avait fait la consolation de son cœur endolori; mais ses forces avaient trahi son courage, et elle s'était éteinte trop tôt pour qu'Hubert gardât d'elle d'autre souvenir que celui d'une pâle et noble figure, aux yeux attendris par les larmes et penchée avec un douloureux sourire vers son enfant. Jusque-là, Hubert avait pris ses ébats dans le parc de Noiry, sans connaître d'autres chagrins que des peines puériles; il apprit bientôt à souffrir, à dévorer en silence des maux inattendus qui le frappèrent avant même qu'il n'en sentît toute la portée.

Au premier abord de son père, l'enfant se sentit glacé, car au lieu d'aller embrasser M. de la Prévière qu'il ne connaissait plus, pour ne l'avoir pas vu depuis cinq ans, il se rejeta dans les bras de sa bonne en lui disant: « que ce monsieur lui faisait peur. »

Bien d'autres que cet enfant de neuf ans auraient éprouvé ce sentiment en face de M. de la Prévière, tant son abord était dur et sa physionomie, à la fois hautaine et violente. Son âme était à l'unisson, car au lieu d'être frappé au cœur par l'involontaire reproche que lui apportait l'accueil de son fils, il se plaignit qu'on n'eût su en faire qu'un petit sot.

Il n'est pas de conduite dénaturée qui n'aie ses motifs, et ces motifs-là paraissent des excuses à qui sent son cœur fermé aux sentiments les plus sacrés. M. de la Prévière, bien qu'il n'eût pas aimé sa femme, créature trop délicate pour sa nature emportée, et, à certains égards, brutale, aurait pris en gré le fils qu'elle lui laissait,

si Hubert avait flatté l'orgueil paternel par sa turbulence, son babil, et sa prestance dégagée.

Mais quoi! l'enfant adoré par la délaissée avait gagné quelque chose de la mélancolie que répandent autour d'eux les êtres qui vivent et meurent d'une douleur muette; il riait peu, parlait bas, jouait sagement; sa stature était frêle, et sous ses paupières bistrées, il regardait son père d'un œil clair où M. de la Prévière retrouvait la couleur, l'expression de ces prunelles vert de mer qui longtemps l'avaient gêné de leurs muets reproches pendant qu'il infligeait encore à sa femme le supplice d'assister au spectacle de ses folies. Ce regard d'enfant était pour lui comme un remords vivant. M. de la Prévière le supportait d'autant moins qu'il apportait dans cette maison en deuil des préoccupations peu en harmonie avec l'atmosphère de regrets qu'on y respirait encore à son arrivée.

Pour la première fois de sa vie, cet homme qui s'était joué des passions, s'adonnant à toutes sans se rendre esclave d'aucune, se figurant dominer ses entraînements parce qu'il les assouvissait sans croire leur livrer sa volonté, avait rencontré une femme assez habile pour comprendre qu'on n'asservit un tyran qu'en le tyrannisant. Ses manœuvres avaient été calculées d'un tel esprit de ruse, que dès que M. de la Prévière avait appris son veuvage, avant même d'aller à Noiry, il avait fait à cette femme l'offre de sa main, afin d'écarter des rivalités qu'on lui avait laissé redouter. A tous égards, cette veuve d'un homme de finances fort taré, était indigne d'une alliance avec une famille honorable; mais comme une sorte de justice réparatrice s'exerce souvent dès cette vie, ce fut bientôt au tour de M. de la Prévière à être sous le joug comme il y avait tenu autrefois la triste châtelaine de Noiry.

Par malheur, il n'y fut pas seul, et la victime la plus frappée par ce mariage, ce fut Hubert. Il connut cette amertune de donner le nom de mère à une femme qui le haïssait, de voir profanés par une étrangère les souvenirs de son enfance. On dansa dans ce salon où Mme de la Prévière avait si souvent pleuré en tenant dans ses bras son fils qui buvait ses larmes dans un baiser. On jeta au rebut les meubles de cette chambre dans laquelle Hubert entrait chaque matin et qui étaient ses amis familliers; il eut désormais la gaucherie discrète d'un étranger dans cette maison dont il avait été le jeune maître et plus tard, lorsque M. de la Prévière, dompté par son nouvel amour, prenait dans ses bras les deux jolies filles qui lui étaient nées de ce second mariage, Hubert restait humble et muet à ses côtés, n'osant pas réclamer sa part de caresses, souffrant d'en être sevré, et accusé de basse jalousie pour ne pas oser s'amuser avec ses petites sœurs. Il était bien empêché de prendre ces fami-

liarités, tant sa belle-mère le tenait sous la fascination de ses grands yeux noirs qui avaient des rayonnements magnétiques pour M. de la Prévière, et une fixité pleine de défenses pour l'enfant du premier lit.

A mesure qu'Hubert grandit, cette haine s'accrut, gagnant par degrés insensibles, mais tenaces, sur le fonds d'équité qui pouvait rester à M. de la Prévière. Les moindres défauts du fils aîné étaient commentés, grossis par une manœuvre implacable ; dans leur légèreté d'enfant, les deux fillettes apportaient leur contingent de plaintes à cet acte d'accusation incessamment dressé ; mais Hubert restant le seul héritier du nom, cette considération maintenait un semblant de bons rapports entre M. de la Prévière et son fils. C'était aussi le principal motif de l'acharnement de la belle-mère contre Hubert. Avide comme beaucoup de femmes qui ont passé par une vie aléatoire, elle aspirait à assurer, à accroître sa richesse, et prévoyait que les vieux oncles du Dauphiné et de Provence légueraient au seul Hubert des fortunes accumulées pendant des existences sagement provinciales. Ses filles n'auraient rien de ces héritages, d'abord en leur qualité de filles, ensuite à cause de leur mère, car ces vieux parents n'avaient point pardonné à M. de la Prévière son second mariage.

Comme il est plus d'une tactique pour atteindre un unique but, et qu'il est bon de modifier ses plans selon les phases de cette poursuite, dès qu'Hubert eut vingt ans, Mme de la Prévière mit fin à la parcimonie avec laquelle elle l'avait traité jusque-là, et elle engagea son mari à lui faire une grosse pension. Elle espérait bien que le jeune homme se livrerait à des folies de jeunesse capables de le discréditer dans l'esprit des grands parents.

Hubert qui finissait d'excellentes études, continua de s'adonner aux sciences naturelles vers lesquelles son goût l'entraînait et tout ce qu'il gagna à cette efflorescence de jeunesse qui fut consacrée par une sorte d'indépendance naturelle, ce fut de s'affirmer honnêtement conjugal, car il s'éprit d'une jeune fille de bonne naissance, et soumit à son père son désir de se marier dès sa majorité.

M. de la Prévière fut surpris : il ne reconnaissait pas son sang. Néanmoins, cette idylle le toucha presque, et il donna d'autant plus vite les mains à ce projet que la famille de la jeune fille lui faisait honneur en agréant son fils. Mais cette bonne volonté fut reprise en sous-œuvre par Mme de la Prévière qui voyait détruire en une heure le travail de dix ans de luttes sourdes.

Marier Hubert, c'était non-seulement lui rendre sur la fortune dont on jouissait, les deux tiers qui provenaient de sa mère, mais encore quitter Noiry dont le château lui appartenait en propre ;

renoncer à cette villégiature autour de laquelle on avait noué depuis dix ans des relations qui promettaient pour plus tard de beaux mariages à Mlles de la Prévière. C'était donner à la haine présumée du jeune homme l'indépendance nécessaire pour attirer complétement à lui l'affection encore incertaine des oncles à héritages. C'était la défaite, la déroute où se détruisait non-seulement le présent, mais encore l'avenir.

De quels artifices usa Mme de la Prévière ? comment sut-elle circonvenir à la fois son mari et la famille qui avait agréé les premiers vœux d'Hubert, et jusqu'à la jeune fille qui avait été touchée de son amour ?...

Ce furent sans doute des trames bien perfides pour mériter qu'Hubert s'exilât, comme il le fit, du foyer paternel, et crût irrévocablement à la noirceur féminine, car après une scène violente dont le retentissement eut un écho à Noiry jusques sous les plus humbles toits, Hubert quitta la France pour de longues années.

Plus tard, ses oncles lui avaient légué leurs fortunes et même, comme si la destinée avait voulu se venger, Mme de la Prévière était morte pendant une épidémie qui lui avait d'abord enlevé ses deux filles ; son mari l'avait suivie dans la tombe ; mais ni cette triste revanche du sort, ni l'action calmante du temps n'avaient adouci l'amertume jetée au cœur d'Hubert par ces épreuves de sa jeunesse.

Dans ses rares retours en France, après être allé saluer la tombe de sa mère, il ne voyait guère que le comte de Glennes, le seul qui lui passât ses bizarreries, le seul qui comprît pourquoi Hubert avait fait démolir le château de Noiry, et en avait fait distribuer non-seulement les terres, mais encore les pierres aux pauvres gens de la commune.

Tout souvenir matériel de cette maison profanée d'où le maître avait été chassé et dont il n'avait jamais voulu depuis fouler le seuil avait disparu, et si la mémoire des paysans se rappelait de temps à autre le *grand Monsieur*, si dur au pauvre monde, Hubert était presque inconnu dans le pays, malgré ses bienfaits répandus en son absence.

Depuis cet exil volontaire, Hubert s'était-il distrait de ses études, de ses voyages pour en appeler de l'arrêt impitoyable par lequel sa rancune avait flétri la méchanceté de sa belle-mère, la versatilité de sa fiancée? Peut-être, car la première jeunesse répugne à des conclusions si désespérées. Mais sans doute de nouvelles désillusions avaient corroboré ce sentiment, car il l'avait érigé en théorie; et cette théorie, il la démontrait, l'expliquait, l'enjolivait même de traits d'esprit dont il riait le premier, d'un rire amer.

VI

Sauf cette originalité d'aperçus qui était comme la cicatrice restée sensible d'une vieille blessure, Hubert avait gardé bien des facultés de bonheur ; il possédait cette chaleur d'âme, cette facilité à se passionner pour le beau dans ses manifestations diverses sans lesquelles un homme voué aux voyages ne sait ni en jouir, ni en profiter. Pour avoir admiré dans de lointains parages les scènes majestueuses ou terribles qu'y déroule la nature, il n'en était pas moins resté apte à goûter la grâce modeste de son pays natal, et peut-être même l'appréciait-il mieux que ceux dont elle était restée l'unique horizon.

Le lendemain de cette soirée où sa méchante humeur s'était révélée pour la première fois à Marthe de Glennes, M. de la Prévière se leva de bonne heure, selon son habitude, et sa première idée fut de donner sa matinée à la rédaction du rapport qu'il écrivait depuis son arrivée aux Taillois et qu'il destinait à la Société de géographie ; mais sa table de travail était placée près d'une fenêtre ouverte à l'air matinal, et il y gagna bien des distractions en regardant le petit bois qui faisait du pavillon comme une maison forestière assise au milieu d'une étroite clairière.

Les frondaisons nouvelles déroulaient leurs feuilles lustrées sur le fonds gris de perle d'un ciel doucement pommelé, et elles s'emplissaient de sussurements d'oiseaux ; au pépiement des pinsons, aux vifs appels des chardonnerets, répondaient de loin les trilles d'un rossignol niché dans un grand arbre de Judée. Sous le lacis embrouillé des branches, à travers des réseaux rampants étoilés de pervenches sauvages, s'élevait çà et là l'aigrette légère des muguets ; des vols de papillons aux aîles blanches ou orangées flottaient mollement, comme des pétales de fleurs promenés par la brise matinale ; sur l'espace sablé qui séparait le pavillon des premiers bouquets de bois, des carabes dorés couraient sur leurs huit pattes rouges, et parfois un rayon de soleil filtré à travers les vapeurs légères qui gazaient l'azur du ciel, frappait la cuirasse verte de ces jolis insectes de reflets métalliques qui donnaient l'illusion de pierreries mouvantes.

L'air était si pur, chargé de tant d'arômes printaniers, le coin de paysage encadré par la fenêtre, d'une grâce sylvestre si naïve, que la plume tomba des mains de M. de la Prévière. Au moment où il allait sortir du pavillon, un bruit d'aîles s'éleva de sa table de travail, et la perruche qui jusque-là était restée perchée à l'angle de son pupitre, dans une attitude discrète, vint s'abattre sur le bras de son maître pour réclamer ainsi son droit à la promenade.

— Non pas, fit M. de la Prévière sans se laisser attendrir par les

caresses de l'oiseau, par ses airs de tête penchés, et la tension vers sa bouche d'un joli bec rouge demandant un baiser, non pas, Nolo. Tu es trop familier pour te défier de la griffe des chats et d'ailleurs il ne faut pas que je te montre, puisque j'ai à te défendre contre d'autres convoitises.

L'insistance de la perruche qui s'accrochait d'une pression désespérée de ses griffes à la manche de son maître rappela à celui-ci son projet de satisfaire le désir de Marthe, et il conféra avec son fidèle Réjac sur les moyens d'offrir à Mlle de Glennes le sosie de Nolo.

Le valet de chambre de M. de la Prévière était un Béarnais d'humeur aventureuse, qui le suivait depuis quinze ans sous toutes les latitudes et qui n'avait pas plus envie que son maître de donner Nolo, mais pour d'autres motifs. Réjac avait cependant un peu murmuré, lorsque la fantaisie de Mme Chao avait encombré les pénates errants des deux voyageurs d'un volatile incommode; mais peu à peu, il s'était attaché à l'oiseau, en raison même des soins que celui-ci exigeait; et après avoir traversé toute l'Asie avec la perruche au poing, il aurait trouvé très-mauvais que M. de la Prévière la sacrifiât à un caprice de jeune fille. Nolo était devenu, en effet, pour Réjac quelque chose de plus qu'un animal privé; il l'appelait sa petite compagnie, ou encore le plus parfait des enfants; Réjac expliquait ce second terme en disant que Nolo n'étant ni criard, ni bavard, possédait tous les agréments enfantins sans les diminuer par aucune tare. Nolo, on le voit, n'avait pas été stylé, comme tant de perruches, à prononcer quelques syllabes; M. de la Prévière avait tenu à le laisser dans son parfait naturel d'oiseau, mais Réjac prétendait échanger tout un monde de pensées avec sa petite compagnie, lorsque le regard de ses yeux gris se croisait avec le regard noir, en perle de jais, que Nolo lui envoyait du cercle de ses paupières orangées.

Aussi le Béarnais répondit-il avec plaisir à M. de la Prévière, qui voulait l'envoyer à Marseille le jour même, pour y acheter une de ces perruches dont l'arrivée des navires encombre les magasins de la Canebière et des quais :

— Inutile, Monsieur, j'en ai vu à Lyon, quai de la Charité.

— Aussi belles que Nolo?

Réjac fit un haut-le-corps :

— Monsieur le croit possible? fit-il d'un ton scandalisé... Il y en a une qui est presque aussi jolie de robe; mais la tête de Nolo, Monsieur, je veux dire son esprit, aucune bête de son esprit ne peut l'avoir.

— Oh! dit M. de la Prévière en souriant, c'est parce qu'il est ton élève alors.

— Non, Monsieur, c'est qu'il y a autant de choix entre les bêtes qu'entre les gens.

— Ce Réjac a raison, se dit Hubert, après lui avoir donné ses ordres pour le voyage à Lyon, mais ce choix est difficile à faire, sujet à erreurs, et mieux vaut pour ne s'y pas tromper, voir bêtes et gens en masse et de loin. On peut garder ainsi quelques illusions indulgentes.

Pendant que, semblable en cela à la plupart des hommes, Hubert s'autorisait de la moindre réflexion générale pour approuver son train de vie particulier, il s'enfonçait dans le petit bois, errant au hasard sous les futaies ou dans ses sentiers capricieux.

Ce n'était plus là le parc des Taillois dont les allées, dessinées à l'anglaise, s'ouvraient au-dessous du terre-plein, bordé de charmilles et découpé par plans égaux en parterres d'ancien goût français. Le pavillon avait été autrefois une demeure distincte, acquise par héritage; M. de Glennes avait fait tomber les murs qui séparaient les deux propriétés, mais jaloux de laisser à cette habitation le caractère sylvestre que lui avait donné son vieil oncle, à la place de cette clôture il avait fait creuser un saut-de-loup à pente gazonnée; un seul pont reliait les deux propriétés, et l'on avait utilisé l'ancienne grille d'entrée du pavillon en la fermant à l'entrée de ce pont.

Quand M. de Glennes installait des hôtes au pavillon, ceux-ci pouvaient donc se dire vraiment chez eux; mais lorsque la famille de Glennes jouissait seule de sa villégiature, Marthe aimait fort à se promener dans le petit bois qu'elle appelait la forêt vierge.

Si ce terme était ambitieux au point de vue de l'étendue, la négligence voulue qui laissait les caprices de la nature forestière se jouer à leur guise dans cet espace de quelques hectares, le justifiait dans un autre sens; M. de la Prévière ne se lassait pas ce matin-là de se promener dans ce bois, où les ronces fleuries étendaient à travers les sentiers leurs bras épineux; ces sentiers touffus de violettes embrouillaient parfois leurs directions; tel d'entre eux ne menait à rien, finissant à quelque fourré défendu par d'épais buissons, autour desquels s'emmêlaient les tiges rosées du chèvrefeuille sauvage et les marabouts fauves des clématites fleuries de l'année précédente; derrière ces fortifications, sur les tapis de mousse qui veloutaient le sol, le promeneur entendait glisser à son approche des élans épeurés. C'était un lapin qui s'enfuyait dans son terrier, creusé sous le coude de quelque grosse racine de chêne affleurant la terre. D'autres sentiers s'ouvraient en petites clairières d'un vert de malachite veiné, au bord desquelles quelques troncs d'arbres dispersés offraient les seuls siéges dont la rusticité fût en harmonie avec cette solitude.

Hubert, qui s'était autrefois ouvert passage à travers les forêts

inextricables du Nouveau-Monde, et qui avait goûté la sublime horreur que respirent leurs voûtes gigantesques, ne comprit pas d'abord pourquoi l'émotion qu'il éprouvait en ce moment était plus forte, bien que douce, mais comme en marchant toujours, il arriva sur un espace découvert d'où la vue s'étendait au loin, il sentit quel charme particulier s'emparait de tout son être.

Par cette échappée, il voyait la vaste plaine, estompée de bouquets de bois çà et là entre les champs labourés, puis le clair miroir de la Saône vers lequel se penchent les côteaux bressans ; à ses pieds, les quatre hameaux de Gigny, nichés près du rivage comme des nids de martins-pêcheurs, le côteau de Sennecey dominé par la vieille église paroissiale de Saint-Martin de Laives, et la montagne de Vénières, le Mouron, qui sert à tous les habitants de la plaine à juger du temps.

En voyant se dessiner sur le bleu du ciel les contours arrondis de la montagne, Hubert se prit à dire comme aux jours si lointains de son enfance : « Il fera beau aujourd'hui, le Mouron n'a pas son chaperon de nuages. » Cette observation, que bien des paysans devaient échanger dans les mêmes termes ce jour-là, lui révéla le sens de son émotion.

Certes, il avait visité des pays bien plus beaux que cette plaine ouverte, aux horizons paisibles ; mais ces spectacles nouveaux n'avaient parlé qu'à son imagination, et n'avaient pas ému son cœur. C'est qu'il était un fils de cette terre ; c'est qu'on ne rompt jamais les attaches subtiles qui lient par le charme des premières impressions au sol natal, et d'un mouvement involontaire, Hubert ouvrit les bras comme pour enserrer d'une étreinte filiale cette nature agreste qu'il ne croyait visiter que comme un passant.

Ce fut une émotion si vive, qu'il en eut honte, comme d'une absurdité ; pour y échapper, il s'imposa de retourner au pavillon reprendre sa tâche, et il coupa à travers le taillis, afin de gagner l'allée d'acacias qui bordait l'enclos le long du mur donnant sur la grande route. C'était là vouloir narguer son émotion, car cette allée était le seul disparate de cette résidence.

On y avait entreposé toute une collection de nymphes et de faunes en pierre, en plâtre et en stuc, qui avaient orné les Taillois aux temps mythologiques des deux derniers siècles ; ces pauvres dieux, rongés de mousses, estropiés, sans nez ou sans jambes, y composaient le plus singulier hôpital d'invalides olympiens qui fût capable d'exciter le rire ; les acacias eux-mêmes, avec leurs frondaisons aussi arrondies que des pommes, ressemblaient à des boules de bilboquets fichées sur leurs fûts droits ; les bordures de buis, taillées jadis en pyramides, échevelaient hors de la ligne im-

posée des brindilles raides, semblables à ces traits maladroits qui échappent à un écolier hors du dessin encore visible d'un décalque.

L'olympe de rebut était éparpillé sans ordre ni choix le long de cette allée ; si quelque Pygmalion avait eu le pouvoir d'animer tout à coup ce monde de statues, aucune n'aurait pu marcher intacte avant de rétablir l'intégrité de ses membres en les ramassant çà et là. Il y avait un tas de piédestaux et de socles amoncelés sur lequel les valets chargés de cette expulsion des divinités des Taillois avaient juché la seule statue qui ne fût pas trop dégradée : c'était une Flore coiffée de fleurs dont les deux bras arrondissaient une guirlande. Sa tête dépassait le mur qui était assez bas du côté du chemin, et elle était en ce moment, à cause de cette situation élevée, le point de repère qui guidait à travers le taillis M. de la Prévière vers l'allée d'acacias. Les yeux fixés sur la tête souriante de la déesse, il n'avait plus qu'à tourner autour d'une pyramide de buis pour marcher dans l'allée pleine de gravats, lorsqu'une figure apparut au sommet du mur ; un jeune homme vêtu d'une veste de chasse se pendit sans façon au cou de la Flore, et se laissa glisser à ses pieds. Tout en hâtant le pas pour aborder cet intrus, Hubert se demanda si la bonne déesse n'était pas la complice habituelle des indiscrets, désireux de vaguer dans l'enclos.

VII

Hubert avait gagné aux hasards courus dans ses voyages ce ton de hautaine maîtrise qui en impose aux maraudeurs ; aussi fut-ce brusquement qu'il saisit l'inconnu par le collet de sa veste ; celui-ci n'avait pas aperçu M. de la Prévière, absorbé qu'il était resté dans la contemplation de la statue secourable, mais il tressaillit en se sentant tiraillé par une main impatiente, et montra en se retournant une figure, dont l'honnêteté évidente fit lâcher prise à M. de la Prévière. Ce n'était point là un voleur.

Ses traits hâlés offraient le type ouvert, loyal, commun aux habitants de cette plaine châlonnaise ; sous son costume, qui tenait du garde-chasse et du paysan, avec sa veste de drap gros vert ornée de boutons à têtes de chien, son pantalon de toile grise, et le chapeau de paille noirci par le soleil qu'il ôta pour saluer M. de la Prévière, l'intrus avait un air de franchise enjouée qui démentait tout soupçon.

— J'ai bien sauté, n'est-ce pas, Monsieur ? dit-il le premier ; mais la statue n'est pas solide sur son socle ; je l'ai sentie bouger quand je me suis pendu à son cou. Ce serait dommage si, en faisant ce tour de gymnastique, on la jetait à terre... Elle est vraiment

jolie, et on a bien raison de dire qu'elle ressemble à Mlle Marthe. Je la regardais pour m'en assurer quand... vous m'avez fait peur.

Le jeune homme riait en contant ses impressions d'un ton jovial, mais respectueux. Il arriva une chose à laquelle il était loin de s'attendre. M. de la Prévière fut choqué de ne pas recevoir tout d'abord les excuses auxquelles il avait droit après cette violation de domicile, et peut-être encore plus d'entendre ce paysan parler de Mlle de Glennes en la désignant par son prénom. Hubert savait que l'aïeule de Marthe avait prêté ses traits à la statue de Flore, et c'était sans doute pour cette raison que cette statue avait gardé les honneurs d'une place privilégiée au milieu de tous ces dieux proscrits. Que Marthe lui ressemblât ou non, Hubert ne s'en souciait guère; mais il trouvait fort mauvais que ce paysan s'avisât de s'en assurer, surtout en passant par-dessus les murs. Ce fut donc d'un ton peu aimable qu'il rabroua l'enjouement de l'indiscret.

— Et maintenant, lui dit-il, que vous savez à quoi vous en tenir sur cette ressemblance qui vous occupe assez pour que vous veniez la vérifier par escalade, vous allez sans doute vous en retourner par le même chemin. Je vous prie de m'apprendre, auparavant, si votre habitude est de tomber chez les gens par-dessus les murs. J'aime peu les visites, surtout celles qui négligent de se faire annoncer par la sonnette de la porte d'entrée.

Le jeune homme, son chapeau dans les mains, les yeux démesurément ouverts, regardait M. de la Prévière d'un air plus surpris que décontenancé.

— Eh bien! m'expliquerez-vous à la fin ce que vous veniez faire dans ce clos? continua Hubert.

— Vous prier d'intercéder en ma faveur, répondit le jeune homme. Je m'appelle Philibert Treuil, et...

Gêné par la singulière fixité du regard que le paysan attachait sur lui, M. de la Prévière toisa son interlocuteur, puis le mur d'où il s'était laissé choir dans l'allée et murmura entre ses dents :

— Ah! Ah! je ne suis plus étonné que vous sachiez si bien escalader les murs!

Le sang afflua sur les joues et le front de Philibert Treuil; il comprenait l'injure cachée sous cette exclamation, et il accueillit cet affront-là en silence; mais ce silence n'était pas celui de la honte, car il dressa de nouveau la tête et son regard resta fixé sur M. de la Prévière, avec la même expression de surprise, mêlée toutefois de dignité offensée.

— Qu'avez-vous donc à me dévisager ainsi? lui demanda Hubert, obsédé par l'obstination de ce regard.

— C'est que je m'étonne que personne, dans le pays, ne s'aper-

çoive que vous êtes tout le portrait de Monsieur votre père, dit Philibert. Vous vous moquez des ressemblances dont je m'avise ; celle-ci est plus certaine que l'autre et... je le regrette pour moi... et pour vous même.

Hubert chercha une réplique et ne la trouva point. Il resta surpris dans son for intérieur que ce paysan eut assez de perspicacité pour deviner le sens de son exclamation, et assez d'esprit pour en prendre une prompte revanche en rappelant indirectement la dureté, la hauteur dont tous les habitants de la contrée avaient toujours accusé le grand M. de la Prévière. Lui qui n'avait jamais, en dépit de son cœur, pu offrir en tribut filial à son père qu'un respect craintif, il s'était efforcé dans le cours de sa vie de ne pas inspirer autour de lui les mêmes pénibles sentiments ; tous ceux qui, peu ou prou, l'avaient approché, proclamaient sa chaleur d'âme, et ses instincts loyaux qui se faisaient jour au travers des rudesses d'un caractère ombrageux. La constatation de cette ressemblance avec son père dont jamais personne ne s'était avisé était donc pour Hubert un sensible reproche, car il avait les traits de sa mère, et c'était son accueil que Philibert avait sans doute voulu caractériser par ce rappel de la mémoire paternelle.

Pendant qu'Hubert cherchait encore ce qu'il devait répondre, Philibert poursuivit avec une dignité qui emprunta une singulière force à la tournure de phrase qui rétablissait entre le paysan et le gentilhomme la distance à laquelle ce dernier était présumé tenir :

— J'ai trop fait attendre à M. de la Prévière l'explication de ma conduite. Quand il l'aura entendue, je me retirerai en lui demandant pardon de mon importunité. Je voulais lui parler ce matin... une idée assez sotte dont je suis revenu... et il m'importait de ne pas passer par le Taillois pour venir ici, afin de ne pas faire gronder une personne... n'importe... J'ai rencontré M. Réjac auquel j'ai parlé de mon projet. Il était en route pour la station de Sennecey, et il m'a dit : « Personne ne t'ouvrira ; mon maître travaille ou se « promène. Tu resteras à la porte. » Alors, comme entre petites gens, on compâtit aux peines les uns des autres, il a ajouté : « Sur « la grand'route, en face de la statue dont on voit la tête, il y a un « tas de pierres contre le mur ; si tu es leste, tu pourras grimper par « là comme je l'ai fait hier que j'avais égaré la clé d'entrée, et tu « trouveras mon maître quelque part dans l'enclos. Il te saura gré « de ne lui avoir pas fait faire le portier. » Voilà toute l'histoire de mon escalade, et je prie M. de la Prévière d'excuser mon indiscrétion. Elle ne se renouvellera plus, j'en jure.

Après un salut qui, pour être profond, n'en avait pas moins une intention de sécheresse très-marquée, Philibert sauta sur le piédestal

de la statue et se guinda à force de bras jusqu'à la hauteur de la tête de Flore. Une fois là, il fit une pause, et sans doute la raideur qu'il avait mise dans son récit lui semblait une revanche insuffisante, ou la préoccupation qui avait signalé son arrivée lui revint à l'esprit, car le bras posé sur la guirlande de fleurs que tenait la déesse, il se prit à dire en souriant :

— Merci, Mademoiselle ; vous êtes bonne au pauvre monde, vous ! Vous avez beau être de pierre, voilà bien votre figure d'ange du ciel et non pas de déesse des anciens temps. Si je vous demande, à vous, d'être ma patronne, je gage que vous ne me refuserez pas.

M. de la Prévière écoutait ce petit discours en regardant pour la première fois avec attention la statue à laquelle Philibert adressait sa prière. Le paysan avait raison ; la déesse n'avait pas la froideur régulière du profil classique imposé par les canons traditionnels ; le statuaire, contemporain de l'école sensualiste du dix-huitième siècle qui poussa jusqu'à l'exagération le don d'animer le marbre, avait eu la hardiesse de donner à sa Flore un type tout français.

Si l'aïeule de Marthe avait réellement posé devant lui pour cette statue mythologique, le même type se reproduisait à trois générations de distance, car le galbe de Flore présentait les mêmes lignes, non pas grandes et nobles, mais d'une grâce délicate, qui caractérisaient la physionomie de Marthe. C'était le même port de tête délié, les mêmes fossettes creusées dans les joues par l'habituel sourire, et cet air de planer bien loin au-dessus de toutes misères physiques et morales, d'ignorer le laid et le mal qui entoure certaines figures d'un nimbe de pureté et incline au respect ceux-là même qui se refusent à l'admiration.

Ce contraste établi entre la bonté de Marthe et sa propre dureté frappa M. de la Prévière. Les bras de la statue se tendaient vers lui comme pour lui jeter leur guirlande de fleurs, et le sourire de ses lèvres de pierre semblait murmurer : « Pourquoi n'être pas bon à mon exemple ? » Hubert frappa le sol de l'allée d'un pas impatient, et se gronda de sa brusquerie. Bien qu'il répugnât à se mêler des affaires de cœur de Philibert Treuil, il détermina de ne pas le laisser partir sous cette mauvaise impression, et d'entendre tout au moins ce que le paysan voulait de lui.

— Attendez, maître Philibert, lui dit-il.

Le jeune homme avait déjà sauté sur le haut du mur.

— Encore une fois pardon, M. de la Prévière, dit-il ; je n'aurais plus le cœur à vous parler et je vous épargne l'ennui de m'écouter.

Puis, après un nouveau salut, qui cette fois n'avait rien que de respectueux, le jeune homme disparut en se laissant tomber sur la grand'route. M. de la Prévière l'entendit qui s'éloignait en sifflant

une fanfare de chasse, et il resta au pied de la statue de Flore. Le soleil, qui avait réussi à percer les nuées matinales, la frappait de trois quarts, et bizarrement éclairée ainsi, la figure de pierre prenait une expression de bouderie dédaigneuse qui vint rappeler à Hubert le dépit dont la physionomie de Marthe s'était animée la veille devant ses railleries.

— Même lorsqu'elles sont de pierre, se dit-il, ces figures de femme sont mobiles au point de ne pas se ressembler d'une minute à l'autre.

Et il s'oublia à contempler la statue jusqu'au moment où, confus, mécontent de cette puérile occupation, il retourna dans son cabinet de travail reprendre le fil de son rapport; mais la besogne de cette matinée-là aurait pu être entendue en un quart d'heure par les doctes oreilles des membres de la Société de géographie.

VIII

Cette matinée-là était vraiment la matinée aux confidences; mais si M. de la Prévière arrêtait les expansions qui venaient le solliciter, Marthe songeait à les provoquer d'autre part. Elle n'avait pas vu Fanchette la veille au soir, ayant l'habitude de se servir elle-même dans sa chambre; mais quand elle se réveilla, sa première pensée fut pour les chagrins de cœur de sa sœur de lait.

Ce n'était point par vaine curiosité de jeune fille qu'elle voulait pénétrer dans les secrets, jusques-là si bien cachés, de Fanchette, mais pour l'exhorter à ne pas mériter l'exil dont son père la menaçait. Certes, si Boniche, le fermier, avait pu entendre l'exhortation que Marthe préparait, et dont elle disait machinalement tout haut quelques phrases en s'habillant, il se serait écrié que sa jeune maîtresse parlait comme un livre. C'est que Marthe faisait appel, dans ces arguments qu'elle réunissait d'avance, à tous les sentiments sages et mesurés qui avaient formé jusque-là la règle de sa vie; elle raisonnait à merveille, exposait tour à tour à sa sœur de lait l'irrévérence qu'il y a de la part d'une jeune fille à tenir tête à ses parents, le chagrin de la séparation projetée, et les médisances qui courraient dans Gigny sur le compte de cette inclination persistante, quoique réprouvée.

Le mal était que Fanchette absente ne pouvait faire son profit de cette morale. Marthe sentant son discours à point dans sa tête, allait sonner sa jeune femme de chambre, lorsqu'en passant devant sa fenêtre qui s'ouvrait au premier étage sur l'avenue conduisant au grand portail des Taillois, elle aperçut Fanchette qui descendait

très-gravement le perron à reculons et continuait à se diriger vers le portail de la même allure inusitée. Privée de l'aide de ses yeux, Fanchette allait tout de travers, se cognait parfois aux troncs lisses des platanes, mais n'en persistait pas moins à renvoyer ses pieds l'un derrière l'autre en soutenant ses jupes pour ne pas marcher dessus.

— Qu'est-ce que ce jeu-là? dit Marthe. A-t-elle perdu l'esprit?

Et sans autre réflexion, elle se lança dans l'escalier. Bien qu'elle marchât vite, Fanchette avait beaucoup d'avance, et quand sa jeune maîtresse la rejoignit, la femme de chambre debout dans la baie déjà ouverte du portail faisait un grand geste vers le chemin, poussait tout à coup un léger cri et se rejetait vite en arrière.

Marthe regarda sur la route et n'y aperçut qu'un jeune homme en veste de chasse. Il marchait d'un bon pas et salua en passant la jeune dame des Taillois, non sans jeter un coup d'œil discret derrière elle; mais il ne pouvait plus apercevoir Fanchette; elle était rentrée précipitamment, et Marthe la trouva assise sur un des bancs de l'avenue, pâle et tremblant de tous ses membres.

— Tu vas m'expliquer... lui dit-elle.

Fanchette se leva, et fit un effort pour parler; mais des sanglots la suffoquèrent.

— Oui, je sais tes chagrins, cachottière. Pourquoi ne me les avoir pas confiés? Tu n'en serais pas réduite à pleurer aujourd'hui.

— Oh! c'est de joie, c'est de joie! s'écria enfin Fanchette. Voyez-vous, Mademoiselle, mon père a beau ne pas vouloir, ma mère a beau me gronder, j'ai beau me ranger autant que je peux à leurs commandements, je suis sûre maintenant que j'épouserai Philibert. Quand?... Je ne sais point, par exemple, et comment?... voilà ce que je ne puis deviner; mais je vous dis que j'en suis certaine : je n'aurai pas d'autre mari que lui.

— Si vous avez la patience de vous attendre des années et encore des années, cela est possible, dit Marthe, et je ne me plaindrai pas de ce retard... — à moins que tu n'en souffres trop; mais au lieu de t'entêter dans une espérance si aléatoire, tu ferais mieux de te ranger (comme tu dis) aux commandements de tes parents.

Et partant de là, Marthe débita le petit sermon qu'elle avait si bien préparé. Miss Wilson arriva sur ces entrefaites : voyant que son élève avait pris à son compte la tâche dont elle voulait s'acquitter, elle n'eut qu'à écouter et à applaudir; mais ces beaux raisonnements n'eurent aucune prise sur l'esprit de Fanchette.

Quand Marthe eut fini, elle lui prit les mains et lui dit : « Vous parlez de ce que vous ne connaissez pas, Mademoiselle, quand vous croyez qu'on peut arrêter son cœur comme un mouvement de pen-

dule. » Et elle exprima ses propres impressions avec l'éloquence communicative, abondante des grandes émotions.

Marthe resta étonnée. Jusque-là, en effet, son cœur avait été rempli par les douces affections de famille qui l'entouraient; elle n'avait pas encore soupçonné la passion; les soins de son grand-père avaient jalousement préservé sa pureté d'âme, à travers un système d'instruction sérieuse et complète. Marthe n'avait jamais lu de romans, et ce n'était que dans les tragédies classiques qu'elle avait entendu parler de *belles flammes*, de *feux d'amour*, de *tourments du cœur*.

Elle s'était imaginé de bonne foi que la passion ne s'exhalait qu'en alexandrins sonores, entre princes et princesses, d'un premier à un cinquième acte inclusivement. L'idée qu'elle inspirerait et ressentirait un jour de pareilles souffrances ne lui était jamais venue, ni ce soupçon que la passion pût s'exprimer autrement qu'en poésie et comme exercice littéraire. De là cette légèreté rieuse avec laquelle Marthe avait répondu la veille aux questions de son grand-père qui eussent pu déconcerter une jeune fille moins pure. De là également la clairvoyance malicieuse avec laquelle Marthe avait saisi les petits ridicules des hommes qui avaient demandé sa main. Libre d'esprit, le cœur non effleuré du moindre trouble, elle s'était jouée en enfant des réels regrets de quelques-uns, de la déception des autres. Elle n'avait compris du mariage que l'obligation de quitter son grand-père, d'être soumise et dévouée à un inconnu, et aucun de ceux qu'on lui avait présentés ne lui avait inspiré de faire un aussi grand sacrifice à un nouveau devoir.

Mais l'effusion de Fanchette éclairait pour Marthe tout un côté de l'existence qui était resté voilé devant elle jusque-là.

— Grand Dieu! s'écria-t-elle naïvement lorsque sa sœur de lait eut raconté les douleurs des séparations annuelles, ses longs et silencieux ennuis à Besançon et ses angoises récentes, comme je suis favorisée de n'avoir point passé par de telles épreuves! Miss Wilson, sont-elles inévitables, croyez-vous? Doit-on traverser cette crise comme l'on a la rougeole et la coqueluche dans son enfance?

Malgré son sérieux, miss Wilson ne put s'empêcher de rire de la mine soucieuse de son élève.

— Cette maladie est plus ou moins maligne, répondit-elle, suivant le traitement, et aussi la raison du patient. J'espère que Fanchette m'acceptera pour médecin, et ne vous inquiétera plus de ses accès, ma chère Marthe. D'ailleurs, ce mal ne se gagne pas, et à votre âge, peut-être est-il salutaire d'en voir un exemple : cela vous fera réfléchir sur bien des choses que vous avez trop prises en riant.

— Oh! je tremblerai désormais de la frayeur de me voir avec

une figure comme celle-ci, reprit Marthe en essuyant avec son mouchoir les joues baignées de larmes de Fanchette. Voyons, calme-toi, et tâche de rester avec nous ; nous sommes tes amis, et te consolerons.

— Merci, Mademoiselle, mais je suis toute consolée. Maintenant que je sais ce qui doit arriver, j'aurai du courage.

— Elle se figure dit Marthe à miss Wilson, qu'en dépit de tout le monde, le dénoûment sera à son gré. Je le voudrais, Fanchette, mais le moyen ?

— Le moyen, je ne le connais pas, répondit Fanchette d'une conviction profonde, mais je suis sûre d'épouser Philibert. Le sort ne peut mentir.

— Le sort ?

Fanchette hésita à s'expliquer ; mais elle s'était trop avancée, et devant des instances réitérées, elle dut faire taire les scrupules qui lui venaient tardivement.

— Vous allez vous moquer de moi, dit-elle ; mais jamais le charme que j'ai fait n'a trompé personne. Il y a bien des exemples, je vous assure.

— Attends ! s'écria Marthe en riant. Tu faisais quelque sortilége quand je t'ai vue marcher à rebours, en écrevisse, tout le long de l'avenue. Ah ? miss Wilson, vous avez bien perdu votre temps à donner des leçons à cette petite superstitieuse. Est-ce que vraiment... pardon, Fanchette... — elle embrassa sa sœur de lait — est-ce que je deviendrai jamais aussi bête que toi ?... Que je me moquerai de moi-même.

Fanchette ne fut pas humiliée par cette exclamation enjouée ; le baiser surpayait le reproche ; elle reprit, sans toutefois oser lever les yeux sur miss Wilson.

— Vous savez qu'il y a bien des manières de consulter le sort sur le mari qu'on doit avoir. Par les rêves, par le souper de la Chandeleur... ; mais il y en a une qui, entre toutes, est certaine, c'est le charme des neuf pois verts. Quand on défait des pois, on cherche une cosse qui en contienne neuf, et alors, tous les matins en se levant, après avoir fait sa prière, on s'en va à reculons jusqu'à la porte d'entrée de sa maison ; on jette un pois par-dessus son épaule, et on rentre en courant sans regarder derrière soi. Puis, le neuvième jour, après avoir jeté le dernier pois et la cosse, on se retourne vers la rue, et l'on y aperçoit l'homme qui, bon gré, mal gré, doit être votre mari.

— Et aujourd'hui était donc le neuvième jour ? demanda Marthe, puisque je t'ai trouvée la tête hors du portail et... mais quelqu'un passait en effet. Etait-ce donc ?...

— Oui, Mademoiselle, c'était Philibert Treuil, s'écria Fanchette avec un accent de triomphe; et pourtant j'obéis à mon père, je ne lui parle plus. Il ne savait pas que je faisais un charme... Les hommes ne croient point à ces choses-là. S'il passait, c'est par hasard, ce qui veut dire parce que le sort le voulait ainsi. Vous avez vu qu'il ne s'est pas arrêté pour me parler, c'est un honnête garçon qui respecte les défenses de mon père.

Eclairée par tout ce que sa sœur de lait venait de lui conter des pénibles scènes qui s'étaient passées à la ferme depuis deux jours, Marthe comprit tout ce que Fanchette aurait à souffrir d'une espérance illusoire, et elle s'ingénia à la lui arracher; mais voyant que la foi de la jeune fille dans ce qu'elle appelait *son charme* était inébranlable, elle finit par lui dire :

— Je veux te prouver que ta magie blanche ne signifie rien du tout. Trouve-moi une cosse de pois à neuf grains, je ferai ton sortilège pour mon compte, et comme il n'y a pas de mari pour moi dans Gigny..., si mon dernier pois tombe sur le nez de quelque vieille mendiante, ou entre les deux oreilles d'un âne occupé à brouter les bas-côtés de la route, tu verras bien que ton charme est un leurre.

— Il y a des pois à l'office, je vous trouverai celui qu'il vous faut, bien que les pois à neuf grains soient assez rares, dit Fanchette contente de contrôler son épreuve par une tentative analogue. Vous verrez par vous-même ce qu'il en est. Il n'y a personne pour vous à Gigny, Mademoiselle, cela est sûr; mais il passe bien des étrangers sur la route...

— C'est cela... le prince Charmant de M. de la Prévière, répliqua Marthe qui pensa pour la première fois de la journée à l'hôte des Taillois et en sentit diminuée la belle humeur où la mettait l'idée de se mêler d'un petit sortilége. Au moins, gardons notre secret, continua-t-elle, car on se moquerait de nous, et grand-père serait capable de mettre en sentinelle le neuvième jour un nouvel épouseur. Si la force du charme allait m'obliger à le prendre contre mon gré!

S. Blandy.

La fin prochainement.

L'INFLUENCE FRANÇAISE

PAR LES CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES A L'ÉTRANGER

La lutte dix-huit fois séculaire des passions humaines contre le catholicisme vient de prendre chez nous des proportions nouvelles aux applaudissements des ennemis de la France. Commencée dans les clubs et dans la presse radicale, elle a bientôt envahi les conseils municipaux de nos grandes villes, pour s'élever de là jusqu'à la tribune de nos assemblées législatives. Une partie de nos représentants aurait voulu, du premier coup, mettre l'Eglise hors la loi. D'autres, plus habiles, ont concentré leurs efforts sur les congrégations religieuses, comme, dans un siége bien mené, on attaque d'abord les ouvrages avancés de la place. Ils ont proposé de faire périr de faim les congrégations en leur refusant tout droit de propriété, et, en même temps, de rendre leur recrutement impossible au moyen de certaines modifications à la loi de la conscription. Enfin le plus adroit, M. Guichard, un de ces modérés qui ont toujours si bien fait chez nous les affaires du parti révolutionnaire, s'est contenté de les dénoncer au pays comme un danger public. A sa demande, la Chambre des députés a décidé, le 27 novembre dernier, que le gouvernement ferait dresser un état complet du nombre des congrégations qui existent en France, de leur personnel et de leurs ressources.

Demandée dans un but purement hostile, cette enquête a été combattue par une partie des droites. Celui qui fait le bien ne craint pas la lumière, et le meilleur moyen de venger l'innocence calomniée est, selon nous, de lui ôter ses voiles. Nous aurions donc préféré que les conservateurs des deux assemblées se fussent associés à la gauche, en exigeant que l'enquête comprît avant tout les travaux des congrégations et les services de tout genre qu'elles rendent à la société.

Quelle que soit la teneur de cette enquête, elle aura un résultat certain : celui de montrer d'abord que les congrégations sont des foyers d'instruction et de charité dont la France ne peut se passer ;

ensuite d'établir que ces mêmes congrégations sont aujourd'hui la principale cause de notre influence à l'étranger. Nous allons essayer de montrer ce côté nouveau de la question. « Il n'y a là, dira-t-on, que prosélytisme religieux ! » — Sans doute, le prosélytisme religieux est la raison d'être des congrégations. Mais elles ne font nulle part un chrétien, sans donner en même temps un ami à la France. Nous verrons si le prosélytisme radical en fait autant.

Dans un intérêt purement patriotique, suivons donc nos congrégations à l'étranger, et spécialement dans le Levant. Faute de documents certains (et nous ne saurions en admettre d'autres), nous ne parlerons que d'un petit nombre. Mais toutes sont animées d'un même esprit et tendent au même but : l'intérêt religieux, doublé de l'intérêt national.

I

Malgré le cadre restreint que nous nous traçons, une question préalable s'impose ici : Pourquoi veut-on supprimer les congrégations ?

En votant l'enquête, l'ancienne majorité a simplement obéi à une sommation de la presse radicale, depuis les *Droits de l'homme* et le *Siècle* qui ont donné le mouvement, jusqu'à la *République française* qui a craint de rester en arrière. Pour comprendre la portée d'une telle décision, il nous paraît nécessaire de résumer les allégations de nos radicaux contre les congrégations. Voici leurs principaux griefs :

Les congrégations font de la politique et combattent la République;
Elles sont les ennemies de la liberté et de la société moderne;
Elles se multiplient outre mesure et consomment sans produire;
Elles reconnaissent un souverain étranger ;
Elles font une concurrence ruineuse au travail libre.

Tout cela est bien vague ; c'est, de plus, antilibéral et calomnieux. Apprécions ces griefs en peu de mots, puisque l'enquête officielle n'est pas appelée à le faire.

Sur le premier, il nous semble d'abord que le suffrage universel donne le droit et impose même le devoir à tout citoyen de s'occuper de politique. Les congréganistes seraient d'autant plus autorisés à user de ce droit, qu'ils sont toujours les premières victimes de nos révolutions. Et cependant, nous l'affirmons, si, comme citoyens, les congréganistes ont leurs opinions, comme corps, les congrégations s'interdisent absolument la politique qui divise, pour pratiquer la charité qui unit. Ainsi l'exigent et la mission et les règles de tout Institut religieux.

En ce qui concerne la République, loin de la combattre, les congrégations la respectent et la servent avec dévouement partout où elle ne les opprime pas. Prenez l'histoire des Républiques du moyen âge, prenez même l'histoire des Etats-Unis d'Amérique. Pourquoi d'ailleurs les congrégations combattraient-elles dans l'Etat la forme républicaine ? C'est la seule forme de gouvernement qu'elles admettent pour elles-mêmes, et plusieurs d'entre elles en poussent très-loin la pratique. Il semble donc qu'au lieu de persécuter les congrégations, tout républicain sincère doit trouver en elles le type de ce qu'il rêve, et par là même un appui. Pourquoi en est-il autrement ? Allons au fond : ce n'est pas la République qui persécute les congrégations, ce sont les adeptes de la Révolution cosmopolite. Pour ceux-ci, la République n'est qu'un moyen d'arriver à leurs fins ; leurs chefs les plus autorisés en ont fait l'aveu dans de nombreuses réunions aux applaudissements de leurs auditeurs.

« Les congrégations sont les ennemies de la société moderne et de la liberté. » Cette accusation traîne, depuis plus de deux mille ans, dans les sociétés humaines, contre tous ceux qui font obstacle aux passions de leur temps. Ces congréganistes si calomniés n'ont-ils pas fait triompher jadis le droit et la liberté des abus de la force, défriché et fertilisé les campagnes, conservé les lettres et les arts, créé l'enseignement ? Et, de nos jours, où notre pauvre pays a tant besoin de services dévoués et désintéressés, n'enseignent-ils pas le plus pur patriotisme, ne soulagent-ils pas toutes les misères, ne fournissent-ils pas à nos écoles, qui en manquent, des maîtres d'une habileté reconnue, d'un dévouement sans égal, et particulièrement chers à leurs élèves et aux familles ?

Les congrégations sont les ennemies des vices qui nous rongent et les soutiens les plus puissants de la société. Que demain elles disparaissent, on verrait ce que deviendraient nos maisons hospitalières et nos écoles ; ce que deviendrait la France elle-même.

En ce qui regarde spécialement la liberté, l'accusation mérite un examen à part.

Les congrégations sont, au premier chef, des œuvres d'initiative individuelle. La liberté est, pour elles, ce qu'est l'eau pour le poisson, l'air pour l'oiseau. Elle ne naissent jamais en dehors d'elle, et ne peuvent durer que par elle. Prenez l'histoire : elles ne se fondent et ne se conservent, partout et toujours, qu'en raison même des libertés publiques. En matière religieuse, elles revendiquent l'indépendance des âmes devant l'Etat ; dans la vie civile, elles veulent travailler et prier commes elles l'entendent, sauf le respect le plus absolu aux lois du pays. Pourquoi donc les accuse-t-on de ne pas aimer la liberté ?

Les congrégations se multiplient outre-mesure.

Voilà peut-être le point que nos radicaux avaient le plus à cœur de démontrer. Nous avouons que les congrégations poussent, de nos jours, sur notre sol, comme les plantes utiles en bonne terre. Veut-on s'y opposer par la force? Il faudrait nous ôter le droit de choisir l'état de vie qui nous convient, et on ne le pourra jamais. Cherchons plutôt à expliquer ce mouvement.

Dans les temps troublés où nous vivons, les âmes avides de calme et de liberté ont bien à souffrir dans le monde. Est-il étonnant qu'elles aillent chercher un asile à l'ombre des maisons religieuses? A cet égard, les Révolutions peuplent les congrégations comme les convulsions de l'empire romain peuplèrent autrefois les déserts de la Thébaïde. De plus, la Révolution, multipliant à l'infini toutes les misères sociales, les âmes religieuses, qui sont toujours des âmes charitables, sentent le besoin d'unir leurs forces pour remédier au mal. La Révolution appelle ainsi les congrégations, comme le mal appelle le remède. Le jour où la société retrouverait le calme et aurait réparé nos désastres révolutionnaires, les congrégations perdraient une grande partie de leur popularité et de leur importance. Jusque-là elles resteront les citadelles de la foi et de l'ordre social. Il est donc tout naturel que les révolutionnaires les détestent.

Ils nous disent encore : « Les congrégations sont des plantes parasites qui attirent à elles une partie de la fortune publique et la consomment sans produire. »

S'il s'agit de parasites, ils sont nombreux en France, mais il faut les chercher à la Bourse, dans les rues, les lieux publics, et encore ailleurs. Le radicalisme ne leur fait guère opposition. Quant aux congrégations, on en parle avec une légèreté inexcusable ; voyez-les de près. Ce qu'elles possèdent, ce qu'elles reçoivent ne sert qu'au soulagement des pauvres. Elles vivent de peu et leurs membres consommeraient, en moyenne, quatre fois plus s'ils étaient restés dans le monde. Elles ne produisent pas, dites-vous? Vous n'avez donc jamais visité leurs écoles, ni leurs hôpitaux? Il est officiellement démontré qu'à nombre égal, un personnel laïque produit moins quoiqu'il coûte ordinairement beaucoup plus.

On nous dit enfin sur ce même chapitre : « Le célibat congréganiste est un fléau public : la population décroît parmi nous ! »

Il suit de là qu'il faudrait faire revivre la loi *Pappia Poppœa* de l'empereur Auguste, et encore considérablement augmentée. Il nous semble qu'une loi qui rendrait le mariage obligatoire, à moins de n'y astreindre que les congréganistes, s'appliquerait à bien des radicaux. — Il ne s'agit pas de cela, dira-t-on : la plupart des congréganistes

se marieraient librement, s'ils n'entraient pas en religion. — Nous répondons : ils entrent librement en religion, parce qu'ils ne veulent pas se marier.

La question de la décroissance de la population demanderait trop de développements pour être traitée ici. Disons seulement qu'au temps où la population française croissait le plus, il n'y avait ni moins de congréganistes, ni autant de mariages, toutes proportions gardées, qu'aujourd'hui. Vous voulez multiplier les mariages? Nous le voulons aussi. Poussez donc à se marier les célibataires qui vivent dans le monde si inutilement pour le pays. Comptez, dans les rangs de nos révolutionnaires les hommes mariés et les familles nombreuses. En vérité la politique radicale n'a guère donné jusqu'ici le goût du mariage. Mais ce qui manque le plus à la France, c'est la fécondité des familles, ou, en d'autres termes, la moralité dans le mariage. Voilà le mal; et si vous en cherchez la cause, vous la trouverez, non dans la doctrine de l'Eglise, mais bien dans l'oubli ou le mépris de cette doctrine, et dans le goût du luxe et des jouissances matérielles. Les mariages chrétiens sont, en général, des mariages féconds, parce que la loi apprend aux époux à aimer la famille plus que leurs commodités personnelles.

En ce qui regarde les congréganistes, ils ont renoncé à donner des enfants au pays, pour se consacrer aux enfants qui n'ont pas de famille. Allez dans nos crèches, dans nos orphelinats : vous y trouverez des Sœurs qui, par charité, et souvent à leurs frais, se font les mères dévouées de ces pauvres abandonnés. Chacune conserve ainsi, dans sa vie, des centaines de citoyens à la France. N'est-ce pas là la plus féconde des maternités?

Les congrégations reconnaissent un chef étranger.

Nous ne voulons pas rechercher jusqu'à quel point ce grief pourrait être retourné à la franc-maçonnerie et à l'internationale, mais s'il s'agit des congrégations, nous le repoussons comme une insigne fausseté.

Le Pape, au nom de la morale, nous oblige à servir notre pays, mais il n'est pas, pour cela, notre chef politique. Qui que nous soyons, comme citoyens français, nous nous trouvons aussi indépendants devant lui que nos gouvernants eux-mêmes; et sa doctrine, que l'on voudrait représenter comme dangereuse pour l'Etat, place en tête de nos devoirs le respect du pouvoir, l'amour du pays et le dévouement au bien public.

Enfin nos congrégations apprennent à travailler aux enfants abandonnés et aux orphelins qu'elles élèvent. Encore qu'on veuille voir là une sorte de concurrence au travail de l'ouvrier isolé, faut-il l'empêcher? Que deviendraient alors ces pauvres enfants? Veut-on

les condamner à l'oisiveté et à la faim? Les congrégations remplacent auprès d'eux la famille, leur donnent l'instruction et un gagne-pain. En cela, elles rendent un service inappréciable à la société, à l'humanité. Aussi les attaques dont on les poursuit ont-elles quelque chose de révoltant. On nous dira peut-être : « Nous demandons que les congrégations soient tenues d'exiger, pour leur travail, les mêmes prix que les ouvriers libres. » Il faut donc établir des lois de *minimum :* ces sortes de lois, imaginées par des pouvoirs inintelligents et despotiques, n'ont jamais servi qu'à ruiner le public, et c'est la classe ouvrière qui en a toujours le plus souffert. Le meilleur principe économique, c'est la liberté du travail.

Toutes ces accusations se valent ; elles ne supportent pas l'examen; et si l'on veut avoir le motif *vrai* des haines dont nous parlons, il faut chercher ailleurs.

Les congrégations sont en elles-mêmes des foyers de piété catholique, les refuges des personnes lasses du monde, les citadelles des droits de Dieu et de la liberté des âmes. Vis-à-vis de l'Etat, elles sont les plus merveilleuses créations qu'ait encore inventées l'initiative privée (elles sont au moins cela pour ceux qui n'y veulent pas voir l'œuvre de Dieu). A l'ombre de la loi, qu'elles respectent autant que personne, mais en dehors du pouvoir politique dont elles ne doivent pas subir les vicissitudes, elles veulent prier et se dévouer au bien public. Voilà tout ce qu'elles demandent. Loin de les persécuter, tout gouvernement devrait, ce semble, avoir à cœur de profiter de leurs services.

Qu'on ne les juge au moins qu'à leurs œuvres. Ceux mêmes qui ne goûteraient pas leur manière de vivre, ne peuvent, en bonne justice, méconnaître ce qu'elles font pour nous. Leurs travaux sont nombreux dans nos écoles, dans nos orphelinats, dans nos maisons hospitalières, dans nos prisons. Il y a là un personnel nombreux, dévoué, exercé. Par qui le remplacera-t-on si les congrégations viennent à disparaître? Comme en 93, tous les services seront désorganisés. S'il s'agit de l'enseignement, à mesure qu'on améliore le sort des maîtres, nos écoles normales se dépeuplent de jour en jour, et ne pourront bientôt plus suffire au recrutement du personnel laïque actuel. Dans nos maisons hospitalières, la difficulté est encore plus grande. Ce seront de dix à onze mille congréganistes à remplacer, et nous n'avons personne. Mais supposé que ce fût possible : qu'en résulterait-il pour nos budgets? Un accroissement de dépense qui se chiffrerait, dans les hôpitaux seulement, par dizaines de millions, et par cinquantaines de millions dans nos écoles. Y pense-t-on ? — Et comment oublier, d'autre part, que ce fut à nos maîtres congréganistes que la France dut l'honneur de figurer au premier rang,

dans les sections scolaires, à Paris en 1867 et à Vienne en 1873.

Nous demandons enfin à notre malheureux pays si, pour satisfaire les haines de la révolution cosmopolite, il consent à se priver des services que les congrégations lui rendent à l'étranger?

II

Il semble que les peuples ne puissent être grands hors de chez eux que comme soldats d'une idée, dont ils sont une sorte d'incarnation. Cette idée est l'âme de leur politique; elle survit aux plus grands désastres, et, dans le malheur, elle leur conserve partout des amis et des clients. C'est ce qui nous explique l'influence qu'exercent dans le monde l'Angleterre, la Prusse et la Russie : on sait ce que chacune d'elles y représente.

Et la France? Plus qu'aucune de ses rivales, elle a été grande par son idée. Ses ennemis eux-mêmes reconnaissent qu'elle a rempli la terre de son nom, moins encore par l'éclat de ses armes que comme porte-drapeau du catholicisme. *Gesta Dei per Francos*, a-t-on dit de son rôle à l'étranger. C'est qu'en effet la propagation de l'Evangile fut toujours le but le plus élevé de sa politique. Et ce ne fut pas seulement l'Etat qui y appliqua ses efforts; la propagande catholique répond au génie même de notre nation, et, de tout temps, nos prêtres, nos religieux de tout ordre, ont travaillé à civiliser le monde par la foi. Sans eux, qu'auraient pu faire nos diplomates et nos plus grands capitaines? Ils ne venaient guère qu'en seconde ligne pour soutenir nos missionnaires et profiter de leurs travaux. Mais missionnaires, diplomates ou hommes de guerre, marchaient toujours de concert; et pour l'étranger, leur action était celle de la France. De là nous vient cette « clientèle catholique » dont parlait M. Gambetta à la Chambre, la plus dévouée que nous ayons jamais eue, la seule que nous ayons aujourd'hui dans le monde. Elle est telle, il est vrai, que jamais nation n'en a eu de pareille.

Mais à partir de la révolution, le concert cesse, non que notre politique ne comprenne plus les services que lui rendent les missionnaires, ou qu'elle se déclare leur ennemie, comme le font les radicaux de nos jours. Au contraire, la Convention elle-même, tout en proscrivant chez elle les congrégations, recommande instamment à Aubert-Dubayet, son ministre à Constantinople, de « protéger de tout son pouvoir les missions et les missionnaires. » Aujourd'hui encore, notre République accorde sur ses navires le passage gratuit à nos missionnaires, et nos consuls, non moins que nos officiers de marine, les entourent partout de leurs sympathies. Il arrive ainsi que, de nos jours comme autrefois, là où s'arrêtent nos vaisseaux,

depuis le Brésil jusqu'à l'extrême Orient, le génie civilisateur de la France catholique poursuit son chemin, dans la personne de nos missionnaires, jusqu'aux pays les plus reculés, non comme une menace de conquête ou un prélude d'exploitation commerciale, mais comme l'allié naturel de la croix, oserons-nous dire, et la manifestation de notre charité nationale. Malheureusement notre politique suit désormais d'autres voies. Elle a abandonné l'idée catholique, et ne représente plus rien de défini à l'étranger, si ce n'est, dans ses mauvais jours, l'idée révolutionnaire.

Pendant que notre politique s'égarait, se déconsidérait hors de sa voie traditionnelle, que faisaient, de leur côté, les congrégations? Elles s'accroissaient et se multipliaient en raison même de nos besoins : rouvrant les écoles populaires et les orphelinats, reprenant dans les hôpitaux et ailleurs le service des malades, etc. Ce fut, en toutes choses, le remède venant de lui-même se placer à côté du mal. En même temps, douées au plus haut degré de cette expansion, de ce rayonnement qui caractérisent la lumière et la chaleur, elles se répandaient jusqu'aux extrémités du monde; et, déployant partout une activité merveilleusement féconde, par le seul fait de l'accomplissement de leur divine mission, elles popularisaient la nation française. Grâce à elles (et ceci devrait au moins flatter le patriotisme de notre démocratie), jamais la langue française ne fut aussi répandue, jamais notre nom ne fut aussi aimé à l'étranger que de nos jours.

Indépendantes de l'Etat français, et ne se mêlant nulle part aux luttes politiques, nos congrégations sont généralement bien vues des gouvernements [1]. Lors de son récent voyage à Paris, le shah de Perse voulut visiter, qui ne s'en souvient, les maisons des Lazaristes et des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, comme des merveilles de notre civilisation. Sir Richard Temple, lieutenant-gouverneur du Bengale, disait, le 2 décembre dernier, dans une distribution de prix aux élèves d'un collége de Jésuites dans l'Inde : « ... Partout où je vais, soit dans les villes, soit dans l'intérieur du pays..., partout je rencontre des ministres de la religion catholique qui, par leur abnégation, leur patience, leurs privations et leurs souffrances, tiennent haut, devant les hommes, la croix du Christ...

« J'espère que vous, jeunes élèves, vous serez reconnaissants toute votre vie envers ces Révérends Pères qui vous instruisent... En vérité nous ne nous apercevons pas de leur nationalité étrangère. »

Sans aller si loin, nous voyons aujourd'hui un grand nombre de

[1] Elles ne sont proscrites que chez quelques peuples barbares et dans les Etats jaloux de notre influence, comme la Prusse, la Russie et la Suisse.

comités d'Angleterre demander, avec instances, à la congrégation du bienheureux de La Salle, des maîtres pour leurs écoles. Demain l'Institut dirigerait des milliers d'écoles au-delà de la Manche s'il pouvait en fournir le personnel.

Voilà ce que nous valent nos congrégations auprès des gouvernements. Elles nous servent encore mieux, selon nous, auprès des peuples.

Le dévouement et les services purement gratuits d'étranger à étranger sont chose rare dans le monde. Aussi les peuples se sentent-ils profondément émus lorsqu'ils voient nos congréganistes, prodigues d'eux-mêmes, mépriser les richesses, s'associer à leur vie pauvre, braver toute fatigue et tout danger, dans le seul but de leur communiquer la science du salut et les bienfaits de la civilisation. Par eux ils jugent la France et ils l'aiment comme leur bienfaitrice la plus désintéressée. Que ceux qui en douteraient veuillent bien prendre la peine de lire les touchantes *Annales de la propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance;* ou encore qu'ils consultent nos marins ou nos voyageurs célèbres. Mais par la gratuité même de leurs services et en raison de leur pauvreté, nos congrégations ne pouvaient exercer leur zèle que dans d'étroites limites. La charité française leur est venue en aide : elle a créé, en dehors d'elles et sans leur participation, ces trois merveilles de notre initiative civilisatrice : *Œuvre de la propagation de la Foi*, *Œuvre de la Sainte-Enfance*, *Œuvre des Ecoles d'Orient*, tout à la fois trésorières de l'apostolat catholique et centres communs où, sans rien perdre de leur indépendance, nos congrégations viennent se rencontrer comme les enfants d'une même famille. Ces trois œuvres s'adressent à tous, demandant peu à chacun. Aussi leur budget est-il un budget vraiment français. C'est notre peuple qui, de tous les points du pays, s'associe par son obole aux travaux de ceux de ses enfants qui vont porter au loin son nom avec sa foi, et lui chercher des amis sous toutes les latitudes. Et partout le congréganiste qui ouvre une école, bâtit une église ou soulage une misère, dit à ses disciples : « Voilà ce que vous donnent les Français, mes frères et les vôtres. » Se figure-t-on l'effet de ces paroles répétées par tant de lèvres et en tant de lieux?

Ces œuvres, cependant, ne sont pas du goût de nos révolutionnaires. A les en croire, il y aurait là « un drainage illicite de notre monnaie, une perte sèche pour le pays. »

Pour être dans le vrai il faudrait dire : « Il y a là une origine et un but catholiques que nous n'aimons pas; le reste nous importe peu. » Quant à parler de drainage monétaire et de perte sèche, aujourd'hui ces mots sont presque les synonymes, en France, d'*em-*

prunts étrangers, de ces emprunts où notre or est allé s'engouffrer par milliards dans les caisses sans fond des Etats que l'on sait. Et maintenant nos débiteurs nous montrent cette figure moitié sérieuse, moitié narquoise que savent se composer les insolvables devant leurs créanciers. Voilà ce que nous invitons nos adversaires à flétrir avec nous.

Mais tout autres sont les œuvres catholiques. Nous voyons entrer, il est vrai, dans leurs caisses des sommes données librement et sans retour. Ce n'est pas cependant une perte sèche. Une grande partie de cet argent reste en France par les achats qu'y font nos congréganistes; le reste procure l'instruction à des millions de nos semblables et nous rapporte au centuple en influence. Que sont d'ailleurs les sommes ainsi employées? Dans leur ensemble, elles ne représentent pas seulement l'intérêt de celles que nous sacrifions à nous bâtir des salles de danse ou des théâtres, et ne couvriraient pas le quart des dépenses de luxe que nos édiles parisiens font peser sur les contribuables. Y a-t-il là de quoi nous effrayer?

Considérons donc les choses à un point de vue plus patriotique, plus sérieux. Les œuvres dont nous parlons comptent des souscripteurs dans le monde entier: elles mettent ainsi l'or étranger au service de notre influence. A leur tour, elles subventionnent les quelques fondations étrangères qu'on rencontre en certains pays, et par là, tout ce que ces œuvres font, se fait au nom de la France. Organisation vraiment admirable, grâce à laquelle la propagande catholique et ses résultats dans tout l'univers ne relèvent que de nous. Jamais le *Gesta Dei per Francos* ne fut plus vrai que de nos jours! Et qu'en coûte-t-il à notre gouvernement? rien; nous ne lui demandons que de laisser faire. Voilà cependant ce que nos révolutionnaires veulent empêcher par la suppression des congrégations.

Mais hâtons-nous de montrer nos congrégations à l'œuvre. Nous les suivrons d'abord très-rapidement dans les pays les plus lointains, pour les considérer ensuite plus en détail dans cet Orient dont les puissances européennes se préoccupent si vivement aujourd'hui. Nous les classons dans l'ordre où elles nous tombent sous la main, ayant pour toutes la même considération, le même respect. Nous donnons bien des chiffres; que le lecteur nous le pardonne dans l'intérêt de l'exacte vérité.

SOCIÉTÉ DE SAINT-SULPICE.

Etrangère, en raison de sa mission, aux luttes ardentes du jour, cette société n'est guère connue hors de l'Eglise et du monde savant.

Cependant, en France même, elle concourt, par son enseignement, au maintien de notre influence à l'étranger. Disons donc en peu de mots ce qu'elle est :

Fondée à Paris, au dix-septième siècle, par M. Olier, curé de Saint-Sulpice, elle a pour but spécial de former le clergé séculier à la vertu et à la science ecclésiastique. Son institution est une des plus étonnantes conceptions du génie catholique. Qu'on en juge.

M. Olier voulant que ses enfants fussent encore plus les modèles que les instituteurs du clergé, n'exigea pas d'eux d'autres engagements que ceux qui lient le plus humble prêtre. Les appelant à vivre en communauté il fallut bien leur donner une règle de vie commune, mais le pieux fondateur n'alla pas plus loin. Le sulpicien reste donc personnellement aussi libre dans sa société qu'un prêtre ordinaire dans sa paroisse. Il y entre pour en suivre la règle, comme le prêtre entre dans le ministère pour en remplir les devoirs; il n'y demeure qu'autant qu'il le veut et parce qu'il le veut d'une volonté tous les jours révocable. Mais tant qu'il y reste, il doit mener une vie toute d'obéissance, de renoncement, de prière et de travail. C'est la perfection du religieux dans un prêtre libre, telle que doit la pratiquer tout ecclésiastique dans le monde.

Considérée sous cet aspect, la société de Saint-Sulpice nous fait l'effet d'une maison sans fondement, d'une petite république sans constitution coactive. Pour des yeux humains, n'est-ce pas là un fait inexplicable? Et qui pourrait croire à sa durée? Elle dure cependant, elle est là pleine de vie, et chacun peut la voir à l'œuvre. Il y a plus : après deux siècles d'existence et à travers nos révolutions, elle garde intact l'esprit de son fondateur. Dans les sulpiciens de nos jours M. Olier retrouverait, assurément, ses premiers enfants.

Elle produit des hommes du plus grand caractère, comme M. Emery, des savants de premier ordre, comme M. Le Hir, pour ne parler que des morts.

Elle dirige en France vingt-deux séminaires diocésains. C'est donc elle qui forme à la vie sacerdotale une partie considérable de ce clergé français dont la régularité et la piété, qu'on nous permette de le dire, sont appréciées si hautement à l'étranger.

Le séminaire de Paris, si connu dans le monde sous le nom de *Saint-Sulpice*, mérite une mention spéciale. Toutes porportions gardées, on s'y rend de tous les pays, comme on allait autrefois à l'Université de Paris. Ce sont d'abord les diocèses de France qui fournissent leur contingent. Puis viennent, en nombre considérable, des étudiants anglais, arméniens, américains, brésiliens, etc., presque tous sujets de choix. Rentrés chez eux, ces jeunes prêtres ne tardent pas à figurer dans les hauts rangs de la hiérarchie ecclésias-

tique, et à exercer une légitime influence. Pour nous, Français, ce résultat a bien son importance.

Hors de France, nous trouvons la société de Saint-Sulpice aux Etats-Unis et au Canada. Elle possède à Baltimore et à Montréal des séminaires qui sont pour le nouveau monde ce que celui de Paris est pour la France, c'est-à-dire des centres où l'on voit affluer des étudiants, ordinairement d'une capacité reconnue, de toute l'Amérique du Nord. Ce sont de plus les types sur lesquels se forment les autres séminaires de tout le pays. Là, aussi, c'est donc la France qui, par la société de Saint-Sulpice, distribue la science sacrée et préside dans une certaine mesure à la formation de tout le clergé catholique de ces vastes régions. Ces services sont déjà grands dans le présent ; nous croyons que l'avenir en révélera encore plus la valeur.

Mais, dans le nouveau monde, les *messieurs de Saint-Sulpice* ne bornent pas leurs efforts à l'enseignement de la théologie. Voyant autour d'eux l'enseignement populaire en souffrance, malgré une législation scolaire qu'il est peut-être plus facile d'admirer de loin que de près, ils appelèrent les frères des Ecoles chrétiennes et les établirent à Montréal. Bientôt on les voulut à New-York, puis encore ailleurs. Aujourd'hui, ces admirables instituteurs comptent leurs établissements par centaines dans ces pays, et ils les y multiplient tous les jours.

Quant à l'enseignement secondaire, on sait qu'il est malheureusement peu en honneur dans ce paradis du dieu-dollar. La société de Saint-Sulpice résolut de lutter contre une si regrettable indifférence. Elle ouvrit des colléges à Baltimore et à Montréal. Peu à peu, le public de ces deux cités se prit à estimer l'étude des lettres ; les colléges se remplirent et furent bientôt insuffisants. Cette année même il faut en doubler les bâtiments pour être en mesure de faire droit au vœu des populations.

Que pourrions-nous ajouter à tous ces faits ? Ils parlent assez haut d'eux-mêmes.

III

SÉMINAIRE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.

Cette congrégation compte vingt-quatre missions, toutes dans l'Asie orientale, depuis Pondichéry jusqu'à la Mantchourie et au Japon. Nous avons la statistique officielle de ses travaux en 1875, mais elle ne porte que sur dix-sept missions ; au moment où ce document a été dressé les détails concernant les sept autres missions n'étaient pas encore arrivés.

Les dix-sept missions dont nous connaissons la situation donnent dans leur ensemble :

Missionnaires, 343, auxquels 35 nouveaux sont allés se joindre dans le courant de l'année 1875 ;

Prêtres indigènes formés par nos missionnaires, 279 ;

Eglises ou chapelles, 1,073 ;

Populations catholiques, 511,191 ;

Séminaires, 20, avec un total de 856 élèves ;

Colléges, 4, réunissant 812 élèves, à Pondichéry ;

Ecoles primaires, 705, avec 17,461 élèves.

En appliquant la moyenne de ces chiffres aux sept missions dont nous n'avons pas les détails, on arrive, pour l'ensemble des travaux de cette congrégation, aux chiffres approximatifs suivants :

Catholiques, 721,680 ;

Ecoles primaires, 995 ;

Elèves, 24,646.

Et si l'on veut savoir combien sont rapides les progrès de cette œuvre merveilleuse, nous trouvons que, dans le seul district de Nangattour, près de Pondichéry, la moyenne des néophytes, dans ces dernières années, a été de 1,800. Dans le district d'Attipâkam, du 1er janvier au 1er septembre 1875, plus de 2,000 païens reçurent le baptême. Les missionnaires furent alors arrêtés par le manque de ressources.

Le vent qui souffle à Paris se fait sentir jusque dans ces pays éloignés. En voyant la prospérité des colléges congréganistes de Pondichéry, les riches païens de la contrée se mirent en tête de fonder, de leur côté, un collége *laïque*. Lorsqu'il fallut organiser le personnel de l'établissement ils se trouvèrent embarrassés. On avait des professeurs, mais où prendre un directeur capable d'assurer la prospérité du collége ? Plus préoccupés du succès que de leurs idées personnelles, ces païens firent ce que ne feraient pas nos libéraux sur notre sol si chrétien : ils s'adressèrent au vicaire apostolique, Mgr Laouënan, qui accepta la direction de leur établissement.

Il serait peut-être à propos de donner quelques détails précis sur la mission de Cochinchine où flotte maintenant notre drapeau. La congrégation des Missions compte là près de 50,000 fidèles ; dans la dernière année, ce nombre s'était accru d'environ 2,000, dont plus de 700 adultes nouvellement convertis. Le séminaire de Saïgon renferme 150 élèves. Les écoles primaires sont déjà au nombre de 75, et renferment 3,000 élèves. Elles se multiplient tous les jours. Nos missionnaires ont rendu la langue du pays en caractères latins, et composé ainsi grammaires, dictionnaires et autres livres nécessaires à l'instruction. Notre gouvernement en a grandement profité pour les besoins de son administration. Plusieurs congrégations de femmes, notamment celles des Dames dites de *Saint-Maur* et de Portieux,

prêtent leur concours, en Chine et au Japon, à la société des Missions; mais nous n'avons pas pu nous renseigner exactement sur leurs travaux; nous savons seulement qu'elles tiennent des écoles, des orphelinats, des hôpitaux, et que partout l'enseignement professionnel vient compléter l'instruction primaire.

CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT ET DU SAINT-COEUR DE MARIE.

Cette congrégation est chargée de recruter et de former le clergé de nos colonies. Au besoin elle le complète avec son propre personnel.

En dehors de ce ministère, elle se consacre à l'apostolat des infidèles, spécialement de la race noire, la plus déchue des races humaines.

L'enquête administrative la trouvera établie dans plusieurs villes de France. Nous la trouvons, nous, à Rome où elle dirige le *séminaire français*, en Portugal et en Irlande [1], sur toute la côte occidentale d'Afrique, à l'exception du Dahomey, et dans le Zanguebar, sur la côte orientale.

Dans nos colonies du Nouveau-Monde, aux colonies anglaises de *Maurice*, de la *Trinidad* et de *Haïti*, dans l'Ohio et la Pensylvanie, aux Etats-Unis.

Outre la prédication évangélique, qui est l'objet fondamental de toutes les missions, les RR. PP. du Saint-Esprit s'occupent avec beaucoup de zèle de l'enseignement à tous les degrés. Ils ont créé et dirigent des séminaires-collèges à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Réunion et dans chacune des colonies anglaises que nous venons de nommer. A Saint-Pierre et Miquelon, ils ont une école primaire supérieure avec quelques cours de latin. En Sénégambie, ils ont créé et dirigent cinq écoles primaires agricoles et professionnelles, deux dans la *Sierra-Leone*, deux dans les *Deux-Guinées*, 1 au Congo, 3 au Zanguebar, et des séminaires pour la formation d'un clergé indigène. On le voit, cette congrégation ne se borne pas à sauver des âmes. Persuadée comme nous le disait un de ses honorables directeurs, que les efforts des Etats européens ne pourront pas abolir l'esclavage tant que la race noire restera ce qu'elle est, la congrégation du Saint-Esprit s'applique à lui donner des prêtres et des instituteurs pour la former au respect d'elle-même et lui apprendre à se défendre contre la traite. Dans tous ces établissements on apprend le français. Pour en faciliter l'étude, les Pères du Saint-Esprit ont, comme ceux des Missions étrangères en Asie, écrit les langues indigènes avec nos caractères latins, et composé des grammaires et des dictionnaires. On trouve ainsi dans leurs

[1] Elle avait plusieurs maisons en Allemagne; la Prusse l'en a chassée.

écoles de Sénégambie des grammaires wolof et sérère, une grammaire de pongouée dans celles de Guinée, avec des dictionnaires français-wolof et français-pongouée. Tous les élèves qui ont passé un temps suffisant dans leurs écoles savent notre langue.

LES JÉSUITES.

Saint Ignace, avant de mourir, avait demandé à Dieu que son Ordre fut toujours persécuté. Chez nous, le parti révolutionnaire se donne la mission de faire droit à cette prière. La haine du jésuite l'égare jusqu'à l'hallucination furieuse.

Pourquoi cette haine? Nos radicaux eux-mêmes seraient en peine de le dire. Parmi eux, ceux qui attaquent le plus les Jésuites sont, en général, ceux qui les connaissent le moins. Ils savent que les Jésuites font entrer, tous les ans, un nombre considérable de leurs élèves dans les grandes écoles du gouvernement, et ces succès classiques les exaspèrent. Aussi présentent-ils l'Ordre de saint Ignace comme une armée formidable qui menacerait la société civile dans le monde entier, et ils en réclament la proscription comme une mesure de salut public. Quels sont donc l'organisation et les chiffres de cette armée? L'Ordre des Jésuites compte, sous un supérieur général, cinq *Assistances* (lisez cinq grandes branches). Elles sont situées en autant de pays qui sont : l'Italie, la Germanie, la France, l'Espagne et l'Angleterre. Chaque Assistance se subdivise en provinces, et celles-ci, outre le travail local, se partagent les missions de l'Ordre dans les autres parties du monde.

L'Ordre comprend des prêtres, des scolastiques, c'est-à-dire des jeunes gens simplement novices ou déjà employés dans l'enseignement avant d'être prêtres, et enfin des Frères dont le rôle, on le sait, n'est pas bien redoutable.

Au commencement de 1875, ce personnel s'élevait aux chiffres suivants :

ASSISTANCES.	PRÊTRES.	SCOLASTIQUES.	FRÈRES.	TOTAL.
Italie	873	203	415	1,491
Germanie.	1,131	707	652	2,500
France.	1,344	799	784	2,927
Espagne	515	424	400	1,339
Angleterre	451	391	300	1,142
TOTAUX. . . .	4,314	2.524	2,551	9,399

Voilà donc moins de dix mille hommes, y compris les simples Frères, disséminés aux quatre coins du globe, armés seulement d'un bréviaire, d'un chapelet et tout au plus d'une plume, qui mettent la société civile en danger. Et leurs ennemis se chiffrent par millions, disposent d'une presse formidable et des forces de l'Etat dans vingt pays divers ? La peur n'est évidemment ici qu'un masque dont s'affublent des passions inavouées.

Mais ne parlons que des Jésuites de France, les seuls que menace notre radicalisme. Ils forment, on vient de le voir, un total de 2,927. Après en avoir retranché ceux que nous allons retrouver à l'étranger en qualité de missionnaires, il reste sur notre sol, répartis dans les quatre provinces de Champagne, de Paris, de Lyon et de Toulouse, dont se compose l'*Assistance* française, 966 prêtres, 645 scolastiques, 530 frères ; en tout 2,141 membres, c'est-à-dire une poignée d'hommes en face des phalanges révolutionnaires. Que font-ils donc de si dangereux qu'il faille les proscrire ?

Ils prêchent des missions dont le peuple s'accommode fort bien ;

Ils écrivent des livres de piété et de science, étrangers à la politique ;

Ils dirigent quelques séminaires et de nombreux colléges ; leur enseignement est excellent et fort goûté des familles ;

Ils ont ouvert quelques écoles supérieures où ils préparent aux carrières officielles, et leurs succès honorent le pays.

A l'étranger, l'Assistance française est chargée des missions de Chine, d'Afrique, de Madagascar, du Maduré, de la Nouvelle-Orléans, de New-York, du Canada et de Syrie. Elle y compte en tout 378 prêtres, 154 scolastiques et 254 frères. Ici, à leurs travaux ordinaires les Jésuites ajoutent l'enseignement primaire et même professionnel. Pour cet enseignement, ils s'adressent à d'autres congrégations ou à des maîtres laïques. Au besoin, ils forment eux-mêmes un personnel indigène. Ils peuvent ainsi s'occuper de l'éducation des deux sexes. Leurs écoles de filles sont aussi nombreuses que celles de garçons. Comme leurs œuvres sont partout les mêmes, il nous suffira d'en donner l'ensemble dans une de leurs missions. Nous lisons dans leurs *Etudes* de septembre 1875 que la mission des Indes Anglaises, pour une population de 1,150,000 catholiques, compte 901 prêtres, plusieurs colléges, plusieurs séminaires et 230 écoles populaires. Grâce aux Jésuites français, ces populations n'ont rien à nous envier ; et elles apprennent à nous connaître, à nous aimer comme des bienfaiteurs désintéressés. Nous avons vu plus haut ce qu'en pense sir Temple, et nous ne craignons pas d'ajouter que nos consuls pourraient en dire encore plus.

CONGRÉGATION DE SAINT-JOSEPH DE CLUNY

Anne-Marie Javouhey, humble fille d'un petit village de Bourgogne, avait quatorze ans en 1793. Elle fut donc témoin des crimes et des folies de la Révolution à cet âge où les impressions sont si vives, et, chez les grandes âmes, les aspirations si généreuses. Après la tourmente, elle se sentit irrésistiblement poussée à se consacrer à Dieu pour travailler au relèvement de la France. En 1805, elle reçut à Châlon-sur-Saône la bénédiction de Pie VII. Ce fut pour elle une grâce décisive. Comme autrefois saint Bernard, son compatriote, elle gagna à ses projets de vie religieuse trois de ses sœurs et cinq de ses compagnes, et, en 1807, toutes faisaient ensemble leur profession à Autun et se constituaient en communauté à Châlon, avec l'approbation de l'autorité diocésaine. Elles se destinaient aux travaux de l'enseignement et aux soins des pauvres et des malades dans les hôpitaux. Depuis lors, cette création si humble, on le voit, à son origine, n'a fait que croître, malgré bien des épreuves, et s'est étendue de la France presque au monde entier. Elle compte présentement plus de 2,000 religieuses et ses noviciats sont pleins.

L'enquête administrative trouvera que la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny, reconnue par l'Etat depuis 1827, dirige aujourd'hui, en France, 80 établissements d'éducation : pensionnats, écoles et salles d'asile, où elle élève environ 14,760 enfants, et 11 hospices et hôpitaux.

Voici sa situation en ce qui regarde nos colonies et l'étranger.

En 1816, la jeune congrégation, déjà puissante et populaire, fut appelée par la Restauration dans les colonies françaises d'Afrique et d'Amérique. Aussitôt les vocations affluèrent dans la mesure des besoins nouveaux, et permirent de répondre à l'appel du gouvernement. Dès 1817 et 1818 les sœurs de Cluny fondent des établissements à l'île de la Réunion (île Bourbon). Nous les trouvons à Saint-Louis de Sénégal, en 1819; à Gorée, à Cayenne et à la Guadeloupe, en 1822, à la Martinique en 1824, à Saint-Pierre et Miquelon, en 1826; à Pondichéry en 1827.

La Révérende Mère fondatrice avait voulu conduire elle-même à Gorée la petite colonie destinée à cette mission. Là, elle apprit que la peste faisait d'affreux ravages dans les possessions anglaises de Sainte-Marie de Gambie et de Sierra-Leone. Son ardente charité la poussa à aller elle-même s'enfermer dans les hôpitaux des pestiférés. Elle avait ainsi jeté les fondements d'une maison aujourd'hui fort prospère dans ces contrées.

Rentrée au Sénégal, elle essaya de réaliser un projet qui nous

parait être le seul moyen efficace de supprimer la traite et de civiliser l'Afrique, si comme nous l'espérons, on parvient à l'exécuter [1]. Elle envoya en France, avec l'aide de l'Etat, un certain nombre de jeunes Sénégaliens pour leur faire donner une éducation solide, et les rendre ensuite à leur pays en qualité de prêtres, ingénieurs, médecins, etc., selon leur vocation. Malheureusement, la plupart de ces jeunes gens, venus chez nous peut-être à un âge trop avancé, ne purent pas vivre dans notre climat. On n'osa pas renouveler l'expérience.

Peu d'années après son retour en France, la vénérable Supérieure partait pour la Guyane française. C'était en 1835. Le gouvernement, ayant aboli l'esclavage dans nos colonies, réunit les esclaves de ses possessions, au nombre d'environ 600, sur les bords de la Mana et confia à la congrégation de Saint-Joseph le soin d'initier ces malheureux noirs au bienfait de la civilisation et de la liberté. C'est cette mission que la Révérende Mère voulut aller remplir en personne. Elle y consacra sept années avec un zèle et une charité tout apostolique, et obtint des succès inespérés. Son souvenir est encore vivant et béni dans ces pays, et la colonie de la Mana reste la plus chrétienne de toute la Guyane. Un peu plus tard, les sœurs de Saint Joseph se chargeaient encore de la direction d'un hôpital de lépreux à l'Accarouany, et de notre pénitencier de femmes, sur les bords du Maroni, dans les mêmes parages. D'autre part, elles s'établissaient successivement, à la Trinidad, dans les Antilles anglaises, à Madagascar et aux Seychelles, à Taïti, dans le Pacifique, etc.

Cette congrégation s'est donc portée, en peu d'années, dans les pays les plus lointains, et elle s'y occupe spécialement des races les plus déchues, faisant face à tous leurs besoins, bravant tous les dangers. Et partout ses œuvres se sont développées avec une puissance que Dieu seul peut donner. Voici sa situation actuelle.

En Europe, elle a des établissements florissants à Rome et à Dublin.

En Afrique, elle a 36 maisons à la Réunion, 3 dans l'île de Madagascar, 3 dans les petites îles de Mayotte, Nossi-Bé, Seychelles, et les établissements du Sénégal, de Gorée, de Sierra-Leone.

En Asie, elle est solidement établie à Pondichéry, Karikal, Chandernagor et Mahé.

En Amérique et aux Antilles, elle possède, à la Martinique, la grande maison de Saint-Pierre, à laquelle se rattachent 36 écoles établies sur les points les plus peuplés de l'île ; à la Guadeloupe, la maison de la Basse-Terre et 24 autres établissements dans les autres localités ; dans la Guyane elle est à Cayenne, Mana, Sinnamary l'Accarouany et au pénitencier des bords du Maroni ; près de Terre-

[1] Mgr l'archevêque d'Alger le tente en ce moment.

Neuve, à Saint-Pierre et Miquelon. Dans les Antilles anglaises, nous la trouvons à la Trinidad, Saint-Vincent et Sainte-Lucie.

En Océanie, à Taïti, aux îles Marquises et à la Nouvelle-Calédonie, où elle a déjà fondé trois établissements autour de sa maison principale.

En résumé, la congrégation de Saint-Joseph de Cluny dirige hors de France : dans les colonies françaises, 20 hospices ou hôpitaux et 104 établissements d'éducation, réunissant un total de 13,800 élèves.

Dans les colonies anglaises, un hôpital et 20 maisons d'éducation, avec 3,700 élèves. Enfin elle a un établissement à Rome et un à Dublin. Partout elle a des classes gratuites. Dans un grand nombre de maisons, elle y a joint des pensionnats pour les familles aisées et des ouvroirs pour les jeunes filles pauvres ou sans famille. Partout aussi elle enseigne le français. Elle emploie à ces divers services un personnel qui s'élève, cette année, à 607 religieuses, 607 héroïnes faudrait-il dire, qui ont tout quitté, tout bravé, pour aller porter notre civilisation aux plus malheureux de nos semblables.

CONGRÉGATION DES SAINTS-COEURS, DITE DE PICPUS

Sous ce titre, la France possède une congrégation d'hommes et une congrégation de femmes, ayant la même origine et se prêtant un mutuel appui.

§ 1er *Religieux de Picpus.*

En France, les Pères de Picpus dirigent deux grands séminaires et possèdent plusieurs maisons d'enseignement secondaire.

A l'étranger, nous les trouvons 1° : en Belgique, à Louvain où ils ont un noviciat, un scolasticat et une résidence ; 2° sur la côte occidentale de l'Amérique du Sud et 3° dans les îles de l'océan Pacifique.

Débarqués, en 1834, à Valparaiso, ils y fondèrent, quelques années plus tard, un magnifique collége. Bientôt ils en ouvraient un second à Santiago. Ces deux établissements sont aujourd'hui fort considérables. On y voit affluer les jeunes gens des grandes familles, non-seulement du Chili, mais encore du Pérou, de la Bolivie et de la République Argentine. Ainsi les Pères de Picpus élèvent là, dans le respect et l'amour de la France, les futurs fonctionnaires de tous ces Etats. Pour les classes populaires, ils dirigent, en outre, à Valparaiso, une belle et nombreuse école gratuite, où ils préparent quantité d'enfants aux carrières civiles, commerciales et industrielles. Il serait difficile de dire le bien immense que ces Pères

français font également par le saint ministère à Valparaiso et à Lima.

Dans le Pacifique, ils sont chargés des missions des trois vicariats apostoliques : 1° des îles Sandwichs; 2° des îles Taïti, Pomotou et Gambier; 3° des îles Marquises.

Dans les Sandwichs, ils comptent 1 évêque, 26 prêtres, 12 frères-coadjuteurs, 26 écoles gratuites qu'ils dirigent eux-mêmes. Nous verrons plus bas qu'ils ont chargé les sœurs de Picpus de la direction des écoles de filles.

Dans l'archipel Taïti-Gambier, 1 évêque, 19 prêtres, 10 frères-coadjuteurs. Là, ils ont confié les écoles de garçons aux frères de Lamennais, et les écoles de filles aux sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

Aux îles Marquises, 9 prêtres, 6 frères coadjuteurs. Ils tiennent eux-mêmes les écoles de garçons et ont confié celles des filles aux mêmes sœurs de Cluny. Ajoutons enfin que, dans chaque localité, ils donnent aussi l'enseignement agricole, commercial et industriel selon les besoins des populations.

Toutes nos géographies nous disent que le drapeau français flotte sur ces îles. Qui donc a préparé les voies à l'arrivée de la France dans ces parages? Ce sont les Pères de Picpus : ils les avaient conquis à la civilisation avant que l'État eût songé à y établir notre protectorat. Là, comme en bien d'autres pays, la France n'a fait que suivre ses missionnaires et profiter pour elle-même des conquêtes de la foi. Si nos radicaux ne parviennent pas à supprimer les congrégations, bientôt il n'y aura pas, dans ces vastes régions, une île où l'on ne connaisse notre langue, où la France ne soit aimée comme une seconde patrie.

Veut-on savoir par quels moyens nos missionnaires inspirent l'amour de la France à ces jeunes peuplades? Un fait pris entre mille va nous l'apprendre.

La lèpre est une maladie assez commune dans la Polynésie. Pour combattre ce triste fléau, on a récemment établi dans la petite île Molakaï, du groupe des Sandwichs, une léproserie où l'on transporte les malheureux de tout l'Archipel qui en sont atteints. C'est comme le tombeau anticipé de ces infortunés, car ils ne doivent plus en sortir. Pouvait-on les y abandonner sans consolation, sans secours religieux? Deux Pères de Picpus se sont dévoués; ils sont allés s'enfermer avec eux dans cette île; ils y passeront leur vie à soigner, à consoler les lépreux jusqu'à ce que le mal les mette eux-mêmes à la tombe. Qui n'admirerait de tels héros? Qui ne se sentirait gagné et à la cause et au pays qu'ils représentent?

§ 2. *Religieuses de Picpus.*

Les religieuses de Picpus possèdent en France de nombreux et fort beaux pensionnats; à côté de chacun, elles ont des écoles d'externes pour les filles des familles pauvres ou peu aisées.

A l'étranger, faute sans doute de personnel, elles n'ont pas suivi partout les Pères de leur Institut. Ainsi, dans la Polynésie, nous ne les trouvons qu'aux Sandwichs. Là, elles ont un couvent qui compte une vingtaine de Sœurs. Elles s'occupent surtout de l'enseignement des filles, et leurs classes sont bien suivies.

Mais sur le continent américain, leurs œuvres ne le cèdent pas en importance à celles des Pères. Dans le Chili, elles ont des pensionnats florissants et des écoles gratuites très-fréquentées à Valparaiso, à Santiago et à la Séréna.

A Lima, dans le Pérou, elles ont une nombreuse école gratuite et un pensionnat d'environ 300 élèves. Là se réunissent les enfants des familles influentes de tout le pays. Cet établissement, qui n'a pas d'égal jusqu'ici dans toute l'Amérique du Sud, est pour les filles ce que sont pour les garçons les colléges de Valparaiso et de Santiago.

Enfin ces religieuses possèdent, dans la République de l'Equateur, des maisons très-prospères à Quito, à Cuença, à Riobamba et à Guayaquil.

On le voit, les deux congrégations des Saints-Cœurs propagent la civilisation, la langue et l'amour de la France dans des pays immenses, encore neufs pour ainsi dire, mais appelés à un grand avenir. Elles ne cherchent que les âmes, mais sur leurs pas, notre pays récolte une grande influence et des ressources incalculables pour son commerce et son industrie.

LES LAZARISTES ET LES SŒURS DE LA CHARITÉ.

Saint Vincent de Paul fut une personnification complète et le génie même de la charité. Aucune misère ne le laissa insensible, et quoique né dans une condition obscure et n'ayant jamais rien eu en propre, il sut mettre au service des pauvres des ressources incalculables. Il ne lui suffit pas de soulager les corps : à côté des secours matériels, il voulut placer les secours intellectuels et spirituels qui élèvent les âmes. Il eut besoin, on le comprend, d'auxiliaires nombreux et dévoués. Qui devait-il admettre à le seconder? L'homme comprend la charité, sans doute, mais la femme la comprend encore mieux, peut-être, et la pratique avec une délicatesse qui n'appartient qu'à elle. Il est d'ailleurs bien des œuvres qu'elle seule peut convenablement accomplir. Il fallait donc aux vues de ce grand

bienfaiteur de l'humanité le concours de l'un et de l'autre sexe. De là, ces deux puissantes congrégations : *Les Lazaristes et les Sœurs de la Charité.*

De son vivant, saint Vincent de Paul rendit à l'humanité plus de services que n'aurait pu le faire la puissance publique. A sa mort, il laissa son esprit à sa double famille, et cet esprit, fidèlement conservé, a fait depuis des choses encore plus grandes dans le monde entier. Partout on est heureux de posséder les Lazaristes et les Filles de la charité, et on en est reconnaissant à la France. Partout, avons-nous dit : il faut excepter les pays pliés au despotisme ou atteints des convulsions révolutionnaires. Aussi avons-nous vu, dans notre siècle, les Lazaristes chassés de Prusse, de la Pologne russe et de Popayan (Etats de Colombie); et les Sœurs de la charité, de Prusse, de la Pologne russe, de Suisse et du Mexique.

Voici maintenant un aperçu de la situation de ces deux grandes familles religieuses dans le monde.

§ 1er. *Les Lazaristes.*

Les Lazaristes dirigent, en France, 18 grands séminaires, 9 petits séminaires et quelques institutions libres : en Algérie, 3 grands séminaires et un petit. En France et en Algérie, ils ont aussi des paroisses et de nombreuses missions où ils s'occupent de toutes les œuvres de bienfaisance que réclament les besoins locaux.

A l'étranger, ils ont : 27 maisons en Italie, 10 en Espagne, 4 en Portugal, 9 en Irlande, 3 dans la Pologne autrichienne, 4 en Autriche, 4 en Turquie, 3 en Perse, 46 en Chine, 4 à Manille, 3 en Abyssinie, 2 à l'île Maurice, 13 aux Etats-Unis, 9 au Mexique, 8 dans l'Amérique centrale, 2 au Chili, 12 au Brésil et 3 dans la République argentine. Total : 175 maisons.

A chacun de ces établissements se rattachent toutes les œuvres qui répondent au caractère et aux besoins des populations. Les moyens de faire le bien varient ainsi selon les pays, mais aucun n'est négligé. Ce sont d'abord les missions : la plupart des maisons en font le principal objet de leurs travaux.

C'est ensuite l'enseignement à tous les degrés. Dans ces divers pays, nous relevons un total de 35 grands séminaires, 11 petits séminaires, 20 colléges. Quant aux écoles populaires, on en trouve dans chaque mission en aussi grand nombre que l'exigent les besoins ou que le permettent les ressources dont peut disposer la congrégation.

Dans les missions un peu importantes, les élèves se chiffrent par milliers. En Perse, nous trouvons une vaste imprimerie établie par

les soins et aux frais de la mission. Partout on enseigne le français. Enfin, pour les enfants abandonnés, les MM. de Saint-Lazare ont créé de nombreux orphelinats, spécialement en Chine; et dans l'Amérique méridionale, où sévissent la lèpre et autres maladies redoutables, ils dirigent 12 hôpitaux. Prédicateurs, maîtres d'école, infirmiers, protecteurs et nourriciers des enfants sans soutien, ils s'imposent toutes les charges, bravent toutes les fatigues et tous les dangers pour secourir toutes les misères; ils sont la providence de ceux qui souffrent partout où ils sont établis.

§ 2. *Les Sœurs de la Charité.*

Voici la plus nombreuse et la plus étendue de nos congrégations : elle compte plus de 20,000 membres. Saint Vincent de Paul a si bien tracé la voie à tous les dévouements, si bien réglé l'exercice de la charité que, le plus souvent, les jeunes filles qui se sentent au cœur le désir de vouer leur vie au soulagement des malheureux, se trouvent attirées vers cette grande famille. On y accourt de tous les pays catholiques; toutes les classes sociales y sont représentées. Et ce ne sont pas seulement les vocations individuelles qui affluent ainsi vers cette magnifique congrégation : les œuvres similaires qui naissent à l'étranger viennent encore s'y rattacher comme à leur véritable foyer. Tout le monde connaît l'admirable institution de Mme Seton, aux Etats-Unis. Pour assurer son développement et sa durée, après la mort de sa fondatrice, cette œuvre n'a pas cru pouvoir mieux faire que de s'incorporer à la maison de la rue du Bac. Aujourd'hui les deux familles n'en font qu'une, ayant sa direction chez nous, et rayonnant dans toutes les parties du monde au grand profit de notre influence, jusqu'au jour que nous ne voulons pas prévoir, où nos folies radicales l'obligeraient à se transporter ailleurs.

L'enquête officielle ne trouvera pas en France, croyons-nous, une seule localité importante qui ne soit redevable de bien des services aux Sœurs de la charité. Nous pouvons en dire presque autant de l'étranger, sauf les pays jaloux de notre influence ou dominés par les passions anarchiques. Hors de France nous connaissons aux Filles de Saint-Vincent de Paul 273 établissements. Partout la cornette blanche, au service des intérêts sociaux, parle aux peuples de la France civilisatrice. Comment énumérer les travaux de nos Sœurs de la charité dans le monde? il faudrait des volumes : on ne trouve nulle part une souffrance que ces servantes des pauvres ne s'appliquent à soulager de tout leur pouvoir. Mais leurs œuvres sont à peu de chose près partout les mêmes. Prenons donc au hasard quelques-

unes de leurs maisons, et nous saurons d'une manière fort approximative ce qui se fait dans des centaines d'autres.

MAISON D'ALEXANDRIE D'ÉGYPTE. — EXERCICE DE 1876.

Au 31 décembre 1876, cette maison comptait 44 Sœurs et comprenait :

Orphelinats : 2 classes, 2 ouvroirs.	120	enfants.
Ecole d'externes, 6 classes.	500	—
Ouvroir externe.	40	—
Pensionnat.	40	—
Demi-Pensionnat.	120	—
Enfants-trouvés.	100	—
Total.	920	enfants.

Dispensaire : — Malades reçus et assistés dans l'année :

Musulmans.	163,082
Européens.	57,060
Malades : musulmans, européens de toutes croyances et de toute nationalité, visités et assistés à domicile, en ville et dans les localités environnantes.	8,313
Total des malades assistés	228,455

(Nous ne comptons pas quelques œuvres secondaires destinées à faire face à des besoins passagers.)

Tous les remèdes sont distribués gratuitement.

Le nombre des musulmans qui sont allés au dispensaire pourrait paraître étonnant. On y voit accourir chaque matin 600 à 700 Turcs, Arabes, Bédouins, Juifs, Grecs, dit le rapport que nous citons. C'est que ces malheureux ne trouvent des secours que chez les Achim-Pacha (médecins du pacha) comme ils appellent nos Sœurs.

Passons en Perse, à Khosrova.

Cette maison s'occupe des malades (toutes le font), mais nous ne connaissons pas ses statistiques annuelles sur ce point.

En ce qui concerne l'enseignement, au mois d'octobre 1876, elle comprenait un asile de 150 enfants des deux sexes, une école de filles d'environ 180 élèves, et un orphelinat de 22 jeunes filles. Le local et les ressources ne permettent pas de faire plus.

Les Sœurs apprennent à leurs élèves la lecture, l'écriture, le calcul et les ouvrages manuels. Il paraît toutefois que les travaux d'aiguille ne sont pas très-appréciés de la population. « L'usage du linge est presque inconnu, lisons-nous au rapport. Les plus riches n'ont pas plus de deux chemises, et, pour les habits, ils ne sont pas plus difficiles. » Il s'en suit que ces pauvres enfants ne peuvent tirer

aucun profit de leurs confections. N'importe, les Sœurs montrent à coudre à ces futures mères de famille, ne fut-ce que pour leur apprendre à changer quelquefois de linge, en dépit de l'usage national.

Quant aux orphelines, on leur donne des connaissances plus étendues et l'on en fait des institutrices de campagne. Les Sœurs ont déjà pu ouvrir, avec ce personnel indigène, dans les environs de Khosrova, six écoles de villages qui comptent un total de près de 200 enfants, et elles seraient en mesure d'en ouvrir d'autres, si leur budget le permettait.

Poussons jusqu'en Chine : dans ce pays, nos Sœurs de charité comptent huit maisons situées presque toutes le long de la côte. Leur vie est là plus exposée que nulle part ailleurs. Qui ne se souvient que celles de la maison de Tien-Tsin périrent toutes, il y a peu d'années, dans un affreux massacre. Hé bien, nos radicaux le croiront-ils ? pour chaque place à prendre à ce poste de combat il se présenta cent demandes.

Par leurs œuvres de charité, nos Sœurs sont en Chine, encore plus que dans d'autres pays, la providence des malheureux. Elles recueillent par milliers les enfants jetés dans la rue ou abandonnés, les élèvent et leur apprennent à travailler. Ces enfants sont le noyau de leurs écoles.

Les Sœurs ont partout des dispensaires et des hôpitaux. Leurs services sont d'autant plus appréciés que personne, en dehors d'elles, ne s'occupe des malades. Voici, par exemple, à Hang-Tchéou, une caserne envahie par la fièvre typhoïde en 1875. Sur un effectif de 600 soldats, 400 furent atteints. Que firent leurs chefs? Ils voulurent bien permettre aux malades d'aller à l'hôpital des Sœurs; et ce fut tout. Malheureusement l'hôpital se trouva trop étroit pour tant de monde; on n'y admit que les plus gravement atteints; mais tous restèrent convaincus qu'en cas d'épidémie, ils n'avaient de secours à attendre que des Sœurs françaises. Ils ne savaient comment exprimer leur reconnaissance. Des faits de ce genre ne sont pas rares; ils se produisent fréquemment dans cet empire où le gouvernement ne sait rien prévoir.

Pour nous faire une idée du fonctionnement des hôpitaux ou maisons de secours en Chine, prenons la statistique de l'hôpital de Péking, du 31 août 1875 au 31 août 1876 :

Malades soignés au dispensaire	24,033
— à domicile.	539
Baptêmes au dispensaire.	135
— à domicile	25
Soupes distribuées.	337
Enfants reçus par l'Œuvre de la Sainte-Enfance. . . .	28

HÔPITAL

	Hommes.	Femmes.	Total.
Malades présents au 31 août 1875. . .	48	36	84
Reçus dans l'année.	536	67	603
Décédés.	135	22	157
Guéris.	379	47	426
Restant, au 31 août 1876.	70	44	104

Finissons cet examen, déjà trop long par le Brésil dont la civilisation, aujourd'hui en progrès, sera en très-grande partie l'œuvre des deux familles de Saint-Vincent de Paul. Les Sœurs de la charité ont dans ce pays 25 maisons dont 10 à Rio-Janeiro. Voici la situation de l'une de ces dernières, le pensionnat de l'Immaculée-Conception, le 1er janvier 1877.

Les sœurs avaient là depuis des années une maison de secours. Les familles riches les prièrent d'y joindre un pensionnat où elles pussent faire élever leurs enfants. Les règles de la congrégation ne permettant pas aux sœurs de recevoir des rétributions scolaires, on ajoutait que le produit du pensionnat serait affecté à la création et à l'entretien d'un orphelinat. Voilà un genre de socialisme que l'Eglise a toujours pratiqué. La proposition fut acceptée. Le pensionnat existe : il a même fallu en doubler les bâtiments; l'orphelinat est fondé et les sœurs y élèvent 110 jeunes filles aux frais des pensionnaires.

Lorsque celles-ci ont quitté le pensionnat, les sœurs les réunissent aux principales fêtes, pour les maintenir dans la pratique des devoirs religieux, et, faisant en tout l'affaire des pauvres, elles se sont servies de ces réunions pour organiser un vestiaire et l'Œuvre des Tabernacles. Dernièrement des circonstances où l'indépendance de leur propriété était en péril, les obligèrent d'acheter un terrain contigu. « Dès lors, dit la Supérieure, nous voulûmes utiliser cette propriété pour nos chers maîtres les pauvres. » On commença par une école gratuite. « Vous ne faites donc rien pour les vieillards? » dit peu après une charitable visiteuse. Un hospice pour les dames pauvres est aussitôt organisé à côté de l'école; une souscription en fait les premiers frais; le 22 octobre 1876 on en prenait possession; il est déjà plein.

Une autre visiteuse vient annoncer que sa sœur a donné en mourant, ses bijoux, évalués à 50,000 francs, pour fonder une maison d'éducation en faveur des enfants nées libres de mères esclaves. La somme est insuffisante, mais les filles de Saint-Vincent sont habituées à compter sur la Providence. On se met à l'œuvre, et le 3 janvier de cette année la sœur Supérieure écrit : « Le petit troupeau compte déjà seize *agnelets*, qui, comme les brebis du patriarche Jacob, sont de différentes couleurs, la blanche exceptée. » Que conclure de tout cela? Il nous semble que, pendant que nous agitons

inutilement en France tous les problèmes sociaux, nos congrégations les résolvent assez bien à l'étranger.

LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Sans former une congrégation, cette société est une des plus belles, des plus puissantes créations du génie catholique de notre pays, et mérite de figurer ici à la suite des deux congrégations précédentes. C'est toujours l'esprit du grand Vincent de Paul venant répondre, sous une forme nouvelle, aux besoins de notre siècle, et transporter, comme il peut l'être, le socialisme des congrégations dans les rangs du monde laïque.

La société de Saint-Vincent de Paul est née en France, comme toutes les grandes œuvres catholiques de notre époque. Elle est née d'hier et déjà elle s'étend au monde entier, moins la Russie et l'Océanie. On la trouve dans tous les centres populeux et jusqu'au fond des campagnes. Elle compte ses conférences par milliers, ses membres par centaines de mille, et elle se propage toujours avec un élan qui ne paraît pas près de se ralentir. Partout elle s'organise et fonctionne comme elle l'entend, avec son personnel et ses ressources purement locales. Les diverses conférences ne s'adressent au bureau central de Paris que pour se soumettre à une règle commune et puiser à sa même source l'esprit qui doit les animer, la direction dont elles peuvent avoir besoin.

Le compte-rendu annuel de l'Œuvre est toujours incomplet, en raison des distances ou autres causes qui ne permettent pas de recevoir à temps les rapports de toutes les conférences. Voici ce que nous relevons dans celui de 1875 :

Paris, recettes ordinaires.	626,310 fr.
— recettes pour les fourneaux.	215,000
Dans le reste de la France.	1,790,605
A l'étranger.	4,660,863
Total général.	7,292,778 fr.

Quoique importante en elle-même, cette somme paraîtra néanmoins bien minime eu égard au nombre des pauvres qui y ont part. Il convient d'ajouter que la Société reçoit en outre, par tout pays, des dons en nature dont la valeur totale ne saurait être déterminée ; nous savons qu'elle égale et dépasse même en bien des pays les dons en espèces. N'oublions pas d'ailleurs que le tout est distribué gratuitement, et que selon les cas, les distributeurs complètent même de leurs deniers les secours qui seraient trop insuffisants. Mais ce qui fait le plus de bien, ce qu'il importe le plus de consi-

dérer ici, c'est le rapprochement qui s'établit entre la classe qui secourt et la classe secourue.

Les membres de la société de Saint-Vincent de Paul n'écrivent pas du fond d'un cabinet bien meublé, bien chauffé, des tirades irritantes sur les souffrances du pauvre en face des jouissances du riche. Non, ils vont eux-mêmes trouver le pauvre, lui témoigner une affection réelle, s'informer de tous ses besoins, et le secourir de leur personne et de leur bourse. On peut bien dire qu'aucune infortune ne les trouve indifférents. Avec une sollicitude que rien ne lasse, ils s'occupent des pauvres, des malades, des prisonniers, des enfants sans famille, des apprentis et des adultes sans soutien, des ouvriers sans travail, etc. Ils fondent et entretiennent des fourneaux, des écoles [1], des bibliothèques, des vestiaires. Entre leurs mains les plus minces ressources produisent des résultats étonnants. Et à côté du secours matériel, toujours les bons conseils, les encouragements affectueux achèvent l'œuvre de la charité chrétienne. Ces messieurs se font tout à tous. Pourquoi? Ah certes, non pour capter les suffrages des électeurs, car ils ne se mêlent en rien de politique, mais pour pratiquer la fraternité évangélique et concourir au salut des âmes. Il s'est déjà trouvé néanmoins deux gouvernements qui ont proscrit la société de Saint-Vincent de Paul : l'empire français, en 1861, et l'Espagne en 1868.

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

Au 31 décembre 1876, ce célèbre institut comptait, au total, 1,227 établissements; 11,298 frères; 2,237 écoles; 7,944 classes; 395,718 élèves. Ce dernier chiffre s'élèvera à environ 408,000 si nous y faisons entrer tous les enfants ou jeunes gens à qui les frères donnent leurs soins en dehors de l'enseignement ordinaire. On connaît les succès des frères dans tous les concours; on sait aussi qu'ils furent classés au premier rang et « sauvèrent l'honneur de la France, » aux expositions universelles de Paris et de Vienne. Ce que le public ne sait pas, c'est que, malgré la persécution, l'institut du Bienheureux de la Salle est aujourd'hui plus prospère que jamais. Il ne peut promettre à ses membres qu'une vie toute de travail et d'abnégation avec les insultes des radicaux, pour ne pas dire le sort des otages, et ses noviciats sont pleins; il faut même en créer de nouveaux pour y recevoir les aspirants qui se présentent. L'Etat, au contraire, a beau prodiguer ses faveurs aux maîtres laïques, il ne réussit pas à recruter convenablement ses écoles normales. Que nos

[1] Dans la partie nord des Etats-Unis, ils ont donné l'instruction dans leurs écoles du soir, en 1875, à 36,000 élèves.

législateurs comprennent : l'enseignement est une sorte de sacerdoce, assez grand pour tenter le dévouement de quiconque veut se consacrer au bien public, mais trop pénible pour ceux qui n'en font qu'un métier. Ces derniers attendent mieux du négoce et surtout de la politique. La fortune de M. Barodet leur tourne la tête. Il nous paraît donc bien difficile de remplacer nos frères, et l'Etat devrait s'estimer heureux de les avoir. Ils sont 9,315 en France et dans les colonies ; ils y dirigent 6,602 classes et 328,252 élèves. En tout cas, on ne les remplacera pas à l'étranger, et voici la place qu'ils y occupent :

	ÉTABLISSEMENTS.	FRÈRES.	ÉCOLES.	CLASSES.	ÉLÈVES.
Italie	21	251	34	134	6,297
Prusse et Lorraine.	4	49	5	21	921
Belgique	41	482	94	344	16,014
Suisse	1	4	1	3	96
Autriche	2	40	3	15	733
Angleterre. . . .	4	34	6	20	742
Turquie.	3	46	5	24	1,058
Egypte.	3	72	5	29	1,063
Tunisie. , . . .	2	13	3	10	466
Canada.	27	269	41	195	11,281
Etats-Unis . . .	42	516	81	391	21,190
Californie. . . .	4	56	4	33	1,412
N. Mexique . . .	3	15	4	11	441
Indes. Malaisie . .	9	43	9	43	1,787
Maurice. Madagasc.	5	18	7	23	879
Equateur. Nouvelle-Grenade. . . .	10	66	10	40	2,851
Chine	2	9	2	6	235
TOTAUX. . . .	183	1,983	314	1,342	67,466

Ce sont donc 67,466 futurs hommes qui devront leur éducation à la France. La plupart parleront notre langue. Dans tous ces pays, les frères ont mis leur enseignement en rapport avec les besoins des populations : enseignement primaire comme base ; puis, enseignement agricole, professionnel, commercial, selon les cas. Aussi ces grands bienfaiteurs des classes populaires sont-ils partout aimés et respectés. Aussi n'est-ce pas sans un profond étonnement que l'étranger entend dire que les Frères sont persécutés, menacés même de suppression dans leur pays, comme dangereux pour la paix publique et hostiles aux intérêts populaires. Quand donc cesserons-nous de nous déchirer et de nous détruire nous-mêmes !

L'abbé LESMAYOUX.

La suite prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE & DES ARTS

La dernière élection académique. M. Victorien Sardou : coup d'œil sur sa carrière et sur son théâtre. La comédie morale, la comédie satirique et la comédie d'intrigue chez M. Sardou. La reprise du *Marquis de Villemer* à la Comédie-Française. La statue de George Sand. Le monument de Callot à Nancy. Exposition des envois de Rome. L'enfant de Bruges. M. Puvis de Chavannes au Panthéon. — Le grand prix de Paris sur l'hippodrome de Longchamp. La victoire imprévue de *Saint-Christophe*. Revue annuelle de l'armée de Paris. Les revues militaires depuis Louis XV jusqu'à nos jours. — Nécrologie. Le vicomte de Melun. Le général de Courtais. Laferrière et ses *Mémoires*. Le conseil municipal et la crémation des corps.

I

Notre dernière chronique était sous presse quand l'Académie française a procédé à la mémorable élection qui devait donner un successeur à M. Autran. Trois candidats se trouvaient en présence : un poëte, M. Leconte de Lisle ; un auteur dramatique, M. Victorien Sardou ; un personnage politique considérable, l'orateur nerveux, énergique, incisif de la commission des marchés, le président du sénat, M. le duc d'Audiffret-Pasquier. La candidature de M. d'Audiffret-Pasquier, qui a étonné un certain nombre d'écrivains, jaloux de se réserver à eux seuls les quarante fauteuils, répondait à une tradition constante de l'Académie, qui n'a même pas été répudiée par notre siècle démocratique et à laquelle la république athénienne, comme la république des lettres, pourrait demeurer fidèle ; mais elle avait pris, par suite des derniers événements, une signification particulièrement politique. Aussi l'élection fut-elle un véritable combat. L'Académie était partagée en deux camps à peu près égaux ; tout le monde se trouvait à son poste et les malades même s'étaient fait transporter sur le champ de bataille.

Nos lecteurs savent le résultat de cette chaude affaire. Au deuxième tour de scrutin, M. Sardou a été élu par dix-neuf voix, contre dix-sept restées fidèles à M. d'Audiffret-Pasquier. M. Leconte de Lisle avait obtenu deux suffrages d'abord; il n'en a gardé qu'un; il est vrai que c'était celui de Victor Hugo : « Vous m'avez nommé, je suis élu, » lui écrivait-il le lendemain, ce qui est une façon ingénieuse de remercier un poëte dont l'orgueil égale le talent et de transformer une défaite en victoire. S'il faut en croire les bruits qui ont couru, M. Sardou aurait dû son triomphe à l'appoint de la voix de M. Auguste Barbier qui, après son premier vote pour M. Leconte de Lisle, a cru avoir suffisamment acquis le droit, par cette protestation platonique en l'honneur de la poésie, de prendre une part plus décisive au combat.

Qui eût dit à l'auteur des *Prés-Saint-Gervais* et du *Magot* qu'il entrerait jamais en lutte contre le duc d'Audiffret-Pasquier et qu'il s'engagerait une bataille politique sur sa tête; à l'auteur des *Pattes de mouche*, du *Roi Carotte*, des *Ganaches*, qu'il serait le candidat de graves personnages comme MM. Thiers, Nisard, de Sacy, Claude Bernard; à l'auteur de *Rabagas*, que tout le groupe républicain de l'Académie française, de M. Littré à M. Charles Blanc, de M. Barbier à M. Legouvé, de M. Jules Favre à M. Jules Simon, voterait pour lui comme un seul homme? On serait tenté de croire que M. Jules Simon a voulu faire pièce à son excellent ami M. Gambetta. Mais quoi! si M. Gambetta eût été de l'Académie, il est certain qu'il eût lui-même donné sa voix à l'homme qui a si impitoyablement raillé la politique du *Crapaud volant* et tracé un portrait si mordant de l'avocat Rabagas, joli bateleur de phrases et grand tarisseur de chopes, ainsi que des fruits secs, des avortés, des faillis, des escrocs, des imbéciles et des ivrognes qui se groupent autour de ce Richelieu d'estaminet, — comme il l'a donnée ailleurs à celui qui le traitait naguère de fou furieux. En fait d'opportunisme, il a prouvé tout ce qu'on peut attendre de lui. Ce n'est pas tout : on a vu ces messieurs marcher côte à côte avec le petit groupe bonapartiste de l'Académie, avec M. Camille Doucet et M. Emile Ollivier, pour voter en faveur d'un homme qui s'est moqué de leurs idées et de leurs amis. Il me semble qu'il y a là des coalitions et des compromis bien étranges pour des gens qui font, depuis deux mois, profession de les mépriser si fort.

Le nouvel académicien a aujourd'hui quarante-six ans. C'est le fils d'un chef d'institution à qui l'on doit un grand nombre d'ouvrages scolaires. La jeunesse du plus fécond et du plus heureux des auteurs dramatiques contemporains n'a été qu'une lutte acharnée contre la misère. Il a débuté dans la vie par le dur et aride métier de répétiteur, et dans les lettres par des articles de dictionnaires et

d'encyclopédies, besogne par où commencent la plupart des débutants et où restent confinés les fruits secs de la littérature. Son premier essai au théâtre remonte à l'année 1854, où il donna à l'Odéon la *Taverne des étudiants*, comédie en trois actes. Ce fut une chute mémorable. J'ai encore dans les oreilles l'écho des sifflets dont messieurs les étudiants assaillirent leurs camarades Karl et Léo, et la série de situations bouffonnes, de complications puérilement comiques à travers lesquelles les promenait l'auteur. M. Sardou n'a pas perdu depuis, comme on sait, l'amour de la complication, ni le penchant à la charge, mais il a appris son métier à fond. Il en savait déjà les éléments dans cette pièce malencontreuse, où quelques critiques perspicaces avaient salué, sous d'énormes défauts, un certain esprit d'observation, la franchise du dialogue, le tour aisé et piquant du vers, où l'on sentait, dans l'idée-mère de l'ouvrage, comme dans certains détails, l'étude de Molière. La *Taverne des étudiants* est la seule pièce que M. Sardou ait écrite en vers. Dès son second essai, qui s'appelait *Candide*, s'il m'en souvient bien, l'homme pratique était définitivement revenu à la prose.

Mais, entre ce premier et second essai, il s'était écoulé six ans, six ans de découragement et de détresse. Au moment où il était à bout de force et presque de vie, la protection de Mlle Déjazet, qui avait deviné toutes les ressources de son talent, vint lui ouvrir les portes du petit théâtre récemment fondé sous son nom. L'année 1860 fut son hégire. Il s'y révéla coup sur coup, après *Candide*, par les *Premières armes de Figaro* et *Monsieur Garat*, où il avait su enchâsser avec infiniment d'adresse tous les airs à la mode du Directoire et, bientôt après, par les *Prés-Saint-Gervais*, une alerte et pimpante petite comédie ou le poëte de la *Taverne* avait réduit son ambition à trousser lestement de jolis refrains. Dès lors la barque de M. Sardou était lancée, et elle n'a plus cessé d'avoir le vent en poupe et de voguer toutes voiles dehors par une brise favorable, sous un ciel d'azur et sur une mer d'huile. Après les *Prés-Saint-Gervais*, M. Sardou, qui s'appelle Victorien et qui a le profil du premier consul, a donné à tous les théâtres de Paris — Vaudeville, Gymnase, Palais-Royal, Gaité, Porte-Saint-Martin, Opéra-comique, Variétés, Comédie-française, — plus de trente pièces appartenant aux genres les plus divers, depuis la féerie, le libretto, la pièce à couplets, jusqu'à la haute comédie et le grand drame historique; et sur ces trente batailles il a bien remporté vingt-cinq victoires. Les seuls endroits où il ait complètement échoué — aussi leur a-t-il gardé rancune — ce sont nos deux premières scènes littéraires : l'Odéon et le Théâtre-français.

C'est un arrangeur d'une dextérité sans pareille, le plus inépuisable et le plus infatigable des producteurs, le plus spirituel et le plus

habile des industriels dramatiques. Il fait tout ce qui concerne son état, et il le fait de main d'ouvrier, sans prendre jamais de collaborateur, phénomène rare dans le monde dramatique. Son esprit curieux, qui a voulu tout étudier, jusqu'au spiritisme, alerte, éveillé, toujours à l'affut, ne laisse échapper aucun des sujets qui s'offrent à lui, dans la rue, au salon, au tribunal, à la ville, au village, dans la politique, dans la science, dans les arts, dans les faits divers d'un journal, dans le roman du jour, de la veille ou d'il y a vingt ans, parfois dans la pièce d'un confrère où un mot jeté au hasard, une scène épisodique, une silhouette entrevue en passant lui suggèrent une idée qui va se combiner en drame dans sa tête. On a souvent signalé ses réminiscences et dénoncé hautement ce qu'on appelait ses plagiats. Le mot est bien gros. M. Sardou n'est pas un plagiaire, c'est un homme qui prend son bien où il le trouve, à qui tout est bon et qui ne laisse rien perdre; un couveur d'idées, s'emparant des germes qui traînent et les faisant éclore. Quand je parle d'idées, j'entends des idées dramatiques. M. Sardou est comme M. Scribe : il voit tout au point de vue de la pièce à faire.

Cependant il a la prétention d'être autre chose qu'un amuseur. Scribe croyait avoir atteint le but suprême lorsqu'il était parvenu, après un nombre suffisant de péripéties, à marier Jules avec Victorine; mais M. Sardou vise plus haut. L'auteur de *Nos Intimes*, des *Vieux garçons*, des *Ganaches*, de *Nos bons villageois* est un satirique : l'auteur de *Rabagas* a même eu l'intention de pousser la satire jusqu'à l'audace aristophanesque, et sa lanière a sifflé sur les épaules du démagogue Cléon, non sans effleurer plus d'une fois aussi, par contre-coup, l'échine du chef de police ou du colonel de gendarmerie. Il a fait preuve dans cette comédie et dans plusieurs autres, dans *Maison neuve*, dans les *Femmes fortes*, dans l'*Oncle Sam*, d'un bon sens qui ne se laisse pas prendre aux déclamations ni aux rêveries creuses, et d'un certain esprit conservateur, en défiance contre les réformateurs et les utopistes, l'émancipation des femmes, l'américanisme transporté dans l'éducation et dans les mœurs. C'est même un moraliste, à sa façon. La *Famille Benoîton* résume, avec *Maison neuve*, tous les droits de M. Sardou à ce titre. Parmi ses comédies, elle est la seule, je crois, qui ait réussi à créér définitivement un type. Mme Benoîton, qui est toujours sortie, les demoiselles Benoîton, qui parlent argot, se font habiller par le grand couturier à la mode, portent des toilettes d'un luxe extravagant et des costumes de caractère, des cages à ressort d'argent, un éventail-cravache, des bottes, un lorgnon et un *steack*, qui parient aux courses, causent avec leur frère de Cascadette et de Tata et luttent avec celles-ci de chignons, de langage

et de manières ; l'horrible petit Fanfan Benoîton, chef-d'œuvre de l'éducation positive et pratique, qui joue à la Bourse, produit la hausse ou la baisse sur les timbres-poste, sable le champagne, chante des airs *de la Belle Hélène*, cause affaires comme un caissier et qui lutte de *chic* avec son grand frère le collégien, voilà des figures où une société qui n'est pas bien loin de nous, qui s'était épanouie sous l'empire et dont on pourrait retrouver encore de nombreux échantillons sous la République, s'est si bien reconnue, comme en un miroir à peine grossissant, que le nom de Benoîton est devenu aussitôt proverbial et a été adopté, non pas sans doute dans le style académique, mais dans la langue du journal, de la comédie, du roman, du boulevard, comme un qualificatif courant. Au fond le principal personnage de la pièce est celui qu'on ne voit pas. Cette mère toujours sortie quand on a besoin d'elle, et par là même toujours présente, est une vraie trouvaille, la meilleure idée de comédie peut-être que M. Sardou ait jamais eue.

C'est contre les idées et les mœurs *benoitonnes*, — la vie de lucre et de luxe, pressée de gagner et de jouir, qui se partage avec une fièvre égale entre le tourbillon des affaires et celui des plaisirs, entre l'agent de change et Mandarine, qui fait de tous les hommes des boursiers, de toutes les femmes des poupées frivoles et tapageuses, sans aucune notion du devoir, sans aucun sentiment de la famille, pour lesquelles le mariage se résume en une grosse dot, des robes de trois mille francs et un huit-ressorts ; c'est contre cette existence frelatée, étourdissante, tout en dehors, ces mœurs à la vapeur, ce *steeple-chase* effréné de bals, de fêtes, de dîners, de courses, de jeux, de villes d'eaux où l'on fait six toilettes par jour, de soirées où une femme du monde s'exhibe en *Vapeur d'été*, afin de lire le lendemain, avec des transports de joie, son nom accompagné d'éloges compromettants dans le compte-rendu du reporter à la mode, — que M. Victorien Sardou a concentré tous ses efforts. Il y revient sans cesse. On dit M. Sardou bonapartiste : je ne sais, mais s'il regrette l'empire, il semble que ce soit pour le thème inépuisable qu'il lui fournissait, car son principal mérite est précisément d'avoir été l'Aristophane et le Molière des mœurs du second empire, — un Molière au niveau juste de la société qu'il voulait peindre. Ne lui demandez pas plus de profondeur que de mesure. Il pousse ses tableaux à outrance, sans aller à fond. Il n'a rien de commun avec ces moralistes universels qui ont fouillé l'âme jusqu'à ses racines, si je puis ainsi dire, et disséqué les fibres les plus intimes de la nature humaine. Le sujet de ses études, ce n'est pas l'homme, — le jaloux, le misanthrope, l'orgueilleux, l'avare, — c'est le Parisien de 1865 ou de 1867, le produit spécial d'une

civilisation faisandée par le culte de l'argent, la rage de s'amuser et de *paraître*, saisi dans un moment fugitif et sous une forme changeante comme la mode. Il flagelle la mode plus que les mœurs, ou plutôt les mœurs qu'il met en scène ne sont guère que des modes. Je ne lui en fais pas un reproche : le poëte comique, mieux encore que le moraliste, a parfaitement le droit de prendre à partie la mode qui passe et de s'attaquer aux travers et aux vices particuliers à son temps ; il en a même le devoir et c'est là sa vraie tâche, son utilité, pourvu que cet accident transitoire ne lui fasse pas oublier les éléments essentiels et le fond même de l'homme : autrement ses comédies, une fois le moment passé, risquent de ressembler quelque peu à des jeux de marionnettes plus ou moins habiles, plus ou moins amusants.

Or tel est, je le crains, le sort qui menace les comédies de mœurs de M. Sardou. Certes, ses marionnettes sont manœuvrées avec une dextérité extrême et leur causerie pétille d'esprit. Mais l'observation superficielle ne dépasse guère cet épiderme social qui change à peu près tous les sept ans, comme on dit que se renouvelle la peau humaine. L'actualité est un ferment de décomposition, un principe de caducité rapide pour les œuvres d'art ; elles y perdent dans l'avenir tout ce qu'elles y ont gagné dans le présent. Celles de M. Sardou, tout en séduisant encore par leur prodigieux mouvement, leur verve mordante et endiablée, ont déjà vieilli, sinon pour les mœurs, qui ont peu changé dans le fond, du moins pour le langage, les allusions, les plaisanteries, le cadre, le costume, toutes choses dont il s'occupe minutieusement afin de donner un cachet plus vivant à son œuvre et qui risquent fort de l'entraîner un jour dans leur ruine. Ce qui les *particularise* encore, c'est que, au lieu de faire tout simplement des personnages, il fait des rôles, — rôles pour Félix, pour Parade, pour Delannoy, pour Mlle Fargueil surtout, — en les taillant sur leurs façons de parler, jusque sur leurs défauts. Faites lire la *Famille Benoîton* à un jeune homme qui n'a débuté dans la vie que depuis la guerre : il y a déjà des détails qu'il ne comprendra plus. Dans cinquante ans, la moitié de cette étourdissante comédie sera passée à l'état d'hiéroglyphe, et il faudra un Champollion pour l'annoter. M. Sardou a attaqué l'ennemi avec ses propres armes, avec l'argot du jour, avec les locutions, les tournures, les plaisanteries du petit journal, du club, du turf et du boulevard, c'est-à-dire avec ce qu'il y a de plus mobile au monde, et son dialogue est tout pétri d'allusions, tout hérissé de traits dont les futurs lecteurs ne saisiront guère plus la finesse que n'eût pu le faire, il y a dix ans, un Prussien assis au parterre du Vaudeville.

Avons-nous besoin d'ajouter, d'ailleurs, que la morale de M. Sar-

dou est tout à fait *relative*, mêlée de beaucoup d'alliage, et qu'il ne faut point l'examiner de trop près. L'auteur nous la fait acheter par des crudités de paroles, des brutalités même, des situations osées et scabreuses, dont l'audace atteint quelquefois les dernières limites du genre. Il serait difficile de présenter l'auteur de *Séraphine*, de *Fernande*, de la *Papillonne*, des *Diables noirs*, pour un moraliste : il a enlevé toute autorité à ses prédications en prenant soin de montrer à quel point sa morale est ondoyante, diverse, sujette à défaillances et à caution. Il n'y voit, dirait-on, qu'un instrument dramatique comme un autre et ne l'envisage qu'au seul point de vue des effets qu'il en peut tirer. Même pour nous en tenir aux pièces dont nous parlions tout à l'heure, on peut trouver que la puritaine très-tempérée de la *Famille Benoîton*, Clotilde, soutient parfois en un singulier langage les droits de la vertu et qu'elle plaide bien peu simplement la simplicité dans son invocation à *sainte Mousseline*. Genevoix, chargé de représenter, dans *Maison neuve*, les vieilles mœurs et la vieille sagesse contre le *genre moderne*, prodigue des explications d'où il semble résulter clairement que l'idéal de la sagesse et des mœurs, pour M. Sardou, c'est celui que rêvaient les *bouzingots* de 1830 : le culte des trois glorieuses, la *Parisienne* et La Fayette en cheveux blancs, les petites révolutions faites en famille, les romans de Paul de Kock, les chansons de Béranger, la grisette au lieu de la femme entretenue et le Dieu des bonnes gens. On voit que cette morale est fort arrangeante et qu'elle ne peut effrayer personne. Puis M. Sardou a une manière de faire sortir la leçon d'un incident fortuit ou forcé, d'une accumulation de circonstances si évidemment inventées à plaisir, et qu'il est toujours facile de se figurer autrement parce qu'elles ne découlent pas du développement naturel des caractères, qui en atténue considérablement la force et la portée.

Malgré ces pièces et quelques tentatives heureuses ou dignes de remarque (*Patrie*, *la Haine*) pour atteindre aux formes les plus élevées du drame, le vrai genre de M. Sardou est la pure et simple comédie d'intrigue. Au fond, la *Famille Benoîton* elle-même n'est pas autre chose. Son triomphe c'est d'emmêler et de débrouiller un écheveau dramatique. Les *Pattes de mouche*, la *Perle noire* et vingt autres ouvrages de son répertoire sont des miracles d'adresse et de prestidigitation. On peut lui reprocher sans doute des expositions trop longues et disproportionnées, des effets forcés, une verve poussée à la charge, un manque général de mesure. Il peint en décor, pour l'optique du théâtre, va jusqu'à la farce lorsqu'il veut faire rire, jusqu'au mélodrame lorsqu'il veut émouvoir, passe de l'une à l'autre pour accroître par le contraste les sensations du spectateur, — car

il excite surtout des sensations physiques et nerveuses, — et frappe sur lui à coups de poings redoublés pour lui prouver sa force. Parfois ses pièces renferment très-peu de chose, quelques-unes même ne renferment pour ainsi dire rien du tout : les *Merveilleuses* ne sont qu'un défilé de décors et de costumes, une série d'estampes vivantes où les yeux presque seuls sont intéressés et où le dialogue n'a guère plus d'importance que la légende au bas d'une gravure. Mais c'est une exception ; ou du moins, les pièces de M. Sardou, même lorsqu'elles sont vides d'idées, sont généralement très-remplies de détails. Il y accumule les incidents jusqu'à les faire éclater ; il entasse les mots, il épuise les situations et croit n'en avoir jamais assez mis. Beaucoup de ses œuvres sont fabriquées comme des mosaïques ou des marqueteries, de morceaux cousus, de pièces rapportées, de placages successifs. Mais l'esprit du dialogue, la vivacité, l'entrain, le mouvement, sauvent tout. Il ne laisse pas au spectateur le loisir de se reconnaître. Il l'éblouit et l'étourdit de ses tours de passe-passe, renouant tout à coup le fil cassé, puis le dénouant d'un doigt subtil et, après avoir poussé la curiosité à son paroxysme par les entre-croisements de l'intrigue, la satisfaisant tout à coup par un dénouement ingénieux et imprévu.

Le nom de M. Sardou nous conduirait tout naturellement sur le terrain dramatique, mais on sait qu'il est en jachère pour le moment. Depuis le mois de juin, l'affiche qui domine sur les colonnes Morris est celle qui porte en grandes lettres le mot : Cloture. Douze théâtres sont actuellement fermés. Seuls, l'Opéra, la Comédie française, le Gymnase, le Palais-Royal et la Porte Saint-Martin ont osé affronter les chaleurs de la saison : c'est plus qu'il n'en faut pour les Parisiens, c'est assez pour les provinciaux et les étrangers qui en forment surtout, à pareille époque, l'intrépide clientèle. Depuis six semaines, il serait difficile d'y signaler autre chose que de petites pièces insignifiantes et la reprise, au Théâtre-Français, du *Marquis de Villemer*, représenté pour la première fois, il y a plus de treize ans, à l'Odéon et dont l'heureuse fortune a continué sur cette nouvelle scène. Malgré des défauts assez graves, que l'âge respectable de cette comédie nous dispense d'étudier ici, c'est peut-être la meilleure des œuvres dramatiques de George Sand : elle y a même semé dans le rôle du duc d'Aléria des traits d'esprit dont, s'il faut en croire les légendes de coulisses et de feuilletons, elle ne s'est montrée si prodigue que parce qu'ils ne lui coûtaient rien. Mme Sand aimait à se vanter en souriant d'être bête, — bête comme La Fontaine et Corneille. — Peut-être se flattait-elle un peu, mais il est vrai du moins que cette femme d'un si grand talent n'était pas une femme spirituelle. C'est à un collaborateur

occulte qu'on attribue les mots qui pétillent comme un feu d'artifice dans la conversation du duc, surtout au premier acte ; ces mots, qui ont parfois le tort de dépasser la juste mesure, au risque de confondre un viveur du grand monde avec un héros de la *Vie de Bohême*, portent bien, en effet, la marque de fabrique de M. Alexandre Dumas ; mais nous nous en rapportons à l'affiche, et nous tenons pour les vieux axiomes légaux : *Is est pater* et *la recherche de la paternité est interdite.*

La pièce est jouée avec un si merveilleux ensemble qu'il n'en eût pas fallu davantage pour assurer le succès de cette reprise. Les plus petits rôles même sont tenus par d'excellents acteurs. M. Delaunay, quoiqu'il ait notablement dépassé la cinquantaine, n'a que le tort d'être trop jeune pour le duc d'Aléria, un quadragénaire auquel il donne trente ans tout au plus. Mlle Croizette a eu la fantaisie de faire sa rentrée dans un rôle d'institutrice à robe noire et à bandeaux plats, — un rôle *en dedans*, qui forme un complet contraste avec sa nature tout en dehors : dans l'ensemble, elle y est restée inférieure à Mlle Thuillier, l'étoile dramatique de l'ancien Odéon, mais une étoile que la maladie condamnait à de fréquentes éclipses, une actrice nerveuse et débile qui portait dans chacune de ses créations tantôt une grâce chaste et ingénue, tantôt une énergie fiévreuse, et qui a disparu depuis une dizaine d'années pour aller s'enfouir au couvent selon les uns, au fond d'un village perdu selon les autres, en tout cas bien loin de Paris et sans livrer le secret de sa retraite à personne. Worms, enlevé au Gymnase, débutait dans le rôle du marquis pour lequel il est si bien fait, et dont il a incarné avec la vigueur ordinaire de son talent les inquiétudes, les jalousies, les défiances maladives, sombres et concentrées.

L'administration du Théâtre-Français avait choisi la première représentation du *Marquis de Villemer* pour inaugurer au foyer une statue de George Sand, œuvre de M. Clesinger, son gendre, cédée à la Comédie par M. Emile de Girardin. Elle est représentée assise et méditant, un crayon à la main, bien posée, bien drapée, mais avec une physionomie rigide et lourde, où l'expression fait totalement défaut. Parmi les spectateurs, beaucoup s'étonnaient, du reste, de voir une femme dans l'œuvre de laquelle l'art dramatique ne tient qu'une place subalterne figurer en pied au foyer d'un théâtre où elle n'a donné qu'une seule pièce, — la première et la plus mauvaise de toutes, *Cosima*, enterrée le soir même de sa naissance, — lorsque Le Sage, Marivaux, Beaumarchais, Dancourt, Regnard, que dis-je ? Racine, Corneille, Molière lui-même n'y figurent qu'en buste.

Le 26 juin, la ville de Nancy a inauguré sur l'une de ses places

publiques la statue en bronze de Jacques Callot, œuvre de M. Eugène Laurent, qu'on a pu voir au dernier Salon. Le sculpteur a représenté l'illustre graveur d'après le portrait de son compatriote et ami Michel Lasne, tenant à la main les deux emblèmes de son art : la planche de cuivre et le burin. Cet hommage solennel était complété par l'exposition de l'œuvre complet de Callot dans les bâtiments de l'ancienne Université. Nancy devait bien cet honneur un peu tardif au plus illustre de ses artistes, à un homme dont le caractère valait le talent, car ce qu'on ne sait pas assez, c'est que Callot, malgré les débuts aventureux de sa vie, malgré la licence de quelques-unes de ses premières pièces et la physionomie grotesque des compositions auxquelles son nom est resté plus particulièrement attaché, fut un bon bourgeois, un époux modèle, un excellent chrétien ; — à un homme enfin qui ne quitta jamais son pays que pour l'Italie et qui l'aima jusqu'à répondre qu'il se couperait plutôt le pouce avec les dents que de représenter la prise de sa ville natale par Louis XIII. Nous avons jadis étudié ici même la vie et l'œuvre de Callot, et ne voulons pas y revenir plus longuement aujourd'hui. Ce monument a mis en goût la ville de Nancy, et une souscription nouvelle vient d'y être ouverte, dit-on, pour joindre à la statue de l'illustre graveur celle du grand peintre, du paysagiste poëte, Claude Lorrain.

Dans les premiers jours du mois, l'exposition des envois de Rome s'est ouverte à l'Ecole des Beaux-Arts. Elle n'offrait, à vrai dire, qu'un assez médiocre intérêt, qui se concentrait presque tout entier sur la grande toile de M. Ferrier, élève de 4e année : le *Martyre de sainte Agnès*. La jeune vierge a été conduite, sur l'ordre du juge, dans le lieu infâme où elle doit subir les derniers outrages. Dépouillée de ses vêtements, debout sur les marches de l'autel consacré à Vénus, ce qui a permis à l'artiste de lui faire dominer la scène et d'étager d'une façon plus pittoresque l'ordonnance de sa composition, elle croise ses bras sur sa poitrine, en levant les yeux au ciel avec une expression qui eût pu être plus ardente et plus profonde. Deux anges sont descendus pour la défendre. L'un s'abat d'un vol foudroyant, comme l'ange de l'*Héliodore* peint à Saint-Sulpice par Eugène Delacroix. L'autre, debout derrière elle, la protége d'une main, et de l'autre, avec un geste un peu vulgaire, il écarte ou menace les débauchés, dont le troupeau fuit de toutes parts, éperdu et tremblant. Le sujet était particulièrement scabreux. Il y a, entre la sainteté de l'héroïne, sa chasteté virginale, et l'infamie du milieu où on nous la montre, un contraste violent et brutal qui répugnera toujours aux juges délicats. Corneille n'a pas réussi à faire accepter au théâtre l'histoire de Théodore, une sœur d'Agnès, et nos vieux poëtes qui ont essayé de transporter celle-ci sur la scène, y ont également

échoué. Mais la peinture est le plus tolérant de tous les arts. M. Ferrier s'est complu à dessiner les lignes élégantes et pures de ce jeune corps, comme s'il se fût agi d'une Nymphe ou d'une Source. Sans l'accuser d'avoir cherché inopportunément le nu dans un sujet qui semblait le réclamer, et tout en reconnaissant qu'il lui était assez naturel de céder en cette circonstance au désir de montrer sa science, nous croyons qu'il eût fait preuve de goût en voilant à demi la nudité d'Agnès par quelque bout de draperie. Rien n'était plus facile, et ainsi il n'eût pas fait d'un sujet sacré un tableau très-profane. Il est remarquable que cet ouvrage, malgré l'attitude et l'expression de la sainte, malgré les anges menaçants, la terreur des débauchés qui fuient, le vieillard à demi-mort qui gît à la renverse au bas des marches, produit une sensation agréable. Cela tient aux tons clairs, à la couleur harmonieuse, à l'exécution sage, facile et adroite, à l'arrangement correct et sans effort du tableau. M. Ferrier est un esprit tempéré et équilibré, un peintre qui appartient bien dès maintenant à l'école française.

Après le *Martyre de sainte Agnès*, on pouvait accorder une certaine attention à *saint Benoît ressuscitant un enfant*, de M. Besnard, et donner un coup d'œil à la *Jézabel* de M. Comerre. Dans le *saint Benoît*, la composition est serrée, la couleur riche et vigoureuse, avec une certaine tendance à abuser des tons noirs et des rouges brillants, que le jeune artiste a su, d'ailleurs, combiner avec finesse: nous ne lui reprocherons que les teintes vitreuses et émaillées du corps de l'enfant. Au premier aspect, on croirait voir une toile déjà ancienne, de quelque peintre secondaire du dix-septième siècle. Soutenu par les mains des assistants, le petit ressuscité se soulève de son linceul. On lit comme une vague stupeur sur sa figure, encore indécise entre la mort et la vie. Mais les témoins du miracle, sans en excepter la mère, sont bien froids, et ils auraient grand besoin d'être ressuscités eux-mêmes. Le saint paraît trop peu frappé du prodige que viennent d'opérer ses prières: je veux bien que sa foi n'en soit pas étonnée, mais son humilité pourrait en être émue, et il devrait en montrer sa reconnaissance. Tout en louant le peintre, il faut donc conseiller à l'artiste de se préoccuper davantage de l'expression et du sentiment.

Ponr apprécier équitablement *Jézabel dévorée par les chiens*, on doit ne pas perdre de vue que M. Comerre, élève de première année, n'était tenu par le réglement de la villa Médicis qu'à l'envoi d'une figure d'étude. Il a voulu l'arranger en tableau, et il ne serait pas juste qu'il fût victime de son zèle. Comme tableau, l'œuvre est insuffisante, car on ne ressent pas devant cette composition froidement tumultueuse l'impression d'épouvante et d'horreur qu'elle devrait

faire éprouver. Avec les énormes gueules qu'ils ouvrent, ses *chiens dévorants* font plus de bruit que de besogne, et même, à vrai dire, ont l'air plus piteux qu'effrayant. La coloration blanche de M. Comerre contribue encore à maintenir le spectateur dans une gamme d'impressions tempérées. Comme simple figure de femme tombée à la renverse, cela est modelé d'une main ferme, sûre et précise.

La sculpture, contrairement à l'habitude des envois de Rome, offrait cette année moins d'intérêt encore que la peinture. Outre une copie un peu molle du Ménandre du Vatican, M. Hughes (1re année) exposait un bas-relief en demi ronde-bosse : *le Baptême du Christ.* Il est bien difficile d'être original en un sujet traité si fréquemment et consacré dans son ordonnance générale par une tradition à peu près invariable. Aussi M. Hughes ne l'a-t-il point tenté, sinon peut-être en accentuant la maigreur ascétique du précurseur. C'est bien là l'homme vêtu de poil de chameau qui se nourrissait de sauterelles et de miel sauvage. M. Hughes n'a pas négligé non plus l'expression ; mais il faut louer surtout la facture : elle est juste et correcte ; tous les détails sont à leur place, c'est un excellent devoir d'élève.

Le *Christ en croix* de M. Injalbert est comme le pendant, en sculpture, du *Christ* de M. Bonnat, qui décore aujourd'hui l'une des salles du Palais de justice. Il a cherché évidemment à renouveler un thème plus souvent traité encore que *le Baptême du Christ ;* il l'a fait avec une science incontestable, mais avec une tendance réaliste qui jette une note trop terrestre dans l'agonie du divin crucifié. Le corps s'est affaissé, son poids a raidi les bras et pèse sur les jambes, dont les genoux s'écartent de la croix en une saillie excessive. Ce n'est plus le Christ auguste, illuminé d'un rayon d'en haut qui fait transparaître le Dieu sous la victime. Quant au *saint Christophe* de M. Coutan, ce groupe aux lignes agitées et même un peu tapageuses, où le petit Jésus assis sur l'épaule du bon géant n'est qu'un joli *bambino* aux formes chétives et à la mine éveillée, il réalise d'une façon bien imparfaite, au point de vue du sentiment poétique et allégorique, cette exquise légende de l'Hercule chrétien, qui a si fréquemment inspiré les vieux maîtres et que nos pères aimaient à représenter au porche de leurs cathédrales.

Quelques curieux seulement sont allés visiter, dans les salons d'un marchand de tableaux de la rue Laffite, l'exposition posthume de Fritz de Kerkhove, un jeune peintre belge, un enfant prodige, mort à l'âge de onze ans et demi, en laissant une œuvre déjà considérable, qui promettait un grand artiste et qui témoignait d'une précocité extraordinaire. Si les tableaux sont complétement authentiques, si nul autre que l'enfant de Bruges n'y a mis la main,

Fritz de Kerkhove serait le Pic de la Mirandole et le Mozart de la peinture, mais un Mozart qui n'a pas eu le temps d'éclore. La question a passionné l'opinion chez nos voisins. Les experts se sont divisés en deux camps et il s'est versé beaucoup d'encre de part et d'autre. Les champions de l'authenticité semblent avoir eu gain de cause, et il ne paraît pas douteux, même en admettant dans une certaine mesure la direction et la collaboration paternelles, que le jeune Fritz ne soit réellement l'auteur des innombrables petits paysages signés de son nom. Mais Paris est demeuré indifférent. A peine a-t-il su qu'on en appelait à lui, ou plutôt il ne s'en est pas douté, et si le nom de Fritz a frappé son oreille distraite, il aura cru qu'on lui parlait du fils de l'empereur d'Allemagne. Ainsi est restée à peu près déserte une exposition qui eût dû attirer la foule, par curiosité, sinon par amour de l'art. Averti trop tard moi-même, j'ai eu le regret ne plus trouver, lors de ma visite, qu'une demi-douzaine de paysages microscopiques, simples ébauches, mais vives et fines, d'un sentiment juste et d'un ton exact, et j'ai vivement regretté de n'avoir pu examiner d'une façon plus complète les pièces du procès.

Avant de quitter ce terrain, signalons encore à nos lecteurs la prise de possession définitive du Panthéon par les artistes chargés de le décorer. C'est M. Puvis de Chavannes qui a eu l'honneur d'ouvrir la marche. On peut voir maintenant installées dans les entre-colonnements de droite, à l'entrée du monument, les quatre grandes toiles où il a représenté les principaux épisodes de la vie de sainte Geneviève : compositions à la fois historiques et religieuses, qui intéressent le patriotisme des Parisiens autant que leur foi. La coloration pâle et douce de M. Puvis de Chavannes produit bon effet dans le recueillement du temple, et l'on pourrait au premier abord prendre ses toiles, sous le demi-jour qui les éclaire, pour des tapisseries estompées par le temps.

II

Le jour même où paraissait ma dernière chronique, la saison des courses se fermait, sur l'hippodrome de Longchamp, par le *derby* français. C'était le grand concours des poulains de trois ans, où le vainqueur emporte à la force des jarrets un prix de cent mille francs, appelé le grand prix de Paris, bien que la ville n'en fournisse plus que la moitié aujourd'hui, et que les Compagnies de chemins de fer se cotisent pour le reste. Les prix décernés par l'Académie française sont généralement de 1,500 ou de 2,000. Il y a un prix biennal de 20,000 francs, distribué tour à tour par les différentes sections de

l'Institut et que M. Chapu vient d'obtenir cette année. L'empereur Napoléon III, voulant dédommager les savants et les artistes d'une longue partialité pour les chevaux, avait même fondé en leur faveur un prix extraordinaire de cent mille francs, mais il ne se donnait que tous les dix ans, et il n'existe plus depuis la chute de l'empire. L'architecte du nouveau Palais de Justice, M. Duc, alors presque septuagénaire, l'a conquis en 1869, l'année même où *Glaneur*, à M. Lupin, âgé de trois ans, gagnait la même somme en cinq ou six minutes, malgré le proverbe qui assure que cent mille francs ne se trouvent point dans le pas d'un cheval.

Le grand prix de 1877 restera célèbre dans les annales du turf et c'est pour cette raison seule que je me crois obligé d'en dire quelque mots, après un intervalle de six semaines. Jamais on ne vit pareil renversement de tous les pronostics. L'imprévu, dans cette journée des dupes, s'est élevé à des proportions extravagantes, et les écuries de France et d'Angleterre ne sont pas encore revenues de leur stupéfaction. Les trois chevaux entre lesquels se partageaient les augures, les seuls dont on eût prononcé le nom et pour qui un sportman pût parier sans ridicule, *Jongleur*, *Verneuil* et *Stracchino*, trompant tous les calculs, déjouant toutes les espérances et prenant nn malin plaisir à mystifier leurs admirateurs, se sont conduits en véritables chevaux de fiacre. Le nommé *Verneuil* surtout est perdu de réputation, déshonoré pour toujours. *Jongleur* a été un moment entouré en sortant de la piste par un cercle de parieurs menaçants qui le traitaient de *rosse* et manifestaient l'intention triviale de lui donner du pied au derrière. Malgré la protection du jockey, qui se sentait solidaire de sa défaite, on assure qu'il a reçu un coup de parapluie d'une vieille dame irritable, à qui il venait de faire perdre trois francs à la poule.

Le vainqueur était un cheval auquel personne n'avait songé, que personne ne regardait, dont le nom était inconnu ou méprisé de tous les *bookmakers*, dont pas un spécialiste n'avait songé à noter les *performances* dans un courrier du sport. Une centaine de mètres avant le poteau, ce cheval fantastique sortit tout à coup du peloton comme un diable d'une boîte à surprise et, sans se presser outre mesure, absolument comme s'il n'eût fait autre chose de sa vie, il arriva *beau premier*, battant *Jongleur* de deux longueurs. En un clin d'œil, la piste était envahie ; cent mille spectateurs affolés s'écrasaient, voulant voir et toucher l'heureux vainqueur, qui songeait modestement à son picotin ; son nom volait sur toutes les lèvres, et ceux même à qui son triomphe faisait perdre de fortes sommes ne criaient guère moins haut que les autres, tant nous sommes chevaliers en France : Hurrah pour *Saint-Christophe ! Saint-Christophe for ever !* Car vous

savez que la distinction suprême, sur le champ de courses, est de parler anglais. L'anglais est la langue des chevaux : on l'apprend naturellement en leur compagnie. Votre fils a passé dix ans au collége sans parvenir à conjuguer le verbe *to be*; laissez faire : à peine fréquentera-t-il depuis six semaines l'enceinte du pesage qu'il parlera anglais comme Shakespeare, ou tout au moins comme Pratt et Jennings.

Saint-Christophe est l'un des plus étonnants exemples de la rapidité foudroyante avec laquelle la gloire peut s'improviser à Paris. Il est vrai qu'on n'en parle déjà plus : ressemblance nouvelle entre la popularité des hommes et celle des chevaux.

Il est convenu que la haute société, le monde élégant, n'attendent que la solennité finale de l'hippodrome de Longchamp pour prendre, dès le lendemain, leur essor vers la campagne, les villes d'eaux et les bains de mer. Cependant le monde élégant et la haute société se sont retrouvés, le dimanche 31 juin, à la grande revue annuelle de l'armée de Paris, le plus couru de tous les spectacles d'été. Le thermomètre marquât-il quarante degrés à l'ombre, l'immense parterre de curieux qu'attirent invariablement les pantalons garance ne lui fait jamais défaut. Le public du grand prix s'était doublé pour la revue. Les Français en général, les Parisiens en particulier, n'ont rien perdu de leur amour instinctif pour l'uniforme et pour la parade. Si la chronique en avait le temps et la place, elle pourrait écrire un joli chapitre anecdotique, en traçant l'histoire des revues : la revue dans la plaine des Sablons, sous Louis XV et Louis XVI, telle que l'ont esquissée du crayon et de la plume Moreau jeune et Mercier, avec la maison du roi qui défile en tendant coquettement le jarret, comme si le pas était rhythmé par un maître de danse, les officiers à perruques poudrées, le tricorne sur la hanche gauche, appuyés sur leurs longues cannes de jonc, Sa Majesté à cheval, suivant le défilé des troupes sur un livret, et tout un amusant fouillis de carrosses à glaces et à baldaquins, de berlines armoriées, de marquises en vertugadins, de gentilshommes à manchettes et à jabots, de pimpants abbés en culottes de soie, de badauds béants, de marchands de *tisane* faisant tinter leur sonnette, de soldats alignant la foule avec leurs fusils, de chevaux piétinant, voltant, caracolant, de recruteurs, la plume au chapeau et la rapière au côté, enrôlant de pauvres diables enthousiasmés par cette vue en les faisant boire à la santé du roi ; — puis les revues du premier empire, dans la cour du Carrousel, avec l'admirable cadre du Louvre et des Tuileries qui faisait si bien valoir les uniformes, la foule écrasée d'admiration devant le tambour-major colossal, les drapeaux flottant au vent, les grognards épiques de la vieille garde et Napoléon impassible sur son cheval blanc ; — les revues du Champ de Mars sous la Restauration et sous Louis-

Philippe, les revues de Longchamp sous le second empire et la troisième république. Il ne faudrait pas oublier les revues de la garde nationale, regrettées de tous les gens de goût qui partagent l'opinion esthétique de William Hogarth et de Diderot : « La ligne droite brisée plaît plus que la ligne droite, la ligne circulaire que la ligne droite brisée, l'ovale que la circulaire, la serpentante que l'ovale. » Resterait encore le chapitre des épisodes — accidents, crimes ou catastrophes, — depuis la machine infernale de Fieschi faisant explosion pendant une revue passée sur les boulevards, jusqu'à l'attentat de Berezowski au retour d'une revue passée à Longchamp.

Je ne fais que tracer une esquisse ; il serait facile de la transformer en tableau. La revue du 31 juin y tiendrait une place des plus honorables. Ceux qui suivent d'un œil attentif la reconstitution et les progrès de notre armée en ont été contents. A trois heures précises, le Maréchal, salué par vingt et un coups de canon, arrivait à cheval sur le champ de manœuvres, suivi de son état-major et des attachés militaires de tous les pays. Aussitôt le défilé commençait. Les deux bataillons de l'Ecole de Saint-Cyr, puis la garde républicaine et les sapeurs-pompiers ont ouvert la marche. La ligne suivait. Ce n'est pas la partie la plus brillante de la revue ; c'est la plus sérieuse et la plus digne d'intérêt : elle en occupe le centre, et c'est à elle qu'a paru s'attacher surtout, avec un redoublement d'intérêt et de sympathie, le regard du Maréchal. Après l'infanterie, l'artillerie a excité l'admiration par l'état du matériel et la précision du mouvement, et la cavalerie a clos le défilé, soulevant sur son passage — les cuirassiers surtout, en souvenir de la charge de Reischoffen, — des tempêtes d'applaudissements.

III

Dans l'éloquent hommage qu'il a rendu à M. le marquis de Vogué, M. F. de Champagny, rencontrant sur son passage le nom du vicomte de Melun, frappé par la mort dans la même semaine, l'a appelé « l'homme par excellence de la charité intelligente, active, universelle. » On ne saurait mieux dire. M. de Melun fut vraiment le type du philanthrope chrétien, l'âme de toutes les institutions de bienfaisance et de prévoyance inspirées par le sentiment catholique. Il avait de qui tenir en pareille matière : c'était le petit-neveu de Mlle de Melun et il a justifié une fois de plus le proverbe : « Bon sang ne peut mentir. » Mis en relations pendant sa jeunesse avec l'admirable sœur Rosalie, dont le nom est resté si populaire, et dont il devait un jour écrire la vie, il devint bien vite le plus modeste

et le plus actif de ses lieutenants. Fondateur de l'*Œuvre des apprentis et des jeunes ouvrières*, qui s'efforce de continuer, par le patronage, la salutaire influence exercée sur les enfants du peuple par les frères et les sœurs de la doctrine chrétienne, de l'*Œuvre de la miséricorde*, vouée au secours des pauvres honteux, de la *Société des publications populaires*, de la *Société d'économie charitable* pour la discussion et l'étude de toutes les questions qui se rattachent au sort des indigents et des travailleurs, à l'assistance publique, aux questions pénitentiaires, il faudrait le suivre encore, si l'on voulait avoir une idée de son zèle infatigable, dans le conseil de l'*Œuvre de Saint-Nicolas* pour l'éducation des fils d'ouvriers, dans la *Société générale d'éducation et d'enseignement*, la *Société de secours aux blessés* et vingt autres, ainsi que dans les congrès internationaux et les assemblées politiques, où il ne cessa d'exercer la plus féconde influence. « Ne refusez jamais rien, et vous suffirez à tout, » lui écrivait, en 1838, Mme Swetchine. Il suivit ce conseil héroïque. Sous quelque forme que ce fût, le bien avait en lui le plus utile auxiliaire, et il trouvait encore le temps d'écrire des livres qui se rapportent tous au sujet constant de ses pensées et s'appliquent à mettre en lumière les bienfaits de la charité chrétienne, sans parler de quelques travaux historiques et philosophiques, particulièrement d'une histoire du concile de Trente, dont il est souvent question dans la correspondance de Mme Swetchine avec lui et qui n'a jamais paru.

Personne, on l'a dit justement, n'a mieux servi les pauvres de ses œuvres, de sa parole et de sa plume. Personne, de notre temps, n'a montré à un plus haut degré la passion du bien public. Sa modestie pouvait tromper les esprits inattentifs sur sa valeur et ses services. Il semblait avoir pris pour devise la belle maxime de son amie : *Le bruit ne fait pas de bien; le bien ne fait pas de bruit.* » Cherchez le nom de M. de Melun dans le *Dictionnaire des contemporains*, vous ne l'y trouverez pas. Mais si le peuple connaissait mieux ses vrais amis, au lieu de faire des ovations funèbres à d'égoïstes ambitieux qui n'ont feint de le servir que pour l'exploiter, il eût suivi en masse le cercueil de cet homme qui consacra toute son existence au soulagement de ses misères physiques et morales, sans jamais lui rien demander en récompense.

L'annonce subite de la mort du général de Courtais a produit un effet bizarre. C'était le premier signe de vie qu'il donnait depuis vingt-huit ans. L'ancien commandant en chef de la garde nationale avait si complétement disparu au fond de sa province et derrière le mur de la vie privée qu'on ne pensait guère qu'il fût encore de ce monde.

Nous avons aujourd'hui les millionnaires radicaux. Ils avaient été précédés par les gentilshommes jacobins. M. de Courtais, vicomte

très-authentique, fut l'un des échantillons, d'ailleurs les plus médiocre de ce produit hybride de la civilisation moderne. Sans l'invasion de la Chambre au 15 mai 1848, l'ancien chef d'escadron en retraite, le député muet perdu dans les rangs de l'extrême gauche, fût mort dans l'obscurité pour laquelle il était si bien fait. On sait le rôle qu'il joua dans cette journée, en se faisant le complice des émeutiers qu'il devait disperser. C'était déjà un vieillard à cette époque. Il avait assez grande mine avec sa figure allongée qu'encadraient des favoris blancs. Seulement on eût pu dire de lui ce que le renard de La Fontaine dit du buste de héros qu'il a trouvé creux :

Belle tête, mais de cervelle point!

Exaspérés de sa conduite, les gardes nationaux s'emparèrent de lui dans l'intérieur même de l'Assemblée ; les plus furieux le terrassèrent, lui arrachèrent ses épaulettes et l'en souffletèrent ; il faillit être étranglé, puis jeté à l'eau, et n'échappa à ces violences qu'en fort piteux état, grâce à la protection des plus modérés. Remis en liberté par la haute cour de Bourges après un an de détention préventive, le général Courtais ne tarda pas à retomber dans l'oubli, et il eût du moins le bon sens de comprendre qu'il ne devait plus tenter d'en sortir. Il n'a jamais figuré parmi les revenants de 1848.

Donnons aussi un souvenir au comédien Laferrière, qui fut ce qu'on appelle une physionomie parisienne. Laferrière était le plus vieux des jeunes premiers, le doyen des amoureux, un amoureux plus qu'octogénaire, à en croire les bruits courants. Vapereau le fait naître *vers* 1796 et si l'on interprétait cette indication vague suivant les traditions ordinaires, quand il s'agit de comédiens intéressés et habitués à se rajeunir, il faudrait croire qu'il avait notablement dépassé les quatre-vingts ans. Mais on assure que Laferrière, tout au moins depuis qu'il avait franchi le cap de la cinquantaine, mettait autant de coquetterie à grossir son âge qu'il en eût pu mettre jadis à le diminuer, afin de faire valoir par le contraste l'éternelle jeunesse dont il était si fier et pour préparer une éloquente réclame à l'eau de Jouvence qui porte son nom, et qu'une maison de commerce fondée tout exprès allait bientôt lancer avec fracas, comme une concurrence à la véritable eau de Ninon de Lenclos. L'âge de Laferrière a été, comme celui de Mlle Mars, un problème qui intriguait nombre de Parisiens, chaque fois surtout qu'il reparaissait sur la scène, et la solution n'en était point aisée, car l'état civil de Laferrière, fils naturel, ne portant, comme il l'explique dans ses *Mémoires*, ni le nom de son père, ni celui de sa mère, est presque impossible à reconstituer, et le Jal qui découvrira son acte de naissance pourra se vanter d'avoir fait une découverte aussi difficile que peu intéres-

sante. J'ai vu jouer Laferrière pour la première fois en 1853 : en ce temps-là il passait déjà pour un vieillard et les dilettantes du parterre, où il avait beaucoup d'amis, s'extasiaient sur son allure et sa physionomie juvéniles; la légende était dès lors si bien établie qu'il semblait impossible qu'elle fût sans fondement et que Laferrière n'eût alors que quarante-six ou quarante-sept ans, comme il le faudrait si l'on veut qu'il ne soit né qu'en 1806. Mais, d'autre part, tout ce qu'il raconte de ses études et de ses débuts dans ses *Mémoires*, les camarades qu'il nomme, ce qu'il dit de son passage à l'école musicale de Choron, où il eût pour répétiteur Duprez, semblent indiquer parfaitement qu'il en imposa à la crédulité de ses contemporains en leur faisant croire qu'il était né dans le dernier siècle.

Je viens de parler des *Mémoires* de Laferrière. Laferrière, en effet, a écrit ses *Mémoires*. Pourquoi pas? Léotard et d'autres saltimbanques moins inoffensifs ont bien écrit les leurs. Sans avoir rien d'édifiant, ils ne recherchent pas le scandale; la verve et même l'esprit n'y manquent point et ceux qui recueillent la menue monnaie de l'histoire y trouveront maintes anecdotes sur Talma, Mlle Mars, Déjazet, Frédérick Lemaître, etc. Mais l'on chercherait en vain dans ces pages décousues et où les points de repère font volontairement défaut, des renseignements précis et catégoriques sur le développement régulier de sa carrière théâtrale et de sa renommée. Laferrière, qui fut toujours à l'état d'étoile errante, n'a fait dans aucune œuvre éclatante aucune création de premier ordre. Avec sa figure, son jeu saccadé et fiévreux, qui savait singer l'émotion sans l'éprouver jamais, il semble, surtout à ceux qui n'ont pas connu Bocage, que le personnage d'Antony eût été taillé sur sa mesure; mais en 1831 sa position n'était pas encore assez faite pour qu'il pût prétendre aux premiers emplois. Il n'a tenu que de seconde main les grands rôles du théâtre romantique; toutefois, en les reprenant, il les marquait à son cachet — un cachet d'une élégance brillante et fausse, d'une chaleur toute artificielle, qui plaisait fort au parterre et agaçait les nerfs des connaisseurs. C'est surtout dans le drame du boulevard que Laferrière a conquis cette popularité que le paradis de l'ancien boulevard du Temple prodiguait si facilement à ses comédiens favoris et qui s'explique plus encore par les légendes sur sa vieillesse que par son talent. A voir ce sexagénaire jouer invariablement avec sa passion factice les jeunes amoureux, on n'était pas éloigné de croire qu'il avait fait un pacte avec le diable et qu'il avait retrouvé le secret de l'élixir de longue vie. Il aimait à raconter, comme une preuve de cette popularité, que, sous la Commune, les insurgés, en train de dévaster le quartier du Prince-Eugène, respectèrent son appartement en reconnaissant tout à coup dans le

salon le portrait de Maurice, du *Chevalier de Maison-Rouge*. Cette anecdote invraisemblable pourrait bien être vraie. Laferrière est mort au moment où il allait créer, à la réouverture de l'Odéon, le rôle de Louis XV dans le *Joseph Balsamo* des deux Dumas.

Le bulletin nécrologique nous ramène naturellement à la crémation des corps, qui fait beaucoup parler d'elle en ce moment. Un membre de la municipalité parisienne, M. Cadet, avait soumis au Conseil, en 1874, la proposition d'ouvrir un concours pour rechercher le meilleur mode d'incinération des cadavres, et le docteur Level a lu, dans l'une des dernières séances, un long rapport aboutissant aux mêmes conclusions. Le généreux docteur demande une prime de 25,000 francs pour le meilleur projet, et deux autres primes, de 15 et de 10,000, pour les projets classés à la suite. Le rapport passe rapidement en revue les antécédents de la question, mais en négligeant l'antiquité. On croit généralement, et les partisans de la crémation se gardent bien de combattre cette idée fausse, que l'usage de brûler les corps était universel chez les anciens. Il resta presque toujours, au contraire, restreint aux temps d'épidémie, ou réservé à certaines catégories de personnes et à certaines circonstances solennelles. Le bûcher était, pour ainsi dire, le premier degré de l'apothéose. Dans la Grèce, où l'incinération des corps fut très-répandue, jamais Sparte n'en voulut.

La crémation a été pratiquée à plusieurs reprises dans notre siècle. Quand Shelley périt dans un naufrage, Byron plaça le corps de son ami sur un bûcher disposé le long du rivage, comme celui de Patrocle, et tandis que la flamme faisait son office, il pontifiait en récitant des vers de l'*Iliade*. L'auteur de *Don Juan* fut le plus chaud partisan de l'incinération dans ce siècle, et M. Level, en ne citant pas ce nom illustre, s'est maladroitement privé d'une autorité éclatante à l'appui de son opinion. Il avait brûlé son ami, il voulait qu'on le brûlât lui-même et qu'on brûlât tout le monde. Que dis-je? Il avait poussé la conviction jusqu'à brûler son chien Fido, qui s'était étranglé en avalant de travers un os de poulet. Les cendres du boule-dogue, recueillies dans une belle urne d'albâtre sur laquelle le poëte avait écrit cette épitaphe attendrie : *Hic jacet fidelissimus amicorum*, furent léguées plus tard à la comtesse Guiccioli, qui les garda précieusement en souvenir du grand homme qu'elle avait aimé. Le confrère qui nous raconte cette histoire assure qu'on vit longtemps, chez la belle comtesse devenue marquise de Boissy, l'urne où reposait la dépouille mortelle de Fido. Mais un jour, elle fut cassée d'un coup de plumeau maladroit; les cendres se mêlèrent à celles du foyer, et le valet, effrayé, pour cacher sa faute, jeta irrévérencieusement le tout dans le panier aux ordures. La marquise

resta six mois avant de remarquer la disparition de l'urne, et lorsqu'elle s'en aperçut enfin, elle fut si honteuse de cette longue infidélité à la mémoire du poëte et de son chien, qu'elle n'eut plus la force de gronder l'auteur du délit.

Il y a quelques années à peine, un prince indien, mort en Italie, — le prince Razach de Kellapore, — était brûlé solennellement par le docteur Piori, de Florence, au moyen d'un procédé coûteux, qui peut être bon pour les nababs, mais ne conviendrait nullement au commun des mortels. Aux États-Unis, le docteur Opdyke a brûlé de ses propres mains le corps de son fils, dans un fourneau construit exprès, et l'on a installé à Gallows-Hill, près Washington, un appareil pour la crémation, qui est un véritable monument. Le 1er avril dernier, dans le grand cimetière de Milan, on a détruit par le feu le cadavre d'une jeune fille russe, suivant le désir qu'elle en avait témoigné elle-même sur son lit de mort.

J'ai vu à l'Exposition universelle de Vienne les appareils compliqués d'un professeur italien, de Padoue, qui produisent une incinération complète en deux heures, avec 70 ou 80 kilogrammes de bois. C'est long et encombrant. Peut-être M. le professeur ferait-il bien, pour activer le résultat, de recourir à quelque moyen analogue à celui des Romains, ses ancêtres, qui, après avoir aligné dix corps d'hommes sur un bûcher, y ajoutaient un corps de femme, par ce motif que la femme étant d'une nature plus inflammable que l'homme, l'action du feu s'en trouvait accrue et la combustion rendue plus parfaite!

C'est surtout en Italie qu'on a fait depuis quelques années des essais nombreux, à l'aide du gaz hydrogène, du gaz d'éclairage, de l'air comprimé, etc., etc. En 1872, pour nous borner à ce seul exemple, le plus remarquable de tous, le professeur Gorini procéda, en présence d'une réunion de savants, à Lodi, à l'épreuve d'un procédé nouveau. Au contact d'une matière en ébullition dont il a gardé le secret, le cadavre est enveloppé d'une flamme des plus intenses; la partie volatile de ses principes organiques s'évapore sous forme de gaz, et en vingt minutes les principes fixes calcinés et incinérés se déposent en cendres sur une toile métallique. L'œuvre de destruction s'opère rapidement, en silence, sans crépitation ni odeur, dit l'un des savants italiens, et, continue-t-il avec la poésie et le lyrisme naturels de la langue du Tasse, « la flamme du sacrifice s'élève dans les airs en laissant dans l'âme des assistants un rayon d'espérance, une pensée d'immortalité. »

N'est-ce pas à donner l'envie d'être brûlé?

Mais le chef-d'œuvre du genre, c'est le moyen préconisé en 1857 par MM. Franck et Rudler, qui proposaient « de distiller le cadavre dans une cornue à gaz jusqu'à parfaite réduction en cendres, et

d'*utiliser le gaz provenant de cette distillation pour l'éclairage!* » Il faut rendre cette justice à M. Level qu'il repousse une telle *profanation*. Le rapporteur fait tous ses efforts pour ne point heurter les scrupules religieux, qu'il trouve respectables, et l'une des conditions imposées aux concurrents c'est que leur projet « ne devra apporter aucun obstacle à la célébration des cérémonies religieuses, de quelque culte que ce soit. » Non, pas même du culte catholique. En vérité, nous sommes confus de tant de condescendance, à laquelle notre conseil municipal ne nous avait pas habitués. Cependant l'idée de MM. Franck et Rudler est une idée essentiellement pratique et qui devrait plaire aux esprits positifs et scientifiques. Nous autres, qui avons la *superstition* de croire qu'il survit quelque chose après la mort et que le corps lui-même doit ressusciter au dernier jour, nous pouvons être choqués par de telles conceptions; mais ceux qui pensent que tout finit dans la tombe, au nom de quel principe peuvent-ils s'opposer à ce qu'on utilise la dépouille des morts au profit des vivants?

Le rapporteur considère comme l'objection la plus sérieuse celle qu'on tire de la médecine légale. Il espère qu'on parviendra à la résoudre, sans avoir l'air d'en être bien sûr. En attendant, il indique diverses considérations qui peuvent l'atténuer. Ainsi, dit-il, les cas d'exhumations juridiques sont très-rares (ô docteur, vous ne lisez guère la *Gazette des Tribunaux!*) et les résultats toujours douteux (arrangez-vous sur ce point avec votre confrère le docteur Bergeron). Il ajoute que, pour les poisons minéraux à base fixe, *dont se servent le plus généralement les criminels*, une pincée des cendres de la victime suffira pour constater le corps du délit. Voilà messieurs les criminels prévenus de la façon dont ils doivent s'y prendre pour aider les magistrats à les découvrir, si jamais la crémation passe en usage. J'espère qu'ils n'auront pas le cœur de susciter des embarras à la justice, en changeant les poisons jusqu'à présent honorés de leur confiance. Ce serait un procédé bien peu délicat de leur part.

J'ignore l'accueil définitif que le conseil municipal réserve à la proposition. On peut craindre, sans jugement téméraire, que cet accueil ne soit favorable. Qu'importe? M. Level est encore jeune : eh bien, il aura le temps de mourir et d'être *inhumé*, ainsi que tous ses collègues, avant que le système de la crémation des corps se soit implanté chez nous. Cet oracle est plus sûr que celui de M. Cadet.

Victor Fournel.

ROMANS ANGLAIS

OUIDA — WALFORD — RHODA BROUGTHON

I

Dans une étude précédente [1], nous avons rapproché déjà le nom de Ouida de celui de Rhoda Broughton à l'effet de signaler, chez deux romanciers de forme si dissemblable, un même esprit et des tendances analogues, c'est-à-dire la négation de tout ce qui est pour l'homme objet de croyance et d'amour. Depuis lors, l'un de ces écrivains, miss Broughton, nous paraît être en meilleure voie, tandis que l'autre, Ouida, a conservé au sein de ses abstractions brillantes ce scepticisme hardi et systématique que l'idéal de ses conceptions ne déguise pas absolument. Nous dirons plus, l'idéal à si forte dose, appliqué à des objets trop réels, ne sauve pas l'inconvenance des sentiments ou des actions ; il risque de devenir une sorte d'exaltation à froid, mortelle pour l'art et dangereuse pour l'imagination. Il faut, pour que l'œuvre y résiste, un talent supérieur comme celui de Mme Sand dans *Lélia*, par exemple. Ouida n'est pas loin de ce grand modèle, et son inspiration s'en approche souvent ; de même que chez l'illustre romancier français, où c'est la magie du style qui nous rend souvent moins sévères pour le fond des idées, souvent, on est séduit en lisant Ouida par l'éclat du langage qui recouvre des sentiments exagérés ou des situations peu naturelles. Il ne faut pas trop se demander compte de son impression, et, du moment qu'il existe un vrai talent, il est juste de le reconnaître et de le placer à son rang.

Il paraît tant de bons romans en Angleterre que, dans cette longue liste, il doit nécessairement s'en trouver un grand nombre qui se ressemblent ; c'est pourquoi nous avons, dès l'origine, signalé ceux de Ouida et de Rhoda Broughton comme offrant des qualités

[1] V. le *Correspondant* du 10 février 1875.

originales, que nous rencontrions moins frappantes ailleurs. Tant que ces deux romanciers marcheront toujours d'un pas égal dans la carrière du succès, nous les retrouverons avec intérêt; mais, en continuant l'examen de cette littérature romanesque en si grande faveur chez nos voisins, nous demanderons qu'il nous soit permis de signaler aux lecteurs francais d'autres œuvres qui possèdent un mérite particulier, et qui, pour la plupart, représentent la société anglaise, en s'adaptant à son tempérament et en répondant à ses opinions modérées.

Dans ce nombre il faut compter un joli roman, simple et dramatique tout à la fois, aussi simple que le nom même du héros, *M. Smith.* L'auteur, M. Walford, a pris cette enseigne sans prétention afin de préparer ses lecteurs à ne voir dans son livre que les incidents les plus ordinaires de la vie réelle, et il les surprend d'autant mieux en leur offrant des tableaux finement peints et des péripéties vraiment touchantes. Donc, *M. Smith*, dans cette moyenne de sentiments, nous semble propre à faire un heureux contraste avec les deux derniers ouvrages de Ouida, toujours empreints d'une assez grande exagération. On a donné, en feuilleton, une traduction française du plus récent, sous le titre d'*Une ville d'hiver* (a Winter city). *Signa*, un peu plus ancien, ne gagnerait pas, à notre avis, à cette transformation. Le défaut de la plupart des compositions de Ouida, et en particulier de celle-ci, c'est ce caractère cosmopolite qui n'a droit de cité nulle part. Nous ne les comprenons pas bien dans leurs affinités avec Shelley, dans leurs aspirations toutes panthéistes, dans le naturalisme poétique qui est l'âme de leurs descriptions: nous n'admettons pas aisément non plus cet accent irrité et ce défi amer jeté à la société, qui nous semble renouvelé de lord Byron. Si, pour nous, elles empruntent trop au sol natal, pour les Anglais, elles représentent trop souvent les théories hasardées de nos romanciers français. Cette fois, par exemple le roman de *Signa* nous offre des réminiscences de Victor Hugo. C'est bien la phrase ardente, coupée, la répétition d'une même idée sous différentes formes. Ce sont bien les défauts et les qualités de ce chef d'une école qui ne peut former que de médiocres disciples. Tout cela s'explique par ce sens artiste qui domine chez le romancier et fait qu'il s'assimile, involontairement peut-être, tout ce qui frappe son imagination. Ouida, en reflétant ces impressions, n'est pas cependant, un plagiaire ou un simple copiste. Son talent a aussi un caractère original; il est puissant, poétique, abondant jusqu'à la prolixité, pathétique, bien que déclamateur, et s'il est parfois fatiguant par le défaut de mesure et de goût, il n'est jamais plat et jamais vulgaire.

Pour donner une idée assez exacte des descriptions ou des scènes qui se trouvent dans *Signa*, il faut se résoudre à en traduire quelques parties; mais là gît une difficulté que nous regardons comme presque insurmontable. Traduire quelques pages de cette prose, c'est presque traduire de la poésie. Tout y est, pour ainsi parler, rhythmé et cadencé; les tons sont parfois charmants, mais uniformes; les images souvent bizarres. Nous devons tenter l'aventure, en disant à l'avance comme les vieux dramaturges espagnols à la fin de leurs pièces de théâtre : « excusez les fautes de l'auteur; » ou, pour mieux parler, celles de la traduction.

Le roman de *Signa* est l'histoire de l'enfant d'une paysanne du village de Signa di Lastra, en Toscane, lequel a été trouvé vivant sur le corps de sa mère, morte de misère et de froid en revenant dans son pays, après avoir été séduite et abandonnée. Cette première donnée a bien l'air d'une réminiscence de semblable scène que nous trouvons dans l'*Homme qui rit* de Victor Hugo, mais le cadre en serait changé et, dans ce village dont l'enfant porte le nom, tout se ressent de l'ardeur du sol italien. Le jeune Signa a en lui le génie d'un grand artiste, et c'est là le thème sur lequel Ouida développera son long roman, souvent avec une rare éloquence, souvent avec abus de la couleur et de l'idée, comme il arrive aussi dans les descriptions où l'auteur se complaît. Nous en choisissons, presque au début de l'ouvrage, un exemple où se trouve un sentiment assez vif de la nature. Il s'agit d'un grand jardin abandonné :

Le charme d'un silence profond régnait dans le vieux jardin solitaire. Signa s'assit, apaisé, et cependant un peu triste encore. L'endroit lui semblait beau, bien que Gemma en fût absente. »

Toute la flore de l'Italie rassemblée dans ce lieu abandonné y croissait en liberté.

Un jardin d'Italie a d'incomparables beautés qui ne se retrouvent en aucun autre jardin du monde. Il est à la fois plus régulier et plus sauvage; à la fois plus jeune dans sa verdure luxuriante et plus sévère dans sa vétusté; il a tout Boccace dans ses murs, tout Pétrarque dans son feuillage et tout Raphaël dans son ciel. Et quels autres jardins, sauf les bois d'orangers qui entourent Grenade, les bosquets de roses qui parfument Damas, quels autres jardins connaissent le merveilleux éclat de ces rayons de soleil qui défient toute description et se rient du peintre, lumière intense, délicieuse, divine !

Les vieilles statues de marbres brisées, d'où l'eau s'épanchait pour baigner les nénuphars. — Les grands citronniers placés dans des pots assez vastes pour qu'un enfant put s'y noyer et dont les globes d'or brillent dans un feuillage d'émeraudes — les magnolias comme des

arbres coulés en bronze, recélant dans leurs blanches coupes les parfums épicés de l'Orient — les flèches des cloches d'ivoire qui s'élancent des yuccas comme le frêle beffroi des petites fées — les lauriers-roses de la taille d'un homme, aux vives et tendres couleurs — les larges feuilles de velours du jonc fleuri — les chênes verts, majestueux, sous lesquels, à l'heure de midi, on semble être au soir — les grâces si variées de la famille des acacias — les hautes bordures de buis qui exhalent au soleil d'âcres parfums — les bassins de pierre où sommeille le poisson doré devant la chaleur du jour — les masses d'œillets poussant au hasard — les grosses roses blanches jaunes, pourpres, la fine rose-noisette, le banksia avec ses milliers d'étoiles lactées — les myrthes en buissons épais et les bois de camélias à l'éternelle verdure — les cactus sous leurs formes étranges, semblables à des fossiles étonnés de se sentir vivants — les murs élevés tapissés de vignes qui dépassent les pins et les cyprès — les murs bas couronnés de géraniums, laissant voir au loin la campagne — les pièces d'eau cernées par leurs parois de marbre, cachées dans des profondeurs mystérieuses et où les grenouille rêvent tout le jour — le son prolongé des cloches du couvent, le doux tintement de celles de la chapelle — les lézards verts se chauffant paresseusement sur les roseaux — les vastes hangards tout recouverts par les clématites et les bignonias aux longs tubes couleur de feu, les abris frais et sombres, avec leurs hautes portes voutées, leur odeur de foin, leurs petits barils vides et leurs rouges amphores de terre, leurs petites souris qui s'enfuient, leur cadran solaire peint sur la muraille et la croix en haut de la girouette, leurs hautes fenêtres d'où l'on découvre au loin les paturages plantés de vignes où paissent tranquillement les grands bœufs, ou bien quelque route montueuse et au soleil, que gravit un attelage de mules, ou bien encore un horizon de montagnes bleues, couronnées de pins qui se détachent en noir sur le ciel, et leurs flancs couverts de blés jaunis ou d'oliviers au feuillage grisâtre. Tel était ce jardin, tel il s'en trouve par milliers sur cette heureuse terre.

Ce sont ces jardins que les peintres anciens avaient sous les yeux, où ils se promenaient et ne nous étonnons pas qu'ils y aient placé quelque scène de l'adoration des Mages ou de l'Annonciation. Ce sont ces beaux paysages qu'ils laissent apercevoir à travers une fenêtre de l'étable de Cethléem, ou derrière le trône de l'Agneau.

De nobles existences s'y sont écoulées en silence, ne laissant nulle empreinte de leur passage sur la terre; mais si vous voulez renouer quelque commerce avec elles, mieux que par un fragment d'écriture, un livre, un tableau, un marbre, il vous faut pénétrer dans ces antiques jardins où depuis des siècles la naïde de pierre s'incline au-dessus de la fontaine, où le lézard doré se cache sous la cariatide brisée, et là,

dans un parfait repos, il vous faut écouter ce que ces pierres vous disent, ce que vous racontent les feuilles de tout ce que le soleil a vu dans le passé. Alors ces grands morts revivront pour vous ; mais il faut que vous les aimiez véritablement ; sinon, vousne les reverrez jamais.

Signa, dans sa naïve ignorance, les aimait sans le savoir, du même amour qu'un petit oiseau, élevé dans une cage obscure, éprouverait pour l'air et la lumière.

Quand il pénétrait dans ces villas désertes où après des siècles d'abandon brillait encore sur le mur humide quelque fresque sur laquelle les araignées tendaient leurs toiles et les vignes-vierges leurs rameaux ; quand il voyait les corniches dorées, les amours sculptés et les mosaïques brisées dans ces salles où les troupeaux, où le grain s'empilait, quand il pliait le genou devant une brune madone innomée dans la petite église de la montagne, ou quand il découvrait quelque tête de marbre enfoncée dans le thym sauvage, alors le cœur de l'enfant, se sentait ému de tendresses, de désirs auxquels il n'aurait su donner un nom ; de même que le vague soupçon de la maternité rêvée agite la jeune fille, de même l'amour de l'art vient à l'artiste avant qu'il puisse donner une voix à sa pensée, un nom à son désir. »

Quel que soit le défaut de composition de ce tableau formé tout entier de traits détachés, nous devons apprécier la valeur de chacun de ces traits. Avec Ouida, il faut s'attendre à une absence d'unité peu conforme aux saines proportions de l'art, mais on n'en doit pas moins reconnaître la richesse d'une imagination qui sait nous faire comprendre l'Italie en la faisant seulement passer devant nos yeux. Le romancier agit à la façon d'un peintre qui, dans une série d'études, reproduit, sur le moment, les accidents du jour, de la lumière, des formes, les saisit au passage et les rend par des touches vigoureuses afin de fixer un souvenir. Le bon et le mauvais trouvent leur place dans ce désordre volontaire, et cependant, les descriptions trop *touffues*, les effets exagérés, la déclamation des sentiments laissent une impression de *couleur locale* bien plus vives que ne le feraient des moyens plus simples et des touches plus sobres. Il semble aussi par endroits relire une de ces pages si vraies des *Fiancés* de Manzoni où revivent les paysans lombards dans leur nature ignorante et passionnée. Leurs gestes animés, leur conversation bruyante, leurs attitudes pittoresques nous font aussi penser à ces dessins de Pinelli où un simple trait est un tableau de mœurs. On sent que l'auteur a vécu en Italie et que si son génie exubérant l'emporte souvent au-delà du but, son livre n'en est pas moins pénétré de l'idéale beauté de ce génie italien, toujours vivant sur cette terre bénie ou désolée.

Puisque nous avons cité Manzoni, nous osons faire encore un rapprochement entre les scènes si bien décrites par le romancier toscan et celle-ci, où nous croyons sentir son inspiration. Les acteurs en sont des enfants chez lesquels sont en germe déjà les diverses passions que nous verrons se développer plus tard. Signa, qui deviendra un grand musicien, est dévoré du désir de posséder un violon qu'il a vu chez un brocanteur. Il pourrait, dans cet instrument, mettre toute son âme, toute sa pensée; il pourrait lui faire redire ce que lui chantent les anges dans ses longues extases. Il finira par en devenir possesseur, mais jusque-là ce désir n'aura été qu'une souffrance, comme toute ardente convoitise. Deux petites sœurs, Gemma et Palma, compagnes de jeu de Signa, marchent à ses côtés en revenant du bourg; la première, la jolie Gemma, égoïste et tyrannique dans ses séductions, a déjà tous les instincts pervers. L'autre est la vertu méconnue. En cheminant avec elles, Signa, malgré sa passion naissante pour Gemma, ne pense qu'à l'instrument qu'il désire si ardemment.

... Il essayait de ne pas regarder du côté de cette chose en bois si bien poli sur laquelle les guêpes et les moustiques bourdonnaient tout à leur aise, mais la passion contenue n'en devient que plus violente. Il se disait que jamais il n'aurait le bonheur de sentir sous ses petits doigts résonner ces cordes enchantées. Toute la nuit il restait éveillé en pensant au violon. Si ce n'eût pas été un si grand péché, il eût volé quelque chose pour pouvoir l'acheter. C'était tout ce qu'il pouvait faire que de ne pas le voler lui-même.

Une belle après-midi, entre autres fois, quand tout le monde était allé voir les marionnettes sur la place, alors qu'il revenait de la ville les pieds meurtris, il vit en passant que la boutique de Tonino était vide, que la vieille fenêtre grillée était ouverte et qu'un rayon de soleil tombait sur le violon; c'eût été l'affaire d'une seconde de passer la main, de le saisir et de s'enfuir, pour aller où? Qu'importe où, si seulement il pouvait cacher son trésor?

Parce que l'art a ses fanatiques, et le pauvre enfant qui courait affamé, pieds nus, dans la poussière du chemin, était entraîné par ses aspirations comme un papillon ballotté par l'orage.

Courir! errer en tous lieux, avec ce violon comme le confident de ses pensées! Ce désir insensé le poursuivait à tel point qu'il se couvrit les yeux de ses mains et se mit à fuir aussi vite que ses pieds pouvaient le porter; mais l'instrument était toujours à la même place et il fallait le voir là, immobile et muet, quand on aurait pu lui faire dire des choses si belles! Signa courut plus vite encore sur la route brûlante pour atteindre la porte du bourg, car cette terrible tentation le pour-

suivait comme les flammes d'une prairie en feu poursuivent un faon éperdu.

Si du moins l'instrument appartenait à quelqu'un qui pût le faire parler! Mais non! il était là, inutile, et Signa souffrait plus de cette insupportable pensée que des coups de bâton de la cruelle Nita.

Pour la première fois de sa vie, une ambition confuse, délicieuse, impossible, s'était emparée de lui, l'ambition d'un enfant, vague et magnifique, en dehors de toutes les notions de la vraisemblance : il entrevoyait des visions toutes d'or et de belles couleurs, sans perspective et sans réalité comme une peinture du douzième siècle, où il figurait lui-même, homme fait, revêtu d'une robe blanche et couronné de lauriers, ramené dans le Lastra, ainsi que le vieux sacristain lui avait raconté que cela s'était passé pour le triomphe de Pétrarque; c'était l'éclat du soleil de sa jeune renommée qui éclairait son passé obscur, tandis que toute l'Italie chantait ses mélodies et que toute la terre répétait son nom.

— Si je pouvais grandir comme Pergolèse! pensait-il.

Pergolèse! qui consuma son âme dans de sublimes efforts, et mourut, à vingt-cinq ans, le cœur brisé.

Mais Signa ne savait rien encore de cela; ils ne connaissait Pergolèse que comme un grand homme dont le nom se trouvait inscrit sur les premières pages du *Stabat* et du *Salve Regina*; il l'aimait comme il aimait les teintes de l'aurore et le roulement du tonnerre; il savait que c'était de lui ce *cè circa se dice* qu'il avait appris dans la sombre tribune de l'orgue de la Miséricorde, ce chant où le grand poëte et le grand musicien a versé à flots les torrents de la passion et du désespoir, de cette passion qui, au milieu de la plus grande souffrance ne songe qu'à sauver la créature qui cause sa souffrance :

> Ah! no! si gran duolo
> Non darle per me!

Signa ne savait rien de lui, mais en regardant le soleil qui allait s'éteignant dans la chaude vapeur du couchant aux teintes verdâtres, il se demandait si Pergolèse n'était pas au delà de ces royaumes de la lumière, enveloppé de ces rayons de gloire.

Etait-il là, chantant le *Salve Regina*?

Entre Signa et ce radieux foyer, vint se placer la petite figure de Gemma, avec ses cheveux qui semblaient une flamme comme ceux de la Madeleine du Titien, ou encore ceux de son esclave ou de sa Vénus; ces cheveux semblables à ceux que le Bronzino a donnés à l'ange, messager de l'Annonciation, qui tient en sa main un grand lys.

— Ah! te voilà, petit marmot (Mammamia), lui cria-t-elle ironiquement en s'arrêtant devant lui, suivie de sa petite sœur qui pliait

sous la charge de quelques pots de terre qu'elles venaient d'acheter dans le Lastra.

— Te voilà, *Mammamia*, s'écria donc Gemma, mordillant une poire d'été qu'on lui avait donnée dans le Lastra, pour l'amour de son charmant visage et de ses yeux d'ange.

Signa prit sur son dos les pots de terre que portait Palma.

— Je n'ai rien à faire jusqu'à la nuit, lui dit-il, je te porterai bien cela.

— Alors nous irons jouer dans le jardin, s'écria Gemma, en dansant de joie, après avoir fini sa poire; mais, à quoi pensais-tu donc en regardant les nuages?

— A un grand homme qui est mort, chérie, et qui a fait de la bien belle musique.

— Rien que cela? dit Gemma en faisant une mine dédaigneuse.

— Raconte-moi tout, dit Palma.

— Je n'en sais pas davantage, répondit Signa tristement. Il a laissé une moitié de son âme dans sa musique, et l'autre doit être là-bas, là-haut.

Et il regardait du côté du couchant.

Les deux petites filles marchaient près de lui; Palma aurait voulu qu'il ne pensât pas tant aux morts; Gemma songeait aux magnificences cachées des marionnettes dont Toto lui avait raconté des merveilles.

— Oh! Signa! si nous pouvions aller voir les *burattini!* disait-elle tout en trottant, après avoir été soupirer devant la baraque fermée.

— Les burattini? répéta Signa. Oui, Gian Lambrochini voulait me donner de l'argent pour les aller voir; mais j'aime autant entendre siffler les oies ou croasser les grenouilles.

— Tu aurais pu y entrer, vraiment? et tout voir, les crimes et tout? répéta Gemma en ouvrant de grands yeux.

— Oui.

— De l'argent pour entrer, pour entrer! et tu ne l'as pas pris?

— Non, je n'en avais pas envie.

L'idée de ce qui lui échappait, à elle, par la sottise de Signa la frappa subitement. Pâle de colère, elle se campa devant lui.

— Cela eût été mal pour Lambrochini, dit Palma, qui avait l'idée très-nette du bien et du mal.

— C'est vrai, Gemma, c'eût été mal, dit Signa, car il est si vieux et si pauvre!

— Si tu m'aimais, est-ce que tu penserais à ce qui est bien ou mal? Tu penserais à ce qui m'amuse, et c'est honteux, c'est très-vilain à toi, Signa. Moi qui aurais tant désiré voir les marionnettes! moi qui ai pleuré de tous mes yeux de ne pouvoir entrer dans le théâtre! Allez, vous êtes un méchant!

— Ma chérie, j'en suis bien fâché, murmura Signa, mais, vraiment, je n'ai pas pensé à toi!

— Et n'avoir pas pensé aussi à tout ce que tu pouvais faire de cet argent!

Gemma se détourna de côté, en levant, dans son indignation ses rondes petites épaules jusqu'à ses oreilles. Son joli visage prit une expression fâchée et méprisante.

Avec cette pièce de deux sous, on pouvait aller aux dernières places du théâtre. Ou bien, on pouvait, avec deux sous, donner cinq centimes pour un bon gros gâteau; un centime pour une poignée de pépins de melon; un centime pour un morceau de chocolat; un pour deux figues, et, avec les deux qui restaient encore on avait un saint en sucre colorié! Et dire qu'il pouvait lui donner ces trésors!

Gemma ressentait, à l'égard de ses deux camarades, l'immense dédain d'une intelligence pratique pour l'insouciant rêveur et la sévère moraliste. Elle trottait dans la poussière, d'un air sombre, encore rose et dorée malgré les ombres du soir, et ressemblant à un chérubin de Botticelli, à qui on eût donné la vie et le mouvement.

— Tu es fachée, belle? dit Signa avec un soupir, posant sa main sur son cou, comme pour caresser ses petites épaules. Mais Gemma le repoussa, et marcha seule dans sa dignité outragée.

Ce petit tableau a de la grâce, assurément, et une sorte de vérité relative. Nous pourrions en citer un grand nombre de semblables, car Ouida ne se refuse jamais à recommencer sans beaucoup de variantes, les descriptions et les récits déjà faits, selon qu'il se présentent sous la plume. Ces répétitions ne sont pas sans charme, quand on les lit dans l'original, mais, avec ce que la traduction leur fait perdre, nous n'oserions trop en fatiguer le lecteur. Nous ne voulons que donner *la note* de cette sorte de symphonie où Ouida célèbre l'Italie et ses influences pénétrantes de poésie, d'art et d'amour, en dissimulant sous une sorte de beauté de convention due à l'idéal dont elle les recouvre. Le lyrisme de la forme atténue certains passages animés du souffle païen si particulier à ces contrées où l'antiquité revit encore dans les monuments qu'elle y a laissés; mais, malgré le procédé d'un artiste habile, on devine le piége caché sous ces belles fleurs d'une imagination poétique. Que ce soit *Eros* qui répande sa flamme impure sur des pages brûlantes; que ce soit *Apollon Musagète* qui fasse oublier au héros la madone *innomée* à laquelle il adressait d'innocentes prières, il n'en reste pas moins que, sous ces formes antiques, on sent l'action énervante des *pensers nouveaux;* et telle est, nous n'en pouvons douter, l'intention même de l'auteur. Les deux courants se confondent dans l'ouvrage de manière à lui donner

une couleur italienne qui ne manque pas de vérité, à un certain point de vue, sauf quand l'exagération naturelle à Ouida reprend le dessus et fait du roman un poëme en prose.

On comprend que ce sujet lui offrait à la fois l'occasion de décrire des beautés extérieures, et de représenter la lutte des passions contraires. Signa a été élevé par ses deux oncles : Lippo, une sorte de Tartuffe italien, et Bruno, un paysan d'une nature violente et généreuse. Ni l'un ni l'autre ne comprennent les aspirations de l'enfant et ils y font obstacle jusqu'au moment où son génie lui donne des ailes. Il s'enfuit et devient un autre Pergolèse dont l'Italie applaudit les œuvres avec enthousiasme. Durant ce temps, la petite Palma, qui représente le devoir sans récompense, garde pour lui une passion inavouée. Elle continue à se sacrifier pour les autres, et sa sœur Gemma, l'enfant égoïste et sensuelle qui a pris aussi sa volée, devient une riche courtisane. Nouvelle Dalila, elle parvient à paralyser le génie du jeune artiste. L'oncle Bruno veut l'arracher à ces influences funestes, mais il arrive trop tard; et le même jour, au moment où Signa meurt de l'abandon de cette créature, Bruno, qui s'est introduit dans le palais de Gemma, la tue pendant son sommeil.

Ce dénouement sent le mélodrame, mais il était difficile de terminer autrement ce long récit des combats de l'idéal et de la vulgaire réalité. Nous ne ferons pas ressortir davantage ce que cette alliance peut avoir de faux quand elle n'est pas combinée dans de justes proportions. C'est là ce qui manque au romancier distingué dont l'esprit s'abandonne trop aisément, dans une sorte de rêve volontaire, à une imagination abondante et audacieuse.

Depuis l'apparition de *Signa*, Ouida a publié un roman satirique sous le titre de *a Winter city*. On a pu le lire en français et reconnaître le talent obscur sous le trait vif et ferme qui ne respecte rien. C'est encore Florence qui est le cadre choisi par l'auteur de *Pascarel* et de *Signa*, mais, cette fois, c'est la Florence des étrangers, de ce monde élégant ou suspect qui transporte dans la ville des arts ses travers, ses intrigues et ses vices. La peinture en est hardiment tracée, non d'une touche fine et spirituelle comme l'aurait pu faire un écrivain français, mais à la manière de la caricature anglaise, un peu rude sous son apparente bonhomie. On y retrouve les portraits, assez chargés, de certaines personnes connues, qui appartiennent à la société de tous les pays, à la bonne compagnie comme au monde interlope. Somme toute, ce roman *d'une Ville d'hiver* est amusant à lire, contre l'ordinaire des ouvrages de Ouida, parce qu'il ne comporte pas les excès où se livre son imagination, quand il s'agit d'une œuvre plus sentimentale ou plus dramatique. Les inconvenances qui s'y trouvent appartiennent au sujet même dont

une appréciation plus délicate du sens moral eût, sans doute, fait disparaître ce qui peut offenser des lecteurs scrupuleux; mais Ouida ne s'inquiète pas de plaire ou déplaire, et il se peut que cette indépendance constitue une partie de son talent, en lui laissant toute sa liberté.

L'auteur de *Signa* vient de nouveau de se livrer à la poursuite d'un certain idéal infiltré dans la vie moderne, qu'il présente au public sous le nom d'*Ariadne*, c'est-à-dire *Ariane*, car, avec Ouida, l'archaïsme de la forme s'étend aux noms comme aux idées. Nous voyons, dans cette œuvre à demi-poétique, le même acharnement contre l'Eglise qui nous frappe et nous blesse dans ses précédents ouvrages. mais si nous faisons abstraction de nos propres sentiments, nous rendons justice aux beautés véritables inspirées par un sentiment profond, intense de l'antiquité que l'on n'éprouve qu'en Italie ou en Grèce et que de longs séjours à Rome ont développées chez le romancier à l'imagination païenne, si féconde et si vive. Par une érudition un peu factice, mais puisée à la source même, Ouida fait revivre toutes ces grandes images qui s'offrent à la pensée, à chaque pas fait sur cette terre éloquente, et elle place un drame assez émouvant dans ce cadre coloré où viennent aussi se refléter les ombres du passé. La nature italienne si vivace et si ardente est toujours bien rendue par un écrivain que n'enchaînent ni les lois de la morale ni même celles du goût, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer chaque fois qu'un roman de Ouida passe devant nos yeux; mais tout en faisant expressément nos réserves, nous continuons à admirer chez l'auteur ce talent descriptif, ce sentiment de l'art et ce don d'*assimilation* qui imprime, malgré tout, un caractère original à tant de créations hardies. Celle d'*Ariadne* n'est pas inférieure aux précédentes, et, dans quelques parties même nous la regardons comme plus finement conçue et plus délicatement reproduite que le long roman de *Signa*, dont les répétitions finissent par produire sur le lecteur une sorte de fatigue ou, pour ainsi parler, d'énervement.

II

Si nous tenons à placer le roman de Walford, *M. Smith*, en regard de l'idéalisme de Ouida et du réalisme de Rhoda Broughton, c'est qu'il répond, de tout point, à ce que les Anglais recherchent dans leur littérature romanesque. Il est comme un compte-rendu intelligent et fidèle de la vie observée dans ses conditions les plus ordinaires, et dans l'ordre moral, des sentiments qui sont le mobile de la plupart de nos actions. La donnée en est simple et assez nouvelle. Un monsieur iuconnu vient habiter une belle maison qu'il a fait

bâtir auprès d'une petite ville. A première vue, sa personne n'en dit pas plus que son nom, le plus insignifiant des noms anglais, *M. Smith.* Il n'est plus jeune, sans être vieux; il n'est ni beau ni laid; il n'est ni grand ni petit, ni vulgaire ni distingué; mais, dès qu'on apprend qu'il est riche et célibataire, toutes les ambitions féminines se tournent de son côté. Chacun des groupes qui va l'assiéger a sa physionomie particulière, et chacun, en soi, semble peint d'après nature. Il y a d'abord les Tolledon, une famille composée du père et de trois filles coquettes, lesquelles, dans ce pays où les jeunes personnes vivent assez librement sans qu'on y trouve à redire, se sont pourtant assez compromises pour que leur réputation en ait un peu souffert. Peut-être aussi que la grande beauté de l'aînée des trois sœurs, Hélène, qui lui a attiré tant d'hommages, a donné plus de prises aux médisances. Tant il y a que les dames du pays vont peu à Freelands, la jolie maison des Tolledon, où l'on serait si bien reçu. L'interdit vient aussi de plus haut, du château où la jeune lady Sauffrenden, nouvellement mariée, a cru devoir prendre l'attitude d'une jeune et sévère prude, et défend à son mari de voir ses voisines de Freelands. Celui-ci en meurt d'envie, car il aime par-dessus tout les commérages, et il commence à s'ennuyer de n'avoir au château que les amis assez gourmés de sa femme. Un de ses parents, le capitaine Philippe Wellwood est depuis longtemps un des admirateurs d'Hélène, et lord Sauffrenden le questionne constamment sur cet intérieur dont il est banni, ce qui fournit une foule de conversations plaisantes entre lui et le jeune capitaine et met le lecteur au fait des détails qu'il lui importe de connaître.

Ce capitaine Wellwood, sans s'être jamais prononcé, pourrait passer pour un prétendant d'Hélène, mais il hésite à cause de sa réputation si souvent attaquée, et son étoile pâlit devant celle du nouvel arrivé, M. Smith. Celui-ci semblera aussi une proie à une autre famille, celle du Dr Hunt, qui a deux filles, laides et gauches, à marier. C'est le jeu de ces deux rivalités, entremêlé des commérages d'une petite ville et surtout les manœuvres habiles d'Hélène Tolledon qui animent le roman et en font une histoire de la vie réelle. La gradation des sentiments est si bien observée, que le lecteur arrive à tout comprendre à demi-mot, avec la connaissance des caractères dont il se trouve instruit sans le secours de l'analyse. C'est là ce qui fait la grande différence des romans anglais avec les nôtres. Tout s'y passe en action et en conversation. L'auteur disparaît derrière son personnage; il n'est pas nécessaire qu'il parle lui-même, alors que des récits ou des dialogues, quelque insignifiants qu'ils paraissent, suffisent à expliquer une situation. Prenons pour exemple ce passage où chacun se fait connaître.

Un ami de lord Sauffrenden et de M. Smith est en visite chez ce dernier, qui, invité pour la première fois par miss Tolledon, demande la permission de venir à Freelands accompagné de sir George Lorrimer. Après le luncheon, ils se rendent au château.

Il (Lorrimer) refusa de déjeuner, ayant déjà déjeuné, dit-il, avec de jolies voisines. Avant qu'il ne les eût nommées, la figure de lord Sauffrenden indiqua suffisamment qu'il devinait de qui il était question. Il se fit un silence général, et l'on vit paraître sur tous les visages ce qu'on pourrait appeler l'air coupable que le nom seul provoquait. C'est sur Philippe Wellwood, qui était venu chasser au château et sur l'hôte lui-même que ce voile de confusion semblait le plus s'étendre. On en voyait aussi une teinte légère sur M. Smith. Seuls, lady Sauffrenden et sir George Lorrimer paraissaient innocents.

Sir George continua donc avec la liberté sans réserve d'un étranger : « Comme l'aînée est belle ! Est-elle l'aînée ou bien a-t-elle encore d'autres sœurs ? » Lord Sauffrenden fit semblant d'être très-occupé à nourrir Gyp, et le capitaine Wellwood à arranger le ressort de sa poire à poudre. M. Smith à qui la question n'avait pas été adressée, se trouva pourtant obligé d'y répondre.

Il n'y avait pas à compter sur une réponse de la part de la petite autocrate qui les tenait tous en échec. La tête, un peu tournée de côté, avec indifférence, elle semblait dire qu'elle ne pouvait pas savoir s'il existait trois demoiselles Tolleton ou bien trois cents, car il ne lui importait guère, mais elle se contenta de regarder le questionneur bien en face, et alors tourna son cou long et flexible du côté de M. Smith, pour bien indiquer que la question ne s'adressait pas à elle.

Il fallut donc que M. Smith répondit : — Non je ne crois pas qu'il y ait d'autres sœurs.

— Je suppose que vous les voyez souvent? reprit Sir George en interrogeant directement Lady Sauffrenden. Ce sont vos plus proches voisins, à moins que je me trompe.

— Oui — non — Ce sont bien nos voisins, mais, réellement, nous vivons très-indépendants du voisinage. Sauffrenden et moi, nous faisons un couple très-tranquille.

— Oui, vraiement, reprit vivement celui-ci. Nous passons souvent des semaines entières sans distractions. Vous devriez venir souvent nous réveiller, Lorrimer. M. Smith doit nous trouver bien sauvages.

M. Smith pensait le contraire, excepté en ce qui regardait les Tolleton.

— Je ne m'en suis pas aperçu, dit sir George. C'est dans la maison où nous sommes allés le matin qu'il y a de l'entrain. N'est-ce pas, Smith?

M. Smith sourit.

— La belle cause bien joliment, n'est-ce pas? Vous paraissez grands amis.

— Qui appelez-vous la *belle*! demanda le capitaine Wellwood avec une indifférence affectée. Elles ont toutes la prétention de l'être.

— En vérité j'ai à peine regardé les autres. Peut-être seront-elles belles par la suite, mais elles n'ont pas encore leurs plumes.

— Si vraiment, du moins la seconde qui allait déjà dans le monde quand je me suis marié, répondit Sauffrenden en regardant sa femme comme pour dire : vous voyez que je ne tiens pas à elle.

— Vous n'êtes pas un vieux marié, Sauffrenden, mais qu'elles aillent dans le monde ou non, elles sont jeunes, dix-sept ans à peine, si j'en peux juger. Vous ne les regardez pas comme des beautés, lady Sauffrenden?

— Je les connais de vue seulement, pour avoir passé près d'elles en voiture.

— Orgueilleuse petite pécheresse! se dit sir George intérieurement. Elle en est aussi jalouse que possible et tout cela est un jeu pour le cacher. Mais ça lui sied. Elle n'a jamais été plus jolie. Eh bien! reprit-il, ne parlons que de miss Hélène Tolleton. Vous l'aurez rencontrée, celle-là? Ne voulez-vous rien lui accorder, lady Sauffrenden? Je vous assure qu'elle m'a complétement subjugué, et quand à Smith, il en a la tête tournée.

Chacun regarda M. Smirh. Sauffrenden et Philippe ne purent s'empêcher de l'observer attentivement, et la dame même lui jeta un regard à la dérobée?

Cette conversation, commencée sur le ton de la plaisanterie, finit par devenir irritante pour tous. Lady Sauffrenden, exagérant l'austérité, attaque ses jeunes voisines de telle manière qu'il en résulte un malaise général. C'est la première fois que M. Smith entend porter d'elles un jugement si sévère, et, sans vouloir le paraître, il se sent froissé dans ses sentiments, car Hélène Tolleton, avec un art infini, lui a inspiré un intérêt qu'il n'ose encore s'avouer. L'intention du romancier a été de montrer qu'un homme en cheveux gris peut être amoureux sans être ridicule et que la femme légère, objet de cet amour peut se réhabiliter par l'affection sérieuse qu'elle inspire à un honnête homme. Sur ce thème viennent se dérouler une foule de complications prévues ou inattendues, et, dans l'action figurent des personnages si naturels que le lecteur est instruit par un mot de ce qu'ils font et de ce qu'ils pensent. Un de ceux-là est le seul qui inspire une véritable répulsion et il apparaît comme l'élément dramatique qui vient se jeter à la traverse des projets

humains. Deux nouveaux hôtes sont arrivés au château; c'est le colonel Aytoun et sa femme Emmeline, cousine de lady Sauffrenden. C'est par M. Smith qu'Hélène apprend leur arrivée. Elle se trouble à cette nouvelle et M. Smith ne paraît pas moins ému en la lui annonçant. Par degrés ils en sont venus aux confidences réciproques. M. Smith lui avoue qu'Emmeline Aytoun a été sa propre fiancée; qu'elle est restée l'unique passion de sa vie et que, s'il ne l'a pas épousée, c'est parce que le colonel Aytoun, un homme à bonnes fortunes, aujourd'hui un vieux lovelace, la lui a enlevée pour la rendre à jamais malheureuse. Helène se résout à lui faire un aveu des plus pénibles. Elle lui raconte qu'à dix-sept ans, sans guide et sans expérience encore, elle a passé quinze jours sous le toit du colonel Aytoun, ce qui suffirait à compromettre une femme. Il est vrai qu'elle l'a fui avec horreur quand elle a soupçonné ses desseins criminels, mais il ne lui en reste pas moins un souvenir amer de son imprudence, car elle s'est laissée aller avec lui à ces habitudes de *flirtation*, dont cette sévère leçon ne l'a pourtant pas guérie. Elle est sincère quand elle parle de ses regrets à M. Smith, mais elle est non moins habile. Ce mélange existe dans certaines natures. Pour Hélène Tolleton, trop tôt émancipée et qni passe alternativement du plaisir de faire des conquêtes aux déceptions qu'elles lui causent, la vie est un jeu difficile et elle prétend la mener avec art; mais le fond de son caractère n'est pas perverti et elle aspire à une situation où ses bonnes qualités seules seraient en valeur. C'est ainsi qu'elle se montre à M. Smith. Elle joue, pour ainsi parler, le tout pour le tout, et en allant au devant des découvertes qu'il faut faire, elle s'expose à le perdre ou à le conquérir.

L'épreuve lui réussit, et un peu plus tard, quand M. Smith apprend que le colonel Aytoun a été faire une visite aux Tolleton, s'il a un moment d'inquiétude, il se rassure bientôt en pensant aux aveux d'Hélène, aveux qui l'ont profondément touché. Celle-ci, en effet, a reçu le misérable libertin avec une indifférence blessante. Il l'a quittée irrité et s'est promis de se venger.

Chaque scène de cet agréable roman offre un intérêt varié que nous avons rarement rencontré, même dans les meilleurs ouvrages de la littérature contemporaine. Nous devons nous contenter d'en donner un aperçu dans une analyse trop rapide pour en faire sentir tout le mérite. Ainsi, les caractères bien soutenus, comme ils le sont dans la plupart des romans anglais, ont de plus, des nuances très-fines et très-particulières. Lord Sauffrenden, pour ne parler que des figures accessoires, est un type excellent de ces jeunes gens oisifs, qui vivant à la campagne y prennent les goûts et les travers de la

province, cherchent leur amusement dans les commérages de la petite ville, n'ont rien dans l'esprit, mais plaisent par leur parfaite bonhomie. La jeune sœur d'Hélène, Lily, qui se contente d'être l'auxiliaire, le *compère* de sa sœur aînée dans les scènes combinées avec tant d'esprit par celle-ci et tient sa partie avec une malice qui n'est pas de trop bon augure, Lily, est un de ces acteurs secondaires dignes des premiers rôles. Il y a encore une Miss Cornélia Fulton, personne originale, qui parle haut, qui est *excentrique* sans prétentions et a renoncé au mariage, mais que son frère, vieil amiral fort ennuyeux, ainsi que les Sauffrenden ont néanmoins décidé de marier à M. Smith.

Pour en revenir aux héros de l'histoire, à M. Smith qui, dans l'humble opinion qu'il a de lui-même, n'ose se déclarer à Hélène qui le devine et l'enlace tout doucement, un incident vint les éclairer. A la fin d'une promenade en tête à tête, la jeune fille se foule le pied assez dangereusement, et M. Smith s'en montre si ému, qu'elle croit le moment venu. Lui-même en a aussi le sentiment; mais, honteux de sa faiblesse, il a résolu de s'en guérir en s'éloignant. Au lieu de l'entrevue qu'elle attendait quand elle est en état de le recevoir, c'est sa carte avec un *P. P. C.* qui lui annonce son départ, et alors elle le croit perdu pour elle. Les réflexions qu'elle fait dans sa solitude montrent bien l'état de son âme :

Elle était condamnée à l'immobilité, incapable de bouger, incapable de supporter le repos; s'agitant, se tourmentant, se plaignant de n'être pas mieux. La nuit est pire que le jour. Rien ne vient la distraire de ses pensées qui, comme un essaim de guêpes en colère, l'obsèdent, la pénètrent de leurs aiguillons, bourdonnent à ses oreilles. Plus elle s'efforce de les chasser, plus elles l'assiégent, irritées et venimeuses.

Pourquoi se tournent-elles toutes à la fois contre elle? Comment tout ce qu'elle a fait, jusqu'à présent, paraît-il si condamnable? Est-ce qu'il arrive à d'autres de se troubler et d'examiner leur conscience comme elle le fait en ce moment.

Il y avait bien ce jeune Lance, et Buckley, et Gordon et d'autres encore, sans compter ce pauvre Walter, et celui-là était plus épris que tous les autres ensemble..... Comment les a-t-elles traités?

Quelques-uns ont eu de ses cheveux...; quelques-uns des fleurs qu'elle avait portées...; ceux-ci des gants...; une ou deux des lettres... Qu'elle est folle d'avoir écrit ces lettres! Maintenant elle se souvient trop clairement de certaines expressions qui s'y trouvaient. Elle brûlera celles qu'elle a reçues. Certain paquet, qui lui causait jadis comme un petit frémissement de joie, lui apparaît comme sa propre condamnation.

C'était leur faute après tout. Pouvait-elle les empêcher de tomber amoureux d'elle? Elle avait bien été un peu coquette (*flirt*). Avec les uns cela avait réussi; moins avec d'autres.

Elle et eux s'étaient rendus tout simplement ridicules. Tout-à-coup, au beau milieu de sa contrition, il lui prenait une folle envie de rire Elle les voyait venant lui faire leurs adieux et montrant des visages tristes, bien encadrés dans des cravates irréprochables et des plastrons éblouissants de blancheur. Elle les voyait encore se pressant pour obtenir un de ses sourires; elle entendait les soupirs étouffés dans l'ombre; elle se souvenait des regards jaloux, des insinuations détournées, de l'air sombre du colonel, des reproches timides du simple officier.

Tout cela était mélangé dans la coupe de ses joies passées, mais, aujourd'hui, n'avait-elle pas résolu de revenir au bien? N'avait-elle pas décidé de rejeter cette coupe enivrante et d'en prendre une autre en main?

Oui; elle avait décidé qu'elle épouserait M. Smith et qu'elle étonnerait le monde en devenant la meilleure des épouses. Elle renoncerait pour toujours à son ancienne vie. Il y avait tant d'autres joies à goûter, et celles-là, elle les voulait tout entières.

Le caractère de M. Smith les lui faisaient espérer, et en retour, elle eût été un modèle d'aimable déférence pour tous ses désirs. Il était religieux, et, par conséquent elle avait résolu d'être, sinon très-dévote, du moins très-zélée, régulière à assister aux services et à faire l'école du dimanche (avec un paroissien relié en ivoire, un éventail l'été et de belles fourrures l'hiver). M. Smith était si aimable, si bon, et en même temps si facile à vivre qu'il semblait que ce fût la Providence qui l'eût amené sur son chemin et le lui eût fait reconnaître dès le premier moment.

Il n'était pourtant pas du genre de ceux auxquels elle avait cru qu'elle pourrait s'attacher. C'était comme une piquante fantaisie qui l'avait entraînée vers lui. Elle avait trouvé qu'il pouvait lui convenir, et, mieux que cela, il lui avait plu.

Elle se savait gré d'avoir si bien mené sa barque. Repentante du passé, elle voulait revenir au bien, être à l'abri des tentations, être heureuse et respecté. C'était elle-même qui s'en était frâyé le chemin, et, à cette pensée une sorte de légitime orgueil lui prouvait qu'elle avait bien fait. Oh! pourquoi alors ne pouvait-elle suivre le chemin? N'était-ce pas bien cruel, bien décourageant d'être arrêtée ainsi dès l'entrée? C'était de quoi l'en détourner à tout jamais, puisque le bien était si difficile.

Ses sœurs la trouvaient changée; elle en était fière. Elle avait confondu le colonel Aytoun par son honnêteté et déjoué MM. Hunt par sa prudence. Elle commençait une nouvelle vie.

Mais ces réflexions consolantes avaient un revers. A quoi devaient servir ses bonnes résolutions. A quoi bon essayer d'entrer par la porte étroite, quand elle se refermait brusquement sur elle ? C'était échouer au port de la façon la plus bizarre et la plus cruelle.

Elle n'est pas seule à regretter M. Smith. La famille du docteur Hunt, qui croyait le tenir est toute suffoquée de ce départ; lord Sauffrenden qui espérait un rapprochement entre le château et les habitantes de Freelands, par le mariage de M. Smith, lui en veut mortellement. Philippe Wellwood est le seul qui ne soit pas affligé de la rupture, parce qu'il ne peut se décider à épouser Hélène; il préfère pourtant qu'elle ne soit pas à un autre. Ces deux amis retrouvent M. Smith à Londres de retour de son voyage. Le colonel Aytoun les invite tous à diner, ainsi que sir George Lorrimer, pour mettre à exécution le plan de vengeance. C'est alors qu'a lieu une scène vraiment belle. Les insinuations malignes d'Aytoun, mêlées de vrai et de faux, ses plaisanteries de mauvais goût quand il s'adresse à Smith comme à l'amant du jour d'Hélène Tolledon, son attitude provoquante, indignent ses convives, mais ils n'osent défendre trop vivement la jeune fille de peur de la compromettre. Seul, M. Smith se lève, et, se déclarant ouvertement son champion, avec un courage et une dignité qui les surprennent tous, il accable et confond le calomniateur. Lorsque celui-ci, après avoir épuisé tous ses traits envenimés, dit méchamment : « Nous avons eu notre tour, c'est maintenant celui de Smith ; » et s'adressent à lui, ajoute : « Demandez-le à ces messieurs ! ne prétend-elle pas vous épouser ? » Smith ne se trouble pas :

— Croyez-vous cela, lord Sauffrenden? dit-il avec fermeté.

Le pauvre Sauffrenden, si facile à émouvoir, répond en balbutiant :

— Je l'ai... j'en ai cru quelque chose... autrefois... mais vraiment...

— Je vous remercie; c'est tout ce que je voulais savoir. Et vous, Lorrimer? Et vous, capitaine Wellwod?

Sir George fait un signe d'assentiment. Philippe de même, en silence.

— Alors, messieurs, veuillez prêter toute votre attention à ce que je vais dire. Je serais court. Ce qui se passe devant vous pouvait seul justifier le parti que je prends. Je ne m'adresse pas au colonel Aytoun. De ce moment, nous sommes des étrangers l'un pour l'autre. Quand vous saurez tout, vous me comprendrez. J'aime cette jeune personne. Je l'aime de tout mon cœur... du même cœur que j'avais donné à Emmeline, il y a vingt ans! Celui-là, dit-il en montrant du doigt le colonel, le voleur qui m'a enlevé mon premier amour, s'efforce encore de me ravir l'autre aujourd'hui!

— Grand Dieu ! se dit à lui-même Sauffrenden, quelle histoire à conter à Milly !

M. Smith, après ce noble aveu déclare qu'il ne sait rien des intentions de Miss Tolledon mais que son bonheur dépend d'elle, et que dès le lendemain il connaîtra sa volonté ; demain il saura s'il doit être « rejeté, dédaigné, seul en ce monde ». Il demande que l'on rende cette déclaration publique toutes les fois qu'elle sera utile à la réputation d'Hélène. Ses amis l'applaudissent, l'embrassent, et quittent le colonel avec mépris, sans un mot de plus.

M. Smith se rend immédiatement à Freelands. Il y trouve Hélène seule et triste. A sa vue, elle se ranime, et de la façon la plus simple, il lui demande sa main qu'il tient dans les siennes. Cette déclaration d'un homme timide et défiant de lui-même est amenée avec beaucoup de grâce. Le cœur d'Hélène en est touché, et, à son tour, elle l'aime *véritablement*. Il a remarqué qu'elle ne portait plus ses bagues, et quand elle lui dit que c'est à cause de sa maigreur qu'elles ne tiennent plus à ses doigts, il lui demande de mettre lui-même, au doigt qu'il lui désigne, l'anneau des fiançailles, et quand elle a dit *oui*, il s'éloigne aussitôt, profondément ému. Le soir même, il lui écrit une lettre longue et touchante, où il la dégage de sa promesse, si elle y a regret, ne voulant pas, dit-il, l'obtenir *par surprise*. Hélène se sent très-heureuse. Ses rêves, après cette soirée, sont tous pour un avenir délicieux. Le lendemain soir, après une course à Londres, au moment où il se disposait à aller revoir sa fiancée, le pauvre Smith est frappé d'apoplexie, et on le trouve mort dans sa chambre.

C'est un deuil général, mais nulle part aussi profond que dans le cœur d'Hélène, quoiqu'elle n'en témoigne rien au-dehors. On a trouvé une bague de diamants dans l'habit que portait M. Smith, et les témoins de la scène qui s'est passée chez le colonel, devinent à qui elle était destinée. Sir George Lorrimer, son exécuteur testamentaire, préfère ne pas la porter lui-même à Hélène et chercher quelqu'un pour remplir cette mission.

— Si j'y allais ? dit vivement Sauffrenden. Vous n'enverrez pas un bijou de cette valeur par un domestique ?

— Dans l'état des choses, cette démarche serait peut-être un peu embarrassante pour vous.

— On ne doit pas regarder à cela en pareille circonstance, et, d'ailleurs, il est probable que je n'y trouverai personne.

— Un instant. Si j'en chargeais le capitaine Wellwood ? C'est un ami de la famille.

— Philippe?... Oh!... Oui... (essayant de cacher son désappointement). C'est-à-dire, s'il y consent, mais je ne le crois pas. Si cependant il veut absolument y aller, je le veux bien.

Philippe ne montra ni empressement, ni répugnance. Il porterait la bague. Comme il allait à Ryole le jour suivant, il la porterait le soir même.

— Et que lui direz-vous? demanda curieusement Sauffrenden.

— Cela n'a pas d'importance, j'imagine. Il ne sera pas difficile d'expliquer la chose.

— Assurément... Vous pourrez ajouter qu'il craignait un refus.

— Je ne crois pas que ce soit nécessaire.

— Lui raconterez-vous la scène dont nous avons été témoins?

— Cela me paraît bien inutile.

— Direz-vous quelque chose d'Aytoun?

— Je n'en sais rien.

— Direz-vous?...

— Il ne faut pas me demander ce que je dirai, Sauffrenden. Je n'y ai pas seulement pensé. A quoi bon raisonner sur la pointe d'une aiguille? Puisque Sir George le désire, je porterai l'anneau, et ce que je dirai ou ne dirai pas, n'a aucune importance.

— Je vous en serai obligé, répondit Sir George en l'examinant. Maintenant, se dit-il à lui-même, il est à moitié chemin. Tout va dépendre de la manière dont elle se conduira ce soir, si elle ira droit, ou si elle perdra la piste.

— Je vous assure bien qu'il n'en avait nulle envie, reprit Sauffrenden, en voyant à regret partir son ami. Je vous l'ai bien dit, et je crois qu'il est fâcheux qu'on lui ait donné cette commission. Franchement, ce n'est pas un jeune homme qui sait comment se conduire en pareille circonstance. Vous ou moi, nous aurions bien mieux su arranger l'affaire.

Cette scène prépare celle qui va suivre et indique finement les caractères et les sentiments des personnages. Le chapitre suivant commence ainsi :

C'est de cette manière qu'Hélène entra en possession de la bague, bien que le don, hélas! ne lui fut pas remis par le donateur!

Elle la prit tranquillement, fit une allusion à son engagement, mais aucune à sa perte.

Elle savait que le capitaine Wellwood n'était pas de ceux qui pouvaient sympathiser avec elle, quand bien même elle eût fait appel à sa sympathie, ce dont elle se garda bien. Il n'aurait pas pris part aux sentiments de sa famille, encore moins aurait-il pu croire aux siens.

Il devait penser, avec tout le monde, qu'elle n'avait que ce qu'elle méritait. Peut-être même riait-il d'elle en secret.

Il est vrai qu'elle n'en vit nulle trace dans sa contenance, et dans la manière avec laquelle il lui remit l'écrin, en lui disant simplement : « Miss Tolleton, je crois que ceci vous appartient », il y avait un ton de gravité respectueuse qui la toucha sensiblement.

Mais elle connaissait Philippe. Il pouvait prendre le rôle qui lui convenait. Elle-même possédait un don semblable et elle en avait été fière autrefois. En dernier lieu, elle était arrivée à croire qu'il eût mieux valu pour elle qu'elle n'en eût jamais fait usage.

Ce jour-là, du moins, elle était décidée à ne jouer aucune comédie, malgré ce qu'il pouvait dire ou faire.

Elle ne voulut même pas s'asseoir. Debout, elle reçut la bague en inclinant gravement sa tête charmante, et le remerciant d'une manière douce et froide, de la peine qu'il avait prise. Oui, elle était, dit-elle, bien aise d'avoir cette bague, et on avait été bien bon de penser à la lui envoyer. Elle le priait d'en remercier Sir George Lorrimer.

Et elle posa l'écrin sur la table.

Philippe se sentit troublé. Il aurait préféré qu'elle lui parlât, qu'elle le regardât. Plût au ciel qu'elle ne fût pas restée ainsi avec cette expression impénétrable, comme si elle n'était ni contente, ni triste; comme si elle ne sentait absolument rien! Il aurait donné beaucoup pour savoir ce qu'elle pensait, et, ne pouvant y parvenir, il aurait donné quelque chose pour être hors de cette maison.

Il croyait comprendre qu'elle semblait dire : Allez-vous-en! votre présence m'est importune; vos discours sont impertinents. Je ne vous supporte que parce que je suis profondément triste et découragée.

Si seulement elle avait voulu regarder la bague! si elle avait entendu ses explications! mais au premier mot, elle avait froncé le sourcil, et il avait compris qu'il valait mieux ne rien dire et s'en aller.

Elle lui tendit la main machinalement, en répétant : « Merci! » et il la quitta.

Qu'est-ce que tout cela signifiait? Il se le demandait. Etait-il possible simplement possible — non, c'eût été presque ridicule — qu'elle eût conçu le moindre sentiment d'amour pour l'homme qu'elle allait prendre pour mari? Il ne le croyait pas; il ne pouvait pas le croire. De la considération... Oui, peut-être même on pouvait supposer qu'il s'y était mêlé une ombre d'affection, un sentiment de reconnaissance ou quelque chose d'approchant; mais plus, non! non, Hélène, non! Vous ne pouvez, vous, pas espérer qu'on le croie.

Elle avait bien joué son rôle, mais le drame se passait ailleurs; et c'est le plus souvent derrière la scène que se joue le vrai drame.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer la délicatesse des nuances et leur gradation dans ces entretiens si simples en apparence, mais qui laissent deviner, comme il arrive si souvent, le fond de la pensée des interlocuteurs. Ne pas tout dire, et faire tout comprendre est un art pratiqué par quelques romanciers, simples observateurs de la nature humaine qui s'adressent à des lecteurs intelligents et savent tirer parti de toutes leurs réticences. Cette habileté nous frappe dans le roman dont nous nous occupons. Elle indique une connaissance des procédés littéraires, indépendante même du talent et de l'invention. Lorsque nous laissons un instant les personnages nous pouvons les suivre encore par la pensée, tant nous sommes initiés à leur vie et à leurs sentiments. En quittant Hélène après le coup qui a ruiné ses espérances, nous pouvons croire assez à sa conversion pour être rassurés. Nous le sommes effectivement, d'une manière assez piquante par une lettre que lord Sauffrenden écrit à Philippe Wellwood, qui est allé chercher fortune aux Indes. Fidèle à son caractère, Sauffrenden donne une foule de nouvelles inutiles dans cette lettre, mais il la termine par le seul paragraphe qui puisse intéresser Philippe : « Qui croyez-vous que nous ayons, chez nous en ce moment, sinon les T. » C'était la manière dont ils étaient convenus entre eux pour désigner les Tolleton.

Philippe, à cette nouvelle, revient aussitôt qu'il le peut. Il épouse Hélène, cela va sans dire.

Nous avons dû abréger tous les incidents de ce roman, sans longueurs cependant, sans un détail que l'on eût voulu retrancher et qui nous semble un modèle de cette saine et amusante littérature romanesque particulière à l'Angleterre. C'est la vérité sans fard, mais sans rudesse. Il nous faut passer maintenant à une œuvre plus puissante et non moins vraie, mais, en même temps, moins délicate dans son expression, moins honnête dans ses tendances. C'est le nouveau roman de *Joan*, par miss Broughton, qui sera l'objet de de cette étude.

Louis Régis.

La fin prochainement.

REVUE CRITIQUE

I. *Lettres sur la Russie,* par M. de Molinari. 1 vol. — II. *Oblomoff, scènes de la vie russe,* par Ivan Gontcharoff, traduction de MM. Artamoff et Deulin. — III. *La société russe,* par un Russe, traduction de MM. Figurey et Corbier. 2 vol. — IV. *Philippe II,* par le docteur Baumstark, traduit de l'allemand, par M. Godefroi Kurth. 1 vol. — V *Valence et Valladolid,* nouvelles études sur l'Espagne, par M. Antoine de Latour. 1 vol.

Ce sont toujours les livres sur la Russie qui tiennent le premier rang. Et il en sera ainsi longtemps encore; car, outre ce qu'on dit de la Russie, il y a ce qu'elle dit d'elle elle-même; à côté des livres où des mains étrangères ont cherché à la peindre, il y a ceux où elle a essayé de se peindre de ses propres mains.

Ce qu'on a dit d'elle au dehors, nos lecteurs le savent; le *Correspondant* leur a fait connaître tout récemment les travaux les plus importants dont « le colosse du nord », rentré en scène après vingt ans de « recueillement, » a été dans ces derniers temps l'objet. Ce qui a pu être omis, à cet égard, n'est pas de première importance. Telles sont, par exemple, les *Lettres sur la Russie* de M. de Molinari, dont une nouvelle édition vient d'être publiée [1]. Bien qu'entièrement refondu, à ce qu'affirme l'éditeur, ce livre est resté à peu près tel qu'il parut il y a bientôt vingt ans. L'auteur n'a rien changé aux peintures, bien faites d'ailleurs et spirituelles parfois, qu'il avait tracées des hommes et des lieux, de la société et du pays. Mais que de changements sont survenus depuis lors, sinon dans l'aspect du sol et des habitations, au moins dans la physionomie des populations et leurs relations respectives! Depuis l'émancipation des serfs, à peine décrétée à l'époque où l'auteur faisait son voyage, le régime des maisons seigneuriales qu'il se plaît à nous peindre dans son luxe dépenaillée s'est profondément et forcément modifié. Quant aux « aspirations généreuses de toute la nation vers la lumière et la liberté » qui édifiaient tant M. de Molinari, Dieu et la Pologne savent quel tour elles ont pris sous l'impulsion du parti slave et des nihilistes. Au physique comme au moral, le tableau que nous offrent les *Lettres sur la Russie* ne répond donc plus, sur bien des points, à la réalité présente. Ce n'était, même dans sa nouveauté, qu'une esquisse assez sommaire où s'étaient glissées quelques erreurs

[1] 1 vol. in-12. Dentu.

qui y sont restées, témoin celle qui fait inaugurer pour le couronnement de l'empereur Alexandre II, le grand théâtre de Moscou (l'un des plus vastes du monde, soit dit en passant), dont la construction remonte au règne d'Alexandre Ier, et où, depuis quarante ans, toutes les étoiles du chant et de la danse ont fait leur apparition. La seule partie peut-être demeurée complétement vraie, dans ce tableau, c'est celle où il nous montre en action ce monde de fonctionnaires d'une espèce à part qu'on appelle là-bas le *tchin* et auquel on fait trop d'honneur en lui donnant le nom de bureaucratie. M. de Molinari a finement, spirituellement décrit le jeu de cet organisme de la civilisation russe. « La Russie, dit-il, souffre d'une pléthore administrative et réglementaire. Dans les pays vraiment libres, tels que l'Angleterre, il est de principe que tout est permis, excepté ce que la loi défend, et la loi ne défend que ce qui est positivement nuisible. En Russie au contraire, tout est défendu, excepté ce que la loi permet, et la loi ne permet que ce qu'il lui est absolument impossible de défendre, encore est-ce en subordonnant ses autorisations à une foule de conditions et de restrictions. Le code de l'empire ne comprend pas moins de vingt-et-un volumes, sans compter une myriade de règlements particuliers, d'ordonnances spéciales, etc. Toutes les manifestations de l'activité humaine, depuis la locomotion jusqu'à la pensée y sont prévues et réglementées avec une minutie tatillonneuse, qui ferait croire que le code russe a été dicté par un caporal allemand. »

C'est qu'en effet ce beau système est d'importation allemande, et que le maintien en est dû à la place énorme que les Allemands occupent dans l'administration russe. Parmi les réformes que, en sa qualité d'économiste, M. de Molinari propose à la Russie, dans sa quatorzième lettre, il a oublié la suppression de l'influence tudesque. Mais était-ce bien en effet à lui de la recommander ? N'est-ce pas par l'Allemagne que sont arrivées et qu'arrivent tous les jours aux écoles russes ces belles théories humanitaires dont M. de Molinari est un des apôtres et dont il félicite les professeurs et les écrivains russes de s'inspirer de plus en plus.

II

Le monde russe d'il y a vingt ans, que nous montre M. de Molinari, mais que d'ailleurs il n'a guère pu voir qu'en représentation, c'est-à-dire sous un jour et dans une attitude factices, a été peint au naturel et avec beaucoup de talent par les romanciers indigènes. Nous avons pu en juger ici par les récits de M. Tourgueneff qui ont eu un moment une véritable popularité. Toutefois, conteur facile mais un peu superficiel, M. Tourgueneff ne nous faisait pas entrer au cœur de la vie russe. Il y avait à côté de lui un peintre plus puissant. C'était M. Gont-

charoff, observateur pénétrant et écrivain consommé, mais difficile à transporter dans une langue étrangère, et demeuré, par suite, à peu près inconnu hors de son pays. M. Gontcharoff rappelle beaucoup Balzac qui fut évidemment son premier modèle et dont il a pris en même temps les qualités et les défauts. Mais, pas plus que celles du maître, la galerie du disciple ne peut être omise par qui veut étudier de près les mœurs de la société russe au commencement du règne d'Alexandre II, et à la veille de la révolution qui devait en changer si profondément la physionomie.

On doit, à cet égard, une sincère reconnaissance aux deux écrivains qui ont associé leurs efforts pour faire passer en français, au moins la plus caractéristique des productions de Gontcharoff, ce roman d'*Oblomoff*[1], qui passionna si vivement Saint-Pétersbourg et Moscou, lors de son apparition, en 1858, et qui est resté populaire. Nous regrettons seulement que les traducteurs n'en aient donné que la première partie. C'est la plus piquante, la plus originale, sans doute, ainsi qu'ils le font observer; mais l'action y reste suspendue et, si peu animée, si peu entraînante qu'elle soit, bien qu'elle n'offre qu'un cadre pour des peintures de caractère et des tableaux de mœurs, le lecteur éprouvera quelque déception à ne pas voir à quoi elle aboutit. Le personnage mis en scène est d'une rare originalité et la situation d'une singularité piquante. Nous avons, dans notre théâtre, une comédie célèbre sur le même sujet, *l'Irrésolu*. Mais il y a plus loin de la pièce française au roman russe que de Paris à Saint-Pétersbourg, et c'est ce qui fait le mérite des deux ouvrages. Le premier est une esquisse scénique, le second une étude morale; l'un ouvre sur une des infirmités humaines un jour rapide comme une fusée; l'autre y concentre la lumière comme un réflecteur. Elie Oblomoff est indécis comme on ne peut l'être que dans sa condition et dans son pays. C'est un petit gentilhomme de province, venu à Saint-Pétersbourg après ses études faites, pour y entrer au service, et qui, sans arriver à rien, y mange son petit revenu, chaque jour amoindri. La famille des Oblomoff, dit l'auteur, avait jadis été riche et renommée dans le pays; mais ensuite, Dieu sait comment, elle s'était appauvrie et insensiblement abaissée parmi les maisons d'une noblesse plus ancienne. Seuls, les domestiques qui avaient blanchi à son service se passaient les uns aux autres la mémoire fidèle du temps qui n'était plus, et la chérissaient comme une relique.

« M. Oblomoff pouvait avoir de trente-deux à trente-trois ans; il était de taille moyenne et d'un extérieur agréable; il avait les yeux gris-foncé, mais ses traits annonçaient l'absence de toute idée profonde et

[1] *Oblomoff, Scènes de la vie russe*, par Ivan Gontcharoff, traduction de Piotre Artamoff et Charles Deulin. 1 vol. in-12. Didier, édit.

arrêtée. Sa pensée, comme un oiseau, se promenait librement sur son visage, voltigeait dans ses yeux, se posait sur ses lèvres à demi-ouvertes et se cachait dans les plis de son front, pour disparaître ensuite tout à fait; alors sur toute sa personne s'étendait une teinte uniforme d'insouciance. L'insouciance se répandait de là dans les poses du corps, et jusque dans les plis de sa robe de chambre. »

Ce dernier trait est charmant et montre, avec les autres détails du portrait, le sentiment délicat de l'harmonie avec lequel tout est traité dans cette étude, véritable œuvre d'artiste flamand.

L'action ne s'achève pas, avons-nous dit, dans le volume aujourd'hui publié d'*Oblomoff*. Le héros, en effet, s'éveille, à la première page, avec la résolution de faire beaucoup de choses, et à la dernière — il y en a trois cents — il n'a rien fait encore.

Il ne faudrait pas croire pourtant que ces trois cents pages soient vides et que le mouvement y manque. Oblomoff n'est pas sorti de sa chambre, il est vrai — à peine l'est-il de son lit —; mais s'il n'a pas mis le pied dehors, d'autres sont entrés chez lui : il y a eu dans sa chambre un défilé d'originaux curieux et tels que le monde russe en peut seul offrir. Et puis Oblomoff a pensé, rêvé plutôt, s'il n'a pas agi, et ce rêve a fait passer sous ses yeux, toute sa vie d'enfant et d'adolescent dans le domaine héréditaire de sa famille, là-bas, à l'extrémité méridionale de la grande Russie où le *Barine* (le seigneur campagnard) menait, au milieu de ses paysans, la vie rustique de ses ancêtres, vie à demi végétative, que l'affranchissement des serfs a abolie au profit de la liberté peut-être, mais à coup sûr aux dépens de la poésie. Ce rêve éveillé, un des plus beaux morceaux de la littérature russe, est aujourd'hui classique et tous les écoliers russes le savent par cœur. C'est, en soi, une ravissante idylle, que, sans son étendue, nous aurions certainement citée, car, indépendamment de sa valeur littéraire, elle a, comme image fidèle des vieilles mœurs russes, un intérêt très-vif et très-touchant. Espérons que M. Deulin, le seul survivant des deux traducteurs d'Ivan Gontcharoff, n'en restera pas là de la tâche qu'il a entreprise, et qu'il ne nous aura pas montré Elie Oblomoff s'habillant, à la fin, pour rien. « C'est, dit-il, quand un homme se met à marcher qu'on s'aperçoit de sa lenteur. » Voilà précisément pourquoi nous voulons voir marcher Oblomoff.

III

Quant à la société russe d'aujourd'hui, au monde de la cour et de la politique actuelle, il a été récemment le sujet d'un livre curieux, publié en Allemagne et en langue allemande sous ce titre même : *La Société russe*, et il vient d'en paraître une traduction française faite sur la se-

conde édition [1]. L'auteur anonyme se donne pour Russe, mais il sent fortement l'allemand. C'est sans doute un de ces métis dont l'empire des tsars est plein, qui broutent en compagnie du troupeau slave, mais bêlent entre eux avec un autre accent. Du reste, qu'il soit ou non de sang mêlé, il connaît bien sa Russie et surtout ce qu'il appelle la Société russe, c'est-à-dire le grand monde. Et, par le grand monde russe, il entend les princes, les hauts fonctionnaires de l'Etat et les Egéries (car il y en a sur les bords de la Néva comme il y en avait sur ceux du Tibre) dans la grotte parfumée desquelles les conseillers et les ministres vont parfois chercher leurs inspirations.

Ce monde, selon l'auteur, est le plus étrange amalgame que l'on puisse imaginer. Il en est là, dit-il, comme à Rome, au temps des empereurs. « Aucune grande cité moderne ne pourrait fournir sur l'état des choses que Suétone et Tacite ont décrit, un commentaire aussi instructif que celui qui nous est offert par Saint-Pétersbourg, cette capitale de l'unique empire semi-européen, en même temps que semi-barbare des temps modernes. Des boyards violemment transplantés de Moscou vers l'embouchure de la Néva et des chevaliers d'aventures immigrant en Russie de toutes les parties de l'Europe ont été les premiers habitants des palais que Pierre-le-Grand a fait élever sur les fondements de l'antique forteresse suédoise de Nysenschanz. A ces éléments fondamentaux de tout ce qui, chez nous, s'appelle la société bien élevée, sont venus, depuis, s'adjoindre des représentants de toutes les populations et de tous les pays que les douze souverains russes des cent cinquante dernières années ont soumis à leur sceptre. Les Tartares de Khasan, les Adighes du Caucase, les Suédois de Finlande, les Allemands des provinces de la Bal;ique, les Polonais du royaume de l'ancienne Lithuanie et de l'Ukraine, sont tous représentés sur la Néva; car tout ce qui veut vivre à la grande mode, tout ce qui veut représenter au foyer central les intérêts de son Eglise et de sa nationalité particulières doit dresser sa tente dans cette ville... Qui ne sait qu'elle compte 191 églises, couvents et chapelles russes; 6 églises catholiques, 10 protestantes et 2 arméniennes, 1 synagogue et une mosquée? Qui ne sait aussi que, sur les 670,000 habitants qu'elle possède, on compte environ 60,000 Allemands, 15,000 Français, 4 à 5,000 Anglais et Américains, 2 à 3,000 Juifs et autant de Mahométans; 460,000 personnes des deux sexes appartenant à l'Eglise grecque et à ses sectes. »

Il s'en faut qu'il y ait unité d'intérêts et de sentiments dans cette macédoine politique. Pas plus d'unité dans cette collectivité que n'en présentait la capitale des Césars. « Ici, comme là-bas, nous trouvons des colonies dont les habitants ont le cœur à l'étranger, tout en étant

[1] *La Société russe*, par un Russe, traduit par MM. Figurey et Corbier. 2 vol. in-8°. Maurice Dreyfous, édit., rue de la Bourse.

attachés par cent liens au lieu qui a été leur berceau et parfois même le berceau de leurs pères. Ici, comme là-bas, nous apercevons des races nobiliaires de l'origine la plus hétérogène, qui tout en imitant la vie extérieure de la nationalité dominante, poursuivent essentiellement ce but : faire servir les intérêts de l'Etat collectif à ceux de leur particularisme local. »

Dans ce rapprochement spirituel entre Saint-Pétersbourg et Rome, l'auteur signale deux particularités assez piquantes, dont l'une a droit de surprendre sous sa plume, s'il est Allemand, comme tout porte à le croire : La langue française joue, dit-il, dans les hautes classes de Saint-Pétersbourg le rôle du grec dans les familles patriciennes de Rome, et la situation des Allemands en Russie est, à maints égards, celle des Juifs dans l'empire romain. La comparaison ne saurait être plus juste : mais, quand on se rappelle de quel mépris le Juif était poursuivi à Rome, on s'étonne que ce soit précisément un Allemand qui la relève. Il y a une différence pourtant : le Juif était partout à Rome, excepté à la cour des empereurs. Il en est autrement de l'Allemand en Russie ; il s'est poussé aux plus hauts emplois, il siége au Conseil des souverains et gouverne en leur nom. Du moins en était-il ainsi sous le règne de l'empereur Nicolas qui fut le beau temps pour les Allemands. Les choses n'en sont plus tout-à-fait là aujourd'hui ; la cour et l'administration russes offrent, depuis vingt ans, un spectacle un peu différent ; l'élément indigène y tient plus de place.

A l'exception de deux ou trois d'entre eux, comme le prince Gortchakoff, le général Ignatieff, le comte Schouwaloff, on connaît peu hors de la Russie les conseillers d'Alexandre II, les inspirateurs officiels ou privés et les ministres de son gouvernement. L'ouvrage dont nous parlons nous en révèle un bon nombre d'autres et des plus influents, dont le nom même n'est pas arrivé jusqu'à nous et dont la biographie est des plus curieuses, à commencer par les princes de la famille régnante dont l'auteur parle avec une liberté qui frise de bien près l'indiscrétion. Il y a sans doute à prendre et à laisser dans les appréciations dont ces personnages sont, de sa part, l'objet ; mais les renseignements qu'il fournit sur eux éveillent vivement la curiosité. Avec la biographie des frères Milioutine, des comtes Adlerberg et Protassoff, du général Walouieff, etc., nous entrons à fond dans le secret du laborieux et dangereux travail de transformation politique et sociale qui est en voie de s'effectuer en Russie. La lutte passionnée des écoles politiques et économiques auxquelles les réformes entreprises ont ouvert la carrière, le combat intérieur des partis qui ont voulu les diriger et les exploiter, le jeu des influences de palais, les excitations fiévreuses de la presse suscitant tour à tour les vieux instincts de la population et ses inspirations nouvelles, les applaudissements enthousiastes pour les premiers essais,

les découragements et les plaintes provoqués par les échecs imprévus, la persécution religieuse enfin se mêlant à toutes ces causes d'agitation : voilà ce dont l'ouvrage que nous annonçons offre le vivant tableau. Les biographies dont il se compose ne sont guère qu'un cadre, imaginé pour piquer la curiosité et donner à ces études sérieuses au fond la forme alléchante du pamphlet. L'auteur s'y est mis à l'aise, en effet, et, sous le nom de quelques hautes individualités, il a écrit de véritables chapitres de l'histoire contemporaine de la Russie. Encore une fois, nous ne prenons pas la responsabilité de ses jugements, mais nous ne saurions trop signaler l'intérêt des faits dont il cherche à les appuyer.

Nous avons dit que, dans cette galerie, il y a des figures de femmes. Elles sont au nombre de deux seulement, mais ne manquent pas de physionomie. La première est la grande duchesse Hélène, femme du grand duc Michel, le dernier des fils de l'empereur Paul Ier. L'auteur est juste pour cette princesse, femme d'intelligence et de cœur, qui comprenait les vrais intérêts de la Russie et qui a eu une part considérable dans plusieurs des mesures équitables qui ont été prises sous le règne d'Alexandre II. La seconde est la comtesse Bloudoff, une vieille fille, fanatiquement ennemie du catholicisme et qui fut, par l'empire qu'elle avait pris sur l'élément pieux du palais, l'instigatrice ardente des persécutions dont a souffert et gémit encore l'infortunée Pologne. Parmi les figures jusqu'ici inconnues que l'auteur de *la Société russe* nous révèle, et qui ne sont pas toutes sympathiques, il s'en faut, nulle n'excite plus d'aversion que cette petite et laide personne, au teint de mulâtre, qui s'est vengée, dirait-on, sur les catholiques, des disgrâces dont la nature l'avait frappée et dont elle avait, à ce qu'il paraît, une très-vive conscience. Constatons ici en passant, — c'est une consolation qu'il nous est bien permis de nous accorder — constatons que le mal fait par Mlle Bloudoff aux catholiques de la Pologne est moins grand qu'elle ne l'eût voulu. « Dans ces dernières années, dit l'auteur de *la Société russe*, qui, dans le cas, n'est point suspect, la théorie de la christianisation de la Pologne et, par conséquent l'influence de la comtesse Bloudoff, sont tout à fait tombées en discrédit; l'empereur a toujours été trop homme du monde pour pouvoir garder cette politique; la jeune cour se moque de la demoiselle au teint brun; les personnages qui sont au pouvoir ont fait de trop mauvaises affaires avec le système Mourawieff pour ordonner des mesures autres que celles qui sont absolument nécessaires pour remplir les engagements qu'ils ont pris; les publicistes qui étaient à la tête du mouvement se sont lassés de prêcher une *russification* qu'on est incapable d'opérer et qui est devenue depuis longtemps un mensonge officiel... Il s'est aussi produit un revirement au point de vue ecclésiastique. La politique idiote qui croyait tout sauver en interdisant les livres imprimés en caractères latins et ne

imposant par la force le rite russo-grec dans les cérémonies religieuses a cessé d'être appliqué. »

La vieille demoiselle Bloudoff n'a pas été seule à lancer la Russie dans cette entreprise odieuse et insensée contre la religion et la nationalité polonaises ; le machiavélisme de M. de Bismarck y aurait été aussi, paraît-il, pour quelque chose. « D'après une version qui a pris naissance à Moscou, raconte encore l'auteur dans le curieux chapitre consacré au récit de l'ambassade du grand chancelier de Berlin à Saint-Pétersbourg, M. de Bismarck aurait dit à un de ses confidents : « Si le plan de Wielopolski, tendant à réconcilier ensemble la Russie et la Pologne, est couronné de succès, nos voisins slaves deviendront trop puissants et nous courrons risque de nous voir contraints à leur céder finalement toute la rive droite de la Vistule. C'est pourquoi nous devons faire cause commune en Russie avec le parti hostile à la Pologne et brouiller Russes et Polonais pour toujours. »

Malgré l'insuccès de ses attentats, ce parti subsiste ; il a son foyer dans la *Gazette de Moscou*, l'organe principal de ces « slavophiles » qui viennent de pousser encore le gouvernement d'Alexandre II dans la guerre de très-problématique issue engagée contre la Turquie. Ce rôle de la *Gazette de Moscou* avec laquelle l'empereur a dû compter et l'incroyable puissance de la presse, dans un pays où elle date d'hier et où son action est telle qu'on a pu la comparer ici à celle qu'avait la presse française dans la première révolution, donne, dans les circonstances présentes, un prix infini aux pages qu'à côté de celles qu'il a consacrées aux hommes politiques, l'auteur de *la Société russe* accorde au *journalisme* et à *la littérature*, deux organes nouveaux et déjà gâtés de cet empire gigantesque des tzars dont Diderot disait, il y a un siècle, qu'il était pourri avant d'être mûr. Sans doute le jugement de l'écrivain russe, tout comme celui du célèbre encyclopédiste, a une pointe d'*humour* et une teinte d'exagération ; mais qu'on en réduise tant qu'on voudra l'expression, on trouvera toujours dans le récit des faits peu connus et nombreux sur lesquels ces jugements reposent, une lecture instructive, piquante et d'une incontestable actualité.

IV

Sainte-Beuve disait que le devoir de la critique, en fait d'art comme d'histoire, n'était pas tant de juger que d'expliquer. C'était là une doctrine de sceptique qui n'admet de principe absolu en rien. Pour l'écrivain qui croit à des lois supérieures et immuables, expliquer les œuvres et les actions des hommes ne constitue que la première partie de la tâche qu'il s'impose en prenant la plume. Cette première partie est généralement trop négligée, nous le reconnaissons ; il convient de faire une part plus large à l'appréciation des influences sous lesquelles les

faits se sont produits, non pour les excuser, assurément, quand ils sont blâmables, mais pour les condamner avec plus d'équité. Si l'on prenait toujours ce soin, on trouverait dans le passé, nous ne voulons pas dire moins de choses coupables, mais moins de ce qu'on appelle des monstruosités.

C'est ce dont on peut se faire une idée par l'étude historique du docteur Reinhold Baumstark sur Philippe II, roi d'Espagne, que vient de traduire en français M. Godefroi Kurth, professeur à l'Université de Liége [1]. Cet ouvrage n'est pas une de ces réhabilitations de parti pris, comme nous en avons tant vu dans ces derniers temps, mais un nouvel essai d'appréciation d'une des plus sombres et plus mystérieuses figures de l'histoire. L'auteur n'a pas entrepris de justifier le terrible fils de Charles-Quint, il n'a voulu que le faire comprendre.

Or, un mot, selon lui, explique toute sa vie, toute sa conduite, tous les événements de son règne : Philippe II était espagnol, complétement espagnol, rien qu'espagnol. En lui se personnifiaient, à leur plus haute expression, les vertus et les défauts des rudes populations dont Ferdinand et Isabelle avaient fait un peuple. C'était l'incarnation la plus énergique des « vieux chrétiens. » Son éducation, aidant au sang dont il sortait et aux dispositions particulières qu'il devait à la nature, en avait fait l'Espagnol le plus accompli de son époque. Ce n'est que dans son pays qu'il cherchait et trouvait les satisfactions de son cœur ; il en donna de bonne heure la preuve. Son père voulut le marier à Marguerite, fille de François Ier ; mais les vœux de Philippe étaient pour une union avec la maison de Portugal dont sa mère descendait. Tant qu'il vécut, son idée dominante fut de réunir un jour le Portugal à l'Espagne ; il la réalisa à la fin, et ce fut comme son testament politique. Il fit tous ses efforts pour garder avec les domaines héréditaires les conquêtes de son père, mais ce n'est pas lui qui les eût faites. Charles-Quint avait poursuivi toute sa vie l'ancien rêve du Saint-Empire : Philippe, dit M. Baumstark avait de tout autres idées ; il était, avant tout, ce qu'on peut appeler le souverain absolu d'un Etat moderne. Il n'avait point l'ambition de son père, mais il en avait une autre non moins vive et non moins persévérante : roi du premier peuple catholique de la terre, il se croyait appelé par Dieu à faire triompher le catholicisme et la royauté qu'il croyait attaqués à la fois, et il aurait cru manquer à son devoir en poursuivant un autre but, un but exclusivement terrestre. Maintenir la royauté dans son sens le plus absolu, et, par la royauté, la religion catholique dans sa conception la plus stricte ; voilà à quoi il se croyait engagé en conscience, à quoi il voua sa vie. Tout le secret de son règne est là.

[1] *Philippe II, roi d'Espagne,* traduit de l'allemand, par M. Godefroi Kurth. 1 vol. in-12. Liége, chez Spée-Zélis, éditeur.

Cette idée fixe, cette conviction intime, cette persuasion consciencieuse du monarque, jointe à ses défauts naturels, l'orgueil, la lenteur, la froideur, la défiance, expliquent tout ce que sa vie de père et de roi semble offrir d'incompréhensible. S'il fait emprisonner et, en quelque sorte, murer Don Carlos, c'est que ce jeune prince, poétisé par l'imagination et la passion politique et plus digne, en réalité, de compassion que d'intérêt, menace de faire échouer la grande œuvre, l'œuvre sainte de son père : l'anéantissement de l'hérésie protestante. D'ailleurs il affectait, le malheureux! d'admirer les Flamands que son père méprisait et dont il n'avait jamais voulu apprendre la langue; il montrait peu de goût pour l'Espagne, la première des nations du monde aux yeux de Philippe II; il frondait de la parole et de la plume la majesté du souverain! C'était joindre le sacrilége à la révolte. Mettons-nous au point de vue de l'homme et de l'époque, et Philippe, tout en restant peu sympathique, nous apparaîtra sous un jour moins odieux que celui où la tradition et le drame nous l'ont présenté. Faisons-en autant, quelque effort que cela puisse coûter à nos idées d'aujourd'hui, quand nous nous trouvons en face de la terrible répression de la propagande protestante en Espagne. Philippe II, qui croyait de toute la force de son âme que Dieu l'avait fait roi d'Espagne pour être, avec son peuple, l'exterminateur de l'hérésie naissante, pouvait-il laisser se répandre à l'intérieur l'erreur qu'il avait, selon lui, le devoir sacré de combattre au-dehors? Evidemment, non. « Philippe, dit M. Baumstark, était fermement décidé à préserver à tout prix son fidèle peuple catholique du fléau qui dévorait l'Allemagne; il voulait secouer le mal tout de suite, comme on fait d'une étincelle tombée sur ses vêtements. Il était profondément persuadé qu'il valait mieux faire périr quelques coupables que de sacrifier des milliers d'innocents, et d'ouvrir la porte aux discordes qui sévissaient sur les deux rives du Rhin. Convaincu qne l'Eglise catholique possédait seule la grâce sanctifiante, il croyait que les hérétiques étaient perdus pour toujours et que les seuls catholiques étaient destinés au bonheur éternel. » Eh! les protestants n'en croyaient-ils pas autant, de leur côté, et hésitaient-ils à employer les mêmes moyens pour propager et défendre leurs doctrines? Calvin fit-il autrement? C'était l'esprit du seizième siècle. Est-ce bien, ajoute discrètement le savant allemand, aux hommes de notre époque de s'indigner des violences exercées pour cause religieuse? Avant de se récrier et de se voiler hypocritement la face il serait bon de regarder ce qu'on a fait, ce qu'on fait et ce qu'on menace de faire encore pour la même raison dans toute l'Europe.

Ce fut aussi le désir de protéger l'Espagne contre l'infiltration d'éléments étrangers, qui dicta à Philippe II les mesures cruelles qu'il

employa — vainement, on le sait, mais consciencieusement — pour dénationaliser les Maures, les neutraliser et les absorber à la fin. Il y avait là nécessité manifeste, mais les mesures que l'on prit n'étaient ni intelligentes, ni humaines : le docteur Baumstark n'hésite pas à le déclarer. On pleure avec raison sur ces malheureux musulmans ; mais en fait-on autant sur les pauvres catholiques auxquels, dans un des grands Etats de l'Europe, l'on essaie d'enlever aujourd'hui leur religion, leur langue, leur nationalité ?

Ainsi, une pensée unique domina toute la vie de Philippe II : la conviction qu'il n'avait reçu de Dieu le royaume d'Espagne que pour faire, à l'aide de ce pays élu de Dieu, triompher l'Eglise catholique, inspira toute sa conduite et sanctifia, à ses yeux, tous les moyens qu'il prit pour atteindre son but. A cet égard, il n'eut jamais le moindre doute, la moindre hésitation, et, par suite, le moindre remords. Voilà ce qu'a voulu montrer M. Baumstark.

Il ne faudrait pas croire que, pour avoir dégagé ainsi, l'idée fondamentale de la politique de Philippe II, le savant docteur ait entendu l'approuver et s'en faire l'apologiste. Loin de là, M. Baumstark fait de l'homme et du souverain la critique la plus saine et la plus ferme. S'il ne l'accuse ni d'insensibilité, ni de dureté de cœur, ni de cruauté naturelle, comme on l'a fait si souvent, il lui reproche son orgueilleuse confiance en lui-même, sa défiance d'autrui, son irrésolution, sa lenteur, son obstination à se dérober, comme un despote oriental, à la vue de ses peuples et à gouverner par d'aveugles séides ; et le reproche qu'il lui fait sur ce dernier point en particulier, est d'autant plus vif, que le souverain ne saurait, dit l'historien, arguer d'ignorance, attendu que ces peu chrétiennes façons de vivre lui furent hautement signalées, notamment dans une noble et hardie remontrance de son grand aumônier, dom Louis de Manrique. Quant au système politique suivi par le fils de Charles-Quint, M. Baumstark ne le condamne pas moins hautement. « Avec tout son dévouement, tout son zèle pour la bonne cause, Philippe II, dit-il, eut la simplicité de croire qu'il aurait tout fait s'il maintenait en respect les démonstrations de l'ennemi, et s'il parvenait à imprimer, dans ses Etats, la forme catholique à toutes les formes de la vie extérieure. Il ne vit pas que sa tâche ne faisait que commencer. Tranquille et satisfait, il s'endormit avec son peuple dans cette fausse sécurité. Or, pendant ce temps, la décadence de la nation et la puissance des adversaires ne faisaient que grandir, les revers succédaient aux revers, et c'est seulement au moment où il inclinait vers le tombeau, que les premiers pressentiments envahirent l'âme du monarque. Il put se dire que, quelque part au cœur de son empire, il devait y avoir une maladie cachée, un dépérissement de la vitalité et de l'énergie nationales.

« Aujourd'hui, en effet, il ne reste plus de l'Espagne de Philippe II que des ruines. »

Le *Philippe II* de M. Baumstark, on le voit, méritait mieux que bien d'autres livres allemands plus étendus, les honneurs de la traduction que M. Kurth en a faite. Nous ne savons si c'est à son talent d'interprête que le mérite en revient, mais cet ouvrage a, en outre de ses qualités intrinsèques, une clarté et une vivacité d'allures qui ne sont pas l'attribut ordinaire des livres d'Outre-Rhin.

V

M. Antoine de Latour avait entrepris, il y a déjà quelques années, un tableau de l'Espagne actuelle, sous forme de voyages ou d'excursions particulières dans les vieux Etats dont s'est composée peu à peu la monarchie espagnole d'aujourd'hui. Il voulait voir et peindre ce qui restait des anciennes individualités dans la grande unité faite par la politique et le temps : le caractère persistant et bien connu de la population, sa résistance à tout joug étranger : *Cantabrum indoctum juga ferre nostra*, permettait, en effet, de se le demander. L'enquête avait commencé, et nous en avions déjà de charmants rapports, quand, prise à son tour du mal qui travaille l'Europe depuis un siècle, l'Espagne s'avisa d'essayer de la République, ou plutôt se laissa faire républicaine par une poignée de libres-penseurs et d'ambitieux. Tant que dura cette sinistre mascarade, M. de Latour détourna les yeux de ce noble pays pour lequel il ne voulait pas rougir, et il suspendit la publication de ses études d'histoire et de mœurs. Aujourd'hui que l'Espagne revient au bon sens, il les reprend avec un redoublement de plaisir semblable à la jouissance qu'on éprouve lorsqu'on voit renaître à la santé quelqu'un que l'on aime et pour la vie de qui l'on a craint.

Il y a, en effet, ce nous semble, dans la nouvelle série d'études sur l'Espagne que M. de Latour vient de publier [1], plus d'animation encore et plus de grâce que n'en offraient les précédentes. L'auteur est heureux, on le sent, de parcourir un pays qui rentre avec intelligence dans les traditions de sa vie passée, sans s'obstiner à en garder le moule insuffisant. La joie avec laquelle il en retrace la physionomie n'est pas cependant sans quelque mélange de tristesse. Comme fait une maladie grave sur le visage d'un convalescent, la révolution a laissé là ses traces. M. de Latour le remarque en plusieurs endroits et notamment au sujet des œuvres d'art, faites, en grande partie, jadis pour les couvents, avec les chapelles et les cloîtres desquels elles s'harmonisaient si bien, et qui, emmagasinés comme elles le sont actuellement dans

[1] *Valence et Valladolid*, nouvelles études sur l'Espagne, par M. Antoine de Latour. 1 vol. in-12. Plon, édit.

des musées, perdent une grande partie de leur effet artistique. « Je n'aime pas, dit M. de Latour, à trouver un musée dans un couvent : mais, en Espagne, il faut se réjouir quand ce sont des tableaux qui remplacent les moines..... Fils respectueux de l'esprit moderne, il ne me plaît pas cependant de le voir camper en vainqueur insolent dans les ruines qui ont été faites en son nom et qui embarrassent sa marche au lieu de la hâter. Le progrès n'est, à mes yeux, le progrès, que quand le regard tourné vers l'avenir, il garde au passé un culte filial et intelligent. »

Ces épaves du passé, soit dans les mœurs, soit dans les institutions, soit dans la poésie, soit dans l'art, voilà ce que l'auteur aime à recueillir. Et quelle contrée pouvait lui en offrir plus que les deux pays qu'il nous montre, dans le présent volume : le royaume de Valence et la vieille Castille, antiques joyaux de la couronne d'Espagne, dont on peut dire aussi qu'ils lui appartiennent

Et par droit de conquête et par droit de naissance.

Aussi que de scènes intéressantes, de récits curieux, de nobles figures, ce volume fait passer sous les yeux! L'originalité n'en est pas le seul caractère; si l'histoire héroïquement singulière de *Monja Alferez* étonne celle de Vicente Ferrer (Vincent Ferrier comme nous disons ici) transporte. Ce saint est le type du missionnaire espagnol, un *conquistador* en soutane, le précurseur de saint François Xavier. Né à Valence, le pays du Cid (*Valentia del Cid*) — et non à Florence, comme une distraction d'imprimerie l'a fait dire à l'auteur — il évangélisa tout le continent européen et les îles et vint mourir à Vannes. Cette ville a gardé ses reliques. « Valence, sa mère, ne leur eût pas fait une châsse plus magnifique; mais je m'étonne, dit M. de Latour, qu'elle ne les ait pas réclamées. Du reste, ajoute-t-il, elle prend sa revanche dans les fêtes populaires qu'elle consacre chaque année au plus vénéré de ses enfants. »

Des fêtes populaires, il y en a en tout pays, mais il n'y a qu'en Espagne peut-être qu'elles soient restées nationales et célèbrent sciemment des souvenirs historiques. Aussi n'est-ce pas à titre de spectacle pittoresque seulement que l'auteur les décrit, c'est comme témoignages de la fidélité du pays à la glorieuse mémoire de son passé. Un peuple qui en est là encore, après ses révolutions, est bon à montrer à une nation oublieuse comme la nôtre. Il faut donc souhaiter que rien ne vienne plus empêcher M. de Latour d'achever le tableau qu'il a entrepris de nous donner de l'Espagne d'aujourd'hui.

P. Douhaire.

QUINZAINE POLITIQUE

25 Juillet 1877.

Aucun grand fait, mille petits actes; les mêmes idées se combattant presque avec les mêmes mots, dans des disputes nouvelles; le bruit universel et confus de l'élection lointaine et vaste qui se prépare : voilà l'histoire de ces quinze jours. Vague histoire où, pour nommer toutes les candidatures qui surgissent ou qui fuient déjà, pour citer toutes les pièces qu'on se jette d'un camp à l'autre, pour énumérer tous les démêlés des préfets et des magistrats avec les radicaux, pour mentionner tous les mensonges qui passent dans l'esprit public, pour décrire tous ces troubles variables et successifs de l'opinion, il faudrait un Dangeau muni d'un télégraphe et alignant des dépêches.

A travers ce tumulte de préparatifs et dans ces nombreux débats, il a été pourtant facile de reconnaître que le fond des évènements, c'était l'épreuve à laquelle se trouvait soumise l'union formée par la politique du 16 mai. Les conservateurs se sont alliés sans peine, le 16 mai; ils entendaient le maréchal de Mac-Mahon qui les appelait à lui : lui manquer dans cette nécessité, c'était se manquer à eux-mêmes, c'était se trahir tous ensemble en se trahissant l'un l'autre; c'était périr d'une perte commune. Mais il était naturel, il était fatal qu'au lendemain du 16 mai, les conservateurs fussent tentés de se séparer, en regardant l'avenir : ils sont hélas! les fils de trois générations politiques qui ont régné dans des gouvernements divers; ils sont les enfants d'un siècle qui a divisé tous ceux qu'il a nourris de ses regrets et de ses haines, même ceux qui d'un cœur égal aiment l'ordre et la paix; s'ils veulent à la base de la société les mêmes principes, ils veulent au faîte un autre couronnement qui abrite et assure l'édifice; et voilà pourquoi, si le péril d'hier avait dans sa menace du 16 mai la vertu de les unir, leur union pouvait

et devait se disjoindre dès qu'ils penseraient au meilleur moyen de conjurer ce péril pour jamais en 1880. Qu'en 1877, sous une république qui a la force temporaire de la loi et sous une présidence qui a celle de la neutralité, les conservateurs, réduits pour une même durée à la même résignation de leurs préférences, s'unissent afin de résister unanimement au radicalisme, l'alliance est aisée autant que l'obligation impérieuse. Que, pour 1880, pour un changement total de la Constitution, ils aient un même dessein, on n'avait pas besoin de nous crier de la gauche que ce serait impossible : la Monarchie a une autre manière que l'Empire de garder la patrie et de préserver la société.

Mais, on le voit aussi, l'union des conservateurs a les plus solides raisons de durer, si elle se limite. Il leur suffit de borner leurs soins sans perdre de vue leurs espérances; il leur suffit de faire l'œuvre du présent sans entreprendre celle de l'avenir; il leur suffit de se rappeler les conditions du jour et de mesurer l'espace de trois ans qui s'ouvre entre ces deux dates de 1877 et 1880. La France sera-t-elle, en 1880, sous le sceptre qui, pendant quatorze cents ans, eut la gloire d'affermir son unité et de pousser ses frontières jusqu'au Rhin, jusqu'aux Alpes, jusqu'aux Pyrénées, jusqu'à l'Océan? Sera-t-elle sous le sceptre qu'elle a vu naguère tomber aux fossés de Sedan? Ah! certes, nous ne dirons pas qu'il importe peu à l'honneur et à la sécurité de la France. Mais nous dirons qu'avant de savoir si, par la volonté de Dieu et des hommes, par le concours des événements et des destins, la France sera en 1880 royale ou impériale, il faut décider d'abord si en 1877 elle sera radicale ou non. Trois ans! L'intervalle est grand, dans ce pays surtout, et comment l'imprévu peut combler ce vide, on ne sait; mais en vérité, il n'est guère sage de s'agiter, de se quereller et de se choquer jusqu'à s'entre-détruire, pour deviner ce mystère et préciser si longtemps d'avance ce qui sera. Trois ans! Le terme est encore à quelque distance, sinon de nos désirs, du moins de notre pouvoir. Mais dans trois mois, ce que pourrait devenir la France, quelle série de luttes et d'aventures commencerait pour elle sous le règne d'une majorité qui ne tendrait qu'à renverser le maréchal de Mac-Mahon et à briser le Sénat, il n'est personne qui ne le devine facilement. Pourquoi donc ne pas s'appliquer au travail le plus pressé? Et en quoi la patience de l'attente serait-elle plus difficile après le 16 mai qu'auparavant, dans cette période de trois années qui était déjà fixée pour tout le monde? En quoi la longanimité de l'ajournement est-elle plus pénible une minute que l'autre, quand le moment marqué reste le même en se rapprochant?

La sagesse voudrait que, concentrant leurs craintes sur le radica-

lisme et suivant d'un même regard et d'un même pas le maréchal de Mac-Mahon, les conservateurs remissent à d'autres temps la déclaration des droits qu'ils veulent, dans leurs espérances distinctes, voir triompher en 1880. Sans doute, les proclamations faites pour l'avenir ont un mérite incontestable, celui de caractériser les partis; mais les proclamations doivent être faites pour le présent, quand le présent seul est en litige. Il faut prendre garde que l'électeur, apercevant en vous un homme plus préoccupé de 1880 que de 1877, ne devienne incrédule quand vous lui parlerez du péril qui a forcé le maréchal de Mac-Mahon à l'acte du 16 mai : cet électeur pourra croire que ce péril n'a rien d'urgent, puisque vous-mêmes, conservateurs, vous ne lui paraîtrez disputer surtout que du remède définitif qu'il conviendra d'employer en 1880. Nous sommes dans le provisoire; c'est au provisoire qu'il faut pourvoir d'abord, et on n'y pourvoit en 1877 que par des moyens qui sont provisoires eux-mêmes. Eh bien ! La nécessité du jour, c'est de prouver que la politique du 16 mai était juste et qu'elle est salutaire; c'est d'obtenir du suffrage universel la faculté de la continuer et de la faciliter. Or, pour persuader l'électeur, vaudra-t-il mieux crier : « Vive la monarchie en 1880 ! » ou : « Vive l'empire ! » que « Vive la présidence de Mac-Mahon jusqu'en 1880 ! vive la politique du 16 mai ! » Pour nous, qui souhaitons fermement qu'en 1880, si la France veut se reposer enfin de ses agitations et de ses maux, elle appuie ses destinées trop incertaines à la stabilité de la monarchie, nous n'en sommes pas moins sûrs qu'en 1877, devant le scrutin, c'est le nom seul du maréchal de Mac-Mahon, c'est sa politique, c'est sa présidence qui doivent être le cri de l'élection. Oh ! que les candidats n'aient point le souci d'être méconnus : l'électeur saura bien reconnaître dans la discrétion de leur silence le secret de leurs regrets et de leurs vœux. Quant à la France, ce qu'elle voudra en 1880, ce que le douloureux sentiment de sa misère et la vivacité de son espoir pourront alors lui faire désirer pour son salut, elle aussi saura bien le dire; elle le dira la première et le dira si haut que sa voix s'entendra par-dessus toutes celles des orateurs de son Parlement ou de ses clubs; et si elle ne parle pas en 1880 comme les uns ou les autres des candidats de 1877, à quoi donc auront servi ces cris poussés trois ans avant l'heure et sans elle?

Au surplus, le bon sens avertit les conservateurs qu'ils ne peuvent rester unis que dans les conditions mêmes où le maréchal de Mac-Mahon a formé leur union. Si le maréchal de Mac-Mahon prétendait utiliser cet accord au profit particulier d'un de leurs groupes, il est bien clair que les autres se sépareraient du maréchal de Mac-Mahon. De même, il est indubitable qu'ils se diviseront, s'ils affichent cha-

cun un programme différent de celui que le maréchal de Mac-Mahon s'est fait à lui-même pour être le leur à tous. Espérer qu'ils se concilieront les votes les uns des autres en proclamant d'avance dans la victoire du candidat la prédominance d'un des règnes qui peuvent s'établir en 1880, ce serait chimérique : le bonapartiste, fût-il M. Tristan-Lambert, ne s'attirera pas le suffrage du royaliste en demandant pour 1880 la restauration de l'Empire; et réciproquement le royaliste n'exercera pas plus de pouvoir magique sur l'électeur bonapartiste. Ils n'ont donc, dans leurs rapports électoraux, d'autre moyen de rapprocher et de confondre leurs votes que cette neutralité même que le maréchal de Mac-Mahon personnifie au service des doctrines qui leur sont communes, pour la sauvegarde de cette paix sociale et nationale dont ils sont également et à l'envi les défenseurs. Cette neutralité ôte aux candidatures un peu de leur énergie. Soit. Mais elle épargne aux conservateurs des discordes. Qu'on la dise timide, nous le voulons bien; mais dans sa prudence même, elle est assez généreuse pour contenter leurs cœurs par le bien immédiat qu'elle peut assurer : sans elle, c'est la désunion et l'impuissance, c'est la France en proie aux maux que la politique du 16 mai a eu la hardiesse de vouloir détourner. Et nous ne nous étonnons pas que le gouvernement, par la note que M. de Fourtou, après la profession de foi de M. Tristan-Lambert, a communiquée aux préfets, ait déclaré qu'il n'accorderait pas son patronage à des candidatures capables de rompre ainsi l'accord des conservateurs. C'est un devoir de discipline auquel savent bien s'astreindre les 363 : M. Thiers et M. Naquet, M. Léon Renault et M. Duportal n'auraient pu s'associer, s'ils n'avaient pris pour lien de leurs opinions le nom commun, fort commun, de la République. Les conservateurs sont plus heureux dans l'honneur de leur association, puisque le nom dont la protection les couvre, c'est celui du maréchal de Mac-Mahon. Mais si ce nom leur appartient, il appartient bien aussi à celui qui le porte; et quand le maréchal de Mac-Mahon juge impossible que son nom semble, non-seulement accréditer des espérances contraires, mais annoncer des solutions lointaines et qu'il n'est pas maître de régler à son gré, son scrupule a pour eux la valeur d'un ordre. Ils ne peuvent rien, s'ils se séparent de lui; ils ne peuvent rien, même avec lui, s'ils se désunissent. Voilà pourquoi, instruits par l'exemple de M. Tristan-Lambert, ils se prémuniront de toutes les précautions efficaces pour ne point s'aliéner les suffrages les uns des autres, ni celui du Maréchal. Ces précautions sont coûteuses, assurément; mais elles ne coûtent à aucun des partis conservateurs le sacrifice absolu de lui-même; et puisque la France de 1877 a un tel besoin immédiat de leur union, qu'ils attendent, pour se diviser et l'appeler

séparément dans les voies de l'avenir, qu'ils attendent de la France de 1880 l'heure et la liberté.

C'est là, pour l'union conservatrice, la difficulté théorique et oratoire. La difficulté pratique consiste dans le choix et dans le partage des candidatures. On ne saurait déterminer avec précision des nombres proportionnels, selon les forces des partis et leurs ambitions; on ne saurait pas davantage trouver une mesure exacte pour faire une répartition juste entre les demandes des comités, les prétentions des individus et les recommandations des préfets. Par malheur, les comités sont nombreux et plus d'un n'a qu'une puissance fictive, celle qu'il s'attribue; les préfets sont la plupart installés d'hier à peine dans les départements, et la connaissance réelle des hommes et des choses locales a dû leur manquer; à côté des comités et des préfets, les individus sont faibles et plusieurs auront suppléé par l'obstination aux secours ou aux ressources qu'ils n'avaient pas, tandis que quelques-uns abandonnaient avec une abnégation hâtive leurs chances trop négligées ou trop méprisées. Dans la mêlée de tant de compétitions, l'intervention du gouvernement aura-t-elle été partout et toujours celle d'un arbitrage vraiment équitable? Ses règles, s'il a pu en avoir de constantes et de générales, ont-elles été les meilleures? Nous l'ignorons, mais nous le désirons. Bientôt on connaîtra son option dans chaque département, et ce serait trop présumer de la nature humaine et française, ce serait avoir trop de foi en la souveraine sagesse du gouvernement, ce serait trop oublier le passé, que de ne pas s'attendre à des plaintes, à des colères, même à des révoltes momentanées. On peut le présumer d'autant plus aisément que les hostilités de trop de journaux et de personnages ont devancé ce temps de dépit et de mécontentement. Mais ce bouillonnement des amours-propres s'apaisera; cette irritation des partis se calmera, nous en avons la certitude; ces sentiments ne prévaudront pas sur les raisons nécessaires et supérieures, qui, le 16 mai, ont convaincu les conservateurs et qui, dans la lutte, leur enseigneront de nouveau l'union. Si nous sommes bien informés, les départements où les rivalités des conservateurs ont vraiment une âpreté qui ne veut pas céder, ne sont qu'un très-petit nombre. Sauf ces rares endroits, il y a dans le pays un immense désir de concorde, un immense besoin de satisfaire par toutes les concessions de la bonne volonté privée et publique à l'intérêt de la société et de la patrie. Il faut y compter, pour l'heure suprême de cette bataille électorale.

Ces épreuves n'auront pas rompu l'union des conservateurs. Tandis qu'elle y résiste, leur activité s'éveille. Stimulés par un danger plus pressant et avertis par la leçon de ces dix-huit mois, ils se préparent aux élections avec des soins plus zélés, plus laborieux et plus

intelligents qu'en 1876. C'est un bon signe. Ils ont les encouragements du pouvoir et la faveur du temps, deux auxiliaires dont les conservateurs, plus que leurs ennemis, ont toujours eu besoin. Cette fois, le gouvernement tout entier parle et agit dans leur sens; ils n'aperçoivent en lui ni division ni faiblesse. Le nom du maréchal de Mac-Mahon, que les candidats de la gauche invoquaient en 1876 avec une habileté si trompeuse et dont la popularité leur servait à diminuer ce qu'il y avait d'odieux ou d'effrayant dans leurs doctrines et dans leurs desseins, ce nom combat aujourd'hui pour les conservateurs. Les événements les secondent aussi. A mesure que les jours s'écoulent, les préjugés et les alarmes dont la gauche armait les populations au lendemain du 16 mai, se dissipent au souffle de la réalité. M. Gambetta avait prédit la guerre, et la paix règne sur nos frontières des Vosges et des Alpes comme sur les autres, partout où les cris de la gauche annonçaient et même appelaient les inimitiés de l'étranger. M. Gambetta avait prophétisé que le ministère du 18 mai asservirait la France au « cléricalisme », et que « ce coup des prêtres » ruinerait bientôt toutes les libertés de la société civile. Or les radicaux eux-mêmes en sont encore à épier un acte ou un mot qui justifie aux yeux des populations cette prophétie furibonde et menteuse de M. Gambetta. Ce genre de démonstration vaut certes de longs discours. Les affirmations du maréchal de Mac-Mahon et des ministres avaient eu quelque peine à rassurer, après le 16 mai, les naïfs que les déclamations perfides de la gauche avaient affolés de défiance et de peur. Voici, pour les convaincre aujourd'hui, l'éloquence même des faits; et plus les faits seront manifestes et rendront témoignage par leur durée comme par leur évidence, plus les grossières calomnies de la gauche et les sottes frayeurs qu'elle avait répandues dans les esprits paraîtront vaines aux électeurs et perdront leur factice empire d'un moment.

Il s'en faut que les gauches aient gardé le prestigieux pouvoir qu'elles eurent alors sur l'opinion, à force de bruit et d'artifices. Leur union même, cette union que devait cimenter à jamais le nom tout puissant de la République et qu'une fraternité si facile assurait, a subi plus d'un ébranlement. Les rivalités des principes la déchirent. Les radicaux disputent aux républicains le gouvernement de l'avenir. Si on s'accorde pour proclamer que la République est ou doit être éternelle, on se divise dès qu'on veut se composer un programme commun des félicités et des gloires qu'elle doit départir avec ses lois : ni M. Thiers ne s'entend avec M. Gambetta, ni M. Gambetta avec M. Jules Grévy ou avec M. Louis Blanc, pour faire la liste des réformes qui sont dues par la République à la nation. Et non-seulement c'est l'anarchie que leur apparente fra-

ternité, dès qu'il leur faut énumérer et régler ensemble les améliorations que la République destine à l'armée, à la magistrature, à l'administration tout entière du pays. Mais il leur est également impossible de décider du sort que la Constitution peut ou doit avoir en 1880. Oh ! le premier article est immuable. En 1880 et jusqu'à la fin des temps, la France sera en république. Et puis ?... Ceux-ci veulent réviser la Constitution ; ceux-là le refusent. Les uns demandent la suppression du Sénat et les autres le maintien. Ici, on désire abolir la présidence, et là on propose de la transformer en une sorte de ministère responsable, docile et changeant ; ailleurs on aimerait mieux le régime d'une Convention. Comment exprimer des vœux si divers dans une déclaration identique ? Comment laisser voir à la France ces discordes républicaines ? Comment permettre franchement qu'elle ait d'avance sous les yeux cette impuissance où ils sont de fixer sous le dôme nuageux et flottant de leur République les institutions politiques ou sociales qu'elle doit établir sur ce sol de la France encombré déjà de débris par tant de révolutions ? Toute la science de M. Thiers et toute l'astuce de M. Gambetta ne suffisent pas à vaincre cette difficulté. Ou les 363 sont condamnés à ne pas avoir de programme pour 1880 ni même pour 1877, ou ils sont forcés d'en avoir trois ou quatre dissemblables ; leur union est incapable d'unité.

D'ailleurs, il n'est pas plus facile à M. Thiers et à M. Gambetta d'assortir les candidatures des quatre gauches que d'en combiner les principes. Les radicaux suspectent les républicains ; les républicains prêchent aux radicaux l'abdication ; les radicaux et les républicains convoitent les mêmes places. Faut-il réélire les 363 ? On l'a juré. Mais voici que les radicaux, tout en promettant de rester fidèles à leur serment, demandent que les 363 méritent cette réélection par « une revendication des droits » plus nette et plus forte que leur protestation parlementaire du 18 mai ou du 18 juin. « Il est bon, s'écrie le *Mot d'ordre*, il est utile, il est indispensable que ceux des 363 qui prétendent à l'honneur de représenter le peuple français et la République reprennent fièrement, comme mandat, ce programme de 1869 dont l'abandon est la première et principale cause de nos misères, et dont la réalisation doit être désormais le but unique et constant des représentants du peuple, des mandataires de la nation. » Il faut donc que les 363 se lient par le même pacte que M. Gambetta en 1869, à Belleville. Hésiteront-ils ? Les radicaux, du moins les plus violents, ceux qui sont les maîtres des grandes cités républicaines, ceux qui sont les conducteurs des foules, se sépareront des républicains. Et par conséquent plus d'un des 363 est menacé d'abandon. M. Gambetta paraît fort embarrassé pour remettre l'ordre

et ramener l'amour parmi les 363 et les autres. M. Thiers lui-même est, raconte-t-on, quelque peu découragé. L'entêtement du maréchal de Mac-Mahon l'oblige à renoncer jusqu'en 1880 à l'honneur d'une seconde présidence, et soit par un grand désespoir de modestie, soit par un calcul exact de ses vraies forces, il repousserait maintenant ces candidatures multiples qu'on dénombrait naguère autour de lui avec tant d'emphase mathématique : il se contenterait d'une seule élection. Assurément, c'est un malheur pour les 363 que ce renoncement plus qu'involontaire de M. Thiers au plébiscite présidentiel auquel son ambition se préparait avec tant d'allégresse depuis le 16 mai : son patronage eût été pour les 363 plus large et plus puissant qu'aucun autre ; son nom aurait pu avoir dans leurs professions de foi la même vertu que celui du maréchal de Mac-Mahon, en 1876. Mais ce n'est pas le seul malheur des 363. M. Guyot-Montpayroux atteint par la justice dans sa trop florissante réputation ; l'austère apologiste de Marat, M. Ordinaire, condamné pour agiotage ; M. Codet, battu dans le canton qu'il voulait représenter au Conseil général ; M. Morel, répudiant le « titre » qui égale les 363 l'un à l'autre ; le prince Napoléon qu'on a honte de soutenir ; M. Rouveure et M. Lanel qui rentrent dans la vie privée : voilà bien des feuilles qui tombent de la couronne de laurier dont la République avait ceint le front des 363 ; et combien d'autres en seront arrachées par la main des électeurs ! Les moins désespérés des 363 estiment que ce sera le sort de cinquante à soixante d'entre eux. Ils n'avaient pas ce mélancolique présage, il y a deux mois. M. Gambetta leur assurait avec sa vantardise la plus superbe qu'ils reviendraient 400. Concluons que la gauche a perdu, durant ces deux mois, plus d'une ressource et plus d'une espérance, et que, si les élections se font attendre deux mois encore, elle sera plus faible à la dernière heure qu'on n'aurait pu le présumer naguère.

En dépit des jurisconsultes de la gauche, malgré leurs consultations et leurs plaidoyers, le gouvernement réprime, avec les armes mêmes que M. Dufaure lui a gardées, la propagande des radicaux, celle qu'ils exerçaient par l'intermédiaire de leurs faux libraires et de leurs colporteurs. Quelques savants griefs que la gauche entasse pour défendre ces licences comme des libertés, elle ne prouvera pas aux historiens futurs qu'une presse aussi hardie qu'on la voit en ce moment ne soit pas suffisamment libre. En vérité, pour être plus libre, que faudrait-il donc qu'elle pût dire encore par surcroît ? Mais si ceux qui connaissent la grande intempérance et aussi la grande hypocrisie du libéralisme contemporain, ne s'étonnent qu'à demi des fameuses déclarations que les juristes de la gauche accumulent en l'honneur du colportage et de la pseudo-librairie ; si ceux qui se

rappellent la saisie que M. Gambetta, dans sa dictature de Bordeaux, opérait un soir sur onze journaux coupables de publier le décret électoral du gouvernement de Paris, si ceux-là se contentent de sourire, comment du moins les anciens philosophes de la gauche, ses purs et tendres moralistes d'autrefois, pourraient-ils excuser l'étalage juridique des arguments dont elle prétend protéger la liberté des cabarets? Certes, nous savons combien cette liberté, à laquelle on ne songeait pas encore en 1789 et que la Chambre de 1876 a revendiquée en exhalant son dernier soupir, est chère aux radicaux : le débit des boissons est pour eux un débit de politique; c'est au village un club en permanence, un club ou l'on pérore le verre en main. Mais où sont-ils donc maintenant, ces libéraux qui accusaient l'Empire de ne gratifier le peuple que des libertés du matérialisme et qui lui reprochaient de faire avec le suffrage universel, dans le cabaret, un grossier commerce de séduction électorale? Que sont-ils devenus, ces philanthropes républicains qui déploraient alors tout ce que le peuple va dépenser de son bonheur domestique, de son honnêteté, de sa dignité humaine et de sa liberté morale, dans les plaisirs abrutissants du cabaret? Faut-il les reconnaître dans ces mêmes gens qui, loin de prendre le cabaret pour une boutique au comptoir de laquelle le passant se désaltère sans même avoir le droit de l'ivresse, le regardent comme une sorte de Chambre inviolable et ouverte à tout le monde, comme un lieu sacré d'élections préparatoires? Sont-ce les mêmes? Et le cabaret méritât-il ce respect civique de la gauche, comment pourraient-ils prouver que la liberté politique du cabaret est nécessaire aux électeurs, dans un pays où, pendant une période finale de vingt jours, les électeurs ont la liberté des réunions publiques?

Cette France qui, toute mutilée qu'elle a été par les coups d'une conquête après laquelle son sang s'est épuisé encore dans la guerre civile, traîne au pied, depuis six ans, ce boulet de sa misère intérieure, donne au monde un spectacle singulièrement triste. Peut-être faisons-nous pitié; mais peut-être aussi l'Europe nous prend-elle en mépris, quand elle voit le radicalisme déshonorer jusqu'à nos luttes intestines par la bassesse des libertés qu'il invoque et l'indignité des moyens qu'il emploie. Une France vaincue où des Français, de quelque nom que leur parti s'appelle, agitent sur leur frontière les bannières du vainqueur, pour en effrayer leur patrie et la réduire par la peur en leur pouvoir politique! Une France où un parti qui se dit le gardien le plus fier de l'indépendance nationale prête et emprunte à l'étranger des menaces pour affaiblir le gouvernement et pour terroriser le pays! Il était réservé aux radicaux de se faire dans la République une France ainsi dégradée, ainsi malheureuse. Mais cette

honte ne leur servira pas. L'étranger se réjouit, évidemment, de la faiblesse où les désastres de 1870 ont laissé la France, et surtout il lui plaît que cette faiblesse soit si occupée à se débattre parmi nos divisions. Mais il est bien évident que la neutralité de la France la protége suffisamment dans son impuissance; et puisque la gauche, dans sa polémique, n'appelle l'étranger à son secours que pour exciter contre les conservateurs la colère du populaire épouvanté, elle ne fera pas accroire maintenant, même aux plus simples, que l'étranger, qui regarde l'Orient, s'inquiète autrement de la France que pour y avoir à son profit la sûreté d'un gouvernement tranquille, pacifique, capable de contenir les révolutionnaires et les utopistes. les fous de la République sociale et les rêveurs de la République universelle. Or, la gauche a beau flatter l'étranger pour l'induire en erreur : il sait bien que le maréchal de Mac-Mahon et les conservateurs sont plus aptes à cette politique que M. Gambetta et les radicaux.

Pendant ces dissensions de la France, la guerre d'Orient va-t-elle s'achever? On a pu le croire, à compter les progrès rapides de l'armée russe qui, en moins d'un mois, vient de traverser le Danube et de franchir les Balkans, sous les yeux d'un adversaire immobile et muet. Le passage du Danube avait été si facile au grand-duc Nicolas qu'on avait supposé à Abdul-Kérim le dessein de laisser son ennemi s'avancer en Bulgarie et de couper ensuite sa base d'opérations pour l'assaillir sur ses deux flancs. Soudain on apprend que, le 13 juillet, des troupes russes, sans coup férir, ont remonté au centre même des Balkans deux de ces défilés où jamais invasion, ni au temps des Barbares, ni au temps d'Huniade ou de Diébitsch, n'osa s'aventurer. Et pourtant Abdul-Kérim reste impassible et inerte, dans son quadrilatère, comme s'il ne contemplait ces terribles scènes qu'avec le regard d'un fataliste qui croit inutiles les armes dont son bras est chargé! On se demande, il est vrai, s'il n'a pas voulu que les Russes étendissent librement leurs lignes de Sistowa en Roumélie. On l'attend à Tirnova; il va venir de Schumla, le long des Balkans; il isolera les Russes qui ont passé de l'autre côté: il fondra, lui, sur la droite de l'armée russe, ainsi dispersée, et Osman-Pacha se précipitera de Widdin sur la gauche. Mais non. Abdul-Kérim ne remue pas même un seul bataillon. Des nouvelles mensongères de grandes batailles circulent un moment en Europe. Puis un télégramme nous informe que le Sultan a destitué le Serdar-Ekrem et le ministre de la guerre. Que pensaient-ils faire? On le saura moins que jamais. Depuis, on est de plus en plus dans le mystère. On assure, ce matin, que, par delà les Balkans, le général Gourko a vaincu les Turcs sur la route de Philippopôli, et Osman-

Pacha les Russes à Plewna, en Bulgarie. On annonce le bombardement de Routschouk et l'investissement de Silistrie. On rapporte que Méhémed-Ali, qui prend à Schumla le commandement en chef, et Suleyman-Pacha, qui amène à Andrinople son armée du Monténégro, vont tenter des efforts désespérés. La fortune de la Turquie peut encore, assurément, se relever en Europe, comme elle en a eu le bonheur en Asie où Mouktar-Pacha a forcé les Russes à reculer presque jusqu'à la frontière arménienne. La situation stratégique des Russes est difficile sur ce long parcours de Sistowa à Jamboli : un général habile, servi par de bons soldats, pourrait troubler par de graves échecs l'opération si hardie qu'ils ont commencée. Mais on peut douter que la Turquie ait ce général et ces soldats à leur opposer. Le sort de l'empire turc paraît donc compromis, à moins qu'un hasard ne sauve Constantinople pour un temps encore. Or, c'est l'heure où la guerre d'Orient peut devenir une guerre d'Occident. La diplomatie en décidera; elle a dans la jalouse Angleterre et dans l'inquiète Autriche ses surveillants les plus intéressés et ses champions les plus impatients, l'une et l'autre pacifiques par attente seulement et malgré elles; mais elle a son tout-puissant arbitre à Berlin, et c'est ce qu'il faut le moins oublier en face de l'inconnu qui enveloppe ce coin du monde européen, si obscur sous les éclairs mêmes de toutes ces batailles.

Auguste Boucher.

L'un des gérants: JULES GERVAIS.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LE COMTE DE SERRE

I. — SA JEUNESSE. — L'ÉMIGRATION. — RETOUR EN FRANCE. LE SECOND EXIL. — LE BARREAU DE METZ[1].

I

Il y a un fait dont il est impossible de n'être point frappé, lorsqu'on observe les vicissitudes de la France dans les temps modernes, et surtout depuis la Révolution : c'est l'harmonie secrète qui existait entre des hommes que d'injustes défiances tinrent séparés pendant leur vie, et dont les dissensions ont exercé sur les destinées de leur patrie la plus funeste influence. Avoir combattu les uns contre les autres, s'être poursuivis réciproquement des plus cruelles attaques, avoir mis à s'accuser, à se déchirer, à se rènverser tant d'ardeur et de persévérance pour arriver à confesser, au terme de ces longues querelles et dans une ruine commune, qu'on avait en réalité les mêmes vues et qu'on n'a fait que servir les mêmes ennemis, c'est là une histoire que notre siècle a souvent connue, et qu'il voit, tout en la déplorant, se renouveler toujours.

Il appartient à la postérité de réparer les injustices des temps qui l'ont précédée. Trop portée elle-même à les reproduire vis-à-vis des contemporains, elle doit du moins s'élever au-dessus des animosités du passé, et jetant sur ces luttes évanouies un regard impartial, accorder aux hommes qui les ont soutenues plus d'équité qu'ils n'en ont montré les uns pour les autres. C'est à elle de les juger, non sur leurs accusations réciproques, mais sur leurs actes, non sur une phase isolée de leur existence, mais sur l'ensemble de leur carrière. Dans ce travail de révision, elle trouve à rectifier bien des

[1] *Discours prononcés dans les Chambres législatives par le comte de Serre*. 2 v. in-8° 1866. — *Correspondance du comte de Serre* (1796-1824) annotée et publiée par son fils. — 6 vol. in-8. 1876 et 1877. — *Etude sur M. le comte de Serre*, par M. Salmon, membre de l'Académie de Metz. — 1864. — Documents inédits.

points de vue: elle établit des classifications nouvelles; elle rapproche des hommes qui s'étaient crus ennemis; elle en sépare d'autres que des intérêts de parti ou des engagements de situation avaient en dépit de divergences profondes, passagèrement rassemblés.

Prenez par exemple ces trois grandes époques: La Ligue, la Révolution, la Restauration. Des ligueurs comme Jeannin ou Villeroy, des royalistes, comme Sully ou Schomberg, ne sont-ils pas, bien que de camps hostiles, plus rapprochés les uns des autres que des fanatiques de leur propre parti, ceux-ci de sectaires comme d'Aubigné, ceux-là des ligueurs espagnols ou des Seize? Malouet, Mounier, Cazalès, Barnave, Mirabeau lui-même ne finissent-ils pas, après des luttes acharnées, par se trouver engagés dans la même cause, défenseurs de la monarchie héréditaire et constitutionnelle, également odieux, les premiers, malgré leur dévouement éprouvé pour la royauté, aux exaltés de Coblentz, les seconds, malgré les gages trop criants qu'a reçus d'eux la Révolution, aux Jacobins?

La Restauration n'offre pas de moins saisissants contrastes. Une des causes de sa perte et par là même de nos malheurs, a été la division d'hommes que la postérité doit réunir parce qu'elle leur reconnaît, dans le fond, les mêmes tendances, la même vocation, les mêmes haines: de Serre, Royer-Collard, Richelieu, Camille Jordan, Chateaubriand, Villèle, Casimir Périer, tous royalistes constitutionnels, tous hommes de liberté et d'autorité, ennemis du despotisme et des révolutions.

La séparation de telles intelligences est une calamité nationale; elle rompt le faisceau des forces de la patrie et la livre sans défense à la violence des passions extrêmes. L'inanité funeste des divisions passées devrait être pour les contemporains une prédication permanente d'apaisement et de concorde.

La vie de M. de Serre est faite pour provoquer ces réflexions. Il est de ceux qui ont voulu avec le plus d'ardeur l'accord de tous les bons citoyens, qu'elles qu'aient été leurs séparations antérieures. Il est de ceux qui, en retour de ce généreux dessein, ont été le plus méconnus. Attaché à deux causes que des opinions emportées cherchaient à désunir et que son patriotisme jugeait inséparables, la royauté et la liberté, il les a soutenues l'une et l'autre avec un dévouement qui, dans les deux camps, a soulevé contre lui d'égales animosités. Suspect aux royalistes par le soin qu'il a pris de couvrir, dans l'intérêt même de la cause royale, les institutions nouvelles et les hommes qu'elles avaient élevés, il est devenu suspect aux libéraux, lorsque voyant le péril de la royauté, il s'est jeté à sa défense, servant encore par là, loin de lui être infidèle, l'avenir de la liberté. Aucune accusation, d'aucun des deux partis, ne lui a été

épargnée; les paroles les plus dures ont été prodiguées à cet homme dont un étranger illustre écrivait: « C'est tout à fait une grande âme et un cœur profond. Jamais cœur plus pur n'a battu dans une poitrine d'homme[1]. » Il est mort loin de la tribune, encore vibrante de ses accents, isolé dans une ambassade, comme dans un fastueux exil, après avoir été combattu aux élections, comme un ennemi, par un ministère royaliste, et quoique la bienveillance personnelle de Louis XVIII et de Charles X ne lui ait jamais manqué, trouvant à peine, à son dernier jour, quelques voix obscures ou étrangères pour rappeler à ses oublieux concitoyens ce que la France perdait en lui.

Cependant, qui le méconnaît aujourd'hui? Qui ne le revendique? Dans les deux opinions qu'il voulait réunir et dont il a essuyé l'injustice, qui ne se pare de sa gloire? Il y a dix ans, ses discours étaient publiés, sans apparat, sans annonce préalable, sans aucun de ces artifices qui servent à préparer le succès d'un livre. La piété filiale avait eu cet orgueil de penser que, pour faire honorer un tel homme, il suffirait de le laisser parler.

Ce fut dans les partis les plus divers un hommage unanime; nul n'avait assez d'éloges pour cette parole éloquente, pour ces discussions élevées, pour ces lois admirables proposées et soutenues par ce vaillant cœur. La sincérité, le talent, le désintéressement, la dignité du caractère, étaient également mis en honneur. Il y avait là, pour les défenseurs de la monarchie, de la liberté, de la tribune parlementaire comme une figure d'ancêtre qui se levait de l'ombre.

La correspondance de M. de Serre ne fera que raviver et étendre cette sympathique admiration. La vie de l'homme est désormais à découvert, la production des lettres les plus intimes ne laisse rien caché, et dans cette lumière qui éclaire tout, pas une tache, pas un défaut n'apparaissent. C'est une nature absolument saine et pure, qu'on a sous les yeux.

Nous avions été pénétré de cette impression, dès l'époque où furent publiés les discours de M. de Serre. Par une confiance dont la manifestation spontanée nous est demeurée un souvenir honorable, la plupart des documents qui viennent d'être mis au jour, nous furent alors communiqués. En nous introduisant dans l'intimité de l'homme, dans cette existence exemplaire, où tant de candeur se mêle aux conceptions les plus hautes, où des vicissitudes si dramatiques agitent sans jamais l'altérer un caractère si modeste et si affectueux, où l'on voit s'accompagner sans cesse la vie de famille

[1] *Corresp.* du comte de Serre, t. V, p. 152. Lettre de M. Niebuhr à Mme Hensler.

dans ses plus tendres sollicitudes et la vie politique dans ses efforts les plus imposants et les plus héroïques, cette lecture nous avait rempli d'un véritable attachement pour la mémoire de M. de Serre; elle nous séduisait par la double auréole de la gloire et de la souffrance. Dès ce moment nous nous étions promis d'essayer de raconter sa vie.

Aujourd'hui que la main qui a recueilli avec tant de soin ces souvenirs les livre au public, il appartient à chacun d'y puiser : nous voudrions en rassembler ici les principaux traits; nous y ajouterons les informations que d'autres communications et nos propres recherches nous ont procurées, sans oublier de rappeler, dès le début de ce travail, l'excellent écrit dans lequel un magistrat de Metz, aujourd'hui membre du Sénat et de la cour de Cassation, M. Salmon, a rendu à son illustre compatriote un hommage plein d'intérêt, de science et d'autorité[1].

II

Pierre-François-Hercule de Serre naquit à Pagny, près de Pont-à-Mousson, le 12 mars 1776. Il était fils de François-Louis de Serre, officier de cavalerie au service de France, et de Barbe-Marguerite de Maud'huy. Une ancienne conformité de destinées semblait avoir préparé d'avance les deux familles dont il était issu, à l'alliance qui devait les unir. Elles avaient toutes deux grandi auprès des princes de Lorraine, se distinguant l'une et l'autre dans les rangs de l'armée et de la haute magistrature.

La famille de Maud'huy, originaire du Perthuis, petit pays de la Basse-Champagne, s'était fixée en Lorraine, dans les premières années du dix-septième siècle. Joachim de Maud'huy était devenu, à cette époque, gentilhomme servant du prince de Vaudemont, depuis François II, duc de Lorraine.

La famille de Serre venait du Midi. « Le chaud nous convient, écrit M. de Serre dans une de ses lettres, c'est un reste de l'origine catalane... » Ses ancêtres avaient successivement habité l'Italie et l'Espagne. Ils s'étaient ensuite fixés à Avignon. Vers le milieu du quinzième siècle, Laurent de Serre, s'associant à la fortune des princes de la maison d'Anjou, les accompagna en Lorraine. Il se maria à Nancy, et ses descendants, comme ceux de Joachim de Maud'huy, remplirent les premières charges dans les conseils et à la cour souveraine du duché. Stanislas Leczinski, duc de Lorraine et de Bar, voulant reconnaître les services de cette fidèle maison,

[1] *Etude sur M. le comte de Serre*, par M. Salmon, membre de l'Académie de Metz. — 1864.

érigea en fief la terre de Pagny sous le titre de *Seigneurie de Serre*, par une ordonnance du 23 octobre 1757 [1].

Tour à tour soldat et magistrat, garde des sceaux et grand orateur, c'est-à-dire grand homme de lutte, Hercule de Serre reproduisit dans sa carrière, avec un éclat qui devait immortaliser son nom, le double trait qui avait marqué la vie de ses aïeux.

Il fut placé, dès l'âge de six ans, dans un pensionnat de Metz, que dirigeait M. Jean Remy. Le souvenir de cet établissement et de l'instituteur dont il avait reçu les leçons, lui demeura toujours cher. La première lettre qu'il écrivit à M. Royer-Collard fut pour lui recommander le fils de l'ancien professeur, Benoît Remy, avec lequel il avait lui-même été élevé. Dans la note qu'il lui consacrait, M. de Serre rappelait les années qu'il avait passées au pensionnat de Metz. « Ce pensionnat, disait-il, était dirigé dans des principes éminemment religieux. Il fut fermé et détruit en 1793 ; M. Remy et ses enfants persécutés [2]. » Devenu veuf, Jean Remy était entré dans les ordres. Il était prêtre en 1808, et bénissait, en cette même année, le mariage d'Hercule de Serre. Jamais l'homme public ne perdit de vue ni son condisciple ni son professeur. Il garda avec eux, comme l'atteste sa correspondance, des relations suivies, et lorsque, plus tard, éloigné du théâtre de ses glorieuses luttes, ayant épuisé les succès et les amertumes de la vie, le grand orateur interrogeait d'un regard attristé les amitiés qui lui étaient restées fidèles, il se plaisait à se retourner vers le vieux maître qui avait formé son enfance.

Le goût des sciences abstraites signala les commencements du jeune de Serre. Il sortit du pensionnat, très-avancé dans les mathématiques. Cependant il aimait les lettres ; il récitait volontiers les discours de Cicéron, Dans le domaine de sa famille, il y avait un site que son grand-père avait nommé *Tusculum*, en mémoire de l'orateur romain. C'était la retraite préférée d'Hercule de Serre, on l'y trouvait souvent livré à ses lectures.

Son père le destinait à la carrière des armes. Il le fit entrer en 1789, à l'école militaire de Pont-à-Mousson. L'année suivante, il était nommé aspirant au corps royal de l'artillerie.

Mais déjà la Révolution avait éclaté. La prise de la Bastille, les crimes dont elle fut accompagnée, donnèrent le signal de l'émigration. Sur l'ordre de son père, l'aspirant passa la frontière. Il se rendit à Coblentz en 1791. Présenté au comte d'Artois par le comte O'Hegerty, il fut admis dans les gardes du prince. Il fit, dans ce régiment, la campagne de 1795, et comme M. de Chateaubriand

[1] *Corresp.* du comte de Serre, VI. — Appendice, p. 151.
[2] *Corresp.* II, p. 75.

qui l'a décrite dans ses *Mémoires*, il était à la retraite de Champagne. Après le licenciement de l'armée des princes, il entra dans le régiment de Vioménil; il y servit, comme sergent-major dans la compagnie du vicomte du Hautoy, son oncle. Ce régiment fut licencié à son tour, en 1795, et de Serre passa dans les chasseurs de Condé. Il y resta un an, prenant part à plusieurs combats, et fut nommé ensuite sous-lieutenant dans le régiment de Mirabeau.

Bien des illusions s'étaient mêlées aux premiers motifs qui avaient déterminé l'émigration. Beaucoup avaient cru faire un voyage. Ils étaient partis pleins de confiance, se flattant, à peine arrivés en pays étranger, de revenir bientôt dans la France soumise. Les années s'étaient écoulées, et avec elles tombaient les espérances. La France était à la fois opprimée par des monstres et défendue par des héros. Attaquée sur tous les points, déchirée par les factions, en proie à l'anarchie, épuisée par la Terreur, ne pouvant opposer aux armées et aux trésors de la coalition que des troupes désorganisées, sans solde, sans vêtements, sans souliers, avec des chefs paralysés par les commissaires de la Convention ou décimés par l'échafaud, ayant vu plusieurs fois ses soldats battus, ses villes assiégées, ses frontières disputées, et comme vouée d'avance à la défaite sous l'énormité des ressources accumulées contre elle, elle avait tout surmonté, les crimes de ses tyrans et les efforts de ses ennemis. De la défense de son territoire elle avait passé à la conquête du sol étranger. Ses frontières portées à la ligne des Alpes, des Pyrénées et du Rhin, la Belgique, le Palatinat, la Hollande, la Catalogne et la Biscaye envahies, l'Italie enlevée dans une campagne prodigieuse, la coalition déconcertée, et la Prusse qui la première avait engagé la guerre se montrant la première à demander la paix, tels étaient les résultats obtenus en quelques années par ces soldats, dont l'inexpérience, le dénûment et les revers avaient d'abord rempli l'Europe d'une folle confiance.

Du sein de cette terre ensanglantée, qu'un régime abominable livrait à l'indignation du monde, étaient sorties des légions vaillantes, indomptables, enflammées de l'ardeur patriotique, des chefs intrépides et pleins de génie, Desaix, Kléber, Hoche, Moreau, Jourdan, Joubert, Bonaparte, noms nouveaux et soudain illustres, jeunes et brillantes gloires, dont aucune ombre alors n'altérait l'éclat.

Les victoires de la France faisaient la ruine des émigrés, mais aussi leur orgueil : « Ce ne sont plus nos hommes de 93, ce sont des dieux. Comme ils se battent! » Ainsi parlait d'eux, au lendemain d'une affaire à laquelle de Serre avait pris part, un prince dont la fin tragique rend l'admiration plus touchante, le duc d'Enghien. Engagés dans ces fatales luttes, ces enfants d'un même pays savaient du

moins s'accorder souvent une mutuelle justice. Les soldats de Moreau, sous l'inspiration de leur chef, avaient pour les émigrés des ménagements qu'interdisait, au début de la guerre, la barbarie des ordres du comité de salut public, et les émigrés, à leur tour, ne pouvaient s'empêcher de saluer la valeur française dans ces triomphes qui prolongeaient leur exil.

L'étranger, qui leur donnait refuge, s'offensait parfois de ces manifestations : « Le reproche que vous faisiez l'autre jour aux Français de *se réjouir des succès de leurs bourreaux*, écrivait le comte de Maistre à l'un de ses amis, vient encore de la prévention, si vous y regardez de près ; car ce sentiment est très-raisonnable, et même héroïque. Les soldats français ne sont point les bourreaux des émigrés, mais les sujets de ces bourreaux. Ils se battent pour une mauvaise cause : mais leurs succès ne sont pas moins admirables. Je ne vois pas comment un Français pourrait ne pas sentir un certain mouvement de complaisance, en voyant sa nation seule aux prises avec une foule de mécontents à l'intérieur, non-seulement résister à l'Europe, mais encore l'humilier et lui donner beaucoup de soucis ! »

Ces sentiments, que Joseph de Maistre jugeait avec une généreuse clairvoyance, de Serre était fait pour les éprouver. Il n'avait pas choisi la voie de l'émigration ; il y était entré par obéissance à la volonté paternelle. Dans les différentes compagnies, où il avait été successivement enrôlé, il avait porté la même conscience pour accomplir ses devoirs militaires, le même courage devant le péril. On le vit, au combat d'Oberkamlach (13 août 1796) enfoncer, avec deux ou trois cents gentilshommes, un bataillon d'infanterie, le poursuivre pendant plus d'une heure dans la forêt de Mindelsheim, et, quoique blessé, protéger efficacement la retraite d'une pièce d'artillerie. Il se trouva aussi à Biberach, à Neubourg, dans les divers engagements que le corps de Condé soutint avec les troupes françaises, lorsque le général Moreau, séparé de Jourdan par une habile tactique de l'archiduc Charles, trompa l'espoir de l'ennemi, en paraissant, après une marche admirable, sur le Rhin, pendant que le prince autrichien l'attendait sur les bords de la Necker.

De Serre s'était fait rapidement une place à part dans les rangs de l'émigration. Plusieurs témoins de sa vie d'exilé ont laissé de lui des portraits ; ils s'accordent tous. On était frappé, en voyant ce jeune homme, d'une réunion de qualités en apparence contraires. Grand, les membres bien proportionnés, il avait, avec une extrême fraîcheur de teint, un air méditatif dont on était saisi. Ses traits étaient irréguliers ; mais son front élevé, son large et bienveillant

[1] *Corresp.* du comte Joseph de Maistre, t. I, p. 4. — 15 août 1796.

regard, rayonnaient d'intelligence. Il avait dans l'âme la candeur de l'adolescence, dans l'esprit la maturité d'un homme fait. Il charmait et il intéressait à la fois par une sorte de grâce ingénue et imposante. Un Allemand, chez qui il reçut pendant quelques mois l'hospitalité et dont sa protection reconnaissante devait plus tard couvrir la destinée, M. Faber, s'était pris pour lui d'un véritable enthousiasme. Il ne croyait pas, disait-il souvent, qu'il y eût sous le ciel un mortel comme celui-là.

Le licenciement des compagnies, auxquelles de Serre avait appartenu, ne lui procurait pas le repos. Il lui fallait changer sans cesse de résidence, pour se dérober aux approches des armées ou des commissaires de la République; de Dusseldorf fuyant à Aix-la-Chapelle, revenant en toute hâte à Dusseldorf, puis à Cologne, à Dillemburgh, à Bade, en Souabe, il portait dans cette course inquiète la pensée fixe de s'instruire; il savait avec une prodigieuse facilité se créer partout des moyens d'étude. Il avait passé l'hiver de 1794, à quelques lieues de Cologne dans la société d'un ancien officier supérieur de l'armée française allié à sa famille, M. le Breton. C'était un homme fort instruit; ses souvenirs et son savoir remplaçaient pour le jeune exilé les livres absents. De Serre lui avait proposé d'écrire sous sa dictée sur les différents sujets qui s'offriraient à sa mémoire. L'histoire, les mathématiques, la littérature, la politique, tout attirait, tout éveillait son intelligence. Il ne se lassait pas d'interroger, il était avide d'apprendre; il cherchait surtout à deviner le secret de cette révolution dont il était victime et le caractère des personnages qui y avaient marqué. Présentées à sa vive attention avec la forme que leur donnait la passion de ses interlocuteurs, ces notions se dégageaient sous la forte analyse de sa pensée. Elles jetaient peu à peu dans son esprit les principes des convictions qu'il devait, dans l'avenir, adopter et défendre.

Un de ses premiers soins fut d'étudier la langue du pays. Il avait trouvé dans l'armée de Condé deux compatriotes, MM. Millet de Chevers et de Luxer, ses futurs collègues dans la magistrature. Il passa avec eux l'hiver de 1795, dans le hameau de Waldmatt, près Bade. Aidé de M. de Luxer qui savait un peu l'allemand et de quelques livres, il apprit rapidement cette langue difficile; son savoir lui servit pour former, comme sergent-major au régiment de Vioménil, les jeunes recrues allemandes. Il lui arriva même, durant ces jours pénibles de l'émigration, de calmer une population agitée, en la haranguant dans cette langue pour lui si nouvelle [1]; nous le verrons, dans la suite, premier président à Hambourg et à Colmar, étonner ses

[1] *Corresp.* du comte de Serre, I, p. 57. Lettre à son frère. — V. aussi VI, p. 134 et Appendice, p. 147, etc.

auditeurs par la facilité avec laquelle, parlant dans des réunions solennelles, il maniait l'idiome germanique.

Les épreuves de l'exil n'altéraient point sa sérénité. Il était d'une humeur charmante, toujours prêt à s'associer aux peines de ses amis, d'une gaieté franche et communicative, sachant peindre d'un trait les hommes sans les blesser, incapables de déguiser aux autres la vérité comme de s'en offenser pour lui-même. Vivant avec quelques membres de sa famille, émigrés comme lui, il recevait de temps en temps, des fonds de sa mère et les mettait aussitôt, sans en rien retenir, dans la bourse commune [1].

Il se faisait aimer, en conservant ses goûts sérieux et ses mœurs graves, de ceux de ses compagnons qui les partageaient le moins. Il était entré à la fin de l'année 1796, dans le régiment de Mirabeau. Ce régiment avait alors pour chef le comte Roger de Damas. Insouciant, frivole, héroïque, il allait à la guerre comme à une fête. Après la paix de 1783, ayant vingt ans et voyant partout les armées au repos, il avait demandé du service à l'impératrice de Russie contre les Turcs. C'était de lui que le prince de Ligne écrivait « qu'il réunissait l'esprit chevaleresque de François Ier à la grâce du grand Condé et à la gaieté du maréchal de Saxe. » La compagnie, dans laquelle se trouvait de Serre était faite à l'image du chef; placée à l'avant-garde, toujours en face de l'ennemi, brave, hardie, aventureuse, mais libre d'allures et de propos. De Serre n'avait de ses compagnons que la bravoure, mais les habitudes de sa vie ne faisaient qu'ajouter le respect à l'affection que leur inspirait l'aménité de son caractère.

III

Cinq années s'étaient écoulées depuis que le jeune aspirant avait quitté sa famille. La Révolution avait plusieurs fois changé de gouvernements, comme les émigrés de résidences. Néanmoins elle durait encore et l'exil pesait à ceux qui ne s'étaient crus séparés de leur patrie que pour quelques jours.

Il n'y a rien qui puisse remplacer le sol natal. Dans les temps de troubles civils ,lorsqu'on voit son pays livré à un régime qu'on déteste, ou entraîné lui-même dans des égarements dont on est révolté, on est quelquefois tenté de l'abandonner. On veut chercher sous d'autres cieux la liberté et l'honneur. L'impression s'efface, à peine satisfaite. Bientôt sur cette terre, qu'on a cru préférer, on ne cherche plus que ce qu'elle ne peut vous rendre. On ne se rappelle du sol dont on s'est banni que ce qui pour jamais vous attache à lui,

[1] *Corresp.* VI, Appendice, n° 1.

le foyer, l'accent, la communauté de pensées et d'usages, le climat, connu et aimé. A mesure que les jours se succèdent, la souffrance est plus vive. L'étranger n'a pas de remède pour elle, la patrie seule peut la guérir.

Qui le sentait mieux que de Serre? Cette maison de Pagny, où il avait passé son enfance, ce coin de terre dont il connaissait tous les replis et tous les habitants, cette famille où il avait concentré ses affections, sa sœur, son frère, son père, sa mère, sa mère surtout, dont il ne parle jamais qu'avec une tendresse passionnée, aussi fier d'elle-même qu'elle l'était de lui, c'étaient là autant d'images sans cesse présentes à son souvenir, et dont l'obsession, à la fois délicieuse et navrante, irritait son désir de revoir la France.

Il n'avait que bien rarement des nouvelles de sa famille, et ne pouvait lui en envoyer qu'à des intervalles éloignés. C'était aux feuilles publiques que les émigrés demandaient des informations sur leurs parents, redoutant d'y trouver ces noms qu'ils ne se lassaient pas d'y chercher. On n'y publiait guère, en effet, que les noms des victimes, et chaque fois qu'on lisait au camp les listes funèbres, chacun en attendait la fin avec anxiété. Le silence, en ces temps affreux, devenait un signe de vie.

Il s'en fallut de peu que de Serre ne lût dans les journaux le nom des siens, et par là même, leur perte. Il ne connut sans doute qu'après les avoir retrouvés le coup qui avait failli les atteindre.

La famille de Serre avait vécu retirée à la campagne jusqu'aux approches de 1793. La nouvelle de la mort du roi vint la frapper dans cet asile. Elle y jeta le deuil et la stupeur. Pendant quelques jours, les habitants de Pagny demeurèrent enfermés, ne sachant que pleurer et prier, et voyant d'avance toutes les calamités, au delà de ce grand crime dont l'horreur avait envahi et comme accablé leur solitude.

Ils auraient peut-être échappé à la persécution, si des affaires urgentes ne les avaient appelés à Metz. On décacheta quelques-unes des lettres qui leur étaient adressées; plusieurs venaient de l'émigration; il y était question de la famille royale et de leurs parents proscrits. Une de ces lettres ayant été envoyée à Mme de Serre sous le couvert de sa femme de chambre, celle-ci fut arrêtée ainsi que sa maîtresse. On avait commencé par mettre en prison la propriétaire de la maison qu'habitait la famille afin de lui arracher des renseignements sur ses locataires. Cette femme n'hésita pas à les charger pour obtenir sa liberté, qui lui fut en effet rendue. Lorsque Mme de Serre fut arrêtée, la douleur de son mari fut au comble; ses enfants le virent pour la première fois verser des larmes. Il éclata en reproches contre la délatrice qui, pour toute défense

alléguait son péril : « Pour m'en tirer, disait-elle, j'aurais fait arrêter le Père Eternel [1]. »

Mme de Serre était une personne d'une rare distinction, à la fois vive et ferme, précise et ardente, d'une physionomie spirituelle et douce, avec un air de grandeur, au témoignage de son fils qui ne trouvait aucun peintre digne de rendre ses traits. Elle soutint, sans se lasser, les interrogatoires renouvelés pendant trois jours; enfermée dans une chambre avec sept autres prisonnières, elle les fortifiait de son exemple et, sans compromettre autrui, elle savait par l'à-propos de ses réponses déconcerter ses juges. Ils renoncèrent à la poursuivre, tout en maintenant sa captivité. Elle ne fut relâchée qu'au bout de deux mois. Il était temps. Huit jours plus tard commençait le règne de Robespierre.

A la même époque et presque aux mêmes jours, dans cette province de Champagne d'où était sortie la famille maternelle du jeune exilé, une autre femme dont le fils devait être uni à de Serre par la plus étroite intimité, produisait sur ses persécuteurs une impression semblable. Elle inspirait par la dignité de son attitude un tel respect à l'agent chargé de l'interroger que l'envoyé du Comité de salut public se déclarait, en la quittant, prêt à monter pour elle sur l'échafaud [2].

Lorsqu'ils se rencontrèrent plus tard et qu'ils se racontèrent l'un à l'autre leur vie passée, Royer-Collard et de Serre purent s'entretenir avec un égal orgueil des mères qui les avaient formés.

Sans connaître les épreuves qu'avait traversées sa famille, de Serre avait hâte de la rejoindre.

On était au commencement de l'année 1797, le Directoire exerçait le pouvoir exécutif. La Convention, depuis plus d'un an, avait fait place au Conseil des Anciens et au Conseil des Cinq-Cents, non sans avoir pris soin d'imposer les deux tiers de ses membres aux deux assemblées. Les élections se préparaient pour le renouvellement partiel des Conseils; la presse était plus libre, l'esprit public plus hardi; un vif mouvement de réaction se produisait contre les violences révolutionnaires. On avait permis à quelques émigrés de rentrer en France. De Serre pouvait espérer que son nom serait bientôt rayé de la liste de proscription.

Il n'attendit pas ce moment.

Un jour il part du fond de l'Allemagne. Parvenu à la frontière, il la passe résolùment, et marchant de nuit, par des chemins

[1] Ces détails ont été recueillis dans des notes laissées par Mlle Thérèse de Serre, sœur d'Hercule de Serre.

[2] *Vie de Royer-Collard,* par M. Barante, t. I, p. 2.

détournés, il arrive, par une belle soirée, aux abords du village qu'habitaient ses parents. Tandis que tout rempli d'émotion, il regardait ces lieux où vivaient de son souvenir des cœurs qui le croyaient bien loin, il rencontra son père nourricier, le fidèle Gilbert, dont le nom revient, d'une manière touchante, jusque dans les lettres de l'homme d'Etat. Il se fait connaître au dévoué serviteur, et, sans lui donner le temps de revenir de sa surprise, il le charge d'annoncer son arrivée à sa famille et de faire ouvrir la porte qui était derrière le jardin, pour n'avoir pas à traverser le village. Son père, sa mère, sa sœur, Mlle Thérèse de Serre qui a laissé le récit de cette entrevue, accourent au-devant de lui. Ils le reçoivent à la porte du jardin. Quelle scène en se retrouvant ! Dans les premiers moments ils ne se parlaient point ; ils regardaient l'absent ; ils le tenaient embrassé ; ils remerciaient Dieu de son retour inespéré, et, pénétrés à la fois de l'ivresse de le revoir et de l'épouvante de le perdre, ils cherchaient aussitôt, dans les pièces les plus reculées de leur demeure, un abri pour le cacher. On le gardait enfermé, le jour ; il ne sortait que la nuit, dans les jardins.

Cependant cette réclusion fut de courte durée. Le changement, qui s'était fait dans l'opinion, favorisait le retour des émigrés ; on les tolérait même lorsqu'ils avaient devancé la radiation officielle. Les lettres que de Serre écrivit à cette époque, lettres dont quelques fragments sont publiés, le montrent circulant librement en Lorraine, tantôt à Nancy, tantôt à la campagne, dans quelque retraite amie, où déjà revivent, comme aux temps les plus calmes, les délassements d'une société heureuse et confiante. De Serre respire la sécurité de cette existence. Il prend sa part de ces récréations, sans s'y abandonner. Car, s'il estime *comme un vrai cordial*, suivant son expression, les causeries faciles et enjouées, c'est à la condition de ne point en faire l'occupation de sa vie. Parlant mathématiques avec son frère, échangeant avec sa mère des confidences sans fin, lisant tour à tour Montesquieu, le *Contrat Social*, Marmontel, au grand étonnement de ceux qui l'environnent, parcourant les gazettes qui lui portent, avec les débats législatifs, les premiers accents de Royer-Collard et de Camille Jordan, il n'accorde qu'une attention distraite aux conversations et aux jeux auxquels il se trouve mêlé. Passionné pour la vie de famille, mais sans goût pour le monde dont il raille déjà les modes affectées et les banalités monotones, il garde en lui-même l'ardente et confuse préoccupation d'une intelligence qui se forme. Il est perpétuellement en interrogation devant son temps. Il a l'instinct des grands changements qui s'accomplissent, peut-être le pressentiment de son avenir, et sans crainte de passer pour « sauvage, » il se dérobe aux divertissements d'une

compagnie aimable et insouciante pour se plonger dans ses livres et dans ses réflexions [1].

VI

Il fallut bientôt renoncer à cette vie tranquille et pure. Il fallut reprendre le chemin de l'exil.

Le Directoire s'effrayait des progrès de l'opinion modérée ; il voyait ou feignait de voir dans le mouvement chaque fois plus prononcé contre les excès révolutionnaires, une conspiration pour la royauté. Le 24 août 1797, le Conseil des Cinq-Cents avait aboli les lois qui punissaient de la déportation ou de la réclusion les prêtres insermentés. Le 4 septembre (18 fructidor) les Conseils législatifs étaient envahis, les journaux supprimés, les élections de quarante-neuf départements annulées, les dernières lois révoquées, cinquante-trois députés et deux membres du Directoire, parmi lesquels Carnot lui-même, condamnés à la déportation.

Les émigrés souffrirent les premiers de cette nouvelle Terreur. Tous ceux qui n'avaient pas obtenu leur radiation, durent immédiatement quitter la France.

De Serre, plus sensible à l'exil qu'au danger, avait peine à partir ; il ne s'y résigna que sur les instances de sa famille. Un arrêté du Directoire avait décidé que les émigrés ne pourraient obtenir leur radiation qu'après avoir fait inscrire pendant un mois leurs noms sur un tableau affiché dans leur commune. On comptait que cette formalité, une fois remplie, l'exil aurait son terme. Mme de Serre, resta à Metz pour hâter ce moment par ses démarches, tandis que son fils se tiendrait aux frontières, épiant le signal du retour.

Dès qu'il fut en Allemagne, de Serre se mit en quête d'un agent de la République, qui lui donnât un certificat établissant son obéissance à l'ordre de bannissement. Il ne lui fallut pas moins d'une année de voyages et de recherches pour obtenir cette attestation. Arrivé à Deux-Ponts, on lui annonçait que le représentant de l'autorité française avait quitté le pays ; il allait à Cologne, mais pour s'en éloigner aussitôt, sous la menace des pénalités qui frappaient indistinctement tous les émigrés. Il envoyait un mémoire à Bonn, où siégeaient les commissaires français, mais ne recevait point de réponse. Enfin, apprenant qu'un agent du Directoire est à Cassel, il se rend auprès de lui. Il est reçu par le secrétaire de la légation qui, tout en reconnaissant sa présence, refuse de la certifier par écrit. Le Directoire avait fixé à ses agents le délai d'un mois pour

[1] *Corresp.*, t. I, p. 5, 7.

l'envoi de la liste des émigrés, qui se seraient présentés à eux. Vainement le commissaire de Cassel avait sollicité l'autorisation d'adresser au gouvernement une liste supplémentaire, prévoyant le retard que les circonstances imposeraient aux proscrits. Le Directoire n'avait pas répondu, et l'agent n'osait prendre sur lui de suppléer à ce silence ; les affaires des émigrés étaient, disait-il, de vrais *fagots d'épines*[1], blessant quiconque y portait la main, et il courait risque, en voulant effacer le nom d'un émigré de la liste des suspects, de le devenir lui-même. Tout ce qu'il put accorder aux instances de de Serre, ce fut de prendre note du jour où l'émigré s'était présenté dans ses bureaux et des pièces dont il lui avait donné connaissance.

De Serre ne se découragea point. « Quand il dépend de moi d'agir, écrivait-il, mon parti est bientôt pris[2] » Il se dirigea vers Constance. C'était un long voyage, il le fit presque entièrement à pied. Les moyens de transport étaient trop onéreux pour sa bourse dégarnie, et ses membres amaigris supportaient moins encore les cahots des voitures publiques que les fatigues de la marche.

Il arriva à Constance au bout d'une quinzaine de jours. Il y trouva quelques parents, comme lui, émigrés. On lui conseillait d'aller à Bâle où résidait un agent de la République ; mais il ne le connaissait point, et n'avait personne qui pût le présenter. Sur l'avis de ses parents, il eut recours à un expédient qui avait réussi à d'autres Français. Il se fit donner, par devant notaire, une attestation de sa présence portant copie de son passeport de déportation et constatant sa résidence en Allemagne. La pièce légalisée par le secrétaire de la ville fut envoyée à Bâle et transmise par la légation de l'Empire germanique à l'agent français. Le succès se fit attendre mais ne manqua point. « Enfin, le voilà, ce certificat[3] » écrivait, un mois après, de Serre à sa mère (8 octobre 1798), et, sous l'heureuse impression de cette bonne nouvelle il lui semblait déjà revoir le pays natal : « D'ici je jouis de l'abondance de vos récoltes ; je ne vois nulle part de beaux vergers, de belles vignes, que je ne me reporte au milieu de vous. »

Il songeait néanmoins, en attendant le retour, à se créer les moyens de vivre en exil. Dès le jour de son expatriation, il avait envisagé d'un œil ferme cette nécessité. Ses vues se conformaient, aux circonstances : entrer dans une maison de commerce faire une éducation, se livrer lui-même à quelque travail manuel, telles étaient les idées qui occupaient l'esprit du courageux jeune homme. « M. F...

[1] *Corresp.*, t. I, p. 17.
[2] *Id.*, *ibid.* p. 19.
[3] *Id.*, *ibid.* p. 26.

m'a confirmé dans mon dessein d'entrer dans une maison de commerce... La guerre que l'on regarde comme inévitable peut encore faire traîner les affaires en longueur. Je crois sage de profiter du temps de la jeunesse pour se faire un sort indépendant[1]. »

Il ne négligeait pas des études plus hautes, utilisant avec sa vigilance accoutumée toutes les occasions de s'instruire. Il achevait de se perfectionner dans la langue allemande ; il lisait les meilleurs auteurs ; résigné aux plus humbles emplois, il se mettait en mesure de remplir les plus élevés, et la grandeur des leçons, qu'il tirait de son malheur, attestait celle des destinées pour lesquelles il était fait. Au moment où il cherchait une position dans une maison de commerce, il lisait les *Vies* de Plutarque ; les épreuves des héros, dont il apprenait l'histoire, l'instruisaient à supporter les siennes. Il ignorait qu'il ajoutait lui-même un chapitre à ces glorieuses vies, et pour les générations futures, un exemple à ces grands exemples.

Quelle constance, en effet, ne fallait-il pas pour surmonter les périls, les inquiétudes, les mécomptes attachés à cette existence ! Qu'on se figure ce jeune homme, errant sur ces routes étrangères, sans amis, sans appuis, sans ressources, n'ayant pas de nouvelles de sa famille dont le souvenir le hante sans cesse, toujours incertain de l'accueil qu'il recevra dans les demeures où il va demander asile et que peut effrayer son titre de proscrit. Dans le voyage qu'il avait fait à Constance, de Serre s'était arrêté à Francfort. Il avait une lettre de recommandation pour un banquier à qui l'un de ses oncles avait rendu de grands services. Il se flattait que ce souvenir lui vaudrait une place dans ses bureaux. Il aurait été ainsi rapproché de la France, ayant plus de facilités pour correspondre avec sa famille. Le cœur tout plein de cette espérance, il se présente chez l'opulent capitaliste. Laissons-le raconter lui-même à sa mère son entrevue. « Je fus, selon mon projet, me présenter chez M***. Après voir été assez longtemps à faire antichambre, on me le montra au moment où il se rendait à son comptoir. A peine me fit-il la grâce de m'envisager, et, me pressant de questions pour savoir qui j'étais et ce que je voulais, une fois au fait, il rompit brusquement l'entretien : « En vérité, je ne sais pas d'occasion de vous être utile, » et il entra dans son cabinet. La porte se ferme et je restai en position. Riez donc, chère amie, riez avec moi de ma figure ; je vous assure au reste que je sortis plus léger de son hôtel. Au vrai, maladroit, à quoi as-tu songé ? Un chétif piéton, guêtré, s'attendre à une réception amicale d'un Crésus ! As-tu cru que ta piètre mine attirerait des regards qui, du matin au soir, reposent sur l'or[2] ? »

[1] *Corresp.*, t. I, p. 12.
[2] *Corresp.*, t. I, p. 22.

Il ne rencontra pas toujours des cœurs aussi fermés, et souvent les hôtes les plus modestes étaient les plus généreux.

Ne pouvant demeurer à Francfort, de Serre se décida pour Reutlingen. C'était une petite ville de Souabe, ayant rang de ville libre comme Francfort. De Serre y avait passé plusieurs fois, et les mœurs hospitalières, les goûts simples et laborieux de la population l'avaient séduit. « Dans cette petite ville où tous sont égaux, le travail est en honneur, et quiconque est utile est aussi estimé. J'espère être l'un et l'autre, et ce genre de vie tranquille et occupée me conviendrait parfaitement ; j'aime beaucoup les mœurs de ces gens-ci simples, droits, sans façon [1]. »

Le voilà donc, au 14 octobre 1798, établit à Reutlingen ; il loge chez un confiseur, du nom de Wucherer, qui l'a déjà reçu dans de précédents voyages, et qui, avec sa femme et ses amis, le comblent de soins : « Mes hôtes n'ont point d'enfant, et ils me traitent comme le leur. »

Ils arrivèrent à lui trouver dans la ville quelques leçons. Il en eut bientôt assez pour occuper toute sa journée. La France remplissait le monde de son nom ; ses victoires inspiraient aux étrangers le désir de connaître sa langue. C'était pour les habitants de Reutlingen, une occasion précieuse que la présence du jeune Français : ainsi l'exilé contribuait par ses enseignements à propager l'influence de cette patrie, dont le sol lui était interdit.

Il donnait à sa mère le récit complet de sa journée.

« Après une journée bien remplie, couché ordinairement à dix heures du soir, je suis éveillé de bonne heure et repasse dans mon esprit ce que j'ai lu ou fait et ce que j'ai à faire, en attendant que le jour me permette de me lever... Dès que je suis prêt, je lis quelques pages d'un auteur latin, déjeune de deux tasses de lait teint de café et d'un petit pain ; à huit heures, je vais donner une leçon de français au fils d'un aubergiste, âgé de dix-sept à dix-huit ans ; à neuf heures, à un jeune homme de quatorze ans, auquel j'apprends en outre à écrire et à calculer jusqu'à dix heures et demie. Alors je rentre et travaille aux mathématiques, pour lesquelles j'ai toujours eu beaucoup de goût et que les circonstances seules m'ont empêché de cultiver. C'est là que j'éprouve combien une forte santé me serait nécessaire ; aussi je n'en prends qu'avec modération et autant que ma tête en peut supporter. Plus volontiers, quand il fait beau temps, comme il a fait tous ces jours-ci, je prends un livre et vais me promener. Cette manière de lire est celle qui me fatigue le moins ; mon esprit me semble plus libre en plein air, mes idées plus

[1] *Corresp.*, t. I. p. 21.

claires. Dans ces promenades, ou bien le matin dans mon lit, quand mon âme tout entière à elle-même n'est troublée par aucun objet extérieur, elle se représente la suite des propositions abstraites qu'elle a à moitié saisies pendant le jour et s'en rend tout à fait maîtresse, ou médite sur quelque livre que j'ai lu, quelque conversation que j'ai soutenue, ou, et ce sont mes moments les plus heureux, mon cœur se reporte vers ma mère, alors..... je jouis plus que je ne pense. »

Jouissance mêlée de larmes, car la vision de ces jours heureux rendait plus sensible à son âme sa solitude.

« Vous souvient-il, chère maman, de ces soirées où nous ne pouvions nous quitter, où la conversation se renouait sans cesse sans jamais se rompre? Quelle faible ressource sont des lettres en comparaison de ces temps ! Et c'est là ce qui rend l'absence si pénible.

« Je reviens à ma journée. On dîne à midi et, à une heure j'ai de nouveau une leçon de français et d'écriture. A trois heures, suivant l'usage de papa, je prends le café comme à déjeuner.

« Avant et après le café, je vais me promener ou m'occuper de mathématiques ou d'autres livres, ou corriger l'écriture et le français à un neveu de mes hôtes, qui vient tous les jours une et deux fois chez moi. A quatre heures je vais jusqu'à six heures dans une maison où je donne aussi des leçons à un jeune homme de douze ans, à un de quinze, et à un de mon âge; de six à sept heures, dans une autre où est le jeune homme à qui j'ai donné leçon à une heure, un de ses frères et un cousin : deux enfants de douze ans.

« Sans contredit, il y a du mal avec les enfants. Mais les efforts que je fais pour les encourager, pour égayer la leçon, en évitant que des principes secs et rebutants par eux-mêmes, ne finissent par les ennuyer, ces efforts tournent à mon avantage. Puissé-je me flatter que l'enfance gagne avec moi ! Au moins je crois gagner avec elle en redevenant un peu enfant, en partageant quelques moments son heureuse insouciance et sa gaîté, et souvent je les quitte plus libre et plus serein.

« A sept heures on soupe. Tout de suite après souper je vais encore donner une leçon jusqu'à neuf heures et je rentre...

« ... Je ne puis encore vous dire de quelle ressource cela me sera quant aux finances. D'après le caractère des habitants, ce sera peu de chose et quant à cet article je suis leur homme. Quand même je le ferais pour rien, je croirais y gagner, et j'y gagnerais au moins la conviction d'être utile. Car vous me connaissez trop, chère maman, pour croire que dans ma façon de voir, l'argent puisse payer les soins que l'on prend pour former des hommes... Former des hommes ! Ce mot seul éveille en moi la crainte, le sentiment de ma faiblesse et les grandes idées de la besogne à laquelle je porte une main peut-

être profane. Je me retirerais à l'instant même comme indigne si ma conscience ne me donnait le témoignage que je pourrai, ou au moins que je voudrai plus, avec plus de zèle et de suite que ceux que la nature ou les lois chargent ici de l'éducation des enfants [1]. »

Telle était la vie que l'exilé menait à Reutlingen ; ne négligeons pas un trait qu'il n'a garde de laisser ignorer à sa mère : « Comme délassement dans mes moments de loisir qui sont rares, j'aide encore mes hôtes dans différents ouvrages de leur profession. » L'instituteur se faisait donc aussi parfois confiseur. Au jour de la Noël, il était d'usage de donner des étrennes aux enfants, et comme toujours, les bonbons y tenaient grande place. On en distribuait sur lesquels figuraient des dessins et des devises. De Serre se mit à l'œuvre et ses produits furent si heureux qu'ils valurent force commandes à la maison qu'il habitait. Il excellait décidément à préparer des friandises comme à donner des leçons.

Quand on songe à ce que devait être la carrière de celui qui entre dans ces détails, on admire la sereine candeur avec laquelle il les raconte. Cette lettre le peint tout entier ; il sera le même dans toutes les situations : franc, ouvert, naturel, s'accommodant volontiers aux soins de la vie domestique et en laissant percer la trace dans la simplicité et, comme il dit lui-même, le « sans façon » du style, mais sachant aussi se montrer égal aux plus hautes fortunes, voyant dans chaque emploi les devoirs qui y sont attachés, et trouvant sans effort les plus nobles accents pour les définir. L'orateur s'annonce dans ces phrases sur la mission de l'instituteur qui sillonnent, comme un éclair soudain, ce récit familier.

En parlant des espérances qu'il fondait sur ses jeunes écoliers : « Je vois souvent, disait-il, la rose dans le bouton [2]. » On peut lui appliquer ce mot ; c'est avec une sympathie anxieuse qu'on voit se former au milieu des épreuves ce jeune homme de vingt-deux ans. loin de la France qui le proscrit et dont il sera l'une des gloires.

Les enfants de Reutlingen n'avaient jamais été à pareille école. Ne connaissant jusque-là, pour tous moyens de persuasion, que les paroles grossières, les jurements, les menaces, les coups, ils s'étonnaient de cette fermeté douce ; ils adoraient leur nouveau maître ; ils le contemplaient avec respect. Son arrivée était pour eux une fête ; plus efficace que les mauvais traitements, un reproche de lui faisait couler leurs larmes. C'était, comme l'écrivait de Serre, « la crainte de l'amour [3]. »

Dans son infortune, il ne souhaitait pas d'autre existence.

[1] *Corresp.*, t. I, p, 29 et suiv.
[2] *Id.*, t. I, p. 36.
[3] *Id.*, p. 40.

« Puissé-je attendre ici la fin de mon exil, et ne plus entreprendre d'autre voyage que pour voir ma patrie[1] ! »

Vaine espérance ! Cinq mois ne s'étaient pas écoulés que, de nouveau, il fallait fuir. Les hostilités venaient de se rouvrir entre la France et l'Autriche, que soutenaient l'Angleterre et la Russie. Les troupes françaises avaient franchi le Rhin. Les environs de Reutlingen étaient occupés ou menacés. Les ordres du Directoire portaient que tout émigré serait considéré comme espion.

De Serre va donc, encore une fois, reprendre sa vie errante. Il lui faut se retirer devant ces armées, dont son cœur si français admire les exploits, qui comptent à leur tête Jourdan, Dessoles, Gouvion Saint-Cyr, ses futurs collègues dans les Chambres ou dans le gouvernement, Masséna, que la parole de cet émigré, obscur et fugitif, protégera quinze ans plus tard contre les emportements des partis. Contrastes dont les révolutions sont pleines, mais qu'on ne se lasse pas de relever, parce que dans leur instructive singularité ils doivent enseigner à toutes les opinions les retours de la fortune et le besoin qu'elles ont de garder les unes envers les autres l'équité et la modération !

A la nouvelle de l'approche des Français, de Serre partit pour Nuremberg. Il s'empressa d'écrire à sa mère pour la rassurer. « Courage, chère amie, courage ! C'est à vous que je crie courage, quand la fortune me porte quelque nouveau coup, parce que je sais que vous en ressentez plus fortement que moi le contre-coup[2]. » (5 mars 1799.)

Son départ de Reutlingen avait consterné ses amis. Ils s'efforçaient de le retenir ; ils lui promettaient de le cacher. Les enfants étaient inconsolables. Ne pouvant changer sa résolution, chacun voulut du moins venir à son aide en lui donnant des lettres de recommandations. Il partit à pied, emportant dans son mince bagage quelques pièces d'or, et laissant en dépôt à ses hôtes le reste de ses ressources.

Il ne pensait pas séjourner longtemps à Nuremberg. Où irait-il ? Presque tous les chemins lui étaient fermés. La Prusse était interdite aux émigrés ; ils ne pouvaient traverser les Etats autrichiens, et d'ailleurs, écrivait l'ancien soldat de Condé, « je ne veux pas aller dans un pays avec lequel nous sommes en guerre[3]. » Il songeait au nord de l'Allemagne : « D'un côté, Hambourg, lieu cher et plein d'étrangers, et de là vers le Danemarck, si on y est souffert, ou à droite gagner la Suède. Peut-être trouverai-je quelque coin où je pourrai me soustraire à l'inquisition qui repousse de partout le malheur[4]. »

[1] *Corresp.*, t. I, p. 27.
[2] *Id.*, p. 37.
[3] *Id.*, p. 42.
[4] *Id.*, p, 43.

Il y avait bien de la tristesse sous ces paroles. Cette incertitude est peut-être le pire supplice de l'esprit. Le péril, sans cesse menaçant, trouve l'homme moins fort que le malheur, une fois consommé. Cette indécision, cette destinée toujours en suspens, ces alternatives, perpétuellement renouvelées, d'espérance et de crainte, énervent l'intelligence et ôtent tout ressort à la volonté. Aussi faut-il s'étonner du calme que garde de Serre au milieu de tant de fluctuations. Il ne perd pas un instant de vue ses projets d'étude, et ne se lasse point de penser à ce lendemain qu'il ne peut saisir.

Il portait en lui cette flamme que les années abattent, et non pas les revers. Vainement la pente était rude, l'atmosphère lourde, la route obscure et bordée de précipices. Souvent découragé par les obstacles qu'il avait à vaincre, le regard perdu devant les nuages qui voilaient l'horizon, les forces épuisées, il se relevait soudain. Une voix intime lui disait qu'un grand but l'attendait au-delà de ces épreuves, et qu'il finirait par l'atteindre. C'était la jeunesse avec ses indomptables espérances, qui parlait à son âme. Cette vie même qu'il était condamné à mener, fortifiait son tempérament. Voyageant à pied, à travers la campagne, le sang agité par l'air, le cerveau mis en mouvement, son esprit s'excitait. Les visions d'avenir faisaient diversion à ses inquiétudes; il ne savait pas ce que le sort lui réservait, mais, comme le poëte, en portant la main à son front, il sentait *quelque chose là :* « Je ne bâtis dans ce pays-ci que pour m'essayer, écrivait-il à la tendre confidente de ses pensées, et quoique ce ne soient que des châteaux de cartes, aussitôt écroulés qu'élevés, je ne regarde pas mon temps comme perdu. Le dessinateur a gâté mille feuilles de papier, tracé des millions de traits inutiles, avant d'arriver à un trait pur et hardi. Si la Providence me destine à quelque chose, je reconnais que mes épreuves et mes peines peuvent servir à ses vues[1]. »

V

Pour le moment, ses désirs étaient bien modestes. Il n'eût demandé qu'à reprendre le chemin de Reutlingen. Déchu de cette ambition, il songeait de nouveau à entrer dans une maison de commerce. Un négociant de Nuremberg lui avait promis des lettres de recommandation pour quelques manufacturiers de la Saxe. Sa bonne humeur s'animait à l'idée des grandes perspectives que l'excellent homme lui avait ouvertes. « Quand on ne vous prendrait que comme empaqueteur (à ce mot, s'écrie de Serre, je me rappelai

[1] *Corresp.*, t. I, p. 48, à sa mère.

l'exhortation de papa de ne pas fermer entièrement mon cœur à l'ambition), je vous conseille d'accepter, car vous vous ferez peu à peu connaître et employer selon votre capacité[1]. »

Une autre raison l'engageait à se rendre en Saxe; c'était la pensée de s'y trouver dans le voisinage de plusieurs universités. Il pourrait y entendre d'illustres professeurs, peut-être s'entretenir avec eux, se procurer les livres qui jusque-là lui avaient manqué, et préparer ainsi son avenir, tout en gagnant sa vie.

Dès cette époque, il avait pour maxime qu'en quelque situation que l'on se trouve, il faut se rendre capable d'en tirer parti. Pauvre et proscrit, il n'en jouissait que plus vivement des procédés obligeants qu'on avait pour lui. Son caractère les provoquait; il avait, sans y prétendre, une manière d'attirer les cœurs, et il s'étonnait souvent, n'ayant d'autre charme que son malheur, d'inspirer plus d'affection que n'en pouvait donner son âme, tout occupée de ceux qu'elle avait quittés. Il se souvenait du banquier de Francfort, moins pour lui en vouloir que pour lui opposer des exemples contraires : « A Goppingen, écrit-il, j'avais une lettre pour un marchand. Il me reçoit d'abord froidement, m'indique une auberge, me dit qu'il m'y enverra, ou, s'il a le temps, m'y apportera lui-même une *marche-route*. Le soir, il vient effectivement, me recommande fort à l'hôte. Peu après la conversation s'établit familièrement entre nous. Il me trouve un guide qui me fera gagner par un chemin de traverse deux à trois lieues, et me prie d'aller le voir, avant mon départ. J'y vais, il me présente à sa femme, me donne un fort joli déjeûner et me force à remplir mes poches de fruits et de sucreries. Après avoir pris congé de lui, je retourne à mon auberge; tout était payé et personne ne veut rien recevoir. Mon guide porte mon petit paquet, le lendemain matin me conduit encore plus loin, et je suis obligé de le forcer à accepter quelque chose. Il devait rendre compte de mon voyage à ce marchand qui lui avait défendu de rien prendre. Mettons d'un côté dans la balance la noblesse de ce loyal épicier, et, de l'autre, les tonnes d'or du millionnaire de Francfort[2]. »

De Serre était encore à Nuremberg, agitant ses projets de voyages, lorsque ses amis de Reutlingen le rappelèrent : la guerre s'était éloignée, le pays était calme; nos armées, vaincues par la faute du Directoire qui, pour défendre sa sûreté intérieure, leur refusait des renforts, s'étaient repliées sur la rive gauche du Rhin. Avantages précaires que Masséna devait bientôt faire expier à la coalition!

De Serre se hâta de revenir à Reutlingen. On l'attendait avec

[1] *Corresp.*, t. I, p. 45.
[2] *Id.*, p. 41.

impatience; on s'empressait autour de lui; on lui faisait d'affectueux reproches de son éloignement; on lui montrait les cachettes où il aurait pu trouver asile. « Vous ne savez pas, lui disaient ses hôtes, tous les amis que vous avez ici. »

Il était pénétré de cet accueil, et, dans le premier élan de sa reconnaissance, il envisageait sans peine la nécessité de passer un second hiver à Reutlingen. Il semblait, comme il l'écrivait naguère, qu'il dût y attendre la fin de son exil.

Cependant, revenu au mois d'avril 1799, il repart au mois d'octobre et, chose singulière! c'est pour reprendre du service sous les drapeaux de l'émigration. La petite armée du prince de Condé a quitté les cantonnements de Wolhynie; elle s'est avancée aux abords de Constance, soutenant la réserve de Korsakoff, dans ces journées décisives qui vont marquer le désastre de la coalition et immortaliser la gloire de Masséna, vainqueur de Souvaroff. (Septembre et octobre 1799.) De Serre, après ces combats, a été voir ses anciens camarades; ils l'ont décidé à rester parmi eux; le voilà sous-lieutenant dans les grenadiers de Bourbon. Il ne se sentait plus en sûreté. Les troupes victorieuses se rapprochaient. Le repos d'ailleurs lui devenait pénible, quels que fussent les soins de ses amis de Reutlingen. « Ils ne peuvent, disait-il, avec tristesse, me donner que ce qu'ils ont. L'art de la société, l'art de jouir de la vie est ici dans son enfance, grâces; délicatesses, agréments du corps comme de l'esprit, sont inconnus[1]. » L'épreuve finissait par être accablante, il avait comme des impatiences de secouer cette lourde vie et de rencontrer une voix, des manières, un souffle, quelque chose qui vînt de la France.

Nous ne voyons que ces motifs pour expliquer cette rentrée subite de M. de Serre au service de l'émigration. Il n'en avait pas les vues; la crainte de se trouver en contradiction avec des préjugés qu'il ne partageait point, lui avait plus d'une fois fait éviter la société d'amis ou de membres de sa famille. Son désir était de revenir en France, non-seulement pour y rejoindre ses parents, mais pour y fouler le sol natal, pour y prendre une carrière, pour y chercher, sous le régime nouveau qui dominait son pays, une situation honorable. Il avait laissé en Lorraine un jeune frère dont l'avenir le préoccupait; les conseils qu'il donnait à sa mère pour son éducation montrent bien que si les circonstances le lui avaient permis, c'est dans les rangs de l'armée française qu'il eût lui-même fixé sa place. « Je sens, écrivait-il, que mon frère se doit à sa patrie; mais je crois en même temps qu'il la servirait plus utilement, en lui consacrant

[1] *Corresp.*, t. I, p. 61.

à la fois sa tête et son bras. Tout poste où l'on sert et défend son pays est à la vérité honorable; mais un citoyen doit tâcher d'être aussi utile qu'il peut l'être, et il ne l'est qu'autant qu'il est employé conformément à l'éducation qu'il a reçue. Quelque désir que j'aie de le voir rester près de vous, peut-être est-il grandement temps de prendre un parti. Il a du goût pour les mathématiques, pour le dessin ; vous êtes proche de l'école de Metz, vous lui trouveriez facilement une bonne pension et ne le perdriez pas de vue ; tout cela ne vous engagerait-il pas à le mettre à l'Ecole du génie [1] ? »

Ajoutons qu'il aurait pu, s'il s'y était prêté, mener dans l'exil une vie tranquille et prospère, en se faisant passer pour Allemand. La connaissance qu'il avait de la langue lui rendait facile ce déguisement. Mais pour cela, que fallait-il? « Renier mon pays, dit-il lui-même, faire une suite de mensonges. Cela vous indigne sans doute comme moi, chère amie. Mais qu'y faire? Une intolérance tyrannique avilit, et presque partout les préposés mêmes désirent qu'on soit assez adroit pour les tromper ; tant est fort le sentiment de l'inhumanité des ordres qu'ils doivent faire exécuter. Je ne sais si je vous ai écrit qu'à *** un conseiller intime, devant lequel je fus conduit, ne put s'empêcher de me dire : « Mais, parlant bien allemand, ne pourriez-vous pas vous faire passer pour artiste ! Ne pourriez-vous pas..... Bien mentir, ajoutai-je avec une impatience dont je ne fus pas maître, et qui ne répondait pas trop politiquement à l'intérêt qu'enfin il me témoignait. « Tant d'autres le font, ajouta-t-il [2]. »

Tel était le langage, tels étaient les sentiments de cet émigré, que les lois de la République condamnaient comme un espion.

On ne voit pas qu'il ait pris part à aucun engagement, dans ces derniers jours donnés aux rangs armés de l'émigration. Le corps de Condé, passé à la solde de l'Angleterre, ne tarda pas à quitter l'Allemagne; au mois d'avril 1800, il était en Italie. De Serre ne le suivit point. Il changeait souvent de résidences, mais en se tenant toujours rapproché de Reutlingen où l'attendait la même hospitalité. C'était là que les lettres de France lui étaient adressées. La paix semblait prochaine; les victoires de nos troupes en Allemagne, qu'allaient suivre les merveilles de la nouvelle campagne d'Italie, lassaient la coalition. A l'intérieur, les esprits s'apaisaient. Bonaparte, maître effectif du pouvoir, depuis le 18 brumaire, sous le nom de premier Consul, annonçait l'intention d'opérer sous un gouvernement modérateur la réconciliation des partis. Un projet de loi

[1] *Corresp.*, t. I, p. 27, 14 octobre 1798.
[2] *Id.*, p. 47.

avait été présenté pour clore la liste des émigrés. Beaucoup d'entre eux étaient revenus. Un agent de la République à Francfort, le sieur Bacher, exhortait lui-même de Serre à rentrer en France, tout en lui refusant un passeport. Il errait le long de la frontière, se rapprochant et s'éloignant tour à tour, attendant le signal de sa mère et prêt à le devancer. Cela dura quelques mois, qui parurent des siècles à son impatience. On ne sent jamais si vivement son mal que lorsqu'il va finir. Quelques jours de retard ravivaient dans le cœur du proscrit les souffrances de plusieurs années. « Le sentiment de tant de moments les plus beaux de ma vie, perdus ou passés dans la douleur, le vif désir, le besoin de reprendre la seule place qui me convienne, tout cela me presse irrésistiblement. Encore quelques mois, peut-être quelques semaines. Dieu ! comme je vous embrasserai tous[1] ! »

La lettre était écrite à Reutlingen, le 31 mai 1800. Ce fut la dernière datée de l'exil.

VI

Nous retrouvons M. de Serre à Pagny, au mois d'avril 1801. Il attend que sa radiation de la liste des émigrés soit officiellement prononcée; des démarches actives sont faites pour l'obtenir.

Elle n'eut lieu qu'à la fin de l'année suivante. Un arrêté du maire de Metz, daté du 6 brumaire an X (novembre 1802), autorisa Hercule de Serre, en vertu des décisions du ministre de la police et du préfet du département, à résider à Metz, sous la surveillance de la municipalité. Il devait, aux termes de l'arrêté, venir tous les jours *signer sa présence* sur les registres de la commune. Cette situation précaire, atténuée, il est vrai, par la tolérance du pouvoir, se prolongea jusqu'en 1809. A cette époque, la surveillance de la mairie fut levée provisoirement. Elle ne cessa définitivement qu'au mois de novembre 1810.

M. de Serre se hâta de mettre à profit la radiation. Il vint s'établir à Metz et s'y préparer au barreau. L'ordre des avocats avait été supprimé par la Constituante. Ils pouvaient exercer leur profession comme défenseurs officieux ; mais le lien qui les unissait était rompu. Il y avait au chef-lieu de chaque département une école centrale, où se faisait un cours de législation. C'était là que les jeunes gens se formaient à l'étude du droit. De Serre s'y fit inscrire, à peine arrivé à Metz.

Le malheur des temps avait réduit le patrimoine de sa famille. Elle avait vendu la terre de Pagny, et suivi à Metz le jeune étudiant.

[1] *Corresp.*, t. I, p. 67, à sa mère.

Ses premiers travaux, condition préalable de sa carrière, allaient amener des privations et des charges nouvelles; mais cette épreuve semblait légère, auprès des douleurs passées; en reparaissant au milieu des siens, de Serre leur avait ramené l'espérance. Ils avaient foi, comme lui, dans son avenir : « Patience et courage, disait-il à sa mère; vous savez que c'est ma devise, et j'espère que si mes travaux vous causent et à moi des privations, nous en serons récompensés par la suite. Les obstacles surmontés, les passions domptées, sont une base glorieuse de fortune et de bonheur [1]. »

Les études qu'il avait faites durant son exil, ses lectures, ses réflexions, ses voyages, les souvenirs de l'*Esprit des Lois* médité dans la solitude, la connaissance des auteurs allemands, le mouvement naturel de son intelligence, fécondaient les leçons qu'il recevait à l'Ecole centrale. Il y ajoutait l'action puissante de son labeur personnel; dans les matinées d'hiver, avant que le jour fût levé, les ouvriers de son quartier voyaient une lueur paraître au dernier étage d'une maison, située sur la place Saint-Louis. Ils la connaissaient bien. C'était la lampe de travail du jeune étudiant, elle leur indiquait à eux-mêmes que le moment était venu de reprendre leur tâche.

Guidé dans ses premières études par un homme de savoir, M. de Jaubert, de Serre se forma aux affaires criminelles dans le cabinet de M. Colchen, juge au tribunal d'appel de Metz et qui remplissait les fonctions du ministère public, en l'absence du commissaire du gouvernement, M. Périn, élu membre du Tribunat. Il apprit ensuite les affaires civiles, auprès d'un homme de loi, dont le mérite était fort apprécié des magistrats. Il le fut plus encore, raconte M. Salmon à qui nous empruntons ces détails [2], lorsque de Serre eût préparé ses dossiers; la première requête que lui soumit le débutant, lui parut si remarquable qu'il se l'appropria. Il la prononça lui-même devant les juges, qui, n'étant pas au courant de l'origine du plaidoyer, trouvèrent que le défenseur s'était surpassé. Ce succès anonyme encouragea de Serre à parler pour son compte. Son talent le mit immédiatement en évidence. Il commençait avec un jeune avocat, dont les succès accompagnaient les siens, et qu'il devait retrouver plus tard, dans la carrière judiciaire, M. Mangin. Tous deux avaient conquis la faveur des juges; tous deux aussi excité par leur renommée naissante l'envie des vieux praticiens. Ceux-ci manifestèrent, à diverses reprises, leurs dispositions malveillantes; de Serre y répondit par de piquantes paroles. Mais il n'était pas encore

[1] *Corresp.*, t. I, p. 73.
[2] *Etude sur M. le comte de Serre*, p. 17 à 20.

familiarisé avec les amertumes de la vie publique ; il se blessa de ce mauvais vouloir, et quitta, pour quelque temps, le barreau de Metz.

Les lettres vinrent distraire sa retraite ; elles avaient alors un fervent adepte dans le préfet de la Moselle, M. de Vaublanc ; de Serre se rendait souvent à la Préfecture pour y prendre sa part des travaux de la Société libre, que l'administrateur du département y avait établie. Il n'avait pas cessé d'ailleurs d'exercer sa profession devant les tribunaux environnants. C'était la plus noble manière de se venger de ses détracteurs ; son talent se développait. On s'entretenait à Metz, et le désir y était d'autant plus grand de voir rendu à la ville l'éclat d'une parole, qui lui appartenait. De Serre reparut enfin devant les juges qui avaient assisté à ses débuts ; sa place au barreau fut désormais incontestée.

En dépit de l'arrêté qui fixait sa résidence à Metz le cours de ses affaires l'appela à Paris, dans les premiers jours de l'année 1804. Il y trouva un de ses compatriotes, dont l'amitié devait avoir sur sa carrière une grande influence, M. de Collenel, ancien président au parlement de Nancy et qui, de retour de l'émigration, avait été placé à la tête de la première division du ministère de la justice par le grand juge Régnier, duc de Massa. Ancien avocat au Parlement de Nancy, député aux États-Généraux, Régnier, lui-même Lorrain, était resté fort attaché à son pays natal ; sa liaison avec M. de Collenel faisait de ce dernier un protecteur puissant. M. de Collenel avait reçu avec beaucoup d'effusion le jeune avocat dont la famille lui était connue, il l'encouragea à poursuivre la carrière du barreau « qui le mettrait, lui disait-il sagement, au-dessus de toutes les demandes. » Mais il ne lui en offrit pas moins son concours pour le faire entrer dans la magistrature.

De Serre ne pensait pas alors à quitter sa profession. Il était dans l'ivresse des triomphes du barreau ; il allait, pendant son séjour à Paris, entendre au Palais les avocats renommés ; son ardeur s'exaltait à leur voix. « Aujourd'hui (4 pluviose, an XII, 24 janvier 1804), écrit-il, j'ai écouté pendant près de quatre heures le célèbre Delamalle, dans une cause de divorce intéressante par la qualité des personnes. Ce sont quatre heures bien employées, et plus d'une fois mon âme a fermenté du désir d'égaler un jour de pareils hommes. Vraiment je regretterais à jamais la carrière du barreau si je ne pouvais y percer [1]. »

Etrange prestige de la parole ! Singulière puissance du grand orateur ! Cette inspiration, dont il est pénétré, il la suscite à son tour parmi ceux qui l'entendent. Il éveille leurs facultés, remue leurs pas-

[1] *Corresp.*, t. I, p. 77

sions, provoque leurs idées, leur révèle à eux-mêmes des talents qu'ils ne se connaissaient point. Il semble à ses auditeurs, soulevés par ses accents, que s'ils prenaient sa place, ils parleraient comme lui ; leur pensée, une fois émue, le devance ; l'enthousiasme qui l'anime les a saisis, il respire dans leurs yeux, sur leur front, dans leur âme, et comme l'audition de beaux vers ou des symphonies d'un maître a plus d'une fois créé des poëtes ou des musiciens, ainsi la parole, tombée d'une bouche éloquente, allume dans une jeune intelligence la flamme oratoire. Cet effet, que Delamalle produisait sur de Serre, il l'a lui-même, et avec une bien autre puissance, produit sur ses contemporains, et le plus grand des orateurs de ce siècle, M. Berryer, lui a rendu ce témoignage que ses discours avaient été pour lui des « leçons inspiratrices [1]. »

Cependant, soit que ses parents lui souhaitassent déjà une position officielle, soit que, placé sous la surveillance de la police, il jugeât utile de se ménager un appui contre des rigueurs, toujours vraisemblables, de Serre alla rendre visite au grand juge : ce n'était pas chose facile que d'être reçu. « L'audience devait être à dix heures, écrit-il à sa mère ; par faveur spéciale de M. de Collenel, j'ai été introduit à midi passé [2]. « Le grand juge l'accueillit avec bonté. Il l'entretint de son pays, de sa famille, et comme M. de Collenel, lui promit sa protection, si elle lui était nécessaire. Plus de cent personnes faisaient antichambre après lui, elles enviaient son bonheur et déjà saluaient son crédit. « Ils ont cru sans doute, écrivait de Serre, que j'avais tout obtenu et ils ont eu raison, puisque je ne demandais rien. »

Il revint dans sa province. Un grand procès l'appela bientôt à Trèves, et augmenta sa réputation. L'affaire avait exigé beaucoup de démarches et de négociations préparatoires ; quand elle fut portée à l'audience, l'adversaire la présenta dans un ordre tout différent de celui que de Serre avait prévu et adopté. Il dut, en un instant, changer ses dispositions ; ce fut la première cause importante qu'il soutînt, sans avoir écrit. L'improvisation était rare alors ; son succès n'en fut que plus grand.

L'éclat, qui commençait à signaler son nom, ne lui avait pas donné plus de goût pour le monde. Il n'y paraît jamais qu'avec effort et et c'est un cri de désespoir quand il se trouve, sans s'y attendre, au milieu d'une grande réception : « Je suis mécontent de ma soirée, écrit-il de Trèves ; j'ai cru, débarrassé des affaires, devoir à la bienséance une visite chez le préfet. Je suis tombé dans une assemblée :

[1] *Corresp.*, t. VI, p. 418. Supplément-lettre de M. Berryer au comte Gaston de Serre.
[2] *Id.*, t. I, p. 79.

des joueurs et des cartes. Il m'a fallu jouer. Je m'en suis sauvé. Non, le monde me repousse à une lieue de lui; les arbres et les pierres sont mille fois plus près de mon cœur que ces gens-là. Si vous saviez quels bons instants j'ai eus en route, surtout de Luxembourg ici ! Quel beau soleil ! Quelle neige éclatante ! une mauvaise voiture, de mauvais chevaux qui n'avançaient pas. Je fis presque toute la route à pied. Je retrouvai dans cet instant toute mon imagination [1]. »

Une loi du 22 ventôse an XII (13 mars 1804) avait prescrit l'organisation des écoles de droit et rétabli l'ordre des avocats. Ceux qui exerçaient depuis moins de trois ans la profession de défenseur officieux étaient astreints à suivre les cours des nouvelles écoles pour obtenir le grade de licenciés en droit; ils ne pouvaient s'en dispenser qu'à la condition d'avoir obtenu, avant le 4 vendémiaire an XV, un certificat de capacité, délivré après examen.

De Serre se mit en mesure de passer l'examen. Il revint à Paris au mois d'août 1805 (fructidor an XIII), et fut admis à l'unanimité par la commission. Un des examinateurs lui disait après la séance : « Je ne vous fais pas mon compliment, Monsieur; c'était une dette. » Le renom de l'avocat de Metz avait pénétré à Paris. Au moment même où il préparait son examen, de Serre suivait dans la capitale une grave affaire qui occupait l'opinion publique. C'était le procès d'un sieur H..., entrepreneur de fournitures militaires, accusé d'avoir altéré et falsifié les pièces de comptabilité de la Compagnie, à laquelle il appartenait. Un premier jugement lui avait été contraire. De Serre fit pour lui un mémoire, si fortement motivé que les juges déclarèrent eux-mêmes — c'était l'inculpé qui l'apprenait à son avocat, — qu'ils n'auraient pas rendu leur sentence s'ils l'avaient connu plus tôt. L'entrepreneur était traduit devant la Cour de justice criminelle et spéciale de la Seine. Il confia son sort à de Serre. Celui-ci avait donné tous ses soins à cette affaire; aucune ne l'avait plus ému; il frémissait à l'idée d'un échec. Son client fut acquitté; grand triomphe pour le défenseur. Lorsqu'il revint à l'hôtel de Suède, où il demeurait avec H..., il trouva une société nombreuse qui l'attendait pour le féliciter; les remercîments, les larmes, les compliments, tout se mêlait pour célébrer son succès. Il avait réussi sur cette grande scène de Paris, sous les regards des avocats et des juges, dans une affaire à laquelle s'intéressait un des frères du souverain, le prince Louis. Nul doute que l'écho de ce succès ne parvînt au ministère de la justice et n'y laissât un souvenir efficace.

Cette période compta parmi les plus heureuses dans la vie de M. de Serre. Il en sentait profondément la douceur; il l'appréciait

[1] *Corresp.*, t. I, p. 85 (24 nivôse an XIII), à sa mère.

d'autant plus qu'il gardait un plus amer souvenir des années précédentes. Dans une lettre datée du 18 *fructidor* an XIII : « Il ne faut pas écrire cette date, disait-il à sa mère, sans nous féliciter de la différence du présent au passé... Pour moi, je le reconnais, je suis injuste envers le ciel toutes les fois que je me livre à la tristesse. Une bonne mère, des amis rares, mon état, la vie que je mène, mon âge, non jamais sans doute, je n'aurai plus de sources de bonheur. Si celui-là ne remplit pas tout ce qu'a pu concevoir une imagination sans bornes, au moins doit-il suffire à l'homme qui n'abjure pas toute sa sagesse, qui tâche de modérer tous les genres d'ambition et sait que le cœur même ne doit pas être insatiable. Amitié, santé, liberté, indépendance, tels sont les biens qui me sont départis. Quelque force seulement pour régler cette sensibilité qui mêle souvent d'amertume ce bonheur qu'elle devrait seulement goûter, et je pourrais dire avec fierté : Quel homme est aussi heureux que moi [1] ? »

VII

Ce que fut M. de Serre dans cette profession du barreau exercée pendant six années, il faut le demander au barreau, à la magistrature de la Lorraine et de l'Alsace. Son éloge a retenti bien des fois et dans les temps les plus divers, sous les voûtes du palais de justice, à Nancy, à Colmar, à Metz. Il semble que chaque procureur général chaque premier président, en arrivant dans l'une de ces Cours, ait tenu à honneur de s'essayer dans ce panégyrique comme pour se recommander soi-même de ce nom glorieux. Il résulte de ces hommages, renouvelés sous tous les régimes, qu'en Lorraine et en Alsace M. de Serre a fait école. Tous ceux qui ont honoré le barreau de ces provinces, devenues si chères au souvenir de la France, se sont formés aux leçons et aux exemples de l'avocat de 1806. « Le nom de M. de Serre, célèbre dans cette enceinte, disait en 1864, M. Fauconneau-Dufresnes, avocat général à Colmar, est un titre d'honneur, un patrimoine qu'il appartient à l'Alsace de revendiquer pour elle. « Un avocat de Metz entretenant son ordre de cet illustre confrère vantait en 1855, « sa parole nette et claire, sa distinction infinie », son éloquence où « il semblait que le cœur dominât la raison ; mais elle y restait maîtresse d'elle-même? [2] » « M. de Serre, disait à une autre époque le premier président de la Cour de Colmar [3], est un de ces modèles que l'on doit admirer, mais que

[1] *Corresp.*, t. I, p. 94.
[2] M. Poulet, séance de l'ordre des avocats de Metz, 1er décembre 1855.
[3] M. Bossée, 3 août 1838.

l'on désespère de pouvoir imiter. » Citons encore M. Salmon, qui déjà, comme avocat général, avait prononcé son éloge [1] devant la Cour de Metz, en 1856. Il le représentait, en s'aidant des souvenirs d'un contemporain, « dignement posé dans sa superbe stature, calme et réfléchi d'abord, puis s'animant par degrés, tour à tour gracieux et fleuri, véhément et passionné, creusant avec rigueur sa pensée et répandant avec un goût parfait ses images, jetant parfois l'éclat de sa parole et les éclairs de son regard, séduisant jusqu'au plus rebelles par la distinction suprême de sa personne, tenant enfin tout son auditoire sous le charme par l'irrésistible prestige de son action. »

Le caractère de l'homme rehaussait le talent de l'avocat. Son désintéressement égalait son éloquence. Ce qu'il cherchait avant tout dans une cause, c'était la justice. Comme on l'avait vu à Reutlingen mettre autant de dévouement à instruire des enfants d'aubergistes qu'il en aurait mis à former des fils de rois, il se consacrait tout entier à la défense des causes même les plus humbles, qu'un grand intérêt d'équité signalait à son zèle ; aussi, de toutes parts, avait-on recours à lui. Ses forces ne suffisaient pas à tant de soins ; ses amis, craignant qu'il ne s'y épuisât, l'engageaient à faire un choix entre les affaires. Il répondait à l'un d'eux : « Vous dites aussi comme les autres : pourquoi vous chargez-vous tant? » C'est comme ils vous disent, à vous : « Pourquoi entreprenez-vous tant? Il faut bien entrer dans la position de quelqu'un pour comprendre que souvent il ne peut faire que ce qu'il fait. Conseiller et défendre, voilà mon métier et mon devoir. Comment puis-je refuser l'un et l'autre? Choisissez, dit-on. Comment, sans examen? Sans travail? J'ai fait ce que je pouvais en déclarant que je ne prendrais d'affaires en première instance que celles susceptibles d'appel ; je fais de rares exceptions. — *Les grandes affaires.* Ce mot *grandes* est relatif. Les bonnes sont, pour le vulgaire, celles qu'on gagne ; pour moi, celles que je juge telles. — Mais je me trompe, mais les juges se trompent. — Je tâche que l'un et l'autre soient le plus rare possible. Je n'y réussis pas toujours. Je suis d'ailleurs tout entier à mon état. Je ne me permets aucune distraction... Mon état fait encore ma principale existence et cet état repose sur la confiance. Or la confiance se perd dès qu'on cesse d'y répondre [2]. »

Il ne quitta pas sans de grandes hésitations la carrière du barreau ; des influences de famille, bien plus que ses goûts personnels, paraissent l'avoir porté vers la magistrature. On peut démêler les perplexités de son esprit dans les lettres qu'il adresse sur ce sujet

[1] Discours de rentrée, 4 novembre 1856.
[2] *Corresp.*, t. 1, p. 145. 20 juin 1809 ; à M. de Wendel.

à une femme qu'une sollicitude maternelle intéressait à son avenir et dont la fille allait bientôt embellir et charmer son existence. La baronne d'Huart était ambitieuse pour celui qu'elle considérait déjà comme un fils ; elle le croyait, non sans raison, égal aux plus hautes charges et lui en souhaitait l'éclat. De Serre, sans écarter ces perspectives, en démêlait les illusions et les ombres : « Peut-être écrivait-il à Mme d'Huart, dans les places que je pourrais ambitionner, regretterais-je cette indépendance, cette absence de tout supérieur dont je sens si bien le prix. Vous me voudriez de la fortune et des dignités, mon amie. Vous auriez raison, s'il en coûtait moins pour les acquérir, pour les conserver, s'il ne fallait leur sacrifier sa liberté, ses sentiments et souvent sa probité même. C'était aussi une loi politique fort sage que celle qui, dans les familles destinées aux emplois, empêchait l'aliénation des héritages et les transmettait de générations en générations. Quelle force et quelle indépendance morale ! Quel dégagement de toute idée de gain comme de la crainte du besoin ! Quel sentiment d'honneur une telle loi devait produire ! [1] »

Deux mois plus tard, s'ouvrant encore à la même amitié, il persévérait dans cette disposition, et l'exprimait avec éloquence : « Toutes mes observations, toutes mes réflexions me rattachent à mon état ; et si vous n'avez pas pour votre ami plus d'ambition qu'il n'en a pour lui-même, si le prestige des dignités, des décorations ne vous séduit pas plus que lui, si vous jugez qu'être au milieu des siens et dans nombre de familles ce qu'il a été, comme avocat, dans la vôtre, suffit à son existence publique, si vous appréciez comme lui cette indépendance, cette sécurité, cette considération toute personnelle, et surtout ces jouissances morales, ce développement nécessaire de toutes les facultés qu'il trouve dans son état ; si enfin, mon amie, vous vous élevez avec lui au-dessus de l'opinion du vulgaire de toutes les classes pour vous attacher à la valeur réelle des choses, je pense que vous conseillerez à votre ami de rester ce qu'il est, et de travailler seulement à devenir dans son état tout ce qu'il peut être [2]. »

Il fut vaincu dans ce débat. On ne lui donna point le conseil qu'il sollicitait, et sa parole, si persuasive d'ordinaire, le fut moins que les puissants et gracieux désirs dont il était enveloppé.

Son mariage eut lieu le 9 septembre 1809, au château de la Sauvage, domaine de la famille d'Huart, situé à quelques lieues de Longwy, dans le Luxembourg devenu alors le département de la

[1] *Corresp.*, p. 114, 26 mai 1808.
[2] *Id.*, t. I, p. 123 (6 juillet 1808).

Forêt. Les officiers municipaux de la commune voisine s'étaient transportés à la Sauvage pour y dresser l'acte civil. Le mariage religieux fut célébrée dans la chapelle du château par l'ancien professeur de l'école de Metz, l'abbé Remy, qu'assistait le curé de la paroisse. Le vieux manoir, que rajeunissait cette fête nuptiale, animée par les joyeux témoignages de l'affection populaire, avait été le théâtre, à l'époque de la révolution, de scènes bien différentes. Des bandes furieuses l'avaient envahi. Menacés de leurs violences, les propriétaires avaient dû fuir en toute hâte ; ils avaient trouvé asile, dans un petit village près de Luxembourg, sous le toit d'un papetier. Ce fut là que naquit le 14 juin 1794, pendant que de Serre était en exil, la jeune fille qu'il devait associer à sa vie [1]. Il avait trente-trois ans, au jour de son mariage; elle en comptait quinze à peine : le temps même que dura cette union, si tôt brisée, à laquelle ne manqua jamais le bonheur intime d'une mutuelle tendresse, parmi bien des vicissitudes, glorieuses et tristes.

L'entrée de M. de Serre dans la magistrature était décidée. Il avait remis, dès le mois de novembre 1809, une note au premier président de la Cour de Metz, M. de Gartempe, pour appuyer sa présentation à une place d'avocat général. On parlait d'une réorganisation des corps judiciaires, dans laquelle les attributions des parquets près les tribunaux d'appel, transformés eux-mêmes en Cours impériales, seraient considérablement augmentées. Ce travail fut ajourné. De Serre, avec un zèle que l'attente ne lassait pas, continua sa profession d'avocat. Le 22 novembre 1810, il reçut l'avis que la surveillance de la police avait cessé de peser sur lui. Le 28 février 1811, il apprenait sa nomination au poste d'avocat général près la Cour de Metz.

Trois mois avaient suffi pour faire du surveillé de la police un organe de la justice.

Il ne pouvait se défendre d'un retour mélancolique vers le barreau, au moment de l'abandonner : « C'est pour moi, écrivait-il, un grand changement d'état. Dieu veuille que j'y éprouve autant de satisfaction que j'en ai recueilli dans la carrière que je quitte [2] ! »

La Cour de Metz devait garder bien peu de temps son avocat général.

Charles de Lacombe.

La suite prochainement.

[1] *Corresp.*, t. VI, p. 427. Supplément.
[2] *Id.*, t. I, p. 156. 2 mars 1811.

M. WASHBURNE ET Mgr DARBOY

M. Elihu Washburne, qui avait été nommé, le 17 mars 1869, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique près du gouvernement français, doit présenter ses lettres de rappel au Maréchal, président de la République, vers le commencement de septembre. Son successeur, M. le général Noyes, qui vient de partir de New-York, prendra, à cette époque, possession des fonctions auxquelles il a été appelé par M. le président Hayes.

Quel que fût son regret de quitter la France qu'il aime, où il a séjourné longtemps et où il compte de nombreux amis, M. Washburne a dû céder à des considérations personnelles d'une haute importance et il a donné au commencement de cette année sa démission que le gouvernement américain n'a acceptée qu'avec regret et sur ses vives instances.

Cet homme éminent qui, pendant la double présidence du général Grant, s'est acquitté de ses fonctions avec une distinction et une bienveillance qui lui ont acquis les sympathies générales, va bientôt quitter Paris pour rentrer dans ses foyers.

Nous croirions manquer à notre devoir de catholique et de Français, si nous laissions partir M. Washburne sans lui rendre un hommage public d'estime et de reconnaissance pour les services, trop peu connus parmi nous, qu'il a rendus pendant la funeste période révolutionnaire de 1871.

Seul de tous les membres du corps diplomatique accrédités près du gouvernement français, M. Washburne resta à Paris pendant toute la durée de la Commune. Après avoir installé à Versailles les bureaux de sa Légation, il revint accompagné d'un seul secrétaire et ne cessa, avec un dévouement sans bornes, de mettre au service de ses compatriotes et des Allemands dont les intérêts lui étaient encore confiés, le crédit que lui donnaient la sympathie personnelle dont il était entouré et le prestige qui s'attachait à son titre de représentant d'une grande nation républicaine.

Dans des dépêches officielles adressées au cabinet de Washington

et qui furent publiées en 1871 dans le *Livre rouge* américain, M. Washburne avait rendu compte à son gouvernement des rapports qui s'étaient établis pendant la Commune entre lui et Mgr Darboy, alors prisonnier à Mazas, et des démarches qu'il avait faites pour sauver l'archevêque. Le Cercle de New-York de l'Union catholique des Etats-Unis, lui fit parvenir, le 13 novembre 1872, pour sa conduite en cette occasion, une adresse de remercîments dans laquelle se trouvent les passages suivants :

Les scènes effrayantes dont vous avez été témoin, pendant cette période mémorable où l'émeute et la profanation usurpèrent la place de l'ordre et de la religion et où le meurtre et l'incendie s'étalaient impunément dans la ville, vous ont fourni une occasion rare, que vous avez promptement et heureusement saisie, de montrer au monde que le drapeau américain est toujours le premier quand il s'agit de secourir le malheur et de déconcerter la licence.

Vous avez contemplé autour de vous les temples de Dieu profanés et les ministres de sa sainte religion chassés comme des bêtes fauves par une populace en furie.

Eminent parmi toutes les victimes était l'archevêque de Paris. Il était « malade et en prison » et, conformément au précepte divin, vous l'avez visité; vous avez compati à ses souffrances, vous l'avez consolé dans son affliction et sa détresse, et vous avez essayé, non sans risque pour vous, de sauver sa précieuse vie.

C'était là un acte digne d'un chrétien et qui convenait également au ministre d'un gouvernement remarquable par son humanité.

Nous manquerions à notre devoir si nous négligions de reconnaître votre grande bonté pour cet illustre prélat martyr. Chaque catholique se sentira reconnaissant et vous remerciera pour votre ingénieuse charité dans cette triste circonstance.

M. Washburne, alors en congé aux Etats-Unis, se trouvait à New-York, sur le point de revenir en France, quand cette adresse lui parvint. Il en accusa réception au Dr Anderson, président du Cercle catholique, par une courte note, en lui promettant qu'aussitôt que ses occupations le lui permettraient, il répondrait d'une manière plus étendue et plus complète, ce qu'il fit en effet le 31 janvier 1873.

Cette lettre du 31 janvier a été imprimée par les soins de l'Union catholique de New-York et forme, avec les documents diplomatiques précédemment publiés et qui y ont été annexés, une petite brochure de quarante pages sous le titre : *Relation des souffrances et de la mort du très-révérend Georges Darboy, ancien archevêque de*

Paris, faite par Son Excellence E.-B. Washburne, ministre des Etats-Unis à la cour de France, en réponse à une lettre par laquelle l'Union catholique de New-York remerciait Son Excellence de son attention pour ce prélat.

Cette brochure est devenue assez rare en Amérique; elle est presque introuvable en France ; M. Washburne lui-même ne la possède plus. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur donnant la traduction de la lettre qui met en lumière la généreuse conduite du représentant des Etats-Unis, et qui donne des détails peu connus sur la captivité, la touchante résignation, le courage et la sérénité de l'illustre prélat martyr. La voici :

M. WASHBURNE, AU DOCTEUR HENRY JAMES ANDERSON, PRÉSIDENT, ETC.

Paris, le 31 janvier 1873.

Cher Monsieur,

Avant de quitter New-York, j'ai eu l'honneur de vous accuser réception, dans une courte note, d'une lettre qui m'avait été adressée par vous et par d'autres dignitaires de l'Union catholique (Cercle de New-York), en témoignagne d'approbation pour ma conduite comme représentant des Etats-Unis en France, pendant le siége et la Commune de Paris et particulièrement en ce qui touche l'illustre prélat, Mgr Darboy, archevêque de Paris. De retour à mon poste, je désire vous exprimer d'une manière plus convenable, à vous et à tous les membres de l'Union, mes remercîments reconnaissants et sincères pour votre bienveillance, et vous dire combien hautement j'apprécie votre approbation.

Je n'avais pas de relations personnelles avec feu l'archevêque de Paris avant que n'éclatât l'insurrection de la Commune, le 18 mars 1871; mais je connaissais beaucoup son caractère de réputation. C'était un homme éminent par sa piété et ses vertus et aimé par tout le peuple de Paris pour sa bonté, sa générosité, et sa charité. Lorsque la cité tomba entre les mains d'une populace armée qui exerçait un empire suprême et absolu sur la vie et les biens de toutes les personnes qui s'y trouvaient, et tandis que beaucoup de gens des classes élevées fuyaient le danger qui les menaçait, l'archevêque se refusa résolûment à quitter la cité, alléguant qu'il était de son devoir de faire face à tous les dangers, de rester avec son peuple dans les temps d'épreuve et d'essayer d'atténuer par son exemple et son courage les horreurs de la situation. Ce fut dans les premiers jours d'avril que j'appris qu'il avait été arrêté et arraché de sa résidence par l'ordre de Raoul Rigault, le procureur altéré de sang de la Commune, jeté dans la prison de Mazas et gardé au secret. Aucun crime ne lui était reproché; on avouait ouvertement qu'il avait été saisi et gardé comme otage. D'autres hommes

éminents furent saisis en même temps et gardés dans le même dessein. Parmi eux se trouvait M. Bonjean, président de la Cour de cassation, l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine et plusieurs prêtres.

Le 18 avril 1871, Mgr Chigi, nonce du Pape, à Paris, s'adressa à moi en son nom et au nom de quatre chanoines de l'église métropolitaine de Paris, pour invoquer ma protection en faveur de l'archevêque [1]. Je dois dire ici, pour plus de clarté, que lorsque l'insurrection éclata le 18 mars et que le gouvernement fut obligé de quitter la cité et d'aller à Versailles, il était convenable que le Corps diplomatique tout entier l'y suivît. J'y transportai en conséquence ma Légation; mais la situation de Paris, les nombreux intérêts de nos compatriotes que je devais pro-

[1] Voici le texte de la dépêche de Mgr Chigi et de celle des quatre chanoines.

L'ARCHEVÊQUE CHIGI, A M. WASHBURNE

Versailles-Montreuil, 2, rue de la Vieille Eglise, 18 avril 1871.

Monsieur et cher collègue,

Permettez-moi de vous demander confidentiellement de vouloir bien accueillir avec bienveillance les quatre chanoines ecclésiastiques de l'église métropolitaine de Paris, qui viennent pour implorer votre protection, en faveur de leur archevêque, emprisonné par les insurgés de Paris. Permettez-moi de joindre mes prières à celles de ces bons chanoines, et de vous assurer de ma grande reconnaissance, pour tout ce que vous pensez que vous pourrez faire, ou tenter tout au moins, pour obtenir que la vie de Mgr Darboy ne coure aucun danger.

Recevez, etc.

Flavius Chigi,
Archevêque de Myre, Nonce apostolique.

La lettre suivante avait été, à l'origine, adressée à l'ambassade d'Angleterre, par les quatre chanoines; mais la Légation anglaise ne crut pas pouvoir intervenir et déclina toute ingérence en cette affaire. Ce fut alors qu'on eut recours à M. Washburne, qui n'apprit que plus tard, qu'un appel avait été adressé à l'ambassade d'Angleterre, avant qu'aucune démarche fût tentée auprès de lui.

« Cette détermination de la Légation anglaise cependant, si je l'avais connue, dit M. Washburne, dans une dépêche officielle du 25 avril, n'eût apporté aucun changement dans ma conduite, car je me serais considéré comme parfaitement autorisé à étendre mes bons offices officieusement en faveur d'un homme aussi éminent par sa piété et aussi distingué par ses sentiments libéraux et ses vues élevées que l'archevêque de Paris, si cruellement persécuté en ce moment. »

Monsieur,

Les tristes évènements qui se passent à Paris n'ont pas manqué d'attirer l'attention de Votre Excellence, et entre autres déplorables excès que la guerre civile a fait naître, dans cette malheureuse cité, l'arrestation de Mgr l'archevêque et des principaux membres de son clergé, aura été particulièrement remarquée par les divers représentants des puissances amies de la France. Se fondant sur cette amitié et sur les bonnes relations qui existent entre le gouvernement (des Etats-Unis et Sa Majesté Britannique) et notre pays, nous, chanoines et membres du chapitre métropolitain de l'Eglise de Paris, qui avons pu nous réunir, prenons la liberté de prier Votre Excellence de vouloir bien

téger, les intérêts de l'Allemagne dont j'avais été chargé, étaient tels qu'il me parut de mon devoir de rester dans la cité, tandis que mon secrétaire, le colonel Hoffmann, se chargea de la Légation à Versailles, et ce fut probablement parce que j'étais le seul membre du Corps diplomatique resté à Paris durant le règne de la Commune que l'on eut recours à moi en faveur de l'archevêque.

J'eus une entrevue avec Mgr Chigi, à Versailles, le 22 avril et il m'exposa la périlleuse situation de l'archevêque. La Commune était à ce moment à l'apogée de son pouvoir. Avec plus de cent mille soldats, tous complétement armés, équipés, approvisionnés, avec toute la richesse de Paris à ses pieds, elle régissait par la violence et la terreur cette grande cité de près de deux millions d'hommes. Le Nonce apprécia avec moi combien c'était une affaire délicate d'essayer d'intervenir auprès des autorités de la Commune en faveur de l'archevêque; mais comprenant que j'interprètais exactement les sentiments de mon gouvernement et du peuple des Etats-Unis et sympathisant profondément avec le malheureux persécuté, j'exprimai au Nonce, non-seulement ma bonne volonté, mais mon sérieux désir de faire tout ce qui serait en mon pouvoir, tout ce que, dans ma position, je pourrais faire sans manquer aux convenances, pour obtenir son élargissement.

De retour de Versailles à Paris assez tard dans l'après-midi, je pris mes mesures, le soir même, pour obtenir le lendemain (dimanche), une entrevue avec le général Cluseret, alors secrétaire de la guerre de la Commune, dans le dessein de voir ce qui pouvait être fait. J'avais connu Cluseret auparavant, parce qu'il avait été général à notre service pendant la rébellion, et qu'il s'était fait naturaliser citoyen des Etats-Unis. Accompagné de mon secrétaire particulier, M. Mac-Kean, je me rendis auprès de lui au ministère de la guerre, à l'heure qui m'avait été indiquée. Tout en m'exprimant beaucoup de sympathie pour l'archevêque et en faisant profession de regretter son arrestation, il me

interposer ses bons offices, en la forme qu'elle jugera convenable, pour obtenir que notre archevêque soit délivré au plus tôt, et que la cause de l'humanité et de la civilisation cesse de souffrir dans sa personne, doublement respectable par sa dignité et par ses mérites, une des plus graves atteintes qu'elle ait jamais pu subir.

Toute idée politique étant d'ailleurs exclue de notre démarche, et nous plaçant uniquement sur le terrain du droit des gens et de la sympathie que ne peut manquer d'inspirer un traitement aussi immérité, nous osons espérer que Votre Excellence accueillera favorablement notre demande et qu'elle lui donnera toute la suite que nous pouvons désirer.

Dans cet espoir, etc.

Ont signé :

E.-J. Lagarde, *vicaire général, archidiacre de Sainte-Geneviève.*
Ern. Bourret, *chanoine honoraire.*
L. Allain, *chanoine secrétaire.*
Louvrier, *chanoine pénitencier du diocèse de Paris.*

dit franchement que l'état d'exaspération du sentiment de Paris était tel qu'un homme qui proposerait son élargissement ne serait pas en sûreté un moment. Je lui fis quelques observations contre l'inhumanité et la barbarie de saisir un homme tel que l'archevêque, qu'on ne pouvait accuser d'aucun crime, de le jeter en prison, d'interdire tout rapport avec lui et de le détenir comme otage; je lui dis que s'il n'était pas possible de le relâcher, il fallait me permettre de le visiter dans sa prison, de m'informer de ses désirs et de m'enquérir de ses besoins. Cluseret reconnut que ma demande de le voir était raisonnable et me proposa d'aller en personne, immédiatement, à la Préfecture de Police avec moi, pour voir Raoul Rigault et obtenir l'autorisation nécessaire pour visiter l'archevêque dans la prison de Mazas.

Il était environ onze heures du matin quand nous arrivâmes à la Préfecture de Police et, sous l'escorte d'un dignitaire tel que Cluseret, nous traversâmes les dédales de cette antique et effrayante prison dont toutes les entrées, tous les vestibules étaient remplis de troupes de la garde nationale insurrectionnelle. Sur notre demande de voir Raoul Rigault, on nous informa qu'il était encore dans son lit, et Cluseret alla le voir tandis que M. Mac-Kean et moi, nous attendions dans le salon doré du palais de la Préfecture. Cluseret revint bientôt apportant un laisser-passer, qui est lui-même une curiosité, et dont voici la copie :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de Police. Cabinet du secrétaire général

Paris, 23 avril 1871.

Nous, membre de la Commune, délégué civil à la Préfecture de Police, autorisons le citoyen Washburne, ministre des Etats-Unis, et son secrétaire, à communiquer avec le citoyen Darboy, archevêque de Paris.

Raoul Rigault.

(*Sceau officiel*).

Nous ne perdîmes pas de temps pour nous servir du permis, et je me fis conduire directement de la Préfecture à la prison de Mazas. Bien que la prison fût entre les mains de la Commune, je fus reçu avec politesse et je n'éprouvai aucune difficulté à parvenir jusqu'à l'archevêque [1]. J'ai rendu un compte complet de mon entrevue avec lui

[1] Nous ne connaissons que deux autres personnes auxquelles semblable faveur ait été accordée : M. Mac Kean, secrétaire de M. Washburne, qui l'avait accompagné dans quelques-unes de ses visites et M. Plou, avocat consultant à Paris. Ce jurisconsulte avait été choisi comme conseil par Mgr Darboy et avait obtenu de Raoul Rigault l'autorisation de conférer avec son illustre client dans sa prison. Il eut deux entrevues avec l'arche-

dans une dépêche officielle écrite le jour même à mon Gouvernement[1]. Je prends la liberté de vous envoyer ci-joint une copie de toute ma correspondance à ce sujet, qui a été publiée par le ministre d'Etat, à Washington. Comme je le trouvai très-faible et souffrant beaucoup de dyspepsie, j'obtins la permission de lui faire porter un peu de vieux vin de Porto et de lui adresser en même temps quelques journaux. Je lui proposai aussi de lui envoyer toute autre chose qu'il pouvait désirer et de lui fournir tout l'argent dont il pouvait avoir besoin; mais il n'avait besoin de rien de ce genre.

Après ma première entrevue avec l'archevêque, il m'inspira un tel intérêt; il sembla si heureux de me voir, que je le visitai aussi souvent que mes pressants devoirs me le permirent. Pendant quelque temps on me laissa entrer librement, et j'étais reçu avec un certain degré de politesse par les gardiens. L'avant-dernière fois que je me rendis à la prison, je vis affiché un avis portant que toutes les permissions pour visiter les prisonniers seraient révoquées; mais l'archevêque était si faible que j'étais déterminé à avoir, si cela était possible, un autre permis. En conséquence, j'envoyai M. Mac-Kean à Raoul Rigault qui était alors, comme toujours, l'esprit dirigeant de la Commune, afin obtenir une autre passe permanente.

M. Mac-Kean qui avait été obligé de voir fréquemment cet homme pour des affaires de ma Légation et qui était demeuré en bons termes avec lui, lui arracha, après beaucoup d'efforts, la pièce suivante :

COMMUNE DE PARIS

Cabinet du procureur de la Commune

Paris, 18 mai 1871.

Le directeur de Mazas permettra aux citoyens Washburne et Mac-Kean de communiquer avec le prisonnier Darboy.

Permanent.

Raoul Rigault,
Procureur de la Commune.

(*Sceau officiel*).

Vu le 21 mai 1871.

Vous remarquerez ces termes, qui indiquent l'irritation de cet homme à ce moment. Je ne suis plus désigné comme le « citoyen

vêque, mais la permission donnée par Rigault fut retirée par le sinistre Ferré, et, malgré tous ses efforts, l'honorable et courageux M. Plou ne put revoir Mgr Darboy, bien qu'il se fût adressé à M. Washburne, en le priant d'user de son influence pour lui obtenir un laisser-passer.

[1] Cette dépêche est insérée dans le *Foreign Relations* des Etats-Unis, pour l'année 1871, p. 332. Deux autres dépêches de M. Washburne, relatives au même sujet, se trouvent dans cette publication, aux pages 333 et 334.

Washburne, ministre des Etats-Unis, » mais simplement comme le « citoyen Washburne » et l'archevêque, au lieu d'être désigné comme le « citoyen Darboy, archevêque de Paris, » est appelé simplement le « prisonnier Darboy. »

J'avais jusqu'à ce moment visité l'archevêque six fois différentes, et c'est une grande satisfaction pour moi de croire que mes visites étaient une source de consolation pour lui. Je lui apportais toujours quelques journaux et je lui disais les nouvelles du jour. Notre conversation roulait souvent sur les efforts qui étaient faits pour l'échanger contre Blanqui, le grand communiste et révolutionnaire, alors prisonnier du gouvernement régulier [1].

Il m'exprimait toujours ses remercîments pour mes visites et il fut assez bon pour me dire plus d'une fois qu'une des raisons pour lesquelles il aimerait à être mis en liberté, était qu'il pourrait dire au monde combien j'avais été bon pour lui pendant sa captivité.

L'avant dernière fois que je le vis, je fus très-affligé de le trouver dans un état de santé moins bon que celui où je l'avais vu jusqu'alors. Sa réclusion avait aggravé sa dyspepsie et abattu ses forces. Ressentant une certaine inquiétude à son égard, je retournai le voir dans l'après-midi du dimanche, 21 mai, apportant avec moi la permission spéciale de Raoul Rigault que j'ai reproduite plus haut. Elle m'obtint facilement l'entrée de la prison ; mais quand j'y pénétrai, je trouvai tout dans une situation bien différente de ce qu'elle avait été précédemment. La plupart des hommes en fonctions étaient nouveaux et la confusion la plus

[1] Il fut en effet question d'échanger Blanqui contre Mgr Darboy et quelques autres otages. Mais, si grand que fût son désir de voir mettre en liberté l'archevêque, M. Bonjean, M. l'abbé Deguerry surtout, son ami personnel, M. Thiers n'osa pas prendre sur lui la responsabilité d'une mesure qui lui paraissait dépasser la limite de ses pouvoirs; il avait d'ailleurs la conviction bien arrêtée que la vie de l'archevêque ne courait absolument aucun danger, et il n'hésitait pas à exprimer cette opinion. Mgr Chigi, M. Washburne l'attestent.

La question fut soumise au Conseil des ministres et ensuite à la Commission dite des Quinze. Tout en plaignant sincèrement la situation des otages, on fut unanime à reconnaître, à Versailles, que le Gouvernement ne pouvait pas, ne devait pas traiter avec la Commune, sous quelque prétexte que ce fût. On soutint, en outre, qu'il serait monstrueux de relaxer sans jugement ou, ce qui serait pis, malgré un jugement, un misérable qui avait conspiré toute sa vie contre sa patrie. On représenta que Blanqui était légalement et justement incarcéré pour ses crimes, et il fut décidé qu'on ne pouvait le laisser sortir de prison, afin d'obtenir en échange la mise en liberté d'hommes honorables sur lesquels ne pesait absolument aucune accusation, et qui avaient été arrêtés en vertu de décisions arbitraires, iniques et contraires non-seulement aux lois, mais aux principes les plus élémentaires du droit des gens.

complète régnait. Presque tous étaient plus ou moins ivres, tous ensemble réclamaient le commandement et tous semblaient contrariés de ma présence. Au lieu de la politesse ordinaire avec laquelle j'avais été uniformément reçu, je fus traité avec grossièreté. Ils refusèrent de me permettre d'entrer dans la cellule de l'archevêque, comme je l'avais fait jusque-là, mais ils l'amenèrent dans le corridor où je ne pus causer avec lui qu'en présence des gardiens. Malheureusement je devais lui apprendre que je n'avais pas de bonnes nouvelles à lui communiquer et que la situation ne s'améliorait pas. Je lui dis que je l'avais trouvé si mal portant la dernière fois que je l'avais vu, que c'était pour savoir de ses nouvelles que j'étais revenu si tôt, et je lui demandai si je pouvais encore lui rendre quelque service. Il me réitéra ses remercîments et me dit qu'il ne savait rien que je pûsse faire pour lui cette fois. Après quelques instants encore de conversation, je lui dis un adieu qui, hélas ! devait être l'adieu final, mais en l'informant que j'avais reçu un permis permanent et en lui promettant de venir bientôt le revoir.

Jusqu'à cette époque, bien que souffrant et accablé d'angoisses, non-seulement à cause de sa propre situation, mais à cause de celle de son pays, toutes les fois que je le visitai, il semblait non-seulement aimable, mais quelquefois même gai. Je n'oublierai jamais la « *naïveté* » avec laquelle il m'introduisit dans sa lugubre petite cellule, me la dépeignant comme étant à la fois son petit salon, son grand salon, sa chambre à coucher et sa salle à manger. Bien qu'il ait toujours apprécié le danger de sa situation, il s'exprimait comme préparé à la destinée quelle qu'elle fût, qui l'attendait, et, comme je le dis dans ma dépêche au gouverneur Fish, aucun mot de reproche pour ses persécuteurs ne lui échappa jamais ; au contraire, il parla toujours d'eux en termes bienveillants. Je n'avais jamais vu auparavant une telle résignation ni tant d'esprit chrétien en aucun homme ; je ne vis jamais une personne qui parut aussi élevée au-dessus des choses de la terre. Lors de cette dernière visite, il me parut très-changé. Il avait perdu sa bonne humeur et semblait triste et abattu. Le changement des gardiens de la prison et la démoralisation générale qui y régnait lui présageaient malheur. Et il se trouvait cependant qu'au moment même où j'étais avec lui, cette dernière fois, les troupes du Gouvernement étaient entrées dans Paris, de l'autre côté de la ville, bien que le fait n'eût été connu que plusieurs heures après. Vous pouvez bien vous imaginer l'état des sentiments dans lesquels les partisans de l'insurrection furent plongés quand ils apprirent que les forces du Gouvernement étaient en-deçà des murs de Paris. Les dispositions que quelques-uns des chefs entretenaient à l'égard de l'archevêque, avant cette époque, furent exprimées par *la Montagne*, l'un des plus sauvages et des plus cruels de tous les journaux communards de Paris, dans les termes honteux que voici :

Dent pour dent, a dit la Commune.

Et ne parlez pas de Dieu. Ce croquemitaine ne nous effraie plus. Il y a trop longtemps qu'il n'est qu'un prétexte à pillage et à assassinat.

C'est au nom de Dieu, que Guillaume a bu à plein casque le plus pur de notre sang ; ce sont des soldats du Pape qui bombardent les Ternes.

Nous biffons Dieu.

Les chiens ne vont plus se contenter de regarder les évêques ; ils les mordront ; nos balles ne s'aplatiront pas sur les scapulaires ; pas une voix ne s'élèvera pour nous maudire, le jour où l'on fusillera l'archevêque Darboy.

Il faut que M. Thiers le sache, il faut que M. Favre, le marguillier, ne l'ignore pas.

Nous avons pris Darboy comme otage et si l'on ne nous rend point Blanqui, il mourra.

La Commune l'a promis ; si elle hésitait, le peuple tiendrait le serment pour elle.

Et ne l'accusez pas.

Que la justice des tribunaux commence, disait Danton, au lendemain des massacres de septembre, et celle du peuple cessera...

... Ah ! j'ai bien peur pour Mgr l'archevêque de Paris [1].

Gustave Maroteau.

Aussitôt que le commandant en chef des forces du Gouvernement eut pénétré dans Paris, je lui rendis visite à son quartier général pour lui faire connaître la situation de l'archevêque, afin qu'il pût prendre les mesures qui lui paraîtraient les plus convenables pour essayer de sauver sa vie ; mais il fut impossible de rien faire, car les troupes de l'insurrection tenaient en leur pouvoir toute cette partie de la ville qui s'étend entre la place de la Concorde et les prisons de Mazas et de la Roquette, et combattaient derrière les barricades avec la fureur du désespoir. On sut plus tard que le *lundi* 22 *mai*, une demi-douzaine des chefs les plus féroces de la Commune, y compris Raoul Rigault, s'étaient réunis en conseil et avaient décrété la mort de l'archevêque et de cinq autres otages.

Je ne puis ici entrer dans les horribles détails de ce qui suivit. Les prisonniers furent bientôt transportés de Mazas à la Roquette dans une tapissière, suivis pendant tout le trajet par une populace en furie d'hommes, de femmes et d'enfants qui insultaient ces malheureux par

[1] Un peu plus tard, on lisait dans un autre journal, le *Salut public* :

La Commune avait arrêté Darboy comme otage, Blanqui n'est pas revenu et Darboy vit toujours. Le vieux, lui, est peut-être mort.

Elle a nommé un Comité de Salut public et maintenant elle déserte, au lieu de se serrer autour de lui ; elle a institué une cour martiale et quand il y a tant de traîtres à punir, elle ne lui envoie que des coupables insignifiants.

Que le Comité de Salut public rende de suite des décrets implacables et les fasse de suite exécuter. Si on empêchait nos amis de châtier les traîtres, faites-vous justice, fusillez-les vous-mêmes, comme Clément Thomas et Lecomte.

des cris et des plaisanteries obscènes. Enfermés à la Roquette, ils y demeurèrent jusqu'au *mercredi 24 mai*, à six heures du soir. Vers sept heures, un détachement d'environ quarante hommes, appartenant à une compagnie de la garde nationale insurrectionnelle appelée « Les Vengeurs de la République », avec un capitaine, un premier et un second lieutenant, un commissaire de police, et deux membres délégués par la Commune, arrivèrent à la prison. Après de longs pourparlers avec le directeur en fonctions, qui refusa d'abord de livrer les victimes, elles furent enfin abandonnées à cette bande d'assassins et livrées à une mort prompte et certaine.

Comme je désirais vivement connaître tout ce qu'il était possible de savoir au sujet des dernières heures de l'archevêque, je visitai la prison de la Roquette quelques jours après le massacre. Grâce à la courtoisie de l'officier de l'armée qui commandait et de l'un des vieux gardiens de la prison, on me fit pénétrer dans la cellule où l'archevêque avait été détenu et de laquelle il avait été tiré pour être fusillé. Tout dans la cellule était précisément à l'état où il l'avait laissée. L'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, le président Bonjean et trois autres otages distingués avaient été tirés de la même prison au même moment. Ils avaient, au nombre de six, reçu l'ordre de descendre dans la cour et avaient été placés contre le mur d'enceinte du sombre édifice de la prison. Tout me fut bien indiqué. L'archevêque, le plus illustre de tous, avait été placé à la tête de la ligne. Les démons qui le tuèrent avaient, comme par dérision, dessiné une crosse sur une des pierres du mur contre laquelle il avait été placé et à l'endroit même où sa tête devait avoir porté au moment où fut faite la fatale décharge. Bien que blessé, il n'était pas tombé aux premiers coups, mais était demeuré droit, calme et immobile, semblant absorbé dans la prière. D'autres décharges s'étaient succédé immédiatement, et la vénérable victime était enfin tombée sur le sol.

Le lendemain, vers trois heures, les corps des six otages qui avaient été fusillés en même temps furent jetés dans un tombereau, emportés au cimetière du Père-Lachaise et jetés pêle-mêle, sans linceul et sans bière, dans la fosse commune, de laquelle ils furent heureusement enlevés avant que la décomposition s'en fût pleinement emparée. Le corps de l'archevêque avait été dépouillé de tout, même de ses souliers. Les détails repoussants de ce drame terrible et sanguinaire furent longuement développés dans le jugement des assassins devant un tribunal militaire à Versailles. Plusieurs des coupables ont reçu un châtiment juste et mérité.

Le corps de l'archevêque, après avoir été embaumé fut placé en grande pompe dans une chapelle ardente à l'archevêché, du 1er au 7 juin. Je me joignis à la foule énorme du peuple de Paris qui traversa

le palais afin de voir une dernière fois les traits de celui que sa charité chrétienne, ses actes de bienfaisance, son aimable naturel et sa bonté pour les pauvres et les humbles leur avaient rendu si cher.

Pour répondre aux remercîments bienveillants que l'*Union catholique* m'adresse, à l'occasion de mes faibles efforts en faveur de l'archevêque, je vous ai donné ce rapide et bien imparfait récit de mes rapports avec lui; j'espère que vous le trouverez de quelque intérêt. Plût à Dieu qu'il eût été en mon pouvoir de sauver une si précieuse vie!

Je suis touché de vos allusions à l'illustre prélat et martyr. Nul homme ne pouvait se trouver avec lui sans être captivé par son esprit aimable et sa conversation éclairée. Faisant briller dans sa vie toutes les vertus chrétiennes, il était instruit, éloquent, libéral et juste. Il affronta son sort avec toute la fermeté d'un martyr chrétien, et tous les cœurs généreux ont payé à sa mémoire un tribut de respect.

J'ai l'honneur d'être très-respectueusement,

Votre obéissant serviteur,

E.-B. Washburne.

Après les funestes évènements de la Commune, le cardinal Antonelli, sur l'ordre de Notre-Saint-Père le Pape, invita Mgr Chigi à exprimer à M. Washburne les sentiments de gratitude de Sa Sainteté pour tout ce que l'éminent diplomate avait fait en faveur de Mgr Darboy.

Nous n'hésitons pas à penser qu'après avoir lu les pages émouvantes qui précèdent, tous les catholiques français partageront les sentiments de Notre-Saint-Père le Pape envers M. Washburne, et qu'ils ne voudront pas laisser partir cet homme de bien sans lui adresser, avec un adieu cordial et sympathique, l'expression de leurs sentiments de reconnaissance, et l'assurance des regrets et des profonds souvenirs qu'il laisse parmi nous.

L. Armagnac.

ROMANS ANGLAIS

OUIDA — WALFORD — RHODA BROUGHTON [1]

III

Miss Rhoda Broughton n'a pas créé un genre nouveau, et cependant on peut dire, dès à présent, qu'elle tient une place à part, en Angleterre, parmi les romanciers contemporains. Tous, ou presque tous, se conforment aux habitudes de leurs lecteurs, en plaçant leur action au milieu du cadre de la vie domestique ; ils mêlent le drame aux incidents journaliers de l'existence, et l'on s'identifie d'autant mieux aux événements et aux sentiments dont ils se font les interprètes, que les acteurs de ces drames sont des héros en chair et en os, buvant, mangeant, dansant, chassant, et, par conséquent, vivant de la même vie que nous, au physique et au moral. C'est le procédé employé par la plupart des romanciers anglais avec une savante simplicité, et qu'ils varient seulement selon la thèse qu'ils soutiennent devant le public. Rhoda Broughton, loin de s'en écarter, y insiste avec plus de force et l'on peut dire qu'elle s'en sert sans ménagements, avec une désinvolture naturelle et sans ombre de timidité. Ne demandez donc pas à ses romans, de si franche couleur, ces délicatesses de goût qui ne fardent pas la vérité, mais en rendent l'aspect plus aimable ; toutefois, comme un sentiment vrai porte en soi une vertu qui répond à quelque impression analogue dans l'âme du lecteur, il arrive souvent dans les romans de Rhoda Broughton qu'une situation ordinaire devient pathétique en raison du sentiment profond dont l'âme est atteinte, ou qu'un élan du cœur se fait jour à travers l'inexorable réalité de ses peintures. Ce n'en est pourtant pas la note dominante. Le côté comique ou la moquerie amère des travers ou des ridicules, le désenchantement, la guerre entreprise contre toutes les illusions douces ou dangereuses, voilà ce qui conduit sa plume vigoureuse et sincère. Les détails minutieux, même puérils, répondent à une intention, et ils ne sont pas plus inutiles au point de

[1] Voir le *Correspondant* du 25 juillet 1877.

vue de l'auteur que ne le serait l'observation des symptômes qui, chez un enfant, servent à deviner son caractère futur. Ils donnent, en quelque sorte, l'intelligence du roman, indépendamment du plaisir qu'ils procurent à ses lecteurs.

Le dernier des ouvrages de Rhoda Broughton, *Joan*, abonde en observations de ce genre. C'est la vie elle-même avec toutes ses phases, et le décor, les accessoires sont appropriés au sujet du drame. A notre avis, ce roman est le chef-d'œuvre de son auteur, supérieur même a celui intitulé : *Good bye, sweet heart*, dont nous avons déjà parlé. *Joan* est d'une allure plus vive. L'élément satirique y domine. Pour en donner une meilleure idée, nous préférons en extraire des scènes entières, en leur conservant autant que possible, la verve de l'original, et n'user de l'analyse que pour la compréhension de ces parties détachées.

L'héroïne du livre a pour petit nom Joan, abréviation de Johanna. Nous l'écrirons *Johan*, afin de nous rapprocher de la prononciation française ; son nom de famille est Dering, que porte également le château patrimonial où elle a passé son enfance. Elle est orpheline, élevée avec tendresse par son grand-père, qui, au moment où s'ouvre le roman, vient de mourir sans avoir fait le testament qui devait assurer à Johan sa fortune et la propriété de Dering. Un oncle en hérite et elle va quitter, presque sans ressources, la position qu'elle occupait depuis son enfance. Elle se trouve réduite à aller se mettre sous la protection d'une tante maternelle qu'elle ne connaît pas. Au moment de partir, elle reçoit une visite de condoléance d'un colonel du régiment des gardes, qu'elle a quelquefois rencontré dans le voisinage. Anthony Wolferstan est le portrait de ces jeunes officiers anglais de bonne famille, assez gâté par ses succès auprès des femmes, assez égoïste, mais ayant de la bonté et des manières franches et cordiales. Johan, elle, est une de ces jeunes filles simples et courageuses, frêles et fortes, comme Rhoda Broughton aime à les peindre et comme nous aimons à les rencontrer. Il n'y a encore entre ces deux jeunes gens qu'une sympathie secrète, dont ils ne se rendent pas bien compte. Wolferstan interroge Johan sur ses projets et, quand elle lui apprend qu'elle se rend à Helmsley, chez sa tante Mrs Moberley, il montre une extrême surprise : « Vous plaisantez ! Ce n'est pas votre tante? Cela ne peut pas être. Les miss Moberley seraient *vos cousines-germaines* ? » dit le jeune homme en appuyant sur ses mots avec une sorte d'embarras qui inquiète Johan. Elle ne peut parvenir à en savoir davantage ; il lui répond simplement : « Hé bien ! Vous les verrez ! » Elle apprend de lui, dans le cours de cette visite, que *l'Abbaye*, le château des Wolferstan est dans le voisinage de cette tante extraordinaire.

Le voyage que fait ensuite la jeune orpheline est raconté avec ces détails navrants qui ne semblent rien par eux-mêmes et en certaines circonstances ajoutent mille pointes aux peines morales. Elle a le sentiment de l'isolement et de l'abandon au milieu des ennuyeuses complications qui se présentent sur sa route. Enfin, quand elle allait seule, la nuit, sur le chemin qui conduit à la villa Portland, nom de la maison qu'habite sa tante, elle est recueillie par un boucher en tournée qui la fait monter dans sa carriole et la dépose presqu'à la porte de l'*hôpital des cancéreux*, une de ces grandes maisons de refuge comme on en voit souvent dans la campagne, en Angleterre, la villa Portland est là tout près :

De frayeur, le cœur lui battait fort et bien vite. Elle se sent très-lasse et presque malade d'inanition. Elle se dirige en hâte, autant que le lui permet le poids du sac qu'elle porte, vers l'endroit qu'on lui a indiqué. La lueur douteuse des étoiles ne peut lui dissimuler la médiocre apparence des quatre petites maisons qui se suivent là, devant elle. Chacune est bâtie au milieu d'un étroit terrain. Chacune a sa porte d'entrée sur la route avec un pilier de pierre. Johan s'approche de la première maison et lit avec anxiété le nom peint en lettres noires qui décore le pilier : VILLA SARDANAPALE ; sur le suivant : VILLA DE CRESSY ; sur le troisième : VILLA CAMPIDOGLIO. Il n'en reste plus qu'une ! Tout dépend de ce qu'elle va lire. Elle regarde ailleurs..... Enfin rassemblant tout son courage, elle tourne les yeux vers le pilier où son sort est écrit : c'est VILLA PORTLAND !

Il ne lui a pas été très-facile de distinguer le nom au premier coup d'œil, parce que sous une couche de nouvelle peinture, le *P* a presque disparu. Il en reste assez, cependant, pour prouver qu'il a existé, assez pour faire bondir le cœur de Johan et remonter ses esprits.

Enfin, voici la villa Portland ! Les renseignements de l'aubergiste étaient corrects. Elle va pour ouvrir la petite grille, ce qui lui fait apercevoir qu'elle est hors de ses gonds et que pour remédier à cet accident on l'a fortement rattachée avec un bout de corde. Alors elle dépose à terre son sac afin d'essayer de dénouer les nœuds multipliés et serrés qui défendent l'entrée de la demeure de Mrs Moberley. Pendant qu'elle fait ce travail, elle entend le piétinement d'une multitude de petits pas sur le sable de l'allée, et, de la maison s'élance une volée de chiens, l'un après l'autre. Il semble qu'il y en ait plus de vingt, mais, tout compte fait, il n'y en a que six, tous de petite taille, tous furieusement hostiles, tous aboyant avec un ensemble étourdissant, tous haletant de colère et d'indignation contre l'intrus qui ose assiéger leur porte d'entrée à dix heures du soir. Leur concert l'accompagne tout le temps qu'elle travaille ces nœuds difficiles, et lui rend

impossible de discerner si la sonnette qu'elle a tirée en approchant de la porte a réellement tinté. Ils continuent à aboyer jusqu'à extinction et de manière à réveiller un mort.

Mais leur harmonie change de ton. Elle ne signifie plus tant l'hostilité que l'excitation, l'agitation; elle devient presque une bienvenue amicale. Ayant senti que ses vêtements étaient neufs et comme il faut, ils ont compris qu'avec une telle robe on ne venait pas mendier. Quoi qu'il en soit, il semble qu'eux seuls doivent la recevoir, car, si la sonnette a marché ou non, toujours est-il qu'il ne vient personne. Elle sonne de nouveau et elle attend. Rien ne répond. Serait-ce donc un mauvais jour? Sont-ils tous sortis, même les domestiques, et cette armée de petits chiens est-elle seule à garder la maison?

Elle tire de sa poche la lettre de sa tante et essaie de la déchiffrer à la lueur des étoiles « Lundi, 12 avril », c'est aussi clair que la lumière qui brille là haut. Encouragée par ce fait, elle sonne pour la troisième fois. Après un intervalle considérable, non de silence, les chiens s'y opposent, mais d'attente patiente et désolée, un pas lent et lourd se fait entendre dans le corridor de la maison. On tire un verrou, la porte s'ouvre. Un jet de lumière s'échappe d'un petit vestibule éclairé, et quelqu'un, un quelqu'un femelle, apparaît dans l'ouverture.

— Je pense que Mrs Mob...? dit Johan, s'arrêtant court, parce qu'une intuition subite lui dit que, tout improbable que cela paraisse, cet objet est Mrs Moberley elle-même.

— Quoi? c'est moi Mrs Moberley, ma chère, dit la dame, étendant ses deux mains pour en saisir la jeune fille et la faire entrer. Je ne pensais pas que ce fût vous, parce que je n'ai pas entendu de voiture. Pour dire la vérité, je crois que je faisais un bon somme. Voulez-vous vous taire, chiens! Regy, allez coucher! Algy, allez coucher! Charlie, allez coucher! allez coucher, monsieur Brown!

Pendant ce discours, Miss Dering dévisage sa tante avec une attention moins polie peut-être que ses bonnes manières habituelles; mais, c'est qu'il est difficile de ne pas être frappé d'étonnement en voyant Mrs Moberley pour la première fois.

Assurément Mrs Moberley est trop grasse, mais, cela, vous pouvez le dire de beaucoup de dames qui, ayant dépassé la jeunesse et ses excitations fébriles, prennent la vie aisément, mangent avec plaisir, et se laissent aller aisément aux douceurs du sommeil, mais l'embonpoint de Mrs Moberley n'est pas celui qui, bien contenu, étroitement serré, chez certaines personnes ne manque pas de charmes. Le sien a le laisser-aller qui franchit toutes les bornes et se moque de toute contrainte, et on peut dire avec vérité que Mrs Moberley n'a plus forme humaine.

— Je ne sais pas à quoi pense Sarah de n'avoir pas répondu à la sonnette, continue-t-elle en refermant la porte et remettant le verrou;

je suppose qu'elle est à souper, et, comme je le dis toujours à mes filles, je crois que si la trompette du jugement dernier sonnait pendant qu'elle soupe, elle ne se dérangerait pas avant d'avoir fini. Ah! ah! ah!... son rire même est comme empâté. Les yeux fermés, on pourrait bien deviner qu'il n'est pas celui d'une personne maigre.

Johan reste muette. Elle pense qu'elle ne doit plus s'étonner que Wolferstan désirât qu'elle vît sa tante. Elle vaut la peine qu'on la voie.

— Mais où sont donc vos affaires, ma petite? Qu'avez-vous fait de votre bagage, s'écrie Mrs Moberley, en cessant de rire et se préparant à rouvrir la porte. L'avez-vous laissé dehors?

— Je l'ai laissé à la station. Je ne pouvais prendre une voiture; il n'y en avait pas.

— Pas de voiture! répète la tante avec toutes les modulations graduées de l'étonnement. Qu'est donc devenu le remise de l'hôtel du chemin de fer? Ils ont là un très-bon remise, tout à fait bien. Les petites disent que de loin on le prendrait pour une voiture de maître.

— Il était dehors.

— Et vous avez fait tout ce chemin à pied? Il y a une lieue et demie comme rien, dit-elle en ouvrant les yeux aussi grands que le lui permet le volume de ses joues.

— Non pas, répond Johan avec un rire nerveux, parce qu'elle n'a mangé dans toute la journée qu'un petit gâteau sec et se sent prête à tomber en défaillance. Tout est pire encore qu'elle ne s'y attendait. Je suis venue dans la carriole d'un boucher, jusqu'auprès de l'hôpital.

— Dans la carriole d'un boucher? s'écrie la tante, levant au ciel ses yeux et ses mains. Voilà une belle histoire pour mes filles! Elles ne vous laisseront jamais arriver au bout. Je me demande (du ton du plus grand intérêt), si c'était *notre* boucher. Avez-vous lu le nom sur la carriole!

— Je n'ai pas pensé à y regarder, dit Johan combattant à la fois la plus violente envie de rire et la plus violente envie de pleurer. Je ne crois pas, pourtant, ajoute-t-elle que ce soit le vôtre, car il ne paraissait pas vous connaître quand je vous ai nommée.

— Dans la carriole d'un boucher! répète Mrs Moberley riant encore de son rire épais. C'est une chance qu'il fît nuit, n'est-ce pas? Sans cela, tout le monde se serait, bien sûr, arrêté pour voir une demoiselle perchée dans la carriole d'un boucher.

Tout ce temps elles étaient restées dans le corridor, mais enfin, Mrs Moberley entoure sa nièce de ses gros bras, et l'embrasse de bon cœur, tout en voulant la faire avancer, mais le passage est si étroit que pour ne pas être étouffées contre les murs, elles doivent se séparer et entrer dans le salon l'une après l'autre.

Johan croyait qu'il n'était pas possible d'être plus découragée qu'elle

ne l'était déjà, mais la vue de ce salon lui est un nouveau désappointement. Ce n'est pas seulement parce qu'il est misérable, mais parce qu'il y a en ce monde des choses pires qu'un aspect misérable et c'est cette misère prétentieuse qui achève de faire sombrer ce qui restait d'entrain à la pauvre Johan. Un vieux papier, étoilé çà et là de corps célestes jadis dorés; de nombreux ornements en coquillages qui font de l'effet et ne coûtent pas cher, un luxe de fausse dentelle et de rubans roses à bon marché, et, bien qu'on soit dans le florissant mois d'avril, pas une seule fleur, à l'exception d'un énorme bouquet de fleurs artificielles sous un globe de verre!

— Voilà le salon! dit M[rs] Moberley en le montrant à Johan avec tout l'orgueil d'un propriétaire. Nous n'y avons pas dépensé beaucoup d'argent, par l'excellente raison que nous n'en avons guère à dépenser... Ah! ah! ah!... Mais ces demoiselles ont fait en sorte de le rendre fièrement joli, n'est-ce pas?

— Oh! oui! répond Johan avec emphase en regardant distraitement le détail des tricots, des fausses perles, des verres de Bohême rouges qui lui avait échappé au premier coup d'œil.

— Dans la carriole d'un boucher! reprend M[rs] Moberley, avec une nouvelle convulsion de rire à laquelle elle s'abandonne à son aise, en s'étendant sur un fauteuil. C'est vraiment ce que j'ai jamais entendu de plus étonnant. Ces demoiselles avaient arrangé qu'elles iraient au devant de vous aujourd'hui, et elles avaient déjà mis leurs chapeaux, quand voilà Micky, vous savez Micky Brandt? Ou, pour mieux dire, vous ne savez pas, qui arrive les chercher pour aller prendre le thé aux barraques.

— Oui?

Ses yeux maintenant errent du côté des chiens qui, silencieux et consentant à son adoption dans la famille, sont assis en cercle tous les six, côte à côte, devant le feu éteint, et, de temps en temps, vaincus par le sommeil chancellent l'un contre l'autre.

— Il n'a pas voulu entendre à un *non*, continue lentement M[rs] Moberley. Il est si drôle, ce Micky! Il a tout plein d'idées comiques! je suis sûre que vous et lui, vous allez prendre feu tout de suite. Je vois bien que vous êtes l'espèce de fille qu'il lui faut.

— Moi, vraiment? dit-elle avec un faible sourire.

Johan s'en veut d'être si laconique, mais sa langue se refuse à articuler des mots plus long que *oui* et *non*. Il y a cependant un mot après lequel son cœur soupire ardemment et qu'elle n'ose prononcer et ce mot c'est *du thé!*

— Il est dans le 170[e], vous savez, poursuit M[rs] Moberley, s'échauffant sur son propre sujet. Je ne vous ai pas dit dans ma lettre qu'Hemsley était une ville de garnison; je pensais vous en faire la surprise, et elle la regarde avec une bonhomie si satisfaite, en lui faisant cette éton-

nante révélation, que Johan se reproche réellement de n'en avoir pas l'air plus ravie.

— Un régiment fait le bonheur d'une ville de province, reprend sa tante avec complaisance, et ces officiers-là sont d'excellents garçons, qui nous procurent toutes sortes d'amusements.

Johan est délivrée de la peine de répondre à un discours auquel elle se sent incapable de prendre intérêt, parce que les chiens, éveillés en sursaut, se mettent à aboyer avec une unanimité aussi ardente que quand ils ont reçu miss Dering.

— Voulez-vous vous taire! crie Mrs Moberley; voulez-vous vous taire, M. Brown! C'est toujours vous qui êtes le boute-en-train. Mais M. Brown n'a fait nulle attention. D'un bond, il sort par la fenêtre, suivi de ses cinq frères et sœurs, tous s'en donnant à cœur-joie d'aboyer dans l'ombre.

— Voilà ces demoiselles, s'écrie Mrs Moberley; puis elle ajoute de l'air le plus satisfait: « Je crois que j'entends aussi une voix d'homme; ne le pensez-vous pas? Ce doit être Micky. Il disait bien qu'il voulait venir vous saluer, mais j'ai cru que c'était pour rire.

Pendant ce temps, on avait fait taire les clameurs des chiens, et ils paraissaient offrir leurs excuses de s'être trompés.

— Ne vous en allez pas encore! s'écria une voix jeune. Entrez donc, nous vous donnerons de l'eau-de-vie et du soda.

— N'offrez pas ce que vous n'avez pas, cria par la fenêtre Mrs Moberley; nous n'avons pas de soda.

— Alors, je modifie mon invitation, reprit l'autre voix; entrez et vous aurez de l'eau-de-vie sans soda.

Mais cette offre bachique est apparemment refusée, parce qu'après quelques minutes de pourparlers, à voix trop basse pour que l'on puisse entendre, les demoiselles Moberley rentrent seules dans la maison.

— Qu'avez-vous fait de Micky? dit vivement leur mère. Pourquoi n'est-il pas avec vous?

— Il n'a pas voulu entrer, dit une des filles. Il a prétendu qu'il n'avait pas le temps, mais nous croyons que c'est parce qu'il avait sa veste de petite tenue, et qu'il trouve que ce n'est pas convenable.

— Evidemment il est désireux de faire bonne impression à première vue, dit Mrs Moberley, et toutes se mettent à rire, excepté Johan.

Toute gaîté est bien loin du cœur de miss Dering. Elle est aussi frappée de l'aspect de ses cousines germaines qu'elle l'a été de leur mère, au premier abord; et cependant elles n'ont pas un type bien rare. Si elle les avait vues derrière le buffet à Helmsley ou derrière le comptoir de nouveautés de la petite ville de Dering, elle les eût regardées sans surprise; mais, que ce soient ses cousines. C'est là ce qui cause son étonnement. Ses cousines germaines! avec de pareils cha-

peaux! de telles jacquettes! de telles boucles d'oreilles! de tels colliers de perles enfilées! avec une telle longueur de boucles défrisées et mal peignées qui pendent sur leurs dos! Vous lui diriez que M. Brown et Algy sont ses cousins, que vous ne la surprendriez pas davantage.

— Je parie que vous cherchez à les distinguer, dit Mrs Moberley suivant la direction des regards de sa nièce, et regardant sa famille avec un orgueil contenu. Je parie que vous voulez savoir qui est Bell et qui Di, sans que je vous le dise? Trouvez-vous qu'elles se ressemblent? Puis, voyant que Johan reste interdite, elle continue : Les uns disent qu'elles ont l'air de jumelles, d'autres disent que non, mais je suppose, ajoute-t-elle avec un regard de complaisance autour d'elle et y compris elle-même, je suppose que nous avons toutes un air de famille.

— Nous ne nous ressemblons pas du tout, s'écrie la plus jeune et la moins *parée*, la moins excitée des deux sœurs. Si on le trouve au premier abord, dit-elle avec une sorte d'inquiétude, cela ne dure pas.

— Je suis fâchée que nous ne soyons pas revenues à temps pour vous recevoir, dit l'aînée s'asseyant et ôtant son chapeau. Diana et moi, nous voulions aller au-devant de vous et nous partions juste, comme maman vous l'a dit, juste quand il est arrivé et il n'a pas voulu nous laisser la paix.

— Je suis sûre que vous n'en êtes pas fâchée, reprend Diana brusquement. Nous aurions rempli votre voiture. Il ne devait pas y avoir trop de place dans cette voiture pour vous et pour vos bagages.

— La voiture! s'écrie Mrs Moberley, riant de nouveau; une belle voiture, ma foi! Il est évident qu'elles ne sont pas dans le secret, n'est-ce pas, Johan? Au son de son nom de baptême, que sa tante a, d'ailleurs, bien le droit de lui donner, Johan tressaille involontairement, mais ce mouvement a passé heureusement inaperçu au milieu du flot de questions, de réponses, d'exclamations, d'interrogations qui s'entrecroisent.

— Vous aurez passé à côté de nous sur la route, dit Bell. Nous marchions deux à deux; Diana et Micky devant, moi et un autre officier derrière, mais nous ne vous avons pas vue, ajoute-t-elle en riant avec affectation, et, certes, ce n'est pas là que nous vous aurions cherchée.

— Etiez-vous bien cahotée? demande Diana en fixant sur le visage de sa pauvre cousine une paire de grands yeux honnêtes, qui expriment une véritable compassion. C'est pire que l'omnibus. Vous devez être moulue. Vous avez l'air si fatigué!

Cette pitié rude, mais sincère, contribue plus à bouleverser miss Dering que toutes ses autres mésaventures. Les larmes lui viennent aux yeux.

— C'était une journée bien longue, répond-elle d'une voix faible. Je suis partie de très-bonne heure...

— Et vous n'avez rien mangé, s'écrie encore Diana en regardant tout autour d'elle pour voir s'il y a quelques restes de repas, et s'apercevant

qu'ils ne brillent que par leur absence. Rien du tout? pas de thé? et comme Johan garde un silence embarrassé, elle continue tandis que le rouge monte à son frais visage : il n'y a jamais grand'chose à manger ou à boire ici, et, ce qui s'y trouve, n'est guère appétissant, mais nous pouvons, du moins, vous donner un peu de thé. Ce disant, elle sort de la chambre et après un certain temps que Johan trouve bien long, elle reparaît apportant un plateau et avec une figure si haute en couleur qu'on voit bien que c'est elle qui a été la cuisinière.

— Les domestiques sont couchés, dit-elle pour s'excuser, le feu était presque éteint et la cafetière ne voulait pas bouillir. Allons, Johan, en regardant assez tristement ce lamentable souper, je suis bien fâchée de n'avoir rien de meilleur à vous donner, mais c'est tout ce que nous avons.

Johan obéit volontiers. Le thé est très-faible, assez fumé, et il semble qu'il ait été recueilli dans le pré voisin. Le pain est très-rassis et le beurre très-salé, mais, pour une personne qui, dans les vingt-quatre heures, n'a pris qu'une tasse de café et un petit gâteau, toute boisson semble nectar, toute viande paraîtrait succulente.

Ce n'est que bien longtemps après que miss Dering a fini ce triste repas, que l'idée d'aller se coucher se présente à Mrs Moberley et à ses filles. Enfin, et quand Johan ne peut plus s'empêcher de laisser tomber sur sa poitrine sa tête endolorie, dans une somnolence pénible, entrecoupée de sursauts et qui devient du sommeil, c'est alors seulement qu'il est question d'aller se coucher, et il y a encore bien des flâneries, des bavardages, avant qu'on ne se décide à allumer les chandelles.

— Bonsoir, Johan, dit sa tante en lui prenant les deux mains et la regardant avec un air de bonne humeur et des yeux qui avaient pu être grands autrefois, mais que l'empiètement des joues sur ce terrain qui ne leur appartenait pas a fini par réduire à une extrême petitesse. Bonsoir. J'espère que demain nous aurons des joues roses. Votre mère avait de si belles couleurs; tout à fait comme Bell; peut-être davantage. Bien des gens m'ont souvent demandé si elle ne se peignait pas. Puis, elle ajoute : Ne vous gênez pas pour vous lever demain matin pour déjeuner, mon enfant, souvent nous ne nous levons pas. Nous n'avons pas d'heure fixe; c'est juste quand cela nous convient. Vous êtes dans la maison de la liberté, la vraie maison de la liberté! Après quoi, elle lâche les mains délicates de sa nièce, et avec des petits bonsoirs de la tête, elle rentre dans son réduit, tandis que Johan, escortée par ses deux cousines, traîne ses jambes fatiguées pour grimper l'étroit escalier de bois de *la maison de la liberté.* »

Voilà l'exposition du roman. Dès lors, l'action commence et le lecteur en connaît déjà les principaux personnages. Le jeune colonel Wolferstan que l'on n'avait fait qu'entrevoir dans la première scène,

reparaît dès l'arrivée de Johan à la villa Portland, poussé par le désir de se rapprocher de la jeune fille et de lui être de quelque secours. Il la retrouve donc dans ce milieu vulgaire, désordonné, où deux pauvres filles mal élevées par une sotte mère, veuve d'un chirurgien de régiment, mènent une existence qui peut prêter aux suppositions malveillantes. Ce n'est pas, toutefois, avec nos idées françaises qu'il faut juger la conduite de ces demoiselles qui vont se promener avec le premier venu. En Angleterre, où la jeunesse jouit d'une liberté dont elle n'abuse que rarement, on ne reprocherait à des demoiselles Moberley que leur coquetterie et leurs mauvaises manières, sans juger trop sévèrement ces pauvres filles en quête d'un mari; mais elles s'y prennent assez maladroitement, puisqu'à chaque changement de garnison, les jeunes gens qui paraissent leur faire la cour, ne leur laissent pour tout souvenir que les noms qu'elles donnent à leurs nombreux carlins. C'est ce que Diana explique à Johan durant une promenade, et miss Broughton le rapporte d'une manière plaisante.

— Quels singuliers noms ont vos chiens! dit Johana. Algie, Régy, Charlie, Willie, M. Brown, ce ne sont pas des noms de bêtes.

— Non, répond doucement Diana. Ce ne sont pas vraiment des noms de chiens, mais c'est parce que nous les avons baptisés d'après... d'après... des personnes.

— D'après des personnes que vous connaissez? lui demande Johan avec quelque étonnement.

— D'après ces gens qui ont été ici dans différents régiments, dit Diana en détournant la tête d'un air un peu embarrassé, des gens qui étaient... qui étaient... nos amis. Algy était au 88ᵉ, Régy au 45ᵉ, Willie au 10ᵉ, Charlie... j'ai oublié dans quel régiment était Charlie. Il y a si longtemps de cela! C'est le plus vieux de toute la bande.

— Et M. Brown? demande Johan en riant malgré elle.

— Oh! M. Brown, reprend Diana un peu confuse. Eh bien, il s'appelait Bobby d'après Bobby Butler, mais quand celui-là s'est si mal conduit avec Bell nous avons pensé qu'il ne fallait plus l'appeler Bobby, à cause de cela, et nous l'avons rebaptisé d'après M. Brown, du même régiment. Il n'est même pas encore bien habitué à son nouveau nom.

— Mais pourquoi *Monsieur* Brown? reprend Johan surprise. Pourquoi êtes-vous plus respectueuse avec lui qu'avec les autres?

— Oh! c'est parce que nous le connaissions moins, dit sérieusement Diana. Nous n'avons jamais été très-intimes avec lui, et il n'a jamais voulu, je ne sais pourquoi, nous dire son nom de baptême, alors nous avons dû appeler le chien Monsieur Brown.

Cette fois Johan rit franchement, mais sans gaieté.

— Et quand Micky s'en ira, nommerez-vous un autre chien d'après lui? demande-t-elle.

— Je n'en sais rien, répond Diana un peu sèchement et paraissant mal à l'aise. Il n'est pas encore parti et il sera temps d'y penser alors.

On s'explique facilement les sentiments de Johan, délicate, bien élevée, ayant toujours vécu dans la bonne compagnie; mais si cette épreuve si pénible pour elle, fait d'autant mieux ressortir la force et l'élévation de son caractère, une épreuve d'un autre genre viendra l'assaillir et elle n'en triomphera pas moins vaillamment. Elle se rencontre plusieurs fois avec Anthony Wolferstan, et, auprès de lui, elle retrouve tous les charmes de la vie passée qu'elle sent perdus à jamais quand elle est dans son insupportable famille. Leurs rendez-vous tacites au bord de la mer, qui n'est qu'à peu de distance de la Villa Portland, deviennent assez fréquents. Elle n'en fait pas mystères à ses cousines, enchantées d'ailleurs quand elles peuvent apercevoir le jeune homme, car toute leur ambition est de se rapprocher de ce monde dont elles sont exclues par l'infériorité de leur condition et, plus encore, par les maladresses de leur conduite. Il faut voir leurs efforts pour obtenir un salut de Wolferstan, et leur orgueil quand un jour il accepte, au grand désespoir de Johan, de s'asseoir à la table malpropre de Mrs Moberley. Il y a, dans tous ces passages, une foule d'observations fines et, généralement, des nuances que le talent de Rhoda Broughton n'avait pas encore laissé soupçonner.

La famille du jeune colonel vient habiter l'Abbaye. Mrs Wolferstan, un excellent type de vieille coquette, a connu, dans son beau temps, le grand-père de Johan; elle invite celle-ci à venir passer quelques jours chez elle. On comprend que c'est Anthony Wolferstan qui en a suggéré l'idée à sa mère, mais celle-ci, jugeant la jeune personne sans conséquence et l'Abbaye bien solitaire, accepte facilement. Ce séjour établit une intimité dangereuse pour le repos des deux jeunes gens. Johan qui s'efforce toujours, avec une chaste réserve, de rappeler Wolferstan à la simple amitié, lui dit un jour : « Vous êtes le dernier lien qui me rattache à ma chère vie d'autrefois », et il lui répond, « en faisant un geste d'impatience qui chez un enfant s'appellerait *frapper du pied* : « Je suis fatigué de n'être qu'un lien ; je ne veux plus être un lien ! Il semble que je ne sois qu'un singe de la grande espèce. Dans combien de temps devrai-je quelque chose à mon propre mérite? Dans combien de mois, d'années, serez-vous assez bonne pour me souffrir parce que je suis *moi*, et non pour une autre raison, ce qui m'est odieux ».

Dans toutes ces conversations, on sent la nature même prise sur

le fait, et il est impossible de n'être pas saisi par l'accord de chaque mot, de chaque geste avec *le vrai* de la situation. Anthony est bien dans son rôle de jeune homme accoutumé à céder à toutes ses fantaisies, faisant très-clairement la cour à cette pauvre abandonnée, sans être, de propos délibéré, un séducteur ordinaire. Il semble autorisé en vertu de ce principe de la liberté d'action qui maintient que toute jeune fille bien née est prémunie contre les entraînements par l'honnêteté de son caractère et le respect d'elle-même.

Le séjour à l'Abbaye n'a que trop de charmes pour Johan, comparé surtout avec l'existence si misérable qu'elle mène sous le toit de sa tante. La mère du colonel, tout entière au soin de sa propre personne, la voit très-peu ; son père est un pauvre homme tombé en enfance, c'est donc Anthony qui s'occupe d'elle et constamment. La veille de son départ est le jour de l'arrivée d'hôtes nombreux. M[rs] Wolferstan, voyant son fils partir pour la promenade avec Johan, lui demande d'être de retour de bonne heure.

— Lalagé, lui dit-elle, arrive par le train de 5 heures 50, et, croyez-vous, ajoute-t-elle avec un petit rire sec, que je pense que sa visite est pour moi ? Pas si bête ! (ces derniers mots en français).

Cette phrase ne cesse de résonner aux oreilles de Johan. Elle ne peut surmonter son inquiète curiosité. Tous deux gardent le silence jusqu'au moment où ils vont s'asseoir dans une partie du parc écartée et sauvage. Tout à coup elle lui demande : « Qui est Lalagé ? »

Il ne répond pas d'abord. Il cueille en distraction d'aigres petites framboises qui croissent à côté du banc. Enfin il parle comme en rêve.

— Lalagé ? c'est Lalagé.

— Elle a un autre nom, je le suppose ?

— Je le suppose, dit-il, toujours distrait.

— Vous le supposez ?

— Qu'est-ce que je dis donc ? s'écrie le jeune homme, s'éveillant brusquement. Assurément qu'elle a un autre nom,... Beauchamp. Elle s'appelle Beauchamp, Lalagé Beauchamp. L. B. Je devrais bien connaître ses initiales.

Il jette, en faisant la grimace, sa dernière framboise.

— Beauchamp ? Ah !

— Lalagé ! Lalagé ! repète Anthony lentement, avec effort, en frappant un de ses genoux avec ses deux mains, et regardant en l'air la voûte que forment les arbres, percée de petites ouvertures d'où l'on voit le ciel bleu. Avez-vous jamais entendu un pareil nom donné à une chrétienne sobre ? Est-ce qu'il ne vous représente pas une bacchante ivre et dévergondée ?

Elle ne répond rien. Sa langue lui semble péniblement attachée.

— Voulez-vous savoir l'histoire de Lalagé? reprend Anthony, étendant la main pour arracher un brin de géranium sauvage aux petites pétales roses et aux pointes allongées; parce que vous vous en doutez bien, il y a là *une histoire*. Je vois que vous mourez d'envie de la connaître, et, quant à moi, vous savez bien que j'ai toujours eu une malheureuse disposition à vous raconter tout ce qui est à mon désavantage. Faut-il vous la dire?

— Oui..... Elle n'ajoute rien à cette courte affirmation.

— Eh bien! alors, — attendez un peu. C'est digne de toute votre attention — la dernière fois que je la vis, pour ainsi dire, je pleurais à chaudes larmes et je la suivais par la chambre sur mes deux genoux. — Là!

Il ne la regarde pas! il s'est détourné sans doute avec intention, et elle lui en sait gré, car elle sent bien qu'elle n'est pas maîtresse de son premier mouvement, et qu'elle ne se commande pas plus à elle-même que s'il s'agissait d'une autre.

— Vous voilà suffoquée? dit-il sans se tourner vers elle, mais en cherchant à saisir sa pensée par un coup-d'œil rapide de côté.

— Un peu, répond-elle; et la respiration lui manque comme à une personne que l'on eût rapidement emportée dans l'espace, ou jetée au fond de la mer. Puis, avec un grand effort : Vous deviez être bien jeune alors? Un enfant?

Il secoue la tête : « Je voudrais pouvoir vous répondre honnêtement que j'étais encore en petite robe, mais, malheureusement, je crois que j'avais la taille que j'ai aujourd'hui. Je portais déjà l'uniforme des gardes de Sa Majesté; j'avais percé toutes mes dents; enfin, j'avais déjà vingt-deux ans. Non! il n'y a pas de circonstances atténuantes.

— La suivre à genoux, par la chambre! répète-t-elle comme un perroquet qui ne sait pas le sens de ce qu'il dit, et sans le moindre sentiment du côté plaisant de la situation qui l'eut frappée s'il se fût agi d'une autre personne. Et elle?... que faisait-elle?

— Elle riait de tout son cœur, répond Anthony, et à ce souvenir, un sourire involontaire passe sur ses belles lèvres. Grand Dieu! comme elle riait en m'ordonnant de me relever et de ne pas faire de bêtises!

— Et cela ne vous a pas guéri? lui demande-t-elle, haletante.

— Me guérir! Que Dieu vous pardonne! je m'en allai en sanglottant si fort que l'on m'aurait entendu de la Tamise à la Tweed. Ah! ma douleur n'était pas silencieuse, je vous en réponds.

Il continue son récit et la prépare à voir une rivale en cette Lalagé, qu'il prétend ne plus aimer après cinq ans de séparation.

Elle est déjà arrivée quand ils retournent à l'Abbaye, et nous retrouvons là un type curieux d'une demoiselle anglaise maîtresse

de ses actions, prenant la vie librement et joyeusement, coquette et sans cœur sous un air *bon enfant*. La figure svelte et distinguée de Johan fait un heureux contraste avec celle de cette grasse et fraîche personne à qui tout sourit et qui se croit tout permis. Lalagé est amusante. Elle ramène le mouvement dans ce froid intérieur ; elle se moque des prétentions de Mrs Wolferstan, s'empare de son bon fauteuil, relève les stores roses dont le doux reflet siéyait aux charmes flétris de l'ancienne belle, se livre aux *flirtations* qui attirent près d'elle les jeunes gens invités au château, enfin Wolferstan est repris à moitié sans qu'il s'en doute et sans cesser d'aimer Johan ; mais celle-ci, inquiète et malheureuse, s'aperçoit bien de tous les manéges de la brillante Lalagé qui n'est revenue en cette maison que pour reconquérir le jeune homme qu'elle a autrefois dédaigné et qu'elle épouserait volontiers, maintenant qu'elle n'est plus très-jeune.

Si l'espace ne nous manquait, nous aimerions à reproduire toute cette portion du roman qui rend si bien l'intérieur d'un salon aristocratique ; mais d'autres scènes qui se succèdent avec un égal intérêt doivent trouver place dans ce résumé. L'aisance avec laquelle l'auteur circule à travers ce feu croisé de conversations légères, la collection des portraits, le don de l'observation appliquée maintenant à la vie mondaine, ce coin de tableau qui représente la bonne compagnie anglaise dans la liberté de la campagne, forment sous la plume de miss Broughton, une suite de scènes aussi animées que celles où elle nous représente l'intérieur sordide de Mrs Moberley, où celle d'une famille de parvenus qui paraîtra dans la suite du roman.

La dernière soirée que Johan passe à l'Abbaye est remplie pour elle d'angoisses nouvelles, soit que sa jalousie se trouve excitée par les coquetteries que Lalagé fait à Wolferstan, soit que son légitime orgueil reçoive un rude coup quand elle voit arriver pour dîner sa tante et ses cousines, invitées à mauvaise intention par Mrs Wolferstan. On ne peut s'empêcher de souffrir avec la jeune héroïne à l'apparition de ces pauvres femmes si ridicules et si déplacées au milieu de ce cercle du grand monde. De leur côté, ravies d'y être admises, ne se doutant pas de l'effet qu'elles produisent, elles mettent Johan au supplice, bien qu'elle ait pris le parti de les reconnaître très-ouvertement. La seule Diana, qui est une fille de bon sens, que l'amour du plaisir entraîne à imiter les autres, a le sentiment de sa position et elle vient en faire la confidence à Johan, tandis que celle-ci se reprochait intérieurement l'humiliation que lui causait cette parenté malencontreuse.

Le lendemain, de retour à la villa Portland où les chiens, si aimables pour elle, sont, à ce qu'elle croit, la seule compagnie qui lui

convienne, Johan, seule le soir dans la maison, la famille étant à un bal de souscription, songe tristement à sa destinée. La tête appuyée contre le socle d'un vieux cadran solaire, elle pleure son amour, l'abandon de Wolferstan. Tout-à-coup, dans l'ombre, il est à côté d'elle, alors qu'elle n'espérait plus le revoir. Suit une scène des plus tendres, celle de leurs fiançailles à la face du ciel étoilé, et les promesses d'un avenir inespéré pour la pauvre orpheline.

Le roman pourrait s'arrêter là et avoir ce dénoûment selon les règles, mais miss Broughton ne l'a pas compris ainsi, et elle a voulu soumettre son héroïne à de nouvelles épreuves pour nous montrer toutes les faces de son caractère doux et fort.

IV

Souvent en ce bas monde la plus grande joie se trouve suivie du désappointement le plus cruel. Du ciel on retombe sur cette misérable terre. C'est ce qui arrive à Johan et cela par le fait de Mrs Wolferstan, cette « vieille Jézabel », comme l'appelle Lalagé, par allusion à ses efforts pour réparer l'outrage des ans. Elle demande un rendez-vous à Johan, à la villa Portland, et, dans cette entrevue, après avoir traité de « propos de domestiques » le bruit qui court de l'attachement de son fils pour la jeune fille ; après avoir reçu de celle-ci le franc aveu qu'ils sont déjà fiancés l'un à l'autre, elle porte un coup mortel à ses espérances en lui disant que le plus grand obstacle à cette union, c'est *son père*, à elle, Johan. Celle-ci, qui croyait n'avoir contre elle qu'une honorable pauvreté apprend ainsi qu'il y a une tache dans sa famille, et, par un sublime effort d'abnégation, elle jure à Mrs Wolferstan qu'elle va rompre tout engagement avec son fils.

Dans tous les romans de Rhoda Broughton, il y a toujours une scène qui est le nœud dramatique de l'action. Celle-ci pourrait sauver, à elle seule, un roman médiocre. Elle est à la fois neuve et saisissante, mêlée de ce pathétique qui émeut profondément et de ces détails d'une réalité vulgaire qui ne lui donne que plus de vérité. Les sentiments y sont, tour à tour, héroïques ou *humains*. Nous disons que ces pages sont un chef-d'œuvre et si nous ne les donnons pas ici, c'est qu'elles veulent être rendues dans leur entier et s'enchaînent dans l'action de manière à ne pouvoir en abréger les développements.

Il faut, quand sa résolution est prise, que Johan obtienne de son amant le même sacrifice. Elle se rend à un rendez-vous au bord de la mer, et là, a lieu une scène de passion et de désespoir qui est le complément de celle qui précède. Lorsque Johan apprend que

Wolferstan n'ignorait pas le triste secret qui lui avait été caché à elle-même, elle a un admirable mouvement de reconnaissance : « Comment! vous le saviez? Vous l'aviez toujours su? s'écrie-t-elle avec un accent de triomphe; et vous auriez gardé le silence? Vous m'auriez eue à vos côtés comme une femme chère et honorée ? Oh! mon bien-aimé, combien cela était beau et bon! Combien je vous en remercie! Je vous en remercie du plus profond de mon cœur! »

Wolferstan est longtemps à comprendre le sentiment qui dicte à Johan sa courageuse conduite; il y résiste de toutes ses forces et avec tous les arguments que lui fournit sa passion; il ne la quitte que quand il désespère de la vaincre et qu'elle lui a dit, avec autorité, qu'ils ne devaient plus se revoir. Cette situation déchirante fait d'autant plus d'effet qu'elle est rendue avec une énergique simplicité. C'est la seule élévation des sentiments qui lui donne ce caractère de grandeur que nous ne pouvons méconnaître, mais il ne suffit pas à Rhoda Broughton de nous montrer les grands côtés d'une situation dramatique. Elle accroît l'intensité de l'émotion à l'aide des contrastes, si fréquents dans l'ordinaire de la vie, et si sensibles quand l'âme est surexcitée par de nobles et douloureux sentiments. Quand Johan retourne au logis, la mort dans l'âme, elle est accueillie par des reproches et des mauvaises plaisanteries qui portent à faux et lui font sentir plus cruellement encore ce qu'elle a perdu volontairement. « Ainsi, dit l'auteur, se termine prosaïquement la journée la plus tragique de l'histoire de Johan. Il y a bien des tragédies qui se jouent dans l'ombre, dont les acteurs seuls peuvent deviner le secret des scènes où ils ont figuré, et, parmi eux, combien en est-il qui ne sont vêtus que de leurs habits communs et de tous les jours? Je remarque deux faits dans la vie humaine, et ces deux propositions peuvent sembler contradictoires; c'est la facilité avec laquelle un rien nous tue, et la difficulté que nous avons quelquefois à mourir. Une piqûre d'épingle peut nous ôter la vie, et, souvent, nous sommes, pour ainsi parler, coupés en deux comme un ver ou un serpent, et les morceaux tendent toujours à se rejoindre. Chaque jour Johan s'étonnait de sa propre vitalité. »

C'est cette force dans une frêle créature aux prises avec une destinée contraire qui sera soumise à de nouvelles épreuves. Sa vie dans sa famille et près de l'Abbaye lui semble impossible et il faut qu'elle lui donne une nouvelle direction. Elle reprend des études négligées et fait demander, par les journaux, une place d'institutrice. En attendant, il faut lutter et cacher sa peine intérieure. Elle a des défaillances et se sent, par moments, prête à rappeler son ami, mais elle résiste jusqu'au bout. Un incident, qui pourrait paraître puéril, mais nous semble un de ces traits de la vie réelle si

bien observés, l'aide un peu à passer le temps et à se distraire d'elle-même. *M. Brown* tombe dangereusement malade. Elle soigne le pauvre animal avec une affection que l'on peut comprendre : « Enfin les soins de Johan trouvent leur récompense. Il vivra, nous osons l'espérer, pour avoir encore bien des années d'une existence utile ; pour enterrer et déterrer bien des os ; pour insulter encore bien des dynasties de ces petits garçons bouchers, qui l'exaspèrent à l'envi ; pour recevoir encore sur les oreilles les soufflets de bien des chats en colère. M. Brown est guéri et Johan est bien, bien contente. » Quatre mois se passent ainsi sans que l'on entende parler des hôtes de l'Abbaye ; quatre mois d'nn rude hiver dont les détails seuls donnent le frisson. Cette année, les Wolferstan ne passent pas « le joyeux Noël » comme d'habitude à la campagne, et la rigueur de la saison interrompt les plaisirs et même toute communication entre la campagne et la petite ville. Les Moberley en sèchent d'ennui ; enfin, un soir, on reçoit à la villa Portland la visite de Micky Brand, tout fier d'apporter une étonnante nouvelle. Il est longtemps à leur laisser deviner qu'il s'agit du mariage du colonel Wolferstan avec miss Lalagé Beauchamp : la pénible surprise de Johan et l'excitation joyeuse des autres femmes donnent lieu à des contrastes amers dans les pages où Rhoda Broughton se montre impitoyablement fidèle à la vérité des caractères. Jusqu'au moment du grand événement, il faut que Johan en entende parler sans cesse ; il faut qu'elle en lise à haute voix les détails, chaque jour, dans la *Gazette d'Helmsley*, et toute la nomenclature des présents faits à la fiancée, de sa toilette et avec des commentaires infinis. Son courage ne l'abandonne pas en public, mais, dès qu'elle est seule, il lui prend des transports d'indignation contre celui qui l'a si vite oubliée, ou bien elle souhaite encore son bonheur. Elle voudrait parfois avoir franchi ce redoutable instant dont elle doit être instruite par le carillon des cloches d'Helmsley, qui doivent se mettre en branle quand la cérémonie aura lieu à Londres.

Bell a ouvert la fenêtre afin de mieux entendre le son des cloches. Une bouffée d'air glacial entre tout à coup, mais qui pourrait avoir froid en pareil jour ?

— Il est une heure, s'écrie Bell, le visage allongé. Je n'y comprends rien. Serait-il arrivé quelque chose ? Un empêchement au dernier moment ?

Le pauvre cœur de Johan bondit à ces mots. Une folle rougeur remonte à ses joues blanches comme un lis. Serait-ce possible ? Ce n'est pas probable ; rien n'est moins probable, mais encore il est arrivé des choses si singulières ! Comme cette pensée se présente à elle et que, tour à tour, elle rejette ou caresse cette espérance, douce

et insensée, les oreilles tendues de celles qui écoutent sont enfin frappées par un son clair et joyeux, et aussitôt l'air résonne de la clameur de ce carillon éclatant. Toutes les cloches des trois beffrois s'unissent à la fois dans un chœur sonore d'autant plus triste qu'il semble plus joyeux, et le jettent au vent qui l'emporte.

— Enfin, le voilà! s'écrie Bell avec transport et respirant largement. En vérité, l'attente commençait à me faire mal aux nerfs !

— C'est un *faitaccomply*, dit Mrs Moberley solennellement et faisant un seul grand mot anglais des deux mots français. Anthony est un homme marié !

V

Johan a trouvé une place d'institutrice et elle espère y entrer avant l'arrivée à l'Abbaye des nouveaux mariés qui font leur voyage de lune de miel. C'est dans une famille de riches négociants, près de Dering, son lieu natal. Le sort qui la contrarie fait reculer le moment où elle doit se rendre à son poste, et le jour de son départ ne se trouve fixé qu'au lendemain du retour de Wolferstan. Les dames Moberley sont au comble de la joie. L'arrivée des mariés doit amener des fêtes, une entrée pompeuse, un bal costumé à l'Abbaye pour le soir même. Naturellement Johan se refuse à ces réjouissances, mais, dans sa douce abnégation, elle travaille aux costumes de ses parentes. Les discussions à ce sujet amènent des scènes très-comiques; toujours le rire à côté des larmes, à ce point que, quand elle a vu partir Mrs Moberley en reine de Saba, Bell en vivandière, Diana en paysanne anglaise et Micky en Richard Cœur de Lion, restée seule elle ne peut s'empêcher de rire encore de ces tournures grotesques, à l'exception de Johan très-gentille sous l'accoutrement que lui a fabriqué sa cousine, et portant sous le bras un faux mouton qui a le don d'exaspérer toute la foule des chiens.

Elle peut bien rire, crier, pleurer, faire autant de bruit qu'il lui plaira, car il n'y a plus une âme dans la maison pour l'entendre. Il n'y reste qu'elle et les chiens. Les domestiques sont allés voir le bal et Johan s'est refusée à être un obstacle à leur plaisir; elle garde la maison à elle seule toute la nuit.

Après tout, quel danger peut-il y avoir? A aucun point de vue la villa Portland ne saurait donner l'idée d'un endroit où des voleurs auraient quelque espoir d'être récompensés de leur peine, et, ce soir, mieux que jamais; tout le voisinage étant debout et en l'air, la route étant couverte de voitures, de gens à pied, toute ruyante et animée, il n'y a nulle crainte à avoir. La porte du vestibule est fermée au verrou et à la chaîne. Celle du jardin ne l'est pas, mais elle ne l'est jamais, par la bonne raison que la serrure est cassée, comme la

plupart des choses à la villa Portland, mais qui songerait à s'introduire par là ?

Toute peur est donc loin de la pensée de miss Dering quand, quittant sa position debout près du feu, elle s'étend dans le grand fauteuil de Mrs Moberley et s'abandonne à ses réflexions. Le feu est bon et le siége assez confortable, cependant, elle n'a nulle envie de s'endormir; son esprit est trop agité. Demain, s'ouvre un nouveau chapitre de son histoire; demain, elle prend la route de sa nouvelle demeure; mais l'avenir est ce qui la préoccupe le moins. Elle n'en attend aucun bonheur, et, à quoi bon se créer d'avance un chagrin inutile ? Assurément, elle souffrira moins, mais quand bien même la souffrance serait au même degré, elle ne sera pas de la même nature que celle qu'elle vient d'éprouver. Au moins, cette vie double, en quelque sorte, finira : il n'y aura plus cette obligation de paraître calme avec un cœur désolé; d'avoir des sourires forcés et des larmes intérieures ; si son esprit défaille, personne ne lui en demandera la raison. Si elle se tait, personne ne lui demandera compte de ses pensées, comme c'était l'habitude obligeante et tyrannique à la villa Portland. Le passé et le présent font encore l'objet de ses méditations, le passé, pour elle éclairé d'un soleil radieux et pur, bien que parfois un nuage obscurcisse un peu la splendeur de l'horizon, bien qu'une ondée soudaine vienne parfois s'y mêler, mais il n'en reste pas moins encore dans son cœur comme formé de l'or le plus pur. N'était-ce pas Anthony qui le remplissait tout entier, soit qu'elle eût le bonheur de l'attendre, la joie d'être auprès de lui, ou le souvenir de ces doux moments ? Et le présent ? Après tout, le présent nous étreint avec des liens plus forts que ceux de son frère disparu ou de celui qui est encore à naître. Bien plus, bien autrement que le passé ou l'avenir, *le maintenant* vous serre dans ses griffes cruelles. Pourquoi n'aurait-elle pas été à ce bal, puisque c'est tout comme si elle y était ? N'entend-elle pas le joyeux orchestre, les sons doux, aigus, forts, stridents de cette musique? Presque aussi distinctement que si elle était entraînée avec elle, elle voit la foule mêlée et joyeuse tournant, voltigeant, plaisantant, se pavanant ou se promenant ompeusement, et, au-dessus d'eux tous, elle voit aussi la belle tête de son amant, cette tête que jamais ni honte ni chagrin n'ont fait courber, et qui les domine tous; elle voit l'éclair de ses grands yeux pleins de fierté et l'expression heureuse de son beau sourire. Elle ferme ses yeux pour le mieux revoir.

La nuit s'avance, l'horloge de l'hôpital a frappé le coup d'une heure. Il doit y avoir une demi-heure qu'elle a été coucher les chiens dans la cuisine, qu'elle les a vus faisant un nombre infini de tours en rond inutiles, avant de se pelotter enfin confortablement le nez à la queue, chacun dans son panier. Elle les a tous embrassés sur leurs petites

joues noires et pendantes, M. Brown le dernier, comme le plus chéri, et elle est retournée au salon.....

Un bruit léger frappe son oreille. Au dehors, la route est redevenue déserte parce que tous les invités sont arrivés et aucun n'est encore parti... S'il était midi au lieu de minuit, elle pourrait croire que c'est le bruit du loquet qu'on ouvre à la porte du jardin... Ses oreilles ne l'ont point trompée. Assurément il y a un bruit de pas dans le corridor, des pas qui s'arrêtent en arrivant près de la porte du salon. C'est donc derrière cette porte que se tient, immobile, un être inconnu ! et avec cet être *inconnu*, elle va se trouver en tête-à-tête !

Trop terrifiée pour changer sa position de l'épaisseur d'un cheveu, elle est là, les mains encore étendues vers le feu, les yeux démesurément ouverts, retenant sa respiration, l'oreille tendue et le cœur battant comme s'il allait s'échapper de sa poitrine. Pour ainsi dire paralysée, elle voit la porte s'ouvrir doucement, doucement, un peu plus fort. Oh ! que ne s'ouvre-t-elle plus vite ! Par l'étroite ouverture, apparaît, entre les lueurs vacillantes et les ombres capricieuses du foyer, la figure d'un homme d'une grande taille, enveloppé dans un manteau. Il lui ressemble, mais, grand Dieu ! qui ce peut-il être ! Serait-ce Wolferstan ! Au premier moment, elle croit à une de ces illusions d'optique qui, quelquefois, en plein jour, ont trompé des personnes d'un esprit sain et lucide. Ce ne peut être que sa ressemblance, son *double* qu'elle aurait évoqué par la tension continuelle de sa pensée.

Mais comme il s'avance plus près encore, comme elle entend son pas, parfaitement réel, comme le feu lui-même lance un jet de lumière qui éclaire son visage, elle reconnaît que c'est bien Anthony. Au nom du ciel ! que vient-il faire ici ? A-t-il perdu l'esprit ? Est-ce là ce nouveau marié qu'elle se représentait plein de joie et qu'elle voit la tête baissée, les épaules et les cheveux parsemés de flocons de neige, ses beaux yeux gris profonds et tristes, ses joues pâles et creusées ? Est-ce bien lui qui la regarde ainsi fixement ?

Elle s'est levée de toute sa hauteur du moment qu'elle n'est plus terrifiée par la crainte du surnaturel, et, se reculant d'un ou deux pas, saisit convulsivement le dos d'une chaise pour se soutenir . Ils sont là en face l'une de l'autre, dans un silence complet, l'espace d'une centaine de battements de cœur.

Johan ne pourrait parler au prix d'un royaume, mais, quoiqu'elle soit encore incapable de dire une parole, elle peut encore lever la main et, d'un geste muet et impérieux, lui indiquer la porte.

— Quoi ! dit-il d'une voix sourde, vous ne voulez pas me parler ? Vous me chassez comme un mendiant importun ?

Ces mots semblent lui rendre le pouvoir de parler. Sa voix est faible et entrecoupée.

— Avez-vous perdu l'esprit, dit-elle. Qui vous amène ici ?

— Ce qui m'amène ici ? répond-il en portant la main à son front d'un geste rapide, je... je ne le sais pas ! Je n'avais pas l'idée de venir ! On m'a dit que vous étiez seule ici, toute seule, mais encore je ne pensais pas à venir. Ma seule idée était de fuir le bruit de ces violons !... Ils m'auraient rendu fou ! Je ne suis pourtant pas fou maintenant comme vous paraissez le croire... j'ai ma raison autant que vous-même... ma seule intention était d'aller chercher au-dehors ce bon air glacé, et une fois là, mes pieds m'ont transporté, sans ma volonté, par le sentier d'autrefois qu'ils connaissaient si bien ; ce cher sentier à travers les champs, jusqu'au jardin, jusqu'au cadran solaire et... et... me voilà ici !

Ces mots sont articulés lentement, péniblement, avec des pauses, des interruptions, comme quelqu'un qui parle sans savoir ce qu'il dit. Suit un morne silence. Ils se regardent toujours l'un l'autre, à la lueur rouge du foyer, avec le regard morne et désespéré. Enfin Anthony reprend d'une voix rude et altérée :

— Johan, vous avez élevé une barrière entre nous, une barrière imaginaire qu'un souffle pouvait renverser et moi... moi j'en ai élevé une infranchissable pour toute notre vie !

Elle ne répond rien. Devant ses yeux bleus s'étend comme un voile ; dans son cerveau s'agite un pêle-mêle de bruits confus. Elle entend sa voix cependant, mais comme étrange et assourdie. Il lui est impossible encore de dire un mot.

— Me demanderez-vous pourquoi je l'ai fait, reprend-il d'une manière plus distincte et plus accentuée, vous ne savez pas pourquoi? Eh bien! nous en sommes au même point; je ne le sais pas plus que vous, je vous le jure. Quand vous m'avez éloigné, pourquoi y ai-je consenti? Pourquoi? et il continue avec un accent de reproche : J'aurais dû m'attacher à vos genoux... j'aurais dû vous fatiguer de mes importunités... je n'aurais pas dû vous laisser échapper de mes bras... jusqu'à ce que j'eusse obtenu de vous ce *oui* qui nous sauvait tous les deux. Enfin, quand vous m'avez repoussé, je suis retombé presque aussitôt dans *ses* mains. Le Dieu qui nous entend sait que je ne l'ai pas cherchée, que j'ai été comme entraîné par force dans cette intimité de tous les jours. Vous savez la vieille histoire... vous savez l'espèce d'empire qu'elle a toujours eu sur moi, sa domination sur tout ce qu'il y a de mal en moi, et Dieu sait qu'il y en a beaucoup, et, avant que je l'eusse bien compris, j'étais entraîné à *cela!*

Sa voix fléchit, ses poings fermés retombent lourdement sur la table.

— L'honneur, reprend-il, qui est le parrain de la moitié de toutes les actions déshonorantes de ce monde, m'a enchaîné pour la vie. C'est l'honneur qui a fait de moi un menteur et un traître !

Il s'est laissé tomber sur une chaise, et, étendant ses bras sur la table, il y appuie sa tête, cette tête brune et brillante qu'elle se représentait, il y a quelques minutes à peine, si fièrement levée. Il la soulève enfin, et continue : « Johan, dites-moi au moins, qu'à aucun prix vous ne seriez revenue sur votre décision, que j'aurais eu beau attendre, attendre encore des années, vous m'auriez toujours repoussé. S'il vous reste un rien de miséricorde, dites-moi, vrai ou non, que vous auriez été toujours aussi inflexible. Dites-le moi, par grâce !

Elle se tait encore. Le brouillard qui s'étendait devant sa vue s'éclaircit un peu, et les objets recommencent à lui apparaître sous leur aspect véritable, mais sa gorge est encore trop serrée, et ses lèvres s'agitent sans articuler une parole.

— Quoi ! Pas un mot, dit-il d'une voix rauque. Johan ! *ma* Johan, qui était, qui est... Dieu me pardonne ! qui sera toujours *mienne !* Vous n'avez pas pour moi une parole de bonté, vous qui en aviez tant autrefois. Douce ou sévère, une seule parole ! Ne me tuez pas par ce silence !

Elle parle, à la fin, avec une incroyable difficulté.

— J'ai un seul mot à vous dire, un seul, *partez !* Je n'en dirai pas d'autre.

— Je ne veux pas partir ! s'écrie-t-il comme un insensé. Quelle assurance aurais-je de vous revoir après cette soirée ? Je sais que ce ne sera jamais de votre consentement. S'il y a un coin de la terre où vous puissiez vous cacher de moi, vous le ferez. Je vous connais assez pour en être certain. On m'a dit que demain vous entriez en *service.* Johan, pauvre Johan ! serez-vous toujours esclave ?

Il est debout, des larmes brûlantes tombent de ses yeux, et son visage si jeune, ses traits si réguliers, si agréables, paraissent décomposés, ternes, vieillis. Il fait un pas en lui ouvrant ses bras dans un transport de folie. Elle ne se recule pas pour le fuir, et fait, au contraire, deux pas vers lui. Ses pieds sont chancelants et irrésolus comme s'ils pouvaient à peine soutenir le poids de son corps si léger, et cependant elle avance, et, comme elle fait ce mouvement, ses bras, à lui, retombent, car dans son regard il y a une expression faite pour calmer les plus violents transports.

— Anthony, dit-elle en posant sur son bras sa petite main glacée et lui parlant d'une voix faible, mais non tremblante, est-ce là cet amour qui devait s'élever à la hauteur du mien ? Le vôtre, hélas ! qui n'a pas mis plus d'un mois à oublier, tente aujourd'hui le dernier mal qui lui reste à me faire. Il tente de me déshonorer.

Sous cet attouchement si léger, sous la puissance de ce regard si pur, il reste atterré. « Partez ! dit-elle en lui indiquant la porte avec une froide autorité, partez à l'instant !... et je demanderai à Dieu d'effacer cette demi-heure de ma mémoire... J'implorerai sa miséricorde

afin qu'il me fasse oublier que celui à qui je croyais l'honneur d'un gentilhomme, pouvait, en un moment, devenir un lâche! »

Ces mots le frappent et le font bondir comme s'il était touché avec un fer rouge, mais il reste encore muet sous son regard sévère. « Quel rapport peut-il encore y avoir en ce monde, entre vous et moi? continue-t-elle d'une voix toujours basse et ferme. Que nous soyons ici, dans cette chambre étroite ou aux extrémités de l'univers, nous n'en serons pas moins aussi loin l'un de l'autre... et pour toujours! Il ne nous reste qu'à combattre bravement et chacun de notre côté la bataille de la vie, et, peut-être, ajoute-t-elle et sa voix fléchit un peu, peut-être que quand le combat sera fini... quand nous en aurons fini avec ce monde... quand l'autre...

— Et s'il n'y en a pas d'autre? dit-il en l'interrompant et avec une grande amertume, si toutes les voix de la nature, tous les mystères qu'elle nous cache, aboutissent à ce point : il n'y en a pas d'autre! Pour vous, il n'y en a pas d'autre, profitez de celui-ci!

— Eh bien! quand il n'y en aurait pas d'autre! s'écrie-t-elle vivement en élevant ses mains et les yeux pleins de larmes, supposez qu'il en soit ainsi, je n'en sais rien... autour de moi tout n'est qu'obscurité..., s'il n'y en a pas d'autre, si ce pont étroit qui forme la vie est le seul espace accordé à l'animal pour y marcher jusqu'à la fin, le seul endroit où nous puissions terrasser le démon et glorifier le Dieu, alors raison de plus, cent fois, pour nous hâter de bien faire. Nous n'avons pas de temps à perdre, commençons! Commençons à l'instant même! Sa voix tremblante et entrecoupée est devenue forte et vibrante, et dans ses yeux éclate comme une flamme surnaturelle. Partez! reprend-t-elle en montrant du geste cette porte qui doit, en se refermant, le cacher pour jamais à ses yeux; vous m'avez rendue malheureuse; vous avez fait que la vie m'est devenue encore plus amère; n'y ajoutez pas ce chagrin plus cruel que tous les autres, ce chagrin pour lequel il n'est pas de remède, le chagrin de penser que moi, dont l'unique désir était de travailler à votre perfectionnement, de vous voir devenir meilleur, plus grand, plus noble, je n'aurais été que l'instrument de votre dégradation. Partez!

Et, sans un mot de plus, il la quitte!!!

Cette scène, vraiment émouvante, clôt ce qu'on pourrait appeler un des actes de ce drame dont la courageuse Johan est l'héroïne. Elle va recommencer « à nouveau » une existence toute différente de son passé.

IV

Quand nous retrouvons Johan, plus de deux années se sont écoulées et elle continue à remplir une tâche ingrate avec sa patience

habituelle. Elle est l'institutrice des trois enfants de M. Smith Deloraine, un industriel riche dont la femme, d'une naissance supérieure à la sienne, fait la grande dame et traite la pauvre Johan avec une certaine hauteur. C'est dans la salle d'études que celle-ci passe une partie de ses monotones journées avec des enfants dont les différents caractères, très-bien observés, sont peut-être moins aimables que ceux des chiens que nous avons vus plus haut. Johan, qui n'est que rarement admise dans l'intimité des parents, est un jour surprise par une invitation que lui transmet l'aînée de ses élèves, miss Faustine, une jeune personne de dix ans, « rose et importante. »

—Miss Dering, maman vous envoie ses compliments et vous engage à dîner ce soir. On sera treize à table si vous ne venez pas. Qu'est-ce que ça fait d'être treize ? Je l'ai demandé à maman et elle m'a répondu que c'était à cause de Judas Iscariote. Pourquoi Judas Iscariote ?

— Invitée à dîner, interrompit Rupert, avec un gros soupir d'envie. Comme je voudrais être invité aussi ! Que de choses je mangerais ! Je voudrais reprendre de tout deux fois !

— Et qu'est-ce que vous mettrez, miss Dering ? demande gravement Faustine. Vous avez si peu de robes ! Est-ce que vous n'aimeriez pas à en avoir autant que maman? Milly dit que maman pourrait aller un mois de suite en mettant tous les jours deux robes nouvelles.

— J'en aurais cent, que je ne pourrais toujours pas en mettre deux à la fois, répond Johan d'un air de bonne humeur.

La porte se rouvre et une dame grande et pâle, avec une jolie robe fraîche et une jolie figure fanée qui montre une mauvaise humeur chronique, entre en traînant le pas d'une manière nonchalante.

— Faustine vous a-t-elle fait ma commission ? dit-elle en s'approchant de la table ; je viens m'en assurer. Les enfants rendent toujours mal les messages.

— Vous me demandez de venir dîner ? répond Johan gracieusement. Ce sera avec plaisir.

— Nous serions treize si vous ne veniez pas, reprend la dame d'un air dolent. M. Smith Deloraine a invité un de ses cousins au dernier moment, ainsi tout l'arrangement de ma table se trouve à refaire.

— Oui ?

— Son nom est Smith, continue-t-elle de l'air du plus grand dédain. Je ne l'ai vu qu'une fois. C'est une petite horreur — un Yahoo — et je crains d'avoir à vous placer près de lui, mais vous n'aurez pas besoin de lui parler ; il n'a pas l'ombre de conversation et il est si rempli de *mauvaise honte* qu'il y a de la barbarie à lui adresser la parole.

— Alors je pourrai dîner en paix, dit Johan en riant, ce qui vaut bien mieux que de causer, n'est-ce pas, Rupert ?

— Mais j'y pense, reprend la dame avec plus de vivacité dans la voix et le regard, c'est lui qui a acheté le château de Dering!

On comprend la répugnance de Johan à rencontrer celui qui possède aujourd'hui la terre de sa famille. La pitié l'emporte cependant sur l'aversion quand elle voit ce petit homme laid, timide, embarrassé de ses millions, faisant mille gaucheries, entre autres celle de lui raconter les embellissements de son château, mal vu de Mrs Smith Deloraine, qui n'apprécie que ses nobles parents. Il se met sous la protection de Johan et en devient, naturellement, épris. Les cousins de la maîtresse de la maison se font attendre; ils ont manqué le train et n'arrivent que dans la soirée. Johan est frappée du son des voix qu'elle entend dans le vestibule. Au bout de quelques minutes de ce colloque animé qui accompagne l'arrivée d'hôtes attendus avec impatience, ils entrent enfin dans le salon.

Il n'est pas nécessaire à Johan de les regarder deux fois. Au premier coup d'œil prompt, furtif, elle sait qu'elle n'a pu s'y tromper, que le visage ne lui est pas moins connu que la voix et le rire qu'elle avait entendus, et que ce visage, cette voix, ce rire, n'appartiennent pas à d'autre qu'à Lalagé Wolferstan. Si la femme est Lalagé, alors qui peut être cet homme très-beau, très-couvert de la poussière de la route, qui la suit, répondant par des phrases brèves et polies aux civilités dont l'accable son hôte. Qui ce peut-il être, sinon son mari, sinon Anthony!

Les voilà donc réunis de nouveau après deux années de silence et de séparation, mais l'un et l'autre semblent à peine se connaître. Wolferstan ne reste jamais à la maison; il s'éloigne à dessein; il a perdu sa sociabilité et sa gaieté naturelles. Lalagé seule, toujours aussi animée, fait bon accueil à Johan. Celle-ci ne paraît plus le soir au salon et sort à peine de la salle d'étude.

C'est un dimanche et les enfants passent l'après-midi avec leur mère. Johan recouvre un peu de liberté.

Elle a devant elle trois bonnes heures de solitude, de silence, de repos de corps et d'âme; mais les aura-t-elle? « Il ne faut pas vendre la peau de l'ours. » Johan ne s'est pas étendue sur son canapé depuis vingt minutes, avec les yeux quelquefois fermés, quelquefois ouverts pour admirer la splendide abondance des grandes fleurs de la clématite violette qui entoure la fenêtre, et le grand peuplier qui s'élève sur un ciel d'un bleu pâle et froid. Elle commence à sentir que, si elle peut s'y livrer, cette inaction silencieuse pourra peut-être calmer et enfin guérir la migraine qui lui serre le front, quand on frappe à la porte, et, avant qu'elle n'ait pu répondre, quelqu'un entre avec ce bruit de pas léger et

ce *frou-frou* d'une robe qui annonce que c'est une femme. Johan tourne lentement la tête sous l'impression de contrariété que lui cause l'arrivée d'un visiteur importun. C'est Lalagé!

— Est-ce que les enfants sont ici? dit-elle en faisant l'inspection de la chambre. Non, Dieu merci! Je pensais bien que j'avais vu les petits monstres se promener, et c'est ce qui m'a donné le courage de venir. Vous vous reposiez? continue-t-elle en s'avançant après avoir fermé la porte derrière elle. J'ai entendu dire que vous aviez mal à la tête, et je parie que vous ne me remerciez pas de venir vous déranger? Ne vous levez pas, je vous en prie...

— Eh! bien, bon! puisque vous insistez.

C'est une façon de parler, car Johan n'insiste pas du tout. Sans trouble et sans remords, Lalagé prend possession du canapé et s'y étend tout de son long bien confortablement. Elle croise ses pieds, arrange les coussins à son idée, tandis que les mètres sans fin de sa robe blanc-crême s'étendent en vagues confuses sur le tapis à côté d'elle.

— Vont-ils rester dehors longtemps? reprend-elle en parlant encore des enfants.

— Oui!

— Bravo! mais s'ils reviennent trop tôt, expliquez-leur, je vous prie, une bonne fois, que je déteste les enfants, que je n'ai nulle envie d'être *grimpée* comme une échelle, ni d'entendre des vérités désagréables, ni qu'on me fasse des questions indiscrètes, car voilà, à mon avis, les trois choses que font les enfants pour faire les gentils.

— Je le leur dirai, répond Johan, qui réprime un soupir en s'apercevant que l'on a l'intention de s'établir pour une longue station chez elle, et en allant se chercher une chaise,

— Comme vous vous conservez bien! s'écrie Lalagé en suivant des yeux, sans trop de malveillance, sa démarche légère. Je crois que c'est parce que vous n'êtes pas mariée.

Johan sourit.

— Vous le croyez? dit-elle, et cependant les Compagnies d'assurances vous disent que la vie d'une femme mariée vaut plus que celle d'une femme seule.

— Peuh! répond Lalagé avec mépris. Cela prouve seulement que les Compagnies d'assurances ne sont pas mariées. Je suis persuadée que je ne me serais pas détériorée si vite si j'étais restée Lalagé Beauchamp.

— Etes-vous sérieuse? demanda Johan qui oublie son mal de tête et les mains jointes, ses yeux bleus l'interrogeant avec anxiété, s'avance vers son indifférente compagne.

— Sérieuse? Vraiment oui je le suis, répond-elle en éclatant de rire. Croyez-vous donc qu'une femme qui pèse 140 livres peut n'être pas sérieuse? Je crois que le mariage est l'imposture la plus colossale qui

existe en ce monde et Anthony le croit comme moi. C'est le seul point sur lequel nous soyons d'accord.

Johan garde le silence, atterrée, pâle d'effroi.

— Dans les autres affaires, continue Lalagé, montrant ses belles dents blanches par un bâillement irrésistible, on vous permet une épreuve préliminaire, un galop d'essai. Celle-ci, la plus importante de toutes, est la seule exception.

Johan a détourné les yeux du visage de sa compagne pour les reporter vers la fenêtre, comme ils l'étaient avant cette interruption, mais ils n'admirent plus, ils ne voient même plus les clématites en fleurs, le grand vieux peuplier, le joli morceau de ciel tout pâle. Son âme est comme inondée de chagrin, non pour elle, mais pour lui! C'est donc là l'écueil où son généreux renoncement l'a fait échouer!

— C'est une ressource pour les vieux jours, voilà tout ce qu'on en peut dire, ajoute Lalagé avec un petit rire dur et froid,

— Une ressource pour les vieux jours! répète Johan surprise, redisant distinctement et lentement chaque mot. Plus prompte que l'éclair, sa pensée se reporte à cette belle soirée d'été durant laquelle, lui et elle, assis près l'un de l'autre sur le sable tiède au bord de la mer, ils traçaient le plan d'une union si heureuse et si sainte! A quoi tout cela a-t-il abouti? Ce qu'elle voit lui fait douter qu'elle ait agi sagement et pour son bien. C'est la première fois que ce doute cruel pénètre jusqu'à son cœur.

— Je dirai aussi que je n'aurais guère aimé à rester vieille fille, continue Lalagé, essuyant avec son fin mouchoir de batiste les larmes qu'un bâillement excessif a fait monter à ses yeux, mais, quant à présent, c'est pour moi le beau idéal de la félicité; une vieille fille bien posée, avec une bonne somme dans le trois pour cent — pas en terre — je n'estime pas la terre qui coûte beaucoup et rapporte peu. Un bon *chef*, et pas un parent dans ce monde. Je ne peux rien imaginer de plus agréable.

— Vraiment, dit Johan distraite.

— Ou bien encore une veuve, dit Lalagé, du ton de la réflexion la plus profonde, jouant machinalement avec son anneau de mariage, devenu trop étroit pour son doigt. Les veuves ont assez de bon temps.

— *Une veuve!* dit Johan d'une voix étranglée.

— Une veuve, en principe, répond Lalagé, regardant avee une sorte d'amusement le visage animé de Johan. Je ne veux pas dire celle du pauvre cher Tony, cela est bien sous-entendu. D'ailleurs, selon toute apparence, c'est lui qui sera mon veuf, et non moi sa veuve! A-t-il ajouté trente livres à son poids dans ces deux dernières années, je vous le demande? Est-ce qu'il ne lui est pas égal de se lever, n'importe à quelle heure? Songe-t-on seulement à le mettre à la diète?

Il se fait quelques moments de silence. Johan craignant d'avoir montré trop d'émotion a tourné la tête à demi, regardant encore du côté de la fenêtre, essayant de maîtriser son trouble et de se calmer par le calme du ciel et la sérénité de la nature.

— Etre heureux, reprend Lalagé croisant ses mains sous sa tête dorée et regardant paresseusement au plafond, voilà l'alpha et l'oméga. Que vous soyez fille, femme ou veuve, tout cela est une bagatelle en comparaison, et nous ne sommes pas heureux! Sans doute que vous savez? On sait toujours ces charmantes affaires!...

— Je... je... crois que j'en ai entendu dire quelque chose, répond Johan un peu embarrassée.

— Si ce n'était pas si désagréable, dit Lalagé avec un petit sourire amer, ce serait vraiment comique. Il y a bien peu de choses, selon moi, qui méritent qu'on les déteste, mais, du plus loin que je me souvienne depuis que je sais marcher, j'ai toujours abhorré la pauvreté et tout ce qui s'ensuit. Ça toujours été ma *toquade*. En épousant Anthony j'espérais bien y échapper, et voilà! dit-elle en étendant les mains toutes grandes et levant les épaules.

— Vous ne paraissez pas pourtant très-pauvre, dit Johan avec un petit sourire et un regard jeté sur la riche robe de l'autre, dont un homme pourrait apprécier la beauté, tandis qu'une femme en estime le prix.

— Bah! Il faut bien avoir quelques chiffons, reprend-elle. La pauvreté dont les doigts passent au bout des gants et les talons à travers les bottes, n'est pas la pire.

Un moment de silence.

— Ainsi donc, vous êtes pauvres? dit Johan à voix basse et en soupirant profondément.

La conversation continue sur ce ton, légèrement du côté de Lalagé; tristement de celui de Johan, qui apprend qu'à la mort du père de Wolferstan, on a trouvé tous ses biens grevés; qu'il a été question de vendre l'Abbaye, mais que Wolferstan, malgré sa femme, s'y est refusé et n'a voulu que louer le bien patrimonial. Il a vendu d'autres terres, a réduit toute sa maison, et maintenant il dirige l'exploitation des propriétés qui lui restent, laissant sa femme vivre à sa guise à Londres. D'elle, de lui, Johan apprend ces détails, mais, malgré la souffrance qu'ils lui causent, elle sent une sorte de joie de le voir accepter le sacrifice avec courage. L'intimité forcée ramène Wolferstan auprès de Johan, bien qu'elle cherche à l'éviter. Deux fois ils se retrouvent en tête à tête; involontairement le passé se représente à leur mémoire et ils s'aperçoivent que leurs sentiments n'ont pas changé.

La fin du roman, nous ne voulons pas dire le dénoûment, se relie au commencement. Johan est forcée d'accompagner les hôtes de la maison au vieux château de Dering, qu'elle avait quitté un jour la mort dans le cœur. Cette visite est racontée avec une émotion qui ferait croire que l'auteur a dû passer par semblable épreuve, tant sont bien rendues les impressions que l'on ne peut pas comprendre par l'imagination seule; la douleur poignante à la vue de tous ces souvenirs d'un passé qui semble appartenir à une autre existence; une sombre et involontaire jalousie contre les possesseurs indifférents de ces biens qui renferment une partie de nous-même, une partie vivante encore, quoiqu'elle semble ensevelie dans les cendres de notre bonheur détruit. Johan éprouve à la fois tous ces sentiments. Il s'y ajoute l'amère douceur de se retrouver avec Wolferstan à la même place où, plus de trois ans auparavant, le jour d'un triste départ, ils ont ressenti l'un pour l'autre les premières atteintes d'une passion qui ne doit finir qu'avec leur vie.

Cette visite chez le *petit millionnaire* Smith a été arrangée par Lalagé, pour lui donner occasion d'offrir sa main et sa fortune à Johan. Il s'y décide, en effet, dans la promenade dans une partie du vieux jardin qu'il n'a pas eu le temps de renouveler encore. Johan s'aperçoit de son intention et la déjoue en rappelant les enfants près d'elle. Survient un orage où, séparés des autres, Wolferstan et elle se réfugient dans une excavation de rochers. La situation devient délicate parce qu'il lui demande avec anxiété si elle n'a pas *une nouvelle* à lui donner, faisant allusion à la déclaration qu'elle a dû recevoir de M. Smith, que Lalagé lui avait bien recommandé de ne pas gêner. Cette question les ramène sur le terrain brûlant des réminiscences, mais Johan qui refuse de s'y laisser entraîner, après lui avoir déclaré cependant, qu'elle ne se mariera *jamais*, reprend le chemin du château sous la pluie qui tombe à torrents. L'événement ne favorise pas sa louable intention. Toute la société a quitté le château de Dering pour rentrer à la maison avant le soir, et on a laissé à leur disposition le *boggy* où il ne tient que deux personnes. Il faut se décider à faire en tête-à-tête un trajet de douze milles. Pendant la route, tous deux gardaient le silence. Près d'arriver, à la chute du jour, quand l'orage a laissé de ces teintes où le soleil semble se coucher dans *une gloire*, Johan, éblouie par cette sorte de fantasmagorie ne peut s'empêcher de s'écrier : « Il semble que nous allions au ciel! »

— Vous le croyez? reprend-il avec un accent profondément mélancolique mais non, je crois qu'autrefois nous en avons manqué le chemin!

Ils arrivent enfin, et elle croit trouver le repos après cette jour-

née à la fois douce et cruelle. Il la suit en remontant dans la salle d'études.

— Je veux vous dire adieu, dit-il.

— Vous partez de bonne heure?

— Par le train de 8 heures 30.

— Alors, c'est bien réellement *adieu*, dit-elle en lui tendant la main.

— C'est adieu si vous voulez, mais pas pour longtemps, seulement pour une semaine; et avec une figure riante, il lui annonce qu'il reviendra comme intéressé dans les affaires de M. Smith Delorraine. « Une semaine passe comme l'éclair, dit-il, mais cependant ce soir il faut que je vous dise adieu, Johan » et, en parlant il rougit et pâlit tour à tour. Johan, n'est-ce pas vous qui êtes cause que nous avons dû nous dire un éternel adieu?

Suit un moment d'attendrissement qui indique à Johan que le danger est proche et que le combat, loin d'être terminé, recommence plus périlleux que jamais. Elle se résout à s'éloigner encore, pour quitter cette maison où va rentrer Wolferstan. Cette détermination finale est le résultat de toute une nuit de lutte et de réflexions, où elle finit par écouter seulement la voix intérieure qui lui indique le devoir. Elle obtient d'abord un mois de congé et retourne à Helmsley. Le romancier décrit toutes les sensations de Johan, comparant son retour à la première arrivée quand le lieu lui était encore inconnu. Elle remarque les changements qu'ont subi les environs de la villa Portland, qui seule n'a pas changé.

C'est bien là. Par le sentier couvert de mauvaises herbes, l'avalanche de petites pattes se précipite comme autrefois; avec la même unanimité les carlins font chorus. C'est au son de cette musique que la voiture s'arrête devant la porte.

— Excusez, Mademoiselle, dit le cocher revenant après une recherche inutile à la petite porte, mais je ne peux pas sonner, la sonnette est cassée.

Elle est reçue à bras ouverts par sa tante et ses cousines, et sent une pointe de remords en pensant qu'elle n'a peut-être pas, jadis, senti le prix de leur attachement. Elle retrouve les mêmes pensées, les mêmes habitudes dans ce singulier intérieur, mais on lui annonce avec toutes les formes d'usage que l'heureuse Bell, qui rougit avec une candeur virginale, va épouser le chirurgien du 170[e]. « Ne vous le rappelez-vous pas? dit Diana, toujours aussi franche, c'est celui avec qui nous ne voulions jamais danser! »

Le régiment est à Cork et Micky est parti sans être touché de la longue constance de Diana. Le pauvre intérieur, plus fané, plus sordide que jamais, prend, aux yeux de Johan quelque chose de la magie des souvenirs. Elle y retrouve des habitudes et cesse d'y éprouver le malaise d'autrefois. Après avoir donné tous ses soins et toute son industrie à ce qui restait à faire au trousseau de Bell, il lui est loisible d'aller revoir tous les endroits où le passé a laissé pour elle des traces. Il lui semble parcourir un champ de mort, alors qu'après une longue absence on passe d'une tombe nouvelle à une autre tombe. Elle gagne un petit bois où, dans une belle matinée d'avril, Wolferstan l'avait un jour trouvée assise et où ils avaient eu un de ces entretiens mêlés de plaisanterie et de sentiment, qu'elle savait interrompre à temps. Elle y retourne dans un triste jour d'automne, s'assied à la même place sur les feuilles sèches et la main posée sur la tête grisonnante de M. Brown, elle s'endort, le cœur brisé. L'aboiement des chiens l'éveille en sursaut. Wolferstan est devant elle. Dans la scène qui suit tout le roman semble résumé. Johan s'y élève de toute la hauteur d'un amour pur et désintéressé; Wolferstan reste l'homme qui se laisse conduire par une passion aveugle, qui a manqué sa vie et ne saurait se résoudre à en supporter les conséquences; après lui avoir proposé, dans son égarement, de fuir avec lui, il ajoute avec un sourire amer :

— Vous avez vu de près ce qu'est ma vie aujourd'hui; vous l'avez vu de vos propres yeux, ainsi vous n'en pouvez douter. Vous avez vu que ce que j'appelle mon mariage est une farce funèbre, une triste parodie. Vous savez aussi bien que moi que nous ne ferions de tort à personne. Johan! et ici sa voix prend l'accent d'une douloureuse prière; Johan! avez-vous pensé que dans ce monde, dans ce vaste monde, il n'y a pas une âme, excepté la vôtre, qui s'intéresse à moi?..... Parlez, je vous en supplie! Il n'y a pas une seule expression de votre colère que je ne sois prêt à supporter, mais parlez, au nom de toute sagesse et de toute miséricorde !

Quand Johan retrouve la parole, ce n'est pas la colère, c'est plutôt une immense compassion qui l'agite; c'est une tristesse infinie, un remords, une pitié qui lui font enfin jeter ce cri de douleur :

— C'est la nuit ! Oh ! une nuit profonde! N'est-ce pas la plus effrayante des obscurités quand le mal prend l'apparence du bien? *Le bien*, *le mal*, répète-t-elle comme en délire, l'un est un mot, l'autre est un mot, et je ne sais plus les distinguer. Oui! mais je sais bien aussi qu'au-delà de cette nuit profonde, Dieu m'apparaît dans une splendeur éclatante, bien que maintenant il me refuse un seul rayon de cette lumière!

Le malheureux Anthony emploie son dernier argument. Elle seule,

dit-il, peut le sauver de lui-même; elle seule peut le ramener au bien. « Dans l'atmosphère où je vis, ajoute-t-il, je me sens prêt à douter de tout. Au nom de la justice et de la pitié, aidez-moi à retrouver ma foi. »

Pendant qu'il parle, elle s'est tournée vers lui et le regarde fixement. L'éclat sauvage de son regard a fait place à une expression de pitié et de souffrance incommensurables.

— Voilà mon châtiment, dit-elle d'une voix basse et profonde. Je suis justement punie pour avoir pensé que mon amour pour vous était si grand et si élevé que rien d'impur ne pouvait l'atteindre. J'ai cru, à tort, que je pouvais usurper les fonctions des anges, et la plus indigne, la plus vile des femmes ne vous aurait pas fait tomber dans un abîme plus profond!

Après quelques transports d'un désespoir violent chez Anthony, douloureux chez Johan, celle-ci redit encore comme elle l'a déjà fait, mais avec plus de force : « Anthony, que ce soit dix ans, vingt ans, cinquante ans que nous ayons à vivre, je crois que ni vous, ni moi, nous ne serions capables de supporter l'existence, si nous n'avions la conviction qu'au-delà de toutes les erreurs de nos sens, Dieu existe et règne dans toute sa perfection. »

Enfin, touché de repentir, Anthony se jette à ses genoux :

— Foulez-moi aux pieds, s'écrie-t-il d'une voix sourde et altérée ; je ne suis même pas digne que votre cher pied se pose sur mon cou! O vous, dont le noble et pur amour a vainement essayé de m'élever à sa hauteur, pardonnez-moi d'avoir voulu, dans ma brutalité, vous abaisser jusqu'au mien.

A ces mots elle étend vers lui ses deux mains avec un grave sourire de pardon et d'adieu.

— Mon bien-aimé, lui dit-elle tandis que pour la dernière fois ses yeux bleus se reposent sur les siens, je puis encore vous appeler ainsi, comme si j'étais auprès de votre lit de mort, mon bien-aimé, vous me nommiez autrefois votre bon ange, et de toutes les expressions de votre tendresse, c'était celle que je préférais.... Peut-être est-ce encore un désir insensé, mais permettez-moi de garder toujours ce nom. Laissez-moi espérer que peu à peu, plus tard, quand la vie vous semblera difficile — quand les pensées de la terre vous assiégeront — quand la voix du mal semblera vous appeler — qu'alors mon visage et ma voix qui ne vous représentaient jadis que des agitations et des chagrins, s'offriront à vous comme un soutien et une consolation.

Sans un mot de plus, elle retire doucement sa main de la sienne, et avec un pâle sourire elle disparaît dans la nuit devenue plus sombre.

Comme épilogue, l'auteur n'ajoute que les lignes suivantes :

Deux ans plus tard, on trouvait cet avertissement dans le *Times*, à la liste des décès :

« *Le* 16 *courant*, 8, *Curzon-Street*, *morte d'une apoplexie foudroyante*, *Lalagé*, *épouse d'Anthony Wolferstan, ci-devant colonel des grenadiers de la garde, âgée de vingt-huit ans.* »

Je n'en dis pas plus long.

Nous n'ajoutons pas, de notre côté, d'autres réflexions à celles que nous a suggérées la lecture de ce roman, si remarquable à tous égards. Nous aurions mal rendu notre impression si nous ne l'avions pas fait partager aux lecteurs de cette rapide analyse, aussi rapide qu'elle pouvait l'être avec le nombre considérable d'incidents et de détails qui se pressent dans ces volumes bien remplis. Il nous semble y voir une nouvelle phase du talent de Rhoda Broughton. C'est toujours la même vigueur, la même sûreté de dessin, la même vérité d'observation que dans ses autres ouvrages, mais la pensée en est plus élevée, et l'expression gagne à cette inspiration meilleure. Déjà, le petit roman de *Nancy* nous faisait espérer un progrès moral dans l'ordre des sentiments exprimés par un romancier si distingué. Cette fois, non-seulement le progrès est manifeste, mais le talent lui-même n'en a pris que plus de force et de chaleur. S'il conserve encore un peu de scepticisme, du moins la dureté du trait y est moins accusée. Il semble que miss Broughton, que nous félicitons de ses tendances actuelles, ait voulu, indirectement, ménager un peu la sensibilité de ses lecteurs. On n'aurait même pas à lui reprocher de sacrifier impitoyablement pour un dénoûment heureux, l'infortunée Lalagé, puisque celle-ci, en véritable épicurienne, ne souhaitait pas vieillir, n'estimant que la jeunesse, la beauté et les agréments de la vie. Tout était donc prévu de ce côté, et si nous remarquons ce trait, c'est parce qu'il est une concession inattendue de la part de miss Broughton, jusque-là un peu dédaigneuse de froisser, de manière ou d'autre, la délicatesse de ses lecteurs. Ce roman nous paraît donc, parmi les romans réalistes, une des meilleures œuvres de notre temps et nous souhaitons que l'auteur continue à marcher dans cette voie, où son talent a trouvé des sources d'émotions qui paraissaient, jusqu'alors, lui être inconnues.

Louis Régis.

LE CHARME

NOUVELLE [1]

IX

Marthe de Glennes n'était pas rancunière; mais elle ne put se dissimuler à elle-même et elle avoua bientôt à son grand-père que M. de la Prévière lui était très-désagréable par ses sarcasmes inconvenants.

— Je ne l'aime plus du tout, lui dit-elle, et pour un peu, je le détesterais. S'il n'était pas votre hôte, je lui ferais bien mauvais visage. Je ne m'étonne plus qu'il fuie le monde; on ne pourrait qu'y tourner en ridicule cette maladie d'esprit qui lui fait tout voir en mal; je suis plus indulgente, j'ai pitié de son travers; mais j'éviterai d'en souffrir. Je voudrais bien savoir pourtant pourquoi ce Monsieur se croit en droit de traiter du haut en bas le pauvre monde. Que lui ai-je fait, moi, pour qu'il me décroche de petites phrases venimeuses, et à qui en a-t-il de crier comme un aigle contre la société entière? Si les sauvages lui plaisent mieux que ses compatriotes, que ne prend-il à bail un de leurs wigwams? Je n'irais pas l'y chercher, moi, ni personne, je pense. Savez-vous ce qu'il me représente, votre M. de la Prévière? un caillou tout rond, qui n'est bon qu'à rouler, et qui blesse tout ce qu'il touche dès qu'il reste en place. Oui, il est aussi dur, aussi froid, aussi inutile. A quoi sert-il, un être semblable?

— Eh! quand ce ne serait qu'à émoustiller tes instincts de critique, répliqua le comte de Glennes.

— C'est bien malgré moi. Je ne demandais pas mieux que de rester sa petite mie. Je lui en veux d'avoir gâté le bon souvenir qu'il m'avait laissé. Il me fêtait quand je n'étais qu'une petite fille, maintenant il me traite presque en ennemie. Vous n'avez pas

[1] Voir le *Correspondant* du 25 juillet 1877.

remarqué cela, grand-père; vous êtes si bon que vous vous figurez communiquer vos sentiments de bienveillance à tout le monde; mais M. de la Prévière, quand il daigne s'occuper de moi ou seulement me regarder, le fait avec une sorte d'hostilité, de répulsion. Cela me blesse. Désormais, je lui rendrai dédain pour dédain.

— Plains-le plutôt, ma fille, c'est le malheur qui l'a aigri, répondit M. de Glennes qui, pour la première fois, conta à Marthe l'histoire d'Hubert, sans entrer dans des détails trop intimes, mais en indiquant d'où provenaient les aspérités de son caractère.

Elle écouta ce récit avec intérêt :

— N'importe, reprit-elle. Un cœur plus tendre, un esprit plus large ne rendrait pas toute l'humanité responsable des torts de quelques-uns. Cependant vous m'en dites assez pour que je ne m'amuse plus à rendre malice pour malice à M. de la Prévière, comme je me l'étais proposé. Je vois bien que la tâche que vous vous êtes imposée à son égard est de le réconcilier avec tout ce qui lui semble ennemi. Je ne vous y aiderai point. J'ai moins de vertu que vous; mais je vous garantis la neutralité... Puisqu'il a pris au grand sérieux son surnom d'Outlaw, comment va-t-il accueillir toute cette nombreuse compagnie que vous attendez aujourd'hui? Gare aux coups de boutoir, et sauve-qui-peut!

Le comte de Glennes avait, en effet, invité à dîner aux Taillois ce jour-là plusieurs familles des environs qui devaient venir fêter son retour dans le Châlonnais. Quand la cloche du dîner rassembla les trente personnes qui s'étaient jusque-là dispersées dans le parc, M. de la Prévière, qui n'avait point paru de la journée, fit une entrée discrète, et Marthe s'aperçut bientôt que l'Outlaw savait au besoin se montrer homme de bonne compagnie. Tout ce monde le connaissait, soit personnellement, soit, pour les plus jeunes, de réputation. Chacun le fêtait, l'interrogeait sur son dernier voyage, lui demandait si le public bénéficierait du récit de cette excursion. En un mot, M. de la Prévière fut le héros de la fête, et il soutint ce personnage embarrassant avec une réserve de bon goût. Néanmoins, Marthe qui l'observait, intéressée qu'elle était à cette attention par sa dernière causerie avec son grand-père, s'aperçut que cette mise en dehors était pénible à leur hôte, et le fatiguait comme un rôle.

— Au moins n'a-t-il pas de petite vanité, se dit-elle.

Mais cette attention ne se porta qu'un instant sur M. de la Prévière que Marthe oublia bientôt. Il y avait là, mêlés aux contemporains du comte de Glennes, de jeunes dames et leurs maris, des fillettes, des jeunes hommes qui se fatiguèrent bientôt d'une station prolongée autour de la table. Miss Wilson, dont la complaisance était inépuisable et qui se disait capable de faire pendant six heures

l'orchestre d'une sauterie improvisée, se mit au piano, et des couples s'agitèrent dans le grand salon dont les meubles volants, fauteuils et guéridons, furent roulés dans les coins par les danseurs impatients. Pendant ce déménagement, une des jeunes femmes eut le caprice de placer dans ses cheveux une branche des lilas qui fleurissaient les grandes potiches de la cheminée; toutes l'imitèrent, et Marthe piqua dans ses tresses en diadême cinq grands narcisses qui étoilèrent sa tête blonde de leurs pétales satinés.

Puis la danse commença d'un tel entrain que les gens sérieux restés dans la salle à manger voulurent se donner l'aimable spectacle de cette jeunesse heureuse pour un peu de bruit et de mouvement: bientôt plus d'un de ces gens graves, plus d'une maman dès longtemps résignée à faire tapisserie, se trouvèrent, sans savoir comment, entraînés dans cette folle ronde. Et c'étaient des bravos chaque fois qu'un d'eux s'y mêlait; mais ils n'allaient jamais par paires assorties. Les jeunes les poursuivaient d'instances et les enlevaient un à un malgré eux. C'était une conspiration générale, bien qu'improvisée, et ce fut au courant de sa mise en œuvre que Marthe, soufflée d'ailleurs par le comte de Glennes, alla tendre la main à M. de la Prévière qui avait fini par rester seul, debout dans l'embrasure d'une porte ouverte, comme pour se réserver un moyen de retraite.

La gaieté de cette petite fête avait déridé la rancune de Marthe. Après le premier moment d'hésitation qui suivit le conseil de son grand-père, elle ne s'était souvenue que d'une chose : c'est que M. de la Prévière était son hôte, et qu'aucune autre femme n'avait pour l'inviter autant de titres, d'excuses, qu'elle-même.

Et puis, s'il faut tout dire, elle s'amusait à l'idée de faire danser cet homme, qu'elle nommait une satire vivante; elle se demandait de quel air M. de la Prévière se prêterait aux pas du quadrille, et quel bouquet de phrases aimables il saurait offrir à sa danseuse.

Elle alla donc vers lui en souriant, et comme il tenait ses yeux fixés sur les couples qui tournaient dans le grand salon, il ne s'avisa de ses intentions et de son approche qu'au moment où, d'une voix entrecoupée par les palpitations de la dernière mazourke, elle formula cette invitation dont les lois décrétées par l'assemblée, octroyaient aux femmes l'initiative.

— Moi, dit-il en tressaillant, moi danser! » et ses sourcils se contractèrent. Marthe croyait recevoir en pleine figure le rayon aigu qui jaillissait à la moindre contrariété des yeux clairs de M. de la Prévière, et, en effet, ces deux prunelles glauques lançaient déjà leur feu habituel; mais à peine se furent-elles arrêtées sur la jeune fille que cette flamme se noya dans une humidité alanguie.

Avec sa couronne de narcisses, ses mains encore tendues vers lui, Marthe ressemblait plus que jamais à la statue de Flore. Hubert comprit qu'il serait odieux et ridicule à la fois de payer tant de grâce d'une réponse bourrue.

— Est-ce un ordre? reprit-il. Je me croirais tenu de vous obéir, car je vous dois une réparation. Mais voulez-vous être généreuse?

— Je vous tiens quitte de la pénitence à condition que vous ne contesterez pas aux femmes une facile indulgence, répondit-elle, et j'ajoute un conseil précieux à cette absolution. Si vraiment vous êtes par trop Turc pour consentir à danser vous-même, sauvez-vous, car je ne réponds que de ma propre générosité.

— Vous ne voulez pas que je reste là à voir danser? Cette ivresse de mouvement amusait mon immobilité.

— A votre aise, mais d'autres viendront vous relancer, et si une bonne foi on vous entraîne au milieu de la fête *baladoire*, comme on dit à Gigny, je vous préviens que je rentre dans tous mes droits, puisqu'aussi bien vous les reconnaissez.

— Ah! je pars! s'écria brusquement M. de la Prévière en s'esquivant par la porte contre laquelle il était adossé.

— Eh bien! ma fille, qu'as-tu fait d'Hubert? vint dire à Marthe le comte de Glennes.

— Oh! soyez sans inquiétude, mon père, l'escarmouche a été courtoise : il m'a rendu les armes, je lui ai donné la liberté sans condition. Il est sans doute allé écrire une étude comparée des rondes mongoles et des danses françaises : c'est plus dans ses moyens que de compromettre sa dignité en se prêtant à un amusement général... Mais voilà tout le monde parti pour un quadrille, et pas un danseur ne reste pour moi, ou du moins pas de vis-à-vis possible. Je vais consolider ma coiffure de quelques épingles pour pouvoir sauter tout à mon aise. M. de la Prévière me fait perdre une danse, mais il part avec une grande idée de ma générosité, ce qui me console un peu de ce malheur.

X

Marthe allait entrer dans sa chambre lorsqu'elle aperçut à une des fenêtres du corridor donnant sur le parc, sa femme de chambre Fanchette.

— Que fais-tu là seulette? lui demanda-t-elle. Il me semble qu'on danse à l'office, en imitation de notre tapage au salon. Pourquoi n'y es-tu pas restée à t'étourdir un peu en dérouillant tes jambes, au lieu de t'absorber dans la contemplation du clair de lune?

— C'est parce qu'on danse que je me suis sauvée, et si je suis venue ici, ce n'est pas pour le clair de lune quoiqu'il soit bien beau, mais pour regarder une petite étoile... Là-bas, au-dessous du clocher de Noiry qui pointe en haut du côteau, entre ces arbres qui bordent la Saône, voyez-vous une lueur rouge?... C'est la maison de Philibert. C'est là qu'il passe ses soirées à étudier après sa journée de travail, afin, dit-il, de n'être pas un ignorant, puisque vous et Mlle Wilson vous m'avez instruite un peu. Je ne sais pas si, ce soir il aura le courage d'ouvrir ses livres et ses cahiers. N'importe! il a allumé sa lampe dans la chambre haute. Il sait que je viens la saluer d'ici, et puisque c'est la seule communication qui ne nous soit pas interdite... Quand je l'ai vue briller, mon cœur a battu!

— Que veut-il devenir qu'il étudie tant?

— Rien de plus que ce qu'il est; c'est pour se dérouiller l'esprit. Il est très-content de son sort. M. de Cérisse sous lequel il a servi pendant la guerre lui a donné une place de garde de ses bois, et si Philibert est à Noiry en ce moment, c'est qu'il a demandé un congé d'un mois pour se marier. Il se doutait si peu d'un refus! Sa place est bonne, et M. de Cérisse lui a meublé sa maison forestière en l'honneur de son mariage. Il y a là-bas à Saint-Gengoux-le-Royal un joli ménage tout neuf qui n'attend plus que l'épousée. Comme ce pauvre Philibert va être triste de l'étrenner à lui seul! Et moi donc, qui me réjouissais d'être là-bas sans voisins ennuyeux par leur caquetage, tous deux bien l'un à l'autre, tout seuls à nous!

— Et voilà que tu t'affliges de ne pouvoir planter là tous ceux qui t'ont aimée, choyée jusqu'ici, dit Marthe tout à fait blessée. Ainsi ce serait une joie pour toi que de t'éloigner de tes parents et des gens du Taillois? Ce Philibert est donc tout pour toi que tu fasses bon marché en sa faveur des affections qui t'entourent? Je ne te reconnais plus, Fanchette. Je ne te savais pas ingrate.

— Ingrate!... non pas; si je partais pour Saint-Gengoux je pleurerais de vous quitter, de quitter mes parents; mais si je devais tout à coup renoncer à Philibert, il me semble que j'en mourrais. J'ai froid par tout le corps rien qu'à cette idée-là. Pour ne pas le quitter (si nous étions mariés ensemble) je le suivrais partout où il voudrait, sur terre et sur mer, jusque dans ces pays où l'on vit dans des trous en terre pendant le temps des neiges. Pourvu que je fusse avec lui, rien au monde ne me manquerait. Ce n'est pas de l'ingratitude, c'est l'effet d'une forte affection, celle qu'on doit à son mari. Il faut bien cet amour-là pour être sûre de traverser avec lui les peines de la vie sans regretter une autre destinée.

— Ainsi nous ne sommes plus rien pour toi? dit Marthe attristée.

— Oh! si bien; mais vous ne pouvez pas me comprendre. Quand votre heure sera venue d'aimer, vous ne m'accuserez plus. Ma mère me plaint, elle; elle sait ce que c'est qu'un amour contrarié, car elle a été deux ans sans parvenir à épouser mon père; mais elle ne peut rien pour moi. Il paraît que M. le comte ni vous, vous n'arriveriez pas non plus à changer le refus de mon père, mais qu'il suffirait pour cela d'un mot de M. de la Prévière. Comment cela se peut-il? Je n'en sais rien; mais ma mère me l'a dit pour que j'en prévienne Philibert, et je pense qu'il ira voir M. de la Prévière au pavillon.

— Ah? ah! voilà en quoi tu espères plutôt que dans l'effet de ton charme!

— Non pas, ceci n'est qu'un espoir, et la réussite de mon charme m'a donné une certitude. A propos, voici la cosse à neuf grains que j'ai eu de la peine à mettre de côté pour vous, car elle était unique dans le gros tas que j'ai défait. Est-ce que vraiment vous commencerez demain matin?

— Certainement, répondit Marthe.

Et après avoir arrangé sa coiffure, la jeune fille descendit l'escalier pendant que Fanchette s'accoudait de nouveau à la fenêtre pour contempler la seule étoile qui l'intéressât.

Un rayon de lune entrait dans le grand vestibule du rez-de-chaussée et plaquait de blanc son pavé de mosaïque. Marthe vint poser son front contre la vitre de la porte-fenêtre et resta quelques minutes à regarder le parterre mis en fête par cette douce clarté. Les feuillages des charmilles avaient de jolies teintes blondes, le sable des allées étincelait; la pièce d'eau luisait comme un bouclier d'argent, et sur les pelouses, les massifs d'arbustes s'enveloppaient de vapeurs légères. Ce n'était plus là le parc du grand jour, connu dans ses moindres recoins; des ombres et des lueurs mystérieuses le transformaient.

Tout à coup, les accords du piano, le bruit des pas, des rires, des propos interrompus par la danse choqua la jeune fille comme une dissonnance dans l'impression qui la surprenait. Pour avoir été saisie par un aspect nouveau de cette nature familière, pour avoir entendu Fanchette lui révéler des émotions inconnues, elle trouva vulgaire, fastidieuse la gaieté de ses convives dont elle avait pourtant pris sa part, et au lieu de rentrer au salon, elle descendit d'un pied léger au parterre, et gagna les massifs du parc. Là, sa démarche devint peu à peu plus lente.

Marthe rêvait. Pour la première fois de sa vie, elle n'eût pas pu formuler les idées que lui suggéraient les harmonies de l'heure, du paysage, de la saison, et de cette causerie qu'elle venait d'échanger avec une fillette chastement éprise. Songeait-elle à elle-même, comme

dans ce premier aveu de Fanchette où, si naïvement, elle avait rapporté à son avenir tout ce qui survenait à sa sœur de lait? Non, sa rêverie était plus impersonnelle, plus vague.

Elle demandait leur secret à la beauté de cette nuit, aux subtiles émanations des fleurs, à l'épanouissement de ces feuillages, aux accents pathétiques du rossignol qui, presque à ses pieds, dans un buisson, donnait une voix à l'hymne d'amour que la terre entière exhale à l'époque printannière. Elle sentait que ces accents lui redisaient, dans un autre langage, les plaintes, les espoirs, les élans d'âme de sa sœur de lait.

Marthe les écouta longtemps, livrée à une rêverie inaccoutumée, et elle oublia, dans cette promenade solitaire, sous ces ombrages frappés de molles clartés, ses devoirs de jeune maîtresse de maison, qui auraient dû la ramener auprès des hôtes des Taillois.

XI

A son insu, Marthe n'était pas seule à errer dans le parc. Séduit par la beauté de cette nuit, au lieu d'aller s'enfermer au pavillon, M. de la Prévière s'était enfoncé sous les charmilles, et, voyant venir de loin une promeneuse sans la reconnaître, il s'était empressé de se jeter dans un coin ombreux, où il s'était assis, peu désireux de causerie. Hubert se sentait ce soir là de méchante humeur plus que d'habitude. L'obligation de tenir tête pendant le dîner à de nombreux interlocuteurs avait excédé sa provision de complaisance mondaine, et après avoir été mécontent des autres, il était parti du salon mécontent de lui-même.

Pourquoi s'était-il abaissé jusqu'à présenter des excuses à Marthe? Etait-il d'un homme sérieux d'ajouter tant d'importance à un dépit d'enfant? Comment s'était-il abandonné une minute au charme d'une grâce juvénile?... Pur effet plastique, disait l'orgueil d'Hubert qui fouillait dans sa mémoire pour y retrouver le souvenir des tabliers tachés de confitures, du visage de sept à huit ans barbouillé de mûres sauvages, des menottes souillées par le sable du parterre, des pleurs qui défiguraient parfois d'une moue risible cette tête blonde, enfin de tous les enfantillages du passé.

Mais ces fantômes puérils s'évanouissaient instantanément pour laisser apparaître un front couronné de narcisses, des traits ingénus, mais délicieux, deux mains blanches tendues vers Hubert qui finit par se dire, pour narguer cette obsession :

— Ce n'est pas d'elle, c'est de la statue de Flore que je suis préoccupé. Si cette fantaisie dure encore à mon départ, je prierai le

comte de me laisser emporter sa statue, je la lui renverrai six mois après. C'est le terme le plus long de mes engouements artistiques.

Cependant la promeneuse était entrée dans l'allée où M. de la Prévière s'était blotti au fond d'un berceau de charmilles; elle passait et repassait à dix pas de lui sans l'apercevoir, perdue qu'elle était dans son rêve. Ainsi éclairée par les blanches lueurs qui frappaient le feuillage, elle était d'une étrange beauté, et M. de la Prévière ne reconnut plus la fillette rieuse des jours précédents dans cette femme dont la physionomie paraissait lumineuse, tant l'extase dont elle était possédée la transfigurait.

Il la regardait malgré lui et tout à coup, il se frappa la poitrine en se disant : « Eh quoi! les vieux morts s'agitent dans leur tombeau! Mais non, c'est ma fantaisie qui lui prête cette idéalité, c'est le perfide trompe l'œil de ce clair de lune... A quoi pense-t-elle? Mais... pense-t-elle?... Oui, c'est le moyen de détruire ce prestige : lui parler, l'entendre me répondre quelques insignifiances, car il serait vraiment trop cruel d'avoir à quitter demain matin mon vieil ami des Taillois parce qu'il a plu à Mlle de Glennes de me faire peur de moi-même ce soir. Les principes avant tout. Courons sus au fantôme, c'est le moyen de ne plus le craindre.

Comme Marthe allait passer devant sa retraite de feuillage, M. de Prévière en sortit et l'aborda.

— Eh! quoi, Mademoiselle, vous avez abandonné la danse! Est-ce par coquetterie, pour vous faire chercher jusqu'ici?

Surprise, Marthe avait laissé échapper un petit cri; mais ayant vite reconnu M. de la Prévière, elle redescendit facilement des régions nouvelles où elle planait pour lui répondre avec aisance, tout en marchant à ses côtés :

— J'ai fait ce soir une découverte : c'est qu'il y a crime à s'enfermer pour s'essouffler en cadence sous la clarté fumeuse d'un lustre lorsqu'une si belle lune luit au ciel et que les rossignols s'entendent en mélodie mieux que les valses de miss Wilson. Comme il arrive toujours, c'est le hasard qui m'a servi dans cette découverte là. Elle n'est pas neuve, n'est-ce pas? Vous la possédiez déjà par expérience, puisque vous m'avez précédée sous cette charmille. N'importe, elle était toute nouvelle pour moi et je jouissais de la joie des grands inventeurs lorsque...

— Lorsque je vous ai humiliée dans votre orgueil en vous montrant par ma présence que le monde a été fait avant vous, le clair de lune préféré aux bougies avant votre choix, et le rossignol, proclamé le premier virtuose du monde sans qu'on attendit votre suffrage.

— Je ne me sens pas le moindrement humiliée, répondit Marthe en souriant, chacun compose à sa manière son petit poëme personnel,

aucune émotion ne se ressemble. Comme chaque fleur a son parfum, je crois que chaque être possède ses idées, ses impressions particulières. Le thème est unique, mais chacun de nous fait sa petite variation dans le grand concert de l'humanité.

M. de la Prévière marchait à côté de Marthe sans la regarder et pendant qu'elle parlait, il arrachait d'une main nerveuse des feuilles et des brindilles au mur verdoyant de charmille qu'il côtoyait, et il les jetait devant lui, prenant plaisir à les fouler sous ses pieds.

— A ce compte, dit-il, les êtres qui me ressemblent constituent la dissonnance de cette grande harmonie?

— Vous voudriez bien que j'en convinsse pour avoir le plaisir de me quereller, répondit-elle finement; mais je ne veux plus de discussion avec vous.

— Pourquoi? je ne me fâcherais de rien ce soir. Vous pourriez me faire mon procès que je ne desserrerais pas les dents pour articuler un seul mot de ma défense. Dites-moi la vérité, d'autant mieux que je la devine. Vous me trouvez insupportable, n'est-ce pas?

— Voilà un gros mot qui me prouve que vous outrez le repentir, comme tout sentiment peut-être. Puisque vous voulez savoir ce que je pense de vous... Depuis votre arrivée, M. de la Prévière, j'ai passé par bien des sentiments à votre égard. Votre abord m'a glacée; je ne reconnaissais plus en vous celui qui m'appelait autrefois sa petite amie.

Hubert s'éloigna de Marthe dont il venait d'effleurer involontairement la robe.

— Puis, je vous ai pris pour un original, et hier, pour un méchant. J'étais piquée; j'ai failli devenir méchante moi-même à votre égard, mais n'aurait-il pas été honteux de passer notre temps à nous harceler de railleries! Quel pitoyable emploi du peu d'esprit qu'on a, et comme c'est triste au fond! Grand-père a raison de dire que se railler entre amis, c'est la plupart du temps se méconnaître mutuellement. Je suis donc revenue de cette mauvaise inspiration, mais je ne veux pas me laisser croire meilleure que je ne suis : c'est grand-père qui a soufflé sur la bulle de savon de ma colère en m'expliquant par quelques mots pourquoi vous êtes...

Elle hésita, ne sachant comment qualifier l'hôte des Taillois sans le blesser. Il l'écoutait avec une sorte d'angoisse, regrettant d'avoir couru au fantôme, et plus que jamais sous l'impression de la peur.

— Pourquoi je suis aigre, malveillant, soupçonneux, bourru, égoïste, dit-il très-vite.

— Ah! quelle litanie là où un seul mot suffit : vous êtes malheureux. Et savez-vous pourquoi? Ce n'est pas d'avoir subi les épreuves qui vous ont frappé, c'est d'avoir appris d'elles à douter de la bonté

humaine. Il me semble qu'à votre place, j'y aurais cru plus que jamais, ne fût-ce qu'en mettant la main sur mon cœur et en le sentant battre à toutes les émotions généreuses... Mais la porte du salon s'ouvre, on me cherche..... Eh oui! voici grand-père qui tourne autour du parterre, et miss Wilson est montée dans ma chambre pour m'y trouver. C'est son ombre qui passe là sur mes rideaux. Je suis une grande étourdie d'avoir oublié que ma place était au salon. Voyez comme c'est mal de négliger autrui pour son propre plaisir... Mais nous voici à l'entrée du parterre. Rentrez-vous en même temps que moi?

— Moins que jamais, répondit M. de la Prévière d'un ton abattu.

Marthe se souvint tout à coup qu'elle avait oublié de lui parler de cette intervention sollicitée par Fanchette et Philibert, mais il n'était plus temps. Hubert se dirigeait à grands pas vers le clos du pavillon.

XII

Après avoir passé une nuit assez agitée, M. de la Prévière aurait volontiers prolongé son sommeil si, d'après une règle constante, Réjac n'avait ouvert au point du jour volets et rideaux. Il n'aurait pas dérogé aux habitudes de son service, car il avait à présenter à son maître la perruche qu'il était allé acheter à Lyon. Cette présentation ne se fit point sans incidents.

Nolo s'était perché sur l'épaule de M. de la Prévière lorsque Réjac entra, portant au poing sa nouvelle acquisition; il la tourna dans tous les sens pour faire valoir le ton de sa robe, son collier, ajoutant toutefois que l'oiseau avait la détestable habitude de crier : ran tan plan, portez armes! et autres niaiseries à l'usage des perruches dégénérées. M. de la Prévière déplorait cette tare lorsque Nolo hérissa ses plumes, fit claquer son bec, ouvrit ses ailes, et se précipita, ses serres ouvertes, sur le nouveau venu.

L'autre perruche était, soit ahurie par le déplacement, soit abâtardie de courage par son séjour en cage, car elle ne songea qu'à éviter le choc en se laissant tomber à terre; puis trottinant avec la grâce d'un canard effarouché, la tête rentrée dans les épaules, elle alla se fourrer sous un fauteuil bas; mais Nolo l'y poursuivit avec une rage qui menaçait son congénère d'une détérioration complète. M. de la Prévière n'eut que le temps de jeter une serviette sur son favori exaspéré, et Réjac emporta en hâte l'autre perruche.

Nolo, rendu à la lumière et posé sur son bâton, se mit à vociférer des blasphèmes contre son rival présumé, en les accompagnant de contorsions risibles et, par intervalles, de petits cris, plaintifs comme des sanglots ou de tendres reproches.

— Ah ! Nolo, lui dit son maître, lorsque tu vois un individu de ton espèce, ta première inspiration est de l'étrangler ! Bel exemple de l'adoucissement de mœurs qu'amènent les sentiments ! Mais la passion n'est-elle pas une rage d'égoïsme ?... Allons, si elle est assez naturelle pour suggérer de tels méfaits aux animaux, pourquoi s'étonner qu'elle fasse commettre aux hommes des vilenies ? Après tout, on ne m'a pas tordu le cou, à moi, et il est puéril de s'insurger contre un fait d'ordre naturel.

Ce fut sur cette belle réflexion qu'Hubert s'en alla voir l'autre perruche à laquelle Réjac adressait une réprimande sur sa lâcheté. Quand elle eut été installée dans une belle cage à fils dorés, ornée de houpes de soie rouge et de mangeoires en porcelaine du Japon, Réjac l'emporta aux Taillois avec les bijoux arrivés juste à point de Paris le matin même.

Marthe, désormais réconciliée avec M. de la Prévière, reçut ses présents avec un grand plaisir ; mais après la première fête au bel oiseau, comme celui-ci accueillit les avances de la jeune fille en la mordant au doigt assez cruellement, elle fut moins enthousiasmée ; elle constata qu'il se refusait à se promener dans le salon, à se poser sur son épaule, et finit par croire que les récits de Fanchette n'étaient pas exempts d'exagération. Que l'oiseau boudât sa nouvelle maîtresse, rien d'étonnant à cela ; mais comme il refusait d'obéir à la voix de M. de la Prévière, Marthe en conclut que ce joli volatile n'était vraiment fait que pour le plaisir des yeux, et que Fanchette avait rêvé ses aimables familiarités avec l'hôte du pavillon.

Marthe cependant ne put pas reprendre avec M. de la Prévière ce ton d'intimité de leur promenade qui lui aurait seul permis de s'assurer que la démarche projetée par Philibert Treuil avait été faite. M. de la Prévière avait abdiqué, il est vrai, toute attitude hostile ; mais comme il occupait ses journées à écrire ou à fournir de longues promenades à travers champs, il n'apportait aux entretiens du soir qu'une figure fatiguée et une bienveillance silencieuse. Le comte de Glennes s'étonnait de le trouver désarmé de cette irritation nerveuse qu'il nommait assez plaisamment « la fumée du volcan. » Il n'était pas loin de supposer que le calme de cette existence faisait tomber dans le marasme cet ami passionné pour les aventures nomades ; aussi comprit-il aux allusions qu'Hubert faisait de temps en temps à la reprise de ses voyages que la discrétion seule empêchait son ami de lever sa tente avant les trois mois de séjour qu'il avait promis de faire aux Taillois, et malgré son regret d'arrêter si peu de temps ce juif errant morose, il était prêt à lui rendre sa parole au moindre désir exprimé.

Ces annonces de prochain départ alarmaient Marthe qui avait

pris désormais à cœur la réussite du mariage de Fanchette; elle avait fini par apprendre de sa nourrice, qui s'entendait avec Philibert mieux que son mari Boniche ne se le figurait, que le jeune homme avait été éconduit par M. de la Prévière; mais elle n'avait pas compris quelle influence heureuse celui-ci pouvait exercer sur le sort des amoureux. La fermière n'avait pas su ou voulu éclairer sur ce sujet Mlle de Glennes.

Marthe n'osait interroger l'hôte des Taillois sans préambule, dans une de ces conversations du soir où chacun mettait son mot; elle sentait que, pour s'être démentie un instant, la prévention de M. de la Prévière contre elle n'en était pas moins tenace; peut-être même y avait-il moins de sympathie dans sa politesse étudiée que dans ses brusqueries des premiers jours. Elle le devinait toujours défiant, soupçonneux, et se disait qu'il ne livrerait le secret de cette désobligeance, qui l'avait fait se refuser aux prières de Philibert, que dans un entretien noué par le hasard, en tête-à-tête.

Mais l'occasion ne se présentait pas, et pendant quelques jours, à travers les allées et venues de plusieurs visiteurs, la vie des habitants des Taillois fut chargée de monotonie. Ce n'était pas la monotonie de la paix, du bonheur. Chacun avait l'air de faire en parlant des restrictions sur ses pensées, d'observer les autres et d'attendre quelque chose. Quoi? Personne n'en savait rien.

Tous les matins, Marthe accomplissait la cérémonie de son charme, et comme elle se levait tôt, personne ne se doutait de cette conjuration d'avenir, excepté les initiées dont l'une, miss Wilson, s'amusait de cette plaisanterie dont elle se promettait, *in petto* de régaler le comte de Glennes au neuvième jour fatidique, tandis que l'autre, Fanchette, en attendait le résultat avec anxiété pour être édifiée sur la valeur de sa propre épreuve.

Un jour, M. de la Prévière, qui avait pris en grippe ce bois du Pavillon où tant d'allées conduisaient tout droit à certaine statue, se promenait dans le bois de Lampagny au sud du hameau qui compose avec l'Epervière, la Colonne et le vieux Gigny la commune qui porte ce dernier nom. Au tournant d'un talus, sans que rien l'eût averti de cette disgrâce, il aperçut Marthe de Glennes assise en plein fourré. Elle dessinait avec tant d'attention qu'il espéra esquiver le tête-à-tête; mais elle entendit un pas sur les feuilles mortes qui jonchaient le sentier, et, bien qu'elle fût seule là, elle appela près d'elle M. de la Prévière.

— Venez me donner un conseil, lui dit-elle. Je sais que vous dessinez à merveille, et moi, je ne suis qu'une écolière.

Il s'approcha d'assez mauvaise grâce; elle lui tendit son album, et il vit qu'elle dessinait une touffe de muguets près de laquelle

elle était assise. Sans être remarquable le crayon était facile, élégant, et surtout vrai.

— C'est une étude pour des écrans de cheminée que je veux peinturlurer, continua-t-elle. Je n'aime pas du tout ces compositions dans lesquelles on jette pêle-mêle des fleurs de saisons différentes qui ont l'air d'être collées de travers sur la soie. Sans doute parce que je ne suis pas poétique, je préfère prendre les plantes du pied, les montrer dans leur allure naturelle, avec leur port, leur collerette de feuillage, leur ton vivant. Croyez-vous que ce dessin viendra bien et sera suffisant pour garnir un écran ? Le papillon que j'ai posé dessus n'est pas de fantaisie : il s'est envolé à votre approche après avoir posé le plus obligeamment du monde ; il était d'une jolie couleur robin des bois qui fera bien, je pense, sur mes petits muguets laiteux.

M. de la Prévière loua certaines parties du dessin et consentit à en critiquer quelques autres.

— Mais pourquoi venez-vous si loin, lui dit-il, pour étudier le port des muguets sous bois quand les fourrés du pavillon en sont garnis ?

— Oh ! je ne voudrais pas vous gêner.

— Eh bien ! vous n'aurez plus besoin bientôt de courir jusqu'au bois de Lampagny, peut-être partirai-je dans huit jours. Les muguets n'auront pas encore passé fleur.

— Vous partez ! ah ! quel malheur ? dit Marthe avec une expression de vrai regret.

— Je crains d'avoir mal entendu, dit presque malgré lui M. de la Prévière. Quoi ! vous daignerez regretter l'Outlaw, l'ours très-mal apprivoisé par votre cher grand-père ?

Marthe se leva après avoir ramassé son attirail de dessin et un gros bouquet gisant à terre ; puis, se mettant à marcher auprès d'Hubert, elle lui dit plaisamment :

— J'ai une funeste habitude dont j'aurais à me corriger si je devais aller beaucoup dans le monde.

— N'êtes-vous pas destinée à y briller ? Il vous amuse et vous lui plaisez à coup sûr.

— Il m'amuse..... par instants, et je ne m'ennuie jamais avec les miens. La maison, voyez-vous ! C'est le petit royaume de la femme. Tout le reste n'est bon qu'en passant, et encore pas toujours.

— Et cette funeste habitude qui vous nuirait.....

— C'est de penser tout haut la plupart du temps. Grand-père m'appelait autrefois sa petite bouche d'or ; ce qui était un éloge de sa part pourrait m'être adressé comme un reproche maintenant. Vous semblez étonné que je vous regrette. Je crains de vous froisser si je vous dis pourquoi.

— Dites toujours, je voudrais savoir.

— C'est que je crois qu'il vous est salutaire de passer quelques temps chez de bonnes gens comme nous, simples, tout droits, sans malice. Cela doit vous reposer l'esprit. C'est peut-être ennuyeux, mais c'est si sain !

— J'entends. C'est dans l'intérêt de mon hygiène morale que vous déplorez mon prochain départ..... Au fait, il ne peut être pour vous tous qu'une délivrance.

— Ah ! un mouvement de dépit ! Je vous en remercie, M. de la Prévière ; je vois qu'il ne vous est pas indifférent que votre absence laisse un vide aux Taillois. Mais cela va sans dire. Quand vous serez parti, lorsque grand-père suivra vos traces sur la carte, je me demanderai, moi : Ne se lassera-t-il pas d'errer par le monde ? Dans sa halte d'aujourd'hui, est-il hanté par ses idées noires ? Saura-t-il chasser ces laides chauves-souris ? Est-ce que leurs ailes lui cacheront encore longtemps le beau soleil du bon Dieu ?... Car il brille au-dessus de nous, M. de la Prévière, et il faut que vous vous refusiez à l'évidence pour ne pas reconnaître qu'en tout pays il éclaire d'honnêtes gens, dignes de votre estime. Puisque vous voulez encore repartir, puissiez-vous nous revenir éclopé, dussiez-vous être plus maussade que jamais. Incapable alors de reprendre vos enjambées de cinq cents lieues, vous seriez obligé de rester au gîte, et nous aurions le temps de vous apprendre que la vie n'est pas chose aussi mauvaise que vous le croyez.

— Ainsi, vous vous souviendrez sans amertume du plus ennuyeux des amis de votre grand-père ?

— Avec une grande amertume, tout au contraire. Ne m'avez vous pas comprise ? Je regretterai que nous n'ayons rien pu pour votre guérison ? Mais si votre passage aux Taillois est sans profit pour vous, je pense que vous serez aise de quitter le pays sur une bonne action. Si nous n'obtenons rien pour vous-même, vous ne me refuserez pas ce que j'ai à vous demander pour d'autres. Leur bonheur est, paraît-il, entre vos mains.

— Comment peut-on donner ce qu'on n'a pas ? murmura M. de la Prévière.

Marthe le mit au courant du point où en était le mariage de Fanchette.

— Je ferai pour vous obliger une démarche auprès de Boniche, dit Hubert, bien que je n'en attende rien ; il s'est déclaré trop catégoriquement devant moi pour changer d'idée. Mais vous prenez trop à cœur le chagrin de votre sœur de lait. Dans trois mois, quand elle aura épuisé ses forces de résistance, elle plantera là son Philibert et s'accommodera d'un autre.

Marthe, qui venait de témoigner tant d'intérêt à M. de la Prévière,

le regarda dans ce moment, et le trouva vieux, laid, et plus méchant qu'à ses plus mauvais jours. Elle lui eut peut-être laissé un peu trop lire dans sa pensée à ce sujet, mais tout en cheminant, ils étaient arrivés au hameau de Lampagny. Les femmes sortaient sur le pas des portes pour saluer Marthe et lui présenter leurs petits enfants qu'elle embrassait à pleines lèvres, entremêlant ces caresses de conseils aux mères pour la santé de ces bambins joufflus, dont quelques-uns étaient alanguis par les fièvres.

— Je vois que vous êtes fort charitable et que tous ces paysans vous traitent sans façon, puisqu'ils vous appellent Mlle Marthe, dit Hubert, à qui cet exemple faisait excuser la familiarité de Philibert Treuil.

— Si vous nommez charité des rapports affables avec des gens qui n'ont pas notre éducation, je suis charitable, répondit la jeune fille. Avez-vous oublié que nos paysans n'ont pas besoin de secours? Moi, je les connais tous depuis mon enfance. J'ai bien des filleuls et des filleules dans les maisons des quatre hameaux, et je n'ai jamais guère eu besoin d'apporter sous tous ces toits, autre chose qu'une bienveillance sans mérite. C'est si naturel de donner un peu de son cœur à tous ces braves gens, d'aimer à recevoir leurs sourires, leurs souhaits qui sont une bénédiction!

— Alors, vous aimez tout le monde? dit Hubert avec une sorte de colère concentrée; c'est être bien prodigue. L'amitié en devient banale.

— Bah! vous n'y entendez rien, vous êtes mauvais juge et je vous récuse, répondit-elle en riant. Le cœur est le seul trésor qui se multiplie en se donnant. Mais nous voici au vieux Gigny. Avant de rentrer, je veux aller poser ce bouquet de fleurs des bois sur l'autel de la chapelle. Venez-vous?

— Non, je vous attends sur la place, car voici une femme en bonnet bressan qui nous suit depuis l'Epervière, et qui paraît vouloir entrer dans la chapelle. C'est quelque solliciteuse que ma présence gênerait.

XIII

Hubert resta sur la place, pendant qu'en effet, la Bressane suivait Mlle de Glennes dans la chapelle. Cette ancienne église du Gigny qui était vieille dès le onzième siècle, n'est plus paroissiale et ne sert qu'aux prières des habitants du quartier qui l'entretiennent de fleurs et de soins. Pendant le peu d'instants qu'il demeura seul près du puits qui occupe un des côtés de la place, Hubert se dit :

— C'en est fait, je partirai dans trois jours : le temps de paraître recevoir une lettre demain matin, de faire mes bagages.

Il prenait cette résolution avec la fermeté d'un homme qui sait ce qu'il peut attendre d'une volonté éprouvée, lorsque la porte de la chapelle se rouvrit, et Marthe, debout sur le seuil, lui fit signe de la rejoindre.

— La solliciteuse est pour vous, lui dit-elle, quand il fut entré dans la chapelle, dont la Bressane referma soigneusement la porte. C'est la mère de Philibert qui vient vous prier d'aller à Noiry, où son mari a des communications importantes à vous faire.

— A Noiry ! fit Hubert en fronçant le sourcil.

— Je sais, mon bon Monsieur, dit la Bressanne, que c'est un pays que vous n'aimez point; mais mon homme ne peut pas venir vous trouver, il est pris par des douleurs de jambes, et la demoiselle pensait que vous consentiriez... Si l'on vous dérange, c'est qu'il s'agit de notre garçon qui perd la tête, et nous fait par son chagrin des soucis qui nous rendent malades, mon homme et moi, ajouta-t-elle en pleurant. On ne vous a pas importuné depuis les temps; on ne vous aurait jamais ennuyé de nos affaires. On a sa fierté, chacun la sienne. Mais nous ne pouvons pas tenir à la désolation de Philibert. Pour un enfant, voyez-vous ! on met tout sous ses pieds. Donc, si vous voulez venir, mon bon M. Hubert, vous nous ôterez une montagne de sur le cœur.

— Eh bien ! je vous accompagne tout de suite, répondit M. de la Prévière intrigué par les paroles de cette femme qu'il ne s'expliquait pas.

— Non, pas tout de suite, s'il vous plaît, reprit la Bressanne ; si l'on nous voyait partir ensemble, ce que vous feriez après aurait l'air d'une complaisance pour de pauvres gens. Voici trois jours que je guette la demoiselle pour qu'elle vous parle de nous. Je ne voulais même pas aller la demander à son château. Il faut que ce que vous voudrez bien dire (je pense) aû père Boniche après avoir vu mon homme, ne puisse pas être pris comme un mensonge fait pour nous secourir. Vers la brune, mon fils Philibert se trouvera à la Colonne avec un bateau. Si vous voulez venir, il vous mènera chez nous.

Toutes les questions de M. de la Prévière pour en apprendre davantage furent inutiles. La Bressanne les esquiva par des formules de remercîment et il en fut réduit aux conjectures. Cette rencontre fut la nouvelle du Taillois pendant le dîner; mais l'on évita d'en parler devant les serviteurs, de peur qu'il n'en revînt quelque chose à Fanchette qu'on ne voulait pas amorcer par de vaines espérances. Hubert partit après le dîner et s'achemina par les prairies vers la

Colonne, ce hameau de Gigny bâti au bord de la Saône, juste en face de l'endroit où l'on trouva dans le fleuve cette borne romaine qui séparait les deux provinces, et dont la découverte mit fin à ce long procès qui, pendant une partie du moyen âge fit se disputer la propriété de la plaine, par les comtes de Châlon et la riche abbaye de Tournus. Gigny et tous ses breuils furent déclarés terre bourguignonne de par ce document romain, et c'est au-delà de son territoire que commencent les régions mâconnaises.

Plusieurs de ces souvenirs historiques sont encore vivants dans les locutions populaires, car M. de la Prévière fut salué par le marinier de la Colonne en ces termes traditionnels :

— Vous voulez passer en terre d'empire, Monsieur ?

— Laisse-moi conduire ton passager, lui dit Philibert Treuil qui était attablé sous la treille avec le marinier devant une cruche de bière. Je n'ai rien à faire ce soir, et toi, tu as un charroi de pierres à décharger. Je te ramènerai ton barco, car je pense que Monsieur compte revenir au *réaume* (royaume) ce soir.

— Eh bien, tu es obligeant, mon garçon, je te revaudrai çà, fit le marinier.

Et le bateau quitta la rive du royaume pour voguer vers l'ancienne rive d'empire, c'est-à-dire vers la Bresse. Il fallait descendre le courant pendant un quart d'heure avant de débarquer à Noiry. M. de la Prévière aurait volontiers lié conversation avec Philibert, mais celui-ci était tout à sa manœuvre; le bateau glissait rapidement, voyant disparaître à droite et à gauche les bois, les prés fleuris, les *teppes* d'ajoncs piétinées par les bestiaux, les petites îles; le clocher pointu de Noiry perché au haut de la colline, se rapprochait à chaque coup de rame, et enfin le bateau atterrit sans qu'une seule parole eut été prononcée.

Quand les deux hommes marchèrent côte à côte dans le sentier qui menait à la maison des Treuil, M. de la Prévière, qui tenait à réparer ses torts, dit à Philibert quelques paroles cordiales ; mais comme elles faisaient allusion aux chagrins de cœur du jeune homme, celui-ci répondit :

— Ce n'est pas ce qui me tourmente à cette heure, mais l'idée que mon père s'abaisse pour moi à une démarche qu'il n'aurait jamais dû faire.

Il n'y avait pas moyen de demander l'explication de ces étranges paroles. On était arrivé près de la maison, et la mère de Philibert venait, par déférence, au-devant du visiteur.

L'intérieur de cette maisonnette était celui de toutes les habitations bressannes. M. de la Prévière fut introduit dans une vaste pièce carrelée dont deux lits à quenouilles, entourés de leurs pentes

de drap passementé occupaient le fond ; en face de la cheminée, une de ces vastes armoires de noyer qu'on nomme des cabinets ; puis un dressoir chargé de faïences multicolores, une huche au pain, et au milieu de la chambre, une table garnie de ses bancs. De blondes grappes de maïs pendaient encore aux poutres enfumées, et entre les deux lits, un escalier de pierre sans rampe montait à l'étage supérieur.

La Bressanne conduisit M. de la Prévière vers la haute cheminée, où se mourait un maigre feu de chènevottes, et lui offrit une chaise à quenouilles en lui désignant de la main son mari qui était assis sur un vieux fauteuil de paille, les jambes posées sur un banc de bois.

Claude Treuil était un homme de cinquante ans qu'Hubert n'eut pas reconnu, car il avait l'apparence d'un vieillard : des cheveux blancs, un dos voûté, des traits affaissés; mais il parut se ranimer à l'aspect de son visiteur, et il s'excusa tout d'abord de ne pouvoir se lever pour le saluer.

Après les phrases banales du premier moment, Claude Treuil s'aperçut que son fils, debout sur le seuil de la porte, se préparait à sortir.

— Flibert, dit-il avec autorité, apporte-moi ces papiers qui sont dans le tiroir du cabinet, et ne t'en vas pas. Tu n'as que cette heure au monde pour être sûr que ton père n'est pas un fripon.

— Je serais un misérable si j'avais besoin du témoignage de M. de la Prévière pour être certain que vous êtes un honnête homme, répondit Philibert, en déposant sur les genoux de son père une liasse de vieux journaux. Laissez-moi m'en aller. M. de la Prévière aimera mieux que ces explications aient lieu en mon absence.

— Qu'entendez-vous par là? s'écria Hubert en quittant brusquement son siége, car il commençait à ne pas comprendre où cette scène en allait venir.

— Il n'y a pas là d'offense, M. Hubert, lui dit la Bressanne en lui prenant les deux mains; je crois en vérité que nous serons mieux entre nous pour parler des affaires du temps passé.

M. de la Prévière, étonné d'être nommé pour la seconde fois de son prénom par cette bonne femme, la regarda plus attentivement qu'il ne l'avait fait jusque-là.

— N'êtes-vous pas, lui dit-il tout à coup, l'ancienne bonne qui m'a tant gâté quand j'étais petit garçon? Mais oui, je reconnais la Marion.

— C'est bien moi, Monsieur. On m'a renvoyée quand la pauvre Madame... Ah! que c'est déjà loin, ce temps-là! et tout de même on m'a reprise au château lorsque Claude, étant devenu veuf, m'a porté un jour son fils Flibert en me demandant si je voulais être sa

mère. Et j'ai tout de suite voulu, moi ; oui, mon homme, quand ce n'aurait été que pour avoir ce beau gars dans mes bras, je t'aurais pris. Et j'en ai été récompensée, Monsieur. Ce fils-là nous a consolés de tous nos soucis. Il nous a aidés à élever notre petite marmaille d'enfants, et je crois que je ne fais pas de différence entre lui et les autres que de l'aimer un tantinet davantage, car il fait par grand cœur envers moi ce que les autres font par devoir... C'est pour vous dire, mon bon monsieur Hubert, qu'il ne faut pas vous fâcher contre mon garçon.

— Non, Marion, je n'ai rien contre lui, et s'il tient à sortir, en quoi j'approuve sa délicatesse filiale, me voici prêt à lui donner une poignée de main de très-grand cœur.

XIV

Un singulier embarras s'empara de Claude Treuil et de sa femme lorsqu'ils durent entrer en matière. Enfin, la Marion se décida à prendre la parole :

— Vous vous rappelez, dit-elle, que Claude était chargé par M. de la Prévière de ses recouvrements chez les fermiers, et que c'était lui qui vous remettait sur les biens du Breuil et de Grévilly la pension qu'on vous faisait. Ces biens là étaient à vous du chef de votre mère, c'était bien juste que l'argent vous en vînt tout droit aux mains. Donc, à l'époque de vos fiançailles, mon homme venait de toucher quatre mille francs qu'il vous apportait, lorsqu'à son retour de Grévilly, on sut jusque dans les offices du château qu'il y avait eu une grande scène dans le cabinet de Monsieur, que vous aviez commandé d'aller louer une voiture chez n'importe qui, parce que vous vouliez partir à l'instant et pour toujours. Claude était dans le vestibule, demandant où vous étiez, parce qu'il vous savait pressé de cet argent dont vous vouliez acheter je ne sais quoi à votre fiancée, lorsque Madame et Monsieur sortirent du cabinet ensemble. En passant par le vestibule, Madame dit à Monsieur : « Voilà Claude qui rapporte le fermage de Grévilly, » et Monsieur dit à mon homme : « Claude, vous donnererez cet argent à Madame. » Puis, comme il avait autre chose en tête, il emmena tout de suite Madame avec lui.

Alors, Claude vint me trouver. Je ne sais pas si vous vous en souvenez, Monsieur, mais vous m'aviez chargée de faire votre valise et vous m'aviez donné toutes vos clés. C'est comme cela que j'avais pu compter votre bourse ; elle n'était pas lourde, il n'y avait pas trois cents francs. J'avais le cœur fendu à l'idée que vous vous en

alliez ainsi de votre maison, sans savoir que devenir, car je vous avais questionné, et avant de courir à la Saulsaie, où vraiment votre fiancée et ses parents ne furent pas meilleurs pour vous que... n'importe! eh bien, vous m'aviez dit : « Marion, ne te désole pas, je saurai bien gagner mon pain. » Monsieur, j'ai versé toutes les larmes de mes yeux en faisant votre paquet. Je ressongeais à la pauvre Madame qui vous aimait tant; je ne me connaissais plus d'indignation et de chagrin, et alors...

M. de la Prévière se jeta tout-à-coup dans les bras de Marion et l'embrassa en pleurant. C'étaient les premières larmes qui, depuis longtemps, mouillaient les yeux d'Hubert, et elles lui furent douces.

— Marion, s'écria-t-il, ces quatre mille francs qui m'ont donné un an de sécurité, de dignité, c'est donc toi qui les avais mis dans ma valise. Mais où est ce vol? Je le cherche et ne le trouve point.

— Oh! c'est jugé, dit Claude Treuil en frappant avec ironie de ses mains décharnées les journaux étalés sur ses genoux.

— Mais n'avez-vous pas dit que vous m'aviez donné cet argent qui m'appartenait?

L'homme et la femme hochèrent négativement la tête.

— Je mis donc cet argent dans la poche la plus cachée de votre portefeuille, reprit la Marion, pensant que vous ne le trouveriez pas tout de suite, mais au moment où vous auriez besoin de fouiller partout pour compter ce qui vous restait.

— C'est bien ce qui est arrivé, dit Hubert attendri.

— Et avant de continuer, je dois vous dire que mon homme et moi, nous avons été injustes envers vous. Quand vous êtes revenu par deux fois à Gigny, Claude m'a dit : « M. Hubert pourrait bien faire savoir au monde de chez nous que je n'ai rien volé chez son père. » Mais nous n'avons rien entendu de vous, et je ne m'en étonne plus; vous n'étiez sans doute pas bien curieux des nouvelles du pays, et vous ne saviez peut-être pas le malheur qui était tombé sur nous à propos de cet argent.

— J'ignorais tout, avant que le père Boniche n'expliquât devant moi les causes de son refus. Je dois dire qu'il avait l'air d'hésiter comme s'il eut craint de m'être désagréable.

— C'est, dit Marion, que malgré l'arrêt de justice, mon homme n'a pas été trop méprisé dans le pays. Quand il s'est trouvé par hasard dans des discussions, on ne lui a pas épargné le nom de voleur; mais personne dans son sang-froid ne lui a jeté cette injure à la tête. Tout cela, parce que je ne sais pas comment on a deviné que votre départ et celui des quatre mille francs avaient un rapport ensemble. Mais nous n'avons rien avoué. C'était bien assez que votre belle-mère vous chassât; il ne fallait pas qu'elle vous accusât d'avoir

emporté son argent, car elle le réclamait comme étant sien, et c'est elle qui a poussé aux poursuites. Son intention était bien de vous ôter votre honneur, car elle voulait payer Claude pour lui faire dire que vous lui aviez pris des mains cet argent, malgré la défense de votre père. Ah! nous avons été bien embarrassés une fois vous parti, c'est égal, nous ne regrettions rien. C'est le lendemain que Claude a été appelé pour donner les quatre mille francs à Madame. Il a dit: « Je les ai perdus en route. » Ensuite, ennuyé de toutes les affaires que Madame inventait pour le faire parler, il s'en est venu dans notre maison et je l'y ai suivi. C'est ici que la justice est venue le prendre.

— Mais pendant le procès, dit Hubert après avoir embrassé Claude Treuil, qu'avez-vous dit aux juges, à votre avocat?... et en faisant cette question, il songeait à cette lettre où Mme de Sévigné assure qu'elle connaît « des âmes de paysans, droites comme des lignes et qui pratiquent la vertu comme naturellement les chevaux trottent. »

— Lisez, Monsieur, dit Claude Treuil:

M. de la Prévière parcourut, dans ces journaux, vieux de seize ans, le compte-rendu du procès. Claude Treuil y était donné comme un paysan stupide; il n'avait répondu que par oui et par non aux interrogatoires, et son avocat, laissé sans éclaircissement, avait plaidé la faiblesse d'esprit, presque l'idiotisme.

— Mais pourquoi n'avoir pas tout avoué à votre avocat? lui dit Hubert en embrassant pour la seconde fois ce pauvre homme qu'il ne pouvait autrement remercier d'avoir payé de sa honte, de trois ans de prison, l'année de sécurité matérielle qu'il avait donnée à son maître. J'étais à Londres, la police m'aurait bien retrouvé, je serais venu protester de votre honneur.

— Monsieur, votre belle-mère aurait dit alors que c'était vous qui l'aviez volée, et c'est vous qu'on aurait mis en prison. Voilà qui n'aurait pas été juste, puisqu'après tout, c'est moi qui ai dit à ma femme: « Ne pleure plus. Cet argent est bien à M. Hubert; mets-le lui dans son portefeuille; il aura le temps de se retourner. Pour moi, arrive que pourra. » C'était donc moi qui devais porter la peine de ce coup de tête.

— Mais la loi n'admet pas qu'un fils vole son père; je n'aurais pas été poursuivi.

— L'avocat me le disait bien, car m'a-t-il retourné de cent mille manières par ses questions! Mais ces gens de justice sont si rusés! J'ai eu peur d'être attrappé par lui. C'est égal, ne regrettez rien, M. de la Prévière, ce qui est passé est passé. Je ne vous en aurais rien fait savoir, n'était le tourment que nous cause l'inclination contrariée de notre Philibert. Le Père Boniche lui a dit en propres

termes : « Si M. de la Prévière peut me certifier que ton père est net dans cette affaire de vol, Fanchette est à toi. » Donc, ce que nous avons à vous demander, c'est de vouloir bien, s'il vous plaît, faire savoir à Boniche que Claude Treuil n'est pas un voleur.

— Je vous dois plus, mes amis, s'écria Hubert. Rien ne m'acquittera envers vous; mais je veux...

Marion l'arrêta dans cet élan :

— Mon bon Monsieur, répliqua-t-elle, il y a des choses qui ne se paient que par l'estime, et c'est à cela seul que nous tenons, parce que c'est le bien dont nous avons manqué pendant un temps.

XV

Cette visite s'était prolongée si avant dans la soirée, qu'il était plus de onze heures quand M. de la Prévière et Philibert débarquèrent à la Colonne. Le retour avait été moins silencieux que l'aller, mais il ne s'était point passé sans discussion. Les Treuil s'étant obstinément refusés à toute générosité de la part de leur ancien maître, Hubert, chemin faisant, avait déclaré au jeune homme qu'il ne ferait la démarche promise que si le futur ménage acceptait en toute propriété son bien de Grévilly, dont un des termes de fermage avait causé la ruine et la honte des Treuil. Philibert avait longtemps refusé; il dut céder enfin devant la résolution de M. de la Prévière et peut-être aussi par cette considération que ce don caractéristique réhabilitait mieux que tout au monde l'honneur paternel.

— Ils dorment à la ferme comme au château, c'est bien dommage! dit Philibert qui avait accompagné M. de la Prévière jusque dans le chemin des Taillois.

— Et vous, vous ne dormirez point cette nuit si vous n'avez pas la réponse du père Boniche?

— Oh! Monsieur, on est gourmand d'une prompte assurance quand on est amoureux, vous devez comprendre cela?

Pour la première fois de la soirée, Hubert dont le cœur s'était épanoui après tant d'années de constriction pénible, se rappela son ancien personnage qu'il avait oublié pendant quelques heures. Il rentra dans son rôle d'impassible en se jurant à lui-même qu'il ne comprenait pas de telles impatiences et qu'il dédaignait les puériles agitations d'un sentiment aussi trompeur que l'amour; mais le regret de Philibert était évident et M. de la Prévière tenait à bien faire les choses jusqu'au bout, à l'imitation des Treuil. Il alla donc frapper à la porte de la ferme, dont les chiens se mirent à donner de la voix, aidant ainsi à arracher Boniche aux douceurs du premier sommeil.

Bientôt, la clarté d'une lampe frappa le chemin à travers les vitres verdâtres d'une fenêtre basse, et Boniche, à demi-vêtu, vint ouvrir la porte, patriarcalement fermée au loquet, dans cette contrée honnête. Tout en protégeant de la main sa lampe à globe de verre plein d'huile, Boniche inspectait les visiteurs nocturnes, et bien qu'il comprît à merveille le but de leur démarche, il leur dit d'un accent jovial.

— Est-ce qu'il y a le feu quelque part qu'on frappe aux portes à cette heure?... Tiens, M. de la Prévière, et toi, mon garçon. Alors, le feu n'est que là-dedans » et il donna une bourrade amicale à Philibert Treuil.

L'explication exigée fut fournie par Hubert pendant que la fermière, rhabillée en hâte derrière les courtines fermées de son grand lit, mettait sur la table des verres et une bouteille du *meilleur* pour boire à l'accord. La bonne femme était radieuse; elle ne pouvait s'empêcher de mettre ses mains sur l'épaule de son futur gendre chaque fois qu'elle passait derrière lui et de chuchotter à son oreille d'une façon qui décelait une parfaite intelligence avec l'amoureux de sa fille. Boniche gardait mieux sa dignité de père de famille, car après être convenu de tout, il dit à Philibert :

— Tu vois que je suis de parole, et que je ne t'ai pas marchandé mon oui, je n'aurais pourtant pas été embarrassé de bien placer Fanchette: le fils du meunier me disait hier qu'il la trouvait bien revenante à son goût, et il a de beaux biens, dà! Mais ma fille a mis son amitié sur toi : on n'a chacun que son idée dans ce monde, et je t'aime mieux pour elle que ce meunier qui s'enivre aux foires et montre des manières peu mignonnes quand le vin lui bout dans la tête. Toi, tu n'as point de vices, si tu ne possèdes au monde que tes deux bras.

— Avec ces deux bons bras et la propriété de Grévilly qui rapporte bon an, mal an, 6,000 francs, Philibert n'est pas, je pense, un trop mauvais parti pour votre fille, dit M. de la Prévière qui s'amusa franchement de la surprise, des yeux arrondis par l'admiration du père Boniche.

— Ah! Monsieur, dit naïvement la fermière après que cette générosité eut reçu tous les commentaires possibles, puisque vous arrangez si bien le nid des autres, pourquoi tardez-vous tant à faire le vôtre? Vous voilà bientôt sur l'âge, il faut y penser si vous ne voulez pas qu'il soit trop tard quand l'envie vous en prendra.

— Taisez-vous, notre femme, dit péremptoirement Boniche. De quoi vous mêlez-vous, bonne langue?

Oui, de quoi se mêlait-elle? Hubert ne savait-il pas bien que ses trente-six ans promenés des glaces du cercle polaire aux sables

torrides de l'équateur l'avançaient plus que leur date dans la maturité de l'âge? Il ne se faisait pas d'illusions à cet égard, et pourtant, comme si la remarque de la fermière eût appelé son attention sur ce fait dont il s'était trop peu soucié jusque-là pour le constater, dès qu'il fut rentré au pavillon, il alla se poser devant la cheminée de sa chambre, entre les deux bougies allumées.

La fermière avait bien vu; il n'y avait plus de jeunesse sur ce front dont le hâle du froid et du chaud avait flétri l'épiderme; si nulle ride transversale ne l'altérait encore, un grand pli formé entre les sourcils trop mobiles le creusait douloureusement. Aux tempes, les cheveux commençaient à blanchir; et les lèvres, facilement tordues par un sourire amer, avaient une teinte trop rouge qui faisait paraître cendrée la pâleur du visage.

Si, grâce à sa vie aventureuse, Hubert avait conservé l'harmonie de ses proportions corporelles, si cette physionomie éclairée par des yeux superbes étaient de celles qui attirent et retiennent l'attention, c'est ce dont il ne s'avisa point au cours de cet examen qu'il poursuivait devant Réjac, surpris de cette inspection inaccoutumée. Il ne fallait pas moins pour distraire Réjac d'une bonne histoire dont il prétendait régaler son maître à son coucher; aussi, dès que M. de la Prévière tourna le dos à la glace en sifflotant d'un air narquois l'air des *Noces de Figaro : Chérubin, il est temps d'être sage*, Réjac prit une mine hilare et dit à son maître :

— Puis-je parler maintenant, Monsieur?

— Oui, mais fais vite.

— Je vous le disais bien que la perruche lyonnaise était stupide! Outre qu'elle mordait tout le monde et passait sa vie à battre du tambour — il y a vraiment des bêtes qui ne valent pas les graines dont on les nourrit, — elle n'a pas même compris que son sort était meilleur qu'elle ne le méritait. Après le dîner, Mlle de Glennes a ouvert la porte de sa cage, toujours avec l'idée de la rendre sociable en la laissant se promener dans le salon, et la perruche a pris son vol dans le parc.

— Eh bien! elle mourra de faim, tant pis pour elle.

— Non, Monsieur, elle s'est arrangée pour être ridicule même dans sa mort, reprit Réjac en tirant de sa poche un bec et une patte ensanglantés qu'il avait proprement enveloppés dans un morceau de journal. Elle s'est fait manger par quelque chat, la sotte!... Mlle de Glennes a mis tout le monde à sa poursuite. Moi j'ai trouvé ces débris, mais ma foi! je n'ai montré ma trouvaille à personne avant d'en parler à Monsieur. Mlle de Glennes se fait tant de chagrin pour cet animal égaré que j'ai pensé que Monsieur voudrait peut-être me renvoyer à Lyon pour tâcher de le remplacer.

M. de la Prévière demeura muet pendant un grand quart d'heure; tantôt assis, tantôt debout devant la fenêtre près de laquelle Nolo, la tête dans l'aile, dormait sur son bâton.

— Réjac, dit-il enfin, il me semble qu'on ne ferme jamais les volets des Taillois du côté du parc.

— Oh! jamais, Monsieur, il paraît qu'on ne craint pas les voleurs dans ce pays-ci.

— Eh bien! tu vas porter Nolo dans la cage du salon, afin que Mlle de Glennes l'y trouve à son réveil. On ne s'apercevra peut-être pas de l'échange. Tu seras censé avoir rattrapé la fugitive trop tard pour prévenir personne.

— Monsieur donne Nolo! s'écria Réjac d'une voix qui tremblait.

— Oui, Réjac, et de plus, nous partirons demain. Point d'emballages à faire, rien que mes malles. Je laisse à M. de Glennes tout ce que j'ai apporté, cela meublera le pavillon.

— Ah! murmura Réjac, je n'aurais jamais cru que Monsieur donnerait Nolo! C'est dur pour moi, c'est très-dur!

Et ne sachant comment exhaler le chagrin que lui causait cet ordre, Réjac se plaignit des rhumatismes qui lui venaient, des fatigues du dernier voyage dont il croyait se refaire dans ce bon pays, et dont il n'avait pas eu le temps de se remettre, de la solitude où il allait se trouver sans sa « petite compagnie. » Il en dit tant que M. de la Prévière répliqua ainsi :

— Si tu es las de ton service, tu sais, Réjac, quelle retraite je t'ai promise pour le jour où tu voudrais me quitter. Tu n'as qu'à dire.

— Et Monsieur repartira tout seul? demanda Réjac ramené au sentiment de cette quasi-paternité qu'un bon serviteur doit exercer auprès d'un maître inhabile aux soins matériels de l'existence.

— Eh! sans doute.

— Allons! Monsieur, je vous demande bien pardon, mais voilà ce que Réjac ne pourra jamais accepter. Il ne sera pas dit qu'il vous laissera tout seul pour une contrariété. J'aimais bien Nolo, mais après tout, ce n'était qu'une perruche.

Ce fut cependant en laissant échapper de profonds soupirs que Réjac fit à travers le parc la petite excursion commandée et laissa Nolo dans la cage dorée du salon des Taillois. Cette séparation coûtait tant au brave serviteur qu'il voulut employer le reste de la nuit à préparer les malles afin d'étourdir son chagrin, et il se trouva fort à propos que M. de la Prévière, pris d'insomnie, passa les quelques heures qui restaient jusqu'à l'aube à errer dans l'enclos et dans le parc des Taillois.

XVI

Le soleil levant devait éclairer l'heure solennelle de l'accomplissement du charme fait par Marthe de Glennes. Miss Wilson et Fanchette sortirent en même temps qu'elle des Taillois et plus prestes dans leur allure naturelle, elles allèrent se poster de chaque côté du portail, dans l'avenue, riant des faux pas que faisait Marthe qui n'avait pas appris à marcher à reculons pendant ces neuf jours.

— A cette heure matinale, personne ne passera sur le chemin, disait miss Wilson, et tu seras dès lors assurée, Fanchette, que ta superstition t'a abusée.

— C'est alors que Mlle Marthe devra rester fille, répondit Fanchette; mais la voici, chut! nous allons bien voir.

Arrivée au niveau du portail dont un des battants seul était ouvert, Marthe lança par dessus son épaule la cosse contenant le dernier pois, et se retourna en disant tout en étouffant de rire : Mon mari!

Miss Wilson et Fanchette jetèrent un cri. L'élan de Marthe venait la précipiter dans les bras de M. de la Prévière.

Ce fut une scène incompréhensible pour celui-ci; il revenait de la ferme où il était allé dès l'aube afin de réclamer de Boniche le droit pour Mlle de Glennes d'apprendre la première à sa sœur de lait la réalisation de ses vœux; il rentrait par le portail ouvert des Taillois pour annoncer son départ au comte et passer avec lui sa dernière matinée, et il trouvait sur le seuil Marthe qui se jetait dans sa poitrine, puis reculait en rougissant et enfin prenait la fuite. Restées dans l'avenue, miss Wilson et Fanchette le regardaient avec ébahissement, et il avait beau leur demander ce que signifiait tout cela, ni l'une ni l'autre ne le lui expliquait.

Mais peu importait cet incident. M. de la Prévière avait d'autres préoccupations, et il conta à la gouvernante que devant quitter Gigny dans la journée, il désirait ne pas perdre un des instants qu'il pouvait donner à son vieil ami.

— Vous partez, Monsieur. J'espère que ce n'est pas pour longtemps, répondit-elle.

— Je vous demande pardon. Je crois même que je ne reverrai pas la France de plusieurs années.

Miss Wilson lança un regard malicieux à Fanchette, et après avoir introduit M. de la Prévière au salon, où elle s'extasia sur le retour imprévu de la perruche, elle s'empressa d'apprendre elle-même au comte de Glennes que son hôte l'attendait; puis, comme son ton d'hilarité n'était pas en rapport avec l'annonce d'un prochain départ,

elle fut amenée à raconter au grand-père l'épreuve du charme et sa bizarre conclusion; M. de Glennes en rit beaucoup.

— Nous allons bien taquiner Marthe, dit-il, mais quand Hubert sera parti. Comment a-t-elle pris cette surprise?

— Mais... avec un grand coup de soleil dans la figure, puis elle s'est sauvée.

— Comme si elle avait vu le diable, ajouta le comte d'un air enjoué. Voilà ce que c'est que de faire des conjurations.

— Vraiment, M. de la Prévière est-il si noir que vous le faites, et ce mariage serait-il disproportionné?

— Eh bien! avec vos rêves, chère Miss, vous en revendriez à Fanchette en fait de crédulité. Auriez-vous hier soupçonné une union possible entre M. de la Prévière et ma petite-fille?

— Et pourquoi pas, Monsieur le comte? Les hommes aigris par le malheur peuvent se transformer au contact d'une bonne et riche nature.

— Vous avez des visées modestes pour votre élève, chère Miss, si vous croyez qu'une tâche aussi ardue constitue pour elle un lot suffisant de bonheur. Non, non, pas de ces romans là. Heureusement, Hubert n'est pas disposé à s'enchaîner; puis Marthe qui a refusé des hommes jeunes et beaux, s'offusquerait de votre idée. Il n'y a dans ceci que matière à plaisanterie. Nous en rirons bien tout l'été.

Le comte de Glennes et M. de la Prévière passèrent ensemble la matinée à causer d'affaires, car le comte avait la haute main sur le régisseur qui dirigeait les intérêts pécuniaires d'Hubert; mais comme l'hôte des Taillois devait partir dans la journée, le châtelain fut contrarié en apprenant que Marthe ne devait pas paraître au déjeuner. Un regard qu'il lança à la gouvernante amena miss Wilson près de lui au moment où l'on allait se mettre à table.

— Qu'y a-t-il donc? lui demanda-t-il à voix basse.

— Mais, je ne sais trop; Marthe rit; puis elle pleure par moments, et elle dit qu'elle ne pourra plus jamais revoir en face M. de la Prévière.

— Il faudra bien pourtant qu'elle vienne recevoir ses adieux, puisqu'il va lui apprendre l'heureux succès du mariage de Fanchette et qu'elle lui doit des remercîments à ce sujet. Dites donc à cette folle enfant que M. de la Prévière ne se doute de rien.

Ce fut cette assurance qui permit à Marthe de faire assez bonne contenance quand elle parut au salon; mais elle était pâle, et ses regards incertains ne savaient où se poser. Quand Fanchette radieuse fût venue remercier son protecteur, la conversation languit un peu, et pendant un silence, un petit chant s'éleva de la cage dorée posée

sur une console. Marthe, heureuse d'une diversion qui lui permettait de quitter le cercle de fauteuils, courut à son oiseau retrouvé, et après s'être assurée que les fenêtres étaient closes, elle ouvrit la porte de sa cage. Au lieu de s'envoler sauvagement au plafond pour retomber de là sur ses pattes comme le faisait la perruche lyonnaise, Nolo vint se poser sur le doigt de Marthe et tendit son petit bec au baiser.

— Gare aux morsures! fit miss Wilson.

— Mais non, elle m'embrasse, et la voici qui siffle de nouveau. On noterait ce joli petit air... Comment s'est-elle apprivoisée d'un jour à l'autre? C'est merveilleux.

Miss Wilson regarda l'oiseau avec attention :

— Ne criez point au miracle, dit-elle, je vois à certaines particularités du plumage aussi bien qu'à ce prompt changement de caractère que ce n'est plus la même perruche.

Comme pour corroborer cette révélation, Nolo prit son vol, s'alla percher sur le bras de M. de la Prévière, lui fit cent caresses, puis recommença de siffler un autre air, au grand dépit de son maître qui l'aurait tenu quitte de ces démonstrations d'amitié.

— Attendez donc! fit le comte de Glennes, après avoir tendu à la perruche un doigt sur lequel l'oiseau obéissant vint se poser, laissez-moi regarder cette jolie bête. Eh bien! ma fille, tu n'as point perdu au change. Comment appelais-tu ta perruche?

— Je ne l'appelais pas du tout, puisqu'elle se refusait à venir, répondit Marthe qui reprenait un peu de gaieté.

— L'anonyme était tout ce que méritait un oiseau si indisciplinable, reprit le comte; mais celui-ci mérite d'être baptisé, et j'en veux être le parrain. Ne vous semble-t-il pas, miss Wilson, que de tous les noms possibles, celui qui lui convient le mieux, c'est celui de Volo?

— Qu'est-ce qu'il signifie, grand-père?

— Il signifie : Je veux.

M. de la Prévière se leva brusquement, et d'une voix courte, embarrassée, il rappela au comte que ses instants étaient comptés et que le moment de prendre congé était venu.

— Eh bien! reprit M. de Glennes en regardant sa petite fille, c'est donc un grand adieu qu'on vous dit cette fois, puisque vous vous exilez pour un temps indéterminé. Marthe, j'espère que tu promettras à M. de la Prévière de ne pas l'oublier dans tes prières pour les voyageurs.

— Soyez-en sûr, Monsieur, balbutia Marthe.

— Et tu vas lui souhaiter tout le bonheur possible. Cela porte chance,.. Mon cher Hubert, vous pouvez embrasser ma petite-fille.

Un départ qui nous sépare pour si longtemps mérite bien des adieux solennels.

M. de la Prévière prit son parti bravement. Il s'approcha de Marthe avec cérémonie, et lui baisa le front sans que sa physionomie trahit la moindre émotion ; mais Marthe n'était pas aussi maîtresse d'elle-même, car elle alla se jeter dans les bras de son grand-père en laissant échapper un sanglot.

Ce fut d'abord une scène muette. Le comte de Glennes regardait tour à tour sa petite-fille qui cachait naïvement dans les bras de son grand-père sa figure inondée de larmes involontaires, impossibles à réprimer; et Hubert dont le maintien, compassé jusques-là, trahissait des marques irrécusables d'agitation. Pour tout autre que son vieil ami, ces signes eussent été imperceptibles; mais le comte ne pouvait pas se tromper au sens du mouvement qui entraînait Hubert auprès de cette chère désolée, les mains tendues vers elle, et un éclair humide dans les yeux. Nul autre non plus n'aurait compris pourquoi M. de la Prévière retenait tout à coup son élan, et s'acheminait la tête basse vers la porte du salon, comme pour esquiver avec dignité une épreuve trop forte pour son courage.

Le comte de Glennes regarda aussi miss Wilson dont les yeux, ravis mais un peu étonnés, semblaient lui répondre : « Vous voyez que c'était possible! »

Et tout à coup, le comte, lui aussi, prit son parti, au milieu de toutes ces personnes chères qui ne savaient ou ne voulaient parler. Il éloigna de sa poitrine la tête éperdue d'angoisse de sa petite-fille, et la considéra avec un étonnement indicible :

— Est-ce ainsi, s'écria-t-il; mais alors...

Puis il sourit, déposa Marthe sur un fauteuil, et arrêtant du geste M. de la Prévière qui sortait du salon, il alla lui dire à demi-voix :

— Voyons! si vous ne revenez pas de plusieurs années, faut-il que je sois privé, moi qui suis vieux, d'assister aux noces de ma petite-fille et de mon meilleur ami?

— Il n'y a plus à vous en dédire, M. de la Prévière, ajouta miss Wilson, puisque vous vous êtes trahi. D'ailleurs, Fanchette vous le dirait : on ne discute pas avec le sort, on le subit.

Et le soir même, la sœur de lait de Marthe abordait tous les gens de Taillois en leur répétant :

— Je le savais bien, moi, que mon charme était infaillible!

S. Blandy.

LE CAUCASE AVANT LA GUERRE

A l'époque où, après avoir visité la Crimée [1] et les Cosaques du Don, j'abordai la région du Caucase : cette contrée soumise à la Russie depuis plusieurs années jouissait d'une paix profonde. Rien ne faisait pressentir les événements dont ces lieux sont aujourd'hui le théâtre. La « Question d'Orient » sommeillait encore et la Russie continuait à « se recueillir. » Les bataillons du général Loris-Mélikoff sillonnent aujourd'hui les routes que nous avons suivies, mes compagnons de voyage et moi, et le bruit des armes remplit les villes où le silence n'était guère troublé alors que par les fêtes de la haute société indigène et les amusements du corps des officiers russes. Ce qu'on trouvera dans les notes de voyage qu'on va lire et que je reproduis telles que je les ai crayonnées sur place, sera le croquis du théâtre sur lequel se joue en ce moment une des scènes de la Question d'Orient.

Ce fut le 1/13 mai 1876, à quatre heures, que nous montâmes, à Rostoff, dans le train du Caucase. Cette voie, la seule qui aboutisse à la route carrossable franchissant la chaîne de montagnes au défilé du Dariel, est celle qu'ont dû suivre récemment toutes les troupes ainsi que les munitions et les approvisionnements de l'armée du Caucase. On verra combien cet itinéraire déjà long et difficile pour un simple touriste, doit l'être, à plus forte raison, pour une armée et tous les *impedimenta* qui l'accompagnent et la suivent.

Ici apparaissent les premiers costumes Circassiens. Les conducteurs du train qui, j'aime à le croire, sont des gens pacifiques, ont deux rangées de cartouches sur la poitrine et une superbe ceinture en métal dans laquelle passe un kindjar des mieux affilés. Ce sont de grands et vigoureux gaillards que leur longue robe n'empêche pas de se mouvoir lestement.

Nous avons pour compagnon de route un charmant causeur, le

[1] Voir le *Correspondant* du 25 juin.

général Avinoff, qui vient de prendre un congé et rejoint sa garnison de Tiflis. Naturellement nous parlons armes et surtout lames, puisque c'est la grande spécialité du Caucase. Le général nous dit que les plus estimées sont celles d'origine franque, marquées d'une tête de loup. Peut-être remontent-elles aux croisades. Du reste ces lames ne se trouvent pas dans le commerce et les familles qui les possèdent ne les vendraient à aucun prix.

Nous passons à Kumskaya, station où l'on descend pour les eaux célèbres de Piatigorsk. C'est à partir d'ici qu'on commence à voir les montagnes et à apercevoir dans les airs la cime neigeuse de l'Elbruz. A cette station, il y a une grande foire; aussi la gare est-elle encombrée de miliciens qui maintiennent l'ordre. Ces braves gens sont armés jusqu'aux dents et ont leurs fusils enveloppés dans un fourreau de laine. Toute leur personne est recouverte d'un manteau rond, nommé *bourka.* Ce vêtement, qui est en étoffe très-grossière, n'a pas de manches et on le tourne à volonté du côté du vent; il est, paraît-il, imperméable.

Un peu plus loin, un chef kabardien monte avec sa fille dans le compartiment à côté du nôtre. Comme en Russie les wagons communiquent il nous est facile d'aller lui faire la conversation. Il revient d'un long voyage et nous entretient de son projet d'aller à Paris. Quand nous lui disons à peu près combien cela lui coûtera, il est fort étonné de la modicité de la somme à débourser. Je présume que si jamais il met son projet à exécution, son costume fera le bonheur des badauds. Mais il pourra bien s'apercevoir alors, qu'à Paris on trouve rapidement le fond de sa bourse. « Je ne connais pas les Français, dit-il, mais je les aime parce que j'ai entendu dire que ce sont de braves guerriers; j'ai été fâché de les voir battre par les Allemands et je ne comprends pas qu'ils supportent leur échec si longtemps sans chercher à se venger. Un jour venant, je me mettrais bien dans leurs rangs pour combattre leurs ennemis, que je ne connais pas non plus. » Il nous montre de belles armes qui voyagent toujours avec lui, et chaque fois qu'il va les demander à son domestique dans un compartiment voisin, sa fille, qui peut avoir vingt-cinq ans, se met à pleurer. Cela le contrarie beaucoup et provoque de sa part de nombreuses excuses.

Vladikawkas, mercredi 5/17 *mai.* — Voilà donc la première étape de ce trajet imposé à tout ce qu'on transporte aujourd'hui du fond de la Russie pour l'armée du Caucase; c'est la moins pénible puisqu'on la fait en chemin de fer; cependant si on veut bien regarder la carte et tenir compte de la lenteur des communications, même par voies ferrées, on verra que ce n'est pas peu de chose d'amener

seulement jusqu'ici, de Saint-Pétersbourg, de Kherson, de Toula, des troupes, de l'artillerie, des vivres et des munitions.

Le superbe Hector Delalande, maître de l'*Hôtel-de-France*, tient en même temps le buffet de la gare ; il a de belles plumes à son chapeau, possède deux énormes épagneuls qui se promènent dans la salle à manger et nous paraît être un grand chasseur devant le Seigneur. Son *turnout* ne laisse rien à désirer. Nous sortons un peu dans la ville, qui a de l'analogie avec un entonnoir, entourée qu'elle est d'énormes montagnes. Il y fait très-chaud et la poussière est aveuglante. A déjeuner nous sommes servis par plusieurs princes mingréliens que des malheurs ont réduits à cette humble situation, et qui nous paraissent aussi peu au courant du service que les marquis qui tiennent auberge en Sicile. On rencontre, dans cette partie de la Russie, quelques Français qui sont sans doute des déserteurs de la guerre de Crimée.

Ici, comme dans toutes les villes orientales, il y a un bazar, c'est-à-dire une suite de voûtes surbaissées, dans lesquelles travaillent les patrons avec leurs enfants et un ou deux ouvriers. Celui de Vladikawkas n'offre rien de bien spécial, on y fait cependant de belles armes ; mais chaque marchand ne vend que ce qu'il fabrique. Il faut donc acheter la lame chez un, faire mettre la poignée chez un autre, commander le fourreau chez un troisième ; tout ceci est fort long, surtout si on y ajoute le nombre de fois que chaque boutiquier prononce le mot *ceï tchass* (tout de suite).

Nous rentrons à l'hôtel par le boulevard, qui est charmant et ombragé de beaux arbres. Devant la porte de l'hôtel se tient un grand breack couvert, dans lequel nous devons faire la traversée du Caucase ; il est attelé de quatre chevaux de front. Dans la salle à manger, nous attend un superbe monsieur, en uniforme galonné : ma première pensée est de le prendre pour un général — il y en a tant dans ce pays-ci — mais on m'apprend que c'est notre conducteur. On charge nos paquets qui deviennent plus nombreux et gênants, à chaque nouvelle halte, surtout les petits lévriers qui nous ont été donnés chez les Kalmouks que nous élevons au biberon. Nous partons à grand fracas, le conducteur joue de la trompette pour faire ranger les indigènes et bientôt nous franchissons un beau pont de pierres sur le Terek. Les eaux en sont basses et sales, le courant est des plus rapides à cause de la fonte des neiges. Nous nous arrêtons à la barrière bariolée de blanc et de noir qui se trouve à l'extrémité des faubourgs, pour la faire ouvrir et payer les droits. C'est une cérémonie qui se renouvelle environ tous les vingt verstes pendant le cours de notre voyage. Nous nous engageons ensuite sur la grande route de Tiflis qui suit d'abord une vallée bordée de hautes

collines et coupée de nombreux ruisseaux. Un transport assez actif a lieu avec des charrettes traînées par des buffles que notre conducteur fait ranger avec sa sonnerie et par le cri de « Cabarda ». On attelle généralement les buffles au timon, à cause de leur grande force; les bœufs sont placés devant. La montée augmente peu à peu et on commence à apercevoir les cîmes neigeuses du Caucase. Les stations de relais sont toutes sur le même modèle : une grande maison en pierre, un peu dans le genre d'une forteresse, un balcon de chaque côté et une cour murée, remplie de pérécladnaïas; les voyageurs changent habituellement de voiture à chaque poste. De gros chiens défendent les abords et de nombreux chevaux garnissent les écuries.

A partir du pied de la montagne, notre attelage est porté au nombre de six bêtes; sur l'un des chevaux de devant est juché un petit postillon avec sa longue robe. A droite, la route se rapproche tellement du Terek que l'eau écumante jaillit jusque sur les voyageurs, tandis que de l'autre côté on longe un immense mur de roches dont on ne voit pas le sommet; le tracé a encore été amélioré récemment pour le voyage fait l'année dernière au Caucase par le grand-duc Nicolas. Alexandre Dumas prétend que cette chaussée serait pavée de roubles si on y mettait tout l'argent qu'elle a coûté; il est certain qu'elle a été faite à très-grands frais, mais on a surmonté avec habileté les difficultés qui se présentaient et c'est une œuvre d'un aspect grandiose et d'une utilité incontestable. Entre Balta et Lars, on traverse la gorge du Dariel que les anciens nommaient *Portæ Caucasi*, puis le col devient de plus en plus étroit et on arrive au fort du Dariel occupé par une garnison de Cosaques. La disposition de cette gorge est telle que cette poignée d'hommes suffirait à arrêter tout agresseur.

Nous passons la nuit à la station de Kazbeck, une des plus importantes de ce passage et qui est celle d'où l'on a la plus belle vue du mont. Dès dix heures, nous sommes roulés dans nos pelisses, car on nous dit qu'il faudra partir à deux heures pour arriver le soir à Tiflis.

Jeudi 6/18 *mai.* — Pendant cette courte nuit notre sommeil est fort troublé, le mouvement continuel des pérécladnaïas nous arrive par nos carreaux cassés, comme si nous étions dans la cour. Nous repartons en pleines ténèbres et continuons notre ascension; mais vers trois heures nous sommes surpris par un admirable spectacle : tandis que la terre est encore plongée dans l'ombre, le sommet argenté du Kazbeck brille de la vive lumière du soleil levant; la distance est telle qu'il nous semble voir une autre planète.

La hauteur du Kazbeck est de 16,546 pieds anglais La première

ascension sérieuse en a été faite en 1868 par deux Anglais accompagnés d'un guide savoisien. C'est sur le Kazbeck que la mythologie avait enchaîné Prométhée. C'est là aussi qu'une corde imaginaire, vue des seuls privilégiés, conduit à une grotte où se trouvent conservés la tente d'Abraham et le berceau du Christ. A une très-petite distance de la station, sont les rochers habités par la tribu des Ossêtes. Leur principal hameau qui s'appelle Sion est adossé aux flancs de la montagne.

Partout où peut s'étendre la vue, l'aspect des lieux est de plus en plus morne et désolé. Le froid est très-piquant; nous entrons dans la région de la neige perpétuelle, la route constamment envahie par des avalanches est chaque jour déblayée au moyen d'escouades de travailleurs. De temps à autre on passe sous des tunnels taillés dans le roc et destinés à protéger les voyageurs contre les avalanches. Après Kobi nous arrivons à l'endroit le plus élevé de la route; nous voyons marquée sur un poteau la hauteur du point culminant, qui est de 7,400 pieds, et pourtant au-dessus les montagnes dominent encore de près de 9,000 pieds. Nous sommes en Asie. L'Asie! Quel contraste fait naître immédiatement dans l'esprit cette simple expression géographique. Au point de vue moral et intellectuel, quelles montagnes, quels abîmes séparent l'Europe de l'Asie! Au sud du Caucase le règne de l'imagination et de la fantaisie, un repos éternel dans une nonchalance rêveuse, des troupeaux de peuples enfants gouvernés par des despotes enfants; l'homme n'a pas en quelque sorte pris encore possession de lui-même! Au nord de la montagne, l'empire de la raison laborieuse et opiniâtre, la curiosité ardente, presque impie, représentée par le mythe de Prométhée, qui veut tout voir, tout comprendre, tout peser. La logique grecque et la morale chrétienne ouvrent au monde un avenir indéfini de progrès. Voilà le parallèle livré à nos méditations!

Cependant la scène change rapidement, l'air devient plus tiède, la végétation reparaît et nous voyons çà et là, mariées aux rochers, des habitations humaines. La route descend en serpentant et à certains moments on peut en embrasser d'un seul coup d'œil toutes les sinuosités.

Le versant sud nous paraît beaucoup plus rapide que celui par lequel nous sommes montés et nous remarquons les terribles ravages causés par les éboulements de rochers pendant l'hiver qui vient de finir. On voit des blocs énormes comme suspendus sur la pente, et on distingue encore l'endroit d'où ils se sont détachés. Devant nous l'Aragwa se précipite en bondissant et de nombreux villages nous indiquent que nous sommes revenus dans les régions habitées.

A Mléty la descente est terminée, cependant nous franchissons

les derniers contre-forts de la chaîne. La station suivante est Pasanaur où nous ne trouvons aucune ressource pour nous restaurer; dans la maison se promène un joli petit ours qui boit du lait en mettant ses pattes dans un immense plat. On nous l'offre pour la modique somme d'un rouble, mais nous avons déjà bien assez de nos lévriers. C'est aux environs qu'habitent les Hessurs qui, croit-on, descendent d'une bande de croisés fixés dans le pays.

A la jonction de l'Aragwa avec le Kour se trouve Mtskheta, dernier relai avant Tiflis; Mtskheta est une des stations du chemin de fer qui va à Poti sur la mer Noire. C'est, dit-on, la plus ancienne ville du monde (cinquième génération après Noé selon la chronique du pays), c'était jadis la capitale de la Géorgie. La cathédrale des douze apôtres est bâtie sur l'emplacement où, d'après la tradition, on a trouvé la robe de Notre-Seigneur qu'un Juif avait apportée du Golgotha. Il y a de curieuses excavations dans les rochers; ces sites ressemblent à ceux de l'Himalaya.

Nous passons devant un camp où sonne l'appel; il est neuf heures du soir, partout des jardins publics et des guinguettes avec musique annoncent la ville. Enfin nous roulons sur le pavé de Tiflis. Après quelques détours par des boulevards et des rues étroites nous nous arrêtons à l'*Hôtel-de-Londres* situé devant le jardin public et tenu par un Français, M. Delort, qui nous promet repos et bonne chère; nous en avons besoin.

Tiflis n'est guère connu des lecteurs français que par la description fantaisiste qu'en donne Alexandre Dumas dans son voyage au Caucase. Notre compatriote a laissé dans ce pays de très-bons souvenirs. Sa gaieté, sa bonne humeur et sa verve inaltérable lui ont acquis beaucoup d'amis; mais il a amusé les Russes peut-être plus encore qu'il ne le pensait. Une fois en train de rire, on a continué à le faire à ses dépens et on raconte à Tiflis comment son admission d'officier dans le régiment des montagnards indigènes et son baptême comme frère d'armes ont donné au prince Bagration et aux officiers russes une représentation renouvelée de l'élévation de M. Jourdain à la dignité de Mammamouchi.

La ville est bâtie sur le Kour, torrent impétueux au moment de la fonte des neiges, mais presque à sec le reste de l'année; elle est entourée de montagnes, ce qui rend le climat doux et tempéré pendant l'hiver; l'été y est si chaud que tous ceux qui le peuvent abandonnent cette résidence pour les stations d'eaux assez nombreuses dans le voisinage. Il y a trois quartiers bien distincts : celui qui est occupé par les édifices publics, les fonctionnaires et les boutiques européennes; la colonie allemande, modèle de propreté

et d'industrie, et enfin le quartier indigène. Ce dernier, à notre point de vue, est de beaucoup le plus intéressant; il renferme les bazars et les caravansérails. Par une entente commode pour l'acheteur, mais qui doit exciter beaucoup la concurrence, tous les marchands qui vendent le même objet se réunissent dans une même rue : ainsi il y a une allée spéciale pour les armuriers, une autre pour les orfèvres, les marchands d'étoffes, les cordonniers, les potiers, les chapeliers, voire même pour les cuisiniers en plein vent. Qui veut acheter quelque chose à Tiflis, doit s'armer d'une grande patience; les premières fois que vous allez chez un marchand il ne vous montre que des objets sans valeur et vous les fait un prix trois ou quatre fois supérieur à celui qu'il a l'intention de prendre réellement. Ce n'est que quand vous êtes retourné chez lui bien souvent et que vous avez fait de longues conversations, que vous pouvez entrer sérieusement en affaires. Règle générale si vous voulez marchander un objet précieux, commencez toujours par en acheter un sans valeur, cela mettra le vendeur en bonne disposition. Par exemple, une fois que vous êtes connu dans la rue pour avoir fait deux ou trois acquisitions, dès que vous paraîtrez le mot : *Pojalousta*, *Gospodine*, s'il vous plaît, Monsieur, retentira de toutes parts et chacun vous priera de venir voir ses curiosités. Quand les Juifs auront découvert votre domicile, ils ne vous laisseront plus une minute de repos; le matin, le soir, à toute heure ils vous assiégeront. Tout ce que la pacotille la plus hétéroclite peut contenir, ils vous l'apporteront. Depuis le collier de perle jusqu'à la brosse à dent, depuis le sabre de Tamerlan, jusqu'à la défroque d'un pope, tout objet de vente leur est bon. Quelquefois pour vous débarrasser d'eux vous direz que l'article qu'ils vous montrent en le faisant quinze roubles n'en vaut pas deux. Alors vous êtes perdu, ils lèveront les yeux au ciel, laisseront tomber les bras et jureront que vous suspectez leur bonne foi, cette marchandise leur ayant coûté vingt roubles, mais ils vous la laisseront. Les principales emplettes que l'on peut faire à Tiflis sont des armes blanches : les lames damasquinées sont d'un prix élevé. Les objets d'orfévrerie sont nombreux : je citerai notamment des ceintures en métal, des vases à boire ou hanaps en argent niellé. Les turquoises abondent et, pour un prix insignifiant, on peut en avoir un paquet. On trouve aussi des coupes et écuelles avec des dessins persans originaux. En fait d'étoffes on peut se procurer des soieries unies, une sorte de cachemire appelé *termalama* et des tissus en poil de chameau. Je voudrais aussi parler des tapis persans, mais véritablement, depuis mon retour, j'en ai vu tant et de si jolis dans les grands magasins de Paris, que je conseillerai aux touristes de ne pas se donner la peine d'en rapporter de si loin.

Au point de vue des monuments, il y a peu de chose à dire; le palais du grand-duc Michel n'offre rien de remarquable, non plus que la cathédrale bâtie sur un terrain mouvant et qui s'affaisse tous les ans. Il y a un petit musée fondé depuis trois ou quatre ans; tout y est parfaitement arrangé et on voit que MM. Radde et Siévers sont des hommes de goût; mais il est plus spécialement intéressant au point de vue ethnographique et offre de nombreuses variétés de costumes. Une maison assez curieuse est le club bâti et orné par des ouvriers persans : les salles sont garnies de dessins à compartiments de couleur, de larges divans avec de gros oreillers sont disposés tout autour, et les fenêtres laissent entrer à travers leurs carreaux bariolés une lumière multicolore.

Le lieu de la ville où l'on peut le mieux faire des études de mœurs est le bazar, rendez-vous favori de la foule cosmopolite. L'Arménien avec ses instincts d'homme d'affaires, le Lesghien farouche à la mine d'aigle, le Persan grave et cérémonieux sous son costume sévère, le Georgien fastueux et hautain, portant à sa ceinture des armes qu'il ne quitte jamais, s'y croisent et s'y coudoyent; et tous ces Orientaux pensent avoir bien employé leur journée, quand ils l'ont passée nonchalamment à marchander un objet de mince valeur et à faire le calcul de leurs dépenses, au moyen de leur *abaque*.

Tiflis possède un établissement de bains persans, dont les eaux chaudes sont naturelles et viennent du Caucase. Alexandre Dumas en a fait une longue description. En entrant dans l'étuve, on est suffoqué par la vapeur brûlante et on a le choix entre trois bassins d'une chaleur différente, mais également insupportable. Il faut se résigner, non-seulement à étouffer, mais à subir tous les massages et les savonnages que vous infligent les *tcheloveks* (garçons). On doit se laisser étirer les bras et les jambes, pincer la peau, frictionner rudement, jusqu'à ce que le bourreau vous dépose enfin demi-mort sur un lit de repos, où, après quelques instants, vous éprouvez un grand bien-être. Ce sont ces sources d'eau chaude qui ont donné leur nom à la ville. Un voyageur allemand, M. de Thielmann, fait une profonde dissertation sur l'étymologie de Tiflis, dont le nom ressemble singulièrement, trouve-t-il, à celui de Tœplitz, d'où il conclut « qu'il pourrait bien exister quelque analogie non remarquée jusqu'ici, entre l'idiome Kaztevel et les langues des peuples d'origine aryenne. » — C'est vraiment trop de science, et comme les Romains, grands amateurs de thermes, ont habité les deux pays, il nous paraît bien plus simple de penser, que le nom de ces deux villes vient de *Tepidæ aquæ* (eaux tièdes). — Ces érudites recherches des Allemands sur la linguistique me rappellent toujours cette boutade de Voltaire qui a bien du vrai : « L'étymologie est une science de mots où les

voyelles comptent pour peu de chose et les consonnes pour rien du tout. »

Tiflis, dimanche 9/21 *mai.* — Son Excellence le prince Mirsky, qui remplace par intérim le grand-duc Michel dans le gouvernement du Caucase, nous fait dire qu'il y aura dans la journée une fête militaire et qu'il nous prie d'y assister. Comme nous sortions de table, le prince Loris-Mélikoff vient nous prendre. Nous arrivons sur une grande esplanade, au milieu de laquelle se trouve le groupe des officiers supérieurs, et on sait qu'ils sont nombreux à Tiflis. Au premier rang se tiennent le prince Mirsky, le général Avinoff et les quelques officiers que nous connaissons déjà ; ils nous accueillent avec l'amabilité russe, c'est-à-dire avec la plus grande expansion. Le régiment, musique en tête, défile dans un ordre parfait, et nous ne pouvons nous empêcher de féliciter nos voisins, de l'exactitude des mouvements et de la bonne tenue des soldats. Les hommes crient avec enthousiasme en passant devant l'état-major. On nous fait ensuite descendre dans un joli jardin à l'abri du vent, où des tables sont dressées pour un banquet. Nous nous asseyons sous de beaux arbres. Le repas commence : c'est une suite non interrompue de plats russes, très-bons, je n'en doute pas, mais auxquels je ne saurais faire honneur, puisque nous finissions de déjeûner quand le prince Mélikoff est venu nous chercher. Au reste, la majeure partie du temps est occupée à boire du vin de Cachetie, et les toasts de voisin à voisin et d'ami à ami ne cessent pas une minute. Quand on porte un toast à quelqu'un, on lui dit en levant le verre : « Qu'il passe bien » et on répond : « Bon voyage ! » Le colonel Rydsewski qui commande le régiment fait les honneurs du banquet ; il n'est pas assis, il circule entre les tables et répond aux nombreuses santés qu'on se croit obligé de lui porter. Deux orchestres militaires sont chargés de nous charmer et jouent les airs les plus connus. Au milieu du repas, le colonel annonce qu'il va envoyer par dépêche les compliments du régiment au grand-duc Michel, qui est aux eaux en Allemagne. Cette proposition est acclamée. Commence ensuite une série interminable de toasts et de réponses ; on boit au vieux prince Orbéliany, au prince Mirsky, à toutes les personnes présentes et absentes, à l'alliance de la France et de la Russie, etc., etc. A chaque nouvelle proposition, si on veut montrer toutes ses sympathies, il faut vider son verre complétement. Quand on boit en croisant les coudes, c'est-à-dire en passant le bras dans le bras de son partner, le plus poli est celui qui boit le plus vite. Cette cérémonie accomplie vous lie comme un serment, on se doit aide et protection en toutes choses et on se tutoie.

Enfin nous nous levons de table, mais ce n'est pas fini ; les pla-

teaux commencent à circuler et les toasts continuent; comme tous les convives sont un peu émus ils s'approchent de nous, et en voulant trinquer, ils cassent leurs verres dans les nôtres, c'est, paraît-il, bon signe, mais ce n'est pas agréable.

Tout d'un coup, pendant que je fais fondre le sucre de ma tasse de café, je me sens enlevé par deux douzaines de bras vigoureux et lancé dans les airs; naturellement mon café va se projeter sur l'uniforme d'un de ces messieurs, mais nul n'y fait attention. Après nous, c'est le tour du gouverneur, des généraux, des colonels, de tous ceux enfin qui en sont jugés dignes, et j'apprends, à mes dépens, que les usages militaires, quelle que soit la distance qui sépare le soldat de l'officier, permettent cette familiarité. Il paraît qu'ici être berné est un honneur.

On nous a raconté que le prince Mirsky, le lendemain, avait demandé à l'aide de camp de service à quelle heure la fête avait fini, et que celui-ci avait répondu, qu'il s'était retrouvé dans son lit, mais que quand et comment il y était arrivé, il ne saurait le dire.

Tiflis, vendredi 14/26 *mai.* — A trois heures nous nous mettons en habit et allons dîner chez le général Saviano, qui commande en chef l'artillerie du Caucase. Le général a une très-jolie installation : son balcon domine le Kour et doit être un délicieux endroit de *far-niente.* Il n'y a pas longtemps qu'il est à Tiflis, et il y connaît peu de monde; il nous présente sa charmante nièce, M[me] T... dont le mari est gouverneur de je ne sais quelle ville en Sibérie. La Sibérie!... Nous plaignons l'aimable jeune femme du séjour qu'elle a fait dans cet affreux pays; mais elle nous réplique en riant, que cette province ne mérite nullement sa mauvaise réputation, que les relations y sont faciles et la vie agréable. Les femmes se font habiller à Paris et savent ce qui s'y passe aussi bien que les habitants du boulevard. M[me] T... est donc une vraie Parisienne... résidant en Sibérie.

Avec nous dîne un général qui a les fièvres du Caucase depuis un temps illimité et ne peut s'en débarrasser. A côté de moi se trouve un superbe Circassien en grand costume. Il a ses cartouches sur la poitrine, il n'ôte pas son kindjar, et c'est par grâce qu'il a bien voulu déposer son sabre derrière sa chaise : il ne lui manque que son fusil. C'est un ami du général, il vient souvent loger chez lui et lui rend différents petits services. Cette fois-ci il compte passer deux ou trois jours à Tiflis, parce qu'en jouant il a tué son meilleur ami et qu'il veut laisser oublier les choses avant de rentrer dans son pays. Pour cela trois jours suffiront. Son ami, après boire, lui avait fait une entaille sur l'épaule en essayant son kindjar : le Circassien en lui montrant son pistolet et sans se fâcher le moins du monde, lui avait

dit que s'il avançait il le tuait, et il avait fait comme il avait dit. Il est taillé en hercule, et le général nous dit que dans son pays, il a une grande position. Hier, il avait accompagné Mme T... dans sa promenade; or, celle-ci s'était amusée par espièglerie à sonner à une porte et avait continué son chemin ; naturellement le propriétaire était sorti pour voir ce qu'on désirait de lui. « Qu'est-ce que tu veux ? » lui dit le Circassien. — Je viens voir qui a sonné, mais d'abord pourquoi me tutoyez-vous ? — Je te tutoyerai, si je veux, fils de chienne, et tais-toi. » En rentrant, il avait dit tout simplement au général. « Je regardais Mme T...: comme elle ne m'a pas fait de signe, je ne l'ai pas tué. »

A six heures nous quittons le général. Il doit venir nous prendre vers huit heures pour aller à un pick-nick qui a lieu au jardin botanique. Nous trouvons à l'hôtel deux de nos bons amis attachés à l'ambassade de France qui vont passer avec nous le reste de notre séjour au Caucase. Nous serons cinq désormais, ce qui ne nuira pas à la gaieté.

A huit heures, le général vient nous prendre dans sa calèche et nous conduit à la fête. Tout est illuminé *a giorno;* la position est du reste charmante ; le jardin se trouvant à mi-côte laisse voir les lanternes vénitiennes qui nous dominent semblables à des étoiles et dont celles qui sont dans la vallée paraissent être le reflet. La musique du régiment se fait entendre. Une jolie petite grotte dans laquelle on a mis un plancher sert de salle de danse. Dans une grande allée devant la grotte on joue aux cartes et on se promène. Le buffet est superbe, on y trouve, entre autres bonnes choses, de grands saladiers remplis de champagne aux fraises. Il n'y a pas beaucoup de monde, mais la société est extrêmement choisie ; ce sont les habitués du salon du grand-duc Michel. Les dames, fort jolies, même parmi les Géorgiennes, sont habillées à l'européenne et leurs robes viennent de chez la meilleure faiseuse de Paris. Nous nous plaignons beaucoup de ce manque de pittoresque dans les costumes, aussi nous promet-on d'arranger une fête géorgienne pour notre retour d'Erivan.

Vers onze heures arrive l'orchestre indigène qui se compose d'une clarinette d'où sort sans désemparer un son aigu et monotone, puis d'une autre clarinette et d'un tambour de basque qui servent à l'accompagnement. C'est le signal des danses géorgiennes et lesghiennes. Une dame danse seule avec un cavalier et tout le monde accompagne en battant des mains en mesure. C'est la dame qui va inviter celui des cavaliers qu'elle croit le plus apte à faire ressortir ses talents. La danse n'a rien de réglé et varie suivant l'inspiration des danseurs. Les jambes y prennent peu de part, on se borne à avancer l'un vers l'autre à très-petits pas, à tourner l'un autour de l'autre et à s'éloi-

gner. Les bras gesticulent beaucoup. La dame tient les siens élevés avec le geste de quelqu'un voulant magnétiser. La danseuse doit avoir une robe très-longue et traînant par terre en sorte qu'on ne puisse voir ses pas.

Pour conserver l'originalité il faut les costumes indigènes; ce pas, en habit noir, perdrait complétement son cachet; du reste il est fort difficile à bien exécuter et pendant mon séjour au Caucase je n'ai guère vu que trois ou quatre personnes le dansant avec grâce. Parmi les danseuses je citerai la jolie princesse Mougransky et la belle princesse de Géorgie, sans oublier la princesse Orbéliany, cousine de la fille du prince Mirsky. La princesse Orbéliany, dont je viens de parler, est la fille de la princesse Varvara Orbéliany, sœur de la princesse Tchatchavadzé qui toutes ont été prisonnières de Schamyl. Elle n'avait que trois ans au moment où les Lesghiens envahirent Tsinondale et elle fut mise dans le bât d'un âne qui eut le bon esprit, pendant qu'il n'était pas surveillé, de revenir dans le camp russe et c'est ainsi que la jeune princesse, aujourd'hui notre charmante danseuse, échappa au sort de sa sœur Lydie.

Vers minuit on se met à table pour un grand souper, j'avoue que je commence à en avoir assez; les toasts abondent et nos voisins en profitent pour nous offrir tout ce qu'il y a sur la table. On danse encore après souper ; enfin vers trois heures on se décide à terminer la fête, mais on part à pied par la montagne. La musique du régiment marche en tête et sur les côtés des domestiques tiennent d'immenses torches dont ils répandent avec générosité la résine sur nos habits. Beaucoup des jeunes officiers un peu trop lancés ne me quittent plus et m'expliquent les beautés de la nature à trois heures du matin. C'est avec cette procession que nous rentrons dans Tiflis; je dois dire à ma honte que je me précipite dans le premier *drojki* que je rencontre et me dépêche de rentrer à l'hôtel pour prendre un costume de voyage.

Samedi 15/27 *mai.* — A cinq heures notre breack à quatre chevaux attelés de front est devant la porte. Le conducteur qui doit nous mener à Erivan s'appelle Michaël, c'est le meilleur de toute la poste du Caucase. Le directeur général l'a fait retenir pour nous en nous disant que nous en serions contents. Ce Michaël parle six langues et entre autres il prétend comprendre l'allemand, mais je crois que c'est une langue allemande à lui personnelle, car ce n'est bien certainement pas le dialecte de Dresde, le pur saxon. Sa première question est de s'informer si nous avons le permis nous autorisant à prendre une escorte; comme c'est le prince Mirsky lui-même qui a bien voulu régler tous les détails de cette petite expédition, nous

pensons que tout est en règle et nous passons outre sans attacher plus d'importance à ce détail.

La plaine que nous parcourons est stérile et dévorée par des sauterelles qui encombrent la route et font un bruit comme une nuée d'oiseaux. Dès le premier relais nous avons six chevaux et commençons à monter. Nous rencontrons un nombreux convoi de brigands tatares escortés par des soldats. Ils ont des menottes. Plus loin, en redescendant la côte, se trouve une construction en bois de forme bizarre qui paraît dominer le pays. C'est un observatoire pour les postes cosaques ; les soldats veillent pour éviter une surprise, mais Michaël qui sait tant de langues qu'il est difficile de le comprendre, me fait le signe de couper le cou en disant : « Tatar nie Koracho ; » ce qui me fait croire que c'est un lieu de supplice pour ceux des Tatares qu'on peut prendre. A quelque distance de là il y a devant nous deux hommes qui paraissent travailler à la route. Michaël et le cocher se regardent en disant toujours : « Tatar nie Koracho », évidemment ce sont des brigands mais ils nous voient en nombre et continuent leur travail quand nous passons. La chaleur et la poussière jointes à la fête de la nuit nous accablent un peu, mais nous résistons. Le pays est absolument désolé, c'est une grande plaine complétement stérile sans eau ni arbres, entourée d'énormes montagnes. Les maisons des Tatars sont toutes situées à mi-côte et ressemblent de loin à des trous. Cet usage d'adosser l'habitation au rocher évite la construction d'un mur, la montagne servant de quatrième soutien pour les maisons. A un des relais de poste il n'y a même pas de station, on a profité d'un monticule qu'on a creusé pour servir d'écurie; ce n'est pas mal inventé, là au moins il fait frais. Il paraît que même avec une escorte il ne faudrait pas s'aventurer dans ces parages la nuit. La seule chose qui vienne rompre un peu la monotonie de la route est le célèbre pont Rouge. C'est une construction en briques sur le Chram auprès de laquelle on a ménagé une grande cour fermée par des palissades et qui sert au repos des animaux de caravanes. Les piles sont creuses, on nous dit qu'elles ont servi souvent d'abri aux brigands ; c'est du reste aux environs du pont Rouge qu'on a le plus de chance d'être attaqué, et cependant nous n'avons pas d'escorte faute d'avoir négligé en partant les avis de notre guide. Ici le paysage change, on abandonne le grand plateau désolé et on entre dans un joli pays couvert de bois et coupé de petits ruisseaux dont la seule vue rafraîchit un peu dans ces contrées brûlées du soleil. Les grandes caravanes de chameaux sont toujours aussi nombreuses ; mais ces animaux semblent regretter la plaine où ils se couchent avec leur charge dès qu'il y a une petite halte. Dans cette saison ils sont affreux, car on leur arrache les poils

et de loin ces grandes plaques pelées à côté d'autres recouvertes d'une longue toison brune font l'effet le plus étrange. Toutes les voitures de poste que nous rencontrons ont une escorte, et de plus ceux qui les occupent sont armés jusqu'aux dents.

Dans un ruisseau nous apercevons une magnifique tortue qui se baigne, aussi sans crainte des Tatares et des serpents, fort nombreux dans ces parages ; nous nous mettons en chasse et amenons la bête dans le breack. Il est décidé à l'unanimité qu'elle reviendra à Tiflis avec nous et qu'elle nous fera une bonne soupe.

Il est déjà tard, nous n'avons encore presque rien mangé et nous ne pouvons découvrir exactement à quelle distance nous sommes de Delijan où nous avons l'intention de passer la nuit. Vers sept heures nous arrivons à une station qui se trouve sur une petite hauteur à une certaine distance du village. Pour nous éviter un circuit, on dételle les chevaux sur la route et le conducteur court au relais en demander d'autres. Tout cela est assez long ; aussi comme nous mourons de faim, nous nous dirigeons vers la station dans le double but de presser un peu l'opération et d'obtenir quelque chose à manger. A peine avons-nous fait vingt pas qu'un homme perché avec son fusil sur le sommet d'une petite tour nous met en joue ; aussitôt nous nous arrêtons un peu étonnés de cette invitation peu en rapport avec les habitudes hospitalières des Géorgiens. Il se remet au port d'armes et nous voyons des pigeons voler autour de lui. C'est sans doute à eux qu'il s'adresse ; nous reprenons donc notre course vers la station, mais dès qu'il nous aperçoit il nous remet en joue. La plaisanterie nous semble être d'assez mauvais goût, mais comme par aucun moyen humain nous ne pouvons nous entendre avec lui et que de plus il est armé, nous cédons la place. Nous rentrons dans le village et nous nous adressons à un boucher qui tue un mouton au milieu de la rue pour avoir du « moloko ». Il nous comprend et fait apporter du lait. Bientôt les habitants nous entourent et nous montrent leurs armes et leurs ceintures, leur attitude est loin d'être hostile ; nous exhibons de notre côté des lorgnons et des briquets qui semblent exciter leur curiosité. Il y a dans ce petit village un commerçant qui parle russe et même, je crois, un peu français. Nous repartons : il fait nuit, mais la lune se lève peu à peu, le pays paraît charmant, nous montons beaucoup au milieu des bois et entendons à nos pieds le bruit du torrent en furie. Nous sommes très-fatigués et notre conducteur nous explique qu'il faut veiller parce que les Tatares se mettent sous les voitures sans qu'on les aperçoive et vous font vite passer de vie à trépas. Michaël en parle en connaissance de cause, car son père est mort tué par les brigands et il a été lui-même attaqué à cinq ou six différentes reprises, et la dernière fois, il n'y a pas plus de six semaines. Enfin nous arrivons

à la petite station d'Istiboulak et décidons que nous n'irons pas plus loin. Delijan est encore à vingt-cinq verstes et il est onze heures du soir.

Dimanche 16/28 *mai.* — Avant quatre heures du matin nous sommes debout et allons nettoyer un peu de notre poussière dans le torrent qui est devant la station. Tout le monde s'exclame en disant que nous allons attraper les fièvres. Les Russes n'éprouvent le besoin de se laver que le samedi, mais, par exemple, ce jour-là, ils prennent un bain complet. Après vingt-cinq verstes d'une route magnifique nous arrivons à Delijan, gros village délicieusement situé sur la hauteur. Nous voulons y acheter des vivres, mais nous ne trouvons que d'affreux pain noir mou et repoussant. Dans la forêt, près de la rivière, il y a un camp de Cosaques. Ils sont en train de manœuvrer. Au relais suivant nous montons pendant une vingtaine de verstes, à travers un pays boisé très-joli, la route serpente autour des flancs de la montagne d'une façon charmante. Nous rencontrons un enterrement tatare, ceux qui portent le mort sautent comme des chèvres d'un rocher à l'autre. On dit que le défunt a probablement été assassiné. Nous passons à Simeonowka, relais situé sur un plateau stérile d'où nous apercevons le lac Gokcha [1], merveille unique dans son genre. C'est une nappe d'eau de 45 kilomètres de long entourée de montagnes énormes et qui se trouve à 5,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Au milieu est une petite île occupée par un couvent qui dépend d'Etchmiatzin : nous remettons à notre retour la visite au monastère. Une descente nous amène aux bords du lac où nous nous arrêtons. L'eau est d'un bleu magnifique et d'une limpidité incroyable, les rochers qui en émergent sont tout blancs, probablement imprégnés d'une couche calcaire, ce qui s'harmonise très-bien avec les montagnes couvertes de neige qui entourent le lac. Par terre des masses de pierres ponces. Nous passons à Tschouboukli où nous changeons de chevaux. Tout le long de la route des longuesveines d'obsidienne nous démontrent le caractère éminemment volcanique du pays. Sur le lac il n'y a pas une barque, la truite abonde pourtant et elle est excellente, mais pour empêcher le poisson de disparaître trop vite le gouvernement russe a pris un singulier moyen. Il a fixé le prix de toute truite petite ou grosse rendue à Tiflis et comme ce prix est tout à fait dérisoire, le transport en a cessé, c'est donc en très-petite quantité qu'on peut

[1] Les cartes du théâtre de la guerre appellent ce lac, lac Sivan. Il y a là matière à erreur et les stratégistes qui pourront s'y tromper seront plus excusables que le généralissime-dictateur qui confondait Epinay-sur-Orge avec Epinay-Saint-Denis.

trouver à Tiflis ces excellents poissons du lac Gokcha. Tout le long de la route il y a deux télégraphes, l'un pour le service du pays, l'autre pour le transit avec l'Inde, établi sur des poteaux en fer et qui transmet directement les dépêches de Londres à Calcutta; souvent ces télégraphes sont cassés et nous voyons les fils étendus sur la route; cela nous donne des inquiétudes pour la dépêche annonçant notre arrivée et qui a été envoyée par le prince Mirsky au gouverneur d'Erivan. Les habitants de la contrée sont des Molokans; le grand commerce du pays est celui du sel, nous rencontrons de nombreux chariots à roues pleines qui en sont chargés. Il paraît qu'à Tiflis il atteint des prix considérables, c'est donc une vraie spéculation, aussi Michaël en met-il quelques pavés dans le breack. Nous passons à Jellénowka, à notre droite se trouve le mont Alagoz et à notre gauche le mont Akdagh. Ce n'est qu'environ trente verstes avant Erivan qu'on peut voir au milieu d'une grande plaine s'élever la masse de l'Ararat, isolée comme les pyramides dans le désert et ce qui porte plus loin la ressemblance c'est qu'auprès du plus grand sommet s'en trouve un autre moins élevé. Ces deux crêtes sont couvertes de neige, mais à première vue on ne croirait jamais à la prodigieuse hauteur de cette montagne, ni à l'inaccessibilité de ses flancs qui paraissent s'élever en pente douce. L'Ararat sert de frontière à la Russie, à la Turquie et à la Perse; son sommet mesure 5,708 mètres, il est par conséquent de 454 mètres plus élevé que le mont Blanc.

Nous passons plusieurs petits villages entourés d'arbres fruitiers, et tout d'un coup, à un tournant du chemin, apercevons à nos pieds Erivan. Les maisons paraissent éloignées les unes des autres et sont séparées par de beaux arbres et de grands jardins. Vu de loin, Erivan fait l'effet d'une oasis verte au milieu de la plaine.

On nous conduit directement chez le général Roslawieff, gouverneur de la ville. Nous sommes couverts de poussière, et n'avons pas figure humaine, c'est une drôle de présentation auprès du principal fonctionnaire russe. Le général nous reçoit dans un grand salon où il fait très-frais, nous offre des papyros, nous demande nos projets et nous dit qu'il en facilitera l'exécution par tous les moyens en son pouvoir. Comme il n'a pas grande occasion de parler français à Erivan, je dois dire que la conversation est un peu pénible. Enfin il envoie chercher M. Malama, jeune ingénieur belge, qui est ici pour des travaux d'irrigation et qui nous servira d'interprète dans nos excursions. On fait aussi comparaître le maître de police, jeune et aimable homme aux bons offices auquel on nous recommande et qui parle assez bien français. La dépêche du prince Mirsky, signalant notre arrivée, est donc parvenue, quoique le télégraphe nous ait paru

cassé tout le long de la route. Nous prenons congé du général et nous partons pour l'hôtel, escortés par le maître de police et M. Malama. On a mis les voyageurs à la porte de leurs chambres, les agents de police envahissent l'hôtel sans consulter le patron, ni les garçons, et nous installent dans une grande salle au milieu de laquelle se trouve un billard. Ils mettent l'établissement au pillage et probablement la ville aussi, car nous les voyons revenir avec une quantité innombrable de tapis, d'oreillers, de coussins, de couvertures, etc. Tout cela est destiné à nous servir de lit, mais on apporte des objets en quantité suffisante pour meubler l'hôtel.

Il n'est que six heures ; nous avons encore le temps et surtout le courage, après deux jours de voiture, de faire une petite promenade. Aussitôt des agents de police font avancer deux voitures et grimpent sur le siége avec leurs sabres et leurs kindjars. Nous traversons un joli jardin où il y a de la musique et arrivons à l'ancien palais des Khans. Il est actuellement en ruines ou peu s'en faut : il sert cependant de caserne à la garnison ; la salle du Serdar dans laquelle se tenaient les conseils présidés par le shah est dans une position superbe, se trouvant à pic sur la Zenga. On a cependant fait dernièrement quelques réparations pour la réception de je ne sais plus quel personnage. On nous montre le harem qui était jadis traversé par un joli ruisseau d'eau courante, ce qui est le grand luxe des Orientaux, puis une vieille mosquée absolument couverte de pavés persans émaillés. Sur les uns il y a des dessins incomplets tels que oiseaux et fleurs, sur les autres, des caractères. On ne paraît attacher aucune valeur à ces pavés, car on nous permet d'en arracher quelques-uns et de les emporter. Cet ancien palais des Khans a servi de forteresse au moment de la prise d'Erivan ; c'était la clef de la ville. Sur les murs on voit beaucoup de restes de fresques représentant des combats entre Turcs et Persans.

Nous allons ensuite dans la ville, puis au bazar où la principale rue est éclairée par des chandelles dans des vessies, ce qui nous fait enfin comprendre le proverbe : prendre des vessies pour des lanternes. Comme cette illumination ne nous paraît pas assez magnifique, nous rentrons. Nous voulons dîner, mais on nous répète si souvent *cei tchass*, que certainement la chose sera longue ; quant à nous laver, cela paraît téméraire, cependant nous faisons apporter du puits plusieurs seaux d'eau et nous nous y plongeons avec bonheur, au grand ébahissement de la population qui nous affirme que nous allons mourir des fièvres. Enfin, vers dix heures, on nous apporte à manger, puis nous nous étendons sur les magnifiques coussins persans qui sont bien le meilleur lit possible. Ils sont si moelleux, qu'ils font rêver de la patrie aux voyageurs fatigués.

Lundi 17/29 *mai.* — Le général gouverneur a eu l'amabilité de nous inviter pour aujourd'hui à dîner; mais comme nous ne savons pas quand nous reviendrons d'Etchmiatzin, il nous a été difficile de fixer une heure, nous espérons pourtant que ce sera vers midi. On nous amène plusieurs chevaux pour savoir si nous voudrons bien les monter dans la journée. A six heures, M. Malama arrive et après un déjeuner sommaire, quoique très-long, à cause de la lenteur des indigènes, nous montons dans notre breack à six chevaux, escortés de deux Cosaques, l'un devant, l'autre derrière. Celui d'avant-garde fait ranger hommes et bêtes au moyen de rigoureux coups de fouet. Nous descendons une côte à pic, traversons la Zenga sur un beau pont de pierres et remontons l'autre versant; le chemin est plein de rigoles, il est si mauvais que nous sautons à une hauteur prodigieuse et nous demandons s'il ne serait pas plus sage d'abandonner notre course que de faire la route dans de pareilles conditions. Nous sommes d'abord entre deux murs fort étroits qui servent de clôture à des jardins; ils sont très-élevés dans le but de protéger les harems contre la curiosité des passants; puis soudain nous nous trouvons dans une immense plaine bordée à gauche par l'Ararat. La chaleur est inouïe, et la poussière aveuglante, le sol nous paraît stérile; mais M. Malama nous dit au contraire que grâce aux irrigations il est assez productif, c'est la portion la plus riche de l'Arménie. Nous rencontrons de longues files de chameaux, ces vaisseaux du désert, qui apportent la soie et les étoffes de Perse. De temps à autre, un petit âne sur la croupe duquel est un fort gaillard, passe au pas accéléré.

Tout d'un coup le Cosaque de devant part au galop de son cheval et nous voyons à trois cents mètres de nous, sortir d'une espèce de cave une douzaine de Cosaques avec le fusil haut. C'est le poste qui sort pour nous rendre les honneurs. Les soldats se rangent sur la route, et au moment où nous passons nous saluent d'un cri. Comme nous ne pouvons pas leur répondre par les paroles consacrées : « Bonjour frères, » nous nous bornons à les remercier par signes. La crinière de leurs chevaux est recouverte d'une housse rouge, ce qui est probablement la grande tenue. Les hommes portent une longue tunique blanche. Tous paraissent vouloir nous suivre, mais au bout de quelques pas, leur chef en désigne un pour prendre les devants et en garde un second derrière avec lui, quant aux autres, il leur enjoint de regagner le poste. Lui-même est décoré de plusieurs médailles. Malama nous dit que ces Cosaques (gendarmes) se recrutent dans le pays. Chaque village en fournit un certain nombre qui s'équipent à leurs frais et se relayent entre eux pour le service. Ils sont là pour transmettre les ordres du gouvernement et en même temps ils sont responsables de la sécurité de la route. Ils doivent empêcher

les voyageurs d'être attaqués, et je ne crois pas, qu'au moins en cette partie de l'Arménie, leur tâche soit bien difficile ; nous changeons deux ou trois fois d'escorte avec le même cérémonial, abandonnant toujours quelque menue monnaie aux soldats. Nous rencontrons la troupe qui manœuvre; aussitôt notre Cosaque s'empresse et fait faire front de notre côté. Le grand village d'Etchmiatzin a un aspect désolé ; une longue rue pleine de poussière avec des maisons en terre très-éloignées les unes des autres. Tout cela est triste et misérable. Enfin nous tournons à gauche et nous arrêtons devant un grand mur, derrière lequel se trouve la maison du maître de police. C'est le dernier endroit où on puisse arriver en voiture, ce fonctionnaire qui est à la fois gouverneur et maître de police, ne doit pas avoir la vie gaie à Etchmiatzin; il nous mène au collége qui a été récemment fondé par les moines arméniens : on nous montre une belle salle de dessin, un cabinet de physique assez complet, un dortoir très-bien tenu et de vastes classes. De toutes les pièces on a une belle vue de l'Ararat. Les professeurs, en majorité allemands, sont instruits et polis; parmi les élèves que nous interrogeons, presque tous parlent russe et lisent le français. Au réfectoire, nous remarquons sur les tables des vases avec des bouquets, c'est une poésie inconnue dans nos colléges de Paris. Il y a dans une grande salle en rotonde plusieurs tableaux faits par les élèves et représentant l'Ararat ; la vue de cette cîme neigeuse nous rafraîchit par cette intolérable chaleur. Les moines ont fait creuser près du couvent un immense réservoir, ce qui est d'un grand secours pour les habitants, car on attribue beaucoup des fièvres de ce pays malsain à la mauvaise qualité de l'eau.

Nons allons au couvent qui, vu de l'extérieur, a beaucoup d'analogie avec une forteresse ; il est entouré de murs qui sont de véritables remparts : ce monastère, la plus ancienne fondation religieuse d'Europe ou d'Asie, a été, dit-on, fondé au troisième siècle. Nous entrons dans une grande cour entourée des bâtiments occupés par les moines; sur la gauche se trouve l'église qui est du style byzantin et dont l'extérieur est très-orné. Le beffroi et la tour sont en grès rouge d'un dessin pur et d'une exécution correcte ; malheureusement des réparations nombreuses et sans goût ont été faites à plusieurs reprises et ont enlevé au monument son cachet byzantin. Tout à côté se trouve le tombeau de sir John Mac Donald, envoyé extraordinaire d'Angleterre auprès du shah de Perse et qui est mort du choléra en accomplissant sa mission. Nous entrons dans l'église après quelques pourparlers, car nous sommes avec le gouverneur qui représente l'autorité militaire, et le patriarche qui personnifie l'autorité ecclésiastique est un peu choqué de ne pas avoir reçu en-

core notre visite. L'intérieur est très-riche, mais n'offre de remarquable qu'un beau tabernacle soutenu par quatre statues, les siéges des évêques et des rideaux en damas de soie. Une grande foule est entrée dans l'église à notre suite et envahit la salle du trésor au moment où on l'ouvre pour nous. La principale relique est un morceau de l'arche de Noé dont on nous raconte la légende. Le patriarche Jacob, qui habitait aux pieds de l'Ararat, avait pour occupation de gravir la montagne dans le but d'obtenir un morceau de l'arche, mais par un miracle, chaque nuit le ramenait à son point de départ du matin. Cependant il ne se décourageait pas et continuait ses efforts, si bien qu'un ange lui apporta un jour un morceau de l'arche, lui disant qu'il était le seul mortel à qui cette faveur serait accordée. Cette version est une traduction libre de l'échelle de Jacob. Les moines prétendent aussi avoir une parcelle de la robe de Notre-Seigneur et un morceau de la vraie croix. Dans des vitrines sont enfermées la mitre et le bâton épiscopal des différents patriarches; ces deux objets sont pour chacun d'une richesse incroyable. On nous montre aussi une foule d'ornements et de vases sacrés couverts de diamants et de pierreries; tout cela est tellement beau que si les pierres étaient véritables, ce trésor serait de beaucoup le plus riche du monde entier. On nous a dit depuis qu'il avait souvent été pillé, le couvent ayant successivement appartenu aux Turcs, aux Persans et aux Russes.

On nous fait ensuite passer devant le réfectoire des moines. On y reçoit les visiteurs, les pèlerins et les pauvres, ce qui fait que jamais on y manque de pensionnaires. Un des moines parle un peu français et nous donne quelques détails sur la croyance des Arméniens. Ils sont environ un million dans l'Arménie russe. Le patriarche, à ce que nous comprenons, est élu par un synode et ne peut être pris que dans une certaine classe; au reste leurs croyances diffèrent assez peu des nôtres et il fut un temps où on espérait les faire rentrer dans le sein de l'Eglise; peut-être les derniers événements et les malheurs de la papauté ont-ils empêché ce retour désirable.

Le patriarche Grégoire nous fait dire qu'il nous recevra; nous nous présentons donc immédiatement chez lui. C'est un beau vieillard à barbe grise qui, comme tous les moines de son couvent, porte un grand bonnet noir avec un voile de même couleur qui flotte dans le dos. Son installation est splendide, mais la conversation est peu animée, car il ne sait pas le français. Il trouve cependant moyen de nous parler de l'ascension de l'Ararat. « Bien des Anglais, nous dit-il, sont venus avec des guides suisses et prétendent être arrivés au sommet : cela est faux, personne n'y est encore monté. »

C'est en effet la croyance générale du pays qui nous a été répétée par tout le monde à Erivan.

Nous allons ensuite à la bibliothèque qui est une merveille. On commence par nous montrer les différents ukases par lesquels l'empereur confirme l'élection du nouveau patriarche, ce qui tendrait à prouver que le tzar, chef de l'Eglise grecque, ne traite pas le patriarche, chef de l'Eglise arménienne, comme un égal, mais plutôt comme un vassal. Quand à la bibliothèque elle renferme de véritables trésors en manuscrits, en imprimés et en gravures, un savant y passerait sa vie. Les moines ont une presse qui leur sert à publier les manuscrits; je ne sais s'il en paraît beaucoup chaque année. La cour du couvent renferme plusieurs pierres sur lesquelles sont tracés des caractères cunéiformes. Pendant que nous étions à la bibliothèque nous avions fait demander au patriarche sa photographie. Il avait eu la bonté de nous l'envoyer, mais nous la lui avions fait retourner en le priant de vouloir bien la signer; on n'avait pu pénétrer chez lui une seconde fois, car il s'était enfermé pour faire la sieste, chose bien naturelle par cette affreuse chaleur.

Au dernier poste en retournant à Erivan on nous donne des Cosaques très-gais qui font de nombreuses fantasias, sautent des fossés, jettent et reprennent à terre leurs papaks [1], tout en continuant à galoper, chargent leurs fusils avec des pierres et tirent au risque de nous tuer. Le chef, qui a tenu lui-même à nous accompagner, va probablement surpasser ses soldats, car il s'occupe longtemps à charger ses pistolets, mais c'est sans doute pour les brigands qu'il les prépare; car là se borne tout ce qu'il veut faire pour nous. Les soldats imaginent tant de folies que toute notre crainte est de les voir blesser un passant. Nous montons au grand galop la côte à pic qui est à l'arrivée d'Erivan. Les Cosaques, qui malgré cette rapide allure ont ramassé de grosses pierres, se tiennent derrière les roues pour nous soutenir en cas de refus des six chevaux. Nous nous plongeons de nouveau dans nos seaux d'eau et nous courons chez le gouverneur qui nous attend depuis midi et il est trois heures. Les convives sont : un général qui parle bien français, le maître de police, M. Malama et nous. Le dîner est bon et bien servi. Le vin d'Erivan est très-célèbre, on dit que c'est le meilleur du Caucase, au reste il fait si chaud et nous avons si soif que nous ne nous apercevons pas de son goût d'outre [2]. Au moment où nous sortons de chez le gouverneur il y a bien cinq cents personnes à nous attendre devant la porte, puis je ne sais combien de chevaux sellés à

[1] Le papak est le bonnet d'astrakan que portent les indigènes.

[2] Dans tout le Caucase le vin se transporte dans des outres, ce qui lui donne une odeur et un goût des plus nauséabonds.

notre intention et tous les agents de police à cheval. Nous refusons pour le moment de nous servir de nos montures et nous dirigeons à pied vers le bazar suivis de toute cette foule. Nous ne trouvons rien de curieux sauf des encriers persans en papier mâché et des calottes tatares; en fait de poteries ou de tapis il n'en existe pas. Il est très-difficile de faire des affaires, tant il y a de monde autour de nous; aussi les agents de police ne se gênent-ils pas pour distribuer des horions à droite et à gauche. Quand un objet nous plaît, un agent nous le passe et nous renvoyons en échange ce que nous croyons convenable sans même consulter le marchand, il faut dire que le maître de police est avec nous.

On nous mène ensuite à la mosquée qui est fort belle. Le minaret est couvert de pavés émaillés dans le genre de ceux de la forteresse. L'ensemble du bâtiment forme une grande cour carrée et tout autour se trouvent des espèces de cellules sans autre mobilier qu'un tapis persan; elles sont destinées aux pèlerins qui viennent étudier et prier. Presque toutes sont occupées. Au milieu de la cour jaillit une fontaine ombragée de grands ormes bien verts, ce qui rafraîchit la vue. Il y a aussi des bains où nous entrons, mais nous ne pouvons y rester longtemps, car la température est excessive; les mahométans y font leurs ablutions.

Enfin nous nous décidons à monter à cheval, nous descendons vers le pont de Zenga et entrons dans un grand parc public où nous piquons un galop désordonné. On nous fait mettre pied à terre pour voir une espèce de palais, dans le goût oriental, qu'on traîterait en France de grand kiosque. C'était une résidence d'été du shah. Les agents de police forment derrière nous un escadron serré d'où se détache le nombre d'hommes voulu pour tenir nos chevaux. En revenant au pas dans le jardin nous rencontrons une élégante amazone, escortée de deux ou trois officiers, qui nous propose d'aller chez elle voir une collection de scorpions. L'offre nous paraît bizarre, nous répondons cependant que nous acceptons avec plaisir et que nous irons dans la soirée. Nous traversons le jardin qui forme le centre de la ville, il y a de la musique et beaucoup de monde, puis nous parcourons plusieurs rues désertes et dont les ruines n'ont pas été réparées depuis le siége. Tout d'un coup nous apercevons un campement de bohémiens sur la droite à environ deux kilomètres de la ville. Nous prions le maître de police de nous y mener. Ce sont de vrais tsiganes; une foule de vieilles sorcières, de grands beaux hommes bruns et une fourmilière d'enfants à moitié nus. Toutes les femmes et les enfants ont les cheveux teints en rouge. On apporte de nombreux tapis pour nous faire asseoir mais nous refusons car les rochers nous paraissent plus propres,

Mardi 18/30 *Mai.* — A quatre heures nous sommes debout et à cinq heures nous partons; il fait peut-être plus chaud et il y a plus de poussière que la veille. A un des relais qui précède le lac Gokcha nous sommes rejoints par une troïka qui arrive au grand galop. Le propriétaire de la voiture est armé jusqu'aux dents : deux fusils chargés entre les jambes et des revolvers à côté de lui. Nous reconnaissons un gros homme qui parle très-bien français et que notre arrivée a fait déloger de sa chambre à Erivan. C'est lui qui chaque fois qu'il nous voyait nous laver affirmait que nous allions passer de vie à trépas. A peine arrêté il se précipite sur le *smatriel* (maître de poste) et paraît avoir avec lui une explication assez vive. Comme il lui faut trois chevaux et à nous six, nous présumons qu'il n'y a pas neuf chevaux disponibles à la station et qu'il est en train de le séduire afin de pouvoir continuer sa route. Nous n'avons pas la moindre intention de rester en place et nous préparons à montrer notre *Podorojnaïa* qui est la plus illimitée qu'on puisse délivrer et qui oblige la poste à nous fournir des chevaux en toute circonstance. Mais, au moment où nous allions faire acte d'autorité, notre rival nous aborde, nous dit qu'il est l'ingénieur en chef de la route, qu'il a été élevé à l'école centrale de Paris, qu'il nous a fait préparer à déjeuner au prochain relais où il possède une maison et de plus un lit pour la nuit dans une propriété à lui appartenant près de Delijan. Nous sommes confus et acceptons son invitation à déjeuner. Voilà une hospitalité qu'on ne trouve qu'en Russie! Et tout cela pour nous remercier sans doute de l'avoir délogé à Erivan.

Au moment où, le soir, nous arrivons à Istiboulak, nous trouvons le courrier de la poste venantde Tiflis. Il repart le lendemain pour Erivan. La poste ne voyage jamais la nuit.

Dans la première chambre du relais se trouvent en effet les sacs de dépêches; un homme se tient devant la porte avec son fusil chargé, et chaque fois que nous paraissons sur le balcon, il nous met en joue, aussi passons-nous toujours le plus vite possible. Nous dînons fort gaiement; puis nous sortons prendre l'air sur le balcon, du côté où n'est pas le malendurant factionnaire. L'obscurité est complète; devant la station sont venus camper deux ou trois cents Tatares, qui circulent avec de grosses torches rouges, comme des ombres sinistres au milieu des ténèbres. Je demande à Mihaël si ce sont des amis ou des ennemis; il dit qu'il n'en sait trop rien, mais qu'on peut s'attendre à ce que la maison soit attaquée cette nuit, car notre passage est signalé partout et on nous suppose très-bien garnis d'argent; de plus la poste qui couche sous notre toit contient toujours des valeurs. Dans la cour, derrière la station, quelques soldats sont campés et font de grands feux. Tout

cela est équivoque. Vers dix heures, six Cosaques arrivent et viennent coucher avec leurs fusils chargés, dans la salle où sont les dépêches. Cela nous rassure et malgré le danger possible, nous rentrons sans fermer notre porte, pour la bonne raison qu'il n'y a pas de serrure, et enveloppés dans nos pelisses nous ne tardons pas à nous endormir. La fatigue amène forcément le sommeil.

Mercredi 19/31 *mai.* — Le soleil de quatre heures vient nous réveiller, sans que nous ayons la peine d'ouvrir nos rideaux. La nuit s'est passée sans alerte. Les Tatares ont levé leur campement et ont disparu avec les fantômes de la nuit. A cinq heures nous partons. Nous rencontrons un long convoi de chameaux qui portent des munitions. S'il faut une telle quantité d'animaux de transport en temps de paix, que doit-ce donc être depuis le commencement des hostilités?

La chaleur est extrême; dès qu'il y a une petite mare d'eau sur le bord de la route, on est sûr d'y trouver des buffles, dont la tête et les cornes seules émergent. Ils restent ainsi toute la journée, et c'est là qu'on va les chercher quand on a besoin d'eux pour le travail. Il y a aussi dans les ruisseaux des quantités de tortues. Enfin vers neuf heures nous rebondissons sur le pavé de Tiflis, bien heureux de retrouver la civilisation et de savoir où nous sommes. A l'*Hôtel-de-Londres* on est bien étonné de nous revoir si vite et sans encombre.

Jeudi 20/1er *juin.* C'est aujourd'hui la fête géorgienne qui nous a été annoncée avant notre départ; nous n'avons donc pas grand temps pour nous remettre des fatigues de l'expédition d'Erivan. A une heure le prince Loris-Mélikoff vient nous prendre et nous conduit dans le jardin où a déjà eu lieu la fête militaire. C'est une princesse choisie dans la société géorgienne, qui remplit le rôle de maîtresse de maison. Presque tout le monde est en costume national; il y a pourtant des exceptions, dans la jeunesse qui le dédaigne et dans le *high life.* Je n'ai pas souvenir d'avoir jamais vu le temps plus chaud. Vers deux heures on se met à table et on sert un dîner complet; comme je viens de déjeuner et que je suis passablement fatigué, je ne touche à rien. Au Caucase il est parfaitement admis que vous ne mangerez pas si cela vous plaît, mais il n'est pas toléré que vous vous absteniez de boire; vos voisines ne cessent de remplir vos verres et tout le monde vous porte des toasts auxquels il faut répondre. Il est charmant d'être servi par la main des Grâces, pourvu qu'elles ne soient pas tyranniques.

Pour ma part je suis placé entre les deux filles de la princesse qui fait les honneurs et j'emploie les meilleurs de mes raisonnements à leur prouver que je suis incapable de tant boire. Au reste elles sont rarement à leur place se lèvent pour aller porter des toasts à l'un ou à l'autre. Durant le repas un chœur de cinq ou six demoiselles se réunit devant un invité et lui chante la bienvenue. Cela est fort gra-

cieux. Quant à la maîtresse de maison, elle se promène tout le temps entre les tables et répond aux santés qu'on lui porte. De temps à autre, l'un des convives lève son verre et nous oblige à boire. C'est surtout un vieux prince très-bruyant qui s'acharne après nous et à chaque instant propose une nouvelle rasade; ce qu'il a absorbé est effrayant à penser. De temps à autre vient aussi le général prince Eristof. Il nous dit que quand le tsar est venu à Tiflis, le gouverneur l'a introduit par ces paroles : « Sire, j'ai l'honneur de vous présenter le prince Eristof, le plus grand ivrogne de Georgie. » Et le prince en nous disant cela paraissait très-fier. La princesse Mougransky veut bien, sur notre demande, danser la lesghienne : je ne crois pas qu'il soit possible de le faire avec plus de grâce. Les hommes continuent à boire; nous jugeons qu'il est temps de nous retirer.

Tiflis est relié à Poti par un chemin de fer tracé d'une manière très-hardie à travers un pays boisé et montagneux. On met une douzaine d'heures à faire ce trajet. Deux Français de nos provinces de l'ouest, MM. de Longueil et de Rosmorduc, possèdent de la terre en ce pays et s'y livrent avec succès à la culture de la vigne.

Après avoir traversé un immense marécage, on arrive à Poti, ville célèbre par ses fièvres et tellement insalubre que la compagnie russe de navigation a eu bien de la peine à y faire rester un agent pour veiller à ses intérêts. Dans les maisons, un bain chaud est, dit-on, toujours prêt pour combattre les premiers frissons de la fièvre. Le port lui-même est sans importance, la barre du Rion rendant son accès impossible aux gros navires. Les bâtiments restent à deux ou trois kilomètres en rade et on va les rejoindre au moyen de petits vapeurs à fond plat. On voit par cette description que le bombardement de Poti par les Turcs, dont les journaux ont récemment parlé, ne signifie absolument rien et équivaut à l'anéantissement d'une ville qui n'existe guère que de nom, qu'on ne peut approcher par mer et qui n'a aucune importance militaire.

La première escale quand on va du côté de l'Europe est Soukoum-Kalé, forteresse dont il a été si souvent question dans ces derniers temps. Nous nous embarquons sur le *Pigeonneau* qui, après nous avoir ballottés pendant huit heures, nous amène dans la baie de Soukoum, où nous trouvons le steamer *Général-Kotzebue*, à bord duquel nous continuons sur Odessa en passant par Kertch et tous les petits ports de la côte.

Notre agréable excursion au Caucase est maintenant terminée; nous quittons avec regret la terre hospitalière de Russie où nous avons reçu partout le meilleur accueil, heureux cependant de regagner cette France dont on dit tant de mal, mais que ses enfants et même les étrangers désirent toujours si ardemment revoir. Paul Carron.

LES PUBLICISTES AMÉRICAINS

ET LA CONSTITUTION DES ÉTATS-UNIS [1]

L'opinion est faite aux Etats-Unis sur les scandales politiques, électoraux, administratifs et financiers dont la preuve a été établie depuis quelques années avec une incontestable évidence. Aussi de toutes parts s'élève un seul cri : la réforme. Il ne faudrait pas exagérer la portée de ces revendications bruyantes qui se font entendre périodiquement à chaque campagne présidentielle. « Méfions-nous des réformes annoncées à son de trompe, » disait récemment un journal américain [2]. Toutefois le mouvement semble réel et général; la presse s'y associe courageusement, et son zèle méritoire paraît prouver qu'elle tend plus, qu'il y a dix ans, à s'affranchir du joug des partis. Mais si la nécessité d'une réforme complète est unanimement admise, nul ne méconnaît les difficultés de l'exécution, et déjà surgissent des doutes sur la possibilité même de tenter utilement l'entreprise.

Quoi qu'il arrive par la suite, les circonstances actuelles offrent le plus vif intérêt. Un grand peuple, convaincu qu'il y va de son honneur et peut-être de son avenir, essaie de lutter contre des abus invétérés, et se débat courageusement contre la logique de sa situation fausse. Réussira-t-il à s'arrêter net ou même à remonter de quelques pas en arrière sur la pente où des combinaisons gouvernementales, défectueuses dans leur essence, l'ont fait glisser fatalement?

Pour bien comprendre sur quels points principaux devra porter d'abord la réforme et quels obstacles elle rencontrera, il est indispensable d'examiner à ce point de vue les positions des partis et des différents organes du pouvoir. Sans leur concours, en effet, la réforme ne saurait entrer dans le domaine pratique; elle prendrait définitivement place parmi ces vérités universellement admises et vénérées de chacun, mais destinées à rester toujours dans les

[1] Voir le *Correspondant* du 25 mai 1876, des 10 février, 25 mars et 10 juin 1877.

[2] *New-York Times.*

hautes sphères d'une philosophie spéculative chère à tous les gens respectables, et professée même par les autres en parfaite sécurité.

I

La guerre de la Sécession et la victoire des républicains avaient profondément modifié la situation respective des deux grands partis qui se disputent le pouvoir en Amérique. Non-seulement la vieille oligarchie du Sud était brisée et semblait à jamais détruite ; mais ses alliés traditionnels dans le Nord, les démocrates, se trouvaient également frappés par un contre-coup inévitable. Suspects, accusés d'avoir pactisé tout bas avec les rebelles, ils étaient dans le plus complet désarroi ; sans cohésion ni direction politique, à peine existaient-ils à l'état de parti constitué.

De leur côté les républicains, fortement unis tant que dura la guerre, se désagrégèrent presque aussitôt après la paix. Le succès relâcha naturellement les liens que la lutte avait resserrés. D'ailleurs le but de leurs efforts étant atteint, leur activité demeura sans objet immédiat et déterminé. Peu à peu les adhérents primitifs, les meilleurs et les plus méritants se retirèrent. A leur place, accourut la foule innombrable des « ouvriers de la onzième heure », toujours habiles à se prévaloir des services rendus par les autres, et l'entrée en scène de ce personnel inférieur eut pour effet de substituer à la politique des principes, la politique des intérêts et des appétits. Les Etats du Sud furent méthodiquement exploités, et le *Carpetbaggisme* devint une véritable institution.

L'excès des abus eut pour effet naturel de hâter le réveil du Sud qui redevint bientôt une grande unité politique et retrouva ses anciens alliés, les démocrates du Nord. L'opposition était désormais reconstituée : les républicains, par leurs fautes, lui avaient rendu sa raison d'être et sa mission. Cette opposition renaissante s'était réorganisée, elle aussi, sur des bases toutes nouvelles. Ses représentants les plus notables se rallièrent pour la plupart à ce que les Américains appellent *new departure*, c'est-à-dire à un programme absolument neuf, qui fixait en effet le point de départ d'une politique de conciliation et d'apaisement. On demandait aux vaincus d'accepter sans arrière-pensée les faits accomplis et les résultats généraux de la guerre ; en revanche, les vainqueurs devaient rendre aux Etats du Sud, qui avaient bien le droit d'être les maîtres chez eux, leur autonomie constitutionnelle, injustement confisquée.

Cette sagesse profita aux démocrates et leur conquit en outre, dans la campagne ouverte contre M. Grant aux élections présiden-

tielles de 1872, l'alliance inattendue d'un petit groupe de républicains désabusés qui prétendaient à l'indépendance. Mais ces émigrés du parti républicain, en essayant de se dégager d'une solidarité compromettante, faisaient une tentative au-dessus de leurs forces.

En effet, par un singulier contraste sur lequel on ne saurait trop appeler l'attention, le relâchement de tout le système politique et social, ainsi que l'absence complète d'organisation hiérarchique, est le trait distinctif de la république des Etats-Unis; mais le principe d'autorité qui reste toujours, quoi qu'on fasse, un besoin fatal, y prend sa revanche sous la forme de la tyrannie exclusive des partis. « Nul ne songe guère, en Amérique, à obéir ou à rester fidèle aux institutions et à l'autorité officielles, mais la fidélité et l'obéissance passive qu'y exigent et obtiennent les partis sont poussées à ce point que personne ne s'en fait une juste idée [1]. » Rien ne vaut, en effet, contre la nature même des choses. Toute société humaine a besoin d'être gouvernée par une puissance quelconque. Les institutions républicaines officielles ne contenant pas les éléments d'autorité indispensables à tout gouvernement, on voit nécessairement surgir des éléments de pouvoir extra-légaux qui s'organisent et se développent en dehors du cadre prévu de la constitution, et forment à côté d'elle les organes effectifs et fondamentaux du système politique. C'est ainsi que cette même constitution est poussée par une force extérieure et d'emprunt, tandis qu'aux yeux d'un peuple naïf elle semble marcher toute seule.

Assurément les choses peuvent durer ainsi pendant un temps, selon le dévouement, l'habileté et la sagesse des dépositaires de ces influences anonymes. Mais ce n'est point là, à proprement parler, le gouvernement du peuple au moyen des seules institutions républicaines officielles; la réalité du pouvoir y appartient à des personnalités et à des groupes extra-constitutionnels et irresponsables. Les Américains signalent comme un des plus grands périls de leur système politique, cette facilité laissée à une portion de la nation de s'organiser ainsi fortement pour dominer la société entière en profitant de la désorganisation générale. Car, s'il faut en croire un aveu bon à méditer, le lien qui unit les honnêtes gens est toujours, aux Etats-Unis comme ailleurs, infiniment plus faible et plus relâché que celui qui rattache entre eux par intérêt les hommes de faction et de parti. Les républicains libéraux fournirent une preuve nouvelle à l'appui de cette remarque, et leur tentative éphémère n'eut aucun succès. Les démocrates, réduits à leurs seules forces, furent battus.

[1] *North American Review.*

Malgré tout, les élections de 1872 s'étaient faites sur la réforme. Candidat, M. Grant l'avait hautement promise. Président réélu, pourrait-il la donner? Quelle que fût à cet égard l'excellence de ses intentions personnelles, il n'était pas libre de les suivre. Plus que jamais prisonnier de son parti depuis sa réélection, il devait, avant tout, consulter les intérêts et les convenances de ceux qu'il représentait au pouvoir en qualité de chef ou plutôt de délégué responsable. Or les politiciens de la présidence, la camarilla du Sénat, le cabinet occulte et le cabinet officiel ne voyaient plus l'urgence ou la nécessité de la réforme, depuis qu'ils avaient réussi à se maintenir au pouvoir. Au contraire, enivrés de leur triomphe, ils perdirent peu à peu toute mesure, et à leurs moyens habituels de gouvernement, tels que la corruption et la fraude, ils ajoutèrent encore l'intimidation. Sous la main énergique de l'*attorney* général, les attorneys de districts, les marshals, tous les fonctionnaires fédéraux s'organisèrent en troupe docile et disciplinée pour maintenir de haute lutte l'influence chancelante du parti. L'armée elle-même intervint à plusieurs reprises dans différents Etats du Sud. Cette fois c'en était trop. L'esprit public commençait à se révolter contre ce mépris effronté de l'opinion que Montaigne appelait « la reine et empérière du monde », mais qui dans la République des Etats-Unis, sous le régime ingénieux des *Caucus* et des Conventions, semble jouer un rôle beaucoup plus modeste. Chacun avait appris à ses dépens ce que valait le cri de ralliement des républicains pendant les dernières années : « la réforme du parti par lui-même (*reform within the party*). » Réclame électorale et rien de plus. En fait, la réforme et le parti républicain apparaissaient au contraire comme deux termes absolument incompatibles, entre lesquels il fallait opter. La leçon avait été rude : elle profita.

Le pays se prononça par les élections représentatives de 1874 qui assurèrent aux démocrates une majorité considérable dans la Chambre des représentants. En même temps, la majorité républicaine du Sénat se trouva notablement diminuée par le renouvellement partiel du tiers. Sans doute le triomphe du parti démocrate provenait de causes très-complexes. Au ressentiment des hommes du Sud, impatients du joug des noirs, s'ajoutait l'irritation des producteurs de l'Ouest et des libres-échangistes de tous les Etats. Mais les élections de 1874 n'en étaient pas moins une déclaration de défiance à l'adresse du parti républicain, un avertissement solennel de ne pas persister dans sa politique. Il y persista pourtant plus que jamais.

Tous les fonctionnaires qui passaient pour favorables aux tendances réformatrices furent impitoyablement pourchassés ou traités en suspects. Le président continua de prendre pour collaborateurs

des hommes d'une probité plus qu'équivoque : ses amis mêmes étaient forcés d'avouer que dans le choix de son entourage il avait « la main malheureuse ». En même temps, la perspective d'un *troisième terme*, ou troisième élection, imprudemment lancée par quelques partisans trop zélés accentua encore le mouvement hostile : le pays avait subi assez de *Grantisme.*

D'ailleurs le parti républicain tout entier portait la peine des scandales récemment découverts. Non pas que le parti adverse soit exempt des mêmes défauts ou étranger aux mêmes pratiques. Mais les républicains tenaient le pouvoir en main depuis seize années; c'étaient eux qui en dernier lieu avaient fait jouer à leur profit les puissants ressorts de la machine et des pressions gouvernementales. Comme ils en avaient recueilli les avantages, ils devaient en endosser la responsabilité.

« Les événements des huit dernières années, écrivait M. Francis Adams, prouvent surabondamment que les efforts des membres les plus respectables du parti républicain pour réformer les abus et réprimer la corruption, sont restés stériles; le parti, dans son ensemble, continue de reconnaître pour chefs ceux que l'opinion publique a flétris. » Et ce n'était pas là l'expression isolée d'un sentiment personnel. Le courant était si puissant qu'il avait entraîné les organes de la presse la plus modérée. « Que les démocrates soient ce qu'on voudra, lisait-on un peu partout, le premier pas vers une réforme sérieuse est de mettre les républicains dehors. »

Aussi les démocrates avaient une entrée de jeu tout indiquée. Ce fut avec le mot de réforme inscrit sur leur drapeau qu'ils commencèrent la campagne présidentielle. Les républicains relevèrent le gant et opposèrent les mêmes armes à leurs adversaires. La *platform* de Cincinnati ne marchanda pas plus les promesses de réformes que la *platform* de Saint-Louis. Sur ce point, entre les deux candidats opposés, M. Tilden et M. Hayes, il était difficile de saisir la moindre nuance. Les deux partis auraient pu faire l'échange de leurs programmes respectifs : sur presque tous les points de réforme et d'amendement, l'électeur peu initié aux subtilités de la politique pouvait adopter l'un ou l'autre avec une égale satisfaction, et voter pour n'importe lequel avec la sécurité du patriotisme éclairé et satisfait. C'était un touchant accord.

Mais on savait trop dans le public, par l'expérience du passé, ce que valent les programmes des partis au moment des élections, pour se laisser prendre à tant de belles promesses. L'exemple de 1872 n'était pas encore sorti des mémoires. Sur la réforme administrative, sur la question monétaire, le programme ancien et le programme nouveau étaient identiques. Où donc se trouvaient les

garanties? Qu'avait fait le parti républicain de ces quatre années de pouvoir absolu et incontesté sur chaque branche du gouvernement? Il n'avait pas même par décence tenté le moindre acte qui ressemblât de loin à l'accomplissement d'une de ses promesses. N'était-ce donc pas jeter un défi insultant à l'opinion, que de prétendre aujourd'hui se faire donner avec confiance par les électeurs un nouveau bail de toute-puissance? C'était au moins témoigner une présomption singulière ou un profond mépris du bon sens public.

Quant aux démocrates, sur la question des tarifs et du libre-échange, ils offraient plus de garantie que leurs adversaires, partisans exclusifs et déterminés du système protecteur. Mais, sur plus d'un point, ils prêtaient aussi le flanc aux critiques. On les accusait notamment d'appuyer les partisans de l'*inflation*, c'est-à-dire de l'émission exagérée du papier-monnaie. Mais on reprochait surtout à la majorité démocrate de la Chambre de faire alors au gouvernement, sur toutes les questions de budget, une guerre taquine et irréconciliable, jusqu'à paralyser la marche régulière de l'exécutif, et de ne pas montrer ainsi les qualités sérieuses qu'on est en droit d'exiger d'un parti de gouvernement.

En somme, de part et d'autre, les programmes des candidats étaient considérés comme de simples formules politiques, uniquement destinées à imprimer une impulsion aux électeurs. Les *platforms* de Saint-Louis et de Cincinnati furent donc accueillies par une indifférence profonde.

La manière dont fut menée la campagne en faveur de M. Hayes acheva de prouver quel fonds il fallait faire sur les promesses de réforme prodiguées par le parti républicain. Sans doute la conduite personnelle du candidat ne cessa pas d'être correcte; mais ceux qui le patronnaient oublièrent vite les clauses mêmes du programme qu'ils avaient accepté en commun. Peu à peu, sans bruit, les positions de combat furent complétement changées, et les engagements éludés. Il était beaucoup plus facile de se livrer à de violentes attaques contre le Sud, et de répandre partout de faux bruits de guerre civile.

Le pays, dûment prévenu, se prononça pour les démocrates, ou plutôt contre les républicains, par une majorité de deux cent cinquante mille voix au premier degré. Nul doute que cette majorité hostile n'eût été encore bien plus forte, si l'on avait recommencé à voter au mois de janvier dernier, après que chacun se fût rendu compte des manœuvres déloyales qui retournèrent frauduleusement le verdict de l'opinion. Il n'y a pas lieu de revenir sur cette aventure. M. Hayes a été déclaré et installé solennellement président des

Etats-Unis, l'acte est irrévocable. Les Américains, pressés d'en finir avec une question grosse de périls, ont accepté le fait accompli. Ils ont établi en principe, et pour cause, que la recherche de la paternité électorale est interdite.

Quelle est dès maintenant la situation de l'exécutif et des partis relativement au mouvement réformiste? L'adresse d'inauguration du président, quoiqu'un peu vague dans les termes, paraît avoir obtenu l'approbation générale, et il y a mieux déjà que des promesses à mettre à l'actif de M. Hayes. S'élevant au-dessus des rancunes de parti, et sûr maintenant de sa victoire, il a retiré du Sud les troupes fédérales qui seules soutenaient en Caroline et en Louisiane les gouvernements mélangés de nègres et de *carpet-baggers*. La majorité démocrate du pays a repris le pouvoir sans trouble et sans susciter de difficultés au gouvernement fédéral. Mais, dernier trait de mœurs à noter, il a fallu indemniser les fonctionnaires intrus, les membres sortants de la législature dissoute, et autres personnages justement évincés. Solution bizarre, la meilleure peut-être, mais quels singuliers règlements de comptes! A quel taux se capitalisent les honoraires en Amérique?

Par le choix de son ministère en dehors de la coterie jusqu'ici régnante, M. Hayes a indiqué également son ferme propos de travailler sérieusement à la réforme administrative. Quel concours peut-il espérer des partis?

Le groupe des politiciens qui a gardé le pouvoir pendant seize ans, de 1861 à 1877, et qui se croyait toujours le maître, se voit tenu à l'écart et ne dissimule pas son irritation. L'ancien parti républicain, battu moralement au dernier scrutin présidentiel,semble donc près de se dissoudre. Hostilité ou impuissance, telle serait son attitude.

Le parti démocrate qui a déjà la majorité dans la Chambre,et qui sans doute aura bientôt aussi la majorité ou tout au moins l'égalité des voix dans le sénat, ne peut pas avoir encore oublié son échec et se tient sur une réserve défiante.

On annonce enfin la formation d'un parti nouveau et un peu éclectique, celui des indépendants. Sorte de tiers-parti, ni démocrate, ni républicain, son programme se résume en un seul mot, la réforme, qu'il s'agit d'obtenir soit par un parti, soit par l'autre, indifféremment, soit par les deux tour à tour, selon les circonstances et les fluctuations de la politique populaire. Cette tentative honnête n'est-elle pas condamnée à avorter comme celle de 1872 dont elle paraît être la reproduction?

Les débuts de ce nouveau tiers-parti n'inspirent pas grande confiance sur son avenir. Au moment des élections présidentielles de

1876, d'excellents citoyens résolurent de se soustraire à la tyrannie des partis, et d'agir avec une complète indépendance. La conférence qui fut tenue par eux à New-York, se composait de gens sérieux, éclairés, sans ambition personnelle, mûs par le seul désir de servir leur pays, et paraissait donc éminemment capable d'organiser sur de larges bases une entente sincère. Mais ces hommes étaient si foncièrement indépendants que chacun d'eux conserva son indépendance personnelle à l'égard des autres. Ils ne purent s'entendre que sur des négations, et n'essayèrent même pas de rédiger un programme, ou de tracer une ligne d'action commune. Quand les Conventions de Cincinnati et de Saint-Louis eurent fait connaître leur candidat et publié leur *platform*, chaque membre de ce petit groupe se précipita avec un empressement singulier soit d'un côté soit de l'autre, et il ne resta plus en présence que les républicains et les démocrates.

En résumé, les promesses sont partout les mêmes, mais l'impuissance à les tenir paraît aussi la même partout. De tous côtés on demande la réforme, et les deux camps rivaux la promettent avec un égal entrain. Et à ce propos un publiciste américain cite à sa façon le mot connu d'Alphonse Karr, qui peint en effet la situation. « Que messieurs les adversaires commencent, » s'écrie-t-on de part et d'autre, mais personne ne veut commencer.

II

Tout concourt à compliquer et à compromettre la réforme ; car, de proche en proche, elle s'attaque nécessairement à l'administration, aux finances, au système électoral, en un mot à tous les principaux rouages du gouvernement. Comment, en effet, parvenir à réformer les abus criants de l'administration fédérale, locale ou municipale, sans toucher en même temps au système compliqué des Conventions qui rendent à elles seules ces abus inévitables, et sans atteindre ainsi le suffrage populaire lui-même dans la forme universellement pratiquée aux Etats-Unis? Comment espérer assurer la stabilité, l'indépendance et l'intégrité des fonctionnaires publics, sans modifier aussi le mode d'élection présidentielle et par suite les prérogatives du président qui n'a depuis longtemps d'autre moyen d'assurer son élection que les dépouilles hautement promises et régulièrement distribuées à ses partisans en cas de succès ? La réforme financière également, avec toutes ses ramifications, les banques, les tarifs, la reprise des payements en espèces, n'a été le plus souvent qu'une arme de parti. Ainsi, de quelque côté qu'on se tourne pour commencer le travail de réforme, on risque, en touchant

à un seul point, de faire crouler tout l'édifice. Ces questions multiples sont solidaires; chacune d'elles représente une des faces du gouvernement de parti, le seul gouvernement existant et peut-être le seul possible dans la République des Etats-Unis ou toute autre.

Tout le monde est d'accord en Amérique sur la « réforme du service civil » ou réforme administrative, qui a défrayé presque toute la récente campagne présidentielle. On tient la question pour aussi capitale que celle de l'Indépendance il y a cent ans. « Nous voulons une réforme radicale, une administration incorruptible, indépendante et permanente, » déclarent tous les partis. C'est demander bien des choses à la fois. Pour « rentrer dans les voies de leurs pères », les Américains auraient à remonter de cinquante ans dans le passé.

Au président Jackson revient le triste honneur d'avoir inauguré ce système qui peut se caractériser par le « droit au partage des dépouilles, » c'est-à-dire la curée des places érigée en moyen normal et régulier de gouvernement. Dès 1834, John Quincy Adams s'écriait avec douleur : « L'administration de l'Union est radicalement et peut-être irréparablement viciée jusqu'à sa source. » Que ne dirait-il pas aujourd'hui? Car les politiciens ont consolidé et perfectionné ce mécanisme en le greffant sur celui des conventions électorales, de manière à faire manœuvrer les deux ensemble, non plus même dans un intérêt de parti, mais dans un intérêt purement personnel.

Il s'agit maintenant de renverser et de remplacer cette formidable organisation consacrée par un usage de cinquante années, et défendue par la coalition de la partie la plus active et la plus remuante du pays.

Un des premiers obstacles à vaincre est la croyance générale qu'aucune amélioration n'est réalisable. L'homme convaincu qui parle de réforme administrative devant la génération actuelle, lui semble faire appel à des doctrines surannées, chimériques, impraticables, telles que le retour à la simplicité des Spartiates ou aux mœurs antiques des premiers Romains. Chacun rend justice à la pureté de telles intentions, et convient que ces théories amèneraient le royaume des cieux; mais, qu'en attendant, la méthode de gouvernement fondée sur le partage des dépouilles reste la seule applicable sur cette terre.

Ce scepticisme à l'endroit des réformes projetées n'a rien de quoi surprendre. En pouvait-il être autrement après tant de promesses oubliées, tant d'espérances déçues, tant de duperies et de mensonges? Calhoun avait dit depuis longtemps : « Lorsqu'on arrivera à bien comprendre que la politique n'est qu'un jeu, que ceux qui y sont engagés se bornent à jouer un rôle, qu'ils font indifféremment métier

de ceci ou de cela, non par une conviction honnête, ni par la conscience d'un devoir à remplir, mais par la seule pensée de tromper le peuple afin de s'emparer du pouvoir, alors le peuple perdra toute confiance dans les hommes politiques. Il les tiendra tous pour de purs jongleurs, aussi bien les hommes pleins d'honneur et de patriotisme que les extravagants et les roués. Quoi qu'on lui promette, il se dira que les fonctionnaires nouveaux, loin de favoriser une réforme salutaire, ne feront que suivre l'exemple de leurs prédécesseurs, et ainsi les plus scandaleux abus de pouvoir ne rencontreront dans le pays qu'inertie et indifférence. »

Rien de plus difficile d'ailleurs à saisir et à réprimer que la corruption politique. Il faudrait lui donner un corps, et, en dehors de certaines énormités tombant sous le coup de l'enquête judiciaire, elle échappe parce qu'elle est collective; ce qui empêche de mesurer la part de responsabilité qui incombe à chacun. Essaiera-t-on de former un parti fondé sur l'attaque contre l'intrigue et la corruption? Mais personne ne s'avise d'en prendre ouvertement la défense. Dès qu'on lève l'étendard de l'honnêteté, tout le monde vient se grouper autour; les pires prévaricateurs ne sont pas les moins empressés, et crient plus fort que les autres : « Rien que des honnêtes gens en place. » Qu'ont-ils à craindre en effet? La direction du suffrage universel est dans leurs mains. Pour la leur enlever, il faudrait bouleverser entièrement le système électoral; pour les atteindre, il faudrait frapper tout le parti. C'est là qu'ils attendent le président réformateur.

En effet, par leur organisation puissante et compliquée, les partis exercent sur le gouvernement une prépondérance exclusive, et forment les seuls organes par lesquels l'opinion puisse agir sur les législatures et sur l'administration du pays. C'est d'eux que les fonctionnaires et les électeurs attendent l'impulsion décisive. Là résident les véritables difficultés de la réforme. Tout président, pour gouverner, doit forcément s'appuyer sur le parti qui l'a porté au pouvoir, et sur les représentants de ce parti à la Chambre, au Sénat, et parmi les politiciens de son bord. A tout président nouveau l'esprit de parti dicte les choix qu'il doit faire et lui indique impérativement les hommes qu'il doit honorer de sa confiance, et qui, à ce prix seul, le soutiendront. Pour réformer, il lui faut donc leur assentiment. Mais voici où le dilemme devient inextricable : sans eux, le président nouveau est condamné à une déconfiture complète, et ne réussit qu'à détruire son propre parti et son unique soutien : avec eux, il ne peut pas remplir les promesses de son programme.

En effet, du côté du Congrès d'abord, députés et sénateurs ont trop d'intérêt au maintien du système aujourd'hui en vigueur pour

permettre qu'il soit renversé ou même remanié profondément. En premier lieu, c'est l'organisation actuelle qui a la plus grande part dans leur élévation à la vie politique. Comment y pourraient-ils entrer ou rester, si les réformes projetées étaient accomplies? Sans le parti qui les soutient et les pousse, ils retomberaient dans le néant. Puis le Congrès possède des prérogatives auxquelles il ne renoncerait pas de plein gré. Constitutionnellement, à l'exécutif appartient le pouvoir de nommer les fonctionnaires, mais, en fait, le Congrès s'en est emparé. Va-t-il abandonner un aussi important privilége? Mais il se couperait les vivres, et se priverait gratuitement de tout moyen d'entretenir ou de réchauffer le zèle de sa clientèle électorale. La Constitution même a confié au Sénat le droit de ratifier le choix des hauts fonctionnaires et des ministres. C'est là un moyen légal d'entraver la politique présidentielle. Peu s'en est fallu que le Sénat n'y eût recours tout récemment à l'égard de M. Hayes. Il ne restera donc au président réformiste que deux partis à prendre : se soumettre et tout céder aux coteries dirigeantes de son parti, c'est-à-dire se replonger de plus belle dans la corruption, ou bien résister, c'est-à-dire provoquer en face tous les partisans des abus. Au lieu d'inaugurer une ère de concorde et d'harmonie, l'installation à *White-House* d'un président réformateur serait donc le signal d'un combat à outrance, d'un duel acharné entre le président qu'on accusera de ne travailler que pour son pouvoir personnel et le système actuel soutenu par les sénateurs, par les députés, par tous les politiciens, qui se donneront les airs de défendre les droits de la nation libre contre un tyran oppresseur.

Car le président n'aurait pas à lutter seulement contre l'opposition du Sénat et de la Chambre; il lui faudrait encore compter avec les politiciens du dehors, agents de toute espèce et de tout rang qui n'ont contribué à assurer son élection que pour en tirer profit à leur tour. Est-il permis de supposer que les chefs, les gros bonnets de la corruption, vont consentir bénévolement à se voir spoliés de leur patronage, et sacrifier de gaieté de cœur, sans murmure ni résistance, le pouvoir de disposer des places, pour assurer le triomphe d'une véritable révolution administrative qui serait simplement leur arrêt de mort? Se figure-t-on bien les petits ou moyens politiciens et fonctionnaires qui ont consacré leur vie à manœuvrer la machine politique dans l'espérance assurée du « partage des dépouilles, » se résignant à perdre le fruit de leurs travaux, et rentrant dans la vie privée pour recommencer une carrière nouvelle? Sera-t-il aisé de leur faire lâcher prise? « Attendez-vous plutôt de voir les nègres blancs et les léopards sans taches, » répond à ce propos un Américain sceptique. D'ailleurs ils peuvent invoquer des droits

acquis. On leur a dit de souscrire pour les fonds électoraux, et ils ont mis leur argent dans l'affaire, non pas toujours de bon gré. Mais ils n'avaient pas le choix ; c'était l'argent ou la place, « *your money or your office.* » En échange, on leur promettait monts et merveilles. Et maintenant le contrat ne tient plus. Est-ce équitable ?

Voilà donc le président, dès ses premiers pas, en guerre ouverte contre une opposition ardente, résolue, savamment organisée et comprenant le Sénat, la Chambre et tout le corps des politiciens. Qui sera vainqueur dans cette bataille d'un seul contre une légion, dans cette lutte d'un principe encore à l'état de pure abstraction, contre la réalité des habitudes invétérées, des intérêts fortement établis, en un mot contre l'égoïsme, l'ambition, le savoir-faire, la force acquise et l'activité des politiciens qui combattent pour l'existence, et qu'il s'agit d'écorcher vifs. L'issue est au moins douteuse, et l'exemple du passé peu encourageant.

Lorsque le secrétaire d'Etat Bristow eut l'audace d'attaquer la formidable association des fraudeurs sur les alcools, (*le Whiskey-Ring*), la confrérie entière des politiciens se leva aussitôt comme un seul homme. En vain les coupables étaient montrés au doigt, convaincus par l'évidence, écrasés sous le poids de la clameur publique. M. Bristow fut bien près d'échouer, et de se voir lui-même expulsé du cabinet. Il ne dut son succès final qu'à l'heureuse inspiration qu'il eut de n'employer que des agents étrangers à l'administration et des moyens en dehors des procédés usuels. « Quand par un coup hardi il eut fait arrêter les chefs de la bande, il se trouva dans la situation d'un général qui, pour enlever nuitamment un avant-poste, aurait réveillé et attiré sur lui le gros de l'armée. » Sénateurs, représentants, politiciens locaux, *lobbystes*, fonctionnaires fédéraux, employés de la Maison-Blanche, agents de la police et de la douane, tous se liguèrent aussitôt dans tous les coins du pays. C'était la *machine* tout entière qui se dressait menaçante devant le ministre qui prétendait châtier des escrocs.

C'est elle aussi que trouvera devant lui le président à chaque réforme successive qu'il voudra tenter. Car le véritable obstacle à l'honnêteté dans le gouvernement, est cette association toute-puissante, aussi essentiellement corruptrice que corrompue, qui dispose souverainement des services, de la parole et du silence de presque tous les politiciens dans les deux camps. Pour eux, la réforme est l'arrêt mortel. « Ne touchez pas à la *machine*, semblent-ils dire au président, c'est l'arche sainte, et vous seriez foudroyé. » Les conditions de la lutte ne sont donc pas égales. D'ailleurs le président est temporaire, la machine est éternelle.

Et ne fût-ce que pour mémoire, comment ne pas tenir compte de

la pression constante exercée sur le président par l'entourage, par les amis et les familiers? Circonvenu sans cesse, assailli de flatteries ou de reproches, le président résistera-t-il aux réclamations gracieuses ou impératives de ses relations les plus chères, de ses partisans les plus dévoués ? Auprès de lui ne manqueront pas les conseillers pour lui insinuer qu'il faut examiner, attendre, garder une mesure, pour lui persuader enfin que c'est le fait d'un grand esprit de consentir à des transactions qui ne sont au fond que des faiblesses déguisées. Or, s'il temporise, il est perdu. Enlacé dans les mailles d'un réseau impossible à rompre, il reste le prisonnier des politiciens; pris dans l'engrenage, il ne compte plus que comme un des rouages de la machine.

Si pourtant il veut brusquer l'affaire, et profiter pour agir de « l'efficacité qui appartient à tout balai neuf », il doit frapper sur les siens, et s'aliéner son propre parti, les républicains, sans grand espoir de rallier à lui les démocrates, adversaires défiants qui font aussi commerce de balais, mais à leur usage seulement, et exigent, pour commencer la réforme, qu'on leur livre d'abord le pouvoir entier. Où prendra-t-il donc son point d'appui? Sur l'opinion? Sans doute l'opinion tout entière sera pour le président, mais, par un phénomène particulier, tous les représentants et les délégués de cette même opinion sont contre lui, dès que leurs intérêts individuels l'exigent. Qui le soutiendra? Les indépendants? On les a vus à l'œuvre; ils sont encore en voie de formation. Enfin, pour surmonter tous ces obstacles multiples, le président n'a que quatre années tout au plus devant lui. D'après la répartition actuelle des forces respectives des partis dans le Sénat et la Chambre, et en supputant les chances des élections et des renouvellements prochains, trois ans s'écouleraient avant que l'exécutif se trouvât suffisamment armé pour entamer sérieusement la réforme. C'est presque le terme de son mandat. Comptera-t-il sur ses anciens partisans pour lui renouveler les pouvoirs dont il a besoin s'il veut poursuivre l'œuvre commencée? Ceux-ci n'auront garde assurément d'appuyer un candidat aussi ignorant « des véritables conditions de la vraie politique,et aussi imbu des doctrines monarchiques, » selon l'expression courante du monde des politiciens.

Voilà donc dûment démontrée par les uns l'impossibilité de la réforme; mais d'autres la déclareront possible peut-être. Mettons donc les choses au mieux, et supposons réunies toutes les chances de succès. Le peuple a senti se réveiller en son cœur le culte des antiques traditions, la Chambre s'est soumise au Président, le Sénat a renoncé à son patronage, la *machine* est brisée, ou, chose plus étrange encore, elle sert à produire le bien; les démocrates ont sa-

crifié leur rancune et les républicains leurs places, les politiciens, éclairés par la grâce d'en haut et convertis par quelque grand *Revival* politique et religieux, se rendent enfin aux désirs légitimes de la majorité honnête du pays; tous rivalisent d'ardeur avec un président animé des intentions les plus loyales pour hâter l'avénement des temps nouveaux et faire triompher les bons principes. Qu'adviendra-il, en fin de compte, de la réforme? Devra-t-on espérer d'en voir les heureux résultats s'établir définitivement dans le pays? Le suffrage universel pourra-t-il rester ainsi livré à lui-même? Sinon, quels seront ses guides nouveaux, et quelles garanties donneront-ils? Ce serait une singulière illusion de compter sur un dévouement gratuit de leur part. Quelle raison déterminante auraient-ils de rester désintéressés? « Quel intérêt peut-il bien avoir à être malade? » disait-on d'un personnage français connu pour les calculs profonds et l'habileté égoïste de sa conduite.

Malgré son honnêteté native, le suffrage universel aura longtemps besoin d'être guidé. Une foule non encadrée, une cohue électorale ne parviendra jamais à se gouverner réellement elle-même, fût-ce par représentation. En Amérique, comme ailleurs, les peuples n'ont eu jusqu'ici que trois manières de se faire gouverner sous le régime du suffrage universel. Pour donner au scrutin un résultat pratique quelconque, il faut que les foules marchent sous le coup de l'intimidation, ou soient trompées par des déclamateurs habiles à flatter les passions et à exciter les convoitises, ou soient achetées dans la personne des politiciens. Dans le premier cas, c'est le régime de l'épée d'un despote ou celui de la terreur imposée par un groupe oligarchique, comme sous la domination des vainqueurs du Sud américain ou de la Convention de 93, système dangereux et funeste, contre lequel les protestations et la réaction ne tardent pas à surgir. Dans le second, c'est le règne des vengeances promises ou exercées, mais surtout des cupidités excitées, des promesses chimériques prodiguées à pleines mains. Cette méthode soulève contre elle trop d'intérêts différents et ne peut s'appliquer longtemps. Son impuissance est bientôt démontrée d'ailleurs par l'impossibilité de réaliser tout ou partie des promesses faites. Le suffrage universel trompé, leurré et déçu échappe, par la dictature ou l'anarchie, à ses maîtres d'un jour. Ceux-ci avaient juré de brider le cheval par la queue. Naturellement ils n'y réussissent pas, et la queue les emporte. Le troisième moyen consiste à monopoliser la direction du suffrage universel, c'est le plus pratique des trois; les Américains l'ont adopté comme l'instrument de pouvoir le plus commode et le plus durable. Non pas qu'ils aient l'idée grossière d'acheter directement les suffrages; cela ne peut se pratiquer, même en Amérique, que dans les

dernières couches du prolétariat des villes, et tout électeur ordinaire se révolterait devant une offre personnelle. Mais le procédé n'en consiste pas moins à faire les élections à coup d'argent ou de places donnés non aux électeurs eux-mêmes, mais à ceux qui ont pour métier de les séduire, de les grouper et de les diriger vers un but convenu. Le talent suprême est de les faire obéir en leur persuadant qu'ils commandent. Telle a été jusqu'ici la base même du gouvernement américain; voilà pourquoi la réforme et la suppression des corruptions électorales rencontrent tant d'incrédules aux Etats-Unis. Démocratie, suffrage universel, république et corruption, semblent être chez eux quatre termes inséparables de la même formule, et l'on attend encore celui qui trouvera moyen de faire marcher autrement, d'une façon favorable et paisible, la grande démocratie américaine.

M. Tilden et les démocrates ont bien semblé reconnaître ce fait, quand ils résolurent de ne pas poursuivre au-delà d'une certaine mesure de justes revendications sur le terrain des fraudes et des corruptions électorales qu'ils savent inévitables pour tout le monde et des deux côtés. Les hommes d'Etat de l'Amérique, en politiques avisés, ont pris le moins mauvais moyen qu'ils ont pu et s'en servent au mieux du possible pour leur pays. Mais toutes les justes réserves sont permises au point de vue de l'estime que mérite ce système imposé aux Américains par la nécessité même de leurs institutions. On a voulu nous expliquer que ces fâcheuses pratiques se trouvant indispensables pour parvenir à diriger les foules souveraines et peu éclairées, dès lors l'ensemble des institutions des Etats-Unis n'était fatalement qu'une démocratie absolue tempérée par la corruption. Corrompre les hommes pour assurer le triomphe d'une cause juste paraît déjà peu soutenable comme principe et risqué comme procédé. Mais trop souvent ce n'est pas même cela. Loin de chercher à se servir de la corruption pour faire de la bonne politique et du bon gouvernement, les Américains s'emparent du gouvernement pour faire de la corruption personnelle et lucrative. Seulement, si l'on veut rester équitable, ne faut-il pas reconnaître qu'une fois leurs profits réalisés, ils trouvent moyen de diriger d'une façon relativement remarquable la marche générale des affaires nationales. Car si par tous pays les honnêtes gens sont à peu près les mêmes, les autres en Amérique semblent avoir à tous les points de vue une incontestable supériorité.

III

Les projets réformistes resteraient fort incomplets s'ils s'arrêtaient au choix des fonctionnaires, à ce qu'on appelle la réforme

administrative. Ils visent également le pouvoir exécutif et surtout le mode d'élection présidentielle qui exerce les plus funestes influences sur tout l'ensemble du gouvernement américain.

Les premiers constituants, pénétrés surtout de l'idée que, dans une démocratie, le principal danger vient de l'omnipotence envahissante des Assemblées, donnèrent au chef élu de leur république des pouvoirs aussi étendus en fait que ceux d'un monarque, supérieurs même en certains points à ceux des rois héréditaires dans les vieilles monarchies constitutionnelles, en Angleterre par exemple. Mais le point délicat pour les Américains était de fixer les conditions de l'élection présidentielle.

Afin de corriger autant que possible les vices d'origine inhérents à cette forme de pouvoir électif et périodique, les constituants établirent le suffrage à deux degrés, et la division du vote en différents colléges électoraux sur le pied d'un collége par Etat particulier. D'ailleurs, les habitudes et les conditions mêmes du pays où la population était encore peu nombreuse et de race plus homogène qu'aujourd'hui, présentaient alors quelques garanties réelles aux intérêts conservateurs. Actuellement la plupart de ces garanties tutélaires ont disparu. Une émigration énorme a décuplé la population, l'a forcée à se condenser dans les villes, non sans altérer sensiblement le type anglo-saxon primitif par l'infusion constante d'éléments étrangers. En même temps, le terrain politique s'est complétement modifié. Le système des Caucus et des conventions, devenu tout-puissant, a eu pour résultat principal de vicier profondément le pouvoir exécutif en faisant du président l'élu des coteries de parti. « Alors s'exerça le procédé des filtrations multiples à travers lesquelles doit passer le sentiment populaire, subdivisé d'abord en une multitude infinie de petits ruisseaux qui sont artistement réunis dans un large et rapide courant pour être versés en une seule chute d'eau irrésistible sur le mécanisme de la convention, sans qu'on puisse distinguer ou reconnaître ni les sources, ni les origines primitives de la force employée. Qu'importe? Le tour est joué, et ceux qui savent conduire ces opérations délicates connaissent à merveille aussi tout le parti qu'on en peut tirer [1]. » La dernière élection présidentielle a achevé de dessiller tous les yeux. La démonstration désormais semble faite : l'élection du pouvoir exécutif est une véritable faillite (*failure*) pour les institutions américaines.

La plupart des réformes proposées portent avant tout sur le mode d'élection du président. La plus simple, et la plus naturelle en apparence, consisterait à supprimer le collége présidentiel du second

[1] *Mémoires de Benton.*

degré dont le rôle intermédiaire est nul en réalité, pour établir à la place le vote direct et universel du peuple ainsi que l'unité de collége national, autrement dit, un plébiscite unitaire et général sans distinction d'Etats. Cette proposition n'a pas le mérite de la nouveauté. Dans la session de 1825-26, le Sénat chargea une Commission de préparer sur ce point un amendement à la constitution qui devait abolir les colléges électoraux, y substituer le vote direct du peuple, et rendre uniformes les élections dans tous les Etats.

Le pouvoir exécutif prit aussi l'initiative de réformes analogues. Le général Jackson, recommandant au Congrès l'élection directe, s'exprimait ainsi dans son message du 8 décembre 1829 : « C'est au peuple qu'appartient le droit d'élire le premier magistrat de la République; l'intention du législateur n'a jamais été que le choix populaire vînt à être confisqué. »

Tout récemment, dans la session de 1871-72, M. Sumner attaquait avec énergie les Caucus et les Conventions, et présentait un projet dont le but principal était de supprimer ce mode d'élections, aussi défectueux et compliqué qu'antidémocratique et antirépublicain. »

Que les Conventions soient universellement condamnées, cela n'a point lieu de surprendre pour qui connaît le mécanisme de pareilles assemblées. Mais est-il aussi facile qu'on le pense de substituer l'unité de collége et le vote plébiscitaire au mode actuel? Ce n'est pas faute de l'avoir tenté. Aucun projet de ce genre n'a pu aboutir.

C'est que, à part les autres difficultés, cette forme de vote ruinerait l'influence des Etats secondaires. Par le système actuel, tous les Etats, même les moins peuplés, exercent une action notable sur l'élection du président. Par le système nouveau, toute l'influence et la puissance politique se concentreraient aussitôt entre les mains des Etats populeux qui finiraient par absorber les autres. Or, l'esprit de la Constitution veut précisément que chaque Etat souverain conserve une part sensiblement égale dans la nomination du premier magistrat de la République. La réforme irait donc sur ce point au-delà d'une simple rectification électorale, elle atteindrait toute l'économie du système, en modifiant complétement les relations des Etats entre eux. En revanche, où serait l'avantage? Verrait-on diminuer les fraudes? Qui ne prévoit, au contraire, qu'elles prendraient des proportions colossales? L'influence funeste des politiciens, qu'il s'agit précisément de combattre, se trouverait fortifiée et grandie d'autant plus, qu'elle s'exercerait sur un plus vaste théâtre. Ici se présente d'ailleurs une objection pratique qui dispense d'insister sur la question. Une telle modification constitutionnelle exigerait un amendement. Or, pour qu'un amendement soit adopté, l'approbation des trois quarts des

Etats est nécessaire. Les petits Etats ne signeront sans doute pas leur propre déchéance.

Un autre projet supprime l'unité de collége par Etat, actuellement établie, et s'efforce de combiner péniblement le vote par Etats et l'ancien vote par districts. Sauf quelques détails, c'est le système proposé autrefois par Story et repris depuis par le sénateur Morton. Autant revenir simplement au vote par district, comme le demandaient divers amendements, soutenus par M. Benton dans le Sénat en 1826. Car l'inconvénient de la combinaison proposée serait une complication fâcheuse sous le régime du suffrage universel, auquel il est difficile de faire accepter autre chose qu'un système simple, large, clairement compris de tous et facilement applicable.

M. Hayes a tenu à faire honneur à ses promesses de réforme en indiquant, dans son adresse, un amendement qu'il se proposait de présenter afin de proroger de trois ans la durée actuelle des pouvoirs du président, mais sans possibilité de réélection ; ce qui ferait de la présidence un septennat. On admirera ici l'ingénieux procédé par lequel les républicains, se rendant compte qu'ils ont perdu la majorité dans le pays et à la Chambre, ainsi que toute chance de faire réélire leur candidat aux élections présidentielles prochaines, conserveraient pendant trois ans de plus le pouvoir, dont ils sont aujourd'hui les maîtres par un coup d'habileté presque impossible à renouveler. En dehors de ce résultat palpable, l'effet du changement proposé est assez mince, et les prétentions des réformateurs paraîtront modestes. Au lieu de fraudes exploitées tous les quatre ans, on aurait les fraudes septennales. Même restreinte à ces limites étroites, la réforme ne serait pas facilement acceptée des politiciens, encore tout puissants. Ils ont un intérêt trop immédiat à la multiplicité et à la fréquence des élections, pour se prêter de bonne grâce à l'application d'une mesure qui restreindrait leur influence et diminuerait leurs profits.

Nous ne nous arrêterons pas sur un projet tout autrement radical qui, pour couper court aux scandales et aux périls, ramenés périodiquement par les élections présidentielles, n'a pas trouvé de moyen plus sûr que de supprimer ces élections mêmes. Le président, élu par le Congrès, et maintenu indéfiniment au pouvoir, ne pourrait être renversé que par le vote hostile des deux Chambres sur une question quelconque. Ce serait là une copie maladroite de la constitution anglaise. Les Etats-Unis n'ont pas voulu faire de leur président un premier ministre, mais un pouvoir fort et indépendant, nullement à la dévotion des Chambres. Quel singulier moyen de fortifier l'indépendance constitutionnelle du pouvoir exécutif que de le faire absorber simplement par les assem-

blées! Le président ne serait plus que le très-humble serviteur du Congrès. Sans cesse menacé par des coalitions de partis, il lui faudrait céder sans cesse; sinon, à chaque question importante il serait renversé et remplacé. Ainsi serait perdue cette stabilité temporaire que l'institution présidentielle assure au gouvernement américain et qui en fait la force. Selon toute vraisemblance, le Congrès se constituerait en Chambre unique et s'érigerait en Convention omnipotente. Tous les pouvoirs se concentreraient entre ses mains. L'économie pondérée des institutions, l'équilibre entre les pouvoirs, si péniblement établi et maintenu, seraient à jamais détruits, et l'on verrait régner sans contrôle la toute-puissance parlementaire et la tyrannie conventionnelle que toutes les combinaisons de la constitution américaine ont précisément pour but d'éviter.

Sans doute, l'origine des pouvoirs et le mode des élections présidentielles provoquent des crises déplorables, mais les services rendus à l'Amérique par l'institution de la présidence et l'usage judicieux qu'en somme les présidents ont généralement fait de leur autorité mettront le pays en garde contre certains réformateurs. Pour rester juste envers la présidence américaine, on doit calculer non-seulement le bien qu'elle a fait, mais encore tout le mal qu'elle a empêché. Sans le pouvoir des présidents qui limite celui des assemblées, Dieu sait jusqu'où seraient allés les Etats-Unis! La présidence est une institution incomplète sans doute, mais qui a rendu d'immenses services; y toucher de manière à en dénaturer totalement le caractère et à en diminuer l'indépendance, semblerait une hardiesse imprudente. En cherchant trop à raffiner sur la source des pouvoirs démocratiques, qui jamais ne sera d'une transparence ni d'une pureté cristallines, ne doit-on pas craindre d'effacer précisément ce trait distinctif de l'esprit gouvernemental et sensé des Américains, qui consiste à faire de bonne et saine politique avec de mauvais instruments?

Quelque mesure que l'on adopte, lors même que l'on s'en tiendrait à l'état de choses actuel, il faut découvrir une méthode honnête et régulière de supputer et de vérifier les suffrages. La question est capitale, on l'a vu. Car de ce détail dépendent d'immenses conséquences et la direction générale de la nation tout entière. L'un des plus graves reproches que l'on puisse faire aux institutions américaines est précisément qu'un si mince détail administratif puisse devenir le pivot même de la politique nationale.

Il est déjà assez malaisé de garantir des fraudes matérielles le simple compte arithmétique des suffrages. Mais la vraie difficulté commence dès que se pose cette question légale et constitutionnelle à la fois : comment et par qui devront être vérifiés les votes? Qui

sera compétent, l'Etat particulier ou le gouvernement fédéral ? Tant que le vote présidentiel se fera par Etats séparés, il semble que la vérification doit rester une affaire locale. Si pourtant l'on se décide à établir pour la confirmation et l'annulation des suffrages un tribunal supérieur et sans appel, quel sera ce tribunal ?

Les réformistes ne sont d'accord que sur une solution négative. Ils s'entendent unanimement à repousser la combinaison qui remettrait à la cour suprême le jugement des conflits électoraux. La cour suprême, en effet, doit l'estime et le respect dont elle jouit à cette opinion générale qu'elle plane au-dessus des compétitions de parti. Il est de première importance pour le pays entier qu'elle conserve cette situation éminente, en évitant à tout prix de descendre dans l'arène des partis militants. Les violents reproches dont fut accablé le juge Bradley, qui disposait du vote prépondérant et décisif dans la dernière commission des Quinze, n'ont déjà que trop compromis son autorité. C'est une leçon pour l'avenir. Il est bien prouvé que la cour suprême doit être soigneusement placée en dehors et à l'abri des querelles politiques, sous peine de perdre à jamais tout son crédit et son influence.

Confiera-t-on la mission de vérifier les suffrages au pouvoir judiciaire local ? Mais, sans parler des erreurs ou des fraudes, les tribunaux d'Etats ont donné maintes fois la preuve qu'ils subissaient trop docilement les influences de parti. Prétendra-t-on au contraire retirer entièrement à la magistrature locale toute ingérence en matière d'élections ? Ce serait une atteinte grave portée à l'indépendance des Etats souverains telle que la constitution l'a établie. Remettra-t-on aux diverses législatures particulières ces attributions délicates ? Mais quelle garantie d'impartialité présentent des assemblées qui, en dehors même de ces questions particulièrement irritantes, servent constamment de champ de bataille aux partis ? Qui admettra que la majorité renonce à valider les votes de ses amis et à invalider ceux de ses adversaires ?

Resterait le Congrès fédéral. Par sa situation éminente en face de l'opinion publique, dont il est l'expression la plus haute, il semble présenter en effet plus de garanties de moralité politique et d'indépendance. Mais si l'on consulte les comptes-rendus des deux Chambres, on se convaincra au contraire que celles-ci n'ont jamais cessé d'obéir à l'esprit de parti le plus exclusif et le plus étroit dans leurs querelles intestines. A supposer qu'on remît au Congrès la décision des litiges du scrutin présidentiel, et qu'on l'érigeât en tribunal suprême de vérification, quels orageux débats s'élèveraient aussitôt entre les minorités et les majorités dans les deux Chambres et dans les comités chargés d'examiner les propositions de confir-

mation ou d'annulation de suffrages. Il faut souvent six mois pour arriver à confirmer l'élection d'un seul représentant ; combien de temps ne faudrait-il pas pour terminer les enquêtes et les discussions relatives aux élections contestées de tous les électeurs présidentiels de l'Union ? Au bout de quels interminables délais le pays finirait-il par posséder un président ? Et quelle confiance aurait-il dans la décision finale ? Ce serait discréditer le Congrès et la présidence, en même temps que démoraliser le peuple. Quelle serait actuellement l'autorité de M. Hayes, si les actes des *returning-boards* avaient passé au crible d'une discussion minutieuse et passionnée ? En outre, la prérogative parlementaire se trouverait encore imprudemment grandie, et l'on retomberait dans les embarras déjà signalés.

Ainsi, même sur ce point particulier, les inconvénients restent aussi grands de quelque côté qu'on se tourne, et les difficultés presque insurmontables. La solution définitive des questions pendantes n'apparaît pas clairement ; rien de rassurant n'est offert au pays.

La confiance qu'un expédient quelconque apporterait le remède topique aux maux invétérés dont souffrent les Etats-Unis, indiquerait une foi surprenante dans l'efficacité propre des mécanismes politiques. Il reste encore trop de motifs inhérents à la nature même des institutions, pour que le pouvoir exécutif dans la République américaine ne demeure pas toujours, quoi qu'on fasse, une affaire de parti. Ce n'est pas en modifiant les élections présidentielles qu'on changera le caractère des pouvoirs du président. Modérer tous les partis, sans se compromettre avec aucun d'eux, conserver la faculté de les contenir ou de les protéger à tour de rôle en leur restant toujours supérieur, c'est là une chimère pour quiconque n'est pas roi incontesté. Un souverain héréditaire et constitutionnel peut seul défendre impartialement et tour à tour les minorités contre l'écrasement absolu par les majorités et par le suffrage universel. Lui seul, en effet, puise assez de force dans son droit pour garder son indépendance, et pour éviter de devenir l'instrument et l'homme lige du parti dominant, comme doit l'être nécessairement tout président élu. Ce rôle de subordination et de dépendance à l'égard d'un parti reste la condition fâcheuse, mais inévitable du pouvoir exécutif dans les républiques.

IV

Par une pente naturelle et inévitable, la question de la réforme du pouvoir exécutif conduit à celle de la responsabilité ministé-

rielle qui semble gagner du terrain dans l'opinion. Il s'agit là encore d'une révolution complète dans l'économie des institutions. Ce serait le système anglais, moins ses avantages et certaines conditions nécessaires, substitué au système américain qui conserverait néanmoins ses défauts, ses lacunes et ses dangers.

En Amérique, le président est seul responsable devant le pays; il n'entre pas en communication quotidienne et forcée avec les Chambres. Les ministres ne sont que ses secrétaires d'État; ils ne paraissent pas au Congrès et ne forment pas, à proprement parler, un cabinet. Le président les consulte quand et comme il veut, et agit toujours dans la plénitude de son indépendance, souvent à leur insu ou contre leur gré. Par suite, il n'est pas assujetti à se plier, dans les détails de sa politique, aux exigences parfois contraires des deux assemblées. Sous certaines réserves, il peut même tenir en échec le Congrès entier.

En Angleterre, les ministres sont choisis exclusivement parmi les membres du Parlement. Le cabinet est une sorte de comité d'action des deux Chambres qui doit exercer les pouvoirs du gouvernement sous leurs yeux, avec l'obligation de rendre chaque jour, et de vive voix, un compte exact et complet de toutes les mesures prises. Quand ce comité des deux Chambres ne dispose plus de la majorité, il est remplacé par un autre. C'est au moyen de cette simple délégation parlementaire, *ad nutum*, que le Parlement anglais gouverne l'empire britannique, et reste toujours le pouvoir suprême du pays en fait de législation, d'administration, et de politique.

Il n'y a donc aucune parité à établir entre les deux formes de gouvernement. D'un côté, l'équilibre établi entre deux pouvoirs différents qui se font échec; de l'autre, l'omnipotence du parlement. C'est contre l'application de cette doctrine aux Etats-Unis que ne cessaient de protester les Story, les Kent, et surtout les éminents auteurs du *Fédéraliste*. Non pas qu'ils contestent les avantages d'avoir des ministres qui développent et défendent devant les deux assemblées la politique du gouvernement. Mais ils pensaient qu'une monarchie fortement assise et non attaquée, peut seule affronter les complications du parlementarisme, tandis que les républiques, par leur essence même, sont incompatibles avec cet ordre de choses. L'Angleterre en tire d'immenses avantages, surtout par cette raison que tout le monde y est du même avis sur les questions constitutionnelles, gouvernementales et dynastiques, ce qui ôte tout danger aux agitations et aux crises des Chambres. Même dans l'opposition de la reine, comme ont dit outre Manche, il n'y a que des amis du gouvernement.

Par sa composition d'ailleurs, le Parlement anglais présente des

garanties de stabilité et de succès qui manquent à l'Amérique. Ce conseil suprême de la nation est exclusivement recruté à vie, en principe pour une Chambre et souvent en pratique pour l'autre, parmi les hommes d'une haute expérience politique qui jouissent de la faveur populaire et occupent une situation éminente par le rang, le talent et la fortune, dans le commerce, l'aristocratie, l'agriculture, ou l'industrie. Au Parlement siégent encore les juges et les légistes de premier ordre, ainsi que les principaux chefs des forces de terre et de mer, en un mot l'élite de la nation. Et la logique le veut ainsi. Le système politique étant le gouvernement parlementaire pur, l'Angleterre est tenue, en effet, de composer ses Chambres des éléments de sagesse les plus parfaits que l'empire britannique puisse fournir dans toutes les branches de l'activité nationale, et de n'y appeler que les illustrations du pays.

Les auteurs américains semblent parfois se complaire à exalter les qualités solides ou brillantes du parlement anglais « cette assemblée auguste, composée comme ne l'a jamais été peut-être aucune autre connue dans l'histoire » pour l'opposer à la situation effacée, à la composition inférieure des assemblées représentatives aux Etats-Unis. « Où sont les hommes éminents de l'Amérique, ses savants magistrats, ses profonds légistes, ses grands capitaines de terre et de mer, ses habiles et dignes commerçants, ses industriels ou ses agriculteurs renommés, ses philosophes, ses hommes de lettres célèbres? Il s'en trouve quelques-uns dans le Sénat, d'autres dans les fonctions exécutives au-dedans ou au-dehors. Un grand nombre dirigent les affaires publiques de leurs Etats respectifs. Mais combien en rencontre-t-on dans la Chambre des représentants au Congrès? » Cet état de choses est le fruit naturel de l'organisation fédérative d'abord, puis du système américain qui consiste dans la diffusion, la rotation et le renouvellement fréquent des fonctions et des élections de tout genre. De plus, tous les fonctionnaires des Etats ou du gouvernement central étant légalement exclus du Congrès, il en résulte que la plupart des citoyens éminents et rompus aux affaires n'y peuvent trouver place. Par le fait, les membres de la seconde Chambre ne sont que les mandataires des petits districts qui les ont nommés, et le pays dans cette assemblée n'est représenté que par de minces réputations de clocher. « Mais aussi aucun Américain raisonnable et réfléchi n'osera confier à une telle assemblée plus de pouvoir qu'elle n'en a [1]. »

Comme on le voit, les Américains reconnaissent eux-mêmes que le parlementarisme anglais est un jeu aristocratique, dont la marche

[1] *North American Review.*

et les règles sont trop délicates et raffinées pour la démocratie. Comme toute espèce de jeu, en effet, le régime parlementaire repose sur certaines conventions. Chacun s'engage à remettre le gain ou la perte de la partie gouvernementale et politique à des règles déterminées par avance, et qu'on promet de ne pas éluder ou violer par ruse ou par force. Cette partie ne peut donc se jouer qu'entre gens de bonne foi, habitués aux procédés délicats des affaires d'honneur, et décidés d'ailleurs à ne se faire aucun mal en dehors des coups permis et convenus. Mais ce n'est plus qu'un jeu de dupes pour les joueurs consciencieux, dès que le prolétariat radical, entrant dans la partie, remplace par le pugilat les atouts qui lui manquent, et emploie les seuls moyens qui lui soient familiers, c'est-à-dire la force et la violence, sitôt que les choses ne tournent pas selon ses idées presque toujours chimériques. Voilà ce qui explique pourquoi les Américains ont cherché pour le gouvernement de la démocratie d'autres formes moins aristocratiques et moins fines, et ont tourné le dos aux doctrines parlementaires. S'ils y revenaient, ils opéreraient un véritable bouleversement dans leur système politique et causeraient au pays de terribles embarras.

En effet, s'ils consentent à ce que les ministres nommés par le président viennent chercher au sein du Congrès, l'initiative et la formule des mesures à proposer, et donnent leur démission dès qu'ils perdent la majorité, que devient la prérogative présidentielle? Le magistrat choisi par le peuple pour exercer personnellement le pouvoir exécutif dans la plénitude de son indépendance, avec droit de veto sur les actes du Congrès, n'est plus qu'un vain simulacre; le premier ministre à la tête du cabinet responsable devient le chef réel aux yeux du peuple. Le président est contraint de suivre son avis tout comme la reine d'Angleterre se conforme à celui de son ministère, et le congrès, par sa puissance effective et immédiate sur les ministres qu'il renverse à son gré, s'érige en pouvoir suprême, unique, absolu et universel, sans les contre-poids puissants de la monarchie même la plus libérale. La grande mission de l'exécutif est annulée au profit d'une sorte de convention; le plus dangereux absolutisme parlementaire se trouve installé du coup.

Au contraire, en choisissant les ministres en dehors du congrès, les Américains ont voulu précisément éviter deux choses; la première, que l'indépendance relative de l'exécutif fût perdue, la seconde, qu'une source nouvelle de discussions et de divisions s'introduisît au sein des assemblées. Dans un gouvernement de parti, comme l'est forcément à outrance toute république, ce second point est capital. Si déjà la politique nationale n'a le plus souvent qu'un objectif, les élections et les moyens d'y triompher, la politique intérieure des

assemblées, dans le cas où la responsabilité ministérielle y serait introduite, n'aurait plus d'autre but que le renversement du ministère, servant de cible à toutes les ambitions rivales toujours tenues en éveil par la chance permanente de réussir à s'emparer du pouvoir. A l'instabilité républicaine, s'ajouterait l'instabilité ministérielle : c'est trop de ces deux dissolvants à la fois. Au lieu des deux grands partis qui se disputent les Etats-Unis, on verrait surgir une foule de partis secondaires et fractionnés qui rendraient la confusion inextricable, et la direction du pays impossible. Aujourd'hui les ministres étant hors de l'atteinte du congrès pour quatre ans, c'est-à-dire pendant la durée de chaque présidence, on peut espérer qu'à part les intérêts électoraux, les questions y seront discutées et appréciées pour elles-mêmes, en dehors des petites compétitions personnelles de portefeuille; mais surtout une stabilité relative est assurée au pays. Toute la différence réside là en effet. Avec le ministère responsable, le parti dominant dans les Chambres impose chaque jour ses volontés immédiates et peut modifier sans cesse et le cabinet et la ligne politique. Avec la responsabilité du président seul, c'est le parti dominant au jour de l'élection présidentielle qui garde le pouvoir pendant quatre ans, sans être obligé de tenir compte du changement de majorité. C'est la stabilité quadriennale, établie comme correctif de la mobilité républicaine, et permettant au pays de reprendre haleine entre les périodes prévues et nécessaires d'agitation politique.

Par une contradiction singulière, l'Amérique dont les institutions ne paraissent pas pouvoir supporter la responsabilité ministérielle, admet au contraire et pratique cette doctrine salutaire qui suffit à donner un cachet de dignité et de considération au pays qui la respecte, la doctrine de la responsabilité de l'opposition. En France, nous ne connaissons du régime représentatif et parlementaire que la responsabilité ministérielle; ces deux termes, opposition responsable, paraissent inconciliables et contradictoires à notre esprit passionné. Ils expriment pourtant un principe et une condition absolue du gouvernement libéral du pays par le pays, aussi bien en république qu'en monarchie. Si l'opposition n'est pas un parti éventuel de gouvernement, si elle considère que le ministère ou l'exécutif n'ont que des devoirs, mais qu'elle seule a des droits, si elle croit qu'il lui est permis d'attaquer toujours et sans prévision d'avenir ni sans réserve de certaines nécessités intérieures ou extérieures, si elle professe cette théorie que la guerre permanente à outrance et quand même est son unique mission, et l'hostilité sa seule attitude, tandis qu'elle refuse au pouvoir le droit de défendre et le pays et lui-même, alors, en effet, l'opposition est irresponsable, elle peut

tout se permettre, elle peut exiger ou promettre des impossibilités, mais elle se perd et le pays avec elle. En frappant et détruisant à tort et à travers, elle a rendu impossible tout gouvernement libéral, et s'est montrée indigne elle-même d'arriver jamais à occuper dignement le ministère, et à remplir le rôle de gouvernement.

Tel est du moins l'avis des Américains et des Anglais. Les démocrates d'Amérique ont pu précédemment mériter quelques reproches à cet égard. Mais ils viennent néanmoins de donner un frappant exemple de la pratique de cette vertu fondamentale dans tout gouvernement parlementaire ou républicain. Ils ont eu le vif sentiment de la responsabilité de l'opposition, responsabilité envers le pays qu'il ne faut pas bouleverser, envers le gouvernement qu'il ne faut pas paralyser, envers soi-même qu'il ne faut pas compromettre par le désagrément certain d'être forcé de renier un jour au pouvoir le langage tenu, les promesses faites, et les principes affichés au temps où l'on était l'opposition. Les démocrates, et leur élu M. Tilden en tête, pouvaient, en soulevant de justes protestations, embarrasser le gouvernement à ce point d'en rendre la marche presque impossible. Il leur était facile de remuer le pays de façon à ne pas permettre aux vainqueurs d'asseoir leur pouvoir légal : rien n'était plus aisé que de mettre ce pouvoir en question, de le tenir en suspicion déloyale aux yeux du public, et d'amener le peuple à un état aigu de lutte et d'inquiétude, favorable sinon aux succès immédiats, du moins à la vengeance du parti vaincu. Sans doute les démocrates se plaignent publiquement et ne dissimulent pas leurs rancunes ; ils jouent leur rôle d'opposition avec ardeur, mais aussi avec le juste sentiment de leur responsabilité. Ils n'ont pas voulu renoncer à l'honneur d'être classés comme parti d'opposition responsable et patriotique, montrant par là qu'ils seraient dignes au moment venu d'être un parti de gouvernement.

V

A côté de la réforme administrative et politique, surgit une question plus pressante encore peut-être, celle des finances et de la reprise du paiement en espèces, car il existe des engagements formels pris pour une époque fixe.

Mais, comme toujours en Amérique, à la question financière se mêlent les questions électorales ou politiques des partis. Et cette complication date de loin. A peine la constitution des Etats-Unis venait-elle d'être mise en vigueur, que les partis s'emparèrent de la question financière. Dès 1790, lorsqu'il s'agit de créer officiellement

une banque nationale unique, la bataille acharnée s'engage. Les démocrates, Jefferson à leur tête, combattent la banque surtout parce qu'ils craignent de la voir devenir une arme puissante entre les mains des fédéralistes leurs adversaires, qui sont alors au pouvoir, et les fédéralistes, sous la bannière d'Hamilton, la défendent avec un égal emportement.

Sans nul doute, au milieu du chaos financier résultant de la multiplicité des banques locales d'Etats, en présence de la circulation illimitée d'un papier déprécié, la banque fédérale, après la guerre de l'Indépendance, fut très-utile au pays pour le soutien du crédit de l'Union et pour le règlement des dettes contractées. Mais elle devait son établissement aux fédéralistes et leur prêtait sa force; aussi le parti opposé refusa de lui renouveler sa charte à l'expiration de son privilége. Après la guerre de 1812, les nécessités urgentes du Trésor forcèrent pourtant le gouvernement à proposer et à effectuer en 1817 l'établissement d'une nouvelle banque nationale. Aussitôt la lutte recommence. Les adversaires de la Banque s'efforcent d'entraver sa marche et ses opérations par des attaques incessantes. Ils demandent à grands cris que les espèces métalliques soient seules reconnues comme monnaie légale; pour discréditer les billets fiduciaires dans l'opinion, ils menacent le pays de ruine et de banqueroute.

Le combat redoubla de violence au moment des élections présidentielles de 1841. La banque et ses partisans se défendaient d'ailleurs avec énergie. Pour déjouer les attaques de ses ennemis elle dut descendre dans l'arène électorale hardiment et sans compter. La corruption joua ici le premier rôle et c'est à flots que fut répandu l'argent pour empêcher l'élection de Van Buren, hostile à la banque. Qu'on juge au reste de l'acharnement de la lutte et de la valeur des moyens employés. L'influence des capitalistes et des banquiers, si puissante sur leurs créanciers, sur la presse, sur les voyageurs de commerce, fut exploitée à un degré fabuleux et au prix de sommes énormes. Les discours prononcés au Congrès contre l'administration de Van Buren servirent de texte aux déclamations les plus éhontées. On propagea le bruit que la réélection du président serait la ruine de toute industrie et la suppression de tout travail, le signal d'une baisse générale et désastreuse de tous les prix. Les journaux répandus dans les contrées commerçantes étaient pleins d'annonces bizarres, telles que celles-ci : Le soussigné paiera la farine six dollars le baril, si Harrisson est nommé, et trois dollars si Van Buren l'emporte. Ou bien : Le quintal de porc sera payé cinq dollars par le soussigné si Harrisson est élu, et deux dollars et demi seulement si c'est Van Buren, et ainsi pour toutes les denrées et tous les salaires. Ces

annonces grotesques étaient signées des noms respectables de gros commerçants, effectivement influents sur le cours des prix.

Les séductions qui s'adressaient à la foule étaient de l'ordre le plus infime. Dans des cabarets rustiques, dressés tout exprès, le gros cidre coulait à flots et les orateurs du parti péroraient sans interruption. Le pays entier était sillonné de groupes ambulants qui, dans les rues, dans les voitures publiques, sur les bateaux à vapeur et en tous lieux, entonnaient de grossières chansons composées pour la circonstance avec force accompagnement de musique et de tambours.

Dans les sphères plus élevées, les séductions ne chômaient pas davantage; le parti voulait à tout prix la banque. « Nous l'aurons, disait un sénateur à M. Buchanan, son capital dût-il être en jambons et sa circulation fiduciaire en pommes de terre. » L'incident suivant permettra de juger quelles sommes étaient dépensées parfois en ces sortes d'affaires pour agir sur le vote des Chambres. Un jour au Sénat, M. Walker propose d'insérer dans le *Bill fiscal* sur la banque un amendement interdisant à tous les membres du Congrès de contracter avec elle aucun emprunt. Naturellement l'assemblée proteste. M. Pierce, au contraire, appuie la motion et s'empresse de citer quelques chiffres tirés du rapport de la banque. — En 1831, la somme de 322 mille et tant de dollars est prêtée à 59 membres du Congrès. En 1832, quand le privilége de la banque fut suspendu par le veto du président Jackson, nouveau prêt de 478 mille et quelques dollars à 54 membres du Congrès. En 1833, nouveau prêt de 374 mille dollars à 58 membres du Congrès. En 1834, quoique les espérances au sujet de la Banque commencent à baisser, 52 membres du Congrès reçoivent encore un prêt de 238 mille dollars [1]. — Ainsi, en quatre ans, la banque avait distribué 1 million 400 mille dollars et plus en prêts ou avances à 223 représentants du peuple, soit plus de 7 millions de francs, grosse somme alors. Tout commentaire était superflu. Pourtant M. Clay fit remarquer que la plus grande partie de ces prêts avait été avancée aux membres qui combattaient la banque. « Mais comme de raison, répliqua aussitôt M. Buchanan. » Un sourire significatif et discret passa sur l'assemblée. Chacun se demandait tout bas combien de ces collègues emprunteurs avaient persévéré dans leur opposition.

En 1846, toujours par intérêt de parti, le gouvernement prend une mesure radicale. Il refuse de reconnaître d'autre monnaie légale pour l'Union que l'or et l'argent, laissant ainsi les Etats particuliers se tirer comme ils pourraient de leurs difficultés finan-

[1] Mémoires de Benton.

cières. Et pourtant le papier était alors le seul signe monétaire en circulation dans les trois quarts des Etats; la mesure prise ne pouvait que le frapper d'une importante et irrémédiable dépréciation. Jusqu'en 1862, le pouvoir fédéral se désintéresse complétement des questions financières.

La guerre de la Sécession surprit donc le gouvernement, alors aux mains du parti républicain, en flagrant délit de désorganisation et de désordre financier, précisément à une époque où les gigantesques opérations d'emprunts ou autres qu'il s'agissait d'exécuter rapidement, auraient exigé chez les gouvernants des connaissance spéciales, des doctrines fixes et de la décision. Il paraît avéré aujourd'hui que la victoire du Nord n'arriva que tout juste à temps pour préserver la nation d'un désastre complet et d'une banqueroute. Le succès efface bien des torts. Néanmoins, aujourd'hui qu'il faut liquider la situation, cette question financière et monétaire se place au premier rang dans les préoccupations du pays et dans les programmes de réforme. L'importance en est si bien comprise de tous, que nous jouissons de ce spectacle nouveau des deux grands partis rivaux présentant sur la même question un programme identique. C'est qu'au fond tous les deux se trouvent dans le même embarras cruel. Pour gagner des voix, il faut trouver un terrain, des doctrines et des expressions qui puissent également plaire à deux catégories d'électeurs très-différentes, les débiteurs et les créanciers.

La question se pose en ces termes : faut-il reprendre le payement en espèces sonnantes et répudier le papier fiduciaire; faut-il au contraire émettre de nouveaux billets? Naturellement tous les débiteurs qui ont contracté une dette, ou pris des engagements sous le régime du papier, redoutent la reprise des payements en espèces, parce qu'ils seraient obligés de se libérer avec un signe monétaire d'une valeur très-supérieure à celle du papier. Aussi cette catégorie nombreuse de citoyens désire qu'au lieu de supprimer la circulation fiduciaire, on multiplie plutôt les billets, de manière à pouvoir s'acquitter à bas prix. Ils sont *inflationistes*, c'est-à-dire qu'ils voudraient voir le système fiduciaire enflé à outrance, image d'ailleurs non dénuée d'à-propos. D'autre part, les créanciers réclament la reprise du payement en espèces métalliques, afin de rentrer dans leurs avances sans perte, ou même à un taux fort supérieur à celui de l'emprunt qu'ils ont fourni avec des valeurs en baisse, et dont ils voudraient toucher le recouvrement en hausse. Ils sont donc tous *resumptionistes*, c'est-à-dire partisans violents du cours légal et exclusif des métaux. On les appelle aussi hommes de dur argent ou de monnaie solide : *hard money men.*

L'antagonisme des intérêts saute aux yeux, et l'on voit d'ici l'enclouure. Comment satisfaire à la fois les exigences contraires des deux camps? Comment éviter au moins de les blesser dans leurs intérêts tout opposés? D'autant plus qu'en bloc l'Ouest est débiteur et *inflationiste*, parce que, dans tous ces Etats plus ou moins nouveaux, les agriculteurs et entrepreneurs de tout genre ont eu besoin pour s'établir de capitaux empruntés, tandis que les anciens Etats de l'Est, qui font largement fructifier leurs capitaux en les prêtant, sont naturellement *resumptionistes* et partisans déclarés des espèces métalliques. Les partis dans l'embarras ne savaient donc à qui entendre et calculaient les chances pour savoir de quel côté ils devaient pencher. On a dit que sur cette question les démocrates promirent tout ce qu'il y avait de mauvais, et que les républicains ne firent rien de ce qui eût été bon. Les deux partis se virent pourtant forcés de se prononcer pour la reprise du payement en espèces, qui avait été votée précédemment par le Congrès. Ce vote reste valable et obligatoire; c'est une sorte de contrat ou d'engagement antérieur dont le Congrès et les gouvernements suivants demeurent jusqu'à un certain point solidaires. Aujourd'hui les Américains font donc les plus louables efforts pour faire honneur à cette échéance de 1879, date fixée un peu légèrement peut-être pour la *resumption*, sans que la majorité parlementaire qui a voté la mesure dans la session de 1875, ait songé à préparer les voies et moyens indispensables pour en assurer l'exécution sans trop de dangers.

Presque toutes les observations précédentes au sujet des banques et des finances pourraient s'appliquer aux douanes et aux tarifs. Là encore se révèle la même instabilité. En soixante ans le gouvernement américain a changé six fois de système, passant alternativement de la protection au libre-échange plus ou moins accentué. Qui peut calculer combien ces brusques et fréquentes révolutions économiques ont amené de perte de travail et de destruction de capital, en surexcitant et en ralentissant tour à tour l'essor de la production nationale? On dira qu'en revanche les contributions étaient légères aux Etats-Unis, excepté pourtant dans les grandes villes. Mais depuis 1861 les impôts croissent rapidement; le régime fiscal manque aussi de solidité.

Jusqu'ici toutes les fautes, les imprudences, les prodigalités et les gaspillages s'effaçaient devant le flot montant de la richesse nationale et privée. Les Américains semblaient s'être portés à eux-mêmes le défi de parvenir à se faire un mal appréciable, et, en effet, la gageure paraissait gagnée. Tant est grande la vigueur du tempérament de cette nation; tant est vivace la puissance de produc-

tion et d'expansion de ce pays neuf, où il suffisait de tailler dans la forêt et la prairie vierges couvrant un sol vierge aussi, sur lequel s'accumulait, depuis les premiers siècles peut-être, un capital de fécondité qu'on pouvait croire inépuisable. Partout une terre cultivable pendant cent ans sans engrais; partout des lacs, des fleuves, des rivières arrosant une contrée fertile. Puis les Etats-Unis ont le monopole du coton, le roi Coton! Le monde manquait d'or : l'Amérique l'en inonde. L'argent se fait rare : on trouve dans les Etats nouveaux des mines d'argent riches à ce point, qu'on parle de démonétiser l'argent en Europe. Les mines de charbon sont abondantes; celles des métaux communs se rencontrent dans plusieurs chaînes de montagnes. Puis apparaît et coule à flots le pétrole qui fait éclore des villes soudaines et crée à la baguette des fortunes princières. On comprend donc que l'Amérique, sans voisins prêts à profiter de ses fautes, ait pu jusqu'ici tout se permettre, et porter, presque sans s'en apercevoir, le poids d'erreurs qui, pour d'autres pays moins favorisés et moins neufs, auraient eu les conséquences les plus funestes.

Mais ce temps fortuné est passé, et l'Amérique commence à porter la peine de ses intempérances politiques et financières, et de son mépris des doctrines économiques. Des crises commerciales terribles ont éclaté; des faillites énormes se sont succédé coup sur coup; enfin les chemins de fer, si utiles dans d'aussi riches et vastes espaces, ont donné lieu, pour la plupart, à des liquidations désastreuses. Enfin l'Amérique, quoique bien loin encore d'être arrivée à une densité de population comparable à celle de l'Europe, subit pourtant les atteintes de toutes les difficultés qui menacent les nations serrées du vieux monde. Les secousses de la question ouvrière s'y font sentir. Des grèves violentes ont éclaté. La dernière, celle des ouvriers de chemins de fer, a pris un moment des proportions inquiétantes. Le sang a coulé, et des excès de toutes sortes ont été commis. On parle de centaines de tués ou blessés et de dégâts estimés à plusieurs millions. Une ville tout entière est tombée au pouvoir de l'émeute qui a mis le feu aux édifices publics. Sur plusieurs points les milices locales étaient insuffisantes. L'alarme fut assez vive pour qu'on ait songé, dit-on, à recourir au sabre de Sheridan, la terreur du Sud.

Aujourd'hui les craintes sont apaisées et le calme se rétablit. Pour réprimer rapidement l'émeute, le gouvernement ne s'est pas attardé aux moyens dilatoires. Les grévistes usaient de violence; il les a frappés, et aucun parti, que nous sachions, n'a parlé de la violation des droits de l'homme. La presse encourageait au contraire le pouvoir « à ne pas parlementer avec la populace, et à réprimer

d'une main ferme cette audacieuse attaque au droit des gens[1]. » C'est, en effet, grâce à cette énergie raisonnée et inflexible dès le début, comme à l'appui effectif de la population honnête en masse, que le gouvernement n'a pas eu besoin, pour frapper les mauvais, de confisquer ou de gêner les libertés des bons citoyens.

Ces troubles n'en sont pas moins de menaçants symptômes. Et voici qu'on exprime à ce sujet « le regret de ne pas voir fonctionner en Amérique une institution analogue à celle de nos conseils de prudhommes de France, sur lesquels ont été calquées les cours de conciliation fondées par MM. Mundella et Rupert Kettle en Angleterre, où elles ont épargné déjà une notable quantité de crises et de fâcheuses récriminations[2]. »

L'Amérique n'est plus le paradis de l'ouvrier, et se montre déjà atteinte du fléau de la production exagérée, sans rapport avec la consommation. M. Atkinson, de Boston, estime qu'aujourd'hui 90 0/0 de la population des Etats-Unis suffisent à produire tout ce que peut consommer la totalité ou 100 0/0 des habitants, de sorte qu'un dixième se trouve fatalement sans emploi. L'émigration agricole dans l'ouest reste-t-elle du moins la ressource assurée de l'ouvrier américain sans travail? Mais le major Powell dans un mémoire lu à l'Académie nationale d'Amérique, affirme que toutes les bonnes terres publiques, propres à la colonisation et à la création de fermes prospères, sont déjà vendues, et qu'il n'en reste plus, à la disposition des émigrants; dès lors, plus de terres fécondes à 12 francs l'hectare. Cette assertion semble exagérée; on trouve des pessimistes en tout pays. Il est difficile pourtant de ne pas tenir compte de ces renseignements puisés aux sources. La force des choses et les lois de l'histoire font leur poussée partout. Les Etats-Unis sont arrivés à l'âge critique des difficultés sociales que la république et la démocratie sont impuissantes à prévenir.

VI

De toutes les situations, la plus difficile est celle d'une nation obligée d'entrer dans la voie des réformes sérieuses. Car il est également nécessaire alors de ne procéder que graduellement pour éviter une révolution ou un bouleversement total, et de faire vite l'indispensable, sous peine de laisser les choses dans un provisoire menaçant.

[1] *New-York Herald.*
[2] *Daily-Telegraph.*

D'un autre côté, dès qu'on touche à un point, il faut de proche en proche toucher à tous. Ainsi les Américains vont être poussés malgré eux à s'occuper du suffrage universel. Jusqu'ici, dans leurs programmes de réforme, ils n'ont pas encore abordé de front cette question épineuse qu'ils s'efforcent d'éviter. Mais les éléments du pouvoir, dans ses diverses formes aux Etats-Unis, sont si intimement liés aux combinaisons électorales, qu'il paraît impossible de modifier quelque institution que ce soit, sans atteindre en même temps le vote populaire. La question se trouve donc en quelque sorte posée malgré tout le monde, sans avoir jamais été soulevée directement par personne.

La nature des griefs articulés, la vivacité des plaintes exprimées presque chaque jour, le ton général de la presse permettent de dégager les termes du problème. C'est tout haut que se formulent partout les accusations contre le vote populaire et ses excès ; mais c'est encore discrètement que l'on se demande si, devant la nécessité de corriger des abus mortels, et de sortir d'une voie qui mène droit à la perdition, il faut supprimer le suffrage universel pour conserver la république, ou sacrifier la république pour conserver le suffrage universel. Car on commence à croire aux Etats-Unis que supporter en même temps l'un et l'autre dépasse les forces d'une nation, quelles que soient sa vitalité et son énergie.

Quand le débat se produira-t-il au grand jour? il serait téméraire de le préjuger. Mais lorsque l'heure sera venue, tardive ou prochaine, les opinions que les Américains professent en cette matière les aideront à se tirer facilement d'embarras. A leurs yeux en effet, le suffrage universel n'est pas un droit absolu, mais une institution politique contingente, un mode de gouvernement qui, comme tout autre, a ses avantages, son utilité, sa nécessité temporaire, mais aussi ses inconvénients et ses dangers. Ils ne croient pas plus au dogme du suffrage universel faisant loi, sans appel ni recours, qu'à la chimère de ce même vote populaire parant à toutes les crises, à tous les périls, et portant remède à tous les maux civils, industriels et politiques. Depuis un demi siècle qu'ils l'ont appliqué à tout, ils ont pu se rendre compte de ce qu'il vaut. Ils s'en sont servis jusqu'ici comme d'un moyen empirique de gouvernement, sans inconvénients ni dangers excessifs, grâce à leur situation privilégiée. Mais que les dangers surviennent trop répétés ou trop graves, ils ne sont pas gens à nier l'évidence, et ils marchanderont moins qu'on ne pense un changement de régime électoral. Déjà les scandales et les désordres qui ont désolé grand nombre de cités aux Etats-Unis, ont appelé l'attention générale sur l'inconvénient de confier le droit de voter les taxes à ceux qui, ne pos-

sédant pas, n'ont aucun intérêt à se montrer économes, et pour qui l'impôt est l'argent des autres.

Dans cet ordre d'idée, les Américains ont mis en avant plusieurs procédés de réforme, tels que le cens électoral, le payement de taxes déterminées, les garanties d'instruction ou de domicile, voire même la représentation spéciale de la fortune et de la propriété. Et dans certains cas, comme on l'a bien constaté, c'est par l'application seule de quelques-unes de ces règles que certains dangers extrêmes ont pu être conjurés. Ainsi arriva-t-il à New-York, menacé par des bandes dont le programme communiste rappelle aux Américains, disent-ils, le fameux programme de Belleville. La cité ne fut vraisemblablement sauvée du malheur d'être prise d'assaut et rançonnée que par la rigoureuse application de la clause constitutionnelle exigeant que chaque votant présente une quittance de *Polltax* (ou impôt de capitation) et se montre capable de lire et d'écrire. Cette mesure, qui exclut du scrutin dix-sept mille électeurs, fut le salut des propriétaires et des citoyens paisibles.

La constitution fédérale a d'ailleurs sagement pourvu à ce que la puissance du suffrage universel et des majorités parlementaires qui en sont l'expression, fût restreinte en de justes limites, et maintenue par des freins puissants. Loin de s'épuiser à chercher des combinaisons constitutionnelles raffinées afin de construire un gouvernement qui ne soit jamais en désaccord avec l'opinion publique et qui en suive les moindres oscillations, les Américains semblent au contraire avoir apporté le plus grand soin à créer des organes de pouvoir permettant de résister, pour un temps du moins, aux emportements passagers de l'opinion, qui elle aussi peut suivant eux se tromper souvent et s'affoler sans raison. En dehors du contrôle d'une Chambre sur l'autre, ils ont investi de cette mission de résistance le pouvoir exécutif.

Au moyen du veto, le président peut suspendre les mesures votées par la majorité des deux Chambres. Et, en fait, cette suspension équivaut souvent à l'annulation. Car pour donner force de loi à un *bill* frappé du veto présidentiel, il ne faut rien moins qu'une nouvelle discussion et la majorité des deux tiers des voix dans l'une et l'autre assemblée. Or il est bien rare que dans la plupart des conflits qui n'entraînent pas l'*impeachement* ou mise en accusation, le président n'ait pas pour lui au moins le tiers des voix daus une des deux Chambres, soit la sixième partie du pouvoir représentatif national.

Ce ne sont pas les présidents des Etats-Unis qui se font faute d'aller jusqu'à la limite extrême de leurs pouvoirs, et le pays ne s'en montre pas indigné. Quatre fois de suite, sur une même mesure, le

président Tyler usa de son veto contre la majorité des deux Chambres, appuyée pourtant par la presse et la nation tout ensemble. Pendant trois ans et demi que durèrent ses pouvoirs, il continua à vivre en conflit permanent avec le congrès. Et cependant le vœu de ses concitoyens ne l'avait pas destiné au rang suprême. Simple vice-président, c'était la mort du président Harrisson qui l'avait fait monter au fauteuil de la présidence. En outre, l'intérêt immédiat de tous les citoyens était en jeu. Il s'agissait d'une question de finances exceptionnellement grave, qui ôtait ou remettait de fortes sommes dans la bourse de chacun par des combinaisons et des suppressions de banques et de papier-monnaie. Mais le président restait dans la Constitution; ses adversaires, tout en le combattant avec énergie, ne s'étonnaient pas qu'il usât de ses droits, et ne se regardèrent pas « comme un troupeau de nègres, ni comme forcés de marcher la tête en bas, parce qu'à lui seul le premier magistrat de la République tenait constitutionnellement les autres pouvoirs en échec. » Et du reste son avis triompha définitivement, à l'approbation ultérieure du pays.

Aujourd'hui encore sur ce point le système américain se réduit rigoureusement à ces termes : pendant quatre ans le président prend le ministère qu'il veut, suit la ligne qu'il lui plaît, sans se préoccuper de la majorité acquise ou perdue dans les Chambres : il lui suffit de garder le tiers des voix dans une seule. Le pays le nommera ou ne le renommera pas au bout de ces quatre années; mais, jusque-là, il reste libre d'exercer son pouvoir comme il l'entend. Naturellement cette combinaison est présentée ici sous l'aspect le plus extrême. Mais le cas s'est présenté souvent, et sous la présidence de M. Tyler, le conflit s'est prolongé trois ans et demi. Actuellement encore, le nouveau président a contre lui la majorité à la Chambre, il est exposé à perdre chaque jour la faible majorité qu'il avait dans le Sénat, et il n'a jamais eu celle du pays. Néanmoins les choses marcheront ainsi jusqu'en 1881, sans révolutions, ni secousses. C'est légal.

Les Américains n'ont jamais eu le culte superstitieux des majorités, et n'admettent pas qu'il suffit du nombre pour créer le droit. Ils affirment bien haut au contraire que la justice primordiale reste toujours supérieure à toute question numérique, et indépendante du chiffre des suffrages. La justice demeure ce qu'elle est par elle-même, et non ce que la majorité veut qu'elle soit. Le gouvernement a été fait pour le bien de tous, telle est la loi suprême qu'aucune majorité ne doit enfreindre. Si elle contrarie cette fin légitime, cette mission bienfaisante, qui est la seule raison d'être des gouvernements, la majorité, par le seul fait de cette erreur ou de ce délit,

perd tout droit non-seulement au pouvoir, mais même au respect et à l'obéissance. Elle a usurpé, et cette usurpation l'a mise hors la loi. Voilà pour la théorie. En pratique, que signifie la majorité dans la langue politique des Etats-Unis? « Pour nous, répondent les Américains, ce terme a toujours signifié et signifie encore le plus grand nombre dans la catégorie des citoyens astreints aux charges publiques, et présentant de plus toutes les garanties de capacité, de discernement et d'expérience. »

C'est parce qu'ils comprenaient ainsi le mot majorité qu'ils ont institué un gouvernement républicain. Dans les premiers temps, en effet, la grande masse de la population américaine était composée d'hommes d'affaires, de propriétaires et de contribuables éclairés. L'établissement du suffrage universel ne présentait donc aucun inconvénient. La base de la souveraineté nationale n'était pas déplacée, le suffrage universel laissait la souveraineté dans les mains qui l'avaient toujours tenue. La proportion des électeurs ignorants et pauvres resta longtemps si faible, qu'elle ne produisait aucun effet appréciable. S'il en avait été autrement, à coup sûr la forme républicaine n'aurait été ni adoptée, ni maintenue. Aucun des éminents fondateurs de l'Union n'aurait imaginé de fonder un gouvernement dont la direction fût abandonnée aux hommes sans consistance (*small men*) et aux représentants directs du prolétariat. Ceux-là mêmes qui dans la première moitié de ce siècle établirent l'universalité du suffrage, ne le firent, si démocrates qu'ils fussent, qu'avec la conviction et la preuve évidente que la prépondérance de l'intelligence et de la propriété sur les affaires n'en serait en rien compromise.

C'est seulement depuis peu et dans les grandes villes qu'on a pu constater, jusqu'à l'évidence, que le résultat logique et pratique de la règle absolue des majorités numériques était de donner aux foules peu éclairées toute facilité d'exclure du pouvoir les capacités personnelles et la propriété.

Bien qu'il n'en soit pas encore ainsi des populations rurales, soutiens puissants des doctrines conservatrices et sensées aux Etats-Unis, l'esprit public s'est ému et a prévu déjà l'éventualité alarmante d'une lutte nécessaire contre les majorités. « Si la prépondérance aveugle des foules tendait à s'établir dans toute l'étendue de l'Union, tous les citoyens qui possèdent, tout le faisceau des homme sensés, prévoyants et laborieux auxquels est dévolue en Amérique, comme en tout pays, la défense de la civilisation et de ses bienfaits, feraient lestement bon marché des théories, des combinaisons et des contrats constitutionnels qui les assujettiraient aux attaques et aux spoliations régulières de l'ignorance démagogique. Ils trouveraient singulièrement risible et grotesque que les ignorants et les pauvres

prétendissent se prévaloir de leur supériorité numérique pour réclamer le droit de les dépouiller, et que la gestion des deniers publics et la comptabilité nationale fussent abandonnées à ceux qui ne savent ni écrire ni calculer [1]. »

Mais dans ces sortes d'impasses où peut se trouver aisément poussé un gouvernement populaire par suite des conflits inhérents à ses institutions mêmes, à quelles marques évidentes reconnaîtra-t-on la légitimité certaine de la résistance aux majorités? Quel signe en démontrera l'urgence? Lorsque le sens des masses se trouvera obscurci et faussé, qui donc donnera les clartés nécessaires à la sagesse et au dévouement personnels? Dieu protége les pays où surgit un si redoutable dilemme! L'Amérique n'en est pas encore là, mais elle semble prévoir de telles éventualités et s'y préparer. On voit combien nettes et précises sont ses idées sur la question de la défense sociale. Agir autrement serait, en effet, laisser la société se désorganiser et se détruire elle-même. On a renoncé de nos jours à la théorie du droit au travail; les nations se réserveraient-elles le droit au suicide? Les doctrinaires scrupuleux hésiteront peut-être à se prononcer; mais les Américains répondent « qu'un suicidé n'en est pas moins mort quoiqu'il se soit tué lui-même [2] ».

VII

En présence de ces complications, de ces questions multiples, de ces difficultés de toute nature, que faut-il penser de la réforme? Quelle est l'opinion des Américains?

Le croyant convaincu, qui disparaît tous les jours aux États-Unis, affirme que la liberté républicaine suffit à tout, formule banale qui n'avance peut-être pas la solution du problème. Mais le plus grand nombre, découragé par tant d'abus invétérés, avoue tout bas que les institutions démocratiques, excellentes sans doute pour un peuple primitif et peu nombreux, conviennent moins à une nation riche et populeuse, dont le premier besoin est d'avoir un gouvernement fort. Éclairés par une coûteuse expérience, les Américains ne sont pas loin de reconnaître que toute république réellement démocratique mène aux abus partout signalés, et engendre « cette maladie particulière, ce strabisme moral qui fausse le point de vue et l'appréciation de tout le monde au sujet de l'honnêteté sociale et politique [3] ». D'après eux, il arrive certains moments

[1] *North American Review.*
[2] Lieber.
[3] *The Nation.*

dans les démocraties où on ne réforme un gouvernement qu'en le remplaçant par un autre, et ils paraissent presque s'y résigner.

Contre cette résignation, un peu trop passive à leur gré, les réformistes essaient de réagir et de relever le courage de leurs troupes clair-semées. Ils déclarent donc que la réforme se fera si le peuple la veut fermement. Il ne faut pour cela chez tous « que certaines qualités intellectuelles jointes à des connaissances approfondies, une grande modération, un grand empire sur soi-même, enfin une résignation patriotique à des sacrifices peut-être aussi pénibles que ceux qu'exigerait une guerre [1] ». Si la réforme se fait, on voit qu'elle ne se fera pas toute seule.

Entre les deux partis, les sceptiques ont beau jeu. Sur la question de la réforme par la vertu, ils demandent à réserver leur enthousiasme et leurs espérances. Sur le procédé plus radical qui consisterait dans un changement de formes politiques, ils préfèrent ne pas s'expliquer : les temps ne leur paraissent pas encore venus. D'après eux, il y a mille chances contre une pour que le problème reste sans solution pendant un temps indéfini, et certainement pendant une génération ou deux. « Selon toute apparence, les législateurs continueront à être élus, à siéger, à voter un certain nombre de *bills*, à exhiber une vaste ignorance et une corruption profonde, à se faire injurier dans les journaux et dans les meetings, mais ils ne deviendront ni purs ni éclairés, et ne seront pas non plus expulsés par un de ces hommes marqués du destin et obéis par une armée dévouée [2]. » Les Conventions et les Caucus fleuriront de plus belle. Enfin le grand ressort et le seul principe de gouvernement restera longtemps encore ce qu'il est aujourd'hui : « Distribuer les fonctions et les places là où elles font le plus de bien au parti qui dispose du pouvoir [3]. »

Les sceptiques auront-ils raison ? Ce n'est pas à nous de prononcer. Mais il s'en faut encore que la question soit posée entre l'anarchie et la dictature. Quant à la réforme par la monarchie constitutionnelle, telle que la rêvaient et la professaient tout haut les Hamilton, les John Adams, les Morris, on remarquera qu'elle n'excite plus autant que naguère l'indignation des Américains. Ils continuent sans doute à déclarer que le principe monarchique est absurde en théorie, mais de façon à laisser deviner une prudente réserve sur les avantages de la pratique, chez des hommes qui ne se piquent pas d'être théoriciens.

Quelle que soit la forme sous laquelle le problème sera posé, on peut tenir pour certain que les Américains ne consulteront sur ce

[1] *North American Review.*
[2] *The Nation.*
[3] *New York Tribune.*

point que leurs intérêts véritables, sans se laisser fasciner par des théories et des préjugés plus ou moins chimériques. La race anglo-saxonne doit son succès par le monde à sa perspicacité native et réfléchie, qui se refuse à tenir les moyens pour plus importants que la fin, et à ce respect de soi-même qui l'a toujours empêchée d'accepter longtemps le divorce entre le pouvoir et l'autorité légitime, c'est-à-dire de supporter que la réalité et la source du pouvoir ne restent pas là où le bon sens et la raison veulent qu'elles soient. Tout en marquant bien leur éloignement pour le sophisme de la fin justifiant les moyens, les hommes de cette race font passer le but, les tendances et les actes pratiques du gouvernement bien avant la question de forme. Le pouvoir doit commencer par sauvegarder l'ordre, la morale, comme la civilisation, et être suffisamment armé contre ceux qui mettent ces biens en péril. S'il est bien démontré aux Américains que la République est impuissante à protéger les intérêts vitaux de la société, et qu'une démocratie illimitée ne peut permettre aux nations que de descendre, ils sauront changer de route. Quand le moment sera venu, sans se laisser arrêter par des scrupules, des questions de forme et d'étiquette, ils choisiront en toute indépendance le gouvernement qu'il leur faudra. On lit souvent dans la presse américaine ces mots caractéristiques : « Quand nous aurons besoin d'un gouvernement fort, nous l'aurons. » On peut les en croire.

D'ailleurs sur ce point, les Américains ne seront même pas obligés de briser leur Constitution ; car celle-ci tient en réserve deux clauses assez élastiques, qui se prêtent merveilleusement à toutes les interprétations opportunes. Il y a toujours, en quelque endroit, solution de continuité dans le cercle des institutions humaines, qui ne sauraient être parfaites, symétriques et absolues. La prudence exige qu'on y fasse une part, si petite qu'elle soit, au contingent et à l'imprévu. Il arrive inévitablement certains moments dans l'histoire de tous les peuples, où les circonstances exigent qu'on agisse en dehors des règles ordinaires, et où l'habileté, le patriotisme et l'honnêteté des hommes dirigeants, restent la seule garantie d'un pays jeté hors de sa voie naturelle et régulière.

Les Américains, prenant leurs précautions à ce point de vue, ont inséré dans leur texte constitutionnel les deux clauses du *bien général* et de la *nécessité* qui permettent de garder toujours un pied dans la Constitution. Ils sauront, un jour ou l'autre, tirer parti de cette double clause et, en gens avisés, ils ne se feront pas faute sans doute de prendre le *bien général* où on le trouve, et d'accepter l'expédient *nécessaire*. Quelqu'un, abusant de la formule déjà citée dans cette étude, jurera de défendre et d'appliquer la Constitution

« comme il la comprend, et non pas comme la comprennent les autres, » et chacun se trouvera ainsi en règle, quoi qu'il arrive. Seulement on peut gager que les Américains sauront du même coup garantir leur repos et conserver leurs libertés.

Lorsque la Constitution fut établie, quelques-uns des membres les plus illustres de la Convention de Philadelphie étaient hostiles à la forme républicaine. Hamilton entre autres, qui avait conservé toutes ses prédilections pour les institutions monarchiques de l'Angleterre, eut le courage et la loyauté d'exposer ses vues politiques, et de défendre un projet de gouvernement antirépublicain. Rien assurément ne pouvait faire suspecter son patriotisme; il avait bravement combattu au premier rang pour la liberté pendant la guerre de l'Indépendance, il avait risqué sa vie pour son pays, et c'était encore pour le servir qu'il combattait la République.

« Ce fut un spectacle remarquable de voir Hamilton, qui professait hautement des convictions royalistes, impopulaires alors, maintenu néanmoins par Washington à un des plus hauts postes du ministère, de préférence au républicain Jefferson [1]. » Cette confiance fut justifiée; car Hamilton, sans rien concéder de ses opinions monarchiques, qu'il conserva toujours, se dévoua tout entier à faire vivre « au moins mal qu'il se pouvait », cette République contre laquelle il avait ouvertement lutté à la Convention, mais qu'il contribua puissamment à sauvegarder pendant de longues années du danger des entraînements démocratiques. Il sut faire un noble sacrifice; mais pourquoi est-ce toujours aux monarchistes que l'on demande de sacrifier leurs principes sur l'autel de la patrie? La patrie n'a-t-elle donc pas d'autels pour les immolations volontaires des principes républicains?

Trop profondément sensés et patriotes pour se refuser à l'une ou l'autre alternative, les Américains n'en sont pas encore arrivés, croyons-nous, au moment de choisir. Mais on peut tenir pour certain qu'ils resteront dans la rectitude de la conduite conservatrice; car chez eux, quel que fût le parti au pouvoir, la suprématie est toujours restée à ce que nous appelons les droites. La république par la droite fut leur doctrine et l'explication de tout ce qui s'est fait de bien sous cette forme de gouvernement où ils sont entrés par nécessité, après avoir fait la révolution de l'Indépendance par point d'honneur.

Aujourd'hui encore, quoique le suffrage universel soit indistinctement appliqué presque à tout, il est sans exemple que le pouvoir fédéral et central ait été possédé ou dominé, ni le pays dirigé

[1] *Mémoires de Van Buren.*

un seul jour par le *mob*. La populace, appelée au vote, a pu être séduite, entraînée, ou vendue de seconde main par les politiciens à ceux qui les employaient, mais jamais le gouvernement ni les assemblées de Washington n'ont été livrés aux foules radicales, ou aux représentants directs de leurs passions et de leurs aveuglements.

Le désordre peut être excessif aux Etats-Unis, la distinction peut y être très-confuse et obscurcie entre les procédés honnêtes et ceux qui ne le sont pas, en matière politique, administrative ou financière; mais en aucun cas les doctrines subversives et extrêmes n'y ont aucune chance non-seulement de triompher, mais d'être écoutées ou accueillies; elles n'y seraient même pas une arme ou un moyen pour les ambitieux. Certaines alliances avec les fauteurs d'opinions extrêmes n'y seraient pas comprises, et causeraient la perte immédiate du parti qui s'y abandonnerait.

Les Américains ont eu leur 89; mais leurs conservateurs, plus avisés que ceux d'autres pays, n'ont pas permis qu'on le leur vole pour en faire un 93 criminel et insensé. Dans les difficultés inévitables d'une réforme prochaine ou éloignée, ils agiront encore de même. Si graves et si fâcheuses qu'elles soient, les corruptions de l'Amérique ne sont pas mortelles. Elles sévissent surtout dans le cercle administratif et politique, et il est permis de croire que le fond même de la nation n'en est pas atteint.

Verrons-nous les Etats-Unis se réformer? Nous ne saurions y compter. Faute d'une réforme prochaine, vont-ils s'effondrer sur eux-mêmes? Nous le croyons encore moins. Ni au dedans, ni au dehors de leur pays, nul n'est là pour leur porter le coup mortel, et une telle nation chrétienne remplissant un tel cadre géographique n'est pas faite pour périr. Mais ses institutions ne sont pas faites non plus pour être imitées de nos jours, malgré les qualités supérieures de la race éminente qui peuple encore l'Amérique et qui l'a créée.

NOAILLES, duc D'AYEN.

REVUE DES SCIENCES

Physiologie et psychologie. — Le cœur et le cerveau. — Des impressions usuelles : avoir le cœur léger, avoir le cœur gros, avoir le cœur égoïste. — Le sentiment populaire est d'accord avec les découvertes de la science. — Le cœur n'est pas seulement un appareil hydraulique. — Ses relations générales avec le système nerveux. — Travail mécanique du cœur. — Un train de chemin de fer élevé au sommet des Alpes par le travail du cœur humain. — Un cœur qui bat sur une assiette. — De la forme du gouvernement dans l'organisme du cœur humain. — Le pouvoir central. — Les attaches au chef-lieu. — Transmissions télégraphiques. — Contrôle permanent du gouvernement central. — Les fils de transmission du cœur au cerveau. — Les vaso-moteurs. — Action de l'hydrothérapie sur le cœur et le cerveau. — Le moral et le physique. — Les émotions se réflètent sur le cœur. — Réaction du cœur sur le cerveau. — La gaieté produite artificiellement. — Les changements de rhythme dans les battements du cœur.— La musique du cœur.— Inscription des battements cardiaques.— Application à la justice criminelle. — Appareil pour lire dans le cœur humain. — Conclusion.

Assurément nous ne sommes plus au temps où l'on plaçait assez généralement le cœur à droite et le foie à gauche. Cependant il serait sans doute imprudent d'affirmer sans réserves que la majorité met bien chaque organe à sa place véritable. En tout cas on m'accordera volontiers qu'encore aujourd'hui, on se sert assez communément du cœur par routine; par routine est bien le mot.

Chaque personne, en effet, selon son tempérament et ses caprices, se bâtit un petit idéal de cœur qui s'éloigne plus ou moins de la réalité. A vrai dire, on fait même du cœur un usage abusif.

On garde son cœur; on le donne; on l'a sur les lèvres; on l'a glacé ou chaud; on l'a dur. On a le cœur léger, gros; on en a trop; on n'en a pas du tout, ce qui est inexplicable, et cependant se conçoit fort bien; l'expression est consacrée dans toutes les langues. Pauvre cœur!

Ailleurs, un romancier fait mourir son héros d'une rupture du cœur, ce qui est absolument impossible; un poëte ne se gêne pas pour « faire taire son cœur », autre impossibilité. Les plus positifs soutiennent que le cœur n'a rien à voir dans tout ce qui est sentiment,

puisque les physiologistes ont montré que cet organe n'est qu'un simple appareil hydraulique destiné à chasser le sang dans nos vaisseaux. C'est une pompe, un chef-d'œuvre de pompe, si vous voulez, mais enfin ce n'est qu'une pompe à double effet!

Bref on met si bien le cœur partout et dans tout, que l'on finit par ne plus trop savoir vraiment où le prendre ni quel rôle lui attribuer.

On voudra bien me permettre, sans doute, d'en finir une bonne fois avec ces équivoques et de montrer que le sentiment populaire a raison contre l'opinion de ceux qui ne font du cœur qu'une machine hydraulique. On a absolument raison, quand on invoque tant de fois le cœur à propos de nos impressions; c'est avec le cerveau l'organe sur lequel se reflètent le plus complétement les différents états de l'âme.

L'œil, dit-on, est le miroir de l'âme; bien mieux que l'œil le cœur est le miroir de l'âme... Montre-moi ton cœur, et je te dirai qui tu es, dit le poëte Arabe; montre-moi ton cœur et je te dirai qui tu es, pourrais dire très-justement le physiologiste.

Non-seulement, ce petit sac membraneux à double compartiment — vrai sac à malices — que l'on appelle le cœur, est un moteur qui chasse le sang dans nos vaisseaux, qui accomplit, avec une admirable régularité, un travail mécanique considérable, mais c'est encore un témoin incomparable de toutes nos impressions, le confident le plus sûr de toutes nos pensées.

De prime-abord, on ne voit aucun rapport entre le cœur et nos sentiments, nous n'en disconvenons pas; aussi est-ce une véritable démonstration que nous allons essayer d'esquisser à l'usage des plus incrédules.

C'est Claude Bernard le premier, notre éminent maître, qui dès 1864 montra la dépendance du cœur et des phénomènes psychiques. A cette époque on n'avait pas encore de notions bien précises sur le tracé des nerfs qui relient le cœur au cerveau. Aujourd'hui nous sommes en mesure d'établir rigoureusement l'exactitude de la proposition fondamentale du physiologiste français.

Le cœur est une petite pompe à parois très-souples, composée de deux cavités distinctes qui ne communiquent entre elles qu'indirectement par un système de canaux. Son jeu est comparable en tout à celui d'une pompe ordinaire en caoutchouc, qui en diminuant de volume rejette par un bout le liquide qu'elle contient, et en reprenant ses dimensions primitives, aspire le liquide par un autre bout. Le cœur, comme la pompe en caoutchouc, est muni de soupapes qui déterminent la direction du courant. La moitié gauche aspire le sang des poumons et le refoule à travers tous les vaisseaux du corps vers la moitié droite. Cette moitié droite, en se contractant, puise le sang à travers le poumon jusqu'au cœur gauche. Ce travail fait mouvoir le sang dans tous

les canaux et triomphe des résistances multiples que ce mouvement rencontre en route.

On a mesuré le travail mécanique accompli par le cœur : il est énorme.

On sait que les mécaniciens prennent pour unité de travail celui qui correspond à l'élévation d'un poids de 1 kilogramme à 1 mètre par seconde : *c'est le kilogrammètre.* Le cheval-vapeur fait ses 75 kilogrammètres à la seconde. Eh bien ! le cœur produit en vingt-quatre heures 70,000 kilogrammètres. Dans l'espace d'un an, il pourrait donc soulever un poids de plus de 25,500,000 kilogrammes à la hauteur de 1 mètre, ou ce qui revient au même 1 kilogramme à la hauteur de 25,500,000 mètres. Voit-on d'ici le travail mécanique immense qu'accomplissent tous les cœurs qui battent aux quatre coins de l'horizon.

Le travail effectué par le cœur d'un homme pendant une vie de soixante-dix à quatre-vingt ans, suffirait pour soulever un train de chemin de fer à la hauteur du mont Blanc !

La force qui fait fonctionner le cœur réside dans le cœur lui-même. Cet organe possède, comme tous nos muscles, des nerfs moteurs qui déterminent la succession rhythmique de ses contractions. Mais, il importe qu'on s'en souvienne, ces nerfs ne partent pas du système nerveux central (cerveau, moelle épinière), ils viennent de petits appareils nerveux, de ganglions incrustés dans la substance même du cœur.

Les centres nerveux sont autonomes, indépendants de notre volonté, ce qui est fort heureux pour nous, et ils agissent sous l'influence d'excitations qu'ils puisent dans la composition chimique et dans la température du sang.

Il faut bien admirer, en passant, les précautions qui ont été prises dans l'organisation de notre individu; si on laissait faire les ganglions moteurs, il est clair, que selon leur degré d'excitation, ils amèneraient des contractions du cœur, tantôt rapides, tantôt lentes, ainsi qu'il arrive pour une machine sur laquelle on a oublié de placer un régulateur et qui s'emporte ou s'arrête suivant que la vapeur arrive en quantité trop grande ou insuffisante. Aussi, à côté des ganglions moteurs, s'en trouvent-ils d'autres en relation directe avec eux et qui les obligent à ne dépenser leur force motrice qu'avec régularité, et au fur et à mesure des besoins. Ce sont les ganglions régulateurs. Voilà pour le mécanisme intérieur qui permet au cœur d'accomplir son travail, c'est-à-dire d'envoyer convenablement, régulièrement le sang dans toutes les parties de l'organisme.

Le doute est impossible. Tenez, voici le cœur d'une grenouille, on l'a arraché de son corps et cependant il continue de battre, absolument comme s'il était encore à sa place. Ses pulsations mettent en mouvement une longue tige qui va à droite et à gauche, comme le

balancier d'un métronome. Le cœur bat même loin du corps. Donc, sa force motrice est bien à lui; c'est un appareil complet, une pompe avec moteur, muni d'un excellent régulateur. Mais, ce n'est pas tout encore.

Ce petit système individuel qui pourrait se suffire à lui-même quelque temps, n'en est pas moins en dépendance étroite avec l'autorité centrale. Il reçoit les ordres directement du cerveau, il est en communication télégraphique permanente avec la moelle épinière. On lui parle, il répond. Il est au courant de tout ce qui se passe au centre, et réciproquement il avertit immédiatement le centre des modifications qu'il peut éprouver.

Et, en effet, le cœur est relié au cerveau par un très-grand nombre de fibres nerveuses, vrais fils télégraphiques; les uns représentent les fils d'aller et transmettent les télégrammes du cerveau au cœur; les autres représentent les fils de retour et apportent les nouvelles du cœur au cerveau. Parmi les fibres qui transmettent du cerveau au cœur, on en connaît en ce moment deux groupes bien caractérisés : le premier vient du cerveau en passant par le *grand sympathique;* le second se compose des branches d'un nerf remarquable qui vient directement du cerveau : le *pneumo-gastrique.*

Ajoutons vite, pour ceux qui l'auraient oublié, que le système nerveux appelé « grand sympathique » consiste principalement en une double chaîne de ganglions qui se trouvent sur les côtés et au-devant de la colonne vertébrale; ils sont réunis entre eux et avec les nerfs rachidiens. Les nerfs viennent du cerveau par paires qui se succèdent d'avant en arrière au nombre de douze. La dernière paire est formée par les deux *pneumo-gastriques* qui fournissent des fibres au larynx, aux poumons, au foie, à l'estomac et au cœur.

Le rôle des deux groupes de nerfs qui transmettent du cerveau au cœur est très-distinct; il est inverse. Les nerfs du grand sympathique accélèrent les battements du cœur; les nerfs du pneumo-gastrique les ralentissent.

Du reste, les nerfs *accélérateurs* aboutissent dans le cœur aux ganglions moteurs. Les nerfs *ralentisseurs*, au contraire, aux ganglions régulateurs. L'action du nerf pneumo-gastrique est permanente, leur fonction de régulateur s'exerce sans cesse. L'action des nerfs accélérateurs ne se produit que dans des circonstances particulières. Ainsi le cerveau peut commander directement au cœur d'accentuer ou de diminuer ses mouvements. Il a encore prise sur lui autrement. Si le cœur n'obéissait pas suffisamment vite à ses injonctions, il pourrait obliger les petites artères à rétrécir leur calibre. Les muscles des petites artères sont sous la dépendance des nerfs qui aboutissent au système sympathique. Quand les nerfs sont excités, ils amènent la diminution du volume des vaisseaux; quand ils n'agissent pas, au contraire, le

calibre grandit. Par conséquent, au premier signal d'insubordination du cœur, les vaisseaux se resserrent et règlent la quantité de sang qui doit passer en un temps donné par un organe quelconque de notre corps.

Cette faculté du cerveau de réagir directement sur le cœur est d'autant plus utile, que le cœur, moteur hydraulique, ne peut savoir avant d'avoir été averti, si un accident local n'entrave pas la circulation et si par conséquent, il n'a pas à modifier sa marche normale. Les fonctions de l'organisme passent par des oscillations continuelles, quelquefois maladives. C'est au cerveau que se centralisent tous les pouvoirs à modifier l'afflux sanguin, et par suite le fonctionnement des organes. Toutes les excitations transmises à la périphérie de notre corps convergent au cerveau et retentissent sur les nerfs du cœur.

Que notre main soit exposée au froid, par exemple, les nerfs sensibles l'annoncent au cerveau; celui-ci excite les nerfs vaso-moteurs[1], le calibre des artères diminue; le sang circule à peine, il est renvoyé à l'intérieur et son retentissement est atténué : l'action du froid cesse. Le cerveau, prévenu par les nerfs sensibles, paralyse les vaso-moteurs, l'artère reprend son plus grand calibre; le sang arrive en abondance, la chaleur s'accroît, la main devient rouge. Par ordre, on a porté secours à la main. Peu de gouvernements sont aussi bien, aussi justement administrés que celui de l'organisme humain.

Cette action remarquable des vaso-moteurs, commandée par l'entremise du grand sympathique, fait la base du traitement hydrothérapique. L'impression froide retentit par les nerfs sensibles sur tout le système sympathique et sur le cerveau; quand elle est finie, la paralysie des vaso-moteurs, en ouvrant toute grande la circulation sanguine dans tous les vaisseaux, y amène la chaleur et le sentiment du bien-être que tout le monde éprouve après la douche. On le remarquera, par une simple impression froide, on a mis en mouvement les nerfs sensibles, les nerfs moteurs, les ganglions sympathiques, le cœur, puis encore les vaso-moteurs, les nerfs sensibles, etc. C'est une prise d'armes générale, c'est une gymnastique complète de la superficie au centre qui éveille l'organisme entier et l'oblige à fonctionner. Aussi est-il peu de modificateur aussi puissant de l'économie que le traitement hydrothérapique.

Nous avons vu le cerveau réagir directement sur le cœur par l'intermédiaire du grand sympathique; réciproquement si par suite de préoccupations d'ordre moral, le cerveau a un moment d'oubli, le cœur pourra le rappeler à ses devoirs. Que par exemple, le cerveau, sous l'empire d'une vive émotion, ait excité tous les nerfs constricteurs, le calibre des vaisseaux sera brusquement diminué, et le cœur ne pourra plus vaincre les frottements et chasser le sang. Il se fera dans la cavité

[1] On nomme ainsi les nerfs qui règlent les mouvements des parois vasculaires.

une accumulation subite de sang ; il courra le même danger qu'une chaudière à vapeur surchauffée ; il pourrait éclater. La chaudière a une soupape de sûreté. Eh bien le cœur aussi. Nous avons dit qu'il était relié au cerveau par des fibres nerveuses transmettant les télégrammes du centre à la périphérie. Il télégraphie au cerveau par les nerfs du pneumo-gastrique. Le cerveau paralyse d'un coup les nerfs constricteurs ; les artères s'élargissent spontanément et le trop plein s'écoule avec facilité ; tout danger de rupture disparaît. On ne meurt donc pas par rupture subite du cœur, ainsi qu'on l'entend dire si souvent. Un cœur sain ne saurait se déchirer. Des émotions multiples, prolongées peuvent changer le rhythtme des battements du cœur et amener la mort, mais lentement, graduellement, par le développement de maladies du cœur, accompagnées de toutes les altérations pathologiques de l'organisme qui leur sont propres.

Les nerfs du cœur viennent se souder à la moelle allongée, dans cette partie du système nerveux central qui, reliée à tous les nerfs cérébro-spinaux, peut être considérée comme le confluent où se rencontrent et se croisent toutes les excitations possibles. C'est là le centre ; tout passe par ce cabinet central ; on y est au courant de tout ce qui peut survenir sur un point quelconque de ce territoire que l'on appelle le corps humain.

Les deux systèmes de nerfs accélérateurs et ralentisseurs du cœur sont en quelque sorte aux écoutes ; ils transmettent au cœur ce qui se fait au cerveau et réciproquement font savoir au cerveau ce qui se passe dans le cœur [1].

Il est bon de bien spécifier le fait, car tout le monde comprendra maintenant, sans peine, comment notre cœur est forcément le confident des variations de notre état mental, comment il reflète toutes les impressions du cerveau, tous les actes psychiques, toutes nos sensations : contentement, joie, douleur, amour, haine, méchanceté, bienveillance.

La dépendance mutuelle des opérations du cerveau et des battements du cœur est si parfaite [2] que les états psychiques si variables déterminent des modifications correspondantes dans les mouvements du cœur. De même les battements du cœur, réagissent sur les fonctions du cerveau et sur ses états psychiques.

Lorsque le cœur bat avec effort, qu'il accomplit mal son travail, soyez sûr que votre pensée en ressentira l'influence ; vous serez triste et

[1] Dans la séance du 16 juillet dernier, de l'Académie des sciences, MM. Conty et A. Charpentier ont communiqué le résultat de leurs recherches expérimentales sur l'influence des excitations des organes sur le cœur. Leurs conclusions confirment notre thèse.

[2] Elle a été très-bien mise en évidence par M. Cyon, professeur à Saint-Pétersbourg

malaise. C'est pour cela qu'il faut beaucoup pardonner aux malades. Le physique réagit sur le moral, dit-on souvent. On tirera de ces faits une explication toute simple. Les pratiques hydrothérapiques, que nous signalions précédemment, montrent très-bien cette curieuse réaction du cœur sur la pensée. Tous les observateurs ont constaté que, immédiatement après la douche, le malade est plus gai; l'hypocondriaque lui-même chasse ses humeurs noires; c'est que le battement est plus ample, l'afflux sanguin mieux réparti; la circulation plus parfaite; le cerveau peut fonctionner dans toute sa plénitude.

Nous connaissons encore fort mal les relations intimes qui existent entre le cœur et le cerveau; aussi ne sommes-nous pas en mesure d'indiquer encore les changements que produisent dans les battements du cœur les différentes dispositions de l'âme. L'étude est délicate et complexe; nous ne la dominons pas; il faut l'accepter quand elle s'offre à nous : il n'y a que très-peu d'impressions dans l'âme que l'on puisse provoquer à volonté. Toutefois on peut très-bien espérer qu'avec les appareils enregistreurs, tels que ceux dont se servent aujour-MM. Marey, Franck, Carlet, etc., on pourra peu à peu poursuivre avec des chances de succès ces importantes recherches. Du reste, dans leurs traits principaux, on peut déjà aujourd'hui relever la dépendance des oscillations du cœur et des excitations psychiques du cerveau.

Ainsi, les mouvements agréables et joyeux de notre âme excitent les nerfs accélérateurs. Le cœur bat, par suite, plus vite en diminuant du même coup l'intensité de ses battements. C'est pourquoi, dit-on très-justement, que « la gaieté agit sur le moral. » On a tout aussi raison de dire en pareil cas que le « cœur palpite de joie; » la facilité avec laquelle le cœur se vide pendant ces sortes de contractions, tout en entretenant la régularité de la circulation par une pression insignifiante, provoque le sentiment de bien-être si exactement rendu par l'expression : « Le cœur léger. »

Au contraire, tous les sentiments tristes ou opprimants agissent sur les fibres ralentissantes du pneumo-gastrique. Ces sensations ralentiront plus ou moins les battements en prolongeant les intervalles pendant lesquels le cœur aspire une grande partie du sang dont il ne peut plus se débarrasser qu'en se contractant par des efforts considérables. On dit alors qu'on a « le cœur gros, » le cœur oppressé.

Quand une nouvelle triste nous est subitement annoncée, la sensation oppressive amène une paralysie brusque des pneumo-gastriques ralentisseurs. Le cœur s'emporte et alors surviennent des battements rapides et tumultueux. « Le cœur bat à rompre la poitrine. »

Il y a bien, pendant la joie, action des nerfs accélérateurs du grand sympathique; mais, la sensation est agréable au contraire, le sentiment d'angoisse est insupportable, quand la paralysie des nerfs a lieu

par l'influence des pneumo-gastriques; il peut y avoir arrêt complet des battements, évanouissement. C'est avec justesse qu'on dit ici que « le cœur est torturé. »

Les plus petites émotions retentissent encore sur le système vaso-moteur qui à son tour, nous l'avons vu, retentit sur le cœur. Les émotions paralysent ou excitent les vaso-moteurs selon leur nature. La rougeur du visage, après une joie inattendue, résulte de la paralysie momentanée des nerfs vaso-moteurs de la face; les artères s'agrandissent, le sang afflue, trouvant la voie libre; la pâleur du visage pendant l'effroi résulte inversement d'une contraction des petites artères faciales. Il est évident que l'intensité de l'influence des émotions sur le cœur dépend, avant tout, du degré d'excitabilité des nerfs. Les gens qu'on appelle nerveux sont les plus impressionnables et leur visage trahit vite leurs émotions. L'opinion populaire a encore raison quand elle prétend que les femmes et les enfants ont généralement plus que l'homme le « cœur doux et tendre. » Au point de vue physiologique, on comprend très-bien ce que veut dire « un cœur dur et égoïste »; « un cœur chaud et sensible. »

Certains agents physiques ou chimiques exercent sur le cœur les mêmes influences que les excitations psychiques. La chaleur, la lumière et le grand air excitent les nerfs accélérateurs, ils agissent comme les impressions heureuses. Le froid, l'obscurité, l'acide carbonique, l'air vicié, ralentissent les battements, ils agissent comme les impressions tristes. Et en fait, nous sommes gais quand nous sommes en pleine lumière, au grand air; nous ressentons une impression de tristesse par les jours brumeux. La santé publique est liée à toutes les modifications atmosphériques.

On l'aura remarqué certainement, le cœur bat, ses battements changent de rhythme, absolument en dehors de notre volonté. Le cœur est un appareil autonome, nous le répétons, moteur, récepteur, régulateur, etc., tout fonctionne sans que nous ayons à nous en occuper, fort heureusement; c'est un automate. Si les nerfs peuvent modifier l'allure du mouvement, c'est à notre insu, indépendamment de nous; tous les nerfs qui vont et viennent du cœur, tous les nerfs qui commandent la paralysie ou l'excitation des vaisseaux reçoivent leur excitation sans la participation de la conscience.

On ne peut donc pas modifier sensiblement les battements du cœur par la volonté; en s'y appliquant bien il peut y avoir cependant une petite réaction indirecte; on peut sans doute, à force d'habitude, « maîtriser un peu son émotion. » Mais il est impossible, comme on le croit, de « faire taire son cœur »; il est impossible de s'empêcher de rougir ou de pâlir à volonté.

L'homme qui a éprouvé dans sa vie les mêmes émotions un grand

nombre de fois parvient seul peut-être à empêcher plus ou moins son « cœur de parler » ; l'excitation des nerfs est usée ; la gymnastique qu'on leur a obligé de faire a détendu outre mesure leur force ; mais la volonté n'y est pour rien, le phénomène est automatique.

Le plus habile des comédiens ne saurait pâlir à volonté, ni forcer son cœur à battre avec le rhythme qui correspond aux faux sentiments qu'il exprime. Notre cerveau, il est vrai, jouit de la faculté de provoquer des émotions antérieures, par souvenir ; ces émotions factices pourraient amener dans le cœur des battements caractéristiques d'un sentiment donné. Un homme habile pourrait faire « parler son cœur. » Il est vraisemblable que l'on trouverait encore dans ce cas très-exceptionnel des indices caractéristique d'un faux sentiment.

Les physiologistes se servent pour l'examen du cœur, du pouls, d'appareils enregistreurs. Le cardiographe donne la forme exacte des contractions de la pointe du cœur, le sphygmographe donne les traits caractéristiques des pulsations. Ces instruments pourraient être appliqués à l'homme dans un but psychologique, comme ils le sont au point de vue physiologique. Peut-être finirait-on par obtenir le tracé graphique des battements correspondant aux diverses impressions de l'âme, le tracé correspondant à l'amour, à la haine, à la jalousie, à la peur, à la joie, à la colère, etc. On aurait la signature exacte des sept péchés capitaux, absolument comme on a celle du choléra, du typhus, de la fièvre, etc.

Le docteur Lorain, en cherchant le tracé du pouls d'un fou pendant ses accès, a fait le premier essai de ce genre : la voie est toute nouvelle, très-délicate, j'en conviens, mais elle serait d'un bien haut intérêt scientifique et social. L'art si difficile de lire dans le cœur humain pourrait se réduire alors à une habileté plus ou moins grande dans le maniement de l'appareil investigateur. Les battements du cœur sont des oscillations, des vibrations ; or qui ne sait combien les vibrations sont multiples. On les enregistre néanmoins, on enregistre les notes si complexes d'une mélodie. Le cœur aussi a sa musique. Et l'on ne voit pas pourquoi nous ne parviendrions pas à la noter et à la lire. Quelle musique, selon les individus ! quelle lumière ! Il faudrait bien que le coupable ou l'accusé au moins se soumissent à l'investigation de l'instrument. Et l'instrument parlerait !

En somme, pour ne pas dépasser le présent, et c'est ce que nous nous proposions d'établir, le cœur n'est pas comme on le pense, un simple appareil hydraulique ; c'est un organe d'une délicatesse inouïe, un instrument parfait dont les notes vibrent à l'unisson de notre pensée.

Le sentiment général n'exprime que la vérité : « Ce qui vient du cœur vient bien de l'âme. »

Henri de Parville.

QUINZAINE POLITIQUE

10 Août 1877.

Le travail et la paix règnent aux champs. En vain les radicaux essaient-ils d'y répandre leurs cris et d'y semer leurs doctrines avec leurs libelles. Sous ce soleil d'août, nous sommes à une heure d'activité féconde et de distraction bienfaisante où le paysan et le citadin lui-même n'ont guère de loisir à donner aux grandes querelles que la gauche s'évertue toujours à émouvoir : là, on est surtout occupé à regarder au ciel les signes du temps pour la récolte de demain, plutôt qu'à consulter les présages que la providence de M. Gambetta fait planer sur la tête des 363 ; ici, on court chercher des ombrages, on se disperse pour les vacances, on écoute les échos qui répètent encore les discours dont retentissaient hier la Sorbonne et les collèges, et qui, au désespoir des radicaux, n'ont encore soulevé aucun tumulte scandaleux ni jeté à personne, pas même à Dieu, aucun de ces défis ou de ces mots de haine qu'on entendit, l'an dernier, dans les écoles. Le ministre de la guerre, pour sa part, appelle les réservistes sous les drapeaux ; ils y resteront du 20 août au 10 septembre. Tout concourt donc, dans cette période de besogne ou d'oisiveté, à écarter des uns ou des autres le trouble de nos débats politiques et de nos luttes électorales ; et bien que tant de candidatures s'agitent en attendant que le gouvernement les mène ou non, bien que les journaux fassent beaucoup de bruit, bien que çà et là une allocution plus ou moins solennelle éveille les applaudissements des partis, on peut dire que la France est tranquille, sans être silencieuse. Mais, évidemment, ce sont ses dernières heures de calme qui se seront écoulées avec ce mois. Nul doute que, les réservistes revenus et les vendanges commencées, les électeurs ne soient convoqués, et Dieu sait à quelle fièvre alors la France sera en proie !

Assurément, c'est dans cette période un incident heureux pour les conservateurs que le voyage du maréchal de Mac-Mahon à

Bourges. Qu'il y ait dans le cœur des foules, surtout parmi notre race française, une sorte de mystérieux tressaillement au contact des hommes illustres et des princes; que leur enthousiasme soit même éphémère, comme la joie des fêtes; qu'il ne faille que quelques semaines pour qu'elles oublient leurs propres acclamations : nous ne le contesterons pas, si nos philosophes, fussent-ils des stoïciens de la République, nous en avertissent comme les mélancoliques récits de ce siècle, si plein de ces vivats de la multitude et si vide! Mais, à une heure où la gauche avait les mots les plus colériques et les devises les plus perfides pour ameuter contre le maréchal de Mac-Mahon l'ignorance et la bonne foi du populaire, constater qu'il a été accueilli à Bourges par le Berry presque tout entier avec une amitié véritable, c'est constater un triomphe. Dieu merci! quelque mauvais que soit le jour qui passe avec ses souffles politiques, il y a toujours dans l'âme de ce pays, meilleur au fond qu'à sa surface, quelque chose de plus que le respect à la vue d'un homme qui a été héroïque à telle grande heure de la France et qui est un honnête homme simplement et courageusement. Ces populations du Berry ont senti qu'en vérité, quelque prétendance de M. Thiers ou de M. Gambetta qu'on élève à gauche sur le mobile pavois de la République, le maréchal de Mac-Mahon porte réellement, en ses mains qui n'ont jamais rien convoité ni trahi, la fortune de l'Etat, de la société, peut-être même de la patrie. Leur voix semblait dire : « Nous avons toujours confiance en Mac-Mahon... Il y est; qu'il y reste!... » Et voilà pourquoi, le lendemain, les journalistes de la gauche parlaient de ce voyage de Bourges avec une si méchante humeur.

Le discours que le Maréchal a prononcé à Bourges a, certes, mécontenté la gauche, autant que ce sympathique accueil des populations l'irritait. Ce n'est pas inutilement que le Maréchal dit si haut : « A l'extérieur, maintenir la paix; au-dedans marcher sur le terrain de la Constitution, à la tête des hommes d'ordre de tous les partis; les protéger, non-seulement contre les passions subversives, mais contre leurs propres entraînements, réclamer d'eux qu'ils fassent trêve à leurs divisions pour écarter le radicalisme, qui est notre commun péril; voilà mon but, je n'en ai jamais eu d'autre. On a accusé mes intentions et dénaturé mes actes; on a parlé de relations extérieures compromises, de Constitution violée, de liberté de conscience menacée. On est allé jusqu'à évoquer le fantôme de je ne quel retour aux abus de l'ancien régime, de je ne sais quelle influence occulte que l'on a appelé le gouvernement des prêtres. Ce sont là autant de calomnies. Le bon sens public en a déjà fait justice en France et à l'étranger. Elles ne me décourageront pas un instant.

Elles ne m'empêcheront pas d'achever ma tâche avec le concours des hommes qui auront été dans le pays les auxiliaires dévoués de ma politique. » Ces protestations sont plus que de vaines paroles, puisqu'elles s'accordent avec le témoignage des faits; car les évènements eux-mêmes tiennent le même langage : depuis deux mois, la réalité n'a vérifié ni les unes ni les autres de ces « calomnies »; ni la paix n'a été troublée au pied de nos Vosges hélas! devenues si tremblantes; ni la guerre n'a, avec le Maréchal, escaladé les Alpes pour descendre en Italie; ni le ministère du 18 mai n'a sacrifié sur les autels de l'Eglise aucun des droits de la société civile, comme l'annonçaient de leurs cris les plus sinistres M. Gambetta et les prophètes furieux de la gauche. Le Maréchal, il est vrai, ne faisait que répéter les déclarations de ses Messages, et celles-ci auraient dû suffire. Mais, dans cet état du pays et parmi ces longues clameurs de la gauche, il est bon de répéter, même les affirmations les plus justes et les plus claires; et c'était un moment opportun que celui où le démenti était ainsi dans les choses comme dans les mots. Deux mois encore et toujours, il faut répéter ce discours de Bourges. Personne ne se trompe et ne finit par être plus trompé que ceux des partis ou des hommes qui croient pouvoir se contenter d'un discours, d'un serment, d'un geste, et qui demeurent ensuite dans un silence dédaigneux de l'insulte, bien qu'elle continue de parler, et dans un mépris indigné de l'erreur, bien qu'elle se redresse : il faut toujours recommencer; il ne suffit pas, avec la foule et dans ces luttes, d'avoir raison et d'avoir été une fois éloquent. Les conservateurs ne sauraient donc trop avoir leurs discours de Bourges.

Quelques-uns ont cru qu'en se disant jaloux de « marcher sur le terrain de la Constitution, à la tête des hommes d'ordre de tous les partis, » le Maréchal attirait à lui ceux des membres du centre gauche qu'un peu de regret travaille ou qu'un peu d'inquiétude tourmente. Nous n'avons pas cette illusion. Mais à quoi bon reprendre la douloureuse histoire des dissentiments et des méprises, des fautes et des accidents, des ambitions et des alliances qui ont séparé des conservateurs tant d'anciens amis dont le premier s'appelait M. Thiers et le dernier M. Léon Renault? A quoi bon même attester avec l'histoire de ces six ans que les conservateurs n'ont rien épargné, pas même leurs convictions, ni rien ménagé, pas même leurs craintes, pour rétablir leur union avec le centre gauche? Quand naguère nous reprochions au centre gauche l'association qui l'attachait, malgré sa répugnance, à l'extrême gauche, il nous répondait que cette association n'était que temporaire, qu'il s'y trouvait obligé pour fonder la République et qu'il romprait le lien, dès que la Constitution serait faite : il ne pouvait pas, à l'entendre, proclamer la République sans

les radicaux; mais il ne pouvait pas davantage la gouverner et l'administrer avec eux ni sans les conservateurs. Eh bien! La République a reçu de la loi, comme elle l'avait reçu de la fatalité, cette consécration que le centre gauche désirait et qu'il attendait pour ramener aux conservateurs sa bonne volonté et ses forces. Mais le centre gauche est resté uni à l'extrême gauche, et c'est en jurant « l'indissoluble union des gauches » qu'il arbora ses candidatures dans les élections de 1876 : il eut peur de tourner contre lui la popularité des radicaux; il se servit de leur faveur, et quand il entra dans la Chambre, moins nombreux et moins puissant que dans l'Assemblée nationale, on l'y vit plus enchaîné que jamais à l'extrême gauche; il y supporta, il y soutint même la dictature de M. Gambetta, il alla jusqu'à se diviser un moment pour lui demeurer fidèle, il abandonna M. Dufaure pour M. Gambetta! Et cependant le maréchal de Mac-Mahon avait mis aux mains du centre gauche le pouvoir et les honneurs; avec M. Dufaure il avait appelé, pour régner dans son conseil, M. Ricard, M. Léon Say, M. Christophe, M. de Marcère, M. Teisserenc de Bort, M. Waddington, puis M. Jules Simon : le centre gauche n'avait donc pas eu à se rallier aux conservateurs; il avait pu, par tous les devoirs et tous les moyens du gouvernement, se rallier les conservateurs à lui-même; il avait pu avec eux gérer les affaires de cette République qu'ils avaient constituée avec lui, quand il leur affirmait que s'il voulait la constituer, c'était pour créer à tous les intérêts de la société une base plus solide, c'était pour n'avoir plus qu'à défendre contre les radicaux l'ordre, les lois et la dignité de la France. Or, même appuyé par le maréchal de Mac-Mahon, même abrité par la Constitution, même devenu maître du gouvernement, le centre gauche ne consentit pas à se séparer de l'extrême gauche : on se rappelle comment périt le ministère de M. Dufaure et comment vécut celui de M. Jules Simon.

Laissons donc là cet espoir, laissons ces amers et stériles souvenirs. Le centre gauche a commencé à Bordeaux, sans le vouloir ou sans le savoir, cette division funeste du grand parti libéral et conservateur que la France avait formé, le 8 février 1871, avec sa chair ensanglantée et meurtrie tour à tour par l'invasion et le despotisme. Il a été le parti de M. Thiers ; car c'est M. Thiers qui a opéré ce déchirement : M. Thiers a fait le centre gauche avec nos débris pour faire la République avec notre impuissance, comme il a fait la République pour se faire une présidence. Le centre gauche, monarchiste la veille, est devenu républicain, et républicain, il est devenu l'allié et l'ami des radicaux, radical même à force de s'unir à eux et de les assister. Il nous a quittés, en se targuant d'emporter avec lui le nom de libéral, et nous avons trop vu qu'il nous laissait tout entier

celui de conservateur. Dans l'Assemblée, sa séparation ne le mettait qu'à l'écart de la droite; dans la Chambre, elle l'a tant éloigné qu'on ne l'aperçoit plus guère dans cette masse confuse et agitée des 363. Et ainsi, reculant toujours de prétexte en prétexte, transportant toujours d'une borne à une autre la promesse de son retour, il s'en est allé à ces extrémités où M. Thiers et M. Léon Renault se tiennent à côté de M. Naquet et de M. Duportal! Oui, on a raison de dire que les conservateurs souhaitent qu'un jour le centre gauche reprenne sa place près d'eux, et la plupart le souhaitent ou avec un cœur qui souffre ou avec une pensée assombrie par les nuages de certaines craintes terribles : combien de fois n'ont-ils pas essayé, du 24 février 1875 au 16 juin 1877, que ce souhait se changeât en une réalité? Mais on aurait tort de croire le centre gauche assez libre de lui-même ou assez éclairé par sa prévoyance pour se détacher de l'extrême gauche et se rapprocher de nous. Non, non, il n'en est plus capable, quelque secrète alarme qu'il sente, quelque avertissement qu'il reçoive : il y a bien des choses, griefs de l'amour-propre ou appâts de la popularité, qui le retiennent dans ces liens; il y a deux hommes qui l'asservissent, M. Thiers par la séduction, et M. Gambetta par la peur. Pour nous, las de tant de déceptions, nous n'attendons plus le centre gauche. Nous savons bien qu'il reviendra. Mais quand?... Sera-ce au grondement de la tempête ou seulement après la catastrophe, trop tard pour nous et pour lui, trop tard pour tout ce que nous pensions jadis aimer et sauver ensemble...

A peine faut-il mentionner, après le discours du Maréchal à Bourges, les quelques mots proférés par M. Thiers au château de Stors. M. Thiers est allé à Stors, paraît-il, par une route bordée de fleurs et d'hommages; il est arrivé comme enseveli sous les roses et les compliments. Or il ne semble pas que la journée, plus aimable encore que républicaine, qu'il y venait goûter, ait dû être, à son souhait, autre chose qu'une fête idyllique. Rien de ce bruit ni de ces éclairs dont M. Gambetta accompagne son éloquence, quand il va haranguer dans quelque banquet rural. M. Thiers, évidemment, n'a pas voulu jeter de Stors cette flamme que la gauche lui demande de répandre autour des 363 et dont la République, dit-on, sera tout illuminée. M. Thiers, leurrant l'attente de la gauche, n'a pas lancé du château de Stors son grand « manifeste ». Il s'est contenté de louer M. Senard qui posait là sa candidature, et comme d'habitude il a vanté sommairement dans la République sa vertu nécessaire, négative et circonstancielle, celle qui la rend « seule possible aujourd'hui. » Mais encore par quelle mauvaise grâce de son génie, par quel secret enchantement se fait-il que M. Thiers ne puisse jamais,

malgré tant de bonne volonté, satisfaire complètement la gauche? Assurément, il n'a pu être agréable aux radicaux que M. Thiers célébrât, parmi les mérites de M. Senard, « l'héroïsme » qu'il montra dans l'assistance qu'il prêtait au général Cavaignac, en 1848, pour réprimer leur monstrueuse insurrection de juin. Quant à la République, est-ce la louer dignement que de s'écrier, avec une modestie si avare : « Aujourd'hui la République seule est possible? » Les doctrinaires du parti l'ont dû remarquer : M. Thiers n'invoque pas en l'honneur de la République la raison et l'histoire, le droit, les principes; il argue du fait seulement; si la République n'existait pas, il ne prétendrait pas qu'il fallût l'inventer. Il ne proclame pas, comme M. Jules Grévy, qu'elle est le meilleur gouvernement de ce monde; il ne jure pas, comme M. Naquet, qu'elle est inaliénable, ou, comme M. Louis Blanc, qu'elle est d'essence divine, à la manière du « soleil »; il ne déclare pas, comme M. Gambetta, qu'elle est immortelle et même éternelle; en se défendant de lui décerner ces titres, en prenant garde de l'aimer d'un tel culte, M. Thiers laisse soupçonner qu'il n'a point pour la République la préférence d'un dogme, mais uniquement celle d'une opinion accidentelle et variable. « Seule possible! » Cette qualité restrictive paraît aux théoriciens de « l'idée républicaine » un attribut médiocre; et le mot « aujourd'hui » que M. Thiers a toujours la précaution d'adjoindre à ceux-là redouble encore leur déplaisir. Mais, en vérité, si M. Thiers devait parler au gré de chacune des quatre gauches, que lui faudrait-il dire ou ne pas dire? Par quelle formule magique pourrait-il combiner et résumer leurs doctrines diverses? Et la cause qui l'empêche de publier un manifeste qui convienne aux 363, n'est-ce pas précisément la difficulté de forger un programme qui soit commun aux deux écoles des républicains et aux deux sectes des radicaux?

Pendant ce temps, les bonapartistes faisaient eux-mêmes douter, non seulement de leur unité, mais de l'union conservatrice. La querelle de l'*Ordre* et du *Pays*, tous deux applaudis ou réprouvés tour à tour par le *Gaulois*, donnait en spectacle les dissensions jusqu'alors intimes de leur parti : il devenait publiquement vrai qu'un double esprit règne parmi les bonapartistes et se dispute à Chislehurst la direction du prince impérial. D'un côté, M. Rouher et ceux qui sont plus bonapartistes que conservateurs, ceux qui veulent ramener l'Empire, même à travers le désordre et le mal de la France, même à travers les voies révolutionnaires; d'un autre côté, M. Paul de Cassagnac et ceux qui, plus conservateurs que bonapartistes, ne veulent l'Empire que par l'ordre comme pour l'ordre et subordonnent d'abord leur cause à celle de la France, soumettent l'intérêt de l'avenir à celui du présent et acceptent avec un cœur hon-

nête la politique générale et généreuse du 16 mai. Cette querelle de l'*Ordre* et du *Pays*, ou plutôt de M. Rouher et de M. Paul de Cassagnac, était tout électorale, et c'est pourquoi elle a mérité tant d'attention. M. Gras-Cadet avait-il le droit de s'ériger, dans la Gironde, en compétiteur de M. de Carayon-Latour, député en 1871, candidat en 1876, et ne manquait-il pas à son devoir en contrevenant au choix du gouvernement comme en divisant les conservateurs? M. Paul de Cassagnac avait raison de dénier ce droit à M. Gras-Cadet, si puissant que M. Gras-Cadet pût être dans la faveur de M. Rouher; il avait raison de rappeler à M. Gras-Cadet son devoir de conservateur, par quelque sophisme et sous quelque inspiration de M. Rouher que M. Gras-Cadet le méconnût pour on ne sait quel devoir personnel et quel devoir d'impérialiste. Nous n'avons rien à dire du caractère sous lequel M. Rouher s'est laissé voir dans cette contestation : c'est toujours avec son âpreté majestueuse, avec sa verbosité solennelle, cet impérieux et jaloux courtisan de l'Empire, ce hautain et peu scrupuleux maire du palais des Napoléon, telle que la France l'a connu par malheur et que M. Paul de Cassagnac lui-même l'a dépeint à demi. Nous n'avons rien à dire non plus du blâme dont M. Rouher a voulu foudroyer en M. Paul de Cassagnac « une personnalité qui s'illusionne. » Les lettres agressives qu'ils ont écrites dans leurs journaux appartiennent à l'histoire privée de l'Empire, et ces lettres ont fini puérilement : après avoir assuré qu'il défendait seulement les candidatures de son parti contre les convoitises des conservateurs, M. Rouher a déclaré qu'il ne voulait aucune « rupture » avec le gouvernement.

Il semblerait que cette déclaration pût et dût tout apaiser comme tout conclure. Si M. Rouher, en effet, veut réellement maintenir l'union de son parti avec le gouvernement et avec les conservateurs, qu'a-t-il de plus simple et de plus rationnel à faire que de s'incliner devant l'arbitrage du gouvernement et de n'opposer aucune candidature à celles qui auront le patronage du maréchal de Mac-Mahon? Mais il ne paraît guère que tel soit le dessein de M. Rouher. On nous a raconté qu'aux élections de 1876, M. Rouher proposa au gouvernement un traité de candidatures qui ne fut pas agréé, et personne n'a oublié qu'il combattit sans distinction et sans souci les candidats de la droite comme ceux de la gauche, les conservateurs et les radicaux. Toutefois il avait eu l'art de ne livrer de combat aux amis du gouvernement qu'après avoir vu adopter par le ministère un certain nombre de candidatures prises parmi les amis de son parti, parmi les bonapartistes plus ou moins constitutionnels de l'époque. M. Rouher a aujourd'hui la même audace et la même habileté. Sûr que la recommandation du gouvernement est déjà,

dans beaucoup de circonscriptions, acquise à des candidats de son parti et qu'ailleurs ceux-ci peuvent seuls, et sans avoir besoin d'aucun secours, lutter contre les champions de la gauche, M. Rouher ne craint pas de susciter les candidatures de ses plus fougueux partisans en face de celles que le gouvernement et les conservateurs ont choisies. Non-seulement M. Gras-Cadet n'abaisse pas son drapeau, si rebelle que sa prétention puisse être aux yeux de ce même gouvernement avec lequel M. Rouher, à l'en croire, ne voudrait aucune « rupture; » mais la même compétition d'un candidat bonapartiste, aussi obstiné qu'indépendant, surgit dans telle circonscription de l'Ardèche, du Loiret, de l'Oise et de vingt autres départements. Ici M. Rouher s'est garanti la faveur; là il tente la lutte; il cherche le profit par tous les moyens; ce qu'il ne peut gagner, il veut l'emporter. Le gouvernement, il l'exploite; où il désespère de l'exploiter, il le brave. Quant aux conservateurs, il les traite en ennemis et à l'égal des radicaux, dès qu'ils ne se rangent pas derrière un de ses candidats : quel remords aurait-il donc de les diviser, de les affaiblir et de les livrer aux coups victorieux des radicaux? Radical à l'heure opportune et au profit du césarisme, M. Rouher, semblable en cela au prince Napoléon, a mainte fois rivalisé de démagogie avec les radicaux dans ses votes et dans ses actes de l'Assemblée nationale et de la Chambre : on a pu à bon droit le regarder comme un bonapartiste révolutionnaire; il a souvent attesté alors qu'au service de l'Empire le désordre lui semblait bon et le mal fécond. Ne serait-ce pas la même méthode qu'il pratique en ce moment dans ces préparatifs des élections?

La querelle de M. Rouher avec M. Paul de Cassagnac n'a pu que diminuer la force et le crédit du parti bonapartiste. La guerre qu'il entreprend au sein du parti conservateur ne lui sera pas plus heureuse. La majorité des électeurs que M. Rouher croit bonapartistes comprennent avec plus de patriotisme et d'honnêteté que lui la politique du 16 mai : c'est au radicalisme qu'ils veulent résister; c'est la tranquillité qu'ils veulent préserver dans la République jusqu'en 1880, durant cette trêve de trois ans à laquelle succédera la paix qu'il plaira au ciel et au pays; c'est le maréchal de Mac-Mahon qu'ils ont pour chef et c'est à lui seul que, dans cette crise de la société et de la France, leur respect et leur gratitude doivent l'obéissance. Si donc M. Rouher tente dans le parti conservateur cette « rupture, » il rencontrera parmi les bonapartistes eux-mêmes, nous n'en doutons point, la résistance de la majorité, la résistance de tous ceux qui sont des conservateurs probes et qui aiment leur pays, non pour l'Empire, mais avant l'Empire, sans lui comme avec lui; et ceux-là trouveront, pour les aider dans cette résistance, l'autorité du maré-

chal de Mac-Mahon et la fermeté du gouvernement. Si M. Rouher viole son devoir, le Maréchal et son ministère ont non-seulement la liberté de préserver contre lui l'union conservatrice qu'ils ont formée; ils en ont l'obligation, quelque pénible qu'elle puisse être. L'équité, pas plus que le courage et la prévoyance, ne leur manquera pour achever dans ces élections l'œuvre du 16 mai : nous avons cette confiance et nous gardons plus que l'espoir, c'est-à-dire la certitude, que le 16 mai ne sera pas venu pour accélérer le progrès du radicalisme, par la faute de M. Rouher. Le maréchal de Mac-Mahon nous défendra contre M. Rouher, s'il le faut, comme il nous défend contre M. Gambetta. Quel que soit demain le péril, soit qu'il demeure celui qui nous alarmait au 16 mai, soit qu'il s'aggrave en se compliquant d'un second danger, nous serons fidèles au maréchal de Mac-Mahon comme il l'est lui-même aux suprêmes intérêts de la société et de la patrie; et plus que jamais nous nous unirons entre nous comme autour de lui. La France et la Providence feront le reste!

Tandis que nous nous débattons ainsi et que même nous nous combattons au bord de l'abîme que la folie des radicaux ouvre à la France, la grande République des Etats-Unis a commencé d'y rouler. Pendant presque quinze jours, une guerre sociale l'a dévastée. Une grève de chauffeurs et de garde-freins, organisée sur le chemin de fer de Baltimore et de l'Ohio, s'est multipliée sur six autres, et elle a tourné du délire le plus violent au brigandage le plus féroce. Les communications interrompues de toutes parts, les plus vastes cités des Etats-Unis presque isolées ou même affamées, les marchandises et le matériel livrés aux flammes pour plusieurs centaines de millions, vingt villes ravagées par l'incendie ou troublées par les plus sanglantes émeutes, des milliers d'hommes tués ou blessés, tous les crimes déchaînés, l'armée trouvée trop faible ou la milice impuissante à la répression : voilà les fléaux qui ont soudain terrifié cette république, née d'un siècle à peine et qu'on se plaisait à nous montrer paisiblement assise, entre ses vastes prairies et deux océans, dans le respect des lois et dans les joies de la liberté, au sein de félicités qu'il nous fallait envier. Il est arrivé plus tôt encore que ne l'annonçait la prédiction des plus sagaces, ce temps prévu par Macaulay, quand il écrivait à l'un des confiants citoyens des Etats-Unis : « Aussi longtemps que vous posséderez une étendue illimitée de terres fertiles et inoccupées, votre population ouvrière se trouvera beaucoup plus à l'aise que la population ouvrière de l'ancien continent; et tant que durera cet état de choses, vos institutions démocratiques pourront continuer d'exister sans entraîner de calamité fatale. Mais le temps viendra, quand le Nouveau-Monde sera aussi peuplé que

l'ancien. Les salaires seront aussi réduits et soumis aux mêmes fluctuations chez vous qu'ils le sont actuellement chez nous. Vous aurez vos Manchester et vos Birmingham, vos Croix-Rousse et vos Creuzot, où parfois des centaines de milliers d'ouvriers se trouveront sans travail. C'est alors que vos institutions démocratiques seront mises à l'épreuve... Ce jour viendra où, dans l'Etat de New-York, une multitude de gens sans instruction, sans foyer et sans ressources, auront à élire des représentants à leur Assemblée législative. Est-ce qu'il est possible de concevoir des doutes sur les candidats qu'ils choisiront?... Votre Constitution est tout en voiles, l'ancre n'y existe pas (*Your Constitution is all sail and noanchor*). Comme je l'ai déjà dit, dès qu'un pays est tombé dans cette voie fatale où la civilisation, où la liberté doivent disparaître, ou un César ou un Napoléon saisira les rênes du gouvernement d'une main ferme, ou votre République sera aussi épouvantablement dévastée par les barbares du vingtième siècle que l'Empire romain l'a été au cinquième. »

Le mal n'a donc pas attendu, pour éclater, ce terme du vingtième siècle que Macaulay a indiqué. Les terres ne sont pas toutes occupées, ni les forêts défrichées; il reste encore au colon des espaces immenses à parcourir. Mais les villes sont pleines et le socialisme, avec ses vices et ses convoitises, a pénétré au cœur de ces multitudes d'ouvriers ou d'oisifs que la République arme de droits si souverains. C'est une première épreuve. La République des Etats-Unis, éveillée par le sentiment de ce péril, sera-t-elle assez sage pour se prémunir par des lois plus fermes et plus prévoyantes? Ou bien aura-t-elle le sort que Macaulay envisage? Se réfugiera-t-elle un jour de la licence dans le despotisme? Nous espérons sincèrement qu'elle saura s'épargner ce pitoyable destin. Mais le problème est désormais posé, et certes, aucune nation ne peut plus que la France, dont la condition est la même ou pire encore, plaindre la République de Washington et de Lincoln, hier en proie à la guerre servile, d'être déjà dans ces angoisses de la misère et de la révolte sociales.

En Orient aussi, quel coup théâtral de la fortune! Quel changement soudain! L'armée russe, qui, le Danube franchi sans peine, s'avançait allègre et triomphante par delà les Balkans, étonnant l'Europe par son audace et son bonheur, a vu tomber ou ramener ses drapeaux après de cruels revers. Comme en Asie, elle avait commis la faute de s'aventurer au loin, sans assurer sa marche. Encore la faute a-t-elle été plus grave en Bulgarie qu'en Arménie. Ici, l'armée russe formait trois corps, qui se déployaient sur un front trop étendu, de Bayazid à Batoum, et dépassant Kars, elle courait à mi-chemin d'Erzeroum; mais elle n'avait à sa droite et à sa gauche ni des armées puissantes ni de hautes et nombreuses forteresses. Là,

elle s'allonge sur une colonne qui va de Sistowa, sur la rive du Danube, à Iamboli, sur la route d'Andrinople; elle a sur ses flancs Widdin et le quadrilatère bulgare, avec des armées intactes dont elle ignore le nombre et auxquelles ses forces négligent ou sont incapables de faire face ; et en tête, elle rencontre une armée nouvelle qni l'arrête. C'était trop mépriser son ennemi; c'était se jouer trop librement des plus simples notions de la stratégie. Le grand duc Nicolas est déjà en avant, à Tirnowa, et le Tzarewitch, à gauche, bloque mollement Routschouk, quand le général de Krudener, qui a si cher payé sa témérité, rencontre à droite, sous les murs de Plewna, une armée qu'il soupçonne à peine, celle d'Osman-Pacha, et il subit une défaite désastreuse comme un massacre; les fuyards arrivent jusqu'au pont étroit et vacillant de Sistowa. Il faut revenir sur ses pas. Le grand-duc Nicolas redescend de Tirnowa à Biela; le Tzarewitch s'en rapproche, et par delà les Bulkans, le hardi général Gourko, pressé et battu par Suleyman-Pacha, a dû repasser, dit-on, les défilés qu'il avait si aisément traversés. Les généraux turcs qui sont à l'est, Mehemed-Ali et Eyoud, vont-ils livrer à Rasgrad une bataille décisive, tandis que Suleyman attaquera au sud et qu'Osman-Pacha fondra de l'ouest avec les vainqueurs de Plewna? Méditent-ils une autre combinaison, dont Tirnowa serait le pivot? Nous l'ignorons. Du moins est-il trop certain que l'armée russe se trouve dans une situation périlleuse. Avec les renforts qu'elle appelle, avec sa bravoure et sa discipline, elle peut, évidemment, en se concentrant bien ou en se divisant mieux, réparer ces échecs et surmonter ces dangers. Mais l'Europe est émue, l'honneur de la Russie est aujourd'hui en détresse, et cette guerre, déjà si inhumaine, si sauvage, menace de durer longtemps. Les bruits de paix qui circulent n'ont malheureusement rien de sérieux. Or, il faut se souvenir des conjectures qui se présentaient, la veille de cette guerre, à l'esprit des diplomates bien instruits de l'état de l'Europe : la Russie, affaiblie par ces onéreux efforts, manquerait à ce qui reste d'équilibre sur ce continent; pour être ajournées à une heure où la Russie se sentirait épuisée, les difficultés de l'Europe n'en seraient pas moins terribles. A moins qu'un hasard heureux ne survienne, le cours des choses en Orient va donc de plus en plus au gré des menaces qui effrayent tant, depuis dix-huit mois, la sécurité de l'Europe !

Auguste Boucher.

L'un des gérants: JULES GERVAIS.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LES MOINES D'OCCIDENT

LEUR PASSÉ, LEUR AVENIR

TOMES VI[e] ET VII[e] DES *Moines d'Occident,* PAR LE COMTE DE MONTALEMBERT [1].

Il y a seize ans déjà, Mgr l'évêque d'Orléans, alors dans tout l'éclat de ses luttes pour la Papauté, recommandait ici même [2] les premiers volumes des *Moines d'Occident*, qui venaient de paraître. Neuf ans après, le 13 mars 1870, M. de Montalembert mourait. Au deuil inexprimable de cette mort, deuil encore accru par la face nouvelle des événements et des périls où allait être jetée la France, se mêlait le regret de voir interrompu sans retour l'ouvrage où cette vie vaillante et tourmentée avait mis son dernier effort. C'en était fait; le livre était clos pour ne plus se rouvrir! La main qui avait écrit tant de pages brûlantes d'enthousiasme et de foi, était glacée pour toujours! Un ami éloquent, M. Augustin Cochin, le remarquait dans l'émoi de sa douleur : la monumentale histoire serait désormais comme l'une de ces magnifiques cathédrales que la main de l'homme n'a pas finies [3]! Comparaison touchante et juste, vraiment digne de celui qui l'avait inspirée ; à son œuvre arrêtée par la mort, on peut appliquer ce que M. de Montalembert avait dit [4] lui-même de l'une des merveilles de l'art chrétien : comme Notre-Dame de Chartres, l'histoire des *Moines d'Occident* montre sur son seuil, parmi tout un peuple de saints et de saintes, parmi tout un monde de resplendissantes statues, deux Vertus, l'Honneur et la Liberté [5].

[1] En vente chez M. Lecoffre, libraire, à Paris, rue Bonaparte, 90.

[2] V. *Le Correspondant,* janvier 1861.

[3] Eloge de M. de Montalembert, prononcé à la Société générale d'Education, le 1[er] avril 1870, par M. Augustin Cochin.

[4] Avant-propos du recueil des *Discours de M. de Montalembert,* t. I[er], p. 40.

[5] *Libertas : Honos.* Ce sont les inscriptions de deux des statues qui décorent le porche septentrional de la cathédrale de Chartres.

Cependant, tout inachevée qu'elle doive demeurer à jamais, l'ouvrier aura mené son œuvre plus loin, il l'aura conduite plus près du terme que nous n'avions lieu de supposer. Grâce à une pieuse sollicitude, deux volumes nouveaux, que M. de Montalembert avait composés à des époques diverses, ont été ajoutés aux cinq déjà publiés; leur importance se révèle par celle des sujets dont ils traitent, par celle des siècles qu'ils ressuscitent : ils évoquent ce qu'il y a eu de plus auguste dans l'histoire, chevaliers devenus moines, moines devenus évêques ou papes : et quels évêques ! et quels papes ! Un saint Anselme de Cantorbéry, philosophe et confesseur ! Grégoire VII qui déclare à la toute-puissance armée la guerre des investitures ; Urbain II, qui ouvre les Croisades ; Calixte II, qui signe la paix entre l'Eglise et l'Empire ! M. de Montalembert est mort sans nous avoir rendu saint Bernard, sans avoir eu la joie d'offrir à l'admiration des âges cette attachante et majestueuse figure ; il aura du moins ranimé dans leur gloire ceux qui furent les précurseurs, les émules ou les maîtres du grand homme de Dieu.

Essayons donc de parler des moines, parlons de leur passé, et aussi de leur avenir dans cet Occident tout rempli de la trace et de la ruine de leurs travaux. M. de Montalembert ne séparait point ce passé et cet avenir, il ne vengeait l'un que pour préparer l'autre ; il entendait les servir ensemble ; avant d'être l'avocat des moines auprès de la postérité, il avait été leur défenseur dans les assemblées de ses concitoyens, et l'ami du Père Lacordaire, le compagnon de ses généreux combats, le rival de son éloquence enflammée, avait annoncé d'avance l'historien de saint Benoît.

I

A mesure que l'Europe sort du chaos des invasions, à mesure qu'elle avance dans les temps qui seront le Moyen Age, l'empire bienfaisant de l'Eglise se déploie de plus en plus. C'est comme un lever de soleil sur le monde ; au lendemain de la chute de Rome et de l'entrée des barbares, on n'a devant soi qu'une immensité confuse où la tempête gronde dans la nuit, on ne sait comment le jour fera pour y pénétrer. Puis, peu à peu, ce qui ne semblait au premier regard qu'une lueur vague, s'étend et se fixe : la divine lumière monte à l'horizon, elle domine les ténèbres qu'elle remplit insensiblement de transparence et de clarté ; d'abord incertaine et lente, elle s'élance bientôt avec la rapidité du triomphe ; ses beaux et chauds rayons vont partout, dissipant l'épaisseur des ombres, les

refoulant de proche en proche, rompant sous leur bénigne influence toute cette masse informe de corruption et de rudesse qui était comme la dure enveloppe des choses, rappelant à la vie tout ce qui de la vieille Rome méritait de ne pas mourir, portant la fécondité parmi les instincts de droiture, de générosité, d'honneur, qui, tout enfouis dans l'âme des barbares, menaçaient d'y périr.

Non pas, selon nous, que le Moyen Age puisse être proposé à l'imitation des hommes comme la forme définitive de l'état de société, comme le modèle auquel, ayant atteint une fois, ils doivent tendre toujours; issu des violences d'une conquête entée sur les dissolutions de la servitude, il gardait trop les marques de sa double origine.

Mais ce qui le caractérise, ce qui fait de son étude une leçon pour les peuples les plus divers de race, de climat ou de siècle, c'est l'action de l'Eglise en lui et sur lui, c'est le parti qu'elle a tiré de tant d'éléments viciés ou contraires, c'est la supériorité, la tranquille et souveraine prééminence qu'elle a montrée par-dessus tous les accidents éphémères des civilisations humaines. L'Eglise est venue, elle a trouvé un monde perdu, un sol tout chargé d'ébauches et de décombres également ennemis : elle s'est mise à l'œuvre, travaillant sur les matériaux qu'elle rencontrait, ne prétendant pas tout bouleverser encore pour tout reconstruire, patiente et ferme, inflexible et douce, sachant qu'elle avait le temps pour elle comme elle avait aussi l'éternité, appliquant ses principes qui ne changent jamais et ses procédés qui peuvent changer selon les conjonctures, aimant mieux purifier que détruire, n'engageant pas de luttes inutiles, ne proférant pas de malédictions vaines, mettant le signe de la croix partout, sur le front des hommes comme sur le faîte du Panthéon, apercevant et délivrant dans les plus grossières coutumes l'inspiration de justice dont elles étaient nées et qu'elles étouffaient, tournant les qualités en habitudes et en vertus, jetant à pleines mains dans les âmes régénérées les semences qui, sans déchirement, sans convulsion, sans inique transposition d'abus et de souffrances, renouvelleraient les institutions et les lois.

Nous ne savons en vérité si cette étonnante création de la chrétienté par l'Eglise n'est pas presque aussi belle que la création de l'homme par Dieu, à laquelle par plus d'un trait elle fait songer. Parlant de cette première heure de la vie, évoquant par l'imagination les soins de Dieu pour ce nouveau-né qui s'appelait l'homme, un penseur souvent sublime, le Père Gratry, se redisait [1] les vers où

[1] *De la connaissance de Dieu*, par A. Gratry, prêtre de l'Oratoire de l'Immaculée Conception, t. II, ch. VIII, p. 129.

Virgile nous représente un guerrier qui tient un enfant dans ses bras, *ipse sinu præ se portans*, et pour passer les torrents, le suspend amoureusement à sa lance. La scène est à peu près la même; seulement, ici, ce n'est plus un guerrier qui protége un enfant : le guerrier, le farouche soldat, armé encore de sa framée, et ne respirant que le carnage, est protégé à son tour. Au sortir de ses forêts, sur son chemin qu'il couvre de ruines et de sang, il a vu tout à coup apparaître une femme, une mère, la plus tendre et la plus ingénieuse des mères : elle l'adoucit de son lait, elle le prend par ce qu'il a de meilleur, elle entre dans ses pensées pour les diriger et dans ses passions pour les ennoblir, elle ouvre à son goût d'aventures les grands espaces de la terre à délivrer et du ciel à conquérir, elle lui enseigne à s'agenouiller devant Dieu pour le prier, à se pencher vers les malheureux pour les consoler et vers les faibles pour les défendre, à se redresser devant les idoles et devant les monstres pour les renverser. Et selon le mot si simple et si beau de M. de Montalembert, cette mère, c'était l'Eglise!

Merveilleuse puissance de transformation morale, dont l'Eglise a reçu et n'a pas perdu le secret! Que ceux-là s'y reposent, que désole le sombre inconnu de nos révolutions; dans les temps de crise, de passage, de tremblement universel, où nous nous sentons flotter, s'il y a une ressource pour l'humanité, elle est là tout entière, dans cette politique sacrée et dans cet art divin de l'Eglise. Ce que, chaque jour, sous nos yeux, l'Eglise fait pour une âme, elle le fit alors, elle peut le faire encore pour un monde; elle élève les sociétés comme elle élève les hommes.

Rappelez-vous les pages où Saint-Simon raconte avec une émotion si pathétique l'éducation du duc de Bourgogne : ce n'était d'abord qu'un enfant violent, emporté, en proie à tous les vents impétueux de l'humeur; à la voix de l'Eglise qui, par la bouche de Fénelon, avertit, commande, conseille, menace, punit, pardonne, tout cela tombe, tous ces mouvements désordonnés s'apaisent, et voici que *de cet abîme* [1] sort un prince accompli, qui fut, lui aussi, l'amour infortuné de la France, et que la France pleura comme son espérance évanouie! Ainsi que le fils de saint Louis, la monarchie de saint Louis avait été formée par l'Eglise : vous aviez vu l'enfant sous la figure des rois chevelus, sauvage jusque dans ses éclats de vertu, abattant une tête pour venger le vase de Soissons; à quelques siècles de là, vous le retrouvez homme fait,

[1] C'est l'expression dont se sert Saint-Simon. Il nous est impossible d'invoquer le souvenir du duc de Bourgogne sans rappeler le beau livre que M. le baron de Larcy a consacré à cette mémoire si pure, sous ce titre : *Des vicissitudes politiques de la France.*

il est brave à Taillebourg et à Mansourah comme il l'était à Tolbiac, mais avec une beauté, une générosité, une bonté qu'il ne se connaissait pas, et qui ont brillé d'une splendeur incomparable sur le trône, sous le chêne de Vincennes, au chevet des pestiférés, dans la prison des infidèles, sur le lit de mort de Tunis.

Ce rôle, ces bienfaits, cette vertu communicative de la société chrétienne au sein de la société générale ne sont plus niés aujourd'hui, ils dominent et éclairent l'histoire moderne; les contester encore serait un acte d'ignorance qu'on ne se permet plus. Ceux-là mêmes qui se croient le plus assurés de fermer l'avenir à l'Eglise, lui abandonnent le passé, où, de leur aveu, elle a régné pour le bien de tous; ils confessent qu'elle a été *le grand agent du salut social;* ils reconnaissent, sous l'empire de la même évidence, que, dans cette œuvre immense et victorieuse, *les moines furent les pionniers de l'Eglise* [1].

L'Eglise servie par les moines pour le service de Dieu et de l'humanité, tel est le tableau que M. de Montalembert nous a présenté : il y a mis un art et une âme, une précision dans les détails et une richesse dans les couleurs, qui ne seront point surpassés; son livre restera comme l'épopée des temps héroïques du christianisme. Grâce à lui, la légende des moines, toute belle qu'elle fût, s'est trouvée moins belle que leur histoire. Les générations nouvelles, même les plus respectueuses, avaient toujours devant les yeux quelque destinée solitaire et tragique, celle d'un Rancé, par exemple, qui, jeté dans le cloître par les tempêtes de la vie, porte dans la pénitence, dans la mort, dans l'anéantissement volontaire, tout le feu de sa passion. Sous la plume de M. de Montalembert, l'horizon s'est étendu; les moines ne sont plus seulement quelques foudroyés sublimes qui nous étonnent de leur grandeur : c'est toute une légion, c'est une race de conquérants pacifiques, qui s'agite, travaille, attaque, ose, fonde; ce sont les vaillants d'Israël : ils épanchent sur l'humanité la surabondance de vie qu'ils ont consacrée à Dieu et qu'ils puisent en lui.

II

C'est au milieu des invasions que les moines d'Occident ont commencé à paraître; ils se montrent alors de toutes parts comme les géants de la fable après le déluge. Ce que la mythologie raconte d'Hercule, d'Orphée, des grands dompteurs et des grands enchan-

[1] *Etudes sur les Barbares et le Moyen Age,* par E. Littré (de l'Institut), à Paris, librairie Didier, page 136.

teurs de la nature rebelle, ils l'ont réalisé, la croix à la main ; le christianisme a fait des plus riants mensonges du paganisme une vérité pour la terre affranchie. A voir l'ouvrage des moines, tant de mal refoulé, tant de déserts changés en moissons, tant de hordes changées en nations, tant de bien versé à flots pour la suite des siècles, il est impossible de ne pas admettre que, dans cet ouvrage surhumain, l'homme n'a pu agir et réussir tout seul ; que Dieu a dû lui prêter comme un supplément extraordinaire de force : l'idée d'une assistance surnaturelle devient l'explication la plus naturelle du prodige. L'événement crie le miracle ; pourquoi discuter s'il est vrai que, tel jour, en telle année, saint Martin ou ses semblables ont ressuscité un mort ? C'est bien plus qu'un mort, c'est un monde qu'ils ont tiré du tombeau.

Les premiers volumes de M. de Montalembert nous avaient retracé l'avénement de la vie religieuse en Occident. L'Empire romain n'avait pas encore achevé de crouler, que déjà des monastères se construisaient parmi ses débris ; ils offraient au milieu du bouleversement universel l'image du repos dans la règle. Bien avant que nos rois francs fussent entrés dans Paris, Ligugé et Marmoutier avaient des milliers de sujets ; lorsque, vainqueur des Goths, Clovis vint à Tours pour revêtir la tunique de pourpre et ceindre la couronne dans la basilique de Saint-Martin, il y avait plus de cent ans que ce soldat devenu moine avait commencé sur les âmes sa royauté glorieuse, il la continuait du fond de son sépulcre sur lequel l'empressement des fidèles avait bâti un temple magnifique, rempli de trésors, soutenu par cent vingt colonnes [1].

En 410, dix ans après la mort de saint Martin, dans l'année même qui suivit le sac de Rome par Alaric, pendant que l'Europe n'est qu'une plaie, que les Vandales, les Alains et les Suèves foulent la Gaule et se précipitent sur l'Espagne, que les Huns s'avancent par le Danube, que l'Empire impuissant à se défendre ne sait plus que produire toujours des tyrans qui se dévorent, un patricien, du nom d'Honorat, qui est las de tant d'horreurs, débarque en vue de nos rivages, aux îles abandonnées de Lérins [2] ; il est bientôt rejoint, presque troublé dans sa solitude par d'autres hommes qui, à son exemple, cherchent la paix. C'en est fait, il faut que la pauvre cellule d'Honorat s'élargisse, l'ermitage cède la place à une vaste abbaye ; là où n'était qu'une plage perdue, un paradis s'élève où la prière monte

[1] Grégoire de Tours. *Hist. des Français*, liv. II.

[2] Quoique le nom d'îles de Lérins appartienne plus particulièrement aux deux îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat qui sont en avant d'Antibes et de Cannes, il désigne aussi les îles d'Hyères (îles Stœccades ou Stoccades) que saint Honorat peupla de moines.

à Dieu, au milieu de l'encens des fleurs, au bruit perpétuel du flot qui semble lui-même accompagner la prière humaine. Quel rêve de bonheur! Au sortir d'un monde qui n'est qu'un enfer, quel réveil dans l'enthousiasme et dans la joie! Cette nature enchantée, que les éléments gardent des hommes, a comme un reflet de l'Orient, comme une chaude empreinte de la poésie biblique; c'est la même végétation, la même parure des choses. Les arbres sous lesquels les moines vont et viennent, sont les mêmes qui ont abrité le Seigneur; ils retrouvent le figuier si souvent nommé dans l'Evangile, le palmier dont les branches se mêlaient aux *hosanna* sous les pas du fils de David, l'olivier dont le feuillage long, traînant et pâle a l'air de porter toujours le deuil de la nuit de Gethsemani. C'est ici, dans cet oasis béni, qu'en face de l'univers livré à la confusion, Salvien décrivait le gouvernement de la Providence; c'est ici encore, qu'en présence de la vieille Rome expirant de décrépitude, un autre docteur, Vincent de Lérins, traçait les lois de la croissance et du progrès au sein de l'immuable Eglise. Ces hardis consolateurs de l'humanité désespérée n'avaient-ils pas une vision des vérités sublimes qu'ils annonçaient, lorsque regardant au loin la terre d'où il ne leur arrivait qu'un gémissement, ils apercevaient les dernières cimes des Alpes dont la neige étincelait sous le soleil, comme la blancheur immaculée de l'idéal sur un fond tranquille d'azur et de lumière?

S'il est vrai, comme tant de signes l'indiquent, qu'il y ait des lieux prédestinés par Dieu à la gloire et à l'honneur, les îles de Lérins furent un de ces lieux. Ile de Saint-Honorat en particulier, la plus petite et la plus charmante des deux sœurs, presque oubliée aujourd'hui dans la splendeur bleue de la mer et du ciel de Provence, quelle renommée fut la tienne! Avant qu'une incursion de Sarrasins n'eût renversé son monastère, égorgé la tribu de ses moines, et fait de son sol une poussière de martyrs, elle avait été le foyer, la fête, la clarté de l'Occident : elle était, selon l'hommage que lui rendait encore, après douze siècles, un enfant de saint Benoît, *une Académie de vertu et de science, ouverte à toutes les nations*[1]. Au-dessus des flots qui la baignent, elle se dressait, comme autrefois l'arche tandis que les eaux de l'abîme montaient; elle portait avec elle la croix, la pioche, la bêche, le manuscrit, la bibliothèque, l'école, tous les principes de la civilisation future. De ses flancs devait aussi sortir, pour déployer ses ailes jusqu'en Angleterre et jusqu'en Irlande, la colombe qui tenait le rameau sacré, rameau cueilli peut-être dans le

[1] Mabillon. *Réflexions sur la réponse de M. l'abbé de la Trappe au Traité des études monastiques,* t. II.

bois de l'Attique[1] où Minerve avait enseigné la sagesse, cueilli plutôt dans cet autre bois d'oliviers où la Sagesse incréée, le Verbe fait chair, le Dieu fait homme avait eu sa veillée d'angoisse et de sang pour la rédemption du monde.

Lorsqu'à trois ou quatre siècles de là, l'œil se promène sur cette Europe qu'il avait laissée dans le chaos, les moines la sillonnent, ils ont envahi les envahisseurs, ils ont pris position sur tous les points. Sur un des sommets des Apennins, un législateur plus grand que ne furent Lycurgue ou Solon, un saint qui avait du patriarche et du prophète, saint Benoît, était apparu; ordonnant sous une règle visiblement inspirée l'institution monastique de l'Occident, il avait répandu au dehors, avec plus d'abondance et de fécondité, cette force qu'il avait si puissamment ramassée en elle-même. Les moines, qu'anime son esprit ou qu'excitent ses exemples, se dispersent en tous les sens ; rien ne les arrête, rien ne leur est inaccessible, ni les forêts les plus épaisses, ni les crêtes les plus abruptes, ni les îles qu'enveloppe le brouillard et que bat l'orage, ni les côtes hérissées d'écueils. Partout dominateurs de la nature sauvage et de l'humanité barbare, ils occupent la Gaule tout entière, du Jura et des Vosges aux grèves armoricaines ; ils vont où ne s'étaient pas aventurées les aigles romaines, soumettant à la loi du Christ les Iles Britanniques, remontant l'ancienne Helvétie jusqu'aux sources du Rhin, jusqu'aux repaires les plus ignorés des Alpes, forçant l'entrée, plus difficile encore, de la Germanie, marchant droit devant eux, en Franconie, en Thuringe, en Bavière, dans la Hesse, en Saxe, dans la Frise, frayant les voies à Charlemagne, les frayant aussi à ceux de leurs frères qui poursuivront leur œuvre chez les Scandinaves et chez les Slaves.

III

Dans les volumes posthumes qui viennent de paraître, l'illustre historien a encore d'autres travaux d'Hercule, d'autres combats de géants à raconter, il peint les grands hommes qui furent comme la seconde génération monastique de l'Occident.

Charlemagne a régné, son empire a passé comme celui des Césars, il se dissout faute de la main qui le tenait ; tout s'en va en morceaux, les nations un instant confondues se séparent violemment, le monde nage dans l'anarchie féodale, nuée obscure et vague sous laquelle se remuent, comme des blocs énormes, les éléments

[1] Tout le monde se rappelle l'admirable invocation à l'olivier dans le chœur d'*Œdipe à Colone.*

de l'Europe moderne. Dans cette crise d'où sortira la vie, les moines sont plus nécessaires que jamais, ils ne manqueront pas à leur tâche; il faut à la terre, pour y enfoncer le christianisme jusqu'au fond, comme un dernier effort, comme une couche nouvelle et suprême d'austérité, de mortification, de pénitence : saint Bernard sera l'imposante figure des temps qui approchent, comme saint Benoît a été celle des temps qui ont précédé.

Alors un touchant phénomène se produit : ce n'est plus seulement le baptême que sollicitent les conquérants, ils veulent bien mieux encore ; tout saisis par la grande lumière de justice et de sainteté que l'Eglise fait luire, les voilà qui donnent leurs biens aux pauvres et se jettent éperdûment dans le cloître ! M. de Montalembert met de l'amour à chanter ces gloires de Dieu dans l'homme et par l'homme ; on sent qu'il est de la race de ses héros, qu'à l'image de plus d'un d'entre eux, il pourrait être appelé le parfait chevalier du Christ [1]. Voyez-les, tous ces seigneurs qui se font moines ; encore dans leur tenue de guerre, ils descendent de leurs chevaux de bataille, ou bien des châteaux qu'ils ont bâtis sur les hauteurs, ils viennent déposer sur l'autel leurs épées, leurs bracelets, leurs baudriers militaires, leurs vêtements éclatants, pour ne plus vivre et mourir que sous la robe noire de saint Benoît. Ce qui les préoccupe, ce qui les pousse à tous les sacrifices, c'est le souci de leurs âmes ; dans leurs adieux à leurs royaumes de la terre, ils cherchent avant tout le royaume de Dieu. Et, merveilleuse application de la parole évangélique ! tout le reste, c'est-à-dire tout ce qui peut embellir, féconder, couronner d'honneur et de force leurs royaumes de la terre, leur est donné par surcroît, ou plutôt est donné à ces peuples qu'ils ont quittés, à cette chrétienté dont ils sont la fleur la plus exquise et le fruit le plus généreux.

Entre tant de bienfaits dont l'institution monastique a comblé l'Europe, comment faire un choix? Auquel accorder la préférence? Sur lequel fixer un instant le flambeau? A nous autres Français il est presque impossible de rencontrer quelque vaillant souvenir, de heurter quelque ruine auguste, de saluer quelque chef-d'œuvre de l'art ou de la charité, quelque impérissable triomphe de la patrie ou de la foi, sans que se dresse aussitôt l'image d'un moine.

Nous sommes échappés à peine à des jours affreux ; nous avons vu les invasions renaître, nous avons vu Paris assiégé au centre de la France vaincue, nous avons vu le supplice des moines, une couronne de fils de saint Dominique et de saint Ignace lâchement égorgés autour d'un successeur de Saint-Denis. Remontez à mille

[1] *Perfectissimus Christi miles.* (*Hist. des moines d'Occident,* t. VI, p. 59).

années en arrière : en 885, Paris, le petit Paris de la Cité est assiégé comme la grande capitale l'a été de nos jours. Les barques normandes couvrent la Seine : sur les remparts se tient le comte Eudes, aïeul de nos rois capétiens ; à ses côtés, il y a l'évêque de Paris, Gozlin, qui, moins heureux que lui, n'assistera pas à la délivranee, il meurt après d'héroïques combats, il meurt, non pas massacré par des Français, mais de fatigue et d'épuisement au service de la France. Tout à l'entour du comte et de l'évêque, les moines de l'abbaye de Saint-Germain des Prés sont accourus en foule ; ils ont abandonné leur église vénérable où sont ensevelis les rois mérovingiens, ils sont au premier rang parmi les soldats[1].

IV

Durant les années de lente et difficile élaboration du Moyen Age, tandis que la société civile était encore dans les limbes et se cherchait elle-même, le cloître était déjà une société toute faite, il n'avait pas besoin du monde, il se suffisait. D'après la règle prévoyante de saint Benoît, que saint Bernard retrempa dans sa vigueur originelle, tout cloître devait être construit de telle sorte, que l'eau, les moulins, le jardinage, la paneterie, se trouvassent, et que tous les autres métiers pussent être exercés dans l'intérieur du couvent. Ainsi établies par toute l'Europe, les abbayes avaient quelque chose de l'universalité de la villa antique où les derniers citoyens de Rome s'arrangeaient pour tâcher de vivre en dehors de l'Empire qui leur manquait ; comme l'a remarqué un éminent et impartial historien[2], elles formaient de grandes républiques agricoles, industrielles et littéraires, dont les habitants étaient, tour à tour et tout ensemble, des ascètes, des savants, des cultivateurs, des artisans.

Forte de son incomparable supériorité, la société monastique marchait en avant de la société publique, elle la dirigeait, elle l'aidait à prendre figure. Qu'on se représente l'arrivée de la milice sainte dans tant de régions où, sous le fer des Vandales et des Huns, des Sarrasins et des Normands, rien n'était resté de l'homme, où la nature avait tout repris à la civilisation, où, comme au lendemain du péché, la terre était vide et nue, *inanis et vacua ;* soudain, c'était le mouvement, l'activité, la vie ! Le monastère devenait, selon une

[1] On sait que le siége de Paris de 885 a été chanté par un religieux de Saint-Germain des Prés, le moine Abbon.

[2] M. Mignet, dans son admirable mémoire intitulé : *La Germanie au huitième et au neuvième siècle, sa conversion au christianisme, et son introduction dans la société civilisée de l'Europe Occidentale.*

expression usitée de nos jours, un centre de colonisation. Là où les enfants de saint Benoît avaient arboré la croix, ils préparaient les lieux, ils les rendaient habitables, détruisant les bêtes fauves, arrachant les broussailles, dégageant les fleuves obstrués, endiguant les fleuves débordés, quelquefois défrichant les landes ou desséchant les marais, d'autres fois creusant des étangs [1], plus souvent s'enfonçant à coups de cognée dans l'épaisseur des forêts [2], y passant le feu, promenant la charrue ou plantant la vigne sur la cendre refroidie, ouvrant dans l'espace conquis par tant d'efforts une clairière où, près de la grange, s'élevait tout d'abord l'église qui était la maison commune et l'Hôtel-Dieu; les pauvres gens avaient suivi les moines, les chaumières se bâtissaient sous la protection du monastère, le hameau, le village, même la ville étaient bientôt fondés.

Cette paternité auguste appartenait si naturellement aux ordres religieux, qu'ils en remplirent la fonction durant de longs siècles; en plein Moyen Age, lorsque, sous les règnes les plus cléments, la population de la France augmentait à vue d'œil, jusqu'à égaler, peut-être même jusqu'à dépasser [3] celle qui est aujourd'hui répartie sur notre sol, lorsqu'il fallait chercher des emplacements nouveaux pour la loger et des ressources nouvelles pour la nourrir, c'était encore la société monastique qui était appelée au secours de la société publique. A l'une de ces heures fortunées de notre histoire, au milieu de la quiétude, de l'abondance, de la sécurité féconde que ses vertus avaient répandues partout, saint Louis mande les moines de Royaumont, il les envoie, la corde aux reins, la hache au poing, pour faire le jour et des trouées dans les forêts presque impénétrables qui donnaient à la Normandie l'air d'un vaste bocage. Çà et là, à mesure que les bûcherons avancent, une abbaye est érigée, une abbaye autour de laquelle une agglomération humaine se forme. Le monas-

[1] Ce sont les moines qui ont créé une foule d'étangs dans la Brenne et dans la Bresse (Voyez le *Précis de l'histoire générale de l'Agriculture*, par M. de Marivault).

[2] Mirabeau disait en 1790 : « La plupart des grands établissements monastiques n'étaient autrefois que des déserts, et nous leur devons le défrichement de plus de la moité de nos terres. » Voltaire, dans son *Essai sur les mœurs*, avait, à diverses reprises, rendu le même hommage aux Bénédictins.

On peut, sur le même sujet, consulter l'ouvrage que M. Alfred Maury, membre de l'Institut, a publié sur *Les forêts de la Gaule et de l'ancienne France* (Paris, librairie de Ladrange, 1867).

[3] *Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque*, par Siméon Luce, ch. III, — D'accord avec des savants ou des érudits comme MM. Dureau de la Malle, Leber, Moreau de Jonnez, de Robillard de Beaurepaire et Arthur de Boislisle, M. Siméon Luce établit en fait, que, pendant la première moitié du quatorzième siècle, la population de la France dépassait un peu celle de la France actuelle.

tère est la providence de la contrée, il distribue la terre, l'outil, le capital, il est *la ferme modèle*, et il est aussi *la banque agricole*[1]; de belles moissons et de beaux pâturages, une population sans servage[2], la petite propriété germent et se développent à son ombre; en même temps que les églises normandes élèvent leurs élégants clochers vers le ciel, le front des hommes se redresse dans la liberté.

Certes, tout ce que l'Eglise a fait pour l'homme qui travaille, tout ce qu'elle a fait par ses Papes, par ses évêques, par ses conciles généraux et provinciaux, ne saurait jamais épuiser ni la gratitude ni l'admiration. Quelles sollicitudes! Quelles délicatesses! Quelles habiletés infinies! Pour arracher à la tyrannie des forts sa proie, elle ne sait qu'inventer, elle s'ingénie de mille manières, elle imagine la Trève de Dieu, le droit d'asile, un jour l'inviolabilité de la charrue, un autre jour celle des brebis et des agneaux[3], un autre jour encore celle des bœufs de labour[4]. Et cependant, est-il rien qui vaille ce que l'Eglise a fait par ses moines? Ils ne se sont pas contentés de flétrir ou d'abolir l'esclavage, ils ont appris aux hommes à se passer de lui; ils leur ont apporté cette extraordinaire nouveauté : la joie dans le travail libre.

C'est une vérité de l'histoire que le monde antique avait travaillé sous le fouet; pour lui, le travail était bien ce châtiment maudit dont une haine inepte reproche la doctrine à l'Eglise. Allez sur les bords du Nil ou du Tibre, considérez les Pyramides des Pharaons ou le Colisée des Césars, jamais vous ne mesurerez l'amas de douleurs sans nom qui ont été enfouies sous ces pierres; la poussière qui tombe de ces ruines, c'est de l'âme humaine broyée. Là où les moines ont passé, un autre esprit a soufflé, l'esprit dont il a été dit qu'il était aussi la liberté, *ubi spiritus, ibi libertas*. Les moines ont travaillé librement, ils se sont eux-mêmes offerts et mis en servitude pour accomplir, par l'obéissance volontaire, les immenses labeurs qui, depuis le commencement des siècles, n'avaient pu être obtenus que par la plus effroyable contrainte. Comme c'est encore l'impression qu'exhalent leurs œuvres! Il n'y a pas sous terre un sanglot étouffé : avant de s'ensevelir obscurément dans les cryptes des cathédrales qu'ils avaient bâties, les fils de saint Benoît en avaient lancé les tours vers le ciel comme

[1] Nous empruntons ces expressions, comme les détails qui les accompagnent, à l'intéressant ouvrage de M. Léopold Delisle, membre de l'Institut : *Etudes sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge.*

[2] Le servage fut aboli en Normandie avant la fin du moyen âge.

[3] Concile de Troyes, tenu par le pape Pascal II en 1107. (*Les Moines d'Occident*, etc., t. VII, p. 415).

[4] Concile tenu à Oviédo. (*Ibid.* p. 547)

un cri d'enthousiasme; si, prêtant l'oreille le long des champs qu'ils ont ensemencés, on écoutait à travers le silence des âges évanouis, on entendrait monter un murmure de bénédiction et de paix.

V

Aux prises avec une société qui n'avait pas encore sa consistance et sa solidité, le cloître avait cette assurance de victoire, il avait ce singulier avantage qu'à l'esprit de Dieu dont il était animé, il joignait les deux plus puissants instruments dont l'homme puisse disposer ici-bas : l'association et l'hérédité, l'hérédité qui est la solidarité dans le temps comme l'association est la solidarité dans l'espace.

Le cloître, c'était d'abord l'association, la mise en commun de plusieurs volontés, leur réunion en une seule : non pas l'association servile, telle que l'avait forgée l'Etat païen ou que la rêve parfois la démagogie moderne, où l'homme est placé de force, où il naît et meurt comme garrotté; mais l'association libre, l'association dans laquelle l'homme entre après délibération, par un choix réfléchi, par un acte souverain qui, loin d'être le suicide, serait plutôt l'apothéose de la liberté.

Et en même temps qu'il était une association toujours ravivée par la liberté, le cloître était une association qui ne mourait jamais, *gens æterna :* un membre disparaît, un autre le remplace, le corps demeure entier dans sa sève, *uno avulso non deficit alter;* tous ces moines étendus sur les dalles de leurs cellules ou de leurs chapelles pour y rendre leurs âmes à Dieu, se passent de main en main, avant d'expirer, un flambeau qui, au lieu de s'éteindre, puise dans sa durée même une flamme plus éclatante et plus riche. Si Pascal a eu raison de comparer la suite des hommes à un être qui, toujours le même, grandirait toujours, où sa comparaison s'appliqua-t-elle mieux qu'aux hommes du cloître? Dépouillés de leurs noms, ils forment une famille qui ne s'interrompt pas; ce que l'un découvre, a été préparé par celui-ci et sera perfectionné par celui-là; ils ajoutent incessamment leurs efforts au trésor patrimonial de l'expérience acquise.

Ainsi s'expliquent les succès des moines: dans toutes leurs entreprises, ils ont réussi ou excellé; ils n'ont reculé devant rien, et ils ont triomphé de tout. Nul esclave de Rome, nul fellah d'Egypte, nul nègre ou nul Chinois n'égalèrent pour l'audace et pour la tenacité ces hommes désintéressés de tout, excepté de leur bonheur éternel; n'ayant d'autre ambition que celle de bien mourir, après avoir bien vécu; adonnés à leur tâche dont ils confondaient le soin avec l'accomplissement de leurs vœux, s'y appliquant comme ils s'appli-

quaient à leur sanctification, y plaçant, non le délassement, mais une forme nouvelle de la pénitence et de la prière; n'ayant au cœur qu'une devise, cette devise superbe que leur éloquent historien avait écrite sur les murs de son château de la Roche-en-Breny, et qu'ils auraient pu graver sur leurs travaux les plus humbles et les plus gigantesques : « Pour Dieu et l'Ame! »

Prenez une carte de France ou même d'Europe; depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au golfe de Bothnie, depuis les extrémités de l'Ecosse jusqu'aux bouches du Danube, s'il y a, quelque part, une ville dont la construction ait été une victoire sur les éléments [1], un ancien marécage devenu la plus verdoyante campagne, quelque fertile contrée où le blé soit plus beau qu'ailleurs [2], quelque coteau d'où coule sous les feux du soleil un vin généreux [3], cherchez bien, il serait étrange que vous n'y trouvassiez des restes de moines sous des vestiges d'abbayes. Et de même, dans tous les mondes où la curiosité humaine peut se jouer : sciences, lettres, architecture, sculpture, peinture sur toile, sur bois ou sur verre, miniature, ciselure, musique, il n'est pas une branche du génie ou de l'art, à qui la patience monastique n'ait fait pousser des rejetons et porter des fruits dont la magnificence se trahit encore à nos yeux par tant d'échantillons exquis, par tant de merveilles toujours resplendissantes sous la rouille ou sous la ruine.

[1] La plupart des villes de la Suède ont été bâties par les moines dans des pays submergés par les lacs.

[2] Le premier cultivateur de la Brie qui n'était avant lui qu'une forêt sauvage, a été saint Fiacre.

L'Angleterre, les Flandres, la Normandie, la Lombardie, les pays les plus fertiles ont été littéralement mis en culture par les moines. Sans nous arrêter à citer des exemples dont l'histoire des *Moines d'Occident* abonde, qu'il nous suffise de reproduire les lignes suivantes de M. Léonce de Lavergne, membre de l'Institut : « Même sans remonter aux défrichements primitifs, presque tous exécutés par des moines, la plupart des grandes améliorations agricoles ont pris naissance dans des couvents. Les terres du clergé étaient encore, au siècle dernier, les mieux cultivées de France après celles des petits propriétaires qui ont toujours eu l'avance, alors comme aujourd'hui. Presque toutes affermées, elles remplissaient dans notre organisation rurale le rôle des grandes propriétés anglaises. » Art. de *la Revue des Deux-Mondes,* du 1er juin 1860, sur *la Société d'Agriculture.*

[3] Parmi les célèbres vignobles qui doivent leur existence aux moines, M. de Montalembert cite le clos Vougeot, planté par les moines de Citeaux, et le Johannisberg, planté par les moines de Fulda.

D'un mémoire récemment publié par *le Bulletin des Sciences de la Société centrale d'Agriculture,* il ressort que l'art de rendre mousseux le vin de Champagne a été découvert au commencement du siècle dernier par dom Pérignon, benédictin de l'abbaye d'Hautvillers. — L'abbaye d'Hautvillers, fondée en 650 par saint Nivard, archevêque de Rheims, et d'où est sorti Pierre le Vénérable, cultivait la vigne depuis le neuvième siècle.

Par la vigueur de son institution, par l'inépuisable énergie de son zèle, le cloître suppléait alors à l'Etat qui n'était pas né ou qui était dans l'enfance, il pourvoyait à la plupart des grands services publics que les gouvernements remplissent aujourd'hui, souvent avec des moyens plus efficaces et plus prompts, souvent aussi avec des frais plus onéreux pour les peuples.

Si nous regardions autour de nous, parmi tous les monuments du passé, où les moines n'ont-ils pas été les précurseurs des rois? Lorsque attentif à notre industrie nationale, Henri IV propageait partout le mûrier, aux Tuileries, à Fontainebleau, sur les collines de la Touraine, il y avait mille ans que des moines avaient, des profondeurs de la Chine, rapporté le ver à soie. Lorsque Louis XIII fondait aux Gobelins, sur les bords de la petite rivière de Bièvre, l'établissement d'où allaient sortir les plus opulentes parures de nos églises et de nos palais, il y avait plus de mille ans que les moines étaient à l'ouvrage[1] : ils avaient orné de leurs tapisseries où n'étaient représentés que les sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament, les demeures des rois mérovingiens, ils en avaient tendu la basilique de Reims, où saint Remi baptisa Clovis ; au Moyen Age, on vantait les produits du monastère de saint Florent près Saumur, comme on parle maintenant de ceux de Beauvais ou d'Aubusson. Avant que Louis XIV ne recueillît aux Invalides nos vieux soldats, ils n'étaient pas abandonnés, ils avaient pour refuge les couvents où les fils de saint Benoît partageaient leur toit et leur pain avec les estropiés de nos batailles. Ces souvenirs, ces traces glorieuses des moines s'offrent à nous de tous les côtés, dans tous les pays : de nos jours, le roi Charles X a eu l'honneur de briser à Alger les dernières chaînes des esclaves ; sur cette plage où il planta notre drapeau, d'autres Français, venus aussi pour la délivrance des captifs, l'avaient précédé depuis des siècles, c'étaient de longues files de religieux parmi lesquels on aperçoit avec émotion saint Vincent de Paul.

VI

Nous ne suivrons pas les ordres monastiques dans le domaine de la charité, qui est demeuré leur inaliénable apanage. Qui donc ose-

[1] « Du cinquième au huitième siècle, les couvents fabriquaient, sous la direction des moines, des tapisseries destinées à décorer les édifices religieux et les palais des rois mérovingiens. » Extrait d'un rapport adressé à M. le ministre des Beaux-Arts par M. Dennelle, au nom de la commission de la manufacture nationale des Gobelins, — rapport inséré dans le numéro du *Journal officiel*, du 1er avril 1877.

On peut consulter le *Dictionnaire du mobilier*, de M. Viollet-le-Duc, p. 269.

rait le leur disputer? Maladreries ou léproseries, hospices et hôpitaux ouverts aux malades, aux infirmes, aux orphelins, aux vieillards, aux enfants, aux pauvres, aumôneries, Hôtels-Dieu, Maisons-Dieu, comme les appelait encore le Moyen Age, c'est par la main des moines que l'Eglise a élevé et administré presque tous ces asiles de la misère humaine.

Mais, ne pouvant tout embrasser, restreignons notre étude à deux objets qui figurent parmi les passions de notre temps : les voies de communication et les moyens d'instruction. Des chemins et des écoles! C'est le cri que nous avons tous sur les lèvres; croyons-nous que l'Eglise ne l'ait pas proféré et n'y ait pas répondu avant nous?

L'imagination s'est-elle figuré quelquefois ce que pouvaient être les voies publiques du monde occidental, dans les jours avoisinant la chute de l'Empire des Césars ou de l'Empire des Carlovingiens? Nous savons par ouï dire, nous lisons dans les documents et dans les mémoires la détresse, l'effroyable délabrement auxquels les routes de notre pays étaient réduites, lorsque enfin, à deux siècles l'un de l'autre, surgirent le Consulat et le règne de Henri IV. Eh bien, si quelques années de tyrannique anarchie ou de guerres civiles avaient suffi pour de tels ravages, demandons-nous ce qu'avaient dû faire de notre sol les temps interminables d'invasion et de dissolution où l'Europe fut plongée, le piétinement répété de millions de barbares, les pas confus des hordes qui se ruaient en tout sens pour le butin, le découragement des habitants qui, figés de peur, laissaient tout tomber, tout aller à l'abandon, ne réparaient plus ce qui était toujours détruit, ne songeaient qu'à se faire dans quelque canton détourné une vie obscure et petite, regardaient même avec un plaisir farouche s'effondrer sous les décombres et s'effacer sous les ronces ces fameuses voies romaines par où les exterminateurs seraient venus plus vite à eux?

Mais les moines sont là, et rien ne sera perdu : les premiers, ils relèvent la tête; les premiers, ils rassurent les hommes, ils les prennent par la main, ils leur frayent des sentiers au milieu des landes et des sables, à travers les forêts redevenues noires comme si les Druides allaient y recommencer leurs sacrifices sanglants. L'Eglise intéresse les âmes au bon état du monde : ouvrir des routes est réputé une œuvre pie comme de bâtir des sanctuaires, puisque, plus les routes seront nombreuses, plus les sanctuaires seront remplis [1].

[1] Par une charte de 1037, Eudes, comte de Chartres, de Tours et de Blois, déclare qu'ayant fait bâtir un pont sur la Loire « dans le seul but de faire un acte méritoire pour le salut de son âme, » il interdit qu'il y soit perçu un droit quelconque de passage.

Dans ce dénûment, les rivières sont les voies les plus simples de communication; ce sont de grands chemins qui marchent, comme disait Pascal : les moines les débarrassent de tout ce qui entrave leur cours; sur plusieurs points, ils creusent des canaux[1] qui les relieront entre elles ou qui les relieront à la mer.

Le cloître est une école polytechnique[2] qui donne à la société ses constructeurs et ses ingénieurs; un ordre se forme qui, placé par une bulle du pape Clément III sous la protection du Saint-Siége, s'appellera l'ordre des *Frères hospitaliers pontifes* ou faiseurs de ponts, Le fondateur de cet ordre, saint Benezet, est un berger qui a embrassé la vie monastique; c'est lui qui, en 1177, pour assurer les relations du Languedoc avec le Dauphiné, la Provence et l'Italie. jette sur le Rhône le pont d'Avignon, pont de vingt-cinq arches et tout en pierres de taille, destiné à durer jusqu'à Louis XIV. Lorsque le pont d'Avignon eut été achevé, le corps de saint Benezet fut déposé dans une chapelle bâtie sur la troisième pile en l'honneur de saint Nicolas, patron des navigateurs; le fleuve dompté, en se brisant contre l'arche, chantait la louange du moine.

Le pont du Saint-Esprit, celui de Bon-Pas sur la Durance, celui de la Guillotière à Lyon, le pont Notre-Dame et le Petit-Pont à Paris, le pont de bateaux de Rouen, le pont du Diable en Suisse, une foule d'autres, épars sur tous les fleuves, sont encore l'ouvrage des religieux[3]; quand ils n'ont pu établir des ponts, ils entretiennent des barques sur lesquelles ils passent eux-mêmes les voyageurs[4].

Ce n'est pas tout; à ces hommes sortis de leurs demeures et dispersés à tous les horizons, il faut des abris où ils puissent se reposer, reprendre haleine, attendre la fin de l'orage. Les moines ont tout prévu; leurs abbayes reçoivent tous ceux qui viennent frapper

[1] Le canal de Saint-Omer à Dunkerque, notamment, a été commencé par les moines (Voir la série d'articles très-intéressants sur les grands travaux exécutés en France au moyen âge, articles redigés par M. Aimé Champollion Figeac, et insérés dans *la Revue archéologique* des années 1859 et suiv.).

Les aptitudes des moines pour des travaux de ce genre furent longtemps conservées et cultivées dans le cloître. Ce fut un carme, le P. Sébastien, qui exécuta de 1682 à 1692 le travail du canal de la Loire au Loing.

[2] Cette expression parfaitement juste appartient à M. Lamé-Fleury qui, dans le *Correspondant* du 25 février 1864, a rendu compte de l'excellent ouvrage publié sur l'*Administration des voies publiques en France*, par M. Vignon, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

[3] Un des derniers, le dernier peut-être des moines ingénieurs a été le frère Romain, de l'ordre de Saint-Dominique, qui, après avoir construit le pont de Maëstricht, fut nommé en 1685 inspecteur général des travaux du pont des Tuileries.

[4] C'est ce que faisaient (pour ne citer qu'un exemple) les moines de l'hôpital de Gravelines pour le passage de l'Aa.

à la porte, elles les hébergent, les réchauffent, les gardent tant qu'ils le désirent, les renvoient tout réconfortés [1]. Si l'abbaye manque dans la contrée, il y aura des hôtelleries gratuitement desservies par les moines; ils en ont élevé partout, non-seulement à l'entrée des villes, mais sur les côtes les plus sauvages, au milieu des rochers, dans les neiges, au Saint-Bernard, au Saint-Gothard, au Mont-Cenis, dans les Apennins, dans les Ardennes, dans les montagnes du Rouergue où, tous les soirs, *la cloche des perdus*, appelant à cris redoublés pendant les ténèbres et les tourmentes, annonçait aux égarés l'espérance et le salut.

Et si tel fut le dévouement de l'Eglise pour mettre les hommes en mesure de s'unir par les échanges et par le commerce, que ne fit-elle pas pour les instruire?

Au plus loin qu'on puisse voir dans les origines du Moyen Age, l'abbaye, ou bien ses prieurés qu'elle a disséminés, forment l'école primaire du village, l'*école mineure*, comme s'expriment les vieux auteurs, dans laquelle les gens des plus basses conditions, les fils de serfs [2], apprennent les principes de la foi catholique, l'oraison dominicale, les psaumes, les notes de la musique, le chant, la grammaire, le calcul. Peu à peu, les élèves des moines enseignent à leur tour, si bien qu'à la fin du treizième siècle, presque toutes les communes rurales auront chacune son maître d'école [3]. Les moines ne continueront pas moins à se faire les instituteurs du peuple, ils auront soin de son esprit et de son âme : sublime prérogative qu'ils partageront avec les curés de campagne; les uns et les autres l'exerceront jus-

[1] *Les Moines d'Occident* (t. VI, p, 315 et suiv.). On peut voir également ce que, dans le Mémoire déjà cité sur la civilisation chrétienne en Germanie, M. Mignet dit de l'hospitalité si largement donnée par la célèbre abbaye Fulda.

[2] *Servilis conditionis infantes*. Extrait du Capitulaire d'Aix-la-Chapelle de l'an 789, cité par M. Mignet dans le mémoire dont nous avons déjà parlé.

Dans son Traité *de Scholis*, Launoy cite le capitulaire qui fondait vraiment l'instruction universelle et gratuite : « Presbyteri per villas et vicos scholas habeant, et, si quislibet fidelium suos parvulos ad discendas litteras eis commendare vult, eos suscipere ac docere non renuant, sed cum summa caritate eos doceant... Cum ergo eos docent, nihil ab eis pretii pro hac re exigant. » (Voir *Histoire de l'Administration monarchique en France*, par Chéruel).

[3] « On a cru longtemps que le moyen âge n'avait connu rien qui ressemblât à ce que nous appelons l'instruction primaire. C'est une grave erreur. Il est fait à chaque instant mention d'écoles rurales, dans les documents où l'on s'attendrait le moins à trouver des renseignements de ce genre; et l'on ne peut guère douter que pendant les années même les plus agitées du quatorzième siècle, la plupart des villages n'aient eu des maîtres enseignant aux enfants la lecture, l'écriture et un peu de calcul. » (*Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque* (ch. I, p. 15) par Siméon Luce qui cite de nombreux documents à l'appui de son assertion.

qu'à la Révolution qui les frappa tous, les uns et les autres feront obscurément un bien qui souvent sera une des sources cachées des plus belles gloires de la patrie[1].

C'est une des grandeurs de notre dix-septième siècle, qu'après avoir tant fait pour le génie de l'homme, après lui avoir donné en aliment tant d'impérissables chefs-d'œuvre, il n'ait pas voulu tomber dans l'éternité sans s'être occupé tout particulièrement de l'intelligence du pauvre. Arrivé à son déclin, il fonda l'incomparable Institut des Frères des écoles chrétiennes; il le fonda pour combattre l'ignorance, *origine de tous les maux*, disait le pape Benoît XIV dans son Bref approbatif de l'institution, *surtout chez les hommes qui vivent du travail de leurs mains*[2].

Quant à l'enseignement dont les deux degrés forment aujourd'hui l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, il fut plus spécialement la vocation des moines, l'épanchement naturel de leurs études et de leurs recherches, la perfection de leur art. Les nommer, ces abbayes savantes et éloquentes, Saint-Victor, Marmoutier, Luxeuil, Fulda, Saint-Gall, Croyland, Le Bec, Fleury, Reichenau, tant d'autres encore, n'est-ce pas redire à l'homme ses plus nobles titres d'orgueil, les foyers les plus lumineux de vie intellectuelle et morale qui aient jamais rayonné dans l'univers? Ainsi que les maisons des évêques dont, souvent même, les écoles cathédrales avaient été dirigées par les moines, les cloîtres furent nos premières universités, égales aux plus célèbres qui se fondèrent plus tard; plusieurs de celles qui jetèrent le plus d'éclat, Paris, Oxford, Cambridge, n'avaient été d'abord que des dépendances de monastères. L'avénement des universités, représentées et gérées par des corporations séculières, qui eut lieu au déclin du Moyen Age, ne toucha pas à l'empire légitime que s'étaient conquis les moines; loin d'abaisser, ils déployèrent leur enseignement en face d'elles, s'excitant et les excitant elles-mêmes par une émulation féconde. Cette concurrence entre les écoles, cette variété des méthodes dans l'unité de la foi furent un des caractères de notre ancienne société, elle y tint jusqu'au bout comme à l'aiguillon de la science : « Les sciences, disait le cardinal de Richelieu en réponse à des réclamations rivales, seront d'autant plus assurées dans l'Etat, qu'étant déposées entre les

[1] Vauban eut pour premier maître le curé de son village; Hoche, Kléber, bien d'autres illustres personnages avaient appris à lire et à écrire chez de pauvres curés de campagne. Deux curieuses monographies, publiées récemment, ont montré combien, grâce à la sollicitude des évêques, l'instruction primaire était répandue au dernier siècle dans les provinces de Normandie et de Bourgogne.

[2] *Ignorantia, omnium origo malorum, præsertim in eis qui fabrili operi dediti...*

mains de plusieurs gardiens, si les uns viennent à perdre un si sacré dépôt, il se trouve chez les autres. »

Enfin, ce qu'il ne faut pas taire, c'est que dans ces écoles monastiques, si pressées, si tumultueuses, si bouillonnantes, auxquelles accouraient des milliers de jeunes gens qu'aucun joug ne retenait, l'esprit humain était fort et hardi; dans l'enceinte de l'autorité établie, il se mouvait à l'aise avec une liberté sans peur. La Réforme, qui a été une blessure faite à l'esprit humain, a introduit, du même coup, une rigueur outrée dans les dogmes et une humeur déréglée dans les croyances, elle a tout retréci et tout asservi; dans les pays mêmes où elle dût reculer, elle laissa des défiances et des timidités dont l'effet dura longtemps. Lorsque, voyant la poésie poindre dans l'imagination charmante de Jacqueline Pascal, le supérieur de Port-Royal lui ordonnait d'étouffer au plus vite un talent dont Dieu ne lui demanderait pas compte, ou bien lorsque, attiré et comme fasciné par les abîmes les plus profonds de la pénitence, Rancé voulait que les études fussent bannies des cloîtres, c'était un langage que l'Eglise n'avait jamais tenu aux moines. Elle leur aurait dit plutôt avec Charlemagne : « Nous désirons que vous soyez, comme doivent l'être des soldats de l'Eglise, dévots intérieurement, savants extérieurement; chastes dans la vie, classiques dans le langage[1]. » Ou bien, sous Louis XIV, elle n'eût pas désavoué Mabillon répliquant au saint abbé de la Trappe : « Ecrivez, si vous voulez, contre l'abus que l'on peut faire de l'étude et de la science, mais épargnez en même temps l'une et l'autre, parce qu'elles sont bonnes en elles-mêmes et que l'on en peut faire un très-bon usage dans les communautés religieuses[2]. »

Détail qu'on ignore peut-être et qui est digne de mémoire! La première imprimerie qu'a possédée l'Italie, fut établie à Subiaco[3], auprès de la grotte de Saint-Benoît, au berceau de l'ordre monastique; comme si les infatigables travailleurs qui, durant tant de siècles, avaient pâli sur les manuscrits pour nous les conserver en les copiant, avaient voulu donner à entendre qu'ils ne se reposeraient pas, et qu'ils espéraient monter plus haut encore, avec les ailes merveilleuses qui venaient d'être données au génie de l'homme!

[1] *Constitutio de scholis per singula episcopia et monasteria instituendis*. Année 788, dans Baluze, t. I, p. 201 à 204.

[2] *Reflexions* de Mabillon, en réponse à l'ouvrage : *de la Sainteté des Devoirs de la vie monastique*.

[3] *Hist. de l'Imprimerie*, par M. Paul Dupont.

VII

Mais le rôle des moines n'a pas été fini là ; quelque sacrés que fussent leurs services, ils ne les ont pas bornés à préparer le séjour et à planter le jardin de la civilisation. Leur part a été prépondérante dans l'effort décisif et souverain de l'Eglise pour composer la substance de cette civilisation, pour asseoir la terre ferme, le fonds d'institutions et de doctrines, sur lesquels, après tant de secousses, tant de déchirements, tant de souillures, réside encore la chrétienté.

C'est ici que l'historien des *Moines d'Occident* rencontre le grand moine qui, devenu Pape sous le nom de Grégoire VII, eut mission de livrer la bataille suprême de la société nouvelle contre le vieux monde.

M. de Montalembert n'a pas entrepris de raconter minutieusement la vie de Grégoire VII, il s'est contenté de retracer par quelques traits expressifs ses pensées et son âme, ses desseins et son œuvre. De la poussière des événements, du bloc informe des passions et des disputes, la figure du pontife se dégage majestueusement ; on croirait voir l'un de ces papes dont, à Saint-Pierre de Rome, quelque artiste inspiré a taillé la statue dans la blancheur du marbre, pour la dresser ensuite sur leurs tombeaux.

Il est peu de mémoires qui aient été plus orageuses que celle de Grégoire VII ; comme son Maître, il a été en butte aux contradictions : tandis que l'Eglise le couronnait dans les cieux, le bruit des haines, des colères, des imprécations le poursuivait sur la terre. Tout a été écrit sur son compte, toutes les accusations et toutes les défenses produites, tous les jugements entendus : selon le dénoûment accoutumé, l'histoire mieux informée a cassé les arrêts de l'histoire mal informée, elle a donné raison à l'Eglise. Grave et longue querelle qui peut se réduire aux termes les plus brefs ! Lorsqu'il y a quarante ans, l'Académie française délibérait sur le projet de mettre au concours l'éloge de Voltaire, M. Royer-Collard, sans nier le talent du poëte, disait purement et simplement : « Si le christianisme a été une dégradation, une corruption, s'il a fait l'homme pire qu'il n'était, Voltaire en l'attaquant a été un bienfaiteur du genre humain ; mais si c'est le contraire qui est vrai, le passage de Voltaire sur la terre chrétienne a été une grande calamité [1]. » Après ces paroles, le débat fut clos ; l'Académie française ne mit pas au concours l'éloge de Voltaire. C'est la même justice sommaire qui doit être appliquée à Grégoire VII comme à ses adversaires. Si le chris-

[1] *La vie politique de M. Royer-Collard*, par M. de Barante, t. II, p. 531

tianisme est venu pour le malheur et l'abaissement de tous, s'il a laissé les nations plus avilies et plus tristes qu'il ne les avait trouvées, honneur et louange à ceux qui ont tout osé pour l'étouffer ou pour le pervertir! Parce qu'ils ont succombé, ils sont nos martyrs; et honte à leurs vainqueurs! Mais si c'est le contraire qui est l'évidence même, si le christianisme est la vérité, s'il est la dignité, s'il est la liberté, il n'y a pas assez de gloire en ce monde ni dans l'autre pour les hommes qui, s'armant contre tous les oppresseurs et contre tous les corrupteurs, se sont faits les témoins du Christ!

Or, nous le demandons, le christianisme fut-il jamais plus menacé qu'à l'heure providentielle où Grégoire VII parut? C'est du dehors et du dedans que la ruine l'assaille: l'épaisse nuit de l'Empire romain, cette nuit que les peuples avaient crue éternelle, ne va-t-elle pas revenir sur l'univers flétri?

Dans les années qui marquent le passage du neuvième au dixième siècle, le spectacle de Rome fait peine à voir : la populace y est déchaînée; quelques brigands, campés à Tusculum ou dans les ruines du théâtre de Marcellus, la mènent par le pillage et par le carnage. La Papauté n'est plus en sûreté dans cette compagnie; elle est le jouet et la proie des factions : pour régner de plus haut, elles poussent leurs créatures sur la chaire de Saint-Pierre; et ceux-là mêmes qu'elles ont élevés, elles les précipitent plus vite encore, opposant aux papes légitimes des papes intrus, pratiquant et variant sur les uns et les autres tous les crimes, étranglant, décapitant, empoisonnant.

A ces désordres inouïs un remède qui ne les réparait pas, avait été apporté : mandés pour faire la police dans Rome, les rois de Germanie que les Papes avaient institués empereurs d'Allemagne, y parlèrent en maîtres; ils ne comprimèrent la populace que pour se donner à eux-mêmes pleine licence; sous prétexte de protéger, ils dominèrent, et leur garde fut une tutelle. Faire et défaire les papes devint bientôt leur passion à tous; même les meilleurs y succombèrent : Othon le Grand, de son autorité privée, dépose deux papes canoniquement élus; Conrad II, qui avait des vertus, vend le pontificat suprême, à prix d'argent, aux parents d'un enfant qui sera pape à douze ans, et dont la courte vie ne sera qu'une longue débauche [1]; Henri III, animé d'intentions honnêtes, érige en règle ce qui n'avait paru que l'appétit de la toute-puissance, il arrache à un concile un décret qui assujettit les élections pontificales à la volonté impériale. Mystérieuse fatalité attachée à ce nom d'empereur! Il a une fumée qui monte à la tête de tous ceux qui le portent;

[1] *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, par l'abbé Rohrbacher, t. XIII, liv. LXIII, p. 484 de la 3e édition.

qu'ils soient de Saxe ou de Franconie, de Souabe ou de Bourgogne, même de la pieuse et chevaleresque Maison de Lorraine, tous les empereurs d'Allemagne rêveront toujours de mettre l'Eglise sous leur loi.

Et tandis qu'au centre de l'Eglise le mal s'amassait, il gagnait toutes ses parties avec une violence égale : le trafic des choses saintes, le mariage et le concubinage des prêtres, l'avilissement des charges et des dignités ecclésiastiques dont les laïques s'arrogeaient le droit de donner l'investiture, s'étaient répandus et s'invétéraient de plus en plus, pour la vicier jusqu'à la moelle, dans la chrétienté.

Ce fut contre ces forces conjurées, ce fut contre le colosse, tout bardé de fer, de l'Empire d'Allemagne, que Grégoire VII, pauvre moine ceint de la tiare, engagea une lutte bien autrement mémorable que celle de Marius et de Sylla ou de César et de Pompée, puisqu'il y allait, non plus d'une cause particulière et passagère, mais de l'intégrité même du christianisme, c'est-à-dire de la civilisation.

Grégoire VII avait été d'abord au plus pressé. Il avait commencé par mettre à l'abri de la populace et de l'Empereur, par soustraire *au pouvoir tumultueux de l'un et au pouvoir intéressé de l'autre* [1], la source où s'alimentait la vie de l'Eglise. N'étant encore que moine et sous-diacre, il avait été, en 1059, le promoteur le plus entraînant du décret du pape Nicolas II, d'après lequel, à l'avenir, l'élection du Pontife romain devait être exclusivement confiée aux cardinaux évêques et aux cardinaux clercs.

Acclamé Pape, en 1073, par un cri universel, Grégoire VII fut tenu d'agir comme il avait conseillé et décidé ; il se jeta dans la plus formidable entreprise qui eût jamais sollicité un courage. Il sentait son œuvre immense et ses moyens faibles ; plus d'une fois, élevé sur son trône comme le Rédempteur sur sa croix, il parut fléchir, adressant à Dieu et aux hommes pour lesquels il combattait, des invocations pathétiques où la tendresse d'une âme brisée résonne dans l'intraitable énergie de la volonté : « Partagé, écrivait-il à l'abbé de Cluny, entre la douleur qui chaque jour se renouvelle pour moi, et un espoir, hélas ! trop lointain, je suis battu par mille tempêtes, et ma vie n'est qu'une agonie continuelle. » N'importe, il ira jusqu'au bout : assailli par les haines furieuses que suscitaient d'une extrémité de l'Europe à l'autre ses anathèmes sans pitié contre

[1] C'est ainsi que s'exprime M. Mignet, dans les beaux articles qu'il a consacrés à l'ouvrage de M. de Cherrier, membre de l'Institut : *Histoire de la lutte des Papes et des Empereurs de la Maison de Souabe, de ses causes et de ses effets.* Les articles de M. Mignet ont paru dans le *Journal des Savants*, livraisons de 1861 et des années suivantes.

la simonie, contre l'incontinence ecclésiastique, et contre les investitures laïques des juridictions spirituelles, arraché à l'autel par un soldat brutal, blessé, traîné en prison, chassé de Rome par l'Empereur qu'un instant il a vu s'agenouiller dans le repentir à Canossa, et qui, deuxfois excommunié, se fait couronner dans la Ville Eternelle par un antipape, il meurt en fuite, le 25 mai 1085, à Salerne.

Lorsqu'après tant d'épreuves, tant de labeurs, tant de prodigieux efforts, tant de négociations conduites, tant de remuements d'hommes mis aux prises, Grégoire VII mourait, il pouvait se croire vaincu; sans se plaindre, il dit pour adieux à ses frères, les cardinaux, rassemblés autour de lui : « J'ai aimé la justice et j'ai haï l'iniquité, c'est pourquoi je meurs en exil. » Paroles sublimes dont se nourriront jusqu'à la fin des siècles tous les cœurs généreux qu'aura trahis la fortune ! Elles sont d'une simplicité si belle, elles ont un accent qui sort si naturellement des entrailles mêmes des choses, elles respirent tant de douceur envers la mort, et aussi tant de douceur envers la vie, que ni l'histoire ni la poésie elle-même n'ont jamais su les égaler : « Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os, » avait dit, sur ces mêmes plages de l'Italie méridionale, un autre banni, le plus aimable grand homme de l'ancienne Rome, Scipion l'Africain ; et lord Byron n'atteignait pas davantage à l'âme de Grégoire VII, lorsque sur les lèvres d'un autre proscrit, d'un autre Italien, de Dante, il mettait ces mots si amèrement vrais : « C'est le sort des esprits de mon ordre de consumer leurs jours dans d'interminables querelles, de se dévorer le cœur et de mourir seuls [1]. »

Mais si Grégoire VII mourait vaincu, il laissait sa cause victorieuse et immortelle, C'est encore une habitude et comme un des plaisirs de la Providence ; des souffrances de ses héros, elle tire la matière et le sceau de leur triomphe. Le vieux Pontife ne pouvait point ne pas avoir le pressentiment des consolations réservées à son tombeau. Son orageuse destinée ressemblait à ces soleils que tous les soirs, sur ces rivages du golfe de Salerne, où s'imprimèrent ses derniers pas en ce monde, il voyait se coucher dans les flots : la nuit arrive, c'est le froid, c'est le vide, c'est le délaissement, une brume morne est dans l'air, la lumière expirante n'a plus qu'une couleur effacée et dure ; seulement dans le lointain, l'horizon est tout noyé dans la gloire, et quelques grands reflets qui tombent du ciel sur les vagues houleuses, annoncent l'aurore qui ramènera le jour.

Tous les principes d'ordre, toutes les institutions fondamentales pour lesquels Grégoire VII avait livré bataille, finirent par prévaloir. A l'exclusion de la populace et de l'Empereur, l'Église demeura

[1] *La prophétie de Dante*, ch. Ier.

seule chargée de l'élection des Papes ; marquée d'un fer rouge, la lèpre honteuse de la simonie fut guérie, tous les évêques qui en avaient accepté la tache, furent contraints à résigner leurs fonctions ; peu à peu, le sacerdoce catholique se redressa dans sa pureté, *dans sa chasteté féconde*, comme parle Bossuet, il mérita d'être, selon le mot de l'Évangile, le sel de la terre. Bien des agitations et des angoisses durent passer encore sur l'Europe, pour vider l'affaire des investitures laïques ; en 1122, le Souverain-Pontife Calixte II, et l'empereur d'Allemagne, Henri V, la réglèrent par le Concordat de Worms qui, faisant le partage des droits avec un tempérament admirable, établit que les évêques et les abbés seraient, comme dignitaires religieux, investis de leur juridiction spirituelle par l'anneau et la crosse, symbole de l'autorité de l'Église, et qu'ils recevraient ensuite, comme feudataires politiques, l'investiture de leurs attributions temporelles et de leurs possessions territoriales par le sceptre, emblème de l'autorité de l'État. C'était la paix, une paix qui n'était un abaissement pour personne, la paix dans le contentement et dans la justice. Les peuples la célébrèrent avec un enthousiasme dont l'écho se prolonge dans cette page éloquente de M. de Montalembert : « Le monde a vu rarement un spectacle plus noble et plus touchant que celui dont les bords du Rhin furent témoins, lorsque princes, comtes, évêques, chevaliers, moines, prêtres, soldats et bourgeois, se réunirent dans la vaste plaine où coule, près de Worms, le plus beau fleuve de l'Europe. Au milieu de cette innombrable multitude, l'empereur Henri V parut, et s'humiliant en présence de tous, pour l'amour du Christ, il remit au vice-gérant du Pape, et, par cet intermédiaire, au Seigneur Jésus lui-même, l'acte par lequel il abandonnait pour toujours à l'Église son ancien droit, et recevait en échange la concession du Souverain-Pontife. Les deux documents furent lus à la foule assemblée, et aussitôt toute cette multitude, toute cette armée catholique, animée d'un même sentiment, tomba à genoux, dans un transport de joie indicible, pour louer Dieu de la conclusion de la paix, tandis que le cardinal Lambert d'Ostie donnait à l'Empereur et à tous les siens l'absolution, puis le baiser de paix et la sainte communion [1] ».

VIII

L'Église triompha donc par Grégoire VII ; et, ne nous lassons pas de le répéter, le triomphe de l'Eglise fut celui de la civilisation, de cette civilisation qui nous a faits ce que nous sommes.

[1] *Les Moines d'Occident*, t. VII, p. 627.

Quelles qu'aient pu être les ardeurs de la lutte, les armes empruntées à un droit public qui n'est plus, les mesures extrêmes qui, le plus souvent, n'étaient que des représailles, Grégoire VII représentait devant son énorme adversaire non la confusion, mais la distinction des puissances. Il avait déclaré que la reine des âmes ne serait plus *la servante des princes;* sa parole fut tenue : ne retirant pas à César ce qui appartient à César, les négociateurs du Concordat de Worms ne firent que rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu.

En même temps que la liberté religieuse, la liberté civile l'emporta : l'esprit de tyrannie qui s'attaquait à l'Église, débordait et empiétait sur tous les droits; qui touchait à l'une, menaçait les autres ; ils résistèrent ensemble. La liberté de l'Église embrassa et éleva avec elle toutes les libertés de la cité chrétienne.

Le signal parti de la chaire de Saint-Pierre fut entendu de tous les côtés, il changea l'Europe naissante en une arène où se pressèrent les soldats et les martyrs de la bonne cause.

L'histoire de saint Anselme de Cantorbéry ne semble-t-elle pas un rameau de ce chêne inébranlable et majestueux qui s'appelle Grégoire VII? Anselme, lui aussi, avait été moine, non pas à Cluny, mais au Bec ; ce n'était pas un homme d'action, un politique mêlé, dès son enfance, au torrent de son siècle, c'était un philosophe, un contemplateur pieux et profond des plus délicats mystères de Dieu, de son Christ, de la Vierge. Enlevé à ses méditations et promu à l'archevêché de Cantorbéry par un choix qu'il a tout fait pour écarter, il rencontre à l'ombre du trône d'Angleterre les abus, les scandales, les servitudes, que Grégoire VII a entrepris, contre l'empereur d'Allemagne, de terrasser. Alors le doux ascète est comme saisi d'un feu sacré, il purifiera la maison du Seigneur, il répète, à l'exemple de son grand Pape, que Dieu ne veut pas d'une servante pour épouse [1]. La persécution, l'exil, la spoliation, l'attendent dans sa nouvelle carrière ; il les affronte et les surmonte. Avant même que l'empereur d'Allemagne n'eût cédé à Worms, le roi Henri d'Angleterre avait juré devant le primat de Cantorbéry, qu'à l'avenir personne ne recevrait de la main du prince ou de quelque autre laïque que ce fût, l'investiture, par la crosse et l'anneau, d'un évêché ou d'une abbaye.

Est-ce l'Église? Est-ce l'Angleterre qui doivent être fières d'Anselme? C'est l'une et l'autre ; le pauvre moine du Bec a travaillé pour elles deux : il a été un héros de sa foi comme de sa patrie, le confesseur de leur liberté commune ; toutes les vertus du citoyen, il les a rehaussées et couronnées par la sainteté. A l'occasion de l'as-

[1] Liberam vult esse Deus sponsam suam, non ancillam (Ep. IV, 9.

sassinat d'un prélat saxon par les Danois, il disait cette généreuse parole, bien digne de fortifier à jamais tous ceux qui, serviteurs passionnés de leur pays et de leur temps, se demandent avec inquiétude s'ils retrouveront dans le monde éternel quelque ressouvenir de tous leurs sacrifices : « Je crois cet homme martyr et vraiment martyr, car il aima mieux mourir que de faire tort aux siens. Il est mort pour la justice comme Jean pour la vérité, et tous deux pareillement pour le Christ qui est la vérité et la justice [1] ».

Autre trait qui nous dévoilera encore l'harmonie de l'œuvre de Grégoire VII avec l'ordre universel ! Ce qui assura l'indépendance de l'Église, détermina du même coup la constitution politique de l'Europe.

Envisagez d'abord l'Allemagne : si son Empereur n'était pas arrêté par la Papauté ; si, poussé en avant par toutes les convoitises et toutes les complicités qu'il avait liées au développement impuni de sa fortune, il s'acheminait sans obstacle dans les voies où il foulait aux pieds tous les droits, c'en était fait de la nation germanique ; elle eût été étouffée au berceau, étouffée sous le poids d'un maître qui n'aurait rien eu à envier aux anciens Césars. Ce ne fut pas en dehors de l'Allemagne, ce fut en terre allemande que Grégoire VII trouva ses plus hardis soutiens, Rodolphe de Souabe ou Hermann de Luxembourg : il n'a pas à stimuler les princes d'au-delà du Rhin, ils l'excitent eux-mêmes à ses rigueurs ; il a pour lui les diètes comme il a les conciles; loin d'innover et d'usurper, il en appelle de l'Empereur à l'Empire, des prétentions exorbitantes de l'un aux franchises immémoriales de l'autre ; si bien que les Souverains-Pontifes peuvent être regardés par l'Europe reconnaissante comme les auteurs et les conservateurs de la combinaison tutélaire qui, fondant le corps germanique, le contenant par mille contre-poids utiles, avait fait du Saint-Empire romain une sorte de démocratie de rois, de ducs, de margraves et de comtes, de princes-évêques, de princes-abbés, de villes libres, sous le sceptre d'un suzerain électif. Un historien allemand et protestant a écrit, de nos jours, ces lignes qui honorent sa science comme son équité : « Le fondement de la liberté germanique reposait sur l'autorité du Pape et des princes qui, réunis, mettaient un frein à la puissance impériale [2] ».

[1] *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, par Augustin Thierry, t. II, liv. VIII.

[2] *Histoire du Pape Grégoire VII et de son siècle*, par J. Voigt, professeur à l'Université de Hall ; traduite par M. l'abbé Jager ; livre IX. Le même auteur ajoute : « Il est certain qu'il était utile au bien de l'Etat et à la formation de la nationalité allemande, que le combat entre le despotisme d'un côté et l'indépendance de l'autre se terminât comme il s'est terminé. »

Ce qui se produisit pour l'Allemagne, se produisit avec plus de relief encore, si c'est possible, pour l'Italie : sans les luttes des Papes elle ne serait même pas née, toute recouverte qu'elle eût été bientôt par les invasions tombant du haut des Alpes. La Papauté et l'Italie eurent besoin l'une de l'autre : sans la souveraineté des Pontifes de Rome, toujours debout et inaccessible comme un roc, la Péninsule aurait été submergée tout entière sous la domination étrangère; et à son tour, la souveraineté pontificale ne pouvait se déployer tranquille que dans l'indépendance italienne. C'est pour obéir à cette loi de la Providence que les Papes emploient leurs soins les plus constants à faire l'Italie; Grégoire VII n'a pas de repos qu'il n'ait mis en éveil et en action toutes ses forces vives : au nord, il prépare l'avénement des communes lombardes; au centre, il a pour amie fidèle la fille des marquis de Toscane, la comtesse Mathilde, dont le grand fief, en s'écroulant, donnera le jour à l'essaim des républiques de Florence, de Sienne, de Lucques; au midi, il a pour alliés les chevaliers normands que, de tout son pouvoir, il contribue à rendre seigneurs héréditaires des Deux-Siciles.

C'est, du reste, la politique de l'Eglise d'appeler toujours et partout à la vie; à l'encontre des conquérants qui ne s'accroissent que pour absorber, elle n'aspire qu'à enfanter ou qu'à ressusciter les nations. Pour presque toutes, c'est le baptême dont elle a versé l'eau sur leur front, qui a créé leur personnalité distincte et jusqu'à leur nom. Au milieu de l'Europe ébranlée, Grégoire VII apparaît environné d'une clientèle de petits Etats, dont plusieurs seront un jour des monarchies puissantes : Pologne, Russie, Hongrie, Dalmatie, Norvége, Danemark, il étend sa sollicitude sur tous, il les défend contre leurs ennemis intérieurs et extérieurs; le droit de suzeraineté que quelques-uns lui reconnaissent est une inviolabilité dont il les couvre.

S'il est au monde un peuple que son passé oblige à révérer la mémoire de Grégoire VII, c'est la France : ce qu'il a poursuivi, ne l'avons-nous pas tenté nous-mêmes? N'avons-nous pas moissonné les plus belles palmes de notre histoire dans les champs où il avait semé? Nous aussi, nous avons protégé les petits Etats, ils nous formaient une ceinture, et nous étions leur égide; nous aussi, nous nous sommes portés les vengeurs de la liberté germanique, armant toujours pour notre querelle, contre les essais démesurés de monarchie universelle, quelque prince allemand, Saxe, Wurtemberg, Bavière, Brandebourg; nous aussi, nous entendions ne pas souffrir que, selon le mot du cardinal de Richelieu [1], le Pape devînt le cha-

[1] Mémoires du cardinal de Richelieu, année 1624.

pelain de l'Empereur. Et cette Italie qu'un des successeurs de Grégoire VII comparait, avec ses quatre villes capitales, Rome, Milan, Venise et Naples, à une lyre à quatre cordes, n'avons-nous pas cherché, dans les meilleures inspirations de notre politique, à la régler sur le modèle qu'avaient tracé les Souverains-Pontifes? Le trône des chevaliers Normands qu'ils avaient tant concouru à édifier, tombe; un frère de saint Louis, Charles d'Anjou, et un petit-fils de Louis XIV, Philippe V, le relèvent, comme pour marier notre influence légitime avec l'indépendance de la Péninsule. Il y aura trente ans bientôt, la Papauté étant chassée de la Ville Eternelle, l'épée d'un descendant des rois Capétiens garda Pie IX à Gaëte, comme, huit cents années auparavant, les lances de Robert Guiscard avaient abrité Grégoire VII à Salerne; c'était une scène du Moyen Age montrée une dernière fois à l'Europe.

Voilà par quels titres Grégoire VII a pris place, à côté de Charlemagne, dans l'admiration des âges : plus qu'aucun autre, il a organisé l'Eglise et, avec elle, la chrétienté; il a été, comme le disait M. de Maistre, un des génies constituants de la civilisation.

IX

Mais, pendant que, lisant le beau livre de M. de Montalembert, nous nous enfonçons dans ces grands souvenirs, une question douloureuse nous oppresse : que reste-t-il de tout ce que nous célébrons? Est-ce un chant funèbre que nous entonnons sur des ruines? Et les pages où nous nous efforçons de consigner quelques-uns des hauts faits de Dieu par les moines, sont-elles comme ces *rouleaux des morts* [1], par lesquels les abbayes d'autrefois annonçaient au loin que le deuil les avait visitées?

Si nous jetons les yeux sur l'Europe, c'est à ne plus la reconnaître! Elle a l'air de retourner au vieux monde, en deçà même du moyen âge, aux temps païens où Dioclétien l'avait partagée entre trois ou quatre géants qui, accablant autrui, se détestaient et se déchiraient entre eux.

Les petits Etats s'en vont : la plupart ont péri; ceux qui respirent encore, sont menacés; d'autres, comme le vaillant Danemark dont les moines avaient construit Copenhague, gisent tous mutilés. L'Italie a renversé les barrières qui, autour de la Papauté inviolable,

[1] Les *rouleaux des morts* étaient les lettres de faire part du décès des moines que les abbayes envoyaient aux abbayes associées; ces lettres étaient transcrites en tête d'une longue bande de parchemin, enroulée autour d'un cylindre. (*Les Moines d'Occident*, t, VI, p. 127).

la divisaient en républiques ou en principautés indépendantes. L'Empire d'Allemagne est revenu, plus redoutable qu'il n'avait jamais été ; il a vaincu ceux qui l'avaient vaincu à Bouvines, il a réduit à néant les rejetons de Rodolphe de Souabe et d'Hermann de Luxembourg ; il a l'hérédité, le nombre, le succès, il a les gros bataillons, il a les instruments qui vomissent la mort, il a dans sa main, comme il le disait, les dés de fer du Destin ; et il a dit aussi : « Nous n'irons plus à Canossa ! »

En face de ce vieux monde qui renaît armé de toutes les puissances de destruction du monde moderne, un vieillard est toujours à Rome, toujours le même depuis dix-huit siècles, depuis le jour où, par son corps mis en croix, saint Pierre a pris possession de sa Ville Éternelle ; il est là, vêtu de blanc, auprès du tombeau des Apôtres, au-dessus des catacombes des martyrs, dépouillé de son patrimoine, ayant vu tomber un à un tous les clous du bouclier sacré dont la chrétienté l'avait couvert, désormais sans appui, sans défense, n'ayant plus d'autre force que l'excès même de sa faiblesse.

Pour l'œuvre qu'avait conçue Grégoire VII, c'est donc fini, bien fini. O France, as-tu à t'en réjouir ? De cette destruction, est-ce une ère nouvelle de grandeur qui va dater pour toi ? une ère nouvelle de paix et de félicité pour l'Europe ?

Et cependant, de l'œuvre de Grégoire VII, quelques parties immuables surnagent : l'Eglise a gardé ce qu'il a fait pour elle ; les règlements qu'il lui a donnés pour assurer la sincérité de l'élection de ses Souverains-Pontifes et la pureté de la vie de ses prêtres, ne sont pas abolis, ils tiennent et commandent toujours. Plus de vénalité, plus de concubinage dans le sanctuaire, plus d'intrusions laïques, plus d'investitures de l'Etat par la crosse et par l'anneau ; on ne compte plus des évêques dans les deux camps, ils sont tous dans celui du faible, du côté du Pape. A l'époque où Grégoire VII régnait, plus de mille ans s'étaient déjà écoulés depuis le Christ, il y en a près de deux mille aujourd'hui ; rien, dans l'Eglise, ne trahit son âge avancé, on dirait plutôt que les années n'ont fait qu'ajouter à sa sérénité confiante. Est-ce qu'elle paraît, nous le demandons, découragée de son avenir, lasse des dogmes que, sans y changer un mot, elle enseigne toujours, incrédule aux promesses d'éternité qu'elle ne cesse pas de se répéter à elle-même ?

Voulez-vous assister à un grand spectacle ? venez voir mourir un Pape en l'an de grâce 1054 ; c'est une heure d'amertume affreuse pour l'Eglise ! Tous les désordres que réprimera Grégoire VII, sont à leur comble, l'hérésie s'agite, l'Empire d'Allemagne est comme un immense nuage noir qui enveloppe Rome, l'Italie, l'Europe, de son ombre. Après avoir vigoureusement commencé la lutte dont son

conseiller et ami, son ancien compagnon dans le cloître, le moine Hildebrand, sera bientôt le dictateur, le Pape Léon IX succombe à la peine, il sent l'agonie qui approche ; il se fait alors transporter dans l'église de Saint-Pierre ; et là, en présence de son cercueil de granit qu'il y a fait placer, il passe deux jours, tantôt exhortant les fidèles avec une infinie douceur, tantôt implorant le Seigneur avec les cris les plus suppliants : « O Jésus, ô bon pasteur, exauce les prières de ton serviteur pour cette Eglise où tu as voulu que, moi indigne, j'occupasse la place du bienheureux Pierre. C'est à toi, Seigneur, que je la recommande : entoure-la du rempart inexpugnable de ta protection ; repousse loin d'elle le schisme et la perfidie des hérétiques. Ah ! daigne la défendre contre les embûches de ses ennemis, toi qui as versé pour elle ton sang précieux ; et, s'il est hommes que j'aie liés ou excommuniés avec trop de sévérité, en défendant la foi, absous-les, je t'en supplie, ô toi, le Clément et le Miséricordieux ! » Puis, s'adressant à son cercueil où, dans quelques instants, il allait être couché et muet pour toujours, il disait encore : « O pierre ! Sois bénie entre toutes les pierres, et béni soit celui qui t'a créée et qui a voulu que tu gardasses ma poussière. Sois-moi fidèle, ô pierre ; et, de même que Jésus-Christ a fondé son Eglise sur la pierre apostolique, puisses-tu ainsi garder fidèlement mes os, jusqu'au jour du jugement, afin qu'à la venue du terrible juge tu puisses me rendre à ton créateur et au mien ! »

D'un jour à l'autre, comme Léon IX, Pie IX mourra ; comme lui, il laissera l'Eglise environnée de périls épouvantables. Pensez-vous qu'à travers les prières de la mort qui seront sur ses lèvres, Dieu et les hommes n'entendront pas monter vers le ciel le même cantique d'immortalité ?

X

Si telle est la situation de l'Eglise, que dire de celle des moines ? Un vent de colère souffle contre eux ; il ne suffit plus de les abattre, il faut arracher jusqu'à la racine d'où ils repoussent toujours. La mesure des bienfaits dont ils ont été les auteurs doit être celle des ingratitudes dont ils seront les victimes.

La Suisse, trois cents ans après Calvin, passe encore son temps à chasser les moines ; elle ne voudrait plus les voir. C'est en vain, elle rencontre partout leur trace ineffaçable : ce sont eux qui l'ont découverte sous ses neiges. A Pfœffers, à Ragatz, à Disentis, à Schaffouse, à Saint-Gall, à Hauterive près Fribourg, à Engelberg, à Einsiedlen, dans tous ces lieux dont quelques-uns sont aujourd'hui livrés à l'abandon et à la ruine, dont la plupart sont transformés en

prisons, en asiles d'aliénés, en écoles d'agriculture, en établissements publics, ce sont les moines qui ont paru les premiers ; presque toujours ils ont bâti pour d'autres leurs demeures, tantôt élevant au milieu des merveilles de la nature quelque chef-d'œuvre de l'art, tantôt allumant un phare pour l'intelligence humaine, tantôt faisant jaillir de l'ombre des montagnes une source de paix et de prière où des foules d'âmes viennent se désaltérer en Dieu. Que de villes helvétiques, dont un moine a posé les fondements ! Glaris, où la Réforme se montra si âpre, a eu pour berceau le monastère de Saint-Hilaire ; Zurich, cité et théâtre de Zwingle, est née d'une abbaye[1] qu'avait fondée, sur les bords du lac Tigurin, un compagnon de saint Colomban. Lausanne, d'où l'historien Gibbon a lancé ses sarcasmes contre les capucins de l'Ara-Cœli qui occupaient au Capitole la place des maîtres du monde, la charmante ville de Lausanne aura beau faire, elle ne fera pas qu'elle ne soit une fille des moines[2].

L'Allemagne elle-même, l'Allemagne qui fait tout trembler, recommence à proscrire les couvents comme s'ils inquiétaient sa toute-puissance. Parfois il nous semble que, pareille à une aïeule vénérable, la Germanie des temps lointains va secouer sa poussière pour dire à la génération qui passe : pourquoi me persécutes-tu ? Ces serviteurs et ces servantes des pauvres, que tu rejettes, c'est la postérité des martyrs qui, souvent avec leur sang, ont purifié ton sol de la barbarie, de la polygamie, des sacrifices abominables ! Ce Pape, leur chef, pour lequel tu es si dure, c'est l'héritier des Pontifes de Rome, qui, pleins de compassion et de tendresse pour tes pères encore idolâtres, recommandaient à leurs apôtres de ne pas les violenter, *de les mener doucement à la justice*[3] !

Et pourtant, malgré tant de signes contraires qui s'accumulent en Europe, nous croyons gagnée la cause des moines, presque à l'égal de celle de l'Eglise. Le dernier mot leur restera et le monde leur reviendra ; ils peuvent attendre, confiants dans la maxime qu'on ne détruit que ce que l'on remplace.

C'est un phénomène qui mérite l'attention de tous les observateurs : partout le principe de l'association religieuse existe, elle est un besoin de l'homme, elle est une des formes légitimes de son développement ; et, en même temps, cet instinct irrésistible et sublime

[1] Jean de Muller, *Histoire de la Suisse,* liv. I, ch. IX.

[2] *Les forêts de la Gaule et de l'ancienne France,* par M. Alfred Maury, de l'Institut, ch. XVI.

[3] Dans son mémoire sur l'*Introduction de l'ancienne Germanie dans la Société civilisée,* M. Mignet a publié les admirables instructions, données par le Pape Grégoire II à saint Boniface et aux apôtres de l'Allemagne.

ne reçoit sa noblesse et sa fécondité, il ne donne tout son fruit que dans le sein de l'Eglise catholique.

Allez en Afrique, en Asie, dans l'extrême Orient; qu'est-ce que le monachisme au milieu des sociétés issues de Mahomet ou de Bouddha? Quel est l'ennemi du christianisme qui a jamais pu en parler sans en rougir ou sans en sourire? C'est une sorte de curiosité monstrueuse et avortée, c'est l'application de ce faux mysticisme, de cet anéantissement pervers de toute volonté, que la théologie comme la philosophie réprouvent.

Allez même, pour ne pas tant descendre, allez parmi les communions schismatiques, en Grèce, en Russie; tout supérieur que, par la pratique du célibat, il soit au clergé séculier, le clergé régulier y végète dans le plus profond abaissement. Si vous voulez placer sous vos yeux une comparaison saisissante, visitez le Mont-Cassin où, depuis treize cents ans, sous la houlette de saint Pierre, les enfants de saint Benoît vivent dans l'étude et le travail, par-dessus toutes nos révolutions; et puis, gravissez ensuite le Mont-Athos[1]! Le moine que le schisme vous offrira, c'est moins qu'un homme, c'est un grand enfant inutile, figé dans l'hébêtement, adonné aux puérilités, quelquefois même à la dépravation hideuse et solitaire; loin de s'être élevé plus haut que l'humanité, il est tombé au-dessous. Là où l'Eglise catholique a créé une institution surnaturelle, les sectes séparées n'ont jamais su produire que des combinaisons contre nature.

Quelque instructif que soit cet enseignement, celui qui ressort du protestantisme est, selon nous, plus décisif encore.

Dans les sociétés où la Réforme a pénétré, elle a fait table rase de toutes les associations religieuses, confisquant leurs biens, dispersant leurs membres, abrogeant et prohibant leurs vœux. Le vide qu'a laissé cette disparition soudaine, ne s'est jamais comblé, il a été plus ou moins dissimulé, plus ou moins recouvert : la plaie est demeurée béante, le gouffre s'est creusé toujours; peu à peu, sous le joug de la nécessité, devant les plaintes qu'exhalaient les souffrances des multitudes, on a vu les nations protestantes, de guerre lasse, finir par essayer le simulacre ou par emprunter le secours de ces institutions catholiques dont elles s'étaient si témérairement déshéritées.

Certes, de tous les peuples qui se sont détachés de l'Eglise, le peuple anglais est le plus viril, le plus étonnant par son énergie et

[1] A ceux de nos lecteurs qui désireraient connaître le Mont-Cassin, nous recommanderons *les monastères bénédictins d'Italie*, par M. Dantier (en vente à la librairie Didier); — et à ceux qui voudraient pénétrer au Mont-Athos, nous signalerons les récits de M. le vicomte Eugène Melchior de Vogüé : *Syrie, Palestine, le Mont-Athos, voyage aux pays du passé* (en vente chez M. Plon).

sa sève, celui qui, malgré bien des abus et des lacunes, peut montrer avec orgueil la société la mieux ordonnée ; il est, peut-être aussi, le peuple que l'Eglise avait le mieux pétri de ses mains, le plus profondément imprégné de son esprit, de sa substance, de ses traditions. Les moines avaient fait l'Angleterre ; leur empreinte y est encore présente partout, au seuil de ses Universités, à l'origine de ses corporations, dans les fondations de ses hôpitaux, dans ses opulentes campagnes, dans ses majestueuses cathédrales, dans la plupart des œuvres de charité ou d'utilité [1] éparses sur son sol, à l'entrée de ses ports, le long de ses côtes fertiles en naufrages. C'est au point que la superbe nation protestante a toujours l'air de vivre sur son vieux fonds catholique ; comme le charbon qu'elle tire de ses entrailles pour diriger ses vaisseaux à travers l'immensité, n'est, suivant un adage vulgaire, que du soleil mis en terre depuis des siècles, ainsi les trésors de force, d'activité prévoyante, de justice distributive, que l'Angleterre déploie, semblent venir de l'inépuisable dépôt de cette civilisation, que, pendant mille ans avant sa rupture, l'Eglise avait fait luire sur elle.

Les commencements de l'Angleterre chrétienne forment une légende ou une épopée dans lesquelles se dessinent d'avance les traits souverains de son histoire. Passant, un jour, sur le Forum, là où n'était plus que la poussière de la tribune antique, un Romain, qui devint le pape saint Grégoire le Grand, aperçoit quelques beaux jeunes gens à la chevelure blonde, qui étaient exposés comme esclaves : « Quel est leur pays ? » demande-t-il. « Ils sont Anglais, *Angli*, » répond le marchand. « Ils méritent leur nom, reprend alors Grégoire, car ils ressemblent à des anges, *Angeli*. » Et promu, peu après, au pontificat suprême , il envoie quarante moines annoncer l'Evangile à la patrie de ces jeunes gens. L'Angleterre écoute leur voix, elle reçoit le baptême ; se faisant moines à leur tour, les Anglais seront les missionnaires les plus intrépides de la religion qu'ils ont embrassée : sous la conduite de Winfrid que le surnom de Boniface a immortalisé, ils traversent leur détroit, se répandent sur notre continent, apportent à l'Allemagne la vérité dont jouit leur île. N'avez-vous pas reconnu déjà la nation ardente et voyageuse, qui, rachetée de la servitude par les papes, s'éprendra d'un zèle violent pour l'abolition de l'esclavage, explorera toutes les mers, étendra sa domination dans les deux hémisphères ?

Mais, dans l'intervalle, l'Angleterre a perdu ses moines, elle n'a

[1] Dans ses *Etudes sur la vie anglaise*, M. Esquiros, démagogue et libre-penseur, a constaté cette généalogie monastique de la plupart des grandes créations charitables de l'Angleterre.

plus son armée pacifique qui s'insinuait parmi les populations pour gagner les cœurs et transformer les âmes. C'est une force qui lui manque à chaque instant; elle conquiert, elle colonise, elle ne civilise pas. Les races indigènes qu'elle n'a pas refoulées, empoisonnées ou massacrées, elle est contrainte à les regarder croupir dans leurs superstitions les plus dégradantes et dans leurs coutumes les plus atroces. La voilà impératrice des Indes, comme elle s'intitule maintenant; elle vend ses marchandises dans son Empire, y perçoit des tributs, y construit des routes, des chemins de fer, des télégraphes, des arsenaux, des comptoirs, des palais. C'est là tout, elle ne peut rien de plus; le fond des esprits lui échappe, et sans cesse nous lisons dans les journaux ce qui se passe, après une occupation plus que séculaire, sous les plis du pavillon britannique : un jour, ce sont trois princesses, les trois veuves d'un nabab créé baronnet et grand-croix de l'ordre du Bain, qui, par fidélité à leur mari, se font solennellement brûler vives sur un bûcher de bois de sandal et de résine; un autre jour, ce sont des milliers d'Indous qui, pour honorer Brahma, se mutilent horriblement dans leurs pagodes ou se noient dans les fleuves[1].

Pendant ce temps-là, les nations catholiques, même les plus déchues de leur ancienne prospérité, ont réussi dans l'œuvre où l'Angleterre échoue. Grâce à leurs moines, grâce à leurs Pères dominicains, franciscains et augustins, grâce aux jésuites, l'Espagne et le Portugal ont connu l'art de conserver et de convertir les populations primitives : au Mexique, en Californie, en Bolivie, au Paraguay, dans les montagnes du Chili, dans l'archipel des Philippines, à Ceylan, la race indigène est demeurée, sans esclavage, même sans travail forcé, douce, industrieuse, initiée à la culture, affranchie de l'abominable dévotion de ses idoles, un peu soulevée au-dessus d'elle-même par la pratique élémentaire des vertus chrétiennes. Lorsque l'Angleterre nous prit le Canada, elle s'étonna de trouver les Indiens intacts encore, se battant auprès de nos bataillons, fidèlement rangés autour de notre drapeau; c'étaient les jésuites qui avaient accompli ce prodige, ils avaient procédé au bord des grands lacs de l'Amérique comme, jadis, les moines anglais au milieu des forêts de la Germanie : « Cette conversion de toute une race sauvage à une religion qui suppose un si haut degré de civilisation morale, écrivait un voyageur peu suspect de partialité pour les jésuites, est le plus merveilleux prodige qu'aient accompli jamais

[1] Tous ces faits de date très-récente ont été rapportés par les journaux anglais de l'Hindoustan dans des récits que notre *Journal officiel* a reproduits dans ses numéros du 9 avril et du 4 mai derniers.

ces simples hommes de génie. » Il disait encore : « Ils savaient se mettre au niveau de l'homme sauvage et adapter à ses mœurs grossières la doctrine idéale qu'ils étaient venus lui enseigner. Lorsqu'ils avaient captivé une tribu, ils y exerçaient une sorte de royauté ; ce qu'eux-mêmes, isolés, oubliés du monde, ils empruntaient à la barbarie, leur servait à la mieux dominer. Quand le martyr chrétien bravait les supplices, quand l'énergique Brébeuf se laissait écorcher sans se plaindre, quand le faible et timide Lallemand souriait dans un bain de poix brûlante, l'Indien qui met au premier rang des vertus la force d'âme, admirait leur obstiné courage et se prenait à respecter malgré lui la religion qui inspirait de si étonnants sacrifices. C'est à l'héroïsme de nos missionnaires que nous avons dû notre éphémère domination sur l'Amérique[1]. »

Mais si, dans ses territoires d'outre-mer, la protestante Angleterre a pu se résigner à cette humiliante infériorité, force lui a été, au-dedans d'elle-même, de prendre un parti et d'aviser à une résolution. La Réforme, en renversant les associations monastiques dont elle confisquait les propriétés, avait annoncé qu'elle allait faire la fortune de tout le monde : il se trouva que, pour quelques riches qu'elle enrichissait, elle avait appauvri les pauvres ; elle avait anéanti en un instant la plus efficace institution d'assistance et de prévoyance, que l'humanité eût jamais possédée. Encore accrue par l'avilissement des monnaies, qu'amenait, à la même époque, la découverte du Nouveau-Monde et de ses mines d'or, la crise fut effroyable, elle faillit rejeter les peuples dans les abîmes sans fond de la misère païenne; de l'autre côté du détroit, la pauvreté revêtit de suite, pour ne plus le quitter, le caractère aigu, chronique et contagieux qui constitue le paupérisme[2].

Contre le fléau qui l'envahissait, l'Angleterre a lutté avec toutes les ressources de son génie inventif et tenace ; elle a prodigué les

[1] Ernest Duvergier de Hauranne, dans son ouvrage : *Huit mois en Amérique.*

Un écrivain plein d'âme et de talent, M. Charles Marie, ancien professeur au collège Stanislas et au lycée de Caen, a publié, l'an dernier, à la librairie Douniol, une *Notice sur les trois Brébeuf,* où les détails curieux sur le rôle de nos missionnaires au Canada abondent. Nous y trouvons cet extrait d'une lettre écrite de Québec, le 3 septembre 1640, par la Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de cette ville : « Non contents de se faire baptiser, nos pauvres sauvages commencent à se rendre sédentaires et à défricher la terre pour s'établir. Le R. P. Vimont, supérieur, les mène lui-même au travail, et il travaille à la terre avec eux. »

[2] Dans son écrit *des Associations religieuses,* M. Charles Lenormant, aussi éminent par la foi que par la science, a parfaitement exposé cette double perturbation économique de l'Angleterre.

plus ingénieux artifices, décrété la taxe des pauvres, fondé des maisons de travail, organisé la charité légale : remède que, pour elle comme pour toutes les nations protestantes en butte au même ébranlement, la nécessité commandait; mais remède qui, partout, eut pour effet d'attiser et d'exaspérer le mal qu'il ne pouvait guérir [1]. La taxe des pauvres eut beau s'enfler toujours, jusqu'à dépasser aujourd'hui 250 millions ; la misère monta plus haut et plus vite encore, incessamment grossie par les développements de l'industrie, par les progrès matériels de notre siècle, par la multiplication indéfinie des classes ouvrières. La charité d'Etat a été reconnue impuissante à remplir l'office moral sans lequel la charité n'est plus digne de son nom, elle ne sait ni consoler, ni éclairer, ni relever : si elle n'appelle à son secours quelque inspiration supérieure et désintéressée, elle n'arrive même pas à soulager la souffrance physique ; elle n'est suffisante ni pour ceux qui la reçoivent ni pour ceux qui la donnent ; comme aux uns elle semble un droit qui les dispense de la gratitude et de l'effort, elle devient pour les autres un métier et une routine où le dévouement et tous les sacrifices qu'il suscite, sont évanouis.

Alors, du sein de l'Angleterre en détresse, quelques voix, isolées d'abord, se sont mises à redemander les moines. Dès 1844, après une minutieuse enquête et de consciencieux débats, les graves docteurs de l'Université de Cambridge formulaient la déclaration suivante : « La suppression des monastères par Henri VIII a été un cruel malheur pour le pays, et les circonstances actuelles exigent impérieusement le rétablissement d'institutions analogues parmi nous. » Vers la même époque, sur les points les plus différents, à Londres, à Bristol, à Berlin, à Kaiserswerth, à Dresde, à Utrecht, à Saint-Gall, on voyait le protestantisme chercher à enfanter, sous le nom de diaconesses, des essais de corporations monastiques. L'Allemagne établissait à Hambourg une maison de Frères, spécialement voués au service des prisons et des colonies pénitentiaires ; l'Angleterre faisait un pas de plus, elle avait ses Sœurs de la Miséricorde.

Eclatant sur ces entrefaites, la guerre de Crimée montra, avec une autorité foudroyante, ce que, livrée à elle seule, pouvait la charité légale dans le monde de la souffrance humaine. La France et l'An-

[1] Dans une étude sur *le Paupérisme dans le canton de Berne*, M. A. E. Cherbuliez signalait comme la principale cause du mal « ce principe détestable qui s'est introduit dans la législation de ce pays dès le seizième siècle, le principe de la charité légale, ce principe en vertu duquel l'assistance devient un devoir exprès pour l'Etat, un devoir formel pour l'assisté ». *Journal des économistes*, mars 1857.

gleterre couchaient sur les mêmes champs de bataille et dans les mêmes ambulances : au chevet de la France était la Sœur de saint Vincent de Paul ; au chevet de son alliée, l'infirmière salariée de l'Etat. Le contraste fut si frappant, il se traduisit par de telles clameurs d'admiration pour l'une, et aussi de réprobation contre l'autre [1], que ce fut, dans toutes les sociétés protestantes, comme une levée d'âmes généreuses ; quelques femmes, dont miss Nightingale fut la plus connue, ne voulurent pas demeurer sous le coup d'une humiliation pareille : elles fondèrent, elles fondent de plus en plus des maisons de diaconesses, même de vraies communautés religieuses où les costumes, les statuts, souvent les pratiques rappellent ceux de nos communautés catholiques [2].

A Dieu ne plaise, assurément, que nous nous refusions la joie de saluer la grandeur où nous la rencontrons ! C'est une ambition fière qu'ont ces âmes protestantes ; par la ferveur de leur piété, par l'opiniâtre énergie de leur volonté, elles ont entrepris de reproduire dans leur Église les merveilles qui, dans l'Église de Rome, coulent de source avec un flot intarissable. Où l'esprit d'émulation qui les dirige, les mènera-t-il ? Pousseront-elles la ressemblance jusqu'au bout, jusqu'à l'union, jusqu'à l'adoration ? Et si elles s'arrêtent à la moitié du chemin, ne risqueront-elles pas de tomber des sommets où elles ont atteint, pour s'éteindre, comme plusieurs l'ont fait, dans l'extravagance ou dans la stérilité ? Déjà les gardiens sévères du protestantisme se sont émus [3] ; ils accusent ces nouvelles venues de prononcer en secret les trois vœux catholiques d'obéissance, de pauvreté et de chasteté ; ils leur reprochent de s'engager dans une voie fausse, de marcher tout droit à l'Eglise romaine, de se réduire

[1] Tous les documents publics du temps sont unanimes sur ce point : « Ceux seulement qui l'ont vu peuvent imaginer l'angoisse pénible et l'humiliation amère dont ces *Nurses* payées nous ont accablées. » *Les hôpitaux d'Orient et les infirmières anglaises ; relation d'une expérience de douze mois passés aux hôpitaux de Koulali et de Scutari*, par une dame volontaire. Londres, 1857.

[2] Nous signalerons, sur ce sujet, un article très-intéressant de M. le vicomte d'Haussonville dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mars dernier : *Les hôpitaux d'enfants à Londres*. L'auteur fait cette remarque : « C'est un fait curieux à noter dans l'état moral de l'Europe, que, tandis que les communautés religieuses sont l'objet d'attaques ardentes dans les pays catholiques, elles tendent au contraire à se développer et à se fortifier dans les pays protestants. » A l'heure qu'il est, on compte en Angleterre les diaconesses du diocèse de Londres et celles de *Mildmay House*, les Sœurs de *Saint-John House*, de *Saint-Peter*, d'*All Saints*, de *Saint-Saviour*, etc.

[3] Dès 1854, Mme de Gasparin avait publié un ouvrage très-agressif, sous ce titre : *Des corporations monastiques au sein du protestantisme*. La même thèse vient d'être reprise par une protestante qui s'est beaucoup occupée des questions relatives à l'assistance publique, miss Stephens.

à des extrémités où il leur faudra choisir entre l'inconséquence et l'apostasie. Et ce que ces protestants leur disent, des catholiques [1] le leur ont dit aussi : ou jalouses d'égaler les miracles de notre Eglise, vous lui emprunterez les forces surnaturelles qui font ces miracles ; ou bien, fatiguées de vous-mêmes, vous disparaîtrez !

L'Amérique protestante se montre moins empressée à simuler les corporations monastiques de l'église, elle redoute les mécomptes ; ce que, dans les jeux infinis de sa liberté, les tentatives d'association religieuse ont produit chez elle, ce n'a guère été jamais que des promiscuités où, non plus les vertus, mais les vices étaient mis en commun. Plutôt que de contrefaire l'Église catholique, les divers Etats de l'Amérique du Nord préfèrent s'adresser à elle, ils a voient s'épanouir au milieu d'eux dans l'inimitable variété de ses œuvres ; en plus d'une occasion, pour les services les plus difficiles de l'humanité souffrante, ils ont eu recours à ses prêtres, aux enfants de ses cloîtres, à ses Sœurs de la Charité. C'était un calcul sage, c'était aussi un hommage de justice. Seule, l'Église a dérobé le feu du ciel, et il ne lui sera point ravi. A la prise d'habit d'une nièce de Turenne, Mlle de Bouillon, qui entrait aux Carmélites, Bossuet disait à la jeune fille, par une délicate allusion à son oncle qui n'avait pas encore abjuré le protestantisme : « Votre exemple lui peut faire voir que le Saint-Esprit agit dans l'Église avec une efficace extraordinaire ; et du moins sera-t-il forcé d'avouer que, dans le lieu où il est, il ne se verra jamais un tel sacrifice. »

Les noms de Turenne et de Bossuet nous ramènent à la France, où les vérités exprimées par le grand évêque pour l'édification du grand capitaine ont reçu des événements les plus contraires et des passions les plus ennemies une confirmation victorieuse.

XI

Lorsque la Révolution eut passé, elle put croire qu'elle en avait fini avec les associations religieuses, elle les avait noyées dans leur sang ou étouffées sous ses lois. A l'exception des Chartreux oubliés dans leurs montagnes, il n'y avait plus de moines en France.

L'empereur Napoléon, qui avait été, à Brienne, un élève des moines, employa quelques congrégations hospitalières pour la bonne administration de ses établissements publics ; il fit même, un jour, discuter en son Conseil d'Etat, au milieu d'anciens conventionnels scandalisés ou ahuris, s'il ne serait pas possible d'accommoder aux besoins de la société nouvelle les institutions dont, jusque dans leur

[1] Parmi ces catholiques, nous aimons à citer M. Augustin Cochin (Voir le *Correspondant*, numéro de septembre 1857).

décadence, la force l'avait frappé. Après quelques controverses, la discussion n'avait pas eu de conclusion. Emporté au loin, Napoléon n'avait plus songé aux moines que pour les maudire ; il les avait rencontrés en Espagne, il les retrouva en Russie, après le passage du Niémen : « Votre pays a beaucoup de couvents, c'est mauvais signe, » disait-il avec dédain à un envoyé de l'empereur Alexandre, qu'il recevait à sa table : « Oui, sire, reprit son interlocuteur offensé ; l'esprit de foi qui languit dans presque toute l'Europe, souffle encore en Russie comme en Espagne. » Un silence glacial avait suivi cette réponse [1] ; il semblait qu'au milieu de ces convives, venait de se lever toute frémissante, avec l'image de la religion et de la patrie, celle des prodiges qu'elles avaient enfantées à Saragosse, et qu'elles devaient, hélas ! renouveler à Moscou.

Cependant, en dehors ou en dépit de Napoléon, par dessous ses prospérités bruyantes, dans les profondeurs calmes et fécondes de la France, un travail sourd s'était fait : la plupart des vieilles corporations religieuses avaient renoué leurs tronçons brisés ; d'autres s'étaient formées. C'est un étrange spectacle contemplé à distance : ce qui était l'événement de l'Europe, n'est plus ; ce qui n'avait même pas un nom, remplit le monde. En 1800, l'année de Marengo, une jeune fille du pays de saint Bernard fonde cette Société du Sacré-Cœur, dont nous lisions hier, dans un récit de voyages [2], que, non contente de couvrir notre continent, elle couvre encore l'Amérique, divisée par ses soins en six provinces : le Canada, New-York, la Nouvelle-Orléans, Saint-Louis, le Chili et Lima. En 1807, l'année d'Eylau et de Friedland, la terre bourguignonne voit trois autres jeunes filles de modeste condition, trois sœurs, Mlles Jahouvey, ériger une petite congrégation, celle de Saint-Joseph de Cluny. Aujourd'hui, Saint-Joseph de Cluny est partout : en Europe, en Afrique, en Amérique, en Asie, en Océanie ; il dirige en France quatre-vingts maisons d'éducation et onze hôpitaux ou hospices ; dans nos colonies françaises, les établissements dont il est chargé, sont plus nombreux encore [3].

L'Empire tombé, une ère de liberté, de discussion continue, de contradiction violente s'ouvre ; tous les systèmes politiques, philo-

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers. T. XIV, liv. XLIX.

[2] *Lettres sur les Etats-Unis et le Canada*, par M. de Molinari, membre correspondant de l'Institut et rédacteur du *Journal des Débats*, publiées à la librairie Hachette (17e *Lettre; Saint-Louis*).

[3] Les lecteurs du *Correspondant* ont pu apprécier les immenses services de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny, par le savant travail de M. l'abbé Lesmayoux sur l'*Influence française par les congrégations religieuses à l'étranger*.

sophiques, économiques se pressent pêle-mêle, ils s'élancent avec fracas sur la scène. Au sein de cette fermentation générale où la nature agit comme le veut l'école matérialiste qui a la vogue du jour, faisant son choix entre les êtres avec une précision impitoyable, précipitant à la mort les faibles et ne laissant vivre que les forts, les associations religieuses sont, de toutes les créations contemporaines, celles qui résistent le mieux, le plus souvent même elles sont les seules qui demeurent : elles sont nées obscurément, sans ostentation menteuse, sans étalage artificiel, à leurs risques et périls, par la génération la plus spontanée qui fût jamais ; et, debout dans l'avortement universel, les voilà qui, de tous les côtés, s'implantent, croissent, prospèrent !

Sans doute, aux associations religieuses de notre siècle, la tâche ne saurait être la même que pour celles qui les ont précédées : le sol de la France n'est plus à défricher, le travail libre de l'homme y règne. Comme de fidèles serviteurs qui préparent tout pour l'arrivée de l'héritier, et qui se retirent quand la fête va commencer, les grands moines dont M. de Montalembert a été le chantre, ont achevé depuis longtemps leurs héroïques labeurs, et ils dorment dans leurs sépulcres profanés.

Que la France moderne ne soit pas ingrate ; qu'elle garde un souvenir à ceux qui ont si bien travaillé pour elle ! Et qu'elle sache que si, quelque part, il y a encore quelques miasmes pestilentiels à braver, quelque lutte désespérée à soutenir contre le climat et la fièvre, quelque coin de terre inclément où, pour vaincre, il faille mourir, les moines sont toujours là ! Demandez-le plutôt aux marais des Dombes, demandez-le à notre colonie d'Afrique, où les Trappistes se sont établis sur le premier champ de bataille de nos soldats. En 1843, ils recevaient à Staouëli un sol inculte, aride, hérissé de broussailles et de palmiers nains; moins de quinze ans après, leur exploitation agricole était une des beautés de l'Algérie : aux admirateurs et aux détracteurs qui les interrogeaient sur leur secret, ils n'avaient qu'à montrer les quarante tombes de leurs frères, déjà morts sur leurs sillons.

Ce qui forme un des signalements les plus divins des œuvres de l'Eglise, c'est leur constant à-propos; à un principe qui domine l'homme, elles mêlent toujours la marque de leur époque, dont elles expriment et élèvent les instincts particuliers. Dans les institutions de saint Bernard, de saint François d'Assise, de saint Dominique, comment ne pas sentir palpiter, avec l'inspiration de Dieu, l'âme du Moyen Age? C'est aussi la physionomie, c'est la saveur que possèdent les fondations pieuses du dix-septième siècle; elles plongent dans deux mondes, le monde invisible et le monde visible. Après le

chaos des guerres de religion, aux premiers bruissements de cette curiosité morale qui, rompant avec les habitudes surannées de la scolastique, regardera plus à fond dans l'homme et composera le *Discours de la Méthode*, les saints, François de Sales, M. Olier, le cardinal de Bérulle, développent autour d'eux la méditation, le goût de la vie intérieure, ce qu'ils nomment encore l'esprit d'oraison; saint Vincent de Paul enrôle ses légions de serviteurs et de servantes des pauvres, la veille du jour où, poussée par Colbert, notre industrie prendra son plus vaste essor.

Les associations religieuses de notre siècle n'ont pas échappé à la loi commune, elles répondent à l'appel de Dieu et à une voix qui sort des aspirations populaires.

Les monastères voués à la contemplation se sont rouverts; le Carmel, la Visitation, d'autres encore attirent et retiennent derrière leurs sombres murailles les plus nobles créatures d'ici-bas : comme par le passé, elles y consomment dans le silence l'incompréhensible union de la plus naïve innocence et de la pénitence la plus austère. Est-ce donc un mouvement bien étrange que celui qui les emporte si loin de notre monde? Lorsque les secousses répétées de nos révolutions ont tant remué l'imagination humaine, lorsque avec d'affreuses noirceurs, elles ont dégagé de plus en plus cette partie exquise de nous-mêmes, qui chante dans les symphonies de Beethoven et dans les *Harmonies* de Lamartine, pourquoi n'y aurait-il pas des âmes qui monteraient plus haut encore, au-dessus de nos misères changeantes, aux sources immuables de la beauté et de la bonté? Elles ne peuvent plus, selon le mot de Bossuet, respirer que du côté du ciel; elles se sont posées en Dieu à jamais, comme ces abeilles du Paradis, que l'œil de Dante voyait aller et venir sans repos sur le cœur brûlant de la rose éternelle.

Mais notre siècle est, avant tout, pratique et positif; comme il se pique d'être un siècle d'affaires, l'Eglise en a fait le siècle des œuvres.

Comme autrefois leurs ancêtres se distribuaient les contrées les plus barbares pour en féconder le sol, les ordres religieux de nos jours ont pris pour domaine, ils se sont partagé l'empire des souffrances humaines : empire presque infini, qui ne décroît guère; qui s'étend à perte de vue dans tous les horizons; dont les frontières ont tant de peine à reculer; dont la mort baigne les rivages de son flot monotone. C'est là, c'est au centre de ces champs de larmes, *campi lugentes*, comme aurait dit Virgile, de cette cité dolente, *citta dolente*, comme aurait dit encore Dante, que nos ordres religieux travaillent. Ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ne cessent de faire pour le bien de l'homme, dépasse tout ce que peut rêver l'imagina-

tion : plus on pénètre dans les détails, plus on est ébloui et ravi; c'est comme un monde inconnu et supérieur que l'on découvre. Chaque espèce de douleur, chacune des innombrables variétés de la faiblesse ou de l'infirmité a sa congrégation qui s'est consacrée à elle; l'esprit de Dieu a soufflé n'importe où, au pied d'un autel, au foyer d'une chaumière, et un remède, une consolation, un soulagement sont accourus, répondant comme l'étoile de la Bible : « Me voilà! » Enfants, vieillards, orphelins, ignorants, vicieux, incurables, idiots, aliénés, aveugles, sourds-muets, indigents, adultes sans protecteurs, femmes en couches, jeunes filles délaissées, malades et convalescents, détenus et libérés, enfants trouvés et enfants assistés, il n'est pas une des faces de la misère de l'homme qui n'ait son groupe de religieux ou de religieuses volontairement attachés à son service.

Dans notre société française si humaine, la bienfaisance publique est grande; soit par les initiatives qu'il prend, soit par les subventions qu'il accorde, l'Etat s'emploie de son mieux à multiplier crèches, salles d'asile, ouvroirs, écoles, hôpitaux, hospices, maisons de patronage, maisons de retraite, maisons d'éducation correctionnelle, maisons charitables de toute sorte. L'Etat fait tout ce qu'il peut : que pourrait-il sans l'Eglise? Il ne lui serait pas possible de faire face aux souffrances qui crient vers lui, il n'y suffirait pas, il succomberait sous leur poids.

Pour nous borner à un exemple éclatant, Paris a soixante-huit orphelinats dont cinquante-six tenus par des congrégations : il a trois hôpitaux d'enfants malades, souvent malades de maladies contagieuses et repoussantes; tous les trois sont confiés à des congrégations, l'hôpital Saint-Louis aux Sœurs de Saint-Augustin, l'hôpital des Enfants-Malades aux Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve, l'hôpital Sainte-Eugénie aux Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Paris a encore huit hôpitaux généraux; les congrégations les desservent tous : à l'Hôtel-Dieu, à la Charité, à l'hôpital Beaujon, à l'hôpital de la Riboissière, ce sont les Sœurs de Saint-Augustin; à la Pitié, les Sœurs de Sainte-Marie; à l'hôpital Saint-Antoine et à l'hôpital Cochin, les Sœurs de Sainte-Marthe; à l'hôpital Necker, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul [1]. Supprimez par la pensée, supprimez toutes les congrégations d'hommes et de femmes, qui, recrutées dans le peuple, se vouent avec un entrain si généreux à l'enseignement du peuple [2]; la promesse de l'instruction

[1] Nous empruntons tous ces détails à un excellent petit livre : *Manuel d'assistance*; *la charité à Paris*, par C.-J. Lecour, chef de la première division à la préfecture de police; publié à Paris, à la librairie Asselin, 1876.

[2] A la suite d'un rapport présenté à notre dernière Chambre des députés

universelle, que font sonner si haut ceux-là qui les attaquent, ne serait plus qu'une odieuse dérision.

Ces vérités sont tellement manifestes, tellement prises sur le vif, que, lorsque l'Etat aperçoit dans notre société quelque besoin qui n'est pas satisfait, quelque misère inexplorée qui attend encore son secours, il se tourne vers l'Eglise. C'est elle qu'il implore ; loin de lui reprocher la multitude de ses congrégations, il la conjure d'en fonder de nouvelles [1].

S'il y a un peu de pitié au cœur des malheureux qui profèrent l'outrage et la menace contre les ordres monastiques, s'il leur reste quelque souci de leurs semblables, ils suspendront leurs coups. Pour l'humanité ! C'est avec ce mot que le don Juan de Molière jetait sa pièce de monnaie au mendiant qui l'avait irrité de ses invocations à Dieu, et qui avait refusé de blasphémer. Pour l'humanité ! C'est le mot qui défendra contre leurs ennemis nos congrégations religieuses; s'ils passaient outre, c'est que leur amour de l'humanité n'aurait été qu'une feinte pour déguiser leur haine insensée de l'Eglise et de la justice.

A tous les persécuteurs qui s'agitent en Europe, nous proposerions volontiers pour modèle de bonne tenue devant les moines un prince qui ne devrait pas leur déplaire; car, despote et athée, il eut, par surcroît, de l'esprit comme un démon. Le Grand Frédéric

sur la proposition de loi qu'avait faite M. Paul Bert pour la modification des conditions du recrutement et du fonctionnement des instituteurs et institutrices primaires, la Commission (voir le *Journal officiel* du 27 juillet 1877) a fait publier le tableau de toutes les associations religieuses vouées à l'enseignement primaire. D'après ce tableau, il y aurait eu, dès 1861, 67 communautés et congrégations religieuses enseignantes d'hommes, et 227 de femmes.

Acceptant ces chiffres sans les discuter, nous déclarons qu'ils sont, à nos yeux, le plus magnifique hommage qui puisse être rendu à l'Eglise, à son zèle et à ses efforts incessants pour l'amélioration morale et intellectuelle de notre pays.

[1] Nous avons sous les yeux un très-intéressant rapport sur les *Institutions de patronage à Paris,* fait à l'Assemblée nationale de 1871 par M. Louis La Caze, membre de la Commission d'enquête pénitentiaire.

Dans ce rapport qui n'est qu'un cri motivé d'admiration pour la manière dont les sœurs de Marie-Joseph, les dames de Saint-Michel, celles du Bon-Pasteur, les sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve, les dominicaines de Sainte-Anne et autres religieuses ont organisé le patronage pénitentiaire, l'honorable député, qui siégeait au centre-gauche, émet le désir qu'une tentative de colonie agricole pour les jeunes filles de Paris soit faite, et il ajoute : « Le jour où l'administration voudrait entrer dans cette voix, l'inépuisable fécondité de la charité chrétienne susciterait peut-être pour l'assister une congrégation nouvelle (il semble que le nom en soit tout trouvé : *Notre-Dame des champs !*) »

a été peut-être, depuis dix-huit siècles, l'homme qui a le plus détesté le Christ; la vue d'un crucifix le mettait en rage et lui faisait monter l'écume aux lèvres [1]. Chef de gouvernement, le personnage était tout autre; sa souple et fine intelligence l'avait conduit à cette indifférence tranquille où le politique n'a plus de passion particulière, où il ne se laisse diriger que par des considérations tirées de la raison d'Etat et du bien public. Il respectait et favorisait les congrégations, blâmait l'empereur Joseph II qui les molestait, traitait les jésuites avec déférence, disant : « Ils me sont très-utiles, parce que je les ai chargés spécialement d'élever et de former des jeunes gens pour mon clergé catholique, que je suis obligé d'entretenir, et que j'aime mieux voir éclairé que mal instruit. » En Silésie, où, pour asseoir sa domination usurpée, il prodiguait aux populations les libertés religieuses que leur avait disputées l'Autriche, il montrait à l'un de ses visiteurs, l'illustre marquis de Bouillé, un couvent de Pères Capucins, qui dominait son camp de Breslau : « Ceux-ci, disait-il, m'importunent un peu avec leurs cloches; ils m'ont fait offrir de ne plus les sonner la nuit; je ne l'ai pas voulu : il faut laisser chacun faire son métier; le leur est de prier, et je leur aurais fait beaucoup de peine en les privant de leur carillon [2]. » C'est ainsi que le Grand Frédéric a créé sa monarchie, et que la Silésie a été rendue prussienne!

Et puisque nous avons touché à l'art par lequel se font ou se refont les nations, ajoutons que les attentats médités contre nos associations monastiques ne seraient pas seulement un meurtre commis sur l'humanité; ils infligeraient encore un dommage cruel à notre patrie qui trouve dans les bienfaits de ses religieux et de ses religieuses l'un des meilleurs instruments de son influence morale dans le monde.

O vous qu'attristent les humiliations de l'heure présente, remontez à vingt années en arrière, à cette guerre de Crimée, qui, politiquement stérile, a été si honorable pour nos armes : quel étonnement, quelle admiration dans tout l'univers, lorsque notre Sœur de Saint-Vincent de Paul fit son apparition au milieu de nos soldats! Même dans l'éclat de nos victoires, elle brilla comme une gloire de la France. Les Anglais, Athènes, le vieux fanatisme turc épanchèrent à l'envi leur enthousiasme. Sur ce rocher de Chersonèse, où se dressait Sébastopol, l'antiquité avait imaginé l'histoire d'une jeune

[1] C'est un lieutenant et un ami du Grand Frédéric, le prince de Hesse, qui raconte ce détail, dans ses *Mémoires* sur lesquels M. Saint-René Taillandier a publié une curieuse étude.

[2] *Essai sur la vie du marquis de Bouillé*, par son petit-fils René de Bouillé, ch. VI, partie 1re.

fille qui, prêtresse d'une divinité implacable, s'écriait avec épouvante : « Arrachez-moi de cette terre barbare, à ces sacrifices sanglants où mon office est d'immoler tous les étrangers à la déesse [1]. » Et maintenant, sur ces mêmes côtes abruptes, par une réalité plus sublime que cette poésie, c'étaient deux cents jeunes filles, nées de l'Eglise et de la France, qui, parmi les mourants et les blessés, dans la neige, dans la peste, sous les boulets, avaient pris pour office non plus d'immoler les autres, mais de se dévouer à eux jusqu'à l'immolation !

Spectacle touchant qui ne s'est pas terminé avec la bataille; il est peu de rivages lointains où, tous les jours, nos religieux et nos religieuses ne fassent bénir, avec sa charité, le nom de la France [2].

Nous avertissons également les persécuteurs que, si interdire à l'Eglise les associations monastiques serait une méchanceté folle, viser à en conserver quelques-unes sans l'Eglise elle-même, tromperait davantage encore, si c'est possible, leurs desseins et leurs crimes. Ce serait une démence pire que celle du sauvage qui coupe l'arbre pour cueillir le fruit; ce serait attendre des fruits, après avoir abattu l'arbre. A propos d'une héroïne populaire de la charité, M. de Falloux disait dans des termes et avec une autorité qui nous dispensent d'insister : « Reniez saint Vincent de Paul, repoussez la main du frère de Saint-Jean de Dieu, du fils de saint François, ou vénérez en eux ce qui seul les fait naître et les perpétue. Tout est un et indivisible dans l'Eglise, tout y est inébranlablement et indissolublement combiné pour l'enseignement et le soulagement des hommes; le prêtre et la religieuse y procèdent de la même grâce, se nourrissent du même pain, se désaltèrent aux mêmes sources [3]. »

Les moines sont les fils de l'Eglise, les fils de sa force et de sa vertu; ils puisent en son sein le principe d'immortalité, qui fait qu'après tant de bouleversements, tant de vicissitudes, tant de

[1] Euripide, dans *Iphigénie en Tauride.*

[2] Nous n'avons ici que l'embarras du choix entre les souvenirs qui se présentent à notre esprit. Contentons-nous de rappeler l'hommage que, dans ses lettres sur l'Egypte, M. Barthélemy Saint-Hilaire rend à nos Pères lazaristes et à nos Sœurs de Saint-Vincent de Paul d'Alexandrie : « Il m'a semblé, ajoute-t-il, que ce souvenir de la France sur la terre d'Egypte vaut bien les souvenirs des batailles et même des victoires. C'est un triomphe modeste, mais assuré que remportent tous les jours en secret ces missionnaires religieux de la civilisation. »

[3] *Correspondant* de novembre 1857. M. de Falloux écrivait ces lignes à l'occasion de la *Vie de la sœur Rosalie,* par M. le vicomte de Melun que la mort vient de nous enlever, et dont nous ne pouvons prononcer le nom sans y joindre le souvenir de la plus affectueuse admiration.

phases diverses de civilisation, ils persistent toujours. La plupart des constitutions monastiques sont demeurées, les plus sévères ont gardé leurs sujets : et, en regard de cette indomptable longévité, considérez le sort lamentable des constitutions politiques que nous élevons, elles s'écroulent les unes sur les autres ; il arrive même, par un contraste singulier, que, plus elles flattent l'homme, plus elles célèbrent et déchaînent sa souveraineté, plus leur durée est courte.

Sur les cloîtres tombés d'autres cloîtres se bâtissent, les habitants s'y pressent, ils y viennent de toutes parts, de l'Orient et de l'Occident, de l'aube et du soir de la vie : rien qui sente le deuil et la fin ; nul changement qu'une transformation féconde ; c'est l'ancienneté, ce n'est pas la vieillesse ; tout a la vigueur et la nouveauté des premiers jours. Vous rappelez-vous les pages où M. de Montalembert raconte la conquête de notre Bretagne par les moines? Ils s'y jettent avec passion, ils se répandent avec la rapidité de l'éclair sur ses écueils, sur ses falaises, dans ses îles brumeuses dont l'une se nomme encore l'Ile aux Moines, dans l'épaisseur de ses sombres forêts de houx et de chênes. Vont-ils fatiguer cette terre, jusqu'à l'épuiser ? C'est au temps de Grallon, roi d'Armorique, qu'ils fondent à l'extrémité du Finistère leur fameux monastère de Landevennec dont les ruines sont si belles à voir, gisantes au soleil, parées de vigne sauvage et de lierre, dans un pli caché de la rade de Brest, loin du tumulte des grandes vagues ; treize cents ans après, sous nos yeux, la Bretagne, le pays des druidesses farouches et des vierges de l'île de Sein, porte les Petites Sœurs des pauvres.

Fils de l'Eglise militante, les moines sont aussi les fils de l'humanité souffrante, ils tiennent à elle par le fond de ses entrailles ; l'humanité a beau valoir moins qu'eux, elle se reconnaît sous leur bure. Quelle est la personne, même la plus distraite, qui, sous un choc, sous une impression, leur ait refusé cette sympathie secrète? En est-il une qui, jamais, ne les ait félicités d'avoir pris les devants vers les régions pacifiques, d'avoir mis d'avance leurs âmes au point où il faut que tout homme mette la sienne, lorsque après avoir beaucoup cherché, beaucoup désiré, beaucoup regretté, beaucoup essayé, beaucoup échoué, il meurt? Ce n'est pas là une mélancolie maladive, c'est une clairvoyance sereine.

Dans le tourbillon où nous allons et venons, les moines sont les gens qui ont su conclure, ils ont été jusqu'au bout de leur raisonnement ; ayant, d'un regard du cœur ou de l'imagination, goûté le néant amer des choses et traversé la profonde inanité de tout, ils ont voulu adapter leur existence d'un jour à leurs vues éternelles et tourner en compassion pour autrui leur mépris du monde. Ce sont toujours les vaillants d'Israël ; ils avancent à coups de hache dans

cette forêt de la vie, où la plupart des hommes ne marchent qu'en tombant à chaque pas, et les mains meurtries.

C'est pourquoi, malgré les orages qui s'annoncent, les moines ne périront pas. Ils ont pour eux, avec la grâce de Dieu, le cœur de l'homme. Heureux l'orateur, heureux l'historien qui, après avoir tant combattu et tant vaincu pour l'Eglise, a confié à cette cause immortelle le fruit suprême de son éloquence! Les moines d'Occident vivront; et, avec eux, vivra dans la gloire le grand nom de Montalembert.

En avant des charmantes îles de Lérins dont nous parlions au commencement de ces pages, comme pour protéger le berceau des moines d'Occident, il y a en mer une rangée de rochers énormes qui frappent les yeux : ils sont là, dans l'immensité, tantôt enveloppés par la nuée, tantôt inondés de soleil; ils indiquent leur route aux vaisseaux qui cinglent à l'horizon, ils sont aussi l'écueil où se brise qui s'y heurte. A ces géants de pierre que le flot couvre de son écume comme d'un froc blanc, à ces géants toujours debout sous la tempête qui les assaille et qui les lave, le peuple, qui a souvent le génie simple d'Homère, a donné un nom expressif, il les appelle : Les Moines.

H. DE LACOMBE.

LA GRÈVE DES OUVRIERS DE CHEMINS DE FER

AUX ÉTATS-UNIS

Une année ne s'écoule plus sans que les événements donnent plusieurs démentis aux éloges que les Américains font si volontiers de leur constitution. A les entendre, leurs admirables institutions républicaines et démocratiques étaient seules capables de prévenir ou de guérir tous les maux dont peuvent souffrir les sociétés modernes. Ils ont si souvent tenu ce langage que l'Europe avait fini par y ajouter foi; d'ailleurs la prospérité exceptionnelle dont jouirent les Etats-Unis, tant qu'ils restèrent fidèles aux traditions des fondateurs de la liberté américaine, autorisait cette conviction; mais comment la conserver aujourd'hui? Comment croire que les institutions de ce pays empêchent les déchirements intérieurs, quand on a vu la guerre civile ensanglanter l'Union pendant quatre années et faire périr un million d'hommes? Comment admettre que la liberté n'est pas le plus souvent un vain mot au-delà de l'Atlantique, quand on voit quel despotisme les *politiciens* exercent dans tout le pays, — ou que l'élection des fonctionnaires assure de bons choix pour la plupart des emplois, quand on voit les abus et les scandales auxquels ces élections donnent lieu? Comment penser que la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat, admise aux Etats-Unis, prévient tous les conflits religieux quand on entend les radicaux américains s'inquiéter des développements que ce régime laisse prendre à l'Eglise catholique et réclamer contre elle des restrictions et des mesures antilibérales, dont le dernier président, le général Grant, avait déjà commencé l'application? Enfin comment supposer désormais que la démocratie illimitée qui fleurit aux Etats-Unis est le meilleur moyen d'assurer la paix sociale, quand on a lu les détails de la grève formidable qui a éclaté dans ce pays, et qui, à peine terminée aujourd'hui, a laissé sur son passage tant de sang et de ruines?

Il est intéressant d'étudier avec attention les origines de cette grève, son rapide développement, les violences auxquelles elle a donné lieu, l'effroi qu'elle a excité, les réflexions qu'elle inspire aux Américains ; toute l'histoire de ce grave conflit social contient des enseignements dont le public français pourra profiter, aussi bien que le public américain.

I

Bien qu'elle ait éclaté subitement, la grève des ouvriers des chemins de fer n'a pas beaucoup surpris les esprits clairvoyants qui suivent avec attention les progrès du malaise et de la décomposition sociale aux Etats-Unis. Il y a plusieurs années que les rapports entre patrons et ouvriers américains sont profondément troublés. Les grande villes de l'est, et toute la région minière et industrielle du nord-est ont déjà été témoins de plusieurs grèves organisées dans le but d'obtenir des augmentations de salaire ou la réduction des heures de travail ; et on a vu alors les ouvriers exercer des mesures de pression sur ceux de leurs camarades qui voulaient continuer leur travail [1]. Comme en Angleterre, les travailleurs américains ont formé de vastes *Trade's Unions;* l'une de ces associations avait, lors des élections présidentielles de 1872, présenté un candidat et formulé un programme imbu de théories socialistes. — L'année suivante, le 12 septembre 1873, un meeting colossal se réunissait à New-York ; il comprenait les délégués des travailleurs sans ouvrage représentant, disaient-ils, 180,000 hommes dans l'Etat, 110,000 dans la ville et au moins 38,000 femmes [2]. Les membres de ce meeting ont déclaré que « tout en désirant s'abstenir de violences envers les personnes et les propriétés, ils entendaient vivre au compte de la cité, jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu de l'ouvrage. » En même temps ils demandaient le vote d'une loi qui limitât l'accumulation des capitaux dans les mains des riches, au moyen de l'impôt progressif.

Des manifestations de ce genre, manifestations assurément fort blâmables, sont le signe des souffrances assez vives dans la classe ouvrière. Aujourd'hui, en effet, l'ouvrier américain, surtout celui des Etats industriels du nord-est, est dans une situation plus précaire que l'ouvrier européen. Peu importe qu'il ait des salaires en apparence très-élevés, presque doubles de ce qu'ils étaient avant

[1] Claudio Jannet : Les *Etats-Unis contemporains*, p. 442.

[2] Voir le *New-York Herald* de septembre 1873, et aussi M. Claudio Jannet, ouvrage cité p. 443.

la guerre de sécession ; le prix de toutes choses s'est accru dans une proportion plus forte. Si l'ouvrier souffre, même quand il travaille, on juge quelle est sa situation quand il n'a pas d'ouvrage; or, les chômages sont fréquents ; car un trop grand nombre d'industriels américains, peu soucieux du sort de l'ouvrier, malgré toutes les flatteries démocratiques qu'ils lui adressent, congédient leur personnel, dès que les demandes du consommateur diminuent. La loi de l'offre et de la demande est le seul principe qui les dirige, et on trouve peu de fabricants américains qui, à l'exemple de ceux de France, continuent à travailler pendant les crises, afin de préserver leurs ouvriers du chômage. — C'est depuis quelques années surtout que ce malaise de la classe ouvrière s'est accru. A la suite de l'essor qu'avaient donné à diverses industries les immenses travaux publics commandés par le Congrès, une prompte réaction s'opéra et les affaires perdirent toute activité. Bientôt la crise commerciale qui sévit aujourd'hui en Europe, porta un nouveau et terrible coup au marché américain. Depuis un an, près de deux millions d'ouvriers sont sans travail régulier ; non-seulement l'émigration d'Europe aux Etats-Unis a cessé; mais beaucoup de ceux qui étaient venus précédemment chercher de l'ouvrage aux Etats-Unis sont rentrés dans la mère-patrie ou se sont dirigés vers l'Australie. Ce sont, comme presque toujours, les industries de la houille et du fer qui ont été le plus gravement atteintes ; les propriétaires des mines de la Pensylvanie ont réduit les heures de travail, puis le nombre des ouvriers ; des grèves se sont produites et ont été suivies de troubles sérieux qui ont amené l'exécution de quelques émeutiers convaincus de meurtre. Mais, malgré ce sanglant épisode, ces premières grèves n'ont pas eu la gravité de celle qui a éclaté parmi les employés des chemins de fer.

II

Les recettes des chemins de fer se ressentirent naturellement de la paralysie des affaires. En France, grâce à la prudence avec laquelle ont été construites nos voies ferrées, grâce aussi à la bonne organisation et aux sages mesures des compagnies de chemins de fer, les crises sont moins sensibles dans cette industrie que partout ailleurs ; on en voit aujourd'hui la preuve. Il en est tout autrement en Amérique : sur bien des points du territoire, des Compagnies rivales ont construit des lignes parallèles et se disputent les transports d'une ville à l'autre ; cette concurrence réduit singulièrement leurs profits pendant les bonnes années, et les met dans la détresse,

quand les affaires s'arrêtent. Aussi, au mois de mai dernier, les administrateurs des diverses Compagnies, réunis en congrès à New-York, résolurent-ils de restreindre le nombre des trains et de diminuer de 10 0/0 le salaire de tous les employés, à partir du 1er juin. Dans le principe, aucune réclamation ne s'éleva; ainsi qu'on l'a fait observer, il semblait que les ouvriers dussent se considérer comme favorisés[1]; ils n'allaient pas être condamnés au chômage; ils avaient conservé, durant une année de crise, les salaires élevés qui leur avaient été alloués, pendant une époque prospère, et ils pouvaient espérer que ces salaires leur seraient rendus à la première reprise des affaires.

Mais le silence des ouvriers de chemins de fer n'impliquait pas leur adhésion à la réduction des salaires; pour agir, ils n'attendaient que le moment où une coalition générale des employés des principales lignes aurait achevé de se former. L'ouverture des hostilités contre les Compagnies fut fixée au 15 juillet, date où s'achèvent les moissons dans toute la vallée du Mississipi, et où les chemins de fer qui transportent les grains vers les ports de l'Est font les plus grosses recettes. N'était-il pas à présumer que les Compagnies céderaient plutôt que de laisser naître une grève qui les priverait de ces beaux bénéfices? Ce fut donc sur les voies ferrées qui relient les Etats producteurs de céréales avec les grands ports de l'Atlantique, New-York, Baltimore et Philadelphie que les chefs du mouvement cherchèrent tout d'abord à amener la grève. A la date fixée, le 15 juillet, deux Compagnies, celle des chemins de fer de Pensylvanie, et celle de Baltimore et de l'Ohio reçurent l'invitation de rétablir les anciens tarifs, sous peine d'une suspension immédiate du service. Ces compagnies répondirent en congédiant tous les ouvriers qui voulaient faire grève, et en les remplaçant par de nouveaux employés. Furieux de voir avec quelle facilité ils étaient remplacés, les grévistes résolurent d'arrêter la circulation sur toutes les voies ferrées de l'Union et d'intimider les nouveaux agents qui entraient au service des Compagnies.

La gare de Martinsburg, dans la Virginie occidentale, point central de la ligne de Baltimore à l'Ohio, fut envahie par les employés congédiés qui expulsèrent violemment les nouveaux agents, occupèrent tous les bâtiments, en déclarant qu'ils ne laisseraient plus circuler aucun train de marchandises. En effet, soixante-dix trains, chargés de grains et de bestiaux furent successivement arrêtés sur la ligne principale ou sur les embranchements; toutes les gares des

[1] Voir dans le *Constitutionnel* du 28 juillet dernier, un article fort intéressant de M. Cucheval-Clarigny.

stations tombèrent l'une après l'autre au pouvoir des grévistes, et lorsque de Baltimore on voulut expédier une compagnie de milice pour rétablir l'ordre, le train ne put arriver à destination ; à l'approche de la première gare, les mécaniciens et les chauffeurs s'étaient enfuis par crainte des grévistes. — Que faisaient donc, pendant ce temps, les milices locales chargées de maintenir l'ordre ? Comme nos gardes nationaux, en temps de trouble, elles restaient inactives ou même sympathisaient avec les grévistes. Effrayé de la situation, le gouvernerneur de la Virginie occidentale télégraphia à Washington pour réclamer le secours de l'armée fédérale. Mais la faible armée fédérale était presque tout entière dans l'Ouest occupée à combattre les Indiens, et le Président Hayes n'avait sous sa main, à Washington, que 400 hommes ; il les fit partir sous le commandement du général French. En arrivant à Martinsburg, French trouve la gare occupée par les grévistes auxquels se sont joints les ouvriers de la ville. La milice avait fait cause commune avec eux et leur avait donné des armes. Sur leur refus de se rendre, les grévistes sont attaqués par les quatre cents hommes de l'armée fédérale ; mal armés, n'osant d'ailleurs tirer sur les troupes fédérales, ils sont bientôt dispersés, et s'enfuient en laissant de nombreux prisonniers. Le général French occupe la gare et la ville ; mais tout ce qu'il peut faire avec la poignée d'hommes qui l'accompagnent est de conserver cette position importante ; il était d'autant moins capable de reprendre les autres stations de la ligne qu'un élément nouveau venait de se joindre aux grévistes et de doubler leur forces.

Jusqu'ici, en effet, la lutte n'avait guère été soutenue que par les ouvriers et employés des chemins de fer ; d'après l'opinion générale, c'étaient les chefs de leurs deux associations principales, la *Fraternité des mécaniciens* et l'*Union des chemins de fer* qui avaient dirigé le mouvement [1]. Ce mouvement, malgré les violences

[1] Ce fait a été contesté depuis, dans une lettre que M. Arthur, chef de la *Fraternité des mécaniciens*, a adressée au *New-York Herald*. M. Arthur affirme que, contrairement à ce qui s'est passé, lors des grèves précédentes, la *Fraternité des mécaniciens* n'a pris aucune part à la grève actuelle et n'en a connu les détails que par les journaux.

La lettre de M. Arthur donne des renseignements intéressants sur l'organisation et le fonctionnement de la vaste association qu'il préside. Fondée en 1863, la *Fraternité des mécaniciens* compte aujourd'hui 192 sections et environ 13,000 membres, c'est-à-dire plus des neuf-dixièmes des mécaniciens employés dans les chemins de fer. La cotisation des membres est de 1 *dollar* par mois ; les réserves de la société, dont M. Arthur ne donne pas le chiffre, passent pour être de 15,000,000 de francs. En 1867, la *Fraternité* a fondé une société d'assurances, au profit de ses membres : ceux qui y font un versement mensuel de 1 dollar, assurent, en cas de mort, à leur veuve ou à leurs héritiers, le paiement d'une somme de 15,000 francs. La

et les excès qui l'avaient déjà signalé, n'était encore qu'une grève et n'avait pour but que le maintien du taux des salaires. — Mais l'incendie ne devait pas rester ainsi localisé : tous les mécontents des dernières couches sociales, excités et commandés par l'*Internationale*, accoururent bientôt pour prendre la direction de la campagne. Les ouvriers de chemins de fer ne furent plus dès lors qu'une minorité dominée par ces redoutables alliés; la grève devint une insurrection dont le but n'était plus une question de salaires, mais l'anarchie, le pillage et meurtre.

A peine les agents de l'Internationale sont-ils entrés en campagne qu'un grand nombre de gares, sur différentes lignes, sont occupées, presque en même temps, par des masses tumultueuses ; le service des trains est suspendu et les fils télégraphiques coupés ; plus d'envois de céréales, de bestiaux et de charbon à New-York et dans plusieurs grandes villes de l'Est qui se trouvent menacées par la famine. A New-York, à Philadelphie, à Baltimore, des meetings manifestent hautement leur sympathie pour les grévistes ; des rassemblements se forment dans les rues au grand effroi des citoyens paisibles. Au lieu de veiller au maintien de l'ordre la milice fraternise et surtout s'enivre avec les insurgés ; les troupes fédérales n'arrivent que trop tard et en nombre incomplet. Aussi un certain nombre de villes sont-elles, pendant plusieurs jours, témoins de scènes de pillage, de violence et de meurtre, qui rappellent les événements de la Commune de Paris. Il serait trop long de passer en revue, l'un après l'autre, tous les excès commis par les grévistes ; partout d'ailleurs leurs procédés sont les mêmes. Bornons-nous à parler des émeutes de Baltimore, de Pittsburg et de Chicago, où les insurgés sont restés le plus longtemps les maîtres et ont laissé les traces les plus désastreuses de leur passage.

Le jeudi 19 juillet, la populace de Baltimore, surexcitée par la nouvelle des rapides progrès de la grève, se rassemblait dans

société a déjà payé, paraît-il, 5,000,000 de francs aux assurés, et dépensé plus de 250,000 francs en subventions aux ouvriers nécessiteux.

La *Fraternité des mécaniciens* ne s'occupe pas seulement d'assurer des moyens d'existence aux familles des ouvriers ; elle intervient dans les conflits de ses membres avec leurs patrons. Les griefs des ouvriers sont soumis d'abord à un comité de 13 membres élus par l'association. Lorsque ce comité ne réussit pas à aplanir les difficultés, l'affaire est portée devant le grand chef de l'association. Si le grand chef, d'accord avec le comité, trouve que les ouvriers d'une compagnie ont raison de refuser le travail, il leur fait aussitôt connaître sa décision. La grève commence et les grévistes sont payés par la caisse sociale. — M. Arthur prétend que le comité et lui montrent toujours le plus grand esprit de conciliation, et ont déjà empêché 13 grèves qui eûssent été formidables.

les rues, en exprimant ses sympathies pour les grévistes, et devenait si menaçante que bientôt les cloches de la ville appelaient les citoyens aux armes. Un assez grand nombre d'entre eux répondirent à l'appel ; quant aux troupes régulières, elles ne comptaient que 250 hommes bien armés. Ceux-ci entreprennent de rétablir l'ordre. Aussitôt commence dans les rues de Baltimore une lutte acharnée. A neuf heures du soir, les soldats fédéraux avaient pu, en gagnant pied à pied du terrain, arriver à la station du chemin de fer qu'ils voulaient défendre et occuper ; là, ils sont assaillis par la foule, sans cesse grossissante, reçoivent, outre des coups de fusil, une grêle de pierres et de projectiles de toute sorte ; plusieurs d'entre eux sont tués ou blessés. Pour les chasser de la gare, les insurgés essaient de mettre le feu aux bâtiments, détruisent en partie la rotonde aux machines et beaucoup de matériel. Ne pouvant se rendre maîtres de la gare, ils se répandent dans les rues voisines, puis dans la ville, où le désordre continue pendant presque toute la nuit. A la fin de la journée, on comptait déjà douze hommes tués et plus de quarante blessés, dont quelques-uns l'étaient mortellement. Parmi les morts figuraient, outre plusieurs soldats et plusieurs grévistes, de paisibles habitants, qui avaient eu l'imprudence de passer dans les rues au moment de la lutte.

Les émeutes de Pittsburg furent plus graves encore que celles de Baltimore. Pittsburg, capitale de la Pensylvanie, est le centre des voies ferrées, qui conduisent à Washington, à New-York et à Chicago. Aussi l'occupation de cette ville était-elle importante pour les insurgés. Dès le début de la grève la gare fut envahie par eux, et la lie de la populace pensylvanienne s'y installa. Le général Pearson, à qui le gouverneur de la Pensylvannie avait donné le commandement de la milice locale, ne put réunir que 300 hommes ; avec ces faibles ressources, il essaie de reprendre la gare. Le 21 juillet, il fait sans succès une première attaque. Le lendemain, quelques troupes avaient pu arriver et le combat recommence. Après une lutte acharnée, une poignée de soldats se rendent maîtres de la rotonde aux machines. Furieux de cet échec, les émeutiers reviennent à la charge plus nombreux et armés d'un canon dont ils ont réussi à s'emparer ; mais les soldats renfermés dans la rotonde résistent énergiquement, ils font feu sur leurs adversaires, en tuent deux et en blessent dix à douze. Rendus fou par la rage, les insurgés mettent le feu à des convois chargés d'huile de pétrole, qui se trouvaient remisés près de la gare ; puis, quand les wagons sont en flammes, ils les lancent dans la rotonde aux machines, où l'incendie va se déclarer. La position des troupes régulières n'était plus tenable : elles sont forcées d'évacuer la rotonde et de se disperser, poursui-

vies par les cris de victoire et les insultes des émeutiers triomphants. L'insurrection était maîtresse de Pittsburg. La populace se rue sur la gare, détruisant les voies ferrées, incendiant les bâtiments, brisant et surtout pillant les nombreux wagons pleins de marchandises qui devaient être expédiées à New-York. Les pertes sont estimées à plus de vingt millions de francs; les bâtiments et le matériel détruits ne valaient pas, à eux seuls, moins de dix millions. La ville ne fut pas épargnée non plus et il serait difficile de dire combien de demeures furent envahies, combien de magasins furent pillés. Ce ne fut qu'au bout de plusieurs jours d'orgies, de vols, de désordres et d'excès de tout genre, que les insurgés se dispersèrent et que l'ordre commença à renaître à Pittsburg. Pendant la lutte, trente-quatre personnes, dont le sheriff et quelques jeunes enfants, avaient été tués ; le général Pearson avait été blessé ainsi que cent dix personnes, dont plusieurs ne tardèrent pas à succomber. Ces chiffres donnent une idée suffisante de la gravité de l'émeute. Ce qui fit également une vive impression sur les habitants de Pittsburg, ce fut l'attitude d'une partie des troupes en face de l'émeute. Les 14e et 19e régiments de Pensylvanie refusèrent, au bout de quelques heures, de continuer à défendre la gare ; plusieurs des soldats cachaient si peu leur sympathie pour les grévistes, que le général Brown, qui commandait la division, s'écria découragé : « Je ne sais plus quoi faire. Mes hommes ne m'obéissent plus et je ne saurais les pousser de force au combat. C'est le règne de la Terreur qui commence. » — Le 1er et le 2e régiment de Philadelphie, qui étaient retranchés à six milles de la ville, passaient pour être également très-démoralisés.

Les troubles de Chicago forment un autre page sanglante de l'histoire de la grève américaine. Cette grande cité, si fière de sa vigoureuse jeunesse, de ses rapides progrès, qui aspire à dépasser New-York et Philadelphie en richesse et en population, et à devenir un jour la vraie capitale de l'Union, Chicago a été un instant au pouvoir de la pire démagogie. On se souvient des vastes incendies qui furent allumés, il y a trois ans, dans cette ville, probablement par des agents de l'Internationale ; mais ces incendies étaient peu de chose auprès des scènes dont la *Reine des Lacs* vient d'être le théâtre. Le jeudi 26 juillet, dix mille insurgés au moins, parmi lesquels on ne comptait qu'un très-petit nombre d'employés de chemins de fer, envahissent subitement le district sud-ouest de la ville, coupant les fils télégraphiques, détruisant ou occupant les voies ferrées, pillant les magasins des armuriers, faisant fermer par force tous les établissements de commerce et répandant la terreur parmi les habitants qui courent chercher un refuge dans les bâtiments occupés par le

gouvernement local. La police est aussitôt lancée contre les insurgés; mais elle n'est pas en nombre suffisant et ne peut résister à une telle foule d'adversaires; on l'accable de pierres et de projectiles, elle répond par des coups de fusil, tout en battant en retraite. Le maire de la ville et le gouverneur de l'État font, en toute hâte, appel au président Hayes en réclamant le secours des troupes fédérales. Le président télégraphie qu'il consent à l'intervention de la force armée, pour le rétablissement de l'ordre. En même temps la milice de l'Etat est convoquée; mais les insurgés paraissent décidés à soutenir une lutte acharnée. L'infanterie, la cavalerie, l'artillerie sont lancées pour nettoyer les rues; un combat s'engage; la cavalerie fait plusieurs charges; la foule finit pas se disperser, mais seulement après avoir fait une résistance désespérée en laissant derrière elle quinze morts, plus de cent blessés et au moins autant de prisonniers. Il fut bientôt constaté que la plupart de ces prisonniers étaient des Allemands ou des Polonais, et que des communistes bien connus figuraient à la tête de l'émeute. — Quoique battus, les insurgés n'étaient pas encore soumis; malgré les renforts que recevaient sans cesse les troupes et la milice, ils profitent de la soirée pour tenter une nouvelle attaque; à dix heures du soir, l'armée doit recommencer la lutte: à deux reprises différentes, elle fait feu sur eux, et finit par leur infliger des pertes sérieuses. C'est alors seulement que les ennemis de l'ordre commencent à se débander; les troupes les délogent des gares et des autres établissements publics dont elles reprennent possession, et le lendemain, les compagnies de chemins de fer commencent à rétablir les communications avec les autres villes. — Quelque gravité qu'elle ait présentée, l'insurrection de Chicago eût été plus terrible encore sans l'énergie de tous les bons citoyens, dont l'attitude ferme et résolue fait contraste avec la mollesse qu'ont montrée, au moins au début des troubles, les habitants de Pittsburg et de Baltimore.

Des désordres ont également éclaté, pendant la même semaine, sur beaucoup d'autres points du territoire américain. A Reading, la gare est brûlée, les voies détruites, le matériel incendié, et les flammes endommagent le quartier voisin. La gare de Buffalo, attaquée à main armée, défendue par les milices, reste bloquée pendant plusieurs jours; aucun train n'y entre ou n'en sort. Toute la ligne de l'Erié, si importante et si étendue, est un instant paralysée par la grève. A Saint-Louis, l'émeute prend pendant quelques jours de grandes proportions: une agitation extrême règne à Cleveland, à Hornellsville, à Albany, à Port-Jervis, à Harrisburg, à Cumberland. De Philadelphie, on veut diriger des troupes sur Pittsburg pour comprimer les émeutes dont nous avons retracé les phases; mais

les trains qui emmènent ces troupes sont arrêtés par des rassemblements nombreux et les soldats ne sont remis en liberté qu'après avoir abandonné leurs armes; la gare même de Philadelphie est attaquée et défendue à grand peine par les miliciens qui l'occupent. L'insurrection s'étend jusqu'à San-Francisco, le grand port du Pacifique; des désordres ont lieu aux environs de la gare et dans la ville; le quartier chinois dont les habitants sont particulièrement odieux à la classe ouvrière, à cause de la concurrence qu'ils lui font, est envahi et plusieurs maisons sont pillées ou détruites. — A Washington même, qui n'était gardé que par quelques hommes de police, le gouvernement fédéral n'était pas sans inquiétude. A New-York, d'immenses *meetings* convoqués par l'*Internationale*, entretenaient l'effervesence populaire. Des luttes sanglantes s'y fussent produites, ainsi qu'à Philadelphie, sans l'assistance des bâtiments de guerre qui furent envoyés à toute vapeur dans ces deux ports où ils mirent leur équipage à terre : ce précieux renfort assura le maintien de l'ordre. — Mais à quoi bon raconter plus longuement ces désordres? ils se ressemblent tous sinon par leur gravité, du moins par les agissements des émeutiers, et comme nos insurrections de mars 1871, ils éclatèrent tous à peu près au même moment sur tous les points du territoire : dans les deux pays, les insurgés obéirent à un signal donné.

Si ces émeutes furent terribles dans quelques villes, et très-menaçantes dans beaucoup d'autres, toutes cependant, après un temps plus ou moins long, ont pu être réprimées. Ici, la lassitude des insurgés, épuisés par les orgies et les excès de toute sorte, là l'attitude courageuse — par exception — de quelques poignées de miliciens; enfin, dans les villes où ces ressources firent défaut, l'arrivée de troupes régulières permirent le retour de l'ordre. Sans vouloir affirmer qu'aujourd'hui toute crainte de troubles ait disparu, on doit reconnaître que la situation est sensiblement améliorée. Une certaine activité renaît dans les grands ports de l'Atlantique, comme dans les Etats agricoles de l'Ouest. Sur les principales lignes de chemins de fer, la circulation a recommencé ; beaucoup d'employés et ouvriers sont rentrés à leur poste, et ceux qui font encore grève sont remplacés par de nouveaux ouvriers qu'ils ne cherchent plus à intimider. Mais s'il est vrai de dire que cette grande crise est apaisée, il n'est pas moins vrai d'ajouter que ses traces ne sont pas près d'être effacées. Sans parler des pertes irréparables, de la mort des soldats et citoyens tués par les émeutiers, ces insurrections ont entraîné de grandes pertes matérielles, aggravé la crise industrielle et commerciale dont souffrent, depuis plusieurs années déjà, les Etats-Unis; elles ont surtout soulevé, dans les esprits de la classe

ouvrière et du prolétariat des villes, des passions qui ne pourront, d'ici à longtemps peut-être, être calmées. Les Américains le sentent bien : quoique rassurés sur l'issue du conflit actuel, ils recherchent et discutent avec passion, dans leurs journaux, les causes, les conséquences de la grève et les moyens de prévenir le retour de pareils troubles. Il n'est pas sans intérêt de les suivre sur ce terrain; ne sommes-nous pas, nous aussi, menacés assez souvent de tentatives anarchiques, et n'est-il pas curieux de savoir comment la « République modèle, » la démocratie tant admirée de nos radicaux, propose d'assurer désormais le maintien de l'ordre ?

III

Pour juger les événements qu'on vient de résumer ici, il faut, croyons-nous, distinguer la première phase, la phase de la grève pure et simple, de la seconde, celle des insurrections; la grève doit être étudiée surtout au point de vue économique; les émeutes qui se sont si promptement greffées sur elle doivent être appréciées plutôt au point de vue politique. — Parlons d'abord de la grève.

Une première question se pose au sujet de cette grève : dans quelles limites était-elle légale? La réponse est fort simple : les ouvriers sont restés dans la légalité, tant qu'ils se sont bornés à discuter le taux de leurs salaires avec les Directeurs des compagnies, à refuser de travailler au prix qui leur était offert, à se réunir ou à s'associer pour débattre les conditions de la reprise des travaux : ce sont là des droits que les lois américaines leur accordent d'une façon absolue. Mais ils sont sortis de la légalité, dès qu'il ont voulu empêcher par force de nouveaux ouvriers de travailler à leur place, moyennant le prix refusé par eux : il y avait là une atteinte à la liberté individuelle dont les grévistes se rendent trop souvent coupables et qu'aucun gouvernement civilisé ne saurait tolérer.

En supposant même qu'elle fût, jusqu'au bout, restée légale, la grève qui nous occupe aurait-elle été juste et les griefs de ses auteurs étaient-ils fondés? On peut dire, en faveur des grévistes, que la mauvaise administration de plusieurs compagnies a été non pas sans doute la seule cause, mais une des causes de la réduction des salaires, qu'en outre, les spéculations effrénées auxquelles se sont livrés certains administrateurs de compagnies de chemins de fer, les piéges tendus par eux à la crédulité publique, les bénéfices qu'ils ont réalisés ont bien pu démoraliser leurs ouvriers. Bien des fois, depuis quelques années, la presse européenne a parlé des scandales financiers auxquels donnait lieu l'administration des chemins de fer

aux Etats-Unis : qui a oublié l'affaire de l'Erié et les vols gigantesques de ses directeurs? N'était-il pas naturel que l'ouvrier se révoltât à l'idée d'une diminution de son salaire, quand il savait que plusieurs de ses chefs avaient fait fortune par des voies aussi rapides qu'immorales? — Ajoutons que le protectionnisme exagéré qui fleurit au-delà de l'Atlantique a également exercé une influence fâcheuse sur l'esprit de l'ouvrier; quand les manufacturiers se font octroyer une protection de 75 ou 100 0/0 contre la concurrence étrangère, comment les ouvriers ne prétendraient-ils pas, eux aussi, faire élever leurs salaires au-dessus du taux normal? Si la loi assure des bénéfices au patron, pourquoi les ouvriers et employés ne s'efforceraient pas de troubler aussi, à leur profit, le cours naturel du commerce? [1]

Mais, malgré les raisons qui expliquent, dans une certaine mesure, le mécontentement des ouvriers de chemins de fer, il ne faut pas hésiter à dire que leur grève, alors même qu'elle eût été exempte de toutes violences, était inopportune et blâmable. — Il est à peine besoin de rappeler, que, dans l'industrie des chemins de fer, les grèves sont beaucoup plus graves que partout ailleurs; la grève qui éclate parmi les ouvriers de tel ou tel métier, parmi les maçons, menuisiers, etc., jette sans doute une certaine perturbation dans l'industrie, mais elle ne saurait avoir les conséquences désastreuses d'une grève d'ouvriers de chemins de fer. La première est un mal qui ne fait souffrir qu'une partie du corps social, la seconde l'atteint et la paralyse tout entier. Aujourd'hui que les chemins de fer sont les principaux, souvent les seuls moyens de transports, interrompre leur circulation, c'est frapper du même coup tout le commerce et l'industrie d'un pays; la grève, si elle se prolonge, fera bientôt fermer tous les ateliers de travail et produira la famine dans les villes. Ce n'est donc qu'à la dernière extrémité, et pour des motifs exceptionnellement graves, que les ouvriers de chemins de fer doivent refuser le travail. Ces motifs existaient-ils dans le cas actuel? On a déjà prouvé le contraire. Pendant une période de grande prospérité, les salaires du personnel des chemins de fer avaient été notablement accrus, afin de faire participer ainsi les ouvriers aux bénéfices des compagnies; les chauffeurs et les mécaniciens, par exemple, touchaient un dollar et demi, un dollar 3/4, parfois deux dollars ou deux dollars 1/3, c'est-à-dire de 7 fr. 50 à 11 fr. 50 par jour; ils ont continué à recevoir ce salaire, pendant les pre-

[1] V. le *New-York Herald* des 28 et 30 juillet 1877; voir aussi un intéressant article de M. Paul Leroy-Beaulieu dans le *Journal des Débats* du 3 août 1877.

mières années de la crise actuelle ; mais, en présence de la durée et même des progrès de cette crise, ne devaient-ils pas s'attendre à une réduction qui, dans les limites de 10 0/0, ne semble pas excessive ? — Au fond la prétention des ouvriers américains, souvent émise aussi par ceux d'Europe, est que les salaires s'accroissent toujours sans jamais diminuer. Dès qu'ils reçoivent davantage, ils augmentent leurs dépenses et ne veulent plus les réduire. Mais qui ne voit que cette prétention de ne jamais subir aucune diminution de salaire, même en temps de crise, tournerait contre les ouvriers eux-mêmes? Elle rendrait les patrons hostiles à toute élévation des salaires pendant les périodes de prospérité industrielle ; car ils craindraient toujours d'être obligés, pendant les mauvaises années, de les maintenir à ce même taux devenu ruineux. Tant que l'ouvrier ne comprendra pas qu'il doit profiter d'une augmentation momentanée de salaires pour épargner davantage et mieux assurer son lendemain, il ne cessera d'être mécontent ; chaque crise commerciale sera pour lui une occasion de vives souffrances qui le pousseront à la révolte, et le maintien de la paix sociale sera impossible.

Les ouvriers américains ont méconnu ces vérités : quels sont les résultats de leur faute ? D'abord l'interruption des transports devait amener et a amené immédiatement la disette dans les grandes villes ; le froment, la viande, le charbon ont manqué à New-York, à Philadelphie, à Saint-Louis, etc., etc. ; le prix de toutes les denrées s'est immédiatement élevé de 20 à 30, quelquefois même à 50 0/0. Ces prix s'abaisseront sans doute, mais il est peu probable qu'ils reviennent aux niveaux précédents ; la différence sera payée par les consommateurs, entre autres par les ouvriers, qui seront ainsi les premières victimes de leur lutte contre les compagnies de chemin de fer. C'est là une conséquence fâcheuse de la grève : mais on sait déjà que cette grève a eu un autre résultat bien plus grave, puisqu'elle a fourni à toute la démagogie américaine l'occasion de descendre dans la rue et de faire promptement dégénérer le conflit en une formidable insurrection.

IV

Les émeutes dont nous avons rappelé les lugubres épisodes ont causé autant de surprise que d'effroi aux Américains, en leur montrant qu'ils étaient, eux aussi, atteints d'une maladie dont ils se croyaient, d'ici à longtemps, préservés. Ils savaient sans doute qu'il existait chez eux comme ailleurs, et surtout dans les grandes villes,

une foule de gens sans ressources, sans moralité et peu scrupuleux sur les moyens de gagner leur vie; mais n'avaient-ils pas des terres vierges à leur offrir? Ces immenses plaines de l'Ouest où tout nouveau venu peut, en travaillant, trouver l'aisance et souvent la fortune, semblaient aux Américains une sauvegarde contre toutes les crises sociales. Et puis, disaient-ils, dans un pays dont les institutions sont profondément démocratiques, où le citoyen le plus obscur peut aspirer et arriver à tous les emplois, exposer librement ses griefs, attaquer tous les abus, qui songerait à faire des émeutes? A quoi bon recourir à l'illégalité, quand la légalité fournit toutes les armes nécessaires? L'expérience a montré ce que valaient ces beaux raisonnements; elle a prouvé que dans une démocratie aussi bien que sous tout autre régime, la populace dédaigne la légalité pour user, dès qu'elle le peut, des moyens violents.

Loin d'avoir été une barrière contre les émeutes, les institutions américaines, telles qu'elles sont pratiquées aujourd'hui, n'ont fait que les faciliter. On a souvent signalé, avec raison, le danger qu'il y a à abuser des élections dans une démocratie. Or, aux Etats-Unis, les élections sont continuelles, puisque non-seulement les membres du pouvoir législatif, mais la plupart des fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire sont nommés, pour un temps très-court, par leurs concitoyens. Pour capter les suffrages d'électeurs, la plupart du temps peu éclairés, les candidats ne reculent devant aucun moyen : ils promettent à ces électeurs des avantages irréalisables, calomnient odieusement leurs adversaires et les rendent responsables de toutes les souffrances, malheureusement inévitables, qu'éprouve la classe ouvrière. Depuis quelques années surtout, les partis se sont engagés ardemment dans cette voie et ont entretenu dans les masses une effervescence dangereuse; selon l'énergique expression du *Times*, ils *ont joué avec la dynamite sociale;* est-il étonnant qu'une explosion ait fini par se produire? Puisse cet exemple servir d'enseignement à ceux qui vantent sans cesse les institutions américaines et voudraient les voir importées dans notre pays!

La facilité avec laquelle les émeutes se sont développées et rendues maîtresses de presque toutes les grandes villes, inquiète, à juste titre, les habitants de l'Union. On répétait fréquemment, au delà de l'Atlantique, que l'Américain savait se défendre lui-même, comme il savait se gouverner lui-même, et on appliquait volontiers aux Yankees la phrase bien connue de M. Gladstone sur l'Angleterre qui « ne craint pas les troubles intérieurs, parce qu'en ce pays les « bons citoyens ont plus d'énergie que les mauvais. » Le mot peut être vrai à propos de l'Angleterre; il l'est beaucoup moins quand

il s'agit des Etats-Unis; les événements récents l'ont bien prouvé. Il faut peut-être faire une exception pour Chicago : mais, partout ailleurs, les classes moyennes, les citoyens les plus intéressés au maintien de l'ordre ont montré, au moins au début de l'insurrection, une indifférence et une mollesse déplorables. Quant aux milices locales, elles ont été, le plus souvent, à la hauteur de nos gardes nationaux français, et ne sont allées au-devant des insurgés que pour sympathiser avec eux. — Ce sont là des symptômes graves qu'on ne rencontre en général que chez les nations malades ; les conservateurs américains, comme ceux de France, ne sauraient trop y prendre garde. N'ont-ils pas eu d'ailleurs la preuve de la facilité avec laquelle ils redeviennent les maîtres, dès qu'ils veulent faire un effort sérieux ? Dans plusieurs villes, par exemple à Cincinnati, à Saint-Louis, etc., les hommes d'ordre, promptement fatigués de la domination dégradante des anarchistes, ont secoué leur torpeur et formé des comités de vigilance qui sont entrés vigoureusement en lutte avec l'émeute. Aussitôt ils ont vu le calme renaître, et de nouveaux alliés sont venus grossir leurs rangs. Leur attitude résolue a parfois contribué à faire rentrer ou à maintenir dans le devoir les ouvriers de certaines compagnies de chemins de fer ; c'est ainsi que ceux de la ligne de l'Erié ont accepté, au bout de peu de jours, les arrangements proposés par la compagnie. Ceux du chemin de fer de Jersey-City, un des faubourgs de New-York, ont fait mieux. Aux émissaires de l'Internationale qui voulaient les attirer dans l'émeute, ils ont répondu que « s'ils se battaient, ce serait pour leur compagnie. »

Si l'attitude des classes moyennes a été souvent d'une mollesse blâmable, on n'en saurait dire autant de l'attitude de la presse ; le langage ferme des principaux journaux, l'appui énergique qu'ils ont donné à la cause de l'ordre prouvent qu'à côté des symptômes de décadence et de maladie, il y a encore aux Etats-Unis des remèdes contre le mal social, et de puissants moyens de réformes. Ouvrons le plus important des journaux américains, le *New-York Herald;* il ne dissimule pas qu'à ses yeux, plusieurs griefs des ouvriers peuvent êtres fondés et que, sur le terrain économique, il n'eût pas condamné indistinctement toutes leurs réclamations ; mais quand il voit la grève dégénérer en émeute et jeter la terreur dans les Etats-Unis, le *New-York Herald* ne forme plus qu'un vœu, c'est que la répression soit prompte et que le châtiment des insurgés soit exemplaire. Son langage est parfois d'une véhémence, disons le mot, d'une brutalité qu'on ne trouverait jamais même dans les plus réactionnaires des journaux français. Ainsi, en apprenant qu'au début des émeutes de Chicago, la police a cherché

à épargner la vie des émeutiers, le *New-York Herald* écrit aussitôt :

La police de Chicago a cru faire une chose humaine et sage, mardi dernier, lorsqu'elle a tiré par-dessus la tête des émeutiers qui l'attaquaient. Eh bien! non : elle a fait une faute sérieuse dont elle a récolté les fruits dans l'émeute du lendemain.

Il n'y a au monde aucune bonne raison de s'inquiéter de la vie des gens de désordre. Ce sont des bêtes féroces bonnes à tuer; voilà la vérité. On a jusqu'ici montré trop de complaisance vis-à-vis de la populace..... Nous espérons que les autorités de cette ville et de l'État ordonneront aux troupes et à la police « de viser plus bas », et de perdre le moins de balles possible en face des émeutiers. Un citoyen, qu'il soit de la police ou de l'armée régulière, ne peut faire une œuvre plus utile que de tuer un insurgé. Il mérite pour cela une médaille de l'État.

Les observations du *New-York Herald* n'ont causé aucun scandale et la plupart des journaux se sont exprimés de même. Chez nous, toutes les feuilles républicaines n'auraient pas manqué, en pareille circonstance, de plaider pour les insurgés et de dire que c'était la police qui avait provoqué l'émeute. Ces feuilles nous recommandent souvent d'imiter les États-Unis; qu'elles imitent donc elles-mêmes, en montrant en face du désordre, l'attitude ferme et résolue des journaux républicains d'Amérique!

La presse n'a pas été seule d'ailleurs à se montrer énergique contre les émeutiers. Un homme qui appartient à la classe ouvrière et jouit d'une haute autorité parmi ses camarades, M. Arthur, président de la *Fraternité des mécaniciens*, a exprimé, lui aussi, un blâme sévère contre les actes de rébellion et de désordre dont il était témoin. Dans une lettre au *New-York Herald*, il essaie, il est vrai, de justifier les ouvriers qui ont refusé d'accepter la réduction des salaires; les grévistes, dit-il, pouvaient aussi persuader à d'autres ouvriers de ne pas prendre leur place; mais, ajoute-t-il, « *ils n'avaient pas le droit* « *d'aller plus loin, quels que fussent leurs griefs; ceux qui ont* « *eu recours à la violence ont perdu tout titre à la sympathie* « *publique, ils doivent être considérés et traités comme des* « OUTLAWS. » — Il reste encore, on le voit, des défenseurs de la légalité dans les rangs des ouvriers américains. Quel est parmi les chefs des syndicats ouvriers français, celui qui, en semblables circonstances, eût osé s'exprimer de la sorte? Et même parmi les « bourgeois » républicains, combien en est-il qui approuveraient publiquement ce langage? L'énergique déclaration de M. Arthur fait le plus grand honneur à son caractère : puissent les ouvriers

qui l'ont choisi pour chef écouter désormais ces conseils et y conformer leurs actes!

Du reste, on sait déjà que dans toutes les émeutes dont les Etats-Unis viennent d'être le théâtre, les ouvriers de chemins de fer et même les ouvriers de nationalité américaine n'étaient pas en majorité. Un grand nombre des insurgés faits prisonniers étaient étrangers, surtout Allemands : c'est là un fait digne d'attention. Les Américains, gens pratiques comme les Anglais, sont, par leur nature, peu portés aux idées socialistes et aux théories avancées. Si le socialisme et les principes subversifs font des progrès parmi eux, c'est en grande partie aux immigrants allemands qu'en revient la responsabilité. Il y a déjà longtemps qu'on a signalé l'influence fâcheuse qu'exerce, au point de vue politique comme au point de vue religieux, la race germanique aux Etats-Unis. L'Américain est religieux; l'émigrant allemand, en faisant exception pour les Allemands catholiques, est en général matérialiste; l'Américain s'inquiète plus des faits que des théories; l'Allemand s'attache aux théories et professe de préférence les plus radicales. « Parmi les Allemands, écrivait il y a peu d'années, l'*Atlantic Monthly*, peu suspect pourtant de tendances cléricales, les gens instruits, en général, ne font partie d'aucune Eglise... La plupart de ceux qui reçoivent une éducation approchant de celle des colléges, n'acceptent le Christ sous aucune forme et professent le matérialisme le plus absolu. » Au lieu de garder pour eux ces doctrines radicales et matérialistes, les Allemands s'appliquent à les répandre dans toute l'Union. Ils ont fondé, dans chaque Etat, des sociétés appelées *Turnverein*, ou sociétés de gymnastes, qui mériteraient plutôt d'être nommées sociétés d'antichristianisme; car leurs membres s'appliquent surtout à propager les principes les plus extrêmes en matière politique et religieuse. Quand on songe que les Allemands installés aux Etats-Unis, ne s'élèvent pas à moins de six ou sept millions de personnes, que tous les partis politiques doivent compter avec eux et leur faire des concessions pour obtenir leurs suffrages, il est facile d'apprécier l'influence pernicieuse qu'ils exercent au-delà de l'Atlantique : « Ce qui est certain, dit encore l'*Atlantic Monthly*, c'est que partout où les Allemands sont établis en nombre, ils tiennent ou peuvent tenir, s'ils le veulent, la balance du pouvoir. Là, il serait impossible de faire passer, et surtout de faire observer, comme dans le Maine, une loi prohibant la vente des liqueurs ou une loi sur l'observation du dimanche. *Le principe que le christianisme fait partie de la Common-Law, doit fatalement disparaître là où ils sont établis*. Dans toute question touchant à ce point, un juge, désireux des suffrages des Allemands et plaçant son élection

au-dessus des principes et de la dignité de la justice, se garderait bien d'affirmer cette règle fondamentale [1]. »

On voit que les Américains commencent à se préoccuper, au moins dans la presse, de l'autorité que prend chez eux le radicalisme germanique. Ils feront bien de s'inquiéter de plus en plus de ce danger, s'ils ne veulent pas que les Allemands arrivent peu à peu à répandre les doctrines les plus détestables dans les masses, et à créer aux Etats-Unis, comme ils rêvent déjà de le faire, un Etat allemand fondé sur les principes démocratiques et autoritaires qui ont cours dans les associations socialistes de la mère-patrie [2].

V

Il est naturel qu'après avoir réprimé les insurrections qui viennent d'ensanglanter leur pays, les Américains cherchent maintenant les moyens d'en prévenir le retour; sur ce point, leurs conclusions sont curieuses à connaître. Il est piquant de voir que ce peuple qui a tant critiqué, pendant de longues années, les grandes armées des Etats européens, commence aujourd'hui à tenir un langage tout différent.

Depuis la guerre de Sécession jusqu'aux grèves récentes, la plupart des Américains n'ont cessé de répéter que les armées permanentes n'étaient qu'un joujou royal, servant seulement à favoriser les projets ambitieux des monarques et à comprimer l'élan libéral des nations. Le gouvernement de Washington s'inspira de ces théories; il laissa aux milices locales le soin de protéger l'ordre dans les villes et l'armée fédérale fut réduite à des proportions insignifiantes; elle ne comprend pas aujourd'hui plus de vingt-cinq mille hommes pour toute l'Union. Les Américains étaient fiers de cette réforme; ils ne cessaient de la célébrer comme un grand progrès autant que comme une économie sérieuse pour la nation. — Cette illusion est en train de se dissiper. Selon le mot fort juste de l'*Economist* anglais, la suppression des armées serait excellente *dans une société républicaine où personne ne manquerait de rien;* or l'Union n'en est pas encore là. Aux Etats-Unis, comme partout ailleurs, il y a, dans les dernières couches de la société, un grand nombre d'individus qui ne veulent ou ne peuvent travailler, mais qui veulent manger. Sous une république, ces individus peuvent n'être pas plus nombreux que sous une monarchie, mais ils sont incontestablement plus ardents et plus dangereux; car ils sont moins accoutumés à la déférence en-

[1] *Atlantic Monthly* d'octobre 1872.
[2] V. les *Etats-Unis contemporains*, par M. Claudio Jannet, p. 436.

vers les autorités ou leurs supérieurs : et en outre, à force d'entendre parler de la souveraineté du nombre, ils se persuadent facilement qu'étant les plus nombreux dans la société, ils doivent être les seuls maîtres[1] Eh bien, s'ils sont, plus que partout ailleurs, portés à la violence, comment les tenir en respect sans une armée ? Il ne faut pas compter sur les milices locales, puis qu'elles viennent de prouver une fois de plus qu'elles sont incapables de maintenir l'ordre : d'ailleurs, quelles que soient leurs bonnes dispositions, elles ne se remuent jamais qu'avec lenteur; avant qu'elles soient prêtes à se battre, les émeutiers ont le temps de causer des désastres incalculables. L'armée seule peut donc assurer ou rétablir l'ordre; les Américains l'ont appris à leurs dépens. Quand les grandes villes, surprises par des émeutes terribles, ont réclamé le secours de l'armée fédérale, il se trouva que presque tous les soldats de cette modeste armée avaient dû aller dans l'Ouest combattre les Indiens. Le président avait à peine quelques hommes à Washington pour protéger le gouvernement et ne put envoyer aux villes menacées par la démagogie que des secours dérisoires. De là, la durée des émeutes sur beaucoup de points du territoire. Que de malheurs eussent été épargnés par la prompte intervention de quelques milliers de soldats ! A Pittsburg, par exemple, il eût suffi de cinq cents hommes et de quelques canons pour préserver la ville d'un pillage de douze heures, et pour empêcher la perte de vingt millions de francs, c'est-à-dire d'une somme bien des fois supérieure à ce que peut coûter l'entretien d'un demi-régiment pendant une année. Ces faits sont trop frappants pour ne pas avoir fait impression sur l'esprit pratique des habitants de l'Union; aussi un certain nombre d'entre eux commence-t-il aujourd'hui à demander une armée régulière nombreuse, pour protéger la propriété et la vie des citoyens, et surtout une armée fortement disciplinée dont on n'ait plus à redouter des défaillances semblables à celles des troupes de Pensylvanie. Nous sommes loin du temps où l'on proclamait, au-delà de l'Atlantique, que « la civilisation doit, « de plus en plus, remplacer la force armée. »

Nous venons de retracer brièvement les principaux épisodes de la grève des chemins de fer, ses conséquences et les réflexions qu'elle inspire aux habitants de l'Union. Est-il besoin de répéter maintenant que les leçons qui ressortent de ces graves événements doivent être médités par les Français, presque autant que par les Américains? Combien de nos compatriotes sont disposés à croire aux vertus merveilleuses de l'étiquette républicaine et des institutions démocra-

[1] Ces réflexions étaient faites récemment par l'*Economist* de Londres dont tendances libérales sont bien connues. (V. le n° du 3 août 1877.)

tiques ! La République et la démocratie peuvent avoir certains avantages, mais l'exemple de l'Amérique vient de prouver une fois de plus qu'elles ne préservent pas un pays des crises sociales et des émeutes : pour conjurer ces grands maux dans une république comme dans une monarchie, il faut d'abord un frein moral, c'est-à-dire l'influence de la religion, puis un frein matériel, c'est-à-dire une bonne armée. — L'histoire de la grève américaine contient encore un autre enseignement : le jour où, malgré toutes les précautions prises, un grave conflit trouble la paix publique, il est dangereux de temporiser et de montrer la moindre indécision en face de l'émeute ; il faut, quelque pénible que soit cette nécessité, réprimer dès le début et avec une juste sévérité, toute tentative de violence. C'est à ce prix seulement qu'on assure le maintien de l'ordre et aussi de la liberté dont la vie est menacée dès que l'ordre est en péril.

Anatole Langlois.

UNE AMBASSADE PRUSSIENNE

PENDANT LA GUERRE DE SEPT ANS

Elle a été assez gravement étudiée, assez longuement racontée, cette guerre sans raison, cette guerre à jamais lamentable qui pour une province du nord de l'Allemagne étendit ses champs de bataille jusqu'aux plages d'Afrique, jusqu'aux forêts du Canada, jusqu'aux rives du Gange. Les richesses agricoles de l'Europe y furent englouties. Des centaines et des centaines de mille hommes y périrent. Frédéric qui en sortit victorieux faillit plusieurs fois y succomber, et la France subit, à la fin de la lutte, un nouveau traité de Brétigny, l'horrible traité de 1763.

Trop douloureux est ce souvenir. Je n'ai nulle envie de m'y arrêter. Mais à travers ces années de combats, de dévastations et de carnage, je trouve un épisode singulier qui, des mornes plaines de la Silésie nous transporte dans les champs lumineux de la Tauride, et nous apparaît comme un conte oriental dans les réalités d'un sombre campement. Ce n'est pas un conte pourtant ; c'est une page d'histoire peu connue. Je voudrais essayer de la reproduire.

C'était en 1761. Chacun sait comment Frédéric avec les subsides de l'Angleterre et son petit royaume de Prusse où l'on ne comptait pas alors plus de cinq millions d'habitants, eut l'audace de résister à la coalition de la France, de l'Autriche, de la Saxe, de la Suède et de la Russie. Chacun sait quels triomphes il obtint dans ses premières campagnes, par son entrée en Saxe et en Bohême par la capitulation de Pirna, la bataille de Prague et notre malheureuse bataille de Rosbach que Voltaire, en une de ses lâches courtisanneries, a si honteusement remémorée.

Mais à ces heures fortunées succédèrent rapidement les jours de désastres. Les Français envahirent la Westphalie et le Hanovre ; le duc de Richelieu poursuivit, terrifia sur les bords de l'Elbe les troupes allemandes que Georges II envoyait au secours de Frédéric

et les obligea à déposer les armes. Le duc de Broglie, dont le père et l'aïeul avaient été maréchaux de France, conquit à quarante-deux ans la même dignité dans les champs de Bergen. Les Russes s'emparèrent du nord de la Prusse et tandis que ses Etats héréditaires étaient gouvernés dilapidés par des bandes d'ennemis, l'alerte, le vigilant, l'intrépide Frédéric, soutenu par ses vaillants généraux, subissait en d'autres arènes de cruelles défaites.

Il fut battu par Daun, le maréchal autrichien, par Soltikoff, le général russe, par Laudon, à qui il avait refusé un grade dans son armée, le trouvant trop laid avec ses cheveux roux, et de trop chétive apparence.

A Collin on le vit courant éperdu au milieu de ses soldats qui se débandaient, essayant de les rallier et s'écriant avec fureur : Coquins que vous êtes, voulez-vous donc vivre éternellement ?

Après la bataille de Hochkirchen où l'ennemi lui enleva cent canons et trente drapeaux, il apprit la mort de sa sœur, la margravine de Baireuth qu'il aimait tendrement. Le soir, on le trouva dans sa tente lisant un sermon de Bourdaloue. La douleur avait vaincu son scepticisme ; le roi voltairien cherchait une consolation dans les œuvres du prêtre catholique.

La plus cruelle de ces défaites fut celle qu'il subit à Kunesdorf.

Après ses vains efforts pour ramener au combat ses troupes harassées de fatigue, et foudroyées par les canons d'Autriche et de Russie, il errait désespéré au milieu des morts et des mourants. Un de ses officiers l'entraîna hors du champ de bataille et lui procura un refuge dans une cabane de paysans. Là, il passa la nuit à faire ses dispositions testamentaires et il écrivit à son ministre Finkenstein à Berlin : Je crois que tout est perdu. Je ne survivrai pas à la ruine de mon royaume.

On peut dire, en effet, que pour lui tout était perdu, si les généraux ennemis avaient su profiter de leur victoire. Leurs hésitations et leur désaccord lui permirent de rassembler les débris de son armée, de reconstituer son matériel de guerre. L'année suivante, il attaquait bravement les Autrichiens et remportait sur eux une éclatante victoire. Mais ses finances étaient épuisées ; une grande partie de ses Etats ruinés, greniers pillés, villages brûlés, champs et bois dévastés. L'Angleterre lui payait encore un subside annuel de 670,000 livres sterlings (16,750,000 francs), environ 4 millions et demi de thalers. C'était sa principale ressource. A l'aide du juif Ephraïm, directeur de la Monnaie de Berlin, avec ces 4 à 5 millions de thalers, de bon aloi, il faisait, dit l'historien E. Vehse, 9 millions d'écus de mauvais argent. Le peuple criait ; le roi continuait ce qu'il appelait son industrie forcée. Ces écus falsifiés lui servaient à payer

les plus âpres fournisseurs, et même à augmenter l'effectif de ses bataillons. Pour 15 écus par tête, les recruteurs lui fournissaient des soldats raccolés pour la plupart, il est vrai, parmi les vagabonds, quelquefois parmi les repris de justice, mais promptement corrigés par une rigide discipline.

En 1760, Georges II mourut. Pitt, l'énergique défenseur de la Prusse, fut remplacé par lord Bute et le subside de 670,000 livres sterlings aussitôt supprimé, Frédéric vendit les diamants de son aïeul. Il désirait la paix. Ses puissants adversaires le croyant perdu ne voulaient lui faire aucune concession. Les Russes avaient rançonné Berlin. En 1761, ils s'emparaient de la cidatelle de Collberg et campaient en Poméranie. Les Autrichiens commandés par l'infatigable Laudon avaient enlevé d'assaut les remparts de Glatz, la forteresse de Schweidnitz, et par là gouvernaient la moitié de la Silésie.

Pour défendre jusqu'à la dernière extrémité cette province, Frédéric y établit son quartier d'hiver. Son principal campement était à Strehlen à une égale distance de Breslau et de Schweidnitz; sa résidence était dans le village de Woisselwitz.

Tandis qu'il était là entre ses adversaires, privé de son unique allié après tant de longues luttes, au loin sa gloire militaire lui faisait un autre allié.

C'était Krim-Geraï dont notre compatriote le baron de Tott s'est plu à décrire la figure, et le caractère : un Tartare qui avait le goût des lettres et des arts, une finesse naturelle, et le sentiment des grandes choses; un valeureux soldat qui par ses actions d'éclat était devenu Khan de Crimée, vassal du sultan, mais en réalité maître absolu de cette poétique contrée.

Pendant la guerre de la Succession d'Autriche, il avait adressé à Frédéric un message pour lui exprimer son admiration. Quelques années après, Frédéric essayait de négocier un traité de commerce avec la Turquie et le diplomate prussien, M. de Rexin à qui il confiait cette mission, recevait en même temps l'ordre de prendre des renseignements sur le caractère et la situation du prince tartare qui paraissait s'intéresser si vivement aux guerres d'Allemagne.

A Constantinople, M. de Rexin rencontra un Hollandais nommé Boskamp qui tout jeune encore avait eu de notables aventures. D'abord étudiant en théologie, il semblait n'aspirer qu'à la joie de remplir un jour les fonctions de pasteur dans quelque bonne campagne. Une affaire d'amour le détourna de cette honnête ambition. Au lieu de conquérir un pacifique emploi, il entra dans un régiment de hussards autrichiens. Puis un beau matin fatigué du service militaire, il partit pour la cité des sultans et prit le vêtement turc, très-disposé à se faire au besoin, tout à fait turc.

M. de Rexin lui donna l'emploi de courrier de cabinet et le chargea de porter ses dépêches en Silésie.

Frédéric l'ayant fait causer le jugea digne d'un poste plus élevé. Il l'envoya en qualité d'agent diplomatique à la cour de Krim-Geraï, et il dut aux bons offices de ce singulier intermédiaire le nouveau témoignage de déférence d'un vaillant prince, l'ambassade qui en 1761 arrivait au camp de Strehlen.

Ce fut une chose curieuse de voir défiler dans le pauvre village silésien ces envoyés d'Orient avec leurs riches costumes, leurs broderies en or, leurs ceintures en soie, leurs armes damasquinées. Le chef de cette brillante cohorte offrit à Frédéric dans un langage pompeux, par l'entremise d'un interprête, les hommages de son souverain, le grand, le sage Krim-Geraï, khan de Crimée, et de tous les Tartares d'Europe. Puis il déclina son propre nom et ses titres. Il s'appellait Mustapha-Aga, et il dit avec orgueil qu'il était le barbier du Khan.

A ces mots, un sourire sardonique promptement comprimé effleura les lèvres du roi. Les généraux qui assistaient à cette audience souriaient aussi. Frédéric leur dit gravement qu'il n'y avait point de noblesse héréditaire parmi les nations de l'Orient, qu'un simple artisan pouvait très-bien s'élever à un haut rang et un barbier remplir une mission diplomatique par la confiance de son maître.

Mustapha prenant alors des mains d'un de ses subordonnés une lettre scellée d'un grand sceau se mit à genoux et la présenta au roi. Par cette lettre, Krim-Geraï offrait au héros prussien de mettre à sa disposition seize mille Tartares moyennant une rétribution dont le chiffre serait réglé ultérieurement à l'amiable.

On comprend avec quelle joie, Frédéric, si délaissé en face d'ennemis si puissants, devait accueillir une proposition si inespérée. Mais voilà que tout à coup le vaniteux barbier refusant le secours de l'interprête, se met à parler allemand. — Comment s'écrie le roi avec surprise, avez-vous appris cette langue? — Tout jeune, réplique Mustapha, je suis tombé entre les mains des Russes à l'assaut d'Oksakoff. J'ai été envoyé dans le Holstein, et après avoir passé quelque temps sur cette terre germanique, j'ai trouvé le moyen de m'évader et de rentrer dans mon pays.

Cette réponse semblait assez plausible. Cependant le roi l'écoutait avec défiance. La jactance, l'attitude théâtrale du barbier avaient de prime abord éveillé en lui un soupçon. Il se demandait si cette ambassade orientale n'était pas une mascarade, une comédie qui pouvait le rendre ridicule, ou un stratagème inventé par ses adversaires.

Très-décidé à ne pas se laisser ainsi jouer, il enjoignit à deux

de ses officiers de faire préparer un logement pour Mustapha, de lui rendre par tous les moyens possibles le séjour du camp agréable, mais de rester sans cesse près de lui, d'observer ses actes, de noter ses paroles.

Dans sa périlleuse situation, il ne pouvait être trop prudent. Convaincu bientôt par un rigide examen que l'ambassade de la Tauride, si bizarre qu'elle fût en apparence était sérieuse, il se mit à faire de nouveaux plans de campagne avec l'appui qu'elle lui offrait.

Il voulait décider le vaillant Tartare à envahir le sol moscovite, entraîner la Turquie dans le même mouvement, et par cette brusque irruption obliger les Russes à quitter la Poméranie, à s'éloigner du Brandebourg.

Il espérait obtenir de Krim-Geraï un renfort de six à huit mille hommes qu'il adjoindrait à son armée.

Pour aider à la réalisation de ses projets, il choisit un jeune, intelligent officier, M. de Goltz, lui donna par écrit et verbalement ses instructions, lui remit pour le Khan des lettres de créance, et une boîte en or enrichie de diamants.

Le loquace barbier partit enchanté d'avoir vu le grand roi, et Goltz partit avec lui heureux du voyage qu'il allait faire. Un beau voyage, en effet, un poétique et surprenant voyage pour un homme jeune et impressionnable qui n'avait encore vu que les plaines sablonneuses ou les sombres forêts de l'Allemagne du nord.

Après avoir traversé lentement la Pologne, la Moldavie, la Bessarabie, il arrive à la fin de l'hiver à l'embouchure du Dnieper, sur les confins de la Crimée. Des troupes de cigognes fendent les airs annonçant le printemps; des cygnes étendent leurs ailes blanches sur les lacs dont la glace est fondue. Des tulipes et des jacinthes fleurissent dans les vallées.

Il traverse par une porte monumentale les remparts de Pérékop, et le voilà sur cette terre de Crimée, si petite par l'espace qu'elle occupe entre la mer Noire et la mer d'Azof, si grande par sa poésie et son histoire, la terre d'Iphigénie et de Marie Potocka, de Mithridate et de Catherine II, la terre féconde occupée successivement par les Scythes, les Grecs, les Goths, les Huns, les Tartares, les Génois et les Vénitiens, puis par les Russes et en une dernière dramatique invasion par les Français et les Anglais.

En s'acheminant vers la zône méridionale de cette glorieuse Crimée, à tout instant le jeune officier de Frédéric s'arrête surpris par quelque nouveau point de vue : ici, les ruines d'un temple antique; là, les arceaux d'un manoir féodal; plus loin, les tours élancées des minarets, les habitations des Tartares construites dans les excavations des collines; les vallons arrosés par des ruisseaux limpides,

éclairés par un beau soleil, ombragés par des forêts d'amandiers et d'abricotiers, et à l'horizon, les chaînes de montagnes au-dessus desquelles s'élèvent comme deux lances d'acier les deux pics du Tschadir-Dagh.

« Magnifique contrée, s'écrie le poëte Pouschkine, charme des yeux ! Là, tout est enivrant, collines et forêts, ambre et raisin doré, beauté solitaire des vallées, fraîcheur des eaux et des peupliers. Tout exalte le sentiment du voyageur quand par une riante matinée, il s'en va à cheval, du rivage au pied des montagnes et que devant lui l'onde scintille et murmure autour des rocs de Riou-Day. »

Par ces forêts, par ces collines, on arrive à Baktschiseraï dont le nom signifie palais des jardins, palais luxueux, en effet, et longtemps ville belliqueuse.

Des conquêtes faites en Europe par Gengiskhan et par ses généraux, les Tartares au milieu du dix-huitième siècle ne possédaient plus guère que la Crimée et Baktschiseraï était la capitale de cette principauté.

Là, dans une étroite vallée à la limite des steppes et des montagnes résidaient ces khans dont la rapacité ou les colères répandaient encore l'effroi sur les rives du Dniéper et du Dniester, du Volga et de la Vistule. Là, se réunissaient ces légions de cavaliers sauvages, ces hordes barbares qui au loin chassaient la charrue des plus fertiles contrées.

Attaquée à diverses reprises par les Russes, subjuguée en 1736 par le maréchal Munnich, conquise de nouveau par Dolgorouki sous le règne de Catherine II, la Crimée a été définitivement en 1784 annexée à l'empire russe.

Les Tartares ont conservé une vive prédilection pour la capitale de leurs aïeux et les Russes n'ayant plus rien à craindre de leurs anciens ennemis encouragent ce penchant. A part les fonctionnaires du gouvernement, quelques familles arméniennes et un millier de juifs il n'y a à Baktschiseraï que des Tartares. Cette ville semble être leur propriété.

Jadis les Tartares ont incendié, pillé Moscou. Au lieu de détruire leur repaire, Catherine II et ses successeurs l'ont doté de plusieurs priviléges, ont favorisé son industrie, embelli son palais.

Dans l'enceinte de Baktschiseraï on ne voit point de ruines. Ses rues sont très-peuplées, pleines de vie, animées sans cesse par le chant, par les instruments de musique, et ont une physionomie aussi tartare que si le khan siégeait encore là sur son trône.

Resserrée à droite et à gauche par deux chaînes de rocs calcaires une rue étroite sillonnée par un clair ruisseau se déroule dans la vallée sur une longueur de deux kilomètres. C'est la partie essentielle

de la ville. Là, sont les cafés avec leurs galeries, les marchés, les boutiques, les ateliers où l'artisan poursuit au niveau du sol dans sa maison sans fenêtres son travail journalier et donne aux passants le spectacle de son industrie. Là, près du sellier qui brode ses trousses et ses harnais avec des fils d'argent, campe une famille de forgerons bohémiens avec ses grossiers ustensiles. Par là, arrivent les chevaux alertes des montagnes, les chameaux pesamment chargés, et les lourdes *troïkas*.

Au milieu de cette rue s'élève le palais des Khans entouré de hautes murailles qui lui donnent en dehors l'aspect sévère d'un couvent. Il se compose de plusieurs bâtiments rangés autour d'une vaste cour. Devant ces appartements s'étend une large terrasse couverte de fleurs, ombragée par des berceaux de vignes. Deux galeries voutées rejoignent ces jardins aériens à d'autres cours, à d'autres jardins, et à l'ancien harem.

Çà et là, s'élèvent des fontaines limpides. Il en est une où l'eau jaillit de cascade en cascade dans plusieurs bassins, puis se divise en menus filets jusqu'à ce qu'elle tombe goutte à goutte, dans des conques étroites, avec un son plaintif. On l'appelle la Fontaine des larmes. Elle est devenue célèbre par la dramatique légende de Marie Potocka et par le poëme de Pouschkine.

Marie était la fille d'un riche seigneur polonais. Jeune, belle, gracieuse, elle réjouissait le cœur de ses parents et charmait les regards de tous ceux qui la voyaient. Un jour une bande de Tartares envahit le domaine où elle vivait. Son père fut tué, son château dévasté, tout ce qui s'y trouvait, enlevé par une soldatesque effrénée et la jeune fille fut livrée au prince souverain de Baktschiseraï qui en devint si amoureux que pour elle il oublia et les autres femmes réunies dans son harem, et ses projets ambitieux et ses excursions guerrières. Pour elle il sacrifia même jusqu'à ses préjugés de musulman; il lui fit construire une chapelle, il lui permit de rester fidèle à son culte et d'avoir près d'elle un prêtre catholique. Le fier despote était vaincu par la faible captive; le chef d'une horde sauvage par une timide enfant. Il n'ordonnait plus il suppliait. Il ne demandait qu'à être aimé et Marie ne demandait qu'à retourner dans son pays. Combien de temps dura la lutte entre la passion du despote, et les gémissements de la jeune fille, entre les griffes du lion, et la tremblante gazelle, c'est-ce qu'on ne sait. Mais cette lutte finit par une catastrophe.

Parmi les femmes qui naguère s'énorgueillissaient des faveurs du Khan, qui après l'arrivée de Marie souffraient de ses dédains, se trouvait une Géorgienne, la plus belle de toutes, la plus fière, la plus implacable. Elle ne pardonnait point à la jeune Polonaise

d'avoir pris un tel ascendant sur celui dont elle avait elle-même longtemps possédé les bonnes grâces, et elle résolut de s'en venger. Pour mieux assurer sa vengeance, elle associa à ses complots plusieurs de ses compagnes. Toutes alors se rapprochèrent de Marie avec de vives démonstrations d'amitié affectant un grand désir de lui venir en aide dans sa tristesse, de l'égayer dans son isolement. La pauvre Marie accepta avec confiance ces témoignages d'affection, et un soir qu'elle écoutait avec un naïf abandon leurs entretiens et leurs chants, la Géorgienne se précipitant tout-à-coup sur elle lui plongea un poignard dans le sein, puis à l'aide de ses complices l'ensevelit à la dérobée dans le jardin. Le Khan découvrit bientôt de quelle façon sa bien-aimée lui avait été ravie et fut sans pitié pour ses ennemies. Toutes celles qui avaient pris part au complot furent égorgées. La Géorgienne qui avait elle-même proposé et accompli le crime fut écartelée. Nul autre amour ne remplaça dans le cœur du prince le tendre et profond sentiment que Marie lui avait inspiré. Après lui avoir consacré dans l'enceinte de son palais la Fontaine des larmes, il se rejeta avec une sombre ardeur dans le tumulte de la guerre, et fut tué dans un de ses aventureux combats.

Ils n'étaient pas brillants les ambassadeurs que le roi de Prusse envoyait dans cette ville orientale, dans ce sérail des descendants de Gengis-Khan, d'abord l'étudiant hollandais Boskamp à demi renégat, puis un simple lieutenant de cavalerie.

Dans la modestie de leur appareil l'un et l'autre devaient être encore très-prudents. Il y avait à Baktchiserai un consul de France et des agents russes auxquels il fallait absolument dérober les intentions de Frédéric. Après en avoir conféré avec Boskamp et Mustapha qui s'intéressait particulièrement aux affaires de Prusse, M. de Goltz se décida à s'annoncer comme un officier de remonte chargé d'acheter des chevaux en Tartarie, et désireux d'obtenir pour faciliter sa tâche un firman du Khan.

Ostensiblement en cette qualité, il sollicita une audience du prince prévenu de cette ruse de guerre par son fidèle barbier et il fut conduit au palais.

Après avoir traversé plusieurs cours arrosées par l'eau des fontaines, plusieurs jardins remplis de fleurs, plusieurs portes parsemées d'inscriptions poétiques, plusieurs appartements peints et dorés comme ceux des Kalifes dans les *Contes des mille et une nuits* il entra dans une salle plus richement décorée que les autres. Là, au milieu d'un cercle de fonctionnaires en grand costume, était le Khan, un vigoureux homme d'une quarantaine d'années, d'une physionomie à la fois imposante et spirituelle.

Après avoir majestueusement reçu les salutations du jeune

officier, il lui fit apporter un chibouk et du café, puis se mit à causer avec lui d'un ton familier un peu prétentieux. Il lui parla de Frédéric dont il admirait non-seulement la tactique et la bravoure, mais le goût musical et les talents littéraires. Il lui cita pour montrer son savoir les noms de plusieurs écrivains, entre autres celui de Montesquieu. Puis il lui dit : je vous invite à mes concerts. Vous verrez que ma cour n'est point désertée par les muses, et quand vous écrirez à votre souverain vous lui direz que son ami et son admirateur de Tartarie n'est pas tout à fait un barbare. J'ai une troupe de musiciens qui jouent de divers instruments et des acteurs qui représentent des pièces françaises. Elles ne sont pas toujours pour moi très-intelligibles. Mais elles me plaisent.

Ce jour-là, selon les conventions faite avec Mustapha d'accord avec le Khan, M. de Goltz, s'était borné à demander un firman pour faciliter sa tâche d'officier de remonte. Mais le lendemain soir, il était, par le vigilant barbier introduit mystérieusement dans le cabinet du prince, et alors il annonça nettement sa vraie mission. Il fit un beau discours pour démontrer les avantages d'une alliance de la Turquie avec la Prusse ; la plus grande partie des troupes de la Tzarine étant disait-il campée dans le Brandebourg et la Poméranie l'empire russe pouvait être aisément envahi. Frédéric engageait le vaillant Krim Geraï à faire cette expédition, et en même temps le priait de lui envoyer quelques milliers d'hommes pour accomplir d'un autre côté une autre heureuse entreprise.

Le prince ayant écouté en silence et d'un air de satisfaction la harangue du jeune ambassadeur répondit qu'il était tout dévoué à son frère le roi de Prusse et très-désireux de lui donner un efficace appui. Mais avant de mettre, dit-il, mes troupes en mouvement, j'ai encore plusieurs précautions à prendre et d'abord il faut que j'obtienne l'assentiment de la Turquie.

M. de Goltz surpris de cette réponse évasive demanda ce qu'il faudrait faire pour accélérer l'entrée en campagne. — Ah ! répliqua Krim-Geraï avec son air narquois et rusé, il y a une question fâcheuse mais essentielle qui doit avant tout être réglée, la question d'argent. J'ai fait d'énormes dépenses pour réparer ce vieux palais de mes prédécesseurs pour y mettre ces beaux tapis et ces riches divans que vous voyez. Ma souveraineté m'oblige sans cesse à de grands frais. De plus, je dois vous confesser que je me suis laissé entraîner à une fatale tentation. Un Français qui était ici, il y a quelques années, m'a persuadé que les montagnes de Crimée renfermaient des métaux précieux. J'ai englouti une quantité de piastres dans des fouilles qui ne m'ont pas donné un grain d'or. Maintenant mon trésor est vide et je suis horriblement endetté.

— Si la paix, dit M. de Goltz, était faite, l'Europe jouirait bientôt d'une prospérité qui enrichirait la Crimée et le meilleur moyen d'obtenir la paix, c'est d'attaquer et de soumettre la Russie.

— Oui, s'écria le prince, en se relevant de toute sa hauteur, je hais les Russes, je les hais dès les premiers temps de ma vie, dès le jour où je les ai vus avec leur général Munnich entrer comme des sauvages dans notre glorieuse Crimée, piller nos villes, ravager nos villages. J'ai juré de leur faire expier leur cruauté. Je tiendrai mon serment. Engagez donc votre souverain à m'aider dans mes armements. Priez-le aussi de m'envoyer un de ses savants médecins dont j'ai maintenant grand besoin, et vous verrez quelle guerre je vais faire aux Russes.

En parlant ainsi Krim-Geraï exprimait sa sincère pensée. Il était réellement très-brave et réellement très-enthousiaste du roi de Prusse. Mais à sa bravoure se joignait un esprit cauteleux et son enthousiasme ne pouvait se dégager d'un calcul matériel.

— De l'argent, disait-il, de l'argent.

Frédéric n'en avait guère, et plusieurs de ses provinces ravagées par les Russes ou les Autrichiens réclamaient de prompts secours. Cependant comme il attachait une extrême importance au succès de sa négociation, il mit à la disposition de M. de Goltz une somme considérable, lui envoya pour le rétif Tartare toute une cargaison d'étoffes de soie et de velours; des armes superbes, des tabatières, des montres en or et d'autres objets de luxe. De plus il lui annonçait qu'un médecin allemand de premier ordre partait de Berlin pour Baktschiseraï.

— Ah! s'écria le Khan en apprenant cette nouvelle et en regardant toutes les belles choses qui lui étaient offertes, Frédéric verra que je suis l'ami de ses amis et l'ennemi de ses ennemis. Bientôt mes troupes seront rassemblées en Bessarabie et de là, nous tomberons sur les Russes. Mais je ne puis rien entreprendre avant le rhamadan.

Krim-Geraï n'était pas encore satisfait. Le lendemain il demandait des présents pour ses chefs de légions, puis une somme de 100,000 piastres pour lui-même. Enfin après tant d'hésitations et de difficultés tout est résolu. Le Khan fait ses préparatifs de guerre. Il doit se mettre en marche prochainement et M. de Goltz va l'attendre à Jassy.

Boskamp reste à Baktschiseraï ravi de l'éloignement du jeune officier dont il est obligé de reconnaître la supériorité, ravi d'être près du prince le seul représentant du roi de Prusse.

Toutes les choses étant ainsi réglées, Frédéric doit s'applaudir de la patience qu'il a gardée en ces longues négociations. Car, par là

il a obtenu un puissant secours et tout à coup un événement inattendu lui donne un bien autre secours et renverse sur différents points bien d'autres combinaisons.

— Messieurs, dit-il gaiement un matin à ses officiers ; le diable a enfin pris la vieille coquine.

Celle dont il faisait ainsi l'oraison funèbre était l'impératrice Elisabeth son implacable ennemie. Il l'avait outragée par une épigramme comme il avait outragé M[me] de Pompadour.

Qui pourrait dire ce que ces deux épigrammes ont coûté de sang et d'argent à l'Europe?

Elisabeth était morte à cinquante deux ans sans pardonner à Frédéric, et son neveu, son successeur, l'infortuné Pierre III, professait pour ce même Frédéric une admiration sans bornes. « Le roi mon maître, » disait-il hautement en parlant de lui. Il n'avait pu empêcher sa tante d'armer contre lui de nombreuses légions. Mais à diverses reprises il atténua les rigueurs de cette guerre par son influence de grand-duc. Les ministres et les généraux en obéissant à leur souveraine ménageaient en même temps les prédilections de son héritier. Le lendemain de la bataille de Kunersdorf l'habile Soltikoff répondait à ceux qui le pressaient de profiter de sa victoire : Je n'ai nulle envie d'écraser le roi.

En montant sur le trône, Pierre III commença par publier un armistice entre les troupes de la Russie et celles de la Prusse. Puis il rendit la liberté aux officiers et soldats prussiens qui avaient été faits prisonniers par les généraux d'Elisabeth. Il leur donna de l'argent pour retourner dans leur pays, distribua des secours aux Poméraniens, fit évacuer la Prusse royale que les Russes occupaient depuis trois ans et enfin contracta avec Frédéric un traité d'alliance offensive et défensive.

Krim-Geraï apprit en s'acheminant vers la Bessarabie qu'il n'était plus appelé à combattre les Russes mais les Autrichiens. Douloureusement surpris de ce changement, il ralentit sa marche, puis s'arrêta près de Bender dans un château qu'il avait selon ses habitudes de luxe magnifiquement bâti. Boskamp l'accompagnait avec le médecin berlinois et six mille Tartares campaient autour de lui.

M. de Goltz le rejoignit avec de nouvelles instructions.

Le prince lui dit d'un ton amical : Grâce à l'habile homme que, mon frère le roi de Prusse m'a envoyé, j'ai recouvré la santé et j'en ai une grande joie. Ce qui me fait une peine inattendue, c'est de penser que vous êtes réconciliés avec les Russes mes perpétuels ennemis et que je dois faire la guerre aux Autrichiens, une brave et honnête nation. Ce qui me fait une grande peine c'est d'être dé-

tourné de mon chemin au moment même où il me conduisait droit à mon but, où j'allais frapper les Russes d'un coup terrible. Mais j'aime votre roi. Je cède à ces vœux. S'il accepte les conditions que je lui ai proposées, je lui enverrai huit mille hommes en Silésie, et j'en conduirai cinquante mille en Hongrie.

Pour mettre à la disposition de Frédéric ces deux corps d'armée, Krim-Geraï demandait avant tout un nouveau subside de quatre cent cinquante bourses. Il demandait formellement aussi que la Russie s'abstînt de toute manifestation hostile envers la Turquie; que les forteresses construites par les Russes sur les frontières de la Tartarie fussent démolies et les Cosaques obligés de quitter immédiatement les domaines tartares qu'ils avaient envahis.

— J'espère répondit M. de Goltz que mon auguste maître fera bientôt avec vous un bon et solide traité.

— Oui, répliqua le Khan d'un ton acerbe, un contrat par écrit, n'est-ce pas? Nous autres enfants de la nature, nous n'avons pas besoin d'écrire nos promesses. Notre religion nous ordonne de les accomplir, et notre parole suffit pour faire la paix ou déclarer la guerre. Mais les gens de l'Occident ne se fient point les uns aux autres. Pour toute chose il leur faut des écrits. Le papier porte sans rougir le mensonge, tandis que le mensonge ne peut sortir des lèvres d'un croyant. Vous aurez foi en ma parole et moi je serai obligé d'étudier vos écrits nuit et jour, à la clarté du soleil, et à la clarté de la lune.

La réponse de Frédéric fut apportée par un courrier. Très-nette sur certains points, elle était un peu moins précise sur d'autres, et la chose essentielle, le payement des quatre cent cinquante bourses, Frédéric ne voulait l'accorder que lorsque les armements offerts par le prince seraient plus avancés.

Le prince n'était pas content.

Ce Frédéric, ce vaillant roi dont il s'était fait une image idéale, lui semblait bien méticuleux et bien économe. En même temps qu'il faisait cette mélancolique réflexion, il recevait de Constantinople une nouvelle fort peu encourageante. Il apprenait que les négociations engagées par le souverain de la Prusse pour conclure un traité d'alliance avec le sultan étaient paralysées par l'ambassadeur de France en Turquie.

Alors il fit venir les deux envoyés de Frédéric, et leur dit : En attendant les résolutions définitives de la Sublime-Porte, je suis obligé d'interrompre mes rapports avec votre souverain, et vous n'êtes plus pour moi des agents officiels. Vous êtes mes hôtes. Je vous invite comme par le passé à mes concerts et à mes représentations théâtrales. En Bessarabie comme en Crimée il avait son

orchestre et ses acteurs le galant prince. Cependant ces questions diplomatiques l'agitaient, et un incident d'une toute autre nature souleva sa colère.

Le principal interprète de Baktschiseraï avait une fille d'une beauté extraordinaire. Krim-Geraï l'aimait et désirait ardemment la faire entrer dans son harem. Mais, à ses royales offres, à ses promesses pompeuses, à ses vives instances elle ne répondait que par un refus formel. Jamais le puissant Tartare n'avait éprouvé une telle résistance. Comme il en cherchait la cause, il finit par découvrir que la charmante Seineb, si fière avec lui, n'était point insensible à toutes les tentations. Boskamp aussi l'aimait, et d'une oreille complaisante elle écoutait les déclarations de l'aventureux étudiant.

La loi du Coran condamne à mort tout infidèle qui essaie de séduire une musulmane à moins qu'il ne se fasse lui-même musulman.

Krim-Geraï ne voulut point user de cette loi.

Il imposa seulement à l'ardent Hollandais l'obligation de ne plus courtiser la jeune fille et se promit à lui-même de ne plus chercher à conquérir celle qui lui avait préféré un si petit personnage. Malgré l'amour qu'il avait pour elle, pas une fois il n'essaya de la revoir, et il pensait que Boskamp gardait scrupuleusement la même réserve.

Plusieurs mois s'écoulent. Le Khan avait l'habitude de faire, sous quelque déguisement de fantaisie, des promenades nocturnes comme Haroun-el-Raschid. Un soir qu'il errait ainsi autour de son château de Bessarabie, tout à coup il est surpris par les mélodieuses intonations d'une voix féminine chantant un chant tartare. Il s'approche, il regarde, il est en face de la maison habitée par Boskamp. Dans l'une des salles de cette maison, par une des fenêtres entr'ouverte, que voit-il? La belle, la séduisante Seineb, plus belle et plus séduisante que jamais. Il n'avait pas un instant cessé de l'aimer. Il s'était avec douleur imposé l'obligation de s'éloigner d'elle, convaincu que son odieux rival s'imposait la même privation, et elle est là près de l'abominable traître, elle est là coquettement parée, chantant et dansant.

A cet aspect sa passion se rallume avec sa jalousie. Il rentre furieux dans sa demeure et appelle Mustapha son zélé satellite. A l'instant même Mustapha doit enlever de gré ou de force la volage Seineb et l'amener au harem. Il doit en même temps sommer les deux étrangers de se rendre le lendemain au château.

Le lendemain à l'heure indiquée, M. de Goltz et Boskamp se présentent devant le prince.

Boskamp, pour prévenir les reproches qu'il doit subir, prend le premier hardiment la parole :

— Dans tous les pays civilisés, dit-il, la maison d'un ambassadeur est sacrée. La mienne a été outrageusement violée, et des soldats en ont enlevé une personne qui m'est chère.

Après un moment de silence, Krim-Geraï dardant sur le jeune Hollandais un regard sévère lui répond :

— Vous êtes dans l'erreur si vous croyez avoir droit encore aux immunités d'un agent accrédité par un souverain. Je vous l'ai déclaré en termes formels. Vous êtes un de mes hôtes. En cette qualité vous avez été très-honorablement traité. J'espérais que vous ne feriez rien de contraire aux coutumes de ce pays et au respect qui m'est dû, et vous m'avez offensé par votre conduite, et vous avez indignement manqué à votre parole. Donc je vous ordonne de quitter cette ville non pas aujourd'hui, non pas dans une heure, mais à la minute même, et ne vous avisez jamais de rentrer dans mes domaines. Il y va de votre vie.

Boskamp sortit sans oser proférer un mot.

Le Khan se tournant alors vers M. de Goltz, avec un bienveillant sourire, lui dit qu'il espérait le voir longtemps encore à sa cour.

Mais M. de Goltz devait aussi partir. Sa mission était terminée. Son roi le rappelait.

Avec l'alliance de la Russie son roi n'avait plus besoin de l'appui du sultan. Avec les 20,000 hommes que Pierre III lui avait envoyés et que Catherine II lui laissa, il venait de reprendre la forteresse de Scheveidnitz et de gagner une grande bataille. Il obligeait ses ennemis à faire la paix, et le traité de Hubertsburg lui abandonnait à jamais la Silésie pour laquelle il avait tant combattu.

Quand il sortit victorieux de sa longue lutte, quand il rentra acclamé par la foule dans sa capitale, il ne pensait plus guère à ce prince tartare dont il avait invoqué l'assistance, et ce valeureux prince était, par un caprice du sultan, disgracié, dépossédé de son trône de Crimée, exilé en Roumélie.

Trois ans plus tard, le même sultan lui rendait toutes ses dignités et lui confiait le commandement en chef d'une armée qui devait envahir la Russie.

Krim-Geraï entreprit avec courage cette nouvelle guerre, et dans une de ses haltes en Bessarabie mourut empoisonné.

La chronique populaire ajoute que la belle Seineb dont il avait eu tant de peine à conquérir l'affection ne put se consoler de l'avoir perdu et mourut de douleur peu de temps après lui.

Maintenant la Crimée est une des provinces de Russie; le petit royaume de Frédéric le Grand est devenu à soixante-dix ans de dis-

tance de la bataille d'Iéna, le colossal empire de Guillaume Ier. Maintenant nul souverain ne songe à demander le secours de la Turquie. La formidable Turquie des Amurat, des Bajazet, des Mahmoud, des Selim et des Soliman cherche aujourd'hui dans son affaissement un appui pour ne pas périr.

Ainsi, dira le philosophe sceptique, ainsi vont les choses de ce monde.

Mais le chrétien se rappellera ces magnifiques paroles de Bossuet :

« Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, de leur donner quand il lui plaît de grandes et terribles leçons. »

Xavier Marmier,

de l'Académie française.

LA NIANIA

PREMIÈRE PARTIE

I

Antonine Karzof venait d'avoir dix-neuf ans; les violons du bal donné à l'occasion de cet anniversaire résonnaient encore aux oreilles des parents et amis; la toilette blanche, ornée des traditionnels boutons de rose n'avait pas eu le temps de se faner, et cependant, Mlle Karzof était en proie au plus cruel souci. Les rayons d'un pâle soleil de printemps éclairaient de leur mieux le salon vaste et un peu sombre où l'on avait tant dansé huit jours auparavant; le piano ouvert portait une partition à quatre mains qui témoignait d'une récente visite, — mais Antonine ne pensait ni au soleil, ni à la musique; elle attendait quelqu'un, et ce quelqu'un ne venait pas.

Vingt fois elle alla de la fenêtre à la porte de l'antichambre, puis revint à la fenêtre, retourna de là dans sa jolie chambrette qui ouvrait dans le salon, redressa une branche de ses arbustes, refit un pli de rideau... Tout cela ne perdait pas cinq minutes, et le temps passait avec une lenteur impitoyable.

— Ma mère est-elle rentrée? dit Antonine à une vieille servante qui apparut dans la porte de la salle à manger contiguë.

— Non, pas encore, mon ange chéri, répondit la vieille.

Antonine se jeta dans un fauteuil avec un geste d'impatience et serra l'une contre l'autre ses deux mains fluettes, exquises de forme et toutes roses encore.

— Elle ne tardera pas, mon trésor, reprit la vieille. Pourquoi es-tu si impatiente aujourd'hui?

— Ce n'est pas de voir rentrer maman que je suis impatiente, murmura Antonine.

La vieille bonne poussa un soupir, et disparut sans bruit comme elle était venue. Personne ne l'entendait jamais marcher.

Antonine, les yeux fixés sur la trace lumineuse d'un rayon de

soleil qui cheminait lentement sur le parquet, se mit à réfléchir profondément au passé. Ses souvenirs remontaient à deux années en arrière. C'était à la maison de campagne de ses parents, qu'elle avait commencé alors à trouver à la vie un charme nouveau et indescriptible. Pendant la saison des vacances, son frère, étudiant de l'Université de Saint-Pétersbourg, avait amené deux de ses amis pour préparer de concert leurs thèses d'examen.

Pourquoi l'un de ces jeunes gens était-il resté aussi indifférent à Antonine que l'herbe du gazon sur lequel ils causaient ensemble le soir? Pourquoi les attentions de celui-là lui étaient-elles plutôt désagréables? Et pourquoi l'autre, celui qui ne lui parlait presque pas, était-il devenu l'objet de ses pensées secrètes? La théorie des atômes crochus l'expliquerait sans doute.

Dournof ne regardait guère Antonine, lui parlait à peine, ne lui faisait jamais de compliments et s'inquiétait peu de ses actions en apparence; c'était un garçon de vingt-deux ans alors, robuste et brun, dont l'extérieur manquait absolument de poésie: on entend par poésie le romantisme sentimental qui a fait écrire tant de livres absurdes, et commettre tant d'actions ridicules. Mais la personne de Dournof respirait l'indépendance de la volonté, l'honnêteté, la loyauté la plus parfaite; il riait volontiers, montrant librement ses belles dents, trop larges pour l'œil d'un dentiste, mais saines et blanches; il était jeune, alerte, ne connaissait aucun obstacle, et la liberté a sa poésie propre.

Dournof ne regardait donc pas Antonine; dans les réunions fréquentes à la campagne où l'on danse à toute heure du jour, dans les parties de jeux innocents, il se trouvait cependant à côté d'elle presque à coup sûr. Personne n'en pouvait prendre ombrage; ils ne se disaient pas deux mots en toute la journée. Cependant quand Dournof avait terminé la lecture d'un livre il était rare qu'on ne vît pas le volume passer dans les mains d'Antonine. Mais là encore, il n'y avait rien d'étonnant.

Mme Karzof, qui n'était pas née pour les grandes entreprises, avait pourtant suivi l'exemple général, devenu une mode dans les derniers temps, et elle avait établi une école libre dans le village. Antonine, comme de raison, s'était chargée des filles, Jean Karzof, son frère, avait voulu prendre soin des garçons; mais Jean était un rêveur; il oubliait l'école pour aller rôder dans les bois, avec son autre camarade, Maroutine, portant sur l'épaule un fusil avec lequel il tuait bien peu de gibier..., et Dournof prit l'habitude de le remplacer à l'école; c'était pour la régularité, disait-il.

Antonine et lui s'en allaient donc côte à côte, sans se donner le bras; ils entraient chacun dans la cabane de leur classe, et le plus

souvent revenaient ensemble. L'été s'écoula ainsi. Ils se parlaient toujours très-peu, mais un peu plus que dans les commencements. Les vacances de l'Université tiraient à leur fin, cependant, et les feuilles des tilleuls commençaient déjà à tomber sur le gazon; Antonine, toujours sérieuse, avait un peu maigri, ses joues étaient moins roses qu'au printemps; parfois elle se retirait de bonne heure, sans prétexte plausible. Si sa mère inquiète la suivait alors dans sa chambre, elle la trouvait assise dans un grand fauteuil, les bras pendants, sans autre mal qu'un peu de fatigue.

Un jour qu'Antonine sortait de la maison d'école un peu plus tard que de coutume, elle vit que Dournof l'avait attendue. Assis sur les quelques marches de bois du petit perron, il regardait la route en sifflotant. Au bruit que fit la porte en retombant, il se leva, et Antonine reçut en plein visage un regard si profond, si plein de choses, qu'elle baissa les yeux.

Ils marchaient tous deux, et se dirigeaient vers la maison, lorsque Dournof, s'arrêtant brusquement, dit à Antonine :

— J'ai à vous parler.

Ils s'arrêtèrent près du puits. Ce puits dont la margelle était haute de trois pieds environ, était construit avec de grosses poutres de sapin à peine équarries, enchevêtrées les unes dans les autres; l'eau venait presque à fleur de terre et un seau de bois noirci par un long usage y flottait au milieu des feuilles jaunies des bouleaux que les vents d'automne y jetaient par tourbillons. La perche à contre-poids qui sert à relever le seau se perdait dans les branches basses des arbres, la haie du jardin haute et drue faisait un fond de verdure à cette construction rustique; l'herbe poussait là plus épaisse que partout ailleurs. A cette heure, personne ne venait au puits : à dix mètres des maisons, l'endroit était aussi solitaire que le fond d'un bois.

Antonine sentait battre son cœur, et craignait que Dournof n'en entendît les battements, tant ils lui semblaient terribles. Il resta un moment devant elle, la regardant, cette fois de tous ses yeux.

— Vous êtes une demoiselle riche, commença-t-il.

— Je ne suis pas riche, interrompit vivement Antonine.

— Vous n'êtes peut-être pas riche pour votre monde, mais vous êtes riche en comparaison d'un petit-fils de prêtre, qui n'a aucune fortune. Votre famille est de bonne noblesse.

Antonine allait parler, il fit un geste, elle se tut.

— Je suis de naissance obscure, puisque je viens de vous le dire, mon grand-père était prêtre. Mon père était un pauvre gratte-papier dans une administration de province; il a acquis la noblesse héréditaire, par ancienneté, et voilà pourquoi je puis mettre une couronne sur mon cachet...

Il souriait avec une certaine expression qui fit aussi sourire Antonine.

— Cela n'empêche pas que...

Il se tut et regarda Antonine, qui loin de détourner les yeux leva vers lui son visage empourpré. Dournof alors étendit sa large main, élégante de forme, mais grande et lourde; la jeune fille y mit la sienne, sans hésiter, mais avec une gravité recueillie.

— Je crois, reprit Dournof, que nous suivons le même chemin tous les deux; j'ai idée de faire quelque chose... Je ne sais pas encore ce que je ferai, mais je crois bien que ce sera une œuvre utile : voulez-vous m'aider? Non pas lorsque les chemins seront frayés et que la route sera facile, mais pendant les années de découragement et d'épreuve; lorsque je serai accablé de railleries, pendant que je suis pauvre et obscur, pendant que personne n'a foi en moi, excepté votre frère qui a en mon avenir une confiance absolue. Voulez-vous me donner du courage quand j'en manquerai, et de la joie toujours?

La main qui tenait celle d'Antonine tremblait un peu, malgré l'effort visible de Dournof pour paraître calme. Antonine regarda le jeune homme et répondit :

— Je le veux.

— Pensez-y bien, reprit-il avec une émotion contenue dans la voix, je ne puis vous offrir à présent ni un toit, ni du pain... Je ne puis vous demander à ceux de qui vous dépendez que lorsque je me serai assuré de quoi vivre...

— Vous disiez tout à l'heure, interrompit Antonine, que j'ai quelque fortune...

— Précisément assez pour que je ne puisse prétendre à vous que si je vous apporte l'équivalent de ce que vous possédez. Que vous donnera-t-on en dot?

— 30,000 francs, répondit la jeune fille sans s'étonner de cette question.

— Eh bien, il faut que j'aie une place qui me rapporte au moins le revenu de ce capital. C'est peu de chose, ajouta-t-il avec son large sourire, et je l'aurai bientôt une fois que j'aurai passé ma licence. Mais il faut attendre, et cette place ne sera qu'un acheminement vers autre chose. Les années de travail et d'épreuve seront longues...

— J'attendrai, dit Antonine sans trouble.

Dournof la regarda d'un air ravi; ce regard sembla mettre sur elle une bénédiction, tant il était sérieux et tendre.

— Je vous aime, dit-il, je vous aime tant, que si vous aviez refusé, je crois que j'aurais renoncé à mon rêve.

— Que serez-vous? demanda alors Antonine.

— Avocat!

Antonine le regarda avec un peu d'étonnement. A cette époque, l'organisation des tribunaux étant encore tout entière à l'état de projet, les avocats n'existaient guère que de nom. On ne comprenait sous cette désignation que les avocats consultants, sorte d'hommes d'affaires généralement peu estimés.

Dournof lui expliqua alors les réformes projetées et la place que pouvait prendre dans ce nouvel ordre de choses l'homme qui aurait le premier le talent, la force et le courage nécessaires pour s'imposer.

— Songez, dit-il en terminant, que jusqu'à présent tout est livré à l'arbitraire, que des milliers de gens spoliés crient justice sans rien obtenir! Songez que la lumière va se faire dans ce chaos, et après le Tsar, qui sera le premier bienfaiteur, quel ne deviendra pas le rôle de celui qui aura obtenu pour les malheureux le droit et la justice!

— Etes-vous ambitieux? demanda Antonine avec la même simplicité.

Dournof rougit; il plongea dans le fond de sa conscience et répondit ensuite.

— Non, car si j'étais ambitieux je voudrais travailler seul, et je ne puis vivre sans vous.

— J'attendrai, répéta Antonine. Dès à présent je vous appartiens.

Il ne lui dit pas merci, ces deux âmes fortes s'étaient comprises sans phrases. Il serra fortement la main qu'il tenait, puis la laissa retomber.

— Il faut n'en parler à personne n'est-ce pas? demanda la jeune fille en reprenant le chemin du logis.

— C'est à vous de le décider répondit Dournof. Si vous pensez que votre famille m'accueille favorablement...

Antonine ne put s'empêcher de rire, la nullité de son père et la frivolité bienveillante de sa mère lui inspiraient cette sorte d'affection qu'on éprouve pour des êtres irresponsables et dénués de bon sens.

— Ils ne vous accueilleront pas favorablement, dit elle; attendons.

— Comme vous voudrez, répondit le jeune homme.

Ils atteignirent la maison sans échanger d'autres paroles.

De ce jour, Mme Karzof n'eut plus à s'inquiéter de la santé de sa fille: Antonine avait repris sa gaîté sérieuse et les couleurs de ses joues roses. Seulement elle quitta peu à peu les ouvrages à l'aiguille de pur agrément pour les travaux plus solides. Elle voulut apprendre à tailler, à coudre, à repriser.

— Mon Dieu quelle fille originale! disaient ses jeunes compagnes, quel plaisir peux-tu trouver à ourler des torchons?

Antonine plaisantait la première de ces travaux peu élégants, mais elle tint ferme, et devint très-habile. L'hiver rassembla souvent les jeunes gens: on dansait prodigieusement à cette époque en Russie.

Tout était prétexte à sauterie, et même sans prétexte beaucoup de familles avaient un jour fixe où la jeunesse se réunissait et dansait dès sept heures du soir.

La plus brillante de ces maisons était celle de Mme Frakine; comment celle-ci s'y prenait-elle pour procurer tant de plaisir à tant de monde avec des revenus d'une exiguité invraisemblable et constatée? C'est un problème que jamais personne n'a pu résoudre. Peut-être la bonne dame se privait-elle à la lettre de manger pour parvenir à payer le loyer d'un appartement très-vaste et très-commode; peut-être vendait-elle en cachette ses derniers bijoux de famille pour subvenir aux dépenses d'éclairage de ce salon toujours plein le samedi ; toujours est-il que nulle part on ne dansait d'aussi bonne grâce et nulle part aussi, l'heure venue, on ne soupait d'aussi bon appétit.

Le souper se composait de jolies tranches de pain, noir et blanc artistiquement coupées et alternées sur des assiettes de faïence anglaise ; d'un peu de beurre apporté de la campagne une fois par mois et soigneusement conservé à la glacière ; de quelques harengs marinés, entourés de persil et d'oignons hachés, et d'une immense salade de pommes de terre et de betteraves. Un peu de fromage enjolivait ce menu frugal digne d'un cénobite.

Mais le tout était si bien servi, il y avait sur la table tant de couteaux et de fourchettes, tant de carafes reluisantes dans lesquelles, en guise de vins, pétillait du *kvass* de fabrication domestique, tout cela était offert de si bon cœur, que la belle jeunesse plus affamée de plaisir que de friandises, se déclarait enchantée de tout et recommençait à danser après souper, d'aussi bon cœur qu'avant.

Vers deux heures du matin, Mme Frakine apparaissait dans le salon avec un grand balai, — ce qu'elle appelait son balai de cérémonie ; c'était disait-elle pour chasser les danseurs. On l'entourait alors en lui demandant grâce pour un quart d'heure, pour une contredanse. Elle refusait agitant son formidable balai ; alors un enragé se mettait au piano, et jouait une valse, Mme Frakine et son balai entraînés dans le mouvement par les jeunes gens intrépides faisaient le tour du salon, puis riant, essoufflée, le bonnet de travers sur ses cheveux blancs, elle se laissait tomber sur un canapé. C'était le signal du départ, on s'approchait, on l'embrassait, on la cajolait et on partait pour recommencer le samedi suivant.

Pourquoi la bonne dame sans mari, sans enfants dépensait-elle ainsi le plus clair de son maigre revenu pour amuser des gens qui ne lui étaient rien? Elle l'expliquait d'un mot ; et nul n'y pouvait rien répondre.

— Cela m'amuse, disait-elle. Il y a des gens qui prisent du tabac,

d'autres qui font brûler des cierges, les troisièmes mettent tout leur argent chez le médecin et l'apothicaire ; moi j'amuse la jeunesse et elle me le rend bien !

C'est là que pendant tout l'hiver qui avait suivi leur étrange conversation, Dournof et Antonine s'étaient vus librement, Mme Karzof envoyait sa fille avec sa vieille bonne chez sa voisine ; le vieux domestique venait la chercher vers minuit, et attendait en compagnie des autres, à moitié endormis sur les banquettes de l'antichambre, que la joyeuse compagnie fût rassasiée de rires et de danses.

Depuis cinq ou six ans que Mme Frakine recevait ainsi une cinquantaine de jeunes gens des deux sexes, plusieurs mariages s'étaient décidés et conclus dans cette heureuse atmosphère ; bien des fantaisies passagères étaient écloses aussi dans des têtes folles, et avaient sombré avant d'arriver au port de l'hyménée, mais jamais il n'en était rien résulté de fâcheux ; cette jeunesse étourdie était animée de sentiments purs et honnêtes : toutes les jeunes filles se respectaient elles-mêmes et tous les jeunes gens respectaient les honnêtes femmes.

L'été revint, Jean Karzof ramena son camarade d'études à la campagne, et les fiancés reprirent leurs promenades à la maison d'école. Mme Karzof s'apercevait si peu de leur bonne intelligence, elle mettait tant de bonne grâce à les envoyer ensemble faire quelque course ou quelque excursion que plus d'une fois l'idée leur vint qu'elle savait leurs projets et n'y était pas contraire.

Antonine surtout en était si bien persuadée que Dournof eut quelque peine à la dissuader d'en parler franchement à sa mère.

— Laissez la faire, lui dit-il : si elle nous est favorable elle ne nous dira rien ; si vous vous trompez, elle pourrait nous séparer, au moins en attendant le jour où je viendrai vous réclamer ; et alors que ferions nous ?

L'idée d'une séparation même temporaire, dans de telles conditions était devenue trop pénible pour qu'Antonine ne cédât pas à ce raisonnement.

Les jeunes gens se trouvaient heureux d'habiter le même lieu, de se voir quotidiennement, de travailler séparés au but qui devait les réunir ; ce bonheur était modeste, aussi ne se sentaient-ils pas en état d'en perdre la moindre parcelle. Antonine garda le silence.

Une épreuve bien pénible les attendait. Le père de Dournof mourut pendant le second hiver, et le jeune homme fut obligé de partir pour mettre ordre à ses affaires.

La séparation qui devait durer un mois au plus se prolongea pendant cinq mois : Dournof dut établir sa mère et deux sœurs plus âgées, non mariées, dans une résidence plus modeste que l'appartement où son père logeait de son vivant. L'Etat loge volontiers

ses fonctionnaires en Russie et il les loge largement. Mme Dournof et surtout ses filles poussèrent des soupirs bien douloureux en voyant une petite maison de bois remplacer les vastes chambres nues, il est vrai, mais hautes et spacieuses où elles avaient vécu jusqu'alors.

Antonine et son fiancé avaient résolu de ne s'écrire qu'à la dernière extrémité, en cas de danger ou de besoin pressant, mais la séparation se prolongeant, il fallut recourir à la correspondance et la jeune fille se décida à mettre sa vieille bonne dans la confidence de son secret.

Personne ne savait plus le nom de la bonne, on l'appelait du nom générique *Niania*. Née dans la maison de la mère de Mme Karzof, elle avait trente-sept ans lors du mariage de celle-ci ; la jeune mariée l'avait reçue en cadeau de sa mère, comme un des meubles, et non le moins précieux de son trousseau. La Niania avait vu naître les nombreux enfants de sa maîtresse, elle les avait tous soignés, et peu après couchés dans le cercueil à l'exception de Jean et d'Antonine, seuls restés vivants. Elle adorait ces deux êtres, comme elle adorait Dieu ; et s'il lui eût fallu choisir entre son salut éternel et la vie de l'un des deux, elle se fût damnée sans hésitation.

Mais c'était à Antonine qu'elle s'était plus particulièrement vouée ; c'était une petite fille, et par conséquent, les soins devaient être plus minutieux et plus absorbants, et puis Antonine était restée à la maison, tandis que Jean faisait ses études au gymnase et ne rentrait qu'à quatre heures.

Depuis la naissance d'Antonine, c'est la Niania qui l'avait conduite à la promenade, habillée, levée, couchée ; en un mot elle marchait derrière Antonine comme son ombre dans l'intérieur de la maison. Ce qu'elle avait fait chasser de femmes de chambre, ce qu'elle avait lassé de gouvernantes qui avaient pris le parti de s'en aller, puisqu'on ne pouvait pas la faire renvoyer, ce qu'elle avait mis de querelles, de luttes et d'inimitiés dans la maison ferait un gros volume.

Tout être, quel qu'il fût, qui dérangeait ou ennuyait Antonine devenait bon à mettre au rebut, et il n'était pas de moyen qui ne semblât convenable à la Niania, pourvu qu'il arrivât au résultat désiré.

Les professeurs et institutrices finissaient par lâcher pied, et Antonine en vint de la sorte à se former un caractère très-entier et très-résolu. Si elle ne devint pas despote, c'est qu'elle avait un sens inné du juste et de l'injuste qui la préserva. Mais pour tout le reste, elle se fit une loi de sa propre volonté.

Cette fermeté la sauva du caprice, défaut ordinaire de ses compatriotes, qui sans cesse adulés, ne trouvent point de limites à leur fantaisie, n'ont plus de règle pour leur existence. Si Antonine devint fort entêtée, au moins ne le fut-elle qu'à bon escient.

Si persuadée qu'elle fût de la tendresse aveugle de sa Niania, elle tremblait intérieurement le jour où elle lui fit l'aveu de son amour pour Dournof. La vieille servante l'écoutait, les mains pendantes, comme il convient en présence des maîtres, la tête baissée, l'air respectueux.

— Eh bien quoi, dit-elle, lorsque Antonine eût cessé de parler, tu aimes ce jeune homme ? Pourquoi pas si c'est un homme de bien ?

— Mais ma mère ne voudra peut-être pas ! fit Antonine, surprise de ne pas rencontrer d'autre résistance.

— Si tu l'aimes, ça ne fait rien, ta mère ne voudra pas faire de peine à son enfant chéri. Seulement, ma belle petite, sois bien sage, ne laisse pas approcher ton amoureux.....

Antonine jeta un regard si sévère à Niania que celle-ci perdit toute envie de la morigéner.

— C'est bon, c'est bon, reprit-elle. Pourvu que tu te maries à celui que ton cœur a choisi, c'est tout ce qu'il faut. Ta mère, que Dieu conserve, n'était pas si contente quand elle a épousé ton père... elle a bien pleuré !.....

— Tu te le rappelles ? fit vivement Antonine.

— Certes ! elle en aimait un autre, un joli officier avec des petites moustaches, qui venait à la maison...

— Eh bien ?

— Eh bien, que veux-tu que je te dise ! elle s'est consolée... ton père est un brave homme, pour cela, il n'y a rien à dire, et ta mère a été toujours choyée comme la prunelle de ses yeux. Elle a toujours fait ce qu'elle a voulu.

Antonine garda au fond de son cœur l'espérance que sa mère, empêchée dans sa jeunesse d'épouser l'homme qu'elle aimait, serait compatissante à sa situation ; cependant elle se contenta d'espérer en silence. Niania fut chargée de mettre à la poste et de retirer la correspondance des deux fiancés et elle s'en acquitta avec beaucoup de zèle et d'adresse.

Le matin du jour où Antonine se montrait si impatiente, elle avait reçu un mot de Dournof lui annonçant son retour pour le jour même. Aussi les heures lui paraissaient-elles longues.

II

La sonnette retentit dans l'antichambre, la Niania courut ouvrir, et par la porte restée entre ouverte, Antonine entendit ces paroles :

— Vous voilà revenu, Féodor Ivanitch, notre faucon, notre aigle blanc ! Que Dieu vous donne une bonne santé ! La demoiselle mourait d'impatience !

— Est-elle à la maison ? répondit la voix grave de Dournof.

— Oui, oui, elle est à la maison, elle vous attend seule dans le salon.

Dournof fit rapidement les quelques pas qui le séparaient de la porte, l'ouvrit toute grande, et resta sur le seuil. Antonine debout, immobile, tournant le dos à une fenêtre, éclairée par une lumière frisante qui mettait une raie d'or sur chaque contour, l'attendait, en effet, sans oser faire un pas vers lui. Jusque-là elle n'avait touché que sa main. Comment contenir l'impulsion irrésistible qui la jetait dans les bras de son fiancé ?

Elle n'eut pas le temps de réfléchir, — elle sentit soudain deux bras l'étreindre avec tant de force qu'ils lui firent mal : sa tête se trouva sur la poitrine de Dournof, et ses cheveux furent couverts de baisers. La vieille bonne referma la porte du salon et sortit en murmurant une bénédiction sur eux.

— Ma lumière, ma vie ! disait Dournof à voix basse, en serrant contre lui la tête d'Antonine qu'il caressait d'une main presque paternelle dans sa douceur, que j'ai souffert sans toi !

Il l'écarta un peu pour la mieux regarder et ne dit rien, mais son sourire témoigna combien il la trouvait belle et combien elle lui était chère.

— Comment avez-vous passé ce long temps d'absence ? dit-il ensuite en la conduisant vers un fauteuil où elle s'assit, pendant qu'il prenait une chaise en face d'elle.

— Je n'en sais rien, répondit Antonine, c'était comme une longue nuit. J'ai beaucoup travaillé.

— A quoi ?

— A nos travaux d'école ; j'ai préparé des leçons pour les enfants du village ; ce n'est pas facile d'expliquer même les choses les plus simples à ces intelligences peu développées. J'ai eu bien de la peine à rendre claires quelques notions... Mais nous en reparlerons. Et vous, qu'avez-vous fait ?

Dournof passa la main sur son front pour en chasser les soucis.

— J'ai lu des paperasses, donné des signatures, lutté contre la mauvaise foi des uns et l'obséquiosité intéressée des autres... j'ai arraché à grand'peine à toutes ces mains rapaces les bribes de mon patrimoine, j'ai installé ma mère et mes sœurs dans une demeure passable, et me voici... mais, Antonine, écoutez-moi bien : je ne veux plus vous quitter.

Elle le regarda, et ses yeux dirent clairement qu'elle non plus ne voulait plus le quitter.

— Je vais demander votre main à vos parents, je ne suis pas riche, bien loin de là, mais j'ai réalisé de quoi vivre très-pauvrement

pendant cinq ans : d'ici là, j'aurai acquis une position digne de vous, j'en suis sûr.

Il s'était levé ; sa forte poitrine dilatée par la joie et l'espoir respirait aisément, ses yeux brillaient, son teint coloré par la vie exubérante, ses cheveux bouclés capricieusement par la nature, et qu'il rejetait à tout moment en arrière de son front large et pur, disaient hautement que cet homme possédait une âme vigoureuse, énergique, indomptable.

— Craignez-vous la misère? dit-il à Antonine.

Elle répondit d'un signe de tête avec un sourire plein d'orgueil et de confiance.

— Et vos parents opposeront-ils une résistance sérieuse?

— Probablement, répondit-elle.

— Alors?....

— Rien ne nous désunira, dit Antonine à voix basse, en inclinant la tête.

— On voudra nous faire attendre.....

—Nous attendrons.

Dournof se rassit et poussa un soupir.

Antonine parlait d'attendre ; en effet, pour elle, attendre n'était pas si dur; elle vivait dans la maison paternelle, où régnait l'aisance, elle travaillait suivant ses goûts, entourée d'objets de son choix... la vie lui était facile.... Mais pour lui, Dournof, c'était une autre existence.

Il regarda à terre, et dans son cerveau fatigué du voyage et de bien des tristes pensées, il vit apparaître l'image de sa vie solitaire.

C'était une chambre triste, où rien ne parlait de la présence d'une femme aimée ; les meubles, — des meubles de garni, c'est tout dire, — n'avaient rien d'agréable au regard ni au toucher. Pas de souvenirs sur ces murailles tapissées d'un papier banal, à peine peut-être la photographie d'Antonine. Le repas solitaire, le lever solitaire, la solitude partout, et dans le travail surtout... le travail qui aurait été si doux auprès d'elle! Combien la présence d'Antonine n'eût-elle pas embelli ce triste intérieur. D'ailleurs toute pensée d'intérêt mise de côté, la petite fortune de la jeune fille aurait apporté le bien-être dans leur union. Ce n'était plus la chambre louée au mois qu'ils eussent habité ensemble, mais un petit intérieur modeste où la main de l'épouse met partout son empreinte délicate et sacrée.

Antonine ne se doutait guère de cette différence de vie; elle ignorait tout de la pauvreté, elle n'en connaissait que la poésie. La pauvreté des paysans de son village lui était cependant familière, et elle en adoucissait les chagrins par tous les moyens en son pouvoir. Mais la pauvreté d'un homme de son monde devait être, et était, en effet,

une chose bien différente ; celle-ci lui paraissait tout ensoleillée par l'étude, les joies de l'intelligence, et par leur amour mutuel.

Dournof poussa un second soupir et releva la tête ; Antonine le regardait tristement.

— Que faire ! dit-il en s'efforçant de sourire ; nous attendrons. Mais si vos parents persistent à refuser ?

— Ce ne sont pas des loups, dit Antonine avec une gaîté feinte. Ils m'aiment et finiront par consentir. Et puis, qui sait, ils consentiront peut-être tout de suite !

Dournof ne le croyait pas, et il n'eut pas besoin de le dire. D'ailleurs entre ces deux êtres graves et fiers, les mensonges, même ceux qu'ils auraient pu se faire par charité, pour s'épargner mutuellement un souci, étaient inconnus. Leur amour était cimenté d'une estime sans bornes, et c'est là ce qui le rendait si fort.

— Antonine, dit le jeune homme après un silence, je regrette de vous avoir attachée à moi ; j'aurais dû comprendre que je n'avais pas le droit de parler tant que je n'aurais pas un nid à vous offrir... mais j'étais trop jeune pour savoir...

— Je ne le regrette pas, moi ! fit Antonine en lui tendant la main.

Il la prit et la serra, mais sans la porter à ses lèvres. Se sentant sûrs l'un de l'autre et craignant de s'amollir, ils évitaient les caresses.

Une voiture s'arrêta sous les fenêtres et s'éloigna après avoir déposé ses hôtes.

— C'est ma mère, dit Antonine ; elle a fait des visites avec mon père aujourd'hui. Voulez-vous leur parler ?

Dournof étendit les bras et la tête d'Antonine s'appuya un moment sur son épaule.

— Quoiqu'il arrive, pour toujours ? dit-il.

— Pour toujours ! répondit fermement Antonine.

On sonna. La Niania accourut dans le salon, afin de prévenir les jeunes gens ; mais ceux-ci ne craignaient pas les surprises.

M. et Mme Karzof entrèrent l'instant d'après dans le salon et témoignèrent leur satisfaction en revoyant le jeune homme après sa longue absence.

Mme Karzof était une femme de quarante-cinq ans, plutôt petite, rondelette, active, intelligente et bornée à la fois, comme beaucoup de femmes russes de sa classe ; intelligente pour ce qui était de son ressort, pour tout ce qui l'entourait et se mêlait à sa vie, absolument bornée dès qu'il s'agissait de sortir du particulier pour passer au général. Elle était bonne et tracassière ; généreuse et parfois rapace ; capable de se priver de tout pour soulager une infortune, et également capable de laisser mourir de faim devant sa porte un pauvre à

la pauvreté duquel elle ne croirait pas,—quitte ensuite à le faire enterrer à ses frais et à déplorer son erreur, — mais incapable de se corriger grâce à cette leçon.

Mme Karzof aimait sa fille et la persécutait sans cesse ; Antonine aimait le bleu, sa mère lui faisait porter du rose, sous prétexte que le rose va à toutes les jeunes filles. La mode venait-elle des coiffures plates, elle obligeait Antonine à lisser ses cheveux avec soin, sans s'inquiéter de l'air de son visage, auquel cette coiffure ne convenait pas ; de même que l'année suivante, elle faisait crêper sans pitié ses cheveux, longs d'un mètre, que personne ne pouvait plus décrêper ensuite et qu'il fallait couper, — le tout parce que quelque brave dame de ses amies lui avait dit que c'était la mode et qu'on ne pouvait se coiffer autrement pour aller au bal.

Antonine détestait le monde guindé et malveillant des employés de classe moyenne où la conduisait sa mère ; en revanche elle aimait la liberté de bon ton qui régnait chez Mme Frakine. Mme Karzof eût désiré le contraire, mais si elle la contraignait souvent à aller au bal, elle ne lui défendait jamais de se rendre aux samedis de la bonne dame. Seulement, s'ennuyant elle-même près de celle-ci, trop simple et trop franche d'ailleurs pour elle, elle y envoyait Antonine avec sa bonne. La jeune fille était loin de s'en plaindre. Elle y trouvait Dournof l'année précédente, mais le deuil de celui-ci et son absence l'en avaient écarté cet hiver, au grand regret de toute la jeunesse, car Dournof, avec sa manière de voir sérieuse en toute chose, était à ses heures le plus joyeux boute-en-train de la bande.

C'est ainsi que Mme Karzof avait accoutumé sa fille à ne pas faire grand cas de ses décisions, bien qu'Antonine n'eût jamais cessé de donner à sa mère les témoignages extérieurs du respect, celle-ci se sentait gênée par le jugement de sa fille ; elle le lui avait dit plus d'une fois, non sans aigreur ; Antonine avait toujours répondu avec douceur et politesse, mais une fermeté inébranlable se cachait sous sa déférence apparente, et Mme Karzof, qui le sentait, revenait de ses escarmouches plus décidée que jamais à rendre sa fille heureuse malgré elle, à l'amuser malgré elle, à l'habiller au rebours de ses désirs, le tout pour son bien.

M. Karzof était un brave homme, c'est tout ce qu'on peut en dire, attendu que jamais oreille humaine n'avait ouï porter d'autre jugement sur son compte. Il remplissait mécaniquement ses devoirs à son ministère, visitait ses supérieurs, touchait ses appointements, n'était jamais malade, mangeait, sortait, dormait à ses heures régulières, qu'il n'aimait pas à voir déranger, et s'en remettait pour toute chose au jugement supérieur de sa femme, en quoi il donnait la plus grande preuve de sagesse qui fût en son pouvoir.

— Eh bien, Féodor Ivanitch, dit Mme Karzof en ôtant son chapeau, une fois qu'elle se fut installée sur le canapé; — elle aimait le confort en toutes choses — qu'allez-vous faire à présent? Entrer au service dans un ministère quelconque, n'est-ce pas?

— Non, chère madame, je ne pense pas.

— Et que voulez-vous donc faire? dit M. Karzof d'un air ébahi. La pensée qu'un homme pouvait ne pas entrer dans un ministère le bouleversait.

— Je voudrais me préparer encore pendant un an ou deux à embrasser une carrière encore peu fréquentée...

— Quelle idée? fit le digne homme. Faites donc comme tout le monde!

— Peut-on savoir quelle est cette carrière peu fréquentée? demanda Mme Karzof en souriant.

— Mon Dieu, à présent, je ne tiens pas à en faire mystère. Vous savez que l'année prochaine on va ouvrir le Tribunal des Référés?

— Oui, oui, fit Karzof en haussant les épaules, on vous jugera votre affaire, tout de suite, sans enquête... quelle stupidité!

— Le temps nous prouvera si, en effet, c'est une stupidité, Monsieur, fit Dournof, considérablement plus parlementaire qu'il ne l'eût été en d'autres circonstances; en attendant, cette institution qui n'a d'équivalent ni en Angleterre, ni en France, — pour l'Allemagne, je ne sais pas...

— Moi non plus, interrompit Karzof d'un air digne.

— ... Cette institution, qui permettra aux gens pressés de terminer leurs différents sans attendre les vingt ou trente années que prend actuellement un procès, — va fonctionner avant un an.

— Oui, fit Karzof en se tournant vers sa femme; tu sais, ils ont bâti dans la Litéinaïa un palais superbe, avec une sculpture sur la porte, le jugement de Salomon. Quelle pitié! Ça ne servira pas dix fois!

— Eh bien, Féodor Ivanitch, reprit Mme Karzof, quel rapport y a-t-il entre le jugement de Salomon et votre refus d'entrer au service?

— C'est qu'il faudra des jurisconsultes libres pour examiner rapidement les dossiers, conseiller les clients, et plus tard, il va falloir des avocats pour plaider les causes devant les tribunaux criminels et autres.

— Des avocats? de ceux qui tripotent les affaires du tiers et du quart, en grapillant des deux côtés? fit Mme Karzof d'un air dégoûté.

— Non, chère Madame, ceux dont vous parlez étaient les anciens avocats; ceux dont je vous parle seront les nouveaux.

— On les paiera pour parler? demanda Karzof.

— Précisément.

— Et vous voulez en être un ?

— C'est vous qui l'avez dit.

Les époux s'entre-regardèrent avec une sorte de commisération railleuse pour l'infortuné qui devait avoir, suivant l'expression vulgaire, un coup de marteau.

— On gagne de l'argent, là-dedans? demanda M. Karzof d'un air de supériorité.

— On en gagnera certainement beaucoup.

— Eh bien, quand vous en aurez reçu, vous viendrez nous le faire voir, par curiosité ! conclut le bonhomme en riant et en se tournant vers sa femme, qui se mit à rire avec lui.

Tout ceci était bien peu encourageant. Antonine, qui n'avait pas ouvert la bouche depuis l'arrivée de ses parents, leva les yeux sur Dournof pour voir comment il le prenait : il lui répondit par un sourire de bonne humeur et un clair regard plein de courage et de tendresse.

— Qui vivra verra ! dit-il aux époux Karzof. En attendant, seriez-vous incapables de donner votre fille en mariage à un homme décidé à se faire une fortune brillante et rapide, mais qui pour le moment posséderait peu de chose, outre sa bonne volonté ?

— Seigneur Dieu ! s'écria Mme Karzof, que contez-vous là ! Donner Nina à un homme sans fortune, c'est cela qui serait de la folie !

Antonine se tourna vers sa mère.

— Même si votre fille l'aimait ? dit-elle doucement.

— J'espère bien que, grâce au ciel, je t'ai assez bien élevée pour que tu n'aies pas de semblables fantaisies, répliqua la mère avec une aigreur qui ne promettait rien de bon ; et elle jeta à Dournof un regard mécontent.

Celui-ci vit qu'il fallait parler. Il se leva.

— Monsieur et Madame, dit-il, j'aime votre fille depuis deux ans ; j'ai lieu de croire que je ne lui suis pas indifférent, et je vous certifie qu'avec moi elle ne serait pas malheureuse. Voulez-vous bien me la donner pour femme, avec votre bénédiction ?

— Après ce que vous venez de dire ! s'écria Mme Karzof ; mais, mon ami, ce serait tout bonnement de la démence.

— De la folie ! rectifia M. Karzof.

— J'avoue, reprit Dournof, que j'ai eu tort de plaisanter tout à l'heure, mais je suis certain d'un avenir brillant, et j'aurais plus de courage si Antonine m'aidait à l'atteindre en marchant auprès de moi dans la vie.

— Entrez dans un ministère, et nous verrons, dit la mère.

— Dans un ministère, jeune homme, ajouta le père, c'est là seulement qu'on parvient aux honneurs et à la fortune.

Il toucha de la main la croix de Sainte-Anne qu'il portait au cou à un large ruban, pour indiquer les honneurs, et promena un regard satisfait autour de son salon, pour faire allusion à la fortune. Dournof réprima un sourire de dédain.

— Si Antonine veut que j'entre dans un ministère, dit-il, je suis prêt à lui obéir. Dites, le voulez-vous ?

Il s'adressait à elle avec tant d'amertume, que sur le point de dire oui, elle eut peur de lui déplaire. Elle savait bien qu'il l'avait aimée pour sa patience, sa persévérance, son énergie morale, et qu'en se laissant aller à une faiblesse, elle déchoirait à ses yeux. Le cœur navré, elle se fit un visage tranquille, leva sur lui des yeux résolus et répondit :

— Non.

— Tu as perdu l'esprit ! s'écrièrent alors les deux Karzof, et ils commencèrent une scène qui dura deux heures et demie. — Entrez dans un ministère ! Tel était leur premier et dernier argument.

— Mais, objectait Dournof, si je me consacre au service de l'Etat, je ne pourrai pas m'occuper des questions de droit où mon avenir est engagé ! Ce n'est pas pour gratter du papier dans un bureau que j'ai passé ma licence et travaillé huit ans !

— Vous pourrez mener les deux choses de front, proféra M. Karzof comme dernière concession ; je connais — dans mon bureau même, je puis le dire, — un jeune homme très-intelligent ; il fait des vaudevilles pour le théâtre russe, c'est-à-dire, il arrange des vaudevilles français pour la scène russe, et il réussit très-bien. Outre cela, récemment il a été décoré et l'année dernière il a obtenu une gratification.

— Pour le service de l'Etat ou celui du vaudeville ? demanda Dournof, dont le côté gamin reparaissait de temps en temps dans les circonstances les plus graves.

— Je... je... je ne sais pas, ce n'est pas notre affaire, répondit Karzof, un moment décontenancé.

— Vous servez au ministère de la justice, fit Dournof. Eh bien, croyez-vous que votre jeune homme décoré s'occupe très-consciencieusement des affaires du ministère lorsqu'il a une pièce en répétition ? Ne quitte-t-il pas le bureau avant l'heure, n'y vient-il pas en retard ? Souffririez-vous cela d'un homme qui ne ferait pas de vaudevilles ?... Non, monsieur Karzof, celui qui veut servir l'Etat, et conséquemment son pays, doit s'adonner de toutes ses forces à un seul but, celui qu'il a choisi. J'ai choisi une autre voie que le ministère : je vais être aussi plus utile à mon pays que si je restais à faire l'œuvre d'un scribe pendant de longues années... Je ne veux pas voler l'Etat en me faisant payer pour un service mal fait... et je ne veux pas bri-

ser ma carrière en consacrant loyalement mes forces à un service pour lequel je n'ai ni goût ni aptitudes.

Il avait parlé avec tant de chaleur, tant de flamme dans les yeux, que les deux Karzof restèrent interdits.

— C'est très-bien, très-bien ! dit M. Karzof ; vous pensez noblement, jeune homme.

— Alors vous m'accordez Antonine? s'écria Dournof avec élan.

— Jamais de la vie, tant que vous ne penserez pas autrement, riposta Mme Karzof. Vos pensées sont extrêmement nobles, comme votre manière d'agir, mais on n'est heureux qu'avec de la fortune. Ma mère m'a mariée à M. Karzof que je n'aimais pas, — elle jeta un regard affectueux au vieillard étonné ; — j'aurais préféré un petit blanc-bec qui m'avait tourné la tête ; eh bien ! je me suis toujours félicitée d'avoir eu une mère si sage et si prudente, car avec mon mari je n'ai jamais manqué de rien, Dieu merci, tandis qu'avec l'autre... je serais morte de faim.

— Vous me défendez alors d'espérer pour le présent ?... demanda Dournof lassé de tourner dans le même cercle depuis si longtemps.

— Entrez au ministère ! Dès que vous aurez une place seulement de 1,500 roubles, nous vous donnerons Antonine, et cela parce que vous êtes un bon garçon, que nous vous connaissons depuis longtemps et que vous êtes l'ami de notre Jean ; car nous n'avions jamais pensé à un gendre de si peu de fortune. Antonine pouvait prétendre à un colonel, pour le moins, sinon un général civil !

— Quand j'aurai 1,500 roubles de revenu, me la donnerez-vous ? insista Dournof, prêt à se retirer.

— Seulement si vous êtes dans un ministère, — car, voyez-vous, Féodor Ivanitch, les administrations particulières vivent et meurent, les consultations et tout votre mic-mac ont des hauts et des bas ; il n'y a que le service de l'Etat qui est éternel !

— Comme la bêtise humaine ! pensa Dournof. Eh bien soit, dit-il tout haut ; vous savez que je suis un homme sérieux, vous ne me fermerez pas la porte, n'est-ce pas ?

— Pourquoi donc... commença Kerzof. Sa femme l'interrompit. Depuis un moment elle étudiait sa fille et reconnaissait avec joie que son extérieur ne trahissait aucun des signes auxquels on reconnaît une jeune fille « amoureuse » comme on dit là-bas. Ni larmes, ni pamoison, ni exclamations de tendresse, les joues d'Antonine n'avaient même guère pâli ; il est vrai que son teint mat et peu coloré variait peu même dans ses grandes émotions ; mais Mme Karzof, qui avait beaucoup gémi dans son temps était incapable de deviner la tempête qui bouillonnait sous cette apparente indifférence.

— Pourquoi pas, dit-elle, notre Jean dit que vous êtes pour lui un

ami inestimable; l'ami de notre fils sera toujours le bien venu chez nous. Quant à Nina, cette idée lui sortira de la tête, si elle y est entrée; c'est une fille d'esprit, elle sait que nous l'aimons et elle n'a jamais été entêtée.

Ici Mme Karzof mentait sciemment, car elle appelait Antonine entêtée, au moins une fois par jour, mais elle jugeait inutile de l'apprendre à un étranger, — et surtout à un homme qui pouvait le cas échéant devenir son gendre.

Antonine allait répondre, un signe de Dournof lui fit garder le silence. Aussi longtemps qu'on leur permettrait de se voir, la vie serait supportable. Le jeune homme salua donc les vieillards, en leur serrant la main comme de coutume, il tendit aussi la main à Antonine, et leur étreinte valait un serment, puis il sortit, en disant : Au revoir.

— Qu'est-ce que cela veut dire? s'écria sévèrement M. Karzof. Comment as-tu pu permettre à cet huluberlu...

— Laisse-moi l'affaire entre les mains, mon bon ami, dit aussitôt sa femme : j'en parlerai avec Nina, et cela vaudra mieux. Une mère vois-tu, sait mieux causer avec les jeunes filles, et le père avec les garçons; c'est dans l'ordre naturel, institué par Dieu et les lois.

Sur cette belle phrase, M. Karzof murmura un majestueux : C'est très-bien, et s'en fut revêtir sa robe de chambre, après laquelle il soupirait depuis longtemps.

Mme Karzof emmena sa fille dans sa chambre et là, pendant qu'elle aussi déposait son harnais de cérémonie, non sans force soupirs, elle interrogea Antonine sur tous les points. Quand? Où? Comment avait commencé cet amour. Qu'avait dit Dournof? Avait-il toujours été respectueux?

— Il ne m'a jamais baisé la main, répondit froidement Antonine.

— C'est que vois-tu, mon enfant, la réserve virginale des jeunes demoiselles... La bonne dame parla sur la réserve virginale pendant une demi-heure, sans édifier beaucoup Antonine. Quand le sermon fut fini, Mme Karzof ajouta :

— Tout ça, ce sont des bêtises; une jeune fille n'a que faire d'épouser un homme sans fortune, un philantrope, — ce mot pour la digne femme désignait une espèce de novateurs fort dangereuse; on épouse un homme posé, un général, avec une « étoile » et de la fortune et on est heureux ; au moins est-on sûre que les enfants ne mourront pas de faim.

Mme Karzof parlait dans le désert. Sa sagesse bourgeoise était lettre morte pour Antonine; celle-ci aimait, ce qui aurait suffi pour la rendre sourde à ces conseils; mais de plus, elle avait entendu tant de fois répéter ces maximes qui faisaient partie d'une sorte de caté-

chisme à l'usage des mères de famille de la classe moyenne, qu'elle en était écœurée d'avance. Rien d'auguste, d'élevé, ne sortait jamais de ces lèvres pourtant respectées. Antonine en souffrait, car elle eût voulu vénérer sa mère, elle ne pouvait que l'aimer.

La jeune fille reçut donc silencieusement sa douche de bons avis et d'administrations prudentes, puis elle baisa la main qui la lui administrait et s'en fut dans sa chambre, pour être seule et se remettre de tant d'émotions; mais la solitude lui fit peu de bien, car au bout de toutes les épreuves que l'avenir pouvait lui réserver, elle ne voyait briller aucun rayon d'espérance.

III

La soirée de Mme Frakine était dans tout son éclat, dans le grand salon aux murs tapissés de papier blanc uni, une quinzaine de bougies éclairaient les quadrilles animés; une vingtaine de jeunes gens, une douzaine environ de jeunes filles, semblaient avoir oublié qu'il est des lendemains aux soirées de danse. D'ailleurs à cet âge on ignore la courbature, ou si elle se fait sentir, on en rit, et on recommence pour la faire passer. Un vieux domestique entra portant un plateau couvert de verres et de tasses de thé.

— Emporte ça, pas de thé! s'écria un des danseurs; çà empêche de danser, ça prend du temps, et puis on a trop chaud après.

— Mais vous aurez soif! fit dans la salle à manger la voix de Mme Frakine attablée avec deux ou trois mamans devant un samovar gigantesque.

— Nous boirons du kvass! répond une jeune fille.

— Et puis, vous nous donnerez à souper, n'est-ce pas? cria de loin une autre voix masculine.

— Oui, mes enfants, comme à l'ordinaire.

— Il y aura du fromage?

— Et des harengs!

— Oui, et du veau froid! conclut triomphalement Mme Frakine.

A l'annonce de ce festin délicieux, les cabrioles recommencèrent de plus belle dans le salon voisin, et la bonne dame expliqua aux mamans étonnées de ce luxe inaccoutumé, que le matin même, ayant reçu un quartier de veau de sa petite terre, elle l'avait fait rôtir immédiatement, afin de régaler sa belle jeunesse, comme elle disait.

— Et précisément, acheva-t-elle en voyant entrer Dournof, voici l'enfant prodigue qui vient manger son veau traditionnel.

— Ah! il y a du veau? dit Dournof avec cette bonne humeur qui ne l'abandonnait guère; quelle aubaine! Vous avez donc fait un héritage?

— Mauvais sujet ! fit Mme Frakine, ne va-t-il pas me reprocher ma pauvreté ! D'où sortez-vous comme çà sans crier gare ?

— J'arrive du gouvernement de T...

— Quand ?

— Ce matin.

— Ah ! fit Mme Frakine en dirigeant ses yeux vers la porte. Antonine qui tenait le piano au moment de l'entrée de Dournof venait de céder sa place à une autre martyre du devoir social, et paraissait sur le seuil.

— Repartirez-vous ? demanda la vieille dame au jeune homme qui venait de s'asseoir dans un vieux canapé vermoulu, tout près d'elle.

— Non...

Antonine s'approchait, et sans témoigner de timidité ni d'embarras elle s'assit auprès de Dournof. Les dames causaient entre elles en prenant le thé, le jeune homme se pencha vers sa vieille amie.

— Savez-vous qu'on me l'a refusée tantôt ? dit-il à demi-voix.

— Hein ? fit Mme Frakine ébahie.

— On me l'a refusée parce que je n'ai pas voulu entrer dans un ministère.

— Hein ? fit une seconde fois la bonne âme, plus stupéfaite que jamais ; Dournof ne put s'empêcher de rire.

— C'est comme je vous le dis ; mais cela n'empêche pas les sentiments, n'est-ce pas Antonine ?

Sa position de prétendant évincé lui donnait une assurance nouvelle ; il n'avait plus à craindre de se trahir, et éprouvait une certaine joie à s'avouer amoureux de la jeune fille.

— Eh bien qu'allez-vous faire, mes pauvres enfants ? dit Mme Frakine en les regardant avec une bonté compatissante.

— Nous attendrons ! fit gaîment Dournof. Personne ne les observait, il prit tranquillement la main d'Antonine et la garda dans la sienne sous le regard bienveillant et attristé de la vieille dame. Nous nous aimons assez pour attendre.

— Longtemps ?

— Dieu seul le sait ! répondit Dournof en rejetant ses cheveux bouclés en arrière. Allons valser, ajouta-t-il en se levant.

Il avait quitté la main d'Antonine mais, sur le seuil de la porte, il lui passa un bras autour de la taille et fendit la foule des cavaliers restés sans dames, qui regardaient danser les autres.

— Tu danses déjà, lui jeta un camarade peu charitable; faisant allusion à son deuil encore récent.

— *Vita nuova*, mon cher, lui jeta Dournof par dessus l'épaule, j'étais chenille, je me fais papillon, et d'ailleurs on prend son bonheur où on le trouve.

Sur cette réponse passablement énigmatique, il se mit à valser comme si la vie n'avait eu pour lui d'autre but que de tourner en mesure autour d'un salon.

Quand l'heure fut venue de rentrer, Jean Karzof, qui était arrivé fort tard, après l'opéra italien qu'il aimait passionnément, sortit avec sa sœur et un groupe de jeunes gens, qui tous demeuraient à peu de distance les uns des autres. Dournof les accompagnait, et bientôt, profitant de l'extase où la musique avait plongé son ami, qu'un camarade avait entraîné dans une discussion acharnée, il se rapprocha d'Antonine. La nuit était belle, la maison des Karzof tout proche, on allait à pied, les fiancés causèrent quelques moments ensemble.

— Il faut bien que je m'accoutume à ma nouvelle situation, dit Dournof, je suis à peu près comme un colonel sans régiment, un curé sans cure ; je suis un fiancé sans fiancée...

Antonine tourna vivement la tête de son côté. Sous le capuchon qui recouvrait sa tête, il lut un reproche dans l'éclair de ses yeux.

— Je suis sans fiancée aux yeux des autres. Je puis avouer hautement que je vous aime, mais puis-je dire que vous m'aimez?

Elle hésita un moment, puis répondit franchement.

— Vous pouvez le dire, puisque c'est vrai.

Dournof la regarda, et se sentit fier d'elle.

— Je vois, continua la jeune fille que le meilleur est de nous fier à l'amitié et à l'honneur de ceux qui nous entourent ; si nous semblons nous méfier d'eux, quelque parole maligne reviendra à mes parents. Si nous ne cachons rien, — je suis certaine que tous feront de leur mieux pour nous protéger.

— Vous avez raison, s'écria Dournof, frappé de la logique juvénile de ce raisonnement audacieux. Commençons tout de suite. Amis ! dit-il d'une voix forte.

Les cinq jeunes gens qui marchaient à côté de Jean s'arrêtèrent autour de lui.

— Toi, le premier, dit Dournof, tu sais que j'aime ta sœur et qu'on me la refuse ; tu es chagriné de ce refus, et jusqu'ici nous avions vécu en frères....

— Et cela continuera jusqu'à la fin de nos deux vies, interrompit Jean.

— Ta sœur ne veut pas se soumettre à l'arrêt de ses parents...

— Elle a raison, fit Jean en prenant le bras de sa sœur sous le sien.

— Eh bien, à vous tous, mes amis, qui seriez heureux de trouver du secours dans une position semblable, je déclare qu'Antonine et moi nous continuons à nous considérer comme fiancés, en attendant le jour où un changement dans ma fortune me permettra de la

réclamer. Nous vous communiquons cette nouvelle, parce qu'il nous semble plus digne de l'amitié et de l'honneur d'agir franchement avec vous. Allez-vous nous protéger contre la calomnie, et nous prévenir des dangers qui pourraient nous menacer à notre insu?

— Nous jurons, dit une voix toute jeune et vibrante d'émotion contenue, de défendre la jeunesse et l'amour contre l'opiniâtreté intéressée de la vieillesse.

— Nous le jurons! répétèrent les autres.

Ils étaient alors sur un des innombrables ponts qui coupent les canaux de Pétersbourg; la ville dormait, à peine de loin en loin, entendait-on le roulement d'une voiture attardée; leurs voix retentirent fraîches et jeunes.

— Hourah! crièrent-ils gaîment, en se remettant en marche.

— Vous allez vous faire coffrer, pour tapage nocturne, dit Jean, mais je vous remercie tout de même.

— Je vous remercie, dit Antonine de sa voix douce, en tendant la main à chacun de ses défenseurs.

A partir de ce moment, si quelqu'un d'entre eux avait été charmé par sa beauté ou sa grâce, il étouffa ce sentiment pour jamais : Antonine était sacrée pour eux puisqu'elle appartenait à Dournof. Désormais, elle eut autour d'elle une sorte de bataillon sacré pour la défendre et elle fut, en effet, défendue contre les propos malveillants par la présence de ces cinq hommes qui lui furent également dévoués et dont elle ne distinguait particulièrement aucun.

Pendant que la jeunesse complotait contre eux, M. et Mme Karzof la tête sur l'oreiller, attendaient le retour de leurs enfants, en projetant aussi des desseins machiavéliques, à la clarté adoucie de la lampe qui brûlait devant les images saintes.

— Vois-tu, mon bon ami, disait Mme Larzof en regardant d'un air rêveur sa robe de chambre pendue à un clou au fond de la chambre; — c'était d'ordinaire sur cet objet que se portaient ses regards quand elle réfléchissait; — vois-tu, j'ai bien observé Antonine pendant que Dournof parlait; elle n'est pas amoureuse de lui. Ce n'est pas ainsi qu'une fille amoureuse reçoit la notification d'un refus.

— Mais fit observer M. Karzof, avec plus de raison qu'on ne l'aurait pu supposer, peut-être bien sa manière à elle d'être amoureuse n'est-elle pas pareille à celle des autres?

— Laisse donc! Toutes les jeunes filles sont semblables! Te rappelles-tu la petite Véra lorsqu'on ne voulait pas la marier au fils du prêtre de l'église de Kazan? a-t-elle assez pleuré, crié, refusé de manger et tout ce qui s'en suit! C'était un tel vacarme chez eux que sa mère venait de faire son somme ici pendant la journée; chez

elle, son démon de fille ne la laissait pas dormir... Eh bien, ça ne l'a pas empêchée d'épouser un chef de bureau aux Apanages six mois après; — voilà ce que j'appelle une demoiselle amoureuse! Mais Antonine... oh! non!

— Tant mieux! proféra Karzof, cela fait honneur à son bon sens, et à l'éducation que vous lui avez donnée.

— Eh bien, vois-tu, M. Karzof, de peur que notre fille ne s'amourache de quelque godelureau, je crois qu'il faudrait la marier sans retard. Elle a dix-neuf ans, il n'est que temps.

— Je veux bien, dit M. Karzof. Mais à qui?

— Ah! voilà! fit la mère en réfléchissant plus profondément que jamais, et en magnétisant de son regard la robe de chambre indifférente. C'est à toi de chercher; dans tes bureaux, tu dois avoir quelqu'un... il ne manque pas de célibataires dans les ministères...

— Oui, répliqua Karzof, mais ils n'ont pas de fortune.

— Les jeunes! mais les vieux?

— Est-ce que tu marierais Antonine à un vieux? fit M. Karzof d'un air éminemment dubitatif...

— Combien as-tu de plus que moi? rétorqua victorieusement son épouse, en se tournant vers lui.

— Dix-huit ans, je crois... répondit le brave homme.

— Eh bien, est-ce que je t'ai rendu malheureux?

— Non, certes, oh non! s'écria Karzof; — mais ce n'est pas la même chose ajouta-t-il aussitôt avec justesse.

— Nous étions, il est vrai des époux assortis, répondit Mme Karsof. Mon Dieu si je pouvais trouver pour Antonine un homme dans ton genre, que je serais heureuse!

Là-dessus, les époux se mirent à chercher en commun parmi les messieurs de leur connaissance ceux qui pouvaient prétendre à la main d'Antonine. Si les oreilles ne tintèrent pas cette nuit à trente célibataires aussi peu occupés d'Antonine que l'enfant qui vient de naître, c'est que probablement ils dormaient sur ces mêmes oreilles.

Le résultat de cet examen, fut que la semaine suivante, on donnerait un bal, où les célibataires inconscients, triés soigneusement sur le volet seraient offerts à l'admiration de leur fille.

Au moment où les époux, fiers de cette résolution, se préparaient à s'endormir pour tout de bon, ils entendirent un léger bruit de pas qui leur annonçait la rentrée de leurs enfants. Un petit rire échappé à Antonine qui disait bonsoir à son frère acheva de confirmer Mme Karzof dans sa sécurité.

— Tu vois bien qu'elle ne pense pas à Dournof, conclut-elle, puisque tu l'entends rire. Et la bonne dame s'endormit sur un lit de roses.

Sa fille était rentrée dans sa chambre, cependant, et au lieu de se déshabiller assise sur un petit canapé, la tête inclinée sur la poitrine, elle réfléchissait tristement.

Eh bien, ma beauté, lui dit la Niania, qui l'attendait, si tard qu'elle dût rentrer, et qui ne se couchait jamais sans avoir fait sur elle le signe de la croix, pour écarter les mauvais rêves, — tu ne te déshabilles pas? Est-ce que tu n'as pas sommeil?

Antonine tressaillit.

— Pardon, Niania, dit-elle, je te fais attendre, — tu dois être fatiguée.

Elle se leva aussitôt et se livra aux soins de sa fidèle servante. Celle-ci peigna avec soin les beaux cheveux, si longs et si lourds qu'ils inclinaient légèrement sous leur fardeau la tête de la jeune fille; elle était fière de ses cheveux bruns, si doux et si souples, elle les tressait patiemment tous les jours deux fois, pour éviter qu'ils ne perdissent leur lustre, et ne permettait à aucune main étrangère de toucher aux nattes de « son enfant. » Lorsque Mme Karsof, mue du beau zèle dont nous avons parlé, se mit en tête de faire venir un coiffeur, elle eut à livrer une véritable bataille à la Niania, et si elle obtint les honneurs du combat, c'est uniquement parce qu'elle la renvoya à la cuisine en lui fermant la porte sur le nez.

— Eh bien, ma mignonne, dit doucement la vieille servante, tes parents n'ont pas accepté ton bien-aimé? Ils ont refusé de lui donner notre colombe?

— Oui, soupira Antonine.

— Et toi, qu'est-ce que tu dis?

— Je dis que je l'épouserai, lui ou personne.

La Niania garda le silence, et hocha par deux fois sa vieille tête grise.

— C'est qu'ils veulent te marier, reprit-elle au bout d'un moment.

— A qui? dit Antonine en levant brusquement la tête.

— Je ne sais pas; on te cherche un promis... on va donner un bal pour toi, et on s'occupera de te marier le plus vite possible.

— Quelle idée! Où as-tu pris cela?

— J'ai écouté à la porte, pendant que tu étais chez Mme Frakine. Et lui, que dit-il, ton ami?

— Il dit comme moi.

— Que Dieu étende sa main sur vous, soupira la Niania, car je prévois que votre vie ne sera pas tranquille!....

Antonine s'étendit sur son lit, sa bonne ramena les couvertures sur elle, attisa la lampe des images, et se retira en faisant des signes de croix dans l'air de tous côtés pour chasser l'esprit malin.

Mais l'esprit malin était resté au cœur de la jeune fille. Une colère

sourde travaillait en elle et montait toujours, menaçant de submerger sa raison. Si on l'avait laissée en paix, maîtresse d'attendre que Dournof eût conquis une position, elle aurait été une fille douce et soumise, patiente malgré son chagrin, et respectueuse toujours... Mais on voulait disposer d'elle sans son consentement... on traitait son amour comme un enfantillage, on se jouait de l'homme qu'elle aimait... Sa colère devint si forte, qu'Antonine se leva, incapable de rester immobile plus longtemps. La fraîcheur de la chambre calma un peu sa fièvre. Elle fit deux ou trois fois le tour de sa cellule virginale, et s'arrêtant devant les images, elle s'agenouilla pieusement.

— Sainte mère de Dieu ! dit-elle tout haut, en étendant la main vers l'image de la Vierge qui lui souriait placidement, son enfant dans les bras, je jure d'être à lui ou à personne. — Et s'il faut mourir pour tenir mon serment je mourrai.

Elle se prosterna et resta longtemps en prières. Le froid et l'immobilité la glacèrent ; un frisson passa sur son corps. Elle se leva, rejetant ses tresses importunes, puis retourna à son lit et s'endormit.

V

Les jours suivants, Mme Karzof continua à étudier attentivement sa fille, mais celle-ci s'était fait un visage impénétrable ; Dournof vint voir Jean à plusieurs reprises, sans affectation ; il passa la meilleure partie du temps de sa visite dans la chambre du jeune homme, et ne fit qu'apparaître et disparaître dans le salon. Antonine l'accueillait comme par le passé, lui tendait la main, lui souriait, exactement comme s'il n'avait jamais été question de mariage entre eux ; les plus intentionnés n'auraient pu rien trouver à critiquer dans cette conduite, si bien que Mme Karzof, se disant que le danger était écarté de ce côté s'adonna entièrement aux préliminaïres de la fête projetée.

Pendant qu'elle faisait une tournée de visites préparatoires, elle recueillit nombre de compliments sur sa fille, et pas mal d'ouvertures de la part des dames, aussi désireuses de placer un jeune célibataire que Mme Karzof pouvait l'être de placer Antonine. Entre demandeurs et offrants, les choses finissent toujours par s'arranger. Cette grande comédie que donnent incessamment aux désintéressés les faiseurs de mariages, a des hauts et des bas, comme toutes les représentations de ce monde ; il y a des moments où il se trouve sur le marché plus de célibataires que de jeunes filles ; d'autres, et c'est

le cas le plus fréquent, où les demoiselles sont offertes en grande quantité, et les célibataires peu nombreux. Le grand talent, en telle occurrence est de garder sa..... comment dire cela sans blesser personne?..... il s'agit d'acheter, en tout cas, si l'on ne peut supposer qu'il s'agisse de vendre! Le talent est donc de garder sa marchandise en magasin, aussi longtemps qu'elle n'est pas demandée sur la place. On a vu de très-beaux mariages, ce qu'on appelle des mariages avantageux, se conclure en vingt-quatre heures, parce qu'un ambassadeur avait besoin d'une ambassadrice pour lui aider à représenter la république au Monomotapa; on a aussi des célibataires immariables, et abandonnés des marieuses les plus habiles, trouver femme sans coup férir; c'est qu'ils avaient choisi le bon moment, — ce qui est en toute chose le premier point.

Lorsque Mme Karsof se mit en campagne pour marier Antonine, il s'était fait une grande razzia de demoiselles à la Noël précédente, et ceux qui n'avaient pas pris leurs précautions d'avance étaient restés célibataires comme devant. La bonne dame reçut donc des compliments extraordinaires sur le mérite, la beauté, l'intelligence, etc., etc., de sa fille, et dans les six maisons qu'elle parcourut le premier jour de sa tournée, elle trouva quatre prétendants, — non pas que tous les quatre eussent témoigné un désir particulier d'épouser Antonine, mais il y avait quatre messieurs disposés à épouser une jolie femme avec une jolie dot, ou même une jolie dot, sans faire d'une jolie femme un complément indispensable.

Mme Karzof sourit, et rentra au logis triomphante et la tête haute.

— Puisqu'il en est ainsi, dit-elle à son mari au premier moment de tête-à-tête, nous les inviterons tous, et nous serons très-difficiles dans notre choix. Nous avons droit à la fleur du panier.

Le second jour fut plus favorable encore que le premier, car il se rencontra, parmi les victimes immolées à l'orgueil maternel de Mme Karzof, quelqu'un qui avait vu — positivement vu Antonine, et qui la demandait, personnellement! oui personnellement! Non pas une jolie personne bien élevée avec un petit capital, mais Mlle Karzof elle-même, telle qu'elle était! Mme Karzof gagna sur-le-champ un pouce en hauteur.

Le lecteur se tromperait, et nous serions bien malheureux de cette erreur, s'il se figurait qu'en Russie on traite ces questions directement. Ce serait de la dernière grossièreté; tout au plus, cela se passe-t-il chez les marchands; dans la classe intelligente et civilisée des employés demi-supérieurs, les choses vont tout autrement. Mme Karzof abordait ainsi ses bonnes amies.

— Bonjour, chère Anastasie Pétrovna! mon Dieu qu'il s'est écoulé de temps depuis que j'ai eu le plaisir de vous voir!

— Il y a au moins six semaines! j'aurais dû aller vous rendre visite, mais...

— Du tout! c'est moi qui vous devais une visite.

— Vous croyez! tant mieux, cela me rassure; mais nous ne comptons pas les visites, n'est-ce pas, entre nous! Eh bien, quoi de neuf en ce monde?

— Mais, pas grand chose; les Morof ont marié leur fils, vous savez...

— Oui, oui, c'est de l'histoire ancienne. Et votre jolie Antonine, quand la mariez-vous?

— Oh! nous ne sommes pas pressés, Dieu merci? Nous n'en sommes pas embarrassés... une enfant si douce, si aimante! telle que vous la voyez, elle ne m'a pas donné une heure de chagrin dans toute sa vie. Je ne crois pas lui avoir jamais adressé un mot de reproche!

— Que vous êtes heureuse, ma bonne amie! Je n'ai pas eu tant de bonheur avec mes filles; elles sont toutes mariées, à présent, je puis le dire, elles m'ont donné beaucoup de mal pour leur éducation. Mais dans le temps je parlais comme vous.

Les deux mères se mettent à rire de concert, mais il y en a une qui rit jaune.

— Nous voulons donner un bal la semaine prochaine, reprend Mme Karzof d'un air un peu pincé; connaîtriez-vous quelques gentils garçons, des messieurs bien élevés, qui voudraient danser chez nous?

— Chez vous? Je crois bien, vous trouverez toujours autant de cavaliers que vous en pourrez désirer! une maison où l'on s'amuse tant! Je vous amènerai M. X., M. Y., M. Z., etc., mais si vous ne voulez pas marier Antonine cette année; je ne vous amènerai pas M. Titolof.

— Et pourquoi, ma chère amie?

— Parce qu'il est amoureux fou de votre charmante fille. Il l'a vu au dernier bal de l'assemblée de la noblesse, et il a cherché toute la soirée quelqu'un pour se faire présenter... Malheureusement je n'étais pas là, et s'il a trouvé nombre de jeunes gens pour lui parler de vous et de votre famille, il n'en a pas rencontré d'assez sérieux pour qu'il le prît comme chaperon.

— Eh! quelle idée! on se fait présenter tout de même. Quel homme timide que votre M. Titolof. Quel âge a-t-il?

— Environ trente-cinq ans je crois, il a déjà le grade de général civil, et la croix de Sainte-Anne.

— Comme mon mari, s'écria ici Mme Karzoz; si jeune! a-t-il de la fortune?

— Il n'est pas millionnaire, mais il doit avoir trois mille roubles

environ de revenu, ce qui avec les appointements de sa place lui fait à peu près six mille roubles...

— Ce n'est pas à dédaigner, dit Mme Karzof d'un air sérieux ; mon Dieu que de prétendants ! Nous n'en manquerons pas à coup sûr, depuis huit jours on m'en a proposé plus d'une douzaine.

C'est ainsi que se font les mariages, pas tous, heureusement, à la plus grande gloire des mères de famille. On a cru remarquer que celles qui ont le plus mal marié leurs propres enfants sont les plus acharnées à conclure des unions pour les autres, mais on n'a pu s'assurer si c'est l'esprit de vengeance qui les anime, ou quelque autre sentiment.

VI

Le résultat de tant de courses et de visites, sans compter deux journées entières employées à s'assurer un « tapeur » et des domestiques de renfort à veiller au souper, aux glaces, au thé, à la toilette d'Antonine, fut une violente courbature qui prit Mme Karzof une heure avant le dîner, le jour de son bal.

Il était trop tard pour reculer, cependant, la malheureuse mère, victime de son devoir, endossa en gémissant une robe de soie lilas, trop étroite, parce qu'elle la mettait rarement, et se tint de son mieux à l'entrée du salon pour recevoir ses visiteurs.

Il vint beaucoup de demoiselles, amenées par leurs mamans, et plus encore de jeunes gens, ceux-ci arrivaient tout seuls ; une demi-douzaine de prétendants « sérieux » et une autre demi-douzaine de prétendants moins sérieux se groupèrent autour d'Antonine.

Celle-ci avait eu pour premier soin d'ôter les bijoux dont sa mère l'avait chargée, ce qui lui avait attiré un coup d'œil flamboyant mais sans effet ; très-calme, pâle comme de coutume, vêtue de blanc, elle recevait les hommages de ces inconnus avec une indifférence parfaite. L'escadron sacré se tenait à peu de distance, sous la conduite de Jean Karzof, que cette petite guerre amusait beaucoup.

On commença à danser ; au moment où un des prétendants sérieux, homme d'une quarantaine d'années, chauve, un peu poussif, mais qui portait majestueusement des lunettes d'or sur son nez camus, s'inclinait devant Antonine pour la première valse. Jean la lui enleva sous ses besicles, et l'entraîna rapidement à l'autre bout du salon.

— Oh ! Jean ! s'écria Mme Karzof. Quel polisson !

Cette exclamation qui n'était pourtant pas de cérémonie n'arriva pas aux oreilles du jeune homme. Très-affairé en apparence, il manœuvrait pour faire passer sa sœur au moment voulu au bras de Dournof, sans la reconduire à sa place.

Le stratagème réussit parfaitement et l'escadron sacré comprit

aussitôt la manœuvre. Après deux tours de valse, Dournof déposa Antonine sur une chaise, non loin de sa mère, mais au moment où les besicles se dirigeaient de ce côté, un des séides d'Antonine l'enlevait pour la repasser à un autre, et ainsi de suite jusqu'au moment où la valse fut terminée.

En Russie, on ne danse pas toute une danse, sauf le quadrille, avec la même dame; ce serait une haute inconvenance. On se permet tout au plus deux ou trois tours de salon s'il est très-petit, un seul, s'il est très-vaste, après quoi on ramène la dame à sa place, où elle a la faculté d'accepter ou de refuser ensuite tel cavalier qui lui convient. Cette mode, à coup sûr moins fatigante que la mode française, permet à tout le monde de danser à peu près avec tout le monde durant la même soirée, et devait fournir à Antonine de nombreux moyens d'esquiver les protégés de sa mère.

— Ecoute, lui dit sévèrement cette dernière, au moment où, occupée de ses devoirs de maîtresse de maison, la jeune fille s'affairait à appareiller les quadrilles; ne danse pas avec ces petits jeunes gens, les amis de ton frère; tu peux les voir tous les jours, tu vois bien qu'il vient des gens convenables, sérieux, — c'est avec ceux-la qu'il faut danser, entends-tu?

Antonine fit un signe de tête, et s'esquiva. Lorsque les premières mesures de la contredanse retentirent, sa mère vit avec horreur qu'elle dansait avec un des « petits jeunes gens! » Elle lui adressa de loin une verte semonce, qui fut perdue, comme le reste.

— Pourquoi m'as-tu désobéi? dit Mme Karzof en rejoignant sa fille dans la salle à manger, dès que la musique eut cessé.

— Mais, maman, ce n'est pas ma faute si Matvéief m'a invité avant les autres! Je ne pouvais pas me douter que le gros monsieur m'inviterait.

— Le gros monsieur? répéta la mère effarée.

— Eh oui! le gros monsieur à lunettes. A son âge, est-ce qu'on danse?

Après avoir enfoncé ce poignard dans le cœur de sa mère, Antonine s'envola comme un papillon.

Dix heures avaient sonné, et le phénix des prétendants, le général de trente-cinq ans, décoré de Sainte-Anne, n'était pas encore arrivé. Mme Karzof jetait des regards inquiets, tantôt sur sa fille, qui continuait à danser avec les « petits jeunes gens » de préférence, tantôt sur la porte qui s'ouvrait souvent, mais pour laisser passer des visages connus. Enfin, sa bonne amie parut, vêtue d'une superbe robe de soie bleue, d'un bleu à faire rougir le ciel de juin, entraînant dans le remous des plis de sa jupe le général Titolof, qui avait beaucoup de peine à se dépêtrer.

— Oh ! oh ! dit à demi-voix Dournof, placé derrière Antonine à ce moment, c'est sérieux cette fois !

Le général Titolof avait, en effet, trente-cinq ans environ, c'est-à-dire trente-sept ans et onze mois ; c'était un homme de belle prestance, qui portait en avant un beau torse bombé, recouvert pour la circonstance d'un linge éblouissant et d'un gilet plus éblouissant encore. Le reste du corps, orné de drap fin, suivait ce torse magnifique ; la tête qui surmontait le tout n'était pas indigne de cet ensemble ; de beaux yeux gris, des sourcils noirs, une fine moustache noire ; une virgule noire, des cheveux noirs très-fins et frisés au fer, et surtout, oh ! surtout si admirablement pommadés ! Des gants paille, un chapeau gibus avec des initiales surmontées d'une couronne... Tout cela était parfait, si parfait, que Karzof enfonça un doigt dans les côtes de Dournof qui sursauta.

— Comment peux-tu te comparer à cet oiseau-là ? lui dit-il ; mais tu n'es pas seulement digne de serrer la boucle de son gilet.

— Je la serrerais peut-être un tantinet trop fort, répondit Dournof d'un air méditatif en contemplant la beauté incontestable du général Titolof.

— Je veux aller voir s'il miaule ou s'il aboie, dit Jean ; il est impossible que cette tête-là parle d'une voix humaine, comme toi et moi.

Titolof suivant toujours la robe de soie bleue, était arrivé auprès de Mme Karzof.

— Le général Titolof, mon ami, est celui de mon mari, dit la robe bleue en le présentant.

Les talons de Titolof se rapprochèrent, il inclina la tête avec un geste mécanique irréprochable et la releva aussi gracieusement, puis se pencha sur la main potelée de Mme Karzof, qu'il porta à ses lèvres.

— Enchantés, enchantés, murmura la bonne dame, en se retournant aussi vite que sa courbature le lui permettait.

— Je vais vous faire faire connaissance avec notre famille... Mon mari... Le mari salua. Mon fils, Jean...

Jean Karzof venait, bien mal à propos, de demander une polka au tapeur aveugle, et le salon retentissait des accords mélodieux des « folichons. » Jean s'inclina devant le monsieur, qui lui serra la main à l'anglaise.

— Et ma fille Antonine, où est-elle, Jean ?

— Là-bas, maman, répondit respectueusement le jeune homme.

Antonine était là-bas, en effet, qui dansait la polka avec un « petit jeune homme ; » au moment où la mère lui lançait un regard irrité, elle l'aperçut qui quittait le petit jeune homme pour repartir aussitôt avec les bésicles, et la colère de son regard se changea en une

approbation qui devint du regret en retombant sur le général Titolof.

— Je vous la ferai voir tout à l'heure, général, passez donc par ici.

— Trop heureux, dit le général d'une voix suave.

Jean s'enfuit en pouffant de rire du côté de ses amis.

— Il ne miaule pas, dit-il, il bêle !

Antonine revint pourtant vers sa mère, car il fallait bien finir par là, et la présentation eut lieu.

— J'ai désiré me rapprocher de vous, Mademoiselle, dit le général de sa voix melliflue, l'impression que vous avez faite sur moi est ineffaçable.

Antonine s'inclina légèrement comme pour dire : « En voilà assez ! » Mais Titolof reprit :

— Je serais heureux que votre jolie bouche ajoutât une autorisation à celle que j'ai déjà reçue de Madame votre mère…

— Antonine regarda sa mère… hélas, l'autorisation n'était que trop écrite dans le sourire qui éclairait le visage de Mme Karzof.

— Réponds donc, Nina ! dit celle-ci. Elle est si timide, ajouta-t-elle en s'adressant au général.

— Je ne sais quelle est l'autorisation que ma mère vous a accordée, Monsieur, dit Antonine, rougissant de sa propre audace.

— Celle de vous présenter mes hommages respectueux…

— Antonine ! cria un peu trop haut Jean Karzof, on a besoin de toi ici…

La jeune fille fit un petit salut qui pouvait passer à la rigueur pour un acquiescement, et disparut en murmurant :

— Veuillez m'excuser.

— Ces jeunes filles ! dit sa mère en souriant, elles sont si farouches quand elles ont été bien élevées ; et je puis me vanter que rien n'a terni l'âme de mon Antonine. Elle ne sait pas seulement ce qu'on veut d'elle…

Le général Titolof et Mme Karzof se retirèrent dans la propre chambre à coucher de la vertueuse dame, convertie en boudoir pour la circonstance, et eurent là une de ces conversations matrimoniales qui se terminent généralement par ces mots :

— C'est Dieu qui vous a envoyé sur mon chemin !

Toutes les belles-mères débutent ainsi, et tous les gendres commencent par là.

Titolof dansa ensuite plusieurs fois avec Antonine ; son inexorable mère la retint auprès d'elle par la jupe jusqu'à ce que le général fût venu s'incliner devant elle, le bras arrondi et la bouche en cœur. Mais au dernier moment, pendant le cotillon qui suivait le souper, selon l'usage de cette époque, Antonine trouva moyen de ne pas échanger vingt paroles avec son cavalier. Elle dansait avec lui, mais

à chaque minute elle lui était ravie pour une figure, de sorte que s'il se retira enchanté de lui-même, de sa conduite irréprochable et de ses manières exquises, la jeune fille eut la consolation, en le voyant partir, de penser qu'elle ne lui avait pas dit cinq phrases. Dournof emportait dans le gant de sa main gauche un petit billet au crayon qui contenait ces mots : « A vous ou à personne, je l'ai juré devant les images. »

VII

Quinze jours passèrent ainsi ; le mois de février tirait à sa fin, et les dernières fêtes du carnaval mettaient toute la ville en branle. Le général Titolof était venu d'abord tous les deux jours, puis tous les jours; ensuite on l'avait invité à dîner, et quel dîner ! jamais la cuisinière n'avait passé de plus rude journée ! Cependant, Antonine avait gagné un point : elle avait maintenu son samedi chez Mme Frakine ; le Titolof abhorré n'avait point été invité chez la vieille dame, et Mme Karzof n'attachait pas assez d'importance aux réceptions de celle-ci pour avoir l'idée de l'y présenter elle-même.

Cette soirée de liberté, semblable à celles d'autrefois, si dissemblable de la vie contrainte et cérémonieuse que les visites du prétendant lui imposaient désormais, produisit une impression extraordinaire sur la jeune fille. A peine entrée, en entendant le son familier du piano, au murmure de ces voix juvéniles dont plusieurs lui étaient chères, elle perdit contenance : tout son grand courage l'abandonna en un instant et elle fondit en larmes au milieu du salon.

Toute la jeunesse présente — il n'y avait pas une seule maman — se pressa autour d'elle, les jeunes gens pour la soutenir, les jeunes filles pour l'interroger et lui offrir les caresses faciles et charmantes de leur âge.

— Qu'as-tu donc, Antonine, on t'a fait du chagrin? Peut-on te venir en aide ? Ces questions et dix autres se croisaient autour d'elle; appuyée sur l'épaule d'une amie d'enfance, elle essayait vainement d'arrêter ses pleurs.

— Jean ! où est Jean ? demanda-t-on.

Jean était à l'opéra italien, comme toujours le samedi. Dournof, qui arrivait, domina tout le groupe de sa haute taille, et s'avança jusqu'à Antonine.

— Je sais ce qu'elle a, moi. On veut la forcer à épouser un homme qu'elle déteste, dit-il à haute voix, et passant un bras autour de la jeune fille, il la conduisit vers un canapé où il s'assit près d'elle.

— C'est vous qu'elle aime ! s'écria-t-on de toutes parts.

— Certainement, répondit fièrement Dournof, aussi elle n'épousera pas son général décoré.

— Non, non! firent les jeunes gens tous en chœur.

— Allez, amusez-vous, dit Dournof avec l'autorité qu'il possédait sans conteste sur ce petit monde dont il était de fait le chef élu. Nous allons nous expliquer tranquillement.

Les quadrilles se reformèrent, Mme Frakine apporta le secours de sa bonté maternelle à la pauvre enfant, mais il n'y avait pas de remède possible à son mal. Mme Karzof était trop entichée d'un si beau mariage pour y renoncer; son futur gendre l'avait prise par l'amour-propre : il avait perdu sa mère, et c'était sa belle-mère qui ferait les honneurs de chez lui, à côté de sa femme. Titolof avait de l'argenterie de famille très-belle; il avait un bel appartement fort bien meublé, des tapis, des glaces partout... Mme Karzof avait été le voir et en était revenue enchantée.

— Mais alors, qu'espères-tu? demanda à la jeune fille brisée sa protectrice impuissante.

— Je dirai non partout, non jusqu'à l'autel. Que puis-je de plus!

Durant les huit jours qui suivirent, Antonine n'eut pas une minute à elle excepté le soir. Pendant que sa Niania la coiffait pour la nuit, elle écrivait à Dournof de longues lettres, et relisait celles qu'elle recevait de lui tous les jours. La vieille servante, debout derrière elle, tâchait d'adoucir ses mouvements pour ne pas troubler l'enfant chérie. Elle regardait les doigts d'Antonine courir sur le papier, et ses larmes tomber sur la page écrite, et toute l'âme de la vieille femme se fondait de douleur à la pensée qu'elle ne pouvait rien pour elle.

Un soir Antonine lasse de se contenir, avait couché sa tête sur ses bras croisés au bord de sa table de toilette, pendant que la Niania achevait ses nattes soyeuses, pleurait à se fendre le cœur, elle sentit deux gouttes chaudes tomber sur son cou. Elle releva brusquement la tête et regarda sa vieille bonne. Celle-ci s'était penchée sur elle et deux ruisseaux de larmes coulaient sans relâche de ses yeux fatigués sur ses joues flétries.

— Ne pleure pas, Niania, dit Antonine, cela ne sert à rien!

— Ne pas pleurer, mon aigle blanc, quand je te vois perdre tes yeux chéris à pleurer toute la nuit! Mais je voudrais devenir aveugle à force de pleurer, si cela pouvait te rendre la gaîté. Oui, je prendrais toutes tes larmes pour moi jusqu'à la fin de ma vie, si le bon Dieu le voulait, je perdrais mon salut éternel si tu pouvais en être plus heureuse!

Antonine passa ses deux bras autour du cou de la pauvre servante.

— Tu es plus ma mère que ma vraie mère, dit-elle.

— Je crois bien! s'écria la Niania; sauf vous avoir mis au monde, votre mère n'a rien fait pour vous. Qui a veillé vos maladies, soigné vos petits maux, pleuré et ri pendant toute votre enfance pour vous amuser, qui est-ce qui vous soigne à présent et connaît vos peines? Tu as raison, ma colombe, c'est moi qui suis ta vraie mère! Aussi tu peux pleurer avec moi, et ta mère te défend les larmes, parce que ça gâte les yeux. Pleure, ma beauté, nous pleurerons ensemble et peut-être que le Seigneur se laissera toucher.

Le lendemain de ce jour était un samedi. Mme Karzof entra dès le matin dans la chambre de sa fille et surveilla attentivement l'opération de sa coiffure. Antonine s'était fait apporter la robe toute simple qu'elle mettait d'ordinaire, sa mère la renvoya et choisit une robe claire de couleur indécise, particulièrement gaie et voyante; elle plaça ensuite un ruban rose dans les cheveux de sa fille et après l'avoir examinée de tous côtés, elle finit par l'embrasser avec plus de tendresse que de coutume, après quoi elle l'emmena dans sa chambre.

— Vois tu, Antonine, lui dit-elle, quand elle l'eut fait asseoir à son côté, le devoir des jeunes filles est de se soumettre à leurs parents qui savent mieux qu'elles ce qui leur convient, tu as été une bonne fille, tu seras une bonne épouse et une bonne mère. L'heure est venue pour toi de quitter tes parents; j'espère que tu leur seras reconnaissante jusqu'à la mort des soins qu'ils ont pris pour assurer ton bonheur. Le général Titolof va venir aujourd'hui pour te demander en mariage; tu répondras comme il convient, et vous recevrez tous les deux la bénédiction des fiançailles.

Antonine se leva.

— Ma mère, dit-elle en se prosternant par trois fois, à l'ancienne mode, vous savez que j'aime Dournof. Ne me forcez pas à épouser un autre homme contre mon gré.

— C'est une plaisanterie, s'écria Mme Karzof, tu ne l'aimes pas!

— Je l'aime et je lui ai donné ma parole. Nous sommes contents d'attendre ainsi, ma mère, nous ne vous demandons qu'un peu de patience. N'ordonnez pas notre malheur, et nous vous bénirons tous deux.

Mme Karzof eut peur, intérieurement; elle s'aperçut qu'elle avait traité trop légèrement l'amour des deux jeunes gens, et de plus elle acquit la certitude qu'elle ignorait tout du caractère de sa fille. Cette dernière découverte fut fatale à la première, car si elle avait été touchée de voir combien cet amour méprisé avait de profondes racines, elle fut extrêmement blessée de ce qu'elle nomma la sournoiserie d'Antonine. Elle oublia qu'elle aurait dû depuis longtemps inspirer à sa fille la confiance qui lui manquait aujourd'hui, et s'en prit à la méchante nature de son enfant.

— On n'aime pas un va-nu-pieds, dit-elle avec humeur. Comment ne t'es-tu pas aperçue qu'il ne t'aime que pour ta dot ! Si tu étais pauvre...

— Ma mère, interrompit Antonine, les yeux flamboyants de colère, n'insultez pas Dournof, il vaut mieux que moi, c'est vous qui voulez me donner un général parce qu'il est riche !

Mme Karzof se leva aussi, et les deux femmes se toisèrent un instant. Si Mme Karzof ne donna point un soufflet à sa fille, c'est parce qu'elle avait trouvé moyen de la blesser plus cruellement.

— Ton Dournof ne veut que notre argent, répéta-t-elle d'un ton méprisant ; les gens de son espèce sont toujours après les filles de bonne maison.

— Ma mère, répéta Antonine, n'insultez pas un honnête homme, car je l'épouserai sans dot et malgré vous !

Mme Karzof, furieuse, éclata d'un rire aigu.

— Si tu l'épouses sans dot, il sait bien que tu hériteras un jour ou l'autre. Ce serait le coup de notre mort, entends-tu ? De notre mort à tous les deux, car si tu l'épouses, je te maudis, toi, lui et vos enfants !

Antonine chancela ; ses forces l'abandonnaient, mais elle ne voulut pas donner à sa mère le plaisir de la voir vaincue ; elle se retint à une chaise et la regarda en face.

Le visage de Mme Karzof exprimait autant de colère et presque de haine qu'on peut le supposer. En ce moment, elle ne voyait pas en sa fille le fruit de ses entrailles, elle y voyait une ingrate qu'elle avait fait élever, qui lui devait tout, même l'existence et qui osait lui tenir tête. La Niania avait raison. Celles qui ne font que donner le jour à leurs enfants sont moins mères que celles qui les élèvent ; ce sont les joies et les chagrins de la maternité qui la font vraiment puissante.

— Soit, ma mère, dit Antonine sans baisser les yeux, je n'épouserai pas Dournof sans votre bénédiction, puisque vous me menacez d'un châtiment si cruel, mais je n'épouserai pas non plus Titolof.

— Tu l'épouseras à la fin du carême, ou je te maudis.

— Je ne l'épouserai pas, ma mère, j'aimerais mieux mourir.

— On n'en meurt pas, dit Mme Karzof en souriant amèrement; j'ai répondu exactement la même chose à ma propre mère il y a trente-sept ans, quand il s'est agi d'épouser ton père.

— Toutes les âmes ne sont pas pareilles, dit lentement Antonine.

— Heureusement ! Car je crois que la tienne est l'œuvre du démon. En attendant, c'est ton Dournof qui t'inspire cette belle résistance ; j'ai été bien peu intelligente de ne pas le mettre à la porte le

jour qu'il a fait cette ridicule demande. C'est à vous deux que vous avez comploté de me faire perdre patience! Attends, je vais lui écrire qu'il ne se représente plus devant mes yeux.

Elle s'assit et écrivit à la hâte trois mots qu'elle envoya aussitôt chez Dournof. Puis une réflexion lui vint.

— Tu pourrais bien le voir chez Mme Frakine, elle est si peu difficile sur le choix de ceux qu'elle reçoit, mais tu n'iras plus sans moi, et de plus je vais lui faire savoir que si elle tient à mon amitié elle ait à tenir dehors ce coureur de fortunes.

Elle expédia aussi vite que le premier un second billet, et regarda ensuite sa fille, toujours debout devant elle :

— Va dans ta chambre, dit-elle, et tâche de réfléchir.

Titolof arriva dans l'après-midi, une table avec les images avait été préparée. M. et Mme Karzof l'attendaient dans le salon. Quand il fut venu on envoya chercha Antonine qui apparut, pâle comme la cendre, et défaillante, mais d'une apparence digne et fière.

En s'entendant demander officiellement sa main, elle eut envie d'adjurer cet homme, de lui dire qu'elle en aimait un autre et de lui demander grâce; mais sa nature concentrée, ennemie de toute démonstration extérieure la fit reculer devant cette scène qu'elle trouvait d'avance bête et théâtrale. Elle se promit de lui faire entendre raison à un moment où ils seraient seuls.

M. et Mme Karzof répondirent pour leur fille qui n'ouvrit pas la bouche, bénirent les fiancés avec les images saintes, et une conversation s'établit entre les trois personnages, si peu intéressante et si lourde à porter, que le fiancé prétexta un devoir de service et se retira au bout d'un quart d'heure, après avoir baisé respectueusement la main inerte d'Antonine. Dès qu'il eut quitté l'appartement, la jeune fille se retira dans sa chambre en refusant de dîner.

Pendant que M. et Mme Karzof, assez penauds de ce résultat, prenaient en tête-à-tête un repas qui ne leur paraissait pas bon, la Niania, qui ne servait jamais à table, se glissa près d'Antonine. En la voyant, celle-ci affaissée dans un fauteuil, tourna la tête de son côté et lui tendit la main.

— Ils t'ont forcée, mon ange du ciel? dit la vieille femme en baisant la main de son enfant d'adoption.

— Oui, dit Antonine, mais je ne l'épouserai pas!

— Hélas, ma chérie, soupira la Niania, contre la volonté du Tsar, et celle des parents, il n'y a pas de recours!

— Niania, dit Antonine après un moment de silence, il faut que je voie Dournof.

— Eh bien, ma beauté, chez Mme Frakine ce soir?

— Je n'irai pas chez Mme Frakine, ma mère craint que je ne l'y voie.

Niania, reprit Antonine en se redressant et en regardant sa vieille bonne, je veux voir Dournof aujourd'hui.

— Où, seigneur Dieu ! Comment ? s'écria la Niania en levant les bras au ciel.

— C'est mon affaire, dit Antonine en continuant à la regarder avec autorité. Vas dire à ma mère que je désirerais aller aux vêpres ce soir.

— Aux vêpres? c'est une bonne pensée, ma chérie ; la prière calmera ta pauvre petite âme affligée, j'y vais tout de suite.

Au bout d'un instant, la Niania revint, apportant la permission demandée. L'heure des vêpres n'était pas bien éloignée. Antonine dépouilla son costume de fête ; elle arracha de sa tête avec colère le ruban rose que sa mère y avait mis, et frotta longtemps la place où les lèvres de Titolof avaient touché sa main. Puis elle attendit sa Niania.

Vers sept heures, celle-ci apparut, dûment encapuchonnée, portant la pelisse de sa jeune maîtresse, qui s'en revêtit sans perdre de temps. Elles sortirent toutes deux et firent quelques pas, mais au premier tournant, la Niana arrêta Antonine par la manche.

— Tu te trompes de chemin, ma chérie, l'église est par ici.

— Nous irons à l'église plus tard, dit Antonine. Suis-moi.

La Niania fit quelques pas, elle était obligée de courir presque pour marcher de concert avec la jeune fille.

— Ma beauté, ma petite chérie, où vas-tu ? demanda-t-elle avec crainte.

— Tu as dit que tu donnerais ton salut éternel pour me sauver? répondit Antonine, suis-moi sans rien demander de plus.

La Niania baissa la tête et ne souffla plus mot.

Antonine traversa deux ou trois rues populeuses, pénétra dans une ruelle sombre, et sans hésiter, — elle avait pris plaisir à passer tant de fois devant cette maison pendant son hiver solitaire ! — elle entra dans une maison simple et propre ; elle monta un escalier de pierre et au second elle sonna d'une main vigoureuse. La porte s'ouvrit, un rayon de lumière tomba sur le visage d'Antonine qui avait rejeté son capuchon.

— Antonine ! Dieu t'envoie ! soit bénie ! cria la voix de Dournof, et sans plus rien dire, il emporta la jeune fille dans ses bras.

La Niania referma soigneusement la porte et les suivit dans le salon.

Henry Gréville.

La suite prochainement.

A TRAVERS L'AUTRICHE

I. — Venise.

J'étais arrivé à Venise à sept heures du matin, au mois de février. C'est le moment où le soleil écarte comme des rideaux de soie les nuages roses de sa couche et donne aux maisons ces reflets violets si délicatement irisés qui ressemblent aux pudiques rougeurs d'une vierge. On dirait que la ville a honte d'être surprise encore toute nue dans son bain, car les balcons sont déserts, les portes closes, les gondoles à l'amarre, les magasins fermés, les rues silencieuses. Seules, les notes argentines d'un clocher élevé s'égrènent dans les airs avec les pigeons de Saint-Marc. Tout prend des formes vaporeuses et aériennes : on se croirait dans un pays fantastique : la ville, muette et solitaire, flotte au-dessus des eaux comme un mirage.

Cette heure matinale, avec le chatoyement plein de caresses de ses teintes, la saine volupté de ses brises fraîches, est la plus charmante pour faire son entrée à Venise. J'y suis arrivé souvent le soir, mais toujours l'impression était mortuaire, malgré la clarté si douce des étoiles.

Le matin a quelque chose d'affable, de lumineux et de gai, qui convient aux âmes et aux villes tristes. L'air, vibrant de parfums et de couleurs, réjouit les yeux et dilate la poitrine. L'aube est une porte qui s'ouvre — la porte d'ivoire de l'espérance, — tandis que le crépuscule est une porte qui se ferme, noire comme celle d'un tombeau.

A la patrie du Titien et de Véronèse, il faut les tons chauds des aurores. L'eau des canaux et des lagunes n'est vraiment belle qu'avec des miroitements de nacre, des reflets d'acier et de saphir ; la jeunesse du matin rajeunit les vieilles façades tremblantes et infuse du sang dans les veines desséchées de leurs marbres ; les palais en ruines se redressent sous les premiers rayons de ce ciel d'or et de pourpre, et le pont du Rialto, avec ses persiennes vertes, ressemble, dans les nuageuses vapeurs de l'aube, à un arc-en-ciel resplendis-

sant. Vous qui aimez Venise par les poëtes qui l'ont chantée, n'entrez dans cette ville de la couleur qu'avec la lumière. Venise est une fille du soleil et non une fille de la nuit.

Ma gondole glissait lentement et sans bruit, comme un grand cygne noir; nous étions arrivés dans la lagune et je ne savais encore à quel hôtel je donnerais la préférence. Je passais en revue ces nobles demeures changées en vulgaires hôtelleries et je cherchais une enseigne et une exposition convenable. L'hôtel di Monaco, en face de la Douane de mer et de Sainte-Marie du Salut, m'attira par la coquetterie et la gentillesse de son architecture, ses fenêtres mauresques, ses balcons sculptés à jour, son portique et ses colonnettes de marbre. Je rêvais là une jolie chambre lambrissée de chêne et dont la mosaïque riante eût été polie par la pantouffle de satin de quelque blonde patricienne. En m'accoudant à la fenêtre, j'espérais voir le va-et-vient des gondoles, les chaloupes des navires à l'ancre, passer, chargées de marchandises ou de provisions, et la mer bleuir au loin, du côté du Lido. Déception amère! On me fit monter dans une espèce de pigeonnier, sans meubles et sans relation avec le personnel de l'hôtel. Un sicaire hardi aurait pu me lier dans un sac sans qu'il me fût possible de tirer un seul coup de sonnette.

La vue du vapeur du Lloyd qui devait partir à minuit et me transporter à Trieste, me consola cependant de ce petit ennui. Une horloge sonna huit heures : j'avais la journée entière pour revoir cette Venise que j'aime, comme Montaigne aimait Paris, jusque dans ses verrues. Mais je me garderai bien de vous donner une description qui ne vous apprendrait rien de nouveau. Ce que j'ai fait à Venise tout le monde l'a fait, ce que j'y ai vu, tout le monde l'a vu. C'est la ville de la flânerie par excellence; nulle part le *dolce far niente* n'a plus de charmes. Voir un beau ciel, et sous ce beau ciel une belle mer, et au bord de cette belle mer des femmes belles, que peut-on désirer de plus? Venise avec des bruits de marteaux, des tumultes de rames, — Venise commerçante et industrielle, ne serait plus la Venise adorée des artistes et des rêveurs. La physionomie qui lui convient est cette physionomie aristocratique et nonchalente de ville de jouissances pour le corps et de plaisir pour les yeux, ville d'ivresse, de caresses et de tendresses, avec son ciel bleu, ses jeux de lumière, ses palais vermeils peuplés de statues, décorés de fresques galantes, de glaces enguirlandées de fleurs et de tables incrustées d'ivoire, servies pour des noces de Cana païennes! Ville de féerie, créée pour servir de cadre à une composition mythologique, de décor à une tragédie de Shakspeare ou de scène à un duo d'amour.

On rencontre partout des tableaux pittoresque dans ces rues et ces ruelles où la vie s'étale librement en plein air. J'ai couru au hasard à travers les encombrements des marchands de pastèques et de friture, m'arrêtant ici devant un bazar ou un magasin de bric-à-brac, soulevant là le rideau de pourpre d'une église aux autels éblouissants comme des soleils, aux murs tendus de draperies rouges à franges d'or, aux chapelles peuplées de groupes de marbre et toute scintillantes d'étoiles de cierges.

Je n'ai eu le temps ni de visiter les 164 églises de Venise, ni de passer ses 450 ponts. J'en ai vu cependant assez pour que l'image de cette ville me poursuive comme une vision et un regret. Où la vie pourrait-elle être plus douce que dans ces gondoles voluptueusement balancées sur l'eau paisible des lagunes ? Où l'enchantement de la pensée pourrait-il être plus merveilleux que dans ces palais ciselés, encadrant dans leurs murs de mosaïque les hautes glaces de Venise et dans leurs plafonds dorés, les fresques ou les toiles des maîtres de la Renaissance ?

A cette époque, l'austère République retourne d'un pied léger au paganisme d'Athènes. La ville entière change d'aspect ; elle se laisse aller à tous les raffinements et à toutes les mollesses, et les gondoles qui glissent silencieuses à la tombée de la nuit ressemblent aux spectres de ces anciens pêcheurs, si grands dans les combats et si beaux dans les tempêtes.

Pendant cette période de la Renaissance quel merveilleux tableau offrit Venise ! Elle prit le nom de « Reine de l'Adriatique », car elle régnait vraiment par la majesté de sa République, la splendeur de ses fêtes, le génie de ses artistes, la beauté de ses femmes. Puissance et richesses, arts, science, gloire, elle tenait tout cela dans sa main — comme un sceptre de reine et une baguette de fée.

Vous figurez-vous la place Saint-Marc à cette époque, par une douce soirée de printemps ? La vieille basilique étincelle comme une pagode ; ses chevaux de bronze semblent secouer une crinière de feu. A côté, le palais ducal épanouit sa façade merveille, les ogives dentelées de ses fenêtres, et l'ange qui surmonte le Campanile semble hésiter à reprendre son vol. Dans la foule qui se presse sous les portiques et sur les dalles de la place, quel luxe, quelle fantaisie, quelle variété ! Les femmes sont parées de soie et de velours, elles portent des coliers massifs, des bracelets d'or, des constellations de perles dans les cheveux. A leur expression souriante, à leur air de santé, on reconnaît ces joyeuses et folâtres convives de Paul Véronèse, qui mangent dans des vaisselles d'or les fruits les plus recherchés de l'Orient, et qui boivent dans des coupes ciselées le philtre des terrestres amours. Les beaux seigneurs se promènent en vête-

ments coquets; ils ont quitté le casque et la cuirasse pour les chapeaux à longues plumes et ils sont bien plus occupés de leur rendez-vous du soir que des affaires de l'Etat.

J'ai couru à Saint-Marc, dont la bizarre architecture est en quelque sorte l'histoire du peuple vénitien. Il a bâti cette église avec le butin de ses conquêtes et de ses victoires. Les chevaux de bronze qui surmontent le grand portail ont été volés à Rome; les colonnes de porphyre ont été enlevées à Constantinople; pas de symétrie, tout est entassé au fur et à mesure que les rapines arrivaient, sans plan, sans ordre; de là ce fouillis et cette profusion de richesses, qui sont pour l'œil des énigmes et des distractions sans fin. — On célébrait une messe quand je suis entré. Un gros chat dormait bénoitement sur l'autel, et le prêtre, pas plus que les assistants, ne semblaient s'en offusquer. Chaque église a ici ses chats familiers, comme les temples de l'ancienne Egypte.

J'ai poussé une pointe jusqu'au Ghetto; mais de même que la rue des Juifs à Francfort a perdu son caractère d'originalité, le Ghetto de Venise n'est plus la ruelle triste et délabrée des anciennes estampes. Sur le seuil des magasins se tiennent quelques jeunes juives aux yeux noirs comme le jais et aux chevelures superbes. Sous l'arcade ogivale d'une fenêtre, j'ai aperçu une vieille toute ridée, le front ceint d'une bandelette de toile blanche, chauffant ses mains décharnées sur un brasero. Cette apparition d'un autre âge m'a rappelé cette admirable tête de vieillard que Rembrandt a encadrée dans le guichet d'une fenêtre gothique.

Je suis revenu par le Rialto et la Merceria. Tout est mouvement, cris, agitation dans ces quartiers populeux.

Au Rialto, où se tient le marché, il y a des montagnes d'oranges et de citrons; dans la Merceria, on voit des corbeilles de pommes de terre fumantes: deux pommes terre constituent encore un repas à Venise.

En attendant que la ville des doges ait des gondoles à vapeur, elle a déjà organisé un service de *mouches* entre la Piazzetta et le Liddo. A mon retour, vers les quatre heures, le quai des Esclavons était inondé de soleil et d'une population aussi bariolée que paresseuse, qui se pressait, enfantine et naïve, autour des batteleurs, des marchands d'orviétan et des colporteurs de services en ruolz à soixante centimes; ces foules italiennes sont d'une gaîté folle; elles gesticulent, elles s'animent, les lazzis partent au milieu d'elles comme des raquettes et retombent en étincelles de rires sonores.

Sur la Piazzetta grande animation aussi. En hiver, on s'y promène de quatre à six heures. J'ai rencontré quelques types de femmes d'une rare beauté, — des blondes aux yeux noirs, au nez d'une régularité presque grecque, aux dents de perles et aux

lèvres de grenat. A côté de ces élégantes, une fille du peuple passe de temps en temps, sans leur jeter un regard, avec une dignité de mouvements biblique, une fierté d'allures et un port de tête qu'envierait une reine. Il est aisé de reconnaître à la finesse de leurs traits, à la délicatesse de leurs attaches, des femmes de race, — les véritables modèles de l'école vénitienne.

Mais montons au Campanile, car le jour baisse, de petits nuages s'entassent à l'horizon et se colorent en rose tendre. Le soleil va se coucher. De la plate-forme de cette tour qui annonçait la puissance de Venise, la vue s'étend très-vaste sur les quatre points de l'horizon. A vos pieds la ville présente un fouillis indescriptible de cheminées, un haché et un dédale inextricable de lignes, d'angles, de courbes; et à voir les gondoles qui nagent comme des salamandres et les gens qui s'agitent comme de petits crabes, on dirait une cité de troglodytes creusée dans un immense madrépore.

Au-delà du Liddo on distingue une forêt de mâts immobiles au milieu de la solitude argentée de la mer; du côté opposé, les Alpes élèvent leurs cîmes d'opale et de rubis. A l'ouest, au-dessus des marais de la Brenta, le soleil opère sa retraite avec une pompe et une splendeur tragiques : il répand autour de lui des torrents de lumière rouge, semblable à des flots de sang. Les canaux, les lagunes reflètent cette coloration éclatante qui donne au paysage un aspect africain. Les mouettes sont empourprées comme des ibis, les arbres ont des cuirasses d'or, les roseaux se hérissent d'aigrettes de cactus et les pins prennent les élancements sauvages des palmiers. On se croirait transporté dans un autre monde, sur les bords du Nil ou du Gange; involontairement on cherche des yeux la noire silhouette des rhinocéros et des éléphants attirés par l'heure des ablutions, et l'on tend l'oreille comme pour surprendre le rauque rugissement du lion, mêlé à la voix du *muessin* qui invite du haut du minaret de Saint-Marc les fils du prophète à la prière.

Mais bientôt la vibration visible des teintes s'affaiblit, les ardentes clartés du couchant cessent de faire frissonner l'eau, le ciel reprend son glacis gris de perle, et vous reconnaissez la Venise de vos rêves, la Venise poëtique et historique, enveloppée dans son voile d'air azuré. Un dernier éclair court sur les lagunes, le soleil disparaît comme un vaisseau enflammé qui sombre, et, à l'horizon opposé, c'est la lune qui se lève et s'allume comme une lampe d'or.

II. — Trieste.

Un peu avant minuit une gondole me transportait à bord du *Massimiliano* qui chauffait, et dont les rouges falots tachaient de

reflets sanglants la surface moirée de la lagune. On éprouve toujours une sensation étrange à s'installer de nuit dans un navire : c'est l'inconnu, et l'obscurité prête à l'exagération. Cette enveloppe d'ombre qui vous entoure et vous masque les objets est tissée de mystère; l'heure est fauve, chuchottante, elle semble pleine de trahisons et d'embuscades.

Cependant le ciel était semé d'étoiles et brillait de cette clarté nimbée et rêveuse des vitraux gothiques. Devant nous, nous avions le palais des doges épanouissant ses floraisons de pierre sous les influences magiques de la lune; les dômes bulbeux de Saint-Marc étaient glacés d'argent et le lion jaune de la tour de l'horloge se détachait d'un air de menace sur la constellation transparente des heures, comme pour présager des événements prochains.

La cloche du navire sonna une dernière fois et il se fit un remuement rauque de chaînes : l'ancre était levée et nous partions.

Nous passâmes près de Murano qui dormait dans le jour bleuâtre des nuits vénitiennes et nous longeâmes le rivage désert du Lido; l'air fraîchissait et la mer se faisait houleuse.

— *Un pocco di bora*, — un peu de bora, — me dit le timonier auprès duquel je me tenais.

La bora et le sirocco sont les deux fléaux de l'Adriatique. La bora est glacée comme les cimes neigeuses d'où elle descend; le sirocco est tiède comme l'haleine d'un Vésuve. Lorsque le sirocco souffle l'estomac se refuse à toute nourriture et les restaurants de Trieste ressemblent à des catacombes; quand c'est la bora qui se déchaîne, la police fait tendre des cordes le long des rues, afin que ceux qui sortent ne soient pas renversés. Ce vent commence au pied du Nanos, mais il ne garde son caractère de rafale que dans un parcours de trente milles italiens. Trieste est compris dans le rayon de la tempête qui finit au cap de Salvore. Autrefois la bora était périodique et ne durait pas moins de sept jours; elle s'annonçait par des hurlements que répercutaient les montagnes, par la teinte azurée de la mer, par la sérénité et la splendeur du ciel. La bora ne règne maintenant que trois jours, mais elle est d'autant plus terrible.

Nous étions arrivés à la pointe extrême du Lido. Une barque se détacha d'une petite maison bâtie sur pilotis dont le toit était surmonté d'une espèce de belvédère. Le vapeur ralentit sa marche et un matelot jeta une corde à l'embarcation qui approchait en dansant sur les vagues. Les douaniers qui nous accompagnaient depuis Venise sortirent alors un à un, leur fusil en bandoulière, de la cabine où ils jouaient aux cartes; et, se suspendant à l'échelle de cordes, ils descendirent dans la barque qui venait les chercher. Je

les vis se rouler dans leur manteau au fond de la chaloupe et disparaître enlevés par le remous, dans le gouffre de la nuit.

La pleine mer s'étendait devant nous, immense et farouche ; elle se remuait dans son lit avec un bruit formidable. La lune versait une pâle lumière sur son sein agitée et l'on eût dit que ses flots écumeux étaient couverts de neige.

Je ne sais pas au monde de jouissance plus grande que celle d'une nuit passée à la belle étoile, sur le pont d'un navire. La bora faisait rage, mais je lui résistais, étroitement enveloppé dans mon « montagnard » et cramponné à un mât.

La voix du capitaine m'arracha à ce plaisir sauvage en m'ordonnant de descendre ; je m'en allai tout penaud, comme un chien chassé, me coucher sur le divan des cabines de premières. Quelques secondes après le navire prenait des allures de cheval qui se cabre et qui s'emporte le mors aux dents ; on entendait des piaffements qui faisaient rejaillir l'eau avec un vacarme de trombe, et la bora hurlait derrière lui, semblable à une bande de loups.

Je finis cependant par m'habituer à cette musique infernale et je m'endormis comme si j'avais été dans une loge de l'opéra de Wagner à Bayreuth. Quand je me réveillai, un jour grisonnant et indécis filtrait à travers les écoutilles. Je courus sur le pont. La bora était presque tombée, l'aube se levait : il pouvait être six heures.

A gauche, Capo d'Istria s'estompait dans une brume lilas et les rives dalmates et istriennes se dessinaient, roides et nues comme une arête, dans un effacement blanchâtre. A mesure que nous avancions les formes et les sinuosités de la côte s'accusaient, les objets grandissaient et prenaient corps comme si une lanterne magique eût reflété le paysage sur la toile satinée de l'horizon. On découvrait la tête d'un arbre, la pointe d'un clocher, le faîte d'une tour, le sommet d'un mât, le toit d'une maison ; nous assistions à l'enfantement d'un pays, à la création d'un tableau, tel qu'il naît dans la pensée et l'imagination de l'artiste.

Mais comment décrire ce merveilleux spectacle de la ville de Trieste, surgissant soudain des flots bleus, blanche et belle comme une nouvelle Vénus? Le soleil jetait un manteau d'or sur ses épaules et elle riait joyeusement de se voir si charmante dans le miroir de la mer. L'air était d'une transparence diaphane, la mer reflétait si fidèlement le ciel, qu'on eût dit qu'on glissait entre deux firmaments ; et, à gauche, la cime des hautes montagnes poudrée d'une neige fraîchement tombée, semblait couverte d'un vol de colombes. Avec ses rues étagées en terrasses, ses bouquets d'oliviers et de cyprès, son ancien château démantelé, la capitale de l'Istrie est empreinte d'un cachet oriental resplendissant. Illuminés par les rayons de cette

aurore aux tons pourprés que chante Homère, les marbres de ses palais prennent des tons vivants de chair. Oh! la lumière! Doux et beau soleil de la Grèce, je te reconnais à ces teintes attendries et je te salue!

Je rencontrais sur le tillac un jeune homme de mon âge; au moment d'aborder, je lui demandai en allemand s'il connaissait Trieste et s'il pouvait m'indiquer un hôtel.

Il me répondit avec une prononciation bâtarde et balbutiée, que c'était la première fois qu'il traversait l'Adriatique.

— Vous êtes Français, lui dis-je avec une joie que je ne pus cacher, votre accent vous trahit!

— Je suis Parisien.

— Et moi j'habite la rue de Vaugirard.

— Nous sommes presque voisins, Monsieur.

— Eh bien! en ce cas, permettez-moi de vous proposer une alliance offensive et défensive pour prendre possession d'un hôtel à Trieste.

— J'accepte.

Le vapeur avait stopé: les passagers se rangeaient en file pour descendre à terre. Nous nous mîmes dans le rang, comme deux soldats, armés de nos cannes et de nos valises. A peine fûmes-nous sur le quai que nous eûmes à soutenir l'assaut de toute une bande de *facchini* qui gesticulaient et braillaient avec une désinvolture et une harmonie tout iroquoise.

Les assaillants furent victorieusement repoussés et nous nous trouvions maîtres du champ de bataille, sans trop savoir de quel côté diriger nos pas.

Enfin un portier d'hôtel, à la casquette galonnée, vint nous tirer d'embarras. Il nous proposa une maison meublée vertueuse, située en face du port, et sur la place principale.

Nous le suivîmes et nous n'eûmes point à nous en repentir.

Dès que notre toilette fût réparée, nous courûmes la ville, sans plan et sans but.

Quand on arrive de Venise, il semble que l'on est encore en Italie. Les rues gaies et bruyantes, débordent de vie. Les types des hommes sont italiens. Les femmes ont la grâce et la gentillesse méridionales unies à la beauté plastique de l'Orient. Elles s'en vont tête nue, comme si elles avaient toutes jeté leur bonnet par dessus les moulins, et les pauvres et les riches, les jeunes et les vieilles sont poudrées comme des marquises.

La langue est la même qu'à Milan, à Padoue, à Rome. C'est en vain que nous nous adressons en allemand, même à des sergents de ville, ils nous répondent en italien. A la poste on nous parle la langue du Dante. « Ils savent fort bien l'allemand, grommelle à nos

oreilles un vieux militaire décoré, mais ils ne veulent pas le parler ! »

Le parti italien est vivace, remuant ; il se compose du bas peuple et de la petite bourgeoisie. Tous les journaux, excepté la *Gazette de Trieste* qui est gouvernementale et n'a pas d'abonnés, suivent une politique italienne. Mais la Prusse aussi convoite Trieste qui lui ouvrirait la Méditerranée et la route du Levant. Il y a là, pour l'avenir, une question qui soumettra les sympathies allemandes des ministres italiens à une épreuve décisive. On se souviendra peut-être alors dans la Péninsule que Barberousse fit passer la charrue sur les ruines de Milan révolté, et que l'Allemagne du moyen âge tenait son épée sur la gorge de l'Italie.

Trieste est partagée en trois zones : au bord de la mer, c'est la ville monumentale et riche, les palais, les hôtels, le Musée, le théâtre, le Tergesteo, les fontaines de marbre et les vols de pigeons qui palpitent dans l'air bleu, les places ensoleillées et les jardins publics éternellement verts. Le Corso est la grande artère industrielle et commerciale ; c'est là que sont installés les comptoirs, les banques, les consulats.

Derrière cette immense ligne de magasins, de bureaux, de boutiques, les quartiers de la petite bourgeoisie et du peuple sont comme étouffés contre les pentes escarpées de la montagne. — Nous nous perdîmes dans ce labyrinthe inextricable de petites ruelles où l'on est obligé, de même qu'à Venise, de marcher à la manière des oies, l'un derrière l'autre. On se croirait dans une ville arabe. Les rayons du soleil glissent comme des serpents de feu le long de ces maisons délabrées et mettent des paillettes de lumières aux étoffes orientales, aux mouchoirs de soie à couleurs éclatantes, aux vestes brodées d'or suspendues aux portes des fripiers. Des cages de fenêtres surplombent sur vos têtes, et vous voyez une main blanche soulever un rideau rouge, et deux yeux noirs darder leur regard jusqu'à vous.

C'était un samedi, jour de marché : l'occasion était superbe pour passer en revue les costumes et les types des populations environnantes. Nous nous mîmes à suivre, persuadés qu'elles nous conduiraient sur la place du marché, des paysannes qui passaient, montées sur de petits amours d'ânes, aux oreilles droites et à la tête éveillée, un peu gamine. Ces jolis animaux qui ont inspiré Apulée, et que La Fontaine a calomniés, paraissaient parfaitement se rendre compte de ce qu'ils portaient ; ils allaient d'un pas bien doux, heureux et fiers de leur fardeau.

Le marché se tenait précisément derrière notre hôtel, et le tableau était des plus pittoresques.

Figurez-vous la place du Château-d'Eau, couverte de baraques bariolées, de tables improvisées, d'étals ambulants ombragés de

vastes parapluies bleus, blancs, jaunes et verts. Les carottes formaient çà et là des tas désordonnés, et, à côté, reposant l'œil, il y avait des monceaux de navets d'une blondeur nacrée de vieille porcelaine de Saxe. On eût pris les poireaux, avec leurs longues lanières terreuses, pour de petites disciplines; les salades pourprées, à feuilles en volutes, luisantes et roides, semblaient sortir des fabriques de verre de Murano; les radis, en petits paquets, avaient l'aspect de boutons de roses, et les asperges, avec leurs écailles grises sur fond blanc, ressemblaient à des pattes de coqs coupées en deux. L'opulente variété des costumes formait un second plan chaud et multicolore qui mettait en relief ces splendeurs de nature morte. Les paysannes slaves se reconnaissaient à leur grande coiffe neigeuse comme celle des sœurs de charité; une dalmatique noire, fleurie de broderies blanches, doublée de peau de mouton, leur va jusqu'à mi-jambe, laissant voir leur pied bien cambré. Elles ont le teint olivâtre, des yeux pleins de caresses comme ceux des gazelles, et des cheveux plus luisants que les plumes du corbeau. Des pièces d'or, à l'effigie de Marie-Thérèse, pendent en guise de médailles sur leur poitrine ferme et pleine, et des bagues antiques, à cabochons, parent leurs doigts effilés. Derrière les étals de marée fraîche se tenaient les pêcheurs vigoureux des îles de Veglia, Cherso, Lussin et Sansego. A l'île de Cherso, on pêche dans le lac de Varna, des poissons d'eau douce très-recherchés. La faune maritime du golfe de Trieste a la richesse de celle de la Méditerranée.

Sur des planches gluantes et ensanglantées, au milieu de débris d'algues et de mousse, des raies palpitaient encore, étalées comme des chauves-souris monstrueuses; des langoustes sous leurs cuirasses aux reflets de cuivre croisaient, comme des chevaliers en champ clos, les espadons dont la nature a orné leur tête; des homards ouvraient leurs féroces tenailles; des chiens de mer dans des sceaux d'eau avaient des grimaces de fœtus dans de l'esprit de vin. Et à côté de ces hideuses apparitions, des poissons tout étincelants, aux écailles irisées, étaient entassés pêle-mêle comme des lames de grands couteaux d'argent.

En revenant vers le port, nous rencontrâmes des hommes de taille colossale, à la chevelure abondante et graisseuse, qui retombait en boucles sur leurs épaules, encadrant un visage tout noir de charbon. Un chapeau à larges bords descendait sur leurs yeux, leurs jambes étaient enfermées dans un pantalon de laine jadis blanche, et collant comme un maillot; leur chaussure se composait d'une simple semelle retenue aux pieds par des courroies: ces espèces de sauvages sont connus sous le nom de Zichis. Ils descendent des montagnes de l'Istrie et viennent une fois par semaine,

en bande, comme les bohémiens, avec leurs femmes et leurs enfants, vendre à Trieste le charbon qu'ils font dans leurs forêts.

Les forêts de la région montagneuse qui avoisine Trieste étaient jadis si touffues que, d'après la tradition, on pouvait aller de Duino à Bisovizza « en marchant sur la cime des arbres. » Les Zichis vivent dans ces paisibles retraites aussi simplement que les peuples primitifs. Leurs femmes n'ont pour tout vêtement que des bas de laine, une grossière chemise et sur cette chemise une redingote de drap brun, qu'une sangle retient à la taille. Les Zichis, au dire de M. Mommsen qui est venu les étudier dans leurs montagnes, sont les derniers descendants d'une colonie romaine. Leur langue est un mélange de latin et d'italien corrompus.

Sur notre route, nous avons rencontré le Tergesteo et nous y sommes entrés. C'est un magnifique édifice, orné des groupes emblématiques du Commerce, de l'Industrie et de la Navigation; les bureaux des trois sections du Lloyd autrichien se trouvent au Tergesteo : la section des assurances, celle de la navigation à vapeur et la section artistique et littéraire qui comprend la typographie, la cartographie et la photographie. L'imprimerie du Llyod publie deux ou trois journaux quotidiens et un journal grec hebdomadaire, l'HMEPA, le *Jour*. Le rez-de-chaussée, vaste galerie vitrée en forme de croix, est le lieu de la réunion habituel des commerçants et des négociants qui viennent y livrer la bataille des cotons et des sucres. Des salles de lecture où j'ai aperçu une vingtaine de journaux français s'ouvrent à droite, à côté d'un élégant café rempli de Phanariotes en petites vestes vertes et en larges pantalons blancs, d'Arméniens coiffés de bonnets d'astrakan, d'Albanais armés de poignards, de Turcs à gros turbans et à grosses ceintures; aussi cette galerie est-elle l'endroit le plus original et le plus curieux de Trieste. Boire une tasse de moka au Tergesteo, manger une timbale milanaise à Paris, vider une bouteille de Cliquot sur la Néva, sont les trois plus grandes jouissances de dégustateur et de gourmet que je connaisse.

Le port de Trieste où nous allâmes ensuite fumer une cigarette faite de cette mousse blonde et parfumée qu'on appelle le tabac du Levant, n'a rien de l'activité fiévreuse des ports de Marseille et de Hambourg.

Cinq ou six navires dormaient sur la rade, les voiles carguées; et, à plat ventre sur les dalles, quelques matelots grecs jouaient aux cartes, tandis qu'à deux pas un Turc à la panse énorme, au regard hébété et aux chausses insondables, à la houppelande en loques, comptait sur un chapelet les paniers de figues que l'équipage de son bâtiment déchargeait et empilait, nus-pieds, dans des tonneaux destinés aux tables d'hôte viennoises.

Je m'étais imaginé un Trieste maritime, tout autre que celui que j'ai trouvé; dans les quartiers du port, je m'attendais à voir des rues animées, avec un grand tapage d'enseigne, je rêvais de vieilles caves enfumées, des auberges retentissantes de chansons de terre et de mer; j'espérais des bastringues et des théâtres grotesques, l'odeur du gin mélangée à celle du goudron, les grosses maritornes fortes en hanches et fortes en gueule que les buveurs font sauter sur leurs genoux, comme dans les tableaux de Téniers.

A force de chercher, nous avons cependant découvert un petit canal qui s'insinue dans la ville le plus pittoresquement du monde : des deux côtés, des navires rangés à la file, appliquent la broderie capricieuse de leurs mâts et de leurs cordages sur le drap bleu ciel; au-dessus du canal s'élance un joli pont rouge, en fer, qui s'ouvre comme une porte à deux battants; et, au fond, dans une perspective lumineuse, s'élève l'église de Saint-Antoine, avec sa coupole surmontée de deux croix, son fronton orné de statues et son portique aux colonnes d'ordre dorique. C'est d'un effet charmant. On dirait une petite marine à la manière de Woutters.

Comme nous étions tout à la contemplation de ce ravissant tableau, un coup de canon retentit, alla, d'échos en échos, expirer dans les gorges du Cartz. Nous vîmes des ouvriers qui travaillaient près de nous s'arrêter dans l'effort commencé et jeter à terre leur bêche et leur pelle.

— D'où vient ce coup de canon? demandai-je à un matelot qui passait.

— Du phare, Monsieur.

— Du phare? répétai-je, d'un ton presque effrayé.

— Il n'y a pas de navire en détresse, Monsieur, rassurez-vous; c'est le coup de canon qui annonce chaque jour midi, l'heure du dîner et de la sieste.

— Le canon du Palais-Royal sur les côtes de l'Istrie! murmura mon compagnon en hochant la tête, d'un air désillusionné.

Comme nous n'étions pas éloignés d'un restaurant que recommande le guide Bædecker, nous imitâmes les Triestins et allâme nous mettre à table. *L'osteria all'Adriatico* se compose d'une salle basse, qui est tout à la fois cuisine, cave, garde-manger et salle à manger. Près de la porte se dresse le buffet, étalage varié de viandes froides, de còtelettes et de beefsteaks crus, de poissons, de homards, de salades et autres légumes; le tout couronné par des coupes de dessert pleines d'oranges, de figues et de raisins secs.

Nous indiquâmes au garçon une belle araignée de mer, de superbe taille, des *bronzini*, ces maquereaux de l'Adriatique aux

teintes bronzées, des côtelettes et une salade rose. Pendant que notre déjeuner se préparait, nous faisions intime connaissance avec de grosses olives noires, d'un goût exquis, et avec un *Istriano*, épais comme de l'encre, moelleux comme un velours, qu'on vous sert dans des pots d'étain.

Autour de nous, des officiers autrichiens aux favoris jaunes se régalaient d'une purée de pommes de terre et d'un rôti de veau qui baignait dans son jus, et dans une encoignure, un fils du prophète, porteur de rentes turques et de sandales usées, limitait son appétit à une tranche de bœuf aux confitures. Des gamins se présentaient le long des tables avec des paniers de grosses huîtres qui ressemblaient à des sabots de cheval, et des Juifs, à la redingote graisseuse, de leurs mains sales nous offraient des bretelles, des boîtes d'allumettes et des billets de loterie.

En sortant de l'*osteria*, nous montâmes à la cathédrale qui se dresse sur la colline, au pied de laquelle est assise la vieille ville; jadis, en cet endroit, s'élevait un temple dédié au dieu Capitolin. Trieste existait déjà avant que les Romains ne se fussent emparés de la côte istrienne. Thraces d'origine, les habitants de ces rives étaient pirates de profession et infestaient l'Adriatique, comme les Prussiens infestent aujourd'hui l'Allemagne. Les Romains réduisirent Trieste à n'être plus qu'une forteresse qui servait à protéger Aquilie, qu'ils avaient fondée. Mais Attila vint, détruisit cette dernière ville et respecta Trieste. Après avoir été occupée par les Francs, puis gouvernée par ses patriarches, l'Istrie voulut se mettre en république. Au bout d'une année, Trieste était divisée en deux camps : on se massacrait dans les rues, on démolissait les maisons, et pour mettre fin à ces singuliers passe-temps, l'on dut revenir à l'ancien ordre de choses. Un siècle plus tard Trieste se donnait volontairement à l'Autriche. C'est à cette époque que les Triestins achetèrent Castelnuovo pour contraindre tous les marchands de l'Istrie et des pays limitrophes à passer par Trieste. Venise déclara qu'elle ne pouvait tolérer plus longtemps cette entrave à son commerce et résolut la guerre. Pie II, jadis évêque de Trieste, s'interposa et obtint la paix au prix de Castelnuovo et du libre passage des gorges. Mais Venise continuait à suivre d'un œil jaloux le développement de sa rivale : après la guerre des Uscoques, en 1617, la flotte vénitienne se trouva maîtresse de la mer et paralysa complétement Trieste, dont la population tomba à 3,000 âmes.

Aussi Marie-Thérèse trouva-t-elle ce port dans un état de dépérissement lamentable. De vastes jardins s'étendaient là où s'élevaient autrefois des maisons. La grande impératrice releva cette ville en lui accordant la liberté entière du commerce, en renonçant au

coûteux entretien d'une flotte de guerre, et en installant un gouverneur unique pour régir la commune.

Aujourd'hui Trieste compte avec ses faubourgs, 120,000 habitants, composés d'Italiens, d'Allemands, de Grecs, d'Anglais, d'Arméniens, d'Américains; et plus de 15,000 navires d'un million de tonnes viennent chaque année mouiller dans sa rade.

La cathédrale de Trieste est le plus ancien monument religieux de l'Autriche. Il date du sixième siècle. Fouché, le ministre de police de Napoléon, y est enterré à côté des deux tantes de Louis XVI, les princesses Adelaïde et Victoria.

De la cathédrale nous passâmes au château dans lequel les Français résistèrent si vaillamment en 1813, au double bombardement des Anglais et des Autrichiens. Le château a été construit par les Vénitiens, il est entouré de quatre bastions et domine la ville et la mer.

A droite, Miramar, solitaire et triste comme un mausolée, profile ses tourelles gothiques sur les blancheurs violettes de l'horizon. A gauche, les rives de l'Istrie vont perdre leurs festons et leurs dentelles dans une brume dorée. Une population de 375,000 Slaves, de 187,000 Italiens vit sur ces bords hospitaliers.

Le meilleur moyen de terminer la journée, c'était d'aller au grand théâtre, bien plus pour voir le public que pour entendre l'*Africaine* qu'on y représentait. Nous y arrivâmes un peu tard, mais notre curiosité fut amplement satisfaite. On eût dit une représentation de gala; les dames, dans ces loges spacieuses et luxueusement meublées, sous les reflets ambrés d'un lustre de cristal, resplendissaient comme des princesses de féerie. Paris, dans ses soirées les plus fastueuses, n'a jamais rien vu de si éclatant. La chair neigeuse des épaules était encadrée de transparentes dentelles, les chevelures constellées de diamants dont les feux ricochaient dans la salle; des bracelets s'enlaçaient comme des serpents d'or, aux yeux de topaze et de rubis, autour des poignets aux aristocratiques attaches; l'éclat des carnations eût mis le Titien au désespoir.

A côté de ces femmes en toilettes rayonnantes, aux poses de Diane et de Cléopâtre, les hommes m'ont paru lourds et vulgaires : ils ont des tournures de sacs d'écus recouverts d'un habit noir. Pour eux, la femme n'est pas autre chose que la satisfaction d'un rêve de vanité, c'est un objet d'orgueil et de luxe, comme une villa, comme un cheval; c'est l'enseigne vivante du comptoir ou de la maison de banque, la garantie publique de la solvabilité de la signature.

Le lendemain — le dimanche — j'ai retrouvé ces élégantes des premières loges sur la Piazza, où jouait, à onze heures, la musique militaire. Elles étaient arrivées dans leur équipage et avaient mis pied à terre, au milieu de la foule diaprée qui regardait avec curiosité

la longue traîne de soie de leur robe balayer les dalles, comme la queue d'un paon. Quelques-unes de ces dames portaient une veste soutachée d'or et garnie de grèbe et étaient coiffées d'une petite toque à aigrette d'une crânerie de hussard ; d'autres avaient des chapeaux à l'aile relevée, ornés d'une plume blanche ou d'un colibri empaillé. Des Juives dont la taille rappelait bien plus la tour de Babel que les cèdres du Liban, se promenaient avec de faux airs de reine de Saba : tous les bijoux mis en gage chez leur mari tintaient et étincelaient sur leur poitrine à gradins. Dans cette foule de robes vertes, bleues, grenat, mauves, jaunes, les gracieuses *sartorelles*, ces brunes grisettes et ces rieuses manolas de l'Adriatique, s'en allaient sur la pointe de leurs pieds mignons, deux par deux, bras dessus, bras dessous, poudrées à frimas comme de petites reines d'opéra comique ; et on les entendait gazouiller comme des oiseaux folâtres dès que la musique cessait. Ces modes si diverses, ces chuchotements de lèvres, ces frou-frou de jupes, ces palpitations d'éventails sur les poitrines décolletées, tout cela donnait à la Piazza un air de bal masqué en plein jour.

C'est le dimanche qu'il faut parcourir Trieste pour en bien saisir le caractère et les mœurs ; mais il faudrait le crayon de Grévin ou de Doré pour rendre le mouvement, la gaîté, l'entrain de ces groupes qui montent et descendent le Corso, qui se promènent sur le port, qui papillonnent devant les cafés. Tout le monde est soigné dans sa mise ; les souliers sont des miroirs ; les violettes et les camélias fleurissent les chevelures et étoilent les boutonnières. Les magasins sont hermétiquement fermés, et des jeunes filles sortent des églises, belles et fraîches comme Marguerite portant son livre d'heures. Au coin des rues, partout des marchands de cierges qui exécutent une espèce de roulement sur leur table de bois, et crient à tue-tête : « La *Madona!* la *Madona!* n'oubliez pas la Madone. » Les bonnes femmes accourent, s'arment d'un cierge et l'allument avant de franchir le seuil du sanctuaire voisin. Cette profusion de lumières transforme les églises en chapelles ardentes. A la fin de la messe un sacristain formé à l'économie des bouts de cierges, vient les recueillir avec un immense plateau.

A quatre heures, on retrouve tout Trieste sur le môle San-Carlo. La vie d'intérieur est presque inconnue dans ces pays aimés du ciel ; les appartements manquent généralement de confort, on est mal logé, on a juste les meubles nécessaires.

Pourquoi des tapis et des sophas, quand il y a des parterres si parfumés et des bancs si commodes dans les jardins? Pourquoi des portes et des fenêtres qui se ferment, quand le soleil, nouveau Jupiter, vous jette à mains remplies l'or fécond de ses rayons?

III. — Miramar.

Miramar est à une lieue de Trieste. La route est délicieuse : vous suivez le rivage de la mer qui se creuse, qui s'avance, qui s'arrondit, toujours ourlé d'une élégante dentelle d'écume. Quand cette mer n'a pas des fureurs de sorcière, elle a des grâces de jeune fille. Son flot est limpide et bleu, son haleine rafraîchissante, sa voix tendre comme un soupir. Des vols de mouettes s'égrenaient autour de nous dans l'azur, et, au large, passaient comme les spectres des vaisseaux naufragés, les formes indécises de grandes embarcations. Quelques canots à voiles rouges tranchaient brusquement sur l'harmonie de ce tableau aux couleurs veloutées et vaporeuses.

Du côté de la montagne il y a une multitude de charmantes villas toutes blanches, qui ressemblent à une bande de folâtres baigneuses. A travers les interstices du feuillage on admire leur perron de marbre, leur façade élégante ornée d'un balcon d'où les plantes grimpantes débordent et jettent aux papillons diaprés et aux abeilles d'or une véritable échelle de fleurs.

Au bout de la route, sur un promontoire pittoresque, on aperçoit le château de Miramar; ses tours crénelées, son architecture massive commandent la mer avec l'attitude fière et mélancolique d'une forteresse.

L'histoire de ce château n'a jamais été racontée, et comme j'en tiens les détails d'un ami d'enfance de Maximilien, le lecteur trouvera sans doute quelque intérêt à la connaître.

En 1856, le jeune archiduc était commandant de la marine autrichienne, qui lui doit toutes ses victoires; il ne pensait point à Miramar et ne s'attendait pas à être un jour gouverneur des provinces lombardes; il avait déjà fait un voyage en Grèce et en Asie-Mineure; il avait parcouru l'Espagne, le Portugal, la Sicile; il avait vu l'Orient et la Terre-Sainte. Il aimait la mer d'un amour de marin et avait fixé sa résidence à Trieste; souvent au milieu de la tempête, il montait en canot et se plaisait à affronter seul le péril. Un jour de très-forte bora, son embarcation fut enlevée comme une plume et emportée au-delà du cap de Gignano. Là, plus de vent, une eau aussi calme et tranquille que celle d'un lac. Maximilien descendit à terre et trouva la position si favorable et le point de vue si beau, qu'il résolut d'y bâtir une petite maison de pêcheur. Il acheta le terrain et commença par y faire des essais de culture de plantes exotiques, ne se doutant pas de la fécondité extraordinaire de ce sol exposé en plein midi.

L'année suivante il épousa la fille du roi des Belges, et la

baguette d'or que lui apportait cette princesse transforma la cabane en palais digne d'un roi.

A cette époque Maximilien s'occupait beaucoup d'architecture; il avait conçu l'idée de cette admirable église votive qui est un des joyaux de la ville de Vienne; il s'appliqua à tracer de sa propre main le plan de Miramar. Les travaux furent poussés avec activité, mais en 1858, lorsqu'il dut abondonner la Lombardie, il n'y avait de terminée que la maison rustique qui s'élève au sommet de la colline. Il s'y installa avec sa femme et trouva cette demeure si charmante qu'il ne voulut plus la quitter, même après l'achèvement du château.

Figurez-vous un grand châlet tapissé de chèvre-feuille et enguirlandé de vigne folle, entouré de bosquets de camélias et de lauriers-rose qui l'ombragent avec le mystère de rideaux d'alcove. Que la vie devait être douce dans cette solitude enivrante de fleurs et de chants d'oiseaux, dans ce nid de verdure caressante, avec le ciel sur la tête, la mer à vos pieds, un chaste amour dans le cœur ! Maximilien avait réalisé le rêve moderne d'une chaumière, d'un cœur et d'une bourse. La générosité de ce prince rendait ce dernier élément de bonheur indispensable, car il aimait à s'entourer d'artistes, d'hommes de lettres, de savants; il les comblait d'attentions et n'oubliait point ces petits cadeaux si propres à l'entretien de l'amitié. Ah! si ces allées pouvaient parler, si ces arbres pouvaient redire ce qu'ils ont entendu, nous pénétrerions jusqu'au fond de cette âme et nous verrions combien les idées et les projets qui y mûrissaient étaient nobles et grands.

Maximilien était avant tout un homme de cœur; son souvenir est encore aujourd'hui vénéré dans ces provinces lombardes qu'il administra en ami et en père; et, dans ce Mexique, où il ne voulut point régner en conquérant, les Indiens des environs de Queratero ne bâtiraient pas une cabane sans y mettre, comme un talisman, une pierre détachée du tertre où il fut fusillé. A l'arrivée de son cercueil à Trieste, jamais on ne vit émotion plus profonde : les magasins étaient fermés, tout travail avait été suspendu; on ne rencontrait que des gens en habits de deuil et des femmes qui sanglotaient. Pendant de longues années les basses classes de la population slave n'ont pas voulu croire à sa mort. « Il reviendra! disaient-elles, il reviendra! »

Quand on pense à la vie heureuse qu'ils auraient pu mener ici, quand on évoque ce passé aux heures lentes et sans alarmes, et quand on se dit que maintenant lui n'est plus et qu'elle est morte aussi, bien que vivante, c'est avec une indéfinissable tristesse qu'on franchit la grille de cette résidence. On ne peut parcourir ces jardins

pleins d'enchantements, sans y placer des scènes de bonheur ; dans ces allées baignées d'une lumière verte et crépusculaire l'imagination croit voir encore un couple enlacé qui disparaît. C'est un Paradis perdu, où, comme dans l'autre, ce fut Eve qui pécha la première : le serpent de l'orgueil s'adressa d'abord à la femme qui prit la pomme, y mordit et la présenta ensuite à son mari. Cette jeune tête d'archiduchesse avait des nostalgies de couronne et de gloire. Dans la terrible aventure du Mexique, les historiens futurs chercheront la femme.

Mais entrons dans ce château qui excita à Vienne des jalousies d'autant plus vives que Maximilien était l'homme le plus populaire de la monarchie ; la porte est ouverte, on n'a besoin de ne décliner ni ses noms ni ses qualités, on vient ici comme à un pèlerinage.

Au vestibule, une douzaine de hallebardes au ratelier indiquent que l'on est dans la maison d'un prince du sang ; l'aspect peu guerrier de ces armes de parade est encore adouci par le voisinage d'une coupe de marbre, où boivent deux colombes, au cou arqué, aux aîles frémissantes. La fenêtre du fond encadre le golfe de Trieste. C'est un décor merveilleux.

Le cabinet de travail et la chambre à coucher attenante qui s'ouvrent sur le vestibule sont la reproduction exacte des deux cabines que Maximilien occupait sur la frégate *Novara*, avec laquelle il fit le tour du monde. Sur le bureau, une miniature de l'impératrice Charlotte. La bibliothèque est riche en livres de science, d'histoire et de voyage, en toutes les langues ; à l'âge de dix-huit ans, Maximilien parlait le français, l'anglais, l'italien, l'espagnol, le hongrois, le slave, le grec et le latin. Des statues de Dante, de Goethe, de Shakespeare, d'Homère ornent cette pièce d'un style sobre et élégant. C'est dans cette pièce, ayant vue sur la mer dont il aimait la sublime immensité, que Maximilien écrivit ses quatre volumes de Mémoires, d'Esquisses de voyages, d'Aphorismes et de poésies. Je ne sais pas d'endroit plus merveilleusement choisi pour le rêve et le travail, la pensée et l'oubli. Aussi l'inspiration fut-elle heureuse et l'Allemagne entière fut unanime à décerner à l'archiduc la couronne des poëtes-rois, moins lourde et surtout moins fragile que celle des rois poëtes. Maximilien avait un talent descriptif exquis, il observait avec finesse et écrivait avec art. En voulez-vous un exemple? voici le conseil qu'il donne aux voyageurs fantaisistes comme lui : « Gens qui voyagez, voulez-vous juger une ville avant d'y entrer? Si elle est dominée de hauts et noirs clochers, de coupoles étincelantes, entrez-y, vous y trouverez de beaux monuments, de grands souvenirs ; mais si elle se présente à vos yeux sans constructions élevées, n'y allez pas, vous n'y verrez que des maisons

et des rues uniformes. N'y entrez que si le sucre et le coton ont pour vous plus d'importance que tout le reste. Si, de loin, vous apercevez des cheminées colossales, fuyez comme à l'aspect des moulins à vent, car entre toutes les villes, les villes de fabrique sont les plus ennuyeuses; elles tuent l'esprit et le cœur et transforment les hommes en machines. »

Il adorait l'Italie : Naples était pour lui « un morceau de paradis tombé du ciel »; il a décrit cette ville avec la plume d'un séraphin trempée dans l'or d'une étoile.

Au salon trônent les portraits de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche. Dans la chambre à coucher se trouvent les portraits de Napoléon III et de l'impératrice. La chapelle a été construite sur le modèle de la sainte chapelle de Jérusalem.

Le premier étage renferme toute une collection de tableaux anciens et de portraits. Dans la chambre dite de l'Empereur, Pie IX est placé vis-à-vis de la reine Isabelle. On y remarque également un tableau de Raphaël et le secrétaire de Marie-Antoinette, en bois de rose. La salle de conversation est couverte de peintures retraçant l'histoire de Miramar : l'arrivée des Romains, l'empereur Léopold I[er] reçu à Trieste, la députation mexicaine se présentant devant Maximilien et son départ pour le Mexique. De même que le château impérial de Vienne, le château de Miramar possède sa salle du trône.

L'escalier, dans le goût gothique allemand, est en bois sculpté, avec des statues de hérauts d'armes tenant des candélabres. Les murs sont couverts de trophées indiens rapportés de l'Archipel.

Maximilien avait pour la nature la passion idéale d'un Jean-Jacques Rousseau; il voyait dans les plantes tout autre chose que de la tisane; il aimait leurs couleurs, leurs formes variées, leurs parfums; il les cultivait en homme de goût et en artiste, et les décrivait en poëte. C'est à profusion qu'il en a répandu autour de Miramar, changeant ainsi en oasis le rocher brûlant et nu, et acclimatant sous cette latitude la végétation frileuse et rayonnante de l'Orient. Du haut des terrasses l'œil parcourt toute la gamme étincelante des tamarins, des baobabs, des cocotiers, des pins parasols, des cactus et des figuiers. Il y a çà et là des palmiers qui font penser à Paul et Virginie, et qu'il appelait dans son langage imagé des « fées issues du songe de quelques dieux »; il comparaît aussi la gracieuse inflection de leurs feuilles « à la danse des grâces »; il y a des parterres d'une richesse de tons si éclatants, qu'on les dirait semés de pierreries et brodés comme des chasubles; des charmilles s'ouvrent sur la mer, semblables à des grottes de nymphes; des bassins étoilés de lotus mettent de grands miroirs au milieu des pelouses; et, détachant leurs

blancheurs sur les massifs sombre, quelques statues mythologiques réchauffent leur nudité divine au soleil.

Maximilien aimait tant son Miramar qu'il en a fait la retraite enchantée d'un prince des *Mille et une nuits*. Aussi, dans l'autre monde, s'il est une récompense pour ceux qui ont injustement souffert, il doit lui être permis de venir quelquefois dans ces allées qu'il a plantées chercher les traces de la pauvre Ophélie.

Au Mexique ses seuls moments de récréation étaient ceux qu'il consacrait à Miramar : il dirigeait son ancienne résidence comme s'il devait y revenir d'un jour à l'autre, il transmettait par chaque courrier ses ordres pour changer ou déplacer les fleurs de tel parterre, pour meubler telle chambre, pour faire ici des adjonctions, là, des réparations. Miramar était pour lui la houlette et le chapeau du berger devenu roi; son souvenir, qui lui rappelait le bonheur passé, adoucissait les sombres préoccupations du présent.

Ce fut le 10 avril 1864, que la députation mexicaine chargée de lui présenter la couronne du Mexique, arriva à Miramar.

« Nous venons, dit don Gutierrez de Estada, vous prier de bien vouloir monter sur le trône du Mexique, où vous appellent les vœux d'un pays longtemps déchiré par la guerre : vous possédez le secret de conquérir les cœurs et la science difficile de gouverner. »

Maximilien répondit qu'il se rendait aux désirs des populations mexicaines, et que son gouvernement serait libéral et constitutionnel. « Je montrerai, ajouta-t-il, que la liberté est compatible avec le règne de l'ordre; je respecterai la liberté et je ferai respecter l'ordre. »

Don Gutierrez remercia l'archiduc au nom de la nation mexicaine, puis le nouvel empereur jura sur l'Evangile de travailler au bonheur, à la prospérité de son peuple, et de protéger l'indépendance nationale.

A son tour don Gutierrez prêta, au nom de la ville de Mexico, le serment de fidélité à l'empereur; puis Maximilien l'embrassa et suspendit à son cou l'Ordre de la Guadeloupe, qu'il venait de créer.

Trois jours après, le couple impérial quittait le sol de l'Autriche. De grand matin déjà, une animation inaccoutumée régnait dans le port de Trieste et sur la route de Miramar. De toutes les parties du royaume, on accourait faire ses adieux au plus aimé des archiducs.

La *Novara* et la frégate française *Thémis* mouillaient en rade, et auprès des deux navires se balançaient sur leur ancre, six vapeurs du Lyod autrichien, chargés de spectateurs.

A une heure de l'après-midi, l'empereur conduisant sa femme au bras, et tout équipé pour le voyage, entra dans les salons où l'at-

tendaient une vingtaine de députations chargées de lui remettre des adresses d'adieu. Maximilien était visiblement ému; quand le bourgmestre de Trieste lui eut exprimé la douleur que la population ressentait à son départ, il ne retint point ses larmes, embrassa le bourgmestre, serra la main à ceux qui l'entouraient, et murmura à demi-voix : « Je pressens que je ne reverrai plus ce pays! »

Cette nature poétique et chevaleresque était accessible aux plus singuliers pressentiments. De sinistres pensées se glissaient tout à coup au fond de son âme et le plongeaient dans des tristesses infinies. Son *Journal de voyage* est rempli de mélancoliques réflexions : « La terre est si petite, écrit-il quelque part, et cependant, comme on y est secoué et poussé d'une extrémité à l'autre! Heureux ceux qui se retrouvent! »

Leurs Majestés montèrent dans la chaloupe magnifiquement pavoisée que la ville de Trieste avait mise à leur disposition, et en même temps, une salve de cent coups de canon réveilla les échos, et plus de trente mille mains agitèrent des chapeaux et des mouchoirs dans les airs.

Maximilien et Charlotte s'embarquèrent à bord de la *Novara*, parée des couleurs mexicaines; vers les quatre heures, les deux navires furent hors de vue, et alors seulement, la foule songea à quitter le rivage où elle s'était comme enracinée. Ceux qui étaient armés de longues-vues avaient parfaitement distingué jusqu'au dernier moment un homme, debout à l'arrière, les yeux fixés sur Miramar : ils avaient reconnu Maximilien.

L'empereur et l'impératrice s'arrêtèrent à Rome. Pendant le court séjour qu'ils firent dans cette ville, on trouva un matin ces vers à leur adresse affichés sur un pilier public :

Maximiliano non ti fidare
Torna sollecito a Miramare!
Il trono fradicio di Montexuma
E nappo gallico, colmo di spuma;
Il « timeo Danaos » qui non ricorda
Sotto la clamide trova la corda!

« (N'aie pas confiance, Maximilien, et retourne promptement à Miramar; le trône fragile de Montezuma est un piége gaulois, — une coupe pleine de mousse! — Celui qui ne se souvient pas du : « *Timeo Danaos,* au lieu de la pourpre, trouve la corde!) »

Le voyage continua par Gibraltar et l'île de Madère. Maximilien salua avec joie cette île qu'il avait déjà vue en 1852 et dont il avait fait une description charmante : « Devant moi, lisons-nous dans le

tome IV de ses *Mémoires et voyages*, devant moi, à mes yeux émerveillés, une île enchantée sortit des flots, ruisselante des rayons d'un soleil tropical. La mer était transparente et azurée, l'air était imprégné de parfums enivrants. Des collines basaltiques aux teintes violettes s'élevaient au milieu de bouquets d'arbres dont le feuillage vert foncé avait toutes les énergies printannières. Mon âme émue était baignée de joie. C'était un tableau d'une céleste pureté. Il me semblait que mon âme, douée d'yeux invisibles, pénétrait de part en part la suave limpidité de cette lumière dorée et douce; ma poitrine respirait avec volupté; je pressentais un monde nouveau, un paradis..... »

En sortant du cimetière de Madère il raconte qu'il cueillit une rose sur une tombe abandonnée et qu'il la conserva religieusement.

La *Novara* longea la Jamaïque, arriva le 28 mai en vue des côtes mexicaines et aborda à Vera-Cruz.

L'empereur et l'impératrice s'attendaient à une réception toute royale; mais rien n'avait été préparé, pas même une réception officielle. La frégate française *Thémis* avait cependant pris les devants afin d'annoncer l'arrivée de Leurs Majestés. La ville avait son aspect de tous les jours. La désillusion fut grande; cependant le contre-amiral Bosse essaya de réparer les choses : il donna des ordres pour l'organisation d'une petite fête, mais il fut aisé de voir à l'air indifférent des indigènes qu'ils étaient totalement étrangers à la manifestation. C'était donc là ces Mexicains qui étaient tout de feu et qui avaient mis autant d'ardeur à solliciter un roi que les grenouilles de la Fable!

Maximilien se demanda en lui-même si on ne l'avait pas trompé, si tous les récits qu'on lui avait faits n'étaient pas d'odieux mensonges; mais, huit jours après, lorsqu'il se mit en marche pour la capitale, l'accueil devenant plus cordial à mesure qu'il pénétrait dans le pays, il reprit courage. A Loma Alta, dernière station du chemin de fer, la réception fut presque chaleureuse.

Nulle part cependant l'administration française n'avait fait le moindre préparatif; la suite impériale était obligée de dormir dans les rues sur des couvertures. A partir de Loma Alta, Maximilien continua sa route dans une mauvaise calèche anglaise, de sorte que ce voyage avait plutôt l'air d'une expédition d'aventuriers que de l'arrivée d'un empereur.

Après avoir traversé Orizaba et Puebla, l'empereur entra le 12 juin à Mexico, où l'attendait une réception théâtrale qui lui déplut. Aussi, le soir, à la représentation de gala, quand le couple impérial entra dans sa loge, la plupart des loges étaient vides.

La résidence des vice-rois astèques, le palais de Chapultepek,

qui leur avait été destiné, manquait absolument de confort, et ressemblait bien plus à un hôtel de seconde classe qu'à une demeure princière.

La première pensée de Maximilien fut de pacifier le pays, et, pour arriver à ce but, il ne vit pas de moyen plus prompt que celui de gagner Juarèz à sa cause. Il avait l'intention de le nommer président du conseil d'Etat et lui fit en conséquence proposer une entrevue, lui garantissant la liberté et la sécurité de sa personne; mais l'ancien président de la République mexicaine repoussa ces offres avec hauteur. Maximilien n'en proclama pas moins une amnistie complète et entière pour tous les crimes politiques, espérant davantage de la douceur que de la force. Bazaine était d'un autre avis, et dès le début les rapports entre l'empereur et le général devinrent difficiles. Bazaine continuait de fusiller et Maximilien ne cessait de faire grâce.

On conseilla à l'empereur d'entreprendre un voyage à travers son nouvel empire afin d'en mieux connaître les aspirations et les besoins; mais que vit-il? Un pays ruiné par la guerre, sans voies de communications, sans écoles, une terre à demi sauvage où le brigandage seul régnait en maître. « Chez nous, lui répondit un Mexicain qu'il interrogea, rien n'est organisé que le vol. » Et en effet, on volait partout, même dans le palais de l'empereur et dans ses appartements particuliers. A la suite d'une réception de généraux, son revolver damasquiné en or, à crosse d'ivoire, qu'il avait sur sa table, avait disparu; et l'impératrice n'avait pas retrouvé deux montres qui s'étaient égarées sous les doigts trop longs de ses dames d'honneur. Lopez qui était alors commandant du château de Chapulkepek voulant donner à l'empereur une preuve de l'habileté mexicaine, lui offrit de lui voler sur son bureau, en moins de deux heures, sans être aperçu, l'objet qu'on lui désignerait. Lopez pariait de faire enlever le bureau même, et Maximilien s'amusait beaucoup à ces plaisanteries.

De retour dans sa capitale, après mille dangers, l'empereur décréta la construction de plusieurs routes, accorda des concessions de chemins de fer, créa de nombreuses écoles et fonda une Académie mexicaine des sciences et des beaux-arts. Son goût pour les sciences était si vif qu'on l'accusait de s'enfermer des journées entières pour empailler des oiseaux. Il s'occupa aussi d'améliorer l'agriculture et traça lui-même le plan d'une grande ville industrielle et commerciale qu'il voulait bâtir sur le golfe du Mexique et à laquelle il aurait donné le nom de Miramar. Il avait dans sa femme une collaboratrice habile et dévouée; elle travaillait avec lui et même sans lui. C'est elle qui rédigeait d'une plume habile

les rapports partant pour l'Europe et qui, dans les occasions solennelles, plaçait le mot énergique. Elle avait de la hauteur et de l'esprit. Lorsque Maximilien institua la décoration pour le mérite, Bazaine défendit à Sa Majesté, au nom du gouvernement français, de suspendre la médaille mexicaine à un ruban de la même couleur que celui de la Légion d'honneur. L'impératrice se chargea de répondre à la lettre du maréchal et voici comment elle s'y prit : elle colla un coquelicot sur une feuille de papier, puis écrivit ces deux lignes au bas : « J'adopte pour mon Ordre la nuance de cette fleur qui a été créée, j'imagine, avant la Légion d'honneur. »

Pendant que l'empereur et l'impératrice étaient tout entiers à leurs pacifiques travaux, les rangs des juaristes grossissaient, les guérillas devenaient plus hardies et les brigands exerçaient impunément leur lucrative industrie aux portes mêmes de la capitale. La diligence passait matin et soir par leur visite, de sorte que la besogne des douaniers se trouvait faite d'avance, ce qui contrariait beaucoup les douaniers. Le marquis de Radepont qui voyageait, sans s'en douter, pour le plaisir des brigands, ne leur échappa qu'après en avoir tué une demi-douzaine à coups de revolver. Moins heureux, ou plutôt moins courageux, l'ambassadeur belge envoyé au Mexique pour annoncer à Leurs Majestés l'avénement de Léopold II, fut allégé de son or et de toutes ses cassettes. Le personnel de l'ambassade soutint un siége dans la diligence et réussit enfin à mettre en fuite les sujets du nouvel empire.

C'est à la suite de ces divers attentats que Bazaine arracha à Maximilien une ordonnance, enjoignant aux autorités civiles et militaires de considérer comme des brigands les bandes de gens armés qui parcouraient le pays et de leur appliquer la loi dans sa sévérité la plus absolue. L'empereur ne prévoyait pas que c'était son propre arrêt de mort qu'il signait.

Le 1er septembre 1868 un complot contre la vie de l'empereur fut découvert. Les conspirateurs avaient à leur tête le général Uraga, adjudant de Maximilien et fils d'un de ses ministres. Plus de cinq cents personnes furent arrêtées, on dut licencier les dragons de l'impératrice, et prier Bazaine de venir occuper le château impérial avec ses soldats.

Cependant l'occupation française touchait à son terme. Napoléon n'attendait qu'une occasion pour retirer son épingle du jeu ; les Etats-Unis la lui fournirent, et le rappel des troupes fut décidé.

Maximilien qui connaissait maintenant le véritable état du Mexique et savait tous les dangers qui l'y attendaient après le départ des français, envoya l'impératrice en Europe pour rappeler à Napoléon ses engagements et ses promesses. On sait de quelle manière la

princesse Charlotte fut reçue aux Tuileries; toutes ses supplications, toutes ses prières furent repoussées. De Paris elle se rendit à Rome, où se manifestèrent les premiers symptômes de sa folie. L'infortunée Charlotte était poursuivie de l'idée fixe qu'on voulait l'empoisonner. Elle refusait de boire et de manger, et ne se nourrissait que de fruits. Introduite chez Pie IX au moment où celui-ci déjeunait, elle lui arracha sa tasse de chocolat des mains et l'avala, disant : « Je suis sûre que celle-là n'est pas empoisonnée. » Elle voulut partager le dîner du Pape et passer la nuit au Vatican, dans la crainte qu'on ne cherchât à l'empoisonner à son hôtel. On dut la laisser se coucher dans une chambre voisine de celle de Pie IX, qui s'enferma, ainsi qu'elle le fit de son côté avec une des dames de sa suite. Enfin on réussit à la diriger sur Miramar, où son état parut s'améliorer : elle s'occupa de nouveau de musique, de peinture et de lectures. Les populations slaves, avec leurs tendances superstitieuses, la considéraient comme une sainte : quand les bonnes femmes istriennes et dalmates la rencontraient, elles s'agenouillaient sur son passage.

Pendant ce temps, la situation avait empirée au Mexique. Bazaine avait abandonné Maximilien à son étoile, et plutôt que de lui laisser ses canons et ses munitions, le maréchal les avait fait jeter dans le Sequia et le lac de Texcoco. On a prétendu même que Bazaine avait proposé aux juaristes de leur livrer l'empereur, moyennant la somme de 50,000 dollars. Mais c'est Lopez, parent de Bazaine du côté de sa femme, et l'ami intime de Maximilien, qui devait faire l'affaire. A cette époque le gouvernement français essaya à plusieurs reprises d'amener l'empereur à abdiquer. « Je ne me fais pas d'illusions sur les difficultés qui m'entourent, répondit-il, mais sans me laisser ébranler je resterai à ma place; à l'heure du danger un Habsbourg n'abandonne pas son poste. »

Cependant Maximilien, qui venait de recevoir la nouvelle de la maladie cruelle de sa femme, n'avait pas l'intention de rester plus longtemps au Mexique : ce qu'il voulait c'était sauver sa dignité, revenir en Europe comme un empereur et non comme un fugitif, et déposer la couronne de sa propre volonté. Dans ce but, il se mit en route pour Orizaba, où la corvette *Dandolo* l'attendait; mais les généraux qui l'entouraient lui firent rebrousser chemin, lui promettant des hommes et de l'argent. Maximilien rentra à Mexico, déclarant qu'il ne restait que pour le bien du peuple mexicain et qu'il n'était guidé ni par des intérêts personnels, ni par des intérêts politiques.

Le départ des troupes françaises laissait le champ libre aux juaristes. Ils regagnèrent rapidement le terrain perdu et s'apprêtèrent à venir mettre le siége devant la capitale. « Je veux épargner cette

épreuve à la ville, » dit l'empereur qui, au milieu de ses déceptions avait conservé toute sa bonté d'âme, et il se retira à Queretaro, où les généraux Miramon, Mendez, Castillo, Mejia, Avellano et le prince Salm-Salm avaient réuni une petite armée de huit mille hommes.

Maximilien se montra d'une grandeur et d'une simplicité héroïques pendant les soixante-dix jours que dura le siége de cette place ; il partagea les fatigues et les privations des simples soldats, se nourrissant comme eux de viande de mules, tandis que ses officiers s'oubliaient dans les délices d'une table abondante. Il exposait sa personne plus qu'aucun de ses hommes et se promenait sur les bastions comme sur la terrasse de son château. Une fois seulement, ses yeux s'arrêtèrent avec émotion sur cinq cadavres qui se balançaient à des branches d'arbres ; c'étaient ses courriers tombés entre les mains des juaristes et que ceux-ci avaient pendu sous les murs de la ville.

Rien ne lui était plus facile que de se frayer un passage avec sa cavalerie, mais il ne voulut pas abandonner ses soldats. Il refusa toujours de capituler : « Je veux, disait-il, mourir en combattant. »

On faisait chaque jour des prisonniers. Quand on lui parlait de la nécessité de pendre ceux qu'on soupçonnait d'espionnage, il se contentait de répondre : « Non, pas d'exécution ; si tout se passe heureusement, tant mieux ; si nous devons succomber, je ne veux pas avoir de sang sur la conscience. »

Les vivres étaient à la veille de manquer : il fallait donc, ou se rendre, ou sortir les armes à la main. On se décida pour la sortie. Le 14 mai, dans la nuit, les sept mille hommes qui restaient devaient se jetter à travers les lignes ennemies dans la direction de Vera-Cruz. Par une singulière coïncidence le général juariste Escobedo avait résolu, de son côté, de donner l'assaut le 15 au matin.

Ni la sortie ni l'assaut n'eurent lieu, la trahison de Lopez avait empêché les préparatifs de la sortie et rendu l'assaut inutile. Lopez, que Maximilien avait comblé de faveurs, Lopez qui se disait l'ami le plus dévoué de l'empereur, l'avait vendu pour 2,000 onces d'or ! A pareil jour, une année auparavant, se trouvant à Puébla avec l'impératrice, Lopez y avait fait venir sa femme qui accoucha d'une manière inattendue. » Je ne souffrirai pas, lui écrivit Maximilien, que votre fils soit né dans une maison étrangère ; voici de quoi acheter la maison dans laquelle il est venu au monde. » Parfaitement au courant de ce qui se passait dans le camp juariste, Lopez envoya le 14 au soir, un billet à Escobedo, lui proposant de lui livrer le couvent de La Cruz, où se trouvait l'empereur et son état-major.

Escobedo accepta, et vers minuit Lopez se présenta dans les fossés, à la tête de ses troupes, qui mirent bas les armes; les soldats juaristes prirent la place des Impériaux et occupèrent le couvent, sans que personne ne s'en aperçut.

Maximilien se leva à l'aube, selon son habitude; il alla réveiller le prince Salm-Salm, et ils sortirent ensemble, sans armes. Arrivé près de la porte, l'empereur s'arrêta et se tournant vers son compagnon, il lui dit : « Des soldats libéraux! Nous sommes trahis! » A ce moment le général Lopez qui les avait vus venir désigna l'empereur au colonel Rincon Gallardo qui occupait la porte avec les juaristes.

Rincon était un loyal soldat et un brave cœur. Il répondit assez haut pour être entendu de ses soldats et de Maximilien : « Ce sont des bourgeois; ce ne sont pas des militaires. Qu'ils passent en paix! »

L'empereur et le prince Salm-Salm passèrent sans être inquiétés et se dirigèrent en toute hâte vers l'extrémité opposée de la ville. Les rues désertes étaient plongées dans ce silence solennel et mortuaire qui précède les grands événements; quelques minutes après, la fusillade crépitait sur toute la ligne et aux cris des troupes libérales les Impériaux levant la crosse en l'air, répondaient par des *Vive la liberté!* Cependant Miramon tenait encore avec ses troupes rangées en bataille dans la rue des Capucins, une des plus larges de Queretaro; mais un coup de feu l'atteint au visage; il tombe et se relève à demi aveugle et prisonnier.

L'empereur avec les généraux Méjia, Castillo, Avellano et le prince Salm-Salm s'étaient réfugiés sur le Cero de la Campana, petite colline retranchée qui domine la ville. Sans artillerie, ils étaient sur ce rocher, semblables à des naufragés qui voient la mer monter en grondant pour les engloutir. Le général Escobedo, cet ancien muletier bestial, à la mine sanguinaire, arrivait au pas de charge avec quatre bataillons d'infanterie et toute sa cavalerie, qui remplissaient l'air de vociférations de mort. La colline fut étroitement cernée.

— Ne tirez pas, ce serait verser du sang inutilement, dit l'empereur à ceux qui formaient comme une muraille vivante autour de lui. Et d'une voix plus basse, presque étouffée, il ordonna à un de ses aides de camp de nouer un drapeau blanc à la baïonnette d'un fusil.

Les juaristes qui escaladaient la colline en rangs serrés, prêts à faire feu, s'arrêtèrent.

Un silence profond succéda au tumulte et aux cris de l'assaut.

Alors on vit un homme en uniforme de général mexicain, le pantalon noir dans ses hautes bottes à l'écuyère, la redingote noire aux épaulettes d'or, apparaître sur le remblai du premier retranche-

ment : il promena un regard tranquille autour de lui, puis descendit d'un pas ferme, suivi d'autres généraux.

Les juaristes le saluèrent par un formidable : Vive la liberté!

Ils avaient reconnu l'empereur ; Maximilien marcha droit au général Corona qui commandait le corps des volontaires américains, connu sous le nom de « Légion d'honneur, » et composé d'une cinquantaine de cavaliers, ayant tous rang d'officiers.

— Général, lui dit-il, je suis trahi par les hommes et la fortune; il y a assez de veuves et d'orphelins; voici mon épée.

— Sire, s'écria Corona, oubliant que ce n'était plus à l'empereur qu'il parlait, Sire, gardez votre épée.

Il invita Maximilien à remonter à cheval, et l'escorta avec les autres prisonniers jusqu'au couvent de Santa-Teresita.

L'empereur et ses généraux furent enfermés dans les caves de ce cloître, et non-seulement ils durent coucher sur la terre nue, mais ils eurent à souffrir de la soif et de la faim. L'arrivée de la princesse Salm-Salm apporta toutefois quelque amélioriation dans le dur traitement qu'ils subissaient; on les transféra au couvent La Capuchina et leurs amis obtinrent la permission de leur envoyer du vin, des vivres et des vêtements. La conduite de la princesse Salm-Salm, dans ce dernier acte du drame, fut celle d'une héroïne. En sortant de Mexico assiégé elle essuya deux fois le feu des soldats de Porfirio Diaz. Accusée d'avoir distribuée de l'argent aux Autrichiens prisonniers à Chapultepek, on l'interna à la Guadeloupe. Enfin elle obtint un passe-port pour l'Europe, mais au lieu de partir elle vint rejoindre son mari à Queretaro, et de cette ville, elle se rendit en se cachant et en voyageant de nuit, à San Luis de Potosi, la résidence de Juarèz. Quand on raconta à Maximilien cette noble conduite, il ne put retenir ses larmes.

Les prisonniers restèrent trois semaines à La Capuchina, ignorant ce qu'il adviendrait d'eux. Les Juaristes semblaient embarrassés de leur proie.

Mais le 10 juin, on leur annonça que Juarès avait donné l'ordre de les faire passer en conseil de guerre, et qu'ils seraient jugés le 12.

— Où me conduisez-vous? demanda Maximilien à l'officier qui vint le chercher.

— Devant le conseil de guerre.

— Où a-t-il lieu?

— Au théâtre.

— Au théâtre?

— Oui.

— Je n'irai pas. Je vous déclare que je ne sortirai pas d'ici pour

me donner en spectacle dans un théâtre et y être jugé comme un comédien. Sortez.

L'officier compris qu'il ne viendrait à bout de ce refus que par la force; il se retira.

Les généraux Miramon et Mejia furent traînés sur la scène, où siégait le tribunal. Le théâtre était bondé jusqu'au faîte, comme en un jour de grande représentation ; de plus, le spectacle était gratuit. Les débats durèrent trois jours. L'empereur était accusé d'usurpation de pouvoirs, d'excitation à la guerre civile, et du meurtre de 40,000 libéraux pendus et fusillés à la suite de l'ordonnance du 3 octobre 1865, arrachée, comme on sait, par Bazaine.

Le 15 au matin le général Escobedo se présenta dans la prison de Maximilien, tenant en main le jugement de la cour.

L'empereur qui ne s'abusait point sur son sort lui dit avec douceur :

— Lisez, général, je vous écoute.

Maximilien, ainsi que ses deux généraux, Miramon et Mejia, étaient condamnés à mort.

— C'est bien! fit l'empereur avec cet air doux et calme qui lui était habituel. La loi du 3 octobre était faite contre des brigands; et ce jugement est fait par des assassins !

Escobedo mit la main sur son revolver en murmurant : « Misérable ! » Mais se ravisant, il répondit : « Le condamné a droit de maudire ses juges. »

Maximilien lui tourna le dos ; Escobedo sortit.

L'exécution était fixée pour le lendemain, mais elle fut remise au 19, sur l'ordre de Juarèz.

Aussitôt les ambassadeurs de Prusse et d'Angleterre se rendirent auprès du président, à San Luis de Potosi, dans l'espoir d'obtenir la grâce du condamné; Juarèz fut inflexible, il déclara que cet exemple était nécessaire pour assurer l'avenir de la République.

Dans la nuit du 18 au 19, Maximilien demanda des ciseaux. On les lui refusa. Il supplia alors le geôlier de couper lui-même une mèche de ses cheveux. Quand l'opération fut faite, il écrivit cette lettre à l'impératrice Charlotte :

« Ma bien aimée Charlotte, si Dieu permet que tu guérisses un jour et que tu lises ces lignes, tu apprendras la cruauté du sort qui n'a cessé de me poursuivre depuis ton départ pour l'Europe. Tu as emporté avec toi mon bonheur et mon âme. Pourquoi ne t'ai-je pas écoutée? Tant d'événements, hélas ! tant de catastrophes inattendues et imméritées m'ont accablé, que je n'ai plus d'espérance au cœur et que j'attends la mort comme un ange de délivrance. Je meurs sans agonie. Je tomberai avec gloire, comme un soldat, comme un roi

vaincu... Si tu n'as pas la force de supporter tant de souffrance, s bientôt Dieu te réunit à moi, je bénirai sa main paternelle et divine qui nous a si rudement frappée. Adieu ! adieu !

« Ton pauvre Max. »

Il baisa cette lettre, y enferma la boucle soyeuse et blonde de ses cheveux et réunit cette missive à d'autres écrites à sa mère, à l'archiduchesse Sophie et à plusieurs de ses amis. J'ai vu quelques-unes de ces lettres; elles sont en français, d'une écriture droite, calme, assurée; la belle âme de ce prince romanesque s'y reflète tout entière et on comprend l'irrésistible sympathie qu'il exerçait. Aussi a-t-il fallu, pour obtenir sa condamnation à mort, des juges, qui ne l'avaient jamais vu, des généraux qui ne l'avaient jamais approché.

Au coup de six heures, la porte de sa prison s'ouvrit.

— Je suis prêt, dit Maximilien en s'avançant vers l'officier qui venait le chercher.

Et comme il franchissait la porte du couvent, il s'écria en levant les yeux vers le ciel :

— Quelle belle journée! j'ai toujours rêvé de mourir par un beau soleil, un matin d'été.

Il monta dans la première voiture; les généraux Miramon et Medjia le suivirent, avec le prêtre qui les avait confessés; accompagnés d'une escorte de quatre mille hommes, ils furent conduits à travers la ville jusqu'au Cerro de la Campana. Ils se tinrent debout pendant le trajet, la tête haute et le sourire aux lèvres; ils étaient vêtus avec soin, comme s'ils se rendaient à une fête. Le peuple qui encombrait les rues, qui se suspendait aux fenêtres et se penchait sur les toits, les regardait passer dans une admiration muette. Le sang-froid et la tranquillité de cet empereur qui allait mourir frappait les plus indifférents. Les femmes se détournaient pour cacher leurs larmes, car Maximilien était vraiment beau, avec ses magnifiques cheveux blonds partagés par une raie qui descendait jusqu'à la nuque; ses yeux bleus étaient si purs et avaient une expression si caressante, et ses mains blanches, aux doigts effilés, avaient tant de noblesse et d'élégance.

Au dernier détour de la route, le général Medjia pâlit et se cramponna au rebord de la voiture. Il venait d'apercevoir sa femme, les cheveux en désordre, les yeux hagards, un enfant nouveau-né au rein, errant comme une folle à travers la foule. Medjia se cacha dersière ses compagnons, ferma les yeux et étouffa un sanglot.

Le cortége arriva au pied de la Cerro de la Campana; on avait choisi pour la place de l'exécution l'endroit même où Maximilien s'était constitué prisonnier.

L'empereur sauta légèrement à terre, épousseta ses habits, et s'approchant du piquet d'exécution, il distribua à chaque soldat une once d'or.

— Visez bien, mes amis, leur dit-il, ménagez mon visage, tirez au cœur.

Un des soldats pleurait.

Maximilien alla à lui et lui offrant son étui à cigares en filigrane d'argent, enrichi de pierres précieuses :

— Garde cela, mon ami, en souvenir de moi ; cet étui a appartenu à un prince qui a été plus heureux que moi.

L'officier subalterne qui devait commander le feu s'avança vers lui et le pria de lui pardonner.

— Mon enfant, lui répondit Maximilien avec une amabilité enjouée, un soldat doit toujours obéir aux ordres qu'il reçoit ; son devoir est de faire son devoir.

Se tournant alors vers les généraux Miramon et Mejia : « Venez, mes braves, que je vous embrasse ! » leur dit-il. Il les pressa contre sa poitrine et ajouta : « Dans quelques minutes nous nous retrouverons dans un autre monde ».

Puis s'adressant à Miramon : « Général, au plus brave, la place d'honneur ! Prenez la mienne. »

Comme Mejia était très-abattu par le triste spectacle de sa femme folle, Maximilien pressa encore une fois sa main dans les siennes en lui disant : « Dieu n'abandonne pas ceux qui souffrent et qui restent ; quant à ceux qui partent et qui ont injustement souffert, ils trouvent leur récompense dans l'autre vie. »

Un roulement de tambour annonça que le moment fatal approchait.

Maximilien fit quelques pas, monta sur une pierre, et, d'une voix sonore adressa ces mots aux soldats et à la foule :

« Mexicains ! les hommes de ma condition et de ma race, et animés de mes sentiments, sont destinés à faire le bonheur des peuples ou à en être les martyrs. Ce n'est pas une pensée illégitime qui m'a conduit au milieu de vous, c'est vous-mêmes qui m'avez appelé. Avant de mourir, laissez-moi vous dire que j'ai employé toutes mes forces en vue du bien. Mexicains, puisse mon sang être le dernier que vous verserez et puisse le Mexique, ma malheureuse patrie d'adoption, être heureux ! »

Dès qu'il eut repris sa place, un sergent vint ordonner à Miramon et à Mejia de se tourner : condamnés comme traîtres, ils devaient être fusillés de dos.

— Au revoir, mes bons amis, leur dit encore Maximilien, et croisant les bras, il attendit avec l'impassibilité d'une statue.

Au commandement de « Portez armes ! » une rumeur de protestation et de menace s'éleva de la partie de la foule composée d'Indiens, que leurs superstitions et leurs croyances avaient rattachés à l'empereur. D'après leurs traditions, un homme blanc doit venir un jour pour les affranchir et les sauver, et ils croyaient que ce Messie était Maximilien.

Les officiers se retournèrent en brandissant leur sabre, puis on entendit le commandement de : « Joue ! feu ! »

— Vive le Mexique ! cria Miramon.

— Charlotte ! Charlotte ! s'écria Maximilien.

La détonation couvrit leurs voix.

Quand la fumée fut dissipée, trois cadavres étaient étendus sur le sol ; celui de l'empereur avait été frappé de cinq balles. On les mit dans les cercueils qui avaient été déposés à quelques pas de la place d'exécution et ils furent emportés au milieu de la même escorte au couvent des capucins.

— Maintenant que l'empereur est mort, nous voulons dignement enterrer l'archiduc d'Autriche, dit le colonel Miguel Palacios, auquel la garde du corps de Maximilien avait été remise.

On l'embauma et on plaça le cercueil dans une crypte.

L'ambassadeur de Russie, M. le baron Magnus, réclama en vain le corps du malheureux empereur ; il fallut que le vice-amiral Tegetthof vint lui-même le demander au gouvernement mexicain, en novembre 1867. Tegetthof obtint en même temps l'élargissement des soldats autrichiens encore prisonniers, ainsi que la grâce du prince Salm-Salm qu'on avait également condamné à mort.

Quant au traître Lopez, au lieu des 2,000 onces d'or promises, il n'obtint que 7,000 piastres. Sa femme, après sa trahison, refusa de le revoir, et lorsqu'il se présenta au général Rincon Gallardo pour solliciter une place dans les rangs de l'armée mexicaine dont il avait jadis été chassé, il reçut cette fière réponse :

— Colonel Lopez, si jamais je vous recommande pour une place, cette place sera à une branche d'arbre, avec une corde autour de votre cou !

Maximilien laissera dans l'histoire le souvenir d'un homme de bien et d'un roi martyr. Jamais on ne put lui arracher une condamnation à mort, et le jour où il expiait sous les balles juaristes les crimes d'un autre, ce n'étaient pas des canons qu'il se faisait envoyer d'Europe, mais deux mille rossignols qu'il avait achetés dans le Tyrol pour en peupler son empire.

Victor Tissot.

LA SCIENCE ET LA BIBLE[1]

Nous ne nous rappelons pas assez, ou plutôt nous ne savons pas assez, nous plébéiens de la science, les grands faits et les grandes découvertes scientifiques qui s'accomplissent auprès de nous. Pensons-nous et savons-nous, par exemple que, depuis environ trente ans, l'histoire des peuples anciens de l'Asie occidentale a été pour ainsi dire renouvelée? qu'elle commence à nous apparaître toute autre, d'après des documents originaux que Ctésias et Manéthon eux-mêmes n'avaient peut-être pas connus, et qui se révèlent à nous, non pas dans des copies, mais, je puis dire dans des originaux autographes écrits il y a vingt-cinq siècles? Savons-nous, par exemple, que, dans un coin de l'antique Ninive qui est aujourd'hui un désert semé de quelques ruines, l'on retrouve la bibliothèque du roi Assourbanipal, composée de quelques dix mille volumes, ou au moins de quelques dix mille briques chargées d'écritures? On sait cela sans doute, les gens instruits le savent, les lecteurs du *Correspondant* l'ont lu dans les articles qu'a écrits pour eux la plume érudite de M. Fr. Lenormant; son *Manuel d'histoire ancienne* a pu faire pénétrer ces notions presque dans la sphère de l'enseignement : mais la masse du public le sait-elle assez? Et sait-elle surtout quelle est, au point de vue de la foi, au point de vue de nos livres saints, l'importance de ces découvertes?

C'est à ce *desideratum* que répond le livre de M. l'abbé Vigouroux. Nous n'avons ni le temps ni la science nécessaires pour en développer toutes les parties. Mais il nous semble essentiellement utile de le faire connaître par une courte analyse.

M. Vigouroux prend la Bible à son début et la suit dans le récit des faits, en la comparant aux traditions parallèles de l'Assyrie et de l'Egypte. Certes il ne saurait y avoir entre ces deux termes une

[1] *La Bible et les découvertes modernes en Egypte et en Assyrie*, par l'abbé Vigouroux, 2 vol. in-12; Paris, 1877. — *Le Monothéisme, religion primitive de Rome*, par le Révérend H. Fomby; Londres 1877.

complète identité. La tradition première du genre humain a été forcément corrompue par l'invasion de la pensée polythéiste. Dans les récits païens, le Dieu créateur est apparu sous des noms divers, de même que, dans les mythologies païennes, les attributs de sa puissance se sont partagés entre des êtres divers. Mais les grands faits se rapprochent, les grandes émotions du genre humain se retrouvent parfois racontées dans les mêmes termes : les grands actes de la vie du monde et de la vie de l'humanité ont laissé partout quelque trace.

Ainsi, nous trouvons dans la tradition babylonienne et assyrienne la notion du chaos primitif ; c'est là qu'Ovide l'a puisée. Il est vrai que, sous l'influence des habitudes polythéistes, le chaos sous son nom biblique *Tohu-Bohu*, est devenu un dieu à part, *Bahu* ; Bahu est chez les Assyriens le dieu du chaos. — Ainsi encore, la chute des anges rebelles et la création, à leur place, du genre humain est racontée dans une de ces tablettes *assurbanipalesques* que M. Fox Talbot faisait connaître l'année dernière à la Société d'archéologie biblique de Londres. Et, à la suite, vient le récit quasi biblique qui énumérait les différentes phases de la création du monde, récit qui ne nous arrive que par fragments, parce que vingt-cinq siècles ont bien pu effacer quelques-uns des caractères tracés sur la brique, mais où nous reconnaissons tout au moins la distinction des jours, la création en premier lieu de la lumière et des astres, puis celle des animaux de la terre, et enfin ce témoignage de satisfaction que la puissance créatrice donne à son œuvre : « C'était satisfaisant tout ce qui avait été fixé par les grands dieux. » (*Et vidit Deus quod esset bonum*, *Genese*, I, 18).

Vient ensuite le Paradis terrestre. Le souvenir en est partout. C'est l'âge d'or de la mythologie hellénique ; c'est l'arbre de vie que l'Egypte représente sur ses monuments funèbres, sans doute parce que cet arbre divin ne pousse plus sur la terre et qu'on n'en cueillera les fruits que dans un monde meilleur ; c'est l'arbre de la science du bien et du mal, figuré lui aussi dans les cylindres babyloniens, avec l'homme assis d'un côté, la femme de l'autre et le serpent derrière la femme.

Et maintenant la sentence prononcée contre Adam ! On croit la lire paraphrasée dans une inscription des ruines de Koiundjik ; il est vrai que M. l'abbé Vigouroux, en citant cette inscription d'après M. Smith, déclare que la traduction en est plus qu'incertaine. Mais ailleurs nous voyons les *alapi* ou *kirubi* (c'est le mot *chérubin*) assyriens, gardant la porte du paradis terrestre. Ailleurs encore, les noms de Caïn et d'Abel retrouvent dans le vocabulaire assyrien, une étymologie plus probable que celle qu'on leur assignait jusqu'ici

(Abel, *Habal*, veut dire fils; Caïn, *Qin*, veut dire esclave). En assyrien comme en hébreu, le nom d'Adam est devenu un nom collectif pour le genre humain.

On me dira peut-être : passons au déluge. En effet, le souvenir du déluge se retrouve partout. Il y a partout un Noé; chez les Grecs il s'appelle Deucalion; chez les Aztèques, au Mexique, il se nomme Tezpi; dans l'Inde, Manou (récit du *Capatha Brâhmana*, traduit par M. Max Muller). C'est « la tradition universelle par excellence parmi celles qui ont trait à l'histoire de l'humanité primitive. » (M. Lenormant, *Commentaire sur Bérose*.) Puis nous avons un double récit, celui de Bérose, qui écrit comme on le sait, d'après la tradition orientale, chez qui Xisuthrus qui joue le rôle de Noé, est averti d'en haut de l'imminence du déluge, construit un navire où il fait entrer sa famille, des animaux et des provisions de toute sorte, voit la terre couverte par les eaux, puis, quand l'eau baisse, lâche quelques oiseaux pour savoir par eux si la terre commence à se découvrir, et enfin descend de l'arche, élève un autel et offre un sacrifice d'action de grâce. Et, à côté de ce récit depuis longtemps connu, celui des archives ninivites, retrouvé en 1872 et 1873, qui se tient plus près encore du récit de la Genèse, si bien que M. Vigouroux peut les rapprocher presque verset par verset[1]. Il n'y a qu'une différence essentielle entre ces narrations païennes et la narration biblique. Dans les premières, la divinité apparaît multiple, divisée contre elle-même : les dieux assyriens sont remplis de passions humaines, effrayés par l'orage, « abattus comme des chiens; » dans l'autre, c'est le Dieu un, punissant des coupables, protégeant ceux qui lui sont fidèles. Si ancien que soit le récit assyrien (qu'on croit même antérieur en date à celui de Moïse), on sent que la corruption polythéiste a déjà passé par là.

Que dire maintenant de la tour de Babel, si ce n'est que nous modernes, nous l'avons vue : « Comme nous approchions du terme de notre voyage, dit un investigateur anglais des rives de l'Euphrate (M. Rich), les nuages qui s'étaient accumulés se séparèrent; ils nous laissèrent entrevoir le *Birs* (la tour) dominant la plaine, présentant l'apparence d'une montagne ronde couronnée d'une tour avec un rideau élevé qui s'étend le long de sa base... Parvenus à une distance convenable, elle s'offre tout d'un coup à la vue au milieu de masses roulantes de nuages noirs et épais, obscurcie en quelques endroits par une espèce de brouillard dont la confusion produit quelque chose de sublime, tandis que des traits d'une lumière vive, présageant

[1] Les lecteurs du *Correspondant* n'ont pas oublié l'article de M. F. Lenormant (1873, p. 324 et s.) qui me dispense d'entrer dans plus de détails sur ce curieux document.

l'orage, étaient répandus dans le désert, et servaient à donner quelque idée de l'étendue immense et de la triste solitude de ce pays. »

Ce Birs (*Birs Nimroud*, tour de Nemrod), c'est la tour de Babel. Cette montagne qui soutient les restes d'une tour est une montagne faite de main d'homme, ou plutôt « une ruine, creusée en ravins par le temps, construite de débris » et où, dans certaines parties, on distingue les couches de briques qui ont été posées, il y a quelques trois mille ans, par les arrière-petits-fils de Noé. Et ils se dirent l'un à l'autre : « Venez, faisons des briques et « cuisons-les au feu. » Et ils eurent des briques au lieu de pierre et du bitume au lieu de ciment. » (*Genèse*, XI, 3.) (On sait, en effet, que la pierre manque dans ces contrées et la grande Babylone a été bâtie en briques). Ainsi la tradition et la science s'unissent pour voir dans cette gigantesque ruine (elle a 46 ^{m}. de hauteur et 700 ^{m}. de pourtour) l'œuvre du genre humain prêt à se disperser. Le juif Benjamin de Tudèle, au douzième siècle, se la vit désignée ainsi par ses frères habitants la Babylonie. Le *Talmud* de Babylone confirme cette tradition et nous lisons encore aujourd'hui une inscription de Nabuchodonosor, auteur de la tour qui couronne aujourd'hui le Birs Nimroud : « En la construisant, dit-il, il n'a fait qu'achever l'œuvre commencée jadis par un roi antique, laissée inachevée par celui-ci, ébranlée plus tard par le tremblement de terre et par la foudre. »

Nous devons abréger. Pour les époques qui suivent, la narration biblique devient plus spécialement nationale, et l'historien sacré s'attache plus particulièrement à la race d'Abraham, par cela même que la race d'Abraham se détache davantage du monde païen. Là, ce ne seront plus tant les monuments, ce ne sera plus la lettre des traditions étrangères qui viendra confirmer le récit de la Bible ; mais ce sera l'ensemble des civilisations étrangères qui viendra le confirmer en nous montrant combien la Bible nous les représente avec exactitude. L'Egypte surtout, qui, au commencement du dix-neuvième siècle, s'est ouverte pour la science européenne, qui dès lors nous a livré en foule ses cartouches, ses papyrus, ses peintures, ses palais et ses tombeaux ; l'Egypte qui nous a révélé sa langue et nous a peint toute sa vie ; l'Egypte est comme un miroir où se reproduisent sous nos yeux les mœurs que décrit la Bible.

Ainsi — l'Egyptien Sineh, émigré en Palestine, nous peint dans un écrit sur papyrus qui nous est resté, ce pays aux vastes pâturages où des tribus, des caravanes comme celles d'Abraham et de Loth, conduisent au loin leurs troupeaux, guerroyent au besoin les unes contre les autres, se disputent les pacages, s'emparent des bœufs et des brebis (voyez le papyrus hiératique de Berlin que certains

savants prétendent rapporter au quinzième siècle avant notre ère). Ainsi une peinture, commentée comme d'ordinaire par un texte hiéroglyphique, nous montre une famille étrangère, forcée par la famine de descendre en Egypte, présentée au gouverneur, lui offrant des présents : on dirait Abraham et Sara se présentant devant le Pharaon.

Ainsi encore — le *Roman des deux frères* (manuscrit sur papyrus écrit il y a vingt-trois siècles pour le jeune prince héritier de la couronne d'Egypte, et qui, de main en main, est venu de celui-ci à une voyageuse européenne de notre siècle et se trouve aujourd'hui au musée britannique). Ce roman égyptien semble bien être en partie un plagiat de la Bible, une reproduction de l'histoire de Joseph et de la femme du Putiphar, plagiat peut-être inconscient, parce que les deux tableaux sont peints d'après les mêmes mœurs, l'un selon la vérité, l'autre selon la vraisemblance. Ou bien encore — l'almanach royal du Pharaon égyptien tel que nous pouvons l'extraire, soit des peintures égyptiennes soit du récit de la Genèse, deux éléments assez concordants l'un avec l'autre pour qu'on puisse dire, que « quand on jette les yeux sur les monuments figurés après avoir lu le récit de la Genèse, on croit avoir lu une description de ces peintures elles-mêmes » (M. Vigouroux p. 6).

En général, tout ce que les rationalistes croient pouvoir reprendre dans la Bible comme manquant de couleur égyptienne, les monuments, à mesure qu'ils paraissent ou qu'on les étudie mieux, le justifient. On s'appuyait sur Hérodote et sur Plutarque pour soutenir que les Egyptiens ne connaissaient pas le vin, et ainsi battre en brèche la Genèse qui nous montre l'échanson de Pharaon dans son rêve cueillant le raisin, pressant les grappes, remplissant la coupe du roi. Or voici les peintures de Thèbes et d'ailleurs qui, prenant la défense de la Genèse contre Hérodote, Plutarque et les rationalistes, nous étalent sans cesse la vigne, la vendange, le pressoir, la coupe remplie et offerte à Pharaon. — Les Egyptiens, nous dit la science tudesque avec ce ton absolu et dédaigneux qui lui est propre, les Egyptiens étaient pauvres, ils ne pouvaient avoir tous les colliers d'or, toutes les pierres taillées, dont parle la Bible. — Ils les avaient parfaitement, nous dit la vieille Egypte, et elle nous montre, non-seulement écrits sur le papyrus, non-seulement peints sur les monuments, mais présents à l'heure qu'il est dans nos musées, les bijoux de la fabrique égyptienne, entre autres dans notre musée du Louvre un magnifique épervier incrusté d'or, de lapis et de cornaline. — On se révoltait, même des savants chrétiens, contre cet usage de la divination au moyen d'une coupe auquel fait allusion un mot du serviteur de Joseph dans la Genèse (XLIV, 5.). Qui a jamais entendu parler

d'un usage pareil? disait-on — Et voilà qu'en y regardant davantage, on trouve la coupe divinatoire chez les auteurs latins, et voilà qu'un voyageur moderne la rencontre encore en usage dans l'Egypte d'aujourd'hui. Il ne faut pas du reste s'en étonner. Ce monde oriental n'a pas changé comme le nôtre. « On doit aller en Egypte, dit un voyageur, pour retrouver les traces mortes ou figées d'une race depuis longtemps disparue. Il faut y voir les enfants d'Israël à la peau brunie qui conduisent de l'Orient en Egypte, des chameaux richement chargés... Nulle part ailleurs, *autrefois* n'est aussi semblable à *aujourd'hui.* »

Encore quelques images, sinon des faits, du moins des mœurs publiques, quelques échantillons de l'Histoire Sainte en peinture, écrite par la main d'artistes à peu près contemporains. Des hommes au type juif, portant un vêtement différent de celui des Egyptiens et pareil à celui que la Bible attribue à Joseph, avec eux des femmes, des enfants, se présentent devant le gouverneur égyptien; ils lui font lire un papyrus, nous dirions leur passe-port, et leur chef, reconnaissable à la frange de son vêtement et à la houlette qu'il porte à la main offre un bouc au gouverneur. N'est-ce pas là Jacob venant en Egypte où l'a appelé son fils Joseph? On le croirait, cela n'est pas; car les inscriptions indiquent d'autres noms. Mais la fréquence de telles caravanes n'est-elle pas attestée par là? — Ailleurs, des ouvriers travaillent par corvées; des inspecteurs les surveillent, le bâton à la main, et on voit parfois un malheureux patient nu, étendu par terre, lié et frappé de verges. Beaucoup d'entre eux font des briques, extraient la terre, puisent l'eau, pétrissent l'argile, pauvres, misérables, en haillons, toujours sous la verge du terrible inspecteur. Ne sont-ce pas là les Hébreux, auxquels le Pharaon impose de rudes labeurs, défendant à ses inspecteurs de leur fournir la paille dont ils ont besoin pour la fabrication des briques, afin qu'ils aient la peine de la recueillir eux-mêmes, exigeant d'eux, avec moins de ressources, le même travail qu'autrefois, faisant fustiger leurs chefs d'atelier, en un mot les « opprimant sagement» comme dit la Bible (et comme les puissances modernes ont eu souvent la prétention de le faire à l'égard de l'Eglise chrétienne) voulant exterminer par le labeur cette race qui au gré du maître se multiplie trop [1]? (*Exod.* 1, 8 et s; V. 5 et s.) A cette question là on peut répondre oui, sans risque de se tromper car

[1] Il y a quelques années, deux cents cinquante mille fellahs furent employés de vive force par le khédive au creusement d'un canal; le gouvernement ne fournissait ni pioches, ni pelles; rien que des fouets pour les frapper; vingt mille périrent du froid ou du travail. Les talus sont remplis d'ossements que le moindre éboulement découvre aux yeux des voyageurs.

les inscriptions égyptiennes, elles aussi, parlent de ces étrangers, de ces « captifs que Sa Majesté à choisis pour construire le temple d'Ammon, de ces « *aperiu* ou *aberiu* (*Hebrœi.* En hébreu *Iberim*) qui charrient la pierre pour le soleil du soleil, » et que surveille un corps spécial de gendarmerie (*madjaïu*). Dans les peintures, la couleur de leur peau les distingue des indigènes; et enfin nous retrouvons dans les ruines de la ville de Ramsès des débris du mur d'enceinte bâti en briques énormes mélangées de paille, telles que l'Exode les décrit. Nous avons ainsi l'ordre écrit du maître, Pharaon, le portrait de l'ouvrier, Israël, et un échantillon de son œuvre; que veut-on de mieux?

C'est à cette époque de la sortie d'Egypte que s'arrête, pour le moment, la partie spécialement historique du livre de M. Vigouroux. Il ira plus loin, et cela, nous l'espérons, sera bientôt. Mais il y a aussi dans le même ordre de travail, une partie dogmatique. Il s'agit de montrer ce que furent les croyances du peuple hébreu, selon la Bible et selon les documents scientifiques qui viennent se placer à côté de la Bible.

M. l'abbé Vigouroux a sur ce sujet un mot qui résume tout : « Les Hébreux ne sont pas des novateurs, mais des conservateurs. » Et il ajoute : « Lorsque le chef de leur race alla prendre possession de ce pays de Chanaan que le ciel lui promettait comme héritage..., il n'y apportait pas une religion nouvelle; mais il allait au contraire y mettre le flambeau de la religion ancienne à l'abri du souffle qui était sur le point de l'éteindre complétement. Le monothéisme est la religion primitive, l'idolâtrie est la religion altérée et corrompue. » Ne disons donc pas que ce sont les Hébreux qui progressent et s'élèvent au-dessus des notions premières du genre humain; ce sont leurs frères qui sont descendus au-dessous : « La croyance à l'unité de Dieu n'est pas un progrès; mais le polythéisme est un pas en arrière (t. II, p. 320.)

Aussi ne faut-il pas s'étonner de trouver chez tous les peuples même idolâtres une trace du Dieu unique et suprême, un débris de la vérité. » Melchisédech, roi de Salem, n'était pas de la race hébraïque, mais il était « prêtre du Dieu très-haut. » (*Gen.* XIV, 18,) — L'Assyrie a son Dieu Asshur, le grand Seigneur, le roi de tous les dieux, qui cependant n'a de temple nulle part parce que sa divinité et son culte sont partout »[1]. Les Chaldéens ont leur Dieu suprême, le premier et unique principe d'où dérivent tous les autres, Ilou, dont le nom signifie le Dieu par excellence[3] (C'est le nom biblique *El*, *Elohim*, pour les Arabes Allah, Elos ou Ilos chez les Phéniciens.)

[1] Rawlinson. *Les cinq monarchies*, t. II, p. 2.
[2] F. Lenormant. *Manuel d'histoire ancienne*, t. II.

— Les Perses, selon Hérodote, n'ont ni statues, ni temples, ni autels, parce que, différents des Grecs, ils n'attribuent pas aux dieux de forme humaine. » (1, 131). — Chez les Egyptiens eux-mêmes, si riches en idoles, « au sommet du Panthéon plane un Dieu unique, immortel, incréé, invisible et caché dans les profondeurs de son essence, créateur du ciel et de la terre ; il a fait tout ce qui existe et rien n'a été fait sans lui ; c'est le Dieu réservé à l'initié du sanctuaire » (M. de Rougé. *Conférences sur la religion des Egyptiens.* Mariette Bey. *Notice du musée de Boulaq* [1]. Lisez tout ce chapitre (2e partie, 1, ch. II) de M. l'abbé Vigouroux où les citations abondent et vous verrez qu'en effet, quelque profané que fût le temple et quelques fussent les idoles et les superstitions qui le souillaient, le Dieu suprême, le Dieu de Noé, était, même après la confusion des langues et la dispersion de Babel, resté au fond du sanctuaire. Le mérite et le privilége d'Israël, n'a pas été de le découvrir, mais de le conserver dans sa glorieuse et souveraine unité, de le tenir dégagé des cultes impurs et des dieux faits à l'image de l'homme, de lui garder son tabernacle et le livre de sa loi, purs et intacts, à travers le désert, la persécution, la captivité, et à travers toutes les souillures du monde païen.

Mais, si Israël a eu la gloire de garder plus religieusement que les autres peuples le dogme primitif de l'unité divine, faut-il dire que les peuples païens ont gardé pour le lui rendre plus tard un autre dogme, celui de l'immortalité de l'âme ? C'est ce qu'ont soutenu les adversaires de la Bible. La notion de la vie future, si claire dans les monuments égyptiens, plus ou moins présente, quoique défigurée, chez les autres peuples idolâtres, chez les Grecs eux-mêmes conservée par la tradition ou retrouvée par les philosophes, était, nous dit-on, inconnue au peuple d'Israël. Pour lui, c'est à Ninive ou à Babylone, au temps de sa captivité ; c'est surtout après la conquête d'Alexandre et par son contact avec la philosophie grecque que l'idée de la vie future lui aurait été enseignée. — M. Vigouroux réfute cette prétention. Il distingue, avec une sagacité qui ne s'est pas rencontrée chez tous les défenseurs de la Bible, ce que j'appellerai les différents degrés de la croyance à la vie future, et il les retrouve les uns après les autres dans les livres saints. D'abord — : la distinction de l'âme et du corps : le corps cette argile que Dieu a pétrie, l'âme ce souffle vital qu'il lui a inspiré. Cette distinction ressort des premières lignes

[1] C'est le « Un unique, le seul qui existe par essence, le seul qui vive en substance, le seul générateur qui ne soit pas engendré, le père des pères et la mère des mères. » (M. Maspero, *Hist. ancienne des peuples de l'Orient*). « A la fois son père et son fils, celui qui est aujourd'hui, hier et demain, qui est appelé : Je suis celui qui suis (*ànuk pu ànuk*). » (M. Ebers, *Durch Gosen zum Sinaï*).

de la Bible. L'homme est fait « à l'image et à la ressemblance de Dieu. » Comment? Par son corps? Non sans doute, puisque Dieu n'a pas de corps; c'est donc par son âme, par ce souffle de Dieu qui a fait de lui une créature vivante. Puis, — la vie de l'âme après la mort[1] : « C'est la foi de tous les peuples, à part quelques exceptions insignifiantes, que la vie de l'être humain se continue, de quelque façon que ce soit, après la mort... Il est incontestable que les Hébreux ont eu sur ce point, la croyance générale » (M. Maury. *Académie des Inscriptions* 1873). N'y aurait-il que le mot de *Scheôl* (chez les Septante *Hadès;* dans la *Vulgate*, *Infernus* ou *Inferi*) tant de fois répété dans les livres saints; qui ne désigne pas, comme on voudrait peut-être le croire, purement et simplement le tombeau, puisque c'est bien la demeure des âmes, vivantes encore, c'est le lieu de silence et de ténèbres, où, bons et méchants, réunis, mais non confondus, attendent l'heure du jugement suprême, l'heure où la vie éternelle se manifestera pour tous.

Puis — la pensée de la résurrection des corps, également conservée dans Israël. A cet égard comment ne pas rappeler le fameux passage de Job? M. l'abbé Vigouroux le rappelle et le donne traduit par M. Renan, traduit aussi par l'ancien maître de M. Renan, l'abbé Le Hir. Ces deux versions ne diffèrent d'une manière un peu importante que sur un seul mot. Mais, dans l'une comme dans l'autre, la foi à la résurrection est évidente. Voici la version de l'abbé Le Hir :

Qui me donnera que mes paroles soient écrites?
Qui me donnera qu'elles soient consignées dans un livre,
Qu'un style de fer les grave sur le plomb,
Qu'elles soient gravées à jamais sur la pierre?
Oui, je sais que mon vengeur est vivant,
Et qu'il se tiendra, le dernier, sur la poussière,
Que, de ce squelette recouvert de sa peau,
Que de ma chair, je verrai Dieu [1].
Moi même, je le verrai;
Mes yeux le verront et non un autre.
Mes reins se consument dans cette attente [2].

[1] M. Renan traduit ici :
« Quand cette peau sera tombée en lambeaux,
Privé de ma chair, je verrai Dieu. »
Même en admettant cette version, la survivance de l'âme et la vision de Dieu après la mort n'en seraient pas moins établies.

[2] Dans la *Vulgate* :
Quis mihi tribuat ut scribantur sermones mei? Quis mihi det ut exarentur in libris,

Job parle ainsi, après qu'il a entendu les dures réprimandes de ses amis, venus, disaient-ils, pour le consoler, après qu'il s'est irrité contre eux, qu'il a gémi, qu'il a presque cédé au désespoir. Mais bientôt il s'est appaisé ; la dureté même des reproches qui lui sont faits l'a porté à tourner sa pensée vers le Dieu qui le frappe. « Quand même il me tuerait, dit-il, j'espérerai en lui, il sera mon Sauveur » (XII, 14, 15). Et, tout à coup, la pensée de la vie future se révélant plus clairement à lui, il donne à ses paroles une solennité toute nouvelle, et il annonce non plus seulement ce qu'il attend ou ce qu'il espère, mais ce qu'il sait.

Et puis enfin — la dernière idée contenue dans la notion de l'autre vie, la pensée de la rétribution, du châtiment pour les méchants, de la récompense pour les bons. — Tout le monde le sait ; cette pensée tient moins de place dans les livres hébraïques que dans la doctrine chrétienne. Les promesses de Moïse sont pour ce monde, bien qu'elles n'excluent pas le monde futur. « La loi de Moïse, dit Bossuet, ne donnait à l'homme qu'une première notion de l'âme et de sa félicité... Les merveilles de la vie future ne furent pas alors universellement développées et c'était au jour du Messie que cette grande lumière devait paraître à découvert [1]. » Néanmoins la pensée du jugement, qui contient en elle la pensée du châtiment ou de la récompense, ne laisse pas que de nous apparaître dans les livres hébraïques. « J'ai vu sous le soleil, dit le livre de l'Ecclésiaste, que, dans le lieu même de la justice, là est la méchanceté, et alors j'ai dit en mon cœur : C'est Dieu qui jugera lui même le juste et le pécheur... Sache donc... que Dieu te fera comparaître devant son tribunal... La poussière retournera à la terre d'où elle est tirée ; mais l'esprit retournera à Dieu qui l'a donné. Tel est donc le but de tous les discours que tu viens d'entendre : crains Dieu et observe ses commandements ; car c'est là le tout de l'homme ; car Dieu fera venir devant son tribunal toute œuvre bonne ou mauvaise, quelque cachée qu'elle soit [2]. »

Nous n'avons point là le plein soleil, dit M. Vigouroux, mais n'est-ce pas déjà l'aurore ?

Ainsi se poursuit dans le livre de M. Vigouroux, et quant à l'his-

Stylo ferreo et plumbi lamine, vel celte scribentur in silice?
Scio enim quia Redemptor meus vivit et in novissimo die de terra surrecturus sum ;
Et rursum circumdabor pelle mea et in carne mea videbo Deum meum.
Quem visurus sum ego ipse, et oculi mei conspecturi sunt, et non alius. Reposita est hæc spes mea in sinu meo. *Job.* XIX, 23-27.

[1] *Discours sur l'histoire universelle.* 11, 19.

[2] *Ecclés.* III, 16, 17. X, 10. XI, 7, 13, 14.

toire et quant au dogme, le rapprochement entre les monuments de l'antiquité païenne et les écrits de l'antiquité hébraïque, précieux labeur dont nous ne tenons encore que le début. D'abord, parce que l'auteur nous réserve pour une époque prochaine, nous l'espérons, la continuation de ses recherches sur l'histoire hébraïque. La mer Rouge, le désert, le Sinaï, le contact plus fréquent que jamais entre Israël devenu un peuple, et les deux races, sémitique et chananéenne, qui se rencontraient auprès de lui dans la terre sainte : que de lumières nouvelles, de tels faits expliqués par une plume aussi savante, ne peuvent-ils pas faire luire à nos yeux ? — Et de plus, parce que la science européenne, on peut le croire, en est encore au début de ses recherches sur cette antiquité orientale qui, il y a trente ans, nous était si peu connue. Que n'ont pas à nous dire de nouveau et ces bibliothèques écrites sur l'argile comme celle d'Assurbanipal, et ces longues inscriptions cunéiformes gravées sur la pierre, et cette inépuisable Egypte qui a su tout conserver, ses temples, ses peintures aussi bien que ses morts? C'est tout un monde nouveau où Christophe Colomb a débarqué, mais qu'il est bien loin d'avoir parcouru jusqu'au bout.

Mais tout se tient dans l'histoire. Cette histoire de l'antique Orient qui nous semblait à peine de l'histoire et qui s'écrit aujourd'hui devant nous, comme qui dirait avec le stylet de fer de Job, en termes si positifs et si authentiques, cette histoire touche à l'histoire classique de la Grèce et de Rome au-delà de laquelle il semblait jadis que nous ne connussions rien. Mais l'histoire de la Grèce et de Rome, c'est notre histoire de la veille ! C'est le début de notre civilisation, c'est, pour nous tous dont l'éducation a été plus ou moins saupoudrée de latin comme l'histoire première de notre famille.

Cette liaison, plus évidente aujourd'hui que jamais entre tous les siècles de la vie du genre humain, cet enfantement des uns par les autres, apparaît bien dans le livre du Révérend Formby. Il y a, en histoire surtout, un degré de généralisation qui n'appartient qu'à l'investigateur chrétien. Ce qu'on a appelé philosophie de l'histoire, n'est, à bien dire, possible qu'à un croyant. Hors de la foi chrétienne, quelle peut être la loi de l'histoire ? Ce sera ou le pur hasard, c'est-à-dire l'exclusion de toute idée d'ensemble, la négation de toute philosophie historique ; ou bien, un fatalisme brutal qui, posant en principe soit l'inéluctable nécessité du progrès, soit l'inéluctable nécessité de la décadence, rend inutile et sans mérite tout le labeur et tout le dévouement de l'homme. En tout cas, une loi fatale, une loi aveugle, une loi sans législateur : voilà à quoi aboutit forcément la science incrédule. Il n'appartient de connaître la loi qu'à celui qui croit au législateur ; de juger dans son ensemble l'œuvre des siècles, qu'à celui

qui y voit, non pas seulement un fait, mais une pensée ; de rendre raison de la puissance ou de la nature des eaux du fleuve qu'à celui qui remonte à sa source. Aussi à mes yeux, l'œuvre qui, jusqu'ici mérite le plus le titre de philosophie de l'histoire, est l'œuvre d'un homme qui ne connaissait même pas ce mot là, c'est le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet. Que l'on parle du monde ou que l'on parle de l'*histoire*, Dieu est le mot de l'énigme. Qui ne veut pas lire ce mot, ne lira rien.

L'auteur anglais dont nous parlons pense comme Bossuet et comme nous; il cherche dans la vie du genre humain les desseins de Dieu. Lui aussi, il prend son point de départ dans les souvenirs de l'antique Orient ; mais bientôt il les rattache à ceux de l'antiquité classique, et il arrive à une conclusion qui touche à tous les intérêts et à tous les débats de notre siècle, une conclusion, je ne dirai pas actuelle, mais éternelle.

Voici sa thèse, incontestable dans une certaine mesure, mais le lecteur jugera s'il n'y a pas excès. Dieu, qui, dès le commencement, a préparé les voies à son Christ, n'a pas voulu, comme dit saint Paul, se laisser sans témoignage ; et partout, et en tout temps, même aux temps les plus sombres de l'esprit humain, il a voulu que demeurassent, pour ainsi dire, certains débris de la vérité destinés à se rattacher un jour à la vérité parfaite, certaines branches détachées de l'arbre qui devaient venir se greffer de nouveau au tronc sacré. Et, en particulier, outre la nation hébraïque, cette dépositaire, sans aucun mélange impur, de toute la religion du passé et de toutes les promesses de l'avenir, Dieu a voulu que successivement quatre grands empires, annoncés par ses prophètes, fussent comme les missionnaires inconscients de cette œuvre divine, travaillassent à l'unité des peuples, unité au sein de laquelle le christianisme devait éclore, et en même temps, rencontrant sur leur chemin le peuple d'Israël, missent plus ou moins la vérité hébraïque en contact avec leurs aberrations païennes, comme une lueur qui commence à poindre parmi les ténèbres.

Chez chacun de ces peuples, tour à tour maîtres d'Israël, et dominateurs du monde asiatique, M. Fomby fait ressortir des traces plus particulièrement visibles du monothéisme primitif du genre humain, conservé depuis les jours de Babel, raffermi par le contact du peuple hébreu : Chez les Assyriens, c'est ce dieu Asshur dont nous parlions tout à l'heure, « le suprême seigneur, le roi de tous les dieux, qui place les monarques sur leurs trônes, prolonge les années de leur règne, au nom duquel ils combattent jaloux d'étendre sa domination, et dont ils enseignent le culte et les lois aux peuples vaincus... A la différence des autres dieux, Asshur n'a pas de temple ni d'autel

particulièrement dédiés à son nom, parce que tout lui appartient que, toutes les cités sont également son domaine... Les Assyriens sont appelés les peuples d'Asshur; leurs ennemis, les ennemis d'Asshur; leur religion, le culte d'Asshur. Aucune phrase pareille n'est appliquée à aucun des dieux de leur Panthéon »[1]. Aussi — c'est dans Ninive, la capitale de l'empire assyrien que Jonas fait entendre cette parole: « Encore quarante jours et Ninive sera détruite. » Et le roi se lève de son trône, assemble son peuple, lui ordonne de jeûner, de revêtir le sac et la cendre, et d'élever vers Dieu (le Dieu de Jonas) un cri de supplication. Et le peuple, s'humiliant, jeûnant, demandant pardon, parvient à apaiser la colère de l'Eternel.

De même à Babylone, dont l'empire succède à celui de Ninive, à Babylone qui a été le lieu de la confusion des langues et le point de départ des migrations humaines, à Babylone qui est entrée en contact pendant tant de siècles avec le peuple d'Israël, nous trouvons Nabuchodonosor, après la délivrance miraculeuse des trois compagnons de Daniel, défendant à son peuple sous peine de mort de blasphémer, contre le Dieu de Sidrach, de Misach et d'Abdénago; et faisant « connaître, dit-il, à tous les peuples de la terre que le Dieu Très-Haut a opéré devant lui de grandes merveilles, que le royaume de ce Dieu est un royaume éternel, et que son pouvoir traverse toutes les générations. » (Daniel III, 98. Et un peu plus tard, après que Nabuchodonosor a été frappé par la main de Dieu, il « lève les yeux au ciel, et il bénit le Très-Haut, et il le glorifie pour toujours... Et, dit-il, parmi les puissances du ciel et les habitants de la terre, il n'en est aucun qui puisse résister à sa main et lui dise : Pourquoi as-tu agi ainsi ? » (*Ibid.* IV. 31-34.

A son tour, vient l'empire des Perses, qui d'après le témoignage d'Hérodote, n'eurent jamais d'idoles, « parce qu'ils n'admettent pas comme les Grecs que les dieux aient forme humaine, » les Perses dont les inscriptions célèbrent presque exclusivement un même Dieu suprême Ormuzd ; les Perses dont le héros, Cyrus, relève Jérusalem et lui rend son peuple exilé en disant : « Le Dieu du ciel me donne tous les royaumes de la terre et m'a chargé de lui bâtir une demeure dans Jérusalem. » (II. *Paral.* xxxvi. 22). C'est encore un roi de Perse qui, à la prière d'Esther, révoque la sentence inique portée contre les Juifs, appelant les Juifs « les fils du grand Dieu, du Dieu éternel, par la miséricorde duquel l'empire a été donné à lui et à ses pères, » (*Esther* XVI, 13). Que ces traces de monothéisme viennent principalement de la tradition d'avant Babel, ou qu'elle soient dues en partie à l'influence d'Israël vaincu et captif,

[1] M. Rawlinson. *Les cinq monarchies*, vol. II, p. 2, cité par M. Fomby, p. 18.

peu importe : toujours est-il que, chez les nations dominatrices du monde asiatique plus encore que chez les autres, il est vrai de dire que Dieu n'a pas voulu « se laisser sans témoignage. »

Vient maintenant le quatrième empire, parmi ceux que tant de fois Daniel a vus dans ses visions prophétiques, l'empire du Grec Alexandre. Certes, il semble bien que chez le peuple grec, la tradition primitive ait été plus obscurcie qu'elle ne l'a été ailleurs. Les dieux multiples, le culte des idoles, la corruption des mœurs, l'effroyable licence de la pensée (pourvu qu'elle n'allât pas comme chez Socrate jusqu'à soupçonner le vrai Dieu) : tout cela a marché de pair avec les merveilles de l'art, avec les progrès de la civilisation, avec les enchantements de la poésie. Le génie hellénique était destiné a être, non pas le conservateur, mais bien plutôt le propagateur involontaire de la vérité. L'école de Socrate en a bien soupçonné quelque chose; elle a reçu, de près ou de loin, certaines lumières des *barbares*, c'est-à-dire des hommes de l'Orient[1]. Et plus tard, lorsque Alexandre, le disciple d'Aristote, a vu s'ouvrir devant lui la porte du temple de Jérusalem, et de la main du grand prêtre a reçu le livre prophétique où sa victoire était annoncée ; lorsqu'Aristote lui-même (selon le péripatéticien Cléarque cité par Clément d'Alexandrie) s'est trouvé en contact avec un philosophe Juif; lorsque, par suite de la conquête d'Alexandre, les enfants d'Israël, déjà dispersés dans une grande partie de l'Asie occidentale, se sont vu ouvrir le reste du monde civilisé et ont abordé partout ou peu s'en faut là où le génie grec avait abordé : je ne dirai pas qu'alors la pensée du Dieu un a été plus généralement acceptée; non, car au contraire elle a été souvent repoussée avec plus de fureur par le paganisme cosmopolite; mais elle a été présente partout, donnant partout quelque signe de vie, prête à s'éveiller dès que l'heure serait venue. Telle a été l'œuvre, en grande partie inconsciente, du génie grec.

Mais, quand est venu le dernier empire qu'avaient annoncé les prophètes, quand s'est vu la plus nombreuse, la plus puissante, la plus admirablement située, parmi les agglomérations des peuples dont nous parle l'histoire, l'empire romain; le choix de la Providence a été plus frappant encore; le doigt de Dieu bien plus marqué. Je n'irai pas cependant aussi loin que M. Fomby; il veut

[1] Ainsi Platon parle avec éloge de la philosophie des barbares. *In Phædone, in Convivio.* Pythagore passait pour avoir été disciple d'un Assyrien nommé Zaratus (Zoroastre?) (d'après Alexandre *De symbolis Pythagoræis*). — Moïse enseigna la *grammaire* (la science en général) aux Juifs, les Juifs aux Phéniciens, les Phéniciens aux Grecs. (Megasthenes *de rebus Indicis*); d'autres citations dans Clément d'Alexandrie *Stromat*, 1, 15-17. et dans Eusèbe, *Præparatio Evangel.* IX et X.

que l'ancienne Rome ait été sciemment et absolument monothéiste, que Numa, son législateur à la fois civil et religieux, ait été le disciple, non pas de Pythagore, comme on l'a dit (Pythagore n'est venu qu'après lui), mais d'un de ces *philosophes barbares* comme les Grecs les appelaient, c'est-à-dire d'un disciple de Moïse. Je ne serai pas aussi affirmatif; mais il est certain que le paganisme romain, à son origine, est bien autrement pur que celui de la Grèce, Il y a pour lui un Dieu suprême, un Dieu des dieux, élevé au-dessus de Jupiter lui-même, un Dieu dont il ne faut pas dire le nom de peur que les peuples ennemis, eux aussi, ne se mettent à l'invoquer, mais que cependant on appelle parfois *Summanus*, parce qu'il est au-dessus de tout (Saint Augustin *Cité de Dieu* IV, 23). La mythologie romaine (s'il faut employer ce mot), qu'elle vienne des Etrusques, des Ombriens ou des Sabins, rejette les allégories et les fables. Ses dieux ne se marient pas, ils n'engendrent pas, ils ne boivent pas de nectar, ils ne se mêlent pas aux mortels. La Grèce, dit très-bien un moderne, s'attache à la personne des dieux; le Romain à l'idée de la divinité. (Mommsen, *Histoire romaine*.) Pendant 170 ans, à partir du temps de Numa, Varron l'atteste, Rome ne connut point d'idoles[1].

De là une supériorité morale incontestable. Les dieux de l'antique Italie ne sont pas souillés comme ceux de la Grèce. Ils aiment la race humaine et l'encouragent au bien. Ils favorisent l'agriculture, défendent la propriété, enseignent la concorde entre époux, la fidélité aux promesses, l'amour du bien public. La virginité est honorée dans la personne des vestales. Tandis que la Grèce fait de ses prostituées des prêtresses, Rome défend à une femme impure de toucher l'autel de Junon[2]. Tandis que la Grèce honore le chant et la danse et y voit une partie du culte des dieux, Rome les méprise (nul ne danse guère à moins qu'il n'ait bu, dit Cicéron[3]). Tandis que la Grèce, dès ses premiers temps ou au moins dès le temps de ses premiers philosophes et de ses premiers législateurs, donne au monde la leçon et l'exemple de cette abominable corruption qu'elle se vante d'avoir enseignée à l'Asie (voyez Hérodote, I, 135), tandis qu'elle tient la femme dans l'abaissement et ne glorifie guère aucun nom féminin plus que celui de l'impure Aspasie, la Rome primitive maintient le mariage saint et indissoluble, de fait sinon de droit; cinq siècles se sont passés sans un divorce et celui qui en donna le premier exemple, fut blâmé. A Rome, l'épouse, la mère de famille,

[1] Varron apud Augustin. *De civit. Dei* IV, 31 et Plutarque *in Numa* 8.
[2] Pellex asam (*aram*) Junonis ne tangito. Aulu-gelle 1-3.
[3] *Nemo ferè saltat sobrius* (*pro Murenâ* 6). Scipion Emilien fait fermer les écoles de chant et de danse. Macrab, *Saturn*, 111, 147.

la matrone est respectée. La vie y est pauvre, frugale, laborieuse ; il y a peu d'esclaves, et par suite beaucoup de laboureurs et beaucoup de soldats. Il y a peu d'esclaves et ces esclaves membres de la famille, comme on les appelle, on ne craint pas de les affranchir, tandis qu'en Grèce les affranchissements ne sont guère que fictifs [1]. A Rome la loi est plus humaine qu'ailleurs : nulle part, dit Tite-Live (I, 18), les supplices ne furent moins cruels que parmi nous.

Aussi Rome a-t-elle à un haut degré le sentiment de sa mission providentielle. Chaque peuple se vante et croit facilement à sa grandeur future. Je ne dirai pas que le patriotisme grec a eu de pareils rêves ; car, à vrai dire, il y a eu un patriotisme spartiate, un patriotisme athénien ou thébain ; il n'y a pas eu ou il n'y a eu que bien tard un patriotisme grec. De bonne heure, Rome a cru à une éternité. Et, elle y a cru bien davantage quand elle a pu lire les prophéties hébraïques qui, à l'heure où elle n'était encore qu'une obscure cité italienne, parlaient déjà de sa grandeur future. Rome, c'est le quatrième quadrige de Zacharie, traîné par les coursiers les plus robustes à qui l'ange a dit : Allez et parcourez toute la terre (Zach., VI). C'est le quatrième empire prédit à Nabuchodonosor par Daniel, empire qui, celui-là, sera de fer, et par le fer domptera et brisera tout (le fer de l'épée et le fer de la charrue, disent les commentateurs. Daniel II, 40). C'est encore le quatrième d'entre les animaux prophétiques vus par Daniel, « terrible, admirable, et d'une puissance singulière, qui triomphe de tout et met tout sous ses pieds et dont l'empire sera le plus grand de tous les empires de la terre. » (Ibid. VII.) La prophétie enfin appelle Rome par son nom, et après avoir décrit les fureurs du persécuteur Antiochus, nomme les Romains comme ceux qui doivent le punir (Daniel XI, 30).

Et, plus tard, lorsqu'à la fin Rome se trouve en contact avec la nation hébraïque, il semble que celle-ci ait reconnu la puissance annoncée par ses prophètes : dans la personne de « ces Romains qui avaient vaincu tous les rois, qué redoutait quiconque avait entendu prononcer leur nom, qui faisaient régner qui ils voulaient, chassaient du trône qui ils voulaient » [2].

Tel est le langage que parle ici, non plus le prophète, mais l'historien hébraïque.

Et à leur tour, les Pères de l'Eglise et les écrivains chrétiens ont

[1] Les affranchissements d'esclaves que mentionnent les inscriptions du temple de Delphes, n'étaient que des marchés où l'esclave se rachetait à prix d'argent, mais seulement pour le temps qui suivait la mort de son maître. Le maître en gardait l'usufruit pendant toute sa vie. V. Allard. *Les esclaves chrétiens*, l. III, ch. I, p. 341.

[2] V. Macchab., VIII.

été vivement frappés de cette mission divine de la cité de Romulus. Elle a beau s'être faite leur ennemie; elle a versé à flots le sang des martyrs; mais ils n'en reconnaissent pas moins qu'elle a été, volontairement ou non, sciemment ou non, le plus grand instrument humain qui ait servi aux desseins de la Providence [1] Tertullien déclare que Rome était nécessaire. « Tant que durera le monde, dit-il, l'empire de Rome durera [1] ». Et, a bien dire, Tertullien ne se trompait pas.

Et que penser maintenant du premier ouvrier de cette œuvre, du vrai fondateur de la cité et de la religion romaine, Numa. M. Fomby veut en faire un disciple de Moïse. Il n'est pas le seul à parler ainsi, et Clément d'Alexandrie (*Stromat.* t. XV), admirant cette religion sans idoles que Numa avait fondée, cette adoration de Dieu par la pensée seule, veut que la doctrine en soit venue, de Moïse en passant par Pythagore (?), M. Fomby voit, en outre, dans le Pontife suprême de Rome « un frère jumeau » du grand prêtre de la religion hébraïque. C'est (selon le mot de Tite-Live) le *gardien de la loi divine*, le juge des questions rituelles, le dépositaire de la table des rites sacrés qui détermine l'ordre des sacrifices et le choix des victimes. Il est à la tête d'un collége de prêtres; à Rome comme à Jérusalem, la religion domine le droit civil; tout se fait selon les augures, et une déclaration des aruspices suffit pour dissoudre l'assemblée du peuple. « L'esprit religieux des Romains, dit Polybe, est poussé si loin en ce qui touche la vie privée et les affaires publiques qu'il est impossible, même en imagination, d'aller plus loin. »

Je ne tiens cependant pas pour certain l'hébraïsme de Numa Pompilius. Mais ce qui est incontestable, c'est le renom de sainteté, de pureté, de dignité religieuses qui s'est attaché à sa mémoire dans l'esprit de l'antiquité. Quel est dans le personnage antique dont le nom ne soit pas entaché d'une manière ou d'une autre? Ce n'est certes, ni Solon, ni Lycurgue; peut-être Pythagore, mais Pythagore n'est qu'un philosophe et non un législateur. Plutarque et Varron attestent la haine de Numa contre les idoles, motivée par son respect pour l'être divin. Tite-Live atteste sa foi au Dieu suprême (*cœleste numen* [2]) et à la Providence qui gouverne ce monde, cette foi, dont

[1] Quousque seculum stabit, tamdiu enim stabit, *Ad Scapulam.* Voyez entre autres saint Ambroise et Prudence répondant au païen Symmaque. Ambroise, Ep. II. *Contra Symmachum.* Prudentius *Contra Symmachum* et son hymne sur saint Laurent où il dit : « O Christ... qui avez placé Rome au sommet des choses humaines, et qui avez ordonné au monde d'obéir aux armes et à la toge quirinale! »

[2] *Cœli numen*, c'est par ce mot que Tacite et Juvénal désignent aussi le Dieu des Hébreux. Voyez Plutarque *In Numa.* 8. *Cum interesse rebus humanis cœleste numen videretur.* Liv. I. 21.

« il avait tellement imbu les esprits que le respect dû au serment gouvernait l'Etat plus encore que la crainte du châtiment ». D'un peuple de bandits, il a fait, nous dit-on, un peuple plein de religion et de vertu. Il a maintenu pendant les longues années de son règne une paix intérieure que Rome n'a guère connue depuis et qui était due au respect que sa justice inspirait. Numa a été donné par le ciel à la cité romaine pour lui enseigner les arts de la paix comme Romulus lui avait été donné pour lui enseigner la guerre. « Toutes les hyperboles des poëtes ne suffiraient pas à peindre le bonheur de son règne. » Voilà de quelle tradition sont les échos, tous les historiens, non-seulement romains, mais grecs (ces grecs si enclins à ne louer que ce qui vient d'eux!)

Il est donc impossible de ne pas voir dans cette succession des empires comme un travail de la Providence pour conserver dans le monde ce que j'appellerai la semence monothéiste, sortie de l'arche de Noé, déposée au fond de toutes les mythologies, même les plus impures, apparaissant surtout dans les empires qui ont dominé le monde, entretenue dans leur sein par le contact avec les disciples de Moïse, et enfin réveillée et rendue active par la présence du Fils de Dieu sur la terre. L'unité des nations et leur rapprochement dans la vie terrestre devait se faire peu à peu par la succession de ces grandes monarchies qui embrassèrent d'abord l'Asie occidentale, puis au-delà d'elle, la Grèce, puis enfin, sous le sceptre romain, tout ce que j'appellerai le monde méditerranéen, cet éternel théâtre de la civilisation et de l'histoire; mais cette unité des peuples devait se faire au profit de la foi à l'unité divine. Voilà pourquoi un sentiment de religion plus pur nous apparaît chez chacun des peuples dominants; et, à côté d'eux, à titre d'alliée ou de sujette ou même d'esclave, la nation hébraïque est chargée de les avertir, de leur rappeler le nom de celui qui les a faits, le nom de *Celui qui est*, comme dit Moïse et comme dit Platon[1].

Seulement, quand cette notion du Dieu s'est manifestée aux yeux de tous les peuples, rendue plus évidente que jamais par la présence de Dieu sur la terre et par son union avec l'humanité, l'unité politique des nations sous le joug romain n'a plus été nécessaire. Les avertissements donnés par le peuple hébreu ont également cessé d'être nécessaires. Dieu n'a plus eu besoin de ce témoignage. Le genre humain était instruit, plus qu'instruit, il était racheté. Le

[1] Platon τό ὄν, τὸυ ὄντος. C'est le nom de Jéhova. Le mot hébreu *El* ou *Elohim*, autre nom de Dieu, se retrouve dans le chaldéen *Il-ra*, comme dans l'Arabe *Allah*. Les historiens grecs écrivent Ἦλος ou Ἶλος — « Le Dieu suprême, le premier et unique principe d'où dérivent tous les autres était (chez les Chaldéens) Ilou, le Dieu par excellence ». F. Lenormant. *Manuel d'histoire ancienne d'Orient*.

faisceau de l'Empire romain s'est rompu ; les nations ont repris leur vie propre. Israël, rebelle à la vérité que lui-même avait donnée au monde, Israël s'est vu dispersé et n'a plus compté parmi les nations. Mais, tandis que Jérusalem périssait, Rome a survécu. « Par une singulière coïncidence, au moment où la société romaine faisait place à une autre société plus puissante qu'elle de toute la supériorité de la loi religieuse sur la loi civile, on a vu, comme pour réaliser l'éternité tant promise à Rome, la nouvelle cité établir son siége au même lieu que l'ancienne, la croix dominer le Capitole, et l'on a continué d'entendre et longtemps on entendra descendre de là l'antique formule civilisatrice : *La Ville et le Monde.* (*Urbi et orbi*[1].) »

Rome, en effet, a survécu et devait survivre à Jérusalem. Rome, comme le monde païen, a été l'enfant prodigue revenu sous le toit du père de famille; Jérusalem était le fils demeuré longtemps fidèle, mais dont la jalousie s'est irritée de l'accueil fait à son frère, et qui a abandonné son Dieu au moment des plus grandes miséricordes de ce Dieu. Rome n'a plus été la capitale de l'empire des Césars, mais elle a été la capitale de l'empire de Dieu. M. Fomby remarque les points de ressemblance entre l'ancienne cité de Rome et l'Eglise du Christ. L'une et l'autre ont commencé dans l'obscurité; c'est l'asyle de Romulus, c'est le cénacle des apôtres; c'est en un mot « le grain de sénevé, qui est la moindre entre toutes les semences, mais qui devient un grand arbre sous les rameaux duquel les oiseaux du ciel viennent habiter. » L'une et l'autre se sent faite pour embrasser le monde. Ni chez l'une ni chez l'autre, il n'y a cet esprit étroit de nationalité qui n'admet l'étranger qu'à titre d'esclave. L'Eglise, cela va sans dire, ne distingue ni entre le citoyen et l'étranger, ni entre l'homme libre et l'esclave, ni entre le Grec et le barbare, ni entre l'homme et la femme, mais tous ne sont qu'un en Jésus-Christ[2]; Rome, païenne et politique, n'eût osé rompre à ce point avec les préjugés de l'antiquité; mais elle a du moins relevé la dignité de la femme, favorisé l'affranchissement de l'esclave, ouvert peu à peu ses portes à l'étranger. — L'Eglise pardonne et purifie le coupable ; Rome également a été un asile ouvert à tous, même aux coupables, et saint Augustin voit dans cet asyle ouvert par Romulus comme une image donnée par avance au monde de ce que devait faire le Christ (*Mirandum in honorem Christi præcessit exemplum* — *Cité de Dieu* I. 34.)

C'est le cas aujourd'hui de rappeler cette éternelle grandeur de la cité romaine et de la cité chrétienne au moment où la politique

[1] Amédée Thierry, *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, t. I[er].
[2] V. saint Paul *Galat.*, III, 28. *Colon.*, III, 11.

révolutionnaire travaille tant à les abaisser l'une et l'autre. Rome, la capitale du monde sous les Césars comme sous les Papes, Rome ne se prêtera pas à n'être sous M. Garibaldi que la capitale de la révolution italienne. Elle a lu son Virgile :

His ego nec metas rerum nec tempora pono
Imperium sine fine dedi.....

Non l'empire de Rome n'est pas fini.

Mais en fait de philosophie de l'histoire, je ne puis m'empêcher de revenir à Bossuet. Il semble avoir deviné par avance les découvertes scientifiques que résume si bien M. Vigouroux ; il a senti dans toute leur force les rapprochements historiques qui ont frappé l'esprit de M. Formby. Tous nos lecteurs ont lu la page qui va suivre, mais elle résume et elle complète si bien ma pensée que je ne puis m'empêcher de la citer : « Les empires (qui ont dominé le monde antique) ont pour la plupart une liaison nécessaire avec l'histoire du peuple de Dieu. Dieu s'est servi des Assyriens et des Babyloniens pour châtier ce peuple; des Perses pour le rétablir ; d'Alexandre et de ses premiers successeurs pour le protéger ; d'Antiochus l'Illustre (Epiphane) et de ses successeurs pour l'exercer ; des Romains pour soutenir sa liberté contre les rois de Syrie qui ne songeaient qu'à le détruire. Les Juifs ont duré jusqu'à Jésus-Christ sous la puissance de ces mêmes Romains. Quand ils l'ont méconnu et crucifié, ces mêmes Romains ont prêté leurs mains, sans y penser, à la vengeance divine et ont exterminé ce peuple ingrat. Dieu, qui avait résolu de rassembler dans le même temps le peuple nouveau de toutes les nations, a premièrement réuni les terres et les mers sous le même empire. Le commerce de tant de peuples divers, autrefois étrangers les uns aux autres, et depuis réunis sous la domination romaine, a été un des plus puissants moyens dont la Providence se soit servie pour donner cours à l'Evangile. Si le même empire romain a persécuté durant trois cents ans ce peuple nouveau qui naissait de tous côtés dans son enceinte, cette persécution a confirmé l'Eglise chrétienne et a fait éclater sa gloire avec sa foi et sa patience. Enfin l'empire romain a cédé, et, ayant trouvé quelque chose de plus invincible que lui, il a reçu paisiblement dans son sein cette Eglise à laquelle il avait fait une si longue et si cruelle guerre. Les empereurs ont employé leur pouvoir à faire obéir à l'Eglise, et Rome a été le chef de l'empire spirituel que Jésus-Christ a voulu étendre par toute la terre... Rome, devenue la proie des barbares, a conservé par la religion son ancienne majesté... La gloire de ses conquêtes qu'elle attribuait à ses dieux lui est ôtée ; elle est pillée, saccagée,

détruite...... » mais « une autre Rome toute chrétienne sort des cendres de la première, et c'est seulement après l'inondation des barbares que s'achève entièrement la victoire de Jésus-Christ sur les dieux romains [1] ».

Nous pouvons donc le dire. M. Fomby ne s'est pas trompé en identifiant dans une certaine mesure la Rome profane et la Rome chrétienne; il ne s'est pas trompé, quand il a vu entre autres, le *Pontifex Maximus* de l'ancienne Rome, aussi bien que le grand prêtre de la Judée, se continuer, sanctifié et agrandi dans la personne de celui à qui l'Eglise chrétienne donne le même titre. « La religion chrétienne, dit-il, envoyée du ciel pour restaurer ce que l'infirmité humaine avait fait tomber en ruines et pour retrouver ce que l'erreur humaine avait fait perdre, n'a pas eu de motif pour dédaigner un titre qui avait toujours grandi avec la grandeur du nom romain. »

Et M. Vigouroux ne s'est pas trompé non plus, pas plus que ne se sont trompés MM. Layard, Ranwlson, Ch. Lenormant et son digne fils, en lisant dans les cartouches égyptiens et dans les précieux manuscrits cunéiformes (si on peut donner ce nom à des briques) du Musée britannique, une éclatante confirmation des livres saints. Que la science aille son chemin (et je crois pouvoir parler ainsi des sciences naturelles aussi bien que des sciences érudites); mais qu'elle soit sérieuse et de bonne foi; qu'elle ne procède pas, comme il arrive sans cesse aujourd'hui, par une prétendue intuition, rêvant au lieu de chercher, et courant les yeux fermés vers une conclusion arrêtée d'avance au lieu de marcher de degré en degré vers une vérité encore inconnue. La religion n'a rien à craindre, et les cartouches ou les cunéiformes de l'avenir ne lui nuiront pas plus que ceux du passé. Quand M. Vigouroux aura achevé son travail sur le livre des *Rois*, nous aurons quelques preuves à ajouter aux autres preuves de la véracité des livres saints; quand la science aura fait de nouveaux progrès, il n'y aura pas, parmi les savants (j'entends les savants sérieux), moins de chrétiens, j'ose même dire qu'il n'y en aura plus.

Comte F. de Champagny,
de l'Académie française.

[1] *Discours sur l'histoire universelle,* III[e] partie, ch. I.

REVUE CRITIQUE

I. *Le Japon de nos jours*, par M. G. Bousquet, 2 vol. — II. *Inde et Himalaya*, par M. le comte Goblet d'Alviella, 1 vol. — III. *Cachemire et le petit Thibet*, par M. le baron Ernouf. — IV. *Agriculture et finances*, par M. Dolivier.

I

De gré ou de force, l'Orient s'ouvre sur tous les points. Les canons de la France et de l'Angleterre ont fait sauter les dernières murailles de la Chine, et, quant au Japon, la plus fermée de ces vieilles monarchies, il a presque de lui-même, dans ces derniers temps, abaissé ses barrières. Sans doute, dans l'un et l'autre État, des limites ont été fixées à la curiosité des « barbares » venus d'Europe et d'Amérique, mais elles ne les ont pas empêchés de pénétrer à peu près partout et de voir presque tout ce qu'on voulait dérober à leurs yeux. Ces mystérieux empires n'ont plus de secret pour nous.

Cela est vrai surtout de la Chine, sur laquelle les renseignements de toute sorte abondent. Le Japon est jusqu'ici moins connu. Mieux gardé de tout temps, et plus récemment ouvert, il n'a pu être étudié presque que ces jours-ci. Mais, en revanche et grâce à des circonstances particulièrement favorables, il a pu l'être plus régulièrement et avec plus d'ensemble. Des hommes de talent, appelés dans ce pays pour y remplir des fonctions officielles et que leur position mettait en état de bien voir, nous en ont rapporté des tableaux qui, pour les choses extérieures au moins, ne semblent rien laisser à désirer.

Tel est, entre autres, celui que vient de nous donner M. Georges Bousquet sous ce titre : *Le Japon de nos jours*[1]. Nous n'en connaissons pas de mieux conçu, de plus amplement renseigné et qui, les opinions de l'auteur mises à part, mérite plus l'attention des lecteurs occupés des destinées de l'Orient. Le sol, son aspect et ses productions; l'homme, son origine, son caractère, ses institutions et ses œuvres : voilà le double aspect sous lequel M. Bousquet nous présente la région insulaire sur laquelle règne le Mikado, fils et successeur direct des dieux indigènes.

Le sol du Japon est le produit d'une éructation volcanique qui dure encore, et qui a fait surgir des flots une fourmillière d'îles et d'îlots

[1] *Le Japon de nos jours et les échelles de l'Extrême-Orient*, par Georges Bousquet. 2 vol. in-8, avec 3 cartes. Librairie Hachette.

dont le nombre ne s'élève pas à moins de trois mille huit cents, mais dont quatre seulement ont de l'importance. La terre en est fertile par elle-même; néanmoins c'est à l'importation qu'est due la partie comestible des fruits qu'elle produit aujourd'hui. D'importation aussi sont les animaux domestiques. Du dehors aussi sont venus les hommes, Esquimaux, Malais et Chinois, superposés, probablement par la conquête, dans l'ordre où nous les présentons, mais depuis longtemps unifiés politiquement et religieusement.

Ce peuple a passé par des révolutions nombreuses qui ne nous sont pas restées toutes inconnues, mais dont le sens nous a complétement échappé. Telle est, entre autres, celle du seizième siècle, qui mit fin à l'anarchie féodale et établit le *Shogunat*, c'est-à-dire le gouvernement d'une sorte de « maire du palais », resté debout jusqu'à nos jours et dont la nature, dit M. Bousquet, n'a pas été comprise en Europe. Partout en effet, on a considéré ce puissant fonctionnaire comme une sorte de monarque temporel placé à côté d'un prétendu empereur spirituel, vivant à l'ombre sacrée du temple et dont il était une incarnation séculière. Or, dans le fait, et en droit, ce personnage, qui se laissait volontiers donner le nom de seigneur suprême (taï-khun), n'était qu'un délégué révocable, un Ebroïn heureux, ayant fait souche, un Pépin d'Héristal asiatique, régnant de père en fils sous une dynastie de rois fainéants.

L'établissement dont nous venons de parler fut fatal au christianisme, qui s'était introduit au Japon pendant les troubles féodaux de cet empire, juste à l'époque où une révolution du même genre déchirait la France, et qui avait trouvé faveur surtout auprès des grands feudataires, — à peu près comme avait fait, chez nous, le protestantisme en ce temps-là auprès des princes du sang et de la haute noblesse. Le fondateur du shogunat, le premier thaï-khun, fut un Richelieu qui inaugura une réaction monarchique et nationale, c'est-à-dire despotique et païenne, dont les chrétiens furent les premières victimes.

Pour M. Bousquet, aux yeux de qui cette première évangélisation de l'empire japonais n'est qu'une entreprise jésuitique, autrement dit, une œuvre d'ambition et d'intrigue, les effroyables supplices à l'aide desquels les taï-khuns triomphants exterminèrent le christianisme, ne furent que la peine barbare du talion. Les jésuites, dit-il, avaient enseigné l'intolérance à leurs néophytes : ceux-ci furent punis par où ils avaient péché. Voilà tous les témoignages d'intérêt qu'obtiennent de lui les deux cent mille Japonais qui avaient embrassé le principe de la civilisation européenne avec une conviction non douteuse, puisque les plus cruels supplices ne purent le leur faire renier! De la part d'un Européen, ces hommes courageux avaient droit, ce nous semble, à plus de sympathie.

Il est vrai, autant du moins que permet d'en juger, la langue un peu nébuleuse de l'auteur, que le christianisme n'est pas, à ses yeux, le principe essentiel et générateur de la vraie civilisation, de la civilisation universelle et propre à tous les peuples. « C'est, dans sa pureté primitive, dit-il, une religion de sentiment, d'amour qui demande, pour être féconde, à tomber sur des âmes tendres, sur des générations encore naïves et pleines de sève. » Or, telle n'est pas, selon M. Bousquet, la population japonaise, chez laquelle le bouddhisme et les révolutions ont desséché l'esprit et le cœur et où tout foyer intellectuel et moral est depuis longtemps éteint. Le mouvement imprimé aux esprits par les jésuites aurait donc été plus politique que religieux, et c'est pour cela qu'il aurait été arrêté tout court par la révolution qui institua ou affermit l'autorité des taï-kuns.

Mais, aujourd'hui, une réaction en sens opposé s'est faite; une cabale composée des personnages influents de l'entourage du Mikado et de quelques chefs de clans, a renversé le pouvoir des taï-khuns, et a restauré dans toute sa plénitude l'autorité impériale. Ce changement, qui s'est fait au cri de : « Guerre à l'étranger ! » — cri à peu près aussi sincère que celui de : liberté ! poussé par les révolutionnaires européens, — a eu pour résultat, non seulement l'admission des étrangers dans l'inviolable sanctuaire de la patrie japonaise, mais une sorte d'éruption des Japonais eux-mêmes hors de leur pays, et un véritable engouement de leur part pour les usages, les mœurs, les institutions et les inventions des profanes qu'ils avaient anathématisés jusque-là. Curieux, spirituel, mobile, plein d'entrains irréfléchis, mais incapable d'efforts continus, parce qu'il est sans conviction supérieure, le peuple japonais, peuple de vieux enfants, nous accueille et nous repousse en même temps, s'élance vers nous et se retient dans son élan. En 1858, les Japonais nous ouvraient leurs portes tout en s'armant contre nous de nos propres armes. Rien n'était plus comique : « Chaque daïmio (grand feudataire), dit M. Bousquet, mettait sa petite armée sur le pied de guerre, et Dieu sait à quel prix et en quelles quantités s'entassèrent dans les arsenaux féodaux les batteries refusées et les carabines de rebut. On peut, en effet, sans grand effort, réunir ici la plus riche collection d'armes modernes qui existe sur le globe. » Les malheureux se ruinèrent à ces préparatifs qui ne leur ont jamais servi. Les étrangers sont restés dans les concessions territoriales qui leur ont été faites par les traités, sans essayer d'en étendre les limites, à l'agrandissement desquelles ils n'auraient rien à gagner. « L'Européen se plaint bien, il est vrai, dit M. Bousquet, d'être parqué dans une étroite enceinte, comme les Juifs au Ghetto ; mais veut-il voyager, il n'a qu'à se pourvoir d'un passeport, qui s'obtient sans trop de peine. Est-il chasseur, il peut, il pouvait du moins jusqu'à ces derniers

temps, sortir, son fusil sur l'épaule, en toute saison, sans avoir la perspective de rencontrer un garde champêtre de mauvaise humeur, un écriteau de prohibition ou un propriétaire intraitable. Le pêcheur peut se livrer en paix à son innocente passion. Les uns et les autres ne rencontrent autour d'eux qu'une population plus ou moins affable, suivant les lieux, mais toujours craintive et tremblante, qui exploite souvent l'étranger, mais ne le brave jamais ». Ce sont même, paraît-il, plus que des excursions et des voyages, que l'Européen peut faire en dehors du territoire concédé. M. Bousquet nous raconte, en effet, dans l'intéressante relation qu'il nous a donnée de ses voyages à l'intérieur, qu'il a trouvé un de nos compatriotes, M. Brunet, dirigeant, à Tomyaka, une filature-modèle de soie, établie pour le compte du gouvernement japonais au milieu d'un centre séricicole des plus riches et des plus réputés, et qu'un soir, il a reçu, dans une petite ville de quelques mille âmes, une hospitalité confortable dans une hôtellerie portant cette enseigne en caractères européens : *Hôtel du Progrès*. Enseigne et organisation étaient l'œuvre d'un professeur français qui, ayant résidé dans cet établissement, l'avait monté sur un pied européen et lui avait donné ce titre quelque peu radical.

Des professeurs, voilà, avec des tailleurs, des coiffeurs et des cuisiniers, la part contributive de la France dans la population que l'Europe et l'Amérique expédient au Japon. Cela ne nous assure pas une part bien prépondérante dans les destinées futures des établissements que l'Occident fonde dans cette partie de l'Orient, mais, pour le moment, cela nous garantit le sceptre de la mode. Apprenons donc à ceux de nos compatriotes que cela peut flatter, que ce sont des Français qui coiffent et habillent au Japon, non seulement les étrangers qui vont y chercher fortune, mais toute la haute société indigène, depuis le Mikado jusqu'au dernier daïmio pourvu d'un emploi officiel, au moins pour les grands jours de cérémonie, où tous doivent revêtir le frac collant et le pantalon blanc à bandes d'or du temps de Louis-Philippe. Nous avons bien fait là quelques exportations de d'autre sorte, témoins nos lois civiles, que M. Bousquet a été appelé par le Mikado à faire connaître et à expliquer aux membres de la législation japonaise ; mais jusqu'ici, on le voit, nous n'avons pas, sur ce sol nouveau, le rôle le plus considérable et la plus haute influence.

Faut-il désespérer pourtant de prendre un jour, au Japon, ce premier rôle que nous avons eu jadis partout ? L'œuvre de transformation et de régénération des races orientales, qui est la mission de l'Europe chrétienne, ne nous est-elle pas réservée ? M. Bousquet en désespère, nous l'avons vu, et ce qu'il dit du caractère des Japonais et de leur civilisation semblerait le faire craindre, au premier regard. Nous avons lu avec un intérêt attristant et cependant sympathique,

les renseignements très-développés, très-curieux et tout à fait neufs qu'après avoir peint le pays sous son aspect physique, M. Bousquet nous donne, dans une série d'études particulières, sur la façon de vivre du peuple japonais, sur son éducation, sa vie domestique, sa religion, sa littérature, ses arts et sa législation. Tout y respire bien le matérialisme, il est vrai; mais ce matérialisme n'est pas le fruit de la dépravation et de l'abrutissement. C'est là un point considérable. Ce qui manque à ce peuple, ce n'est pas l'intelligence : c'est le sentiment des choses morales. Or, ce sentiment n'a pas été tué en lui dans son germe, comme chez quelques-unes de nos populations européennes : il n'y a pas été éveillé, voilà tout, et cela fait une grande différence. Qui le suscitera? Ce ne sont pas assurément « les Révérends américains », comme dit M. Bousquet, avec leurs tentatives timides d'enseignement philosophique. Non, ce n'est pas en s'adressant à la raison défiante de ces vieilles populations qu'on les arrachera à leur routine. Pour les régénérer, il faut plus que des humanistes, des légistes, des ingénieurs et des économistes : il faut des missionnaires. Admettons, si l'on veut, que le bouddhisme ait, comme on le prétend, tué l'esprit religieux au Japon; du moins n'y a-t-il pas tué la nature humaine. Or, et c'est M. Bousquet qui le dit formellement, « il y a au fond de la nature humaine une lutte sourde entre l'égoïsme natif etl'on ne sait quel impérieux besoin de sacrifice et de dévouement ». Or, quelle prédication est plus propre à raviver dans le cœur cet immortel instinct de sacrifice, que celle du Dieu qui s'immole pour le salut des hommes?

Du reste, ce défaut de confiance dans la renaissance du peuple japonais n'est qu'une manifestation partielle de l'impression pessimiste que M. Bousquet a rapportée de son séjour dans le haut Orient. Non-seulement il doute que nous rajeunissions et refassions à notre image, comme notre vanité s'en flatte, cet ancien monde d'où nous avons tout reçu; mais il semble convaincu qu'un jour l'Orient retournera contre l'Occident les armes que celui-ci lui donne, et que les flots d'une nouvelle invasion asiatique dévasteront encore une fois l'Europe.

Pour que ces sinistres prévisions se réalisassent, il faudrait que le monde cessât d'être chrétien. Or, nonobstant les efforts du radicalisme philosophique et politique de l'Europe, il ne nous semble pas qu'il en prenne le chemin.

II

Il est d'autres points de cet Orient plein de menaces ou gros d'événements tout au moins, qui appellent en ce moment notre attention. C'est, en premier lieu, l'Inde anglaise qui serait, au dire des politiques,

l'objectif ultérieur — intentionnel ou fatal — de la présente guerre entre les Turcs et les Russes. Un voyageur qui en arrive et qui a visité cette contrée au moment où l'héritier du trône d'Angleterre y faisait son royal voyage, M. le comte Goblet d'Alviella, nous en apprend (ce qu'on aura peine à croire, attendu le nombre infini que nous avons de renseignements sur ces lieux, et ce qui est vrai pourtant) des choses très-neuves et dignes de beaucoup d'intérêt [1]. « On aurait tort de penser, dit l'auteur à propos de la coïncidence de son excursion avec celle du prince de Galles, que le moment ne fût pas propice pour voir l'Inde sous son véritable aspect. Si partout sur les pas de l'illustre voyageur, la vie normale était en quelque sorte, suspendue par l'affluence des visiteurs non moins que par l'éclat des cérémonies et des fêtes, cette concentration inusitée de luxe et d'enthousiasme permettait d'embrasser du même coup d'œil toutes les faces brillantes d'une civilisation qui aime la pompe extérieure, mais qui la réserve aux grandes occasions. D'autre part, dès qu'on voulait se soustraire aux illusions de cette mise en scène, on n'avait qu'à s'écarter quelque peu de l'itinéraire officiel et l'on était sûr de tomber dans des districts où l'écho des réceptions voisines n'affectait en rien l'économie des usages et des habitudes journalières. »

De ces excursions en dehors, non-seulement de l'itinéraire tracé pour le voyage du prince héritier, mais des routes suivies d'ordinaire par les touristes, M. le comte Goblet en a fait beaucoup; et, vues ainsi, loin de l'éclat artificiel dont elles étaient entourées ailleurs, les choses n'ont pu qu'en être mieux observées. Du moins, les tableaux tracés par le voyageur ont-ils une grande apparence de vérité, et ses remarques accusent beaucoup de justesse. Débarqué à Bombay, M. le comte de Goblet a descendu la presqu'île jusqu'à Ceylan, et a remonté par Madras jusqu'au golfe de Cambaye, et, de là, par le grand railway central, a visité Calcutta, Lucknow, Lahore et les contre-forts méridionaux de l'Himalaya. Mille voyageurs, sans doute, ont déjà fait ce chemin et l'ont décrit; mais ils ne se sont pas arrêtés aux mêmes lieux ou n'y ont pas observé les même choses.

Parmi ses curiosités de voyageur, M. le comte Goblet a eu celle de voir, en passant, Goa, seul reste des possessions anciennes des Portugais dans l'Inde, ville en deux tomes : l'une toute neuve, assez propette, mais d'une insigne mesquinerie; l'autre à l'état de ruines qui ne garde plus que ses édifices religieux, mais auxquels elle doit encore quelque chose d'imposant. Libre au touriste de voir dans les décombres de l'ancienne Goa l'image de l'ancienne Lusitanie, « de la

[1] *Inde et Himalaya, souvenirs de voyage.* 1 vol. in-12 avec figures et cartes. Eug. Plon, édit.

Lusitanie cléricale. » Sans doute, cette Lusitanie-là est tombée ; mais elle a été glorieuse et puissante : ses débris en témoignent encore. De quoi témoignent, s'il vous plaît, la nouvelle Goa, la Goa qu'ont faite les successeurs de Pombal?

Ce trait lancé, en passant, contre les œuvres de la période catholique de la civilisation européenne n'est pas, du reste, chez notre voyageur, le signe d'une hostilité systématique; bien qu'assez dégagé à l'endroit des choses religieuses, M. Goblet d'Alviella rend volontiers hommage et justice aux établissements catholiques qu'il rencontre sur sa route, lorsque l'occasion se présente de le faire. Voici comme il en parle, en particulier, au sujet des diverses missions chrétiennes de l'Inde et de leurs succès respectifs. « Nous ne nous étendrons point sur les missions protestantes qui ont à peine conquis dans l'Inde anglaise deux cent vingt-quatre mille indigènes, c'est-à-dire pas même le milième de la population totale; mais si elles ne réussissent guère à répandre les dogmes chrétiens, elles servent par leurs livres et surtout par leurs écoles, à propager l'esprit des sociétés chrétiennes qui mine sourdement l'antique édifice de l'idolâtrie. Quant aux missions catholiques, elles comptent un chiffre d'adeptes au moins deux fois plus considérable, mais elles ne se recrutent guère que parmi les castes inférieures de l'Inde méridionale. » Le fait, s'il est tel, n'a rien qui doive humilier ni décourager nos généreux apôtres : ce n'est point chez les grands, ce semble, que l'Évangile a fait ses premières conquêtes. Et puis, n'est-ce pas, dans l'Inde en particulier, une des meilleures préparations à la civilisation européenne, but suprême de tous les philanthropes, que ce relèvement des classes inférieures? Il faut donc, quand on fait des vœux pour la régénération de l'Inde, se réjouir des succès qu'ont les catholiques.

Cette régénération de l'Inde, que l'Angleterre se propose comme but ultérieur, tout en s'ingéniant à en escompter le plus largement possible les bénéfices présents, nos voisins prennent-ils les meilleurs moyens de la réaliser, et la réalisation s'en fera-t-elle à leur profit? Telle est la question que le voyageur se pose à son début, sur laquelle il revient souvent dans ses excursions, et qu'il essaie de résoudre en finissant. La discussion de ce problême a paru, dans un recueil, avant la publication du volume qu'elle termine et a été fort remarquée. La comparaison ingénieuse, et vraie sous bien des rapports, que M. le comte Goblet y fait du système de gouvernement pratiqué dans l'Inde par l'Angleterre avec celui que l'ancienne Rome avait adopté pour les provinces, avait particulièrement frappé. On relira ces pages distinguées qui gagnent à être rapprochées, comme elle le sont ici, des faits qui les ont inspirées, et dont il nous semble difficile de ne point partager la conclusion.

III

Un volume, qui est le complément naturel du voyage de M. le comte Goblet, et qu'il faut lire immédiatement après, est celui que vient de publier M. le baron Ernouf : *Cachemire et le petit Thibet*[1]. Ce n'est pas un voyage proprement dit, mais la description très complète d'une région peu fréquentée de l'Inde, qu'un de nos compatriotes, François Bernier, voyageur justement célèbre, a le premier fait connaître à l'Europe, il y a deux cents ans passés. Un siècle après, l'exactitude des récits de Bernier fut confirmée par un touriste étranger. Elle vient de l'être encore tout récemment et par un Anglais, M. Drew, officier de grand mérite, détaché par le gouvernement de l'Inde auprès du maharaja qui règne sur l'État allié de Djummou, composé de l'ancien royaume de Cachemire et du petit Thibet. M. Drew a passé dix ans, à titre d'ingénieur des mines, puis de gouverneur de province dans ce nouvel état. Le tableau qu'il en a donné à son retour en Angleterre est donc l'œuvre d'un homme bien renseigné. Ce qui le garantirait au besoin, c'est la conformité de ses renseignements avec ceux de Bernier, pour tout ce qui a rapport à l'aspect des lieux, aux productions naturelles du pays, au caractère et aux mœurs des populations, en un mot, à tout ce qui ne change pas avec le temps.

Sans traduire en entier l'ouvrage de M. Drew, M. Ernouf l'a fait connaître, du reste avec l'agrément de l'auteur, dans tout ce qu'il a d'important pour ceux qui étudient l'empire indien au point de vue philosophique et politique, c'est-à-dire dans ses rapports avec la marche de la civilisation et l'avenir que les événements actuels semblent préparer pour l'Orient. C'est sous ce jour qu'il faut se placer pour lire ce volume et en comprendre l'importance. Cachemire et le petit Thibet, aujourd'hui réunis sous un chef subordonné à l'Angleterre, sont le point par lequel la Russie menace de plus près les possessions anglaises. « Les États de Ranbir-Singh (c'est le nom de ce chef) forment aujourd'hui, dit M. Ernouf, le contre-fort extrême de l'Inde anglaise parmi des populations indépendantes, parfois même hostiles ; et le gouvernement anglais suit avec inquiétude de ce côté, à une distance qui diminue incessamment, les progrès que fait l'influence russe. »

En dehors de cet intérêt tout politique, la relation de M. Drew, qui a tantôt la forme d'une description d'ingénieur, tantôt celle d'un récit de touriste, en offre plus d'un autre. C'est, en effet avec le tableau d'une région pleine de contrastes de toutes sortes, l'histoire des guerres et des révolutions qui ont amené la formation d'un état nouveau appelé à entrer peut-être bientôt en scène et à jouer un rôle important.

[1] 1 vol. in-12, avec une note spéciale et 11 gravures. Eug. Plon, édit.

IV

Il nous est tombé entre les mains un livre qui ne rentre pas directement dans la classe de ceux dont nous parlons d'ordinaire ici, mais qui nous a saisi, à l'ouverture, par l'importance du sujet, l'originalité des idées et la verdeur du langage. *L'Agriculture et les Finances* [1], tel est le titre de ce livre. L'auteur, M. Dolivier, est un ancien conservateur des hypothèques, un homme pratique et qui, plus que personne, a titre pour traiter de pareilles matières. Les lignes suivantes de sa préface, où, dans une fiction humoristique, il fait juger « son bouquin » par « un conservateur satisfait, » disent en deux mots ce qu'il s'est proposé : « Figurez-vous, s'écrie son critique, qu'il (l'auteur) jouit d'une pension de 3,000 francs, et il demande qu'on fasse une retenue sur les pensions; ses enfants possèdent quelques rentes sur le Grand-Livre, et il propose d'imposer ces valeurs; il est propriétaire de vignes, et conseille d'imposer spécialement ces immeubles; il a une maison en ville, et il voudrait qu'on grevât de nouvelles charges les propriétés urbaines; il se dit chrétien et il critique tout le monde...

« Je crois que ce pauvre homme a déménagé. »

Il est vrai que M. Dolivier dit tout cela; qu'il prend le parti de l'agriculture contre l'industrie et le commerce — le commerce de l'argent surtout; qu'il réclame une répartition plus équitable des charges publiques, et veut qu'on reporte sur les épaules du bourgeois, c'est-à-dire du rentier, du fonctionnaire, de l'industriel, de l'homme d'affaires, une partie du fardeau chaque jour aggravé qui pèse sur celles du malheureux paysan. Mais quiconque étudiera de près les raisons sur lesquelles l'auteur fonde ses réclamations ; quiconque comparera en particulier le tableau qu'il fait entre la condition si prospère de l'agriculteur anglais et l'état si misérable du cultivateur français; quiconque suivra avec attention la marche rapide que font les esprits vers les réformes ici implorées au nom même des intérêts conservateurs et religieux, se convaincra que M. Dolivier n'a pas « déménagé, » et que, loin d'être un révolutionnaire, c'est pour prévenir les périls d'une révolution violente, considérée par lui comme inévitable, qu'il cherche à éclairer ceux qui auraient le plus à y perdre. Qu'avant de rejeter ce volume, les Conservateurs auxquels il s'adresse, veulent bien relire la fable du *Paysan du Danube*.

P. Douhaire.

[1] 1 vol. in-8°. Paris, Blériot, édit.

QUINZAINE POLITIQUE

25 Août 1877.

Si, par une grâce particulière à la saison, par une faveur due à ce temps de vacances et de loisirs, il y a eu, dans la première moitié de ce mois, une sorte de trève et presque de silence, où, par lassitude, nos armes politiques se sont reposées et à demi tû, quelle rage a de nouveau sévi à gauche et quel tumulte aujourd'hui! Irrités d'entendre le cri de : « Vive le Maréchal ! » retentir d'écho en écho à travers toute la Normandie, les radicaux, groupés courageusement dans l'ombre, aux abords de la gare de Cherbourg, hurlaient la *Marseillaise*, lundi soir, pour saluer le départ du Président de la République ; mais ils étaient quelques centaines : quel qu'ait été le bruit, leur malédiction vaut peu. A Lille, la longue et redondante déclamation de M. Gambetta venait de sonner dans le vide. A la frontière, les pamphlétaires vocifèrent mille injures. Dans les conseils généraux, les petits tribuns et les petits légistes de la République s'ameutent et poussent des cris de protestation. Les journaux républicains et radicaux redeviennent véhéments. Or, l'heure des clubs et des élections approche, de plus en plus rapide. On peut donc croire que le fracas de ces clameurs ne cessera plus, et puisque c'est la bataille avec ses fatales conditions, il faut plus que nous résigner à tout ce trouble ; il faut répondre ; nous aussi conservateurs, il nous faut avoir nos assemblées, nos banquets, nos discours, nos livres et même nos libelles vengeurs, vengeurs de l'histoire et de la vérité ; il nous faut cette agitation pour résister aux agitateurs.

Certes, le maréchal de Mac-Mahon aura, dans cette mêlée, donné aux conservateurs l'exemple d'une vaillante activité ; et le mérite n'en saurait paraître médiocre aux yeux de quiconque se rappelle combien sa vie militaire fut désintéressée de nos choses civiles, quel tranquille et simple héros il a été dans les combats les plus furieux et dans les victoires les plus glorieuses, et de quel air modeste et comme étranger le soldat de Magenta passait, en 1859, à travers les ovations de Paris, dans nos rues pour ainsi dire soulevées par les patriotiques bravos de la France. Le maréchal de Mac-Mahon, dans son voyage de Normandie comme dans celui du Berry, s'acquitte de son devoir de prince républicain. Il va voir les populations, il les

entend, il leur parle, il leur dit sa politique, il leur marque son dessein. Evidemment il pourrait lui être plus doux de rester oisif à l'Elysée ou dans la retraite de Laforêt. Mais le maréchal de Mac-Mahon a raison de croire qu'il n'est pas président de République, pour se renfermer comme un dieu indifférent et muet dans le temple de la Constitution. Tant que la République sera la République avec son suffrage universel, et même tant que la France sera la France avec son tempérament national, il sera bon que le chef de l'Etat se montre et fasse sentir qu'il est une personne et non pas un mythe constitutionnel. Que la gauche se scandalise, tant qu'il lui plaira, de ces mots de : « Vive le Maréchal ! » qui retentissent sur son passage plutôt que ceux de : « Vive la République ! » Si, en vérité, vous voulez qu'il en soit autrement, métamorphosez donc le peuple français en peuple américain ou suisse ; dénaturez le génie de cette race qui aima toujours à suivre un homme plus qu'une idée, et qui, jusque sous ses gouvernements républicains, reste monarchique par goût et par tradition, même à son insu ; défendez que cette nation, qui, de toute l'Europe, cria : « Vive le Roi ! » le plus passionnément et pendant la plus longue série de siècles, garde l'habitude, même à travers ses révolutions, d'acclamer le quelqu'un à qui elle attache son espoir et son destin ; empêchez que la réputation du Maréchal ne l'ait précédé dans sa présidence ; empêchez que la République, si immatérielle et si abstruse qu'elle s'évertue à rendre la responsabilité de son Président, ne finisse toujours, bon gré mal gré, par identifier le pouvoir, dans l'esprit des électeurs, avec la personnalité même de ce magistrat élu et rééligible ; empêchez que les prétendances de M. Thiers et de M. Gambetta ne se soient dressées en face du Maréchal ; changez l'acte du 16 mai ; opérez tous ces miracles, et alors vous pourrez vous étonner et vous indigner légitimement que les populations de la Normandie, comme celles du Berry, ne connaissent guère d'autre cri que celui de : « Vive le Maréchal ! »

Les discours prononcés à Evreux par le Maréchal sont nets, fermes et justes. A M. Corbeau qui, au nom de la municipalité, lui représente la population d'Evreux comme « profondément attachée au gouvernement républicain », le Maréchal réplique : « Monsieur l'adjoint, vous avez raison de penser que la Constitution n'est pas menacée par celui auquel la garde en est confiée. Elle ne peut l'être que par ceux dont les doctrines inquiètent tous les intérêts et mettent en péril les principes dont le maintien est également nécessaire à toute forme de gouvernement. Je désire, comme vous, voir cesser la crise actuelle. Elle cessera, n'en doutez pas, lorsque la sagesse du pays aura, par le choix de mandataires nouveaux, rétabli l'accord un instant troublé entre les pouvoirs publics. » Ces paroles

sont la peinture exacte de l'état où la République met la République. Le doute qui travaille la France en ce moment, ce n'est pas de savoir si la République restera, jusqu'en 1880, telle que l'a faite la Constitution de 1875 ; c'est de savoir si, après avoir eu les sinistres auspices qu'on se rappelle, la dictature après la révolution du 4 septembre et la Commune après la guerre à outrance, la République deviendra radicale par le délire social des uns et par la complaisance politique des autres. L'acte du 16 mai est né de ce doute et de cet effroi. La Chambre n'a été dissoute que parce qu'elle entraînait à cette fin la France avec la République, et le Maréchal, dans les élections prochaines, n'interrogera le pays comme pour l'entendre proclamer par une majorité honnête et sage qu'il veut, jusqu'à l'heure fatidique et constitutionnelle de 1880, une république gouvernée et administrée selon les principes conservateurs. Est-il donc besoin de le répéter si souvent? Quand le maréchal de Mac-Mahon atteste de sa loyale parole que tel est bien l'acte du 16 mai, est-ce que la voix des faits ne parle pas avec lui? Est-ce qu'il y a, en ce moment, une autre épreuve que celle de la République conservatrice ou de la République radicale? N'était-ce pas le problème pour M. Thiers lui-même au temps de son règne? Et n'est-il pas puéril enfin que ces républicains, toujours défiants et tremblants pour le lendemain de la République, toujours occupés à craindre pour sa fragilité un accident ou une conspiration, nous donnent ce spectacle d'une frayeur qui se prend à toutes les ombres, sans avoir l'idée du péril que la République a derrière soi, le péril du radicalisme?

Cette « crise inévitable, mais passagère, » qui a éclaté le 16 mai, mais qui a ses causes successives dans les élections du 20 février 1876 et dans les actes déraisonnables de la Chambre, M. Gambetta aura beau en faire l'histoire par des discours comme celui où sa verbeuse éloquence s'est plu au banquet de Lille : il ne persuadera pas plus à la postérité qu'aux électeurs sensés et prévoyants du 14 octobre que le maréchal de Mac-Mahon, en confiant tour à tour son gouvernement aux mains républicaines et libres de M. Dufaure et de M. Jules Simon, ait voulu ainsi provoquer une crise constitutionnelle, pour mettre à mal la République. Si M. Gambetta l'osait dire, autant lui vaudrait dire que la République ne peut pas être gouvernée par des républicains. Ce ne sont pas les ministères républicains qui ont manqué à la Chambre de 1876 ; ce n'est pas la majorité d'une gauche toute puissante qui a manqué à cette Chambre : la République, avec des ministres comme M. Dufaure et M. Jules Simon, avec une Chambre régentée par M. Gambetta et par M. Thiers, avec une présidence comme celle du maréchal de Mac-Mahon, a été dans les conditions les plus propices pour établir en France cet em-

pire éternel que ses prophètes et ses mystiques lui annoncent quotidiennement. Assurément les Républiques de 1792 et de 1848 n'eurent point ces facilités. Qu'a-t-il donc manqué à la République d'aujourd'hui pour qu'au moins l'année présente s'écoulât paisiblement ? Des républicains conservateurs ; une majorité de modérés ; une gauche qui ne fût pas dominée par l'extrême gauche ; une Chambre qui fût studieuse des affaires et qu'on ne vît pas stérilement en proie à une démocratie turbulente ou chimérique ; une Chambre capable de se soustraire, M. Gambetta, à votre dictature oratoire, politique et même financière ; une Chambre qui ne vous laissât pas proscrire les représentants de la minorité, ni contester les droits du Sénat, ni opérer dans le budget des réformes si téméraires, ni forger un tel plan de finances, ni détruire ou ébranler tant de lois, ni lancer de la tribune tant d'injures écumantes, ni céder tant de place aux projets des radicaux, ni consumer le temps en mille intrigues et mille ajournements, ni renverser le ministère de M. Dufaure, ni asservir et avilir celui de M. Jules Simon.....

Non, le maréchal de Mac-Mahon et les conservateurs n'ont rien jeté dans les débats de cette Chambre qui mît en péril l'existence de la République ; et pas plus au lendemain qu'à la veille du 16 mai, la « crise » n'est constitutionnelle. La crise est sociale, politique, administrative. M. Gambetta lui-même l'avoue indirectement dans son discours de Lille. Car, quand il dit : « Nous ne faisons à personne l'injure de croire qu'on veuille sortir de la légalité, » il reconnaît implicitement que l'acte du 16 mai n'est pas un attentat à la Constitution et que la durée constitutionnelle de la République n'est point en question dans les élections qui se préparent. Il n'est pas moins forcé de renoncer à montrer dans l'acte du 16 mai « la préface de la guerre », selon son mot du 17 mai : la crise n'est donc pas nationale. Est-elle religieuse ? Sans doute M. Gambetta déclame encore à Lille sur « le cléricalisme », mais a-t-il pu énoncer un seul grief, a-t-il mentionné un seul de ces méfaits dont il imputait naguère au « gouvernement des curés » la ténébreuse pensée ? Il reste que la crise soit celle que le Maréchal et ses ministres, hier même M. de Broglie à Evreux et M. Brunet à Tulle, ont signalée à l'attention de la France. C'est la crise de l'ordre et de la paix dans la République. Les électeurs, selon leur choix, assureront ou non la tranquillité des trois ans que va durer encore la présidence du maréchal de Mac-Mahon. Et puisque la gauche ne paraît soucieuse que de savoir si l'édifice demeurera debout, sans s'inquiéter de la vie dont la société jouit ou souffre entre les murs plus ou moins indestructibles et sacrés de cet édifice, il faut qu'elle y prenne garde. Dussent quatre cents députés, à l'appel de M. Gambetta, venir jurer dans la

prochaine Chambre que la Constitution est debout pour l'éternité, cette Constitution tombera, soit d'elle-même, soit au premier effort de la France indignée, le jour où elle n'abritera plus qu'un peuple fatigué et alarmé; et ce jour-là, il sera trop tard pour s'apercevoir que le radicalisme est autre chose qu'un mot, qu'un souffle, comme l'affirment certains métaphysiciens du centre gauche!

M. Gambetta, dans la péroraison de sa harangue de Lille, s'est écrié, en rhythmant et en rimant une sorte d'antithèse menaçante : « Quand la France aura fait entendre sa voix souveraine, croyez-le bien, Messieurs, il faudra se soumettre ou se démettre. » Il y a dans ces mots plus d'insolence que de sagacité. Se démettre! M. Gambetta oublie de nous dire par quelle émeute parlementaire ou populaire les républicains et les radicaux pourraient y contraindre le maréchal de Mac-Mahon, appuyé sur la Constitution même et sur la force publique. M. Gambetta oublie également de prévoir que le Président de la République a au Sénat sa sauvegarde : tant que la Constitution rendra la sanction du Sénat nécessaire et obligatoire, les lois les plus radicales de la Chambre seront en poussière avant qu'elles ne viennent heurter à la porte de l'Elysée. Se soumettre! Mais à qui? Le maréchal de Mac-Mahon ne doit son obéissance constitutionnelle qu'aux volontés unies du Sénat et de la Chambre. Eh bien! cette union n'est pas près de s'accomplir; et peut-être les événements électoraux dont M. Gambetta a escompté à Lille les problématiques profits avec une jactance si gasconne, changeront-ils si bien les combinaisons des partis, que M. Gambetta sera lui-même obligé de « se soumettre ou de se démettre » dans la Chambre. Eût-il même la bonne fortune de ranger en cercle autour de lui, dans cette Chambre, les 400 républicains et radicaux dont il salue avec une assurance si douteuse le retour ou l'avénement, M. Gambetta est-il sûr que sa prépotence n'effrayera pas alors, dans la gauche actuelle du Sénat, plus d'un de ceux qui auront médité un peu sur la lutte électorale et vu les drapeaux déployés dans cette bataille? M. Gambetta est-il même certain que M. Thiers ait entendu d'une oreille tranquille cette devise nouvelle : « Se soumettre ou se démettre? » Serait-ce avec cette formule que les radicaux prétendraient un jour gouverner la présidence de M. Thiers?.....

Autant ou même plus que le maréchal de Mac-Mahon, M. Thiers verrait son règne resserré tôt ou tard dans l'impasse que M. Gambetta nous décrit en ces deux mots. Et quelle soumission un Parlement qui tout entier, Sénat et Chambre, serait républicain au gré de M. Gambetta, imposerait à M. Thiers! Supposez M. Thiers président de la République devant une majorité triomphante qui, de M. Léon Renault à M. Duportal, de M. Bérenger à M. Peyrat, croirait avoir

un droit souverain sur sa docilité. M. Thiers excelle, nous le savons, à diviser les partis et son art n'aurait pas trop de peine à s'exercer parmi les divisions si naturelles de la gauche. Mais combien de temps pourrait-il opposer l'une à l'autre les doctrines de la gauche? Sur quel point pourrait-il se créer une majorité de gouvernement? Comment ramènerait-il à un accord quelconque la diversité de tant de principes contradictoires et ennemis des siens? Que ferait-il d'utile ou de grand dans une telle anarchie? Et le jour où il tenterait de gouverner selon ses propres opinions, selon ses vieilles maximes, ne trouverait-il pas, pour lui résister, M. Gambetta ralliant à lui toute une majorité de coalisés? Car M. Gambetta élevât-il M. Thiers à la présidence de la République avec tout le respect et tout le dévoue-d'une piété vraiment filiale, les radicaux l'auraient bien vite obligé à des actes d'opposition : volontairement ou malgré lui, M. Gambetta réduirait bientôt M. Thiers au sort de M. Dufaure ou de M. Jules Simon; il faudrait « se démettre ou se soumettre! » La conjecture en est certaine. Il suffit de compter aujourd'hui les hostilités intestines que les 363 refrènent provisoirement par leur laborieuse discipline. On fraternise, il est vrai, pour proclamer « au même titre » les vertus de la République; on est prêt à se séparer pour en gérer les affaires. On a l'union sans l'unité. On n'a pas deux idées identiques sur le régime républicain. On ne peut dire ensemble ni si on révisera la Constitution en 1880, ni si on la révisera partiellement ou totalement; ni si on maintiendra le Sénat, ni par quel genre d'élection on le renouvellerait; ni si on gardera la présidence, ni si on en aura une selon le mode de M. Jules Grévy ou de M. Leblond, de M. Louis Blanc ou de M. Gambetta. On est incapable de rédiger le moindre programme commun; on ne peut assortir les signatures de M. Thiers et de M. Spuller, de M. Jules Ferry et de M. Marcou. Et M. Gambetta n'a d'autre ressource que de s'exclamer à Lille comme un personnage de comédie : « Plus de thèses! »

Ah! nous plaindrions beaucoup les 363, s'ils avaient, dans cette union nominale et temporaire, un autre lien que celui de leur républicanisme, lien vague et flottant qui vaut certes mieux pour l'honneur de la plupart que celui d'aucune égalité morale ou sociale. Car leur parti est malheureux en justice. Voici M. Guyot-Montpayroux flétri; voici M. Ordinaire condamné, et voilà M. Dubois traduit devant les tribunaux, pour avoir employé à des usages occultes et particuliers les deniers de la ville de Dijon! Grand dommage pour une école où on professe, avec Montesquieu, que la République se fonde sur la vertu. Encore n'est-ce pas tout que ces scandales. Il se murmure autour de certaines gloires républicaines plus d'une histoire qui raconte de honteux trafics, des vols faits à l'Etat et à

la patrie. M. Gambetta lui-même est assailli par les plus hardis soupçons : M. Ordinaire, dans une brochure dont pas un journal républicain ou radical n'a osé ni citer ni réfuter un mot, n'a-t-il pas demandé, avec l'impertinence mystérieuse d'un homme qui paraît beaucoup savoir, où M. Gambetta, pauvre et même un peu vagabond en 1869, a puisé l'argent qu'il prodigue en 1877 à son bien-être et à ses plaisirs? C'est un démocrate, jadis austère ami du peuple, qui interroge un autre démocrate; c'est un Romain qui questionne et accuse sur la place publique un consul de la veille; et comme telles étaient les mœurs antiques du forum républicain, on peut s'étonner que M. Gambetta n'ait rien daigné répondre, pas même pour attester les dieux de la République qu'il pouvait monter au Capitole! Pour nous, il nous semble que la France, s'il est indigne d'elle d'élever la voix avec M. Ordinaire contre la fortune et les joies dissipatrices de M. Gambetta, aurait pourtant des comptes à lui demander. Non pas, nous le voulons bien, le compte de toutes ces morts qu'il l'a forcée à dépenser dans d'inutiles défaites, au profit de sa dictature et en l'honneur de la République. Soit, ne regardons pas au sang versé dans la guerre à outrance; ne regardons pas aux coups dont il frappait alors d'une main furieuse ce grand et vieil arbre de la nationalité française : le sang, la terre l'a bu; l'arbre reverdira et ses rameaux repousseront. Mais ces deux cents et quelques millions, dont le dictateur de Paris et de Bordeaux a laissé les quittances se perdre au fond d'on ne sait quelles dépenses injustifiées, que sont-ils devenus? Et par quelle immunité M. Gambetta, plus heureux que les comptables de Béziers, n'aurait-il aucun compte à rendre, sinon à la République, du moins à la France? Est-ce l'énormité du gaspillage qui sauvegarderait son innocence?

Peut-être les jurisconsultes de la gauche emploieraient-ils fructueusement leurs peines savantes à ces mauvaises affaires de leur parti : leur avocasserie pourrait être bénie de la République, si par quelque consultation solennelle, comme celle qui leur est due par les cabaretiers, ils voulaient bien prouver que les Guyot-Montpayroux, les Ordinaire et les Dubois sont purifiés par leur civisme et que M. Gambetta ne saurait être incriminé pour cette bagatelle de deux cents et quelques millions égarés dans l'encombrement de sa dictature! Nous les en féliciterions plus que du conseil qu'ils ont donné aux conseils généraux, en les exhortant à ces protestations tapageuses dont la violence touche au dérisoire. Assurément, il leur eût semblé fort légal que les élections des conseils-généraux eussent lieu en novembre seulement, si M. Jules Simon et M. Gambetta, demeurant les maîtres, l'avaient décrété selon les convenances de leur pacte. Ce premier grief n'est pas sérieux. Et d'ailleurs c'était une

illégalité même que de débattre cette matière toute politique au sein des conseils généraux. La loi de 1871 permet-elle donc d'y dresser des actes d'accusation contre le chef de l'Etat et ses ministres? Les conseils généraux sont-ils des clubs ou des Parlements? Que si les conseils généraux ne pouvaient vaquer à leur besogne ordinaire et réglementaire en cette session, s'ils ne pouvaient pas procéder comme de coutume à la répartition de l'impôt dans le budget départemental, certes, la faute en est bien tout entière à la pernicieuse opposition de cette majorité républicaine et radicale qui refusa le vote des quatre contributions directes, dans la mesquine pensée de châtier par ce refus le gouvernement du 16 mai. Si vraiment la gauche, comme elle affecte tant de l'affirmer, voulait pourvoir aux besoins du pays dans les affaires des départements, qu'avait-elle donc à changer à cette modeste et utile besogne? Est-ce qu'il ne lui suffisait pas de se mettre tranquillement à l'œuvre pour faire le nécessaire? La vérité, c'est qu'elle a voulu du bruit et de l'agitation pour émouvoir les électeurs. De là tout cet appareil de protestations, ces refus de siéger régulièrement, ces discours provocants contre le ministère et ces diatribes contre les préfets, ces séances orageuses, ces disputes autour des bureaux, etc... Partout où avec l'esprit conservateur a prévalu un peu de sagesse, les conseils généraux se sont hâtés de se séparer. Les autres menaceraient, dit-on, de prolonger pendant un mois, dans des réunions hebdomadaires, la fastueuse et colérique oisiveté de leurs colloques. Qu'espèrent-ils de cette belle résolution? Se rendre ridicules ou achever de convaincre les électeurs que la gauche a le goût du désordre jusqu'à la manie la plus enfantine comme parfois jusqu'à la folie la plus dangereuse?

Parmi tous ces efforts convulsifs de la gauche, les conservateurs ne sauraient trop garder la possession d'eux-mêmes, si vivement que leur bonne volonté soit excitée par les événements. Nous ne voulons pas dire qu'ils auront jamais trop d'activité ni d'ardeur dans la bataille : c'est hélas! l'excès qu'on a le moins à craindre en eux. Nous voulons dire seulement qu'ils n'ont ni à s'effrayer outre mesure ni à invoquer les secours extraordinaires et les moyens prodigieux, s'ils ont le bon sens de s'aider eux-mêmes, s'ils comprennent qu'il leur faut d'abord serrer leurs rangs et s'ils ont toute la générosité des sacrifices indispensables. Quelques-uns, séduits par les promesses d'une énergie à laquelle ils oublient de demander si elle n'est pas plus fausse qu'elle ne le paraît, ont tout à coup souhaité l'état de siége. L'état de siége serait-il opportun trois mois après le 16 mai? Serait-il efficace, à la veille d'une période où, pendant vingt jours, les tribunes électorales seront libres d'une liberté exceptionnelle? Ce

que l'état de siége peut pour pacifier la rue, le peut-il pour pacifier le scrutin? A-t-il intimidé, depuis 1871, les votes des radicaux et gouverné le suffrage universel? Est-on certain qu'il ait la vertu de détruire en quelques semaines le souvenir d'une longue propagande, l'autorité acquise par l'ennemi pendant des années. Est-on sûr qu'il puisse s'établir raisonnablement du matin au soir, sans paraître illégitime? Et n'aurait-on pas à prévoir certaines contestations de l'autorité militaire et de l'autorité judiciaire, certaines complications qui seraient de nouveaux embarras et même des dangers? Ne pourrait-il pas enfin paraître l'aveu violent d'une impuissance désespérée, et dès lors serait-il d'une bonne politique de se créer un instrument électoral de ce genre? Ce sont là de graves questions et qui veulent un examen plus circonspect que ne l'imagine tel ou tel journaliste amoureux de coups de sabre et de chevauchées aventureuses. Avant de recourir à l'assistance incertaine d'aucun pouvoir fabuleux, que les conservateurs agissent, parlent ou écrivent à l'égal de leurs adversaires; qu'ils rivalisent avec les radicaux dans leur organisation électorale; qu'ils aient confiance au gouvernement; qu'ils s'abstiennent de toute querelle entre eux; qu'ils écartent tout ce qui pourrait les diviser; qu'ils aient la discipline et l'union; et non-seulement la force qu'ils en tireront vaudra bien celle de l'état de siége, mais cette force sera même surabondante pour leur victoire sur ces trop nombreux points du pays où leur faiblesse n'a de cause réelle que leurs vieilles discordes.

Au dehors, rien de nouveau pour la France, qu'au surplus sa neutralité laisse dans une sorte de quiétude, de quelque côté qu'elle regarde par delà ses frontières. La guerre d'Orient reste ce qu'il semblait si difficile qu'elle fût, un duel entre la Russie et la Turquie : duel moins inégal qu'on ne l'avait présumé à Saint-Pétersbourg. Il n'y a pas eu de grande bataille dans la presqu'île des Balkans depuis celle de Plewna. L'armée russe se concentre et reçoit des renforts. Mais c'est une position dangereuse que ce triangle qui la renferme et dont la pointe est à Tirnowa, la base au Danube, tandis que sur les côtés les armées d'Osman-Pacha et de Méhémed-Ali la pressent de plus en plus étroitement. Son ravitaillement, d'ailleurs, est difficile; les maladies se multiplient dans ses rangs, et voici l'automne. Elle ne peut guère songer, dans ces conditions, à repasser les Balkans, d'au delà desquels Suleyman-Pacha a ramené les troupes valeureuses du général Gourko : les défilés seront désormais gardés. Que va donc faire l'armée russe? Il paraît impossible qu'elle reprenne le chemin de la Roumanie pour y établir ses quartiers d'hiver, comme quelques nouvellistes l'annoncent. Ce n'est pas seulement l'honneur de ses armes qui le défend au Tsar, c'est la sécurité même de son

armée : une retraite opérée par les deux ponts qu'elle a construits sur le Danube pourrait être désastreuse, si les Turcs l'attaquaient au moment de la traversée. Soit que le grand-duc Nicolas veuille employer l'hiver au siége de Routschouk, de Silistrie et de Schumla, soit qu'il ait le dessein de se retirer du côté de Widdin et d'aller camper aux confins de la Serbie pour revenir au printemps tenter la fortune par le chemin de Nissa et de Sofia, il faut d'abord que l'armée russe ait gagné une victoire qui la délivre de l'étreinte où elle est enserrée; il faut qu'elle soit plus heureuse que celle d'Asie, que Mouktar-Pacha vient de repousser jusque sur le territoire russe.

Si on ne parle point des larmes de M. de Bismark, la légende au moins raconte que l'empereur d'Allemagne a pleuré en apprenant la défaite de Plewna. L'empereur d'Allemagne a-t-il eu, dans l'entrevue d'Ischl, assez de pouvoir persuasif pour obtenir de François-Joseph que l'Autriche fût moins sévère aux velléités belliqueuses de la Serbie? La Serbie va-t-elle comme la Roumanie prendre part à cette guerre? La Grèce, qui déjà chante comme au temps héroïque de Botzaris, va-t-elle se jeter sur la Thrace? Il y a là des mystères qu'aucune lumière sûre n'éclaire encore. On croit pourtant que toute cette levée de peuples contre la Turquie tardera encore : vraisemblablement, c'est le sort de la prochaine bataille qui en décidera. S'il en était ainsi, si tout l'Orient était dans un tel mouvement autour de Constantinople, il faudrait désespérer de la paix de l'Europe. Attendons, plutôt que de nous hasarder dans le travail de ces hypothèses, les plus variables et les plus obscures peut-être où la sagacité des diplomates se soit jamais aventurée depuis un siècle. Mais, en attendant, quiconque en Europe a un cœur chrétien gémit des atrocités monstrueuses qui se commettent de part et d'autre dans ces villages de Bulgarie où vont et viennent avec des vengeances également barbares des armées semblables à des bandes de bourreaux. Et en même temps, à la vue de ces difficultés et de ces périls où la Russie affaiblit une puissance si nécessaire au maintien de ce qui restait encore d'équilibre dans l'instable état de l'Europe, quel est, sur ce continent si ébranlé, quel est le peuple faible ou l'homme d'État prévoyant qui ne s'attriste et ne pense longuement aux derniers jours ou au lendemain de cette fatale guerre d'Orient?

Auguste Boucher.

L'un des gérants: JULES GERVAIS.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

OÙ EST LE COURANT?

LETTRE A UN AMI DE PROVINCE

Ce n'est pas vous, mon cher ami, lauréat si souvent nommé au grand concours du suffrage universel, qui demanderez ce qu'il faut entendre par cette courte phrase interrogative : *Où est le courant?* Vous savez trop bien qu'il n'y a pas, qu'il n'y a jamais eu d'élections générales sans un courant d'opinion qui entraîne les votes, et avec les votes la victoire. Dans les élections partielles, les considérations de personnes ou de clocher peuvent très-légitimement prévaloir. Mais lorsque la nation tout entière est appelée autour des urnes, il faut, s'ils veulent être entendus, que pouvoirs publics et candidats haussent le ton de plusieurs octaves. *Paulo majora canamus!* Un peu de fanfare ne serait même pas de trop. Pour voter comme pour se battre, la foule aime le bruit.

D'où vient ce courant vainqueur? Où prend-il sa source? On ne le sait jamais que confusément. Un événement extérieur, un livre, un discours, une pièce de théâtre, un refrain, une mutinerie de quelques oisifs qui devient tout d'un coup une révolution; une légende de gloire qui se réveille, ou, comme au moment où je vous écris, un de ces coups de foudre de la mort qui retentissent dans l'âme nationale et qui éclairent subitement les profondeurs de l'horizon, en voilà plus qu'il n'en faut pour expliquer les mouvements les plus contradictoires d'opinions et de suffrages. Notre histoire depuis 1848 montre clairement que la France ne s'ébranle que sous l'impulsion d'une idée — idée vraie ou fausse, mais unique et ressentie partout — et qu'à des élections générales il faut une raison générale tout au moins pour aller voter.

Souvenir instructif et qu'il n'est pas permis de laisser en oubli! Le premier pas au milieu de nous du suffrage universel fut une culbute et son premier mot un mensonge. La France avait, en 1848, un gouvernement libéral et pacifique, ami de l'ordre et du progrès,

sous lequel s'étaient accrus et répartis entre toutes les classes de la population les éléments de richesse et de prospérité accumulés pendant les quinze années de la Restauration. On accusa ce gouvernement de se montrer à la fois trop facile aux exigences de l'étranger et trop récalcitrant contre tout projet de réformes à l'intérieur ; et, bien qu'il fût en possession d'une armée dévouée et d'une forte majorité dans les deux Chambres, nous le vîmes tomber et disparaître, sans résistance, presque sans bruit, dans l'espace d'une matinée. Du jour au lendemain, la France, qui ne comptait pas 200 mille électeurs, en compta 9 millions. Que faire dire à ces braves gens à qui on donnait si inopinément non-seulement la parole, mais la souveraineté? Quel mot sonore à jeter à cet écho qui devenait un oracle? Quelle solution insinuer, quelle passion insuffler, quel gouvernement offrir à ces masses qui venaient subitement de découvrir qu'elles avaient été jusque-là trop gouvernées? Questions redoutables et qu'il fallait trancher sans attendre!

Il y avait alors à la tête de l'opinion, bien plus encore que du pouvoir, un législateur de Salente, un voyageur aux îles fortunées, un poëte, le plus grand peut-être que notre race ait produit, l'unique nom littéraire en tout cas qui, resté seul avec celui de Chateaubriand, suffirait à expliquer notre temps — j'ai nommé Lamartine. — Eh bien! ce charmeur parfois funeste fit croire à la France qu'elle admirait les Girondins et qu'elle voulait la république. Le mot fatidique une fois trouvé, vous savez ce qu'il advint : l'enthousiasme de l'inconnu vibra si fort dans toutes les âmes, qu'un courant irrésistible se forma et que sur les 900 élus, 850 au moins se trouvèrent pris parmi les républicains de la veille, mêlés de quelques monarchistes d'hier publiquement engagés envers la république.

C'était le cas d'espérer, n'est-ce pas? que la volonté nationale avait parlé pour tout de bon, et que le parti républicain, n'ayant plus qu'à savourer en paix son triomphe inattendu, allait cesser d'être le parti de la guerre sociale. Ce fut précisément le contraire qui se réalisa. Ce gouvernement qui n'avait même pas attendu la nouvelle Constituante pour proclamer la République, cette Constituante qui l'avait votée dix-sept fois de ses acclamations unanimes sur le perron du palais Bourbon, virent bientôt se dresser contre eux les barricades de juin. Elevées par des républicains, elles furent renversées par d'autres républicains, mais sous leurs ruines elles écrasèrent la République. C'en était fait des illusions du premier jour! Qui chercherait dans le scrutin présidentiel du 10 décembre 1848 quelque chose du scrutin du 20 avril précédent, ferait une œuvre vaine. A sept mois d'intervalle, le suffrage univer-

sel s'infligeait à lui-même le plus éclatant démenti. Par sa première manifestation, il avait dit : République. Par la seconde, il venait de dire : Empire.

L'Empire vint, en effet, mais non sans imposer au suffrage universel, son principe, une nouvelle et flagrante contradiction. La raison mise en avant pour justifier le coup d'Etat du 2 décembre, et qui le justifia si facilement aux yeux de l'immense majorité de la nation, c'étaient, on s'en souvient, les progrès du parti radical, chaque jour attestés par les élections de toute sorte, et surtout son succès assuré dans le renouvellement de l'Assemblée unique et du Président, fixé par la Constitution au mois de mai suivant. « L'échéance de mai 1852, » voilà l'épouvantail que les rouges ne cessaient d'agiter tragiquement devant le pays. Or, il se trouva que ce même pays, qui prodiguait en toute occasion ses voix par milliers aux ennemis du Prince-Président, et qui s'apprêtait à leur livrer le gouvernement tout entier cinq mois plus tard, eut au lendemain du 2 décembre sept à huit millions de suffrages à jeter sous les pas du proscripteur des républicains, en train de passer de l'Elysée aux Tuileries!

Et qu'on n'essaie pas d'expliquer cette anomalie par la violente pression du pouvoir. Le seul fait d'avoir pu en dix-huit jours organiser cette pression jusque dans le dernier village, prouve à quel point le coup d'Etat s'était subitement rendu maître de l'opinion. Ceux d'ailleurs, qui n'ont pas vu ce vote en pays ultra-démocratique, ne savent pas à quoi s'en tenir sur la platitude humaine.

Le 2 décembre créa donc aussi son courant. De même qu'en 1848, on avait voté une première fois pour n'avoir plus de gouvernement, et la seconde fois pour en refaire un, on vota en décembre 1851, sous l'étreinte d'un seul et même sentiment : la peur. Les conservateurs avaient peur des Jacobins, auxquels ils venaient d'échapper comme par miracle; les Jacobins avaient peur du maître qui venait de leur porter un si rude coup. La légende napoléonnienne vint sans doute en aide à ce bel élan; mais il ne faut pas s'y tromper, la légende du 18 brumaire l'emportait de beaucoup sur celle d'Austerlitz.

Avec l'Empire s'ouvre la longue série des scrutins administratifs; scrutins unanimes, tant que le gouvernement reste fort, et qui ne commencent à être contestés qu'au moment où par ses fautes au-dehors, il se sent condamné aux concessions au-dedans. Pendant de longues années, le courant d'obéissance fut tel, qu'on s'étonne aujourd'hui d'avoir vu tendre à outrance tous les ressorts de la machine administrative pour un résultat qui semblait acquis d'avance. Le plébiscite du 8 mai 1870 vaut seul la peine d'être mentionné. C'était, au dire des courtisans, le plébiscite du second règne, le

plébiscite de l'hérédité. On sait que son succès dépassa celui des plébiscites précédents.

Le soir de la proclamation du gros chiffre, il y eut grande fête aux Tuileries. Quel accueil eût été réservé au fou qui, écartant d'une main M. Ollivier et de l'autre M. Rouher, en train tous les deux de faire assaut de rhétorique autour de Napoléon III, serait venu lui dire : — Sire, vous venez de recevoir à nouveau le sacre de la souveraineté démocratique. Près de neuf millions de *oui* ont affirmé vos droits, transmissibles à votre fils. Vous êtes autorisé plus que jamais, à graver autour de votre front, ceint du laurier des victorieux, ces mots : *Empereur par la grâce de Dieu et la volonté nationale*. Seulement prenez-y garde! La grâce de Dieu est à la veille de se retirer de vous, et, avec elle, la volonté nationale. Si dans quatre mois, jour pour jour, les mêmes questions étaient posées dans les comices populaires, je vous le dis en toute vérité, l'Empire et l'empereur auraient peine à recueillir vingt mille voix fidèles ! —

Ce vote contradictoire de celui du mois de mai ne fut d'ailleurs que différé. S'il n'eut pas lieu au lendemain de Sedan, il eut lieu au lendemain de la capitulation de Paris. Un de ses caractères principaux fut, on le sait, d'être hostile à la fois au régime tombé le 4 septembre et au régime fondé ce même jour. A Bordeaux, on honora — et on eut raison — le courage de cinq ou six députés, qui se levèrent seuls contre la proposition de déchéance. Cette assemblée avait pour mission d'urgence de faire la paix et de libérer le territoire. Avec le concours de M. Thiers et le plus souvent par son infatigable et patriotique initiative, ce double but fut rapidement atteint.

Restait le problème d'un gouvernement à fonder. Besogne abrupte autant que pressée, pour laquelle l'accord de l'Assemblée avec le pouvoir exécutif, sans être moins nécessaire, était loin d'être aussi facile, et qu'il ne fallait pas en tout cas mettre cinq ans à mener à fin! On n'arrivait pas à Bordeaux aussi divisés, aussi implacables les uns contre les autres, qu'il plut à M. Thiers de le proclamer. On y arrivait comme à la dernière étape d'une campagne malheureuse qu'on venait de faire ensemble; on y arrivait résignés à tous les sacrifices pour guérir les plaies de la France. Quelles concessions n'aurait-on pu demander à des Français qui venaient de céder l'Alsace et la Lorraine? Contre la néfaste dictature du parti républicain, il y avait sans doute une quasi-unanimité; mais contre la République elle-même, mais en faveur de telle ou telle monarchie, nullement. L'essentiel était d'arracher le pouvoir aux hommes de la Révolution et de le remettre, sous une forme ou sous une autre, aux

mains des conservateurs. La force des choses traçait d'ailleurs chaque jour cette voie comme la seule à suivre. Qu'était-ce que la déclaration du 17 février à Bordeaux, qu'étaient-ce, plus tard, que la Constitution Rivet et la loi du Septennat, sinon les prolégomènes de la Constitution Wallon? Mieux eût donc valu commencer par celle-là. J'ignore si on eût ainsi fondé sérieusement la République, mais on eût épargné au pays le spectacle justement impopulaire de la lutte des partis, on lui eût épargné surtout les élections du 20 février 1876.

C'est, en effet, contre la majorité impuissante et divisée de l'Assemblée nationale que s'est formé le courant électoral qui a failli tout emporter et contre lequel il faut réagir aujourd'hui. A son tour, la Chambre qui en est sortie, est jugée; on l'a vue à l'œuvre pendant dix-huit mois, on a entendu la condamnation prononcée contre elle par le Maréchal. Les trois cent soixante-trois auront beau répéter cent fois chacun qu'ils passaient leur temps à tirer des révérences au Sénat et au Président de la République, que jamais on n'avait vu une majorité plus acquise aux affaires, moins imbue de préventions révolutionnaires; qu'en un mot l'acte du 16 mai a éclaté comme un coup de foudre dans un ciel sans nuages, en pleine prospérité, en pleine sécurité extérieure, à la veille de l'âge d'or. On ne fera croire à personne que la Chambre dissoute ne préparait pas le triomphe légal du radicalisme. « Lentement et sûrement, » avait dit dès les premiers jours M. Spuller, un des confidents attitrés de M. Gambetta. C'était la devise même de l'opportunisme. Encore ne se résignait-on pas à procéder avec lenteur quand les passions parlaient haut et que l'extrême gauche menaçait de rompre l'alliance! En fait de digues, le centre gauche n'avait rien trouvé de plus solide à élever que le ministère Marcère et le ministère Jules Simon. Quoique facilement submersibles, ces deux ministères avaient été l'un après l'autre corrodés et emportés. La notion de l'autorité allait ainsi s'applatissant, et l'idée de résister aux radicaux, premier devoir de tout gouvernement, ne hantait plus que la cervelle de quelques don Quichotte. Pour ceux qui pensent que l'avénement des hommes de désordre n'est jamais opportun, il était temps d'aviser.

Et maintenant, que conclure de cette histoire très-abrégée de nos variations électorales? Tout d'abord une chose simple et rassurante, à savoir que les décisions du suffrage universel ne sont pas le dernier mot de la raison et du droit en politique. Loin d'être absolues, loin de ne pouvoir subir aucune modification, elles sont toujours réformables et presque toujours réformées par les événements et par lui-même. Rien n'est impossible à ce courant, excepté toutefois de remonter certaines pentes. On a prétendu trop légère-

ment qu'il ne reste rien de 89, rien que le souvenir d'un beau rêve et la date d'un avortement. Il en reste tout au moins deux principes acquis, incontestés, indestructibles, et contre lesquels tout ce qui serait tenté serait nul de soi. Je veux dire le principe de l'égalité civile et le principe de la liberté religieuse. Ne voyons-nous pas en effet qu'il suffit à la presse révolutionnaire de répéter stupidement chaque jour qu'une noire conspiration est ourdie contre eux, pour maintenir et fortifier sur les classes inéclairées, son humiliant et désastreux empire?

Ce n'est donc pas, comme on est trop tenté de le croire, une règle définitive et souveraine qu'il convient d'attendre du suffrage universel. Ses manifestations successives répondent à des états successifs de faits et d'opinions qu'elles ont pour but de satisfaire. Elles peuvent afficher la prétention de maîtriser l'avenir, mais elles n'ont de force que pour le jour qui passe. La loi générale et nécessaire, qui domine tout, sans qu'on s'en doute, c'est la tradition, c'est le tempérament historique et permanent de la nation. Après tel ou tel scrutin, on a l'habitude de crier sur les toits : « La France veut définitivement la République ! ou : la France veut définitivement l'Empire ! » Dites simplement, si vous tenez à rester dans le vrai : tel jour, par suite de tel accident, de telle crise, de tel courant, la France a voulu la République ! Ou bien : Tel jour, la France a voulu l'Empire. Ce qui n'implique nullement, notez ce point, que, dans le fond intime de sa nature et de son bon sens, elle ait cessé un seul jour de se sentir faite pour la monarchie.

II

De quelque façon qu'on le juge, le 16 mai est un de ces actes qui renouvellent brusquement la politique. A ce titre il doit avoir créé deux courants : l'un favorable, l'autre contraire.

Quant à ce dernier, on n'a pas besoin de demander où il est, ni de le chercher longtemps. Il fait à lui seul tout le bruit et tient à lui seul toute la place. On le dirait déjà maître. Il se fait journal, et le voilà qui déborde, torrent d'injures et de mensonges, à travers les gares, les ateliers, les cabarets, les marchés, les foires et jusqu'aux portes des casernes ; il se fait commis-voyageur et va débiter son *article — de la République française* — dans les wagons, chez le client, au café, à table d'hôtes : il se fait avocat et lance de solennelles consultations sur lesquelles il s'époumone à plaider et à perdre ses procès devant toutes les juridictions ; il se fait candidat, et parle, comme un journal, dans toutes sortes, de réunions privées quoique publiques. Bref partout présent, partout bruyant, partout en guerre,

avec l'autorité, levant les épaules quand il parle du Maréchal, montrant le poing au préfet, en coquetterie réglée trop souvent avec le maire et le garde champêtre, il arrive ainsi à produire l'effet qu'il cherche : donner une idée extravagante de sa force et faire de son prochain triomphe un article de foi.

Rien de plus simple d'ailleurs que le plan des ennemis du Maréchal, celui du moins qui se voit sur le terrain. Leur prétention est de réunir en une seule deux armées jusqu'ici ennemies : l'armée des classes moyennes que M. Thiers s'était chargé de rallier, l'armée révolutionnaire sous la conduite de M. Gambetta. Il est visible que du jour où les intérêts conservateurs consentiraient à se liguer avec les passions démagogiques, l'influence gouvernementale serait mise en échec. Comme le fond de méfiance et de haine subsiste, comme on n'est d'accord sur rien que sur le renversement du Maréchal, la coalition marche en silence, sans programme, sans engagements pour le lendemain, sans drapeaux. Le mot d'ordre, c'est la réélection des 363, ce qui veut tout dire ou ne rien dire, suivant les cas et les électeurs. En outre, comme les bandes de Belleville risqueraient de trop rappeler la Commune, on les tient à l'écart, en réserve pour le moment de l'action. La petite phalange bourgeoise est à l'avant-garde et dès le premier jour a ouvert la tranchée devant l'Elysée. C'est en effet là qu'est le pouvoir, et c'est au pouvoir qu'on en veut.

S'il part de notre côté quelques réclamations en faveur des principes sociaux qu'on peut croire menacés, on se fâche, on s'indigne, on nous montre un état-major de millionnaires brandissant, en guise de massue, des articles du *Journal des Débats*, du *Temps*, de la *France*, du *Siècle*, et on s'écrie en ricanant : Voilà-t-il pas d'étranges disciples de M. Louis Blanc et d'effrayants complices de M. Naquet? Mais consultez donc notre état hypothécaire!

Soit! répondrons-nous, nous reconnaissons que vous êtes là un assez bon nombre de braves gens trop riches, trop honnêtes surtout pour figurer dans l'armée de Catilina. Mais cela ne suffit pas à nous rassurer : au contraire, notre anxiété s'accroît avec notre étonnement. Vous ne serez jamais ni les disciples de M. Louis Blanc, ni les complices de M. Naquet ; mais vous êtes leurs alliés, mais vous allez être leurs collègues, mais vous les recommandez et ils vous recommandent, mais vous briguez les voix des mêmes électeurs, au même moment, sans condition, sans garantie, au *même titre;* mais par une ironie bien amère pour les derniers jours d'un homme illustre, vous aviez chargé M. Thiers de faire élire Barodet! Or, du jour où vous auriez entraîné vos clients à voter pour les éternels ennemis de l'ordre, quelle autorité vous resterait pour les combattre

quand vous les retrouverez à l'Assemblée, tels qu'ils ont toujours été, tels qu'ils sont encore ?

Ah! s'ils étaient venus à récipiscence, si les Jacobins vous avaient promis de ne jamais tenter de gouverner la France par la Terreur ; si les socialistes, abjurant dans vos mains leurs criminelles utopies, avaient renoncé à prêcher la guerre au bourgeois, au riche, au capital, au travail libre, à la société tout entière ; alors ce serait autre chose. Nous demanderions à voir le traité, et s'il nous paraissait sérieux, nous n'hésiterions pas à mettre nos signatures à côté des vôtres. Car vous savez bien que ce que nous voulons comme vous et par de meilleurs moyens, c'est l'accord de toutes les classes, c'est la paix sociale, c'est le progrès par le travail et la moralisation, c'est le relèvement de notre pauvre patrie que nos divisions ont livrée aux Prussiens et qu'elles sont en train d'achever!

Mais quoi ? Vous n'osez même pas demander à vos alliés de se dégager du vieux programme des intransigeants de Belleville, et en ce moment, armée sans chef que vous êtes, vous avez l'air d'attendre que M. Gambetta vous en est trouvé un !

Le courant d'opinions en faveur de l'acte du 16 mai, quoique plus lent à se former, n'en a pas moins creusé son lit chaque jour plus profond dans l'esprit public. De nombreuses élections aux conseils généraux ont déjà envoyé au gouvernement comme un avant-goût de la réponse prochaine du pays. Les calomnies du premier jour, lancées de trop loin, ont éclaté en l'air. Qui oserait répéter aujourd'hui que le gouvernement du Maréchal veut la guerre, ou tout au moins qu'il risque de compromettre la paix? Et « le gouvernement des curés, » ce coup de stylet empoisonné lancé à l'italienne, du haut de la tribune, par M. Gambetta lui-même? Et « le gouvernement des ducs » dont la *République française* amuse encore quelquefois le gros public? Et la stagnation des affaires dont le 16 mai doit répondre, même en Allemagne, même en Angleterre, même en Amérique, même au bout du monde ?

Que dire enfin de cette lugubre tromperie, plus dangereuse et plus illusoire à elle seule que toutes les autres, que dire de ce remplacement promis du maréchal de Mac-Mahon par M. Thiers? Ah ! vous vous êtes crus bien habiles et vous n'avez été que bien cruels pour un vieillard qui méritait mieux que d'expirer dans vos bras! Depuis plusieurs mois tout le monde voyait que la fin était proche ; nous vous le disions, et vous le saviez mieux que personne. Mais le jour des élections était proche aussi, et vous pensiez, non sans raison, que votre plus belle chance de victoire tenait à ce nom. Vous avez cru que la mort attendrait, et c'est vous qui, par vos agitations et vos obsessions, avez hâté sa venue toujours

trop prompte. Le jour fatal, à l'heure même où le grand orateur entrait dans son éternité, M. Gambetta venait frapper à sa porte, pour signer avec lui un pacte de haine et de sédition. Cette popularité dont les meilleurs titres ont été conquis à vos dépens, il vous tardait de la confisquer à votre profit; et ne pouvant plus disposer de M. Thiers vivant, vous avez voulu vous emparer de son cercueil. Cet homme d'Etat, glorieux surtout pour vous avoir résisté, ce vieux conservateur qui a infligé à l'émeute la plus sanglante répression qu'elle ait jamais reçue, vous le tenez maintenant et vous lui donnez pour dernier cortége les bataillons décimés de la Commune, non pas repentants certes, mais convaincus au contraire que leur vainqueur a regretté sa victoire!

Quelle moralité faut-il tirer de cette comédie impie et maudite? Le bon sens de la France n'hésitera pas. Tout conservateur va se demander ce qui serait arrivé, si ce coup de la mort eût frappé M. Thiers le lendemain du jour où vous comptiez le ramener triomphant à l'Elysée. Pour vous, votre plan était fait d'avance, nous le voyons. Mais le pays! Que serait-il advenu du pays qui aurait cru se donner à un grand citoyen, et qui se serait trouvé tout d'un coup à la disposition de ses pires ennemis?

De toutes les accusations lancées contre le 16 mai, je n'en vois que deux qui subsistent et dont je redouterais l'effet sur l'opinion. On a dit dès le premier jour, on répète encore partout que ce coup d'autorité à été porté contre le gouvernement qui existe et dans un intérêt exclusif de parti. On ajoute que notre solution strictement constitutionelle du septennat, n'ouvre au pays qu'une médiocre perspective de trois ans de stabilité. Pourquoi travailler à renverser la République, disait hier M. Thiers à une députation de Saint-Germain, *sans avoir rien à mettre à la place!* Ce reproche qui contient sans doute une adhésion à la République, mais l'adhésion d'un sceptique, contient aussi une incontestable vérité de bon sens et d'expérience. Le premier besoin d'un peuple, c'est d'avoir un gouvernement. Tous les plébiscites du monde n'attestent pas autre chose. « Voulez-vous être gouvernés? dit le plébisciste. » Sans doute! répond le peuple, qui sent bien qu'on lui demande s'il veut continuer à vivre. « Et par qui? hasarde le plébisciste. » Mais, en attendant mieux, par celui qui pose la question!

Et si le plébisciste trop curieux insistait et voulait savoir, pourquoi celui-là et non pas tel ou tel autre? Le suffrage universel répondrait: « Mais parce que celui-là existe, et que, pour en avoir un autre, il faudrait commencer par le renverser, c'est-à-dire par n'avoir plus de gouvernement! » Voilà, mis à nu, le fond vrai de la politique du suffrage universel. Ce n'est ni plus profond ni moins clair que cela!

A votre place, mon cher candidat, je ne craindrais pas le moins du monde d'être interpellé sur ce point. Avec votre caractère si unanimement honoré, avec votre passé si fermement monarchique, vous ne risquez pas qu'on vous accuse de jouer au converti. On vous croira, on vous estimera plus encore quand vous aurez dit : La question des prochaines élections n'est pas, ne doit pas être et ne sera pas entre la République et l'Empire, non plus qu'entre l'Empire et la Monarchie constitutionnelle. Elle est entre la République du Maréchal et la République de M. Gambetta. Entre ces deux formes de république, vous me faites l'honneur de croire que mon choix est fait. Je défendrai le Maréchal comme on défend la dernière digue de l'ordre, le suprême espoir de la patrie. Sans doute je suis de ceux qui trouvent que l'ordre et la patrie seraient mieux garantis par le principe de l'hérédité monarchique, et je confesserai hautement ma foi en 1880. Mais, si au momeut de la révision, les chances ne sont pas meilleures qu'aujourd'hui pour la solution que je préfère, je m'engage à voter pour la prorogation des pouvoirs du Maréchal. »

Voilà, à mon humble avis, le plus simple moyen d'écarter le soupçon d'esprit de parti qui est toujours odieux à l'opinion, et de répondre à l'objection populaire aussi contre la trop courte durée de notre solution.

Quant au gouvernement, il n'a, je le reconnais, aucun conseil à donner pour l'échéance de la révision. Toute la France sait que le Maréchal ne désire pas plus s'éterniser sur le fauteuil de la présidence qu'il n'a désiré y monter, il y a quatre ans. Mais ce n'est pas à lui qu'il peut appartenir de montrer au pays le salut assuré dans la prolongation constitutionnelle de ses pouvoirs. Que la veille des élections le gouvernement dise aux partis plus obstinés que jamais à se quereller sur la République qui est son nom constitutionnel, qu'il s'appelle avant tout l'Autorité, c'est-à-dire la sécurité de nos foyers et de nos affaires, c'est-à-dire la sécurité du pays vis-à-vis de l'étranger ; qu'il ajoute que l'Autorité a pour seul et unique représentant jusqu'au 20 novembre 1880 le maréchal de Mac-Mahon, et que toute la question est de savoir si le suffrage universel veut renverser le pouvoir qui existe, sans avoir, comme l'a si bien dit M. Thiers dans ses dernières paroles, *rien à mettre à la place.*

Parlez, ainsi, mon cher ami, et qu'à son tour le gouvernement n'hésite pas dans le langage qu'il doit tenir aux électeurs, et sauf une de ces folies d'opinion que rien ne peut maîtriser mais que rien non plus ne permet en ce moment de prévoir, nous pouvons attendre avec confiance le scrutin du 14 octobre.

A.B.C.D.

L'INFLUENCE FRANÇAISE

PAR LES CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES A L'ETRANGER

LES CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES EN ORIENT.

I

La Syrie, la Palestine et l'Egypte sont le trait d'union des trois anciens continents, et par là même, le point de mire de toutes les ambitions. Aussi les voyons-nous servir fréquemment de champ de bataille aux peuples anciens. Aujourd'hui ces régions sont pour l'Europe la clé de tout l'Orient. On les laisse à la Turquie, comme on lui laisse Constantinople, faute de pouvoir se les partager à l'amiable, mais chacun s'efforce d'y implanter son influence. Jusqu'en 1789 l'influence française y fut prépondérante. Depuis que notre politique révolutionnaire nous a affaiblis, c'est à qui y prendra notre place.

La Russie se déclare officiellement la protectrice des chrétiens de ces pays; elle s'est même autorisée de ce titre pour faire la guerre à la Turquie; l'Angleterre se met, par un marché habile, en possession des droits du Khédive sur le canal de Suez que nous avions ouvert malgré elle; dans l'affaire des capitulations, le Khédive méconnaît nos droits et tous les cabinets européens lui prêtent appui; dans les affaires du dernier schisme, ces mêmes cabinets mettent le sultan dans la nécessité de soutenir, même à main armée, l'apostat Kupélian, ami de la Russie, contre Mgr Hassoun, ami de la France et même de la Turquie. Mais le moyen de s'implanter dans ces pays, berceau du christianisme? Il n'y en a qu'un (nos libres penseurs semblent seuls l'ignorer) : la propagande religieuse. Aussi, pendant que les gouvernements nous font échec dans les conseils du Grand-Turc et du Khédive, leurs agents plus ou moins avoués s'adressent-ils aux populations orientales. Ils leur vantent, les

[1] Voir le *Correspondant* du 25 juillet 1877.

Russes, leur *orthodoxie;* les Anglais, l'enseignement par la Bible; les Allemands, auxquels se joignent les Américains, le protestantisme rationaliste. Et tous disposent de sommes immenses puisées souvent dans des caisses où la charité n'a rien à voir. Sans parler de l'évêché de Jérusalem, fondé en 1842, à frais communs, par l'Angleterre et la Prusse, cette dernière puissance vient d'établir des colonies à Jérusalem, à Jaffa, au mont Carmel, etc., des temples, des colléges, des écoles normales, des orphelinats, de nombreuses écoles de village dans tout le pays, depuis les bords du Nil jusqu'à Damas. Elle a à ses ordres les loges maçonniques d'Alexandrie, de Tripoli de Syrie, de Beyrouth, etc. Partout ces institutions prêchent l'amour du *Kultur-Kampf*, la haine et le mépris de la France [1].

Cependant, comme le disait le 19 décembre dernier M. de Saint-Vallier au Sénat : « Le maintien du protectorat français est une des bases de la grandeur, de l'influence et du prestige du nom de la France parmi les populations de l'Orient. » Quel moyen avons-nous donc de le maintenir, ce protectorat, en face de rivaux si puissants? Nous pouvons montrer de temps en temps notre pavillon aux populations du Liban; elles le voient toujours avec bonheur, comme un symbole d'espérance; car, malgré notre déchéance, elles considèrent encore la France comme leur seconde patrie. Mais cela ne suffit pas; il faut avant tout entretenir ces bonnes dispositions et empêcher les sympathies de se tourner vers ceux qui conspirent notre ruine. C'est ce que font nos congrégations; elles le font non-seulement au Liban mais encore dans tout le Levant. Il faudrait entendre ici nos consuls; ils sont unanimes. Ecoutons encore M. de Saint-Vallier qui a si bien rendu leur sentiment.

« Ces établissements religieux s'étendent sur toute la côte du Levant, depuis Constantinople jusqu'à Alexandrie. Quel est leur rôle? Si vous avez voyagé en Orient, si vous vous êtes arrêté dans quelqu'une de ces Echelles du Levant, n'avez-vous pas été frappé d'entendre partout parler notre langue? A qui le devons-nous? A ces établissements. C'est là que la jeunesse chrétienne, la *jeunesse franque*, comme on dit en Orient, fait son éducation. La langue, l'histoire, les traditions de notre pays sont enseignées là et professées.

« A Constantinople, toute la jeunesse des colonies européennes,

[1] Cette propagande antifrançaise non moins qu'anticatholique, serait très-curieuse à étudier. Nous ne pouvons pas le faire dans les limites de cet écrit. Mais il est aussi facile que nécessaire à nos hommes d'Etat de la connaitre par les rapports de nos consuls. C'est pour eux un devoir qu'ils se garderont bien de négliger, il faut l'espérer.

des riches familles arméniennes de Péra et de Galata, est élevée au grand collége français des lazaristes de Bébek, où elle apprend notre langue et notre histoire, où elle est initiée à nos mœurs, où on l'accoutume dès l'enfance à aimer et à respecter le nom de la France. (Très-bien! très-bien!) A côté de ce collége, il y a pour les enfants des classes populaires les écoles des frères de la Doctrine chrétienne et celles de nos sœurs. Nos admirables sœurs de charité ont fondé là deux immenses hôpitaux, l'un à Péra, l'autre à Galata, hôpitaux qui rendent des services inappréciables soit aux malades, soit aux enfants de cette grande capitale. (C'est vrai! très-bien.) J'ai vu de mes yeux le sultan Abdul-Medjid, au moment de la grande épidémie du choléra à Constantinople, faire une démarche solennelle, venir à l'hôpital du Grand-Champ-des-Morts, remercier en personne la digne et vénérable sœur supérieure des soins rendus par elle et ses courageuses compagnes à la population décimée de Constantinople. (Très-bien! très-bien!)

« Il y a là, Messieurs, des faits admirables, des dévouements qui dépassent tous les éloges.

« Plus loin, sur les côtes de Syrie au Liban, je trouve des faits encore plus frappants, si c'est possible.

« Au Liban, vous avez une population chrétienne, la population maronite, élevée tout entière dans les établissements religieux français. Et savez-vous, Messieurs, le résultat de cette éducation? C'est que, si vous débarquez à Beyrouth, et si vous vous trouvez en face d'un maronite, la première chose qu'il vous demande, c'est de lui donner des nouvelles de sa seconde patrie, de la patrie *française*.

« Oui, Messieurs, toute la population chrétienne du Liban, de l'Anti-Liban, de Beyrouth, de Damas, de la plaine de Syrie, est élevée dans les établissements et les colléges de nos religieux français. Et l'origine, la fondation de ces établissements ont un caractère bien beau et bien touchant que je vais vous dire. C'était au commencement des massacres de 1860 qui ont ensanglanté toute la Syrie. Partout les populations chrétiennes fuyaient épouvantées. Nos concitoyens étaient frappés; tous les Européens qui ne pouvaient gagner les ports de mer et se réfugier à bord des navires de guerre, étaient mis à mort.

« Puis, dans les jours qui ont suivi les massacres, quand il s'agissait de rechercher ces malheureux orphelins, ces veuves, ces vieillards qui avaient fui sans ressources, mourant de faim dans le désert, qui est allé les chercher, les recueillir à travers tous les dangers, au milieu des hordes de Turcs, d'Arabes, de Druses fanatiques? Messieurs, ce sont les religieux français. (Très-bien! très-bien!)

« Ils sont partis, ils sont allés courageusement dans les déserts de Damas, de Homs, de Hama, dans toute la Syrie, chercher ces malheureux, blessés, malades, mourants, dénués de tout, presque nus; ils les ramenaient en longues colonnes affamées, sanglantes, au bord de la mer; ils les mettaient à l'abri des canons français. Car notre flotte était là, et, je suis heureux de le rappeler, ce sont nos marins qui ont fait vivre, pendant ces premiers temps de panique, pendant ces premiers jours d'épouvante, qui ont fait vivre, en partageant leur nourriture avec eux, ces malheureux troupeaux d'affamés qui fuyaient les massacres! (Très-bien! très-bien!)

« Après les massacres de 1860, les rives du littoral étaient encombrées de tous ces malheureux; ce n'était pas par centaines, mais par milliers qu'on les comptait. Nos marins et nos soldats, qui ont débarqué peu après, les ont nourris quelque temps, puis il a fallu recourir aux moyens locaux. Le gouvernement ottoman a donné des secours considérables; il y avait là des orphelins, des malades, des vieillards pour lesquels on a dû fonder des asiles, des crèches, des établissements scolaires et hospitaliers.

« Ce jour-là, nous nous sommes adressés à nos religieux, aux religieux français, nous leur avons fait donner par la Porte de vastes terrains sur lesquels ils ont fondé ces grands établissements charitables, hospitaliers, scolaires, les crèches, les asiles de Deïr-el-Khamar, les colléges de Zahlé et d'Antoura, les hôpitaux de Beyrouth, de Damas, où tous ces petits enfants privés de leurs pères, privés de leurs familles, ont vécu, ont été élevés et sont devenus aujourd'hui des hommes.

« Nos Sœurs de charité ont soigné tous ces malades. Aujourd'hui ces asiles, ces colléges subsistent, ils prospèrent, ils sont la ressource, l'espoir, la consolation des populations chrétiennes : pouvons-nous, je le demande, leur refuser nos secours? »

A cette question, nos révolutionnaires répondent comme pourraient le faire le Cabinet de Berlin ou la Loge de Beyrouth, et par les mêmes raisons. Le catholicisme est partout le soutien, l'ami de la France, mais hélas! pour nos libres-penseurs, périsse l'influence française plutôt que de la devoir au catholicisme!

L'Orient connaît nos congrégations depuis des siècles. Les franciscains y sont restés depuis les Croisades, les capucins s'y établirent en 1624, les lazaristes, en 1784, à la demande de Louis XVI, etc. Mais ce ne fut qu'à la suite de la guerre de Crimée qu'elles purent s'y multiplier. Le 18 février 1856, le Sultan avait rendu leurs droits civils aux chrétiens de ses Etats; ne fallait-il pas en profiter? Les massacres de 1860 furent la réponse du fanatisme musulman à cette restitution, mais, en fin de compte, ils rendirent, comme l'a si bien

dit M. de Saint-Vallier, l'œuvre des congrégations plus nécessaire et plus populaire. Pour réparer tant de maux et en prévenir le retour, nos congrégations se portèrent alors en Orient avec un élan qui ne paraît pas près de se ralentir. Mais où prendre les ressources matérielles indispensables à leurs efforts? L'*Œuvre des Ecoles d'Orient* vint les leur procurer. Disons un mot de cette création toute providentielle, trop peu connue jusqu'ici.

II

C'était en 1856, après le traité de Paris. Nos victoires avaient rajeuni les liens séculaires qui nous rattachaient à l'Orient. Mais l'empire pensait que « la France était assez riche pour payer sa gloire, » et pour prix de nos sacrifices, il se contentait du nouveau prestige acquis à notre drapeau. Quelques patriotes se proposèrent d'en retirer des avantages plus positifs. Ce fut d'abord le baron Cauchy, de l'Institut, auquel se joignit aussitôt son collègue, M. Lenormant. A leurs yeux, la propagation de l'enseignement était le seul moyen qu'eût l'initiative privée de favoriser l'influence française en Orient. Ils firent part de leur projet à leurs confrères de l'Institut qui s'y associèrent tous avec enthousiasme. On peut dire que si l'idée-mère est de M. Cauchy, son exécution est l'œuvre collective de tous les membres de ce grand corps. Chacun s'en fit l'apôtre au dehors et les plus grands noms tinrent à honneur d'apporter leur concours. L'œuvre fut organisée sur les bases suivantes :

Président : M. le contre-amiral Mathieu;

Vice-présidents : MM. Cauchy et Lenormant, de l'Institut;

Secrétaire général : M. Wallon, de l'Institut;

Secrétaires : MM. de Baudicourt, Bettencourt et de Lacombe;

Trésorier : M. Vaton, libraire;

Comité d'administration : MM. de Melun, président, le comte de Bertou, le duc de Brissac, le marquis de Gontaut Saint-Blancard, Cornudet, de Mas-Latrie, le baron de Montigny, le comte Melchior de Voguë.

Puis on forma un *Conseil général* et un Comité de dames patronnesses, où nous voyons figurer l'élite de la société parisienne et bon nombre d'étrangers de distinction.

On le voit, ce fut une œuvre toute laïque; mais en France, le véritable patriotisme a beau être laïque, il sent qu'il ne peut guère prévaloir au dehors que par le catholicisme. On voulait multiplier les écoles en Orient; tous ces intelligents patriotes comprirent que leurs écoles devaient être avant tout des écoles catholiques. Mais à cet

égard, ils n'avaient pas à créer ; nos congrégations étant déjà établies dans ces contrées, il n'y avait qu'à leur fournir les moyens de s'y développer. Le Comité se mit en rapport avec les chefs des Lazaristes, des Jésuites, des Frères, etc. Il fut arrêté que l'œuvre nouvelle se bornerait, sous le nom d'*Œuvre des Ecoles d'Orient*, a recueillir des fonds qu'elle distribuerait aux *écoles catholiques* de ce pays. (Rapport de M. Wallon au Conseil de l'Œuvre.)

Bientôt M. l'abbé Lavigerie prit la direction de l'Œuvre, et à force d'intelligence et d'activité, lui donna une impulsion qui ne s'est jamais ralentie[1]. Les débuts avaient été modestes : en 1858, après deux ans d'exercice, on n'avait recueilli que 45,000 francs.

Les recettes de la seule année 1876 se sont élevées à 231,164 francs. Cette somme est encore bien minime, sans doute, eu égard aux besoins, mais elle montre les progrès accomplis, et nous ne craignons pas d'avancer qu'on ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Ce qui nous fait concevoir ces espérances, c'est en premier lieu le concours que tant d'hommes éminents continuent de prêter à l'Œuvre. A sa tête nous trouvons, comme président, M. l'amiral Jurien de la Gravière, assisté d'hommes ayant comme lui et à un égal degré l'amour de la patrie et l'intelligence des besoins de l'Orient. Quant à la direction même de l'Œuvre, elle est aujourd'hui confiée à Mgr Dauphin, dont le zèle ne recule devant aucune fatigue. D'autre part, les événements actuels changeront inévitablement la situation de l'Orient et menacent de plus en plus notre influence. La charité française, espérons-le, se montrera d'autant plus généreuse. Mais il ne faut pas juger de ce que peut faire le budget des écoles d'Orient d'après ce que coûtent les écoles en France. Une école de cent élèves, par exemple, coûte chez nous au moins dix fois plus que dans le Liban. L'Œuvre ne donne d'ailleurs à ses écoles que des subventions toujours faibles eu égard à la dépense totale. Ses dons font ordinairement face aux frais de constructions ou de réparations. Comment nos congrégations couvrent-elles le surplus, s'élevant quelquefois aux neuf dixièmes de leur dépense ? Leur vie au jour le jour est, comme celle des oiseaux, le secret de la Providence. Nous croyons cependant que l'Œuvre, en leur donnant 100 francs, leur en fait trouver mille : elle commence et encourage le bien, et la charité privée l'achève. Enfin, outre ce secours matériel, l'Œuvre rend, par la publication de son bulletin, un service inappréciable à ses écoles. Elle publie, dans ce bulletin, ce que nos congréganistes font

[1] Les bureaux de cette Œuvre patriotique sont établis, à Paris, rue du Regard, 12. Toute aumône, si petite qu'elle soit, est reçue avec reconnaissance. L'aumône ordinaire est de 1 franc par an. Pour une cotisation de 10 fr., on reçoit les bulletins si intéressants de l'Œuvre.

de plus remarquable pour la régénération de l'Orient. Ce que fait chaque congrégation parvient ainsi à la connaissance de toutes, et fournit à chacune une leçon d'expérience et un stimulant.

Suivons maintenant les congrégations dans leurs travaux : les faits en diront plus pour le public que tous les raisonnements.

III

ALGÉRIE

Notre grande colonie algérienne est aujourd'hui la base de notre influence sur les rivages du Levant. Il importe donc au premier chef d'en faire une terre française. Voilà près d'un demi-siècle que nous y travaillons, avons-nous réussi? Notre brave armée y a toujours fait respecter notre drapeau, mais les divers systèmes d'administration employés jusqu'à la chute de Napoléon III n'ont pas donné des résultats bien satisfaisants. On a voulu transformer des musulmans en Français, tout en les laissant ce qu'ils étaient. C'est une chimère. Sans vouloir examiner ici jusqu'à quel point l'islamisme est réfractaire aux idées chrétiennes, il est évident pour tout esprit sérieux qu'il fallait s'assurer les moyens d'initier, dans tout le pays, les générations nouvelles à nos usages. Comment, sans cela, leur faire aimer nos lois? Il eût été aussi à désirer que la conduite de nos colons français commandât en toutes choses le respect et l'estime aux populations arabes. Ils représentent près d'elles la société française. Malheureusement un grand nombre d'entre eux sont d'un radicalisme foncé, et le radicalisme impie est en horreur chez les Arabes. Un fait qui passerait pour incroyable, s'il ne se produisait fréquemment en public et jusqu'au sein des municipalités, c'est que, dans les discussions où s'affiche la haine radicale contre le christianisme, les Arabes se prononcent contre les radicaux. « Comment, leur dit-on, vous défendez les chrétiens! » Ils répondent : « C'est que nous savons ce que valent leurs ennemis. » L'impiété révolutionnaire révolte le bon sens des races algériennes; et ces races ont beau rester fidèles au Coran, nos œuvres catholiques n'en sont pas moins, à leurs yeux, ce que la conquête française leur a apporté de plus utile et de plus touchant.

Elles ont vu le clergé paroissial se mettre avec zèle au service de tous, et braver mille dangers pour remplir les devoirs du ministère sacerdotal; elles ont vu le Père Brumeau, de la compagnie de Jésus, fonder, en 1844, à Bouffarick et à Ben-Alknoun, des orphelinats qui rendent depuis lors d'inappréciables services à la colonie; elles ont vu, à Staouëli, les Trappistes féconder de leurs sueurs et assainir

un sol ingrat qui est aujourd'hui une ferme vraiment modèle ; elles ont vu les frères de la Doctrine chrétienne s'établir dans les principaux centres, et recevoir dans leurs écoles tous les enfants, sans distinction de race ni de religion. Les frères comptent actuellement, en Algérie, 73 classes et 3,667 élèves; elles ont vu les Lazaristes fonder cinq grandes maisons de missions ou d'enseignement ; elles ont vu, avec encore plus d'étonnement et d'admiration, les sœurs de charité et plusieurs autres congrégations de femmes s'associer à notre œuvre civilisatrice, et lui rendre des services éclatants. Pour leur part, les filles de Saint-Vincent de Paul dirigent dans le pays 29 maisons, où l'on trouve 22 asiles et une crèche, 49 classes gratuites, 2 orphelinats et 15 ouvroirs. Toutes ces œuvres prospèrent à merveille et préparent l'avenir de la colonie. Pour tant de dévouement et de charité nos congréganistes ne réclament pas de récompense ; ils font plus : ils bravent les insultes, la haine, et même la persécution.

Tout cela frappait depuis longtemps l'imagination des indigènes et leur avait déjà donné une idée avantageuse de notre civilisation, lorsque Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, vint, dans un moment de suprême détresse, imprimer un nouvel élan aux œuvres existantes et en créer de nouvelles. Des circonstances récentes donnent un intérêt tout particulier à cette partie de notre récit.

Notre Chambre radicale supprima, dans le dernier vote du budget, près de la moitié des crédits portés au budget des cultes pour l'Algérie. Inutile de dire pourquoi la Chambre prit cette mesure antipatriotique, puisqu'il s'agit ici de l'Eglise. Mais quels en sont les résultats? « Elle est de nature, dit Mgr Lavigerie, à mettre toute administration, quelle qu'elle soit, hors d'état de faire honneur à ses engagements, et elle atteint nos œuvres les plus importantes [1]. Quelles sont ces œuvres? Il faut placer en première ligne 44 centres populeux, dont 34 sont depuis des années érigés en paroisses, qui n'ont pas d'églises. On devra s'en passer, car on perd de ce chef 75,000 fr.

Viennent ensuite les orphelins de la famine arrivés à l'âge viril. Pour en faire des colons, on les établissait dans des villages à eux, grâce aux subventions de l'Etat. La Chambre retire encore à ceux-ci 75,000 fr. Enfin les orphelinats diocésains perdent 80,000 fr.

Mais parlons spécialement des œuvres personnelles de Mgr Lavigerie. On sait qu'à la suite de la famine qui, en 1867, fit périr une partie considérable de la population arabe, le prélat recueillit et

[1] Les crédits supprimés s'élèvent à 350,000 fr. pour les trois diocèses algériens, et à 209,000 fr. pour le seul diocèse d'Alger.

arracha ainsi à une mort certaine des milliers d'orphelins. Au prix de quels efforts réussit-il à leur donner du pain, Dieu seul le sait. Sublime mendiant, il parcourut ou fit parcourir en son nom, toute la France, et la charité de notre public catholique répondit à son appel. Bientôt le gouvernement, lui aussi, lui vint en aide. Voilà pour les secours matériels. Mais après avoir sauvé la vie du corps à ces milliers de petits malheureux, Mgr Lavigerie voulut en faire des hommes et des Français. Sans se laisser arrêter par des oppositions qu'il est inutile de raconter ici, il institua deux congrégations, celle des missionnaires d'Alger, pour les garçons, et celle des Sœurs des missions d'Afrique pour les filles. Tous ces enfants reçurent ainsi une éducation solide. En janvier 1876, il en restait encore environ 500, répartis entre le Petit-Séminaire de Saint-Laurent d'Olt (Aveyron), l'orphelinat de Marseille, celui de la Maison-Carrée, et le grand orphelinat de filles de Kouba. Quant aux autres, parvenus à l'âge viril, on en a marié et établi cent-vingt dans les villages de Saint-Cyprien et de Sainte-Monique et plusieurs ont déjà deux et trois enfants. C'est tout ce qu'on a pu faire avec les secours votés par l'ancienne Chambre. Avec ceux qui sont encore à marier, en ce moment, on pourrait fonder trois nouveaux villages, mais les ressources manquent totalement depuis les suppressions budgétaires dont nous parlions plus haut; et bon gré mal gré, il faut laisser ces intéressants jeunes gens s'en aller chercher des moyens d'existence dans les grands centres, où les attendent tant de dangers. A ceux qui nous diraient : ils ne se perdront là que pour l'Eglise : nous répondons : la plupart seront perdus encore plus pour la France. Hors de chez nous, on ne nous est dévoué que lorsqu'on est catholique!

Bien des gens s'étaient demandé si, malgré l'éducation chrétienne qu'on leur donnait, les pupilles de Mgr Lavigerie ne conserveraient pas les malheureux instincts de leur race. L'expérience a répondu à ces craintes : les Arabes établis dans les villages sont aussi honnêtes, aussi laborieux que les meilleurs colons français. Quant à ceux qu'on n'a pu établir, malgré les dangers qui les entourent dans le milieu si vicieux des villes, « la plupart vont encore bien et quelques-uns sont admirables, » dit Mgr Lavigerie. L'éducation chrétienne en a fait des Français de cœur et de mœurs, au point de leur faire rejeter avec indignation les discours que ne rougissent pas de leur tenir nos radicaux algériens.

En raison du bien qu'il y a à faire en Algérie, les deux congrégations des missions d'Afrique se sont multipliées avec une étonnante rapidité, et l'archevêque a pu entreprendre d'autres œuvres. Les missionnaires ont d'abord établi des stations d'apostolat et de charité

dans les grands centres de la colonie. Puis ils se sont portés plus loin. Nous les trouvons déjà à Tunis, sur le tombeau de saint Louis, où ils ont élevé un monument chrétien et national à ce grand roi. Ils ont également fondé des établissements sur plusieurs points du Sahara. Enfin, trois de ces intrépides pionniers de l'Evangile et de la civilisation partaient, il y a près de deux ans pour Tombouctou, capitale du Soudan. Ils furent massacrés par les Touaregs noirs au moment où ils pénétraient dans ce pays, mais leur sang est un gage de succès futur ; ils ont ouvert la voie, d'autres la suivront.

On se demandera, sans doute, ce que Mgr Lavigerie peut attendre d'une mission en un tel pays. Il répond lui-même : « Dans ces climats torrides les Européens ne sauraient vivre. Ils n'y peuvent être que des initiateurs. Ce sont les Africains eux-mêmes qui doivent régénérer leur pays. « Aussi l'archevêque a-t-il prescrit, comme œuvre capitale, à ses missionnaires d'acheter les enfants qu'ils trouveraient en captivité, et de les envoyer à ceux de leurs confrères qui peuvent les élever. « On les applique exclusivement aux travaux de l'esprit, ajoute Mgr Lavigerie, et notre pensée est d'en faire plus tard des médecins, la profession la moins contestée et la plus respectée dans ces pays barbares. S'il se trouve parmi eux quelque grande âme, et tout nous fait espérer qu'il s'en rencontrera, ce sera le salut. Pour des peuples courbés sous tant de maux, en proie à tant de misères, un homme puissant pourrait suffire à allumer de proche en proche l'incendie qui détruira l'esclavage, source unique de ces abaissements. »

De leur côté, les Sœurs ne sont pas moins actives que les Pères. Leurs orphelinats et leurs écoles sont en pleine prospérité, et le nombre s'en accroît autant que le permettent les ressources. Enfin elles dirigent l'hôpital arabe du Chélif dont il faut dire ici un mot.

Mgr Lavigerie, partant de ce principe que pour gagner les populations algériennes, il faut des actes bien plutôt que des discours, a fait construire dans la plaine du Chélif un magnifique hôpital exclusivement réservé aux Arabes. Ceux-ci n'en pouvaient croire leurs yeux lorsqu'ils voyaient s'élever ces constructions ; ils n'avaient jamais vu leurs chefs indigènes s'intéresser à ce point aux souffrances des malades. Quant l'hôpital fut fini il fallut bien se rendre à l'évidence. Toutes les autorités de la colonie, invitées par l'archevêque, vinrent l'inaugurer avec une imposante solennité ; l'on n'y admit que des Arabes, et des sœurs françaises se firent les servantes aussi intelligentes que dévouées de ces pauvres malheureux. Rien ne saurait peindre l'étonnement et la reconnaissance des tribus pour ce bienfait. La charité chrétienne leur montrait la conquête sous un jour tout nouveau.

En résumé, s'il a fallu dompter l'Algérie par la force, il n'appartenait qu'à l'esprit évangélique de nous y gagner les cœurs. Nos congrégations s'y appliquent avec succès, et l'archevêque d'Alger restera dans l'histoire comme l'apôtre de la civilisation dans notre grande colonie.

IV

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET SECONDAIRE EN ORIENT

Tel est l'abaissement intellectuel et moral des races soumises depuis des siècles au joug de l'Islamisme que, laissées à elles-mêmes, elles ne sauraient ni se procurer ni seulement apprécier les bienfaits de l'instruction. On pourrait conclure de là que l'enseignement leur est à peu près inconnu. Ce serait une erreur. Sans doute ces populations sont, en général, peu disposées à faire des sacrifices pour l'instruction de leurs enfants, et l'ignorance est encore fort répandue parmi elles ; mais depuis que les peuples européens aspirent, comme nous le disions plus haut, à conquérir ces pays par l'instruction, ils s'y font la guerre, qu'on nous passe le mot, à coups de grammaires, à coups d'écoles. L'Angleterre, la Prusse et la Russie, y dépensent des sommes considérables; mais il leur manque le secret de gagner les âmes, et elles n'obtiennent que des résultats plus apparents que réels. La France, elle, dépense moins d'argent, mais ses congrégations possèdent le secret dont nous venons de parler, et, avec peu, produisent beaucoup. De fait, là où elles ouvrent des écoles, les protestants sont souvent obligés de fermer les leurs, faute d'élèves ; et notre langue est aujourd'hui la seule qui devienne réellement populaire en Orient. Dans les villes, les jeunes générations la parlent avec une facilité et une netteté qui étonnent. C'est que, par nos congrégations, nous sommes réellement les instituteurs du pays. Parlons d'abord de l'enseignement supérieur et secondaire.

La plupart des évêques orientaux ne peuvent recruter et former leur clergé qu'avec le secours de la charité française. Sans pouvoir donner à cet égard des chiffres précis, nous affirmons, et les bulletins de l'Œuvre des écoles d'Orient suffiraient à prouver, qu'il n'y a pas, dans ce pays, un seul diocèse, et peut-être pas un prêtre catholique que nous n'ayons aidé de nos deniers. C'est un fait qu'on regrette à Saint-Pétersbourg, à Berlin et chez tous nos rivaux, mais qu'il n'est pas possible de nier. En cela, non-seulement nous donnons des pasteurs aux âmes, mais encore nous augmentons notre clientèle catholique, et nous assurons la propagation de l'enseignement populaire ; car par tout pays, faire un prêtre catholique

c'est faire un fondateur d'écoles. Parmi les établissements où se forme le clergé oriental, il faut citer les séminaires de Constantinople, d'Ourmiah en Perse, et de Keren en Abyssinie, dirigés par les lazaristes, et celui des jésuites à Beyrouth. Dans ces maisons on trouve la même direction et le même enseignement que dans nos séminaires français.

A Beyrouth, les jésuites ont fondé une université complète, comprenant, à côté des études théologiques, les facultés de droit, de médecine, etc., et un magnifique collége de trois cents élèves. Ils y ont joint une imprimerie qui embrasse tout, depuis la gravure des poinçons jusqu'à la reliure, et imprime en onze langues différentes. C'est là qu'ils publient le journal arabe *le Béchir*, organe de la cause catholique et française contre le prosélytisme maçonnique et protestant. Les jésuites ont encore un collége non moins florissant à Constantinople.

Les lazaristes, de leur côté, possèdent des colléges de premier ordre à Constantinople, à Smyrne, à Antoura, dans le Liban et à Alexandrie.

Viennent ensuite le petit séminaire de Beitjallah, près de Jérusalem, celui des capucins, de Philippopoli, le collége apostolique des franciscains, à Saint-Jean in Montana, le collége maronite de Beyrouth, le séminaire grec et bulgare de Salonique, etc., etc. Dans ces divers établissements, dont la population s'accroît de jour en jour, on rencontre, côte à côte, les enfants des fonctionnaires européens et même musulmans, ceux des familles influentes et des enfants d'élite triés dans les classes populaires. Catholiques, grecs, musulmans, reçoivent le même enseignement et une éducation qui les transforme. On nous assure qu'un grand nombre d'entre eux figureraient avec honneur dans nos meilleurs établissements de France. Ces enfants sont l'avenir du pays et de l'influence française au sein des classes dirigeantes en Orient. Nos ennemis le sentent, et ils font des efforts considérables pour fonder, eux aussi, un enseignement secondaire sur les bases du *Kultur-Kampf*. Mais, jusqu'à ce jour, leur concurrence est peu redoutable. Un apostat arménien a établi, il y a quelques années, un collége à Beyrouth, ce foyer de l'impiété orientale. Grâce à l'appui des loges maçonniques, il a trouvé des élèves : l'établissement est assez fréquenté, sans pouvoir cependant lutter avec celui des jésuites.

Dans les premiers mois de 1873, une vingtaine de jeunes gens de Tripoli de Syrie, nouvellement affiliés à la franc-maçonnerie, eurent l'idée de doter leur cité d'une pareille institution. Ils louèrent une maison, inscrivirent au frontispice ce titre pompeux : *Collége philanthropique*, et eurent même un assez grand nombre d'élèves.

Mais quand vint la carte à payer, impossible de s'entendre : chacun voulut laisser à son voisin l'honneur de solder la dépense, et le *Collége philanthropique* fut fermé. On s'adressa alors à la Société biblique de Beyrouth qui consentit à faire les frais de l'entreprise. Mais pendant les négociations, les Lazaristes ouvrirent à Tripoli une maison d'enseignement primaire et secondaire qui fut aussitôt pleine. Lorsque arrivèrent les agents de la Société biblique, la place était prise ; ils ne purent attirer à eux qu'un petit nombre d'enfants de francs-maçons : la plupart des familles schismatiques grecques, sur lesquelles ils comptaient, préférèrent des maîtres catholiques aux professeurs de *Kultur-Kampf*. Il est fort à désirer que les Lazaristes transforment leur maison en un grand collége.

V

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

En dehors des congrégations proprement dites, *l'Œuvre des Ecoles d'Orient* donne des subsides pour fondations ou pour entretien d'écoles, à la plupart des évêques et à un certain nombre de prêtres de ces pays. Nous relevons les noms suivants dans la liste de ses répartitions de 1876.

NN. SS. Braco, patriarche latin de Jérusalem ;
Lion, archevêque de Damiette, dans le Kurdistan ;
Melchisédech, évêque d'Erzeroum [1] ;
Touvier, à Kéren, en Abyssinie ;
Cluzel, à Kosrowa, en Perse ;
Bar-Shina, archevêque de Salmas ;
Ata, archevêque d'Homs ;
Agiar, archevêque de Bosra ;
Debs, archevêque maronite de Beyrouth ;
Malatios, évêque de Fourzoul et Zahleh ;
Hassoun, patriarche des Arméniens ;
Marmariau, évêque de Trébizonde ;
Bennam-Benni, archevêque syrien de Mossoul ;
Gregorio-Yussef, patriarche grec melchite ;
L'Evêque arménien de Brousse ;

[1] Nous avons rappelé plus haut que, sous la pression des cabinets européens, la Sublime Porte avait pris parti, dans toutes ses provinces, pour le schisme kupélianiste favorable à la Russie, contre les catholiques. Si la Turquie put croire que cette complaisance donnerait satisfaction à sa puissante rivale, la guerre actuelle l'aura cruellement détrompée.

NN. SS. Boni, évêque de Zante, dans l'Archipel;
Azarian, archevêque arménien de Constantinople;
Reinaudi, évêque de Philippopoli, en Bulgarie.

PRÊTRES ET FONDATEURS D'ÉCOLES :

M. l'abbé Namet-Allah-Raschid, en Syrie;
M. Fargio curé de Tell-Armen en Mésopotamie;
Ecoles de Sulina et de Tultcho, en Roumélie;
Ecole des instituteurs bulgares, id. des filles bulgares de Salonique;
Séminaire grec-bulgare de Salonique;
Ecoles de Routschoudk; école du curé d'Elagium;
Ecole cophte et institut des nègres, au Caire.
Ecoles grecques du R. P. Marangon;
Ecole de Scio.

L'abbé Belloni et son *Œuvre de la sainte famille.* Cette dernière œuvre mérite quelques détails. M. Belloni était professeur au séminaire de Beitjallah. En 1863 l'idée lui vint d'apprendre la culture des fleurs à un pauvre enfant qu'il protégeait. D'autres enfants ne tardèrent pas de solliciter la même faveur, et bientôt le jeune maître se vit entouré d'une vingtaine d'apprentis horticulteurs. Son traitement de 600 francs fit face aux premiers besoins de cette famille improvisée, mais il était loin d'y suffire. Quelques dons charitables vinrent s'y ajouter fort à propos. Cependant le nombre des enfants croissait toujours et bien plus vite que les ressources. N'importe, M. Belloni espéra en la Providence, et fonda à Bethléem un orphelinat où il compte aujourd'hui plus de soixante élèves. Il donne là l'instruction primaire et professionnelle.

En sortant de l'orphelinat, les enfants savent donc lire, écrire et travailler. Mais ils tombent dans un milieu plein de dangers. Qui ne sait que la paresse et tous les vices qu'elle engendre règnent en maîtres dans les villes du Levant. Pour conserver ses protégés, M. Belloni a établi un patronage déjà très-florissant à Jérusalem dans une salle du palais patriarcal.

Il s'est dit ensuite que ses élèves pourraient devenir les civilisateurs du pays. Il suffirait pour cela d'en faire des maîtres d'école ou des agriculteurs habiles. Ces jeunes gens étaient tout disposés à suivre en cela la direction de leur maître, et il ne manquait que les fonds. Or Dieu y a pourvu : M. le marquis de Butemon a fourni le prix d'achat d'une terre considérable à Beitgemal, où l'on établit en ce moment une école d'agriculture. Peu de temps après, un autre pèlerin apportait 10,000 francs pour acheter à Jérusalem le local d'une école normale d'instituteurs. Ces deux importantes fondations sont en bonne voie; pour les mener à terme on attend d'autres au-

mônes : Dieu voudra, sans doute, achever son œuvre par la charité française. Les *Ecoles d'Orient* y ont déjà mis la main.

VI

Ces écoles ou institutions individuelles rendent, grâce à nos aumônes mais à notre insu, des services immenses aux pauvres populations de l'Orient et font aimer le nom français jusque dans les localités les plus inconnues. Mais bien plus grande et plus puissante encore est l'œuvre de nos congrégations. Leur action embrasse tous les centres populeux, a plus d'unité et est plus assurée du lendemain. Seules elles peuvent faire ce qu'elles firent en Europe au moyen âge : elles élèvent les masses populaires et leur apprennent à travailler. Elles y sont plus nombreuses sinon plus actives qu'ailleurs. Si les peuples civilisés s'efforcent de s'implanter dans ces pays par intérêt politique, nos congrégations ne montrent pas moins de zèle pour rendre à l'Orient la lumière qu'il nous apporta autrefois.

On sait déjà que les œuvres catholiques de l'Orient, même celles qui ne seraient pas d'origine française, ne se soutiennent que grâce aux secours de la France catholique, et concourent toutes à propager notre influence. Par contre, celles qui ne sont pas catholiques reçoivent des subventions de l'étranger et s'appliquent toutes à nous faire échec. Cette lutte prit des proportions immenses après la guerre de Crimée et ne s'est jamais ralentie. Quels en sont aujourd'hui les résultats ? Nous l'avons dit plus haut : nos ennemis ont donné des Bibles et dépensé de l'argent à pleine smains, et ils n'ont encore rien fondé, croyons-nous, de bien stable ni de fécond. Nos congrégations, au contraire, ne sont riches que de dévouement. Elles vivent au milieu de difficultés inouïes. Mais leur semence se multiplie avec une rapidité merveilleuse. Comparez donc l'Orient d'il y a vingt ans avec ce qu'il est aujourd'hui, avec ce qu'il promet d'être demain. Peu à peu les populations ont pris goût à l'enseignement, les écoles primaires se sont multipliées dans la proportion de une à cinq, et même de une à dix en certains pays. Il a fallu agrandir leurs locaux et augmenter le nombre des classes, elles restent encore insuffisantes. A mesure qu'on le peut, on en construit de nouvelles qui se remplissent aussitôt. Il y a là comme une résurrection de l'Orient.

Voici maintenant un aperçu sommaire, tel que le comporte notre cadre, des congrégations et de leurs travaux dans ces pays. Sur quelques-unes nous n'avons que des données tout à fait incomplètes. Nous allons les citer seulement pour mémoire.

Nous trouvons :

A Jérusalem, les *premontrés*, installés dans l'antique chapelle française de Sainte-Anne, et les *carmélites* établies à l'endroit même où, selon la tradition, le Sauveur enseigna le *Pater*. Ces deux établissements, de date fort récente, contribueront, pour une large part, à faire revivre le travail et les vertus héroïques dans ce milieu avili depuis tant de siècles par la morale du Coran ;

A Antoura, dans le Liban, les *visitandines* s'occupant d'enseignement et de tous les travaux propres à leur institut ;

Au Caire, une maison importante de *clarisses;*

A Constantinople, les *religieux géorgiens* de l'Immaculée-Conception et les *sœurs franciscaines.*

A Andrinople, les *résurrectionistes*. Ils ont là une mission et un internat de jeunes gens sans famille, sans soutien, recueillis dans la rue. Les résurrectionistes en font des hommes en mendiant pour eux le pain de chaque jour. En 1875 on n'avait encore pu leur donner ni linge ni lits. Les subventions de l'*Œuvre des écoles d'Orient* sauvèrent la maison d'une ruine complète.

A Aïdin, (Asie Mineure) les *mékitaristes*. Ces religieux ont là une mission qui comprend douze provinces et plusieurs villes importantes. Leur pauvreté ne leur permet pas d'établir partout des écoles. Ils en ont dans les grands centres, notamment à Aïdin.

A Andrinople, les *assomptionistes*. Ils ont, en ville, une grande école gratuite, et, dans un village voisin, un beau pensionnat. De là, ils se sont portés à Philippopoli où ils possèdent une école du jour de 150 enfants, (enseignement primaire simple et supérieur), et une école du soir pour les adultes. Ils ont encore ouvert, pour les hommes de 20 à 40 ans, un cercle catholique, où ils voient affluer les jeunes gens des familles les plus influentes de la cité ;

Encore à Andrinople, les *religieuses oblates*. Elles ont, en ville, un pensionnat, un externat, un orphelinat, un asile et un hôpital. Elles vont visiter à domicile les malades pauvres, et leur fournissent *gratis* les remèdes. Dans les environs elles dirigent encore un pensionnat, un externat et un asile ;

A Tinos, dans l'Archipel, les *ursulines* : pensionnat et orphelinat, ces religieuses ont aussi un établissement fort utile à Naxi. Faute de ressources, elles ne peuvent pas donner à ces institutions les développements convenables. Ainsi, pour répondre aux besoins du pays, leur orphelinat devrait recevoir 200 enfants, et le local ne peut en contenir que 15. Mais comment l'agrandir ? souvent on ne sait pas la veille comment on vivra le lendemain ; la guerre actuelle leur a porté un coup funeste.

Viennent ensuite des congrégations plus étendues.

SOEURS DU BON PASTEUR D'ANGERS.

Elles ont :

A Beyrouth, un pensionnat et une maison de refuge ;

Au Caire, un grand établissement où nous relevons un pensionnat florissant, un internat gratuit de grandes jeunes filles et quatre classes d'externes indigentes. On aurait besoin d'en ouvrir une cinquième et même une sixième pour accueillir toutes les demandes. Malheureusement il n'y faut pas songer jusqu'à la fin de la crise que traverse aujourd'hui le Levant.

Nous trouvons encore les sœurs du Bon-Pasteur à Port-Saïd, à Suez, où elles ont l'hôpital français aux frais de notre gouvernement, une école gratuite et un orphelinat, et à Aden. Dans cette dernière ville elles s'occupent, en sus de l'enseignement, du rachat des jeunes négresses à qui elles donnent l'instruction chrétienne, le respect d'elles-mêmes et la liberté.

SOEURS DE NOTRE-DAME DE NAZARETH D'OULLINS (RHÔNE)

Cette congrégation s'est fait, en peu de d'années, une place importante en Galilée et sur la côte syrienne, et elle y rend des services signalés à la civilisation. Elle possède des établissements florissants à Nazareth, Saint-Jean-d'Acre, Caïffa, Chef-Amar et Beyrouth. Elle dirige des écoles gratuites fort nombreuses, souvent trop étroites, et des pensionnats, des confréries pour les jeunes personnes et les jeunes femmes. Leurs anciennes élèves se montrent, en général, fort zélées pour ces pieuses associations où elles trouvent tant de moyens de persévérance. Par là, les bonnes sœurs continuent et développent au sein des populations le bien qu'elles ont commencé dans les écoles. Enfin, pour les pauvres et les malades, elles ont des dispensaires fort bien organisés où elles soulagent des milliers de malheureux.

DOMINICAINS

En Orient, nous trouvons les dominicains français en Mésopotamie et dans le Kurdistan. L'origine de cette mission remonte au temps de saint Louis. Ce grand roi ayant envoyé en ambassade, au Khan des Tartares, les FF. Philippe et André de Lonjumeau, de l'ordre de Saint-Dominique, ces religieux se firent missionnaires dans ce pays après y avoir rempli le rôle de diplomates. Leur œuvre disparut à la chute du royaume de Jérusalem. Reprise en 1750 par

les dominicains d'Italie, elle ne produisit aucun effet durable, et dut même être abandonné de 1815 à 1840. A cette dernière date les mêmes pères firent encore une tentative, mais sans plus de succès. Alors le supérieur général de l'ordre, le R. P. Jandel, appela les dominicains français à la direction de cette Mission. Notre Lacordaire envoya trois de ses enfants en prendre possession en 1854. Dès lors tout changea de face. « Lorsque nos Pères arrivèrent à Mossoul, écrit le P. Roze, à peine y trouvèrent-ils quelques catholiques à la foi douteuse et chancelante : dans le Kurdistan, il n'y en avait pas. Aujourd'hui il ne reste plus un seul nestorien dans la Mésopotamie : les catholiques de ce pays, unis à ceux du Kurdistan et de la Perse, s'élèvent à quarante mille, plus du tiers du chiffre total des nestoriens. » Le F. Ollivier, à qui nous empruntons ces détails, ajoute : « L'épiscopat catholique s'est organisé, la vie monastique a repris ses traditions régulières, les écoles se sont multipliées, et l'avenir promet à cette moisson blanchissante d'admirables proportions, si les moissonneurs ne font pas défaut dans le champ du père de famille. »

On trouve, en effet, des écoles et des églises partout où nos religieux ont pu se fixer : et l'on voit même à Mossoul une belle imprimerie qui fournit à la mission tous les livres dont elle a besoin.

Pour l'éducation des filles, les dominicains ont appelé, dans ces dernières années, les sœurs de la Présentation. A peine installées, ces religieuses rendaient des services inappréciables. Leurs écoles se multiplient dans les mêmes proportions que celles des Pères. A Mossoul seulement elles comptent 150 enfants à l'asile et plus de 400 dans les écoles. Elles s'occupent avec non moins de zèle du service des malades. Mme la baronne Lejeune a fait construire un hôpital à Mossoul. Le R. P. Collet, médecin distingué avant d'entrer en religion, continue là sa profession, et les religieuses remplissent et appliquent les ordonnances. Toutes ces œuvres sont placées sous la houlette pastorale de Mgr Lion et le bien se propage avec une rapidité merveilleuse. Mais ce que nous notons avec le plus de plaisir, c'est que, par l'éducation chrétienne qu'elles donnent à leurs élèves, les sœurs préparent à ces pays ce qui leur faisait le plus défaut : des femmes qui comprennent leur dignité et des mères de famille dans la véritable acception du mot. « En même temps, écrit la sœur supérieure, les Révérends Pères font connaître aux jeunes gens les devoirs des chrétiens envers leurs épouses. C'est ainsi que, dans un certain nombre d'années, la femme arabe pourra sortir de l'état d'abrutissement où l'esclavage l'a plongée. »

SOEURS DE SAINT-JOSEPH DE L'APPARITION (DE MARSEILLE).

Cette congrégation embrasse une grande partie du Levant. Elle possède dans les villes importantes des pensionnats florissants; à Jérusalem et ailleurs, elle dirige des hôpitaux, des dispensaires et autres œuvres de secours en faveur des pauvres. Quant à ses écoles gratuites, voici celles que nous relevons sur la liste des subventions des *écoles d'Orient* : deux à Alep et une dans chacune des localités suivantes : Erzeroum (200 élèves), Trébizonde (150 élèves), Beyrouth, Deïr-el-Kamar, Jérusalem, Jaffa, Ramallah, Bethléem, Saïda, le Caire, Kartoum, le Kordofan, au-delà de la Nubie, Bengazi, Tripoli de Barbarie, Larnaca (Chypre), Tunis, La Goulette, Sfax, La Canée, Le Pirée, Athènes, soit 23 écoles populaires, et la liste n'est certes pas complète.

SOEURS DE NOTRE-DAME DE SION (DE PARIS).

Cette institution est de date toute récente et déjà elle produit des fruits merveilleux. Elle a eu pour fondateur un juif converti, M. Ratisbonne, aujourd'hui si connu dans tout le monde catholique.

Heureux d'avoir trouvé la vérité dont son âme avait soif, M. Ratisbonne résolut de consacrer son intelligence et ses forces à la conversion de la race juive. Les circonstances semblaient l'y convier. Il voyait, d'un côté, la loi mosaïque tombée en désuétude et les enseignements thalmudiques mis en oubli parmi les juifs; il était frappé, d'autre part, des prodiges qui s'opéraient dans le monde entier au souffle de l'Evangile, surtout par les congrégations de femmes. Il se dit : « C'est un nouvel ordre de choses qui commence... L'apostolat catholique, qui s'en va chercher des âmes par toute la terre, ne passera point indifférent à côté des ruines toujours subsistantes de l'ancien peuple de Dieu. Non, il ne dédaignera pas les brebis que Jésus-Christ a si spécialement recommandées aux apôtres : *Ite potius ad oves quæ perierunt domus Israel.* »

Mais que de difficultés à vaincre, surtout pour un homme depuis peu initié à la vie de l'Evangile ! M. Aladel, supérieur des lazaristes, et les sœurs de la charité lui vinrent en aide d'une façon toute providentielle, le premier, en lui envoyant deux jeunes filles israélites, bientôt suivies de plusieurs autres, que leurs parents voulaient faire élever dans le catholicisme, et les sœurs, en se chargeant provisoirement de l'éducation de ces enfants. Ce fut là le noyau de la nouvelle congrégation : il fut semé sous les auspices et fécondé par l'esprit de saint Vincent de Paul. Rien de plus touchant que le récit

de ces détails tracés par M. Ratisbonne lui-même dans les documents dont nous nous servons.

De leur côté, de pieuses chrétiennes s'étaient senti le désir de travailler à la conversion des Juifs. C'était le personnel enseignant se présentant en même temps que les élèves. On s'entendit, et la communauté fut inaugurée, en 1845, sous le patronage de *Notre-Dame de Sion.*

Depuis ce jour, les vocations et les œuvres, s'appelant les unes les autres, se sont multipliées, au sein de l'institut, dans d'égales proportions. Si vous considérez le personnel, vous y voyez figurer tous les pays, vous y entendez parler presque toutes les langues vivantes connues. Un moment, sous la Commune, la Maison-Mère fut ruinée et le troupeau dispersé. L'insurrection vaincue, toutes les religieuses revinrent. Dans leur dispersion, elles avaient fait des conquêtes en France et à l'étranger, et la congrégation se trouvait plus forte que jamais.

Si vos regards se portent ensuite sur les œuvres, vous voyez se former successivement et par la pratique de ce que nous avons nommé socialisme chrétien, des établissements admirables. Dans les pays qui offrent des ressources, les religieuses de Sion ouvrent d'abord des pensionnats, et dès qu'elles ont ainsi réalisé quelques économies, elles fondent, à côté des pensionnats, des classes gratuites, des orphelinats, des ouvroirs, etc. C'est ainsi qu'ont été créés, en France, les établissements de Paris, de Grand-Bourg (Oise), de Marseille et de Saint-Omer.

En Angleterre, trois maisons importantes à Londres, où l'on compte dans les classes gratuites plus de 600 enfants ; et une quatrième à Worthing près de Brighton.

Dans les pays moins favorisés, même système, mais les pensionnats produisant peu, on s'adresse à la charité publique pour l'entretien des œuvres gratuites qui sont partout l'objet capital de la congrégation. Cette réflexion s'applique à tout l'Orient. Nous trouvons là : à Constantinople, un pensionnat de plus de 200 élèves et des classes gratuites fort nombreuses ;

A Jassy (Moldavie), deux pensionnats, autant d'externats gratuits et des ouvroirs ;

A Galatz (Moldavie), un pensionnat avec externat et ouvroir ;

A Chalcédoine (Asie-Mineure), mêmes institutions.

A Smyrne, un pensionnat tout récent ; le reste est en formation.

Mais c'est à Jérusalem que Notre-Dame de Sion a ses plus belles œuvres.

Au mois de mai 1856, quatre de ses religieuses arrivèrent dans cette ville sans trop savoir si elles pourraient s'y fixer. Bien accueillies

par Mgr Valerga, elle s'établirent dans une masure arabe, et y vécurent pendant sept ans dans une affreuse pauvreté avec une douzaine de jeunes filles arabes. C'était tout ce qu'elles pouvaient recevoir. Mais l'expérience était faite; elles étaient sûres de réussir, et il n'y avait plus qu'à chercher un local convenable. Un Arabe inconnu vint leur indiquer les ruines du Prétoire de Pilate. Les propriétaires, des musulmans fanatiques, dit M. Ratisbonne, en demandaient 15,000 francs, mais lorsqu'ils surent à qui ils avaient affaire, avec un flair de coulissier, ils ne voulurent pas les céder à moins de 70,000. Des secours inattendus fournirent cette somme énorme, et le marché fut conclu. On tenait à acquérir ce local de préférence à tout autre. Là, Pilate avait présenté le Messie aux Juifs en ces termes : *Ecce Homo*, et les Juifs l'avaient renié en demandant qu'il fût crucifié. Là, M. Ratisbonne voulait que sa congrégation vînt rétracter et expier le déicide de ses pères, et faire triompher le Messie par l'enseignement de sa doctrine et la pratique de la charité.

Sur ces ruines, qu'on a religieusement conservées, s'élèvent aujourd'hui;

1° Le magnifique sanctuaire de l'*Ecce-Homo* à l'endroit même où Jésus-Christ fut renié et condamné;

2° le couvent des filles de Sion;

3° Un orphelinat de 110 à 120 jeunes filles à qui l'on donne l'instruction primaire et l'enseignement professionnel en français et en arabe. « Près de 1,200 enfants ont passé par nos mains.... La majeure partie s'est mariée et parfois dans de très-avantageuses conditions. Déjà nous avons une douzaine d'enfants de nos enfants. *Nous sommes grands parents!* » dit avec une noble fierté M. Ratisbonne ;

4° Un dispensaire qui s'ouvre tous les jours à une centaine de malheureux chrétiens, juifs et musulmans. Un médecin franciscain y donne des consultations gratuites trois fois par semaine;

5° Un demi-pensionnat pour les jeunes filles schismatiques et israélites;

6° Un externat, déjà fort nombreux, pour les enfants des infidèles.

Inutile de dire que tout ce petit monde apprend le français.

Non loin de Jérusalem, à Saint-Jean *in Montana*, où naquit saint Jean-Baptiste, la congrégation possède encore un établissement très-important. En 1860 elle loua là une propriété pour y recueillir un assez grand nombre d'orphelines dont les parents avaient péri dans les massacres du Liban. Un peu plus tard elle acheta une vaste propriété voisine où nous voyons aujourd'hui :

1° L'orphelinat agrandi et mieux installé. L'enseignement y est le même qu'à celui de Jérusalem;

2° Un couvent pour les sœurs. Ici, en sus de l'enseignement, les religieuses s'occupent du soin des pauvres malades, et leur fournissent gratuitement les remèdes dont ils ont besoin;

3° Des jardins et terres labourables auxquels une culture intelligente aura bientôt rendu leur ancienne fertilité. « Nos vignes produisent des grappes qui rappellent celles des envoyés de *Caleb*, » dit M. Ratisbonne..... « Nous arriverons peu à peu, par le produit de ces terres, à suffire à la nourriture de nos enfants. » Ils arriveront aussi, ajouterons-nous, à propager l'agriculture dans le pays. En effet :

4° Dans les dépendances, on trouve, une boulangerie qui fabrique pour toute la mission, de grands réservoirs d'eau, basse-cour, colombier, bergerie, menuiserie, charronnerie, forge, distillerie pour les dispensaires, lavoir, buanderie, huilerie, etc. En un mot c'est la vie et la civilisation qui renaissent sur cette terre désolée.

Enfin M. Ratisbonne ouvrit à Jérusalem, le 8 septembre 1874. l'*Institution Saint-Pierre* destinée à devenir une *école d'Arts et Métiers* pour les jeunes gens de la Terre-Sainte. Il reçut presque aussitôt trois cents demandes, mais faute de local il n'en put admettre que cinquante. Toutefois ces trois cents inscriptions firent comprendre combien l'œuvre était urgente et les services qu'elle rendrait. Mme la princesse Aurélie de la Tour d'Auvergne donna de magnifiques terrains sur la montagne des Oliviers pour y construire dans des proportions convenables et appropriées à sa destination le nouvel établissement. Les travaux sont commencés; le manque de fonds ne permet pas de les pousser aussi rapidement qu'on le voudrait, mais on les mènera à bonne fin : sous peu Jérusalem aura son *école d'Arts et Métiers*. On considère cette institution comme un complément des orphelinats de jeunes filles. Mariés entre eux, comme les orphelins de Mgr Lavigerie, les jeunes gens de l'école Saint-Pierre et les jeunes filles de l'*Ecce-Homo* seront les plus puissants agents de la civilisation dans leur pays.

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

Le célèbre institut du bienheureux de la Salle possède, en Orient, huit grands établissements, savoir : 2 en Tunisie (Tunis et la Goulette), 1 à Constantinople, 2 en Asie-Mineure et 3 en Egypte (Alexandrie, le Caire et Ramleh), comprenant au total 13 écoles ou pensionnats, 63 classes et environ 2,600 élèves. Ils font de plus, à Tunis, des cours de français pour les adultes qui désirent apprendre notre langue. En ce moment ils s'établissent à Jérusalem, à

Bethléem; ils seront sous peu dans les grands centres de la Palestine.

Outre l'enseignement primaire, les frères donnent dans le Levant, comme dans leurs pensionnats de France, l'enseignement supérieur spécial. « Nous faisons des mathématiques, de l'histoire, de la géographie, de l'histoire naturelle, de la chimie, de la physique, etc., » écrit le frère directeur du Caire. Ils préparent ainsi des employés capables au commerce, à l'industrie et à toutes les administrations. Leurs jeunes gens sont fort recherchés pour toutes sortes d'emplois.

Dans la population adulte, ils se font de nombreux amis qu'ils attirent à leurs fêtes religieuses et avec qui ils entretiennent d'excellents rapports. Dans une fête, à leur maison de Smyrne, nous voyons figurer au premier rang des députations des ouvriers sculpteurs, menuisiers et charpentiers. Ailleurs ils sont pris directement à partie par les ennemis de notre influence. Tout Français devrait bien, par exemple, retenir les faits que voici : il y a à la Goulette (Tunisie) un consul italien ennemi des congrégations et de la France, mais bon patriote. Les Italiens, fort nombreux dans cette ville, envoyaient leurs enfants à l'école des Frères. Une école religieuse et française ! M. le consul n'en voulait à aucun prix pour ses nationaux. Il fit signer une pétition demandant au gouvernement italien de vouloir bien fonder à la Goulette une école italienne pour faire tomber l'école française des frères L'Italie fit bon accueil aux pétitionnaires. Lorsque l'école fut ouverte, les Italiens la laissaient vide, trouvant que leurs enfants étaient bien mieux chez les frères. M. le consul leur fit dire qu'en signant la pétition, ils s'étaient engagés à envoyer leurs enfants à l'école italienne; qu'en tout cas ils payeraient les mois d'école, et enfin que les récalcitrants s'exposaient à des poursuites et n'avaient plus à compter sur la protection consulaire. Ces menaces firent leur effet : l'école des frères perdit la moitié de ses élèves. Cela date de la fin de 1873. En 1876, le consul déploie le même zèle antifrançais, mais les familles ont fait une expérience suffisante de l'école italienne, et, malgré lui, elles ont presque toutes renvoyé leurs enfants à l'école française. Le consul se fâche, mais on lui résiste : « Tenez, Monsieur, lui dit un père de famille, pour avoir la paix, je vais vous payer un an d'école, mais je laisserai mon fils chez les frères; car enfin, je veux qu'il apprenne quelque chose. »

Les frères apprennent à leurs élèves l'arabe, le français et l'italien. M. le consul d'Italie voudrait retrancher le français qu'on parle déjà beaucoup trop, selon lui, à Tunis et sur tout le littoral de la Régence.

LES CAPUCINS.

Les missions des capucins, en Orient datent, de 1624. Fondées par les pères de la province de Paris, elles tombèrent en 1790, lorsque la Révolution eut supprimé chez nous les congrégations.

Les capucins d'Italie les reprirent au commencement de ce siècle mais ils n'ont pas pu, jusqu'ici, leur rendre leur importance d'autrefois. Elles sont néanmoins fort utiles à l'Eglise et à la civilisation. On en compte huit, qui sont : les missions de Constantinople, de Bulgarie, des îles Ioniennes, de Candi, de Syrie, de Trébizonde [1], de Mésopotamie et d'Arabie.

Les capucins se livrent partout aux travaux du ministère apostolique, et partout, dans ces contrées, où le souvenir de saint Louis est encore si vivant, ils se réclament du nom de la France. « Espérons, écrit du fond de la Mésopotamie le P. de Guardiagrele, espérons que Dieu fera renaître la France de Charlemagne et de saint Louis. Un pareil événement éveillerait en ces contrées le courage de tous les bons... Que Dieu nous accorde le triomphe de l'Eglise, qu'il relève la généreuse France ! » — L'Eglise, la France ! les catholiques d'Orient ne séparent jamais ces deux choses dans leurs affections.

Mais c'est sur les écoles des capucins que doit ici se porter notre attention. Dans leurs courses apostoliques ces religieux recueillent les enfants sans ressources et sans soutien qui ont échappé aux écoles établies, comme le glaneur ramasse dans les champs les épis échappés au moissonneur. Ils les réunissent, les nourrissent et les habillent. Ainsi se forment la plupart de leurs écoles. Plusieurs sont relativement peu nombreuses faute de ressources, mais où en trouverait-t-on d'aussi dignes d'intérêt. Les pères se chargent eux-mêmes de l'éducation des garçons, et au besoin ils prennent des maîtres laïques à qui ils font un traitement. Pour celle des filles, ils s'adressent à des maîtresses congréganistes ou à de pieuses institutrices laïques, les unes et les autres également à leurs frais. Ces frais sont, pour eux, le côté difficile, le principal obstacle à leur zèle. Ils n'ont rien, et la charité publique ne leur offre que des aumônes insuffisantes et toujours incertaines.

Nos œuvres de la *Propagation de la foi* et des *Écoles d'Orient* sont leurs ressources les plus assurées. Aussi, quoique Italiens, se plaisent-ils à proclamer qu'ils ne soutiennent leurs institutions qu'avec

[1] La mission de Trébizonde était autrefois dans le Caucase, Lorsque la Russie fit la conquête de ce pays, elle en expulsa les capucins.

les secours et, pour ainsi dire, au nom de « la généreuse France. »
Voici maintenant les écoles que nous leur connaissons :

Constantinople	une école de garçons ;
Saint-Etienne	une école de chaque sexe ;
Smyrne.	une école de garçons ;
Philippopoli.	une école de chaque sexe, un petit séminaire et un orphelinat ;
Iles Ioniennes	deux écoles de garçons, une de filles. Deux cours d'adultes ;
La Canée.	une école de chaque sexe ;
Candie.	une école de chaque sexe ;
Réthymo	une école de garçons ;
Beyrouth	une maîtrise ;
Dans le Liban	quatre écoles de garçons, trois de filles ;
Trébizonde	une école de chaque sexe et un orphelinat ;
Erzeroum.	une école de chaque sexe ;
Sansoum, Sinope, Bourgas, Kustendje . . .	chacun une école de garçons ;
Mardin, en ville. . . .	une école de chaque sexe ;
Dans la campagne . . .	quatre écoles de garçons, trois de filles ;
Karput.	une école de garçons :
Aden	une école de chaque sexe ;
Antioche	écoles dont nous ne connaissons pas le nombre.

Dans ces diverses écoles on comptait, en 1873 et 1874, un total d'environ 940 garçons et 955 filles, soit près de 1,900 enfants glanés, comme nous le disions plus haut, dans les abîmes de cette misère orientale qui semble défier toute comparaison. Ces chiffres seraient vite décuplés si les fonds le permettaient.

Pour alléger leur situation, les pères ont cédé plusieurs écoles des mieux établies à d'autres congrégations qui ont pu les accepter, et ils se sont appliqués à développer celles qui leur restaient et à en fonder de nouvelles. Nous constatons ces progrès notamment dans la Mésopotamie. Ils avaient là, il y a quatre ans, moins de 500 élèves ; aujourd'hui ils en comptent plus de 700.

Ajoutons que la mission d'Arabie vient d'être unie à celle des pays Gallas et confiée aux capucins français qui lui donnent en ce moment une vigoureuse impulsion. Persuadé, comme Mgr Lavigerie, que ces pays doivent être régénérés par leurs propres habitants, le P. provincial, qui en a la direction, se fait amener à Aden des enfants Gallas choisis avec soin. « Ils seront, dit-il, les premières pierres d'une œuvre qui pourra s'étendre beaucoup... Nous créerons des moyens efficaces pour répandre, au milieu de dix millions de sauvages Gallas, la lumière évangélique qui seule civilise les nations. »

LES FRANCISCAINS.

Les religieux franciscains sont en Terre-Sainte depuis les croisades. Pendant six siècles ils ont eu, sous la protection de la France, la garde des lieux saints et la direction religieuse de la population catholique. Mais en dehors de ces occupations, toute œuvre de zèle leur fut interdite jusqu'en 1831. Il leur était spécialement défendu, conformément aux prescriptions du Coran, d'ouvrir des écoles, et ce n'était qu'en cachette qu'ils parvenaient à enseigner la lecture et un travail manuel à quelques rares jeunes gens de race latine. En 1831 l'invasion d'Ibrahim-Pacha leur donna un commencement de liberté : sans bruit, ils fondèrent des écoles à Jérusalem, Bethléem, Saint-Jean, Jaffa, Saint-Jean d'Acre et Nazareth. C'était tout ce qu'ils avaient pu faire jusqu'en 1856. A cette époque, le sultan ayant rendu leurs droits civils aux chrétiens, les franciscains, qui étaient sur les lieux, en profitèrent les premiers. Mais établis en cent endroits différents où tout était à faire, le peu de ressources dont ils disposaient ne leur a pas permis de pourvoir aux besoins du pays aussi vite et dans d'aussi larges proportions qu'ils l'auraient voulu.

On sait que cet ordre vit dans une extrême pauvreté. Il ne pouvait donc multiplier ses œuvres qu'au fur et à mesure que les aumônes lui arrivaient. Son personnel lui-même était insuffisant. Cependant, dans ces vingt dernières années, il a fondé des écoles nombreuses, donné une impulsion toute nouvelle au ministère évangélique et considérablement amélioré et développé le service paroissial. Il serait trop long d'exposer en détail la suite de ses travaux. Voici un aperçu de sa situation actuelle.

Il possédait en 1875 :

A Jérusalem : deux couvents, une paroisse de 1,680 fidèles, une imprimerie en toutes les langues de l'Europe et du Levant, deux écoles gratuites de garçons, une école de filles, une école professionnelle avec ateliers pour cordonniers, menuisiers, forgerons, tailleurs, etc. ; une pharmacie avec laboratoire chimique ; deux ouvroirs dirigés par des demoiselles laïques.

Les autres établissements, comprenant tous des paroisses et des écoles, sont :

En Palestine, ceux de Bethléem, Saint-Jean *in montana*, Emmaüs, Jaffa, Saint-Jean d'Acre, Nazareth, Thabor (le mont), Tibériade, etc.

En Syrie, ceux de Beyrouth, Harissa, Damas, Saïda, Sour (ancienne Tyr), Tripoli, Lattaquieh et Alep.

En Egypte, ceux d'Alexandrie, du Caire, de Port-Saïd, Ismaïlia, Boulac, Ramleh, Rosette, Fayoun, Mansourah, Damiette, etc.

En Chypre, ceux de Limassol, Nicosie et Larnaca.

Au total nous relevons :

38 couvents ou résidences de missionnaires.

33 paroisses avec une population de près de 72,000 catholiques,

28 écoles gratuites de garçons dirigées par 36 religieux et 21 professeurs laïques aux frais des franciscains.

9 écoles gratuites de filles confiées à des institutrices également aux frais des religieux.

Les franciscains ont en outre de nombreux établissements dans la Haute-Egypte, en Asie-Mineure, dans l'Archipel et dans la Turquie d'Europe. Ils embrassent ainsi la plus grande partie de l'Orient.

LES JÉSUITES

Nous voici en face d'œuvres qui prennent de jour en jour une extension à peine croyable. Nous nous bornerons à les considérer brièvement à leur début et dans leur situation actuelle [1].

Vers 1840 un père jésuite, en quête d'un centre favorable à l'établissement d'une mission, s'arrêtait à Zahleh, ville de 12,000 habitants dans le Liban. Là, il construisit une maison en terre, appela à lui les enfants pauvres et se trouva bientôt à la tête de près de 600 de ces petits malheureux. Quelques hommes de bonne volonté voulurent bien le seconder en qualité de maîtres. En même temps il forma deux maîtresses qui ne tardèrent pas à ouvrir une école de filles. Elles eurent aussitôt une centaine d'élèves. A Mallaka, qui n'est séparé de Zahleh que par un torrent, l'ordre avait déjà des écoles des deux sexes, qui réunissaient de 100 à 150 enfants. Les premières générations élevées dans ces établissements ont fourni plus tard d'utiles auxiliaires pour la propagation de l'instruction religieuse dans les villages.

Bikfeïa, résidence du gouverneur de la montagne, mais situé sur un roc stérile, était habité par une des populations les plus incultes et les plus pauvres du Liban. Les jésuites établirent là le second centre de leurs missions. Dans leurs écoles ils s'appliquèrent à inculquer aux enfants le goût et quelques notions de l'agriculture. Leurs élèves, devenus hommes, ont défriché le pays et l'ont fertilisé

[1] Nous empruntons ce qui concerne les débuts de la Mission des Jésuites en Syrie, à un rapport écrit en 1857, par le P. Billotet, massacré par les Druses à Zahleh, en 1860. Pour ce qui regarde la situation présente, nous puisons dans un rapport du P. Ducat aux *Ecoles d'Orient* et dans des communications qui nous ont été faites directement : le tout se rapportant à l'année 1876.

au point d'en faire une des localités les plus riches du Levant en vin et en mûriers.

Un de leurs élèves, jeune maronite devenu prêtre, vint à Bikfeïa s'associer à leurs travaux. Préoccupé d'assurer aux filles le bienfait de l'éducation, il réunit en communauté quelques jeunes personnes disposées à garder le célibat et à se vouer à l'enseignement. Bientôt, avec leur concours, il put ouvrir dans les environs sept ou huit écoles de 40 à 50 élèves chacune. Telle fut l'origine de la congrégation des *Mariamettes* ou *religieuses Libanaises du Sacré-Cœur*, devenue en peu d'années une des grandes forces civilisatrices de la Syrie.

Beyrouth, port de mer très-commerçant, était envahi par la propagande bibliste et maçonnique. Les jésuites intervinrent sans tarder; ils ouvrirent une école arabe et deux de langue française, qui furent aussitôt fréquentées par 150 enfants. En quittant l'école, ces jeunes gens trouvèrent tous à se placer avantageusement comme employés de langue française, dans les administrations ou maisons de commerce de la ville. Dès lors, le goût du français fut tellement répandu, dit le P. Billotet, qu'il fit abandonner l'étude des autres langues.

A cette époque, les jésuites avaient déjà à Ghazir un collége florissant qu'ils viennent de transporter à Beyrouth. Deux élèves de cet établissement allèrent fonder des écoles, l'un à quelque distance de Beyrouth, l'autre à Alep, qui n'avait pas encore un seul cours de français. Enfin, un prêtre français, qui avait quelques ressources suivit, en 1856, le P. Billotet en Orient, pour se consacrer, lui et son petit avoir, à l'instruction de la jeunesse de Saïda. Faute de connaître l'arabe, il ne put pas donner lui-même l'enseignement. Il prit un maître avec lui, le défraya de tout, lui fit un traitement et se chargea lui-même des soins domestiques, y compris la cuisine.

Voilà les commencements. Depuis lors, chaque année voit paraître des œuvres nouvelles dont l'ensemble, quoique encore incomplet, est déjà vraiment merveilleux. Cherchez hors du catholicisme, vous ne trouverez rien de pareil.

Nous avons énuméré plus haut les institutions qui se rapportent à l'enseignement secondaire et supérieur. On y ajoute en ce moment une *école apostolique* pour le recrutement et la formation des professeurs. En ce qui regarde l'enseignement primaire, les pères ont pris à leur charge, comme maîtres laïques, les membres de l'ancien institut des xavériens. Il faudra sous peu assurer le recrutement de ce personnel : on y pourvoira lorsque les besoins l'exigeront. Actuellement les écoles existantes marchent bien. Celles de Beyrouth, au nombre de trois, comptent environ 800 enfants. Celles de Mallaka,

transformées en orphelinats à la suite des massacres de 1860, sont devenues plus tard des écoles de filles fort prospères.

Les établissements de Zahleh, brûlés par les Druses à la même époque, ont été rétablis. Presque toutes les écoles de la ville se trouvent sous la direction des pères ou des Mariamettes, et elles sont tellement goûtées de toute la population que l'école protestante de filles vient de se fermer *faute d'élèves*. Même succès à Ghazir, Damas, Deïr-el-Kamar, Alep, Saïda, Sour (Tyr), où, comme à Zahleh, l'école protestante a dû se fermer.

Les Mariamettes, dont on a vu les humbles commencements, forment déjà une congrégation de près de cent cinquante membres et dirigent, tant dans les villes que dans les villages de la montagne, une quarantaine d'écoles toujours pleines en hiver. Elles sont, pour toutes choses, sous la direction et à la charge des pères, sauf les subventions qu'elles reçoivent des *Écoles d'Orient* et aussi des élèves du *Sacré-Cœur* de Paris. Elles ont leur noviciat, qui est en même temps leur école normale, à Beyrouth. Lorsqu'elles en sortent, elles sont, en général, fort capables, et leur enseignement pourrait rivaliser avec celui de nos institutrices françaises les mieux formées.

En somme, les jésuites ont actuellement en Syrie 53 écoles gratuites des deux sexes, avec une population d'élèves qui varie de huit à dix mille, selon les saisons. Pour conserver les fruits de l'enseignement, ils ont établi partout, comme une sorte d'annexes aux écoles, des congrégations pieuses d'hommes, de femmes et de jeunes gens. Excellente institution au point de vue religieux, ces confréries ont aussi pour résultat de maintenir les générations adultes sous une direction française.

LES LAZARISTES.

Les jésuites rendaient déjà des services importants à la France, en Orient, aux dix-septième et dix-huitième siècles. Leur suppression, en 1773, fut donc un coup porté à notre influence. Louis XVI l'avait compris et son patriotisme en avait souffert. Arrivé au trône, il chercha une congrégation qui pût aller prendre, dans le Levant la place des jésuites. Les lazaristes, avons-nous dit plus haut, répondirent à son appel. En 1784, ils s'établirent simultanément à Constantinople, Smyrne, Naxi, Santorin, Salonique, Antoura, Damas et Tripoli de Syrie. La loi turque ne tolérant pas alors l'enseignement public, ils ne purent ouvrir des écoles que là où ils trouvaient des chrétiens et seulement en leur faveur. Mais, comme missionnaires, ils portaient en tous lieux, avec la doctrine catholique, la langue, les usages et l'amour de leur patrie. Ils nous rendirent ainsi des ser-

vices si appréciés que la Convention elle-même, on l'a vu, ne voulait pas s'en passer. Aujourd'hui leurs écoles privées d'autrefois sont devenues des écoles publiques très-fréquentées, où il a fallu doubler et tripler le nombre des classes. On a même dû en créer de nouvelles, comme à Monastir, Tripoli etc. D'autres missions aussi ont été fondées, notamment à Beyrouth, en 1844, à Ourmiah, Khosrova (1841) et Téhéran (1862), en Perse; à Keren, Hébo et Alitiena (1839), en Abyssinie. L'action, si exclusivement française, des lazaristes est déjà bien grande, et elle se développe encore tous les jours dans ces pays. Mais ils sont peut-être encore plus utiles à la France et à la civilisation en introduisant et en protégeant partout les Sœurs de la Charité dont il nous reste à parler.

LES SOEURS DE LA CHARITÉ.

Les sœurs de la charité, si utiles en tout pays, ne sont nulle part, croyons-nous, aussi nécessaires qu'en Orient. Quel régime politique a jamais pu stériliser le sol et avilir les peuples à l'égal du Coran? Après cinq siècles de domination turque. l'Orient est, par excellence, le pays de toutes les misères matérielles et morales. Pour le relever d'une telle déchéance, il ne faut rien moins que tous les dévouements et toutes les œuvres de la charité catholique. Les filles de Saint-Vincent de Paul avaient là un vaste champ ouvert à leur zèle. Aussi les y trouvons-nous à la tête de 29 établissements. Voici la situation de leurs œuvres à la fin de 1876.

Turquie d'Europe. — *Constantinople*, 4 établissements, savoir :

1° Hôpital français, avec 4 classes gratuites ;

2° Hôpital allemand, avec 1 classe française ;

3° Orphelinat Saint-Joseph : 2 classes payantes, 2 gratuites, ouvroirs dit *des apprenties* (fleurs, dentelles, repassage, etc.) où les sœurs reçoivent les jeunes filles sans travail; 3 classes et 2 ouvroirs pour les orphelines ;

4° *La Providence*, comprenant 4 classes payantes, 3 gratuites, 2 asiles gratuits et 2 payants pour les garçons; 2 asiles gratuits et 2 payants pour les filles, et une crèche.

Bébeck : 3 classes internes, ouvroir.

Salonique : 2 classes payantes, 2 gratuites, orphelinat.

Saint-Vincent de Macédoine : colonie agricole, classes de garçons.

Turquie d'Asie. — *Smyrne :* Deux maisons : 1° hôpital, avec 4 classes de filles et 1 de garçons; 2° *Maison de Marie*, comprenant 1 classe gratuite de garçons, 2 classes payantes et 2 gratuites de filles.

Boudja: 2 classes de filles et 1 de garçons.

Aïdin : 1 classe de chaque sexe, dispensaire.

Brousse : 2 classes de filles.

Bournabat : 4 classes de filles, 1 de garçons, ouvroir, orphelinat.

SYRIE. — *Tripoli :* Orphelinat, classe française, classe arabe.

Damas : Orphelinat, 4 classes arabes, 2 françaises.

Zouk-Mikaël : 2 classes.

Beyrouth : Ecole normale, avec ouvroir.

Ibid.: 4 classes de pensionnaires ou demi-pensionnaires, 3 d'externes et 2 classes gratuites; 3 ouvroirs.

Ibid.: Orphelinat, 2 classes françaises et 1 arabe.

Bas-Beyrouth : Asile, école française, 2 ouvroirs.

GRÈCE. — *Santorin :* 3 classes de filles, 1 de petits garçons.

ALEXANDRIE (Egypte) : Deux établissements : 1° un grand orphelinat de garçons auquel on a rattaché 3 classes gratuites, et 2° *la Miséricorde*, comprenant un orphelinat de 120 filles avec 2 classes et 2 ouvroirs ; 6 classes et 1 ouvroir d'externes, 1 classe pour les négresses, 4 classes de pensionnaires, autant de demi-pensionnaires, 100 enfants trouvés, 1 pharmacie et 1 dispensaire où l'on reçoit tous les jours de 6 à 700 malheureux Turcs, Arabes, etc. La population scolaire est d'environ 1 millier d'enfants.

PERSE. — *Khosrova* : Asile de 150 garçons, externat de 180 filles. Orphelinat, dispensaire, hôpital. Ici les sœurs donnent une instruction assez complète à leurs orphelines pour en faire des institutrices de village. Elles ont ainsi pu fonder dans les environs de Khosrova, en ces dernières années, un assez grand nombre d'écoles qui sont déjà bien peuplées, comme on l'a déjà vu plus haut.

Les sœurs ont encore des établissements prospères à Ourmiah et à Téhéran, mais nous n'en connaissons pas le détail. Nous savons seulement qu'elles y rendent les mêmes services qu'à Khosrova. Les documents où nous avons puisé ce qui précède sont incomplets; d'autres, non moins authentiques, nous apprennent ce qui suit : 9 institutrices, sorties de l'école normale de Beyrouth, ont fondé, dans le Liban des écoles qui réunissent déjà près de 550 élèves.

Dans toutes leurs maisons, les sœurs s'occupent des pauvres et des malades, les visitent à domicile et les reçoivent au dispensaire. Dans les villes ce service est toujours très-important. Partout, enfin, elles réunissent, le dimanche, les jeunes filles qui les ont quittées, afin de les soutenir de leurs conseils et de leurs encouragements affectueux contre les séductions de la corruption orientale.

Arrêtons ici cette étude déjà trop longue quoique incomplète. Nous dirons seulement au lecteur : vous venez de voir les congréganistes

à l'œuvre. L'Etat n'a pas de citoyens plus respectueux devant la loi, plus vertueux, plus dévoués au bien public, plus actifs au soulagement des pauvres. En France, ils sont une de nos grandes forces sociales. A l'étranger, ils sont en ce moment le plus sûr et presque l'unique soutien de notre influence. En ce qui regarde spécialement cet Orient, où toute l'Europe aspire à nous supplanter, encore quelques années, et ils l'auront conquis à notre langue et à notre civilisation, bien mieux que ne le firent nos armes au moyen âge. Placez-les maintenant en face de leurs ennemis, et demandez à ceux-ci ce qu'ils font pour le pays.

A l'intérieur :

Au lieu de soulager les malheureux, ils les aigrissent contre la société ;

Au lieu de prêcher la vertu, ils exploitent à leur profit les passions des masses ;

Au lieu de respecter l'ordre public, ils proclament le droit à l'insurrection contre tout autre pouvoir que le leur ;

Au lieu de recommander la concorde, ils nous annnoncent la guerre civile si la France ne leur livre pas ses destinées.

Vis-à-vis de l'étranger :

Au lieu de se grouper autour du gouvernement pour la défense du pays, ils disent que le patriotisme ne va pas jusqu'à s'exposer au péril des batailles pour soutenir un pouvoir conservateur. Ils font plus encore : ils fournissent aux journaux allemands et italiens des correspondances calomnieuses sur la politique du Maréchal-Président; et dans leurs propres journaux ils ne rougissent pas de semer la défiance contre nous, à Rome et à Berlin, et de faire appel à l'invasion.

S'il s'agit de leurs affaires personnelles, ces intrigants philanthropes trouvent moyen d'enfler leur fortune aux dépens des honnêtes actionnaires de nos entreprises industrielles et de la fortune publique.

Voilà les hommes qui demandent la suppression des congrégations. Que le lecteur impartial compose les œuvnes et qu'il prononce !

L'abbé Lesmayoux.

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL

DES

RICHESSES D'ART DE LA FRANCE

I

Winkelmann ayant raconté la défaite des Etoliens et le triomphe accordé à Fulvius, leur vainqueur, où l'on vit paraître deux cent quatre-vingts statues de bronze et deux cent trente statues de marbre, conclut en ces termes : « La quantité infinie des plus rares figures et des plus belles statues dont Rome se trouva remplie, fit naître enfin chez les Romains l'amour des arts [1]. »

Ces paroles nous sont revenues à la mémoire à l'heure où nous nous disposions à entretenir les lecteurs du *Correspondant* de l'*Inventaire général des richesses d'art de la France*. C'est qu'en effet rien n'est plus favorable au développement du sens esthétique chez un peuple, que la vue des belles œuvres.

Mais la science du beau, l'art national surtout, ne sont-ils pas depuis longtemps familiers à la partie lettrée de la population française ? Sans nul doute, nous n'avons pas attendu, comme les Romains, que la conquête enrichit notre capitale pour que le goût public s'affermît, que la critique abandonnant les chemins battus s'appliquât à surprendre les tendances, à distinguer les méthodes, à donner aux principes une formule précise. On s'imagine aisément que l'Ecole française, fière d'un long passé, n'est pas moins connue dans ses maîtres et dans ses chefs-d'œuvre que la magistrature ou l'armée.

C'est une erreur.

Nous accordons qu'il serait peut-être difficile de rencontrer chez nous un homme supérieur qui osât tenir le langage de Cicéron lorsque, parlant des objets d'art, il les appelle des « jouets d'enfants, *oblectamenta puerorum* [2]. » Mais sans porter ce jugement excessif sur des œuvres qui constituent l'un des plus nobles trésors de la

[1] Winkelmann, *Histoire de l'art de l'antiquité*. Leipzig, 1791, 3 vol. in-8°, t. II.
[2] Cicéron, *Paradoxa*, V, 2.

nation, combien de nos compatriotes ont vécu indifférents à l'endroit de nos artistes! combien qui passent à chaque heure devant les grandes pages peintes ou sculptées par des maîtres français, sans en soupçonner l'origine ou le mérite! Un critique l'a dit avant nous : l'enseignement public est muet sur les questions d'art. Il y a donc lieu de penser que le mot de Winkelmann sur les Romains peut aussi s'appliquer à nous. L'amour des arts est loin d'avoir pénétré la nation : il est le patrimoine du petit nombre. L'industrie, la science menacent de détrôner les lettres; elles empêchent l'art de se faire jour.

Ceux qui se sont nourris de la contemplation du beau se devaient à eux-mêmes de réagir; aussi voyons-nous quelques hommes éminents, chaque jour plus nombreux, vouer leurs forces à réparer les lacunes d'une éducation partiale en orientant les esprits vers l'art dans ses manifestations les plus élevées. Au premier rang parmi les hommes dont nous parlons, se placent aujourd'hui les auteurs de l'Inventaire.

Grouper dans une même publication toutes les richesses d'art de la France, tel est le but que s'est proposé la Commission de l'Inventaire. Autant vaudrait-il dire que cette commission vient d'entreprendre l'histoire de l'art français? — Soit. — Mais s'il en est ainsi, nos contemporains, qui ont désappris le secret d'user leurs jours dans des œuvres de patience et de dévouement, vont objecter que la tâche est imprudente. On va mettre en doute le courage, la persévérance des travailleurs, l'achèvement possible de l'œuvre.

La Commission de l'Inventaire ne s'est pas fait illusion sur l'incrédulité qui l'accueillerait au début. C'est pourquoi, dans sa prévoyance, elle a fait choix du titre le plus modeste qu'elle pût inscrire au frontispice de son travail. Elle n'a pas annoncé une Histoire générale de l'art français, encore moins des Monographies ou des Notices; c'est un simple relevé, un inventaire qu'elle a promis de dresser avec le plus grand soin, mais promptement, sans se demander d'avance si un quart de siècle pourrait suffire à l'accomplissement de son entreprise colossale. Et sans retard elle s'est mise à l'œuvre.

Elle a donné plus déjà qu'elle n'avait promis, car le beau ne permet point qu'on l'analyse froidement, à l'aide de l'équerre et du compas : le beau, de quelque nom qu'il s'appelle et quelque soit sa forme, resplendit et rayonne. L'homme qui essaie de nombrer les trésors d'art de la France, plus inépuisables cent fois que la richesse financière ou industrielle du pays, cet homme-là, s'il est patriote et susceptible d'enthousiasme pour les choses de l'esprit, ne manque pas de s'attarder quelque peu dans la description d'une toile ou

d'un marbre dont il ne devait tout d'abord que signaler l'existence. Il recherche au prix d'un labeur prolongé la date de cette œuvre de choix. Il retrace l'histoire, constate le degré de conservation, établit la valeur esthétique, précise le caractère d'un objet dont plusieurs générations peut-être n'avaient pris nul souci.

C'est de cette manière — à en juger par le volume déjà publié[1] — que les auteurs de l'Inventaire voudront procéder. Mais dût-il arriver que la Commission mit au jour une nomenclature aride, sans commentaires; pour peu que cette nomenclature fut exempte d'erreurs ou de lacunes, il n'est pas un lettré qui n'en proclamât l'utilité.

Que des esprits superficiels essaient de jeter le discrédit sur la publication; qu'ils lui reprochent de n'être qu'une table d'objets d'art; qu'ils regrettent que le livre soit sans gravures lorsqu'il eût été si facile d'en faire une œuvre hors de pair, digne de la France et de son école. L'objection ne nous émeut guère. Sans doute il était aisé d'entreprendre une publication de luxe sur nos richesses d'art, mais quelle main l'eut conduite à son terme? La brièveté des notes, concises sans être incomplètes; les limites sévères dans lesquelles se sont renfermés les auteurs de l'Inventaire, s'interdisant avec soin toute illustration, ne sont-ce pas là des garanties sérieuses de la rapidité avec laquelle la Commission s'empressera de publier les nombreux volumes qu'elle est obligée d'écrire? Et à ceux qui persisteraient à prendre en dédain l'énorme travail commencé, se basant sur la concision du texte, nous pourrions dire : Interrogeons nos souvenirs. De quel prix n'est pas à nos yeux une ligne de Pausanias ou de Senèque, de Plutarque ou de Pline? Le *De Signis* de Cicéron, tant de fois consulté par les archéologues de ce siècle, Visconti, Ottfried, Müller, Clarac, est-il autre chose que l'inventaire des objets d'art enlevés par Verrès en Sicile! C'est en une ligne que l'orateur romain parle des portes du temple de Minerve à Syracuse, aux bas-reliefs en ivoire incrustés d'or; un mot lui suffit à signaler le *Cupidon* de Praxitèle, l'*Hercule* de Miron, les *Canéphores* de Polyclète, la *Sapho* de Silanion; et je sais des écrivains d'art qui eussent donné tous les traités philosophiques de Cicéron en échange de ces lignes, trop concises sans doute, mais dont les affirmations demeurent indiscutables.

N'oublions pas que la publication de l'Inventaire est écrite avant tout dans un intérêt d'éducation, et que c'est la France entière que se proposent d'étudier dans ses monuments les membres de la Commission. Il importe qu'ils ne soient pas arrêtés dans leur marche. D'autres viendront après eux, hommes de loisir ou de caprice, aux-

[1] *Inventaire général des richesses d'art de la France, Paris, monuments religieux,* t. Ier. Paris, E. Plon et Ce, 1877; gr. in-8o de 540 pages, à 2 col.

quels il sera permis de stationner sur un point, mais aujourd'hui le sol est à préparer. D'ailleurs il serait téméraire de s'imaginer que des inventaires d'objets d'art n'aient pas tenté plus d'un écrivain de mérite chez les modernes. L'orateur romain n'a fait que révéler fortuitement l'existence de quelques antiques; chez nous, plusieurs archéologues du dernier siècle se sont spécialement appliqués à décrire des monuments français. Tels furent Sauval, l'abbé Lebeuf, Piganiol de la Force. En 1791 un *Inventaire des diamants de la couronne*, *perles*, *pierreries*, *bronzes*, *tableaux*, fut dressé par Bion, Christin et Delattre, en vertu d'un décret du 26 mai de la même année [1]. En l'an X, Alexandre Lenoir publiait sa *Description des monuments de sculpture réunis au musée des monuments français*. Peu avant, Millin avait fait paraître ses *Antiquités nationales*.

A tout prendre, les ouvrages que nous rappelons sont-ils autre chose que des nomenclatures? Non. Cependant personne ne songe à se plaindre de la sécheresse de tels écrits. On sait qu'ils furent rédigés *de visu*, cela suffit. Il n'est pas un critique, pas un historien d'art qui ne recoure à toute heure aux livres de bonne foi, composés, non pas avec des livres, mais en face des monuments eux-mêmes. Et nous n'hésitons pas à penser que le mouvement dont nous sommes les témoins dans le domaine de la critique sérieuse est dû en partie aux hommes que nous venons de nommer. Leurs écrits, en généralisant des notions qui n'étaient possédées que par un petit nombre de personnes, ont servi de base à l'histoire de l'art; ils ont été l'élément substantiel des meilleurs ouvrages rédigés de nos jours.

Si tel fut le bienfait de quelques volumes à peu près exclusivement consacrés aux monuments et aux trésors que renfermait Paris, que ne devons-nous pas attendre d'une vaste publication qui embrasse les richesses d'art de la France? Assurément le profit que retireront les artistes de la lecture de l'Inventaire ne sera point inutile aux progrès de notre Ecole. Ils trouveront dans les volumes que prépare l'administration des beaux-arts une table analytique des œuvres dispersées sur le sol français. Une description succincte leur permettra de saisir l'influence d'un siècle ou d'une école sur tel maître dont ils

[1] Il convient de ne pas omettre, dans une nomenclature, si brève qu'elle soit, des ouvrages qui ont renouvelé le champ de la critique d'art, les *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*. Paris, Dumoulin, 1854, 2 vol. in-8°. — Les *Archives de l'art français*, et l'*Abecedario de Mariette*. Paris, Dumoulin, 1851-1852. 12 vol. in-8° — et enfin les *Nouvelles Archives de l'art français*, en cours de publication. Paris, Baur.

sont tenus de reprendre les traces dans la décoration d'un édifice, dans le plan d'une scène historique ou religieuse. Aux antiquaires, aux historiens, aux critiques, l'Inventaire promet des documents ignorés. Tous se sentiront désormais sollicités d'approfondir la richesse de nos trésors d'art. Alors que nos devanciers ont pris le chemin de l'Italie ou de l'Espagne lorsqu'ils voulaient étudier une école dans son origine, son développement, sa décadence, c'est l'Ecole française, dont les monuments décrits par la Commission de l'*Inventaire* vont être, pour ainsi parler, réunis en un même point, qui deviendra l'objet des faciles recherches de nos descendants. Les étrangers eux-mêmes demeureront frappés à l'aspect du monument qui s'élève.

II

Mais à l'intérêt d'éducation qui préside à l'œuvre de l'Inventaire général des richesses d'art de la France, s'ajoute un intérêt de conservation.

Moins privilégiée que l'Italie qui possède le remarquable édit du cardinal Pacca sur les antiquités et les fouilles, la France attend encore une législation protectrice de ses monuments. Le 13 mai 1872, le Sénat italien révisant l'édit du cardinal Pacca, qu'il n'a pas sensiblement modifié, jetait les bases d'une loi d'ensemble sur la conservation des monuments, et « sur les restrictions apportées au commerce des objets d'art appartenant aux particuliers. »

On le voit, les Italiens, jaloux des trésors d'art qui sont pour eux une richesse traditionnelle, ne craignent pas de porter atteinte à la propriété privée afin de prévenir s'il se peut toute aliénation. Hâtons-nous de le dire, nous ne pensons pas que le droit d'un gouvernement s'étende jusque-là. Tout au plus le possesseur d'une œuvre d'art peut-il être invité, au nom de l'intérêt général et du patriotisme, à accorder la préférence à l'Etat s'il se propose d'aliéner sa propriété; mais, encore une fois, sur ce point, nos mœurs françaises exigeront toujours que toute latitude soit laissée aux individus.

Pendant que le Sénat italien s'occupait de ces questions et prescrivait un Inventaire général des richesses d'art du royaume[1], la Commission française des Monuments historiques prenait part à l'Exposition de Londres de 1874. Quelques mois plus tard, le rapporteur de cette Commission, énumérant les édifices mutilés ou détruits au cours des dernières années, citait les églises de Thuret et d'Aigueperse (Puy-de-Dôme), de Sainte-Marie des Dames, à Saintes, les Arènes de Bordeaux, l'ancien Hôtel-Dieu d'Orléans, etc.

[1] Article 30 du projet de loi déposé au Sénat le 20 janvier 1873.

L'année suivante le ministre des cultes faisait replacer à Valence des panneaux sculptés, détachés à la scie dans la sacristie de la cathédrale, puis enlevés et vendus à un marchand parisien.

De pareils faits malheureusement ne sont pas rares, et malgré la vigilance de la Commission des Monuments historiques, instituée depuis le 29 septembre 1837 ; malgré le classement des édifices que l'Administration se propose de protéger ; en dépit des circulaires ministérielles, notamment celle du 27 avril 1839 dans laquelle il est traité spécialement des objets d'art, tels que sculptures, boiseries, tableaux, tapisseries, etc., nos édifices et nos richesses d'art sont encore insuffisamment sauvegardés.

Si nous achevons de lire le rapport sur l'Exposition de Londres, nous y trouvons consigné le regret qu'un « Inventaire général qui eut rendu la surveillance possible », n'ait pas été fait. L'Inventaire est commencé ; il se poursuit sans relâche. Nous pensons que la Commission des Monuments historiques est appelée à bénéficier la première de ce grand travail, auquel collabore d'ailleurs plus d'un de ses membres, mais nous voulons espérer aussi que l'entreprise nationale à laquelle l'Administration donne actuellement ses soins n'est que le préliminaire d'une législation des beaux-arts dans notre pays.

III

Le 8 mars 1839, M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, notifiait aux préfets l'ordonnance royale du 22 fevrier de la même année relative à l'organisation des bibliothèques publiques. « Les catalogues de toutes les bibliothèques publiques, est-il dit au titre III, art. 37 de l'ordonnance, devront être adressés au ministère de l'Instruction publique et y constituer le grand livre des bibliothèques de France. »

Neuf années plus tard. M. le marquis de Chennevières, aujourd'hui directeur des beaux-arts, prenait occasion d'un rapport adressé par le directeur des Musées nationaux au ministre de l'Intérieur pour demander qu'on procédât à l'inventaire de chaque collection d'art des départements et que les catalogues des musées fussent centralisés à Paris. C'était reprendre au profit des arts du dessin le projet de M. de Salvandy relativement aux richesses scientifiques et littéraires ; mais M. de Chennevières avait cherché plus loin l'idée mère de l'œuvre importante à laquelle il devait attacher son nom. Se reportant à l'an II de la République française, il rappela qu'on avait publié à cette époque une « Instruction sur la manière d'inventoriser et de conserver, dans toute l'étendue de la République, tous les objets qui peuvent servir aux arts. » Proposée par la Commission

temporaire des arts, et adoptée par le Comité d'instruction publique de la Convention nationale, cette pièce renfermait notamment les lignes suivantes, qu'il n'est pas inutile de rappeler.

Si les citoyens des départements craignaient que, cédant au désir peut-être trop répandu de tout porter vers un centre, on eut formé le projet de leur enlever les richesses d'art qui sont maintenant en leur pouvoir, nous leur rappellerions que la Convention nationale a défendu par son décret du 28 frimaire de l'an second, tout autre déplacement que celui que la conservation même des objets pourra nécessiter.

C'est avec raison que le promoteur de l'inventaire en ce siècle prit à tâche de rassurer les intérêts de la province en remettant en lumière le principe d'inaliénation inscrit dans le décret de l'an II. Il ajoutait :

L'inventaire de chaque musée, joint au rapport de l'inspecteur sur l'état général de ce musée, sur l'histoire de sa formation et de sa conservation, sur l'édifice qui le renferme, etc., serait dès ce jour la base de tout travail sur ce musée ; par conséquent, sa forme devrait être définitive et savante[1].

Mais lorsque le projet d'un inventaire général fut mis en avant par un écrivain d'art alors attaché à l'administration du Louvre, on était en 1848. Les journées de Juin étaient proches. On oublia promptement ce qu'il y avait d'utile et de sensé dans cet acte d'initiative, et une fois de plus les beaux-arts se virent moins favorisés que les lettres. En effet, l'ordonnance de 1839, relative aux bibliothèques, n'avait cessé d'être exécutée depuis la date de sa promulgation.

Le 20 février 1851, les sociétés savantes des départements étaient réunies au Luxembourg, sous la présidence du regretté directeur de l'Institut des Provinces, M. de Caumont. Invité à prendre part aux travaux du Congrès, M. de Chennevières, alors inspecteur des musées de province, prononça dès la première séance un discours « sur la classification des peintures et des sculptures dans les musées de province et particulièrement dans leurs catalogues[2]. » Le promoteur de l'Inventaire n'avait pas perdu l'espoir de réaliser son projet. En

[1] *Travaux de M. de Chennièvres*, préparatoires et explicatifs du rapport adressé par M. le directeur des Musées nationaux à M. le ministre de l'Intérieur sur la nécessité de relier les musées des départements au musée central du Louvre. Paris, 1848, Lacour, in-8.

[2] *Essais sur l'organisation des arts en province*, par Ph. de Chennevières. Paris, Dumoulin, 1852, in-12.

fait, lorsqu'il proposait aux délégués des départements un specimen de catalogue uniforme, « applicable à tous les musées de tableaux, de dessins et de sculptures, » il facilitait singulièrement la tâche des inspecteurs qui bientôt n'auraient plus qu'à réviser sur place des livrets rédigés d'après un plan unique. Lui-même n'a-t-il pas dit : « Par cette uniformité de catalogues, que nous proposons-nous? Une question et un résultat immenses. Il ne s'agit de rien moins que d'obtenir le répertoire complet des richesses d'art de la France. » Mais notre lecteur a remarqué comme nous qu'en 1851 aussi bien qu'en 1848, M. de Chennevières avait tenu son regard exclusivement fixé sur les musées. Il semble qu'il considérât ces collections comme seules susceptibles d'être inventoriées. L'idée qui l'avait occupé si longtemps prit tout à coup un développement inattendu. Dans la séance du 28 février au même Congrès de 1851, l'inspecteur des musées de province dut prendre de nouveau la parole : il entretint les délégués des départements « des moyens de préserver du vandalisme les objets d'art que possède la province, soit dans les musées, soit dans les églises [1]. »

L'article IV de l'instruction rédigée sous forme de vœux à la suite du discours dont nous parlons est ainsi conçu : « Quant aux peintures et sculptures des églises, le Congrès supplie humblement Nosseigneurs les évêques et archevêques de choisir dans leur diocèse un inspecteur divisionnaire qui établirait la statistique des objets d'art dignes d'estime de chaque église, et les désignerait au respect et aux soins des fabriques. Les œuvres d'art les plus remarquables, en quelque humble église de campagne qu'elles se rencontrent, pourraient ainsi être mises hors ligne et classées dans une espèce de catégorie de monuments historiques [2]. » Cette fois, l'inventaire général des richesses d'art de la France n'est plus seulement en germe ; il a pris sa forme définitive et complète. Il comprend du même coup les musées et les églises, c'est-à-dire les monuments civils et les monuments religieux. Aucun obstacle, aucun retard n'est possible ; la brillante statistique des trésors d'art que possède la province, remise aux mains de la province elle-même, va suivre une marche régulière et rapide...

Vain espoir. Il faut attendre 1873. A cette date, M. le marquis de Chennevières, appelé à la direction des Beaux-Arts, veut confier l'Inventaire des richesses d'art de la France aux soins d'une Commission qu'il présidera, et ce projet reçoit l'approbation de M. de Fourtou, alors ministre de l'Instruction publique, des cultes et des beaux-arts.

Après tant d'entraves et d'ajournements, il ne sera pas sans intérêt

[1] *Loc. cit.* — [2] *Loc. cit.*

pour le lecteur d'apprendre quel a été le travail de la Commission de l'Inventaire jusqu'à ce jour.

Chaque semaine, pendant les premiers mois, la Commission tient des séances régulières. Ses membres se partagent les monuments de Paris tandis que les archivistes de nos départements, les conservateurs de musées, les présidents de sociétés savantes sont conviés par des circulaires ministérielles à dresser l'inventaire des monuments civils de la province.

M. Dufaure, ministre des cultes, fait appel à l'épiscopat en faveur de l'œuvre entreprise, et aussitôt le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, les archevêques et évêques de Tours, Auch, Nîmes, Amiens, Beauvais, Fréjus et Toulon, Tarentaise, etc., s'empressent de publier des lettres pastorales, des ordonnances ou des circulaires prescrivant les mesures à prendre pour la conservation des objets d'art dans les églises et l'inventaire qui doit en être dressé. Le cardinal Guibert, archevêque de Paris, avait, dès 1874, assuré toutes facilités aux collaborateurs de l'Inventaire dans son diocèse.

Le mouvement s'accentue sur tous les points. Une correspondance active converge vers la direction des Beaux-Arts. Des préfets instituent sous leur présidence des Commissions régionales de l'Inventaire ; plus d'un membre de ces comités a fait le voyage de Paris pour se mieux pénétrer du caractère des travaux acceptés. En avril dernier, M. le ministre de l'instruction publique assimilait aux sociétés savantes les sociétés des beaux-arts des départements, qui se voyaient appelées pour la première fois à prendre place à la réunion de la Sorbonne. Là encore l'Inventaire devint le thème des discours. Quelques semaines plus tard, de nombreuses monographies étaient envoyées à la direction des Beaux-Arts, et pendant ce temps la Commission, donnant elle-même l'exemple de l'activité, mettait au jour le tome premier de sa publication.

IV

Ce volume, consacré aux monuments religieux de la capitale, renferme l'inventaire de vingt-neuf églises. Les monographies, révisées sur place par des sous-commissions, et passées au creuset de la critique la plus sévère et la plus minutieuse en séances générales, portent les signatures de MM. de Ronchaud et de Saint-Victor, inspecteurs des Beaux-Arts ; Gruyer, membre de l'Institut ; Clément de Ris, conservateur du musée de Versailles ; Michaux, chef de la division des beaux-arts à la préfecture de la Seine ; Paul Mantz, écrivain d'art ; Queyron, inspecteur des édifices diocésains de Paris, etc.

Nous n'essayerons pas de conduire notre lecteur à Saint-Germain-

des-Prés, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Saint-Séverin, à Saint-Merry, à Notre-Dame. L'excursion serait longne, quelque soin que nous prissions de l'abréger. Hippolyte Flandrin nous retiendrait en face de ses grandes pages à Saint-Germain-des-Prés; Coypel jeune, Restout, Saquespée, Lebrun, Sarazin, Antoine Coyzevox à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Heim, Alexandre Hesse, Schnetz, Cornu, les deux Flandrin, MM. Signol, Gérôme, Jobbé-Duval, hommes de notre génération, ont décoré les murs de Saint-Séverin que Jacques Bunel, peintre du roi, avait ornés il y a trois siècles. Archéologues et critiques de ce temps-là, où êtes-vous? Où est votre inventaire? Avez-vous pris soin de décrire les figures de saints, de prophètes, de sibylles, de patriarches, d'apôtres et de vierges que Bunel avait peintes sur fond d'or et que des mains barbares ont détruites?

Corripuere sacram effigiem, manibusque cruentis
Virgineas ausi divae contingere vittas[1]...

Les vitraux et les tapisseries de Saint-Merry n'offrent pas moins d'intérêt que les toiles d'Antoine Robert, Collin de Fermont, les Coypel, Marie-Anne Belle, Vien, Amaury-Duval, Picot, Chasseriau.

Notre-Dame! C'est ici surtout que la tâche apparaissait difficile. Comment se retrouver dans les méandres des sculptures extérieures? Comment dire, à moins de l'avoir analysée pendant de longues années la décoration de la Porte du Jugement avec ses vingt-huit bas-reliefs, sa voussure peuplée de personnages sans nombre, curieux spécimens de notre art national au treizième siècle? La Porte de la Vierge au tympan riche d'allégories ; la Porte Sainte-Anne, dont les parties anciennes remontent au douzième siècle ; la Porte Rouge au stylobate orné de groupes rappelant l'histoire de saint Marcel, exigeaient, pour être décrites avec mesure, un érudit et un homme de goût. M. Queyron, qui a dirigé pendant trente années les habiles restaurations de la basilique ordonnées par M. Viollet-Le-Duc, a mis son expérience et son esprit de méthode au service de la Commission de l'Inventaire. Les décorations intérieures de Notre-Dame, pour être moins anciennes que les sculptures du dehors, forment encore un chapitre du plus haut intérêt.

Mais, on le comprend, le plan de la publication le réclamait ; les auteurs de l'Inventaire ont dû coordonner des richesses innombrables sans se complaire, au-delà de l'utile, à des détails qui eussent retardé leur marche. Vingt mille œuvres d'art peintes ou sculptées sont décrites dans le volume que nous avons sous les yeux. Comment pourrions-nous espérer, à l'aide d'un article de quelques pages,

[1] *Enéide*, liv. II, v. 167.

donner une idée exacte de tant de trésors accumulés? M. Paul Chéron, de la Bibliothèque nationale, membre de la Commission, a complété le premier tome de la publication par une table analytique; et telle est la variété des documents recueillis, telle est leur importance, que le fil d'Ariane de la table se déroule sur plus de cent pages. Signaler une lacune dans ce travail, qui revêt ici le caractère d'une monographie sommaire résumant toutes les autres, serait chose impossible. Nous préférons renvoyer notre lecteur aux articles « Mays de Notre-Dame, Dons de la ville de Paris, Salons, etc. », qui permettent d'embrasser d'un coup d'œil tel chapitre de l'histoire de l'art dont les éléments dispersés étaient, hier encore, à peu près ignorés. Quinze cents noms d'artistes mentionnés dans cette table la rendent non moins nécessaire aux écrivains d'art de l'avenir que le *Dictionnaire critique* d'Auguste Jal [1].

Et si l'impartialité des auteurs de chaque monographie devait déplaire à quelque chercheur oublieux des règles que la Commission 'est posées, qu'il se reporte aux noms de Germain Brice, de Piganiol, de Sauval. Aussi souvent qu'une œuvre de vrai mérite a dû être signalée par les auteurs de l'Inventaire, ils n'ont pas omis de rappeler l'opinion flatteuse à son endroit de quelque historien du passé. C'est ainsi qu'aux yeux de l'homme qui sait lire, la publication qui nous occupe ne peut vraiment encourir le blâme d'être aride, froide, impersonnelle.

V

Tel est le tome premier de l'*Inventaire général des richesses d'art de la France*, imprimé avec luxe par MM. E. Plon et C[ie]. L'œuvre se poursuit, et déjà le premier fascicule du volume consacré à la province est livré au public. Il renferme les monographies de la bibliothèque de Versailles, des églises et du musée de Châlon-sur-Saône, du musée d'Orléans. Les musées de Tours, Angers, Nantes, Montpellier, Besançon vont suivre de près; et pendant que les collaborateurs des départements prêtent à la Commission le concours le plus empressé, ses membres s'étant remis au travail achèvent de décrire les églises de Paris, la Tour Saint-Jacques et le campanile de Saint-Germain-l'Auxerrois, les fontaines, les bibliothèques, l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile, celui du Carrousel, le Palais de l'Institut, etc.

« Malgré les observations multipliées de divers artistes, écrit Alexandre Lenoir dans l'avant-propos de sa *Description du Musée des monuments français*, j'ai constamment sollicité le transport des monuments du moyen âge qu'ils regardaient comme inutiles

[1] *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, par Auguste Jal. Paris, H. Plon, 1872, in-8.

aux arts. Cependant, à force de demandes réitérées, je suis parvenu à les obtenir, et l'on peut juger maintenant de leur utilité puisqu'ils forment les deux premiers siècles de ce musée.

L'hésitation que constate Alexandre Lenoir chez certains artistes qui considéraient comme superflu de recueillir des fragments de date trop récente, la Commission de l'Inventaire a dû la combattre. Il n'est pas rare que des hommes d'érudition fassent peu de cas du présent, réservant toutes leurs sympathies pour le passé. La Commission n'admet point ces préférences. Elle sent trop bien la difficulté de reconstituer l'histoire du passé pour n'être pas jalouse de laisser après elle de complètes notions sur les hommes et les œuvres contemporains de ses recherches ; c'est aux artistes eux-mêmes, s'ils sont vivants, qu'elle va demander le symbolisme d'une figure, le sens juste d'une composition. Comment remplacer jamais la précision de pareils documents? D'ailleurs, ne l'oublions pas, l'Inventaire, à son principe, dût être entrepris dans les musées de nos provinces, et les plus anciens, on le sait, ne comptent pas un siècle d'existence. Les richesses d'art de toute époque s'imposent donc sans distinction à l'examen sérieux, impartial, raisonné de quiconque veut bien prêter à l'Etat sa coopération dans l'œuvre qu'il poursuit.

Déjà le 9 juin dernier, la Commission de l'Inventaire a vu ses premiers efforts récompensés par le décret qui la constituait sur des bases définitives. Il y a près d'un demi siècle, son aînée la Commission des Monuments historiques obtenait des Chambres françaises une première allocation de quatre-vingt mille francs. C'était peu, comme le fait observer M. Du Sommerard [1] ; aussi le budget destiné à la conservation de nos monuments prit-il au bout de peu d'années des développements notables. Actuellement il dépasse un million, et ce n'est que justice. Sans doute, la Commission de l'Inventaire n'aura pas d'édifices à restaurer, de grandes ruines à défendre ; mais elle est tenue de constater par ses yeux sur tout le territoire l'existence des œuvres d'art qui forment le trésor national. Elle doit léguer à la France une publication sans lacunes. Nos législateurs de demain, nous l'espérons, lui sauront gré de la tâche patriotique dont elle s'acquitte ; ils applaudiront au labeur élevé des hommes pacifiques qui s'efforcent d'étendre les frontières intellectuelles du pays. La France elle-même, d'ailleurs, s'est faite la collaboratrice du Livre d'or de ses richesses d'art ; désormais le prompt achèvement de cette grande œuvre ne saurait être entravé.

Henry Jouin.

[1] *Les monuments historiques de France à l'Exposition universelle de Vienne en* 1873, par E. Du Sommerard. Paris, imprimerie nationale, 1876, gr. in-8°.

DU FLEUVE BLEU AU FLEUVE JAUNE

Les découvertes de la science, les applications de la vapeur surtout, ont depuis un demi-siècle singulièrement modifié les conditions d'existence de l'homme à la surface du globe. Que de résultats étranges, pour ne pas dire merveilleux, n'avons-nous pas vu se produire sous nos yeux? L'un des plus singuliers parmi ces phénomènes est le bouleversement qui s'est produit dans les voyages par suite de la rapidité des communications. En nous permettant de faire plus rapidement le tour du globe et d'en mieux apprécier l'étendue, en mettant presque à notre porte les régions réputées autrefois inaccessibles, la vapeur au lieu de grandir le monde à nos yeux, l'a en quelque sorte rapetissé. Elle a dissipé l'atmosphère troublée au travers de laquelle nous avions conservé l'habitude de voir les contrées les plus éloignées. Il a fallu renoncer à ces légendes, à ces descriptions enthousiastes et fantaisistes qui étaient pour l'imagination charmée comme autant de mirages féeriques aperçus dans les brumes du lointain, mais qui s'évanouissent comme des fantômes dès qu'on approche assez près pour pouvoir les toucher. On voyage si facilement maintenant que le voyageur n'est plus cet être extraordinaire du moyen âge, où le plus sincère et le plus véridique d'entre eux courait le risque de se voir accuser d'imposture ou de sorcellerie; ce n'est plus même le conteur aimable d'un autre siècle, plus préoccupé de trouver dans les ressources de son imagination les motifs d'un livre amusant ou étonnant, que de raconter purement et simplement ce qu'il avait vu. Aujourd'hui, il est si facile de vérifier ce qu'il avance, que le voyageur doit se réduire au rôle d'instrument enregistreur; c'est un photographe qui peut encore, à la rigueur, choisir ses points de vue pour donner à ses épreuves l'apparence la plus artistique, mais qui ne peut rien ajouter ni retrancher au tableau qu'il rapporte.

Nous avons appris, depuis quelques années, à réformer bien des préjugés, bien des idées erronées que nous entretenions sur certains pays, notamment la Chine. Et cependant, combien nous reste-t-il encore à apprendre sur ce vaste empire aussi surprenant par son immense étendue et sa population exubérante que par sa durée cinquante fois séculaire? Peut-être est-ce un devoir pour ceux

qui l'ont vu de près, qui ont pénétré dans des régions encore inexplorées, d'apporter, eux aussi, leur pierre à l'édifice commun, celui qui doit servir de piédestal à la science et à la vérité unies dans un même amour de l'humanité? Nous l'avons fait avec cet esprit de simplicité et de sincérité dont nous parlions plus haut, et qui, à notre avis, doit former la première des obligations imposées au voyageur.

L'auteur de ces récits est resté attaché comme professeur de sciences naturelles, durant six années, de 1868 à 1874, à l'arsenal de Fou-Tchéou, grand établissement de construction et d'instruction fondé par le gouvernement chinois avec le concours de deux officiers de la marine française. Il a consacré une septième année à faire, pour son instruction personnelle, en compagnie d'un de ses amis et collègues, un grand voyage dans une partie de la Chine restée jusque-là en dehors des itinéraires des voyageurs, le nord-ouest et le cours supérieur du fleuve Jaune. Le brevet de *mandarin* qu'il avait reçu du gouvernement chinois avec le bouton bleu, en même temps que la décoration de l'ordre du Mérite, était un talisman précieux pour applanir devant lui les difficultés de la route. Ce sont quelques-unes de ces notes de voyage qu'il met sous les yeux des lecteurs, et il s'estimera heureux s'il a pu les intéresser assez pour leur inspirer le goût de l'extrême Orient.

Son voyage commence, à proprement parler, à la ville de Han-Kéou, l'établissement le plus reculé à l'intérieur de la Chine qui fût, à ce moment, occupé par le commerce européen, et c'est par la description de cette ville que s'ouvre son récit.

I

LA PROVINCE DE HOU-PÉ.

Figurez-vous un T renversé ⊥. La ligne horizontale représente le fleuve Bleu et la verticale le Han-Kiang. Dans l'angle de droite se trouve la ville de Han-Kéou, dans celui de gauche la préfecture de Han-Yang-Fou et au-dessous du trait horizontal, juste en face de la ligne verticale, la ville de Ou-Tchang-Fou, capitale de la province de Hou-Pé et résidence du vice-roi.

La ville de Han-Kéou n'a d'importance qu'au point de vue commercial; au point de vue administratif elle n'est considérée par les Chinois que comme un faubourg de la préfecture située de l'autre côté du Ran. Dans toute ville chinoise d'une certaine importance il y a une distinction remarquable à faire entre la ville proprement dite, ou ville fortifiée, et ses faubourgs. La ville,

ce qu'on appelle en chinois *Tcheng*, en anglais *Town*, et ce que nous nous nommerions mieux en français *Cité*, sert d'habitation aux représentants de l'autorité et à la bourgeoisie lettrée; le commerce n'y est représenté que par quelques industries de luxe et un petit nombre de boutiques où se débitent les objets de première nécessité. Le gros commerce avec tous ses accessoires bruyants et gênants s'est réfugié en dehors des murs, dans des faubourgs souvent plus considérables que la cité dont ils portent le nom; de cette façon, le commerce, affranchi des restrictions qui forment le régime de toute ville forte, peut s'exercer à toute heure du jour et de la nuit, loin des entraves qui pourraient le gêner; en revanche, il jouit d'une moins grande sécurité puisqu'il est établi en dehors des remparts et se trouve par suite en dehors de la zône où s'exerce l'action protectrice de l'autorité; mais il paraît que les avantages d'une pareille situation en compensent bien les inconvénients puisque l'usage se perpétue.

La cité est froide et comme déserte; les rues sont larges; mais l'herbe qui pousse entre les dalles indique que la circulation n'y est jamais très-active; à peine une ou deux des artères principales dans lesquelles sont groupées les boutiques où se débitent les marchandises de luxe présentent-elles un aspect un peu plus animé; le reste est mort, mais en revanche tout y est fort propre et on y respire je ne sais quel air de calme et de distinction. Les maisons sont clairsemées au milieu de grands jardins dont les arbres laissent passer leurs rameaux au-dessus des murs qui bordent les rues de chaque côté. On sent bien que quelqu'un vit autour de soi sans qu'on puisse le voir; la vie est là, derrière ces murs sans fenêtres, mais on comprend qu'elle est timide, qu'elle se défie du monde, et que dans sa chasteté pudique elle met tous ses soins à se garantir des regards de ce public qui flétrit tout ce qu'il touche; elle défend de toute atteinte ce foyer domestique calme et pur, au-delà duquel il n'y a pas de vrai bonheur; elle préfère les joies intimes de la famille à ces enivrements passagers que procure le monde, brillants et séduisants, mais souvent mortels, comme ces fleurs et ces fruits qui, sous les couleurs les plus éclatantes et les parfums les plus pénétrants, cachent les poisons les plus subtils.

Dans les faubourgs, au contraire, c'est la vie qui déborde et qui trahit son exubérance sous toutes les formes. Là, pas de jardins, pas de place perdue; des maisons petites et entassées les unes sur les autres; des rues étroites et remplies d'une foule qui va, qui vient, qui se bouscule, qui s'injurie; les mœurs populacières s'y montrent dans toute leur crudité. Que nous sommes loin du calme et de la distinction de la cité! C'est la vie, c'est la liberté, c'est vrai, mais

avec tout un cortége qui la rend peu attrayante. Le bruit, les disputes, les rixes, la malpropreté, les mauvaises odeurs, le jeu, la débauche, rien n'y manque. Toute cette population est grossière, non pas qu'elle ne se laisse guider que par l'instinct; elle est intelligente et souvent même fort intelligente; mais l'influence du milieu matériel où elle vit, pour et par laquelle elle vit, a détruit en elle toute élévation d'âme; tout pour ces gens-là se traduit en une question de gros sous, et lorsqu'ils ont satisfait tous les appétits de la brute, ils n'imaginent pas qu'il puisse y avoir en ce monde de bonheur plus parfait. Là-bas, la vie intellectuelle; ici, la vie animale.

Ce qu'il reste aujourd'hui de la préfecture ruinée en janvier 1853 par les rebelles Taè Ping constitue la cité; mais le voisinage de la capitale provinciale enlève à cette ville toute importance, et si elle n'était, par suite de l'organisation administrative, la résidence obligée d'un préfet, elle n'aurait pas de raison d'être. Elle est cachée derrière quelques collines basses situées sur la rive droite du Han, lesquelles avec quelques monticules qu'on remarque aux environs de la ville de Ou-Tchang-Fou, sont les seules hauteurs qui se détachent sur la surface de cette immense plaine marécageuse.

Han-Kéou est le faubourg, et après ce que nous venons de dire on comprendra que le séjour peut en être très-profitable pour ceux dont les intérêts sont engagés dans le négoce, mais qu'il laisse tout à désirer au point de vue de l'agrément. Aussi, lors du traité de 1861, les Européens se firent-ils concéder une vaste portion de terrain qui s'étend à l'extrémité du faubourg chinois le long de la rive gauche du Yang-Tze-Kiang ou fleuve bleu. En cet endroit, ils sont à proximité des gens avec qui ils ont affaire, et ils en sont assez éloignés cependant, pour n'avoir pas trop à souffrir de leur voisinage. A force de patience, de soins et de travaux, ils ont fini du reste, par faire sortir de ce marais une petite ville fort coquette. Les rues sont larges, bien entretenues et partagées en deux séries qui se coupent à angles droits, elles divisent le terrain en rectangles dans lesquels s'élèvent des maisons confortables, élégantes même, et entourées de beaux jardins. Celui du consulat anglais est particulièrement remarquable. Un quai magnifique s'étend tout le long du Yang-Tze et pour protéger la rive contre les empiétements du fleuve on a dû construire un mur immense en pierre de grès qui a coûté des sommes considérables. Une belle allée de grands arbres fait de ce *Bund* ou quai, une promenade fort agréable.

On a dû faire des travaux importants pour surélever le sol de la concession et le mettre ainsi à l'abri des inondations qui résultent des crues annuelles du fleuve Bleu. La différence de niveau entre les hautes et les basses eaux y est considérable; elle est en

moyenne de 40 à 50 pieds et quelquefois davantage. La plus forte inondation a eu lieu, si je ne me trompe, en 1870. Pendant ces périodes de crues qui arrivent en général subitement en mars et avril, la ville chinoise est complétement inondée et la concession européenne elle-même n'est pas toujours à l'abri du fléau. Pendant tout le temps que dure la crue, c'est-à-dire un ou deux mois, la plaine est transformée, à plusieurs lieues à la ronde, en un immense lac du sein duquel émergent, de distance en distance, de petits monticules artificiels au sommet desquels sont construits les villages.

La situation de Han-Kéou au confluent du Han-Kiang et du fleuve Bleu en fait, surtout pour les Chinois, un centre de commerce fort important. Toutes les routes commerciales qui vont du nord au sud ou à l'ouest de la Chine et réciproquement, passent nécessairement par cette ville. Les Européens n'ont cependant pas trouvé à s'y établir tout le profit qu'ils en espéraient.

C'est la position même de Han-Kéou qui est la cause de son insuffisance commerciale pour les Européens ; cette ville est trop ou pas assez éloignée de la mer. Elle en est trop loin pour qu'il soit facile aux navires à voiles ou à vapeur de long cours d'y venir charger les marchandises qu'ils remporteront directement en Europe ou en Amérique ; d'un autre côté elle n'en est pas assez éloignée, car il reste encore aux marchandises européennes une route trop longue et trop difficile à parcourir pour pouvoir utilement parvenir jusqu'au centre des provinces du nord, du nord-ouest, de l'ouest et du sud-ouest de la Chine.

A l'époque de la conclusion du traité qui ouvrait le port de Han-Kéou au commerce européen, la spéculation avait fondé les plus grandes espérances sur ce nouveau marché et avait en conséquence fait de grands frais qu'elle s'attendait à voir amplement couvrir. On s'était lancé un peu à la légère ; les difficultés dont nous venons de parler, et la concurrence qui vint s'y joindre ne tardèrent pas à refroidir les plus enthousiastes et à détruire toutes les illusions. Aussi Han-Kéou n'a-t-il guère tardé à descendre au rang d'une place de second ordre, bien que l'importance de l'établissement européen semble au premier abord indiquer un marché plus considérable.

Les nouveaux arrivants y trouvaient, du reste, la place déjà prise pour les marchandises d'importation et une concurrence sérieuse pour l'exportation des thés. Depuis longtemps, les draps russes avaient trouvé leur chemin à travers toutes les provinces du nord et du nord-ouest de la Chine jusqu'à Han-Kéou. Dès l'ouverture du port, les négociants russes vinrent s'y installer, et, plus soucieux des intérêts de leur négoce que de sauvegarder une vaine supériorité en

affectant un dédain ridicule pour tout ce qui était indigène, ils se familiarisèrent avec la langue, les usages et les mœurs du pays et se mirent en rapports directs avec les producteurs; ils avaient en cela une supériorité considérable sur leurs concurrents anglais ou américains qui fièrement drapés dans une dignité superbe et d'une rigidité toute britannique, restaient à la merci des *compradores* ou intermédiaires chinois, et ceux-ci, on le conçoit, ne se firent pas faute de leur faire chèrement payer l'impuissance à laquelle les condamnait leur orgueilleux isolement. Les Russes firent , ainsi de Han-Kéou le grand centre de leur commerce en Chine; c'est là qu'ils moulent ces briques de thé si connues en Europe, qui, transportées par bateaux jusqu'à Tien-Tsin, sont, de là réexpédiées par caravanes à travers la Sibérie. Installés à peu de frais, ne faisant pas grand bruit, les Russes forment à Han-Kéou une société à part, qui fraye peu avec le reste de la colonie européenne, et qui, s'occupant plus de ses affaires que de ses plaisirs, dissimule sous une apparence modeste une importance commerciale et politique considérable.

Dans un autre ordre d'idées, Han-Kéou présente encore un intérêt tout particulier; c'est le centre des communications de toutes les missions catholiques de l'intérieur de la Chine avec l'Europe. Les franciscains italiens établis dans la province de Hou-Pé y ont fondé une procure qui sert d'intermédiaire à toutes les missions situées au-delà. La maison construite sur la concession anglaise, est très-belle et bien aménagée; on y peut loger confortablement, pendant leur séjour, les missionnaires qui traversent Han-Kéou pour se rendre à leurs missions. Près de cette maison, se trouve un asile placé sous la direction de religieuses italiennes.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que de la concession anglaise; il y a bien aussi à Han-Kéou une concession française; mais jusqu'à ce jour la France n'y est représentée que par son consul, dont la résidence s'élève seule au milieu d'une grande plaine nue et marécageuse que les résidents anglais ont transformée en un champ de courses. Un seul négociant français, M. Dupuis, établi sur la rive droite du Han, presque sous les murs de Han-yang-Fou, depuis plusieurs années, personnifiait les intérêts français dans cette partie de la Chine. Ce même négociant français, dans le but d'augmenter la part de la France dans le commerce de l'extrême Orient, a pris l'initiative d'une entreprise qui, couronnée d'abord du succès le plus complet et le plus surprenant, a fini par succomber misérablement sous les hésitations de notre politique orientale : nous voulons parler de l'affaire du Tong-King.

Comme tous les faubourgs des villes chinoises, Han-Kéou est resté

pendant longtemps, ville ouverte et sans défense; mais, en 1863, la crainte d'une attaque des rebelles Nien-féï, décida les mandarins à élever sur le côté du nord, entre le fleuve Bleu et le Han-Kiang un mur en pierres de treize pieds de haut et d'un peu plus d'une lieue de long.

Après tout ce que nous avons dit, on comprendra facilement que Han-Kéou ne réalisera jamais les espérances que le commerce européen avait fondées sur un établissement commercial situé au cœur même de la Chine. Ces espérances ne pourront se trouver en partie atteintes que le jour où les navires à vapeur, diminuant les frais de transport en proportion de la rapidité de leur marche, et exemptés des droits à payer aux douanes intérieures, pourront remonter le fleuve Bleu et le Han-Kiang aussi loin que le leur permettront leur tirant d'eau et la navigabilité de ces voies fluviales. Or, des navires de guerre ont pu, à plusieurs reprises remonter le fleuve Bleu jusqu'à I-Tchang-Fou à plus de 300 milles de Han-Kéou, et l'on a pu s'assurer que des navires à vapeur spécialement construits pourraient remonter encore plus haut. Quant au Han-Kiang, les différents voyageurs qui l'ont exploré, ont pu s'assurer qu'il serait navigable, au moins pendant la saison des hautes eaux, pour des navires à vapeur, jusqu'à Siang-yang-fou, à 120 lieues de Han-Kéou et peut-être même trente lieues plus haut jusqu'à Lao-ho-Kéou.

La distance totale qui sépare Han-Kéou de Lan-Tchéou-fou, le but de notre voyage, est, à vol d'oiseau, d'environ 400 lieues, auxquelles il nous fallait bien ajouter une centaine de lieues pour les détours que la route nous obligeait à faire. C'était, en réalité un voyage d'à peu près 1,000 lieues, aller et retour, que nous entreprenions dans un pays où nous ne devions pas rencontrer d'autres Européens que les missionnaires italiens établis à Si-gnan-fou. Cette ville située à peu près aux deux tiers de la distance à partir de Han-Kéou divisait notre voyage en deux parties bien distinctes. Ceci posé, restait le choix de la route et des moyens de transport.

Nous avions à nous décider entre le voyage par eau plus confortable et moins fatigant, mais aussi plus long, et le voyage par terre. Ce dernier présente incontestablement des avantages inappréciables; il permet de mieux voir le pays et crée un contact forcé plus intime avec les habitants, contact, qui s'il n'est pas toujours très-agréable fournit au moins l'occasion de pénétrer plus facilement le caractère et les mœurs des populations. Néanmoins dans un pays tel que celui qui forme toute la partie inférieure de la vallée du Han, un voyage par terre est hérissé de difficultés. D'abord, il n'est pas dans les usages de la population, obstacle presque insurmontable; ensuite,

dans un pays marécageux, coupé de nombreux cours d'eau et parsemé de lacs ou de marais, il n'y a pas de routes; il n'y a que de mauvais sentiers, sur lesquels ne peuvent guère circuler que des brouettes. C'est dans un pareil véhicule que nous hésitions, un peu, on le comprendra sans peine, à faire 210 lieues. Sans être très-confortable, ni très-commode, la brouette chinoise sert cependant souvent, faute de mieux, pour les transports d'hommes ou de marchandses à grandes distances. Construite très-légèrement elle se compose d'un cadre à claire-voie horizontal, supporté par une roue unique d'un grand diamètre placée presque au milieu de l'appareil. Il en résulte que la brouette est ainsi divisée dans le sens de la longueur en deux parties symétriques qui vont en se rétrécissant vers la partie antérieure et qui sont séparées par la roue; les charges étant bien réparties de chaque côté, le poids porte presque tout entier sur celle-ci sans exiger grand effort de la part de l'homme qui conserve ainsi la liberté de ses mouvements pour diriger le véhicule. Lorsqu'on fait un voyage en brouette, on étend sur l'un des côtés les objets de literie dont on ne se sépare jamais et sur lesquels on se place, tandis qu'un compagnon de route, s'installe de la même manière de l'autre côté pour vous faire équilibre; à défaut de compagnon de route, on se sert de bagages comme de contre-poids.

Nous étions donc assez incertains sur le parti à prendre, balancés entre les avantages et les inconvénients des divers modes de locomotion entre lesquels nous avions à choisir.

Nous emmenions avec nous un Chinois qui devait nous servir de compagnon de route, et, en même temps, nous faciliter les transactions avec les bateliers, hôteliers, muletiers et conducteurs de voitures auxquels nous devions avoir affaire pendant le voyage. C'était un garçon, du nom de Lou-Kouei-Tang, qui avait fait avec le corps franco-chinois la campagne du Tche-Kiang contre les rebelles Taè-Ping. Cette campagne terminée, il avait été appelé à servir dans l'armée impériale qui opérait au nord de Han-Kéou contre les rebelles Nien-Feï. Ses services lui avaient valu, dans l'ordre militaire, le bouton bleu avec le titre de Tou-Sze ou major. A l'expiration de la campagne, il avait été licencié avec les corps de troupes devenus dès lors inutiles et il était venu mettre à profit à l'arsenal de Fou-Tchéou les quelques mots de français qu'il avait appris dans le corps franco-chinois, en servant d'interprête entre les contremaîtres français et les ouvriers indigènes. Comme la plupart des Chinois qui ont vécu au contact des Européens, ce garçon avait été gâté; et n'eût été son titre de mandarin militaire qui imposait parfois aux récalcitants; ses services nous auraient donné plus d'em-

barras que d'aide. Néanmoins, comme au début il se montrait assez empressé, je le mis en campagne à la recherche de renseignements, tandis que nous nous occupions d'en recueillir de notre côté.

Tout bien pesé et bien examiné, il fut enfin décidé que, renonçant complétement aux brouettes, nous remonterions le Han-Kiang en bateau jusqu'à la grande place de commerce de Fan-Tcheng; les voitures que nous devions trouver en cet endroit, nous mèneraient par la grande route qui traverse la province de Ho-Nan, et contourne les derniers sommets de la chaîne des Tsing-Ling, jusque dans la vallée de Houang-ho, et de là dans celle du Ouei-ho où se trouve située la ville de Si-Gnan-Fou. C'était une distance de 300 lieues que nous devions parcourir en trente et un jours.

Tandis que Lou-Kouei-Tang se mettait en quête d'un bateau et d'un cuisinier qui devait nous accompagner pendant tout le voyage, nous procédions nous-mêmes aux derniers préparatifs et à l'achat de quelques provisions et vêtements indispensables.

Nous avions, du reste, malgré le bon accueil que nous y avions trouvé, une certaine hâte de quitter Han-Kéon. Nous y étions, en effet arrivé au plus fort de la saison des pluies; sur ce terrain plat et argileux, l'eau ne trouvant pas d'écoulement, s'accumulait dans les dépressions du sol et transformait les rues et les abords de la concession en un véritable marécage.

Han-Kéou offrait encore pour le moment une autre sorte de désagrément. Chaque nuit n'y était qu'un orage perpétuel ; les éclairs se succédaient sans discontinuité à quelques secondes d'intervalle depuis la tombée de la nuit jusqu'à la naissance du jour ; quelque peu nerveux que l'on soit, la tension électrique continuelle d'une pareille atmosphère finit par produire un malaise auquel on a hâte de se soustraire.

Enfin, Lou-Kouei-Tang nous apporta la convention qu'il venait de conclure avec le patron d'un bateau, en même temps qu'il nous annonçait l'engagement d'un cuisinier.

C'était un individu originaire du Hou-Nan, province dont la population jouit, en Chine, d'une mauvaise réputation, et qu'on accuse de fournir de nombreuses recrues aux bandes de vagabonds et de voleurs qui infestent certaines localités. Notre cuisinier ne rachetait pas même ce défaut d'origine par son talent culinaire; mais il nous fallut bien nous en contenter. Les Chinois ne sont pas voyageurs par goût et on aurait difficilement trouvé un domestique présentant de plus solides garanties et des qualités plus réelles pour faire un aussi long voyage, surtout dans une contrée qui venait d'être le théâtre de luttes acharnées, et où la paix n'était rétablie que depuis trop peu de temps pour avoir pu y

ramener déjà avec la population, l'ordre, la sécurité et l'abondance. Lou-Kouei-Tang avait, du reste, proportionné en conséquence son salaire ; nous ne devions à notre cuisinier que la nourriture et 7 piastres, c'est-à-dire 35 francs par mois pendant toute la durée du voyage.

Etant désormais assurés d'un bateau, nous nous hâtâmes d'aller en prendre possession et d'y transporter nos bagages. Il se trouvait à l'ancre dans le Han-Kiang ; nous aurions pu nous y rendre par terre ; mais voulant éviter les ruelles de la ville chinoise, que des pluies continuelles avaient rendues tout-à-fait impraticables, nous résolûmes d'y aller en bateau. Le trajet était long ; il fallait d'abord remonter le Yang-Tze jusqu'à l'embouchure du Han, et enfin ce dernier sur une distance de 2 à 3 kilomètres. Mais cette promenade ne fut pas perdue pour nous, car elle nous fit traverser le quartier le plus curieux de Han-Kéou, je veux dire le port. Après avoir péniblement dépassé les grands pontons amarrés le long des quais de la concession européenne et les énormes bateaux à vapeur du Yang-Tze, auxquels ils servent de débarcadère, nous avions longé la portion du faubourg chinois qui avoisine le grand fleuve. Sur notre droite, un flot pressé de maisons perchées au-dessus de l'eau sur de hauts pilotis, alors découverts — nous étions à l'époque des basses eaux — sur une hauteur de plus de 3 à 4 mètres, témoignait du soin que les Chinois mettent à ne perdre aucune parcelle de terrain habitable, dans les endroits où le commerce promet quelques profits. Il faut vraiment une hardiesse qui ne doute de rien pour jeter des constructions aussi légères et aussi peu solides au-dessus d'un fleuve dont les flots viennent quelquefois gronder à quelques pouces du plancher, et une audace plus grande encore pour confier à ces habitations branlantes sa fortune, sa famille et sa vie ; mais l'amour du gain produit chez les Chinois ce phénomène de lui faire affronter avec insouciance les plus grands dangers et de lui faire perdre souvent la prudence naturelle à son caractère. Je ne doute pas que dans les grandes crues, bon nombre de ces maisons ne soient emportées avec leurs habitants par la violence du courant; n'importe! Aussitôt le fleuve rentré dans son lit, on peut être sûr qu'une nouvelle maison construite de la même manière s'élèvera à la même place, jusqu'à ce qu'une nouvelle catastrophe l'emporte à son tour. Et il ne faut pas croire qu'en pareil cas les voisins s'émeuvent de l'accident, et considèrent le malheur de leur compatriote comme un avertissement d'avoir à prendre les plus simples précautions, dans le but de se mettre eux-mêmes à l'abri d'une semblable infortune ; non, ils considèrent aujourd'hui avec impassibilité, avec indifférence même, le sort de ceux qui vivaient paisiblement hier à côté d'eux, et qu'ils partageront peut-être demain.

Le Yang-Tze-Kiang étendait devant nous et sur notre gauche sa nappe d'eau majestueuse, large en cet endroit de près d'un kilomètre; sur l'autre rive, nous apercevions les murailles crénelées de Ou-Tchang-Fou, avec leurs portes surmontées d'élégants pavillons aux toits de tuiles, gracieusement relevés aux angles. Bientôt nous étions à l'embouchure du Han, et laissant sur notre gauche les petites hauteurs de Han-Yang-Fou, notre léger esquif qu'un unique batelier, placé debout, à l'arrière dirigeait, à l'aide de deux rames croisées, s'engageait au milieu des innombrables bateaux du port de Han-Kéou. L'embouchure du Han a été, en effet, choisie comme le meilleur endroit pour l'établissement d'un port; la faiblesse du courant, la hauteur des rives et les sinuosités du chenal assurent aux navires un mouillage facile et bien abrité des coups de vent. Toute l'importance commerciale de Han-Kéou se révèle dès qu'on entre dans le port. Une forêt de mâts, pressés les uns contre les autres, des centaines de bateaux de toutes formes et de toutes grandeurs, alignés et rangés, côte à côte, sont un indice assuré de l'existence d'un trafic considérable. On pourrait faire là une curieuse étude de l'architecture navale des Chinois ; tous les types s'y trouvent réunis dans un petit espace.

Nous arrivons enfin, à notre bateau : c'est un Siang-Pien-Tze, c'est-à-dire un bateau du pays de Siang-Yang-Fou. L'avant carré est légèrement relevé et son bordage décrit une courbe concave qui va en s'abaissant vers le milieu pour se relever à l'arrière à une grande hauteur au-dessus de l'eau; le tout est recouvert, sauf l'avant, d'une construction en bois au toit plat qui nous servira d'habitation. A notre arrivée, nous y trouvons l'agent du courtier par l'entremise duquel nous avons conclu le contrat, il est venu pour nous faire les honneurs de notre nouvelle demeure. Près de lui se tient le patron qui nous examine curieusement de la tête aux pieds ; il a une bonne figure. L'intérieur de son bateau n'est pas bien luxueux, mais nous y serons du moins confortablement. Notre logement se compose de quatre pièces, prenant vue sur l'extérieur par des portes garnies à la mode chinoise de découpures en bois ; mais comme la saison est encore froide, nous y faisons placer des vitres. L'une d'elles nous servira de salle à manger ; une autre servira de chambre à coucher à Lou-Kouei-Tang; nous réservons la plus grande, celle du milieu, pour nous-mêmes, et nous décidons d'affecter au logement du cuisinier et de ses provisions, celle qui vient ensuite. Après celle-là se trouve un espace qui, le jour sert de chambre de timonnerie et la nuit de chambre à coucher au patron et à sa famille, car il a toute sa famille à bord ; tout à l'arrière enfin, est reléguée la cuisine.

Tout cela nous convient, et les conditions étant arrêtées d'avance,

notre assentiment conclut définitivement le marché. Mais, au moment de fixer l'instant précis du départ, on nous fit observer qu'il était indispensable de choisir un jour heureux. Les Chinois attachent, en effet, une grande importance à ce point; un voyage commencé sous de mauvais auspices, serait pour eux malheureux nécessairement et quand, le hasard ne se chargerait pas de leur donner raison, l'imagination frappée de gens superstitieux suffirait pour être à elle seule la cause d'accidents qui viendraient comme autant de preuves à l'appui de la croyance générale. Aussi, cette matière est-elle traitée avec toute l'importance à laquelle lui donnent droit les idées reçues et les usages ; des almanachs volumineux indiquent pour tous les jours de l'année, les dates fastes ou néfastes, et pour chacun d'eux, les catégories d'actions qui peuvent ou ne peuvent pas se faire. Car le même jour n'est pas également favorable ou défavorable pour toutes les entreprises sans distinction ; tel où la science des géomanciens a décidé qu'un voyage pouvait être entrepris, peut très-bien être défavorable à la conclusion d'un mariage et réciproquement. Après avoir bien cherché on finit par trouver que le vendredi, 13 Mars, était, parmi les jours les plus proches, celui qui promettait le plus heureux succès à notre voyage. A la seule idée d'une pareille date, un vendredi et un 13, combien n'y aurait-il pas d'Européens qui seraient Chinois à leur manière !

Cependant pressés de partir le plus tôt possible, nous acceptâmes, nous gardant bien de faire observer que si nous avions sacrifié aux préjugés de notre civilisation comme nos bateliers le faisaient aux leurs, le susdit jour aurait dû être rejeté, comme l'un des plus néfastes qu'il fût possible de choisir.

Il y avait pour nous dans les derniers préparatifs une question assez embarrassante à résoudre, c'était de savoir sous quelle forme nous emporterions les fonds qui, pour le voyage comme pour la guerre, sont la condition la plus indispensable du succès.

Le système monétaire est en Chine si imparfait, qu'il constitue un des plus grands obstacles au développement des relations et des échanges à grande distance. Il est même extraordinaire de voir l'aisance avec laquelle le commerce chinois se tire de toutes les difficultés que doit soulever l'emploi dans chaque province de mesures et d'unités monétaires différentes.

En Chine, il n'y a pas d'autre monnaie monnayée qu'une pièce de cuivre que les Chinois appellent Tchien et les Européens sapèque ; elle est ronde et percée en son centre d'un trou carré. La composition et par suite la valeur intrinsèque de cette pièce de cuivre est extrêmement variable. Suivant les besoins plus ou moins grands des autorités provinciales qui seules, ont le droit de la fondre, car elle

est fondue et non frappée, la proportion de cuivre qui entre dans l'alliage augmente ou ce qui arrive le plus fréquemment, diminue pour faire place à des quantités équivalentes de plomb, d'étain, de zinc, de fer ou même simplement de terre. De même que la composition de cette monnaie, le poids et les dimensions n'en sont pas davantage uniformes. Dans les temps de troubles et de rébellions, les autorités provinciales, pour augmenter l'importance de leurs revenus, se sont cru autorisées à réduire l'épaisseur et le diamètre des sapèques ; les faux-monnayeurs, genre d'industriels dont la Chine n'est pas plus exempte que les autres pays policés, ont profité de ces précédents officiels pour jeter dans la circulation de faux sapèques qui valaient encore moins, s'il était possible, que ceux du gouvernement. De là résulte une confusion dont il serait difficile de se faire l'idée. Néanmoins, le commerce à qui cela importait fort, a fait une étude des différentes espèces de sapèques et les a classés en catégories dont le nom indique en même temps la valeur relative. C'est là certainement un moyen ingénieux de remédier à un inconvénient grave, mais qui exige une étude spéciale dont les résultats tournent peut-être au profit des banquiers et des commerçants, à coup sûr, au détriment de la grande masse de la population et des étrangers qui ne peuvent se reconnaître dans un pareil chaos. Les sapèques sont enfilés à l'aide d'une ficelle passée au travers de leur trou central ; réunis ainsi en chapelet ils portent le nom de *Tiao* et forment l'un des multiples les plus usités de la division monétaire en usage. Mais le *Tiao* n'est pas non plus une quantité fixe ; tantôt il se compose de 1,000 sapèques séparés au moyen de nœuds par paquets de 100 ; d'autres fois il n'en comprend que 800 ou 500, quelquefois 400 ou même encore moins. Cependant le *Tiao* le plus fréquemment usité est celui de 1,000 sapèques.

Mais, nous l'avons déjà fait remarquer, la composition en est très-variable. L'usage admet l'intercalation entre les sapèques de bon aloi d'une certaine quantité de sapèques de moindre valeur. Cette tolérance est la source de disputes sans nombre où s'exerce sans contrainte l'esprit de chicane de la race chinoise. Outre l'introduction de pièces dépréciées dans la composition du *Tiao*, les habitudes commerciales de certains lieux, autorisent les banquiers à en prélever sur la totalité un nombre plus ou moins grand pour leurs frais et leur commission ; ainsi, il m'est arrivé fréquemment de soupçonner à tort notre cuisinier d'avoir un peu trop fait danser l'anse du panier parce que j'ignorais l'usage d'après lequel il ne m'apportait que 990 sapèques, quelquefois encore moins, pour 1,000.

A défaut d'étalon monétaire, toute valeur subit en Chine des fluctuations fort embarrassantes qui obligent à faire à chaque instant

des calculs fastidieux. Ainsi tandis que la piastre mexicaine vaut quelquefois 1,100 sapèques et plus, on la verra quelquefois descendre jusqu'à 1,040 ou même 1,020. Quoiqu'il en soit, on peut prendre pour valeur équivalente moyenne du *Tiao* de 1,000 sapèques, 5 francs de notre monnaie, ce qui réduit le sapèque à 1/2 centime. Mais si l'on songe que le *Tiao* pèse de 1 à 2 kilogrammes, on voit tout de suite l'embarras dans lequel on doit se trouver pour peu que l'on ait à transporter une somme de quelque importance. Ayant à nous munir pour la durée de notre voyage d'une somme de 8 à 10,000 francs, nous ne pouvions songer un instant à nous embarrasser d'un poids de 3,000 kilogrammes de monnaie de cuivre, bagage encombrant et incommode qui aurait considérablement augmenté nos frais de transports et sur lequel nous n'aurions jamais pu exercer une surveillance assez active pour nous mettre à l'abri des vols.

En l'absence de monnaie d'argent et de monnaie d'or, notre embarras était donc fort grand. Nous ne pouvions non plus avoir recours aux billets de banque. Les Chinois connaissent, cependant, depuis fort longtemps la circulation fiduciaire et le nombre des banques particulières est considérable ; chacune d'elles a, de plus, le droit d'émettre du papier et cela sans autres limites que celles que la confiance du public peut apporter à l'émission ; mais tous ces billets de banque n'ont qu'une valeur locale, et à part, peut-être de très-rares exceptions, qui ne se rencontrent que dans les ports fréquentés par les Européens, ils n'ont pas cours dans d'autres endroits que ceux où ils ont été émis. Les Chinois connaissent aussi la lettre de crédit et la lettre de change ; mais comme les banques sont toutes locales et n'ont point de ramifications à l'intérieur du pays, ces dernières variétés de l'instrument de crédit se trouvent concentrées exclusivement entre les mains de quelques gros commerçants qui vous remettent des bons à ordre sur ceux de leurs agents ou de leurs correspondants qui sont établis dans les villes où vous vous rendez ; n'ayant à redouter en ce genre d'affaires aucune espèce de concurrence et jouissant par suite, d'une sorte de monopole, ils abusent de leur situation en prélevant d'énormes commissions. Ajoutez à cela les risques que l'on court en se mettant ainsi dans la dépendance des opérations d'un établissement commercial, et vous comprendrez que nous ayons hésité à courir la chance de nous voir au milieu de notre voyage pris au dépourvu, en pays inconnu, par le non-payement de nos lettres de crédit.

Il n'y a, avons-nous dit, en Chine, ni monnaie d'or, ni monnaie d'argent. L'un et l'autre métal peuvent cependant servir d'intermédiaire pour les échanges, mais ils sont alors considérés comme une

marchandise ordinaire et sont sujets aux fluctuations du cours. Nous aurions pu, si nous l'avions voulu, acheter à Han-Kéou une certaine quantité d'or en feuilles, c'est sous cette forme qu'on est le plus sûr de l'avoir pur, et réduire ainsi sous un petit volume facile à transporter, la totalité de la somme que nous voulions avoir avec nous; mais ayant été prévenus que le change sur l'or était toujours très-défavorable, nous dûmes renoncer à cette combinaison, qui assurément eût été la plus commode.

Restait l'argent. Nos préférences eussent été pour la piastre mexicaine, qui jouit d'un cours à peu près établi dans tous les ports ouverts au commerce européen. Mais nous savions que, dans l'intérieur, les Chinois, attachés à leurs habitudes séculaires, la refuseraient certainement et que si nous nous en chargions, nous nous trouverions avoir entre les mains une valeur dont il nous serait impossible de nous défaire, à moins de subir une dépréciation désastreuse.

Nous n'avions donc d'autre ressource que d'employer les lingots d'argent utilisés par les Chinois dans le règlement de leurs comptes. Ces lingots, grands ou petits, affectent tous la forme d'une barque et portent, comme garantie, le poinçon de la maison où ils ont été fondus; n'ayant pas de valeur monétaire légale, ils ne valent que par le poids d'argent dont ils sont formés. Il en résulte que pour effectuer des payements à leur aide, il est nécessaire de les peser. A cet effet, les Chinois ont adopté un poids particulier qu'ils nomment *liang* et les Européens *taël*; ce poids équivaut à peu près à 37 grammes et demi. Je dis à peu près, car là encore les habitudes locales ont triomphé des tendances centralisatrices du gouvernement, et chaque province a conservé ses poids et mesures, sans se soucier de se mettre d'accord sur cet objet important avec les provinces voisines. Pour ma part, je connais huit ou dix *taëls* différents en Chine; et il y en a bien davantage; on pourrait presque dire, sans sortir de la vérité, qu'il y en a autant que de grandes villes de commerce. De là encore naissent des contestations sans fin, sur la graduation de la balance que l'on emploie — la balance chinoise est une espèce de romaine — sur la nature du *taël*, etc. Mais il paraît que cette confusion même, peut être une source de bénéfices pour ceux qui manient l'argent, car, loin de protester contre un état de choses aussi peu en harmonie avec les usages de l'Europe, les négociants et les banquiers européens ont non-seulement adopté dans leurs rapports avec les Chinois, — peut-être dans l'impossibilité de faire autrement, — les usages qu'ils trouvaient établis dans le pays, mais encore ils les ont introduits dans leurs relations avec les Européens eux-mêmes. Ainsi, on voit à Shang-Hai, Han-Kéou et dans tous les ports du nord, ce phénomène singulier de comptes

basés, à l'exclusion de toute monnaie européenne, sur une monnaie variable, fictive et dont il serait impossible de trouver la représentation, tandis que toutes les transactions au comptant se font en piastres mexicaines ; par exemple, quand on entre dans un magasin on fait le prix du marché en *taëls* et on le paie en piastres. Il résulte d'un pareil état de choses un imbroglio, au milieu duquel il est fort difficile de se reconnaître, source d'erreurs et de complications dont le gros public paie tous les frais. Bien qu'on m'ait souvent assuré qu'il y avait des époques où le change était très-favorable et où l'on pouvait par certaines opérations de banque réaliser des bénéfices importants, j'ai toujours eu la mauvaise chance, quand j'ai eu besoin d'avoir recours aux banques, de tomber sur les cours les plus défavorables. Je ne puis m'empêcher de croire néanmoins à certains indices que la banque et le commerce européens y trouvent leur profit ; il est remarquable que parmi les réclamations sans nombre qu'ils ont élevées constamment contre le gouvernement et les usages chinois, les Européens n'aient jamais mentionné la confusion du système monétaire, et que parmi les réformes demandées, ils n'aient jamais fait figurer l'unification de ce système.

Quels que fussent les inconvénients de ce mode de procéder, il ne nous restait qu'à nous résigner ; c'était, en définitive le plus praticable et nous dûmes nous charger de 50 kilogrammes d'argent en lingots, dont les poids variaient de 2 kilogrammes à 200 grammes, les appoints étant faits au moyen de petits fragments de lingots coupés au ciseau et pesés avec soin.

Munis, enfin, de ce viatique nécessaire et de passe-ports rédigés en français et en chinois, nous prîmes congé de nos amis de Han-Kéou. Nous avions été présentés au procureur de la mission, le P. Angelo Vandaga, qui nous avait complaisamment fourni tous les renseignements nécessaires ; c'est toujours avec reconnaissance que nous nous souvenons du bienveillant accueil que nous avons trouvé près de lui.

Donc, le 12 mars au soir, nous nous rendîmes à notre Siang-Pien-Tze avec l'intention d'y coucher pour pouvoir partir le lendemain, dès la première heure. Tout avait été préparé pour nous recevoir ; le bateau avait été nettoyé, rangé et disposé à partir au premier signal. Nous nous contentâmes d'un dîner frugal pour ne pas causer trop d'embarras à notre cuisinier, tout entier à l'embarquement et à l'installation de ses ustensiles professionnels et de ses provisions. Nos lits furent ensuite bien vite dressés ; quelques planches posées sur deux tréteaux et recouvertes d'une natte avec quelques coussins rembourrés de raclures de bambou en formaient la partie la plus essentielle ; nous ne tardâmes pas à nous endormir en rêvant, ce qui,

du reste, n'était pas si éloigné de la vérité, que nous étions en train de nous métamorphoser en Chinois.

Le lendemain, le soleil inondait déjà notre chambre à flots d'une lumière dorée, lorsque nous ouvrîmes les yeux. Après avoir prêté l'oreille, nous fûmes surpris de ne rien entendre bouger autour de nous; étions-nous en marche, comme cela avait été convenu, ou bien étions-nous encore endormis sur nos ancres au beau milieu du port de Han-Kéou? Un regard jeté à la fenêtre suffit pour nous convaincre que nous n'avions pas changé de place. Médiocrement satisfaits de voir le patron montrer dès le début aussi peu d'égards pour nos conventions, ce qui nous promettait bien d'autres difficultés pour la suite, je l'appelai, bien décidé à lui laver la tête d'importance. Malheureusement notre semonce manqua complétement son but, car le pauvre homme n'était nullement coupable d'un retard, dont toute la responsabilité retombait sur le cuisinier. Celui-ci, s'apercevant au dernier moment de l'absence de je ne sais plus quel ustensile, avait jugé à propos de faire différer le départ. Ce contre-emps me paraissait d'autant plus fâcheux, que je craignais de voir passer l'heure indiquée par le calendrier chinois comme la plus favorable pour notre départ, ce qui aurait jeté un profond désarroi dans l'équipage du bateau jusqu'alors de très-belle humeur. Il y avait en tout cinq hommes et le patron sans compter sa famille, à savoir sa femme, une jeune fille de quatorze à quinze ans et deux ou trois enfants plus petits. L'un des bateliers, homme assez jeune encore et qui aimait à s'enrouler autour de la tête une bande d'étoffe de coton noir de manière à simuler un turban, coiffure qu'il n'est, du reste, pas rare de rencontrer dans plusieurs provinces de la Chine, avait été soldat, et je le soupçonnai même d'avoir été quelque peu rebelle à son heure.

Dans ces provinces où les Taè-Ping ont été maîtres pendant si longtemps, il serait peut-être difficile de trouver un Chinois qui, pendant quelque temps au moins, n'ait éprouvé de la sympathie pour la rébellion. La dynastie actuelle est Tartare-Mandchoue, et bien que les vainqueurs aient adopté toutes les usages de la race conquise, ils n'en sont pas moins restés très-impopulaires; pour les Chinois, ils sont toujours des étrangers. Aussi toute révolte qui, s'inspirant du sentiment national, proclamerait hautement son dessein d'expulser les Mandchous et de restaurer ou d'inaugurer une dynastie, pourvu qu'elle fût purement chinoise, serait-elle sûre de rencontrer dans la population une vive sympathie, sinon toujours effective, au moins morale. Si les Taè-Ping avaient été plus politiques, si les chefs avaient pu davantage faire respecter leur autorité par les bandes qu'ils menaient à leur suite, s'ils avaient pu

épargner aux populations des scènes de pillage et de dévastation, où ces bandits donnaient libre cours dans des actes d'une atrocité révoltante, à leurs instincts sauvages, leur entreprise aurait été presque assurée du succès. S'ils ont échoué après avoir approché si près du but, cela tient bien plus au vide que leur politique avait fait autour d'eux, qu'à la valeur militaire des généraux impériaux ou à la bravoure de leurs soldats.

Qu'il eût été ou non rebelle, ce brave garçon n'en était pas moins un des hommes de l'équipage, dont la bonne volonté et la physionomie franche et ouverte appelaient le plus la sympathie. Quant aux autres, mariniers de profession, et déjà, pour la plupart, assez âgés, ils cachaient sous un masque que les rides profondes creusées par le travail et la fatigue dans une peau épaissie et bronzée par le soleil ne contribuaient pas à rendre plus attrayant, une absence presque absolue d'intelligence et de sentiments.

Enfin, le cuisinier ayant réussi à compléter son équipement à sa grande satisfaction, nous pûmes lever l'ancre à midi et demi. Le temps était beau ; une légère brise tendait à demi l'immense voile qui s'élevait au-dessus de nos têtes. Nous mîmes un temps infini à sortir du port de Han-Kéou ; il s'étend tellement loin que l'on peut naviguer des heures entières sur le Han, au milieu d'une quadruple ou quintuple rangée de bateaux se touchant bout à bout, qui embarquent ou débarquent des marchandises. Lorsque nous eûmes dépassé les dernières limites du port, les rives se dégageant de l'encombrement de barques et de maisons qui les couvrent un peu plus bas, se montrèrent à nos yeux dans leur état naturel.

L'embouchure du Han, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le dire, se trouve resserrée entre deux berges escarpées qui, à cette époque de l'année, mesurent une assez grande hauteur. Celle de la rive droite est formée par de petites collines isolées émergeant du sein de cette grande plaine ; à leur pied est construite la ville de Han-Yang-Fou sur le versant qui regarde la vallée du fleuve Bleu. Celle de la rive gauche au contraire, quelle qu'élevée qu'elle nous parût, ne l'est, cependant pas encore assez pour mettre la ville de Han-Kéou à l'abri des plus hautes crues.

La direction générale du cours du Han est assez facile à se représenter. Qu'on se figure un grand Z. Prenant sa source dans le Chen-Si, le Han coule d'abord de l'ouest à l'est, resserré entre les parois abruptes de longues chaînes de collines ; c'est la partie supérieure de son cours, obtruée de rapides nombreux et dangereux. Dans la partie moyenne, longue d'environ 80 à 85 lieues, il coule du nord au sud dans une vallée qui va constamment en s'élargissant et dont la pente est peu sensible. Dans la partie inférieure,

longue d'environ 35 lieues, il reprend sa direction primitive de l'ouest à l'est et coule lentement dans une plaine basse et marécageuse, au-dessus de laquelle d'abondants dépôts d'alluvions élèvent graduellement le fond de son lit. Bien qu'elles charrient une quantité considérable de débris de toute espèce, les eaux du Han ne sont pas boueuses ; elles sont dans tous les cas beaucoup moins impures que celles des rivières du littoral de la Chine méridionale, épaissies par les masses de vase argileuse dont elles sont chargées.

Nous avions à peine laissé derrière nous les dernières maisons qui terminent la ligne longue et sans épaisseur, sur laquelle se développe le quartier commerçant de Han-Kéou sur la rive gauche du Han, que nous fûmes rejoints par un bateau semblable au nôtre ; il était accompagné d'une petite barque armée à l'avant d'une pièce de canon et conduite par un équipage de soldats de marine ; c'est ce que les Chinois appellent un *Pao-Tchouan* et que nous ne pouvons mieux désigner en français que par le terme de canonnière. Un peu intrigués d'abord par ce voisinage insolite, nous ne tardâmes pas en avoir l'explication, en jetant les yeux sur une grande banderolle d'étoffe, dont les plis se déroulaient au sommet du mât du grand bateau, et sur laquelle s'étalaient en larges caractères noirs et rouges, les titres et qualités du personnage officiel qui voyageait à son ombre. C'était le préfet de Siang-Yang-Fou, préfecture dont le siége est situé justement au coude supérieur du Han, à l'endroit où commence son cours moyen.

Bien que voyageant dans un équipage plus modeste, nous ne manquions pas, nous aussi, d'avoir notre banderolle qui se balançait mollement tout en haut de notre mât. Malgré notre désir de voyager aussi simplement que possible, nous avions été forcés de céder aux représentations du patron qui nous avait remontré toute l'inconvenance qu'il y aurait de notre part à nous soustraire à cet usage. Pour nous débarrasser de ses importunités nous lui avions enfin donné l'autorisation de faire confectionner la fameuse banderolle et deux grandes lanternes qu'il avait perchées au bout de deux bâtons, tout à fait à l'arrière et à l'extérieur de son bateau. Avait-il cédé en cette circonstance à un sentiment de vanité mal placée, ou bien, comme j'eus raison de le supposer plus tard en voyant la voile toute rapiécée à l'aide de vieilles banderoles, son esprit pratique avait-il eu, dans ses remontrances, plus en vue le bénéfice qui pouvait lui en revenir que le désir de se conformer aux exigences de l'étiquette chinoise? C'est ce qu'il serait difficile de démêler. Dans tous les cas, si la précaution ne nous fit pas de bien, elle ne nous fit pas de mal ainsi que nous en eûmes bientôt la preuve.

Nous n'avions pas quitté Han-Kéou depuis une heure qu'un canot

vint accoster le long de notre bord. Il était monté par deux individus qu'aucun signe extérieur ne distinguait du commun des mortels, mais qu'à leur air d'autorité et d'insolence dédaigneuse on devinait être des mandataires de la puissance publique. De longs pourparlers s'étaient engagés entre les gens de l'équipage et les nouveau-venus; enfin, le patron finit par venir dire quelques mots à Lou-Kouei-Tang. Celui-ci nous informa que les individus en question n'étaient autres que des employés de la douane qui venaient pour visiter le bateau, mais que le patron leur ayant appris l'importance des voyageurs dont ils venaient ainsi troubler le repos, ces messieurs se contenteraient d'une carte portant notre nom; cette carte devait leur servir vis-à-vis de leurs supérieurs à couvrir leur responsabilité et à prouver qu'ils s'étaient acquittés de leur mission. Il est vrai qu'elle n'était pas remplie jusqu'au bout, mais nos titres et qualités devaient servir d'excuse à l'indulgence qu'ils apportaient dans l'exercice de leurs fonctions. La carte demandée fut remise, et peu de temps après, nous pûmes voir nos deux escogriffes qui, cédant à un mouvement de curiosité bien naturelle, s'étaient perchés sur le petit bord de leur nacelle et tâchaient de voir en passant le long de nos fenêtres, comment pouvaient bien être faits des Yang-Ta-Jen, c'est-à-dire des étrangers de distinction.

La première journée, occupée par les divers soins de l'aménagement intérieur de notre domicile flottant, fut bien vite passée; et la nuit n'était pas encore tombée que nous jetions l'ancre devant un petit village du nom de Tcha-Tien, près duquel se trouvaient déjà arrêtés un certain nombre de bateaux. Les Chinois ne voyagent jamais la nuit; il y a à cela plusieurs raisons dont la principale est la crainte des voleurs. C'est pour le même motif que jamais, un bateau ne s'arrête pour passer la nuit dans un endroit isolé, mais toujours devant une ville ou un village et à proximité d'autres embarcations.

Nous nous étions arrêtés à très-petite distance du bateau monté par le Tse-Fou de Siang-yang-Fou. Dès que le soleil eût disparu à l'horizon, un coup de canon tiré par la canonnière qui l'accompagnait vint nous avertir que la nuit était officiellement commencée. A partir de ce moment, et jusqu'au lever du soleil, le bruit de coups frappés à intervalles réguliers sur un tam-tam et sur un tambour nous permit de constater que les hommes de quart de la canonnière apportaient une vigilance scrupuleuse à informer tous les alentours de la présence d'un bateau de guerre. Serait-ce là, comme on pourrait le supposer un procédé charitable pour aviser les voleurs de ne point venir se jeter tête baissée dans le piége? ou bien, comme je serais plus tenté de le croire, un moyen ingénieux employé par les soldats chinois pour éviter des rencontres au moins aussi désa-

gréables aux uns qu'aux autres? En Chine, le défaut de sécurité sur les voies publiques commence avec la chute du jour; que ce soit sur les routes ou sur les rivières, on n'y voyage jamais de nuit par crainte des voleurs; dans les villes mêmes, on se renferme chez soi dès que le soleil a disparu sous l'horizon et l'on n'oserait sortir dans la rue même pour les motifs les plus graves. Ce n'est pas qu'il n'y ait point de police dans les villes chinoises; mais elle n'inspire que peu de confiance, soit que l'on doute de la bravoure et du dévouement des agents, soit, ce qui est plus grave, que leur probité et leur loyauté mêmes soient suspectées. Je me rappelle qu'un jour, ayant exprimé devant un Chinois mon étonnement de voir que personne ne sortait plus dans les rues dès que la nuit était faite, bien qu'il y eût des rondes de police organisées pour protéger les habitants contre les agressions nocturnes, il me répondit :

— On a trop peur des voleurs.

— Il y a cependant des gardes de police, des soldats qui doivent accourir dès qu'ils entendent du bruit et poursuivre les malfaiteurs.

— Oh ! non, me répondit mon interlocuteur, les voleurs ont des couteaux.

De sorte que par suite de la crainte respectueuse que les voleurs et leurs couteaux inspirent aux soldats de police, ceux-ci laissent à ceux-là le champ libre, jusqu'au moment, où prévenus d'avance qu'un petit groupe de ces misérables, se trouve en certain lieu, ils les entourent en nombre considérable, et les surprennent. Dans ce cas, connaissant bien les habitudes de la police chinoise, les malfaiteurs se laissent prendre facilement, sachant que lorsqu'ils sont attaqués, ils le sont par des forces tellement supérieures que toute résistance serait superflue.

Nous étions mouillés sous la protection du tam-tam de la canonnière chinoise, protection bien plus efficace que celle de son canon, car l'un écartait à coup sûr le danger d'une agression dont n'aurait peut-être pas triomphé l'autre. Nous ne pouvions donc nous plaindre de ce voisinage bruyant et incommode. Nous avions, du reste, dans la soirée fait connaissance avec une autre institution similaire des ports fluviaux de la Chine. Un homme monté dans une petite barque était venu réclamer de nous le payement de la quote-part que lui devait chaque bateau ; c'était, je crois trente ou quarante sapèques. Ce brave homme était veilleur de nuit de son métier, et passait tout son temps à se promener dans un petit canot au milieu des bateaux à l'ancre en frappant à intervalles réguliers avec un morceau de bois sur un bambou. C'est du reste l'instrument employé par tous les veilleurs de nuit en Chine pour indiquer qu'ils s'acquittent de leur mission. Le plus grand effet que j'y reconnaisse, c'est qu'il permet

aux voleurs de n'être jamais surpris, car ils peuvent suivre de loin rien qu'à l'ouïe tous les mouvements du veilleur et c'est probablement aussi le but que celui-ci se propose, afin d'éviter des rencontres dont il serait assurément le plus marri.

Le lendemain nous nous remîmes en route de bon matin. Après avoir voyagé quelque temps presque de conserve avec la Tse-Fou de Siang-yang-Fou, celui-ci qui avait à sa disposition pour remorquer son bateau, tout l'équipage de la canonnière, ne tarda pas à nous dépasser. Le cours du Han est très-sinueux et le vent rarement favorable pour la remonte; il en résulte qu'il faut hâler la barque au moyen de longs cordeaux de bambou tressé, attachés au haut du mât et tirés par les hommes descendus à terre. Ce mode de progression est très-lent et son plus ou moins de rapidité dépend du nombre de mariniers dont on peut disposer. Nous n'avions que quatre hâleurs; le Tse-Fou en avait une dizaine, il devait nécessairement prendre l'avance sur nous.

Cette campagne du Hou-Pé, dans les environs de Han-Kéou est charmante. Les rives sont bordées de maisons qui se succèdent à peu près sans intervalle et qui sont entourées de bouquets de saules et de bambous. Le saule est dans cette partie de la Chine, l'arbre le plus répandu.

Plus loin et jusqu'à Gnan-Lou-Fou, c'est-à-dire jusqu'à la moitié à peu près du cours moyen du Han, le voyage est assez monotone. Le fleuve est encaissé entre deux hautes banquettes de terre élevées par les riverains pour protéger les campagnes environnantes contre les inondations; de nombreux bancs de sables obligent le marinier à suivre un chenal dont les détours allongent considérablement la route. Ce sont ces ensablements qui, élevant progressivement le lit de la rivière ont rendu son endiguement nécessaire. Les campagnes riveraines se trouvent, en effet, maintenant, à un niveau inférieur au niveau moyen des eaux du Han, de telle sorte que lorsqu'on gravit les banquettes des rives, on jouit d'un coup d'œil semblable à celui qu'offrent les parties basses de la Hollande. Au milieu d'une plaine immense bien cultivée et parsemée de jeunes saules, on voit se dérouler le long ruban du fleuve sur lequel circulent des embarcations qui semblent flotter dans l'air tant elles sont élevées au-dessus des objets environnants. La plupart des villages sont construits au pied des digues du côté de la campagne de telle sorte que du bateau on ne peut les apercevoir; quelques-uns cependant, se sont élevés sur des plateaux artificiels annexés aux banquettes. L'un d'eux, le village de Che-ma-Kéou, nous avait vivement frappé par sa situation pittoresque et le riant aspect de ses maisons blanchies à la chaux; il est si rare en Chine, au moins dans le midi, de voir

des villages qui ne soient pas tout en bois que le moindre groupe de maisons construites en maçonnerie décèle immédiatement l'existence d'une aisance et d'un bien-être dont il est trop rare de rencontrer des marques !

Un peu plus loin nous avions aperçu un gros bourg qui, s'il fallait en juger par la quantité de bateaux amarrés le long de la rive, devait être une station commerciale assez importante; c'était Méi-Ouang-Tse.

Tout le jour, un vent assez frais, tendant d'instants en instants à le devenir davantage, nous avait été assez favorable; grâce à lui nous avions pu faire ce jour-là, 140 lis, c'est-à-dire 14 lieues.

Grâce à la variété infinie des distractions du voyage les journées passaient assez vite; nous employions la soirée, que nous faisions, d'ailleurs aussi courte que possible, à questionner Lou-Kouei-Tang sur la campagne qu'il avait faite avec le corps franco-chinois, dans le Tche-Kiang, contre les rebelles Taè-Ping. Il y avait dans ces récits, une foule de détails curieux, de traits de mœurs et de caractère pleins d'originalité. Après ces causeries qui ne se prolongeaient jamais bien tard, le sommeil ne tardait pas à reprendre ses droits et à exercer son empire sur tous les habitants de notre embarcation, à commencer par les bateliers. Aussitôt la nuit venue, ceux-ci soulevaient l'un des panneaux du pont et s'introduisaient l'un après l'autre dans une espèce de cale comprise entre deux cloisons étanches et qui ne mesurait certainement guère plus deux mètres cubes. Les malheureux au nombre de quatre, quelquefois cinq, se couchaient côte à côte dans cet affreux réduit, refermaient le panneau au-dessus de leurs têtes, et ne tardaient guère à se trouver plongés dans le plus profond sommeil. Comment, ils n'étaient pas étouffés dans cette atmosphère chaude, imprégnée des odeurs les plus repoussantes, épaissie par les fumées de tabac; je n'ai jamais pu le comprendre. Le patron, mieux partagé, trouvait avec sa famille un logement confortable, dans la petite pièce qui avoisinait la cuisine. La nuit s'écoulait ainsi dans la plus grande tranquilité et dès le point du jour nos hommes se mettaient en marche.

Jusque-là, notre voyage s'était effectué le plus paisiblement du monde sans entraves ni embarras d'aucune sorte; les habitants témoignaient bien à notre vue quelque étonnement et quelque curiosité, mais jamais un mot ou un geste malsonnant ne nous avait frappés. Le 17 Mars, j'étais descendu à terre avec mon fusil, pour voir le pays et prendre un peu d'exercice; sur mon passage les gens sortaient de leurs maisons et accouraient pour me voir, échangeant entre eux les réflexions que leur inspiraient les différentes parties de mon costume. Celle qui les frappait le plus vivement était la chaussure, et depuis, j'ai toujours remarqué que c'était sur elle que se

portait d'abord le regard de ceux qui nous voyaient pour la première fois. Arrivés à un coude que formait le Han, à peu de distance d'un gros village dont j'apercevais les premières maisons, le batelier qui m'accompagnait me prévint qu'il était nécessaire de regagner le bateau, parce que le chenal se dirigeant vers l'autre rive, nous allions être obligés d'y passer également. Comme nous avions pris un peu d'avance, je descendis sur la grève et attendis l'arrivée de l'embarcation qui devait me ramener à bord. Pendant ce temps, la foule s'était amassée autour de moi, et de crainte d'accident, j'avais retiré les cartouches de mon fusil. Le mécanisme de l'arme avait fort intrigué quelques-uns des hommes qui se trouvaient le plus rapprochés; j'avais amicalement répondu à leurs questions et nous nous quittâmes en fort bons termes. Quelques instants après, pendant que nous passions devant le gros village dont je viens de parler, nous vîmes la population se porter en foule sur la grève en poussant des cris de *Yang-Kouei-Tze! Yang-Kouei-Tze!* terme de mépris qui signifie *diable étranger*, et par lequel les Chinois désignent les Européens. Au milieu de la foule, un homme mieux vêtu que les autres se distinguait aussi par l'animation de sa physionomie et de ses gestes, et trouvant sans doute que la distance qui le séparait de nous était encore trop considérable, il sauta sur les bateaux qui étaient amarrés au rivage, passa de l'un à l'autre jusqu'au dernier, et parvenu là, il se mit à nous apostropher avec véhémence, nous traitant de *Yang-Po-Tze*, expression que la canaille, restée à terre, répétait en chœur. Je n'ai jamais pu savoir quelle était exactement la valeur de cette insulte insolite, l'expression *Yang-Po-Tze* signifiant en chinois, *vieille femme étrangère*. En même temps, il adressait à Lou-Kouei-Tang, les invectives les plus violentes. Celui-ci qui les comprenait mieux que nous en fut beaucoup plus affecté. Une insulte, particulièrement lui avait été droit au cœur, il avait été traité de Cantonnais. Or, malgré l'unité nationale de la Chine, les différences de caractère et de race qui distinguent les habitants des diverses provinces ne se sont jamais fondues, et ils affectent les uns à l'égard des autres le plus souverain mépris. Pour la plupart des Chinois, les Cantonnais qui ont le privilége de fournir les meilleurs domestiques aux Européens, sont des êtres méprisables dont le nom devient dès lors une sanglante insulte. Aussi ne fûmes-nous pas surpris de la déconvenue de Lou-Kouei-Tang qui était originaire du Kiang-Sou, en s'entendant apostropher de la sorte. Il en conserva un amer souvenir longtemps encore après que nous nous fûmes éloignés du lieu où s'était passée cette étrange scène. Je n'ai jamais pu découvrir le motif de cette algarade; cependant, je ne serais pas surpris que le meneur de cette petite échauffourée n'eût

habité quelque temps l'un des ports ouverts aux Européens et n'eût acquis à leur service, soit comme domestique, soit comme courtier d'affaires, l'aisance qui lui permettait de se montrer en public dans une tenue plus soignée que celle de ses compatriotes. Ce sont ceux qui ont le plus profité du séjour des Européens en Chine qui leur sont, en général, le plus hostiles et qui répandent contre eux dans l'intérieur du pays des germes de défiance et d'hostilité dont seraient incapables les populations paisibles des campagnes livrées à leur propre inspiration.

Le lendemain, un vent violent s'était élevé et retardait tellement notre marche, que le patron jugea nécessaire de s'arrêter une heure ou deux pour laisser passer le plus fort de la tempête. Avec elle, le froid était revenu assez vif, et nous n'avions pas trop de nos couvertures et de nos vêtements d'hiver pour nous garantir contre tous les vents coulis que laissaient passer entre eux les ais mal joints de notre maison de bois.

Le patron voulut pour apaiser les esprits du fleuve et de l'air, leur offrir un sacrifice propitiatoire dont nous devions, d'après les conventions faire tous les frais. C'était affaire d'importance; le sacrifice fut offert avec toute la solennité voulue, les papiers brûlés, les bâtons d'encens allumés et les génuflexions prescrites accomplies au son étourdissant du tam-tam. Mais ce fut en vain; le vent redoubla de violence cette nuit-là; il soufflait avec rage contre notre pauvre baraque dont nous avions peine à tenir les fenêtres closes, et poussait devant lui une sorte de neige fondue ou de pluie glacée qui suintant à travers tous les interstices des minces cloisons qui nous protégeaient seules contre les éléments déchaînés, venait inonder nos lits. Ce fut une triste nuit. La tempête continua toute la journée du lendemain et malgré notre ennui nous dûmes nous résigner à rester en place. Le surlendemain, cependant, le vent nous semblant, — était-ce une illusion de notre impatience? — avoir un peu faibli, et désolés de cet obstacle qui nous arrêtait à si petite distance de Han-Kéou, nous usâmes de toute notre influence pour décider les bateliers à marcher. La pluie tombait toujours; nous leur offrîmes en guise de manteaux des sacs de grosse toile que nous avions fait faire pour transporter nos objets de literie, et pour enlever leur adhésion, nous leur offrîmes une gratification supplémentaire. Ils se mirent en mouvement en maugréant contre la dureté des temps et des hommes, mais à peine au bout d'une demi-heure, ils rentrèrent transis et glacés, refusant de marcher à aucun prix, et, montrant une grandeur d'âme que je n'aurais pas soupçonnée chez des gens de leur classe, ils refusèrent dignement la gratification que nous leur avions promise, pour ne pas, disaient-ils, créer de précédent

dont on pût s'autoriser plus tard pour les forcer à marcher malgré le mauvais temps, moyennant un supplément de paye.

Enfin, les supplications du patron, pour les bénéfices duquel ce retard était fort préjudiciable, le prix de notre passage ayant été traité à forfait, furent exaucées; le vent finit par tomber et le 24 mars, à quatre heures du soir nous arrivions à la hauteur de Gnan-Lo-Fou. C'est la résidence d'un préfet et la première ville de cette importance que nous eussions rencontrée depuis Han-Kéou sur un parcours de 90 lieues environ. La ville étant située à une certaine distance dans l'intérieur des terres, comme toutes les villes riveraines du Han, nous ne pûmes la voir. Elle n'était représentée sur le bord du fleuve que par quelques huttes de marchands légèrement construites, et par les bâtiments de la douane. Nous eûmes ici à subir une visite plus minutieuse qu'à notre départ de Han-Kéou. Les agents du fisc ne se contentèrent pas cette fois d'une simple carte; ils vinrent jusque dans nos chambres un peu pour l'accomplissement de leur devoir, beaucoup pour satisfaire leur curiosité, sous le prétexte de s'assurer qu'il n'y avait dans le bateau aucune marchandise soumise aux droits. Cette visite terminée, nous pûmes à notre grande satisfaction nous remettre en route.

Au-dessus de Gnan-Lo-Fou, l'aspect du pays se modifie beaucoup. A mesure qu'on se rapproche du cours supérieur du Han, la contrée devient de plus en plus montagneuse; des rangées de hautes collines se profilent de droite et de gauche aux derniers plans, à demi-perdues dans une atmosphère vaporeuse. Le lit du fleuve qui cesse d'être encaissé par de hautes berges artificielles s'élargit énormément; mais en même temps sa profondeur diminue et les bancs de sable augmentent de nombre et d'étendue. A l'inspection des rives on reconnaît que le fleuve se déplace, se creusant un nouveau lit dans les alluvions qui ont autrefois comblé le fond de la vallée, et ce déplacement s'effectue de l'orient à l'occident. Ainsi tandis que la rive droite, c'est-à-dire la rive occidentale du fleuve est formée par une berge à pic que ronge constamment le courant dont toute la violence se porte de ce côté, la rive gauche ou la rive orientale au contraire émerge presque insensiblement en une pente douce, formée par des dépôts sablonneux, et doit être couverte à une distance considérable à l'époque des crues. Le terrain et la culture changent en même temps de nature. Tandis que dans la portion inférieure de la vallée du Han, les terres basses et marécageuses sont admirablement disposées pour la culture du riz, les terrains plus élevés et la terre plus friable de la partie supérieure se prêtent mieux à la culture du blé, du coton et du chanvre.

En même temps que le terrain et la culture, le régime alimentaire

des habitants subit une modification profonde; nous quittons la région du riz pour entrer dans celle du blé. Désormais, le riz devient l'apanage de la classe aisée, même riche de la population; le reste se nourrit de farine de blé sous toutes les formes. La première notion de ce changement nous fut révélée à quelque distance au-dessus de Gnan-Lo-Fou, par des enfants qui venus d'un village voisin apportaient dans leurs paniers des petites galettes dorées à la mine fort appétissante et d'un bon marché extraordinaire. Malheureusement ces gâteaux étaient plus agréables à la vue qu'au goût; c'est une sorte de pain sans levain très-cuit; néanmoins, mangé frais et presque chaud, c'est un aliment qui ne manque pas d'un certain charme.

Peu après avoir dépassé Gnan-Lo-Fou nos regards furent frappés par un travail assez important et qui témoigne d'une connaissance approfondie du régime des eaux et de l'art des constructions hydrauliques. Les habitants de la rive gauche du fleuve ont cherché à reconquérir les terrains abandonnés par les eaux et à les mettre à l'abri d'un retour de l'élément qui les a déposés. A cet effet, ils ont construit sur une longueur considérable un mur soutenu de distance en distance par des épis qui s'avancent dans le lit du fleuve pour en rompre le courant. Tout cet ouvrage est construit en blocs de grès équarris, bien maçonné et entretenu dans un bon état de conservation.

La présence de ces blocs de grès rouge nous indiquait en même temps quelle était la nature des terrains que nous allions traverser. Nous ne tardâmes, pas, en effet, à voir apparaître sur les deux rives de petites collines mamelonnées entièrement formées de grès rouge dont plusieurs montraient leurs flancs largement éventrés par des carrières en exploitation.

A cinquante lis à peu près au-dessus de Gnan-Lo-Fou[1], un groupe de montagnes assez élevées se dessina sur la rive droite du fleuve. De loin, le sommet de ces montagnes offrait à l'œil un aspect étrange, quelque chose comme une sorte de couronnement crénelé. A mesure que nous nous en rapprochions davantage, ce détail s'accusait de plus en plus, et bientôt il n'y eut plus de doute à avoir; c'étaient bien des fortifications qui ceignaient toute la crête de ce massif. Ces fortifications remontent à une époque déjà fort ancienne; elles ont été élevées sous la dynastie des Ming par les populations de la vallée qui allaient avec leurs familles y chercher un refuge à peu près inaccessible pendant les époques de rébellion. Ces contrées ont été, en effet, ravagées plus d'une fois par les rebelles. Les grandes plaines que nous traversions rappelaient à Lou-Kouei-Tang plus d'un souvenir de sa vie militaire; c'est là au pied des montagnes qui s'étendent derrière Gnan-Lo-Fou, qu'il avait

combattu les rebelles Nien-féï. Au milieu du récit de ses campagnes il nous raconta un fait que je trouve assez curieux pour le noter ici.

Le supplice de la décapitation constitue pour les Chinois une peine infamante au premier chef et sa gravité s'accroit encore de toute l'étendue de leurs croyances superstitieuses. Ils supposent que les défunts se retrouvent dans le monde des esprits tels qu'ils ont quitté le monde mortel; or, celui qui perd sa tête ici-bas ne la retrouve pas au bord des « Neuf-Fontaines », et il doit être assurément fort gênant d'être privé de son chef; aussi lorsqu'un Chinois est condamné à la décapitation n'y a-t-il pas de sacrifice que lui ou les siens ne soient disposés à faire pour obtenir par substitution la faveur d'un genre de mort qui permette au supplicié de se retrouver au complet dans l'autre monde. Les Taè-ping qui affectaient un souverain mépris pour les doctrines religieuses en cours, décapitaient leurs prisonniers. Les Nien-féï, plus respectueux des croyances et des préjugés de la population, achevaient les leurs à l'aide d'un petit couteau avec lequel ils leur ouvraient la carotide; simple affaire de nuance.

Nos bateliers nous révélèrent également dans le groupe de montagnes dont je viens de parler l'existence d'un gisement de houille en exploitation. Seulement, et comme conséquence immédiate des mauvais procédés que les Chinois mettent en œuvre pour exploiter leurs mines, car ils se contentent de ramasser le charbon qui se trouve à la surface et de creuser un trou jusqu'à ce que l'eau vienne en chasser les mineurs, le produit est très-mauvais; c'est un charbon friable, cassant qu'on ne peut guère utiliser qu'en le réduisant en poussière et en faisant avec du goudron une pâte qu'on divise en boules de la grosseur d'un œuf; c'est le combustible dont on se sert dans toute cette partie du pays. Ce charbon coûte d'ailleurs très-bon marché, un sapèque la livre pris à la mine, soit 1 franc 65 centimes les 100 kilogrammes.

Vers cinq heures du soir, comme nous longions de petites collines de calcaire, les premières que nous eussions rencontrées, nous vîmes descendre à force de rames une canonnière. Un peu plus loin nous en rencontrâmes une autre et peu après nous vîmes apparaître une flottille composée de quatorze grands bateaux. Aux mâts flottaient de longues banderolles sur lesquelles on pouvait lire cette inscription : « Grands fonctionnaires, ambassadeurs du royaume de Yué-Nan. » C'était tout simplement le convoi des ambassadeurs annamites dont nous venions de faire la rencontre. On sait qu'à des intervalles périodiques, espacés en général de trois en trois années, les princes des royaumes voisins qui se reconnaissent tributaires de l'empereur de la Chine lui envoient des présents par des ambassadeurs extraor-

dinaires. Outre les félicitations de style qui s'échangent en pareil cas, les ambassadeurs dont nous venions de faire si inopinément la rencontre avaient dû en outre adresser au jeune empereur Tong-Tche les compliments de leur maître au sujet de son récent avénement au trône et de son mariage plus récent encore. Un autre motif avait pu aussi peut-être hâter l'heure de leur voyage triennal à Péking ; je veux parler des difficultés qui venaient de surgir au Tong-King entre des sujets français et les mandarins annamites à l'occasion de l'ouverture d'une nouvelle voie commerciale avec la Chine occidentale. Le roi d'Annam n'avait pas dû manquer cette occasion de faire parvenir ses plaintes au pied du trône du Fils du ciel, et de s'assurer un appui éventuel dans le cas où les difficultés pendantes seraient devenues plus graves. Quels qu'eussent été, d'ailleurs, les motifs de leur visite, maintenant qu'elle était terminée, les ambassadeurs regagnaient en toute hâte leur pays natal, reconduits somptueusement aux frais du gouvernement chinois, ou plutôt des provinces au travers desquelles ils passaient.

Ainsi que je l'ai dit, le convoi se composait de quatorze énormes bateaux, dont chacun présentait dans son aménagement intérieur un appartement complet ; les nobles voyageurs devaient s'y trouver aussi confortablement installés que dans leur propre maison. Ils étaient escortés de deux canonnières, dont les équipages, à l'approche des haltes, prenaient les devants pour aller prévenir les autorités du voisinage et faire tout préparer pour la réception de ceux qui étaient commis à leur charge.

Ce petit événenement, comme toutes les choses nouvelles et imprévues, avait vivement excité notre intérêt et était venu à point pour distraire notre esprit un peu préoccupé des longueurs de la route et impatient d'arriver. 20 à 30 lieues nous séparaient du reste encore à peine du Fan-Tcheng, le terme de notre première étape.

Le lendemain, tandis que nous cotoyions un immense banc de sable, nous vîmes poindre au loin comme une traînée noire qui se détachait sur le ciel en se dirigeant avec rapidité vers nous. Bientôt après, une nuée d'oies sauvages venait s'abattre sur le banc de sable. Sauter sur mon fusil et descendre à terre fut l'affaire d'un instant. Les oies s'étaient arrêtées dans un pli de terrain où elles avaient conservé leurs rangs sans s'écarter du gros de la troupe, toutes tournées du même côté et prêtes à reprendre leur vol au moindre signal d'alarme ; l'ordre parfait qu'elles conservaient dans cette halte m'avait frappé d'étonnement et d'admiration. Je me faufilais avec précaution, profitant des moindres accidents du terrain qui pouvaient me dérober à leur vue ; mais tous mes efforts furent

vains; les intelligentes bêtes avaient surveillé mes mouvements et s'étaient envolées bien avant que je fusse à bonne portée. J'eus beau les poursuivre de place en place, il me fut impossible de les atteindre et je revins au bateau tout haletant de ma course et fort mécontent d'avoir perdu un aussi beau coup de fusil.

Le pays que nous traversions continuait à devenir de plus en plus montagneux et la vallée de moins en moins large. La roche dominante était toujours le grès rouge; mais la présence de fours à chaux disséminés de distance en distance nous révélait l'existence dans le voisinage de roches calcaires. Le lit du Han toujours très-large continuait à être encombré de bancs de sable qui faisaient décrire au chenal une multitude de sinuosités. Sur l'un d'eux nous vîmes trois ou quatre pauvres diables occupés à laver dans une sébille en bois le sable de la rivière : c'étaient des chercheurs d'or. D'après les renseignements qu'on nous donna, ils pouvaient bien recueillir chacun en travaillant assidûment, trois *fen* un peu plus d'un gramme de poudre d'or par jour.

Le 27 mars au soir, malgré la rapidité du courant qui retardait de plus en plus notre marche, nous nous arrêtions pour passer la nuit à la hauteur de I-Tcheng-Sien, petite ville qui sert de résidence à un sous-préfet, à 100 lis, dix lieues à peine de Fan-Tcheng.

Le 28 mars, à sept heures du soir, par un beau clair de lune nous passions devant l'embouchure d'un affluent du Han, le Pè-ro à 15 lis, une lieue et demie de Fan-Tcheng.

Nous avions mis quinze jours à parcourir depuis Han-Kéou une distance d'environ 120 lieues; il est vrai que le mauvais temps nous avait fait perdre deux bonnes journées.

En somme, le Han est une voie fluviale admirable qui facilite toutes les relations entre le nord de l'empire et le centre et le midi de la Chine. Il serait facilement navigable à l'époque des hautes eaux jusqu'à Fan-Tcheng pour des navires à vapeur, et il est fâcheux pour le commerce européen qu'on n'ait pu encore obtenir du gouvernement chinois la libre navigation sur ses eaux : le pays qu'il arrose est fertile et riche en productions de toutes sortes; les populations riveraines laborieuses et généralement paisibles n'offriraient sans doute pas de grands obstacles à l'établissement des Européens parmi elles. Seuls, les marchands chinois auraient à perdre à un tel événement et nul doute qu'ils ne fassent tous leurs efforts pour le retarder autant qu'il sera en leur pouvoir.

Léon Rousset.

LA NIANIA [1]

DEUXIÈME PARTIE

VIII

Le petit salon où Dournof avait entraîné sa fiancée était une pièce maussade, comme tous les garnis. Quelques plantes à feuillage vivace sur l'appui intérieur des fenêtres essayaient, mais en vain, de lui donner une apparence joyeuse. Un petit bureau, surchargé de papiers ; un gros tas de livres et de dossiers sur le parquet, un verre de thé à moitié vide sur un coin de la table ; tel était l'appartement du jeune homme.

Mais en ce moment Dournof planait au-dessus des misères terrestres : Antonine, serrée contre son cœur, il ne sentait plus ni l'injure ni la colère ; il avait une foi absolue en celle qui venait si naïvement à lui comme à son consolateur.

Ils restèrent ainsi pendant une minute, sans songer à échanger une caresse ; la Niania, restée debout près de la porte, les regardait et pleurait silencieusement ; l'énergie avec laquelle cette rencontre avait été cherchée, le transport qui l'accueillait, lui prouvait combien l'amour qui unissait les jeunes gens était sérieux et profond.

Enfin, Dournof relâcha son étreinte, et présenta une chaise à Antonine. Le divan était encombré de papiers comme tout le reste ; il en repoussa quelques-uns, se fit une petite place et s'assit en face de la jeune fille. La Niania resta debout ; depuis qu'elle savait se tenir sur ses jambes, elle ne s'était jamais assise en présence des maîtres.

— Je suis venue, dit Antonine, d'une voix tremblante, parce que je voulais absolument vous parler ; ma mère vous a offensé, — je viens vous en demander pardon.

Dournof fit un geste d'indifférence. Il se souciait bien peu des offenses des autres, aussi longtemps qu'il serait aimé d'Antonine !

— Nous ne pourrons plus nous voir, continua la jeune fille ; ma mère a déclaré que je ne sortirai plus sans elle ; j'ai dit ce soir que j'allais à vêpres... C'est bon pour une fois.

[1] Voir le *Correspondant* du 25 août 1877.

Elle se tut. L'idée de ne plus voir Dournof était si douloureuse, qu'elle lui faisait oublier l'autre danger, — le mariage qu'on voulait lui infliger.

— Mais d'où vient tout cela ? demanda le jeune homme.

— Titolof m'a demandée en mariage, dit-elle en levant les yeux sur lui.

— Eh bien ?

— Et ils m'ont accordée.

— C'est impossible ! s'écria Dournof en bondissant sur ses pieds. Ils n'ont pas fait cela !

— Ils l'ont fait.

— Et tu n'as pas résisté ?

— J'ai dit à ma mère que je mourrais plutôt que de l'épouser.

— Qu'a-t-elle dit ?

— Que toutes les jeunes filles parlent de même, et elle a passé outre.

Dournof se mit à marcher de long en large dans la pièce étroite, éclairée par une seule bougie vacillante. Il avait croisé les bras et incliné sa tête sur sa poitrine, pour comprimer toutes les paroles amères qui bouillonnaient en lui, et qu'Antonine ne devait pas entendre. Il fit cinq ou six fois le tour du salon, puis s'arrêta devant la jeune fille.

— Antonine, dit-il, j'ai encore de l'argent ; partons tout de suite, ma mère te recevra bien, nous nous marierons là-bas. Veux-tu ?

Il attendit, debout devant elle, les bras toujours croisés.

— Non, dit Antonine, en le regardant avec une expression déchirante. Elle a dit qu'elle me maudirait.

— Te maudire ? Et de quel droit ? De quel droit cette mère impie qui prétend sacrifier son enfant à son orgueil, à son intérêt, maudirait-elle l'âme loyale qui ne veut pas se vendre ? Te maudire ? Mais Dieu ne l'écouterait pas !

Antonine se tordit les mains, et ne répondit pas.

— Alors, continua Dournof, tu vas épouser cet homme ridicule ?

— Non, dit la jeune fille.

Il se remit à marcher, en parlant cette fois.

— Vois-tu, dit-il, je quitte dès aujourd'hui mes travaux, et je cherche une place dans un ministère...

Antonine se leva.

— Je ne le veux pas, dit-elle avec autorité.

— Pourquoi ?

— Ta carrière est ailleurs ; je ne t'épouserais pas si je te voyais faiblir. Quand on a une idée vraiment grande, on ne la quitte ni pour une fortune ni pour une femme. On souffre, et on meurt.

— Antonine, cria Dournof, en se prosternant à ses pieds. Tu es plus qu'une sainte, tu es une martyre !

La jeune fille secoua tristement la tête, et passa la main dans les boucles épaisses de la chevelure de son ami, agenouillé devant elle.

— Je t'aime, dit-elle, et je veux que tu sois grand.

— Alors, suis-moi ! reprit le jeune homme, avec impétuosité. Je ne serai grand, si je dois jamais l'être, que par toi et pour toi ; sans toi, ma vie n'existe pas.

— Vous avez travaillé avant de me connaître et avant de m'aimer, dit-elle avec douceur. Le but que vous vouliez atteindre existe toujours.

Dournof se leva, et se tint debout devant elle humblement.

— Tu vaux mille fois mieux que moi, dit-il sur le ton de la prière, mais vois-tu, Antonine, avant de te connaître, je n'étais qu'un enfant. Je suis un homme à présent ; sais-tu ce qui m'a fait heureux ? C'est la pensée sérieuse que tu as mise dans ma vie. Du jour où tu as promis de m'épouser, je me suis senti charge d'âme ; j'ai pensé au foyer que je devais préparer pour te recevoir, aux difficultés de l'existence, où peut-être tu me demanderais conseil ; j'ai repoussé alors, comme indignes, bien des pensées que peut-être sans toi j'eusse accueillies avec complaisance. Quand on est jeune, vois-tu, on se laisse tenter facilement ; je ne te l'ai pas dit, parce que rien ne devait troubler ton repos, et d'ailleurs j'étais si sûr de ta réponse ! Mais plusieurs fois on m'a proposé de l'argent pour arranger des affaires. — Des affaires que tu ne peux pas soupçonner. J'étais très-pauvre dans ce moment-là, — une fois même, Antonine, c'était au moment de ta fête, je me creusais la tête pour trouver le moyen de t'offrir quelque bagatelle — j'ai failli succomber ; l'affaire était honorable en apparence — mais la somme qu'on m'offrait était trop forte pour payer le simple accomplissement de mon devoir... J'ai eu méfiance et j'ai refusé... Tu ne sauras jamais combien j'étais pauvre à ce moment-là, et combien j'ai été violemment tenté. Eh bien, si j'ai eu le courage de refuser, ce n'est pas parce que mes principes, mon éducation et tout cela m'a retenu... C'est parce que je t'aimais, et que si tu m'avais demandé où j'avais pris cet argent, je n'aurais pas osé te répondre toute la vérité. Tu es ma conscience, Antonine, mon honneur même ! Dis, puis-je vivre sans toi ?

Elle leva sur lui ses yeux noyés de larmes, mais de larmes d'orgueil et de joie.

— Ah ! dit-elle, tu me consoles de toutes mes peines !

Ils se regardèrent un moment, ravis, oubliant toute souffrance.

— Tu es un homme de bien, dit la voix tremblante d'émotion de la Niania, toujours debout près de la porte.

Ils tressaillirent ; ils se croyaient seuls. Cette voix les ramena sur la terre.

— Ah ! soupira Antonine, les hommes comme toi sont rares. — Ce sera ma joie éternelle d'avoir été aimée par toi. Mais, écoute, Féodor, il y a autre chose, te dis-je, que l'amour d'une femme... N'as-tu pas parlé de la patrie ? N'as-tu pas dit qu'elle a besoin de cœurs dévoués, de serviteurs désintéressés ? N'est-il pas temps que la lèpre de fonctionnaires qui la ronge soit guérie par les âmes courageuses qui travaillent pour rien ou pour peu — pour l'honneur d'être utiles ? Ne veux-tu pas être un de ceux-là ?

Dournof serra fortement les deux mains qu'elle tendait vers lui.

— Eh bien, renonce à moi, aime la Russie... Elle te le rendra.

— Je ne renoncerai jamais à toi, dit Dournof d'une voix calme, où l'on sentait une force immense.

— Mais si mes parents ne veulent pas.

— Je t'enlèverai, malgré toi, et je t'épouserai de force.

— Féodor, dit-elle, ne le fais pas ; ma mère me maudirait.

— Qu'importe ! fit-il avec colère.

— J'en mourrais ; — je ne puis supporter même la pensée de la honte.

Elle se tut, et inclina sa tête sur ses mains pressées.

La voix de la Niania retentit dans la chambre mal éclairée ; cette voix sortant d'un corps qu'on ne voyait presque pas, prenait un accent presque prophétique.

— N'as-tu pas honte, Féodor Ivanitch, disait-elle, de vouloir entraîner au mal notre chaste colombe ? Tu sais bien qu'il n'y a pas de mariage valable devant Dieu si les parents refusent le consentement, même quand un prêtre l'a béni ! Pourquoi cherches-tu à séduire l'âme blanche de notre enfant ? C'est elle qui parle bien et toi qui penses mal. Tu parlais bien, tout-à-l'heure, mais l'esprit du mal vient de passer sur tes lèvres.

La Niania se tut. Les jeunes gens avaient désuni leurs mains pendant qu'elle parlait, et se tenaient maintenant tous deux le front baissé comme des coupables.

— Adieu, dit Antonine, à son ami, sans oser lever les yeux sur lui.

— Non pas adieu, répondit-il ; tu seras à moi, parce que je t'aime et parce que je le veux. Tu seras à moi, entends-tu ? Et si tes parents te forcent à épouser ce Titolof, si tu es sans force pour leur résister, quand tu sais si bien me résister à moi, — mariée à Titolof tu n'en seras pas moins à moi. J'enlèverais Mme Titolof, puisque Antonine Karzof ne veut pas être ma femme !

Antonine poussa un cri et recula en se couvrant le visage de ses mains.

— Honte ! honte à toi ! fit dans l'ombre la voix de la Niania ; tu parles comme un sacrilége.

— Tant pis ! s'écria Dournof hors de lui ; d'autres vivent et prospèrent qui font le mal sans excuse ; nous vivrons et nous prospérerons comme eux, nous qui n'avons voulu que le bien, et qu'on force à mal faire !

— Tu parles comme un insensé, dit la Niania toujours immobile. Si la mère qui t'a porté t'entendait parler, elle renierait le fils de ses entrailles, qui offense Dieu et sa bien-aimée.

— Pardon, pardon ! s'écria Dournof ! Je suis un malheureux, si malheureux que je voudrais être mort ! Pardonne-moi, Antonine !

Antonine étendit la main vers lui, et traça un signe de croix dans l'air, sur la poitrine du jeune homme.

— Que Dieu te donne la paix, dit-elle ; moi, je tâcherai de bien faire... Si seulement j'étais sûre que tu ne seras pas trop malheureux !

— Alors, tu ne veux pas ? fit Dournof en la serrant contre son cœur.

— Jamais, sans le consentement de nos parents.

— Je le leur demanderai encore une fois, s'écria-t-il ; malgré leur grossièreté et leur injustice...

— Ils ne te l'accorderont pas ! dit Antonine. C'est un général qu'il leur faut pour gendre.

— Que feras-tu ?

Elle sourit étrangement.

— Ne crains rien, dit-elle, on ne me mariera pas malgré moi. Je te jure que je ne serai pas la femme de Titolof.

— Ne jure pas, fit la Niania. Nul ne peut répondre de soi-même.

— Je jure, s'écria Antonine, en se prosternant devant l'image qui occupait un coin de la chambre. Je jure ici pour la seconde fois de n'appartenir qu'à Dournof.

— Et moi, fit le jeune homme en lui pressant la main, je jure d'appartenir à Antonine jusqu'à la mort.

— Ce n'est pas bien, ce n'est pas bien ! dit la Niania émergeant de l'ombre et secouant sa tête soucieuse. Il ne faut pas faire de serments ! Viens, ma colombe, viens à l'église demander à Dieu pardon de ce péché. Et toi jeune homme tu parles tantôt bien et tantôt mal ; ton âme n'est pas encore délivrée des piéges du démon, nous prierons le Seigneur pour qu'il t'éclaire.

— Adieu, dit Antonine en se relevant docilement : adieu mon fiancé, jusqu'à ce que la volonté de Dieu nous réunisse.

— Ce ne sera pas long, répliqua Dournof, d'une façon ou de l'autre...

— Jamais, répéta Antonine, jamais sans la permission de ma mère ; elle m'a dit qu'elle maudirait mes enfants... jamais.

Il la reprit dans une étreinte suprême, mais sans chercher un baiser. Ces êtres purs et fiers craignaient de mollir. Il se séparèrent ; Antonine passa devant, et la Niania la suivit, après avoir fait le signe de la croix comme en quittant un lieu consacré.

Dournof resté seul regarda un instant la porte, qu'il ne songeait pas à fermer. Il lui semblait que tout son bonheur, et tout le sang de ses veines était parti par là. Un frisson passa sur son corps, et il se décida à fermer cette porte.

Mais alors, il se sentit plus seul que jamais ; il tomba sur le sol à l'endroit qu'avaient foulé les pieds d'Antonine, et pleura amèrement, lui qui n'avait encore jamais versé de larmes même dans ses plus grandes douleurs.

IX

Les jours s'écoulaient. M[me] Frakine était venue voir Antonine, et s'était étonnée de la trouver à la fois maigrie et d'une fraîcheur extraordinaire : les yeux brillaient d'un éclat nouveau, et les joues avaient pris des teintes rosées que jusque là personne n'avait vues sur ce visage ordinairement pâle.

— N'a-t-elle pas la fièvre demanda M[me] Frakine à M[me] Karzof, lorsqu'Antonine eut quitté l'appartement.

— Mais non ! pourquoi voulez-vous qu'elle ait la fièvre ?

— Ces jeunes filles, dit la vieille dame non sans hésiter, sont parfois malades quand on les contrarie...

— Qui est-ce qui contrarie Antonine ?

— Mais, vous-même, ma bonne amie ! Ne m'avez-vous pas dit qu'elle aimait Dournof ?

— Oh ! cet enfantillage? Il y a longtemps qu'elle n'y pense plus !

M[me] Karzof mentait sciemment, car tous les jours, en lui disant bonsoir, Antonine lui réitérait ses supplications. M[me] Frakine savait aussi que c'était un mensonge, car Dournof lui avait confié tous leurs secrets, en la suppliant de donner de ses nouvelles, à la jeune fille aussi souvent que ce serait possible ; mais à quoi bon réfuter les mensonges de ceux qui ne veulent pas entendre la vérité ?

— Alors, reprit la bonne dame, vous la mariez à Titolof ?

— Certainement : dans cinq semaines, aussitôt après Pâques, ce sera une jolie noce, mon gendre veut faire très-bien les choses.

— Et Antonine qu'en dit-elle ?

— Que voulez-vous qu'elle en dise? Les jeunes filles, dans sa position, ne disent jamais rien !

— Je me souviens pourtant que dans mon jeune temps, répliqua M[me] Frakine, on se faisait un brin de cour.

— C'était comme ça autrefois, dit Mme Karzof, maintenant on se conduit avec plus de décence.

— Alors, vous n'êtes pas obligée de rappeler votre futur gendre quand Antonine s'éloigne?

— Je ne sais pas comment vous pouvez avoir de pareilles idées, ma chère, fit Mme Karzof d'un air mécontent. Mon futur gendre est un homme comme il faut qui ne se permet pas d'inconséquences.

— Tant pis! fit Mme Frakine... pardon je voulais dire tant mieux. Ah! il ne se permet pas d'inconséquences? c'est très-bien. Et que dit Antonine?

— Mais, ne vous ai-je pas dit qu'elle ne disait rien? fit la maman impatientée : rien, à la lettre, rien!

— Ah! je comprends, fit la vieille dame, elle ne lui dit rien du tout; et lui qu'est-ce qu'il en dit?

Mme Karzof haussa les épaules; mais sa bonne amie n'était pas d'humeur à la laisser en repos sans lui avoir soutiré toutes les informations qu'elle ne pouvait obtenir d'Antonine, attendu qu'on ne laissait jamais celle-ci seule avec personne de crainte d'attaque de l'ennem.

— N'aimerait-il pas mieux un peu plus de conversation, votre futur gendre?

— Je vous ai dit que M. Titolof est un homme très comme il faut, par conséquent il ne peut qu'approuver cette réserve, que le bon goût commande en tout cas aujourd'hui comme autrefois.

Après s'être vengée par cette pointe qu'elle crut très acérée, Mme Karzof se préparait à parler d'autre chose, mais son amie la prévint.

— Oui, dit-elle d'un air innocent, vous voulez dire que mon pauvre défunt mari et moi, nous n'étions pas des gens de haut parage... mon père était un comte Dérézof, cependant, mais chez nous, on était à la bonne franquette, et de père en fils, comme de mère en fille on avait la fâcheuse habitude de se marier par amour... c'est mauvais genre. Chez les gens comme il faut, on préfère les mariages par contrainte; c'est beaucoup mieux porté, je me le suis laissé dire. A propos aurez-vous assez de confitures pour vous mener jusqu'au printemps? Figurez-vous que j'ai déjà fini les miennes! Il est vrai que la belle jeunesse m'a aidée à les manger.

Les chiens rompus, Mme Karzof n'était pas assez fine pour ramener le premier sujet de conversation; aussi se creusa-t-elle vainement la cervelle pour chercher une épigramme, son amie partit avant quelle l'eût trouvée.

A la lettre, en effet, Antonine ne disait rien à Titolof. Un autre en eût été embarrassé, mais le général n'était pas homme à perdre contenance pour si peu. Le général avait appris sous main qu'une excellente place allait se trouver vacante, mais il fallait un homme

marié pour la remplir ; un homme marié inspire beaucoup plus de confiance à tout le monde, et surtout à ses supérieurs, sans qu'on ait bien pu savoir pourquoi, car... mais dans ce cas spécial il fallait un homme marié. Titolof s'était donc mis en campagne, c'est-à-dire qu'il avait prié une dame de ses amies de lui chercher une épouse jolie, bien faite, avec un peu de fortune, et surtout cette excellente éducation, morale et instruction comprises, qui est absolument indispensable à la femme d'un dignitaire, ce dignitaire fut-il dignitaire d'une façon seulement relative, c'est-à-dire borgne dans le royaume des aveugles.

Titolof n'était pas méchant, il n'était que bête, et encore ne saurait-on lui impter ce malheur comme un crime, car ce n'était pas sa faute, et avec les efforts les plus consciencieux, il n'eût pu s'en corriger. Mais ce pénible travail qui consiste à essayer de se débarrasser de ses défauts lui avait été épargné. La Providence bénigne lui avait départi au lieu d'esprit un inaltérable contentement de soi-même et des autres. Il était optimiste en tout, surtout en ce qui le concernait, et trouvait Antonine parfaite. N'ayant fait jusque-là de cour qu'à des personnes tout à fait indignes d'être autrement mentionnées ici, il ne savait comment courtiser une jeune fille, et préférait de beaucoup la conversation de ses futurs beaux-parents, avec lesquels il échangeait sans broncher les aphorismes les plus saugrenus.

Tel était le mari que les Karzof avaient choisi pour leur fille.

Antonine avait pensé à prier Titolof de retirer sa demande, mais la bêtise et la fatuité incurables de ce personnage lui avaient démontré d'avance l'inutilité de sa tentative. Que lui restait-il à faire ?

C'est ce qu'elle se demandait toutes les nuits pendant les moments de solitude qu'on ne pouvait lui refuser ; la Niania venait alors s'asseoir sur le pied de son lit, et pleurait silencieusement en voyant les pensées amères et douloureuses passer sur le visage de son enfant chérie, toujours muette. La vieille femme n'avait pas besoin de converser avec Antonine pour savoir ce qui la rendait si morne. Elle devinait les mouvements de son âme, au froncement des sourcils de la jeune fille, à l'agitation de ses mains fiévreuses, ou à leur molle inertie, lorsque lasse de se débattre dans une situation sans issue, elle se disait qu'il n'y avait plus pour elle d'autre recours que la mort.

La mort ! A dix-neuf ans ! La première fois qu'Antonine envisagea de près cette pensée jusqu'alors seulement entrevue, elle tressaillit d'épouvante, et n'osa l'aborder. Mais peu à peu la mort sanglante ou hideuse disparut de son esprit, elle songea à une mort poétique, lente, entourée de soins ; la mort qui met une auréole au front des jeunes filles, qui semble un passage insensible de la terre au ciel,

dont on ne voit pas les souffrances, et qui permet de se détacher doucement de ce qu'on a aimé.

Le carême était extraordinairement froid, cette année-là ; Antonine dévorée par la fièvre avait pris l'habitude de garder sa fenêtre ouverte un instant le soir, lorsqu'elle rentrait dans sa chambre afin de rafraîchir l'air tiède et lourd des demeures russes. La Niania avait bien soin de fermer tout, mais pendant qu'elle participait au tardif souper des gens à la cuisine, Antonine rouvrait le carreau double et restait là en contemplation devant les étoiles ; — recevant avec délices le vent glacé qui rafraîchissait l'embrasement de ses veines. Au moindre bruit, elle fermait le carreau, comme une coupable... Coupable, ne l'était-elle pas ?

Un peu de toux se déclara au bout de quelques jours ; la fièvre augmenta et Mme Karzof exigea que sa fille gardât le lit.

Antonine s'y soumit sans résistance ; elle était mieux au lit qu'ailleurs, car Titolof ne viendrait pas la voir dans sa chambre, elle en était sûre. Le docteur vint, trouva une légère irritation de poitrine et prescrivit une potion que Mme Karzof vint donner elle-même toutes les heures à sa fille. Dès le lendemain, Antonine allait beaucoup mieux ; elle put se lever, et obtint même pour les jours suivants la permission de sortir, à condition qu'elle prendrait des poudres qui furent dûment apportées dans sa chambre.

Titolof montra une joie très-vive en voyant sa fiancée remise ; et lui apporta un bouquet magnifique, et une loge pour le cirque, car le cirque est un divertissement permis en carême. Jusqu'à ces dernières années, les théâtres étaient fermés pendant ce temps de pénitence.

X

Le jour venu, Antonine reçut l'ordre de se faire coiffer avant le dîner, et la cuisinière, prévenue d'avance, dut s'arranger pour servir à quatre heures ; de sorte qu'il était à peine trois heures quand Mme Karzof entra dans la chambre de sa fille.

— Des rubans roses, Niania, dit-elle à la fidèle servante.

Celle-ci, en grommelant, s'en alla chercher le carton qui contenait les nœuds de ruban, et Antonine resta seule avec sa mère.

A la grande surprise de celle-ci, elle rejeta le peignoir qu'on avait déjà placé sur ses épaules, se leva et s'avança vers Mme Karzof.

— Ma mère, dit-elle, je vous en conjure, ne faites pas mon malheur. Je ne vous demande pas de me donner à Dournof ; mais de grâce ne me mariez pas à Titolof.

Mme Karzof haussa les épaules. Cette phrase qu'elle entendait tous

les jours avec peu de variantes, car la pauvre Antonine ne se mettait pas en frais d'éloquence, glissait sur son cœur sans l'effleurer.

— Ma mère, reprit Antonine avec plus de force : c'est aujourd'hui pour la dernière fois que je vous le demande !

— Cela me fera grand plaisir de ne plus l'entendre, répondit Mme Karzof, car tu m'ennuies singulièrement.

— Ne soyez pas inflexible, ma chère maman, reprit Antonine en faisant un effort surhumain pour devenir câline et tendre. Je ne veux pas épouser M. Titolof, parce qu'il m'est insupportable.

— Un si charmant garçon, repartit la mère ; tu es difficile.

— Il est horriblement fat et bête !

— Je le trouve spirituel, moi, mais il est convenu qu'à présent les enfants ont plus d'esprit que leurs parents ! fit Mme Karzof très-piquée, car, en effet, elle trouvait son futur gendre spirituel.

— Eh bien ! maman, c'est moi qui ai tort ; je suis une fille fantasque, capricieuse, injuste ; mais telle que je suis, je suis votre fille, vous m'aimez et je vous aime, et, ma chère maman, je déteste M. Titolof.

Mme Karzof qui s'était toujoure montrée revêche lorsque Antonine lui avait parlé avec le calme et la dignité dont elle ne se départait pas, fut émue de l'entendre parler comme une enfant ordinaire ; elle la fit asseoir auprès d'elle, caressa ses longues nattes brunes et lui parla avec douceur.

— Vois-tu, ma chérie, tu seras très-heureuse, vous partirez pour N...

— Partir ? fit Antonine avec effroi. Elle avait cru jusque-là que Titolof devait rester à Pétersbourg.

— Eh bien ! A quoi penses-tu, que tu ne le sais pas ? Nous ne parlons que de cela depuis quinze jours !

Hélas ! c'était vrai, mais Antonine n'écoutait jamais ce qui se disait entre ses parents et son futur : leurs paroles étaient pour elle un bourdonnement monotone, qui servait d'accompagnement à ses pensées. Cette idée de départ lui donna le dernier coup.

— Je ne veux pas vous quitter, chère maman ! Mon père est vieux, il m'aime ; voulez-vous lui faire le chagrin de ne plus voir sa fille ?

Elle fit ce qu'elle n'avait jamais fait, elle baisa les mains de sa mère, pleura, supplia...

— Vois-tu, Nina [1], dit enfin Mme Karzof émue, si ce n'était pas aussi avancé j'aurais repris notre parole ; mais à présent ton mariage est annoncé, tout le monde serait trop étonné ; ton trousseau est fait, les cartes d'invitation sont prêtes, il n'y a plus que ta robe de noce

[1] Diminutif d'Antonine.

à essayer... C'est impossible, ma chère enfant, réfléchis toi-même!

Antonine quitta sa posture suppliante.

— Vous le voulez? dit-elle d'une voix tremblante; soit, mais vous vous en repentirez amèrement.

— Des menaces? s'écria Mme Karzof. Et moi qui regrettais ce mariage tout à l'heure! Qu'on est sot de croire à ce que vous disent les enfants! Niania, dit-elle à la bonne qui rentrait, mets-lui des nœuds roses et tâche qu'elle soit jolie, bon gré, mal gré.

Là-dessus elle quitta majestueusement la chambrette, non sans maugréer sur son accès de sensibilité.

— Niania, dit tristement Antonine, fais-moi aussi belle que tu pourras, pour que le monde des vivants garde un bon souvenir de moi quand je n'y serai plus.

— Que dis-tu là, ma colombe? fit la vieille femme effrayée. Ne parle pas de mort à ton âge... Est-ce qu'on meurt à vingt ans! Mais regarde donc mes vieux os que j'ai peine à traîner, et que Dieu ne veut pas mettre au repos! Mourir! nous avons bien le temps d'y penser, Dieu merci!

Un étrange sourire éclaira le visage d'Antonine, et elle s'assit devant la glace de sa toilette. Elle examina son visage, dont elle se préoccupait peu d'ordinaire. Que de jeunesse et de vie, malgré l'indisposition récente, dans ces tissus nacrés, dans ces veines azurées où coulait un sang vif et chaud! Ses lourdes nattes, ses sourcils épais et réguliers dénotaient l'abondance de la sève dans ce corps charmant, où la vingtième année apportait son complément d'élégance et d'harmonie. Pendant sa toilette, Antonine regarda attentivement ses bras ronds et potelés, ses épaules déjà pleines où le rose de la jeunesse teintait encore la chair; elle regarda le sang courir sous la peau jusqu'au bout de ses mains fines; et elle pensa que ce serait grand dommage quand toutes ces choses exquises seraient à six pieds sous terre. Les larmes montèrent à ses yeux, elle les refoula vaillamment et s'essuya les paupières du revers de la main.

— Pleure, mon enfant, cela fait du bien, lui murmura la Niania en achevant de l'habiller; cela fait du bien; tu es si oppressée depuis quelques jours!

— Je n'ai pas le temps, dit brusquement Antonine. Donne-moi ma robe grise, en barége.

— Du barége? Mais ma chérie, il fait froid au cirque! Ce n'est pas comme au théâtre bien fermé et bien chaud! Il y fait froid et il y a partout des vents coulis!

— Fais ce que je te dis, répéta impérieusement la jeune fille. Ma mère veut que je sois jolie, il faut lui obéir.

La Niania alla chercher la robe demandée, dont le corsage trans-

parent recouvrait les épaules de barége seul; de plus ce corsage était entr'ouvert sur la poitrine. Antonine revêtit ce costume avec une sorte de triomphe, et se regarda ensuite dans la glace. Jamais elle n'avait été plus belle. Les yeux brillants d'une sorte de rage, elle attacha un nœud sur sa robe, jeta un dernier coup d'œil et s'inclina railleusement devant son image.

— Ceux qui vont mourir te saluent! dit-elle, et elle passa aussitôt dans le salon, où Titolof, invité pour dîner, l'attendait avec beaucoup de patience.

— Que vous êtes belle, lui dit-il en la saluant.

— N'est-ce pas, général? répondit la jeune fille avec un petit rire moqueur. Il faut bien s'habiller quand on va dans le monde.

— Est-ce que tu n'auras pas froid avec cette robe? demanda la mère avec sollicitude.

— Est-ce qu'on a froid, quand on s'amuse! répliqua Antonine. Je compte m'amuser ce soir. Depuis les premiers jours de carême je n'ai guère eu de plaisirs. Il n'est pas trop tôt pour commencer!

Elle n'en avait jamais dit si long. Titolof ébahi la regardait sans oser parler. On lui avait changé son Antonine, bien certainement. La jeune personne qui ne disait jamais rien ne pouvait pas être celle qui lui parlait si librement. On se mit à table, Antonine demanda du vin à son père: elle ne buvait jamais que de l'eau. Mme Karzof en fut effrayée. Elle craignait que sa fille n'eût conçu le plan machiavélique de se rendre odieuse au général en feignant les défauts qui pouvaient le plus lui déplaire, étant donnée sa situation particulière. Mais ce plan fort simple et de bonne guerre n'était pas de ceux que pouvait former Antonine; sa ruse n'allait pas si loin. Le dîner terminé, il fut question de départ; Antonine passa dans sa chambre et appela sa Niania.

— Va, lui dit-elle, chez Dournof.

La vieille femme la regarda attentivement, mais ne lut rien dans ses yeux.

— Vas-y tout de suite, et dis-lui que nous nous verrons bientôt.

— Tu perds l'esprit, ma chérie? murmura la Niania inquiète.

— Rien n'est plus sérieux et tu sais que je ne plaisante jamais. Dis-lui que je l'aime et que nous nous reverrons bientôt.

— J'obéirai, ma chérie, j'obéirai, fit la Niania, tristement.

Antonine passa sa main fraîche avec un geste de caresse sur le visage osseux de la vieille servante, prit un châle léger qu'elle jeta sur sa tête et sortit; on l'attendait pour monter en voiture et sa mère l'avait déjà appelée trois fois.

XI

Le coupon que Titolof avait apporté était le meilleur de tous; c'était une loge de barrière, contre la sortie des écuries; on y avait la première vue sur les merveilles de M. Bouthors, y compris les singes et les chiens. Un affreux vent coulis y arrivait, il est vrai, toutes les fois qu'on ouvrait les portes intérieures, mais nulle rose n'est sans épines; un autre fâcheux eût peut-être allégué qu'on y recevait beaucoup de sable jeté par les pieds des chevaux, mais quand on va au Cirque, n'est-ce pas pour avaler de la poussière?

Dans ce temps-là, — lointain hélas! — les dames et les messieurs qui s'enlèvent les uns les autres à la force du poignet ou de la mâchoire jusqu'aux combles de l'édifice n'étaient pas encore à la mode; on n'y voyait pas beaucoup de Péruviens, dansant à quarante pieds de hauteur sur un fil de fer imperceptible; nul voltigeur aérien n'y passait d'un trapèze à l'autre en faisant pousser des cris d'effroi aux dames d'en dessous qui craignent probablement qu'il ne leur tombe sur la tête. Les cirques de cette époque montraient beaucoup de chevaux, de chiens, de singes, voire même un éléphant, gros comme un bœuf, ce qui prouvait, dans l'ordre inverse, un rare mérite, cet éléphant étant « le plus petit des géants connus ». On ne voit pas trop ce que le public y perdait, la décence y gagnait peut-être. Mais ce qu'elle gagnait là elle le perdait sans doute ailleurs, car le cirque était considéré comme un endroit périlleux, presque immoral, où les demoiselles ne venaient guère au-dessus de dix ou onze ans; on donnait tout exprès des matinées enfantines, auxquelles les jeunes filles pouvaient assister.

L'arrivée d'une famille honnête et peu accoutumée aux façons du lieu, dans une loge ordinairement occupée par la haute bicherie, fit un léger brouhaha et cinquante lorgnettes se braquèrent sur Antonine. Elle rougit comme sous un affront, mais se remit bientôt, et s'abandonna à l'admiration générale avec une grande indifférence. Le vent coulis soufflait sur ses épaules presque nues. Elle occupait naturellement la meilleure place, c'est-à-dire la plus rapprochée de la barrière. Elle avait tourné le dos aux écuyers et de temps en temps un petit frisson passait sur elle.

— Tu as froid? lui dit sa mère, en voyant des alternatives de rougeur et de pâleur marbrer le visage de sa fille.

— Non maman, je suis très-bien.

— Mettez lui cela sur les épaules, M. Titolof, dit Mme Karzof en lui passant un léger mantelet; il ne faut pas oublier qu'elle vient d'être malade.

Titolof arrangea gracieusement l'objet sur les épaules de la jeune fille qui le remercia et continua à lorgner la salle. Au bout de trois minutes, le mantelet avait glissé derrière la chaise. A l'entr'acte Titolof offrit des glaces; à part le vent coulis, il faisait horriblement chaud dans la salle trop éclairée et trop remplie. On accepta les glaces, et Antonine en redemanda. Elle va se faire passer pour gourmande! pensa la mère en lui faisant les gros yeux. Mais Antonine ne comprit pas le langage muet de ces yeux redoutables, et se fit apporter une seconde glace.

— Est-ce que ce n'est pas imprudent? demanda Mme Karzof.

— Non, maman, répondit la jeune fille qui s'était dépêchée de finir. Elle tendit son assiette vide à Titolof et se remit à ses observations. La sortie du cirque est toujours très-encombrée et l'ordre se fait lentement. Dans l'étroit boyau de planches où se pressait la foule, l'air froid arrivait du dehors chaque fois qu'on ouvrait la porte de la rue et on l'ouvrait incessamment. Les messieurs étaient allés chercher leur voiture de louage et ne pouvaient parvenir à la trouver dans ce tohu-bohu d'équipages qui, paraît-il, doit se reproduire à la sortie de tous les théâtres imaginables.

— C'est le ciel qui me favorise, pensa Antonine. Et elle laissa glisser de ses épaules la pelisse fourrée qui les couvrait, et sous laquelle elle avait déjà eu le temps d'étouffer.

— Que fais-tu? lui dit sa mère en se retournant tout à coup, ta pelisse s'en va, tu vas t'enrhumer, remonte-la.

— Oui, maman, répondit Antonine. Un instant après la pelisse était retombée.

Une main énergique la replaça sur les épaules de la jeune fille qui fit un brusque mouvement. Elle rencontra les yeux de Dournof, qui ne la perdait point de vue depuis une heure.

— Tais-toi, dit-il tout bas, merci pour ton message.

— Va-t-en, va-t-en, chuchotta Antonine, pendant que sa mère haussée sur la pointe des pieds, cherchait à démêler le visage de son mari ou de son futur gendre parmi ceux qui se présentaient incessamment à la porte.

— Ne puis-je rester un peu?

— Non, non, va-t-en, répéta Antonine avec angoisse. Pas ici! pas maintenant! va-t-en.

Il lui pressa la main et se perdit dans la foule. Aussitôt la pelisse retomba des épaules glacées de la jeune fille. Par instant elle sentait un frisson mortel la secouer de la tête aux pieds, une sorte de chatouillement étrange lui serrer la poitrine, elle ouvrit la bouche pour respirer, et l'air glacé entra largement dans ses poumons.

— C'est cela, se dit-elle avec une joie funèbre en sentant la fièvre

la parcourir tout entière. C'est la mort clémente qui vient me délivrer.

— Les voici, cria Mme Karzof en se précipitant vers la porte. Suis-moi, Nina !

Il s'écoula encore quelques minutes avant qu'ils fussent casés dans leur voiture. Ils partirent enfin. Antonine se retira sur-le-champ dans sa chambre, prétextant la fatigue, et trouva sa Niania qui l'attendait.

— J'ai vu ton ami, dit-elle, il a été bien heureux ; il est allé au Cirque...

— Je le sais, je l'ai vu, répondit Antonine.

— Quelle voix singulière tu as ! dit la Niania effrayée. Comme tu es rouge, est-ce que tu n'as pas pris froid ?

— Moi ! quelle idée ! Va me chercher du thé.

La Niania revint avec une tasse de thé bouillant que la jeune fille but d'un trait

— Tu vas te brûler ! fit observer la vieille servante.

— Ah ! dit Antonine en riant, quels trembleurs vous êtes ! « Tu vas te brûler, tu vas t'enrhumer ! » entre le froid et le chaud n'y a-t-il pas de milieu ?

La Niania regarda d'un œil scrutateur son enfant de prédilection.

— Je ne sais pas, dit-elle lentement, ce que tu médites, ma fille, mais ce n'est pas ton ange gardien qui t'a soufflé tes pensées aujourd'hui.

Antonine passa son bras autour du cou de sa vieille bonne.

— Vois-tu, Niania, dit-elle, je n'aime au monde que deux personnes, Dournof et toi. Souviens-toi de ces paroles.

— Eh ! ma chérie, fit la Niania en la regardant avec tendresse et reproche tout à la fois, tu ajoutes un péché à un autre ! Le Seigneur n'a-t-il pas dit : Tu honoreras ton père et ta mère, pour que Dieu te donne une vie pleine de jours ?

Antonine sourit : ce sourire énigmatique ne fit que passer sur son visage.

— Va souper, va ma bonne, dit-elle, je me mettrai au lit seule ; tu viendras ranger ma chambre après souper.

La Niania obéit ; la porte était à peine refermée sur elle qu'Antonine donna un tour de clé et courut à la fenêtre. La moiteur occasionnée par le breuvage brûlant perlait ses fines goutelettes sur son front et ses tempes ; elle rejeta sa robe sur le lit et se tint debout, les épaules et les bras nus, frissonnant sous le vent glacé qui s'engouffrait dans le store relevé comme dans la voile d'une barque. Elle resta longtemps ainsi ; de temps en temps elle frissonnait ; une pâleur de cendre se répandait sur son visage, mais elle absorbait douloureusement l'air mortel, avec la fermeté d'une martyre.

Quiconque eût dit alors à la jeune fille que le suicide est un

crime l'eût trouvée sourde. Elle ne voulait plus vivre, et ne voyait pas plus loin; d'ailleurs la mort qu'elle avait choisie serait lente à venir; elle avait le temps de se repentir, et de demander pardon à Dieu de sa faute.

Une horloge sonna minuit dans la pièce voisine. Antonine ferma la fenêtre, rouvrit la porte et se coucha tranquillement. A peine était-elle au lit que sa mère entra.

— Qu'il fait froid ici! dit-elle en serrant autour de son cou un châle jeté sur ses épaules. Tu ne fais pas assez chauffer, Nina; ta chambre est une véritable glacière! Te sens-tu bien?

— Très-bien, maman, merci; répondit la jeune fille.

— Tu étais très-jolie ce soir; voilà comme il faut t'habiller, et non comme une religieuse. M. Titolof était enchanté de ta beauté et de ton amabilité; je vois que tu es une bonne fille, malgré tes petits caprices. Bonsoir.

Elle se pencha sur sa fille pour l'embrasser. Tout à coup les deux bras d'Antonine s'enlacèrent autour de son cou.

— Vous m'aimez pourtant, maman, dit-elle d'une voix émue.

— Certainement je t'aime! Est-ce que cela se demande!

Antonine ne répondit pas: son étreinte se resserra et elle embrassa sa mère sur la joue.

— Bénissez-moi, maman, dit-elle à voix basse.

Sa mère la bénit, lui fit encore quelques caresses et la quitta. La Niania rentra aussitôt sur la pointe du pied.

— Eh bien, ma colombe, tu as fait la paix avec ta mère?

— Oui..., la paix éternelle, répondit Antonine.

— Que tu as d'étranges paroles! Dieu seul peut te comprendre!

— Dieu seul! répéta Antonine rêveuse.

Une rougeur fugitive montait par moment à ses joues; des tressaillements involontaires parcouraient son corps et faisaient onduler la couverture. La Niania regarda son enfant avec une persistance qui lui fit détourner les yeux.

— As-tu sommeil, Niania? lui demanda-t-elle, pour détourner son attention.

— Non, répondit la vieille femme.

— Moi non plus. Assieds-toi là, — elle indiquait le pied de son lit, — et raconte-moi quelque chose.

— Eh! que veux-tu que je te raconte! fit la Niania en s'asseyant sur le bord de la couchette étroite et basse. Une vieille servante comme moi n'a rien à dire à personne!

— Comment rien? Il ne t'est jamais rien arrivé?

— Rien qui vaille la peine d'être répété!

— Ce n'est pas possible, répondit Antonine. Je ne sais même pas

si tu es fille, femme ou veuve! Il faut pourtant qu'il te soit arrivé quelque chose, quand ce ne serait que de te marier!

La Niania hocha deux ou trois fois la tête d'un air mélancolique.

— Je me suis mariée, dit-elle, mais ce n'est pas intéressant.

— Raconte-le moi tout de même. Je t'en prie!

Non sans hésiter, la Niania prit le coin de son tablier et se mit à le rouler lentement, comme font les filles de la campagne quand elles parlent, et commença son histoire à voix basse :

XII

— Mon père — que Dieu lui donne le repos éternel ! — était un homme gai et remuant ; il aimait à travailler comme il aimait à rire et à festiner ; je me le rappelle toujours revenant des fêtes, le dimanche soir, chantant et criant. Il était plus ivre de chansons et de gaîté que de vin. Il n'aimait pas l'eau-de-vie ; il disait que cela rend triste, et quand il buvait quelque chose de fort — c'était de l'hydromel et de la bière douce — mais cela lui arrivait rarement.

Nous étions toute une nichée d'enfants, dans la maison paternelle, et j'étais l'aînée. Dès mon plus jeune temps, je ne me vois pas autrement qu'un enfant dans les bras ; l'un remplaçait l'autre dès qu'il savait marcher, et c'était toujours de même. J'arrivai ainsi à l'âge où les petites filles commencent à devenir sérieuses et à regarder si leurs cheveux sont bien nattés. J'étais la fille d'un paysan, et non d'un domestique, et jamais je ne serais entrée dans les chambres des maîtres si... tu verras, ma colombe, comment j'en suis venue à servir chez toi. J'étais donc grandelette, lorsque ma pauvre mère mourut. C était une femme sévère, aussi sérieuse que mon père était gai ; elle ne m'avait pas fait moitié tant d'amitié que lui, et pourtant, quand je la mis dans le cercueil, il me parut que jamais je ne reverrais ni de beaux jours ni de soleil. A partir de ce moment, sauf le dernier qui avait douze jours, je n'eus plus d'enfants dans les bras, et celui-là s'éleva tout seul, on peut le dire, car je n'avais guère le temps de m'occuper de lui. Pourtant je l'aimais mieux que les autres.

Mon père fut triste pendant quelques jours, mais il avait le cœur si naturellement gai, qu'il ne pouvait pleurer longtemps ; il se remit à rire avec les camarades, et moi je restai au logis pour élever toute la couvée.

— Si jeune ? fit Antonine.

— Que veux-tu, ma chérie ! Il faut bien plier pour ne pas rompre! Que pouvais-je contre la volonté de Dieu ! C'était lui qui nous avait repris la mère, et sa volonté était sans doute de me faire élever les enfants ; sans cela, il ne m'eût pas fait naître la première.

Je passai plusieurs années comme cela ; les petits étaient déjà forts, le dernier courait tout seul depuis longtemps, et j'avais un peu de temps libre. La belle saison étant venue, j'en profitai pour aller cueillir des champignons et des fruits sauvages, afin de les faire sécher pour l'hiver. Nous n'avons guère de friandises, nous autres, et nous les prenons là où le bon Dieu les met.

Un jour, j'étais allée au bois avec mon panier, pour ramasser des fraises ; j'en avais presque plein la corbeille, et comme il faisait très-chaud, je m'assis sur le gazon. Voilà que la mère de ta mère, ta défunte grand'mère, que tu n'as pas connue, vint se promener dans la forêt et y prendre le thé avec la compagnie. Le monde était arrivé dans une grande voiture à quatre chevaux, et ils étaient bien une douzaine. Ta grand'mère, qui était très-bonne, me parlait quand elle passait par le village, mais je n'étais pas assez hardie pour l'aborder, et je m'en allai un peu plus loin, dans le fourré. De temps en temps, j'entendais les chevaux s'ébrouer et faire sonner leurs clochettes ; cela m'amusait ; je ne connaissais aucun plaisir, et j'aimais à savoir que les seigneurs se réjouissaient ensemble.

Pendant que j'étais là, j'entendis marcher dans le bois, tout près de moi; je me retournai, aussitôt debout, pour m'enfuir ; mais j'eus la curiosité de voir quel était le chrétien qui s'était approché ! Je le reconnus tout de suite, et pourtant je ne l'avais vu que deux fois : c'était le jeune cocher de ta grand'mère Afanasi ; il n'avait pas plus de dix-huit ans, mais il savait conduire quatre chevaux comme pas un dans les environs. Si tu l'avais vu quand il menait la calèche de ta grand'mère à l'église, le dimanche...

La Niania s'interrompit, poussa un soupir et fit le signe de la croix.

— Afanasi, reprit-elle, me parut plus beau que le soleil ; il avait une petite barbe blonde qui commençait à friser, et quand il souriait, je croyais voir le ciel avec ses anges, rangés autour du Père éternel ; il me parla, me demanda comment je m'appelais, et me dit que j'étais jolie...

La Niania s'interrompit encore.

— Je retourne à mon vieux péché, dit-elle ; c'est le malin qui m'inspire...

— Non, non ! fit Antonine, qui l'écoutait penchée sur son coude, les yeux brillants ; raconte-moi tout. Tu l'as aimé ?

— Je l'ai aimé plus que mon âme ! dit sourdement la vieille femme. Jamais, hormis mon père et les petits, personne ne m'avait dit une bonne parole ; on prétendait que j'étais fière parce que je ne parlais pas à nos gens de village : je n'étais pas fière mais timide. Avec Afanasi, j'étais timide, mais il savait me rassurer. Je commençais par le regarder en dessous, derrière mon coude replié sur mes yeux, comme

font nos filles quand elles sont honteuses, et puis je finissais par regarder au fond de ses yeux. Je l'aimais tant, que lorsque je ne parvenais pas à l'apercevoir, ne fût-ce que de loin, dans la cour des seigneurs, pendant qu'il lavait les équipages ou quand il amenait les chevaux boire à la rivière, j'étais triste toute la journée et je pleurais le soir sans pouvoir m'endormir.

Il y avait déjà six semaines que j'avais rencontré Afanasi dans le bois pour la première fois ; je l'avais revu dans la grange et à différentes autres places ; mais j'étais si timide, que je n'osais rester plus d'une minute avec lui. C'était bien drôle ! Avant le moment de le voir, j'étais impatiente, je ne tenais pas en place, les heures me paraissaient longues comme des années, et puis, lorsque je m'en allais le retrouver, j'allais lentement, j'avais comme un regret de me rendre auprès de lui ; et aussitôt arrivée, s'il essayait de me prendre par la taille ou de m'embrasser, je trouvais une bonne raison pour m'enfuir sur-le-champ. Quand j'étais un peu loin, je m'arrêtais pour le voir revenir à la maison, cachée derrière un arbre ou une meule de foin, et quand j'avais pu l'apercevoir sans qu'il me vît, je me sentais heureuse et comme rassurée jusqu'au lendemain.

Un soir, j'étais restée debout au coin de l'avenue qui menait chez les seigneurs, et je regardais Afanasi qui s'en allait à grands pas vers les écuries ; je le trouvais si beau, que mon cœur s'en allait avec lui ; je ne pensais plus à rien ; seulement je sentais que tout à l'heure, quand il aurait disparu derrière le mur, je serais bien triste ; mon père qui rentrait du travail plutôt que de coutume m'aperçut et s'approcha tout près de moi. Je ne l'avais pas vu, et je fis un bond de frayeur lorsqu'il me frappa sur l'épaule.

— Que regardes-tu là ? dit-il d'un ton railleur ; les longues jambes du bel Afanasi ?

Je n'avais pas de coutume de mentir, et je devins toute confuse. Mon père continua :

— On m'a dit qu'il te fait la cour ? Méfie-toi, ma fille, c'est un enjoleur ; ne crois pas un mot de ce qu'il dit.

— Mais mon père, dis-je, car j'étais offensée par la manière dont il parlait de mon grand ami, il ne m'a rien dit de mal.

— J'espère bien qu'il ne t'a rien dit, le vaurien ! Il fait la cour à la fille du meunier et à la femme de chambre de Madame, en même temps. Comme ça, s'il n'en a pas une pour femme, il aura l'autre. Elles ont de l'argent toutes deux. Il est malin ! Ce n'est pas lui qui épousera une fille pauvre ; il n'aime pas les chaussures d'écorce, il lui faut une femme qui porte des souliers de peau !

Je reportai les yeux sur mes pieds nus. Mon père haussa les épaules et passa outre. Pouvais-je ne pas croire mon père ? Et d'un autre

côté, comment supposer qu'Afanasi me trompait ! Il ne m'avait jamais parlé de nous marier, et ce n'est pas moi qui aurais osé lever la voix sur ce sujet-là. Mais je croyais qu'il m'aimait assez pour vouloir passer sa vie avec moi. Je rentrais à la maison ; je servis à manger à tout mon petit monde, et quand ils furent tous couchés et endormis sur le poêle, je me couchai aussi, sur le plancher, comme d'habitude, et je me mis à réfléchir. Non, je ne pouvais pas admettre que mon père s'était moqué de moi ; il aimait à rire, sans doute, mais il ne riait pas des choses sérieuses, et n'aurait pas voulu me faire du chagrin, car il aimait ses enfants. Je songeai à demander à Afanasi si vraiment il courtisait la fille du meunier et la femme de chambre de Madame ; mais je ne sais pourquoi, il me semblait que si je lui faisais cette question il se fâcherait contre moi, et cesserait de m'aimer.

La femme de chambre était une fille de la domesticité seigneuriale, élevée dans les appartements ; elle nous trouvait trop peu de chose, nous autres paysannes, pour nous parler autrement que par hasard, au jour de fête ; je ne saurais rien par cette orgueilleuse. Je me résolus alors à aller trouver la fille du meunier ; elle demeurait à deux verstes de chez nous, sur la rivière, et nous étions bonnes amies, ayant à peu près le même âge, quoiqu'elle n'eût rien à faire et que je fusse surchargée de besogne tout le long du jour.

Le lendemain, après avoir mis toute la maison en ordre, je dis à mon père que j'irais voir s'il n'y avait pas des écrevisses dans un trou que je connaissais bien, un peu en amont du moulin, et je partis avec mon panier. Comme je passais derrière les communs seigneuriaux, j'entendis Afanasi qui plaisantait et riait aux éclats ; sa voix m'était bien connue et me frappait toujours droit au cœur ; une voix de femme riait avec lui ; je ne distinguai pas si c'était la femme de chambre ou une autre qui tenait compagnie, mais je passai bien vite, presque en courant. De ce moment, je fus toute triste : je sentais, je ne sais pourquoi, que mon voyage était inutile, et que j'en savais assez pour m'ouvrir les yeux ; mais, tu sais, ma fille, quand on a du chagrin, on ne veut pas croire les choses qui vous feraient pleurer ; on se bouche les yeux et les oreilles, jusqu'à ce que le malheur vous tape à grands coups sur la tête, en vous criant : Regarde-moi donc en face ! Et quand on le regarde, on voit que sa figure n'est pas nouvelle, et qu'on le connaissait depuis longtemps.

J'allai donc au moulin tout de même. Paracha, la fille du meunier, était sur le seuil de sa porte, occupée à nourrir des poussins avec le grain tombé, que les chevaux avaient foulé aux pieds pendant qu'on déchargeait les sacs, et qui n'était plus bon pour la mouture.

— Tiens, bonjour, me dit-elle ; on ne te voit pas souvent !

— Je n'ai pas le temps, lui dis-je ; il y a trop d'enfants à la maison.

Elle me fit entrer, et m'offrit du kvass, du lait caillé, des macarons, une quantité de bonnes choses. Elle avait mis sur la table un superbe pain d'épice avec son nom, écrit tout au long dessus, en sucre rouge.

— Qu'est-ce qui t'a donné cela ? demandai-je le cœur tremblant, car je savais quelle serait la réponse.

— C'est mon promis, le cocher Afanasi, répondit-elle en rougissant de joie et d'orgueil. Mon père et ma mère lui ont permis de venir à la maison et de me faire des cadeaux ; je suis sa fiancée ; si les maîtres ne s'en vont pas en ville pour l'hiver, nous nous marierons à l'Epiphanie ; et s'ils s'en vont, nous nous marierons après Pâques.

— Voilà ce que c'est ! me dis-je ; comme on apprend vite son malheur !

— Eh bien, est-ce que tu ne me félicites pas ? me dit Paracha en me regardant avec étonnement.

Je ne sais pas comment je fis pour me lever, la saluer et l'embrasser trois fois après l'avoir saluée en m'inclinant jusqu'à la ceinture. Je lui fis mes compliments, cependant ; et alors, elle m'amena en haut pour me montrer tout son trousseau. Il était magnifique, car sa mère avait commencé à s'en occuper dès qu'elle avait eu douze ans. Il y avait de tout : des essuie-mains brodés qu'elle avait préparés pour les offrir en cadeau à sa noce, aux jeunes gens qui assisteraient le marié, au prêtre, au diacre, à l'Eglise ; enfin à tout le monde. Il y en avait bien quarante ! Elle avait des dentelles qu'elle avait tissées sur une pelote, avec des dessins rouges et bleus, car ses parents ne lui regrettaient ni le fil, ni le coton rouge ; elle avait des sarafanes garnis de boutons dorés jusqu'en bas, et des mouchoirs de soie, et des robes comme les femmes de chambre de Madame.

— Mes parents, dit-elle ne me permettent pas de les mettre avant que je sois mariée, parce que je ne suis qu'une fille de paysan ; mais quand je serai la femme d'Afanasi, je mettrai les robes européennes pour m'habiller, comme une dame.

Pendant qu'elle me montrait toutes ces choses, je pensais que vraiment elle était une riche promise ! Elle était aussi bien plus jolie que moi ; elle avait une grande natte qui tombait presque aussi bas que les tiennes, ma fille chérie, car tu sais que nos jeunes filles réunissent tous leurs cheveux en une seule natte. Je me dis que j'étais folle d'avoir pu prétendre à l'amour d'Afanasi ; lorsqu'une si belle fille avec tant de richesses ne se trouvait pas trop bonne pour lui.

— Y a-t-il longtemps qu'il te fait la cour ? lui demandai-je avec une petite espérance qu'elle me répondrait que non.

— Il y aura un an vienne l'Assomption de la Vierge, dit-elle d'un air triomphant.

Tout l'hiver et tout le printemps! Il m'avait courtisée comme on cueille une petite fleur sur la route, qu'on jette au bout d'un instant en pensant à autre chose ; il m'avait trouvée assez jolie pour me le dire, et si j'avais été moins sage, il aurait profité de ma folie et de mon aveuglement ! Heureusement Dieu et mon ange gardien m'avaient protégée! Et puis on est raisonnable quand toute sa vie on a eu la peine et la fatigue de huit enfants sur les bras!

— Eh bien, je m'en vais, dis-je à Paracha en me levant.

— Déjà? où vas-tu?

— Chercher des écrevises à la rivière.

— Et toi, me dit-elle tout d'un coup, est-ce que tu ne te marieras pas bientôt?

Je ne sais quel démon me poussa à relever fièrement la tête.

— J'espère bien que si! répondis-je : je t'inviterai à ma noce!

— Et tu viendras à la mienne, dit Paracha en me reconduisant jusqu'au seuil du moulin.

Je m'en allai bravement sous le soleil de midi, en faisant mine d'être joyeuse; mais quand j'eus atteint le trou aux écrevises, je n'eus pas le courage de me mettre à en chercher, je m'assis sur l'herbe molle et verte, si épaisse au bord de l'eau où jamais ne passe personne, et je pleurai tant qu'il y eut des larmes dans mes pauvres yeux.

Quand je fus bien fatiguée de pleurer, je me rajustai, je lavai mon visage bouffi à l'eau de la rivière toujours froide en cet endroit ombragé et je m'en revins avec mon panier vide.

Il fallait repasser par devant le moulin, je marchai vite pour que Paracha en m'apercevant ne fût point prise de l'idée de me demander si j'avais fait une bonne pêche. Je passai sans encombre, mais à peine avais-je fait quelques centaines de pas sur la route que je vis Afanasi. Il s'en allait au moulin à grandes enjambées, avec l'air content qu'il avait d'habitude. En me voyant, il parut un peu étonné, mais souriant aussitôt :

— D'où viens-tu ma jolie fille? me dit-il d'un air aimable.

— Du moulin, lui répondis-je. Je te fais mon compliment, Afanasi, tu épouses une belle fiancée, et assez riche pour que tu puisses l'emmener se pavaner à la ville. Tu as raison, puisqu'elle veut de toi!

Je fis un pas pour continuer ma route, mais il me retint par la main.

— La noce n'est pas faite, dit-il d'un air rusé, et qui prétendait m'en faire comprendre long.

Je sentis tout le sang me bouillonner dans les veines.

— Honte, m'écriai-je, honte à toi, tu te joues des jeunes filles; tu n'es qu'un vil menteur, un hypocrite, et si j'ai un regret, c'est d'avoir jamais regardé ton visage de lâche et écouté tes paroles de traître. Laisse-moi!

J'avais arraché ma main de la sienne et je le regardais d'un air tellement indigné qu'il recula un peu.

— Ma chérie, balbutia-t-il, ne te fâche pas ! J'ai voulu plaisanter... excuse-moi... Et à Paracha, tu lui as dit?

— Que lui ai-je dit? répondis-je en me croisant les bras sur la poitrine et en le regardant bien en face.

— Tu ne lui as pas dit... que... que j'avais plaisanté avec toi.. eh?

Il avait l'air si lâche, si craintif, que ma colère tomba soudain.

— Non répondis-je en ramassant mon panier que j'avais laissé tomber dans ma colère ; non, je ne lui ai rien dit ; j'ai peut-être eu tort, car elle croit épouser un honnête garçon et elle n'épousera qu'un misérable ; mais j'ai eu honte de lui avouer ma bêtise. Va, tu peux réclamer ta riche promise !

Je lui éclatai de rire au nez, et je m'enfuis à toutes jambes. Quand je revins à la maison, mon père me demanda pourquoi mon panier était vide. Comme il ne me grondait pas souvent et jamais pour des bagatelles, je lui dis que j'étais entrée chez la fille du meunier.

— C'est bon, dit-il ; il n'est pas mal que tu t'amuses un peu, ta vie n'est pas trop gaie. Sans mari, il y a longtemps que tu as les peines d'une femme mariée.

Il ne m'en parla plus. Je fus longtemps, ma chérie, avant de m'accoutumer à l'idée qu'Afanasi n'était qu'un pauvre homme, un imbécile sans cœur ; quand je pensais à lui, çà me faisait mal comme si on m'avait déchiqueté le corps avec un couteau. Je n'aimais pas à y penser et je faisais de mon mieux pour oublier, — mais quand on a bu le poison de l'amour, on est longtemps à prendre le dessus.

La Niania qui avait parlé les yeux baissés releva alors sur Antonine son regard plein de pitié.

— Il y en a, dit la jeune fille, qui ne s'en remettent jamais.

— On le dit, reprit la Niania ; pour moi, j'avais tant à faire que je ne pouvais guère penser au misérable que pendant les heures de la nuit, et j'étais si fatiguée alors que je m'endormais souvent sans avoir même le temps de dire : que le Seigneur me garde ! Seulement je devais avoir encore de la peine à cause d'Afanasi ; car je ne sais ce qu'il avait inventé sur mon compte, mais voilà que Paracha se mit à ne plus vouloir me regarder. Elle affectait de ne pas me voir, comme si j'avais fait quelque chose de mal. Cela me fit tant de chagrin, que peu de temps après, un paysan de chez nous m'ayant demandée à mon père, je me mariai tout de suite, sans réfléchir. Je voulais être mariée avant Paracha, afin d'avoir le droit de ne pas la saluer la première, puisque les jeunes filles cèdent le pas partout aux femmes mariées.

— Eh bien, as-tu été heureuse avec ton mari? demanda Antonine.

La Niania garda un instant le silence.

— C'était un méchant homme, dit-elle enfin, mais il est mort. Que Dieu ait son âme.

— Méchant ? insista la jeune fille.

— Oui. Il me battait et m'injuriait, je n'étais pas accoutumée à de tels traitements et cela me paraissait dur... mais une femme mariée doit se soumettre.

— Il est mort ?

— Il mourut quelques années après notre mariage en me laissant deux enfants. Je le pleurai, parce qu'une femme doit toujours pleurer son mari, mais sa mort fut pour moi plutôt un bien qu'un mal.

— Et tes enfants ?

— C'est là que fut mon grand chagrin. Je les perdis l'un après l'autre, d'une fièvre qui courait le pays... C'est dans ce temps-là que j'ai bien vu que tout le reste n'est rien, tant qu'on n'enterre pas ses enfants.

Antonine détourna la tête et son visage se trouva dans l'ombre.

— Oui, continua rêveusement la Niania qui semblait suivre son idée dans les replis de son cerveau, les enfants qu'on a mis au monde nourris de son lait, portés dans ses bras, vous tiennent plus au cœur que tout le reste. Après mon mari, il me restait mes petits, — mais après eux, il ne me restait plus rien. Je ne mangeais plus, — ta défunte grand'mère eut pitié de moi et me prit à son service dans ses appartements. Que Dieu la garde en son paradis ! On peut bien dire que par là elle m'a sauvé la vie, car mes enfants me tiraient dans la tombe.

Antonine mit sa main blanche et fiévreuse sur la main fraîche et ridée de la vieille servante.

— Oui, je sais que tu m'aimes, dit l'humble femme ; voilà pourquoi je vous ai tant aimés ton père et toi ; vous me rappeliez mes petits... Seigneur, que tout cela est loin !

La Niania essuya ses yeux avec son tablier et se leva.

— Ta maman nous gronderait bien si elle savait que nous parlons si tard au lieu de dormir... Tiens, ma beauté, je vais te verser ta potion contre la toux.

— Mets-la sur la table, je la prendrai dans un moment, dit Antonine.

La Niania obéit, arrangea la jolie chambrette virginale pour que tout eût un air de fraîcheur et de soin, alluma la veilleuse et sortit après avoir béni la jeune fille. Quand elle fut seule, Antonine se releva, ouvrit la fenêtre et jeta sa potion dans la rue; elle allait rester encore exposée à l'air de la nuit, mais le courage lui fit défaut. Assez, assez, murmura-t-elle, je suis à bout de forces !

Elle se remit au lit, mais son sommeil fut fiévreux et entrecoupé de rêves pénibles. Jusqu'au matin, l'histoire de Niania, le visage de Dournof et celui de son fiancé tourbillonnèrent dans son cerveau fatigué.

XIII

— Je ne sais ce qu'a Antonine, dit quinze jours après Mme Karzof à son placide époux, pendant qu'ils étaient seuls dans la salle à manger ; elle a l'air fatigué, elle tousse un peu... j'ai peur qu'elle ne soit malade.

— Il faut faire venir le médecin, dit sentencieusement le bonhomme. On ne doit jamais négliger les premiers symptômes d'une maladie ; souvent une indisposition sans gravité dégénère en maladie dangereuse faute de...

— Mon Dieu ! que tu fais tes phrases longues ! s'écria Mme Karzof avec quelque impatience. Le médecin est venu hier.

— Ah ! Eh bien, qu'est-ce qu'il a dit ?

— Il a dit de continuer la potion, et de plus il a indiqué une poudre.

— Ah ! Eh bien, elle ira mieux dans quelques jours, proféra M. Karzof qui professait une vénération absolue pour les oracles de la Faculté.

Sa femme n'avait pas l'air aussi persuadée que lui de l'efficacité de ces remèdes : elle resta silencieuse un instant.

— Sais-tu, Karzof, dit-elle ensuite, j'ai dans l'idée qu'Antonine aime plus ce Dournof que nous ne l'avions pensé.

— Pourquoi l'aimerait-elle ? T'en a-t-elle reparlé ?

— Non, c'est-à-dire que depuis que nous sommes allés au Cirque, elle ne m'en a plus ouvert la bouche à son sujet.

— C'est qu'elle n'y pense plus !

Mme Karzof secoua la tête négativement.

— Antonine, à ce que je vois n'est pas fille à oublier ainsi cet homme qu'elle m'a suppliée pendant si longtemps de lui donner pour époux.

— Eh bien quoi ? fit Karzof, chez qui l'intelligence n'était pas élevée à la hauteur d'une vertu.

Sa femme le regarda d'un air qui lui disait doucement : Tu n'es qu'un bien pauvre sire ! Puis elle haussa les épaules et s'appuya sur la table pour lui parler plus confidentiellement.

— Nous avons peut-être eu tort de vouloir marier Antonine pendant qu'elle pensait à un autre, dit-elle ; j'avais cru qu'elle oublierait, elle n'a pas oublié. Avec le temps, cela viendra, mais à présent...

Si l'affaire n'était pas si engagée j'aurais préféré rendre sa parole à Titolof.

— Rendre la parole au général ! s'écria Karzof, comme si une maison lui était tombée sur la tête.

— Ne crie pas si fort, il est inutile qu'elle entende. Oui, rendre la parole au général. Après tout, je me soucie peu du général ; Antonine est notre fille, et je veux qu'elle vive !

M[me] Karzof fondit en larmes. Son mari plus hébété que jamais la regardait, la bouche ouverte et ne trouvant pas de paroles.

— Est-ce qu'elle est si malade ? balbutia-t-il enfin, après avoir noué ensemble une ou deux idées.

— Je ne sais pas si elle est très-malade, mais elle a des yeux qui me donnent à la fois de la frayeur et du chagrin. Elle a l'air de me pardonner ma conduite... J'ai voulu me fâcher contre ces yeux-là, et je n'ai jamais pu trouver ce que j'aurais voulu lui dire...

— Eh bien, interroge-la ; fit Karzof tout à fait bouleversé.

— Je sais bien ce qu'elle me répondra ; ce n'est pas la peine de l'interroger tant que je n'aurai pas causé avec Titolof. Toi qui est un homme, Karzof, tu devrais te charger de cela. Vois un peu s'il serait disposé à nous rendre notre parole.

— Je... j'essaierai ! déclara bravement le bonhomme, ému de voir pleurer sa femme, mais au fond absolument terrifié à l'idée de parler à Titolof d'autre chose que d'affaires de la vie courante. Il sentait bien que la nature ne l'avait pas fait naître orateur, non plus que diplomate.

Antonine entra dans la salle à manger, en s'excusant de se lever si tard. Depuis quelque temps elle avait de la peine à quitter son lit le matin ; le sommeil lui venait tard, et elle n'avait un peu de repos qu'entre huit et dix heures.

— Cela ne fait rien, ma Nina, dit M[me] Karzof. Embrasse-nous, mon enfant ; nous ne sommes pas au régiment pour nous lever à la diane.

Surprise de tant d'indulgence, la jeune fille leva les yeux sur sa mère, et vit qu'elle avait pleuré. Le remords l'assaillit, — ce n'était pas la première fois, — et elle pensa avec un douloureux serrement de cœur à la douleur que ses parents allaient éprouver bientôt.

De leur côté, les vieillards regardaient Antonine. Qu'ils étaient changés ces beaux yeux si purs autrefois, ce teint mat où la vie circulait en dessous riche et abondante ! Les cheveux eux-mêmes semblaient s'être éclaircis sur les tempes où se découvrait tout un réseau de veines bleues. Ils échangèrent un regard de pitié, un signe d'intelligence, et M[me] Karzof se mit aussitôt à causer avec sa fille d'une façon familière et joyeuse.

— Veux-tu aller au concert ce soir ? lui proposa-t-elle.

— Je veux bien, répondit Antonine avec indolence.

— Il y a un beau concert à l'assemblée de la noblesse; si tu veux, ton père nous prendra deux billets.

Antonine regarda sa mère, croyant s'être méprise.

— Pour vous et moi, maman? dit-elle.

— Oui, pour nous deux; nous prendrons une voiture et nous irons seules en partie fine.

Sans Titolof! Cette joie inespérée ranima Antonine, qui consentit avec plus de vivacité qu'elle n'en avait déployé depuis longtemps. Le père sortit pour aller à son service et promit de rapporter les billets. Dans l'après-midi, le fiancé officiel arriva avec sa grâce ordinaire; il se trouvait plusieurs personnes au salon. Karzof, attardé par le détour qu'il avait fait pour prendre les billets, ne rentra qu'au moment où son futur gendre prenait congé des dames, et ne put échanger avec lui qu'un salut et une poignée de mains.

En entrant dans la salle de concert, Antonine sentit le cœur lui manquer; la chaleur, les parfums, l'éclat des lumières, tout cet ensemble excitant des salles peuplées la fit défaillir; elle se força pourtant à marcher d'un pas ferme et s'assit auprès de sa mère. Pendant les quinze jours qui venaient de s'écouler, elle avait senti le mal faire des progrès foudroyants. Les potions qu'elle jetait régulièrement, les poudres qui restaient dans son tiroir avaient beau lui être prodiguées par le médecin de la famille! Celui-ci, homme peu intelligent, habitué à suivre sa routine, ne s'apercevait pas que si sa patiente avait observé ses ordonnances, le mal n'eût pas suivi cette marche rapide. Il ne se doutait même pas qu'il y eût là autre chose qu'un rhume de printemps, provoqué par la rigueur anormale de la saison. Mais aux lumières, et grâce à la surexcitation de la toilette et de la musique, Antonine était plus belle que jamais. Ses yeux parcoururent lentement les galeries placées à l'étage supérieur, et qui fait tout le tour de la salle immense; ceux qui ne veulent pas faire toilette, ou qui ne veulent pas payer quinze ou vingt francs une place dans l'enceinte réservée, peuvent de là assister au concert moyennant un prix modique. Antonine savait que Dournof serait là; elle lui avait fait dire par la Niania de ne pas manquer de s'y rendre.

En effet, elle l'aperçut bientôt, au-dessus de l'orchestre précisément en face d'elle. Il lui envoya un baiser discret, en posant ses doigts sur sa bouche, elle répondit par un signe de tête, et leurs yeux ne se quittèrent plus. Ils partirent ensemble pour ce pays enchanté de la musique où tout est lumière et transparence, où la douleur même revêt quelque chose de vaporeux et d'immatériel. Les nerfs d'Antonine, si péniblement tendus depuis longtemps vibraient comme les cordes des violoncelles; elle était si heureuse d'aspirer

avec son ami l'air embrasé de la passion que lui soufflaient les puissantes harmonies de l'orchestre, qu'elle avait oublié les horreurs qui l'attendaient.

La symphonie s'acheva, après quelques minutes d'entr'acte. Un ténor extrêmement à la mode, et digne de la faveur du public s'avança sur l'estrade. Les instruments jouèrent la ritournelle, et Edgard commença en italien l'air de la *Lucie*.

Bientôt, l'herbe des champs croîtra
Sur ma tombe isolée!

Antonine rejetée brusquement dans la réalité de sa vie poussa un petit cri, fit un mouvement en arrière, et perdit connaissance. Un grand brouhaha se fit autour d'elle. Les trombonnes couvrirent le mouvement qu'on fit pour l'emporter, et le ténor continua son air avec le succès le plus vif et le mieux mérité.

Au moment où Antonine revint à elle dans le petit salon des dames où on l'avait transportée, des applaudissements frénétiques annonçaient la fin du morceau.

— Pardon, dit-elle dès qu'elle put parler, je regrette bien... Maman, allons à la maison.

On s'offrit à chercher leur voiture. La grâce et la beauté d'Antonine, ce je ne sais quoi de presque surhumain que la souffrance contenue donnait à ses yeux, avaient amené autour d'elle plusieurs hommes de la meilleure société. Deux vieillards, des plus marquants parmi la noblesse, ne voulurent céder à personne le soin de la conduire à sa voiture. A la porte, sur l'escalier se tenait Dournof, pâle et l'air sauvage. Antonine, qui le cherchait du regard lui adressa un sourire angélique, mais si douloureux, que le jeune homme se sentit atteint au plus profond de son être.

— Elle va mourir, se dit-il. Comment tout le monde ne s'en aperçoit-il pas?

Il suivit le petit cortége, et se tint près de la portière de la voiture; c'est sur sa main que s'appuya Antonine en montant sur le marchepied; mais Mme Karzof était si troublée qu'elle ne le vit même pas. Cet évanouissement, après sa conversation du matin avec son mari, avait mis la terreur dans son âme. Elle ramena sa fille à la maison en la comblant de tendresses, qu'Antonine n'acceptait qu'à regret. Il lui en coûtait de tromper ainsi l'amour maternel dont elle avait douté, et qui se révélait maintenant à elle.

M. Karzof éploré descendit l'escalier, en apprenant l'accident arrivé à sa fille et la soutint, aidé de son fils Jean jusque dans sa chambre, malgré les instances d'Antonine qui leur assurait qu'elle se sentait

tout à fait bien, et que c'était un simple étourdissement causé par la chaleur. Mme Karzof voulut déshabiller sa fille elle-même et la voir dans son lit. Antonine eut beau s'en défendre, il fallut subir les soins inquiets de sa mère en larmes.

Quand enfin elle eut assuré, maintes fois, qu'elle avait sommeil et qu'il fallait la laisser tranquille, Mme Karzof se décida à se retirer, et alla écrire un billet au docteur, pour qu'il vînt le lendemain à la première heure.

— Niania, dit doucement Antonine, alors que sa bonne la croyant endormie rangeait tout sur la pointe du pied, Niania, descends vite dans la rue : Dournof doit y être ; dis-lui que je n'ai rien du tout, et que le moment où nous nous reverrons n'est plus éloigné. Va, vite.

La Niania allait faire une question, mais Antonine lui répéta : Vite ! et la pauvre vieille femme se hâta d'obéir. Elle revint au bout de quelques minutes.

— Tu avais raison, mon ange, il était en bas... il m'a chargé de te dire que tu dois te soigner, que tu lui as fait grand peur, qu'il t'aime comme un fou. Ah ! enfants ! enfants ! quel jeu jouez-vous là ! Il y a de quoi en mourir !

Un pâle sourire éclaira le visage d'Antonine qui murmura bonsoir et tourna son visage du côté de l'ombre.

Toute la maison dormait quelques heures après, lorsque la Niania se réveilla en sursaut de son premier sommeil ; il lui semblait qu'il devait arriver quelque chose de malheureux ; elle se leva pieds nus et courut à la chambre d'Antonine, dont elle ouvrit la porte avec précaution. La jeune fille, toute blanche dans son vêtement de nuit, était à genoux devant les images, ou plutôt affaissée sur elle-même. Les mains ouvertes sur ses genoux, elle priait et pleurait. Des mots sans suite sortaient de ses lèvres ; elle avait tant pleuré qu'elle n'avait même plus la force de se relever.

— Pardonne-moi, mon Dieu, disait-elle, pardonne-moi, reçois-moi dans ton paradis. Je souffre, je souffre trop. Quel chagrin pour lui, et pour eux ! Pécheresse que je suis, si Dieu me repousse que deviendrai-je ! Et je suis si jeune. Ah ! mon Dieu, je n'en puis plus...

Elle allait tomber étendue sur le sol, mais la Niania qui l'avait écoutée les cheveux hérissés d'épouvante la reçut dans ses bras, et avec une force que l'âge lui avait ôtée depuis longtemps, mais que sa tendresse lui rendit pour un moment, elle enleva Antonine dans ses bras et la mit sur son lit. La jeune fille la regarda, la reconnut, lui sourit, et referma les yeux dans un second évanouissement.

— Au secours, au secours, cria la Niania, notre demoiselle se meurt !

La maison entière accourut, on employa les remèdes usités en

pareil cas, et Mme Karzof se décida à envoyer immédiatement chez le médecin.

Au bout d'une heure celui-ci accourut; il aimait Antonine qu'il avait vue naître, mais sa science n'était pas à la hauteur de ses sentiments. Il déclara un état nerveux très-prononcé, protesta contre les émotions de toute nature, et commanda le repos.

Le lendemain ou plutôt le jour même, quand le général Titolof se présenta à l'heure ordinaire, M. Karzof le reçut d'un air embarrassé.

— Mlle Antonine se porte bien? demanda le galant fiancé après le premier bonjour.

— Pas précisément, répondit le bon vieux : nous voulions même vous dire...

— Comment, serait-elle malade? fit le prétendu dont le visage prit aussitôt l'expression attristée requise en pareil cas.

— Oui, c'est-à-dire... Elle s'est évanouie deux fois dans la soirée d'hier...

Le général fronça ses sourcils qu'il haussa en même temps jusqu'au milieu de son front; ce jeu de physionomie signifie en langage poli : Quel malheur et combien vous m'étonnez!

— Et le docteur, que dit-il, car je suppose que vous avez demandé les secours de l'art?

— Sans doute! Le docteur dit qu'il faut éviter les émotions; il commande le repos absolu, récita Karzof qui avait appris la phrase par cœur.

Titolof leva les sourcils encore plus haut.

— C'est très-malheureux, très-malheureux! dit-il. Une jeune personne qui paraissait jouir d'une si excellente santé!

— Elle se portait fort bien... C'est depuis qu'elle est fiancée que...

Titolof prit un air si grave que Karzof n'osa achever la phrase; il en commença une autre en se disant que peut-être par ce bout-là ce serait plus facile.

— Quand devez-vous quitter Pétersbourg, général? lui demanda-t-il d'une voix caressante.

— Mais la seconde semaine après Pâques, dans tous les cas, répondit le fonctionnaire d'un air morne.

— Hem... c'est fâcheux... C'est que voyez-vous, général, je crains que notre fille ne soit pas rétablie pour ce moment-là.

Titolof sursauta comme si on lui avait enfoncé une aiguille dans le mollet.

— Mais alors?... fit-il avec beaucoup de points d'interrogation dans le geste et dans la voix.

— Eh bien, oui, général! répondit Karzof en baissant la tête,

comme si son chef immédiat lui avait infligé la plus énergique semonce.

— Comment « oui ! » Je n'ose vous comprendre, Monsieur, car si j'en croyais mes oreilles, vous reviendriez sur une parole donnée, et...

— Je ne reviens pas sur une parole donnée, dit Karzof redressant la tête, mais ma fille est malade et le médecin lui défend les émotions, et le mariage est une source d'émotions, et dans les circonstances présentes... Enfin, si elle se rétablit promptement comme nous l'espérons, en aucun cas elle ne pourrait s'engager dans les liens du mariage avant quatre ou cinq mois ; oui, quatre ou cinq mois, répéta Karzof avec complaisance; tout en pensant : Attrape ! ça t'apprendra à me faire les gros yeux.

— Quatre ou cinq mois ! Et moi qui dois être marié avant de partir, et il faut que je parte dans la quinzaine de Pâques ! Vous auriez dû me dire cela plus tôt, fit-il en se tournant vers Karzof d'un air furieux.

Celui-ci se sentait assez penaud ; heureusement il reçut du renfort, Mme Karzof entra dans le salon et sans même saluer son ex-futur gendre :

— Ce n'est pas manque d'en avoir eu mainte fois envie ! dit-elle d'une voix sèche. Vous auriez dû vous apercevoir que vous ne plaisiez pas à ma fille.

— Elle ne m'a jamais rien dit de désagréable ! répliqua Titolof, démonté par cette attaque inattendue.

— Il n'aurait plus manqué que cela ! Croyez-vous que nous soyons assez mal élevés, dans notre famille, pour dire des choses désagréables aux personnes que nous recevons ?

Une mêlée générale s'en suivit, et Titolof se retira, en répétant d'un ton irrité : On devrait prévenir le monde ! Où trouverai-je une femme avant la quinzaine de Pâques ? Il faut que je sois à mon poste dans cinq semaines, et marié ! Et la Semaine-Sainte, on ne fait pas de visites ! Mon Dieu, mon Dieu ! on devrait prévenir les gens. Cela ne ressemble à rien !

Jean Karzof, en entendant ce chapelet de jérémiades, passa la tête par la porte de sa chambre qui donnait sur le corridor, et contempla d'un air placide la déconfiture du Titolof abhorré. Quand la porte se fut refermée sur le général évincé, il prit son chapeau et sa pelisse, mais au moment de sortir, il se ravisa et entra chez sa sœur.

Antonine, qui n'avait pu se tenir debout, était couchée sur un canapé ; sa robe de chambre accusait la maigreur qui l'avait envahie si vite. En voyant son frère, elle sourit et lui tendit la main.

— On a expédié ton promis, dit Jean... Il s'arrêta ; sa sœur s'était

brusquement soulevée, et cramponnée au dossier du canapé, elle le regardait avec des yeux égarés.

— Qu'est-ce que tu dis? fit-elle, toute oppressée.

— Ah! diable! pensa Jean, on lui avait défendu les émotions... Bah! celle-là ne peut pas lui faire de mal! Il reprit avec plus de précaution. Mon père vient de dire à Titolof que tu es malade et que, comme le général est plus pressé d'avoir une femme que nous de nous séparer de toi, il ait à se pourvoir ailleurs. Es-tu contente?

— Ah! s'écria Antonine avec un cri déchirant, trop tard, trop tard!

A ce cri, les parents qui étaient restés dans le salon, sans se douter de l'entreprise de leur fils, accoururent à la hâte.

— Pardon, pardon, mes chers parents, s'écria Antonine, j'ai douté de vous, j'ai cru que vous ne m'aimiez pas assez... Pardon! qu'ai-je fait!

Elle se tordait les mains et les regardait avec des yeux suppliants, pendant que de grosses larmes coulaient sur sa robe de chambre.

— Elle a le délire, s'écria la mère, — vite un calmant, ses poudres...

Elle ouvrit le tiroir où de tout temps on avait mis les médicaments destinés aux enfants, et poussa un cri.

— Malheureuse! qu'as-tu fait!

— Pardon, pardon, dit Antonine, en se laissant retomber sur l'oreiller.

— Qu'y a-t-il fit Jean en s'approchant effrayé.

— Les paquets sont tous là, — elle n'en a pas pris un seul! Malheureuse enfant, tu voulais donc mourir?

Antonine sans répondre fit un signe énergique qui pétrifia d'horreur tous les assistants; une toux convulsive secoua sa faible poitrine; elle porta son mouchoir à sa bouche pour l'étouffer, et le jeta ensuite sur le tapis, marbré d'un filet de sang.

— Ah! dit Mme Karzof en joignant les mains, si nous avons été durs envers toi, ma fille, tu nous as sévèrement punis!

Antonine ne répondit pas; elle aussi était punie!

XIV

Le lendemain, à onze heures, le plus célèbre spécialiste pour les maladies de poitrine, le docteur Z*** était auprès de la jeune fille. Son confrère dont la négligence avait eu de si funestes résultats se tenait auprès de lui, contrit et plein de remords, pendant que la célébrité médicale auscultait minutieusement Antonine.

Quand l'illustre patricien eut terminé son examen, il reposa délicatement la pauvre enfant sur l'oreiller.

— Ce ne sera rien, lui dit-il en souriant; un peu de patience et nous vous guérirons. C'est l'affaire de six semaines.

Il lui sourit encore, lui pressa la main, demanda du papier pour écrire une ordonnance et passa dans le cabinet de M. Karzof avec les parents et Jean. La Niania et l'ancien médecin restés près d'Antonine lui répétait les paroles consolantes.

— Alors, docteur, fit le père en jetant un regard timide sur le docteur vous pensez?...

Z*** s'assura que la porte était fermée, et dit à voix basse :

— Il est inutile de vous tromper; dans six semaines elle sera morte.

— C'est impossible! cria la mère en montrant le poing au ciel, cela ne se peut pas, Dieu ne peut pas vouloir...

— Ne faites pas de bruit, interrompit le docteur; c'est une phthisie galopante qu'il n'est plus possible d'enrayer; on peut adoucir ses souffrances, mais rien ne peut la guérir. Si elle désire quelque chose; donnez-le lui. Ne lui refusez rien; promettez-lui de lui accorder ses demandes les plus extravagantes; vous ne serez jamais mis en demeure d'exécuter vos promesses.

Les deux vieux époux pleuraient silencieusement en se tenant la main.

— Mais, docteur, dit la mère en s'efforçant d'arrêter ses larmes, comment cela est-il arrivé?

— Un refroidissement mal soigné; vous m'avez dit qu'elle n'avait pas pris ses médicaments, ils étaient bien indiqués, ces médicaments; pourquoi ne les a-t-elle pas pris?

Le père et la mère se regardèrent comme des coupables pris en faute.

— Elle avait du chagrin..., murmura Mme Karzof.

— Oh! un chagrin d'amour? Cela arrive quelquefois. On veut mourir, et puis quand on a réussi, on voudrait revenir sur ce qu'on a fait... mais il n'y a plus moyen... Aime-t-elle quelqu'un?

— Oui, fit tristement le père.

— Eh bien, vous savez ce que vous avez à faire, dit le docteur.

Il écrivit une ordonnance, dressa et signa sa consultation, puis avant de partir :

— Je puis me tromper, dit-il; nul n'est infaillible; faites venir un autre praticien; il trouvera peut-être le mal moins avancé : pour moi, je ne pense pas que la vie se prolonge au-delà de six semaines.

Quand il fut parti, les deux époux continuèrent à pleurer; le coup qui les frappait était si subit, si imprévu, qu'ils se trouvaient sans défense.

— Tous ces médecins mentent ! dit Mme Karzof en sanglotant : je suis sûre que ce n'est pas vrai ; nous aurons une consultation demain; nous en prendrons trois, n'est-ce pas Karzof?

— Certainement ! gémit celui-ci. Je vais aller les prévenir tout de suite. Ah ! ma femme, quel malheur ! Notre Antonine, si belle, si bien portante, il y a un mois, quand nous avons donné ce bal.

— Il y a six semaines, corrigea sa femme par habitude de rectifier les erreurs de son mari... Elle était si fraîche encore le jour du cirque !...

— C'est ce jour-là qu'elle aura pris froid ! sa pelisse ne voulait pas tenir sur ses épaules, et puis elle était si légèrement vêtue... Pourquoi n'a-t-elle pas pris ses poudres ? fit tout à coup le père consterné ; elle se serait guérie tout de suite ! On le lui a répété assez de fois... Pourquoi n'a-t-elle pas voulu ?

Il se tut sur ce mot qui lui brisait le cœur. Un silence lugubre régna dans l'appartement. Jean se leva tout à coup et se dirigea vers la porte.

— Où vas-tu ? demanda machinalement sa mère.

— Je vais chercher Dournof, répondit le jeune homme d'une voix qu'il voulait rendre ferme.

Mais la force lui manqua, il éclata en sanglots, et se hâta de refermer la porte sur lui.

Restés seuls les deux vieux s'entre-regardèrent et dirent en même temps :

— C'est notre faute !

XV

Jean trouva son ami acharné à son travail. Il était bien rare qu'on ne le vît autrement que penché sur son bureau.

Le visage du jeune Karzof était tellement changé par la douleur, que Dournof lui prit les deux mains et l'attira vers la fenêtre pour mieux l'interroger.

— Un malheur ? dit-il d'une voix brève.

Jean se laissa tomber sur un siége et fit un geste de la main qui signifiait tout est perdu.

— Quoi ? s'écria Dournof, on la marie quand même ?

— Non répondit Jean, c'est pis encore.

— Comment, pis que cela ?

Dournof recula d'un pas, les yeux hagards, et s'appuya contre la muraille.

— Elle n'est pas morte, dis? fit-il à voix basse.

— Non, s'écria Jean, Dieu merci ! — mais elle se meurt.

Dournof passa la main sur ses yeux et se retint au mur.

— Je l'avais pensé, dit-il. Elle l'avait juré !

Après le premier moment de stupeur, il se fit raconter ce qui s'était passé chez les Karzof; la manière dont la maladie d'Antonine, soigneusement cachée par elle autant qu'elle l'avait pu, s'était enfin découverte, l'accueil qu'avait reçu Titolof, la consultation du docteur Z*** et enfin la permission tacite de ses parents de ramener Dournof au logis.

— Si le bonheur peut la sauver, tu la sauveras, dit Jean en terminant son récit. Le docteur a beau dire, je ne puis me figurer que ma sœur soit condamnée sans recours. Elle a à peine l'air malade, et sans ses accès de faiblesse et quelque fois un peu de sang à son mouchoir, on ne pourrait pas supposer qu'elle est gravement atteinte. Les médecins se trompent souvent... Si tu la ramenais à la vie...

— On me mettrait encore une fois à la porte, interrompit amèrement Dournof et on donnerait Antonine à un autre général ! Je connais le monde, mon ami ! Les parents ne sont ni plus ni moins mauvais que le reste des hommes ! En attendant ce sont les âmes d'élite qui souffrent. Allons chez toi.

Il s'habilla rapidement et les deux jeunes gens prirent en silence le chemin de la maison Karzof. En approchant de la porte, Dournof ne put retenir un geste de colère.

— Quand on pense, dit-il, que je suis sorti d'ici il y a à peine un mois, laissant Antonine dans la plénitude de la vie, et que déjà il est trop tard... Elle a trop bien réussi son œuvre !

— Tu la sauveras ! dit Jean pour réconforter son ami, et croyant lui-même à l'efficacité de la joie pour guérir la malade, je t'assure que le docteur s'est trompé. Et s'il s'est trompé, tant mieux, car vous devrez votre bonheur à sa méprise.

Ils entrèrent et se rendirent dans le cabinet de M. Karzof.

Pendant leur absence, les deux vieillards avaient été soumis à une rude épreuve. Après la consultation, Antonine fatiguée s'était endormie, et la Niania, pleine d'espoir, était accourue auprès d'eux pour écouter la confirmation de la bonne nouvelle. En apprenant que les paroles affectueuses du docteur n'étaient qu'un pieux mensonge, destiné à tromper Antonine, la vieille femme resta atterrée.

— Comment, dit-elle, ce n'est pas vrai, et notre demoiselle doit mourir?

Les pleurs de Mme Karzof lui répondirent.

La taille de l'humble servante sembla grandir tout à coup :

— C'est votre faute ! dit-elle sévèrement; vous avez voulu désobéir aux lois de Dieu qui veulent que chaque cœur soit libre d'aimer. Vous avez préféré l'intérêt au bonheur de votre enfant, et Dieu vous la retire, c'est votre châtiment.

— Niania, interrompit M. Karzof, tu perds la tête! Comment te permets-tu de parler à tes maîtres...

— C'est votre châtiment, continua la Niania sans s'émouvoir; jamais votre fille ne vous avait donné de chagrin, vous n'en aviez que de l'orgueil et de la joie, et vous l'avez affligée sans raison. Le jeune homme était pauvre? C'est vrai! Mais il avait du mérite, et il aimait votre fille.

— Il l'aimait pour sa dot, dit l'incorrigible Mme Karzof.

— Ce n'est pas vrai, riposta véhémentement la Niania, ce n'est pas vrai et vous le savez bien. Vous avez mortellement offensé Antonine quand vous lui avez dit ce mensonge, et vous lui avez brisé le cœur; de ce jour elle n'a plus eu de joie.

— Mais, s'écria la mère, sans s'apercevoir qu'elle se défendait contre l'accusation de sa servante, elle devait le dire! Il ne fallait pas se taire et douter de notre amour...

— Elle vous l'a dit, répliqua la vieille femme, toujours sévère et presque menaçante; pendant des semaines elle vous a implorée tous les jours de ne pas la marier à l'imbécile que vous aviez choisi pour elle, — une tête vide qui n'avait pas un grain de bon sens dans sa pauvre cervelle, tandis qu'elle aimait ce garçon qui a plus d'esprit et de raison dans son petit doigt que nous tous ensemble. Elle vous a suppliée de l'épargner, avez-vous écouté sa prière?

— Je ne croyais pas que ce fût sérieux, répondit la mère honteuse d'elle-même.

— Voilà votre défense, à vous autres! Et c'est encore votre faute. Pourquoi n'avez-vous pas élevé votre enfant vous-même, pourquoi l'avez-vous contrariée en tout? Je ne suis qu'une pauvre vieille paysanne, mais je savais qu'elle parlait sérieusement moi, et quand elle m'a dit: « Je mourrai! » j'ai senti l'ange de la mort passer sur ses épaules. Oui, continua la Niania, pendant que les vieillards courbaient la tête sous la vérité de ses paroles, Antonine a commis un grand péché en cherchant volontairement la mort; mais de ce péché c'est vous qui êtes responsables devant le Seigneur, car il vous avait donné son âme à garder, et vous n'en avez pas eu de souci! Et nous, malheureux que nous sommes, nous qui l'aimions et qui n'avons rien à nous reprocher envers elle, nous allons être malheureux, et tout cela à cause de vous, parce que vous avez préféré l'or et les dignités au bonheur d'Antonine!

Toutes ces paroles entraient comme autant de flèches dans le cœur du père et de la mère. Pauvres gens, ils avaient péché par bêtise, par ignorance et manque de précaution, mais la croix qui leur tombait sur les épaules était bien lourde.

— Et le jeune homme, reprit la Niania, qu'allez-vous dire au jeune

homme? C'était à lui que le Seigneur destinait Antonine, puisque leur amour était réciproque, et vous avez désuni ce que Dieu lui-même avait uni !

— Si Antonine vit, je jure qu'il l'aura ! sanglota Mme Karzof.

— Je le jure ! répéta fidèlement son mari.

La sonnette retentit.

— Va ouvrir, Niania, dit Mme Karzof, et si ce sont des étrangers, dis que nous n'y sommes pas.

La Niania, ramenée à son rôle de servante, s'en fut humblement ouvrir la porte. C'étaient Jean et Dournof. Elle les fit entrer dans le cabinet et alla prévenir les époux.

— Déjà ! dit Mme Karzof. Elle ressentait une sorte de terreur à la pensée de paraître devant Dournof. Il lui semblait que ce jeune homme allait lui demander compte de la vie de sa fille... Enfin, séchant ses yeux et composant son visage, elle entra. Dournof se leva à son aspect et se tint debout, d'un air froid et respectueux. Mme Karzof voulait l'intimider et lui faire sentir que, s'il rentrait dans la maison, c'était par la force des choses, mais à la vue de ce visage connu, auquel elle avait fait bon accueil pendant tant d'années, elle n'y tint pas, et se jeta à son cou en disant :

— Tâchez qu'elle vive, et tout, tout est à vous !

— Je ne veux qu'Antonine seule, Madame, répliqua le jeune avocat.

— Oui, sans doute, mais tâchez qu'elle vive, cher Féodor, nous vous aimerons comme notre propre fils.

Dournof baisa la main de Mme Karzof et reçut une accolade silencieuse du père.

— Puis-je la voir ? demanda-t-il sur-le-champ.

— Elle n'est pas préparée, répondit la mère...; mais une telle joie... Elle se tut et hésita comme pour parler, puis continua de garder le silence.

— Je n'ose pas, dit-elle enfin. J'ai peur...

— Niania le lui dira, fit Jean. C'est Niania qui la connaît le mieux de nous tous.

Mme Karzof poussa un soupir. Il était bien dur pour elle de s'entendre dire ouvertement, qu'une servante possédait plus qu'elle-même le cœur de son enfant ; mais ceci était encore une humiliation méritée. La Niania prévenue se rendit auprès d'Antonine qui venait de se réveiller, et toute la famille, sur la pointe du pied, se réunit derrière la porte de la chambrette.

— Mon oiseau du bon Dieu, dit la vieille bonne, que veux-tu ?

— Donne-moi à boire, dit la jeune fille. Je me sens mieux d'avoir dormi.

Elle promena autour d'elle un regard satisfait.

— Est-ce vrai, dis, Niania, que Titolof est parti et qu'on ne m'en parlera plus?

— Je crois bien que c'est vrai! Il se cherche déjà une femme ailleurs, dit plaisamment la Niania; c'est qu'il est pressé, vois-tu!

Antonine sourit. C'était la première étape du bonheur que d'être débarrassée de cet odieux personnage.

— On est disposé chez nous, continua la vieille femme, à te donner tout ce que tu demanderas, pour avancer ta guérison. Tout ce que tu voudras, sans exception. Ainsi, demande!

— Oh! Niania, tout! Ce n'est pas possible! Il y a des choses qu'on ne m'accorderait pas.

— Par exemple?

Antonine rougit. Cette rougeur passa sur son visage comme une lueur fugitive et se fixa à ses pommettes amaigries.

— On ne me permettrait pas de voir Dournof!

— Crois-tu? je crois bien que si! veux-tu que j'essaie?

— Oh! non! fit Antonine, en la retenant timidement, non...

— Je vais voir, insista la bonne en se rapprochant de la porte.

Elle ne fit que sortir et rentrer.

— Il va venir, dit-elle, sur le seuil.

— Ah! fit douloureusement Antonine, il faut que je sois bien malade!

Mme Karzof reçut ce reproche comme un coup de poignard; mais ce cœur de mère, si paisiblement indifférent la veille, commençait à mesurer son amour par l'étendue de ses souffrances.

Dournof n'y put tenir, il entra, courut jusqu'auprès d'Antonine et s'agenouillant près d'elle :

— Pour toujours, lui dit-il.

Elle lui avait pris la tête dans ses deux mains et le regardait avec incrédulité.

— Pour toujours, répéta Dournof;... tu es à moi!

Antonine appuya sa tête sur l'épaule du jeune homme en fermant les yeux, et ils échangèrent leur premier baiser.

La Niania ferma la porte de la chambre et les laissa seuls.

La famille Karzof pleurait de l'autre côté du mur.

Henry GRÉVILLE.

La suite prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE & DES ARTS

La séance annuelle de l'Académie française et le discours de M. Alexandre Dumas. Les concours et les distributions de prix à l'Ecole des beaux-arts. Concours de peinture et de sculpture. Le centenaire de Rubens à Anvers. — Les morts. M. Thiers. MM. Laurent-Jan, N. Martin, E. Duvergier de Hauranne, docteur Conneau. — Le vieil et le nouvel Hôtel-Dieu. Quatre cent vingt lits qui reviennent à 90,000 francs chacun. De l'Hôtel-Dieu au Palais de justice. Une cause tragique, une cause gaie, une cause scandaleuse. — Théâtres. Reprise de la *Reine de Chypre* et d'*Andromaque*. *Marthe*, par M. G. Ohnet.

I

L'Académie française n'est pas comme cette Académie de province dont Voltaire disait : « C'est une honnête fille qui ne fait pas parler d'elle. » Nous en parlons souvent. La critique et la chronique finissaient à peine de discuter l'élection de M. Sardou, qu'elle leur fournissait un aliment nouveau avec sa séance annuelle du 2 août dernier, où, grâce au nom de M. Alexandre Dumas et au privilége qu'il a d'éveiller à chacune de ses paroles un écho retentissant, la vertu a fait presque autant de bruit que le vice.

D'ordinaire, la séance annuelle de l'Académie française est l'une des fêtes les moins recherchées du calendrier académique. Le beau monde est aux champs, et les rapports du secrétaire perpétuel et du directeur en exercice ne sauraient promettre, dans leur thème uniforme, la saveur piquante et toujours variée qu'on peut attendre d'une réception nouvelle, avec son tournoi de paroles finement aiguisées, ses assauts et ses ripostes à armes courtoises. Mais jamais *première* n'avait excité d'avance une curiosité plus ardente que la séance du 2 août, et l'on ne s'était certes pas disputé les billets de

l'*Etrangère* avec plus d'acharnement que les cartes d'entrée, ce jour-là, sous la coupole de l'Institut. Le rapprochement se justifie d'autant plus que la séance académique devait être remplie par trois auteurs dramatiques : M. Dumas, M. Camille Doucet, M. Ernest Legouvé, et que la pièce couronnée, lue par celui-ci, était d'un ancien directeur de théâtre. L'analogie s'accusait encore davantage pour le passant qui voyait, avant l'ouverture de la salle, s'allonger dans la cour de l'Institut et sur le quai une queue d'hommes et de femmes en toilette, tenant leurs coupons à la main, ou qui, un peu plus tard, par les portes entrebâillées, percevait le bruit des applaudissements et des rires de l'auditoire. Enfin la ressemblance frappait si bien tous les esprits que beaucoup de critiques ont rendu compte dans leur feuilleton du lundi de cette séance académique, comme ils l'auraient pu faire de la représentation d'une comédie.

M. Camille Doucet, qui ouvrait la séance, avait fait de son mieux pour soutenir la rude concurrence de M. Alexandre Dumas, et pour continuer la tradition littéraire de M. Villemain. Mais on a écouté son rapport comme un simple lever de rideau avant la grande pièce, et cette mauvaise chance l'a poursuivi le lendemain dans les journaux, où la reproduction intégrale du long discours de M. Dumas n'a plus laissé de place pour le sien. Après le rapport du secrétaire perpétuel, l'impatience des auditeurs a dû subir encore la lecture de la pièce de M. du Locle, sur André Chénier. Mais bientôt le cadre ingénieux du morceau, les vers brillants du poëte, ses images séduisantes, son harmonie un peu molle et l'art du lecteur ont charmé les longueurs de l'attente, et arraché, surtout aux mains féminines, de nombreux et chauds applaudissements.

Enfin la parole est à M. Dumas, et il se fait un silence profond, presque solennel. Si M. Alexandre Dumas avait pu douter de son succès, il a dû être rassuré dès les premières lignes. Il n'avait pas encore achevé sa quatrième phrase, que les rires éclataient de toutes parts, et qu'il était visible que son rapport réussirait comme la meilleure de ses pièces. Il n'est pourtant pas d'une finesse, ni d'une nouveauté extrêmes, ce début sur les lamentations des riches; mais M. Dumas, en véritable auteur dramatique, a une façon à lui de mettre les vieilles idées en scène, de leur communiquer un mouvement particulier, de les renouveler par le tour et l'expression. Il sait aiguiser en paradoxe un lieu commun, et donner de l'esprit au sentiment. Il redit d'une façon piquante ce qui court les rues et semble l'inventer. A chaque instant, il découvre l'Amérique, quoiqu'elle soit découverte depuis longtemps, et il arrive presque à persuader qu'elle était inconnue avant lui. Ses saillies ne sont pas toujours d'un goût parfait, et il a même des traits un peu gros. Mais cela est

toujours si vivant, si personnel, si incisif, si pétillant, que l'effet en devient irrésistible. Joignez-y le contraste avec ce qu'on appelle le style académique, et aussi le plaisir de voir et d'entendre M. Alexandre Dumas, l'auteur de la *Dame aux camélias* et de l'*Etrangère*, distribuant des prix de vertu à des servantes et à des religieuses, et vous comprendrez le succès.

Non pas que ce rôle de moraliste fût aussi nouveau qu'on l'a dit de la part de M. Dumas; il y a visé souvent, au contraire : dans les *Idées de Mme Aubray*, dans la *Femme de Claude*, dans presque toutes ses dernières comédies et les retentissantes préfaces dont il les a enrichies en guise de prologues. Mais le moraliste du théâtre est suspect, inquiétant, sophistique, tandis que celui de l'Académie a été à peu près irréprochable. Son discours est l'un des plus spirituels plaidoyers qu'on ait jamais prononcés en faveur de la charité. Il a enchâssé avec art les traits de dévouement, de sacrifice, d'abnégation qu'on trouve dans les classes les plus humbles ; il a prêché avec une conviction communicative, mais sans monter en chaire, aux pauvres le devoir, aux riches les obligations que leur crée la fortune, et le bonheur que procure la bienfaisance. En dépeignant notre charité inépuisable envers nous-mêmes, en exécutant des variations piquantes sur le thème de ces braves domestiques de province, qui restent au service de leurs maîtres quand ceux-ci ne peuvent plus les payer, et en leur demandant de former des élèves à l'usage de Paris ; en criblant de ses flèches les plus fines et les plus acérées l'indifférence et l'égoïsme des heureux qui se privent de tant de joies, pour ne point se priver de quelques plaisirs, il a fait œuvre d'excellent poëte comique, qui corrige les mœurs en riant. S'il y a un peu trop d'esprit dans le rapport de M. Dumas, il faut reconnaître qu'il n'y a pas moins de cœur. Nous espérons que ce discours ne restera pas un accident isolé dans sa carrière, et que nous retrouverons sur la scène le moraliste de l'Académie.

Quelques jours à peine après la distribution des prix de l'Académie française, avaient lieu les distributions du Conservatoire et du grand concours. Malgré les insinuations délicates des feuilles radicales, qui espéraient un peu de tapage et qui encourageaient amicalement les élèves à profiter de la circonstance pour se prononcer sur le 16 mai, en sifflant M. le ministre de l'instruction publique, tout s'est bien passé. On était résolu, dit-on, à lever immédiatement la séance si le moindre désordre se fût produit. Peut-être est-ce là ce qu'eût dû faire, en l'absence du ministre, M. le directeur des beaux-arts, lors des scènes scandaleuses qui ont troublé la distribution des récompenses aux élèves de l'Ecole et aux artistes médaillés. Ces jeunes gens tiennent absolument à prouver, dans toutes les occasions,

qu'ils sont pour la plupart bien mal élevés, et ils n'y réussissent que trop. Ils semblent en être encore aux théories vulgaires qui veulent qu'un artiste soit débraillé dans sa tenue, ses manières et son langage, et qui font du *désordre* le compagnon du *génie*. A en juger par ce qui se passe dans ces cérémonies de famille, le cri du coq, le gloussement de la poule, l'imitation de la voix de Grassot et des cris de tous les animaux connus, sont le complément obligé d'une éducation artistique, et je m'attends toujours à voir un de ces Messieurs aller chercher la médaille en marchant sur les mains. Le *Journal officiel* a publié un rapport de M. le marquis de Chennevières, directeur des Beaux-Arts, conçu en termes justement sévères, mais qui aboutit à une conclusion bien anodine, puisqu'elle se borne à séparer de la cérémonie spéciale à l'Ecole celle qui concerne les artistes exposants, médaillés ou décorés. C'était bien le moins qu'on pût faire pour ne plus compromettre la dignité de l'art français dans de telles *gamineries*.

On est plus fier de parler de l'Ecole des beaux-arts à propos des concours pour les prix de Rome. Le sujet traité par les peintres était l'épisode du sénateur Papirius, frappant de son bâton d'ivoire le Gaulois qui vient de lui passer la main sur la barbe. Comme d'habitude, dix concurrents étaient entrés en loges ; mais l'un d'eux s'étant retiré de la lutte, neuf toiles seulement se trouvaient exposées. Le jury a décerné le premier grand prix à M. Chartran, dont la composition n'eût sans doute pas obtenu le même honneur au temps où les juges s'appelaient Picot et Abel de Pujol, et tenaient encore pour la dignité du vieil art classique. M. Chartran, qui sait très-bien son métier, qui dessine d'une façon nerveuse et serrée, et dont la peinture a un accent personnel d'une certaine saveur, a vraiment donné à nos aïeux des physionomies et des attitudes entachées de caricature. Avec son air à la fois bravache et goguenard, le soldat qui touche à la barbe du sénateur romain est campé en saltimbanque qui s'apprête à faire un tour plus surprenant que les autres, et deux ou trois de ses compagnons donnent quelque vraisemblance aux théories de Darwin et de Carl Vogt sur les origines simiennes de l'espèce humaine. Dans son ensemble, le concours accusait d'une façon significative les tendances nouvelles, la préoccupation chaque jour plus prononcée de la couleur locale, poussée à outrance, et de la *curiosité* des détails.

Le concours de sculpture nous a paru très-supérieur. Il avait pour programme la découverte de la tête d'Orphée par des pêcheurs sur les bords de l'Hèbre : sujet bien vieux et bien souvent traité, mais toujours beau et permettant mieux que pas un de montrer de sérieuses qualités de composition et de métier, jointes à l'étude de

l'art antique. Presque tous les concurrents savent déjà modeler fort habilement un torse et mettre chaque détail du bas-relief à son plan. La moitié au moins s'étaient signalés par une exécution très-ferme et une grande justesse d'attitudes ou d'expressions. Ce qui manquait le plus, c'était le style, l'inspiration, le sentiment des types grecs et de la beauté antique. Deux ou trois surtout avaient visiblement confondu les pêcheurs de la Thrace et de l'âge héroïque, avec ceux des berges de la Seine en l'an de grâce 1877. La préoccupation du pittoresque et la recherche de l'effet s'accusaient aussi dans la plupart des ouvrages, et l'un des plus remarquables par la richesse de la composition et les détails de l'exécution, — le numéro trois, s'il m'en souvient bien, — avait évidemment confondu les conditions de la peinture avec celles de la statuaire. Cette fois, les décisions du jury ont été peu d'accord avec le sentiment public ; M. Cordonnier a obtenu le premier grand prix pour un bas-relief confus, banal, sans grâce, où l'exécution correcte de certains morceaux annonçait plutôt un bon élève, un *fort en thème*, qu'un artiste distingué.

Avant de quitter le domaine artistique, nous ne craindrons pas de franchir la frontière, pour rappeler en quelques mots la récente célébration du troisième centenaire de Rubens à Anvers. Le pinceau de Rubens parle une langue universelle et son génie ne reconnaît pas de frontières. On sait qu'il a exécuté chez nous et pour nous une de ses œuvres les plus éclatantes et les plus pompeuses : les vingt-et-une grandes compositions de la galerie de Médicis, qui figurent actuellement au Louvre. L'Institut de France avait envoyé une délégation, au nom de laquelle M. Henri Delaborde et M. Charles Blanc ont dignement célébré ce génie abondant et fécond, ce peintre robuste et tranquille de la vie physique, qui s'épanouit avec sérénité dans sa floraison exubérante et dont « la toute puissance se manifeste avec l'éclat d'un phénomène éblouissant. »

Sept villes se disputaient le berceau d'Homère ; quatre au moins se disputent celui de Rubens. J'ai vu dans la rue des Etoiles, à Cologne, une inscription qui tranchait la question à la manière prussienne : « Ici est né *notre* Pierre-Paul Rubens, l'*Apelles de l'Allemagne.* » Les Anversois ont voulu protester contre cette annexion en fêtant avec éclat le trois centième anniversaire de la naissance de Rubens, comme ils avaient célébré en 1840 le deux centième anniversaire de sa mort. Cantate de M. Peter Benoît, le Wagner flamand, exécutée en plein air par des milliers de chanteurs, avec accompagnement du carillon de Notre-Dame et de trompettes thébaines sonnant sur la tour de la cathédrale; décorations, illuminations, feux d'artifice, arcs de triomphe, cortége historique, concours de sociétés chorales, promenades de fanfares, banquet officiel, repas

de corps, cabarets et spectacles en plein vent, congrès artistique, inauguration du buste colossal de Rubens, réouverture de la maison du célèbre imprimeur Christophe Plantin, le rival des Alde et des Estienne, longtemps fermée à la suite de quelques larcins commis par des visiteurs indiscrets, restée pendant des siècles entre les mains de la famille, acquise enfin par la ville, qui s'est appliquée à en faire un véritable musée du vieil art typographique, en lui conservant sa physionomie originale; réunion et exposition de toutes les œuvres de Rubens, que la Belgique possède dans ses églises et ses galeries publiques ou particulières, et des gravures ou des photographies de celles dont il a peuplé, avec une prodigalité inouïe, le reste de l'Europe; bref, tous les plaisirs d'une fête populaire, toutes les joies bruyantes d'une kermesse, avec les jouissances plus délicates et plus élevées d'une grande solennité artistique, voilà ce qu'Anvers a voulu réunir dans la célébration de ce centenaire, dont les préparatifs se poursuivaient depuis quatre mois.

La politique et la pluie, deux vilaines choses, ont un peu gâté la *décade* de Rubens. Le roi n'y est pas venu : il paraît que les autorités libérales d'Anvers sont en hostilité avec le cabinet comme avec la majorité de la Chambre, et on sait que Sa Majesté Léopold II est un souverain strictement constitutionnel. Dans des conférences, des brochures, des articles de journaux, les deux partis qui divisent la Belgique se sont disputé Rubens, comme jadis Grecs et Troyens le cadavre de Patrocle. Les *gueux* ont voulu s'approprier le peintre de la *Descente de croix* et l'enrégimenter dans leurs rangs. L'entreprise était au moins bizarre; mais tout est possible à l'esprit de parti. L'un des derniers historiens de Rubens n'a-t-il pas découvert dans son chef-d'œuvre toutes sortes d'arrière-pensées et d'intentions hardies, et déclaré d'un ton doctoral que, « depuis deux siècles, le clergé d'Anvers admire cette œuvre impie sans en pénétrer le sens redoutable. » Assurément on ne saurait songer à faire de Rubens le type du peintre religieux; ce n'est rien moins qu'un mystique, et il s'entend mieux à représenter la chair que l'âme. Le rayon divin n'illumine pas le cadavre du Christ, et sous la mort on ne sent pas assez la résurrection. Rubens est un génie purement pittoresque. Mais vouloir faire de l'homme qui a composé plus de quatre-cent cinquante tableaux religieux, inspirés par l'Ancien ou le Nouveau-Testament, par tous les dogmes catholiques et les épisodes de la vie des saints, qui pratiquait exactement les commandements de l'Eglise, était affilié aux confréries et assistait chaque jour à la messe, un libre penseur ou un émule de Marnix-Sainte-Aldegonde, c'est une des plus étonnantes divagations de la critique moderne. D'autre part, une feuille belge teintée de radicalisme en politique et

en religion, s'indignait à l'avance qu'on voulût fêter avec tant de pompe ce Rubens, vil courtisan des persécuteurs du libéralisme, protégé des Jésuites, des cardinaux et des papes, des archiducs et des rois, qui, au lieu de songer à immortaliser par son pinceau les martyrs de la liberté de conscience, ses contemporains, n'a puisé ses sujets que dans la mythologie catholique et païenne! Extravagance pour extravagance, celle-ci est assurément moins en dehors de la vérité que l'autre.

II

La mort, qui s'était acharnée jadis contre nos gloires, semblait se reposer depuis quelque temps sur sa moisson d'illustres. Elle vient de reprendre la série funèbre en frappant l'un de ses plus grands coups. Pendant la nuit du 3 au 4 septembre, le bruit s'est répandu soudainement sur les boulevards, que M. Thiers avait été frappé dans l'après-midi d'une attaque d'apoplexie séreuse, à Saint-Germain, où il était en villégiature et où, peu de jours, on pourrait presque dire peu d'heures auparavant, il donnait des consultations politiques et recevait des députations républicaines. L'écho de son dernier discours était à peine apaisé; on avait vu son nom, comme à l'ordinaire, dans les journaux du matin et du soir; rarement une personnalité quelconque avait tenu une aussi large place dans les débats de la presse et les préoccupations du pays, et cette nouvelle foudroyante, qui courait de bouche en bouche dans le monde où l'on s'amuse, produisait presque autant de stupeur que le fameux : *Madame se meurt! Madame est morte!* qu'on entendit retentir le 29 juin 1670 à Saint-Cloud et à Versailles.

Malgré des démentis intéressés qui ne trompaient personne, on savait que la santé de M. Thiers était profondément ébranlée et que sa vie fragile, pareille à la flamme vacillante d'une bougie qu'on protége des deux mains, ne se prolongeait qu'à force de soins assidus. C'était un spectacle pénible de voir avec quelle impitoyable âpreté les partis exploitaient l'ambition tenace d'un vieillard, nous allions dire d'un moribond, sans lui laisser une minute de répit, et consumaient à leur profit les derniers restes d'une force prête à s'éteindre. De ces jours de grâce, dont chacun était une conquête sur la mort, ils avaient fait des jours de fièvre et de lutte, et attisant comme une flamme dévorante sa convoitise du pouvoir, ils se servaient de cet octogénaire pour couvrir leurs haines et décorer leurs projets. Il s'y prêtait lui-même avec une complaisance

empressée. Jusqu'à la fin, entraîné par cette activité d'esprit qui avait survécu à l'affaiblissement du corps, il s'est mêlé à la bataille qu'il croyait diriger et dont il espérait recueillir le fruit, et il n'avait pu se résoudre à mettre entre sa vie et sa mort cet intervalle de recueillement où les sages se préparent au grand repos de l'éternité. Il semble que la mort même ne l'ait pas soustrait à cette servitude et que son cercueil soit condamné à servir d'arme de guerre. Jean Ziska, en mourant, avait légué sa peau à ses compagnons d'armes pour en fabriquer un tambour : ainsi les 363, s'efforçant de ressaisir la proie qui leur est échappée, battent la charge avec sa mémoire et tentent de combler avec le corps de leur général le fossé de la place assaillie.

Nous ne pouvons même entreprendre d'esquisser cette longue vie publique qui embrasse plus d'un demi-siècle, ni cette physionomie multiple où le journaliste, l'historien, l'orateur se mêlent au diplomate, au ministre, au chef d'État, à l'homme de gouvernement et à l'homme d'opposition. M. Thiers nous échappe d'ailleurs par tous les grands côtés de sa carrière. Nous n'avons à parler que du lettré, de l'artiste, de l'écrivain, qui a été bien vite rejeté dans l'ombre, ou du moins relégué au second plan par le personnage politique, mais qui n'en mérite pas moins d'être mis en lumière. M. Thiers avait tout appris, il s'intéressait à tout, il était propre à tout. Son intelligence alerte et lucide, singulièrement compréhensive, pouvait s'appliquer, avec la même apparence de supériorité, à l'étude des questions financières les plus ardues ou au jugement des œuvres d'art. Il raisonnait budget et contributions indirectes avec le baron Louis, politique étrangère avec Talleyrand, stratégie avec Jomini et le général Foy, jurisprudence avec Dupin, banque avec Laffitte, critique avec Sainte-Beuve, peinture avec Eugène Delacroix et Meissonnier, astronomie avec Leverrier, chimie avec Berthelot, philosophie avec Cousin, théâtre avec Scribe, chanson avec Béranger, musique avec Rossini. Sur chaque chose il avait des idées nettement arrêtées, et il soutenait aussi bien son opinion en botanique ou en géométrie que sur le terrain du régime protectionniste et de l'organisation militaire.

Avec sa variété d'aptitudes, son agilité d'esprit, ses étonnantes facultés d'assimilation et sa verve méridionale, M. Thiers devait faire un excellent journaliste. C'est par là qu'il débuta, en arrivant à Paris, et l'on eut bien vite remarqué dans les gazettes et les salons du libéralisme ce jeune et pétillant Provençal qui se remuait avec une infatigable vivacité et se poussait avec l'adresse, la persévérance résolue, l'intrépide confiance en lui, l'inépuisable esprit de ressources dont il a fait preuve dans toute sa carrière.

Il avait abordé, concurremment avec la politique, la critique littéraire et la critique d'art. Son premier livre fut le *Salon de* 1822, où il eut l'honneur de deviner le génie naissant d'Eugène Delacroix, en saluant « l'avenir d'un grand peintre » dans son tableau de *Dante et Virgile aux enfers*, bien qu'il fût un partisan décidé de David et de son école. Ce passage a été cité des milliers de fois, mais on connaît moins son introduction à l'autobiographie de mistress Bellamy, dans la collection des Mémoires sur l'art dramatique, où se montrent, avec un goût prononcé pour le théâtre, les préoccupations de l'écrivain politique et même du polémiste. Le jeune écrivain y professe une véritable antipathie pour les Anglais, — « ces fiers insulaires », comme il les appelle avec la phraséologie dont il ne se défit jamais entièrement, et il s'efforce d'agrandir le sujet et de relever sa tâche par des aphorismes, des pensées, des maximes générales, où il jette sur les hommes et les choses le coup d'œil du moraliste et du philosophe. J'y ai remarqué cette réflexion ingénieuse, à propos des débuts de mistress Bellamy, qui s'évanouit en scène et que les applaudissements ranimèrent : « La multitude, qui n'est rien et veut être quelque chose, est si fière d'intimider qu'elle récompense la peur qu'elle inspire. » Au théâtre peut-être, mais pas toujours ailleurs.

C'est à la même date que se rapporte un récit de voyage : *Les Pyrénées, ou le Midi de la France pendant les mois de novembre et de décembre* 1822, dont on a publié une édition nouvelle quinze jours à peine avant la mort de M. Thiers [1]. L'écrivain politique apparaît beaucoup plus encore dans ce livre, d'où les descriptions pittoresques et même les anecdotes ne sont pourtant pas absentes. L'ouvrage est comme une préface indirecte, écrite par un journaliste de l'opposition, à la guerre d'Espagne, qui devait être déclarée dès le mois de janvier suivant et qu'il était aisé de prévoir dès lors. Mais la polémique se cache et la narration domine. Les chapitres consacrés par l'auteur à la peinture des débris de l'armée de la Foi réfugiés en France, ses portraits des chefs de partisans et de leurs soldats, sa rencontre de la régence d'Urgel, fugitive dans les gorges du Mont-Louis, ses récits et ses tableaux de la guerre civile sont du plus vif intérêt, encore qu'empreints d'un parti pris qui ne permet pas de les accepter sans contrôle. J'y ai noté aussi quelques pensées d'un homme d'Etat : « La première vertu du pouvoir, dit l'auteur, c'est la patience et la soumission à la critique. » Cette sage maxime était écrite depuis si longtemps qu'on ne doit pas s'étonner qu'il l'eût oubliée.

[1] Chasles, 1 volume in-8°.

Je me suis arrêté une minute à ce livre fort peu connu où M. Thiers a tracé quelques descriptions pleines de relief et même de couleur qui méritaient de revivre. En 1823 aussi parut le premier volume de son *Histoire de la Révolution française*, à laquelle on peut rattacher les commencements de la popularité de M. Thiers, — une popularité qui devait être battue de bien des orages, soumise à bien des vicissitudes et des intermittences, entrecoupée même de quelques charivaris, mais qui depuis ce moment ne s'éloigna jamais de lui que pour lui revenir. Les témoins et les acteurs de 93 vivaient encore en grand nombre; il les avait interrogés curieusement; il avait fondu leurs dépositions avec les documents écrits dans un récit d'un style clair, composé avec un art simple et un véritable instinct de narration dramatique. Pour comprendre le mérite et le succès de ce livre, il faut se reporter à l'époque où il parut et le replacer dans son cadre. L'*Histoire de la Révolution* s'élevait bien au-dessus des précis historiques alors à la mode, et en même temps elle donnait une satisfaction au libéralisme armé en guerre contre la Restauration. C'était un acte d'opposition autant qu'un livre d'histoire. Le premier, avec son ami M. Mignet, dont l'ouvrage parut la même année, M. Thiers osait aborder en vrai fils de la Révolution l'étude de cette période effrayante. Jusque là, ceux même qui avaient pris part à la Terreur, les survivants de la Montagne, les régicides se bornaient, dans leurs plus grandes hardiesses, à plaider timidement les circonstances atténuantes. Un écrivain se rencontrait enfin qui avait entrepris d'en écrire une apologie à peine déguisée, en traitant comme des hommes d'Etat les sanglants dictateurs qu'on avait l'habitude de considérer comme des scélérats. La distance et l'affaiblissement des souvenirs se prêtaient aussi bien que la haine des Bourbons et les fautes mêmes des royalistes extrêmes à cette évolution où M. Thiers devait être bien dépassé, mais dont il a marqué le point de départ. Sa nature d'esprit était faite d'ailleurs pour le conduire à ce résultat, non moins que son éducation, ses relations personnelles, sa position politique et les calculs de son ambition. Il a toujours professé le respect du fait accompli et le culte du succès. Son idéal est de tout comprendre, et il semble justifier ce qu'il explique si bien. Ce n'est pas à lui qu'on peut appliquer le vers de Lucain : *Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni*. Il aime le vainqueur et finit par se rallier au succès, comme si le succès fondait le droit, quand il ne le démontre pas. Il paraît qu'on n'est un homme d'Etat qu'à cette condition. La politique n'est-elle pas la science de réussir? Le fatalisme historique de ce livre considérable, son indulgence pour les vices et les crimes des grands révolutionnaires, le faible dont il ne peut se cacher pour leur audace, sa pitié banale pour les victimes et

l'espèce d'équilibre qu'il établit entre elles et leurs bourreaux, dans le suprême effort de son impartialité, ont contribué en une certaine mesure à fausser non-seulement l'histoire, mais l'esprit public. On y reconnaît l'homme qui devait dire un jour : « Je serai toujours du parti de la Révolution en Europe. » M. Thiers a atténué depuis plusieurs de ses jugements. Il ne serait pas sans intérêt de comparer soigneusement les diverses éditions publiées par lui aux différentes époques de sa carrière, pour en noter les variantes.

Son autre grand ouvrage historique : l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, ne commença à paraître qu'en 1845 et ne fut terminé qu'en 1862. On y reconnut un esprit mûri par l'âge et l'exercice du pouvoir, poussant plus loin encore la connaissance de toutes les matières politiques, militaires, administratives, financières et les exposant avec une haute compétence qui se laisse parfois entraîner à la diffusion. Mais dans son admiration à peine mitigée pour Napoléon, dont la figure emplit chaque page de cette histoire, on pouvait reconnaître aussi de plus en plus son goût prononcé, — qui ne s'est jamais démenti, même lorsque M. Thiers s'est fait républicain — pour le gouvernement personnel. Ministre, il avait déjà fait voter l'achèvement de l'Arc de triomphe, le rétablissement de la statue impériale sur la colonne Vendôme, le retour des cendres de Napoléon. Il venait de rendre à la cause des Bonaparte un bien autre service. On peut dire qu'il est, après Béranger, un de ceux qui ont le plus fait pour en entretenir le culte et en amener la restauration. C'est pourquoi, malgré l'opposition persistante et patriotique de M. Thiers, que le 2 décembre avait jeté à Mazas, Napoléon III garda toujours pour l'*historien national* un penchant dont il donna la preuve en citant son livre avec éloges dans le discours d'ouverture de la session de 1856. On sait que l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* obtint une récompense hors ligne de l'Académie, que n'arrêta pas la crainte de paraître se couronner elle-même dans la personne d'un de ses plus illustres membres. Le prix biennal de 20,000 francs, abandonné par l'historien, a servi à fonder le prix Thiers.

M. Thiers avait longtemps caressé le projet d'écrire une histoire de Florence, où il se promettait de donner un libre cours à ses goûts et à ses connaissances artistiques. Il aimait passionnément les arts et maniait même le pinceau à ses moments perdus : c'est un des côtés les plus intéressants de cette intelligence encyclopédique, qui semblait mieux faite pour comprendre que pour sentir, plus avide de savoir et de pouvoir que passionnée pour le beau. Les collections de la place Saint-Georges sont célèbres : il s'était plu à s'entourer de vieilles estampes, de bronzes, d'ivoires, de bois sculptés, de porce-

laines de Saxe ou de Sèvres, de coupes, de curiosités de tout genre, de tout temps et de tous pays, où, avant la beauté idéale et absolue, il recherchait le sentiment individuel et le *caractère*. M. Ch. Blanc a écrit une notice sur le *Cabinet de M. Thiers*, un moment dispersé par la Commune, mais bien vite reconquis et reconstitué dans l'hôtel rebâti. Je ne sais si M. Thiers était un connaisseur de premier ordre; il est permis d'en douter. Mais c'était du moins un amateur et un dilettante distingué.

Il parlait souvent encore, dans les dernières années de sa vie, d'un grand ouvrage philosophique où il se proposait de combattre et de terrasser définitivement le matérialisme, qui n'est pas seulement une monstruosité, mais une bêtise, aimait-il à dire dans les confidences auxquelles sa nature méridionale et son amour de la parole l'entraînaient aisément. Le plan de ce vaste livre, dont il rêvait de faire le catéchisme de l'avenir, embrassait un résumé de toutes les connaissances humaines, et pour le remplir, M. Thiers, déjà plus que sexagénaire, n'avait pas craint de se remettre à l'école, en élève avide d'apprendre, mais souvent indocile, opiniâtre dans ses idées et qui aimait à en remontrer à ses professeurs. Les *chères études* n'étaient pas pour lui une pure métaphore. Il aima toujours à se réfugier dans les lettres, comme dans une consolation, pendant les entr'actes de sa vie publique, et le langage qu'il faisait entendre à la tribune de l'Assemblée vers la fin de sa présidence, il l'avait tenu très-longtemps déjà auparavant : « Je vous remercie, disait-il en 1834, dans son discours de réception à l'Académie, vous, hommes paisibles, heureusement étrangers aux troubles qui nous agitent, d'avoir discerné, au milieu du tumulte des partis, un disciple des lettres, passagèrement enlevé à leur culte. »

Ecrivain ou orateur, M. Thiers n'a ni la profondeur de la pensée, ni les grandes qualités du style. Il lui manque le coup d'aile aussi bien que le coup de foudre. Il n'éblouit ni n'enlève. Mais il se recommande par un ensemble étonnant de qualités moyennes : la clarté, la simplicité, le naturel, la facilité, l'abondance, l'art d'exposer, de coordonner, de grouper, comme aussi par l'extraordinaire diversité de ses aptitudes. Jamais il n'eut son pareil comme vulgarisateur. Malitourne disait méchamment de lui : « C'est M. de la Palisse ayant le courage de ses opinions. » M. John Lemoinne en a dit plus finement dans le *Journal des Débats* : « C'est le dictionnaire Bouillet des assemblées. » Il a l'horreur du paradoxe et non, comme Lacordaire, celle du lieu commun. A la tribune, tout semblait se réunir contre M. Thiers : sa taille exiguë, ses lunettes, son geste étriqué, sa voix aigrelette et criarde. Il n'avait pas compris tout d'abord ces avertissements de la nature et, dans ses premiers dis-

cours, il recherchait l'éloquence et se livrait aux élans oratoires. On se moqua de *Mirabeau-mouche* et il ne fut pas long à reconnaître sa véritable voie. Dès lors M. Thiers devint le plus souple, le plus spirituel, le plus lucide, le plus vif et le plus libre des causeurs de tribune. Quand, après les lenteurs et les tâtonnements du début, il avait pris enfin son assiette, c'était merveille d'entendre cette petite voix fluette et aigue aller son chemin pendant trois heures, déblayant la question de tout ce qui pouvait la compliquer, la tournant et la retournant sous toutes ses faces, l'éclairant d'une lumière abondante, rangeant les arguments en ordre de bataille, passant d'une maxime à une anecdote, d'une dissertation technique à un souvenir personnel, se jouant avec aisance sur tous les points du sujet, semblant faire quelquefois l'école buissonnière, relâcher sa trame et briser le fil du discours, pour le renouer tout à coup, déployant enfin toutes les ressources de l'esprit le plus délié et de la plus inépuisable faconde.

Ce sont ces qualités vraiment françaises de son intelligence qui, en dépit de tout, ont fait, maintenu ou rétabli sa popularité. M. Thiers, qui ressemblait physiquement au type de Joseph Prudhomme, créé par Henri Monnier, était le type de la bourgeoisie dans son expression la plus haute. Il en venait, et n'en est jamais sorti. On pouvait dire de lui, avec une légère variante, ce que Béranger a dit de Manuel : « Bras, tête et cœur, tout était *bourgeois* en lui. » Sa popularité s'explique encore, il faut le reconnaître, par un sentiment patriotique et national poussé très-loin, par les services éclatants qu'il a rendus au pays. Quant aux autres raisons qu'on en pourrait donner, nous nous en abstiendrons aujourd'hui.

Les morts dont il nous reste à parler disparaissent dans ce voisinage redoutable. Il serait injuste pourtant de les oublier, et nous allons les passer rapidement en revue.

Ne cherchez point le nom de Laurent-Jan dans Vapereau : vous ne l'y trouveriez point. Il y méritait pourtant une place, car ce fut une célébrité en son genre, mais une célébrité exclusivement parisienne, qui n'a jamais franchi un petit cercle de lettrés, un écrivain *in partibus*, un auteur honoraire qui, même avant d'être retiré dans sa place de directeur de l'Ecole nationale de dessin comme le rat de La Fontaine dans son fromage de Hollande, aimait mieux causer avec ses livres que les faire, et mangeait sa gloire en herbe avec l'insouciance d'un dissipateur. Si ses œuvres complètes ne pourraient tenir autour d'un cornet de dragées, comme celles du marquis de Sainte-Aulaire, qui arriva à l'Académie avec un quatrain galant, elles tiendraient certainement dans une bonbonnière : il a réuni presque tout ce qu'il avait écrit, ou du moins tout ce qu'il voulait

conserver de lui, dans un in-32 de deux cents pages, dont le titre *Misanthropie sans repentir*), imité d'une pièce célèbre de Kotzebue, indique à la fois son genre d'esprit, légèrement apprêté, et le point de vue sous lequel ce moraliste paradoxal envisageait et jugeait l'humanité. Laurent-Jan est un petit-fils de La Rochefoucauld, qui parle la langue des boulevards et du *Charivari*, aussi dépourvu de toute illusion que de toute naïveté, dont les maximes acérées s'enfoncent comme des dards dans l'esprit du lecteur, et qui s'efforce de pousser la vérité railleuse de l'observation jusqu'à l'impertinence, parfois jusqu'au cynisme.

C'est de lui cette ingénieuse variante à un proverbe qui court les rues : Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu HAIS.

Et cette peinture du bourgeois, si éternellement vraie qu'on la croirait tracée au lendemain de la Commune, bien qu'elle l'ait été après 1848 :

BOURGEOIS. — En supposant un vase qui, se jetant de lui-même d'un cinquième étage, s'étonnerait de se briser, puis, une fois raccommodé, se rejetterait de nouveau pour se rebriser, se r'étonner, et recommencer toujours ainsi avec la même stupidité suivie de la même stupéfaction, — on peut se faire une idée à peu près exacte du Bourgeois sous la face politique.

Laurent-Jan était l'ami de Mérimée, de Gozlan, de Balzac surtout, qui lui a dédié *Vautrin*. On a abusé de cette circonstance pour lui attribuer parfois la paternité de cette pièce, ce qui est bien invraisemblable. La *Correspondance* de Balzac comprend plusieurs lettres écrites à Laurent-Jan du fond de la Pologne russe, et relatives à *Mercadet*, au *Roi des mendiants* et aux projets de drames ou de comédies qui bouillonnaient dans cette tête toujours en travail. C'est dans une de ces lettres que, se livrant à la fougue de son imagination sans mesure et envahissant déjà tous les théâtres en espérance, Balzac dit à son ami : « Pense qu'une scène écrite par jour fait trois cent soixante-cinq scènes par an, qui font dix pièces. En tombât-il cinq, trois n'eussent-elles que des demi-succès, resteraient encore deux succès, qui feraient un joli résultat ». Que devait penser de ce travail calculé mécaniquement, comme celui d'un métier à fabriquer de la toile, un écrivain qui fut toujours paresseux avec délices et qui préférait un flacon d'élixir à dix tonnes d'abondance?

La mort récente de M. N. Martin a passé presque inaperçue au milieu du tapage de la politique et des préoccupations de la guerre d'Orient. Il méritait mieux que cette minute d'attention indifférente et distraite qu'on lui a accordée çà et là et ces dix lignes de mention sommaire jetées par quelques journaux comme une goutte d'eau bénite sur sa tombe. Mais peut-être, même en temps ordinaire, n'eût-il

guère obtenu davantage. Ni son talent, ni son nom n'étaient faits pour devenir populaires. L'un avait plus de grâce rêveuse, de finesse et de légèreté familières que de couleur, de relief et de force; l'autre n'était pas frappé pour la gloire. Un poëte qui s'appelle Martin est né sous une fâcheuse étoile; qu'est-ce donc lorsque, pour comble, il se prénomme Nicolas! Nicolas Martin! la disgrâce était complète. Un homme de lettres qui avait l'expérience du sujet a composé jadis une nouvelle intitulée : *les Inconvénients d'un vilain nom*. En fait de noms, il y a pis encore pour un écrivain : c'est le nom banal, sans physionomie, sans individualité, porté par des milliers de personnes, et que ne relève même pas un prénom d'une tournure plus accentuée. Pour un homme qui vise à la renommée, mieux vaudrait encore s'appeler Jacquot que Durand ou Martin.

M. Martin avait l'habitude de signer l'initiale seulement de son prénom : N. Martin. Etait-ce dissimulation? était-ce timidité? Les mauvais plaisants prétendaient que c'était pour faire croire qu'il s'appelait Narcisse. Néanmoins il a courageusement signé *Nicolas Martin* les deux éditions de ses *Poésies complètes* (1857, 1873) que j'ai sous les yeux. Cette dernière édition comprend *Ariel*, un recueil de *lieder* où l'on croit entendre, çà et là, dans le souffle printanier de la brise, le bruit aérien du sylphe voltigeant sur les fleurs; les *Cordes graves*, où sa Muse a des accents à la fois plus virils et plus attristés; *Louise* et *Mariska*, la chanson légère de l'amour jeune, et l'hymne plus profond, plus ému, du dernier amour; les *Légendes*, qu'il a butinées comme l'abeille dans le vaste champ de la poésie historique, et le *Presbytère*, un petit poëme familier, simple et gai, où la Muse, cette fois, a replié ses ailes et marche, court-vêtue, le long des sentiers du village; un tableau de l'école hollandaise où toutes les figures sont peintes avec une sorte de bonhomie indulgente et narquoise à la fois, et dont, malgré plus d'une tache, il faut louer l'aisance du style, la naïveté de détails, l'heureuse veine de poésie moyenne, la naturelle et saine bonne humeur. Parmi les œuvres importantes de M. N. Martin, il ne manque ici que *Julien l'Apostat*, un poëme avorté, où l'auteur avait voulu joindre l'histoire et la critique à la poésie, mais qui porte dans ses vers pénibles et sa composition décousue la trace laborieuse de ce trop ambitieux effort.

« Né de père français et de mère allemande, » M. N. Martin est l'un de ceux qui ont contribué à faire connaître chez nous la poésie germanique contemporaine et à ouvrir ainsi à la nôtre quelques nouvelles sources d'inspiration. Il était né à Bonn, où les conquêtes du premier empire avaient transplanté son père, et sa mère était la sœur du poëte érudit Karl Simrock, l'interprète, le propagateur, le

résurrecteur de la vieille poésie et des vieilles traditions d'outre-Rhin. Il se définissait lui-même, au début de son *Autobiographie printanière*, où il raconte avec complaisance les souvenirs de sa verte jeunesse, « un poëte allemand pour un quart, flamand pour un autre quart (en quittant Bonn, son père avait été en Flandre, où il séjourna longtemps) et français pour le reste. » M. N. Martin a donc trois âmes, comme le vieil Ennius. « Il mêle à son inspiration française une veine de poésie allemande, disait de lui Sainte-Beuve dans les *Causeries du lundi*, et l'on croirait qu'il a eu quelque sylphide des bords du Rhin pour marraine. »

Terre de l'idéal et de l'antique foi,
Allemagne, Allemagne, oh! mon cœur est à toi,

s'écrie-t-il dans une pièce d'*Ariel*, en s'épanchant avec un lyrisme d'admiration qui prête à son idole toutes les beautés et toutes les vertus. Il a gardé tel quel le dithyrambe dans son édition de 1873, mais j'ai été surpris, je l'avoue, de n'y point trouver au moins une note.

Certes M. Martin n'est pas un poëte de grand souffle ni de large envergure, mais il sait enchâsser une idée délicate dans de jolis vers aux grâces négligées. Maurice Hartmann a traduit beaucoup de ses pièces en allemand, et elles s'y sont trouvées à l'aise comme en pays natal. Quand on le lit, parfois on dit : C'est un Souabe! mais tournez la page, c'est un Français. S'il aime à cueillir le *vergiss-mein-nicht* au clair de lune, il l'effeuille avec une verve et un esprit qui le distinguent bien vite des rêveurs poitrinaires. Il semble qu'il ait voulu écrire son épitaphe dans cette strophe :

Je ne fus qu'un petit poëte;
Mais si de mes poëmes courts
Il est un seul vers que répète
Une lèvre chère aux amours,
Sous l'herbe verte où je repose
Me viendront des parfums de rose.

Ailleurs il se demande, car évidemment cette pensée le préoccupait :

Si je mourais demain, poëte peu vanté,
Mais poëte sincère à la voix ingénue,
M'en irais-je d'ici comme une ombre inconnue,
Et n'aurais-je rien fait pour l'immortalité ?

Nous n'oserions dire que M. Martin a travaillé pour l'immortalité, mais il a fait assez du moins pour mériter une place parmi les *poetæ minores*.

Accordons un souvenir à M. Ernest Duvergier de Hauranne. S'il nous échappe par sa carrière politique, d'ailleurs si courte, il nous appartient par ses travaux littéraires. Lorsque M. Ernest Duvergier de Hauranne, né en 1843, débuta dans la vie, le second empire était à son apogée, et la littérature seule était ouverte à l'activité des esprits indépendants qui portaient un nom comme le sien. Il alla étudier l'Amérique, au moment où se terminait la lutte terrible qui avait failli amener la dislocation des Etats-Unis, et il en rapporta des lettres, remarquées d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes*, et qui retrouvèrent ensuite un égal succès en volume. Même en rabattant beaucoup de l'admiration du jeune écrivain pour la grande république du Nouveau-Monde, on y reconnaissait un esprit rare, à l'indépendance et à la fermeté de ses jugements, à la sagacité de ses observations, à la précision nerveuse du style. Pendant l'invasion, le jeune homme n'hésita pas : il partit avec les mobiles du Cher, fut mis à l'ordre du jour de l'armée et revint décoré comme un vieux soldat. C'était une âme vaillante dans un corps débile. Il s'est souvenu d'avoir eu l'honneur de porter l'épaulette et de recevoir une blessure en défendant la France, le jour où, à la Chambre, indigné des attaques de la gauche contre le général Changarnier, il quittait sa place et allait s'asseoir à côté du vieux capitaine en échangeant avec lui une poignée de main. Ce mouvement généreux, qui lui valut l'honneur d'être hué par ses amis politiques, bien qu'il n'ait pas eu les suites qu'on en pouvait attendre, est peut-être ce qui honore le plus la carrière parlementaire de M. Ernest Duvergier de Hauranne. Il est mort à trente-quatre ans, et son père, entré aujourd'hui dans sa quatre-vingtième année, lui survit.

Le docteur Conneau avait siégé plus longtemps dans les assemblées, mais il n'y remplit jamais qu'un personnage muet. Ce n'est ni comme orateur, ni même comme médecin qu'il avait conquis cette notoriété qui nous engage à enregistrer son nom dans notre bulletin nécrologique ; c'est par le rôle qu'il a joué dans l'échauffourée de Boulogne et dans l'évasion du fort de Ham. Secrétaire du roi Louis de Hollande, comblé des faveurs de la reine Hortense, il s'était attaché à la fortune de Louis-Napoléon. Dans l'aventure du 6 août 1840, il suivit le prince, revêtu d'un uniforme de sergent-major ; c'est lui qui avait imprimé les proclamations du prétendant à l'aide d'une presse à bras. Condamné par la Cour des pairs à cinq années d'emprisonnement, il sollicita et obtint la faveur de partager sa cellule dans la forteresse de Ham. On sait comment, le 25 mai 1846, après avoir coupé ses moustaches et chaussé des sabots, s'être coiffé d'une perruque et d'une mauvaise casquette, affublé d'une blouse sale, d'un pantalon usé et d'un tablier de toile bleue, le prince, une pipe

de terre à la bouche et une planche sur l'épaule, parvint à sortir de la citadelle en trompant la vigilance des gardiens et des soldats. Pour lui donner le temps de gagner la frontière, le docteur Conneau, resté dans la forteresse, avait placé un mannequin dans son lit. Chaque fois que le commandant se présentait, il lui répondait que son prisonnier était malade et qu'il avait besoin de repos. Nous n'entrerons pas dans le détail des ruses diverses à l'aide desquelles il sut entretenir habilement l'illusion du gouverneur, jusqu'à ce que le fugitif eût gagné la frontière : quelques-unes ont une saveur médicale fort prononcée, qui rappelle certaines comédies de Molière, et M. Purgon ou M. Fleurant pourrait seul les expliquer en un style congruent au sujet. Glissons, n'appuyons pas.

III

D'un médecin à l'Hôtel-Dieu, la transition est facile. Tous nos lecteurs savent déjà que le vieil Hôtel-Dieu, qui menaçait ruines, vient d'être jeté bas. Encore quelques jours, et l'on ne verra plus trace du vénérable établissement qui résumait si bien dans la Cité, avec Notre-Dame et le Palais de justice, le Paris de nos pères; le dernier tombereau aura emporté le dernier de ces moëllons imprégnés depuis des siècles par tant de sang, de larmes et de prières, et le quai prolongé du petit bras de la Seine passera sur l'emplacement de ces murailles noires, sanctifiées par la souffrance et par la charité.

Que de souvenirs viennent de disparaître avec l'hôpital fondé par saint Landry au septième siècle, agrandi par Philippe-Auguste, enrichi par nos rois, depuis saint Louis jusqu'à Louis XIV et Louis XV, doté par le cardinal Duprat de la magnifique *salle du Légat*, dévasté au dernier siècle par deux incendies terribles où périrent un grand nombre de malades! Gilbert y est mort. Desault, Bichat, Dupuytren, tous les princes de la science, y ont opéré et professé; les cendres de Montyon y reposaient depuis 1838 : au début de la démolition, elles ont été transférées dans l'étroite *basilique* romane qui servait de chapelle au vieil Hôtel-Dieu, à Saint-Julien le Pauvre, où la tradition raconte que le Dante est venu s'agenouiller pendant son séjour à Paris.

J'ai voulu revoir l'Hôtel-Dieu de fond en comble avant qu'il ne disparût pour toujours. J'ai parcouru ses vastes souterrains, les *cagnards*, avec leurs grilles qui s'ouvrent sur le flot bourbeux de la Seine et leur *porte d'eau* par où jadis entraient les approvisionnements et les troupeaux de bœufs; je me suis penché par l'ou-

verture béante de la Tour des limbes, où l'on jetait autrefois les enfants morts sans baptême, en recouvrant le petit cadavre d'un *minot* de chaux. J'ai revu la salle de repos et la chambre des morts, avec ses rangées de tables où les cadavres couchés dans leurs suaires étaient protégés contre les rats, fléau de l'Hôtel-Dieu, par des couvercles cylindriques en zinc; l'amphithéâtre, où les internes travailleraient à la lueur du gaz; la cuisine, étincelante de propreté avec ses marmites presque aussi monumentales que celles des Invalides; la sommellerie et ses myriades de bouteilles rangées en ordre de bataille, la salle de réception, la salle des consultations, toutes les salles de blessés et de malades, avec leurs parquets cirés, leurs couchettes en fer d'une propreté exquise, largement espacées, entre lesquelles glissaient comme des ombres les Sœurs Augustines chargées du service. Certes, il n'était pas beau le vieil Hôtel-Dieu. Fait de pièces et de morceaux, agrandi par juxtapositions successives, il avait relié ses diverses parties les unes aux autres par un système compliqué de corridors, d'escaliers, de passerelles sur la Seine ou sur la rue et de voies souterraines. Il était noir, il était triste, on s'y perdait. Pourtant cette agglomération de maladreries était encore le plus sain de nos hôpitaux et l'on y mourait moins qu'à La Riboisière, qui est un palais, comme si la nature se plaisait à dérouter les calculs des savants.

Le nouvel Hôtel-Dieu s'ouvre, comme l'ancien, sur le parvis Notre-Dame et se développe entre les deux bras de la Seine. Mis à l'étude dès 1864, les travaux commencèrent après l'Exposition universelle, et ils ne sont pas encore terminés aujourd'hui, puisque malgré l'installation des malades et des divers services, il reste à aménager les cours, à construire la chapelle et les bâtiments du fond. Dans la pensée de l'Empereur, cet édifice était comme la contrepartie du nouvel Opéra, et l'on n'a pas oublié la lettre théâtrale et stérile où il déclarait que le palais fastueux ne pouvait être inauguré avant l'asile de la souffrance. Malgré ce manifeste, le monument de M. Charles Garnier était déjà achevé dans son ensemble et dans toute sa partie extérieure au moment de la chute de l'empire, lorsque la construction du nouvel Hôtel-Dieu restait encore bien éloignée de son terme. Ce fut une œuvre laborieuse entre toutes. Dès l'origine, le corps médical avait soulevé des objections graves contre les projets adoptés; M. Haussmann traitait Paris en pays conquis et il passa outre. Mais après la guerre et la Commune, dès qu'on put se reconnaître, il fut décidé que les dispositions primitives, jugées de nouveau à l'unanimité, par une commission spéciale, absolument contraires aux principes fondamentaux de l'hygiène hospitalière, seraient remaniées complétement et qu'on ferait disparaître toutes

celles qui avaient été signalées comme un péril pour les malades, puisqu'il était impossible d'anéantir des travaux qui avaient déjà coûté 17 millions. C'est en conséquence de cette décision que le niveau des bâtiments fut abaissé et qu'on supprima les deux étages et le comble des bâtiments en aile sur le quai. L'aspect du nouvel Hôtel-Dieu n'y a guère moins gagné que l'hygiène. Mais il est résulté de ces modifications que, au lieu des six cents lits qu'il était destiné d'abord à recevoir, il n'en pourra contenir plus de quatre cent vingt à quatre cent trente. Comme les dépenses atteignent le chiffre de 37 millions, chaque lit revient à la somme fabuleuse de près de 90,000 francs, c'est-à-dire quinze fois plus cher environ que dans les principaux hôpitaux de Londres. Magnifique exemple d'économie municipale!

Du grand vestibule qu'éclairent douze arcades à plein cintre, on pénètre d'abord dans une première cour d'où l'on monte, par un escalier qui en occupe toute la largeur, dans une deuxième, élevée de trois mètres et bordée par des galeries à jour. Cette cour supérieure, dont la chapelle coiffée de sa coupole fermera la perspective, en haut d'un perron monumental, sera ornée de massifs et de gazons. Du quadrilatère central se détachent, d'une façon assez disgracieuse, six ailes de bâtiments séparées par des préaux qui contiennent les salles des malades. Il y en a dix-huit, de vingt-quatre lits chacune, avec des chambres d'isolement pour les maladies contagieuses. Les services généraux ont été rejetés dans les sous-sols. Les malades pourront être montés et descendus sans secousse par des ascenseurs. Des trémies précipitent dans la buanderie du sous-sol les linges et les draps souillés. Toutes les parties du bâtiment sont chauffées à la vapeur; des appareils mécaniques de ventilation renouvellent l'air. De petits wagons glissant sur une rainure transportent les aliments et les remèdes. Les gigantesques ustensiles culinaires qui ne pourraient être maniés que par le bras d'un Gargantua, sont munis d'appareils qui permettent de les manœuvrer avec aisance. Bref, on a mis en œuvre tous les progrès de l'industrie moderne pour réaliser un grand nombre d'améliorations de détail et d'innovations ingénieuses.

Pour aller de l'Hôtel-Dieu au Palais de justice il n'y a que le boulevard à traverser. Rarement le *temple de Thémis* avait offert à ses habitués une telle réunion de causes retentissantes et curieuses. Le procès de la veuve Gras, qui avait fait jeter un bidon de vitriol à la figure de son bien-aimé pour se mieux l'attacher par ces marques ineffaçables de son intérêt, a ému jusqu'à la Bourse et a failli influer sur le cours des valeurs. En femme d'expérience, la veuve Gras avait eu soin de remettre sa cause aux mains habiles de Me Lachaud, qui a justifié

sa confiance par l'un de ses plus brillants plaidoyers. Jamais ce virtuose de la Cour d'assises, qui joue des jurés comme Paganini jouait du violon, ne fut plus émouvant, plus pathétique, plus *convaincu*, vous m'entendez bien. Et cependant le jury impitoyable a trahi des efforts si méritoires. La carrière de sa belle cliente est définitivement brisée. La veuve Gras manquera, avec la veuve Lafarge, à la couronne de l'illustre avocat, dont elle aurait été, à coup sûr, l'un des plus charmants fleurons. Qu'il se console de n'avoir pu rendre cette éminente personnalité au monde aimable dont elle faisait l'ornement. Si fâcheux qu'il puisse être un échec ne saurait effacer tant de victoires aussi flatteuses pour le talent de Me Lachaud que consolantes pour son cœur d'apôtre.

Après cette cause tragique, mémorable leçon de morale donnée aux fils de famille, est venue la cause gaie. On a vu se dérouler devant la police correctionnelle l'invraisemblable et fantastique affaire du roi des îles Marianne. Cette mystification colossale jouée à un jeune paysan de l'Isère, ex-élève de l'École normale de Grenoble et jardinier, rappelle ce qu'il y a de plus fort dans les annales du genre, et le villageois Antoine Lanfrey, prenant au sérieux le testament d'un sire lointain, qui lui lègue son trône avec la main de sa fille, distribuant les titres, les dignités et les croix autour de lui, formant sa cour, nommant ministre de l'intérieur un commissaire de police ambitieux, le facteur qui lui a apporté la lettre royale garde des sceaux, un palefrenier ministre de la guerre, le bouvier voisin grand maître des cérémonies et un prêtre interdit archevêque-primat de son royaume, dépasse de dix coudées l'abbé de Saint-Martin, solennellement élevé, en pleine ville de Caën, avec la complicité de toutes les autorités locales, au rang de mandarin de Siam, et M. Jourdain créé *mamamouchi* par le fils du Grand-Turc.

Mais le jeune Lanfrey ne manquait pas non plus d'exemples pour justifier sa crédulité. L'histoire ancienne raconte que lorsque Alexandre eût pris la ville de Tyr, il voulut remettre la couronne au descendant des rois tyriens : ce descendant était réduit au rang de simple jardinier, comme Lanfrey, cousin du roi des îles Marianne, et il fallut l'enlever de force à ses travaux rustiques pour le couronner. Il y a encore la légende de Dioclétien, jardinier à Salone, qu'il avait également dû lire à l'Ecole normale. A en croire Aurélius Victor, Dioclétien répondit à son collègue qui l'engageait à reprendre la pourpre : « Si vous voyiez les belles laitues que j'ai plantées de mes mains, vous n'auriez pas le courage de me faire une pareille proposition. » Mais c'est que Dioclétien avait déjà été empereur, tandis que Lanfrey n'avait pas encore été roi, ce qui suffit à expliquer qu'il ne se soit pas montré aussi philosophe.

Dans des temps plus rapprochés de nous, n'avons-nous pas encore l'histoire très-authentique de M[me] Martin, poissarde, rencontrée sur le carreau des Halles, un matin de l'an 1686, tandis qu'elle garnissait son éventaire, et que sa fille, à côté d'elle, faisait dessaler de la morue, par deux individus qui lui apprennent que son mari, François Martin, parti pour les îles vingt années auparavant, en abandonnant sa famille qu'il ne pouvait nourrir, était devenu gouverneur de la ville de Pondichéry, qu'il avait fondée, et directeur de la puissante Compagnie des Indes orientales! Séance tenante, M[me] et M[lle] Martin furent emmenées à l'hôtel de la Compagnie, débarbouillées, décrassées, parfumées, habillées de neuf, sans avoir le temps de se reconnaître. Six mois après, comme elles se demandaient encore si c'était un rêve, elles débarquaient au milieu des navires pavoisés et des salves d'artillerie; le fondateur de la puissance des Français dans l'Inde les serrait dans ses bras, et bientôt, dit une relation du temps, les perles et les diamants couvraient M[me] Martin, — qui ne perdit pas un moment la tête au milieu de cette transformation opérée comme par le coup de baguette d'une fée, — avec plus d'éclat que les écailles n'en avaient sur les carpes de son éventaire.

A notre époque même, les exemples analogues ne manquent pas, et au moment où l'on jugeait les aventuriers audacieux qui venaient d'exploiter sans vergogne l'ambition crédule du futur Antoine I[er], roi des îles Marianne, Paris en avait un sous les yeux. On pouvait voir, dans une avant-scène de l'Opéra, le grand scheick du Maroc Abdul-Selam-el-Ouazan, accompagné de deux Européennes : sa femme et sa belle-sœur. La femme du grand scheick est une institutrice anglaise que le besoin de gagner sa vie avait poussée jusqu'au pays barbaresque. La grâce avec laquelle cette brave fille de clergyman apprenait à lire aux enfants du consul britannique charma le cœur de l'honnête et sensible Marocain, qui, au lieu de la traiter en corsaire, en fit sa légitime et, je l'espère, son unique épouse. Ne dirait-on pas une nouvelle édition des amours de Malek-Adel, avec de notables variantes dans le personnage de Mathilde? Nous ne sommes plus au temps où les rois épousaient des bergères, mais l'Orient est resté la terre des *Mille et une nuits*.

Nous avons eu enfin la cause scandaleuse : la demande en séparation des époux de Caux, prononcée au profit du mari, et bientôt suivie d'une demande en nullité de mariage, introduite par la femme. Les indiscrétions d'un journal qui fait métier de regarder par-dessus tous les murs de la vie privée, d'appliquer son œil et son oreille à tous les trous de serrure, de dire tout ce qu'on veut taire et de montrer tout ce qui cherche à se cacher, ont tenu le public au courant de cette fâcheuse affaire, qui promet ou menace de renouveler

les interminables débats du procès Bauffremont, en y ajoutant le tapage inséparable des choses et des gens de théâtre.

Eh ! quoi, marquise, le souvenir du 29 juillet 1868 est-il donc si complétement effacé de votre mémoire ? C'était près de Londres, à Pierrepont-House. Le duc de Manchester était l'un de vos témoins; l'ambassadeur de France assistait votre futur. Les voitures de la cour figuraient à la cérémonie. Sur la pelouse on avait dressé une tente décorée par les oriflammes de tous les pays d'Europe. Ce mariage était un baptême : il lavait la tache originelle qui vous excluait du vrai monde; il vous sacrait grande dame en même temps que grande artiste. Toute l'aristocratie anglaise acclamait le triomphe de sa favorite et le prince de Galles en personne, souvenez-vous-en, vint baiser la main mignonne de la nouvelle épousée. Ce fut une des plus riches proies qui aient jamais souri à la dent vorace de la chronique. Pendant toute une semaine, les journaux ne parlèrent d'autre chose. Et voilà qu'aujourd'hui vos avocats vont traiter ce mariage en justice comme s'il avait été contracté devant le légendaire forgeron de Gretna-Green ! Ce que c'est pourtant que l'habitude de jouer la comédie !

IV

Le nom de la Patti nous amène au théâtre, dont nous n'avons, aujourd'hui encore, que peu de chose à dire. La saison théâtrale recommence au moment où paraissent ces lignes, mais, depuis notre dernière causerie, les critiques du lundi en ont été réduits, pour alimenter leurs feuilletons, au procédé bien connu employé par le poëte Simonide pour écrire l'éloge d'un athlète peu connu, « matière infertile et petite. » M. Paul de Saint-Victor a entrepris une grande étude sur Eschyle; M. Sarcey a fait part au lecteur de ses considérations sur le rhythme au théâtre. D'autres ont parlé des débats conjugaux de la Patti, ou des malheurs posthumes de Mlle Déjazet, obligée de faire traduire en justice un an après sa mort, par l'intermédiaire de l'entrepreneur des pompes funèbres, ceux qui avaient organisé ses magnifiques obsèques et qui se disputaient bruyamment, le jour de sa mort, l'honneur de les payer. D'autres enfin, poussant plus loin le génie de la digression et de la diversion, ont exécuté quelques exercices sur l'éclipse de lune ou sur les Nubiens du jardin d'acclimatation. On comprendra aisément qu'ils en fussent réduits à cette extrémité quand nous aurons ajouté que, du 27 juillet au 5 septembre, les vingt théâtres de Paris n'ont fourni à la critique qu'une seule pièce nouvelle d'une certaine

dimension, mais d'une importance secondaire, en dehors des vieilleries et des reprises qu'on jouait ailleurs.

Parmi ces reprises, une des plus importantes a été celle de la *Reine de Chypre* à l'Opéra. La première représentation de la *Reine de Chypre* remonte au 22 décembre 1841. Elle fut un succès éclatant pour Halévy, pour M. de Saint-Georges, l'auteur du poëme, dont on s'accorda généralement à reconnaître l'intérêt puissant et élevé, et pour les principaux interprètes, Mme Stoltz, alors dans tout l'éclat de son talent dramatique, Duprez et Baroilhet. Depuis ses deux chefs-d'œuvre, représentés tous deux en 1835 : la *Juive* et *l'Eclair*, Halévy n'avait pas été heureux. *Guido et Ginevra*, tombé victime d'un livret lugubre, n'avait sauvé du naufrage que quelques romances charmantes, qui furent longtemps sur tous les pianos : *Quand renaîtra la pâle aurore*, et *Hélas ! elle a fui comme une ombre*. Les *Treize* et surtout le *Drapier*, avaient répété cette chute en l'aggravant. La *Reine de Chypre* releva sa fortune et affermit sa réputation.

La critique s'est montrée généralement bien sévère aujourd'hui pour une œuvre accueillie jadis avec tant de faveur. Nul ne convient plus aisément que nous des lacunes et des inégalités d'Halévy, et n'est moins tenté de l'égaler aux grands maîtres. Son abondance est parfois stérile, sa chaleur factice; la simplicité lui manque, et il lui arrive trop souvent, dans ses improvisations laborieuses, de remplacer l'inspiration par de froides recherches d'harmonie. Mais la *Reine de Chypre* me paraît justement l'une des œuvres où il a le mieux combiné l'inspiration avec la science. Sans avoir la vivacité que le sujet ne comportait pas, cette partition offre un caractère général de gravité, d'énergie, d'élévation chevaleresque, avec un mélange, çà et là, de sentiment exquis et de tendresse pathétique. Le deuxième acte, qui s'ouvre par le chœur des gondoliers et la mélancolique cantilène de Catarina, est un chef-d'œuvre de couleur locale, d'entente de la scène et d'expression sentimentale, dit M. Fétis; le troisième a une légèreté et une verve qu'on ne rencontre pas toujours dans les partitions d'Halévy : c'est là que se trouvent les couplets syllabiques de la scène du jeu, devenus si rapidement populaires. Le dernier acte s'élève par moments à une grande hauteur. Qui ne connaît le duo magistral de Lusignan et de Gérard de Coucy : *Salut à cette noble France*, d'un caractère original et d'un sentiment profond, suivi du bel air : *Triste exilé?* En voilà plus qu'il n'en faut pour que la *Reine de Chypre*, malgré quelques parties languissantes, puisse affronter sans crainte les dédains d'une critique chagrine.

L'Opéra a remonté l'œuvre d'Halévy avec magnificence. Les

décors et la mise en scène, particulièrement au quatrième acte, quand le cortége nuptial défile au bord de la mer, sur la grande place de Nicosie, sont des fêtes pour le regard. On a mis jusqu'à trois ballets dans la *Reine de Chypre* : c'est beaucoup. Nous y avons vu reparaître avec quelque surprise un être bizarre qu'on croyait définitivement passé au rang des vieilles lunes. Le danseur ne figurait plus guère que dans les ballets-pantomimes; dans les autres, c'était une simple utilité, chargé de faire valoir la danseuse, de la soulever ou de la soutenir au moment des poses plastiques. Mais la rentrée d'un vrai danseur, d'un danseur dansant, n'est ni plus ni moins qu'une espèce de révolution, qui a produit une sensation profonde dans les coulisses et sur les abonnés. Celui-là tourbillonne comme un toton; il fait tout ce qui concerne son état, avec un air de conviction profonde et avec un petit sourire niais qui désarme. On sent que, en son âme et conscience de danseur, il se trouve charmant et qu'il est intimement persuadé de l'importance exceptionnelle de l'acte auquel il se livre. Quel dommage qu'un homme si pénétré de sa mission n'ait pas vécu au temps du grand Vestris ! L'interprétation de la musique d'Halévy ne s'élève pas tout à fait à la hauteur de la mise en scène. Mlle Bloch qui s'acquitte de son rôle avec conscience, avec une belle voix et non sans talent, n'a d'ailleurs rien de commun avec Mme Stolz, sinon de s'appeler Rosine comme elle. Le physique de Villaret nous gâte son organe dans le personnage de Coucy, car il y faudrait vraiment mettre plus de complaisance qu'il n'est possible pour l'accepter comme un échantillon distingué de la vieille chevalerie française. M. Lassalle manie un baryton magnifique avec une habileté à laquelle il ne manque qu'un sentiment plus délicat des nuances.

A la Comédie Française, la reprise d'*Andromaque* a définitivement classé en première ligne le talent dramatique de Mlle Sarah Bernhardt. Dans l'interprétation de ce rôle dont les deux plus grands poëtes de l'antiquité, Homère et Virgile, ont fourni l'admirable esquisse à notre Racine, elle a su rajeunir la tradition, tout en la respectant, et faire vibrer en un sujet contemporain de la guerre de Troie et dans une œuvre que toutes nos grandes actrices tragiques ont marquée de leur empreinte, une inspiration personnelle et un accent tout moderne. Elle a su joindre à la dignité tragique une émotion profonde et communicative. Avec un art qui semble naturel et spontané, son incomparable diction met en pleine lumière toutes les beautés de la poésie racinienne, tous les détails exquis d'un rôle que les lettrés croyaient connaître à fond, mais qui, par endroits, paraît tout à coup éclairé d'une lueur nouvelle.

Le Gymnase a donné une comédie en quatre actes de M. Georges Ohnet. Le sujet de *Marthe* n'a rien de neuf : c'est une rivalité d'amour entre une mère, ou plutôt entre une belle-mère et sa fille, comme dans la *Marâtre* de Balzac, la *Mère et la Fille* d'Empis, la *Julia de Trécœur* de M. Octave Feuillet, et bien d'autres pièces encore. Mais au théâtre peu importe la nouveauté du sujet : tout dépend de la manière dont il est traité. Ici, d'ailleurs, il s'agit d'une rivalité involontaire, dont ni l'une ni l'autre ne se doutent d'abord, et M. Ohnet a eu le courage de renoncer au type traditionnel de la belle-mère de théâtre ou de roman, en faisant de Mme Aubertin une honnête femme, qui aime assez les enfants de son mari pour se sacrifier à leur bonheur.

On nous dispensera d'analyser cette comédie, qui est réellement terminée au deuxième acte, après la jolie scène où Mme Aubertin, voulant convaincre son propre futur, M. de Brivade, qu'il est aimé sincèrement par sa belle-fille, le fait assister incognito à la conversation où celle-ci expose naïvement l'état de son cœur, les progrès de son amour et les illusions qu'elle s'est créées. Pour l'allonger à la mesure de quatre actes, il a fallu pousser la situation à outrance en la tournant violemment au drame, puis la dénouer par un tour d'escamotage à la Sardou, malheureusement si peu préparé et amené d'une façon si maladroite qu'il manque son effet et ne laisse guère au spectateur qu'une impression de désappointement.

C'est là précisément le grand tort de toute la pièce. Elle n'est point parfaitement assise, elle porte la trace d'indécisions et de tâtonnements ; elle manque de cette logique vigoureuse qui relie étroitement les situations en prenant l'auditoire dans son puissant engrenage. Elle flotte de la comédie au drame et du drame à la comédie, sans qu'on sache pourquoi, sinon parce qu'elle n'a pas été coulée d'un jet dans le moule d'une idée nettement arrêtée et mûrie. On pourrait supprimer quelques personnages postiches, évidemment ajoutés après coup pour égayer l'action et qui n'y réussissent guères. Les moyens employés par l'auteur sont artificiels et ne sortent ni du développement des caractères, ni du jeu naturel des situations. On sent partout qu'il suffirait d'un mot d'éclaircissement pour mettre fin à la série de malentendus sur lesquels repose la pièce, et comme ce mot pourrait être dit par plusieurs personnes, on a lieu de s'étonner que pas une ne le dise jamais. Pourquoi Mme Aubertin s'obstine-t-elle à cacher son projet de mariage avec M. de Brivade, de manière à donner à l'amour le plus irréprochable des apparences scandaleuses, et se laisse-t-elle soupçonner à tort quand il serait si simple de dire la vérité? Pourquoi M. de Brivade lui-même ne la dit-il pas, pour arrêter tout court le

jeune énergumène qui le soufflette en plein bal, en lui criant pardessus les lustres des paroles infamantes? Pourquoi M. de Brivade encore, galant homme, homme bien élevé et du meilleur monde, a-t-il l'idée saugrenue de revenir voir Mme Aubertin la nuit, par la petite porte du parc, pour lui donner des explications qu'il serait beaucoup plus naturel de lui apporter par la grande porte en plein jour? Le caractère de M. de Brivade ne se tient pas plus que celui-ci de Marthe elle-même. Il renonce bien vite à la main de Mme Aubertin, qu'il aimait pourtant de l'amour le plus ferme, le plus inébranlable, et sur sa prière, il transfère son cœur à Marthe, comme si l'on en pouvait disposer sans qu'il ait rien à y voir. Bien plus, lorsque Marthe, qui l'adore d'ailleurs, vient lui demander, en termes éplorés, mais fort intelligibles, de se laisser tuer par son frère dans le duel que celui-ci a follement provoqué, il s'empresse de faire son testament, ce qui est pousser la résignation un peu loin. Ajoutons que Mlle Marthe, pour une jeune personne d'un caractère si charmant, qui porte sa mère dans son cœur, est bien prompte à l'accuser, et pour une ingénue, accueille vraiment trop vite de vilains soupçons sur un sujet dont l'idée même ne devrait pouvoir entrer dans son esprit.

Ah! la logique, la logique!

Si M. Ohnet n'a pas encore la science du drame, il en trahit l'instinct çà et là, et s'il n'est pas encore un auteur dramatique, il est un écrivain. Mais de jolis détails, quelques scènes bien conduites, un dialogue sobre et rapide, une langue correcte, dans une note un peu grise, sans éclat et sans relief, ne suffisent pas à constituer une bonne pièce. Après la halte de *Bébé*, le Gymnase va-t-il donc recommencer son éternel voyage à la recherche d'un succès?

VICTOR FOURNEL.

ALFRED DE MUSSET

L'HOMME ET LE POËTE

Dans un livre récent, M. Paul de Musset a raconté la vie de son frère, en rattachant chacune de ses poésies aux circonstances qui les ont accompagnées ou fait naître. Il s'est acquitté de cette mission toute fraternelle avec un véritable culte du cœur que nous sommes loin de blâmer, que nous trouvons au contraire naturel et touchant, bien que nous ne nous croyions pas obligé d'en partager toutes les illusions.

Malgré la partialité involontaire de cette biographie, il en ressort des lumières assez vives sur le caractère et sur la nature vraie du poëte. Par elle nous pénétrons jusqu'aux sources de son talent et nous pouvons découvrir les causes intimes de ses inspirations, comme de ses défaillances. Déjà nous étions plus qu'à demi initiés par les confidences, on pourrait dire par les indiscrétions de cette poésie toute personnelle qui n'a que trop bravé les regards du public et qui s'est parfois montrée franche jusqu'à l'effronterie. Profitons toutefois de cette circonstance, si ce n'est pour étudier l'œuvre en détail, (cela a déjà été fait avec supériorité et par un maître dans cette revue), du moins pour mieux sentir et comprendre l'aimable poëte dont on a pu dire qu'il avait été à lui seul la jeunesse de toute une génération. Il est toujours tentant de remonter jusqu'à ses jeunes années, quand même elles auraient été quelque peu évaporées et folles, et quand leur souvenir devrait provoquer les sévérités de notre âge mûr; — si toutefois il est possible d'être bien sincèrement sévère pour ce que l'on a aimé et pour ce que l'on regrette peut-être encore.

La *Biographie* d'Alfred de Musset nous le montre d'abord comme un bel enfant blond, au regard bleu, aux joues en fleur; objet de l'indulgence et des préférences secrètes de sa famille; aimant, aimé de tous et se faisant pardonner les fautes de son âge par la fran-

chise de ses aveux et par la grâce de son caractère. Nous le voyons entrer au collége encore orné de ses longs cheveux bouclés qui lui attirent les moqueries de ses condisciples. Les succès constants du jeune écolier ne font qu'exaspérer leurs rancunes. Il est doux, studieux, timide; et se désole lorsque par hasard il n'est pas assis au banc d'honneur, et comme couronnement de ses études il obtient un prix de philosophie au concours général. Rien ne fait encore deviner en lui le jeune homme impétueux qui se signalera bientôt par les audaces de son talent et par l'ardeur de ses passions.

Il avait dix-sept ans à peine lorsque sa mère s'établit pour un été, avec ses enfants, dans une maison de campagne à Auteuil. C'est dans ses promenades au bois de Boulogne, alors véritable solitude de poëte, que la muse lui apparut pour la première fois et lui causa ses premiers ravissements. Plus tard elle lui rappelait ces frais souvenirs lorsqu'elle lui disait dans une de ses plus belles *nuits :*

Quand dans les bois d'Auteuil perdu dans tes pensées.
Sous les verts marronniers et les peupliers blancs,
Je t'agaçais le soir en détours nonchalants.
Ah! j'étais jeune alors, et nymphe et dryades
Ecartaient pour me voir l'écorce des bouleaux
Et les pleurs qui coulaient durant nos promenades
Tombaient purs comme l'or dans le cristal des eaux.

Il emportait avec lui le petit volume d'André Chénier, presque encore dans sa nouveauté. La voix de l'adolescent se mettait, sans y penser, à l'unisson de la voix pure du poëte et il en résultait une élégie antique, visiblement inspirée par cette première admiration et dont son frère nous donne quelques fragments, mais qui n'a jamais été imprimée dans ses œuvres.

Si l'on avait été à une de ces époques de calme et de recueillement où le jeune écrivain peut choisir ses modèles préférés, se chercher soi-même et suivre la pente de ses inclinations naturelles, Alfred de Musset aurait sans doute persévéré dans cette voie qui l'attirait. Peut-être sa réputation aurait-elle été moins hâtive et moins retentissante, mais il serait demeuré le poëte d'une sensibilité exquise, d'une grâce et d'une fantaisie charmantes que la nature avait placées en lui. Sa vie aurait été plus calme et sa veine aurait coulé pure et féconde jusqu'à la fin. Mais le temps était aux passions fiévreuses et il y avait tout près de lui une école de poésie pleine de vertige et d'entraînement qui devait tôt ou tard l'attirer dans son orbite. Bientôt, en effet, introduit chez Victor Hugo à la rue Notre-Dame-des-Champs et à la place Royale, à l'Arsenal chez Charles No-

dier, il prenait place dans la jeune pléiade romantique. Grâce à la fougue et à la mobilité de son esprit, un changement subit s'opéra dans son caractère. L'enfant timide et rougissant devint tout à coup fier et hardi, nous dit son frère. Il payait sa bienvenue en essais qui ne le cédaient ni en audace ni en talent à ceux de ses nouveaux amis, et il se signalait par sa verve et par son ardeur au plaisir. Vingt ans plus tard, causant avec Mme Menessier-Nodier de cette brillante époque, il se faisait dire par elle dans un joli sonnet :

— Je vous ai vu bambin, boudeur et paresseux;
Vous aimiez lord Byron, les grands vers et la danse.

Car il associait toutes les idées, et menait de front tous ses goûts, tant étaient grandes en lui l'activité vitale et l'intensité des impressions, jointes à une merveilleuse facilité pour les rendre.

De ces improvisations il résulta bientôt un premier volume de poésie qui, sous le nom de *Contes d'Espagne et d'Italie*, fit beaucoup de bruit et même quelque scandale, à la grande joie de son auteur. A vrai dire, ce n'était encore là que de la poésie de page effronté qui veut rompre avec ses dix-huit ans par des airs cavaliers et qui prend ses bravades pour des témoignagnes de force. C'était vif, alerte, plein de naturel, sans pour cela renfermer un brin de nature. L'imitation de lord Byron sautait aux yeux et cependant le jeune écrivain, trop franc d'allures pour être jamais copiste, n'avait emprunté à son modèle qu'une forme humoristique qui lui permettait d'épancher sa verve exubérante, comme il n'avait pris à la nouvelle école qu'une chose à son usage : la liberté. Il restait un volontaire indiscipliné, ou si l'on veut un écolier en vacances qui courait la campagne entre les deux camps, raillant de part et d'autre :

Classiques bien rasés à la face vermeille,
Romantiques barbus aux visages blêmis !

Et se permettant même à l'occasion quelque fine parodie à l'adresse de ses nouveaux amis ; car la *Ballade à la lune* n'était pas autre chose. Tel était pourtant le diapason du goût à cette époque que nul n'y vit qu'une excentricité un peu osée, ce qui faisait regretter plus tard à son auteur de ne pas avoir écrit au bas :

Le public est prié de ne pas se méprendre.

Si j'insiste d'abord sur un point aussi frivole en apparence, c'est qu'il y a là un signe qui nous fait apercevoir toute une face de l'esprit du jeune poëte : esprit railleur autant qu'enthousiaste, nulle-

ment disciple, jamais dupe, même à travers ses propres écarts, et qui savait garder au milieu de l'exaltation générale un coin de bon sens et de malice française, dont nous retrouverons plus d'un témoignage dans ses œuvres. Du reste, ce mélange, ou si l'on veut ce contraste de deux natures qui cherchaient à se tempérer l'une l'autre par leurs excès mêmes, était-il heureux pour Alfred de Musset et pour sa gloire? Je ne le pense pas. Il devait flotter toujours entre ces deux tendances extrêmes et il ne prit pas d'abord aux yeux du public ce caractère un, absolu, qui seul frappe la foule. On ne le crut pas sérieux parce qu'il était capable de sentir le ridicule, et on ne le tint pas pour sincère parce qu'à côté du lyrisme il gardait un sentiment persistant du naturel et du vrai. Aussi resta-t-il longtemps l'écrivain favori d'un petit nombre de délicats ou même de raffinés, et n'arriva-t-il que tard à une popularité presque posthume. Ses amis eux-mêmes soupçonnèrent toujours en lui un compagnon peu sûr et s'abstinrent de faire autour de son nom ce grand bruit qui, de nos jours, est la moitié de la gloire. Cela prouve qu'en littérature pas plus qu'en politique il n'est pas prudent de ne point partager toutes les folies et les outrances d'un parti, quand on en est.

La plus grande joie que lui causa le succès de son premier livre, c'est qu'il le mit tout de suite à la mode dans le monde, et lui apporta en foule les plaisirs de son âge. Il s'y précipita tête baissée et dès lors son avenir fut écrit. C'est bien de lui que l'on aurait pu dire comme un romancier de l'un de ses héros : « Perdu de gloire et d'amour à vingt ans ! » S'il n'en éprouva pas l'infatuation littéraire, contre laquelle son esprit le mettait en garde, il ne fut pas à l'abri d'une certaine fatuité de talent, qui devait encore en accroître l'aisance insolente et la désinvolture. Quel jeune homme n'aurait envié le bonheur de tels débuts dans la vie. Il a vingt ans; — il les aura toujours; — il aime le luxe, le jeu, la galanterie. Tout cela lui vient en foule et il en jouit sans scrupule. Il dit pour excuse : J'ai besoin de tout connaître pour tout rendre. Armé de cette facile théorie, il brave le danger. Il ajoute même : Je pourrais me jeter dans le vice sans pour cela devenir vicieux, car je sens en moi deux hommes, l'un qui agit et l'autre qui le regarde pour profiter de ses expériences. Par malheur, entre ces deux hommes il n'y en avait pas un troisième armé de raison pour les tempérer et pour les conduire. Il n'y avait qu'un poëte imprudent qui les animait encore et les précipitait dans l'inconnu, persuadé que de tout cela sortirait plus de poésie encore, c'est-à-dire plus de célébrité et plus de jouissances. Un jour qu'il était au bal, étincelant de verve et de plaisir, un de ses amis s'écria : Ce sera certainement un grand poëte, mais

gare les Dalila ! — « Le pronostic s'est réalisé, ajoute son frère, les Dalila sont venues, mais le poëte n'en a été que plus grand. » A la bonne heure, mais à ce jeu dangereux l'homme devait bientôt succomber et entraîner le poëte dans sa chûte.

Nous n'en sommes encore qu'aux heureux débuts. Un second volume de poésies s'était achevé au milieu du tourbillon. Ce volume était pour le moins égal au premier et pourtant il fut moins bien accueilli du public. Tel est le danger des succès remportés avec l'aide de la surprise et d'un demi-scandale. De la part d'un auteur qui s'est produit si bruyamment, « on s'attend à de l'imprévu », comme on l'a dit de quelqu'un et peut-être de lui-même, et c'est l'attente qu'il est le moins facile de satisfaire. Cependant ce second recueil décelait un talent supérieur et même un accent de passion plus large et plus vrai dans son exagération même. Dans le poëme de *Namouna* surtout, quoique ce ne fût qu'une boutade imitée de Byron, il y avait une verve qui était bien à lui, ou plutôt qui était lui-même. N'était-ce pas lui, en effet, tel qu'il était ou tel qu'il rêvait d'être, que ce don Juan peint sous des traits tout nouveaux? Son roué, — car ce n'est pas autre chose, — n'est ni le viveur frivole de Molière, ni le séducteur égoïste ou froid de Richardson. Non; c'est l'homme en qui brûle un foyer trop ardent d'amour et d'idéal, qui poursuit vainement son rêve à travers la réalité. Ce débauché presque innocent, au cœur trop avide, à l'imagination trop poétique, il aime ! Voilà l'excuse de toutes ses fautes. Il embrasse tout de son vaste amour sans pouvoir en combler le vide :

Le voilà, se noyant dans des larmes de femme.
Devant cette nature aussi belle que lui;
Pressant le monde entier sur son cœur qui se pâme...
Le voilà, jeune et beau sous le ciel de la France,
Aimant, aimé de tous, ouvert comme une fleur,
Si candide et si frais que l'ange d'innocence
Baiserait sur son front la beauté de son cœur.

Etrange confusion entre les pures tendresses du cœur, et les entraînements de la passion ! Qui ne sent qu'une chimère aussi fausse, un type d'une beauté aussi décevante devaient pousser celui qui les caressait jusqu'aux dernières faiblesses, jusqu'aux plus profonds égarements ? Il le sent bien lui-même, car il s'écrie dans une sorte d'esprit prophétique :

Eh bien, cet homme-là vivra dans les tavernes,
Vous le verrez un jour tremblant et les yeux ternes...

Mais qu'importe ! La fatalité l'entraîne ; il suivra son destin jusqu'au bout. Et d'ailleurs le sceau de beauté et de séduction qui est sur son front triomphe toujours. On lui pardonne tout ;

Que dis-je ? tel qu'il est le monde l'aime encore !...

La fascination, on le voit, était complète. Il a suivi ce héros de ses préférences, — ne faut-il pas dire, hélas ! qu'il l'a accompagné, — de chute en chute, à travers son épopée funeste, entremêlée d'élans impuissants et de stériles regrets. Il l'a chanté encore sous le nom de *Rolla*, toujours aussi beau, aussi comblé des dons de la nature et du génie que dégradé par les vices de son temps et par ses propres misères :

C'était un noble cœur, naïf comme l'enfance,
Bon comme la pitié, grand comme l'espérance...

Et cet être, privilégié entre tous, mais épuisé de passions, ruiné de corps et d'âme, il le précipite à la fin dans le seul asile qui lui reste : le suicide à vingt ans ! Misérable concession, dira-t-on ; triste et hideux dénoûment ! Il est vrai ; et cependant cette fin n'est-elle pas d'une logique absolue, et la moralité n'en ressort-elle pas à travers le mirage de cette poésie ? C'est d'ailleurs dans ce poëme étrange que se trouvent cette sanglante apostrophe à Voltaire que tous ses contemporains ont sue par cœur, des invectives d'une amertume brûlante à son siècle sans idéal et sans foi, des vers enfin d'un jet superbe, dignes d'être cités parmi les plus beaux de son temps et peut-être de la langue française.

Malgré cette vie et cette poésie à outrance, Alfred de Musset ne pouvait se dissimuler qu'il n'avait guère jusqu'alors connu que des plaisirs mondains et des passions éphémères. Il aspirait à mieux. Selon sa théorie périlleuse sur la poésie, ce n'était pas encore assez pour s'élever aux plus hautes inspirations. D'ailleurs, c'était le temps où tous nourrissaient en secret l'ambition de passions orageuses et voulaient se croire, à l'exemple des héros romanesques, en butte à quelque sombre fatalité. Rien, selon eux, ne pouvait mieux démontrer leur supériorité, car ils se disaient avec René qu'une grande âme doit contenir plus de douleur qu'une petite. Il y a des maladies morales qui deviennent contagieuses pour tous, même pour les esprits les plus indépendants et les plus sains. Notre poëte si pétulant, si avide de plaisirs, se met à aspirer aux grandes passions et même à leurs souffrances, comme à la source même de la poésie. Depuis longtemps il éprouvait cette attraction. Ne s'était-il pas écrié en s'adressant à Ulric Guttinguer dans un vers demeuré célèbre :

Moi si jeune enviant ta blessure et tes maux !...

Et depuis, cette soif de l'inconnu n'avait fait que s'allumer en lui. Il disait souvent à son frère : Je sens qu'il me manque quelque chose pour achever en moi l'homme et le poëte. Qu'est-ce donc ? Je ne sais. Peut-être un grand amour ; peut-être un grand malheur !... Il allait être pris au mot de ce vœu imprudent et rencontrer l'un et l'autre à la fois dans une seule aventure qui domina et ravagea le reste de son existence.

Le péril tente les natures ardentes et fragiles comme la sienne. Il rencontra une femme célèbre dont la beauté le séduisit, dont l'intelligence supérieure le fascina. On a assez et trop raconté cette histoire ; les acteurs eux-mêmes en ont fait de trop complètes confidences pour que nous ayons besoin d'en parler longuement à notre tour. Essayons seulement de comprendre le caractère de cette liaison pour en deviner les conséquences. Cet amour, à vrai dire, fut moins l'attrait de deux sympathies qui se recherchent, que la rencontre et le duel de deux orgueils qui s'entre-choquèrent et se blessèrent mortellement. Tous deux arrivaient avec des idées trop semblables et des désirs trop inconciliables pour ne pas se heurter. Lui, nous l'avons vu, voulait tenter une grande épreuve, essayer d'un amour sérieux. Il y apportait une âme avide d'émotions et en bravait le danger dans l'espoir d'une ample moisson de poésie. Elle, désirait continuer ses études du cœur humain et des plus beaux esprits de son temps, afin d'en extraire de nouvelles pensées et d'en enrichir ses créations ; or, elle avait deviné dans ce jeune homme, qui se croyait blasé, un poëte naïf, un enfant presque candide, dont le génie et la passion lui promettaient d'intéressantes découvertes.

Combien dura l'erreur et le premier charme? Il serait difficile de le dire ; mais on devine que les déceptions mutuelles ne se firent pas attendre. Lui, qui voulait s'abandonner à l'entraînement de la jeunesse, à l'ivresse de son imagination s'aperçut bientôt qu'il avait affaire à une nature calme que ses préoccupations littéraires n'abandonnaient jamais. Il était observé froidement ; il posait sous un regard de sphinx muet et profond ; il se sentait enveloppé dans les replis d'une intelligence absorbante. Il en éprouva comme une secrète irritation et sentit le besoin de rompre ces liens qui commençaient à lui peser étrangement. D'ailleurs, peut-être l'homme de plaisir éprouvait-il la nostalgie de ses habitudes de désordre ; peut-être l'artiste regrettait-il sa liberté et l'indépendance de ses impressions ; peut-être aussi le génie fatal que l'on a signalé en lui, qu'il a reconnu lui-même, et qui lui faisait haïr le bonheur, le porta-t-il à briser son idole comme un jouet, dût-il la pleurer ensuite comme un

enfant. De l'autre côté l'expérience était-elle complète? Était-on fatiguée de ses humeurs noires et bizarres? Avait-on déjà prévenu ses désirs?... Mais on le quitta résolûment, froidement et pour être plus sûre que ce serait sans retour, on y ajouta l'outrage le plus sanglant.

Quelle surprise et quelle déception! Celui qui s'était cru un don Juan, un roué, était traité en enfant; celui qui cherchait des prétextes à son inconstance, était prévenu, quitté sans pitié et sans regret. La douleur fut immense. Du moment que l'attachement qui lui pesait la veille vint à lui échapper, il lui sembla que son existence était brisée et en regardant autour de lui il n'aperçut plus que le désert. Il a raconté tout cela avec simplicité, avec candeur, car il n'y avait du moins en lui ni fausse honte, ni vanités étroites. Celle même qui venait de le traiter si rudement l'a reconnu, si ses caprices étaient incompréhensibles, si ses humeurs étaient indomptables, rien de petit, de calculé, ni de faux ne pouvait entrer dans son cœur. Il était revenu, comme l'oiseau blessé, dans sa famille, cacher sa blessure et ses larmes. Le malheur qu'il avait appelé était venu. En tira-t-il du moins la leçon qu'il contenait? S'éleva-t-il audessus de ses pensées frivoles et de lui-même? Connut-il des sentiments plus graves et plus humains? Enfin devint-il le grand poëte qu'il avait rêvé et dont la gloire pouvait seule recouvrir et racheter les erreurs de sa jeunesse? Il le tenta du moins. Il rejeta loin de lui tous les objets témoins de sa vie dissipée et s'entoura de livres sérieux, d'œuvres d'art élevées et sévères. « Un sentiment horriblement triste et tendre, avouait-il plus tard, s'éleva dans mon âme. Je connus et j'aimai la mélancolie. Je m'aperçus que tout avait changé... Je compris alors ce que c'était que l'expérience et je vis que la douleur nous apprend la vérité. Ce fut un beau moment dans ma vie!... » Mais d'abord il était trop exalté et trop aigri pour ne pas donner un libre cours à ses sensations. Il en épancha l'amertume dans un livre ampoulé et déclamatoire qui porte toutes les marques du faux goût de l'époque. La *Confession d'un enfant du siècle* est une œuvre mauvaise, sans intérêt et sans charme. A qui la sympathie se prendrait-elle, en effet, dans ce récit trouble et fiévreux. Ce n'est certainement pas au triste héros, pour lequel l'auteur se montre impitoyable, comme s'il voulait se venger sur lui de tous les tourments que ses folies lui ont fait souffrir; car ce héros c'est lui-même. Est-il donc bien digne de pitié ce jeune homme qui s'est précipité dans une vie de désordres, qui s'irrite d'une infidélité banale comme d'un malheur sans exemple et qui prend les dieux à témoins de l'énormité du forfait? Parce que le vice l'a trompé, toutes les furies du doute et de la jalousie entrent dans son cœur; il ne croira plus à rien, pas même à

la vertu, et s'il rencontre par hasard, sur son chemin, une affection vraie, un dévouement sincère, il les brisera comme un enfant capricieux et cruel et il ira demander le repos, ou plutôt la mort du cœur à la débauche. Exemple trop vrai sans doute, châtiment trop réel et qu'il aurait pu rendre éloquents s'il les avait présentés avec une émotion naturelle et sincère, au lieu de les envelopper dans une déclamation violente et boussoufflée. Quittons vite cette lecture fatigante ; et cherchons plutôt le poëte dans la poésie qui est sa langue naturelle et qui lui inspirera des sentiments plus élevés et plus vrais. Peu à peu la paix était rentrée en lui ; il s'était remis à l'étude et il en éprouvait déjà l'apaisement :

Jours de travail, seuls jours où j'ai vécu
O trois fois sainte solitude !

s'écrie-t-il dans sa reconnaissance. C'est alors, c'est dans le silence des nuits que la muse descend, la muse de sa jeunesse et de sa pureté première, sa véritable amie, sa seule consolatrice. Elle lui rappelle leurs beaux jours d'Auteuil et leurs premiers attendrissements.

O paresseux enfant ! regarde, je suis belle,
Notre premier baiser ne t'en souviens-tu pas?
Quand je te vis si pâle au toucher de mon aile
Et que les yeux en pleurs tu tombas dans mes bras?

Non qu'elle veuille lui faire abjurer sa douleur qui est maintenant sa seule vertu et son espoir de rachat; elle ne voudrait en ôter que l'amertume :

L'herbe que je voudrais arracher de ce lieu
C'est ton oisiveté; ta douleur est à Dieu.
Quel que soit le souci que ta jeunesse endure,
Laisse-la s'élargir, cette sainte blessure
Que les noirs séraphins t'ont faite au fond du cœur ;
Rien ne nous rend plus grand qu'une grande douleur.

Ainsi continuent ces épanchements pleins de douceur et de beauté. Ces quatre *nuits* sont certainement son œuvre la plus élevée et la plus pure. S'il avait invoqué plus souvent cette muse de la solitude et du recueillement, si, lorsqu'elle descendait à son appel, elle l'avait trouvé toujours dans ce cabinet de travail qu'il illuminait et qu'il ornait de fleurs, nous dit son frère, pour en fêter la venue, mais qu'il désertait trop souvent pour retourner à ses habitudes

mondaines, alors il eût réellement déployé tout le génie poétique qu'il avait reçu de la nature et contre lequel sa vie entière ne fut presque qu'une protestation et qu'une lutte. Un progrès cependant lui restait encore à faire. C'était de revoir sans amertume les lieux témoins de son bonheur, de n'en plus éprouver que l'attendrissement et d'en bénir la mélancolie comme un bienfait.

Que sont-ils devenus les chagrins de la vie?
Tout ce qui m'a fait vieux est bien loin maintenant,
Et rien qu'en regardant cette vallée amie
Je redeviens enfant.

Je ne viens point jeter un regret inutile
Dans l'écho de ces bois témoins de mon bonheur.
Fière est cette forêt dans sa beauté tranquille
Et fier aussi mon cœur.

Je me dis seulement : A cette heure, en ce lieu,
Un jour je fus aimé, j'aimais, elle était belle.
J'enfouis ce trésor dans mon âme immortelle
Et je l'emporte à Dieu!

C'est son *Lac* à lui, que ce *Souvenir;* et ces belles stances, quand il ne resterait qu'elles de son œuvre, sont dignes de surnager et de le sauver de l'oubli.

Cependant il était arrivé ce qui arrive toujours par l'infirmité même de la nature humaine et ce qui devait lui arriver plus qu'à tout autre par sa fragilité; sa blessure s'était cicatrisée et guérie. Il se sentait de nouveau attiré vers le monde qui lui souriait, vers ses amis qui l'appelaient. Les revues lui ouvraient leurs colonnes et lui demandaient des œuvres plus riantes et plus légères, semblables à celles de ses débuts. Peut-être éprouvait-il la lassitude des sentiments violents. Peut-être son imagination, cette fée capricieuse, sentait-elle le besoin de créer de nouveau avec facilité, avec charme, ce qui est encore pour un artiste la guérison la plus sûre et l'oubli le plus complet de ses maux. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il céda à la tentation, et ce n'est pas nous qui lui en ferons un reproche, car de cette concession devait sortir toute une veine heureuse, celle peut-être qui répondait le mieux à la nature de son esprit et de son talent. Il s'agissait, en effet, de ses *Proverbes*, de ses *Contes* et de ses *Nouvelles*.

Il commença sans parti pris, presque sans y songer, comme pour détendre son imagination obsédée d'une seule pensée. C'était bien ainsi, du reste, qu'il fallait saisir dans leur grâce ces choses fines et

presque impalpables. La première fois qu'il écrivit un proverbe, il n'avait nullement songé au théâtre et c'est précisément parce qu'il n'y pensait pas qu'il créa, comme en se jouant, un genre nouveau plein d'inattendu et de fraîcheur. C'était la revanche de l'esprit français contre les gros drames et les lourdes comédies qui occupaient la scène depuis longtemps, et cela sans idée de réaction, sans prétention de réforme. Il n'y avait là rien de bien plus nouveau en apparence que les vieux proverbes qui lui servaient de motif ou de prétexte ; mais ce qui était essentiellement neuf, c'était cette causerie si naturelle, non pas même saisie au vol comme on l'a dit, mais laissée à ses allures ailées, capricieuses, écrite comme on parle, quand on parle avec infiniment d'esprit et de grâce. Ajoutons cependant que, sous cette trame légère, couraient les plus délicieuses fantaisies de l'auteur qui se multipliait sous ses divers personnages. Car son frère nous l'assure, et nous l'aurions bien deviné sans qu'il nous le dise : un seul homme a pu être à la fois le tendre *Cœlio*, l'épicurien *Octave*, le frivole *Valentin*, le rieur *Fantasio*, le passionné *Fortunio*, etc. et cet homme, c'est Alfred de Musset, lorsqu'il s'abandonne à toute la spontanéité de ses sentiments, à toute la belle humeur de son esprit.

Les *Nouvelles* sont bien sœurs de ses proverbes par leur prose souple, négligée, détendue, où l'on sent pourtant circuler, comme une brise dans l'air, une poésie fine et volage. L'intérêt y est plus soutenu, les sentiments y touchent de plus près à la sensibilité et l'on y sent renaître une émotion voluptueuse qui succède aux grands découragements et qui a aussi son ivresse. Car il faut se méfier toujours avec lui des recommencements, et comme il l'a dit lui-même :

La lassitude enivre et l'amour monte au cœur.

Le dirai-je, ces œuvres en apparence légères (et j'y comprends ses vers, d'une sentimentalité fine et enjouée) me paraissent, plus que ses œuvres ardentes et passionnées, sortir de sa veine naturelle. Celles-ci sont bien à lui sans doute, car elles ont été arrachées aux fibres les plus intimes de son cœur, mais elles sont dues, en partie, aux passions que son temps lui souffla, et aux souffrances qu'elles firent retentir dans une organisation aussi tendre et aussi impressionnable que la sienne; il ne doit les autres qu'à la nature et elles n'éveillent en nous que des impressions douces et sympathiques.

Quoi qu'il en soit, il ferma tout à coup cette veine heureuse, comme dans un mouvement de dépit. Un jour il écrivit au bas d'une de ses plus agréables fantaisies : *Finis prosæ* et il déclara qu'il quittait définitivement la prose pour retourner à la seule poésie. D'où

venait cette résolution subite ? Avait-il senti que cette prose délicate était comme écrasée sous le poids des vastes romans, des interminables feuilletons qui débordaient alors de toutes parts et qui corrompaient le goût public ? Etait-il froissé de voir les qualités délicates de son talent comprises d'un si petit nombre de lecteurs? Etait-ce orgueil de poëte qui repousse l'instrument banal des succès du jour pour revenir à sa langue divine, interdite au vulgaire?.. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette résolution généreuse arrivait trop tard et que la poésie ne répondit pas à son appel. Non que son talent eût baissé, ou que sa verve par moments parût diminuée. Lorsque l'inspiration lui venait, son vers sonnait aussi ferme et aussi plein, son ironie était aussi mordante, son imagination aussi féerique. Mais ces éclairs devenaient rares et, soit lassitude, soit paresse, il retombait vite dans le silence qui est la fierté du génie à son déclin. Il n'avait cependant que trente ans; mais il avait déjà dévoré plus d'une existence. Il sentait bien, au fond, que son inspiration, c'était la jeunesse et qu'elles l'abandonnaient toutes deux en même temps. Souvent il parlait de la glorieuse génération des beaux génies morts dans tout l'éclat de leur gloire, avant qu'aucune feuille ne fût tombée de leur couronne; Raphaël, Mozart, lord Byron, Weber, etc. S'il ne se croyait pas de leur famille; il se sentait de leur descendance et il enviait leur fin prématurée. Mais ce bonheur lui fut refusé, car quoi de plus triste pour un poëte que de survivre à la poésie ? Il l'avait trop aimée ; il l'avait embrassée d'une trop ardente étreinte et pour ainsi dire épuisée d'une seule aspiration. Ne lui en faisons pas un crime. Son époque fut plus coupable que lui. C'est elle qui le poussa à tous les excès, qui applaudit à son délire, qui ne lui cria jamais : Assez! Elle voulait, dans son égoïsme, que le poëte se donnât tout entier en pâture à sa curiosité, qu'il s'ouvrît le cœur et qu'il en mît à nu les fibres saignantes, dût-il en mourir. Au moins, disait-on, cette poésie sera incomparablement vraie et vivante, car elle aura été arrachée aux entrailles mêmes de l'homme. Oui, cette poésie a créé de belles œuvres et nous n'en médirons pas, car nous leur devons les plus poignantes et les plus délicieuses émotions de notre jeunesse; mais cette poésie ne renfermait-elle pas aussi des principes de distraction et de mort? Le poëte, aiguillonné par le désir des succès et par l'ivresse de la gloire, creusait sans cesse en lui cette veine mortelle des passions. Non-seulement il mettait ainsi son âme et sa vie en jeu, mais en étudiant sans cesse ses émotions, en regardant ses larmes couler, il risquait de leur ôter toute naïveté et d'en tarir la source. L'imagination continuait seule l'œuvre de la nature ; l'artiste prenait la place de l'homme; il avait tout dévoré.

L'antiquité, qui prisait peu ce genre de poésie intime et personnelle

et qui l'a abandonné aux poëtes secondaires, semble avoir voulu représenter ces génies amoureux d'eux-mêmes sous les traits de ce jeune homme qui s'aime et qui n'aime que soi, qui se poursuit dans les forêts, s'écoute dans l'écho amoureux, se cherche dans le miroir des fontaines et s'épuise en efforts impuissants pour saisir son image. Il meurt enfin consumé par cette passion stérile, et ne laisse pour toute trace après lui qu'une fleur pâle et sans parfum.

Un portrait d'Alfred de Musset ne serait pas achevé si on ne l'avait comparé aux deux poëtes supérieurs qui ont occupé avec lui le premier rang dans la première moitié du siècle. Nous n'admettons guère ces rapprochements entre des natures si diverses. Y a-t-il une mesure commune entre la force et la grâce, entre la fièvre de l'âme et sa sérénité ? Si nous essayions de les comparer, ce serait plutôt pour faire ressortir l'originalité de chacun d'eux par le contraste de leurs talents.

Nous dirons donc que V. Hugo nous représente l'imagination en poésie ; imagination si colorée et si puissante que tout s'y reproduit avec un relief extraordinaire ; imagination si merveilleuse qu'elle peut tout rendre, tout deviner, tout imiter jusqu'à la sensibilité vraie, jusqu'aux émotions profondes et sincères.

Lamartine a été le poëte de l'âme ; d'une âme riche, élevée, pouvant parcourir la gamme entière des sentiments humains et leur prêter à tous des accents nobles et pathétiques, mais aussi d'uneâme qui tend toujours à planer et qui emporte tout, sentiments et pensées, dans la région de l'idéal, parfois dans celle des chimères.

Quant à l'auteur des *Nuits*, il aurait pu être le poëte du cœur, non pas sans doute de tout le domaine que ce mot comprend, car ce domaine est infini ; mais de ses rêves les plus poétiques, de ses fantaisies les plus aériennes et les plus tendres, et son partage n'aurait pas été le moins beau. Malheureusement entraîné par les séductions du monde, égaré par les plaisirs, empoisonné par les passions, il a été précipité de son idéal... Mais, même à travers sa chute, il lui est resté des cris si vrais, des plaintes si déchirantes, de si charmants sourires encore à travers les larmes, qu'il est demeuré cher à la jeunesse et qu'il trouvera des admirateurs et des amis dans les générations nouvelles, tant qu'y vivra le culte de la poésie.

J. Cambray.

LA MARQUISE DE MUN

Le temps ne console pas : sa durée quelque longue qu'elle soit, ne parvient pas à effacer du cœur ce que la douleur y a une fois gravé à une grande profondeur. Mais le temps apaise et transforme tout ce que la faiblesse humaine ajoute à l'épreuve divine. L'ineffaçable souvenir du bonheur perdu demeure à jamais, ainsi que celui du terrible jour qui le brisa ; mais peu à peu la souffrance aiguë, qui est l'effet d'un douloureux et trop naturel retour sur soi-même (souffrance qui chez quelques-uns persiste et s'aigrit aux dépens du bonheur des autres, tandis que chez de plus courageux, elle s'efface et ne déchire que le cœur qui l'endure), cette souffrance que l'on peut nommer celle de la *plaie vive*, selon les desseins de Dieu, le temps peut la modifier et peut même la guérir.

On voit alors les choses dans la grande lumière de la vérité, telles qu'elles sont, et on cesse d'attribuer aux âmes que l'espérance et la foi nous permettent de croire bienheureuses, les sentiments, les regrets, les jalousies de la terre. On cesse de les éprouver pour elles. On se les représente souriant au ciel, d'une peine qui sur terre, avait ému et troublé votre cœur, et transformant cette peine en joie pour ce même cœur tout rempli de leur souvenir.

Cette transformation, elle s'est opérée en moi. Après avoir beaucoup pleuré, naguère, lorsqu'une autre vint ici-bas, occuper la place d'une sœur bien-aimée, j'appris, peu à peu à chérir celle qui avait fait couler mes larmes, à être heureuse de son bonheur, à en bénir le Ciel comme de l'une des joies de ma propre vie, et, sa mort aujourd'hui, retentit si péniblement dans mon cœur, qu'elle y réveille les échos les plus chers et les plus douloureux du passé.

Ces mots en disent déjà beaucoup. Je veux pourtant en dire davantage, car, il me semble qu'en cette circonstance, mes regrets et ma douleur ont une signification qui honore d'une façon particulière, la mémoire de celle qui les inspire. C'est pourquoi entre tous ceux qui pleurent Claire de Mun, et qui, mieux que moi peut-être, auraient su parler d'elle, j'ai osé réclamer le droit de venir ici lui rendre ce tendre et dernier hommage.

I

Il y a vingt-neuf ans, le bonheur banni d'un foyer que des douleurs successives avaient dévasté, revint non-seulement le visiter mais s'y asseoir. Le jeune survivant de tous ceux qu'il avait aimés, semblait jusque-là voué au malheur. Mais Dieu voulait reconstruire sa vie et il voulait la rendre belle et heureuse. Heureuse (disons-le même aujourd'hui), entre celles des plus heureux de ce monde.

Traverser, en effet, de longues années ensemble en s'aimant toujours davantage, voir grandir autour de soi tous ses enfants, chacun avec le temps apportant une part nouvelle de jouissance et de tendresse, les voir réussir dans la vie, réaliser toutes les espérances, et même les dépasser; à cela, joindre les amis, la fortune, le goût et la volonté du bien avec les moyens de l'accomplir; posséder, en outre, des talents rares et charmants, aimer tout ce qui est noble, intéressant, élevé, jouir par l'intelligence, autant que par le cœur et par l'âme: c'est là assurément une vie que Dieu ne donne pas à tous, et dont, plus rarement encore, il accorde la faveur de jouir pendant de longues années, sans interruption, sans ombre, sans nuages.

Telle fut ici-bas la part de Claire et d'Adrien de Mun. Assurément elle a été belle. Mais il faudrait prétendre qu'à un jour donné le cœur humain dit : « C'est assez » et n'a plus soif de bonheur, pour ne pas sentir que le temps lui-même amène un déchirement que sa durée ne fait qu'aggraver, et qu'à les regarder humainement, les années, les jours, les heures du plus heureux passé, ne ressemblent plus, lorsque le terme en est atteint, qu'à des trésors amoncelés sur un bûcher, où la flamme terrible et impitoyable les consume et les détruit tous en une heure!

Humainement parlant : « Oui, voilà le bonheur de la terre! oui, voilà le prix fatal dont il faut payer la possession passagère des biens de ce monde; et les plus rares et les exquis d'entre eux, sont précisément ceux qui laissent après eux en s'enfuyant les cœurs les plus blessés et les plus meurtris de tous[1]. » Hélas! en écrivant ces lignes j'étais loin de prévoir que j'en verrais bientôt près de moi une nouvelle et funeste réalisation! mais s'il est vrai que l'amertume de cette heure (fût-elle retardée jusqu'à l'extrême limite de l'âge) ne ferait avec le temps que s'accroître; s'il est vrai que de si pures et de si nobles joies ne peuvent s'évanouir sans laisser après elles de douloureuses ténèbres; *pour les chrétiens* cependant, hâtons-nous de l'affirmer, ces ténèbres deviennent souvent divinement lumineuses.

Cette lumière consolante et surnaturelle, comment donc ne pas l'attendre avec confiance en songeant à une famille où tous sont

[1] Sœur Nathalie Narischkine.

dignes de ce grand nom? en songeant surtout à celle qui leur apprit à le porter, et dont les paroles et l'exemple gravèrent si profondément dans leurs âmes ce signe sacré de la croix, qui est aussi celui de l'espérance ?

II

S'il me fallait définir d'un seul mot ce qui domina l'existence tout entière de Claire de Mun, je dirais : « c'est sa conscience. » Certes son intelligence était remarquable, ses affections ardentes, ses opinions vives, ses aptitudes prononcées. Mais avant tout, reconnaître ce qui était bien, et l'accomplir sans délai, sans hésitation, non-seulement le mieux possible, mais avec une sorte de passion, telle fut la base solide et divine de ses vertus et de ses hautes et rares qualités.

Il est superflu de dire que cette conscience droite et délicate avait été vivifiée et éclairée dès son enfance, par la piété la plus ardente et par la pratique la plus exacte de tous les devoirs de la vie chrétienne. Son âme ainsi fortifiée et, pour ainsi dire possédée par le bien, sa vive imagination et son intelligence supérieure purent se développer à leur aise et sans danger. L'équilibre entre ses facultés, et ses penchants naturels fut toujours maintenu, et bientôt les unes et les autres s'appliquèrent à l'étude et aux arts, pour lesquels elle avait reçu du ciel des dons que le travail assidu et l'application dont elle était capable, au dernier point, devaient développer plus tard dans toute leur étendue. Mais ni les arts, ni les études, ni la lecture, dont elle avait la passion, ne faisaient taire un seul instant cette voix qui parlait si hautement dans son âme. Vers l'âge de quinze ans, elle avait pris tant de plaisir à la lecture de quelques romans anglais, qu'elle disait à se sujet, « que si on l'avait enfermée dans une tour où elle n'eût vu le jour que par en haut, mais où elle aurait pu lire les livres qu'elle aimait tant, elle se fût trouvée heureuse et n'eût jamais désiré la quitter. » On lui représenta que cette passion était trop vive, que cette habitude pouvait devenir dangereuse. Elle le comprit dès qu'on le lui fit remarquer, et alors, quelle que fût l'étendue du sacrifice qu'elle s'imposa, elle renonça sans hésiter à ses lectures favorites, et de longues années s'écoulèrent avant qu'elle se permît d'enfreindre la loi qu'elle s'était imposée à cette époque, et dont par le fait, elle ne se départit jamais qu'à de très-rares exceptions.

A une conscience aussi ferme, à une âme ainsi fortifiée et trempée, la vie, quel qu'eût été son sort, n'eût point offert de piéges ou de dangers, et le devoir, se fût-il présenté à elle sous un aspect austère et difficile, eût été scrupuleusement accompli. Mais elle n'eut point d'épreuve de cette sorte à subir. Dieu lui destinait pour époux celui de tous les hommes qui pouvait le plus complétement satisfaire son cœur, son âme, son caractère et ses goûts, et elle devait connaître

dans la vie conjugale cette harmonie rare et complète qui s'augmente avec le temps, que l'habitude fortifie et qui finit par identifier tellement l'existence de l'un avec celle de l'autre, que le battement d'un seul cœur semble les animer toutes les deux. A côté de ces grandes conditions, si rares et si essentielle au bonheur, le leur se composait encore de mille autres choses insuffisantes à le produire seules, mais qui, lorsqu'elles manquent, le laissent incomplet. L'esprit, la douce égalité du caractère, la gaîté mêlée au sérieux pour tout ce qui en réclame, le goût des arts chez tous les deux, remplissant leurs journées d'occupations attrayantes partagées ensemble et leur donnant le même intérêt pour une foule de sujets divers, tandis que le travail assidu embellissait leur vie et portait le talent de Claire pour la peinture, à un degré de perfection rarement atteint par un amateur... que de pures jouissances! que de douces habitudes! auxquelles, hélas! je n'ose reporter ma pensée dans ces jours de douleur, et que de petits liens, mille fois enlacés, il faut briser encore, même après que le cœur est brisé!

Mais, ce qu'il faut dire et ce que je veux surtout rappeler ici, c'est que si, au début de cette vie heureuse, Claire eût été moins noble, moins généreuse, moins dévouée, les longues années de bonheur qui l'attendaient, eussent été peut-être moins sereines et moins douces.

A l'entrée de cette existence nouvelle, elle rencontrait, en effet, deux difficultés : le nom qu'elle allait prendre (qu'il me soit permis de le dire), réveillait un souvenir si exceptionnel et si doux, qu'il n'était pas de ceux que le temps affaiblit ou efface. Elle allait ensuite devenir la mère de deux enfants dont l'aîné avait à peine neuf ans de moins qu'elle-même.

Beaucoup de femmes, en pareil cas, ont hésité ou, en accomplissant leur devoir, ont laissé entrevoir l'effort qu'il leur coûtait. La manière dont Mme de Mun envisagea ce devoir et ce que son cœur lui dicta pour l'accomplir, tous ont pu en juger ; mais qui pourrait le dire, hormis ceux qui furent les objets de ce dévouement maternel, ceux, que, dès le premier jour, elle adopta si tendrement et si complétement que le souvenir de la mère qu'ils n'avaient point connue aurait pu en être effacé, si Claire *elle-même*, n'eût pris soin de tenir sans cesse présente devant leurs yeux, cette image charmante et chérie ? Elle aimait à rappeler l'impression qu'avait produite sur elle, dans sa propre enfance, celle qu'elle remplaçait auprès d'eux aujourd'hui. Un soir, racontait-elle, où, à l'âge de huit ans, elle se trouvait à Lumigny avec ses parents, Eugénie (la jeune comtesse de Mun, mariée alors depuis peu) était entrée doucement dans sa chambre, pour s'assurer qu'il ne lui manquait rien. Claire était dans son lit, mais elle ne dormait pas. Elle la vit s'approcher

d'elle pour la regarder et l'embrasser, et les années n'avaient pas effacé de sa mémoire le souvenir de ce regard, et de ce beau visage penché sur le sien... Eugénie était loin de prévoir alors que, dix ans plus tard, l'enfant qu'elle embrassait ainsi deviendrait la gardienne de ce qu'elle avait de plus cher au monde. Mais, l'eût-elle prévu, l'avenir tout entier lui eût-il été dévoilé, ce baiser n'eût point été moins tendre!

Aujourd'hui... elles se sont embrassées dans l'Eternité! et là où toutes les pures affections de la terre vivent dans l'amour de Dieu, sans jamais se combattre et sans jamais mourir, peut-être saventelles que les prières de l'une ont ajouté au bonheur et aux grâces de l'autre, dès cette vie et au-delà de la vie!... Ce ne fut cependant qu'au bout de sept ans, que je vins reprendre auprès du foyer de Lumigny, la place qui m'y avait été fidèlement et fraternellement gardée. Oublierai-je jamais la tendre cordialité qui m'y accueillit et ce sourire et cet accent qui, plus encore que les paroles, donnaient au mot : bienvenue, un sens particulier et ne laissaient plus subsister dans l'esprit, ni un doute, ni une inquiétude!

A dater de ce jour, peu d'années s'écouleront sans m'y ramener. Le château était redevenu vivant et peuplé. La famille tout entière se composait maintenant de trois fils et de trois filles. Mais Claire était demeurée la même pour ceux qu'elle nommait ses *fils* aînés et en la voyant au milieu de tous ses enfants, il était permis de se demander, si même au fond de son cœur, sa tendresse distinguait les premiers de ceux qu'elle avait mis au monde.

Le temps n'y changea rien : sa sollicitude veilla sur leur jeunesse, comme elle avait veillé sur leur enfance .et elle vit s'accomplir pour eux les vœux les plus chers de leur mère : « *Qu'ils soient* « *bons et chrétiens, ou que Dieu me les enlève dans leur berceau.* » Telle avait été sa prière, qu'une autre mère se chargea de réaliser!

Qui donc ne concevrait maintenant la douceur pour moi d'un séjour où les plus tristes et les plus tendres souvenirs du passé se confondaient et se mélangeaient, pour ainsi dire, dans le présent, avec tant d'affections nouvelles. Ceux qui grandissaient dans ce château n'admettaient pas que je pusse m'attacher à eux moins qu'à leurs frères aînés, et ma tendresse, en effet, les confondit bientôt tous ensemble; mais le temps et l'éducation, ajoutèrent au charme de ces affections l'intérêt qu'inspire la jeunesse, lorsque, sous une main habile et douce, elle se développe et grandit dans toutes les directions du bien. Jamais mère ne sut inspirer à ses enfants, avec une tendresse aussi grande et une confiance aussi illimitée, une plus vive crainte d'enfreindre les lois qu'elle avait une fois posées. Pour le travail, tout comme pour la piété, cette cons-

cience maternelle, si pure et si droite, savait non-seulement ne fléchir jamais : ce qui est plus rare et meilleur, elle savait se communiquer à celles qu'elle voulait guider, et leur apprendre à se guider elles-mêmes. Aussi était-elle obéie, absente ou présente, et tout marchait harmonieusement dans la vie chrétienne comme dans la vie intellectuelle de ses filles.

L'aptitude pour les arts (qu'elles possédaient toutes comme un héritage de famille), fut cultivée à son heure, mais là encore, se retrouva cette sage et forte influence qui ne permettait pas qu'on fît rien à demi, et surtout qui voulait, avant le talent qui fait briller, développer l'amour du travail qui fait étudier, et l'indomptable persévérance qui fait réussir.

Je revois, en suivant ces lignes, ces salons et ces vestibules transformés en ateliers. J'entends cette musique qui réunissait autour du piano ceux qui n'étaient pas absorbés par le dessin ou par la lecture. Je les entends aussi, ces conversations qui égayaient tous les repas et animaient toutes les soirées. Conversations interminables, inépuisables, vives parfois jusqu'à l'excès, mais où étincelaient toujours l'esprit, la bonne humeur, et cette gaîté cordiale et communicative qui semblait être chez tous une sorte d'épanouissement extérieur du bonheur sérieux et profond qui remplissait leur vie !

Mais pendant ces discussions si vives, et auxquelles elle prenait un intérêt si ardent, qui se souvient d'avoir jamais entendu Claire dire un seul mot qui pût offenser ou blesser personne ? Quand lui a-t-on jamais vu la moindre rancune des paroles qui, dans la chaleur de la dispute, échappaient aux autres, et auxquelles son esprit et sa parfaite douceur donnaient leur sens véritable avant qu'on eût le temps de le lui expliquer. Qui n'a souvent remarqué avec quel tact, quelle promptitude, quelle grâce elle savait, pour ainsi dire, saisir au passage un trait trop acéré, lancé autour d'elle, pour en atténuer l'effet, et l'empêcher de parvenir à celui auquel il était adressé !

Puis enfin, lorsque la soirée se terminait par une lecture (dont on me chargeait souvent) et que tous dessinaient ou travaillaient autour de la table, elle prenait alors sa place dans ce grand fauteuil près de la cheminée où ma pensée la cherche encore, et elle écoutait avec cette attention bienveillante et sympathique, que n'oubliera certes jamais celle qui en fut si souvent l'objet. Parfois elle interrompait la lecture par des réflexions toujours justes, vraies, souvent profondes, car, en littérature comme en peinture, elle possédait le don de la couleur et de la forme, et elle avait, de plus, le sens profond de tout ce qui pouvait réveiller dans les âmes la foi et l'amour de Dieu, dont la sienne était pénétrée et qu'elle aurait voulu communiquer à l'univers tout entier.

Que de fois je me suis reposée dans cette douce atmosphère de bonheur et de paix ! Que de fois je me suis dit que j'y reviendrais toute ma vie, et que lorsque je n'y serais plus mon souvenir y serait gardé, par celle qui tant *d'années* après moi, y demeurerait encore !

III

Il y avait plusieurs années déjà, que j'avais appris à connaître Claire lorsque je lui proposai, un jour, de lire un manuscrit où j'avais rassemblé mes plus chers souvenirs, et en particulier ceux qui se rapportaient à la sœur si tendrement aimée dont les enfants étaient devenus les siens. Remettre entre ses mains un tel travail, c'était déjà prouver à quel point je comptais sur sa loyale amitié. Elle l'accepta, le lut avec attention et attendrissement, et ce fut elle (je n'ai pas attendu, cette heure où je lui survis, pour le dire publiquement) ce fut elle qui, la première et avant même que l'idée en eût traversé mon propre esprit, me conseilla et même me demanda avec instance de le publier. Ce conseil, elle ne se borna pas à me le donner en me rendant ces pages et sous la première impression que lui avait causée leur lecture. Elle y mit l'insistance et la suite qu'elle apportait à toutes les choses d'où il lui semblait qu'il pouvait résulter un bien quelconque. Pas l'apparence d'un sentiment personnel, pas un instant d'ombrage des souvenirs qui allaient être réveillés, ne la firent changer d'opinion. A ceux qui soulevaient des objections de ce genre, elle répondait : « Qu'importe ? C'est une belle histoire » (c'était là son expression) « il faut quelle soit connue. » Elle demeura inébranlable, et ce fut elle qui soutint mon courage, lorsque plus tard j'eus à lutter contre d'autres conseils, et contre des oppositions que je ne m'attendais pas à rencontrer. Si donc, pendant les douze années écoulées depuis, ses prévisions ont été justifiées, si « le *Récit d'une sœur*, » a trouvé le chemin de quelques âmes c'est, après Dieu, à elle que je le dois. Car, j'aime à le redire, si alors, au lieu de m'encourager, elle m'eût témoigné le moindre déplaisir de la publication de ce livre, il n'eût jamais vu le jour ! Ce souvenir est trop personnel peut-être, mais il manifeste si clairement le généreux oubli d'elle-même, qui était un des traits caractéristiques de Claire, que je n'ai pu l'omettre. C'était là ce qui la rendait si exempte de toute vanité et de toute jalousie féminine, si peu inquiète d'être éclipsée, si empressée à faire valoir l'esprit, la beauté, le talent des autres. Qualités rares et attrayantes ! qui non moins que les grandes vertus et, plus qu'elles encore peut-être, contribuent au charme et à la douceur de la vie journalière, en applanissent les aspérités, et font régner dans l'atmosphère cette

sérénité parfaite, qui, sans être le bonheur lui-même, peut seule permettre à ceux qui le possèdent d'en jouir pleinement.

IV

Mais je n'aurais pas tout dit sur ces tristes et chers souvenirs du passé, si je ne rappelais ici celui d'une autre demeure qui offrit pendant de longues années l'image d'un bonheur non moins pur et complet que celui de Lumigny. Le comte Etienne de Biron, l'ami d'enfance d'Adrien de Mun, presque son frère, possédait à peu de distance le château de Fontenay, et une amitié non moins ancienne et non moins étroite unissait depuis leur enfance Mme de Biron et Mme de Mun. Ainsi, doucement et heureusement rapprochées, après leurs mariages, leurs deux familles semblaient n'en former qu'une. Peu de jours s'écoulaient sans que l'on ne se vît, et pendant l'automne, une habitude maintenue durant plus de dix ans, les réunissait sous le même toit, d'abord dans l'un, puis dans l'autre des deux châteaux. Les enfants avaient grandi ainsi tous ensemble, et le temps s'était écoulé sans amener aucun grand changement dans la calme et heureuse uniformité de leur vie, lorsque l'effroyable guerre de 1870 vint troubler le bonheur de l'un de ces deux foyers, et briser sans retour celui de l'autre.

L'histoire des événements qui eurent lieu dans ce coin de la France subsiste dans un récit qui a passé de mains en mains [1], et où à côté des incidents de l'invasion, les enfants de Mme de Mun purent lire plus tard tout ce que leur mère avait été dans cette conjoncture. Lorsque la vie était autour d'elle calme et paisible, elle témoignait quelquefois des appréhensions excessives et des anxiétés sans cause, pour ceux qu'elle aimait, mais en face de ces événements redoutables et imprévus, elle fut calme et courageuse autant qu'intelligente, active et résolue. Ses fils partis pour l'armée, ses filles en sûreté hors de France, elle ne songea plus qu'à seconder son mari pour atténuer, autant que cela était en leur pouvoir, les rigueurs et les souffrances dont la présence d'une armée ennemie allait être l'occasion pour les habitants de Lumigny. Ce fut un de ces moments où le devoir apparaissant clairement à ses regards elle ne tint plus compte ni de son caractère porté à l'inquiétude, ni de son tempérament habitué aux ménagements, ni même de ses craintes, d'ordinaire excessives, pour son mari. Près de lui, à toute heure, et partageant ses fatigues et ses efforts, elle mit en œuvre pour vaincre les difficultés et écarter les dangers dont ils étaient entourés, toute l'habileté pratique et toute la sagacité dont elle était douée à un

[1] *Un château en Seine-et-Marne*, par le marquis de Mun.

degré peu commun. Parlant l'allemand avec une extrême facilité elle put s'interposer avec utilité entre les paysans et leurs envahisseurs, et plus d'une fois elle désarma ceux-ci, par son courage ainsi que par la bonne grâce avec laquelle elle savait plaider, près d'eux, dans leur propre langue la cause des habitants du pays. Ce dévouement ne fut pas stérile, M. et Mme de Mun eurent l'intime satisfaction d'avoir réussi à diminuer, dans une large proportion, les souffrances du village envahi et ceux qu'ils avaient si souvent désarmés, furent contraints de rendre hommage à leur dévouement et à leur énergie.

Après tant de transes mortelles et malgré les sombres nuages qui obscurcissaient encore l'avenir de la France, le jour où, pour la première fois, les membres dispersés de la famille se retrouvèrent tous ensemble, eût été celui d'une joie sans mélange, si cette joie eût pu être ressentie à Fontenay comme à Lumigny. Mais hélas! de ces deux châteaux, jadis séjours d'un bonheur également pur et parfait, le premier venait d'être plongé dans le deuil profond qui, par un funeste retour de ressemblance, les enveloppe aujourd'hui tous les deux! Etienne de Biron avait payé de sa vie le dévouement qui l'avait conduit aux remparts de Paris!...

Au début de la guerre, pour les uns comme pour les autres, une seule pensée avait présidé à leurs résolutions : accomplir, dans cette grande épreuve nationale, tout ce que leur prescrirait le devoir. M. de Biron n'avait pas à Fontenay les attributions de maire, qui donnaient à M. de Mun l'espoir fondé d'être utile, par sa présence, à la population au milieu de laquelle il demeurait. Il crut donc que c'était à Paris que l'appelait sa conscience et son patriotisme, et il résolut de s'y rendre pour prendre part à la défense, tandis que Mme de Biron, qui ne voulait pas le quitter, se consacrerait aux soins des blessés. Comme leurs amis de Lumigny, ils envoyèrent d'abord leurs filles en lieu de sûreté, puis ils vinrent tranquillement, simplement, héroïquement s'enfermer dans la ville menacée que fuyaient en ce moment presque tous ceux que la nécessité n'obligeait pas à y demeurer. Pendant plus de trois mois ils accomplirent la double tâche qu'ils s'étaient imposés. Elle, avec un dévouement, un zèle et un courage que les malades et les blessés secourus par sa douce main, consolés par sa voix plus douce encore pourraient seuls dignement raconter. Lui, en échangeant le bien-être de son heureuse et paisible existence pour des fatigues sans proportion avec ses forces, et auxquelles il était impossible que sa santé chancelante pût résister longtemps. En effet, lorsque la rigueur du froid vint s'ajouter au reste, son corps épuisé y succomba, et son âme vaillante et chrétienne alla recevoir sa récompense! Il avait donné sa vie pour son

pays. Celle qui lui survivait avait donné davantage encore! Tous deux ils avaient prouvé une fois de plus, et leurs enfants ne l'oublieront pas, que : « La noblesse ne consiste que dans le sentiment « raffiné du devoir, dans le courage de l'accomplir, et dans une iné- « branlable fidélité aux traditions de sa famille, et que celui-là est « le plus noble qui sait le mieux y conformer sa vie et sa mort [1]. »

V

Ces jours terribles furent cependant suivis pour Mme de Mun de quelques années si heureuses que Dieu sembla vouloir y accumuler les joies, auxquelles elle allait être si soudainement, si cruellement ravie. Elle vit fixer le sort de deux de ses filles selon les vœux de son cœur. Elle vit son fils unique réaliser celui de son âme chrétienne en embrassant le sacerdoce. Elle vit les deux fils qu'elle avait si tendrement adoptés se consacrer à une œuvre civilisatrice et chrétienne et devenir les promoteurs d'un grand mouvement religieux, et elle vit l'un d'eux mériter et obtenir le nom glorieux de champion catholique! Aussi, malgré le douloureux vide creusé près d'eux, malgré la tristesse des événements publics auxquels elle prenait un intérêt ardent, malgré les appréhensions politiques et religieuses que sa vive imagination colorait parfois des teintes les plus sombres, rien n'égalait le mouvement et la vie qu'elle savait faire régner autour d'elle. Jamais le salon de Lumigny n'avait retenti d'animation plus joyeuse ; jamais d'autre part, le village n'avait offert un plus consolant spectacle. Secondé dans tous ses efforts pour opérer le bien du pays, aidé encore récemment par la fondation d'un cercle catholique d'ouvriers, l'excellent curé de Lumigny avait le droit de se dire que sa paroisse devenait le modèle du canton. La part qu'eut à ce résultat celle qui était l'initiatrice et l'âme de tout ce mouvement, celle qui savait non-seulement agir, mais stimuler et accueillir le zèle et la charité des autres, Dieu seul le sait! Mais si ce bien accompli fut pour elle, une joie et une récompense terrestre qui la suivra au-delà de cette vie, il sera, pour ceux qui sont le plus frappés aujourd'hui, une première consolation, et en même temps, un puissant mobile pour vivre, pour agir, et pour continuer avec courage les entreprises, les œuvres auxquelles se rattache son souvenir!

Rien ne manquait donc à ce bonheur, doux reflet du devoir accompli, et la destinée de Mme de Mun était bien souvent citée comme un rare exemple de prospérité humaine. En effet, Dieu semblait presque lui épargner les peines légères, les contrariétés, les chagrins ordinaires de la vie auxquels personne ici-bas n'échappe. Dirai-je

[1] Mis H. Costa de Beauregard.

cependant qu'elle était parfaitement heureuse? Dirai-je que ce cœur si rempli des jouissances que peuvent donner les affections les plus légitimes et les plus pures, battait toujours paisiblement et sans angoisse? Dirai-je que rien ne la troublait, que son regard était toujours serein et qu'on n'y lisait jamais la tristesse ni l'inquiétude?...

Ceux qui l'ont bien connue me démentiraient si je l'affirmais. Ils savent que personne, plus qu'elle, n'a souffert de ce tourment inhérent à la terre, dont rien ici-bas ne peut guérir et dont la légèreté seule peut distraire: le tourment de la courte durée de tout ce qui passe, et le tourment plus grand encore de la possibilité sans cesse présente de perdre tout ce qu'on aime! Ah! peut-être est-il bon que ceux qui sont les plus déshérités des biens de ce monde sachent ce que l'on peut souffrir, lorsque Dieu ne vous a rien refusé : ils deviendront plus résignés; et peut-être est-il bon de le dire aussi, à ceux qui portent à leurs lèvres cette coupe désirée du bonheur terrestre : ils en seront moins enivrés. Claire de Mun à l'époque où tout semblait lui sourire, et où l'on pouvait dire qu'elle n'avait pas un vœu à former, disait souvent, non pas dans un moment d'abattement passager, mais sérieusement et avec conviction que : « sans la « terreur naturelle qui fait redouter la mort, il n'était pas une heure « de sa vie, où elle n'eût accepté avec joie d'être hors de ce monde. » Ce sont là des paroles que je lui ai entendu répéter souvent et qui, dans la bouche d'une personne si heureuse, semblaient étranges, et cependant elles répondent exactement au besoin de stabilité et d'infini qui est l'inextinguible soif que le bonheur de la terre ne fait qu'exciter, sans pouvoir jamais la satisfaire. Dans le plein soleil, elle sentait l'ombre venir. Proche ou lointaine, elle la savait inévitable, et plus elle était heureuse, plus elle se répétait douloureusement que : *Tout ce qui finit est court.*

Ces paroles tristes à entendre naguère, aujourd'hui qu'elle en a fini avec la vie, aujourd'hui qu'elle a cessé de jouir du bonheur incomplet de la terre, aujourd'hui enfin qu'elle est sortie de la région où tout passe, où tout s'altère, où tout finit, elles me semblent consolantes à redire! Une secrète inquiétude l'empêchait de jouir des biens dont elle était comblée, mais ce que son âme voulait, cherchait, et appelait, elle le possède aujourd'hui! La sécurité, la durée, la certitude enfin d'une réunion que le temps *seul* (le temps! qui, vu de l'éternité est si peu de chose!) peut différer, mais que rien ne peut rendre incertaine. *Rien!* car plus que jamais désormais, ceux qu'elle a aimés seront fidèles, et marcheront d'un pas assuré dans cette route, où les accompagne son influence et son souvenir, et au bout de laquelle elle les attend!

Mme Craven.

REVUE DES SCIENCES

Mécanique industrielle : Application de l'electricité. — Utilisation des forces perdues de la nature. — La force motrice transmise par un fil télégraphique. — La force des torrents, des marées, envoyée à Paris par un fil électrique. — Les moteurs de l'avenir. — Exploitation des chemins de fer. — Derniers progrès réalisés. — Les freins continus. — Freins électrique, à air comprimé, à vide. — Les signaux visuels et acoustiques. — Sifflet automoteur. — Serrage automatique des freins. — Moyen d'arrêter un train, sans le secours du mécanicien. — Arrêt électrique à distance. — Voies uniques. — La marche des trains réglées automatiquement. Essais sur la ligne du Nord. — Thérapeutique : L'acide salicylique et les salicylates. — Remède contre le rhumatisme articulaire aigü et contre la goutte. — Observations en France, en Allemagne, en Amérique. — Opinion des médecins. — Médecine : Une singulière épidémie. — Se défier de son bois de chauffage. — Intoxication saturnine par la cendre de bois peints à la céruse.

L'avenir appartient manifestement à l'électricité, une des sources les plus puissantes et les plus dociles que nous connaissions de force motrice. La puissance mécanique sera vraisemblablement fournie par l'électricité, l'éclairage sera produit par l'électricité ; dans quelques siècles sans doute, quand la houille sera devenue trop rare et trop couteuse, tout fonctionnera électriquement. Chemins de fer électriques, voitures électriques, cochers électriques, dome stiques électriques... Ce sera l'âge d'or !

Nous n'y sommes pas malheureusement ; l'électricité coûte encore très-cher ; pour faire de la force avec l'électricité nous dépensons en ce moment un poids en zinc équivalent au poids de houille que consomme une machine à vapeur de même puissance. Un moteur à vapeur, à Paris, dépense 8 centimes par heure et par force de cheval. Un moteur électrique dépense vingt-huit fois plus, soit près de 2 francs. Mais il est à espérer qu'on tournera la difficulté. Au lieu de se servir de piles pour engendrer l'électricité, on pourra avoir recours à des machines électro-magnétiques qui produisent directement l'électricité. Il existe notamment une machine, la machine de Gramme, qui mise en mouvement par un moteur à vapeur engendre des courants directs énergiques. On l'emploie en galvanoplastie et pour l'éclairage électrique. Il faut, on le voit une machine motrice pour la faire fonc-

tionner. Cependant on pourrait l'utiliser sans moteur. Nous avons eu à Vienne, pendant l'exposition, les prémices d'une application très-remarquable. La machine magnéto-électrique mue par un moteur peut entraîner à son tour une semblable machine électro-magnétique placée à distance et réunie à la première par un simple fil télégraphique. Ces deux machines peuvent se comparer à deux poulies réunies par une courroie de transmission. Si l'on fait marcher l'une, l'autre est entraînée. C'est ainsi qu'il devient possible d'envoyer par un simple fil télégraphique la force motrice à distance. Rien n'empêcherait donc de récolter par ce moyen les forces perdues de la nature, beaucoup trop délaissées aujourd'hui, force des chûtes d'eau, la force des marées, etc. On ferait travailler par cet artifice, en pleine ville les torrents des montagnes, et les vagues de la mer. A Paris, par exemple, le barrage du Port-à-l'Anglais sur la Seine, présente un débit d'eau correspondant à peu près à trois mille chevaux-vapeur qu'on laisse perdre. Que des turbines actionnent les machines magnéto-électriques, et celles-ci à leur tour enverront par le télégraphe le mouvement à d'autres machines qui produiront bien encore près de un millier de chevaux de force. Qui empêcherait de transmettre ainsi du littoral jusqu'à Paris, les forces incalculables de la marée? Un fil télégraphique et la force perdue des marées nous arriverait en plein cœur de Paris ! C'est pourquoi, nous ne doutons pas qu'en prenant convenablement le problème nous ne parvenions quelque jour à utiliser sur une grande échelle les forces perdues de la nature. On les vendra sur place, comme on vend aujourd'hui l'eau et le gaz.

Si l'électricité ne pénètre que très-lentement dans le domaine industriel, on ne saurait nier cependant que peu à peu, elle tend à s'y faire sa place. L'exploitation des chemins de fer qui fait des progrès sérieux depuis quelques années commence à l'utiliser avec succès. Dès 1855, nous nous étions proposé ce problème : Obliger deux trains lancés sur la même voie à s'arrêter d'eux-mêmes automatiquement sans le secours d'aucun agent ou des mécaniciens, du moment où leur rapprochement pourrait devenir dangereux. La solution proposée était électrique ; elle parut alors impraticable, nous avions devancé l'heure. Aujourd'hui le moment psychologique semble venu ; la solution est adoptée. MM. Delbecque, Banderali et Lartigue ont établi sur la ligne du Nord un système ingénieux qui permet non-seulement à un mécanicien d'arrêter de lui-même, sans le secours des garde-freins, un train lancé à toute vapeur, mais donne encore le moyen de faire en sorte que sans le mécanicien, occupé ailleurs ou préoccupé, le train s'arrête automatiquement, dès qu'il suit de trop près, un train marchant en avant, et qu'il aurait chance de heurter.

Le nouveau système mérite quelques développements et nous de-

mandons la permission de le décrire, très-brièvement d'ailleurs.

On sait qu'après beaucoup d'essais, on est parvenu à réaliser des freins énergiques, qui distribués sous les différentes voitures d'un train peuvent fonctionner d'un bout à l'autre d'un train à peu près instantanément. Il ne s'agit pas de l'*arrêt instantané*. Les inventeurs ne comprennent pas assez que l'arrêt instantané correspond à un choc aussi dangereux qu'une collision. Le voyageur est en effet lancé sur la paroi opposée du wagon avec une vitesse égale à celle que possède le train.

L'arrêt instantané d'un train de marchandises parcourant 25 kilom. à l'heure, soit 6 m. 94 à la seconde produirait sur les voyageurs le le même effet que s'ils tombaient de 2 m. 456, hauteur d'un entre-sol.

Pour un train mixte de 80 kilom., soit 8 m, 33 à la seconde, le choc correspondrait à une chute de 3 m. 53, hauteur d'un premier étage. Pour un train omnibus marchant à 40 kilom., soit 11 m. 88 à la seconde, le choc se traduit par une chute de 6 m. 29, hauteur d'un second étage. Pour un train direct de 50 kilom. à l'heure, soit 13 m. 88 à la seconde, la chute est de 9 m. 85, hauteur d'un troisième étage. Enfin, pour un express de 60 kilom., soit 16 m. 66 à la seconde, elle va jusqu'à 14 m. 15, hauteur d'un quatrième étage.

Il n'y a pas lieu de chercher, comme on voit, à arrêter brusquement un convoi; mais il est utile de chercher à faire fonctionner extrêmement vite les freins. Dans l'ancien système, on perdait 5 secondes. Le mécanicien se fiait aux freins; le serre-frein, quelquefois endormi, devait se réveiller, mettre la main sur la manivelle, tourner la vis, et le mouvement de serrage ne s'opérait que progressivement, soit souvent une demi-minute perdue. Or, en exploitation de chemin de fer, une seconde se traduit par un parcours de 20 mètres. Une seconde peut être la vie ou la mort!

Avec les freins actuels, on peut obtenir le serrage instantanément, l'arrêt en 400 mètres et même 250 mètres, alors qu'autrefois il s'agissait de 600 et de 800 mètres.

Les meilleurs freins mis à l'essai ont été successivement le frein électrique Achard, le frein américain Westinghouse et enfin le frein Smith, qui semble devoir l'emporter sur ses concurrents.

Le frein Achard consiste en sabots qui peuvent venir se mettre en contact des roues au moment donné. Ces sabots sont éloignés du bandage des roues en temps ordinaire; mais aussitôt qu'à l'aide d'un fil électrique, circulant le long du train, sous les wagons, on fait passer un courant, le courant anime des électro-aimants qui, par un mécanisme très-simple, obligent l'essieu à faire tourner une chaîne; celle-ci, en s'enroulant, opère le serrage. Dans le frein Westinghouse, chaque sabot est relié à un réservoir d'air. Le réservoir, en s'emplis-

sant d'air, se tend et oblige le sabot à s'appuyer sur la roue. Un tuyau relie tous les réservoirs d'un bout à l'autre du train, et à l'aide d'une pompe foulante, le mécanicien, d'un seul coup, opère le serrage. Enfin, dans le système Smith, l'effet est opposé. Chaque frein est relié à une sorte de lanterne vénitienne, placée horizontalement, qui peut se développer ou rentrer sur elle-même, suivant qu'on laisse l'air à l'intérieur ou qu'on le raréfie. Le tuyau de communication aboutit sur la locomotive et débouche au milieu d'un tube dans lequel on peut projeter un jet de vapeur. Il suffit de laisser arriver la vapeur. Celle-ci, par son impulsion, chasse l'air du tuyau, y faisant un vide, et toutes « ces lanternes vénitiennes, » en se contractant, font jouer les freins. Un levier à tirer, et le train s'arrête. Nous avons pu ainsi, du bout du doigt, arrêter un train de 14 voitures en 200 mètres, sur la ligne du Nord!

Le frein Smith est, depuis six mois, en service sur le chemin du Nord ; il semble, en effet, le plus pratique. Il fonctionne depuis deux ans en Amérique et depuis plus d'un an sur le Métropolitain railway, à Londres. Il n'est pas délicat comme le frein électrique et il a résisté jusqu'ici à toutes les intempéries.

Dans ces divers systèmes, l'effort à vaincre pour faire jouer tous les freins est insignifiant; dans le frein électrique , on se sert de la rotation des roues pour opérer le serrage; dans le frein Smith, c'est la pression atmosphérique qui entre en jeu, et pour permettre à ces forces puissantes d'opérer, il suffit du bout du doigt : un bouton électrique ou un robinet de vapeur à pousser! La docilité extrême de ces systèmes a naturellement fait naître de nouveau l'idée de réaliser cet autre artifice : « arrêter un train sans que le mécanicien s'en occupe. »

Le mécanicien n'a-t-il pas bien vu un signal d'arrêt, a-t-il un moment d'absence, arrêter l'express sans sa participation, tel est le probléme !

Or, rien de si simple. Depuis trois ans fonctionne sur le chemin du Nord un système ingénieux imaginé par MM. Lartigue et Forest et destiné à faire siffler la locomotive sans le secours du mécanicien , en présence d'un signal d'arrêt. Tout le monde connaît les disques — signaux placés le long d'une ligne de chemin de fer. Quand on veut faire arrêter un train, on tourne le disque en travers. Le mécanicien est prévenu; mais s'il a mal vu le signal ou s'il y a eu une erreur quelconque, le train peut aller heurter l'obstacle. MM. Lartigue et Forest ont eu l'idée excellente d'ajouter au signal visuel un signal acoustique; ils font siffler sur la locomotive même. Quand un agent donne à un disque la *position d'arrêt*, il envoie par cela même un courant électrique dans un fil conducteur qui vient aboutir à un butoir placé sur la voie entre les deux rails. La locomotive porte une brosse métallique qui des-

cend verticalement entre les deux roues. La brosse vient balayer le contact et permet au courant électrique de remonter sur la locomotive jusqu'à un électro-aimant (système Hugues), qui ouvre le jet de vapeur du sifflet.

Le sifflet retentit à l'oreille du mécanicien jusqu'à ce que celui-ci ferme le robinet de vapeur. Il ne peut donc pas ne pas être prévenu.

Il va sans dire que tout courant électrique, en dehors de celui qu'envoie le disque, lancé le long de la voie jusqu'au butoir, peut de même être saisi au passage par la locomotive. Rien de si facile maintenant que de commander l'arrêt d'un train sans la participation du mécanicien. Il suffit effectivement de faire agir le courant électrique transmis par le butoir sur le fil qui règle le serrage des freins, s'il s'agit du frein électrique Achard, ou bien sur le régulateur de vapeur qui fait le vide dans les tuyaux de communication, s'il est question du frein pneumatique Smith. La locomotive, en passant au-dessus du butoir, opèrera d'elle-même le serrage des freins. Par conséquent, que le mécanicien le veuille ou non, le train s'arrêtera au commandement de l'ingénieur de la voie, du chef de gare, de l'employé, en un mot, de celui qui aura lancé le courant électrique jusqu'aux butoirs échelonnés le long de la ligne. Dans les conditions les plus désavantageuses, un express lancé à la vitesse de 80 kilomètres à l'heure pourrait s'arrêter ainsi en moins de 408 mètres et de 38 secondes. Ces résultats ne sont pas théoriques; ils sont acquis à la pratique.

Dans les endroits dangereux, sur les lignes à une seule voie, on conçoit très-bien que la multiplication des butoirs sur la ligne permettrait à deux trains se suivant de trop près de s'arrêter d'eux-mêmes. Si comme il est arrivé près du lac du Bourget, l'année dernière, deux trains venaient à s'engager sur la même ligne en sens contraire, les chefs de station pourraient sans peine, l'erreur reconnue, les arrêter sûrement en quelques secondes et prévenir ainsi une rencontre fatale. En un mot, la marche des trains pourrait être réglée par le service de traction, en dehors du concours des mécaniciens. Il va sans dire que ces applications nouvelles ne doivent être cousidérées que comme des mesures de sécurité complémentaires, mais nullement comme des mesures uniques remplaçant l'initiative du mécanicien; elles ne doivent décharger les agents d'aucune part de responsabilité personnelle. C'est, en effet, un axiome, en matière d'exploitation de chemin de fer, qu'il ne faut pas compter sur les appareils de protection automatique; ce ne sont que des accessoires, rien de plus. Néanmoins, le nouveau système rendrait la sécurité des trains en marche aussi indépendante que possible des défaillances inévitables du personnel; à ce point de vue, on ne saurait trop lui prêter attention. On l'aura

d'ailleurs bien remarqué, si ce problème important de la préservation automatique a été résolu pratiquement, c'est à l'électricité qu'on le doit. C'est déjà une bonne application ; et nous ne sommes pas au bout.

Nous ne pouvons pas ne pas mentionner ici un nouveau médicament, que nous avons été peut-être un des premiers à signaler il y a déjà deux ans. Après avoir été déjà très-employé en Allemagne dans ces dernières années, il commence à faire certain bruit en France ; nous voulons parler de l'acide salicylique et des salicylates.

On a attribué à l'acide salicylique toutes les propriétés possibles ; c'est presque une panacée universelle ; il importe de présenter les choses sous leur véritable jour, et de faire cesser des espérances exagérées. Assurément l'acide salicylique est une excellente conquête pour la thérapeutique ; mais il ne faut pas aller trop vite. Nous connaissons à peine le nouveau composé, et qui sait si l'on chantera toujours ses louanges, sur tous les tons, d'ici quelques années. C'est surtout en médecine qu'il faut recommander la prudence.

Quoiqu'il en soit, le nouveau médicament réclame l'attention, et nous résumerons en quelques lignes l'état actuel de nos connaissances sur ses vertus thérapeutiques [1].

M. le professeur Germain Sée, a communiqué récemment le résultat de ses observations à l'Hôtel-Dieu. L'acide salicylique ne serait pas un antiseptique plus efficace que l'acide phénique ; comme fébrifuge, il jouirait de propriétés encore douteuses. Tout ce qu'on a dit à cet égard serait donc exagéré. Ainsi, en dehors des observations de M. Sée, on peut citer celles de Bernhum et Heller, en Allemagne, cinq insuccès sur douze cas ; insuccès complet ailleurs. En revanche, il produirait dans le rhumatisme aigu les effets les plus certains et les plus prompts ; si bien même, affirme M. Sée, qu'on peut annoncer la guérison du rhumatisme aigu fébrile ou apyrétique dans l'espace de deux à quatre jours. Cinquante et un cas en font foi. Dans le rhumatisme chronique simple, les essais ont été très-satisfaisants ; il en a été de même dans le rhumatisme simple, soit dans l'arthrite nerveuse ; les attaques douloureuses cessent aussi vite que dans le rhumatisme aigu.

C'est dans la goutte aiguë et chronique que les résultats sont les plus remarquables. Parmi les affections qui sont souvent de nature goutteuse, il faut citer la gravelle, qui s'élimine très-bien à l'aide du salicylate de soude. Les douleurs néphrétiques sont en outre calmées. M. Sée s'est arrêté dans sa pratique à la dose quotidienne de 8 grammes de salicy-

[1] L'acide salicylique a été trouvé pour la première fois dans l'écorce de saule. On le retire maintenant de l'acide phénique, dont il est un dérivé.

late de soude, médicament très-soluble dans l'eau et dépourvu de toute action irritante sur le tube digestif. Il convient de fractionner les do ses en petites quantités espacées d'heure en heure, puis de trois heures en trois heures, quand l'action sédative a été obtenue. Lorsqu'on cesse pendant douze jours, l'emploi du médidament, la récidive est à peu près certaine ; il faut continuer son usage pendant au moins quinze jours pour avoir des résultats durables. Il n'y a d'autre inconvénient à l'emploi prolongé de l'acide salicylique qu'un peu de faiblesse et des troubles de l'ouïe.

Les observations de M. Sée, confirment les conclusions des médecins américains et anglais ; en France, on a émis certains doutes à l'Académie de médecine, à la Société des hôpitaux. L'opinion semble encore très-partagée. On aurait relevé des insuccès. M. Sée vient de répliquer ces jours derniers aux observations critiques qui lui ont été adressées [1]. Si, dit-il, on n'a pas réussi à côté de nous, c'est que, ou l'on a employé des doses homœopathiques, ou que l'on n'a pas eu recours au salicylate de soude liquide. Il y a danger à employer les salicylates sous forme solide; M. Sée conseille aux médecins d'avoir recours uniquement au salicylate dissous. L'acide salicylique produit des effets fâcheux sur la gorge et l'estomac ; des irritations et même des ulcérations; souvent il renferme de l'acide phénique. Il faut quand on veut s'en servir, n'utiliser que de l'acide salicylique pur, dont on fait une solution au dixième. Tous les pharmaciens sont à même de débiter une solution aussi simple. Il ne faut pas non plus dépasser la dose de 3 à 4 grammes à la fois.

Les troubles cardiaques sont peu à redouter ; il est faux, selon le professeur de clinique de l'Hôtel-Dieu, que l'acide salicylique ait amené des rhumatismes cérébraux. Sur 181 cas, les médecins militaires de Berlin n'ont observé que 12 complications cardiaques ou pleurétiques ; et il n'est pas question du rhumatisme cérébral.

M. le docteur Garcin, chef de clinique à l'Ecole de Marseille, signalait encore ces jours-ci un grand nombre de guérisons obtenues par le nouveau remède. S'il est une maladie, dit M. Garcin, pour laquelle l'acide salicylique et ses sels paraissent avoir une action élective parfaitement déterminée, cette maladie est à coup sûr le rhumatisme articulaire aig

Voici certes qui est bien fait pour donner quelque espoir aux rhumatisants. Nous n'avons pas à émettre d'opinion personnelle en pareille matière ; mais notre devoir est de signaler aux intéressés un médicament, qui vient de donner, dans des mains très-autorisées, des résultats répétés et concordants. Souhaitons maintenant que la pratique

[1] Comptes rendus de l'Académie de médecine. Séance du 24 août.

journalière confirme de tous points les vertus thérapeutiques de l'acide salicylique et des salicylates.

En hygiène alimentaire, on ne saurait trop s'entourer de précautions. L'exemple suivant en offre une nouvelle preuve. Une épidémie singulière régnait depuis quelques semaines dans tout un quartier de Paris, dans le dix-septième arrondissement : un grand nombre d'habitants présentaient tous les signes de l'intoxication saturnine. Le doute était impossible, les symptômes étaient bien ceux de la colique de plomb. Or, la maladie frappait des personnes de tout âge, dans des maisons fort éloignées les unes des autres, dans des rues différentes. Etait-ce à l'eau qu'il fallait attribuer le mal? mais l'eau ne présentait aucune trace de plomb. Au vin? mais la provenance des vins était pour chaque malade tout à fait distincte. M. le docteur Du Camp, appelé à examiner de près les malades de l'arrondissement fit analyser les denrées d'épiceries; elles provenaient d'épiciers différents.

La cause du mal était assez difficile à deviner, quand M. Du Camp apprit que toutes les personnes atteintes par l'épidémie se servaient chez le même boulanger. Le pain pouvait-il être soupçonné? M. l'ingénieur Carnot fit l'analyse du pain et trouva au grand étonnement du boulanger lui-même des traces très-appréciables de plomb dans la croûte.

D'où venait le plomb? Il y a quelques années, il se déclara parmi quelques personnes qui se fournissaient chez le même pâtissier des cas d'intoxication saturnine. Le pâtissier chauffait son four avec des bois peints à la céruse. Le cas était le même ici. Le boulanger, pour mettre son four en feu utilisait de vieux bois provenant des démolitions de l'Opéra; et la plupart de ces poutres étaient peintes avec de la céruse. L'élévation de température décomposait dans le four le sel de plomb et rendait ainsi l'oxyde de plomb pulvérulent. Les porteurs et les porteuses de ce pain plombifère furent les premières atteintes; en frottant ce pain, elles s'introduisaient l'élément toxique dans les voies digestives. La poudre de plomb restait, du reste, presque sans cesse à la surface, en sorte que les personnes qui, laissant la croûte, ne mangeaient que de la mie étaient rarement atteintes. M. Du Camp a relevé pour son compte 51 cas d'intoxication.

On le voit, il faut se défier des bois peints à la céruse et les bannir complètement des foyers où ils pourraient être mis en contact de préparations alimentaires. Non-seulement, il y a lieu de les rejeter pour le chauffage des fours, mais il est prudent aussi de ne pas les utiliser pour le chauffage domestique; les cendres du foyer pourraient entraîner de l'oxyde de plomb et déterminer ainsi des accidents et des intoxications saturnines.

Henri de Parville.

QUINZAINE POLITIQUE

10 Septembre 1877.

M. Thiers repose au fond de sa tombe. Dieu y a précipité tout d'un coup cette vieillesse si agitée et qui agite encore ses contemporains autour de son cercueil. Grande mort, assurément. Non, parce qu'elle aura fini grandement une grande vie, mais parce qu'elle crée un vide immense à la place que M. Thiers occupait dans la République, en France et en Europe. La mort a surpris M. Thiers occupé de lui, affairé par l'ambition, haletant d'une dernière lutte, assourdi par les clameurs des partis et leur jetant des cris lui-même, à une heure où les vieillards, qui ont vécu aussi longtemps que lui dans le fracas de leur siècle, aiment à se recueillir dans un peu de sérénité, pour regarder ici, du côté de l'histoire, et là, du côté de l'autre monde, en écoutant les lointains bruits de l'une et l'éternel silence de l'autre. Il ne lui a pas été donné d'achever dans cette paix de la gloire et dans cette douceur de la méditation sa laborieuse et retentissante existence; ou plutôt cet infatigable esprit n'a pas voulu s'accorder cette trêve suprême; et par ce travail, par cette fatigue et cette fièvre qu'en dépit de ses quatre-vingts ans, M. Thiers n'a pas voulu interrompre pour reprendre haleine devant la mort, il a bien été de son temps et de sa race; il l'a été plus que personne, parmi ce peuple français qui a tout connu et senti dans le cours de ses destinées, sauf la tranquillité. La mort, il est vrai, s'est montrée rigoureuse à M. Thiers : dès qu'elle l'a eu touché au front, ç'a été pour l'endormir et clore ses lèvres; cette bouche éloquente, elle l'a fermée, comme pour lui défendre une dernière parole; ces yeux où luisait toute sa brillante intelligence, elle les a assoupis; elle l'a laissé ainsi, jusqu'au soir, dans une agonie muette et immobile, couvert d'une sorte de voile sous lequel l'âme seule a pu dire d'une voix secrète, dans un mystère solennel, ce qu'elle avait à dire en ce moment à Dieu et à la France. Mais la mort lui a du moins payé cette dureté par une faveur : elle l'a enlevé la veille d'une bataille où la victoire elle-même n'aurait eu pour lui ni honneur véritable, ni joie durable.

Ah! nous avions beau, le lendemain matin, mesurer la distance

qui nous séparait de M. Thiers, nous ses anciens amis, nous autres conservateurs qu'il avait abandonnés; nous avions beau voir s'abattre sur son cercueil comme sur une proie les hommages impudents de ces mêmes démagogues qui l'avaient naguère frappé de tant d'insultes et de menaces. Nous n'avions le cœur plein que d'une tristesse respectueuse, devant cette fin si brusque qui emportait un homme dont l'illustration avait éclairé si vivement la France aux jours les plus sombres de notre époque, le dernier des grands parlementaires de la monarchie, l'un des serviteurs les plus passionnés que la France ait jamais eus. Nous nous souvenions moins du mal que du bien qu'il avait fait. Nous nous rappelions de préférence tous les combats qu'il avait livrés pour l'ordre de notre inquiète et remuante société, pour la sécurité et la dignité de la patrie. Nous étions à cette heure d'équité funèbre où l'on ne voit plus dans la vie qui s'évanouit à l'horizon de l'humanité que la partie divine de l'homme, la partie immortelle, les vertus et les mérites. Nous comptions, avec une fierté française qui nous forçait généreusement à oublier nos griefs politiques, nous comptions les regrets de l'étranger, ceux de ses princes, de ses Parlements, de ses diplomates et de ses grandes cités, et nous pensions tous avoir, dans la communauté française, le droit de recueillir pour la France, sur le lit de mort de M. Thiers, les couronnes de l'Alsace-Lorraine : il nous semblait qu'en M. Thiers l'étranger honorait et l'Alsace-Lorraine pleurait, non l'homme changeant d'un parti ou d'un autre, mais l'homme qui, dans ce siècle, avait le mieux personnifié devant l'Europe le génie de la France avec ses qualités et ses défauts, l'homme aussi qui avait représenté en 1870 notre nationalité abattue et meurtrie, puis commencé la réparation de nos ruines. Nous avions la naïveté de croire que dans la mémoire de M. Thiers il y avait quelque chose qui allait entrer dans le patrimoine de la France, tandis que le reste allait peu à peu périr dans le bagage des partis. Nous applaudissions donc au décret qui consacrait ce sentiment tout patriotique, en ordonnant que l'Etat prît à sa charge les funérailles de M. Thiers. La gauche n'a pas voulu que ce deuil fût celui de la France entière, mais celui de la République seulement; elle a changé ces obsèques en une parade républicaine, en une manifestation politique, en une cérémonie électorale; elle a mieux aimé pour escorter M. Thiers à sa tombe la reconnaissance fugitive et trouble d'un parti que la gratitude pure et constante de la nation elle-même. Soit. Dans quelques semaines, la gauche aura dissipé ce profit funéraire, sans avoir rien gagné pour cette réputation même de M. Thiers qu'elle ose si hardiment confondre avec la sienne. Et après quelques années, que survivra-t-il à ces égoïstes et

tumultueuses funérailles, dans la gloire de M. Thiers? Rien que les titres qu'y pouvaient admirer ou bénir ensemble tous ceux qui, au delà ou en deçà de la frontière, ont salué en lui le grand orateur, le grand historien, le grand patriote.

Il est malaisé de juger absolument M. Thiers, tant il échappe à l'amour et à la haine de quiconque voudrait l'aimer ou le haïr tout entier! Autant vaudrait tenter de saisir les couleurs mobiles de la flamme que vouloir décrire d'un seul trait la diversité d'un tel homme. Il a parcouru, du fond au sommet, toute la vie humaine; de rien il s'est élevé à tout; il a passé par toutes les ombres et toutes les lumières. Journaliste, il est devenu député; ministre, il est devenu chef d'Etat; monarchiste pendant plus d'un demi-siècle, il s'est converti en républicain; il a détruit une monarchie pour en élever une autre qu'il a ébranlée, sans le savoir; il a détruit une république pour la changer, sans le vouloir, en un empire qu'il a plus tard aidé à renverser; il a opéré, après une dictature qu'il a maudite, le miracle d'organiser une République, pour la présider. Tous les partis l'ont acclamé un jour ou une heure, tous l'ont renié; il s'est servi d'eux plus qu'il ne les a servis; il leur a donné à tous tantôt sa foi, tantôt son alliance. La foule l'a tour à tour adoré ou exécré; « la vile multitude » a hurlé sous ses fenêtres, elle a démoli sa maison avec rage; et aujourd'hui, elle suit pieusement son cercueil; il a été populaire et impopulaire sans mesure, tout en n'ayant de vrai souci que la soif du pouvoir. Sa politique a parlé tous les langages et employé tous les moyens; aucun homme d'Etat n'a fourni plus d'armes aux autres ni contre lui-même. Sa science et sa curiosité ont pénétré partout; son intelligence, qui était universelle, s'était fait en tout des opinions; partout donc, il avait professé des maximes et provoqué la contradiction : il avait des systèmes financier, militaire, commercial, historique, philosophique, et bien d'autres encore; pas une matière où sa vivacité n'eût touché, pas un sujet où il n'eût soit heurté une école soit attiré à lui un groupe. C'était aussi un railleur qui avait lancé les flèches de son esprit, l'une après l'autre, contre tout le monde, à gauche et à droite, dans les assemblées et dans les académies, sur les rois comme sur les peuples. Enfin, il a commis des erreurs et répandu des vérités dans tous les sens, et sur la liste de ses actes, on pourrait mettre en parallèle d'aussi grands biens que des torts graves. Quoi donc d'étonnant, si depuis cinquante années le nom de M. Thiers est prononcé dans un tel concert de louanges et de blâmes? Et ne faut-il pas prévoir que sa réputation sera longtemps dans ce conteste, tout en étant glorieuse, jusqu'à ce que la postérité ait, non-seulement dégagé de ce mélange la vérité, mais rangé dans un ordre équitable, selon ces propor-

tions que l'éloignement du temps donne aux choses et aux personnes, tous les souvenirs bons ou mauvais que M. Thiers laisse en ce moment à nos disputes!

M. Thiers, dans tous les changements de sa destinée et dans toutes les métamorphoses de sa politique, avait une passion fixe, une seule : l'ambition. Il était ambitieux par amour de lui-même et par amour de son pays : il se savait capable de régner, et il croyait que nul ne pouvait comme lui gouverner la France pour son honneur et son bonheur. On l'entendait à Versailles vanter ingénûment l'aptitude qu'il avait à faire tout le métier d'un roi et d'un ministre en même temps; mais il n'était pas moins manifeste que cette vanité n'obéissait qu'à son patriotisme. Il était avide du pouvoir, non pour en jouir, mais pour l'exercer complétement, souverainement, vaillamment. Il avait pu finir par être assez indifférent à la forme du gouvernement même; il ne le fut jamais à l'autorité, à la puissance. Sur le faîte comme au bas du gouvernement, il était bourgeois : il avait bien un sens délicat des convenances dont quiconque gouverne doit imposer le respect; néanmoins, il s'inquiétait peu de la pompe et de l'appareil; il eût volontiers pris pour trône la tribune, tout assaillie d'interruptions violentes ou de sarcasmes insolents qu'elle pût être; ses moyens familiers de commander et de régler, c'était la suprématie de son opinion, c'était la supériorité de l'éloquence, c'était l'activité s'ingérant en tout et partout maîtresse. Il lui aurait fallu un régime propre à lui, on ne sait quoi d'individuel et de parlementaire, une sorte de pouvoir personnel et libéral à la fois, ce quelque chose de mixte et de nouveau qu'on appelait fort bien la République de M. Thiers et où président, chef de cabinet, député, chef de parti, journaliste même, M. Thiers remplissait tous les emplois avec une industrie exubérante et une merveilleuse agilité d'esprit. Il se confiait si bien en sa force et en sa dextérité qu'il se jouait avec les périls, comme s'il eût été sûr de savoir les tromper, sans avoir autrement besoin de les vaincre. Il était admirablement expert à manier toutes les espèces d'intérêts et à caresser les cœurs orgueilleux; il excellait à diviser les partis; il jouait avec eux par goût et parfois comme pour s'amuser de son art. Combien il était habile à forger des formules, à inventer des devises illusoires, à semer des mots captieux; combien il était ingénieux à se créer des ressources pour toutes ses fins, il l'a prouvé. Accessible à la flatterie, peu scrupuleux dans le choix des hommes et des instruments, irritable dans le débat, impatient dans l'action, excessif dans ses propos particuliers, modéré dans ses discours publics, il était implacable dans l'opposition, mais doux, clément, généreux même, souvent oublieux de ses plus vieilles inimitiés, dans le gouvernement. On pouvait

l'entraîner, mais il revenait toujours à lui-même; il était versatile et opiniâtre; l'apparence variait en lui plus que le fond; il changeait plus volontiers de fortune que d'idées. Quoiqu'il fût plus verbeux qu'agissant et plus sagace que hardi, il mettait tout en mouvement autour de son pouvoir; et bien qu'il l'emportât dans la critique plus que dans l'exécution, il était énergique au besoin et toujours prompt. Tel qu'il était, M. Thiers était bien lui et ne fut comparable qu'à lui-même. Il n'a pas seulement sa place parmi nos grands hommes d'État, mais c'est une une figure originale, quoique très-française, parmi celles des Richelieu, des Mazarin, des Colbert, des Turgot, des Casimir Périer, des de Broglie et des Guizot. Il ne lui a manqué, pour être au rang des deux ou trois premiers, que la grandeur morale dans toute sa plénitude.

Son histoire est celle d'un demi-siècle. Si, dans cette longue carrière traversée par tant d'accidents, on cherche les deux ou trois pensées qui dirigeaient ce flexible esprit, on hésite à les préciser, tant il y a de tours et de détours dans la conduite de M. Thiers. On a pu avec la même raison le dire révolutionnaire et conservateur, réactionnaire même. Révolutionnaire, il ne l'était certes pas à la manière d'un Danton ni d'un Robespierre; il n'avait aucune des théories de leur époque; il en abhorrait les fureurs; et plus encore en 1789 qu'en 1815 ou en 1830, il eût été monarchiste constitutionnel. Mais les moyens révolutionnaires ne lui répugnaient pas pour changer un gouvernement ou pour atteindre au pouvoir. Conservateur, il l'a été, évidemment; il l'a été même jusqu'à résister parfois aux progrès les plus simples. Mais il n'était plus conservateur que révolutionnaire, qu'au temps où il avait le gouvernement sous sa tutelle, le pouvoir entre ses mains, et même alors il croyait qu'on peut gouverner avec le concours des révolutionnaires : ministre de la monarchie, il pactisait avec les agitateurs, avec les belliqueux, tout en réprimant par des lois sévères et d'impitoyables châtiments les désordres des émeutiers ou des conspirateurs; président de la République, il ménageait les radicaux, il leur était complaisant, il échangeait avec eux certains services, il les réhabilitait par son crédit, il les enhardissait par sa tolérance. Mais, de quelque façon qu'il gouvernât, la politique de M. Thiers consultait plutôt les intérêts que les principes; elle pratiquait peu de doctrines; elle suivait un certain nombre de traditions; elle avait surtout pour règles le besoin du jour et le goût du pouvoir; elle s'efforçait de pondérer l'un par l'autre les partis et de les contenter par des compensations ou des concessions successives. Sous la monarchie, M. Thiers tempérait comme il pouvait les libertés par les restrictions. Sous l'Empire, il voulait les libertés nécessaires; sous la République, ce

sont les restrictions nécessaires qu'il recommandait. Cette politique, qui était la science des faits plus que celle des idées, était prudente, mais un peu vulgaire; elle avait parfois quelque chose de médiocre et de subalterne; on lui eût souhaité plus d'élévation et de noblesse. Les choses sacrées elles-mêmes, M. Thiers les défendait moins par les principes que par les intérêts : le catholicisme, c'était surtout à ses yeux une religion qui dure depuis dix-huit siècles et qui a dans sa clientèle les âmes de tout un monde, une religion qui est le culte de la majorité et l'antique foi de la France; il ne lui demandait pas, pour le révérer, des titres plus divins. Quant à la politique extérieure de M. Thiers, elle était fidèle à celle qui fit la grandeur de la France : elle avait pour principe et pour intérêt l'équilibre de l'Europe. Si M. Thiers l'oublia un jour; si sa politique européenne et française fut brouillonne, bouillante et téméraire en 1840, on sait comme elle fut clairvoyante en 1859, prophétique en 1866, courageuse et sage en 1870, puis, après nos malheurs, patiente, raisonnable, intelligente et honnête. M. Thiers a bien mérité, dans cette partie de son œuvre, l'estime de l'Europe et la reconnaissance de la France; le meilleur de sa gloire est là.

M. Thiers a eu, en 1871, plus que le pouvoir qu'il aimait, il a eu la toute-puissance, une sorte de dictature patriotique. Il a été le maître de nos destinées : la France, blessée, appauvrie, fatiguée, désespérée, était prête à le croire, quelque conseil que, dans cette souveraineté morale, il lui donnât pour le lendemain. Elu par les conservateurs dans vingt-quatre départements, nommé malgré les républicains et les préfets de M. Gambetta, il reçut de la France, pour relever la patrie parmi tant de débris ensanglantés, et de l'Assemblée nationale, pour créer un gouvernement parmi tant de décombres de lois et de constitutions, un mandat vraiment indéfini. On pouvait soupçonner qu'il voudrait faire la monarchie : il n'avait pas cessé de voir en elle le meilleur gouvernement qui convînt à la France, à ses traditions, à ses besoins, à son tempérament, à sa situation européenne; et jusqu'à la dernière heure, il a continué à la préférer en idée à la République qu'il avait proclamée préférable en fait. On sait comment M. Thiers déçut cet espoir, comment il se déroba à l'attente de la majorité monarchique qu'il rencontrait dans l'Assemblée. S'il y avait quelque chose d'impossible alors, aux yeux de la France et de l'étranger, c'était certes la République avec son histoire de 1792 et de 1848, avec ses souvenirs de la veille tout fumants encore dans le cœur de la France. Eh bien! c'est la République que M. Thiers déclara « seule possible », même après la Commune : il la gratifia de la vertu du mot, en attendant celle de la réalité; il dépensa à la rendre nécessaire cent fois plus de peine et

plus d'art qu'il ne lui eût fallu pour rendre possible la monarchie; il réclama la trève de Bordeaux, il promit sa neutralité du haut de la tribune, il forma le centre gauche; puis il intervint peu à peu : il frappa des médailles de la République avec ces aphorismes que, selon le temps et l'avancement des choses, il mettait en circulation; il proposa « d'organiser sans constituer »; il imagina « la République sans les Républicains », la « République conservatrice »; il divisa la droite, il s'attacha la gauche; il se mit à dissoudre la majorité dans des combinaisons de jour en jour nouvelles; il conquit les républicains, il fut indulgent aux radicaux; et une heure sonna où, fort de ses titres patriotiques, assuré de la gratitude nationale, il défia la monarchie de se faire. Il n'avait pas voulu qu'elle se fît; il n'avait voulu ni la faire ni essayer de la faire, et il pût, même en tombant, s'écrier : « la République est faite ! » Ce qu'il a choisi dans la République, on le sait: c'est la présidence, c'est son principat. Il n'a fait la République que pour en avoir la royauté. Que son rêve ait été généreux, nous le voulons bien croire. Oui, M. Thiers a pu rêver qu'avec son expérience, son éloquence, son génie, il ranimerait la France, il la guérirait de ses blessures, il la libèrerait de sa rançon, il la referait riche et redoutable, il l'entourerait d'armées et de forteresses, il lui gagnerait des alliances et lui restituerait les biens qu'elle avait perdus. Soit, il a entrevu cette gloire; il a pensé à la France en pensant à lui. Mais en prenant la République comme un moyen personnel du gouvernement qu'il lui fallait pour accomplir ce rêve, il a trop oublié combien ce moyen même était précaire et temporaire; il n'a pas songé que la République de M. Thiers ne serait pas après lui que la République avec son pouvoir instable, son agitation permanente, les déchirements de ses partis, les compétitions de ses violents et de ses utopistes. Il a fait un gouvernement pour son règne et non pour la suite des temps, un gouvernement bon pour lui et mauvais pour la France.

Et maintenant, paix à son ombre ! Cet homme doué de dons si rares et si divers; ce puissant travailleur ; cet orateur à la parole si claire et si ample, si simple et si variée, si spirituelle et parfois si pathétique; ce causeur qui avait si bien l'art de plaire et d'instruire; cet historien qui a écrit des chapitres savants comme Polybe et des pages épiques comme Tite-Live; ce fin critique; cet érudit fécond ; cet amateur ; ce journaliste qui avait tant de verve; ce financier qui mettait tant de lumière dans ses calculs; ce Français du midi, qui, avec tant d'imagination, avait tant de bon sens, et qui savait paraître raisonnable jusque dans le sophisme; ce politique qui a tant remué son pays; ce patriote qui a signé avec ses larmes le traité de Francfort, gardé Belfort à notre frontière mutilée, délivré le territoire de

la présence de l'ennemi et commencé à relever de nos hontes le nom de la France; ce grand citoyen qui était comme devenu celui de l'Europe, le voilà descendu dans la tombe. Oui, paix à son ombre, quelque bruit cynique que viennent faire autour de son cercueil ces spéculateurs de la République et ces tribuns du radicalisme, qui, à Tours et à Bordeaux, le dénonçaient comme un traître, pour avoir été de porte en porte, au nom de la France et de l'humanité, mélancoliquement implorer les secours de l'Europe et noblement mendier la paix, tandis qu'ils le signalaient comme un fauteur de troubles, pour avoir osé demander avec des élections la fin de la dictature et de l'anarchie! Paix à son ombre, bien que derrière son cercueil, nous reconnaissions au premier rang, revendiquant l'honneur du suprême adieu et se couvrant de larmes hypocrites, quelques-uns de ceux qui l'appelaient jadis un sinistre vieillard et un ignoble comédien ! Paix à son ombre, bien que M. Gambetta mène ce deuil, et que, dans ce cortége, il y ait des serviteurs de la Commune pour porter des lauriers ! Cette triste ironie n'aura qu'un temps...

Le gouvernement avait fait son devoir en décrétant des funérailles nationales pour honorer les restes de M. Thiers; Mme Thiers avait fait le sien en acceptant avec reconnaissance, pour la mémoire de son mari, cet hommage de l'Etat, qui n'était que celui de la France entière. Mais il a déplu à la gauche que les regrets de la nation se mêlassent librement et fraternellement sur la tombe de M. Thiers, sans qu'on pût séparer dans ces marques de la douleur publique les signes d'un parti ou d'un autre; il lui a déplu que le maréchal de Mac-Mahon et ses ministres se fussent montrés justes et courtois devant M. Thiers mort, ou plutôt devant son immortalité; les républicains et les radicaux ont cru profitable d'abuser de cette cérémonie funèbre pour organiser une démonstration de leurs drapeaux, une promenade des 363; ils ont accaparé le cadavre de M. Thiers, comme si la gloire qui plane par-dessus n'avait pas pris son essor bien avant le jour où M. Thiers, en 1872, patronna la République; ils ont préféré lui composer une escorte avec leurs colères, leurs défis, leurs candidatures; ils ont mieux aimé pour M. Thiers des obsèques jalouses, étroites, troublées par des haines. Nous reconnaissons bien là leur parti, un parti qui ne sait pas laisser aux morts la permission de descendre en paix, sous le regard de Dieu, dans la dernière demeure des hommes, un parti qui s'est habitué à faire du tapage dans ces cimetières destinés à la douleur et au silence, un parti qui dresse sur des tréteaux la dépouille de ceux qu'il perd et qui pousse des cris charlatanesques pour leur oraison funèbre! Assurément, il faut plaindre Mme Thiers d'avoir été obsédée de leurs conseils et de leurs reproches, parmi ses larmes, au point de dicter à l'Etat des

conditions que M. Thiers lui-même, s'il était là et s'il gouvernait, jugerait inconvenantes et provocatrices. Il faut blâmer la gauche d'avoir à plaisir diminué ce deuil de la France, en le restreignant à son bénéfice politique. Mais quoi! Est-ce donc un bénéfice réel qu'elle se sera acquis dans cette manifestation? L'opinion publique la blâme. Il lui semble qu'en commettant une telle faute, avant même que M. Thiers fût enseveli, la gauche atteste déjà et singulièrement la gravité de sa perte. Et puis, quand on exhiberait avec un apparat triomphal, derrière le cercueil de M. Thiers, la masse républicaine et radicale des 363; quand on pourrait y montrer, versant des pleurs et ceints déjà de leurs palmes électorales, les Naquet, les prince Napoléon, les Duportal, les Guyot-Montpayroux, les Turigny, les Dubois, les Marcou et les Ordinaire, avec les Gambetta et les Spuller, avec cent autres amis de M. Thiers et cent autres amants de la République, en persuadera-t-on plus facilement à la France que M. Thiers vit encore dans la gauche, avec son abondante expérience, son savoir politique, sa profonde connaissance de son pays, son adresse et sa modération?

C'était un incomparable chef de parti que M. Thiers. Le cardinal de Retz, dont il a, comme meneur d'hommes, certains traits dans sa physionomie politique, mais qu'il surpasse par tant de côtés et de si haut, ne savait qu'agiter une foule; M. Thiers savait conduire une élite; de Retz n'assemblait autour de lui que des esprits enflammés de la même ardeur, M. Thiers groupait les caractères les plus dissemblables, mêlait les bannières les plus diverses et associait les violents et les habiles; de Retz soulevait la rue et marchait à travers les barricades, M. Thiers coalisait des majorités dans les parlements. Nul n'a mieux que M. Thiers rapproché ou dispersé les partis; nul n'a plus adroitement agi sur l'amour-propre des gens ni plus subtilement entré dans leur esprit ou dans leur cœur; nul n'a été plus adroit, plus laborieux, plus prévoyant dans les combinaisons de sa tactique ou plus fertile en expédients; nul n'a mieux connu le pouvoir des mots équivoques ou hardis. Qui le remplacera, dans le difficile gouvernement des quatre gauches? Personne. La perte est irréparable. M. Gambetta n'ose et ne peut prétendre à ce gouvernement : malgré des talents incontestables, il ne jouit pas de l'autorité nécessaire; et d'ailleurs, il est intempérant; s'il a la ruse, il a la violence aussi; l'égale possession de soi-même et des autres lui fait défaut maintenant et peut-être pour toujours. M. Jules Grévy est insuffisant : s'il a bien une certaine froideur olympienne, il n'a ni l'activité ni les nombreux talents militants ou diplomatiques qu'il faudrait; républicain honnête, c'est un politique nonchalant; au surplus, son nom n'a aucune notoriété populaire; il peut tenir le sceptre d'une prési-

dence à la Chambre, mais non celui d'une présidence de la République. En vain les sénateurs et les députés qui sentent tout ce que la mort de M. Thiers ôte de force à la gauche, se sont-ils écriés, dans un manifeste qui laissait trop deviner leur anxiété : « Chers concitoyens, les hommes de mérite et de vertu civique ne manquent pas en France, qui sont prêts à continuer les traditions de M. Thiers. » C'est une assurance plus déclamatoire que réelle. La gauche n'a pas et ne retrouvera pas un autre Thiers. Il était, à vrai dire, tout un parti. La République s'était fondée, non sur les principes de M. Thiers, mais à l'ombre de sa personne ; et voilà pourquoi sa mort forme à gauche un si grand vide.

Donc, c'est bien un événement extraordinaire, dans les circonstances actuelles, que ce trépas soudain de M. Thiers. La République conservatrice a perdu son fondateur et son représentant, l'ancien monarchiste qui l'avait créée par la confiance qu'il inspirait et le seul républicain nouveau qui pût demain, sans trop effrayer la France, imprimer au gouvernement la direction d'une gauche victorieuse. Les modérés de la gauche ont perdu leur guide, les radicaux leur modérateur, les 363 le porte-drapeau de leurs candidatures. A l'envi, l'étranger et le pays constatent le mal que cette perte cause ou peut causer à la gauche. Nous ne voulons certes pas nous réjouir par des prédictions hâtives. Mais nous croyons que l'instinct du public ne l'a pas trompé : la mort de M. Thiers détachera de la gauche plus d'un dévouement qu'il lui avait lié de sa propre main ; la gauche reste livrée à elle-même, à toutes ces fautes qui sont comme dans sa nature et dans sa tradition. Il se peut que la lutte commencée et le sentiment du danger maintiennent quelque temps sa discipline. Mais il est bien vrai qu'avec M. Thiers s'en vont les prodiges de pouvoir et d'art qui permettaient que la gauche eût l'union sans l'unité : les divisions qu'il prévenait éclateront tôt ou tard. La République vient de voir expirer le sage qui la protégeait contre elle-même, et la France n'aperçoit plus en présence l'un de l'autre que le maréchal de Mac-Mahon et M. Gambetta découvert par la mort de M. Thiers et réduit à cacher sa prétendance et son passé dans une modestie qui ne sait plus où trouver assez d'obscurité pour cet effacement forcé. Qu'il se dissimule, tant qu'il voudra, dans le cortége funèbre de M. Thiers ; qu'il se taise ou parle devant le tribunal qui le somme de comparaître, mardi, pour outrages au Président de la République et aux ministres, M. Gambetta n'en est pas moins maintenant ce qu'il avait peur de paraître devant les électeurs, le dictateur des 363, l'antagoniste du maréchal de Mac-Mahon ; et c'est, le regard fixé sur cette double image de la politique du lendemain, que la France votera le 14 octobre.

Pendant que la mort frappe ce coup subit dans le réseau de nos destinées, et que, pour la France, tout paraît, depuis huit jours, secondaire et pâle devant cet événement, la guerre continue de sévir en Orient, plus acharnée que jamais et pourtant incertaine. L'armée russe reste concentrée sur le champ de bataille irrégulier où l'armée turque la presse, entre Chipka, le Lom, le Danube, Plewna et Lowatz. Suleyman-Pacha n'a pu, après un combat de huit jours, où la ténacité a été de part et d'autre héroïque, s'emparer de la passe de Chipka ; les Russes ont pris d'assaut Lowatz et menacent Osman-Pacha, que les troupes roumaines, sinon les Serbes, semblent près d'assaillir par derrière. Mais, à sa gauche, l'armée russe subit des attaques de plus en plus rudes : c'est un jour à Kadikoï, puis à Kara-Hassankoï, puis à Keselwo ; les Russes ont dû repasser le Lom ; Mehemed-Ali s'efforce ainsi d'atteindre Biela, la seule position qui couvre la base fragile des opérations russes en couvrant Sistowa et les ponts du Danube. Or, il faut que l'armée russe empêche à tout prix un tel mouvement. Si Mehemed-Ali fait encore un pas victorieux vers Biela, l'armée russe est condamnée à rétrograder de Chipka et de Tirnowa pour accourir à la défense de ce dernier retranchement ; et Suleyman-Pacha la suit. La voie du salut est toujours à la droite : le grand-duc Nicolas n'a plus qu'un peu de temps pour écraser là Osman-Pacha ; et, selon nous, s'il gagne cette victoire, son meilleur plan sera, dès lors, d'établir solidement une partie de ses forces à Biela, pour préserver Sistowa, et de conduire le reste à la hauteur de Basardjick, à l'angle que la frontière serbe dessine vers cet endroit. Il bloquera Widdin ; il s'appuiera à l'armée roumaine ; il se trouvera dans le voisinage de l'armée serbe, réunie sous les murs d'Alexinatz, et il occupera pour la campagne du printemps la route de Nissa et de Sophia. Mais que sera-t-il advenu dans huit jours ? Les conjectures ne sauraient s'aventurer bien loin sur un théâtre où la fortune est si inconstante et où se meuvent mystérieusement des puissances capables de tout changer. Bornons donc là les hypothèses et les questions ; et répétons le seul vœu que la France, dans sa neutralité, puisse concevoir en son cœur, pour elle-même, pour l'Europe inquiète et pour le monde affligé de cette barbarie : nous voulons dire le souhait de voir ces hostilités s'interrompre et les diplomates porter enfin d'un belligérant à l'autre les premières propositions d'une paix honorable et raisonnable.

Auguste Boucher.

L'un des gérants: JULES GERVAIS.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LE COMTE DE SERRE [1]

II. — LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR IMPÉRIALE DE HAMBOURG.

I

Il y avait à peine quelques mois que de Serre remplissait à Metz les fonctions d'avocat général. L'ambition de ses amis le voulait déjà voir à un poste plus élevé. Son talent l'y désignait ; on se préoccupait au ministère de la justice de la situation nouvelle qui pourrait lui convenir. « Vous le croyez donc propre à remplir une grande place dans la magistrature, la première présidence de Hambourg, par exemple, disait le chef du personnel, M. de Collenel, à l'un des membres de la Cour de Metz, le président Colchen? » Celui-ci n'hésitait pas à répondre affirmativement ; il se portait garant des mérites du jeune magistrat, dont il constatait chaque jour à Metz la supériorité et le succès. M. de Collenel, qui ne s'intéressait pas moins à la carrière de de Serre, le recommanda dans les mêmes termes au Grand-Juge.

Le décret et le sénatus-consulte du 13 décembre 1810 avaient réuni à l'Empire les villes libres de Hambourg, Brême et Lubeck, en même temps que le duché d'Oldenbourg, les principautés de Salm et d'Ahremberg et d'autres provinces, détachées du Hanovre ou du royaume de Westphalie. On formait de ces annexions nouvelles les trois départements de l'Ems-Supérieur, des Bouches-du-Weser et des Bouches-de-l'Elbe, ayant pour chefs-lieu Osnabrück, Brême et Hambourg.

Hambourg devait avoir, d'après le sénatus-consulte, une Cour impériale, comprenant dans son ressort les trois départements que nous venons d'indiquer, augmentés du département de l'Ems-Oriental qui appartenait au territoire de l'ancien royaume de Hollande.

[1] Voir le *Correspondant* du 10 août.

L'empereur voulait placer un Français à la tête de la cour de Hambourg, mais un Français qui sût l'allemand ; il fallait, pour ce siége difficile, un homme qui, par son nom, ses manières, son talent, prît influence sur les étrangers, et qui pût en même temps, par la pratique de leur langue et la connaissance de leurs usages, les accoutumer peu à peu à la domination française. Tout ce qu'on disait de M. de Serre concourait à montrer réunies en lui ces conditions diverses. Il fut nommé premier président le 14 juillet 1811. Un décret du 4 juillet avait fixé l'organisation judiciaire du ressort de Hambourg.

L'inauguration de la nouvelle Cour devait avoir lieu le 20 août. De Serre, avant de gagner son poste, aurait voulu passer à Paris pour y recueillir, avec les instructions du gouvernement, les conseils amicaux de M. de Collenel. Il n'en eut pas le loisir ; les ordres étaient formels : le premier président devait se rendre immédiatement à Hambourg. Plus était grave le coup d'autorité qui incorporait à l'Empire les nouvelles provinces, plus il tardait à Napoléon qu'il fût consommé, et que la rapidité des mesures ne laissât aucun doute sur la fermeté des résolutions.

Avant de quitter la France, de Serre prit une dernière fois la parole devant la Cour de Metz, tout ensemble triste et fière de son élévation. Le premier président, M. de Gartempe, dont la bienveillance avait guidé ses premiers pas, lui adressa des adieux solennels dans lesquels, en rappelant ses brillants débuts, il exaltait d'avance l'éclat de son avenir :

Elevé à une grande dignité, lui disait-il, revêtu d'une importante magistrature dans l'âge où tant d'autres ont encore besoin de leçons et d'études pour amasser les titres qui doivent les conduire à cet honorable but, vous réalisez le présage que j'osais exprimer lors de l'inauguration de cette compagnie...

...Instruit déjà des principes du droit allemand, vous saurez, à l'aide de l'esprit d'analyse que vous possédez éminemment, descendre des principes généraux aux lois spéciales et aux usages locaux. Guidé par l'amour de la justice, vous apprendrez rapidement ce qu'il importe de savoir pour juger les contestations antérieures à la mise en activité de nos codes que vous ferez observer et aimer...

...Plein de l'esprit qui anima vos illustres ancêtres, vous ferez revivre à la tête de la Cour impériale de Hambourg les vertus, la science, les mœurs, le courage et l'équité dont brillèrent dans la Cour souveraine de Lorraine et dans les conseils des sages princes de ce duché, les Maud'huy, les de Serre, vos aïeux paternels et maternels...

...Entraîné par mon attachement, par des sentiments qui ne me permettent plus de mesurer toutes mes expressions, votre triomphe, notre

séparation, l'espoir de l'avenir arrachent à l'enthousiasme de mon âme ces mots qui furent dans mon esprit à l'annonce de votre nomination : *Macte animo, generose puer.*

Plus de souhaits à former ; les cieux sont ouverts.

Sic itur ad astra [1].

C'était sous de tels auspices, accompagné de tels présages, couronné par de tels éloges, que de Serre reprenait le chemin de l'Allemagne.

Que de souvenirs lui rappelait cette route ! Il la connaissait bien; mais que de changements depuis qu'il l'avait suivie pour la première fois ! Quel contraste entre ce voyage tranquille et honoré du premier président de Hambourg et les marches inquiètes et pénibles de l'émigré ! Alors il errait d'asiles en asiles, il frappait inconnu à des portes étrangères, évitant surtout les regards de ses compatriotes. Aujourd'hui il reparaît au nom de la France, et c'est en son nom qu'il reçoit des hommages. Alors il s'estimait heureux d'enseigner le français à de pauvres enfants, et il n'obtenait même pas d'un banquier de Francfort une place dans ses comptoirs. Aujourd'hui, revêtu du prestige que la puissance de Napoléon donne à tous ses agents, il se sent « souverain chez l'étranger [2]. » Les habitudes de respect, nées de son éducation et de l'élévation de son âme, l'empêchent seules de traiter d'égal à égal avec les princes d'Allemagne. Obligé de fuir l'approche de l'armée française, il avait songé naguère à se retirer à Hambourg; mais le luxe de cette ville, « lieu cher et plein d'étrangers », avait effrayé sa misère, et voici qu'il y arrive pour y exercer la plus haute charge de la magistrature. Il s'y trouve au milieu de l'état-major français ; soutenu par ces troupes dont il a si longtemps redouté la présence, il va rendre la justice à ces populations allemandes, qui ont autrefois protégé son exil, et peut-être, comme elles l'ont défendu contre les menaces de la proscription, aura-t-il lui-même à les défendre contre les rigueurs de la conquête.

M. de Chateaubriand, rentrant à Londres, en 1822, comme ambassadeur du roi de France, ne pouvait s'empêcher de revenir sur les années qu'il avait passées dans cette ville durant les orages de la Révolution : « Ma jeunesse, mon émigration, écrit-il, m'apparaissaient avec leurs peines et leurs joies. La faiblesse humaine me faisait aussi un plaisir de reparaître connu et puissant là où j'avais été ignoré et faible [3]. »

Sentiment bien naturel ! On aime à revoir les lieux où l'on a souf-

[1] *Corresp.* du comte de Serre, t. I. p. 189. — *Note.*
[2] *Id-Ibid.*, t. I, p. 166.
[3] *Mém. d'Outre-Tombe,* 1860, t. IV, p. 228.

fert; ce n'est pas seulement parce qu'en réveillant le souvenir des infortunes passées, ils rendent plus vive la jouissance d'en être délivré. La douleur même qu'on y a éprouvée, les efforts qu'elle a demandés à la volonté, les vertus qu'elle a fait naître, leur prêtent un charme mélancolique : comme une terre ingrate à laquelle l'homme s'attache en raison de son labeur, et dont les fruits lui sont d'autant plus chers qu'ils lui ont coûté plus de fatigues.

Mais de Serre ne s'arrêtait pas longtemps à ces émotions; encore moins les plaisirs de l'amour-propre convenaient-ils à la modestie de sa nature. Résolu et pratique, il allait droit au but. Son esprit se mettait aisément de pair avec toutes les situations, n'ayant des plus hautes ni effroi ni orgueil, comme il n'avait eu des plus humbles ni dédain ni honte.

Il pensait, tout en poursuivant son voyage, à la mission dont il était investi; plus il l'envisageait, plus il était frappé des difficultés : « Que de choses j'ai à rapprendre, les hommes, la langue! Avec tout cela, je ne sais pourquoi je ne m'effraye pas de la besogne que j'ai devant les mains. Nous verrons [1]. »

L'œuvre, en effet, était nouvelle. Il ne s'agissait point de venir occuper un fauteuil vacant et continuer des usages traditionnels dans une cour anciennement établie. Tout était à créer. Le personnel n'était pas plus avancé que les bâtiments. Il fallait trouver le local où siégeraient les tribunaux, faire disposer les salles, établir les bureaux, constituer les officiers ministériels, les instruire de leurs fonctions, former les magistrats, pour la plupart Allemands, à rendre la justice selon les lois françaises, appeler à la vie, mettre debout et en mouvement, dans quatre départements qui, la veille, appartenaient à des Etats différents, des corps judiciaires qui n'existaient point. La même pensée devait s'étendre à des soins si divers : architectes, juges, avocats, avoués; le premier président devait tout diriger.

II

De Serre arriva le 13 août à Hambourg. Il était attendu par le procureur général, M. Eichorn, et reçut chez lui l'hospitalité pour les premiers jours. Ils allèrent aussitôt voir les constructions du palais de justice et, chemin faisant, le premier président, avide de tout connaître, prit dans cet entretien avec le chef du parquet quelque idée du monde au milieu duquel il allait vivre.

Esprit distingué sous un extérieur qui ne l'annonçait point, nature expressive et mobile, facilement grondeur contre le gouvernement,

[1] *Corresp.*, t. I, p. 168.

aussi prompt à l'espoir qu'au découragement, M. Eichorn, ancien conseiller à la Cour impériale de Trèves, s'attacha rapidement à de Serre. Il le distrayait par son humeur enjouée et lui fut, dans cette existence nouvelle, une compagnie précieuse. Il reconnut bientôt dans le premier président un homme supérieur et se soumit tout naturellement à son influence. Il lui demandait l'inspiration de ses discours, et plus encore, dans les perplexités fréquentes que lui causaient les circonstances, la direction de ses actes.

Une société brillante et variée animait alors la ville de Hambourg. On y voyait confondus les noms de l'ancien régime et ceux de la Révolution; ce mélange d'éléments divers, autant que l'éloignement de l'empereur, donnait aux relations et aux entretiens un certain caractère d'indépendance. L'armée dominait : on n'apercevait qu'uniformes dans cette ville de commerce. Le maréchal Davout, prince d'Eckmühl, commandait en chef le corps d'observation de l'Elbe, et soutenait par un train magnifique l'autorité du nom français. M. de Castries, petit-fils du maréchal qui avait dirigé la marine sous Louis XVI, M. de Caraman, M. de Puymaigre, ancien officier de l'armée de Condé, se rencontraient avec les généraux Carra-Saint-Cyr, Durutte, Morand, avec M. Fiévée, le futur apologiste de la Chambre introuvable, que le roman de la *Dot de Suzette* mettait en évidence, sans l'avoir préparé pourtant à la mission financière dont il était chargé.

Bien accueilli par le maréchal, auprès de qui sa réputation l'avait devancé, de Serre se mit en devoir d'inaugurer au jour fixé la Cour impériale. La cérémonie se fit, le 20 août, avec un grand éclat. Le maréchal Davout y assistait avec les principaux chefs de l'armée. Occupé jusqu'à la dernière heure des préparatifs matériels de la solennité, autant que de l'organisation de son personnel, le premier président avait à peine eu le temps de songer aux paroles qu'il prononcerait. Il improvisa un discours en allemand. Grande fut la surprise des magistrats, en entendant leur chef s'exprimer si bien dans leur langue. Les Français ne furent pas moins frappés du talent de l'orateur. « Je me suis fait un devoir, lui écrivait le prince d'Eckmühl, d'assister à l'installation de la Cour que vous présidez, parce qu'elle contribuera puissamment à faire affectionner notre souverain par ses nouveaux sujets, en les faisant jouir des avantages d'une justice impartiale. J'ai éprouvé une satisfaction personnelle à la cérémonie de cette installation, en entendant le discours que vous avez prononcé, et où la véritable éloquence disputait au bon esprit qui y règne[1]. »

[1] Archives du dépôt de la guerre. — *Corresp.* du maréchal, prince d'Eckmühl. Grande armée, rég. 22/2ª. — Hambourg, 16 septembre 1811.

Le commandant en chef du corps d'observation de l'Elbe portait dans ses fonctions les qualités qui avaient déjà signalé son administration dans d'autres pays. Il avait le génie de la discipline et de l'ordre. Aucune armée n'était mieux tenue que la sienne. D'une probité incontestée, vigilant et sévère, hardi et circonspect, ne reculant pas devant les mesures de rigueur lorsqu'elles étaient nécessaires, mais ne cédant point à la passion pour s'y résoudre, aussi attentif à procurer le bien-être de ses soldats qu'à exiger leur obéissance, le maréchal Davout n'avait d'autre souci que de faire respecter partout la domination française. Aucune précaution ne lui semblait superflue pour ce grand objet. De Hambourg ses regards se portaient sur tous les points soumis à son autorité, et, comme il sentait autour de lui les intrigues continuelles de l'ennemi, il ne se lassait pas de tenir en éveil les chefs militaires, souvent plus rassurés. « La méfiance est mère de sûreté, » écrivait-il au général Rapp, gouverneur de Dantzig, en lui dénonçant les propos des ministres prussiens qui se flattaient d'avoir dans cette place des intelligences; « il est très-important, ajoutait-il, pour le besoin de notre souverain, de ne pas vous laisser abuser. Vous êtes, mon cher général, dans les places où vous êtes, la sentinelle de l'Empereur[1]. » Il adressait de semblables recommandations à l'amiral Verhuell, chargé d'empêcher les communications des populations hanséatiques avec les navires anglais. Il n'admettait pas que la flottille destinée à cette surveillance se contentât chaque jour d'une tournée de quelques heures, dont l'ennemi eût fini par connaître d'avance la direction et la durée; il la voulait toujours en mouvement, changeant sans cesse d'itinéraire, déroutant les calculs par la soudaineté de ses évolutions, dévorée, suivant son expression, de ce « feu sacré, » dont il portait en lui l'ardeur sous ses formes silencieuses.

Ce caractère équitable et rude s'était peint avec vérité dans une lettre au général Durutte : « S'il m'arrive dans le service de me servir d'expressions sévères et qu'on s'en offense, lui écrivait le maréchal, on a tort, parce qu'elles ne sont relatives qu'au service et ne sont jamais dictées pour offenser les personnes. Je manquerais à mes devoirs de mettre des personnalités dans le commandement[2]. » Toujours ouvert aux idées droites et aux remontrances justes, il ne lui en coûtait pas, lorsqu'il avait été trompé, de le reconnaître, et, plus d'une fois, ayant fait des reproches immérités à quelques-uns de ses officiers, il eut à cœur de les en relever, en leur avouant à eux-mêmes son erreur, devant leurs compagnons d'armes.

[1] Archives du dépôt de la guerre. — *Corresp.* du maréchal, prince d'Eckmühl. Grande armée, rég. 22/2ᵃ. Hambourg.
[2] *Id.*

M. de Serre n'eut qu'à se louer de ses rapports avec le maréchal Davout. Il entrait d'ailleurs dans les habitudes régulières du commandant en chef d'assurer le respect mutuel des divers pouvoirs, en les renfermant chacun dans son domaine. Il avait prescrit aux autorités militaires « d'observer dans leurs relations avec les autorités civiles cet esprit de convenance qui tend à maintenir une harmonie si nécessaire pour le bien du service[1]. »

III

La magistrature avait fréquemment souffert, au temps dont nous parlons, du mépris de ces sages instructions. Elle gardait péniblement la place que réclamait sa mission, entre les deux forces qui, suivant les desseins de Napoléon et le caractère des régions soumises à sa puissance, se partageaient le gouvernement, l'autorité administrative et l'autorité militaire. En France, l'Empereur avait pour agents les préfets, à la fois subordonnés et tout-puissants, sans garanties contre le chef qui tenait leur sort dans ses mains, et armés contre les particuliers de priviléges, devant lesquels disparaissaient, avec les lois, les formes judiciaires. Dans les pays conquis, encore indociles à la domination française, la prééminence appartenait à l'autorité militaire. La magistrature n'avait, à côté d'elle, qu'une situation amoindrie : souvent écartée des affaires criminelles, que se réservaient les Cours spéciales, elle n'exerçait qu'une action limitée dans les affaires civiles, et cette indépendance, dont elle doit jouir dans la sphère de ses attributions, ne lui était point assurée. Elle était, en outre, dans ces provinces reculées, formée d'éléments divers et mal assortis. Si, comme à Hambourg, les conseillers et les juges, nés dans le pays, étaient en général recommandables par la probité de leur vie, il n'en était pas toujours de même des auxiliaires qu'on leur envoyait. L'empire était devenu si vaste que les hommes manquaient aux fonctions ; l'éloignement des Etats, nouvellement annexés, l'incertitude des positions, la modicité des traitements, ne tentaient guère, dans les postes inférieurs, que des magistrats d'aventure, peu au courant de leurs charges, étrangers à la langue du pays comme à ses mœurs, pressés de se créer des ressources qui, en les dédommageant de leur expatriation, leur permissent d'en abréger le terme.

De Serre avait constaté ces dangers et ces misères. Quelques lignes, écrites par lui dans le cours de l'année 1813 et qu'il

[1] Archives du dépôt de la guerre., rég. déjà cité.

laissa inachevées, montrent combien son esprit en était préoccupé. Elles sont intitulées : *Note sur les causes de la décadence de la magistrature et sur le dommage que l'Etat en éprouve*[1]. Il relève surtout, parmi ces causes, l'instabilité des fonctions et la nature des services qu'au mépris de son institution, on est trop souvent enclin à demander à la magistrature.

Des dignités qui existaient depuis un temps immémorial, écrit-il, étaient respectées par une sorte d'habitude héréditaire ; elles avaient existé depuis si longtemps qu'il semblait qu'elles dussent exister toujours. Cette idée de perpétuité est ce qu'il y a de plus important pour les hommes. Les charges étaient d'ailleurs, pour la plupart au moins, remplies par des rejetons de familles anciennes : le lustre du nom ajoutait à celui de la place. Lorsque, au contraire, hommes et choses, tout est d'hier, on se demande si demain tout sera encore...

Puis, enveloppant sous une comparaison sa pensée sur la nécessité de garder à la magistrature, comme à toutes les grandes forces sociales, sa destination vraie :

L'arbre et les rameaux demandent surtout des soins conservateurs; ils sont susceptibles de direction, mais en consultant leur nature, leur âge et leurs rapports entre eux. Toute direction qui s'opposera au développement naturel de l'arbre l'étouffera ou sera brisée ; celle qui détourne la sève d'une branche la sèche, celle qui la tarit à la tige tue l'arbre. L'application se fait d'elle-même.

Pénétré, au plus haut degré, des devoirs du magistrat comme de sa dignité, de Serre s'efforça d'imprimer cette double conviction aux juges placés sous ses ordres, et d'accoutumer les autres autorités à la respecter en lui et en eux. Il n'évita pas, dans l'accomplissement de cette tâche, les difficultés et les luttes ; il les soutint avec autant de fermeté que de prudence. Il en envoyait souvent la confidence à son ancien chef de la Cour de Metz, M. de Gartempe; placé, comme il l'écrivait lui-même, *aux avant-postes de la magistrature*, il portait en quelque sorte dans ces provinces extrêmes de l'empire le drapeau de l'ordre judiciaire ; il avait à cœur de ne pas l'abaisser. Mais, dans cette situation absolument nouvelle, sans conseil auprès de lui, sans précédent qui pût le guider, aux prises avec les circonstances les plus délicates, il était seul pour se décider.

Éclairé dès les premiers jours sur la nécessité d'établir, vis-à-vis des autres pouvoirs, la position des corps judiciaires, il voulut faire sa profession de foi publique, et, avec cette franchise intrépide qu'il

[1] *Corresp.* du comte de Serre, t. VI, appendice n° 4.

porta plus tard à la tribune, il choisit, pour s'expliquer, une audience solennelle. La Cour reprenait ses travaux au mois de novembre 1811. Il prononça le discours de rentrée, et se donna pour thème : *la destination des Cours impériales*. « Ce sujet, écrivait-il à M. de Gartempe, me fournissait l'occasion, en développant nos attributions et nos devoirs, de tracer aussi ceux des agents qui doivent concourir à notre but et surtout ne pas l'entraver, de marquer fortement les limites et les subordinations que les institutions nouvelles sont trop portées à méconnaître[1]. » Tous ceux à qui il voulait s'adresser, assistaient à l'audience. Le prince d'Eckmühl, l'amiral Verhuell, les généraux en grand nombre, les conseillers d'Etat, les maîtres des requêtes, étaient présents. L'intention de l'orateur n'échappa sans doute à personne. Mais personne ne s'en montra froissé, et il ne reçut que des félicitations.

Il put croire bientôt, en voyant disparaître certaines exigences, que ses avertissements n'avaient pas été inutiles.

La direction générale des affaires civiles était provisoirement confiée à une *commission de gouvernement*, composée du maréchal Davout, président, et de deux conseillers d'Etat, tous deux hommes de bien, M. de Faban, intendant général des finances, et M. Faure. Sans aucune pensée désobligeante pour M. de Serre, mais par un oubli, trop habituel alors, de la distinction des pouvoirs, la commission avait décidé, par un arrêté du 11 septembre 1811, que les chefs des corps judiciaires ne pourraient correspondre directement avec le Grand-Juge.

Blessé d'une pareille interdiction et la jugeant inacceptable, de Serre envoie aussitôt copie de l'arrêté au Grand-Juge, en lui faisant observer que les communications des chefs de la Cour appartiennent au ministre autant qu'à eux-mêmes, et qu'il attendra ses ordres pour se soumettre à de telles instructions. Le ministre, qui, pour en avoir beaucoup vu, était sans doute plus résigné aux excès de pouvoir, lui fit répondre par M. de Collenel qu'on pensait comme lui, mais qu'on l'engageait à patienter dans l'intérêt de la bonne entente. De Serre ajourna ses réclamations sans appliquer l'arrêté. Avant la fin de l'année, la commission était dissoute, la mesure retirée, et le premier président reprenait officiellement la correspondance qu'en fait il n'avait point interrompue. « Nous marchons en bonne harmonie avec les chefs, écrivait-il vers la même époque à M. de Gartempe, et leurs dispositions annoncent qu'elle sera durable, malgré les délations sourdes de quelques subalternes qui, n'ayant d'importance qu'autant qu'ils répandent l'inquiétude, la méfiance, haïssent

[1] *Corresp.*, t. I, p. 204.

la règle qui vient remplacer l'arbitraire et rappeler la confiance[1]. » Il ajoutait dans une autre lettre : « Nous sommes ici dans une position qui a bien ses difficultés, et où la marche, tout en demeurant ferme, ne saurait être trop mesurée. Avec toute la mesure, il est cependant des cas où, surtout dans les premiers pas, on ne peut, sans perdre toute considération, éviter quelque collision. Nous ne l'avons pas fait non plus. Mais cela a engagé d'utiles explications. Le procureur général et moi avons été parfaitement d'accord, et ces petits chocs nécessaires n'auront produit que de bons effets[2]. »

On se représente aisément l'influence qu'une telle attitude devait donner au premier président sur le corps judiciaire. Les magistrats reconnaissaient en de Serre un guide et un protecteur. Quoique l'un des plus jeunes, sinon le plus jeune de sa compagnie, il exerçait sur tous son autorité par la rapidité avec laquelle il saisissait les questions, par sa connaissance approfondie du droit, et cette aptitude, remarquée plus tard au conseil d'Etat, à déduire des premières notions qu'il avait acquises, des idées et des vues que d'autres, plus experts, n'y avaient pas trouvées[3].

C'était un grand effort pour les magistrats allemands que d'appliquer des lois nouvelles dans une langue étrangère. M. de Serre

[1] *Corresp.*, t. I, p. 205.

[2] *Id. Ibid.*, p. 212.

[3] Tous les détails, que nous donnons ici, sont confirmés par l'un des témoins de la vie de M. de Serre à Hambourg, M. de Puymaigre, depuis préfet sous la Restauration, et qui a laissé des mémoires, dont M. le comte Gaston de Serre a eu communication. Nous y ajouterons une note fort intéressante, que le docteur Otto Beneke, archiviste de Hambourg, a eu l'obligeance de nous adresser il y a quelques années. Les renseignements qu'elle fournit à l'éloge de M. de Serre ont d'autant plus d'autorité qu'ils émanent d'une bouche allemande. Nous en extrayons le passage suivant : « Pendant que relativement à M. de Serre, il n'existe pas une seule accusation contre la pureté et l'intégrité du caractère, maintes voix firent mention de son désintéressement, et le désignèrent comme un homme d'honneur accompli. Comme jurisconsulte et particulièrement comme juge, on apprit à estimer très-haut ses connaissances aussi bien que l'habileté avec laquelle il les appliquait ; on apprit à admirer sa perspicacité, sa rapide intelligence d'intérêts politiques et judiciaires qui lui étaient complétement étrangers ; enfin son talent à diriger les débats. Mais ce qui plut surtout aux habitants de Hambourg, ce fut l'humanité avec laquelle il s'efforça de faire disparaître, autant que possible, les divers inconvénients et les souffrances résultant du passage des anciennes lois et des anciens tribunaux au système français, d'accommoder les plus fâcheux conflits, et, partout où cela lui était permis, d'introduire de justes ménagements envers les sentiments blessés des Hambourgeois. Par une considération de cette nature, il permit que les débats des premières assises eussent lieu en langue allemande... » La traduction française de cette note est de M. le comte Gaston de Serre, à qui nous avons fait connaître l'original allemand.

n'épargna aucun ménagement pour leur faciliter la transition. Il étudiait lui-même les lois du pays; il portait la parole en allemand; il recommandait à ceux des juges français, qui voulaient imposer trop promptement leur langue aux tribunaux, d'user des tempéraments dont il donnait l'exemple. Sa sollicitude touchait les magistrats indigènes; il leur paraissait moins pénible d'apprendre les nouveaux usages, quand ils voyaient avec quel zèle leur chef se formait à la législation de leur contrée. On ne gagne action sur les hommes qu'autant qu'on entre dans leurs habitudes et dans leurs intérêts.

Une des nouveautés que la conquête avait introduites, c'était la publicité des audiences. Accoutumés à la familiarité de séances que protégeait le secret, les juges avaient quelque embarras à prendre l'attitude plus solennelle qu'exigeaient des tribunaux ouverts à tous les regards.

La législation française ne rencontrait pas moins de difficultés.

Chose curieuse! C'était cette législation toute moderne, fortement coordonnée par Napoléon, mais pénétrée après tout de l'esprit de 89, qui ramenait l'idée de la règle et de l'autorité dans ces pays d'ancien régime. De Serre constatait dans les mœurs judiciaires des Etats annexés un relâchement général : nul principe arrêté; nul corps de magistrature qui gardât, comme autrefois, nos parlements et présentement nos Cours, le dépôt des doctrines et de la jurisprudence. Il n'y avait, pour interpréter les lois, que les universités, et leurs commentaires étaient aussi mobiles que les théories métaphysiques, dont ils s'inspiraient. On s'abandonnait d'autant plus à ces variations qu'on n'avait pas eu, pour en sentir le péril, les terribles expériences de la révolution française : « Comme les idées philosophiques n'ont encore fait révolution que dans les esprits sans bouleverser toutes les classes de la société, écrivait de Serre, on n'est point encore désabusé du charlatanisme des noms pompeux dont elles sont revêtues; on n'a point compris, comme en France, la nécessité du retour aux anciennes maximes. Nos lois nouvelles, qui, dans plus d'un point, auraient paru relâchées à nos pères, et qu'il faudrait alors renforcer de sévérité, leur semblent trop rigoureuses[1]. »

C'était donc une tâche laborieuse que de changer les habitudes judiciaires. Elle était allégée par la disposition des magistrats, volontiers déférents pour leurs chefs et animés, pour la plupart, d'un zèle véritable. Mais l'humeur germanique s'accommodait mal de la vivacité française: elle ne s'assimilait que lentement ces lois et ces usages, qu'un décret avait suffi pour leur imposer.

De Serre déployait toute son activité pour former ses collègues;

[1] *Corresp.*, t. I, p. 232.

il se multipliait ; il veillait à tous les services : Chambre d'accusation, Chambre des appels de police correctionnelle, Cour spéciale extraordinaire, et jusqu'aux assises, tenues dans un autre arrondissement que celui de Hambourg ; il donnait à toutes les juridictions quelques jours de présidence pour leur imprimer l'élan. Il voulait se rendre compte par lui-même des progrès obtenus, et faire sentir sur tous les points de son ressort, comme le maréchal Davout sur tous les points de son gouvernement, sa sollicitude et son autorité.

Il avait confiance dans le succès de ses efforts. « La composition de la Cour est excellente, écrivait-il dès le 1er septembre 1811, et, lorsque dans une couple d'années, j'aurai appris l'ancien (droit) et eux le nouveau, j'espère soutenir sous tous les rapports le parallèle avec toutes les Cours de l'Empire [1]. »

La gravité de son caractère passait dans ses exhortations. Ce n'était plus la négligence familière de ses lettres intimes : son accent s'élevait ; ses expressions devenaient plus vives ; son style prenait la toge, en quelque sorte. Il trouvait l'éloquence en parlant du devoir.

Il écrivait aux présidents des tribunaux, en les invitant à lui présenter des candidats aux charges d'avoués et d'huissiers : « Vous comprendrez que la bonté de ces choix doit influer beaucoup sur la diminution des procès et sur la bonne administration de la justice. Vous vous souviendrez que la plupart des abus, dont elle a eu à gémir dans tous les temps, ont été à juste titre imputés aux mauvaises pratiques des officiers ministériels. Vous vous armerez donc de sévérité, et, pensant que vous êtes responsables avec nous de toutes les suites d'un mauvais choix, vous rejetterez inexorablement de vos listes tout homme qui ne présenterait point au public un mandataire fidèle et désintéressé, instruit et diligent [2]. »

Avec la même hauteur de langage il blâmait, dans une lettre au président du tribunal de Hambourg, la condescendance dont faisaient preuve les juges de ce tribunal, en laissant aux avoués le soin de fixer à leur gré la taxe des dépens : « A combien de parties déjà ces abus ont-ils dû porter préjudice, et combien sont-ils propres à discréditer dans l'esprit des peuples l'administration de la justice ! Ces fâcheux résultats retombent sur la conscience des magistrats qui n'ont point exécuté la loi, et comme la mienne ne me permettrait pas de rester dans l'inaction, je vous invite, Monsieur le Président, à donner connaissance de cette lettre à MM. les juges du tribunal [3]. »

[1] *Corresp.*, t. I, p. 183.
[2] *Id. Ibid.*, p. 229.
[3] *Id. Ibid.*, p. 241.

D'un autre côté, il veillait avec un soin jaloux à la dignité des magistrats. Il s'appliquait à pénétrer du caractère distinct et indépendant de leur mission, ces esprits timides ou médiocres, et, s'il leur faisait honte des abus qui s'étaient glissés dans leurs rangs, allant jusqu'à les interpeller dans leur vie privée, lorsqu'elle formait un trop criant contraste avec l'austérité de leurs fonctions, il mettait d'autant plus de rigueur à les défendre contre les empiétements des autres pouvoirs.

Il ne les voulait si respectables que pour les faire mieux respecter.

La loi de la conscription, encore aggravée par l'appel anticipé des classes, était odieuse aux populations. Le nombre des réfractaires s'augmentait; ils trouvaient facilement des complices pour protéger leur retraite ou leur fuite. C'était une question de savoir si l'exception portée par le Code pénal, en faveur des pères et mères qui avaient caché leurs enfants coupables, devait s'appliquer, lorsque le crime des fils aurait été de se soustraire à leurs obligations militaires. La tendance des tribunaux était de maintenir, même en ce cas, l'exception. La volonté de l'Empereur était de la supprimer. Il avait fait décider par le conseil d'Etat que le bénéfice de la loi ne couvrait pas les parents des conscrits réfractaires ou déserteurs. Il en arriva bientôt, au retour de la Russie, à frapper expressément les pères et mères par un décret [1], d'autant plus rigoureux dans l'application de la loi qu'elle devenait elle-même plus intolérable.

Ce décret n'avait pas encore paru, lorsque le tribunal de Hambourg, ayant à prononcer contre un père coupable d'avoir caché son fils réfractaire, et ne se souvenant que de l'exception qui protégeait les ascendants, l'acquitta. La décision fit scandale apparemment; car, effrayés de leur témérité et peut-être des menaces qui l'avaient suivie, les juges écrivirent aussitôt au préfet des Bouches-du-Weser pour reconnaître leur erreur et s'en excuser.

A peine de Serre eut-il connaissance de cette démarche, que son caractère de magistrat en fut révolté. Sans approuver la sentence, il blâmait énergiquement l'amende honorable qui en était faite. Il écrivit au Président du tribunal : « Il est bien à ces messieurs de reconnaître leur erreur et de se proposer de n'y plus

[1] Décret du 22 décembre 1812. « Art. 1er. Lorsque la désertion fera des progrès dans un département et qu'elle pourra être attribuée aux insinuations ou à la protection des pères et mères des déserteurs, notre ministre de la guerre, sur la demande du préfet et le rapport de notre directeur général de la conscription, nous proposera que les dispositions de l'avis de notre conseil d'Etat, du 12 mai 1807, approuvé par nous le 1er juin suivant, et de notre décret du 24 juin 1808, soient appliquées dans le département contre les pères et mères qui, au jugement des préfets, seront convaincus d'avoir favorisé la désertion de leurs enfants. »

retomber. Mais je dois les blâmer d'avoir fait du bien ou mal jugé de leur jugement, l'objet d'une lettre à M. le préfet des Bouches-du-Weser; je dois les blâmer d'avoir demandé grâce à ce fonctionnaire. Cette démarche est contraire à l'indépendance réciproque des autorités administratives et judiciaires, garantie par les constitutions de l'Empire; elle blesse, au fond et dans la forme, la dignité de la magistrature.

« Les tribunaux doivent s'efforcer d'appliquer, suivant leur véritable esprit, les lois et les décrets de Sa Majesté. Mais une fois que leurs sentences sont portées, ils doivent s'en rapporter aux autorités supérieures pour rectifier les erreurs qui peuvent s'y rencontrer. Si même, par malheur, leur conduite méritait une censure particulière, ils devraient l'attendre de leurs supérieurs dans l'ordre hiérarchique, sans descendre à des supplications envers une autorité collatérale, de laquelle ils ne relèvent aucunement.

« Vous voudrez bien donner communication de la présente aux juges signataires de la lettre dont il s'agit, et vous veillerez soigneusement à ce que de pareilles inconvenances ne se reproduisent plus [1]. »

Ce fier et vigilant souci de la dignité de son ordre, en imposant le respect aux autres pouvoirs, avait rapidement gagné à de Serre la confiance empressée de la magistrature. De tous les tribunaux, de tous les parquets lui arrivaient des demandes de conseils; chacun tenait à prendre son avis et à se couvrir de son influence. Les avocats de Hambourg, à l'issue d'un procès engagé contre quelques notables de la ville, qu'on avait accusés de tentatives de corruption, voulurent donner au premier président un témoignage de leurs sentiments. Ils lui envoyèrent l'adresse suivante : « Monsieur le Président, par la manière dont vous avez dirigé les débats, et par la sentence que vous avez rendue dans le procès intenté à MM. *** et terminé hier, vous avez donné des bases encore plus solides à l'estime que nous éprouvons pour l'esprit dans lequel vous exercez vos hautes fonctions. Vous avez produit la même impression sur tout le public qui s'intéresse à cette affaire. Nous osons espérer que la simple et franche déclaration de ce résultat causera de la joie à votre cœur, et que vous apprendrez avec plaisir que vous êtes personnellement apprécié de vos nouveaux compatriotes. — Hambourg, le 15 décembre 1811 [2]. »

[1] *Corresp.*, t. I, p. 225.

[2] Extrait du *Mémoire* inédit du docteur Otto Beneke. V. *Corresp.* du comte de Serre, t. I, Introduction, p. XI.

IV

C'étaient là les commencements de son séjour à Hambourg. Il s'y trouvait depuis quatre mois à peine, quand il reçut ce flatteur hommage. Dans toute l'ardeur de son zèle, voyant se lever peu à peu les institutions qu'il avait dû créer et dont quelques-unes, comme la Chambre des notaires et le tribunal de commerce, ont exceptionnellement survécu à la domination française et rappellent encore la mémoire de leur organisateur [1], ayant le sentiment du bien que ses ménagements faisaient aux vaincus et de l'honneur qu'en recevait son pays, de Serre venait de voir finir la solitude de son foyer : « Quand vous serez là, avait-il écrit à sa mère, Hambourg me sera la France [2]. » Sa mère était venue avec sa femme et son père. Rien ne lui manquait. Il avait retrouvé la patrie.

Il le croyait du moins.

L'événement dissipa bientôt son erreur. Les territoires, violemment conquis, ne sont jamais une patrie pour les conquérants. Il y a entre la population soumise et la domination étrangère, des nécessités rigoureuses et de réciproques défiances, qui interdisent aux relations privées l'abandon et la sécurité, M. de Serre n'a laissé à Hambourg que d'honorables souvenirs : les fils, nous en avons reçu plusieurs témoignages, n'ont entendu leurs pères parler de lui qu'avec éloge ; on vante encore son désintéressement, sa droiture, son humanité, autant que son habileté et son intelligence. Il s'était même créé, parmi les habitants, des amis véritables, à qui il avait raconté sa vie avec cet élan du cœur qui était une des grâces de sa personne. Mais, quoi qu'il fît, il était trop Français pour ne pas demeurer suspect aux Hambourgeois, et il n'aurait pu, d'un autre côté, se complaire dans leur affection, sans inquiéter lui-même la vigilance ombrageuse du gouvernement. Son ami, M. de Collenel, lui écrivait officieusement du ministère de la justice, pour le mettre en garde contre des rapports trop fréquents avec les négociants de Hambourg. Il l'engageait à une grande réserve, lui rappelant « que ses relations devaient être le perpétuel témoignage de ses sentiments [3]. »

Il n'y avait rien de plus opposé au caractère des villes hanséatiques que les projets de Napoléon [4]. Elles ne vivaient que par leur

[1] *Mémoire* inédit du docteur Beneke.
[2] *Corresp.*, t. I, p. 199.
[3] *Id.*, t. I, p. 220.
[4] V. à ce sujet l'intéressant ouvrage de M. Rambaud : *L'Allemagne sous Napoléon Ier* (1806-1811). Didier, 1874.

commerce : elles étendaient leurs opérations dans le monde entier, et comme elles avaient des clients dans tous les pays et sous tous les régimes, leur principe était de ne point connaître d'ennemis. Elles savaient ménager toutes les opinions et toutes les puissances. Hambourg était une des rares cités où l'on avait vu vivre en face les uns des autres, sous la Révolution, les émigrés et les commissaires de la République, les Français et les étrangers. Ce qu'on y venait chercher, ce n'était pas seulement les marchandises, c'était les nouvelles. Hambourg avait la presse la mieux informée, comme les entrepôts les mieux garnis, et les visiteurs cosmopolites, qui affluaient dans ses murs, contribuaient tour à tour à renseigner ses journaux et à les propager. Les gouvernements connaissaient le retentissement de cette presse; déjà, au dix-huitième siècle, lorsque Frédéric II et Catherine, si avides tous deux d'émouvoir l'Europe, désiraient lancer quelque information, c'était aux gazettes de Hambourg qu'ils en confiaient le secret.

Ces deux éléments de la prospérité des villes hanséatiques étaient incompatibles avec la politique de Napoléon. Loin de les vouloir ouvertes aux étrangers, il ne les avait occupées que pour les fermer à l'Angleterre et lui interdire leurs ports et leur trafic. Le blocus continental excluait la liberté des journaux aussi bien que celle du commerce. Les feuilles publiques que la police avait conservées ne contenaient que les nouvelles envoyées, après révision de la censure, par les journaux de Paris. Elles ne donnaient même pas les faits locaux, et c'est à peine si l'on voit mentionnée en une ligne, par exemple, l'installation solennelle de la cour impériale. Exécuteur attentif des prescriptions de Napoléon, le prince d'Eckmühl veillait au maintien rigoureux de cette consigne, il ne manquait pas, en donnant un ordre, d'y ajouter la défense de le publier dans les journaux [1].

Sans essayer contre ce régime des soulèvements que les habitudes de ce peuple opulent et paisible rendaient difficiles, les Hambourgeois ne s'y étaient pas résignés. Leurs intérêts, blessés en haine de l'Angleterre, arrivaient à se confondre dans leur pensée avec le triomphe de cette nation. Tandis que, du haut des remparts, leurs yeux cherchaient les voiles britanniques qui leur promettaient la délivrance, ils nouaient, à prix d'argent, des intelligences avec l'ennemi; ils pratiquaient la contrebande des nouvelles comme celle des marchandises. La ville d'Altona, dépendant du Danemark, à une demi-lieue de Hambourg, offrait sur son territoire neutre un

[1] Archives du dépôt de la guerre. — *Corresp.* du maréchal, prince d'Eckmühl. — *Passim.*

prompt refuge aux affidés des Anglais. Des propos insaisissables, habilement répandus, provoqués ou confirmés souvent par des placards qu'on affichait de nuit, propageaient les rumeurs les plus contraires à Napoléon, semaient l'incertitude, ébranlaient la confiance et préparaient ainsi des désertions pour lesquelles les caisses des riches banquiers réservaient toujours des encouragements.

L'effroyable issue de l'expédition de Russie vint enhardir et divulguer ces dispositions jusque-là timides et cachées. Cette gigantesque et mystérieuse entreprise avait concentré au plus haut point l'attention passionnée des Allemands. Ils y voyaient engagé leur propre destin, et de la victoire ou des revers de Napoléon attendaient leur servitude définitive ou leur affranchissement. Lorsqu'on apprit le retour meurtrier de la grande armée, le départ soudain de l'Empereur pour Paris, l'approche des troupes russes, l'alliance probable de la Prusse et de la Russie, les têtes germaniques se montèrent. Le prince d'Eckmühl n'était plus à Hambourg; il avait été chargé du commandement du premier corps d'armée, dès le début de cette campagne où il devait montrer, dans les situations les plus périlleuses, tant de courage et de présence d'esprit. La décision du maréchal manquait au gouvernement des provinces hanséatiques, quand elle lui aurait été le plus nécessaire. On disait déjà les Russes à Berlin. La flotte anglaise se montrait. La population était frémissante. Le 24 février 1813, quelques jours après que la cour impériale de Hambourg avait offert solennellement dix chevaux à l'Empereur, l'émeute éclata.

Une cohorte se préparait à sortir de la ville, lorsque des attroupements se forment et s'opposent à son départ. Les lignes de douanes sont rompues, les agents financiers expulsés, la police impuissante. Il n'y avait alors presque pas de troupes à Hambourg. Le mouvement ne se calma que par l'intervention de deux escadrons de hussards danois. Une garde bourgeoise de quatorze cents hommes et de soixante chevaux fut immédiatement organisée; mais, composée d'indigènes, elle n'était dévouée qu'à l'ordre, non à la conquête.

L'Empire était arrivé à la crise formidable où toutes les questions qu'il avait soulevées, toutes les fautes qu'il avait commises, produisant en même temps leurs conséquences, allaient s'unir pour l'accabler. Les propres triomphes de Napoléon se tournaient contre lui. Il avait voulu dominer l'Espagne, et l'Espagne insurgée avait engagé une guerre qui devait servir d'école aux futurs vainqueurs de Waterloo. Il avait cherché la soumission du monde dans la ruine de la Russie, et de cette puissance, naguère son alliée, il allait faire le chef de l'Europe coalisée. Il avait renversé les souverainetés d'Allemagne, et les peuples allemands se levaient contre son joug, sur les

débris des trônes détruits ou mutilés. Il avait prononcé la déchéance du Pape renfermé à Fontainebleau, et de ce jour il avait gravé dans la conscience indignée des fidèles sa propre condamnation. Il avait proclamé contre l'Angleterre le blocus continental, et par l'excès de misère auquel il réduisait ainsi les villes maritimes, il faisait de celles-ci autant de complices de l'Angleterre. Il avait étendu ses conquêtes bien au-delà du Rhin, et ses soldats, dispersés au loin dans les places étrangères, allaient manquer à la défense du territoire national.

Hambourg qui devait être, dans la pensée de Napoléon, le symbole vivant de sa force aux frontières les plus reculées de l'Empire, donna au contraire le premier témoignage de sa faiblesse. Elle mit en lumière son impuissance à garder les positions qu'il avait occupées. On attendait contre les révoltés de Hambourg les secours de Lubeck. Mais Lubeck se révoltait elle-même ; comme une traînée de flammes l'insurrection se répandait partout : à Lunebourg, à Stade, plus tard à Bremerlehe, à Nieubourg, à Brême, à Munster, à Diepenau, le mouvement se développait. Les agents des finances étaient chassés; les paysans accouraient au pillage, et les autorités françaises, au moment où elles établissaient l'état de siége, étaient obligées d'en confier le maintien aux habitants.

Cependant la justice n'avait pas interrompu son cours. Les audiences s'étaient tenues régulièrement. Mais de Serre, prévoyant les extrémités auxquelles de nouvelles manifestations et les nécessités stratégiques pourraient réduire les fonctionnaires français, demanda à son ministre, le duc de Massa, en lui rendant compte des derniers désordres, ce que devraient faire les magistrats pour le cas où les chefs militaires évacueraient la ville.

La réponse du Grand-Juge n'arriva point, et les troubles se rallumèrent. L'alliance de la Russie et de la Prusse, solennellement conclue à Breslau, et célébrée par de grandes fêtes, avait exalté les espérances. Les autorités, sentant la révolte gronder sous leurs pas, commençaient à se démoraliser. Obligé de faire face aux Russes qui s'avançaient en grand nombre, le prince Eugène avait découvert Hambourg. L'ennemi s'approchait; la population ne cachait plus sa connivence. Le général Carra-Saint-Cyr, envisageant, trop tôt peut-être, la nécessité d'abandonner la ville, avait, dès le 3 mars, invité les fonctionnaires civils à se retirer. De Serre ne voulait quitter son poste qu'à la dernière heure. Il engagea les magistrats à mettre en sûreté leurs familles, mais à rester eux-mêmes. Il continuait d'écrire au Grand-Juge pour lui demander des instructions.

Le 7 mars, le général de Lauriston, qui remplaçait le maréchal Davout dans le commandement en chef de l'armée d'observation

de l'Elbe, donna l'ordre de tout préparer pour la retraite des forces militaires et des autorités civiles. Le 8 au matin, le trésor partit avec la cavalerie. De Serre n'obtenait du ministère de la justice aucun avis. Comme les généraux français devaient remettre la ville aux Danois, il comptait demeurer à Hambourg tant que le pouvoir de ceux-ci y prévaudrait. Mais, le 12 mars, il reçut du général Carra-Saint-Cyr l'injonction formelle de suivre les troupes. Désolé de n'avoir du Grand-Juge aucune réponse qui réglât sa conduite, le premier président réunit alors ses collègues allemands; il leur recommanda l'observation fidèle de leurs devoirs, et plaça à leur tête le plus ancien d'entre eux, M. Jochmus, qui devait bientôt se rallier aux Russes.

Il quitta ensuite Hambourg à pied. Sa voiture l'attendait hors des murs. Nécessaire pour d'autres Français, cette précaution était inutile pour de Serre que protégeait le respect de la population [1].

Il se rendit à Altona. Demeurant aux portes de Hambourg, il se proposait d'y attendre la fin de l'orage, lorsqu'un ordre du gouvernement danois lui assigna pour résidence, ainsi qu'à d'autres fonctionnaires, la forteresse de Rendsbourg.

Ce séjour ne convenait pas plus à son humeur qu'à sa dignité. Il résolut d'aller à Brême, accompagné de Mme de Serre et de ses vieux parents, que ne décourageaient point ses épreuves. Il passa l'Elbe, le 13 mars au soir, abandonnant ses meubles et presque tous ses effets, et partit de nuit pour Brême. Il croyait y retrouver quelques-uns de ses collègues; ils avaient déjà pris le chemin d'Osnabrück. Il fit route aussitôt pour cette ville; mais, en y arrivant, il apprit leur départ.

L'état du pays rendait nécessaires ces pérégrinations continuelles. Tout était soulevé. La révolte débordait partout où n'étaient plus nos soldats, et les fonctionnaires civils, sans instructions de leurs chefs, sans autre sûreté que la protection de l'armée, étaient obligés de la suivre dans tous ses mouvements.

Le ministère de la justice continuait à ne rien dire. Fatigué de ce long silence, de Serre se dirigea sur Bruxelles. Il comptait y établir sa famille et se rendre à Paris, où il obtiendrait de vive voix les instructions qu'on persistait à ne point lui envoyer. Une fois en Belgique, il comprit qu'il ne devait pas aller plus loin. Son procureur général, M. Eichorn, l'avait devancé à Paris. En lui adressant ampliation d'un ordre qui prescrivait à la Cour de se porter à Brême, il lui expliquait, non sans mauvaise humeur, pourquoi le Grand-Juge ne lui avait pas répondu.

[1] *Mémoire* inédit du docteur Otto Benecke.

Ce qu'on craignait par-dessus tout, c'était de voir à Paris les fonctionnaires des Etats d'Allemagne. On redoutait l'impression qu'auraient produite la présence et les récits de ces fugitifs. Ce ne fut qu'à la dérobée et sous un nom d'emprunt que M. Eichorn, ayant forcé la consigne, put pénétrer jusqu'au duc de Massa. D'un autre côté, si l'on défendait aux fonctionnaires de se montrer à Paris, on refusait de leur dire où ils devaient aller. L'évacuation de Hambourg avait irrité l'Empereur; il n'en parlait pas sans éclater en reproches contre les chefs militaires et les autorités civiles; on ne se hasardait point à ramener par des questions inopportunes son attention sur ce sujet. Ses derniers ordres portaient que la cour impériale devait se rendre à Brême. On objectait au Grand-Juge que les ordres, arrivés trop tard, étaient inexécutables, le pays se trouvant tout entier aux mains de l'ennemi. C'étaient-là des difficultés que le ministre voulait ignorer; il ne connaissait que la volonté de l'Empereur, laissant aux magistrats le soin de prendre les arrangements convenables : « Sauf à être désapprouvés ensuite[1] », répliquait M. Eichorn. Le Grand-Juge contestait d'autant moins ce péril qu'il en était préoccupé pour son propre compte, et c'était afin de ne pas s'y exposer lui-même, qu'il s'abstenait de répondre aux interrogations pressantes de M. de Serre.

De Serre se résigna à rentrer en Allemagne. Ses parents étaient restés à Bruxelles. Sa jeune femme, qui devait plus tard le rejoindre à Hambourg, s'était retirée à la Sauvage, à l'abri des événements. Il revint à Osnabrück, et de là, suivant toujours les marches et contre-marches de l'armée, il alla à Munster pour reprendre bientôt le chemin d'Osnabrück.

Ces vicissitudes, dont se plaignaient amèrement quelques-uns de ses collègues, n'étonnaient pas son courage. Elles le ramenaient aux jours éprouvés de sa jeunesse ; elles lui rappelaient sa vie d'émigré, et, avec elle, la patience que cette vie lui avait apprise. Il redemandait aux livres la consolation qu'en des temps plus cruels encore, il en avait reçue : « Je vis à peu près en chartreux, écrivait-il à sa mère, face à face de silencieuses pierres[2]. » Il avait trouvé sur sa route les œuvres de Montesquieu. Il relisait l'*Esprit des Lois ;* il se souvenait de l'avoir déjà lu à Pagny, et dans la diversité de ses appréciations successives, il se plaisait à reconnaître le mouvement de son intelligence.

Souvent les nouvelles de la guerre tombaient au milieu de cette vie oisive et triste. On apprenait soudain un succès, dont le nom

[1] *Corresp.*, t. I, p. 266. — V. aussi, p. 271, M. d'Avemann à M. de Serre.
[2] *Id. Ibid.*, p. 312.

historique était d'abord ignoré : un jour la victoire qui devait, une seconde fois, illustrer Lutzen, un autre jour les combats de Bautzen. Les fonctionnaires français se réunissaient dans une église pour y entendre un *Te Deum.* Ils voyaient la paix au-delà de chaque triomphe, et se préparaient à rejoindre leur poste. Entourés d'une population immobile, dont l'implacable hostilité ne se trahissait que par une absolue réserve, ils vivaient entre eux à la merci des événements, et, comme les paysans de Portici tranquilles sous la menace du Vésuve, ils s'habituaient à porter avec sérénité cette existence inquiète.

De Serre s'était lié à Hambourg avec deux généraux, dont les terribles surprises de cette époque gravèrent profondément le souvenir dans son esprit : le général de Bruyères et le général Carra-Saint-Cyr.

Le général de Bruyères avait grandi au feu : ses grades s'étaient successivement gagnés à Marengo, à Iéna, à Wagram, à la Moskowa. Marié à une jeune femme que la mère de M. de Serre avait connue, et pénétré de son bienveillant accueil à Hambourg, il tenait lui-même le premier président en haute estime. Héros sur le champ de bataille, il était l'esclave de la discipline ; et bien qu'impatient de recevoir des ordres qui l'envoyassent à l'ennemi, il n'avait pas osé, comme d'autres de ses frères d'armes, aller les chercher à Paris. Il entretenait de Serre de sa guerrière ardeur : « Il faut espérer, lui écrivait-il le 2 mars, que la campagne qui va s'ouvrir sera plus heureuse que la dernière. Je vous assure très-franchement que, quoique je doive y figurer d'une manière très-active, je serais fâché qu'elle n'eût pas lieu. Je voudrais voir humilier nos ennemis, et leur apprendre surtout que le *lion n'est pas mort* [1]. »

Le général Carra-Saint-Cyr commandait la place de Hambourg, lors du départ des troupes. Il avait dirigé l'évacuation sur l'ordre du général de Lauriston, et s'était retiré à Osnabrück. Gai, plein de souvenirs et les racontant bien, avec beaucoup de mesure et de sagacité, il passait presque toutes ses soirées en compagnie de M. de Serre. Parfois, au retour de longues excursions faites avec les autres Français, sous l'heureuse impression des bonnes nouvelles qui arrivaient de l'armée, le général et le magistrat restaient tous deux à se promener. Dans les ténèbres transparentes de la nuit, au milieu des allées silencieuses, la verve du soldat partait comme un trait. Il jetait à travers l'obscurité les éclats de sa voix, comme les dernières fusées d'un feu d'artifice. Les anecdotes se pressaient sur ses lèvres ; ses voyages et ses campagnes revivaient sous l'action expressive de sa parole et de ses gestes. De Serre le contemplait plus

[1] *Corresp.*, t. I, p. 251.

encore qu'il ne l'écoutait. Cette nature ouverte, cette conversation intarissable, lui étaient un spectacle : « Dans ces moments d'entraînements et d'abandon, je m'arrête presque toujours en moi-même, et j'observe [1]. »

Tandis qu'ils devisaient ainsi, Bruyères, au cœur du péril, se trouvait au poste qu'il avait souhaité. On n'avait pas d'abord entendu parler de lui ; en lisant les premiers récits de la bataille de Bautzen, de Serre s'étonnait et se rassurait de n'y point voir son nom, ayant remarqué que la cavalerie n'avait pas pris part à l'action. Mais les jours suivants, la lutte recommençait ; la cavalerie donnait avec une incomparable vaillance dans les plaines de Reichenbach, et l'intrépide général, emporté par sa bravoure, trouvait dans une blessure horrible une mort glorieuse.

En même temps la foudre planait, sans qu'il s'en doutât, sur le général Carra-Saint-Cyr. L'empereur ne lui avait point pardonné l'évacuation de Hambourg, exécutée pourtant sur des ordres supérieurs. Il l'avait flétrie, dès les premiers jours, dans ses lettres au duc de Feltre, ministre de la guerre. Le temps, ni même la victoire, n'avaient éteint son courroux, et dans le bulletin, qui porta au monde la nouvelle de la rentrée des Français à Hambourg, on put lire un jugement cruel sur l'infortuné général [2]. Napoléon devait lui rendre plus de justice, l'année suivante, à l'heure des revers.

Ce fut seulement de retour à Hambourg, un mois après la scène dont nous venons de rappeler le souvenir, que de Serre apprit la destinée de ses deux amis : « Il n'est que trop vrai, écrit-il le 25 juin, que ce pauvre général Bruyères est mort deux heures après avoir été amputé des deux jambes. Avez-vous vu dans les gazettes comme le général Saint-Cyr est flétri [3] ? »

V

L'occupation de Hambourg, comme le maréchal Davout se plaisait à le reconnaître, fut l'œuvre du général Vandamme. Les Russes, qui n'avaient pas cédé au bombardement, ne résistèrent point à ses combinaisons. Prévoyant qu'il réussirait par ses habiles mouvements à les cerner, ils se retirèrent. Hambourg fut évacuée dans la nuit du 29 au 30 mai 1813. Le lendemain matin, l'armée française y entrait sans capitulation.

La nouvelle arriva le 1er juin à Osnabrück.

[1] *Corresp.*, t. I, p. 311.
[2] *Moniteur universel*, 14 juin 1813.
[3] *Corresp.*, t. I, p. 359.

Le prince d'Eckmühl, qui avait repris possession du gouvernement supérieur, appelait auprès de lui les autorités constituées. De Serre partit le jour même.

C'était un sombre triomphe que cette rentrée des Français à Hambourg. L'épouvante et la haine régnaient dans la ville. Les rues étaient désertes. Beaucoup d'habitants avaient fui ou se tenaient cachés ; les maisons étaient fermées. La résistance prolongée de la population réclamait un châtiment exemplaire : elle le redoutait et Napoléon l'avait prescrit. Il avait réuni tous les pouvoirs entre les mains de l'autorité militaire, et donné au maréchal des instructions terribles. Cinq sénateurs devaient être fusillés [1]. Tous les sujets de Hambourg qui avaient accepté du service de l'ennemi soit dans la légion hanséatique, soit dans les fonctions civiles, devaient être arrêtés immédiatement ; leurs biens confisqués ; une contribution de 50 millions levée sur les villes de Hambourg et de Lubeck.

En transmettant ces derniers ordres au maréchal Davout, le prince de Neufchâtel, major général, lui écrivait : « Toutes ces mesures sont de rigueur ; l'empereur ne vous laisse la liberté d'en modifier aucune [2]. »

Le maréchal prit la liberté qu'on ne lui laissait pas. Il ne voulait point, avait-il répondu, être le *duc d'Albe* de ces nouveaux Pays-Bas. Il ne fit fusiller personne ; il ne fit juger personne pour faits politiques. Il représenta à Napoléon qu'au lieu d'exercer d'impitoyables et stériles vengeances, il convenait de chercher des ressources pécuniaires dans la répression des meneurs. L'empereur, depuis la campagne de Russie, tenait le prince d'Eckmühl en disgrâce ; il s'était laissé prévenir contre lui par les rancunes ou les envieux propos de quelques-uns de ses compagnons de gloire ; il reconnut néanmoins la justesse de ses observations, et s'en rapporta, sur ce point, à son jugement : « Je vous laisse carte blanche, lui écrivit-il de Dresde le 1er juillet. Je vous laisse le maître, si vous le jugez convenable à mes intérêts, de publier une amnistie [3]. »

Les principaux négociants s'étaient réfugiés à Altona. Le maréchal décida que tout Hambourgeois, qui serait rentré dans le délai de quinze jours, obtiendrait son pardon ; que ceux qui ne rentreraient pas seraient frappés de séquestre et que la ville de Hambourg acquitterait en argent ou en matière une contribution de 50 millions.

[1] Archives du dépôt de la guerre, 14 mai 1813. — V. aussi *Histoire du consulat et de l'Empire*, t. XV, p. 533.

[2] *Mémoire* du maréchal Davout, prince d'Eckmühl, au roi. — Impr. Crapelet, 1816, p. 60.

[3] *Corresp.* de l'empereur Napoléon Ier, t. XXI. — *Mémoire* du maréchal Davout, prince d'Eckmühl, au roi.

Bientôt les personnages importants, les sénateurs, qui avaient pris la fuite à la rentrée des troupes, sollicitèrent l'autorisation de revenir, rachetant de leur part dans la contribution de guerre les peines qu'ils avaient encourues. La liste des *absents* qui entraînait pour ceux dont elle contenait les noms la privation des droits civils et le séquestre des biens, et qui, dans la généralité des termes employés par Napoléon, eût embrassé la plupart des citoyens de Hambourg, fut réduite au chiffre de vingt-huit personnes. « Le prince, écrivait de Serre, a le pouvoir de mitiger et il en use avec beaucoup de bonté [1]. »

On n'en a pas moins fait au maréchal Davout une renommée cruelle. On a été jusqu'à rapprocher de ce nom glorieux l'exécrable nom de Robespierre. Réduit, après la chute de l'Empire, à se disculper dans un *Mémoire au roi,* le maréchal invoquait noblement le témoignage des populations qu'il avait successivement gouvernées en Pologne, en Silésie, en Moravie et qui gardaient le souvenir de son administration intègre et juste. Il avait des paroles dures et des menaces terribles, convaincu qu'il fallait saisir vivement l'esprit des Allemands, et se complaisant dans une réputation qui, en faisant d'avance redouter ses rigueurs, le dispensait de les exercer. Un jour on lui amena, plus morts que vifs, deux émissaires qu'on avait surpris placardant des affiches, où étaient représentés des hommes pendus aux piquets d'entrée de sa tente avec ces mots : « Justice du maréchal Davout! » On lui proposait de fusiller les coupables. « Gardez-vous-en bien, reprit-il en riant, relâchez-les à l'instant même, et exhortez-les à continuer leur belle besogne... S'ils font de moi un *Croquemitaine*, ils en seront quittes pour la peur, et je n'aurai pas à sévir contre les autres [2]... »

Son nom est demeuré dans la mémoire des Hambourgeois associé au souvenir de leurs souffrances. Lorsqu'il vit, à la suite de revers lamentables, les armées françaises effectuant leur retraite sur le Rhin, l'ennemi les suivant au-delà du fleuve, toutes communications interrompues avec la patrie, et la garnison de Hambourg enfermée dans la place comme dans une île qu'eût environnée un océan de feu, il ne recula devant aucune nécessité pour conserver à la France les forces dont il avait la garde. Il avait différé, autant qu'il l'avait pu, les mesures extrêmes ; il s'y résolut, avec sa décision habituelle, lorsqu'elles lui furent imposées par l'intérêt de la défense. Il fit abattre les maisons qui gênaient les opérations militaires, renvoya les habitants qui, malgré ses avertissements réitérés

[1] *Corresp.*, t. I, p. 364, 1er juillet 1813.
[2] *Vie du maréchal Davout,* par M. de Chénier, p. 338.

avaient négligé de s'approvisionner, saisit enfin, devant le refus des négociants de lui verser les ressources dont il avait besoin, les fonds de la Banque, mais en établissant par une comptabilité minutieuse que pas un centime n'avait été détourné du service public. Après un siége de sept mois, héroïquement soutenu, au milieu de privations sans nombre, il apprit le renversement de l'empire. L'ennemi, en lui notifiant la nouvelle, le somma de se rendre.

Le maréchal s'y refusa. Il ne voulut rien entendre, il ne connaissait pas les informations qui lui venaient de cette source. Il ne crut qu'aux renseignements transmis par des bouches françaises. Lorsqu'elles lui eurent confirmé les événements accomplis, il proclama devant ses soldats le gouvernement de Louis XVIII, fit arborer le drapeau blanc, et remit au général Gérard, envoyé pour le remplacer, le commandement de ces troupes qui s'étaient battues pour la France et ne se rendaient qu'à son roi.

L'ennemi a pu blâmer cette conduite, dont il a porté le poids; l'esprit de parti, dans ses criminels égarements, a pu tenter de la flétrir. La patrie doit s'en souvenir avec orgueil, et le roi Louis XVIII savait l'honorer, lorsqu'à ceux qui accusaient devant lui le maréchal, il répondait: « Le *féroce Davout* s'est comporté en brave homme [1]. »

Cependant la rentrée des Français à Hambourg et les conséquences qu'elle entraînait, avaient fatalement changé pour de Serre les conditions de son existence. Il était revenu seul; sa maison que n'animait plus la présence des siens avait été pillée; son mobilier vendu; ses papiers et ses livres enlevés ou détruits. Il retrouvait à peine quelques portraits de famille. Avec cela l'aigreur, la crainte, la colère, les défiances partout répandues : « Bien des visages sont changés, écrit-il tristement... Ce séjour est vraiment désormais un des plus pénibles. On n'est entouré que de plaintes, et au milieu de tout cela on doit être sévère [2]. »

Les membres de la cour étaient dispersés. Ceux qui étaient Fran-

[1] Parole citée par M. Thiers dans son mémorable discours du 3 mai 1866, sur la politique extérieure. — Il appartint au ministère, dont M. de Serre fut le membre le plus éclatant, de rendre au maréchal une plus complète justice. L'ordonnance du 5 mars 1819 l'appela à la Chambre des Pairs. Il mourut le 1er juin 1823, cruellement atteint par la perte de sa fille aînée. En apprenant cette mort, M. de Serre, alors retiré à Naples, écrivait ces lignes qui semblent un retour prophétique sur sa propre destinée : « Le prince d'Eckmühl avait de bonnes qualités; je lui avais conservé de l'attachement et j'ai eu occasion de le lui prouver; le repos tue ces hommes qui ont eu une activité extraordinaire, et plus tôt si un grand chagrin vient s'y joindre; car, privés de toute distraction, ils le sentent avec toute leur énergie. » *Corresp.*, t. V, p. 251. 14 juillet 1823.

[2] *Corresp.*, t. I, p. 335-347.

çais avaient souffert, comme leur chef, des violences de la révolte. Les autres s'étaient éloignés ; plusieurs, et parmi eux les plus capables, avaient accepté des fonctions de l'ennemi.

Peu touché de ses pertes matérielles, bien que la modicité de sa fortune les lui rendît plus sensibles, de Serre fut surtout affligé de la situation de la cour. Le maréchal Davout lui ayant promis de lui faire faire une justice militaire, « je lui ai dit, écrivait-il lui-même, que ce n'étaient que des pertes privées, et montré, comme je le sens, que les malheurs de ma compagnie m'affectaient bien davantage [1]. »

Le décret impérial du 10 avril 1813, devançant la rentrée des Français dans les provinces hanséatiques, y avait suspendu le régime constitutionnel ; tout en donnant au général en chef des pouvoirs illimités, il instituait pour la répression des crimes une Cour spéciale extraordinaire, que ne devait point assister le jury. Cette Cour était soumise à l'autorité du baron Beyts, premier président de la Cour de Bruxelles, qui, sous le titre de lieutenant général de justice, était chargé de réorganiser les corps judiciaires dans la 32e division militaire. On se défiait beaucoup des magistrats de ce ressort, on n'en avait appelé aucun dans la Cour spéciale, et il était à craindre que, pour différer le moment de les remettre en fonctions, on ne prolongeât la durée de cette Cour, en étendant ses attributions.

Pour prévenir ces tentatives, de Serre se hâta de rassembler les membres dispersés de la Cour impériale et de reconstituer les Chambres civiles. Il trouva dans cette œuvre l'appui déclaré du gouverneur. Le maréchal réunit en conférence le premier président, le procureur général, M. de Chaban et M. Beyts. Il fut décidé que la Cour de Hambourg rouvrirait ses audiences, et que les travaux de la justice civile seraient immédiatement repris.

A la demande de M. de Serre, le maréchal l'autorisa également à rétablir le tribunal de commerce.

Mais, avant de reconstituer la Cour impériale et, avec elle, les divers tribunaux, il avait fallu procéder à leur épuration. Dès le 7 mai, lorsque les Russes occupaient encore Hambourg, le lieutenant général de justice avait demandé à de Serre des renseignements détaillés sur la conduite des magistrats de son ressort.

Cette enquête, dont il avait prévu la nécessité, pesait douloureusement au cœur du premier-président. C'était là, bien avant son retour à Hambourg, son plus amer souci ; il s'en ouvrait dans ses lettres à M. de Gartempe : « Les crises politiques, lui disait-il, sont des épreuves trop fortes pour la plupart des hommes, et il paraît trop certain que plusieurs des nôtres sont devenus coupables : voilà ce

[1] *Corresp.*, t. I, p. 332.

qui me donnera de véritables chagrins; car ma destinée personnelle ne me donne point de sollicitude. Aussi prêt au repos qu'au travail, marchant au milieu d'embarras nombreux, à travers maintes épines et maintes douleurs, je ne me plaindrai de rien, pourvu que je n'aie rien fait d'indigne d'un homme d'honneur, d'un Français, d'un magistrat [1]. »

Il commença par faire valoir auprès du lieutenant de justice les excuses générales qui pouvaient couvrir ses collègues, le manque d'instructions dans lequel on les avait laissés, la difficulté des résolutions au milieu de circonstances si exceptionnelles, et, rappelant la confiance que leur attitude lui avait inspirée jusque-là, il ajoutait : « Ils ont établi dans mon esprit une présomption forte de leur loyauté, qui ne cédera qu'avec douleur à l'évidence des preuves contraires [2]. » Il n'en recommanda pas moins aux Présidents placés sous sa direction de s'armer, comme lui, de fermeté dans l'accomplissement de cette tâche sévère. Il recueillit avec soin les informations, et présenta au prince d'Eckmühl et au baron Beyts deux listes, celle des magistrats qui pouvaient être immédiatement rappelés à leur poste, et celle des membres qui devaient, provisoirement au moins, en être écartés.

Cette part faite à la justice, il se donna tout entier à la miséricorde. Il n'épargna aucune recherche ni aucun effort pour atténuer les fautes et adoucir les rigueurs. « Ma situation serait tolérable, écrivait-t-il encore à son vieil ami de Metz, si j'avais pu vivre et travailler avec les collègues que nous perdons sans m'y être attaché; mais, en les condamnant comme magistrat, je les plains comme homme. Ce sont presque tous des pères de nombreuses familles, sans autre fortune que leurs places, qui, jusqu'à ce jour fatal, avaient vécu sans reproche. Puis, dans ces fautes et ces châtiments collectifs que la raison politique commande, il y a forcément toujours plus de malheureux que de coupables [3]. »

Nobles et clairvoyantes réflexions dans lesquelles se révèle d'avance le généreux orateur de 1815.

Il avait ardemment souhaité l'armistice; en calmant bien des angoisses, elle lui semblait devoir honorer le souverain : « Je l'avoue, écrivait-il le 24 juin, j'espère souvent qu'après ces actes de sévérité qu'exigeait la rigueur du gouvernement, notre empereur, vainqueur et pacificateur, relèvera ces peuples par un grand acte de clémence [4]. » Quelques jours après, Napoléon accordait au maréchal la

[1] *Corresp.*, t. I, p. 307, 14 mai 1813.
[2] *Id. Ibid.*, t. I, p. 304.
[3] *Id. Ibid.*, p. 357, à M. de Gartempe.
[4] *Id. Ibid.*, au même.

faculté de pardonner; nul ne fut plus heureux de cette autorisation que de Serre; nul ne déploya plus de zèle, dans la sphère de ses pouvoirs, pour en provoquer et en étendre le bienfait. On n'a pas conservé la trace de tous les services qu'il a rendus; mais sa correspondance, ses lettres au prince d'Eckmühl, au Grand-Juge, au lieutenant général de justice, les demandes et les remercîments qui lui sont adressés, témoignent de l'activité, souvent efficace, de son intervention. Il y faisait lui-même allusion, quelques mois plus tard, lorsque, de retour à Paris, il écrivait : « Qu'ai-je à demander aux Hambourgeois? Ce ne sont pas eux qui m'ont dépouillé. Ils le sont trop eux-mêmes. Ce qu'ils me devraient peut-être, ce serait un témoignage de reconnaissance et d'estime; mais cela perdrait son prix, s'il était provoqué [1]. » Au reste, il ne pouvait se méprendre, pendant son séjour à Hambourg, sur le prix que les habitants, malgré leur réserve, attachaient à sa présence. « Les gens qui tiennent à moi ici craignent de me voir partir : ils s'imaginent que je leur sers de protecteur [2]. »

VI

Avec l'amnistie, de Serre appelait de tous ses vœux la paix : la paix, qu'on aurait pu nommer l'amnistie des innocents; car ces guerres continuelles ne laissaient de répit à aucune existence. Chaque jour, le besoin de la paix devenait plus ardent et plus unanime; les militaires eux-mêmes en étaient pénétrés. Dans l'ignorance où l'on se trouvait des véritables desseins de Napoléon, on avait cru que ses derniers succès marqueraient le terme de la lutte. On n'en douta plus, lorsqu'on apprit qu'une trêve avait été conclue à Pleiwitz et un Congrès décidé. C'était l'empereur, disait-on, qui avait pris l'initiative de cette résolution. « Vous avez vu, écrit de Serre à sa mère, les offres de l'empereur pour un Congrès général à Prague, ses intentions pacifiques sont bien certaines. » Et quelques jours plus tard : « Dieu soit loué! nous avons une suspension d'armes conclue entre les deux armées le 4 de ce mois. Elle doit durer deux mois. Notre empereur n'en a jamais fait qui n'ait été suivie de la paix, et comme il mène les choses bon train, nous pouvons l'espérer sous peu [3]. »

La tactique de l'empereur était au contraire de traîner cette fois les choses en longueur. Il voulait se donner le temps de déve-

[1] *Corresp.*, t. I, p. 524. 22 octobre 1814.
[2] *Id. Ibid.*, p. 383.
[3] *Id. Ibid.*, p. 334.

lopper ses préparatifs militaires, et, ce qu'on était loin de soupçonner à Hambourg, le principal obstacle à cette paix tant souhaitée, était précisément la possession de Hambourg, dont les coalisés réclamaient l'abandon, et à laquelle Napoléon n'entendait à aucun prix renoncer. Un seul homme avait à Hambourg le secret des projets de l'empereur : c'était le prince d'Eckmühl. « Mon cousin, lui écrivait de Dresde Napoléon, le 1er juillet 1813, il serait possible que l'armistice fût prolongé jusqu'au 15 août. Si je me décide à cette mesure, ce sera spécialement pour Hambourg, puisque cela vous ferait un mois de gain ; ce qui vous donnerait le moyen d'achever l'armement et les ouvrages de Hambourg, et de mettre cette place en meilleur état. Tenez cette nouvelle secrète [1]. »

Ainsi, tandis que dans chacune de ses lettres, de Serre exprime le désir de la paix : « La paix seule pourrait amener du soulagement pour le pays.... la paix arrangerait tout... » tandis qu'il répète chaque jour cette invocation qui est dans l'âme de tous, et que tous, comme le chœur antique, auraient fait entendre, le grand acteur du drame, dans la solitude altière et orageuse de sa vaste pensée, remue les combinaisons, multiplie les calculs, entasse les plans, accumule les ressources, presse les armements, envoie partout ses ordres, et la guerre, encore une fois déchaînée, va réveiller l'alarme parmi tant d'existences inoffensives, tant de modestes foyers, dont le pur et tranquille bonheur flotte suspendu aux hasards de ces luttes redoutables.

L'armistice expira le 10 août 1813. D'alliée devenue médiatrice, l'Autriche avait déclaré à l'empereur que, si les propositions de paix étaient refusées, elle deviendrait ennemie. Elle tint parole. Le jour même où fut rompue la trêve, elle entra dans la coalition. C'était l'Europe tout entière en armes contre Napoléon.

La reprise des hostilités frappa cruellement de Serre. Elle achevait de rendre insupportable la situation des Français à Hambourg. Désormais, sous une soumission apparente, le divorce était complet entre les habitants de la ville et les conquérants. Les uns et les autres marchaient côte à côte, vivant extérieurement de la même vie, mais séparés, au fond de l'âme, par des abîmes. Egalement tournés vers ces champs de bataille où s'agitaient leurs destinées respectives, attendant avec une pareille anxiété l'issue des événements, ils portaient dans cette commune angoisse des sentiments contraires, évitant de s'interroger, tout en épiant leurs mutuels regards : dans l'abattement ou la joie des uns les autres pouvaient lire leur victoire ou leur défaite.

[1] *Corresp.* de l'empereur Napoléon Ier, t. XXI.

La suspension de la constitution avait été prolongée jusqu'au 15 octobre. Elle ne devait cesser qu'avec la conquête. La juridiction de la cour impériale demeurait réduite aux affaires civiles. De Serre continuait à se louer des dispositions personnelles du maréchal Davout et de l'accueil bienveillant de la princesse d'Eckmühl. Il n'en sentait pas moins le poids d'un régime dont le caractère exceptionnel offensait toutes ses idées sur le droit et la loi. Il se définissait lui-même dans une lettre à M. de Gartempe : « Un premier président qui a un furieux amour pour l'ordre constitutionnel, et qui, après s'être essayé, peut se croire capable de rendre quelques services, *mais uniquement dans cet ordre.* »

Il commençait à regarder du côté de la France. Ses parents en étaient rapprochés. Il était pressé d'y ramener sa femme qui était venue à travers bien des périls, le rejoindre à Hambourg. Son procureur général, M. Eichorn, l'avait déjà quitté. Il ne voulut pas s'éloigner tant que ses fonctions commanderaient sa présence. « Dans les vacances, écrit-il à sa mère, je n'ai pas besoin de congé ; il n'y a que la crainte d'événements imprévus, l'intérêt possible de mon troupeau qui me retiennent. Je tâche tous les jours davantage de placer mon but dans ma conscience, et pour cela, c'est une grande consolation d'avoir toujours été à son poste [1]. » La religion, dont la voix est mieux entendue dans les jours d'épreuves, ajoutait ses leçons à ce sentiment du devoir ; les lettres de de Serre en portaient l'expression.

Néanmoins le découragement se faisait parfois sentir. Déjà fortifié par tant de malheurs, l'homme s'étonnait d'être encore si faible : « Toute ma vie, j'ai tâché d'attendre le cours des événements, sachant que c'est de toute manière temps perdu que de presser ce qui n'en va pas plus vite et quelquefois vient trop tôt. Mais, en cela, comme en bien d'autres choses que j'ai voulu apprendre, je ne suis encore qu'un écolier [2]. »

La nouvelle des succès, remportés par nos armes à Dresde, vint lui rendre quelque confiance. On ne pouvait s'habituer à l'idée que Napoléon fût vaincu, et le moindre avantage paraissait le présage assuré de nouveaux triomphes. L'époque des vacances judiciaires était arrivée. Les autorités supérieures, prévoyant peut-être le jour où les nécessités de la défense ne laisseraient plus de place qu'au pouvoir militaire, pressaient de Serre de prendre un congé. Il partit le 8 septembre.

Il comptait voir sa mère à Bruxelles, chercher à Paris les ins-

[1] *Corresp.*, p. 426, 6 août 1813.
[2] *Id. Ibid.*, p. 369.

tructions qu'on lui refusait toujours, et de là retourner à Hambourg.

Il ne devait plus revoir cette ville.

La victoire de Dresde avait bientôt disparu sous l'épouvantable désastre de Leipzig. Les masses ennemies grossissaient comme un torrent : les troupes françaises, obligées de se replier sur le Rhin, portaient dans leur retraite précipitée l'annonce de leur défaite. Les populations s'insurgeaient. La Bavière, jusque-là fidèle, avait fait défection. Le frère de l'Empereur, Jérôme, roi de Westphalie, était arrivé à Coblentz, avec sa cour fugitive. On ne pouvait plus songer à revenir à Hambourg. M. Eichorn, le procureur général, avait inutilement tenté de s'en rapprocher. Les communications étaient interrompues. La ville même, de Serre le sut plus tard, était peu à peu abandonnée par les membres de la Cour. Le 15 octobre, les Cosaques entraient à Brême. Les magistrats, surpris par l'invasion, oubliés par les autorités locales, n'avaient dû leur salut qu'à la protection de l'ennemi. Deux d'entre eux seulement, ayant pu rejoindre nos soldats, les avaient suivis à pied jusqu'à Osnabrück. Quelques jours après, les autorités civiles évacuaient définitivement les trois départements de la 32e division.

Il ne resta, dans ces contrées, que des garnisons françaises, éparses dans quelques places fortes, élevant de loin en loin, comme autant de phares lumineux sur les peuples soulevés, leurs drapeaux invaincus, captives héroïques de l'honneur militaire, dont le courage, déployé pour la défense d'inutiles conquêtes, aurait pu être d'un si puissant secours à nos frontières menacées!

Tandis que se déroulaient ces malheurs, de Serre était à Paris. La gravité des circonstances, le tourment qu'elles causaient à tous les cœurs, ne rendaient pas moins impérieuse pour lui la nécessité d'assurer la suite de sa carrière. Premier président de Hambourg, il n'avait plus qu'un titre sans emploi; il osait à peine en traîner le nom dans les salons officiels; car il lui semblait, en l'entendant retentir, que c'était une défaite qu'on annonçait. Dans l'incertitude de toutes choses, sans appointements depuis huit mois, sans indemnités des pertes qu'il avait faites, sans revenu aucun, le barreau lui apparaissait comme un refuge auquel il serait heureux de recourir.

Bientôt les désastres s'accumulèrent avec une rapidité qui ne laissait plus de place à d'autres préoccupations que celle de la patrie. Les changements étaient si imprévus et si prompts qu'entre chaque jour ils semblaient mettre un siècle. Les esprits, violemment remués, parcouraient les mêmes phases que les événements. D'abord, on n'avait pu croire que Napoléon subît un revers; puis, que les ennemis parussent sur le Rhin; puis, qu'ils eussent d'autre ambition que de le faire passer aux Français. Et voici qu'on apprenait coup

sur coup qu'ils l'avaient franchi eux-mêmes, qu'ils entraient en France, qu'ils occupaient plusieurs départements — et, ce qu'on n'eût jamais soupçonné — qu'ils marchaient sur Paris.

Quel retour! quel réveil! Accablé, malgré des prodiges de génie, par la coalition, ce gouvernement, hier tout-puissant, tombe avec sa fortune. Il disparaît des pensées de ce peuple, qu'il tenait la veille absorbées tout entières dans sa force.

Mais la France, que va-t-elle devenir? Quel sera son sort? C'est la question poignante, c'est désormais l'unique souci : « J'ai le cœur plus triste que de coutume, écrit de Serre à sa mère. Vous savez comme j'ai toujours aimé mon pays et ses malheurs pèsent sur moi (6 février 1814) [1]. »

Il resta deux mois sans correspondre avec sa famille. Au mois d'avril, les communications se rouvrirent. L'Empereur avait abdiqué; les Bourbons étaient en France. La royauté allait reparaître pour sauver le pays : « Vous avez sûrement les papiers publics. Vous savez quels grands événements se sont passés depuis quinze jours. Ils nous remplissent ici d'espérance pour l'avenir. Le comte d'Artois est arrivé avant-hier; il a été reçu à merveille. Son affabilité lui gagne tous les cœurs. Je l'ai parfaitement reconnu et avec une satisfaction que vous vous imaginerez aisément. Depuis longtemps, ces premiers sentiments reprenaient en moi une force extraordinaire, et c'est un grand bonheur que de pouvoir librement les manifester [2]. »

De Serre, en exprimant ces sentiments, ne faisait que reproduire ceux de la France, et l'on ne peut s'étonner que telle fût la disposition de l'ancien émigré, lorsqu'on entend l'historien du *Consulat et de l'Empire*, parlant de l'accueil enthousiaste que reçurent les Bourbons, déclarer que « depuis la prise de la Bastille et le retour du général Bonaparte d'Egypte, on n'avait rien vu de pareil [3]. »

[1] *Corresp.*, t. I, p. 470.
[2] *Ibid.*, p. 473.
[3] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVIII, p. 106.

CHARLES DE LACOMBE.

La suite prochainement.

A TRAVERS L'AUTRICHE [1]

IV. — GORITZ.

J'avais vu la demeure d'un empereur mort, je voulus voir celle d'un roi qu'on représente comme enseveli vivant dans son drapeau.

Le lendemain, au lieu de continuer directement ma route, j'allai passer quelques heures à Goritz, où M. le comte de Chambord venait de prendre ses quartiers d'hiver.

A partir de Monfalcone, on perd de vue la mer; on s'enfonce dans le désert désolé du Carst : là, pas une maison, pas une hutte de chevrier, pas même un nid de vautour. Les montagnes sont décharnées comme des squelettes. Enfin au fond d'une vallée on aperçoit une rivière avec des ponts pittoresques, des arbres, des clochers : c'est Goritz qui s'épanouit comme une île verdoyante et hospitalière au milieu de cette mer aux vagues pétrifiées et que la terrible bora bat en hurlant. La ville est si bien abritée que les rigueurs de l'hiver y sont inconnues; aussi les médecins de Vienne y envoient-ils leurs poitrinaires et leurs convalescents. On ne rencontre dans les rues que des jeunes femmes pâles et des jeunes hommes intéressants; les distractions ne font pas absolument défaut : il y a un théâtre, un tir à la carabine, une salle de bal et une salle de gymnastique, un casino pour les officiers et un cercle; il y a des cafés dans lesquels on trouve le *Kikeriki* de Vienne, le portrait de Victor-Emmanuel et des dames sans gêne qui fument des cigares sans fin; il y a des cochers et des garçons qui ne se trompent pas dans leurs soustractions, ce qui est toujours l'indice d'une civilisation avancée, et il y a deux journaux italiens qui font de l'opposition au gouvernement, ce qui révèle une certaine vie politique.

Goritz a été plus d'une fois le théâtre de manifestations ita-

[1] Voir la livraison du *Correspondant* du 25 août.

liennes. Dans le Trentin toutes les écoles sont restées italiennes, tandis qu'ici, au vif mécontentement des indigènes, cette langue ne s'apprend que dans les écoles primaires; les écoles supérieures sont allemandes.

L'après-midi la ville se baigne avec délices dans les rayons d'un tiède soleil, et les équipages sillonnent les allées sans jeter de la poussière aux yeux ou de la boue aux gens. Goritz ne connaît la neige que de réputation; la pluie y respecte les rhumatismes, et les baromètres immobiles y sèchent d'ennui. De grands attelages de bœufs au poil gris, à l'œil placide, passent, chargés de fagots, en vous rappelant que jadis, à une époque où les listes civiles étaient dans l'enfance de l'art, les rois avaient encore assez de loisirs pour se promener dans ces équipages aussi indolents que rustiques.

Quand on a vu la ville, il faut voir les environs qui sont ravissants. Je m'en allai à pied au couvent de Castagnorizza, situé sur une jolie colline qui domine la contrée. On sait que c'est dans cet humble monastère qu'est enterré Charles X.

Castagnorizza est un pauvre petit village à l'aspect aussi italien que le nom; les femmes, assises sur le seuil des portes, leurs enfants entre les genoux, se livrent sur eux à des chasses sauvages; des mendiants vous assaillent et brament la faim en invoquant tous les saints du paradis.

Un curé, tenant son chapeau d'une main, son mouchoir rouge de l'autre, me précédait de quelques pas; je le rejoignis pendant qu'il s'épongeait le front en soufflant.

— C'est bien le chemin du couvent? lui demandai-je.

— Parfaitement, mon ami, parfaitement. Venez avec moi.

Nous reprîmes le pas.

— Vous êtes étranger? me dit-il.

— Oui, Monsieur; j'arrive de Paris.

— Ah! de Baris, s'écria-t-il cette fois en français et en donnant à ses sourcils l'inflexion d'un accent circonflexe, c'est une bien pelle ville.

Il s'arrêta de nouveau pour souffler.

— La soleil il être déjà trop chaude; on boivera avec plaisir une bonne verre de vin en arrivant. Les Franciskanes ont pris la vigne du Seigneur au réel et au figuré. Voyez ces côteaux.

Il me montra des vignes qui s'étendaient à perte de vue.

— A brobos, buisque vous venez de Baris, comment se portent mon ami Spiégel et son femme?

— Je n'ai pas l'honneur de les connaître, Monsieur le curé.

— Gomment? Vous ne les connaissez pas? Ils m'ont écrit qu'ils connaissent tout Baris. Ils demeurent rue de l'Ofservatoire des

Etoiles. Spiégel à une pouton sur le nez et son femme une mouche de peauté.

— Je le regrette, mais je n'ai jamais vu le bouton de M. Spiégel ni la mouche de sa femme, répondis-je en perdant tout à fait mon sérieux.

Le brave curé, après avoir repris haleine et essuyé la sueur qui ruisselait le long de ses joues, me dit alors à brûle-pourpoint :

— Qu'est-ce que Mark-Mahon pense de la zituation ?

— Et qu'en pense M. le comte de Chambord ? fis-je pour éluder une réponse à laquelle je n'étais guère préparé.

— Le comte de Champorb, lui, il ne tit rien di tout, il attend comme un sache.

Nous étions arrivés au sommet de la petite montagne.

— Tenez, la voilà la bicoque de le comte de Champorb, s'écria tout à coup le curé en me tournant par le bras vers un toit rouge à demi-noyé dans un massif d'arbres, aux portes de Goritz.

— Cette château là-haut, continua-t-il en me désignant une massive construction aux murs blancs, abartient aux Blacas qui l'ont acheté de la brincesse de Belljoso ; une cavale de Napoléon Ier y est enterrée, mais che ne sais si c'est sur celle-ci qu'il ressuscitera au chugement dernier.

Nous nous dirigeâmes vers le monastère. Un Père vint au-devant de nous.

— Vous voulez visiter le couvent, me demanda le curé ; eh pien, cette cheune frère bortier vous conduira. La soleil il être trop chaude ; moi, che vais me rafraîchir. Pon voyache, mon cher ami, atieu !

Après cette conversation qu'on vient de lire dans toute sa naïveté germanique, je n'étais guère, on le pense, dans des dispositions convenables pour visiter un cimetière. Le frère portier me répondit fort heureusement qu'il ne pouvait quitter son poste et que, si je voulais attendre un quart d'heure, un Père me servirait de guide. J'allai m'asseoir au pied d'un arbre, et là, dans le paisible silence qui m'entourait, je me mis à repasser dans ma mémoire cette fin si agitée et si tristement cruelle de Charles X.

Lorsque le gouvernement autrichien désigna Goritz pour résidence au roi exilé, ce n'était qu'une misérable bourgade sans ressources, sans communications, presque inconnue des géographes. « Quel est le malheureux qui a eu l'idée de me reléguer ici ! s'écria Charles X en y arrivant ; je sens bien que je n'y pourrai pas vivre. »

On rapporte que la première fois que le monarque exilé parut à l'église de Goritz, il trouva à sa sortie tous les habitants de la ville rangés en haie et parés de leurs habits de fête : à sa vue, ils se dé-

couvrirent tout bas. Le roi fut si touché de cette marque d'estime et de respect qu'il ne put retenir ses larmes.

— Monsieur, me cria le frère portier, voulez-vous venir?

Il me conduisit dans la sacristie où m'attendait un jeune Père muni d'une lanterne.

Nous descendîmes un escalier, nous traversâmes un jardin et arrivâmes à l'entrée de la crypte. Mon guide pénétra sous la voûte mortuaire, je le suivis en me baissant; puis il approcha sa lanterne de la muraille et je pus lire successivement sur de petites plaques de fer les noms du duc de Blacas, de la duchesse régente de Parme, de Marie-Thérèse de France, fille de Louis XVI, et du prince Louis, fils aîné de Charles X, mort à Goritz le 3 juillet 1844. Le corps du roi est placé sous l'autel de la Vierge du mont Carmel.

Pauvres cercueils, ensevelis là sous la lourde terre étrangère, comme des barques sous le sable d'une mer lointaine!

Je redescendis à Castagnorizza et ne perdant pas de vue le toit rouge que m'avait montré le curé, j'allai droit au château de M. le comte de Chambord.

La grille du jardin était ouverte; j'entrai. Un bon gros chien vint au-devant de moi d'un air familier et me laissa passer sans la moindre protestation.

La maison, vieille, massive, carrée, est disgracieuse comme une caserne, et le silence qui l'entourait à cette heure était si profond, qu'involontairement je songeai au château dormant du conte de fée.

Il n'y a pas ici, comme autour de Frohsdorf, des daims et des cerfs à la large ramure, qui errent sous les arbres ou se reposent sur les gazons.

La porte ouverte donnait sur une cour intérieure. Après avoir vainement cherché la loge de portier, je découvris une sonnette. Un valet de pied vint me répondre et me pria de monter chez M. de Floresta, secrétaire particulier de M. le comte de Chambord.

J'étais dans un fort modeste équipage pour demander une audience de prince, et me trouvais très-embarrassé aussi d'expliquer le but de ma visite.

— Avez-vous une recommandation? Portez-vous des lettres de nos amis de France? me demanda M. de Floresta.

— Non, Monsieur, répondis-je; je n'ai ni lettres ni recommandation, n'ayant absolument rien à demander; j'ai visité les appartements de M. de Bismarck, j'ai vu M. de Moltke, je voudrais voir M. le comte de Chambord. Voilà tout.

— Eh bien, Monsieur, on vous fera dire dans une heure si Monseigneur peut vous recevoir.

M. de Floresta me demanda à quel hôtel j'étais descendu. Hélas! il paraît que j'étais si mal tombé, qu'il n'en soupçonnait même pas l'existence.

Je m'en retournai à Goritz persuadé que j'étais dans un de ces jours de mauvaise veine, où tout va de travers.

Comme j'achevais de déjeûner, un petit homme, enveloppé d'un manteau noir et coiffé d'un chapeau pointu, s'approcha de moi sur la pointe des pieds et me présenta une grande enveloppe qui portait mon nom et mon adresse. M. de Floresta m'écrivait que je n'avais qu'à me présenter à deux heures.

J'avais bien un habit noir, mais je n'avais pas de gants convenables pour compléter ma toilette; je ne savais pas alors que j'aurais dû m'en passer. Je courus toute la ville en voiture pour découvrir une malheureuse paire de gants, et lorsque je fus complétement équipé, je me présentai.

Au haut de l'escalier je rencontrai M. de Floresta qui ne s'attendait sans doute pas à ma transformation; il m'introduisit dans une pièce spacieuse qui tenait à la fois de l'antichambre et du salon.

Une minute après, une porte à deux battants s'ouvrit et je me trouvai en face de M. le comte de Chambord. J'entrai et la porte se referma sur moi.

— Monseigneur sait, dis-je au duc de Bordeaux, que je suis républicain de naissance; mais si je ne peux saluer un roi, je salue un homme.

— J'aime beaucoup votre pays, la Suisse, me répondit-il avec une grâce charmante, et j'y ai même d'excellents amis. Les d'Affry, les Fégely, les Maillardoz, et tant d'autres que vous connaissez, ont servi ma famille et versé leur sang pour la France.

Il m'invita à m'asseoir, mais je continuai de le regarder; je n'en pouvais croire mes yeux : cet homme à la figure si sympathique, à l'expression si ouverte et si souriante, au beau front, aux regards si doux et si profonds, c'était donc ce comte de Chambord que les journaux m'avaient dépeint sous les traits grotesques d'une espèce de Bouddha de la légitimité!

Les yeux surtout me frappèrent. La beauté et la franchise de leur regard ne se peuvent dire. C'est un regard arrêté, fixé, qui a mesuré le but, qui sait où il est, et que rien ne peut détourner de la droite ligne. Avec ces yeux-là on ne voit que de jour.

Le duc de Bordeaux porte la barbe entière, taillée à la Henri IV, son aïeul, à qui il ressemble par plus d'un côté. Son nez a de la race; sa voix est une musique, et l'esprit gaulois pétille sur ses lèvres que les abeilles de France ont nourri de leur miel le plus pur. Il est de taille moyenne, un peu gros, plein de vigueur et de santé.

Nous causâmes près de vingt minutes; étranger aux luttes de partis qui divisent la France, je ne me crus pas le droit d'aborder le terrain politique; nous parlâmes de littérature, de beaux-arts et un peu de l'Allemagne, — ce spectre ensanglanté qui vous poursuit partout.

Le comte de Chambord est au courant de tout, il sait tout; il connaît le livre qui a paru aussi bien que celui qui va paraître; il sait les succès du Salon qui vient de s'ouvrir et la pièce que Paris a applaudie la veille. Ses vieux auteurs préférés sont Montaigne, Molière, Mme de Sévigné qui semble lui avoir légué le secret de son style inimitable; car ce fils de roi est un écrivain dans toute l'étendue du terme, et un écrivain du grand siècle, dans ce siècle si petit! Ses *Lettres* resteront comme des modèles de pensée et de forme. La question sociale est depuis vingt ans l'objet constant de ses méditations et de ses études; il croit que cette grave question est le problème énorme qu'aura à résoudre un prochain avenir, et que la crise sera surtout terrible en Allemagne, où les idées socialistes montent comme les flots. Le comte de Chambord est partisan des associations volontaires et libres des ouvriers, il est pour la défense de leurs intérêts communs et l'établissement de syndicats chargés de régler à l'amiable les différends relatifs aux conditions du travail et du salaire.

Les questions militaires ne lui sont pas non plus étrangères; il aime le soldat, car il a l'esprit chevaleresque. « Quel bonheur, disait-il un jour devant M. de la Rochefoucauld qui l'accompagnait à cheval, — quel bonheur, si la guerre devenait indispensable, de faire une charge à la tête d'un régiment français! »

Il vous parle de l'armée allemande avec l'expérience d'un vieux général prussien.

Quand on s'intéresse comme lui à tous les progrès qui se poursuivent dans les lettres, dans les sciences et dans les arts, on a beau être un homme de l'ancien régime, on se renouvelle malgré soi et on devient un homme moderne. Aussi déjà en 1853, le comte de Chambord écrivait-il au duc de Léris : « Les maximes que la France a fortement à cœur, — l'égalité devant la loi, la liberté de conscience, le libre accès pour tous les mérites à tous les emplois, à tous les honneurs, à tous les avantages sociaux, tous les grands principes d'une société éclairée et chrétienne, me sont chers et sacrés comme à tous les Français. » Et en 1859 ne disait-il pas à M. de Chénier : « Les évêques et tous les membres du clergé ne sauraient éviter avec trop de soin de mêler la politique à l'exercice de leur ministère sacré, et de s'immiscer dans les affaires qui sont de l'autorité temporelle, ce qui n'est pas moins contraire à la dignité et aux intérêts de la religion elle-même qu'au bien de l'Etat. »

Un prince qui écrit et pense comme cela est un prince tolérant et digne du respect de tous; et tel qu'il se montre dans ses lettres, tel on le retrouve dans ses entretiens.

L'exil est une rude école : les courtisans n'en franchissent guère la porte. « Les années d'exil, disait le comte de Chambord à un de ses visiteurs, sont comme les années de campagne, elles comptent double. Oui, l'exil m'a été favorable : en France j'aurais été élevé comme un prince, c'est-à-dire je n'aurais vu que de loin les misères et les souffrances du peuple, et l'on sait que la perspective rapetisse les objets. Grâce à l'exil, j'ai vu de près, j'ai éprouvé moi-même le malheur, l'injustice, l'abus de la force, toutes choses qu'il est nécessaire de connaître pour y porter remède et y compatir. »

Avant de quitter ce château de gentilhomme campagnard, disons quelques mots des appartements et du genre de vie de celui qui les habite.

L'ameublement n'a rien de royal : de bons vieux fauteuils, de bons vieux canapés qui ressemblent à de vieux serviteurs fidèlement attachés à la fortune du maître. Tout cela a un air patriarcal. Point de marbres, pas de dorures, peu de tableaux, mais quelques trophées d'armes, des fusils et des cors de chasse. Le comte de Chambord est resté grand chasseur devant Dieu et devant les hommes, malgré la chute de cheval qu'il fit en 1841 à Kirchberg et qui lui brisa la cuisse. Sa chambre à coucher, a, m'a-t-on dit, pour tout ornement deux vases qui ont été envoyés au comte par des ouvriers de Paris. Sous un cadre de verre on voit une touffe de cheveux de sa mère et en face le portrait en pied du duc de Berry.

Travailleur infatigable, il se lève au chant du coq, cette fanfare gauloise. Son cabinet d'étude lui sert à la fois d'atelier et de bibliothèque, car cet écrivain délicat est doublé d'un peintre agréable. Assis à une grande table d'acajou, encombrée de livres, de rapports, il écrit sans relâche jusqu'à l'heure du déjeuner. De neuf à onze heures, il dépouille son courrier. Après le déjeuner qui a lieu à midi, il sort ordinairement avec la comtesse dans une voiture fermée attelée de deux chevaux. On dîne à six heures et à sept heures moins un quart déjà on se lève de table. La vaisselle en est plate, aux armes de France, — trois fleurs de lys. On passe ensuite au salon où l'on cause et où l'on fait de la musique.

Un jour Roger fut reçu par le comte de Chambord; après dîner, l'artiste se mit au piano et trouva devant lui la partition de la *Fille du régiment*. Le ténor et le prince qui a une fort belle voix chantèrent ensemble; mais arrivés au milieu du passage : *O France, ô ma patrie!* Roger s'aperçoit qu'il chante seul; il se retourne :

que voit-il? Le comte de Chambord dont le visage était baigné de larmes et à qui l'émotion venait de couper la voix.

V. — DE NABRESSINA A BRUCK.

Je fus obligé de coucher à Nabressina, petite station entre Duino et Miramar, presque au sommet du Carst. Il faisait nuit noire quand le dernier train de Goritz m'y déposa. Un garçon armé d'un falot me conduisit du restaurant de la gare à une maisonnette qui ne s'ouvrit qu'après plusieurs minutes de pourparlers. Une vieille femme maigre, à la peau tannée, au nez en bec de chouette et aux yeux incandescents comme deux charbons, une vraie vieille de conte d'Hoffmann, entr'ouvrit la porte, tendit la main pour prendre mon sac et m'invita à la suivre. Elle me fit entrer dans une petite chambre où brûlait une chandelle de suif et m'enferma à double tour, de crainte sans doute que je ne me sauvasse avec la literie et la pendule. J'ouvris la fenêtre pour me rendre compte des lieux où j'étais : un bruit de chaîne retentit sur la pierre et je fus salué par des aboiements forcenés. Je ne voyais absolument rien tellement les ténèbres étaient épaisses, et je dus me résigner à me coucher avec la pensée que j'étais prisonnier de la vieille sorcière.

Avant l'aube, elle grattait à ma porte et me prévenait qu'il était temps de me lever si je ne voulais pas manquer le train qui passait à six heures. Je bondis hors de mon lit avec autant d'empressement que Lazare hors de son sépulcre; au bas de l'escalier, je retrouvai le garçon de la veille, armé du même falot et qui me guida sur le même chemin.

J'eus le temps de déjeuner, ce qui n'enlève jamais rien aux charmes d'un voyage, et au moment du départ le soleil éclairait une dernière fois à mes yeux cette magnifique perspective de l'Adriatique avec ses îles vertes et ses brumes dorées.

Dès que la mer disparaît, il n'y a plus de variété dans cette contrée aride qui se donne des airs d'Arabie Pétrée, il y a même tant de pierres et si peu d'agrément qu'on se croirait en route pour le paradis.

L'Istrie est le pays des contrastes. Ici s'élèvent des montagnes nues et désolées; là s'ouvrent des vallées délicieuses tapissées de vignes, ombragées d'oliviers et de myrthe; à Pola s'épanouit la flore gigantesque des tropiques.

Dans les villes on s'habille comme partout ailleurs, mais rien de plus primitif et de plus original que le costume des paysans, tissé de la laine grossière de leurs troupeaux. Ils fabriquent aussi eux-mêmes leurs chaussures qui consistent en lanières de peau retenues

sous la plante du pied au moyen de bandelettes. Dans les ports de la côte istrienne, on voit, à côté de superbes navires, des canots creusés dans des troncs d'arbre, à la manière indienne.

Pola, le Toulon autrichien, a pris un développement extraordinaire et il y règne en ce moment une activité qui fait honneur à l'amirauté autrichienne [1].

Lors de son incorporation à l'Autriche en 1767, l'Istrie était à demi-ruinée; l'égoïsme de la république de Venise avait détourné à son profit toutes les richesses et les forces vives de cette province: l'agriculture était dans un état lamentable; l'industrie et le commerce maritime n'existaient plus.

Le gouvernement autrichien donna à l'Istrie une administration spéciale et en rapport avec ses besoins; il ouvrit des routes, il fonda des écoles, il réorganisa les communes. L'Istrie est aujourd'hui une province autonome; elle a son Landtag, et deux députés la représentent au Reichsrath; depuis Marie-Thérèse qui octroya les premiers priviléges à la ville de Trieste, les empereurs d'Autriche ne cessèrent de montrer la plus vive sollicitude pour toute cette contrée qui est appelée en allemand le *Kustenland*, c'est-à-dire le pays côtier.

Dernièrement encore quatorze membres du Reichsrath se sont rendus de Vienne à Trieste avec la pensée d'améliorer la situation des populations istriennes et dalmates. Il est vrai qu'une poignée d'hommes qui s'imaginent représenter le parti italien ont profité de cette occasion pour organiser une petite scène tumultueuse devant l'Hôtel-de-Ville, où avait lieu le banquet offert par la ville de Trieste aux représentants de la monarchie.

A la station de Sant-Peter, l'aspect du pays change. Aux montagnes rocailleuses et nues succèdent des étages de collines chargées de bois; puis on distingue un clocher autour duquel se groupent des maisons grises et basses : nous sommes en Illyrie, à Laybach,

[1] Voici, d'après des données authentiques, l'état actuel de la flotte de guerre d'Autriche-Hongrie : Vaisseaux cuirassés, 11; frégates, 2; corvettes, 9; avisos à vapeur, 2; yachts à vapeur, 3; bâtiments de chantiers, 1; monitors, 2. Ces divers bâtiments jaugent au total 84,120 tonneaux, disposent d'une force motrice de 14,330 chevaux-vapeur, avec 279 canons de gros calibre, 70 pièces de moindre calibre pour embarcations, 4,793 carabines, 1,772 revolvers, 2,163 sabres d'abordage. Le chiffre total de l'équipage est de 9,050 hommes. On compte en outre 4 navires en construction, dont 3 vaisseaux casematés. En dehors des bâtiments énumérés plus haut, et qui composent la flotte de guerre appartenant à l'État, la marine de guerre autrichienne compte encore un nombre considérable de vaisseaux-école, de chaloupes porte-torpille, de pontons et tenders affectés au service des ports et pouvant être employés en croisières sur les côtes ou mis en station.

qui a été dernièrement, de même que sa voisine Agram, capitale de la Croatie, le bruyant théâtre de manifestations panslavistes. Parmi les 446 mille habitants slovènes de l'Illyrie, il n'y a que 36 mille Allemands. Quant à la Croatie, elle compte 1 million 846,150 habitants dont 74 0/0 sont Slaves, 23 0/0 Serbes et 3 0/0 Magyars, Albanais et Allemands.

On s'arrête quelques minutes à Laybach, où une statue élevée en l'honneur de Radetzky n'est pas suffisante pour retenir les voyageurs.

Le train part, et nous avons à peine le temps de jeter un coup d'œil sur un groupe de paysannes coiffées de mouchoirs blancs; leurs tresses blondes descendent en cordon de sonnette le long du dos.

L'Illyrie est le pays des merveilles souterraines. Sous ce sol hérissé de cailloux, de blocs granitiques, il y a des floraisons végétales splendides, des grottes merveilleuses, des cavernes plus belles que celle d'Ali-Baba et de ses quarante ministres, des souterrains qui vous conduisent à des palais de fées.

Les grottes d'Adelsberg surpassent tout ce que l'imagination la plus fantastique peut rêver; les stalactites et les stalagmites y simulent des arbres, forment des forêts de cyprès et de palmiers; ici elles tombent en larges draperies aux plis harmonieux, là elles s'élèvent comme des pagodes et des cathédrales gothiques, décorées de figures d'hommes et d'animaux. On trouve dans ces cavernes des lacs peuplés de poissons aveugles, car ils n'ont jamais vu la lumière; on entend des chutes de cascades et des sources qui murmurent comme des petits gnomes que votre présence contrarie. Deux fois par an on accourt de Vienne et de Trieste pour assister à l'illumination de ces grottes que la superstition populaire peuple d'esprits mystérieux et d'êtres invisibles et surnaturels.

Mais voici la Styrie. Quel échiquier géographique que cette monarchie autrichienne! Il faudrait de même que l'empereur François-Joseph, savoir dix-sept langues et dialectes pour s'y faire comprendre d'un bout à l'autre. Songez un peu! quatorze nationalités différentes, qu'il faut gouverner, guider, maintenir dans l'ordre, satisfaire. Un harem de peuples. L'Autriche offre encore l'image de la France il y a quatre siècles, alors qu'il y avait une nation de Bourgogne, une nation de Normandie, etc. « Mes peuples, disait Joseph II à un ambassadeur, sont étrangers les uns aux autres; et c'est pour le mieux, car ils ne prennent pas les mêmes maladies en même temps. Je me sers des uns pour contenir les autres. Je mets des Hongrois et des Bohêmes en Italie et des Italiens en Hongrie. Chacun garde son voisin. Au contraire, vous, quand la fièvre vous vient, elle vous surprend tous le même jour. »

Ce système avait du bon tant que l'Europe était divisée elle-même

en une foule de petits Etats; mais aujourd'hui que les grandes unités italienne et allemande sont faites, et que la question de l'unité slave s'agite, ce système n'est-il pas plutôt un péril [1] ? Le mot de M. de Metternich à l'adresse de l'Italie ne pourrait-il pas se retourner tôt ou tard contre l'Autriche? Heureusement pour elle les Slaves ne s'entendent pas plus que les Hongrois, les Bohêmes et les Allemands. Les Polonais haïssent les Russes, les Tchèques haïssent les Polonais, les Croates haïssent les Serbes. Pas de liens fraternels entre eux, aucune entente, car tous veulent être les maîtres et poursuivent une politique absolument particulariste. Les rêves panslavistes semblent donc encore bien éloignés de leur réalisation.

Ce qui a manqué à l'Autriche, après sa défaite de 1866, c'est l'esprit des affaires. L'influence perdue en Occident pouvait se retrouver en Orient, et reculer, empêcher même la terrible lutte à laquelle nous assistons. Un champ vaste et fécond s'ouvrait pour elle de ce côté : n'était-elle pas placée sur le seuil d'un pays qui ne demandait qu'à être civilisé et défriché? Au lieu de développer son énergie dans cette direction, elle s'est affaissée sur elle-même, ne donnant plus aucun signe de vitalité et de puissance. Ses bases politiques ont été ébranlées avec les bases morales. Plus de centre, pas de point d'appui. On dirait un chaos. L'harmonie a disparu, car trop de volontés se contrecarrent, trop d'intérêts se tiraillent. Vienne et Pesth semblent jouer avec la couronne comme avec un cerceau. La royauté se déplace des bords du Danube sur les bords de la Leitha et *vice versa.* Le véritable remède c'était le fédéralisme, au lieu de ce dualisme, source de tous les maux politiques et financiers de la monarchie.

Ces réflexions nous ont amenés jusqu'à la station de Pragerhof, où la voiture de notre wagon se complète. Nous sommes maintenant six personnes, et encore y a-t-il une grosse dame qui compte bien pour deux. Elle initie son voisin aux mystères de sa profession et lui dit qu'elle est commis-voyageuse en vins de Champagne; qu'elle représente une maison de Berlin et qu'elle a un amour de petit chien qui répond au nom de Milord, qu'on aurait bien dû lui permettre de prendre sur ses genoux. Le vieux militaire à qui elle fait ses confidences l'écoute en caressant ses favoris grisonnants et paraît beaucoup plus préoccupé de sa voisine de droite, une jeune Polonaise qui revient d'Italie avec sa mère. Les Polonaises sont pleines d'une grâce libre et charmante : ce sont des Parisiennes à l'état sauvage : elles ont l'attrait des roses des bois.

[1] Les Germains sont 101 millions, les Latins ou peuples romans 100 millions et les Slaves 85 millions.

Le fond du wagon est occupé par un Allemand en lunettes, qui fume sa pipe en tenant la photographie de sa fiancée devant lui.

Le capitaine échangea quelques mots avec moi à propos de l'éboulement de Steinbruck sur l'emplacement duquel nous passions. On se rappelle ce terrible événement : une avalanche de rochers engloutit en quelques minutes le village de Steinbruck, situé au fond d'une étroite vallée, au bord de la Sare. Le train qui va de Vienne à Trieste venait de passer, mais celui qui était parti de Trieste allait se briser inévitablement contre les énormes blocs de pierre qui barraient la voie, car les poteaux de signaux avaient été emportés ainsi que le télégraphe. Le garde-barrière, malgré l'obscurité, n'hésita pas une minute : il traversa la Sare à la nage, et de rocher en rocher, il se traîna au devant du train, en criant et en agitant son fallot. Ce brave homme qui sauva ainsi la vie à une centaine de personnes avait agi si simplement et si naïvement qu'il fut tout étonné de recevoir une gratification de son directeur.

— On dit que vous mobilisez ? demandai-je au capitaine au bout d'un instant.

— Allons donc ! c'est à Berlin qu'on couve tous ces canards. Ils voudraient bien que nous nous missions nous-même dans le pétrin ; ils nous ont assez conseillé d'occuper l'Herzégovine et la Bosnie, et de nous annexer l'une ou l'autre de ces provinces, car ils savent parfaitement que le jour où les Slaves auront la majorité, les sujets allemands crieront à l'oppression et appelleront Bismarck pour les délivrer du joug de l'Autriche. C'est là leur jeu ; nous le connaissons.

La commis-voyageuse, qui ne représentait pas seulement le champagne de Berlin, mais l'infatuation prussienne, protesta : « Ce sont les Français, s'écria-t-elle, qui inventent ces choses là ! »

— Les Berlinois ont bien inventé le champagne ! riposta le capitaine.

— Mon champagne !... Ah ! vous calomniez le champagne-Bismarck, de la maison Fuchs et Cie ! Eh bien, capitaine, vous en goûterez, et vous m'en direz des nouvelles.

Elle tira d'un sac de cuir une petite bouteille au cou garni de papier doré, et ornée d'une étiquette avec le portrait du prince de Bismarck ; elle fit sauter le bouchon par la fenêtre et présenta à son voisin le goulot couronné d'une mousse blanche.

Le capitaine vida le flacon d'un trait.

— Passable, très-passable, dit-il en rendant la bouteille et en faisant claquer sa langue.

Nous étions à Grætz, capitale de la Styrie, l'une des plus grandes villes de l'Autriche, autrefois cité souveraine, et fondée au sixième

siècle par les Slaves. C'est aujourd'hui la ville la plus *allemande* de la monarchie, dans un sens cher à la Prusse : Grætz se livre à des manifestations prussiennes comme Trieste à des manifestations italiennes.

L'audace prussienne est sans bornes dans son travail de propagande et se révèle parfois d'une manière humiliante pour le souverain comme pour l'orgueil national autrichien.

C'est ainsi qu'au récent Congrès des naturalistes à Grætz il n'y avait que des drapeaux aux couleurs noir, blanc, rouge (Prusse) et noir, rouge, or (Allemagne). L'emblème national autrichien (rouge, blanc, rouge) ne se voyait nulle part.

Grætz qui est, comme je l'ai dit, une des villes les plus travaillées, a trouvé le fait tout naturel, elle a assisté impassible à l'enlèvement du drapeau national qu'un courageux et fidèle Autrichien avait planté, dans son indignation, sur la tour d'une église.

C'est ainsi encore qu'à Ried dans la Haute-Autriche, au comice agricole qui s'est réuni en septembre 1871, le Comité a fait purement et simplement arborer les drapeaux prussien et allemand sans s'inquiéter du drapeau national autrichien ; mais mal lui en a pris. L'autorité a eu cette fois le sentiment de son devoir et de la dignité du pays. Sans hésiter le « Bezirk-hauptmann (le préfet) a fait enlever les emblèmes étrangers et a infligé au Comité du comice agricole une amende de 50 florins.

Après les scandales de Ried et de Grætz, les partisans de la Prusse ne se sont pas tenus pour battus et ils se proposaient, à la première occasion, de mettre en scène une manifestation purement allemande dans le Tyrol.

Mais le gouverneur de la province. M. le comte de Taaffe a déjoué leur projet, en édictant une ordonnance, en vertu de laquelle il est absolument défendu d'exhiber dans les fêtes publiques d'autres emblèmes et drapeaux que les emblèmes et drapeaux autrichiens.

Une autre interdiction non moins importante a été prescrite, dans cet ordre d'idées, par M. de Taaffe.

Actuellement, dans la plupart des écoles, les cahiers d'écriture sont ornés des portraits de l'empereur d'Allemagne, de MM. de Bismarck, de Moltke, etc. Défense est faite pour l'avenir dans le Tyrol et le Voralberg de se servir dans les écoles de cahiers d'écriture portant des portraits de souverains ou personnages étrangers ; mais à Vienne, dans les écoles primaires, ainsi que dans la plupart des grandes villes de la monarchie, les enfants sont occupés, sous les yeux des maîtres, à copier des dessins représentant, par exemple, des soldats d'infanterie autrichienne, ostensiblement indiqués sous la dénomination de « *Deutsche Infanterie* » c'est-à-dire infanterie allemande ou plutôt *prussienne*.

Ne semble-t-il pas que ceux qui font vendre de tels dessins comme ceux qui les tolèrent entre les mains des enfants, cherchent à laisser croire à la jeunesse autrichienne, que l'armée nationale n'est pas autre chose qu'une partie de l'armée allemande, et qu'ils veulent ainsi préparer la jeune génération à l'idée d'une médiatisation sinon d'une annexion de l'Autriche qui est, quoi qu'on en dise et jusqu'à nouvel ordre, un des points du programme de M. de Bismarck.

Græetz est dans un site ravissant, au centre de hautes montagnes qui l'abritent comme des remparts, et au bord d'une jolie rivière qui s'écrit la Muhr, et se prononce l'*Amour*. Aussi, lorsque les soldats de Napoléon I[er] occupèrent cette ville, dataient-ils leurs lettres « de la ville des grâces dans la vallée de l'amour. » Et elle est, en effet, fort gracieuse et fort coquette, cette ville charmante et gaie, où l'on vit grassement et dans une douce retraite. C'est l'Hôtel des Invalides de la monarchie autrichienne ; c'est le fromage de Hollande de l'Autriche, c'est la ville-refuge des colonels pensionnés, des conseillers intimes qui n'ont plus d'intimité et des professeurs qui n'ont plus de voix. Tout fonctionnaire à qui l'Etat n'accorde qu'une modique pension vient planter sa tente dans cette vallée où fleurit la pomme de terre, où le vin coule le long des côteaux, où le gibier est si abondant qu'il vient lui-même solliciter les honneurs de la broche et de la casserole.

Le train file à travers des vallées onduleuses et mouvementées ; le paysage est plein de grâce enfantine dans son négligé printanier ; les arbres sont nus comme de petits saint Jean, et les collines attendent leur feuille de vigne. De temps en temps, sur les hauteurs, on aperçoit les ruines d'un ancien château ou le toit ardoisé d'une villa blanche ou rose.

Mais bientôt on s'enfonce dans les montagnes, et on approche de plus en plus des hautes régions alpestres. Des pics arides qui ressemblent à de hautes tourelles, des crêtes neigeuses surgissent à l'horizon, et, à droite et à gauche, des forêts de sapins montent, serrées comme une armée qui donne l'assaut.

Cette partie de la Styrie abonde en cerfs, en chamois, en chevreuils et en coqs de bruyère. On y chasse rarement à la traque ; la vraie chasse dans ces régions montagneuses consiste à aller soi-même surprendre le cerf ou le chamois dans ses vertigineuses retraites, et à lui envoyer de derrière un tronc d'arbre ou une pierre qu'on a atteint en rampant, une balle qui le tue à une distance de 300 mètres. Il faut avoir bon pied, bonne tête et bon œil pour ce périlleux exercice. Mais comme la fatigue et le danger sont amplement rachetés par le viril plaisir d'errer dans ces solitudes altières, seul à seul avec la nature presque encore aussi belle et aussi grande qu'au matin de

la création ! Un silence solennel règne sous les arceaux des forêts, et au milieu de cette « mer de feuilles et de songes, » l'homme se voyant libre peut se croire roi.

A Feisvtitz, au pied du Schôckl, nous apercevons quelques chasseurs. Leur costume est fort original et ressemble à celui des chasseurs tyroliens. Ils portent un feutre vert, pointu comme un pain de sucre, décoré d'une queue de coq de bouleaux et d'une barbe de chamois ; une veste en drap gris, au collet et aux parements verts, des culottes en peau de chamois brodées de soie noire, et de gros bas de laine verte qui leur laissent le genou nu, une ceinture de cuir, un bâton de sept pieds, à pointe de fer, et un mousqueton d'un mètre de long, à profondes rayures, complètent l'accoutrement. La balle s'enfonce à coups de maillet dans le canon et va, à 300 mètres, frapper le fond d'une bouteille.

Depuis quelque temps je remarquais que le capitaine était en proie à de singulières inquiétudes ; il consultait son horaire, il consultait sa montre, il consultait la fenêtre du wagon. Tantôt il mettait sa jambe droite sur sa jambe gauche, tantôt sa jambe gauche sur sa jambe droite, et plus que jamais il tirait les fils soyeux de ses favoris.

— Baanegg ! Deux minutes d'arrêt, crièrent les conducteurs.

Le capitaine s'élança hors du wagon en emportant le journal de son voisin.

Le sifflet du départ se fit entendre et la porte du wagon se referma, avant que nous pûmes avertir le conducteur de l'absence momentanée de notre compagnon de route.

La locomotive était lancée quand nous le vîmes arriver en toute hâte en agitant la main pour faire signe au train de s'arrêter.

Mais la locomotive fut insensible à ses cris, et un peu avant d'arriver à Brück-an-der-Mur, j'inscrivis sur mon calepin :

« Ne boire du champagne Bismarck qu'à jeun, et surtout jamais en voyage. »

VI. — Sacher-Masoch.

M. Sacher-Masoch m'attendait sur le perron de la gare de Brück-an-der-Mur ; je n'avais jamais vu son portrait, mais je l'aurais reconnu entre mille : l'auteur des *Récits galliciens* a une physionomie frappante et pleine de caractère, qui se détache en relief du milieu de la foule ; il a le type slave dans toute sa beauté : de grands yeux étincelants, la chevelure noire, abondante, légèrement bouclée, la bouche fine et sensuelle, le teint pâle, indice d'une extrême sensibilité nerveuse.

Ce n'est pas l'homme qu'on se figure en lisant ses sombres récits. Il est simple, modeste, d'une amabilité attachante, et ce Don Juan de Kalomea, au lieu de vivre avec les libres allures d'un sultan de la steppe, semble avoir réalisé dans le terre à terre de la vie de famille le conte bleu du bonheur.

Brück-an-der-Mur est une pauvre petite ville, silencieuse comme un couvent de nonnes cloîtrées, et je ne sais rien de plus prosaïquement bourgeois que la maison de l'auteur du *Legs de Caïn* : au rez-de-chaussée, se trouve un marchand de farine, et, en face, un épicier.

Mme Sacher-Masoch me reçut dans son salon, entourée de ses enfants — un petit garçon et deux ravissantes petites filles, qui remplissent l'appartement de leurs rires frais et de leurs jeux naïfs.

A côté du salon, séparé par une portière à demi-soulevée, se trouve le cabinet de travail du maître — la cellule de l'abeille. C'est là qu'il a écrit la seconde partie du *Legs de Caïn* (la Propriété), et son grand roman anti-prussien, les *Aspirations de notre temps*, traduit deux fois en français, sous les titres du *Veau d'or* et des *Prussiens d'aujourd'hui*. Ce paisible sanctuaire, fermé aux bruits de la foule, ouvre sa croisée aux brises amoureuses et embaumées qui voltigent dans les prés, aux émanations saines et aux bruissements mélodieux des bois, aux échos joyeux de la montagne. Là, que de sensations caressantes et vives aux premières blancheurs de l'aurore, et quelle aube de rêves au crépuscule !

Sacher-Masoch a pris la nature pour son inspiratrice, son guide et son modèle ; il ne la peindrait pas si bien s'il ne vivait en communion constante avec elle, et s'il aimait avec moins de passion la grande consolatrice.

Quand la matinée est belle, le poëte monte à cheval avec sa femme, et tous deux s'en vont galoppant dans les bois pleins d'ombre et de mystère ; écoutant les vagues harmonies des branches qui frissonnent ; regardant les rayons du soleil qui tombent comme une poussière de diamants sur la mousse verte ; s'arrêtant pour ne pas effaroucher les petits oiseaux qui se disent sous le couvert des feuilles ces choses charmantes qui commencent par un baiser et finissent par un nid.

Trois fois heureux ceux qui savent borner leurs désirs à l'horizon de cette vie tranquille que parfume l'aubépine en fleurs et qu'égayent les gazouillements des enfants mêlés aux gazouillements des ruisseaux et des oiseaux !

« Il y a des bains de soleil et de verdure qui sont des bains de Jouvence », a dit le poëte. C'est pour se plonger dans le flot salutaire et guérisseur que Sacher-Masoch a quitté Vienne, et qu'il est

venu, il y a trois ans, se fixer dans ce coin de terre ignoré, où la nature est si souriante, si affectueuse et si hospitalière.

On nous appela pour dîner. Les pêcheurs de la Mur avaient apporté des truites et les chasseurs de Brück s'étaient chargés d'un cuissot de chevreuil.

— Est-ce l'empereur François-Joseph? demandai-je à Sacher-Masoch, qui vous a créé chevalier.

— Non, me répondit-il, en souriant; je n'ai jamais été protégé par aucun monarque; je ne suis pas l'homme d'un parti ou d'une coterie; jamais un ami n'a fait quelque chose pour moi, et j'en suis fier. Ce que je suis, je le dois à moi-même et à mes ennemis. Le titre de chevalier que je porte est un titre héréditaire; il a été donné à mon père en récompense des services qu'il rendit pendant les insurrections polonaises de 1831, 1846 et 1848; mon père était préfet de police à Lemberg, et c'est dans cette ville que je suis né, le 27 janvier 1836. Ma jeunesse s'est écoulée au milieu des gendarmes, des soldats, des voleurs et des conspirateurs. Chaque jour on administrait la schlague sous nos fenêtres. En été, je passais mes vacances à la campagne; armé d'un petit fusil, j'errais dans les bois, les marais et les montagnes, comme un petit-fils de Bas-de-Cuir. Je restais souvent des heures entières au pied d'un rocher, regardant dans le vide. Mon bonheur était complet lorsque je pouvais m'entretenir avec des paysans et leur faire raconter des histoires.

— Pardonnez-moi mes questions, lui dis-je, mais vous savez qu'on s'intéresse aux auteurs qu'on aime. Comment l'idée vous est-elle venue d'écrire vos *Récits galliciens*, car vous avez été, je crois, longtemps professeur d'histoire et vous ne pensiez pas à la carrière littéraire.

— J'étais à Grætz, où je faisais, en effet, un cours d'histoire à l'Université; j'avais l'habitude d'aller passer mes soirées chez la baronne Gudenus, et une fois, par hasard, je lui contai un épisode de l'insurrection de 1846. « Ecrivez donc cela, me dit-elle, cela se lira comme un roman. » Je suivis son conseil et je fis l'*Emissaire;* publié d'abord en Suisse, ce récit obtint un accueil bienveillant et arriva promptement à la seconde édition. Encouragé par le succès, je fis un roman historique, *Kaunitz*. Sur ces entrefaites, Kürnberger, l'auteur du fameux livre *America-Muden*, vint à Grætz. Il me conseilla d'abandonner la peinture terne et vulgaire de la vie allemande, pour devenir le poëte de mon pays, pour chanter le chasseur des Carpathes et le brigand des steppes, les belles paysannes au cœur de reine sous leur tunique de peau de mouton, et les nobles buveurs qui portent des toasts dans les souliers des dames. Je me mis immédiatement à l'œuvre, et quinze jours après, je lisais à

Kürnberger mon *Don Juan de Kalomea*, — la nouvelle qui a fondé ma réputation.

— Cette histoire, fis-je, est vraie comme la vie, et cruelle comme elle.

— Je l'ai écrite avec ce sang du cœur qui s'appelle les larmes; elle est l'écho des tortures que me faisait endurer alors une femme que j'aimais, qui m'a jeté dans une succession d'aventures tragiques, et qui est aussi l'héroïne de mon roman : *La Femme séparée*. Vous comprenez, maintenant ? — Tout ce qui me reste de cette femme, me dit-il en baissant la voix, c'est la petite fille qui est à côté de vous.

Je regardai l'enfant, et je fus frappé de la profondeur mélancolique de ses yeux noirs et de son étrange beauté.

— Pendant que j'étais à Grætz, reprit Sacher-Masoch, j'ai eu dix duels. Je défends la cause des Slaves en Autriche. J'aurais pu écrire en russe, mais j'ai voulu écrire en allemand pour porter la guerre sur le propre terrain de mes adversaires. J'ai fait mes premières études en latin; à l'Université j'ai appris le tchèque, et plus tard seulement l'allemand que j'écris encore avec de nombreuses fautes d'orthographe.

Ce dîner terminé, nous passâmes au salon, où Sacher-Masoch me montra quelques échantillons des anathèmes que ses premières œuvres, si violentes et si hardies, soulevèrent parmi les critiques allemands. Aujourd'hui les jugements se sont profondément modifiés. « Dans l'histoire de la civilisation de notre siècle, écrit le *Panthéon*, Sacher-Masoch ne peut être oublié, il a droit de prendre place à côté du peintre Makart, de Richard Wagner et de Schoppenhauer. » — « L'avenir du Roman et de la Nouvelle, dit le *Verkeher* de Berlin, est dans cette jeune école à la tête de laquelle se trouve Sacher-Masoch. »

Quelques dames de Grætz arrivèrent avec leurs filles, ainsi qu'un vieux docteur polonais, figure originale, que je ne m'étonnerais pas de rencontrer un jour dans un récit gallicien.

La conversation prit immédiatement un tour très-animé. Sacher-Masoch est un grand causeur, servi par une mémoire extraordinaire; il se souvient de tout ce qu'il a vu, de tout ce qu'il a entendu, de tout ce qu'il a lu. Les anecdotes fleurissent sur ses lèvres comme dans les plates-bandes du *Journal amusant*.

— Vous avez raconté avant-hier, lui dit une dame, des historiettes fort gaies sur le grand-duc Constantin; je suis venue pour les entendre, et vous êtes trop aimable pour me rien refuser.

— Il faudrait préalablement savoir si tout le monde est de votre avis, répondit Sacher-Masoch.

Il n'y eût qu'une voix pour assurer l'auteur du *Legs de Caïn* qu'on serait tout oreilles.

Sacher-Masoch s'appuya contre le poële au-dessus duquel un gros chat noir ronronnait doucement; puis il nous raconta les histoires qu'on va lire :

« Au temps que la Pologne russe n'avait pas encore été définitivement incorporée à l'empire des czars, c'est-à-dire en 1830, il y avait à Varsovie deux personnages qui jouissaient d'une égale popularité, bien qu'ils appartinssent à des classes différentes : l'un était le vice-roi de Pologne, le grand-duc Constantin ; l'autre le fameux comédien de la cour, Zulhowsky.

« Constantin était un despote, mais un despote aimable, et il avait ces deux qualités qui fascinent le peuple, le cœur intrépide et l'âme généreuse. En 1813, il avait montré un courage digne d'un héros : le premier, il était entré à Paris, seul, à la tête de sa division, et sa première pensée avait été de courir aux Invalides rassurer les vétérans sur leur sort.

« Son refus de monter sur le trône de Russie, qu'il céda à son frère cadet, Nicolas, augmenta encore sa popularité : les Polonais y virent une préférence dont ils furent très-flattés. Enfin il acheva de faire leur conquête en répudiant sa première femme, une princesse allemande de Saxe-Cobourg, pour épouser la belle comtesse polonaise Grandzynska.

« Constantin était excessivement sévère pour ses officiers et excessivement bon envers ses soldats, de sorte que ceux-ci l'adoraient et que ceux-là le craignaient et le détestaient secrètement. La noblesse, d'un autre côté, n'avait pu se mettre au-dessus d'une certaine jalousie.

« Le vice-roi ne redoutait pas le mot pour rire et il avait pris pour son favori le comédien Zulhowsky.

« Zulhowsky remplissait auprès de lui le rôle d'un fou et d'un bouffon. Il osait lui dire la vérité en face, et souvent Constantin en profitait.

« En sa qualité de gentilhomme, Zulhowsky était excessivement chatouilleux sur le point d'honneur. Le monde fashionnable de Varsovie avait l'habitude de se réunir chaque après-midi dans un café pour y jouer; Zulhowsky fréquentait aussi ce café, mais sans jamais toucher à un dé ou à une carte. Un jour qu'il regardait des officiers jouer, un colonel russe s'amusa à le railler et à le tourner en ridicule. Zulhowsky se contint et ne répondit pas, bien que tous ceux qui le connaissaient s'attendissent à voir éclater sa colère.

« Enfin Zulhowsky poussé à bout, se lève, s'approche du colonel

avec une gravité terrible et lui posant ses deux mains sur les épaules : « Vous êtes, lui dit-il, un héros! Un homme qui est comme vous sans défense et sans armes, et qui ose en attaquer un autre armé jusqu'aux dents, cet homme-là est un héros!... »

« L'ironie était cruelle, car le colonel avait un grand sabre et un pistolet à la ceinture. Tout le café éclata de rire. Le Russe pâlit jusqu'aux lèvres. Sachant que le comédien était le favori du grand-duc, il hésita toutefois de pousser les choses plus loin ; mais le lendemain il envoya ses témoins à Zulhowsky, bien moins avec l'intention de le provoquer en duel, que dans l'espoir de l'intimider et d'obtenir une réparation.

« Zulhowsky accepta la provocation, et dès que ses témoins eurent fixé le lieu et l'heure du duel, il se rendit chez le vice-roi.

« Constantin, déjà instruit de l'affaire, dit à Zulhowky dès qu'il l'aperçut : « Quelle absurde histoire as-tu avec ce colonel ? »

« — Absurde, en effet, car je crains bien qu'elle ne finisse mal.

« — Un duel! y penses-tu?

« — Assurément que j'y pense.

« — Mais le duel est défendu.

« — Eh bien, si je tue mon adversaire, on me punira.

« — Mais je ne veux pas que tu risques ta vie, répliqua Constantin d'un ton irrité.

« — Je suis gentilhomme! fit Zulhowsky. Cependant, reprit-il d'un air plus doux, puisque Votre Altesse daigne apprécier mon existence, je lui demanderai comme une grâce, de me donner un blanc-seing. Parole d'honneur! je n'en abuserai pas.

« Le grand-duc prit sans hésiter une feuille de papier, et après y avoir apposé sa signature, la donna à Zulhowsky, en lui disant : « S'il faut absolument que l'un de vous deux ait la cervelle brûlée, mieux vaut que ce soit le colonel, entends-tu ; nous en avons des centaines comme lui, tandis que nous n'avons qu'un seul Zulhowsky.

« — Je suis complétement de votre avis, fit le comédien.

« Le lendemain, de très-bonne heure, le colonel se trouvait sur le terrain. Zulhowsky arriva bientôt, mais au lieu d'être accompagné de ses témoins, il était suivi de deux pièces de canon avec des artilleurs.

« Il salua son adversaire et fit charger les canons.

« — Que veut dire cet attirail de guerre? lui demanda avec étonnement le colonel.

« — C'est moi qui ai été provoqué, n'est-ce pas ? répartit le comédien. Eh bien, comme j'ai le choix des armes, je choisis le canon.

C'est encore à moi à viser le premier. En place donc, mon colonel, s'il vous plaît !

« Les témoins ne purent s'empêcher de rire.

« — C'est une plaisanterie ! s'écria le Russe ; ne la prolongeons pas.

« — Du tout ! répondit Zulhowsky avec une feinte colère. Et saisissant la mèche allumée, il continua : « Veuillez me faire des excuses, mon colonel, autrement le coup va partir. »

« Le Russe, après s'être consulté avec ses témoins, finit par présenter ses excuses à Zulhowsky.

« Quand le vice-roi apprit l'issue de ce singulier duel, il en rit de tout son cœur et envoya à Zulhowsky cinquante bouteilles du meilleur vin de sa cave.

« Peu de temps après le comédien se présenta de nouveau dans les appartements du grand-duc.

« — Eh bien, qu'y a-t-il ? fit Constantin. Te faut-il encore des canons ?

« — Certes non, je viens pour remercier Votre Altesse du vin qu'elle a bien voulu m'envoyer et pour vous offrir une petite vengeance, en reconnaissance du blanc-seing que vous avez daigné m'accorder.

« — Une vengeance ?

« — Votre Altesse n'ignore pas que si le peuple et les soldats vous adorent, la noblesse polonaise et les officiers sont loin de partager les mêmes sentiments.

« — Peu m'importe !

« — A moi aussi, mais ce qui ne saurait m'être indifférent, c'est que dans les cercles militaires et dans les salons de l'aristocratie on répande sur votre compte de viles calomnies, qui sont d'autant plus blâmables et dignes de châtiment, que ceux qui les propagent savent bien que ce sont des mensonges.

« — Que dit-on ?

« — On dit... Mais, en vérité, c'est trop révoltant !

« — Parle sans réserve, je te l'ordonne.

« — Eh bien, on dit... on dit que Votre Altesse mange des chandelles de suif !

« La figure énergique de Constantin, dont le type mongol rappelait beaucoup la physionomie de son père Paul Ier, se colora d'un rouge pourpre.

« — Qui donc ose dire cela ? s'écria-t-il avec colère. J'exige les noms de ces misérables, je veux leur infliger une punition exemplaire.

« — Oh ! ils la méritent, répondit Zulhowsky. Mais comme ce

n'est pas le directeur de la police, mais bien le comédien qui a découvert les coupables, c'est au comédien à les punir.

« — D'accord, fit Constantin qui, de même que tous les véritables despotes, était toujours prêt à donner une tournure grotesque à ses condamnations et à ses punitions.

« Quelques jours après, il y eut chez le vice-roi un grand dîner de gala, auquel n'avaient été invitées que des personnes de l'aristocratie et des officiers supérieurs.

« Le menu ne laissa rien à désirer; les vins furent excellents, et deux orchestres militaires exécutaient, du haut des tribunes, les compositions les plus nouvelles. Le grand-duc était d'une humeur charmante et s'entretenait de la façon la plus gracieuse avec les dames polonaises.

« Après le dernier service, Constantin fit un signe à son maître d'hôtel, et s'adressant à la princesse Czartoryska : « On va servir « pour le dessert, lui dit-il, mon plat favori. »

« On apporta à ce moment un immense plat en or massif, et le grand-duc, de sa propre main, enleva la cloche qui le recouvrait.

« Mais quel fut l'étonnement et la déception des convives en voyant une immense pile de chandelles de suif!

« — Je vous le répète, fit le vice-roi, d'un ton grave, c'est mon plat favori, et j'espère que tout le monde y fera honneur.

« Puis il prit une chandelle sur son assiette, et les convives, du premier au dernier, s'empressèrent de suivre son exemple. « Il veut nous punir, murmurait-on à voix basse. » — « Il est impossible qu'il aille jusqu'à manger du suif, chuchotait la comtesse Ostrowska à l'oreille du général Divernitzky; tout en observant les règles de l'étiquette, nous ne sommes pas obligés d'en manger, avant qu'il ne... »

« Hélas! pauvre comtesse, elle n'eut pas même le temps d'achever sa phrase... Déjà Constantin, avec un geste d'une élégance exquise, avait saisi sa chandelle entre le pouce et l'index, et, la portant à la bouche, en avait mangé un morceau qu'il paraissait trouver fort à son goût.

« — Servez-vous donc, disait-il à ses voisins et voisines, avec une politesse et un empressement diaboliques. Et les dames, les généraux, toutes les victimes du grand-duc portaient la chandelle à leur bouche, en faisant des efforts inouïs pour avaler l'atroce suif, qui restait empâté dans leurs dents.

« En vérité, ajoutait le lendemain Constantin, décrivant cette amusante scène à Zulhowsky, en vérité, tu aurais pu étudier d'après nature les grimaces les plus burlesques. »

« Tandis que les convives du vice-roi expiaient de la sorte leurs

médisances, lui achevait de manger, en souriant, sa chandelle, qui était fort bonne, car on l'avait faite avec un mélange de crême, de glace et de sucre.

« Le comédien Zulhowsky avait perdu sa femme de très-bonne heure ; elle lui avait laissé deux filles charmantes, qui étaient élevées dans la maison de leur tante. Zulhowski venait souvent les voir et se conduisait en excellent père. Sa tendresse pour ses filles allait jusqu'à leur cacher sa profession ; tandis que tout le monde l'admirait, elles seules ne l'avaient jamais vu jouer. Elles ne le connaissaient que sous son nom de famille, car Zulhowsky était un nom de guerre.

« Un jour le hasard faillit cependant le trahir.

« Ses filles étaient allées chez une dame de distinction qui, ne se doutant pas plus qu'elles que le fameux comédien était leur père, les prit avec elle dans sa loge.

« Le lendemain, Zulhowsky vint voir ses enfants.

« — Petit père, lui dirent-elles en l'embrassant, nous nous sommes délicieusement amusées hier. »

« — Et où cela, mes colombes ?

« — Nous avons été au théâtre avec Mme de F... »

« Zulhowsky pâlit.

— « Nous avons vu le célèbre Zulhowsky !

« — Vraiment ! Et...

« — C'est bien le plus grand artiste que l'on puisse voir.

« — Et vous n'avez pas été frappées d'une certaine ressemblance ?

« — Avec qui donc, petit papa ?

« — Mais avec votre père.

« Les deux jeunes filles le regardèrent avec le plus profond étonnement :

« Que pensez-vous, petit père ? lui répondirent-elles. Il n'y a pas la moindre ressemblance entre vous et lui : vous êtes si beau, si bien, et lui est si laid et si grotesque !

« Zulhowsky respira. Son art venait de remporter le plus grand triomphe qu'il eût jamais osé espérer : ses propres enfants ne le reconnaissaient pas sur la scène ! »

— Charmant ! charmant ! s'écrièrent les dames, et nous nous gardâmes bien de les contredire. Comme les histoires amènent les histoires, chacun dut conter la sienne ; malheureusement on avait commencé par le bouquet. La soirée se prolongea jusqu'à minuit, heure indue, même en Autriche, où les théâtres se ferment à dix heures.

Pendant ce temps le samovar chantait sur le guéridon, et le chat continuait de ronronner sur le poële.

VII. — Le Semmering.

Je fis le lendemain une promenade matinale avec M. et M[lle] Sacher-Masoch, qui s'étaient coalisés pour me retenir et qui, pour me vaincre, me prenaient par mon faible, me promettant une chasse au cerf dans la montagne ; mais j'étais attendu à Vienne depuis quinze jours, et il m'était impossible de tarder davantage. Songez un peu, le carnaval allait finir, et le carnaval de Vienne, n'est-ce pas aujourd'hui le carnaval de Venise ? Quoi de plus gai, de plus fou, de plus pimpant, de plus entraînant que ce carnaval avec la musique de Strauss, les bals masqués de la Salle des Fleurs, des Bains de Diane, du Colosseum, et que sais-je encore !

Mais n'anticipons pas ; nous sommes encore à Brück, — devant le vieux château des ducs de Styrie — et Sacher-Masoch, redevenant professeur d'histoire, me raconte la vie du duc Ernest de Fer, à qui on avait donné ce surnom, parce qu'il pouvait rompre des plats de fer en les prenant entre le pouce et l'index. Ce prince voulut épouser une princesse aussi forte que lui, et demanda en mariage une noble polonaise, Simburgis de Morsovie, qui passait ses journées à traquer les ours dans les forêts.

Le palais des ducs, avec ses piliers et ses colonnettes de marbre de diverses couleurs, est une construction bizarre et originale, qui tient à la fois de l'architecture gothique et de l'architecture italienne ; on y remarque entre autres ornements, sans bien saisir la corrélation qu'il y a entre elles, une tête de chien et une tête de Mongol.

L'église, qui est à côté, passe pour très-ancienne ; la porte est un bijou de serrurerie que l'Autriche se propose d'envoyer à l'Exposition de Paris.

Leoben, célèbre par le traité de paix du 18 avril 1797, n'est qu'à quelques kilomètres de Brück-an-der-Mur ; c'est la ville la plus riche du monde : non-seulement elle paye tous les impôts de ses bourgeois, mais ceux-ci reçoivent encore une rente annuelle de la commune qui possède de grandes propriétés et de nombreux immeubles. On conserve dans un petit pavillon la plume avec laquelle Napoléon signa le traité de paix ; toutefois, il en est de cette plume comme de la canne de Voltaire : on la vend aux Anglais.

Le comte Cobentzel essaya en vain d'obtenir quelques concessions du vainqueur : Bonaparte se fâcha tout rouge et jeta à ses pieds une tasse de porcelaine qui vola en éclats : « Ne m'obligez pas à recommencer la guerre, s'écria-t-il, car votre monarchie serait brisée comme cette tasse. »

Deux jours plus tard, le jeune Bonaparte disait avec emphase à l'archiduc Charles : « Si cette paix peut sauver la vie à un seul homme, j'en serai plus heureux et plus fier que de la gloire acquise sur les champs de bataille ! »

Quelques années plus tard, Napoléon, oubliant ce qu'avait dit Bonaparte, prenait la liste de conscription des mains de Berthier, et s'écriait d'un air radieux : « J'ai donc 10,000 hommes à dépenser par mois ! »

Nous montâmes aux ruines de l'ancien château de Brück, où se trouvent six canons français qui portent le millésime de 1792 et la devise singulièrement abrégée de : *Liberté et Egalité ;* puis, à midi, je dis adieu à l'illustre écrivain dont j'étais l'hôte, et je partis pour Vienne.

La vallée de la Murz, dans laquelle on entre, est une vallée sévère et laborieuse ; les roues des moulins sont partout en mouvement, partout on entend le marteau sonore des forges. L'industrie locale n'est pas exploitée par les gens du pays ; ces moulins, ces forges, ces usines appartiennent à des Tchèques, à des Français, à des Allemands. Le Styrien n'a pas l'esprit d'entreprise ; ses goûts sont ceux d'un peuple pasteur : il vit de peu, et avant tout il lui faut sa chère liberté dans la montagne, les couplets de ses chansons joyeuses qu'il jette aux échos, ses troupeaux aux sonnailles retentissantes, qu'il conduit avec la fierté d'un monarque à la tête de son armée.

Les vaches de la vallée de la Murz ne sont pas des vaches vulgaires, mais de haute et noble lignée : leur ressemblance avec la race indoue est si frappante que les savants assurent qu'elles remontent aux temps indo-germaniques et à l'époque de la migration des peuples. La couleur de ces vaches à arbres généalogiques est d'un beau gris-cendré ; elles ont le muffle noir, et les cornes qui les coiffent diffèrent essentiellement de celles des autres races du continent.

A Murzzuschlag commence l'ascension du Semmering. Le Semmering est une montagne haute de 992 mètres, qui sépare la Styrie de l'Autriche proprement dite.

Il y avait autrefois au pied du Semmering une forêt si épaisse et si profonde que tous les voleurs de la monarchie y trouvaient un sûr asile ; l'été ils couchaient au fond des halliers ou sur les arbres, l'hiver ils se réfugiaient dans les cavernes. Sous le règne d'Othocar V, il arriva que ces voleurs se trouvant assez nombreux se réunirent sous les ordres d'un chef, pillèrent les fermes et les châteaux, et dévalisèrent tous les voyageurs qui passaient. La contrée entière était terrorisée ; les paysans avaient fini par donner un nom diabolique au chef de cette bande : on l'avait surnommé le Diable-

Rouge, à cause de la doublure de son manteau qui était de cette couleur. Selon les uns, ce Diable-Rouge était un étudiant qu'on avait chassé des universités ; selon d'autres c'était le fils d'un comte ruiné par le jeu et la débauche. Quoi qu'il en fût ce n'était pas un homme ordinaire et il devait posséder quelque secret magique, car, cerné maintes fois, il avait toujours miraculeusement échappé.

En ce temps-là il y avait auprès de la petite ville de Leoben une grande brasserie qui appartenait à Georges Steinbek. Georges était un de ces hôteliers dont la race se perd, toujours d'égale humeur, jovial et dispos. Comme il avait l'âme compatissante, les pauvres musiciens et les étudiants ambulants étaient les bienvenus dans son jardin, où ils pouvaient exercer leur art avec profit, car les clients n'ont jamais manqué là où ils trouvent toujours bon accueil, bonne bière et bonne musique.

Mais ce qui contribuait aussi à attirer les buveurs, c'était la gentillesse de la belle Berthe, la fille de Steinbek ; elle venait d'avoir ses dix-huit ans, et elle était rose comme une rose, gaie et vive comme une alouette. Depuis la mort de sa mère elle conduisait seule la maison et montrait des aptitudes de ménagère accomplie.

Plus d'un riche fils de famille de Leoben l'avait déjà demandée en mariage, mais Berthe avait refusé tous les partis, ne voulant pas donner sa main sans son cœur.

Elle aimait un brave garçon, un compagnon d'enfance, qui avait dû partir pour la Basse-Hongrie, où se trouvait sa tante qui était tombée malade. Il s'appelait André, et ses deux bras étaient vaillants comme son cœur.

On était au mois de mai. Une après-midi, au moment où le jardin de la brasserie venait de se remplir, un jeune homme de vingt-six à vingt-huit ans, au visage hâlé, aux yeux noirs, aux longs cheveux bouclés, entra avec sa harpe en sautoir. Il était mis avec une certaine recherche : son justaucorps de velours, serré par une ceinture de cuir rouge, faisait ressortir sa taille souple et cambrée. Il salua poliment l'assemblée, préluda par quelques accords, puis chanta en s'accompagnant de son instrument. Sa voix était puissante, harmonieuse; elle allait à l'âme et les buveurs se levèrent pour l'applaudir. Quand le chanteur passa sa barrette, ce fut une pluie de pièces de cuivre; et quand il revint à sa place, il trouva Berthe qui l'attendait avec un broc de bière écumante; il le prit en rougissant et pendant qu'il but, il ne détacha pas ses yeux de ceux de la jeune fille.

— Je vous remercie, lui dit-il en lui rendant le vase vide. Berthe sentit que cette fois, en portant le broc, sa main tremblait.

Il chanta encore une douce ballade d'amour, et comme la nuit

arrivait, ses auditeurs lui firent promettre de revenir le lendemain.

En passant devant Berthe il s'inclina respectueusement, et mettant la main sur son cœur, il lui dit d'un voix émue : « Au revoir ! »

Elle baissa la tête pour cacher sa rougeur; et lorsqu'elle se fut retirée dans sa chambrette, il lui sembla que le chanteur était encore devant elle, mais elle ne savait pourquoi sa ceinture de cuir rouge lui paraissait trempée de sang.

Il revint comme il l'avait promis, et les chants qu'il chanta furent plus enivrants que ceux de la veille. Berthe se retira dans un coin pour essuyer une larme avec le bout de son tablier.

On le supplia de revenir les jours suivants. Cette nuit-là, Berthe ne put dormir; elle se leva donc de bonne heure et descendit au jardin pendant que tout le monde dormait encore; mais quelle fut sa surprise! Le jeune chanteur, les bras croisés, était appuyé contre un arbre, à deux pas d'elle.

— Que faites-vous ici? lui demanda-t-elle d'un air fort embarrassé.

— Je vous attends.

— Vous m'attendez?

— Oui, Berthe, car je vous aime, votre réputation de beauté est parvenue jusqu'à moi et j'ai voulu juger par mes yeux si elle était méritée; or je vous ai trouvée mille fois plus belle qu'on ne le disait, et votre vue a immédiatement décidé de ma vie; vous avez lu dans mes yeux, vous avez entendu par mes chants combien je vous aime. Rien ne pourra éteindre le feu que vous avez allumé là... Je ne suis pas le pauvre chanteur que vous croyez; je suis riche et puissant, et j'habite un château comme nul prince n'en a. — Oh! dites, voulez-vous me suivre? Voulez-vous devenir ma femme? Berthe suffoquait.

Il prit doucement sa main; elle la retira avec vivacité, en lui disant :

— Je vous en prie, laissez-moi; je ne m'appartiens pas; je suis fiancée.

Et elle s'enfuit dans sa chambre; et elle pria avec tant de ferveur et si profondément que son père dut la venir chercher.

L'après-midi il y eut de nouveau foule dans le jardin de Steinbek, mais le chanteur ne reparut pas.

Berthe fut tout le reste de la journée distraite et soucieuse; enfin quand le jardin se vida, elle poussa un soupir de satisfaction et alla s'asseoir sur un banc, la tête appuyée sur sa main.

Un pauvre écloppé, qui s'avançait vers elle en l'appelant par son nom, la tira de sa rêverie :

— Que veux-tu? fit-elle.

— Je suis chargé de vous apprendre une nouvelle, une triste nouvelle.

— Parle donc !

— Ah ! petite il ne faut pas pleurer ; avec quelques soins et quelques jours de repos, il n'y paraîtra plus...

— Mais explique-toi donc ! fit-elle en se levant impatientée.

— Eh bien, il est arrivé.

— Qui ?

— Frantz.

— Frantz ! mon fiancé ! s'écria la jeune fille. Ah ! que le ciel soit béni, il a exaucé mes prières ! Mais où est-il ? Pourquoi ne m'apporte-t-il pas cette joyeuse nouvelle lui-même.

— Je vous ai dit qu'il est blessé.

— Blessé ! Comment ? où ? il s'est battu ?

— Oui ; il a rencontré le Diable-Rouge, et ma foi il a défendu sa peau.

— Mais où est-il ! cria Berthe. Je t'en prie, parle !

— Il est à vingt minutes d'ici, dans une petite cabane, à l'entrée de la forêt.

— Eh bien, courons le rejoindre. On le transportera demain, quand il fera jour.

L'écloppé marchait devant Berthe, si vite qu'il le pouvait. Il entra dans la forêt, mais à peine la jeune fille y eut-elle pénétré, qu'elle se sentit saisie par derrière et serrée dans les bras d'un homme.

— Que me voulez-vous ? s'écria-t-elle d'une voix calme, laissez-moi.

— Ce que je veux ! mais c'est toi, Berthe, que je veux pour femme. Ne t'ai-je pas dit que je t'aime ?

Elle frissonna, car elle reconnut la voix du chanteur.

— Par pitié, laissez-moi. Mon fiancé est mourant...

— Ton fiancé ? tu crois qu'il est blessé ? Rassure-toi ; j'ai inventé ce beau conte afin de t'attirer ici ; et puisque tu n'as pas voulu me suivre de bonne volonté, il faudra me suivre de force. Je n'abandonne jamais ma proie : je suis le Diable-Rouge.

Berthe poussa un cri, puis elle tomba sans connaissance dans les bras du chef de bandits à qui le faux écloppé venait d'amener son cheval.

Le lendemain, quand la disparition de Berthe fut connue, des bucherons racontèrent qu'ils avaient aperçu au clair de la lune deux cavaliers s'enfuyant à toute bride : le premier, enveloppé d'un long manteau noir, tenait dans ses bras une femme dont la chevelure blonde flottait au vent.

Mais le père Steinbek eut beau faire des recherches et promettre une grosse somme d'argent à celui qui lui indiquerait où se trouvait

sa fille ; tout fut inutile. Le pauvre homme en était devenu méconnaissable, il avait maigri de trente livres, et ses clients se plaignaient sourdement de la qualité de sa bière.

Sur ces entrefaites, André arriva heureusement de Hongrie. Sa tante lui avait laissé un petit héritage et c'était maintenant un jeune homme posé. Le père Steinbek le reçut comme son fils :

— Je veux que tu restes auprès de moi, lui dit-il, nous serons deux pour la pleurer.

Plusieurs mois s'écoulèrent ; l'été touchait à sa fin, les humides journées d'automne avaient commencé.

Steinbek et André causaient un soir tristement au coin du feu, quand ils entendirent un char s'arrêter dans la cour ; avant qu'ils ne fussent à la porte, celle-ci s'était ouverte avec fracas, et une jeune fille s'était élancée dans leurs bras ; un même nom s'échappa de leurs lèvres : Berthe !

C'était bien elle, en effet, aussi jolie, aussi fraîche, aussi enjouée qu'avant son départ. Elle leur raconta que le Diable-Rouge l'avait traitée avec la plus grande déférence, et qu'elle avait réussi à s'enfuir en enivrant ses gardiens, la veille du jour où un prêtre devait être enlevé de force de son presbytère pour bénir le mariage de la jeune fille et du brigand.

Deux mois plus tard, au milieu de l'hiver, une battue générale fut organisée, et André, devenu le mari de Berthe, eut la satisfaction de tuer le Diable-Rouge de sa propre main.

A mesure qu'on gravit les pentes aujourd'hui déboisées du Semmering, le paysage se développe dans des cadres plus grandioses. Quelques maisons font encore l'école buissonnière sur la marge des précipices et deux ou trois chaumières s'enhardissent jusqu'à grimper aux abords de la région sauvage.

Les montagnes se pressent en bande autour de vous. A les voir confusément amoncelées, on dirait qu'elles se sont précipitées les unes sur les autres des quatre points de l'horizon. Il y en a d'immenses, drapées dans leur manteau de neige, et dont la tête rêve dans les nuées ; il y en a qui portent autour de leur front un simple turban de glace argenté et qui vous regardent d'un air de défi ; d'autres, convulsionnées, farouches, menacent le ciel de leur pointe aiguë comme un kriss malais, ou, accablées d'années, elles essayent de retenir les débris de leur couronne broyée par la foudre. Elles ont toutes leur physionomie fortement marquée : il y en a de fières, de majestueuses, de recueillies, comme si la grande âme de la nature les animait d'une vie différente.

Des cascades s'élancent en rugissant hors des fissures et bon-

dissent de rocher en rocher en secouant leur crinière d'écume; çà et là de vieux sapins, invincibles aux assauts de l'ouragan, sous leur armure d'écorce couleur de rouille, se dressent, sombres et superbes, comme les rois de ces solitudes sacrées. J'aime ces arbres pensifs et austères, qui me rappellent les vallées mélancoliques de mon pays.

Mais à mesure qu'on monte, les sapins deviennent plus rares, ils perdent leurs admirables formes d'athlètes, ils se rapetissent, et bientôt ce ne sont plus que des avortons et des nains aux branches qui se tordent, au tronc qui se ramasse et se noue, aux racines qui se convulsionnent comme de hideux reptiles à l'agonie. Des plaques de mousses lépreuses remplacent les vertes touffes des graminées vagabondes, et l'œil, si loin qu'il plonge, ne découvre plus rien d'humain : une grandeur formidable et magique vous accable, vous n'êtes plus qu'un moucheron, un atome dans l'énormité de la montagne. Et, par une singulière métamorphose, les locomotives trapues qui vous traînent, les naseaux fumants, prennent tout à coup l'apparence de deux monstres de race inconnue, nés dans les cavernes mystérieuses de ces régions redoutables.

Enfin nous voici au col; nous continuons d'avancer en rampant au bord des gouffres, en passant d'une vallée à l'autre sur des viaducs à double étage, vertigineux comme des cordes roides; nous disparaissons dans des tunnels comme, dans son fameux voyage, le baron de Munchausen disparaissait dans les cheminées; puis nous débouchons au bord de nouveaux précipices et nous traversons de nouveaux viaducs pour aboutir à de nouveaux sommets. Qu'il a fallu de patience et de génie pour tracer cette route, — victoire perpétuelle de l'homme sur la nature.

Les tunnels sont au nombre de quinze; quelques-uns sont taillés à jour et forment une rangée d'arcades pittoresques qui ressemblent aux célèbres galeries du Splugen.

Une volée de chaumières, perchées comme des oiseaux de passage, annonce la station de Pagerbach. Des jeunes filles accourent en tenant des bâtons auxquels sont attachés des bouquets d'*edelweiss*, qu'elles promènent le long des wagons. L'edelweis est cette immortelle des hautes cimes qu'on appelle la Cotonnière des Alpes, et qu'on dirait coupée à l'emporte-pièce dans un morceau de feutre. Ces jolies fleurs sont les sourires de ces régions désolées. Les petits génies de la montagne se penchent la nuit sur leur berceau de neige et les réchauffent de leur haleine; de même que le lierre, plus fort que l'hiver, symbolise l'amitié fidèle, l'edelweiss symbolise l'amour qui ne s'en va pas. Salut, charmantes et douces fleurs qui vous épanouissez tranquillement sous la foudre et portez des pensées de

brûlante tendresse jusqu'au sein des glaces éternelles ! fleurs virginales, salut ! jamais les papillons n'ont effleuré votre collerette !

Quelques pointes de blancheur, piquant le fond plus sombre de la vallée, indiquent le village de Glognitz ; le paysage reprend un aspect d'idylle : des chèvres gambadent le long des rochers, puis les rochers s'abaissent et on se trouve au milieu d'un vallon, en face d'une petite ville que dominent deux tours pointues comme des éteignoirs : c'est Neustadt, où Marie-Thérèse fonda en 1752 une Académie militaire qui compte actuellement quatre cents élèves. Radetzky y fit ses études.

L'ancien château qui s'élève à l'ouest de la ville a été construit en 1445 par l'empereur Frédéric III ; il porte encore au-dessus de sa porte principale cette hautaine devise : *Austriæ est imperare orbi universo*. Hélas, les devises passent comme les rois et les empires !

Neustadt rappelle un des souvenirs les plus terribles que la monarchie austro-hongroise conserve dans son histoire ; le 29 avril 1671, Zrinyi et Frangipani y furent exécutés sur la place de l'Arsenal ; deux plaques de marbre, placées à l'entrée de la cathédrale, rappellent le sort tragique des deux rebelles.

Profitons du temps que le train met à arriver à Bade, pour raconter rapidement cette conspiration qui faillit détacher à jamais la Hongrie de l'Autriche.

L'empereur Léopold avait fait de Vienne une des capitales les plus magnifiques de l'Europe ; la pompe espagnole et les réjouissances françaises régnaient à la cour, et ce n'étaient que parties de plaisir, carrousels, tournois, spectacles, feux d'artifices, jeux du hasard et de l'amour. Pendant ce temps les troupes impériales se livraient en Hongrie à des vexations qui soulevaient les plaintes générales ; mais celles-ci n'arrivaient pas jusqu'à l'empereur, et une députation hongroise prit le parti de venir jusqu'à Vienne ; elle ne fut pas reçue, et pour l'humilier davantage on profita de son séjour dans la capitale pour faire brûler par la main du bourreau un opuscule qui prenait la défense des Hongrois [1]. Le cortége traversa les rues remplies d'Allemands qui applaudissaient ; en tête marchaient les greffiers, puis venaient les juges à cheval, et derrière eux le maître geôlier, qui élevait au-dessus de sa tête le libelle condamné. On arriva à l'échafaud qui était recouvert de drap rouge, comme pour l'exécution d'un magicien ou d'un sorcier. Le titre du livre fut inscrit sur quatre feuilles de papier qu'on cloua à quatre piliers ; puis le bourreau prit le libelle et le jeta dans le feu.

[1] *Memori belli Ungaro-Turcici*. Authore Joanne Henrico Andler argentoratensi. Massiliæ 1665.

La députation hongroise ainsi humiliée rentra chez elle la haine dans le cœur et résolue à saisir la première occasion de se venger.

A la tête des mécontents se trouvaient le prince Rakoczy, le comte Nadasdy, le comte Pierre Zrinyi et le comte Christophe Frangipani. Ce dernier était un brillant jeune homme, et d'autant plus avide de vengeance qu'il avait été brutalement insulté par un officier autrichien. Tous ces personnages avaient noué des relations secrètes avec la Turquie et la France, et, à un moment donné, ils devaient pousser le pays à l'insurrection; puis, avec l'aide des Turcs, rejeter les Autrichiens au-delà la Leitha.

Cinq femmes étaient mêlées à la conspiration; l'une d'elles, la comtesse Wesselengi, qui avait pour amant le secrétaire de son mari, ne put garder le secret, et dès qu'on fut au courant du complot à Vienne, on entoura les conjurés d'espions; puis six mois plus tard on arrêtait Nadasdy, le « Crésus hongrois, » dans son château de Pottenhoff, où, trois ans auparavant, l'empereur et l'impératrice avaient été ses hôtes. On saisit en même temps quatre millions de florins en argent monnayé, qui se trouvaient dans les caves. Nadasdy fut emmené prisonnier à Vienne; Zrinyi et Frangipani qu'on avait aussi mis en état d'arrestation furent dirigés sur Neustadt. Leur procès s'instruisit en même temps et tous trois furent condamnés à mourir le même jour sur l'échafaud.

Zrinyi pleura à la lecture de l'arrêt qui ne lui laissait plus que quelques jours à vivre; il protesta de son innocence, jurant qu'il n'était pas entré en négociations avec les Turcs.

Frangipani ne voulait pas croire à l'arrêt qui le frappait : « Je suis trop jeune pour mourir, s'écria-t-il; je suis le dernier de ma race, on ne me tuera pas ! »

Avant de leur trancher la tête, on devait leur couper la main droite.

Le 29 avril, entre quatre et cinq heures du soir, les commissaires impériaux firent fermer les portes de la ville, et, accompagnés d'un piquet de cinquante mousquetaires, ils conduisirent les condamnés de leur prison dans deux chambres qui leur avaient été préparées à l'Arsenal où ils devaient passer leur dernière nuit, assistés de six capucins.

Frangipani demanda du papier et de l'encre pour écrire à sa femme qui s'était enfuie à Venise; il était dans une surexcitation extrême et ce qu'il appréhendait plus que la mort, c'était d'avoir la main coupée.

Zrinyi, au contraire, affectait un calme antique; il fit sa confession générale en quelques minutes, tandis que Frangipani y mit trois heures.

On leur accorda la permission de se dire adieu en présence des commissaires, à condition qu'il ne parlassent qu'allemand. Ils s'embrassèrent. « Au revoir dans un autre monde! » s'écria Frangipani en se séparant de son compagnon.

Le lendemain, à six heures, la dernière messe fut lue aux condamnés et à huit heures Zrinyi sortit le premier de la chambre de la gêne. On dut l'aider à monter sur la charrette, tellement il était affaibli, car il y avait deux jours qu'il n'avait pas voulu manger. Trois compagnies de bourgeois formaient la haie autour de l'échafaud tendu de noir; les fenêtres, les balcons, toutes les éminences et toutes les saillies, les murs et les toits qui avaient vue sur la place, étaient garnis de spectateurs.

Zrinyi, les yeux fixés sur le crucifix qu'il tenait, écouta sans mot dire la lecture publique de la sentence; quand on lui dit que l'empereur lui épargnait le honteux supplice d'avoir la main tranchée, il répondit simplement : « Je remercie l'empereur. »

Il monta sur l'échafaud, ôta lui-même son pourpoint et le donna à son page; puis pria celui-ci, qui ne l'avait pas quitté, de lui bander les yeux avec le mouchoir brodé d'or que sa femme lui avait donné. De quelques coups de ciseaux, l'exécuteur fit tomber les belles boucles de sa chevelure noire, et saisissant son couperet, il le frappa, comme Zrinyi prononçait ces mots : « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains. »

Le coup fut si mal porté que la tête tenait encore au tronc : le condamné poussa un grand cri qui fit frissonner la foule. L'exécuteur donna alors un second coup, mais la tête ne fut pas encore entièrement séparée, de sorte qu'il dut la prendre par les cheveux et scier le reste de la peau.

Pendant que les capucins priaient agenouillés autour du cadavre recouvert d'un drap noir, les commissaires étaient allés chercher Frangipani, qui tenait beaucoup plus à la vie que son compagnon. Il demandait grâce d'une voix suppliante, et lorsqu'il fut sur l'échafaud, il adressa au peuple une longue harangue en latin, et s'étant enfin laissé bander les yeux, il s'assit sur le terrible tabouret, attendant en tremblant le coup fatal. Ses lèvres pâles balbutièrent un dernier adieu et un jet de sang suivit l'éclair que le couperet avait décrit dans les mains du bourreau; mais ce n'était pas la nuque qui avait été atteinte, c'était l'épaule gauche. Frangipani poussa un hurlement et se releva d'un bond comme une bête fauve. La scène qui suivit fut horrible, car la victime essayait d'échapper au bourreau qui lui donnait la chasse et la frappait par derrière à coups redoublés; enfin Frangipani perdant son sang par quatre ou cinq blessures, chancela et tomba, et le bourreau le tenant sous son

genou l'acheva en lui coupant la gorge sur le plancher de l'échafaud.

Aussitôt après l'exécution, on rouvrit les portes de la ville, et le commissaire Abell partit au galop pour le château de Laxembourg, où il arriva à minuit ; l'empereur l'attendait : il écouta sans mot dire le récit de la mort des rebelles, puis il ordonna de dire six mille messes pour le repos de leurs âmes.

En 1824 un étudiant, du nom de Hermann Steiger, découvrit en faisant des fouilles dans l'ancien cimetière, la tête de Zrinyi, parfaitement reconnaissable aux incrustations d'or qu'avait laissé au crâne le mouchoir brodé dans lequel on l'avait enveloppé. On voit au musée de Neustadt les boutons de métal précieux qu'on a également retrouvés dans la fosse des deux condamnés.

La vigne égaye les coteaux, la nature s'anime, quand nous approchons de Bade.

Bade en Suisse offre un site intéressant, Bade dans le grand-duché de Bade était jadis plus intéressant encore, mais de cette trinité de Bade, c'est le Bade autrichien qui est à mon avis le plus gracieux. Ses villas émaillent des collines aux molles ondulations, qu'ombragent de leurs frais rideaux des noyers, des ormes, des platanes et des peupliers gigantesques ; de jolis chemins courent gaîment en zigzag entre les haies de noisetiers et de lilas, où tout un petit monde emplumé et ailé chante et tapage avec l'entrain de buveurs sous une tonnelle.

Bade est dans la belle saison le rendez-vous de l'aristocratie financière de Vienne ; la diplomatie y vient aussi respirer l'air pur au milieu de la simplicité des champs, et la cour peut y voir en passant que la vérité est encore tenue au fond des puits.

Les environs de Bade sont dominés par d'anciens châteaux-forts qui ont conservé un grand air et dont les silhouettes se détachent en tons vigoureux sur les pâleurs évanouies du ciel. Je ne sais au juste lequel de ces manoirs fut construit avec l'argent d'un évêque pour un sien neveu, jeune duc d'Autriche, qui avait trouvé le moyen d'être un jour sans le sou, trois ou quatre siècles avant l'ouverture de la Bourse de Vienne.

Quand le château fut terminé, l'évêque vint le voir ; mais hochant la tête, il dit à Radbot :

— Votre château est superbe, mon neveu, seulement il n'a ni fossés ni remparts.

— Mon oncle, l'église que vous avez élevée à Grætz n'en a pas non plus, répartit le duc.

— C'est différent ; l'église que j'ai bâtie est la maison de Dieu et les forces de la terre ne peuvent rien contre elle, répondit l'évêque.

— Vous avez raison, reprit Radbot d'un air pensif; autour d'un château comme le mien il faut de solides remparts; mon oncle, vous les verrez demain.

— Demain! fit l'évêque avec un sourire d'incrédulité; mon neveu perd-t-il la tête?

— Demain, oui, demain, répéta celui-ci en conduisant son oncle dans l'appartement qu'il lui avait magnifiquement préparé.

Radbot étant redescendu, dépêcha en grande hâte des messagers dans tous les hameaux de la vallée, et pendant la nuit entière on vit arriver des hommes en armes qui campèrent dans les environs.

Le lendemain, au soleil levant, le duc rangea ses hommes en ligne, puis il les déploya en cercle autour de son château, et sonnant triomphalement du cor, il réveilla son oncle.

A demi habillé, l'évêque Werner courut à la fenêtre.

— Voilà les remparts de mon château, lui cria son neveu en lui montrant avec orgueil ses guerriers à la haute stature, aux casques étincelants, aux lourdes cuirasses, armés de massues et de lances, et qui formaient une véritable muraille d'airain : ceux qui étaient à cheval, avec la bannière ducale, ressemblaient à des tourelles bardées de fer.

L'évêque émerveillé contempla longtemps ce beau spectacle, puis il dit :

— Mon neveu, ce sont là, en effet, les plus solides remparts; rien n'est plus sûr pour la garde d'un prince, que la vaillance et la fidélité de ses sujets.

Aujourd'hui de nouveau, toutes les villes de la monarchie austro-hongroise sont comme le château de Radbot : sans fossés et sans remparts, elles n'ont pour défense que le patriotisme de leurs habitants.

Victor Tissot.

LA POÉSIE EN FRANCE

DEPUIS VINGT ANS

I

C'est la faiblesse, peut-être assez excusable, de chaque époque de croire qu'elle est en progrès sur celle qui l'a précédée. Ce progrès, s'ils l'osaient, les satisfaits le retrouveraient en tout, dans la politique d'abord, dans la moralité générale, dans l'industrie, dans la science, et surtout dans l'art et dans les lettres. Ajoutez à cette tendance naturelle, que certains gouvernements, en raison même de de leur origine, sont plus fatalement condamnés que d'autres à jeter, comme on dit, de la poudre aux yeux, à éblouir leur monde; ils ont plus besoin que d'autres de se procurer certaines apparences brillantes, que démentirait bien vite un coup d'œil profond et curieux. Mais ces gouvernements savent trop que le public se paie d'apparences, qu'il n'étudie rien à fond, soit faute de temps, soit par indifférence, et qu'il ne demande pas mieux que de donner gain de cause au dernier avocat qu'il entend.

Aussi n'est-on pas surpris de voir, il y a trois quarts de siècle, le premier Empire, à propos du grand prix décennal, demander à Marie-Joseph Chénier un rapport sur l'état et les progrès de la littérature depuis 1789.

Le second Empire, on le sait trop, s'inspirait volontiers du premier. Lors de la dernière grande Exposition de 1867, lui aussi, il voulut avoir son rapport sur le progrès des lettres. Seulement comme de nos jours, la tâche est autrement vaste et compliquée qu'elle ne l'était au commencement du siècle, quatre rapporteurs se la partagèrent; une commission littéraire fut instituée. Un membre de l'Académie française, qui était sénateur, la présida, et dans un discours préliminaire, il rédigea le rapport demandé sur la marche et, comme toujours, *sur le progrès* de la littérature en France depuis l'établissement du second Empire. A un conteur, dont le nom fait les délices de ce public qui dévore les romans-feuilletons, fut confié l'im-

mense département du roman. Le directeur de la Comédie Française eut celui de l'art dramatique; enfin Théophile Gautier se chargea de déterminer le rôle de la poésie dans la littérature française depuis la Révolution de 1848 jusqu'à l'année de l'Exposition.

Mais, chose curieuse, et bien honorable pour l'esprit qui règne dans ce que Racine, en pleine académie, dès 1685, recevant un Colbert appelait déjà la *République des lettres*, ni le sénateur, ni le directeur du théâtre français, ni les deux lettrés bien vus à la Cour ne donnèrent les conclusions qu'on espérait. Trois d'entre eux, M. de Sacy, M. Paul Féval et M. Ed. Thierry, avec autant de justesse que d'indépendance, déclarèrent que la haute littérature, le théâtre et le roman traversaient une crise, étaient en train de se démocratiser de jour en jour, qu'il était à souhaiter que le grand art ne disparût pas dans cette violente secousse; qu'en tout cas, c'en était fait de l'art classique et délicat, de cet idéal pur et simple, cher aux siècles d'élite ; et leur dernier mot fut que sans arriver à un stérile découragement, il n'y avait pas lieu pour le moment de chanter victoire.

Quant à Théophile Gautier, il se livra à des énumérations presque homériques de tous les poëtes; personne ne fut oublié : chacun eut son épithète flatteuse, ou qui le paraissait. Au fond c'était une indifférence ennuyée, qui se dissimulait derrière une certaine enluminure d'adjectifs, comme une femme cache ses bâillements aux Français, les jours de tragédie, derrière un éventail plus ou moins splendide. Voici en toutes lettres son mot de la fin : *Quelle conclusion tirer de ce long travail sur la poésie? Nous sommes embarrassé de le dire. Parmi tous ces poëtes dont nous avons analysé les œuvres, lequel inscrira son nom dans la phrase glorieuse et consacrée* (c'est textuel), *Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset. Le temps seul répondra.*

La phrase de Théophile Gautier était elle-même assez singulière, passablement vague et pas du tout compromettante. Mais il faut savoir gré à l'un des derniers porte-drapeau du romantisme, de s'en être tenu à ces conclusions modestes, lesquelles, malgré leur air de sérénité impartiale, ne devaient pas contenter tout le monde.

Qu'on nous permette de reprendre la question à la date où l'a laissée Théophile Gautier. Après un jugement sommaire sur les principaux écrivains en vers de ce temps, nous rechercherons si ces dernières années avec leurs tragiques secousses de tout genre ont été plus fécondes que la révolution de 1848; et si une poésie vraiment française se dégage des diverses écoles qui prétendent la représenter avec le plus de vérité et avec le plus d'éclat.

Entre 1866 et l'année précédente il a paru un recueil, qui a eu un certain retentissement, et qui est un specimen assez exact de l'acti-

vité poétique en notre pays durant l'espace de temps que nous nous proposons d'étudier. C'est *le Parnasse contemporain*, titre un peu prétentieux dans son air suranné, et qui a fait sourire plus d'un lecteur. Le premier volume remonte à 1866. Le grand-prêtre qui siége presque pontificalement à l'entrée du sanctuaire, est Théophile Gautier; viennent après lui MM. Leconte de Lisle, Baudelaire, Théodore de Banville, etc... Ne dirait-on pas que c'est après examen critique, et discussion des titres, que les rangs ont été assignés dans ce premier volume? Dans le second, qui est de 1871, ce n'est plus Théophile Gautier, qui tient les clés du temple, M. Leconte de Lisle a pris sa place. Enfin, dans le troisième volume, qui a paru en 1876, on en est tout simplement revenu à l'ordre alphabétique : et cette fois, ce qui est exactement conforme à l'alphabet et au savoir-vivre, c'est une dame, Mme Ackermann qui ouvre la marche avec une pièce, qui n'est certainement pas la meilleure de ce poëte aux vers si virils et d'une beauté si sérieuse.

Ces trois volumes offrent comme un raccourci de la poésie contemporaine : on dirait un album de photographies réduites; toute sa physionomie s'y retrouve ; hélas! on y revoit jusqu'à ses taches de rousseur. Comme ce recueil n'a pas été composé avec toute la critique que l'on aurait pu souhaiter; comme certains écrivains de haute valeur, Mme Ackermann notamment, n'y figurent qu'avec une ou deux pièces pas toujours très-bien choisies; comme en revanche des inconnus, et qui le seront toujours, s'y déploient avec un grand nombre de morceaux, il eût été trop sévère de s'en tenir à cette unique publication pour apprécier la poésie contemporaine. Pour le trop petit nombre de ceux qui s'élèvent au-dessus de la foule, à quelque degré que ce soit, nous avons lu leurs principales œuvres, et souvent même leurs œuvres complètes. Le seul moyen de bien connaître un écrivain, c'est après tout de le voir dans ses bons comme dans ses mauvais moments; le plus souvent ses défauts ne sont que des qualités mal dirigées.

J'entends crier au prosaïsme de notre temps qui ne sait plus, dit-on, que calculer et faire des affaires. Si ceux qui tiennent ces méchants propos, avaient lu tout ou partie des volumes jaunes, gris-perle ou roses, qui ont la prétention d'être des œuvres poétiques, assurément ils changeraient d'opinion. Ils se demanderaient d'abord comment il fleurit tant de poëtes sous le ciel un peu brumeux de notre pays, depuis une vingtaine d'années : mais ce qui les surprendrait surtout, c'est de voir ces coquets volumes aux couvertures chatoyantes, arriver en quelques mois à des troisième ou quatrième édition. Il y a là un mystère. Que les éditeurs et les jeunes édités gardent leur secret! Nous ne sommes pas curieux, nous ne

serions même pas fâché de croire que le public, dans sa délicatesse, prodiguât sous forme d'achat de solides encouragements aux débutants de la carrière poétique. Nous ne voulons pas croire qu'il entre du charlatanisme ou un prosaïque savoir-faire dans cette vogue qui s'affirme sur la couverture de ces attrayants volumes : nous aimerions mieux penser que nos jeunes parnassiens, comme ils s'appellent familièrement entre eux, ont la naïveté, qui va si bien à la jeunesse et à la poésie, et qu'ils ne sont pour rien dans ces réclames qu'on multiplie, j'imagine, en tout bien tout honneur, pour encourager leur jeune essor, que les mal appris nomment leur jeune industrie. Quelle que soit l'intention qui exagère ainsi, je ne dirai pas le succès, mais l'apparence du succès, il est certain qu'il y a une sorte de confraternité entre tous les parnassiens. Cette ligue des poëtes entre eux, dussent les philistins en être quelquefois victimes, ne serait pas fort inquiétante, si elle tournait au profit de l'art et de ses éternels principes, qu'il faut répéter à chaque génération, parce qu'en somme notre esprit, nos mœurs, rien ne nous mène à l'idéal, et qu'au contraire, mille causes nous en éloignent. Par malheur, il ne semble pas que ces sérieuses et nobles préoccupations de l'art et de son rôle tiennent grand'place dans la pensée des parnassiens, ils ont même l'air de faire tout ce qu'il faut pour rompre brutalement avec les traditions les plus françaises de la poésie, dussent-ils à ce jeu s'exposer eux-mêmes au ridicule, en donnant aux gens d'esprit le spectacle d'un radicalisme à outrance en matière poétique : aussi les brocarts ne leur ont été ménagés ni dans les salons, ni parmi les artistes, ni dans les journaux de toute couleur et de tout format. Il faut être discret; je me bornerai donc à citer le titre d'une boutade spirituelle, le *Parnassiculet*, laquelle est une parodie quelquefois si heureuse des coryphées de la secte parnassienne qu'on les a soupçonnés d'être leurs propres contrefacteurs et de se moquer ainsi d'eux-mêmes et du public; ce qui n'indiquerait pas une grande naïveté. Mais n'attachons pas plus d'importance qu'il ne faut à cette ingénieuse caricature. Un jour, sans doute, quelque parnassien qui aura perdu ses illusions et ses cheveux nous initiera plus sérieusement aux mystères du cénacle, si mystère il y a. En vérité, il est à souhaiter que quelque bon esprit lève enfin l'étendard de la révolte parmi eux; un défaut bien connu, bien défini et un peu ridiculisé par celui qui en est réchappé, c'est une maladie bien caractérisée; il n'y a plus qu'un pas pour revenir à la santé.

Arrivons-y donc à ces défauts : ce n'est pas sans quelque regret. Il y aurait de la cruauté à décourager les jeunes. La poésie, même quand elle semble être devenue une sorte de procédé dont on a la

recette, n'est pas le passe-temps du premier venu. C'est pour cela que les poëtes et ceux auxquels ils s'adressent doivent la prendre au sérieux. Après la grande renaissance poétique de la Restauration, il n'est plus permis dans notre pays de n'en avoir pas une très-haute idée et de ne pas voir en elle l'art des arts, l'art, qui, par des voies inconnues à la foule, élève l'homme au-dessus du monde mobile et variable que les sens lui révèlent pour l'introduire dans la sphère de l'idée pure, non pas à l'état abstrait, mais transfigurée par l'imagination et parée de toutes les beautés, qui peuvent remuer le cœur et tenir l'âme dans le haut état. Toute autre semble être l'idée que se font de la poésie les nouvelles écoles, et en particulier la secte des parnassiens. On dirait que pour eux la poésie n'est qu'un ensemble de procédés, au moyen desquels on parvient à rendre la réalité plus voyante, de façon que nos nerfs en reçoivent une impression plus intense : il semble que le but de quelques-uns de ces messieurs soit d'intéresser, qui, les yeux, qui, les oreilles, l'âme, jamais. La poésie peut sans doute avoir son motif, son point de départ hors du poëte : mais c'est lui, et lui seul, en dernière analyse, qui la découvre dans les objets, ou plutôt qui l'y met. Si elle n'était pas dans son âme, comme la propriété de percevoir la lumière est en nous, il ne verrait pas plus la poésie du monde qui l'entoure qu'un aveugle ne peut percevoir la couleur des objets environnants.

La poésie n'est pas, si elle n'est pas en nous.

Que dire de ces poëtes qui ont pour principe de ne considérer dans la nature que ce qui se voit, se touche, se palpe, et qui se font gloire de ne rien mêler de leur âme au spectacle des choses? Virgile répandait la sienne sur la nature entière, il y retrouvait les larmes, qu'il y avait versées ; et ce mot *sunt lacrymæ rerum* était à lui seul une définition de la poésie ; oui la terre, oui le ciel, oui l'univers nous rend nos sourires, quand notre jeunesse, quand notre cœur, quand notre imagination leur sourient; en revanche, à nos tristesses, à nos douleurs, ils répondent par une sorte d'écho qui est celui de nos tristesses et de nos douleurs, et voilà comme la nature pleure avec nous.

La photographie ne sera jamais la grande peinture, parce que la réalité n'est jamais l'idéal, et surtout parce que la réalité n'a pas d'âme. Les Byron, les Lamartine, les Victor Hugo, les Laprade ont si bien senti cela qu'ils ont accusé la nature d'être indifférente à nos catastrophes. Nos parnassiens se piquent de faire comme elle ; ils se parent du titre d'*impassibles*. On a ri de cette bizarre qualification que des railleurs auraient cherchée à plaisir. Cela ne les a point découragés. Etait-ce de leur part une erreur sincère et de bonne foi? Etait-ce une manière d'imiter leur premier chef de file, Théophile Gau-

tier, qui pendant longtemps s'était piqué de regarder avec une sérénité curieuse et désintéressée tout ce qui jusqu'alors avait fait battre le cœur de l'humanité, et en particulier celui du poëte. C'était en tout cas une manière originale de rompre avec l'élévation séraphique de Lamartine, avec le lyrisme ardent de Victor Hugo, avec le pathétique profond de Alfred de Musset, quand il est vraiment lui. Loin de viser à l'insensibilité, loin de croire que la nature morte est à elle seule une source digne des lèvres du poëte, ces trois illustres devanciers lui avaient prêté leur âme, ils lui avaient, comme Virgile, accordé le don des larmes, celui du sourire, en un mot tous ces attributs moraux par lesquels l'humanité s'élève au-dessus de cette nature qui écrase à certain moment *le roseau pensant*, mais que *le roseau pensant* domine de toute la hauteur qui sépare l'âme du corps. Les impassibles forment le principal détachement de ce corps d'armée littéraire qui d'ailleurs rappelle un peu les allures des bachi-bouzoucks : ils sont l'avant-garde de ces doctrinaires sans doctrine. Car il faut leur rendre cette justice, ils s'abstiennent de formuler leur principe, s'ils en ont un. Ils parlent bien de leur *criterium* en prose et même en vers, mais ils ne nous le définissent pas; ils pensent que les grandes préfaces, comme celle de Cromwell sont compromettantes; quand on dit son *credo* tout haut, le premier philistin venu vous juge; il peut s'approcher de la statue, voir si elle est creuse et rire aux dépens du statuaire. Il faut donc s'en tenir aux œuvres; après tout, c'est encore la preuve la plus irrécusable. Je sais bien que c'est une prétention émise par plus d'un en prose et en vers qu'il n'y a que le poëte qui ait le droit de juger le poëte. Mais les jeunes parnassiens auraient mauvaise grâce à récuser cette bonne foi qui consiste à s'approcher de l'arbre, à goûter ses fruits, avant de dire au pépiniériste ce que l'on pense de sa méthode et de ses procédés de culture. Ce qu'il ne faut pas faire, c'est d'aller droit aux arbres malingres et souffreteux, et de juger sur ces échantillons mal venus. On laissera donc de côté certaines pièces tout à fait grotesques comme *les Fenêtres* où l'auteur croit peut-être faire du Baudelaire et n'est qu'inintelligible quand il nous dit :

Je m'accroche à toutes les croisées
D'où l'on tourne le dos à la vie, et, béni,
Dans leur verre lavé d'éternelles rosées
Que dore le matin chaste de l'Infini,
Je me mire et me vois ange. Et je meurs, et j'aime,
Que la vitre soit l'art, soit la mysticité,
A renaître, portant mon rêve en diadème,
Au ciel antérieur où fleurit la beauté.

Mais hélas! Ici-bas est maître: sa hantise
Vient m'écœurer parfois jusqu'en cet abri sûr,
Et le vomissement impur de la bêtise
Me force à me boucher le nez devant l'azur.

Je demande pardon au lecteur de lui mettre sous les yeux ce specimen, qui, hélas! n'est pas unique, du pathos où peut arriver un parnassien. Aussi n'ai-je garde de parler d'une pièce encore plus insensée du même auteur, intitulée l'*Azur*, (il paraît que l'auteur n'a pas peur de cette couleur un peu démodée depuis le *Caprice* d'Alfred de Musset). L'*Azur* donc débute par ces vers où sont bravées insolemment les vieilles lois de la césure;

De l'éternel Azur la sereine ironie
Accable, belle indolemment comme les fleurs.

Prolonger ces citations, ce serait de la cruauté. Il est évident que nous ne sommes pas seulement en face d'une déviation poétique: des cas pareils appartiennent à l'aliéniste. Théophile Gautier dans son optimisme indifférent n'avait trouvé à des pareils vers de circonstance atténuante que celle-ci: c'est que c'était *de l'extravagance un peu voulue*, *et qu'elle était traversée par de brillants éclairs.* Mais qu'est-ce qu'un poëte, même débutant, peut gagner à être extravagant de parti pris? Est-ce que les écrivains auraient intérêt à faire quelquefois comme Brutus, à simuler de temps en temps une excentricité, que d'ailleurs ils ne poussent pas toujours jusqu'au bout? L'extravagance souvent n'est qu'apparente. C'est un moyen de tirer l'œil. Ainsi cette fois, celui qui y a recours est un homme d'un grand talent et réel talent, sujet, il est vrai, à des intermittences: il donne à une de ses pièces ce titre bizarre: *Les larmes de l'Ours.*

Le lecteur s'attend à je ne sais quoi de renversant, mais au fond, ce qui est surtout étrange, c'est le titre: la fin même de la pièce ne manque pas d'une certaine grandeur excentrique. En écoutant les chants d'un vieux scalde, toute cette nature mourante et glacée de l'extrême Scandinavie semble s'éveiller à une vie nouvelle; elle a l'air de sourire à cet Orphée du Nord. Un vieil ours lui-même est remué par le chant du roi des Runes:

Et le grand ours charmé se dressa sur ses pattes;
L'amour ravit le cœur du monstre aux yeux sanglants,
Et par un double flot de larmes écarlates
Ruissela de tendresse à travers ses poils blancs.

Du reste l'étrangeté est un des péchés mignons de M. Leconte de Lisle. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Il ne faut rien exagérer ; l'extravagance voulue n'est pas le défaut ordinaire de la jeune école. Malheureusement plus d'un de ses adeptes le remplace par l'extravagance naturelle. Ainsi, un de nos parnassiens veut chanter les cheveux de celle qu'il aime, il ne s'y prendra pas comme Catulle célébrant la chevelure de Bérénice et la métamorphosant en constellation : cela n'est plus de notre temps, à la bonne heure ; mais pourquoi venir nous dire en style de coiffeur et dans un français, devant lequel reculerait la quatrième page des plus infimes journaux :

J'aimais ses cheveux noirs comme des fils de jais,
Et toujours parfumés d'une *exquise pommade*,
. . . .
Coupés, en torsions exquises se dressant,
Sorte de végétal, ayant l'humaine gloire ;
Avec leur aspect fauve, étrange et saisissant,
Ils figuraient à l'œil une mousse très-noire.

Ce même sujet des cheveux a été traité par un autre parnassien, M. Ple-sis, mais avec un peu plus de délicatesse. Il suppose qu'une jeune fille est surprise par un indiscret au moment où,

Debout, à son miroir et d'une main légère,
Elle prenait plaisir à ranger ses cheveux.
. . . .
Elle se croyait seule. Oh ! quand ses yeux distraits
Rencontrèrent les miens où brillait un sourire
(Et bien que toute femme aime un peu qu'on l'admire),
Le remords prévoyant se peignit sur ses traits.
Une noble pudeur d'avoir été surprise
Dans ce geste innocent de toucher ses cheveux
Assombrit son front clair, attriste ses grands yeux.
Elle reste debout, un moment indécise.

Le remords est peut-être de trop. Pour peu que la jeune fille ait quitté le Sacré-Cœur, il y a seulement huit jours, elle ne doit plus être si timorée, surtout si c'est une Parisienne. En admettant donc qu'une impression si fugitive et si puérile mérite d'être notée en vers (ce qui est douteux), cette peinture discrète d'une pudeur craintive vaut mieux certainement que l'*exquise pommade* et *les torsions* du précédent versificateur.

Le lecteur aura sans doute été frappé dans les diverses citations qui viennent de défiler sous ses yeux, de la multiplicité de ces sujets exigus, miscroscopiques en quelque sorte, et qui dès lors ne peuvent avoir aucun intérêt sérieux et général.

Les jeunes débutants auxquels je m'adresse me répondront peut-être que j'ai mauvaise grâce à leur reprocher le goût pour les infiniment petits sujets, et pour les tableaux de genre. En peinture, diront-ils, Meissonnier fait-il autre chose que nous? Oui; la preuve c'est que le grand art, c'est que l'idéal se retrouve dans ses moindres esquisses. Et M. Coppée, lui notre *maître de chœur*, comme eût dit Montaigne, que fait-il donc? Tous ses sujets ont-ils cette attitude morale ou idéale que vous réclamez? A propos de M. Coppée il y a une distinction à faire. Boileau disait de Corneille qu'un bon génie lui dictait ses plus beaux vers, lui inspirait ses plus nobles scènes : mais une fois le bon génie parti, il ne restait plus rien du grand Corneille. Toute proportion gardée, on peut dire la même chose des débuts de M. Coppée. Il y a eu en lui le poëte des sujets exquis, des tableaux les plus fraîchement poétiques, composés sous l'œil d'une muse qui semblait être un peu la sœur de celle qui écoutait Alfred de Musset dans les *Belles nuits de mai et d'août*. Seulement lorsqu'elle n'était plus près de lui, M. Coppée redevenait un simple parnassien. Dans ces moments-là, tout sujet lui était bon. Il les ramassait n'importe où. Alors qu'un vieux soulier bien éculé frappe sa vue dans un faubourg, cela lui devient un prétexte de méditations, qui ne rappellent pas du tout, on s'en doute bien, celles de Lamartine. Il se demande avec angoisse ce qu'a pu devenir l'autre soulier, et si celui qu'il a sous les yeux a été porté par un pauvre mendiant, par un fugitif de la Commune ou par un forçat en rupture de ban. L'immense éclat de rire qui accueillit le petit épicier, *qui casse son sucre avec mélancolie*, n'est pas encore calmé. M. Coppée se plaît alors aux sujets rachitiques et mal venus : l'anémie, l'hôpital, l'arrière-boutique bien enfumée et qui donne sur une cour étroite et nauséabonde, les barrières et leurs habitués, ceux qui ont la vraie odeur du peuple, comme dit un publiciste, ces arbres jaunes et poussiéreux, qui végètent dans leur voisinage, ou bien le salon pauvreteux de la petite bourgeoisie, ces bals à l'usage des filles sans dot,

> Ces bals, qu'en hiver les mères de famille
> Donnent à des bourgeois pour marier leurs filles,
> En faisant circuler assez souvent, pas trop,
> Les petits fours avec les verres de sirop.

Aucune de ces scènes, aucun de ces bouges n'intimide la jeune verve de M. Coppée. Mais je dis bien vite que depuis 1870 son goût s'est fort modifié. Sa poésie a mûri pendant les orages du pays. Nous y reviendrons.

Sainte-Beuve, lui aussi, dans Joseph Delorme, a voulu réhabiliter

les humbles et les petits ; mais encore a-t-il choisi. Ce ne ne sont pas des truands ni des déguenillés qu'il a chantés. A défaut de la beauté extérieure, il leur a donné celle de l'âme ; et avec lui nous ne descendons pas dans ce petit monde d'Henri Monnier, que la charité seule a le droit d'aborder. Sainte-Beuve a même quelques rayons de soleil, *jaunissant* ces jours blafards et mornes de l'automne. Amis et ennemis ont ri de lui ; mais c'était encore de la poésie que cette pâle lumière d'une fin de dimanche à Paris au mois d'août. Qu'on relise la belle pièce qui commence par ces vers tant cités :

Toujours je la connus pensive et sérieuse.

Cette jeune ménagère a sa poésie : elle rejoint à sa façon l'intéressante Mme de Launay des *Deux maîtresses* d'Alfred de Musset. C'est de la poésie grisâtre, je le veux bien ; la lumière n'y est pas très-vive ; mais un certain idéal enveloppe encore cette personnalité qui s'efface et s'absorbe dans le devoir.

Cet idéal, en vain on le chercherait dans les intérieurs et dans les *Intimités* auxquelles M. Coppée consacra jadis son flexible talent. Oui, la pauvreté est poétique ; mais il ne faut pas qu'elle soit sordide ; il faut qu'elle soit propre. Horace l'a dit : *Absit immunda pauperies ;* ou bien nos regards s'en détourneront avec dégoût, comme ils font quand ils tombent sur ces vieux souliers dont s'inspira notre jeune poëte. Disons, pour expliquer ces excentricités, que le goût chez les poëtes est peut-être un peu une affaire d'âge ; il leur faut souvent traverser le mauvais goût avant d'arriver au bon. Ç'aura été l'histoire de M. Coppée : car il a plus de souffle, il a l'imagination plus riche que la plupart des parnassiens.

Rien n'est rare dans les vingt-cinq ou trente volumes de vers que j'ai lus, comme un morceau de longue haleine, c'est-à-dire une œuvre poétique, vraiment composée ayant un commencement, un milieu et une fin, le tout développé selon certaines proportions et selon certaines convenances. Il n'y a que chez les plus distingués que se rencontrent ces poëmes étendus et d'une inspiration plus large et plus abondante. On est étonné de l'immense quantité de sonnets dont tous ces volumes de vers sont encombrés. On se croirait revenu à cette morte-saison qui s'étendit depuis la fin de la pléiade de Ronsard jusqu'à La Fontaine, jusqu'à ce moment où Boileau édictait *du sonnet les rigoureuses lois.* Moins nombreux que les sonnets sont les sables de la mer : la jeune école a pris à la lettre ce mot de Sainte-Beuve :

Ne ris pas des sonnets, ô critique moqueur. Comme ce n'est ni le sens critique, ni l'art de sourire, qui sont les maîtresses qualités de nos jeunes poëtes, ils n'ont pas compris que s'il y avait dans

ce vers une réhabilitation, il y avait un avertissement pour les poëtes avisés. Sous prétexte que dans ce contenant exquis du sonnet on ne peut mettre qu'une larme ou une goutte de fine essence, ils le multiplient ; ils y ajoutent le sonnet *estrambote*, c'est-à-dire irrégulier : ils vont jusqu'au *Pantoum*, dont M. Th. de Banville nous donne consciencieusement les règles dans son petit *Traité de Poésie française*. Je cite exactement le titre de ce livre, qui résume nettement la théorie de la nouvelle école. Boileau disait :

Avant donc que d'écrire, apprenez à penser.

C'était bon pour le vieux temps : la poésie aujourd'hui n'a plus rien à démêler avec l'idée. La poésie, *c'est la forme*, c'est le cadre, c'est la rime, c'est le matériel du vers, c'est surtout son mécanisme. Mais revenons au sonnet, ce menu récipient d'une menue poésie. Pour être véridique, il faut reconnaître qu'il y en a beaucoup de vraiment charmants et dans le Parnasse contemporain, et surtout chez quelques poëtes qu'il ne faut pas confondre avec la tourbe des parnassiens ; je ne cite pour le moment que MM. André Lemoyne, Sully Prudhomme, Joséphin Soulary. Sans doute on peut trouver que le dernier en fait un peu trop : mais plus d'un ira rejoindre ce sonnet d'Arvers si souvent cité et qui semble du meilleur Pétrarque. M. Soulary, dis-je, ne doit pas être confondu avec tous ces débutants pour lesquels il faut être sévère dans leur intérêt même. Il a autre chose à son avoir que son volume de sonnets : il a aussi un recueil de poëmes et de poésies, où éclate souvent un véritable talent. Tout n'y est pas également heureux. Ainsi *Pholoë* n'est pas d'un dessin très-net, non plus qu'Attar-El-Araoud. Mais que de pièces d'allure intime et toute subjective à commencer par la dédicace *à celle qui porte son nom!* Comme la vie et l'esprit lyonnais, ce mélange de mysticisme et de réalisme y circulent d'un bout à l'autre ! Et puis ce volume se termine bien : c'est une série de chants patriotiques écrits pendant l'invasion. On n'y sent pas le souffle jeune et chaud des *Chants du soldat* de M. Paul Deroulède ; mais le cœur y bat, et le patriotisme s'exhale à chaque ligne. Pourtant même dans ce volume M. J. Soulary s'essouffle vite : il ne lui faut pas longtemps pour être au bout de son inspiration. Aussi est-ce dans ses sonnets qu'il faut le chercher. Tout le monde sait sa jolie comparaison du sonnet avec une femme un peu forte qui essaie un corset fort étroit. Même dans cette pièce la langue craque. A ce jeu du sonnet qu'étrangle l'idée, la poésie s'étiole et tourne à l'anémie : que les sonnettistes y songent ! Dans les *Papillons noirs* (titre bizarre), il y a une pièce qu'on a fort admirée, *Les deux cortéges*. Deux mères se rencontrent à l'église : l'une vient faire baptiser son nouveau-né ;

l'autre sort de la messe d'ange qu'on vient de dire pour l'enfant qu'elle a perdu il y a quelques jours ; les deux femmes se croisent sous l'abside, échangent un coup d'œil aussitôt détourné :

Et, merveilleux retour qu'inspire la prière,
La jeune mère pleure en regardant la bière ;
La femme qui pleurait sourit au nouveau-né.

N'en déplaise à Sainte-Beuve le cœur des mères n'a pas de ces souplesses : une mère qui a perdu son enfant ne peut voir celui d'un autre, ni surtout lui sourire. Elle en pleure encore plus. Néanmoins M. Soulary est un virtuose habile : mais il est quelquefois un peu sec ; on a dit finement de lui qu'il était homme à tailler un Alhambra dans un noyau de pêche. Son principal défaut, c'est peut-être d'avoir trop d'esprit, témoin la fin des *Deux Cortéges*. Mais qu'elle bonne foi sincère dans son culte pour le sonnet ! Il a fait à ce sujet la profession de foi la plus nette ; je l'extrais de pages adressées à un de ses amis. Il y donne toute sa théorie sur ce poëme minuscule : « Le tout est de le faire tenir sur ses jambes ; on n'y parvient qu'en bourrant ce petit avorton de nourriture, et encore faut-il la choisir avec soin et l'accommoder à son tempérament. Un sonnet pléthorique est aussi désagréable à voir qu'un sonnet exsangue. Je laisse habituellement dormir les petits monstres un mois avant de les peigner, le temps nécessaire pour les oublier un peu. Ce temps écoulé, je les reprends et je leur fais leur toilette, c'est le plus difficile ; on n'est plus sous l'influence de l'inspiration première ; on juge sévèrement parce qu'on juge de sang-froid ; et il est rare qu'on ne retouche pas son petit monstre de pied en cap. Heureux encore si on ne le tue pas à force de le bouchonner. » Ah ! pourquoi cette sévérité pour soi-même ne fait-elle pas école chez nos jeunes parnassiens ? Le grand défaut de beaucoup d'entre eux, c'est la précipitation, non pas celle qui fait vite et bien, mais celle qui produit des œuvres qui ne sont pas mûres et partant pas viables, celle qui chante les souffrances avant d'avoir souffert, qui juge la vie avant d'avoir vécu. De là l'exagération des sentiments, la fausseté de la note : de là ce style impossible qui déroute le critique et qui ne lui permet pas de citer à l'appui de son dire des passages si mal écrits qu'on l'accuserait de malveillance : de là cette langue surchargée de tours baroques, des mots rares ou simplement barbares. Ainsi l'un deux nous parle des cieux.

Où court le doux vent *aromal*.

Qu'il n'a certainement pas trouvé dans le dictionnaire de M. Littré.

Je ramasse aussi des mots latins tout crus, à peine francisés, ainsi *hiemal*, ainsi *lilial*.

Dans une pièce où M. Catulle Mendès met sous nos yeux dans le cirque une vierge chrétienne exposée nue au lion :

> Un lion famélique et rugissant de joie
> Jaillit de la *carcère* et vient flairer la proie.

Heureusement cela finit bien. La vierge n'a qu'à l'appeler *Lion :*

> . . . . Alors dans la poussière
> On le vit se coucher doux et silencieux :
> Et comme elle était nue, il ferme les deux yeux.

Voilà un lion parfaitement élevé, mais *carcère* m'étonne encore plus que lui. On le voit, la diction est digne du sujet. Je parlais du dictionnaire, à chaque instant il faut y recourir pour bien comprendre cet idiome qui doit ressembler à celui qu'on parlait dans la tour de Babel. Le dictionnaire de Littré ne m'explique pas le sens de cette phrase où parlant de la vertu du lys mystique :

> Elle nous *acénait* dans les rameaux fervents.

Acéner est-il un barbarisme ? J'en ai grand peur.

Ce baroque jargon, ce style sans nom, tiennent toujours à la même cause, c'est à l'absence d'un vrai sujet.

Je sais bien que les parnassiens ont une théorie assez réjouissante, c'est qu'on n'est harmonieux que quand on n'a rien à dire,

> Lorsque la coupe est vide, elle en est plus sonore.

Mais c'est, j'imagine, la plaisanterie de gens dont un homme de talent mort trop tôt, a dit très-justement :

> Ils ont tous un système, et pas un n'a sa muse.

Cette théorie du vide n'est peut-être qu'un système individuel, mais il faut avouer qu'un certain nombre de poëtes le mettent consciencieusement en pratique. Ce qui leur manque en général, c'est un sujet vrai, c'est-à-dire, qui soit à eux, qui vienne de leur cœur, de leur imagination. Ils ne savent rien trouver. Aussi comment s'y prennent-ils? La plupart font de l'érudition, de l'archéologie, tout enfin, excepté de la poésie naïve et sincère. Ils vont demander au *Journal des Savants*, aux *Annales de voyages* des sujets d'inspiration, quelquefois ils vont jusqu'au cœur de la barbarie, et je ne parle pas ici des médiocres. De vrais poëtes n'ont pas échappé à ce travers. M. Leconte de Lisle, cette imagination si rigide, n'a-t-il pas écrit ses *Poëmes barbares ?* Et ses *Poëmes antiques* parfois étincelants de beautés si mâles, ne les a-t-il pas comme à plaisir rendus

barbares par la crudité de son imitation, qui devient un esclavage au lieu d'être une transformation? Aussi qu'arrive-t-il? c'est que des poëtes qui sont loin d'avoir la valeur de M. Leconte de Lisle et qui imitent comme toujours ses défauts, ne pouvant lui prendre sa vigueur souvent merveilleuse, ont tout l'air de se moquer du public en nous faisant assister aux faits et gestes de Snorra d'Agnar et de Snorro, hideux spécimens de barbarie scandinave.

Il y a quelque chose de plus étrange que cela, c'est la manie d'aller puiser des thèmes poétiques dans ces grands poëmes indiens, qui vont si peu à l'imagination française, au moins jusqu'à ce jour, car elle finira peut-être par devenir moins casanière. Ce qui est certain, c'est qu'en attendant cette époque probablement fort lointaine, le lecteur est tout à fait dépaysé, quand M. Catullé Mendès lui chante les mystères du Lotus en évoquant Kâla, en parlant de Marût, du Çwarga, de Prism, de Çîras, des Açwins, de Pârûçha et enfin de Brahma,

D'où se dérouleront l'étendue et la forme.

Le dialogue d'Yama et d'Yami, l'hymne à Kamadéva est tout simplement un logogriphe dont l'auteur lui-même ne pourrait peut-être pas dire le mot. On dirait que plusieurs de ces messieurs se sont entendus pour dépayser la muse française, ils l'ont faite cosmopolite. Avec les uns, moins pourtant depuis la guerre, elle s'arrête en Allemagne, mais quelle Allemagne, grands Dieux! Une fade décoction des bords du Rhin, des *Burgraves* et de la *Légendes des siècles*. D'autres nous mènent en Scandinavie, écouter les entretiens d'Angantyr et d'Hervor; ou bien nous voyons Hialmar qui charge un corbeau de porter son cœur, après la bataille à la fille d'Ylmer,

Dans Upsal où les Yarls boivent la bonne bière.

Nos parnassiens aiment à voyager. Le premier travestissement venu leur suffit; et ils appellent cela de la poésie hindoue, scandinave, japonaise, mexicaine, péruvienne, etc. Aucune distance ne les arrête. Ce naïf Boileau reculait devant la barbarie et l'étrangeté du nom de localités flamandes ou hollandaises. De pareils scrupules ne sont pas d'une époque éclairée. Le *Journal des Savants*, les traductions du chinois de feu Stanislas Julien, les monographies de l'Institut, ou même les mémoires de la Société asiatique, sont la mine inépuisable où se ravitaille l'imagination de nos parnassiens. On prend des mots bien exotiques, des idées très-hindoues; l'Avatar revient souvent sur le tapis; Théophile Gautier lui-même y recourait volontiers; on se plonge dans le Nirvâna; on étonne le bourgeois qui ne va guère au-delà de Dieppe ou de Fontainebleau en lui par-

lant de Siva, de Kriçhna (il ne faut pas oublier la cédille qui ajoute à la couleur locale); Yama, le héros, qu'engendre l'astre Tchandra, les vils Soudras, les bleus Tîrthâs, tout cela défile devant le philistin, et s'il n'admire pas toute cette érudition, c'est qu'il est bien difficile à contenter. En vérité, plusieurs de ces rimeurs comptent un peu trop sur la bêtise du public; ils se figurent donc qu'il ressemble au malade imaginaire ou au bourgeois gentilhomme qui se pâme d'admiration devant le latin qu'il ne comprend pas.

Notre époque pourtant n'a plus la superstition des choses venues de loin : nous sommes devenus difficiles à étonner. Nous ne nous laissons plus prendre à cette fausse couleur locale : on voit trop que c'est le costumier du coin qui a fourni cette défroque de carnaval; il n'y a qu'un mardi gras par an, et les autres jours de l'année, si l'on ne veut pas être poursuivi par les huées, il ne faut pas mettre de faux nez ni se travestir en plein midi. Faut-il donc en revenir à ce qui s'est appelé l'école du bon sens? Il ne faut pas plus imiter Ponsard que Victor Hugo; il faut être soi. Quelques-uns de nos poëtes contemporains ont bravement renoncé à toute espèce de pastiche, à toute fausse originalité cherchée soit en France soit au loin. Il serait injuste de ne pas contester que quelquefois chez les chefs mêmes de l'école, le talent a été plus fort que le système et en a triomphé. Il y a plus d'un tempérament profondément poétique dans cette pléïade qui semble armée en guerre contre la vérité et contre toutes les habitudes de notre pays. Ce serait une souveraine injustice de refuser à M. Leconte de Lisle une puissante imagination. Il la surmène parfois, ou bien c'est elle qui le domine et il la suit partout où elle l'entraîne. C'est elle qui l'a mené au fin fond du monde hindou, et qui nous a valu cette tourbe d'imitateurs, qui nous saturent de poésies soi-disant védiques. Avec M. Leconte de Lisle, ces sujets nous semblaient déjà singulièrement tourmentés et violents. Mais à force de talent il nous amenait à les accepter, ainsi le *Rêve du Jaguar*, la *Verandha* où se trouvent quelques-unes des plus belles strophes descriptives de ce temps : ainsi le *Sommeil du Condor*, la *Panthère noire*; tout cela est puissant, tout cela est vraiment d'un poëte; là encore il est le maître de son imagination aussi bien que dans beaucoup de ses *Poëmes antiques;* mais dans les *Poëmes barbares* il tombe du côté où il penchait : le grand devient du gigantesque, le pathétique de l'horrible; dans ses derniers poëmes, M. Leconte de Lisle semble dire le dernier mot du radicalisme en matière poétique. Souhaitons qu'un jour l'Académie française, en lui ouvrant son classique sanctuaire, calme cette ardeur d'originalité à outrance, M. Leconte de Lisle a fait d'assez belles choses pour arriver de plain-pied au palais Mazarin. Là son imagi-

nation s'assagira, en lisant les vers doucement paisibles des jeunes lettrés qui aspirent aux récompenses académiques.

Au milieu de tous ces hommes à l'érudition scrupuleuse et timorée il commencera à douter de cette antiquité un peu barbare qu'il n'a pu poétiser. Avec lui cette pauvre Grèce a pris un air oriental qui eût bien fait rire Aristophane et les Attiques. C'est M. Leconte de Lisle qui a essayé de rendre à la vie poétique Echidna, Gaïa, Héraclès, Persephone, comme si nous avions toujours un Otfried Müller sous la main. Il est parfois le Lycophron d'une école qui a plus d'un rapport avec les Alexandrins. Eux aussi, ils ont dépaysé l'art grec; seulement ils ne sont pas allés si loin que M. Leconte de Lisle pour le rajeunir; ils n'ont pas dépassé ces côtes de l'Asie-Mineure, d'où Orphée et les Muses avaient pris leur essor vers la Grèce: c'était revenir au point de départ, ce n'était pas un progrès; mais ce n'était pas non plus la fuite au désert, ni la mort lente dans ses sables brûlants. Aï-je besoin de dire qu'il n'est plus question ici de M. Leconte de Lisle, à qui l'on n'a qu'un défaut à reprocher, c'est une imagination trop puissante, ayant trop d'envergure et ne se plaisant pas assez à ces horizons paisibles dont parle Fénelon et *faits à souhait pour le plaisir des yeux.* Encore une fois, après quelques années d'académie, il les aimera comme il aime aujourd'hui les horreurs exotiques, et ni lui, ni nous ne perdrons pas autant qu'il pense.

II

En commençant la seconde partie de cette étude beaucoup plus sévère que je ne le voudrais dans ses détails, dans son ensemble et dans ses conclusions, qu'il me soit permis de remettre devant l'esprit du lecteur un fait capital et qui est singulièrement à la décharge de la poésie contemporaine, c'est qu'elle a fort à faire pour lutter contre l'indifférence d'une époque tout entière livrée aux affaires les plus pressantes et les moins poétiques. Oui, les temps sont durs et même très-durs pour la poésie. Elle est en contradiction avec les exigences d'une société de plus en plus positive, mais ce qui lui fait surtout tort, c'est d'être aux prises avec les incertitudes d'une inspiration factice et qui manque de sève intérieure, parce que son foyer n'est pas dans les régions profondes de l'âme, mais à la surface, et en quelque sorte dans les parties sensibles. Lamartine, Victor Hugo, A. de Musset n'avaient pas besoin de chercher leurs sujets si loin d'eux et si loin de nous. Ils écoutaient la voix intérieure, et, quand ils l'avaient entendue, nous la reconnaissions bien, ils se laissaient éclairer par le rayon et ce rayon nous illuminait. Quand la poésie se met ainsi en quête de nouveauté, vous pouvez dire à

l'avance qu'elle se fait vieille et que l'heure de l'épuisement complet n'est pas éloignée. Heureusement qu'elle est immortelle, et quand elle a l'air de mourir, c'est qu'elle se transforme, c'est qu'elle va renaître.

D'ailleurs, je le répète, si c'est à une arrière-saison poétique que nous assistons, si l'hiver est proche, il y a encore de beaux moments dans les jours que nous traversons; et, pour employer une image plus exacte, si le jour est fini, la nuit qui commence n'est pas sans avoir, elle aussi, ses lueurs un peu effacées peut-être ; tristes lueurs, *noctis signa severa*, mais au moins ce n'est pas encore tout à fait l'ombre.

Je regrettais dans mon premier article que, chez M. Leconte de Lisle l'originalité cherchée fît tort à l'originalité réelle. C'est aussi l'histoire de M. de Banville, l'un des talents les plus en vue, l'un des combattants de la nouvelle école, qui payent le plus souvent de leur personne dans la bataille poétique.

Comme M. Leconte de Lisle, M. Théodore de Banville a par devers lui une œuvre déjà considérable qui chaque année grossit; il serait le doyen des poëtes de la phalange parnassienne. Il a débuté de bonne heure : il avait dix-huit ans en 1848, quand parurent ses *Cariatides*, son premier recueil, où il imitait à la fois Ronsard et Victor Hugo. Ses *Stalactites* étaient d'un lyrisme plus net, mais encore plus débordant. C'est Baudelaire, je crois, qui a dit que c'est pour M. Théodore de Banville qu'on aurait dû inventer le mot *lyre*, et toutes les métaphores qui se rattachent à cet instrument.

Ce qui dut frapper les lecteurs du jeune débutant, c'était de voir par son fait la mythologie antique refleurir et faire invasion dans le romantisme; malheureusement c'était une mythologie sans naïveté, toute couverte de fard, de vermillon, et trop visiblement enluminée. La vraie antiquité était trop pâle pour ce tempérament de coloriste, dont l'enthousiasme met sur la même ligne Ronsard et Victor Hugo sans faire fi des tons grisâtres de l'auteur de *Joseph Delorme*. Rien n'est plus difficile que de juger M. Théodore de Banville. Il y a chez lui de vraies beautés, beaucoup de choses médiocres et du pire. Un de ses rêves, ç'a été de ressusciter les rhythmes, comme si en poésie les résurrections étaient plus possibles qu'ailleurs; l'exemple et l'étude de Ronsard lui ont fait, ce semble, beaucoup de tort. C'est sans doute au chef de la pléïade qu'il doit ce goût de calque un peu servile, qui rendrait presque nécessaire un commentaire perpétuel, surtout dans ses poëmes païens, où il nous parle de Gaia, d'Echidna, où il nous transporte à l'époque antéhomérique.

Quand le Titan roula des voûtes immortelles
Foudroyé par le bras du Kronide irrité.

M. Th. de Banville n'a pas toujours su tirer parti d'une organisation véritablement poétique; il s'est trop dispersé, il s'est gaspillé : et je ne parle pas ici de certaines œuvres si bizarres qu'à quelques années de distance on les entend à peine; je ne parle pas des *Odes funambulesques* anciennes et nouvelles, ni des *Odelettes* qu'il dédie à Sainte-Beuve dans un style que Mascarille envierait lorsqu'il appelle *Volupté : odelette à trois cœurs; Port-Royal: l'odelette d'un quasi-sceptique à une hérésie*, et enfin les *Causeries du lundi : la série des odelettes du critique poëte à cet ami Protée qui s'appelle le monde.* Quelle mine Sainte-Beuve a-t-il faite en lisant de pareilles énormités, surtout quand il entend l'auteur lui dire sérieusement que c'est aux notes et aux sonnets qui sont à la suite des *Pensées d'août qu'il doit le type de ses formules?*

Et tout cela a été réimprimé en 1856! et M. de Banville, qui a tant d'esprit en vers, y laisse une définition de l'odelette comme celle-ci : « L'odelette est une phrase d'ode épître, une goutte d'essence scellée sous une étroite agate dans le chaton d'une bague, un thème de valse ou de mazurke, etc., » j'abrége. Les erreurs de goût d'un homme si distingué ont toujours quelque chose d'attristant. Les renommées fraternelles auxquelles s'adressent les vers de M. de Banville auraient bien dû l'arrêter, et le prier de ne pas ainsi vider le fond de ses tiroirs. Ils auraient dû surtout l'engager à ne pas parler en prose : car elle ne lui porte bonheur ni dans ses préfaces ni dans ce traité de poésie française, qui n'est au demeurant qu'un traité de versification française à l'usage de l'auteur et de ses amis les attardés du mouvement romantique de 1830. Au lieu de se concentrer, M. de Banville s'est dispersé; au lieu d'aller dans le sens de sa nature lyrique, il a fait du paganisme; au lieu de la tempérer comme André Chénier, il l'a exagérée. Il abuse du descriptif qu'il confond avec le pittoresque. C'est ainsi qu'il essaie de rivaliser avec la peinture. La pièce *de la Source*, qui est dédiée à Ingres, est, à ce titre, fort curieuse à étudier comme procédé. C'est d'ailleurs un morceau d'une grande allure. Ingres l'a bien inspiré; toutes ses descriptions ne sont pas si réussies. Trop souvent l'école de Delille serait jalouse de ses rondels, où il chante successivement les quatre saisons, les quatre éléments, le matin, le midi, le soir, la pêche, la chasse, les métaux les uns après les autres, les pierreries. Qu'est-ce que M. Th. de Banville ne chante pas en fait d'objets extérieurs!

Dans ses *Exilés* (titre qui veut dire les glorieux méconnus, les Ovide, les Dante, les *chercheurs de Paradis*), le poëte avoue qu'il a mis le plus de lui-même, de son âme; il se plaint que notre temps ait un médiocre souci de l'invincible puissance du rhythme; il se plaint d'un siècle où ceux qui ont la noble passion d'enfermer leurs

idées dans une forme parfaite et précise ont été des exilés. A cela on pourrait répondre que la forme n'est pas si parfaite et si précise que le voudraient ceux qui apprécient les grandes qualités de M. de Banville, et que si l'idée s'y trouve, elle ne va pas si souvent au cœur, s'adressant plutôt à l'imagination et à l'esprit. Je viens de nommer les deux maîtresses facultés de M. de Banville, mais suffisent-elles à l'œuvre poétique? Dans ses *Exilés* je suis heureux de signaler une pièce qui serait tout à fait belle si le dessin en était plus net : elle a pour titre *l'Ame de Celio*. C'est une sorte d'apothéose moitié lyrique, moitié élégiaque d'Alfred de Musset. C'est là que se trouve expliqué ce titre, les *Exilés*.

Puisqu'enfin nous parlons dans ce temps misérable,
Où les exilés seuls ont encor soif du beau,
Et dans leur piété pour la muse adorable
Gardent le lys sans tache et le sacré flambeau.

En somme, le grand défaut de M. de Banville, c'est de n'avoir pas une personnalité poétique bien distincte ; il imite tour à tour les anciens et les imitateurs des anciens, Ronsard, André Chénier, Victor Hugo, Théophile Gautier ; il est juste de dire qu'on imite aussi M. Th. de Banville. Mais avec tout cela, ceux qui imitent, même quand à leur tour ils sont imités, arrivent-ils à l'originalité? On parle beaucoup de *criterium* dans la jeune école ; on en parle même trop ; quel est celui de M. de Banville ? En a-t-il eu parmi tous ceux qu'il semble avoir tour à tour adoptés?

Heureusement chez lui aussi le talent naturel et l'instinct poétique sont souvent plus forts que les partis pris, et c'est alors que M. de Banville arrive à la véritable beauté. Plus d'une de ses pièces est d'une inspiration profonde et sérieuse : aussi dans les *Statuettes* (toujours des titres énigmatiques ! soit dit sans parler des Occidendentales, qui ne sont pas le pendant des *Orientales*), dans les *Statuettes*, dis-je, il n'y a qu'à admirer d'un bout à l'autre le morceau qui commence par ce vers :

Le vieux cimetière où cette chaude pluie, etc,

Sainte-Beuve et tous les connaisseurs font le plus grand cas de la pièce intitulée *à la Font-Georges*, description émue et modérée d'un paysage, où s'est sans doute écoulée la jeunesse du poëte ; tout se voit : mais tout fait impression, parce que M. de Banville a redit de vrais et intimes souvenirs. Les vers de la pièce qu'il adresse à son père sont d'une allure grandiose et pathétique. C'est un beau morceau aussi que celui qui s'ouvre ainsi :

Sculpteur cherche avec soin en attendant l'extase,

Pourquoi M. de Banville n'attend-il pas toujours l'extase? Elle l'inspire si bien. Mais il aime les beaux mots, les mots sonores et pleins, comme disent Joubert et Baudelaire, qui seraient bien surpris d'être, ne fut-ce que sur un détail, du même avis. Avec de beaux mots on fait des vers, qui remplissent l'oreille; et puis.... C'est ce qui arrive trop souvent à notre poëte, ses beaux mots, il les prend un peu partout, dans Ronsard, dans les vocabulaires techniques; il écrit sans sourciller,

Les *ors* des blonds cheveux.

Il nous parle de la *chrysoprase*, comme si en dehors de la bijouterie, beaucoup de lecteurs connaissaient cette espèce d'agate d'un vert blanchâtre, qui doit sa couleur à l'oxyde de nickel, ainsi que le constate M. Littré.

Il en coûte à la critique d'adresser de si nombreuses observations à un homme de la valeur de M. de Banville, à un homme qui a vraiment une haute idée de la poésie et du vers qu'il a si coquettement défini en disant :

Il faut à l'hexamètre ainsi qu'aux purs arceaux
Des églises du Nord et des palais arabes
Le calme pour pouvoir dérouler les anneaux,
Doucement lumineux de ses douzes syllabes.

M. Th. de Banville n'a pas rempli tout son talent, voilà mon vrai, mon unique grief contre lui.

Ce qui fait défaut aux maîtres et aux disciples dans les écoles poétiques de ce temps, c'est évidemment le sens critique. Au dix-septième siècle, Molière, Racine, Boileau et La Fontaine avaient un fonds de principes communs qu'ils appelaient *les règles :* ces principes, ils les modifiaient, ils les appliquaient chacun à sa façon et dans le sens de son génie : ils s'en aidaient sans en devenir les esclaves. L'école romantique, elle aussi, a eu ses principes qu'elle a résumés, dans un mot trop vague, quand elle a proclamé la liberté, dans l'art, le mot libéralisme aurait bien suffi. Les poëtes contemporains, eux, n'ont pas ces principes qui émancipent l'art en le mettant au-dessus des bizarreries de la fantaisie, bien plus qu'ils n'entravent son essor. A l'exemple du pays, ils ne peuvent supporter ni la règle ni l'indépendance : ils vont de l'une à l'autre; mais la poésie pas plus que la bonne politique ne s'accommode de ce va-et-vient. La poésie a un objet qui est l'idéal, et on n'y arrive pas plus en imitant les maîtres, qu'en foulant aux pieds toutes les traditions

du génie national. De là cette incohérence d'inspirations, ce tohu-bohu d'idées disparates, bizarres, étrangères à l'esprit et au cœur français. Les uns veulent faire de la poésie, la rivale, l'émule de la peinture. Je citais tout à l'heure la *Source* de M. de Banville : j'en pourrais citer bien d'autres.

Heureux lorsque comme M. J. Breton, ils savent encore mieux peindre que décrire. Il n'y a que Fromentin qui ait réuni les deux talents si merveilleux et si dissemblables, et encore est-ce en prose et non en vers qu'il a écrit.

D'autres comme M. Cazalis abusent de l'Extrême-Orient. Ce poëte nous parle de l'illusion des choses, du néant de la substance, faisant un mélange inintelligible, de Hégel, de Schopenhauer, et des savantes études de nos orientalistes sur l'Inde et sa littérature. De tout cela résulte la bigarrure la plus fatigante pour le lecteur, et la plus inquiétante pour l'avenir de notre poésie. Heureusement qu'il y a auprès de ces esprits qui s'ignorent ou qui n'ont qu'un sens incomplet du beau et du vrai en matière poétique, il y a des talents plus rassis, plus sérieux et chez lesquels certaines qualités des plus précieuses sont de nature à rassurer ceux qui ne veulent pas se résigner à l'idée que la poésie est morte en France. Ces qualités, il est vrai, ne se trouvent que chez quelques élus ! et encore parmi eux quelques-uns ne les ont-ils qu'à de rares intervalles et non sans intermittence. Ainsi M. Coppée, ne revenons plus sur cette lacune de son ancien goût, qui lui faisait croire qu'on peut tout dire en vers, que la muse a le droit de descendre presque dans les bas-fonds et qu'elle n'aura qu'à s'y montrer pour y introduire la lumière et l'air pur. M. Coppée aujourd'hui choisit et sait choisir. Si ce morceau du *Banc*, qu'il appelle une idylle parisienne est d'un goût douteux, comme il est pathétique, le petit poëme qui a pour titre *Angelus* ! C'est l'histoire d'un enfant trouvé recueilli par un pauvre prêtre de campagne, élevé par lui et par le fossoyeur, vieux soldat qui a fait les grandes guerres d'autrefois. Ce pauvre petit devient la joie et la vie des deux vieillards : ils rattachent tout à lui, vivent en lui et pour lui ; mais il meurt vers sept ou huit ans :

Maintenant ils sont seuls, tout est déjà rentré
Dans l'ordre d'autrefois chez le pauvre curé.
Assis auprès du feu, chauffant leurs mains tremblantes,
Ils laissaient sans parler s'enfuir les heures lentes,
Ne sachant rien sinon que leur enfant est mort ;
Mornes, sans l'accepter, ils subissent leur sort,
Le soldat fait ses trous, le prêtre dit sa messe ;
Ils vivront peu....... etc...

C'est bien fait à M. Coppée de se borner à montrer les grandes lignes d'un sujet, laissant à notre imagination le plaisir de mettre quelque chose entre les vers. Aussi ne se perd-il plus en descriptions puériles. Et bientôt il arrive à une douceur charmànte, qu'on lise les morceaux intitulés *Presque une fable*, *les Aïeules*, *le Défilé*, *la Bénédiction;* voilà des morceaux exquis.

M. Coppée, au demeurant est un poëte : il est jeune, ses défauts étaient de ceux que l'âge et un goût purifié devaient emporter ; ses qualités sont de celles qui ne sont pas données à tous : il a le sens poétique, il a le vers harmonieux et facile. Il est plus imagé, plus chantant, si j'ose ainsi parler, que M. Sully Prudhomme dont l'expression est plus précise, dont le talent a une envergure plus puissante, mais qui souvent reste à de telles hauteurs philosophiques que sa pensée ne se voit plus à travers ce nuage ; et, si on le perce enfin, on arrive à une idée qui ne s'est pas réchauffée aux rayons vivifiants du cœur.

M. Sully Prudhomme a du souffle ; il y a des sonnets chez lui : mais il y a autre chose que de la menue poésie : il y a de vrais poëmes : tous visent haut et souvent y arrivent. *Les Voluptés*, *la Parole*, *l'Art*, sont des œuvres presque magistrales : M. Sully Prudhomme a été élevé à la grande et forte école : lui-même nous dit qu'il

> Aime la grâce attique et la force romaine,
> Et placera Lucrèce à droite de Platon.

dans ce temple idéal qu'il élève à l'art, comme dans les *Géorgiques*, Virgile en élevait un à César. Les *Ecuries d'Augias* font plus souvent penser à l'Hermès d'André Chénier qu'aux poëmes pseudo-grecs de M. Leconte de Lisle ou de M. Th. de Banville. L'idée et le sentiment modernes se font peut-être un peu trop voir dans les *Ecuries d'Augias* qui est, en somme, l'apothéose du progrès par le travail. Ce défaut, si défaut il y a, ne trouvera pas nos contemporains fort sévères : aussi les sujets actuels lui réussissent mieux que les autres. *L'Habitude*, *les Vieilles maisons* sont de véritables perles. On peut dire, que ce poëte et M. Joséphin Soulary sont les deux poëtes qui, grâce à leur piquante ingéniosité ont fait entrer le plus d'idées modernes et contemporaines dans la poésie. C'est à la fois un éloge et peut-être aussi un blâme. Est-il nécessaire que le poëte ait tant d'esprit ? et est-ce bien à lui qu'il convient d'ouvrir l'enceinte de la langue sacrée à des idées dont le temps n'a pas encore dévoilé la beauté morale ou idéale ?

Il ne serait pas juste de passer sous silence quelques beaux poëmes d'assez longue haleine composés par M. Joséphin Soulary

pendant l'invasion. *Le Cantique du roi Guillaume* et *Mil huit cent soixante-dix* respirent une colère patriotique et vraiment éloquente. Ce n'est pas le sens libéral, ni le patriotisme qui manquent à la nouvelle école : MM. Th. de Banville, Coppée, Soulary, André Lemoyne, Manuel et d'autres encore ont prouvé à ces tristes heures que les grandes et vraies douleurs sont des muses qui, elles aussi, inspirent les beaux vers et les accents profonds.

Ces pièces-là vivront et feront honneur à notre temps et à ceux qui les ont écrites. Et puis, disons-le, dans la phalange active et serrée de nos poëtes, plus d'un combattant a de beaux états de service à montrer : quelque peu régulière que soit l'armée prise dans sa généralité, on y compte plus d'un soldat solidement armé, ceux-là possèdent quelques-unes des qualités d'ensemble ou de détail les plus rares et les plus précieuses. Ces avisés ne se prodiguent pas, ils ne se produisent qu'à leurs heures ; et quand ils ont à dire quelque chose qui vaut la peine d'être entendu ; ils ont une poétique à eux, fort curieuse, fort précise et qui peut se résumer en quelques lignes :

« Nous sommes loin, disent-ils, très-loin du grand lyrisme un peu confus de Lamartine et de Hugo : autre temps, autre poésie. Les meilleurs parmi les modernes ne peuvent se sauver que par la justesse de l'observation, la précision du détail : ils peuvent faire bon marché de ce qu'on a appelé la couleur locale, le costume ; mais il faut qu'ils aillent droit à l'homme. A la peinture d'histoire substituons le tableau de genre et le paysage. Parmi ces avisés qui ont connu notre temps si foncièrement épris de lui-même, il a paru quelques paysagistes qui ont étudié avec amour la faune et la flore du pays lorrain et normand, et qui, sans se perdre dans d'infiniment petits détails, ont mis leurs études au service d'une poésie sincère et vraie, où il n'y a rien de technique mais où revivent les arbres, les oiseaux, les fleurs, ce qui donne une incontestable vérité à leurs tableaux d'après nature : ils arrivent ainsi à un charme réel ; le cadre est petit ; l'impression est grande : ce sont de petites toiles flamandes ou hollandaises : chaque détail est exquis. Ce paysage si bien senti, si bien rendu devient le cadre où se meuvent des personnages vivants, en chair et en os, en pleine lumière et dans leur milieu naturel bûcherons, sabotiers, marins, bouviers, pêcheurs, petites gardeuses de chèvres ; tout ce monde robuste, vivant, sincère a bien sa valeur poétique, au bord de la mer, ou sous les grands arbres de la forêt. Jusqu'à nouvel ordre la poésie est là. Des images pour l'œil, de la musique pour l'oreille, des pensées émues pour le cœur, avec cela on est vraiment digne du beau nom de poëte. Après tout est-ce qu'une idylle de Théocrite ne vaut pas mieux qu'un gros poëme indien ou persan, au point de vue de l'art ?

En poésie la qualité vaut mieux que la quantité. Les Théocrite, les Bion, les Moschus l'ont bien prouvé : on ne fait pas du grand lyrisme en tout temps ; mais la vérité bien sentie en tout temps devient de la poésie.

Parmi les chefs indépendants et distingués de la nouvelle école, M. A. Lemoyne, comme M. de Gramont, vient en première ligne. Cette poétique si française, si contemporaine que je résumais à l'instant même, c'est lui qui en a eu la conception la plus nette ; il est un de ceux qui l'ont mise en pratique avec le plus de suite et le plus de succès.

M. André Lemoyne, lui non plus, ne s'est pas prodigué : il n'a donné que trois petits volumes, qu'on vient de réunir en un seul qui n'est pas gros : les *Roses d'Antan*, les *Charmeuses* et les *Paysages de mer*. L'Académie ne les eût-elle pas couronnés, le public eût reconnu sur-le-champ qu'il avait affaire cette fois à un artiste sincère, et qui respecte le lecteur autant que l'art ; cette réserve, si rare aujourd'hui même chez les maîtres de chœur du bruyant concert poétique, cette réserve est déjà d'un bon augure. Tous ceux qui s'intéressent aux lettres l'ont remarquée. Se contenir, se retenir à nos époques de production facile, c'est déjà le fait d'un maître : ce qui n'arrive qu'à ceux qui ont eu cette première vertu, que j'oserai appeler la pudeur poétique. Aussi chez eux le progrès du talent est continu ; les années y ajoutent et elles ne lui enlèvent que les grains de poussière que le soleil jette sur la rosée en l'effleurant ; dans les *Charmeuses*, il y avait des pièces tout à fait réussies ; il y avait la *Veuve*, morceau aimable et jeune, qui fait penser à La Fontaine, lequel lui aussi a écrit sa *Veuve* et a laissé ce conte moral et charmant s'égarer parmi ses fables ; chez M. Lemoyne aussi, c'est ce joli thème, mais tout à fait renouvelé, des différences qu'il y a entre la veuve d'un jour et celle d'une année ; les connaisseurs avaient surtout remarqué dans ce premier recueil les *Gardiens du feu*, poétique peinture de ces veilleurs de nuit qui, dans nos phares, entretiennent la flamme qui protége les matelots et les navires pendant les sombres nuits ; la fin de ces gardiens du feu est dans toutes les mémoires ornées :

J'aime à penser à vous, lampes si bien gardées,
Comme au symbole pur des plus saintes idées
Que Dieu jette au foyer d'un cœur simple et fervent,
Si la Foi n'est qu'un mot et l'Espérance un doute,
Si par la nuit un peuple est surpris dans sa route
Quelques hommes pour tous gardent le feu vivant ;
On ne sait pas le nom de ces êtres paisibles.

Ce n'est pas à un de nos poëtes d'aujourd'hui que je comparerais M. A. Lemoyne, c'est à l'auteur de *Marie*, à feu ce doux Brizeux, dont tous les connaisseurs ont gardé un si charmant souvenir. Brizeux se plaisait aux horizons de sa Bretagne ; M. Lemoyne s'arrête surtout devant ceux de la Normandie. Quand même cette concentration ne serait qu'une tactique littéraire, elle ne serait pas blâmable. En somme, nous aimons surtout ce qui nous touche, ce qui est à notre portée ; la poésie peut s'élever jusque dans la nue, et nous emporter sur ses ailes, il ne nous déplaît pas de l'avoir vue d'abord sur terre.

Dans les *Roses d'Antan*, les pièces touchantes ne se comptent plus : la *Maison déserte*, le *Poëte et l'Hirondelle* sont écrites pour les délicats ; mais il y a un poëme d'une inspiration vraiment haute. Les *Larmes du Dante* ont tout à fait grand air ; et plus tard ce sera un des beaux échantillons de la poésie du dix-neuvième siècle, que l'on mettra sous les yeux de la jeunesse lettrée ; ce morceau deviendra certainement classique. M. Villemain était de cet avis dans son rapport au sujet de la récompense qu'il faisait décerner au jeune poëte, et il le développait avec une véritable chaleur de conviction.

La dernière œuvre poétique de M. Lemoyne est une heureuse démonstration de cette esthétique vivante, qui fait sa part au réalisme dans ce qu'il a de bon, mais qui commence par réserver les droits de l'idéal. Les *Grandes Eaux*, les *Grèves normandes* sont de *vrais paysages de mer*. Je ne sais si le mot est de la création de M. Lemoyne ; mais il est juste et s'applique parfaitement à ce qu'il a fait et voulu faire. C'est une veine toute neuve, qui s'ouvre à la poésie. M. Lemoyne n'est pas l'homme des préfaces au grand fracas ; c'est de son œuvre que je déduis son système ; car, des pensées d'un paysagiste, qui font suite à une nouvelle en prose intitulée : *Idylle normande*, on ne peut conclure qu'une chose, c'est qu'ici-bas il n'y a que l'homme qui change et que notre âme est aussi bien l'âme de la nature et de ses aspects que le théâtre de nos émotions.

Un mot suffit pour expliquer le mérite et l'originalité de M. André Lemoyne, Mais ce mot résume tout. L'auteur des *Paysages de mer* choisit ses sujets ; il en choisit et il en combine les diverses parties, les sentiments qui s'y rattachent naturellement ; rien n'est donné au hasard ; chaque mot est approprié à l'impression du poëte ; les uns ne sont que lumineux, les autres ont un sens profond ou une mélodie qui ajoute au sentiment. De là quelque chose de fondu, d'arrêté, d'harmonieux et souvent d'exquis. C'est le *rien de trop* des Grecs dans la poésie. Théocrite, plus que personne, l'a pratiqué ; voyez ses *Syracusaines* : rapprochez-en les *Trois vieilles* de M. Lemoyne. C'est le

même goût, avec la différence qu'il y a entre la vie pauvreteuse de Paris et la vie facile des populations méridionales. Nombre d'autres pièces de M. Lemoyne font penser à Méléagre, cet Athénien de l'Orient, que Sainte-Beuve et M. Paul de Saint-Victor devraient avoir popularisé chez les gens d'un goût attique et sûr ; je disais tout à l'heure que les verdicts de l'Académie qui, dans le cas présent, ont trois fois raison, s'étaient rencontrés avec les jugements des connaisseurs. Dussé-je scandaliser les parnassiens à outrance, qui ont juré une haine féroce à tout ce qui sent l'organisation et la régularité en littérature, dussé-je leur faire pousser les hauts cris, il faut bien reconnaître que souvent l'Académie à la main heureuse et que le public aurait mauvaise grâce à être plus sévère qu'elle. Après tout, ce n'est pas le premier venu que M. Eugène Manuel ; il y a une inspiration vraie et profonde dans ses pages intimes, dans ses poëmes populaires et dans le recueil intitulé : *Pendant la guerre*. La variété y manque un peu : la note triste domine, mais il règne une élévation incontestable, et un sentiment profond de la nécessité qu'il y a pour la poésie de se faire non pas toute à tous, mais plus démocratique et par suite plus moralisatrice que jamais.

M. Grenier est un talent plus souple peut-être que M. Manuel : ses horizons indiquent une touche ferme ; les beaux sites n'y manquent pas. M. des Essarts, ce semble, est en poésie ce que serait un élève de David en peinture ; les belles poses antiques, les grandes attitudes sculpturales lui plaisent ; il y en a lui de la vigueur et des muscles ; mais si le dessin est net et précis, la couleur est un peu dure ; il y a quelque roideur dans les lignes, cette poésie gagnera à vieillir.

Mlle Louisa Siéfert, elle aussi, je crois, est un lauréat de l'Académie. Est-elle dans le même cas ? Peut-on affirmer que les générations à venir se retrouveront dans les *Rayons perdus* et dans les *Stoïques*? Il me semble que ce talent qui cherche sa voie entre Lamartine et la jeune école, manque de décision et de nerf ; il y a beaucoup de vers heureux, mais l'ensemble est vague.

M. Jean Aicart, l'auteur de la *Chanson de l'Enfant*, doit être un lauréat aussi : il y a en lui une note douce et tendre ; mais on peut trouver qu'il y a trop d'anges et trop de berceaux dans son volume. Il ne faut pas abuser du genre Reboul, qui, même dans son jeune temps, n'a jamais été bien neuf.

Le Livre du Père, de M. de Laprade, tuera toute cette poésie enfantine et puérile. Je viens de relire *Aline*, de M. Valéry Vernier : les plus jolies scènes de cette idylle sont déjà un peu vieillies. Elles sont romantiques, romanesques et parfois charmantes. Les *Filles de*

minuit, à cause de je ne sais quel ton familièrement réaliste, ne plairont pas autant aux délicats : le titre n'est pas clair; il veut dire que ses diverses pièces ont été composées la nuit : aussi l'inspiration est-elle quelquefois un peu obscure et assez peu saisissable.

Ce travail a pris des proportions plus vastes que je n'aurais voulu, et pourtant il y a encore bien des lacunes; mais il pleut des poésies et des poëtes : tout lire est impossible. On se noierait dans le détail si l'on y entrait. Si j'ai omis quelque jeune talent, qu'il sache bien que c'est contre mon gré; qu'il s'en prenne à l'étendue même de ce sujet, qui s'agrandit incessamment devant moi. C'est même en raison de cette extension indéfinie que je n'ai rien dit des poëtes déjà classés, des Ackermann, des Laprade et de bien d'autres.

En somme, l'impression qui reste d'une pareille course à travers les champs et les landes de la poésie est assez triste. Il se passe en poésie ce qui se passe dans beaucoup d'autres sphères : le passé s'isole, s'efface et cependant n'abdique pas; le présent se cherche, et l'avenir ne se dessine point.

Nous avons plus de versificateurs que jamais, un certain nombre de talents incomplets; trois ou quatre élus seulement réalisent les difficiles conditions de l'art et de la poésie....., et encore est-ce dans des genres restreints, les seuls possibles peut-être aujourd'hui; mais du moins ils sont vrais, et c'est là l'essentiel. En dehors de ces rares exceptions, la poésie se fausse : elle est objective, elle est plastique, elle est exotique, panthéistique, tout ce que vous voudrez; mais sincère, mais profonde presque jamais; elle ne sort pas du cœur du poëte, et le nôtre ne s'y reconnaît pas. Il faut deux éléments à la poésie : l'idée et l'émotion, qui est le complément de l'idée, ou, si l'on veut, de l'idéal aperçu.

Aux uns ce qui manque c'est l'idéal : ils prennent les plates et banales photographies de la réalité la plus vulgaire pour de la vérité, comme si leur âme ou la nôtre pouvait trouver là de quoi satisfaire à ses plus hautes aspirations. Leur poésie est un trompe-l'œil : ils font du mauvais Courbet et ils croient que c'est de l'art; les autres entrevoient l'idéal, mais ils se piquent de n'en faire qu'une exacte copie, ce sont les impassibles; ils restent froids devant lui, c'est-à-dire qu'ils ne le voient pas assez face à face pour que sa vivifiante chaleur échauffe leur cœur qui s'enferme dans une superbe indifférence; ceux-là non plus n'entrent pas en communication avec nous.

Les vrais, les grands poëtes ne sont pas seulement le produit de certaines circonstances politiques et morales; ils sont surtout d'actifs agents de culture sociale; ce sont eux qui forment l'imagination de leurs contemporains. Après Lamartine et la haute réserve de ses

Méditations, les Elvires ont en quelque sorte droit de cité dans le monde qui lit les poëtes. Victor Hugo, Alfred de Vigny, Alfred de Musset ont, eux aussi, agi en maîtres sur nos imaginations. Le public leur appartenait, et il les suivait, quelquefois d'une allure assez gauche dans leurs tendances les plus accentuées.

Les poëtes d'aujourd'hui n'agissent pas sur nous. On peut se demander si la vie réelle avec ses émotions élevées ou simples a prise sur leur esprit; elle ne circule pas dans leurs œuvres. On dirait que pour beaucoup l'inspiration vient des livres et n'est qu'un reflet; quand ce n'est pas de là qu'elle vient, quand ce n'est pas le livre qui les inspire, c'est une certaine imagination générale un peu vulgaire et qui ne va pas naturellement à l'idéal. Cette imagination vague est plutôt une mode qu'un ensemble de vues sur les choses; nos poëtes ne la dirigent pas, ne la rectifient pas, ils la suivent un peu platement. Ce qui manque en général à cette nouvelle école, ou, pour mieux dire, aux nouvelles écoles, c'est un principe. Au temps de Boileau on le nommait la raison, ce principe; les romantiques l'ont appelé la liberté de l'art; ceux qui leur ont succédé l'ont appelé bon sens. Parmi les poëtes dont j'ai parlé, quelques-uns, et ce sont les plus distingués, sont en train de le chercher cet élément qui renouvellera le pittoresque en y introduisant le naturel, c'est-à-dire un certain respect de la vérité scientifique. Aujourd'hui que la poésie est toute dans le livre, il faut plus que jamais donner un aliment sérieux à l'âme du lecteur; il ne faut pas que la poésie s'effémine : c'est à elle à compléter nos âmes; il faut qu'elle devienne plus virile que jamais; il faut que nos poëtes se disent qu'ils ne travaillent pas seulement pour les femmes, mais pour une génération d'hommes qu'il s'agit de ramener à cet idéal viril qui est le gardien du foyer et le triple mur d'airain de la patrie et de son avenir.

Les poëtes eux aussi peuvent beaucoup pour le relèvement social : qu'ils visent plus haut qu'ils n'ont fait jusqu'ici; qu'ils en finissent avec les petits sujets, les petits sentiments, la petite imagination; qu'ils n'oublient pas que la forme n'est qu'un accessoire que l'idée entraîne après elle, et qu'ils reviennent à des conceptions plus profondes et en même temps plus humaines.

La démocratie, le génie moderne veulent avoir leur poésie. Est-ce possible? Je le crois. Quand nous serons plus habitués à la liberté, quand les croyances religieuses auront fait une alliance encore plus étroite avec la science et ses incessants progrès, alors l'imagination française reviendra à sa véritable allure, alors la poésie renaîtra, lentement peut-être; ni les réveils politiques ni les réveils littéraires ne s'improvisent.

Déjà la science commence à s'entendre avec la poésie, la science, qui lui semble si hostile, et par qui cependant elle revivra, surtout si nous devenons les hommes d'une morale plus sévère, plus vraiment chrétienne et plus libérale en même temps. Cet idéal, cette poésie du christianisme, de la liberté, de la démocratie et du travail sortiront du cœur même de la société régénérée, et les échos ne lui manqueront ni dans l'âme des chantres inspirés ni dans la sympathie d'un public régénéré.

L'idéal n'est pas seulement là-haut : nous le portons en nous; seulement quand il ne s'élance pas vers les hauteurs, il se dénature, il se corrompt; son essence est de toujours monter. Ayons une foi, une morale qui s'appuie sur cette croyance énergique et incessamment adaptée aux besoins de l'humanité, et les chants ne manqueront plus aux poëtes.

En attendant, que ceux-ci ne se découragent pas : la muse est comme Pénélope; il est bon qu'il y ait autour d'elle un grand nombre de prétendants. Tous ceux qu'Ulysse a chassés de son palais n'étaient pas également coupables. Il y en a plus d'un que la puissante épée du fils de Laërte a ménagé. Beaucoup de ces jeunes poëtes que j'ai jugés un peu sévèrement en me plaçant au point de vue du grand art sont plus qu'estimables. Si la poésie n'est pas en eux, parce qu'elle n'est pas autour d'eux ni au-dessus d'eux, j'en ai dit les raisons : qu'ils mûrissent et qu'ils espèrent; le ciel est gris et bas, on le toucherait de la main; mais, aux premiers rayons de soleil, la lumière renaîtra et le jour resplendira aussi éclatant que jamais.

D'ici là qu'ils me permettent de les quitter en leur citant une pensée de M. Doudan, qui sera pour eux à la fois un conseil et un encouragement. « Oh! que bien heureux en poésie et en tout sont ceux qui ne se laissent pas aller au courant des idées d'autrui : tout le monde a, au bout de sa maison, un petit ruisseau où se réfléchit un petit paysage qui n'est qu'à lui; mais on aime bien mieux peindre les chaînes des Alpes et des Pyrénées, qu'on n'a peut-être pas vues, même en rêve. »

F. Colincamp.

LA NIANIA

TROISIÈME PARTIE

XVI

Pendant les premiers jours qui suivirent leur réunion, les jeunes gens crurent avoir conjuré le mauvais sort; dans cette atmosphère de bonheur et de paix, Antonine semblait refleurir; renonçant à tout, Dournof passait ses journées auprès d'elle et ne rentrait chez lui que pour prendre un peu de sommeil. L'heure des repas était pour eux le moment béni de la journée, car on dressait le couvert auprès du canapé qu'Antonine ne quittait guère, et la Niania les servait tous deux seuls, pendant que la famille dînait dans la salle à manger.

A voir la jeune fille, on n'eût jamais cru sa vie menacée. Son teint toujours pâle était devenu d'un blanc mat, un rose à peine indiqué nuançait ses joues, et ne devenait plus rouge qu'aux heures de fièvre; la toux n'était pas très-pénible, — mais les forces ne revenaient pas. Tout le monde crut que le docteur Z. s'était trompé, et Mme Karzof réunit trois autres médecins pour leur demander une consultation.

Le résultat fit tomber les pauvres gens du haut de leurs espérances : Antonine ne verrait pas fleurir les roses.

Les parents dans leur désespoir déclarèrent que tout cela n'était que stupidité ou tromperie, que leur fille allait beaucoup mieux et que « les médecins n'étaient que des ânes : » cette dernière opinion émanait personnellement de M. Karzof.

La chambre d'Antonine était devenue le rendez-vous de toute la famille : c'est là qu'on prenait les décisions, qu'on commandait le dîner, que Jean venait lire le journal à haute voix, que M. Karzof

[1] Voir le *Correspondant* des 25 août et 10 septembre 1877.

rapportait son petit stock de nouvelles et de commérages. Dournof apportait des fleurs, — mais des fleurs sans parfum, car Antonine ne pouvait supporter la moindre odeur prononcée ; les amis et amies de la famille prévenus du danger de la jeune fille, et n'y pouvant croire à la vue de sa beauté rayonnante et pour ainsi dire transfigurée, venaient en foule, apportant chacun quelque babiole, quelque petit souvenir. Bientôt les tables et les étagères furent encombrées de présents, et il fallut en augmenter le nombre.

Le bataillon sacré était venu à la première nouvelle de danger ; parmi les jeunes gens qui le composaient se trouvait un étudiant en médecine, près de finir son cours : si Dournof avait conservé quelques illusions, il les eût perdues à voir la pitié affectueuse avec laquelle son ami parlait à Antonine, avec quelle bonté il se prêtait à ses fantaisies, et de quel regard triste il la suivait lorsqu'elle ne le voyait pas.

Les jeunes filles, ses compagnes venaient aussi en foule ; jamais on ne s'était aperçu, parmi cette jeunesse rieuse, de la place que tenait cette personnalité le plus souvent grande et austère ; on ne savait pas combien de bons conseils elle avait donnés, combien de chagrins elle avait adoucis par ses paroles ou ses actes, jusqu'au jour où il fut avéré qu'on allait la perdre. Chacun voulut la revoir une fois encore, et il sembla à tous qu'ils ne l'avaient jamais vue jusque-là.

Antonine recevait tous ces hommages, toutes ces marques de tendresse comme la chose la plus naturelle du monde. Son cerveau déjà fatigué de tant de luttes et de chagrins, s'était un peu affaibli sous l'effort du mal envahissant ; elle ne se rendit pas bien compte de l'affluence de visiteurs sans cesse renouvelée qui remplissait sa chambrette, mais il lui était très-agréable de voir tant d'amis.

Ce flot incessant d'amis et de connaissances empêchait le bonheur d'avoir retrouvé Dournof d'être trop poignant et dangereux. Lorsqu'ils se retrouvaient seuls, après une journée pleine de distractions, lorsque la Niania, toujours silencieuse et triste, roulait auprès du canapé la petite table du repas, elle tendait la main à son ami, qui inclinait dessus sa tête, afin de lui dérober l'expression de ses yeux, et elle se laissait aller sur ses oreilles, en murmurant : — Je suis heureuse.

Vers le soir, venait la fièvre ; alors les yeux d'Antonine s'animaient d'un éclat factice, les taches rouges marbraient ses pommettes ; elle faisait des projets pour l'avenir. On avait parlé vaguement d'un voyage à l'étranger, pour rétablir la santé.

— Dès qu'il fera beau, disait elle, aux premiers rayons du soleil de mai, nous partirons pour l'Italie, nous serons mariés alors !

Sa main caressante prenait celle de Dournof qui l'écartait en souriant, le cœur navré, les traits tirés par la contrainte qu'il s'imposait. Nous irons à Florence ! on dit qu'il y a tant de fleurs à Florence que personne ne peut se l'imaginer. Et puis en automne nous reviendrons ici. Maman nous arrangera un joli petit appartement dans un quartier clair et propre. Ma chambre à coucher sera bleue, J'aime tant le bleu ! N'est-ce pas, maman que vous me la meublerez bleu ?

— Oui, répondait Mme Karzof, du bleu clair.

— Bien clair, avec des rideaux blancs, brodés en dessous... cela coûtera cher, mais on ne marie sa fille qu'une fois, n'est-ce pas, mon père ?

Le vieux Karzof murmurait tout bas quelque chose comme un assentiment, et sortait en se mouchant avec bruit dans son grand foulard à carreaux, suivi par le regard inquiet de sa femme.

Plusieurs jours s'écoulèrent ainsi; Antonine espérait toujours qu'elle pourrait se lever le lendemain, et la langueur de son mal la forçait à rester couchée; elle allait de son lit au canapé et du canapé au lit tous les jours, et déjà ce faible effort lui paraissait au-dessus de ses forces.

Un soir, dévorée par la fièvre, elle s'était tenue assise quelque temps.

— Je vais mieux, dit-elle à Dournof, beaucoup mieux, tu le vois ! Je veux aller dans le salon, faire une surprise à mon père et à ma mère. Et puis il y a si longtemps que je n'ai fait de musique !... Je veux faire du piano.

Elle se leva, en chancelant, fit deux pas, appuyée sur le jeune homme, mais au moment où elle tournait vers lui son visage animé d'une joie enfantine, elle pâlit et se cramponna à son épaule. Une toux cruelle secoua ce jeune corps débile, et elle défaillit. Il la reporta sur le canapé ; penché sur elle, il suivait les moindres mouvements de ce visage adoré; elle jeta à terre son mouchoir marbré de taches rouges.

— Il est trop tard, dit-elle avec une expression déchirante. Trop tard ! ah ! mon ami, nous paierons cher ces quelques jours de bonheur !

L'image de ce bonheur que la mort allait lui ravir, devait être la punition d'Antonine. La vie qu'elle allait quitter se faisait belle devant ses yeux comme à plaisir, pour lui inspirer des regrets plus amers. Tant de tendresse, de dévouement, de facilité à toute chose ! Les obstacles s'étaient levés par enchantement, tout n'était plus qu'un rêve doré, le paradis s'ouvrait devant elle... Et il fallait renoncer à toutes ces joies.

Antonine pleurait, le visage dans ses mains. Dournof se pencha sur elle.

— Ne pleure pas, lui dit-il, tu me brises le cœur.

Elle leva sur lui ses yeux creusés par la souffrance physique et morale.

— Au moment où tout est si beau, où nous n'avons plus qu'à être heureux, voir la vie m'échapper.... Quelle dérision amère!

Dournof couvrait de baisers les petites mains fiévreuses de sa fiancée.

— Si tu ne souffrais pas, lui dit-il à voix basse, je ne serais pas ici!

— C'est vrai, répondit-elle avec amertume; j'aurais épousé Titolof. Ah! s'écria la pauvre enfant, je ne suis pourtant pas méchante! Qu'ai-je fait pour tant souffrir.

— Dieu châtie ceux qu'il aime! dit la voix grave de la Niania, qui venait d'entrer en silence. Tu as mal fait, ma fille de porter la main sur toi-même. Quand tu as voulu mourir, tu as offensé le Seigneur. Ton mal est le châtiment qu'il t'envoie!

— Mais elle guérira, Niania, elle guérira! reprit Dournof en regardant la vieille femme d'un air de supplication.

— Non, dit Antonine, je ne guérirai pas. Dieu n'est pas le jouet de nos caprices. Je lui ai demandé la mort comme un bienfait, il me l'a accordée...

Elle inclina la tête sur ses mains jointes et s'absorba dans ses pensées.

— Que son nom soit béni! dit-elle enfin. Maintenant je ne dois plus penser qu'à obtenir mon pardon.

Quand Dournof fut parti, quand la jeune fille fut arrangée pour la nuit dans son petit lit bleu, elle appela sa Niania qui couchait par terre auprès d'elle.

— Prie avec moi et pour moi, Niania, dit-elle, pour que Dieu me pardonne.

— Pauvre martyre, pensa la vieille femme, tu as gagné le ciel.

Désormais la Niania et son élève parlèrent du ciel tous les soirs : une paix céleste descendit sur la jeune fille. Le jour appartenait à Dournof, à sa famille, à ses amis, — la nuit était réservée à la prière.

Ce n'est pas sans cruels retours d'amertume, sans larmes, sans accès de fiévreux désespoir qu'Antonine renonça à la vie. Plus d'une fois, les mains levées vers le ciel, elle cria : — Je ne veux pas! je ne veux pas mourir! Quand elle se croyait le mieux résignée, l'amour de la vie lui revenait plus fort et plus poignant que jamais. Ces luttes usèrent ses forces.

Le docteur, afin de prolonger de quelques jours une vie si chère à tous, conseilla de la transporter à la campagne. On loua une maison à Pargolovo dans un site magnifique où les yeux se reposaient de tous côtés sur les souches massives des pins ou des sapins. Si quelque chose pouvait conserver les forces défaillantes d'Antonine, c'était l'air balsamique des arbres résineux.

Aux premiers rayons du soleil de mai, elle partit, non pour l'Italie, comme elle l'avait désiré, mais pour Pargolovo. Ce trajet d'une vingtaine de verstes à peine faillit lui coûter la vie. Dournof qui la soutenait sur son bras, appuyée sur des coussins, crut plus d'une fois, qu'elle n'arriverait pas vivante. Elle atteignit cependant ce séjour. Le lendemain de son arrivée, la vue du lac, des collines, des bois qui l'entourent, l'aspect magique de la verdure à peine naissante qui commençait à pointer aux rameaux des saules, toute cette vie nouvelle qu'amène le printemps, lui rendit un peu de joie. Elle espéra vivre.

En promenant ses yeux sur le paysage, elle les arrêta sur un petit monticule surplombant le lac, et que couronnait une petite chapelle construite en bois.

— Qu'est-ce que cela? demanda-t-elle.

La question imprévue n'obtint point de réponse : personne autour d'elle n'osait lui forger un mensonge.

— Ah! fit-elle en parcourant du regard les visages qui l'entouraient, je comprends; — c'est le cimetière. — On m'enterrera là, près du lac, ajouta-t-elle en indiquant l'extrême pointe : je veux que mon tombeau reçoive les derniers rayons du soleil.

Elle vécut un mois encore, dépassant les prévisions de la science, soutenue peut-être par le grand amour qu'elle portait à celui qu'elle laissait faible comme un enfant, et dénué comme un orphelin; puis tout à coup, ses forces déclinèrent.

— Ecoute, dit-elle un soir à Dournof, je mourrai demain, j'en suis sûre. Rappelle-toi que tu dois vivre pour ta patrie et tes semblables. Tu deviendras riche et célèbre; pense à moi, alors, car j'ai renoncé à tout pour obtenir ce résultat. Tu te marieras....

Dournof fit un geste énergique.

— Tu te marieras, insista-t-elle, et tu feras bien. Tu auras des enfants qui seront ton image, tu en feras des hommes tels que toi... alors si Dieu me permet de te voir sur la terre, je serai tout à fait heureuse, — tout à fait entends-tu ?

Le lendemain, comme elle l'avait dit, Antonine s'éteignit sans trop de souffrances; il y avait longtemps qu'elle avait épuisé le fiel de la coupe.

Sa mort frappa sa famille comme si elle n'était pas prévenue

depuis longtemps. Dans sa chambre, la plus belle et la plus vaste de cette maison où l'on avait dressé pour l'y exposer la table funéraire, le vieux Karsof, devenu à moitié imbécile, allait et venait, touchant les mains de sa fille et ne pouvait se persuader que leur roideur était celle de la mort. La mère inquiète de mille détails sentait moins son chagrin, l'heure du remords devait commencer pour elle lorsque la maison serait remise en ordre et quand aucun souci matériel ne la distrairait plus de son chagrin.

Dournof, qui depuis cinq nuits n'avait pas dormi une heure par jour, veillait encore auprès du corps d'Antonine, avec le diacre chargé de lire les prières. Le diacre était remplacé toutes les trois heures, et Dournof restait là. De temps en temps, il se levait du siége qu'il avait adopté, et venait près de la jeune morte, arrangeait un ruban, un pli de sa blanche toilette nuptiale ; il changeait de place une des fleurs dont le corps et la table étaient parsemés, puis, pieusement, comme une relique, il baisait le front et les mains d'Antonine, et retournait à sa place. Le sommeil l'y surprenait parfois ; il appuyait alors sa tête contre la muraille et dormait quelques instants. Il se reprochait ces minutes dérobées à la contemplation de ces restes adorés qu'on allait venir lui enlever.

Le troisième jour, en effet la maison se remplit de parents et d'amis ; on enleva le cercueil de moire blanche, et on emporta la jeune fille à l'église.

Elle était si belle, ses traits avaient pris une expression si angélique que l'on ne pensa point à couvrir son visage. On rabattit dessus le voile de mousseline qui l'entourait, et sous le soleil de juin, elle prit ainsi parée comme pour l'hymen, le chemin de la petite église.

Pendant le service funèbre Dournof toujours près du cercueil le regardait d'un air jaloux. Quand, suivant l'usage, l'assistance vint donner le baiser d'adieu à la morte, il s'inclina après les parents, comme il était dans l'ordre, sur les mains de cire de sa fiancée, puis il laissa passer la foule.

Quand le dernier des assistants eut rempli ce pieux devoir, les sacristains s'approchèrent avec le couvercle. Il les écarta du geste.

— N'y a-t-il plus personne ? dit-il à demi-voix.

On le regarda avec étonnement, mais nul ne répondit.

Alors il se pencha sur sa fiancée et baisa avec passion le front pur, les joues amaigries, les doigts émaciés d'Antonine, puis il prit lui-même le couvercle avec une sorte de rage, et sans attendre d'aide, il le vissa solidement.

Les plus proches parents de la jeune fille avaient compris son désir et n'y mirent point d'obstacle : après les lèvres de Dournof,

rien n'effleura plus le visage de celle qu'il n'avait pu obtenir comme sienne.

Une voix se fit entendre tout près de lui, pendant qu'on emportait Antonine vers la fosse, creusée suivant son désir à l'endroit où tombaient les derniers rayons du soleil couchant :

— Toi et moi seuls l'avons aimée; les autres ne l'ont pas connue.

Dournof se retourna et vit la Niania. Celle-là non plus ne pleurait pas, mais la joie de sa vie venait de disparaître dans le trou du fossoyeur.

XVII

Les Karsof n'habitèrent pas longtemps la maison où leur fille avait rendu le dernier soupir. Bien différents de Dournof qui eût passé sa vie dans la chambre d'Antonine, à regarder la place où elle avait cessé de vivre, il leur était pénible de se trouver sans cesse dans un milieu qui leur rappelait les angoisses des derniers jours. Ils retournèrent en ville, et Mme Karsof, toujours pratique, loua sa maison à des négociants Anglais qui n'avaient pu trouver de villa à cause de la saison avancée. Ils retournèrent à Pétersbourg et reprirent leur existence accoutumée.

Karsof s'en allait à son bureau le matin, remplissait machinalement sa besogne, grondait quelque scribe négligent, donnait des signatures et des poignées de main, puis rentrait au logis. Là rien ne paraissait changé; mais jadis le piano d'Antonine aujourd'hui muet se faisait entendre dès le bas de l'escalier; à son coup de sonnette, la musique cessait brusquement et sur la porte ouverte du salon, il voyait apparaître la gracieuse silhouette de sa fille... Désormais il entrait seul, la tête basse, remettait son pardessus à la Niania toujours morne et sévère, puis traversait le salon sans regarder autour de lui : il n'était pas d'objet dans cette pièce qui ne parlât au père navré de sa fille perdue !

Il allait retrouver sa femme. Celle-ci, assise auprès de la fenêtre, portant désormais des lunettes pour protéger ses yeux soudainement vieillis par les pleurs, tricotait des bas de laine pour son fils et son mari... Le père s'asseyait près d'elle, poussant un soupir, de chagrin autant que de fatigue, et, suivant une habitude de trente années, il demandait le récit des événements survenus en son absence.

Que lui dire? Il n'arrivait plus rien. Autrefois, la maison était pleine de mouvement et de vie. Les jeunes amies d'Antonine et leurs frères allaient et venaient sans cesse; il n'était point de jour

où la sonnette ne retentît dix fois ; mais qui pouvait venir désormais ? Jean fuyait la maison, cette triste maison pleine de souvenirs douloureux et n'y rentrait guère que pour la nuit. Il se reprochait bien parfois de délaisser ainsi ses parents, — mais il n'aimait pas à se trouver avec eux; la vue de leur chagrin, loin de lui inspirer la pitié, soulevait en lui une sourde colère.

— C'est leur bêtise, se disait-il, leur amour-propre aveugle qui a perdu notre Antonine bien-aimée !

Et la compassion achevait de mourir dans son cœur.

Jean était de ceux qui ne comprennent pas les erreurs de l'ignorance. L'éducation qu'il avait reçue et ses facultés naturelles le mettaient fort au-dessus du niveau de ses parents. Il ne s'en targuait pas, car il avait trop d'esprit pour tirer vanité d'une supériorité qui ne lui appartenait pas en propre, mais il ne comprenait pas les faiblesses et les imperfections d'une société moins éclairée, il pouvait les excuser, mais non les plaindre.

Après le premier hébêtement de la douleur, Mme Karsof ne tarda pas à se révolter ; elle ne pouvait supporter l'idée d'être en faute ; son amour-propre, qui durant sa vie entière n'avait été éprouvé que dans des circonstances peu importantes, ne pouvait lui laisser supporter la pensée de la moindre erreur possible. Elle réfléchit pendant quelques semaines, se débattant sous l'accusation que portait sur elle sa propre conscience, et à force de chercher, elle trouva un autre coupable de la mort d'Antonine.

— Sais-tu, Karzof, dit-elle à son mari, un soir qu'après leur dîner solitaire, les deux époux se retrouvaient seuls dans le cabinet du vieillard, sais-tu que sans Dournof, notre Antonine serait encore ici, belle et vivante ?

Karzof hocha tristement la tête, sa conscience à lui ne s'accommodait pas si facilement d'une défaite, mais il ne voulait pas contrarier sa femme. Il garda le silence.

— Oui, répéta Mme Karzof, c'est la faute de Dournof si nous avons perdu notre fille ! c'est lui qui l'a entraînée dans cet amour absurde ; s'il avait eu un peu de cœur, il aurait compris tout de suite qu'elle n'était pas faite pour lui, et il se serait tenu à l'écart... Je l'avais dit dès l'abord et je le maintiens : c'était un coureur de dot !

— Antonine n'était pas bien riche, objecta timidement Karzof ; je crois qu'il l'aimait pour elle-même.

— Tu n'y entends rien, reprit avec véhémence la mère irritée, s'il l'avait aimée pour elle-même, il aurait préféré le bonheur de notre fille à son propre bonheur, et il lui aurait conseillé tout le premier de faire un mariage sensé, un beau mariage qui satisfait tout le monde... Mais il ne pensait qu'à lui, l'égoïste.

— Il l'aimait, dit doucement le vieillard.

— Il l'aimait, la belle affaire ! moi aussi je l'aimais ! et c'est parce que je l'aimais que je voulais la voir riche et bien posée. Qu'est-ce que c'est, que cet amour qui ne sait que nuire !

Karsof pensa à part lui qu'il avait autrefois aimé sa femme d'un amour semblable à celui de Dournof, et que lorsqu'on la lui avait donnée, elle qui ne l'aimait pas, son bonheur avait commencé par être bien égoïste. Mais les idées du vieillard n'étaient plus bien nettes depuis quelques années, et s'il sentait bien que sa femme avait tort, il n'était pas capable de le lui dire. Il continua à se taire.

Depuis quelques instants la Niania était entrée dans le cabinet et avait commencé à préparer l'attirail du thé ; Mme Karzof n'y prit pas garde.

— C'est Dournof reprit-elle qui est cause de notre malheur, c'est son sot entêtement qui a poussé Antonine, pauvre agneau ! à chercher la mort ; c'est un misérable et un lâche, il n'agissait que par intérêt...

La Niania s'arrêta près de la table et regarda Mme Karzof. Celle-ci emportée par sa colère continua ;

— Il voulait épouser Antonine, mais avec notre bénédiction, car il avait peur de la voir déshériter, et, sans dot, il n'avait pas besoin d'elle...

— Madame, dit tout à coup la voix grave de la Niania, vous offensez Dieu.

— Eh ? fit la mère qui ne put en croire ses oreilles.

— Vous offensez Dieu en calomniant l'innocent ! Dournof aimait notre Antonine pour elle-même ; il lui a proposé de s'enfuir...

— Que ne l'a-t-elle écouté, gémit la malheureuse femme ; changeant d'idée comme un enfant, elle vivrait et j'aurais pardonné.

— Vous aviez dit à la pauvre sainte qui est au ciel, que votre malédiction la suivrait partout si elle se mariait sans votre consentement ; elle vous a crue, — elle a eu tort, puisque vous venez de le dire vous-même.

Mme Karzof ne trouva rien à répondre. Son mari écoutait en silence, comprenant à peine ce qui se passait auprès de lui.

— Vous avez un caractère comme les autres femmes, reprit la Niania, vous criez bien fort et puis vous cédez à qui vous flatte ; ni Antonine ni celui qu'elle avait choisi n'avaient un semblable caractère ; ils écoutaient, se taisaient, et obéissaient quand c'était pénible ; mais ce que vous demandiez ici, c'était contraire à la volonté du Seigneur. Oui, ils ont eu tort de vous croire, oui, ils auraient dû vous désobéir, — mais Antonine était une fille trop soumise, elle a mieux aimé mourir que de pécher.

M. Karzof sanglottait dans son mouchoir et des larmes auxquelles il ne prenait pas garde coulaient sur les joues du vieillard.

— Vous disiez tantôt que Dournof est coupable de la mort de notre agneau pascal ? Ce n'est pas vrai, Madame, et vous le savez bien que ce n'est pas vrai ! Antonine est morte de chagrin, et c'est votre faute, à vous Madame ! Elle vous avait dit qu'elle en mourrait, vous ne l'avez pas crue, — parce que vous aviez dit la même chose autrefois ; mais vous auriez dû savoir qu'elle avait un autre caractère que vous ! Elle ne disait pas de paroles inutiles, notre Antonine, elle ne parlait pas de ses actions, elle faisait de son mieux sans rien dire. Oui, quelqu'un a tué notre Antonine, — et c'est sa mère qui l'a tuée.

— Niania ! Niania ! s'écria Mme Karzof en se soulevant de son fauteuil.

— Je ne vous crains pas, dit doucement la vieille bonne. J'ai tant pleuré que ça m'est égal de mourir, et puis vous ne me ferez pas de mal. Mais c'est vous qui avez tué Antonine, tout de même.

— Hors d'ici ! cria Mme Karzof. Impudente ! tu oses blâmer tes maîtres ? Je te chasse, va-t-en.

— Ma femme, intercéda le vieillard, elle nous aime, elle a élevé nos enfants... elle déraisonne, laisse-la tranquille...

— Hors d'ici ! répéta la matrone irritée. Je te chasse ! C'est toi qui es cause de notre malheur ; tu as entraîné notre innocente au mal...

— Ah ! Madame ! dit la vieille bonne en faisant le signe de la croix, que Dieu vous pardonne ce que vous dites ! Je m'en vais... je m'en vais, et sans rien regretter. M. Jean vole de ses propres ailes maintenant, hélas ! le nid est vide... Je m'en vais, Madame.

La vieille femme s'inclina jusqu'à terre devant celle qu'elle avait servie trente ans, puis se releva d'un air digne et sortit. L'instant d'après une jeune femme de chambre, qu'on avait prise pendant la maladie d'Antonine entra d'un air étonné, conviée à ce service pour la première fois, et acheva de préparer le thé.

Mme Karzof plus contrariée qu'irritée pour le moment, garda le silence pendant quelques instants, puis, ne pouvant y tenir, demanda :

— Où est la Niania ?

— Elle est sortie, Madame, répondit respectueusement la jeune fille.

— Où est-elle allée ?

— Je ne sais pas, Madame, elle ne l'a pas dit.

Karzof regarda sa femme d'un air de reproche ; elle détourna les yeux et reprit son tricot sans rien ajouter.

XVIII

Dournof était seul dans sa chambre, après une journée de travail assidu, il avait repoussé les papiers qui encombraient son bureau, et la tête appuyée dans ses deux mains, les yeux fixés dans le vide, il rêvait.

C'était l'heure qu'il accordait à ses souvenirs; après le jour employé aux courses, aux démarches, à l'étude des dossiers, à la préparation de ses plaidoiries, il se donnait un moment de répit vers le coucher du soleil.

Pendant ces jours brûlants de l'été, si tristes en ville, un flot continu d'équipages entraînait vers les îles les promeneurs altérés de fraîcheur et de verdure. Mais Dournof n'allait pas voir coucher le soleil, à *la pointe* comme c'est l'usage; il restait chez lui, seul, concentré dans sa pensée, et revivait les quelques semaines où il avait épuisé la coupe de la joie la plus amère auprès de celle qui lui était rendue et qu'il devait perdre. Le roulement lointain des voitures sur le pont Troïtsky faisait un accompagnement sourd à la mélancolie de ses pensées, et ce n'était d'ordinaire que bien avant dans la nuit, lorsque le roulement s'était éteint et que l'orient se nuançait d'une bande rouge annonçant le prochain lever du soleil, qu'il se décidait à se jeter sur son lit.

Après la première effervescence aiguë de la douleur, Dournof, suivant la marche ordinaire des sentiments humains, était arrivé à cette période du deuil où l'on trouve une volupté amère à se plonger dans les souvenirs les plus déchirants; il se complaisait à se représenter Antonine agonisante, il essayait de se retracer le dernier regard si tendre et si désespéré de la pauvre enfant qui le cherchait encore pendant que l'aube de la mort s'étendait sur ses yeux déjà aveugles; c'est là ce qu'il voulait revoir, et dans ces images funèbres, pendant que son cœur torturé se tordait dans l'angoisse, et lui semblait se rapprocher de la chère envolée, au moins par le martyre qu'il subissait à plaisir.

Les rayons du soleil avaient quitté la chambrette, et la poussière du jour se reposait lentement sur le bord de sa fenêtre ouverte lorsqu'il entendit sonner. Il secoua les épaules, maudit l'importun et resta immobile.

La sonnette s'agita encore après un court silence. Dournof hésita, fit un mouvement pour se lever, mais il lui en coûtait trop de faire entrer un importun, de chasser sa tristesse pour répondre à quelque oisif entré par hasard; il remit sa tête dans ses mains et voulut reprendre sa rêverie. Un troisième coup de sonnette, impérieux et

précipité comme l'appel d'une âme en détresse le fit tressaillir. Malgré lui, il se leva lentement et alla ouvrir.

— Niania! s'écria-t-il en apercevant sur le palier la figure sombre de la vieille femme. Niania! d'où viens-tu? Entre, entre, ma bonne!

Il rentra chez lui, elle le suivit.

— Assieds-toi, lui dit Dournof. Que me veux-tu, ma chère? Ah!... je suis content de te voir...

Il se tut, suffoqué par ses pensées. Il aimait sincèrement et tendrement cette vieille femme qui avait été la vraie mère d'Antonine. Inconsciemment il éprouvait du respect pour cette bouche austère d'où étaient tombées sur eux les paroles qui préservent de la chute, et sur la mourante, les dernières prières qu'entend l'oreille humaine. Il aimait ces mains ridées, désormais tremblantes, qui avaient enseveli le corps de sa bien-aimée, ces yeux qui avaient veillé son agonie, et pleuré sur son cercueil; cette vieille femme était désormais tout ce qui restait vivant sur la terre, de ce qu'il avait aimé, car les parents d'Antonine n'étaient rien pour lui.

— Je ne m'asseyrai pas, dit la vieille femme qui resta droite devant lui; j'ai une grâce à te demander, et ce n'est pas assis qu'on demande les grâces.

— Une grâce? Tout ce que tu voudras! fit Dournof. Je ne suis pas riche, mais tout ce que je possède...

La vieille femme fit un signe de la main.

— Ce n'est pas de l'argent qu'il me faut, dit-elle, ni rien de pareil. Je suis venu te demander, maître, si tu veux que je sois ta servante.

— Ma servante? fit le jeune homme surpris.

— Oui, répéta la vieille femme en s'inclinant jusqu'à toucher la terre de sa main pendante, ta servante, jusqu'à ma mort qui sera prochaine, je l'espère. Je ne veux pas de gages, j'ai beaucoup d'habits, je te demande le pain et le sel, et je veux te servir.

— Je le veux bien, répondit Dournof encore ébahi, mais pourquoi? Est-ce que tu ne veux pas rester avec les Karzof?

— Elle m'a chassée! dit la Niania répondant à sa pensée intérieure, plutôt qu'à la question de Dournof : elle m'a chassée; vois-tu, toi et moi, nous sommes, à ce qu'elle prétend, coupables de la mort de notre ange défunt; tu vois qu'il n'y a pas moyen de faire autrement que de vivre ensemble! Des païens comme nous, fi!

Elle acheva sa phrase par un geste d'une amertume indicible.

Dournof la regarda, et lut dans les yeux de la vieille femme un ressentiment profond contre ses maîtres. Toute la fidélité que les gens russes portent à leurs seigneurs s'était concentrée sur Antonine, et celle-ci l'avait emportée dans la tombe.

— Viens chez moi, dit-il avec bonté; viens, nous parlerons d'*elle*. Nous l'aimions, nous...

La Niania prit la main du jeune homme et la porta à ses lèvres avant qu'il eût pu la retirer.

— Tu es mon maître, dit-elle; je vais dire à ceux de là-bas que je suis à ton service. Je reviendrai demain. Peux-tu me loger?

— Là! dit le jeune homme en ouvrant une petite pièce sombre où il mettait ses habits et quelques livres.

— C'est bon, fit la Niania. Tu verras que je te soignerai bien.

Sans plus de paroles, elle sortit. Le lendemain, elle revint avec un paquet de hardes, et s'installa dans le ménage du jeune homme.

— Qu'ont-ils dit? fit celui-ci, non sans quelque curiosité, lorsqu'il la vit arriver.

Elle fit un geste dédaigneux.

— Que j'étais une ingrate, une méchante, une misérable... Le vieux pleurait; pour lui, je serais restée, mais elle, je ne peux plus la voir.

— Elle est pourtant bien à plaindre, murmura Dournof.

— Par sa faute! Tant pis pour elle! répliqua la vieille femme avec colère. Nous souffrons tous par sa faute, pourquoi ne souffrirait-elle pas? Ce n'est que juste.

Dournof ne revit jamais les Karzof: peu de temps après le vieillard prit sa retraite, et six semaines plus tard il mourut, d'ennui plus encore que de chagrin. Mme Karzof bourrelée de remords qu'elle ne voulait pas accepter, toujours en lutte avec elle-même toujours irritée contre les autres, se retira chez une parente de province.

Seul, Jean avait conservé son amitié à Dournof et sa tendresse à sa vieille bonne.

De temps en temps, il venait les voir, et tous les trois passaient une heure à savourer l'amertume des souvenirs. Mais il obtint une place de substitut en province, et Dournof se trouva seul avec la vieille bonne, pour livrer à la vie la grande bataille dans laquelle il faut vaincre où périr.

XIX

Le jeune homme n'était pas de ceux qui succombent: une robuste vitalité, jointe à cette énergie tranquille qui lui avait donné tant de constance dans son amour, lui inspira le courage nécessaire pour traverser toutes les épreuves. Il connut des jours de misère, car pendant la maladie d'Antonine, il avait dépensé son petit capital pour vivre et procurer quelques gâteries à la pauvre enfant; la vieille bonne et lui dînèrent plus d'une fois d'une poignée de gruau noir

achetée à crédit, mais le pain amer du travail infructueux, loin de les affaiblir, semblait redoubler leurs forces. Pendant ces mois d'épreuve, la Niania connut qu'elle ne s'était pas trompée en choisissant Dournof pour maître, et de jour en jour elle l'aima davantage.

Un labeur acharné vainc tous les obstacles, cette devise, celle de Dournof, finit par triompher; dix-huit mois après la mort d'Antonine un procès curieux mit ses talents en lumière, et, comme il arrive souvent, inconnu la veille, au jour il se réveilla célèbre. Les consultations, les demandes affluèrent de toutes parts, il reçut des offres du ministère de la justice, et ne pouvant en croire sa propre existence, il se vit juge au tribunal des référés sans savoir comment cela s'était fait. On parla de passe-droit, de manquement à la hiérarchie, les mécontents furent nombreux, mais le ministre ferma d'un mot la bouche à tout le monde :

— Que ceux qui ont plus de talent fassent leurs preuves, dit-il, nous les placerons plus haut encore!

Personne ne se présenta.

Dournof, désormais, n'était plus une sorte de paria, reçu par pure bienveillance dans une société supérieure à son rang. C'était M. le président Dournof, un homme bien remarquable, qui avait donné des preuves de sagacité vraiment extraordinaires; aussi tout le monde était-il heureux et fier de le rencontrer. La haute aristocratie lui tenait encore un peu rigueur, parce que sa promotion était de date trop récente, mais ces obstacles devaient s'effacer avec le temps.

Le jeune président prit sa nouvelle fortune avec le même calme qui avait accompagné ses mauvais jours! L'hermine ne lui monta point au cerveau. Toujours accompagné de la Niania qui avait dépensé la moitié de ses économies à brûler des cierges pour lui, au temps de son infortune, il prit un appartement conforme à son nouveau rang, un valet de chambre ouvrit désormais la porte aux visiteurs, une cuisinière finnoise remplaça la Niania à la cuisine, et celle-ci, promue au rang de femme de charge, n'eut plus que le soin du linge et la haute main sur la maison; mais le jeune homme conserva la même simplicité de maintien, et le même détachement des choses matérielles. Le deuil qu'il portait toujours dans son cœur l'empêchait de prêter trop d'attention aux jouissances extérieures.

Pendant ses jours de lutte, lorsqu'il s'était senti défaillir, il avait eu un refuge assuré contre les faiblesses d'un esprit trop tendu et d'un cœur brisé de fatigue. Quand après une journée passée sur un travail ingrat il sentait ses yeux lui faire mal et sa tête s'alourdir, il partait vers le soir en été et s'en allait le long de la route de Pargolovo.

Ce trajet, fait cent fois, ne lui paraissait pas long : il connaissait chaque poteau de la route ; c'était pour lui une sorte de chemin de croix, que cette route où il avait soutenu dans ses bras Antonine défaillante. La nuit d'été, claire et sereine, se posait doucement sur la campagne ; il voyait s'assombrir peu à peu l'atmosphère qui devenait grise plutôt que sombre, et sous cette demi-clarté des nuits du nord, où l'on peut encore lire un livre à minuit, il poursuivait sa course solitaire.

Le ciel se rosait à l'orient quand vers deux heures du matin il arrivait au cimetière ; rien n'en défendait l'abord : en Russie, on ne songe guère à protéger les tombeaux, car les violations de sépultures sont bien rares ; il gravissait la pente de la colline, et parvenait jusqu'à la croix de fer scellée dans du granit, qui marquait le lieu de repos d'Antonine.

Là, assis sur la pierre, il confiait à la chère morte ses chagrins, ses illusions perdues, ses défaillances du jour précédent... il pleurait sans honte sur cette tombe où reposait le meilleur de lui-même ; le soleil levant l'y trouvait, et à cette heure où l'âme de la jeune fille s'était envolée, il versait à flots brûlants le trop plein de son âme désespérée sur ce tombeau ; puis il revenait vers la ville, affaissé, mais consolé, car il lui avait semblé entendre encore les paroles d'Antonine :

— Tu travailleras, je le veux ; et tu seras un homme utile à ton pays.

Quelle défaillance était permise devant ce courage indompté qui n'avait cédé qu'à la mort ? Honteux de sa faiblesse, Dournof rentrait et se remettait au travail.

A ses habits poussiéreux, la Niania qui l'avait attendu toute la nuit reconnaissait bien la course funéraire qu'il avait faite ; essuyant ses yeux fatigués où se trouvait toujours de nouvelles larmes, elle lui servait un repas frugal, et lui demandait à voix basse :

— Tout est-il en ordre, là-bas ?

— Oui, répondait Dournof.

Elle poussait un soupir, le regardait avec compassion et redoublait de soins pour lui.

L'hiver vint interrompre ces visites à la tombe d'Antonine ; les chemins n'étaient presque pas praticables à pied dans cet endroit abandonné pendant l'hiver ; Dournof y vint cependant plusieurs fois en traîneau.

Il laissait son véhicule à l'auberge et gravissait seul, dans la neige molle la colline qui dominait le lac alors gelé et immobile. Mais ce pieux pèlerinage était gâté par la présence du cocher, parfois ivre, toujours grossier, qui maudissait à demi-voix le « bârine » incom-

mode à qui la fantaisie prenait de lui faire faire quarante kilomètres par ces routes désertes, en plein cœur d'hiver. Dournof attendit la fin de l'hiver pour retourner au cimetière.

A peine l'herbe pointait-elle, qu'il s'y rendit. La fortune n'avait pas encore changé pour lui ; mais il se sentait à la veille du succès : mille détails insignifiants, précurseurs de cette aube nouvelle, lui mettaient au cœur cette joyeuse impatience, ce frémissement contenu, semblable aux piaffements d'un cheval prêt à prendre sa course, aux battements d'aile de l'oiseau qui va s'envoler. Ce jour-là, c'est presque avec joie qu'il chuchotta à la prière d'Antonine ses espérances et ses ambitions et il lui sembla que de dessous terre la jeune morte lui répondait :

— Je savais bien qu'il en serait ainsi.

L'année suivante, lorsque sa nomination lui tomba subitement sur les épaules, comme une pourpre romaine, il fut si étonné, si bouleversé de cet honneur inespéré que pendant quelques jours, il eut en quelque sorte peine à reprendre pied. Tout ce qui l'entourait lui semblait avoir changé de face : et en effet, ceux qui l'approchaient parlaient autrement, un respect auquel il n'était point accoutumé ressortait des manières de ses subordonnés, la veille ses égaux ou même ses supérieurs. Toute cette platitude qui entoure les élus du pouvoir loin de lui monter à la tête, l'écœura et lui inspira du dégoût.

— Je suis le même qu'hier, pensait-il, pourquoi ont-ils changé ?

Cependant, il se fit à sa nouvelle position ; en rentrant chez lui, il retrouvait la Niania, toujours la même, celle-là ; lors de la subite élévation de son maître, elle lui avait offert son compliment sincère avec des yeux où brillait une joie grave, mais elle ne lui témoignait pas une ombre de déférence de plus qu'autrefois. Sa bonté familière continuait à règler tout autour de lui suivant ses habitudes, se conformant aux changements nécessités par sa position nouvelle ; mais il n'avait obtenu ni une révérence ni une prévenance de plus. Aussi, quand il se sentit dégoûté des flagorneries officielles, est-ce vers l'humble femme qu'il se retourna.

— Es-tu contente, Niania ! lui dit-il un soir, en rentrant d'un raout chez le ministre.

— Je suis contente, répondit-elle d'un ton grave. Mais c'est la défunte qui serait heureuse !

Dournof rougit. Pendant la soirée qui venait de s'écouler, tout entier à la joie de son nouveau rang, il n'avait pas songé une fois à Antonine. Cependant n'était-ce pas elle qui lui avait soufflé la force et le courage ?

Il dormit peu et le lendemain matin, ayant pris une voiture pour

la journée, il courut chez un jardinier, commander une superbe couronne blanche.

Une heure après, la couronne embaumait son cabinet de travail, malgré la saison rigoureuse, on avait trouvé des roses, des camélias, des jacinthes, des tubéreuses, du lilas, tout cela d'une blancheur immaculée. Dournof contempla quelques instants son offrande, et sa joie ambitieuse disparut soudain noyée dans un regret poignant.

Qu'elle eût été heureuse en effet la noble fille qui avait consenti à porter son nom ! Quelle ivresse pure et désintéressée eût gonflé son âme ! avec quelle dignité n'eût-elle pas partagé sa fortune !...

Il resta silencieux et absorbé, si bien qu'il n'entendit pas la Niania, qui était entrée doucement et qui vint se placer auprès de lui.

— Pauvre enfant, dit la vieille femme, si bas que Dournof ne tressaillit pas ; c'est sa couronne de noce !

Elle s'inclina et baisa pieusement un petit bouquet de fleurs d'oranger, caché dans la verdure.

Dournof secoua tristement la tête et descendit, portant lui-même la couronne funèbre qu'il ne voulut confier à personne.

Au moment où il allait monter en voiture, un traîneau tourna le coin de la rue ; encadré dans du duvet de cygne, rose sous le froid piquant, un joli visage de jeune fille souriait à côté de celui du ministre ; celui-ci salua Dournof en passant, et le jeune homme reconnut sous ce costume M[lle] Marianne, la fille de son protecteur qu'il avait entrevue la veille au raout de son père, en robe blanche décolletée.

Le traîneau passa, Dournof réussit à faire entrer son énorme couronne dans la voiture, et bientôt après les maisons du vieux Pétersbourg, à moitié ensevelies dans la neige, commencèrent à défiler devant lui, le long de la route de Finlande.

La neige couvrait la tombe d'Antonine : le jardinier paresseux n'avait pas fait son devoir. Dournof se fit apporter une pioche, et à la sueur de son front, il dégagea le bloc de granit.

Cette opération terminée, il plaça sur la croix sa fragile offrande que le vent glacial devait bientôt réduire à néant, puis il s'arrêta pour regarder le monument funéraire.

Moins de trois ans auparavant, il avait vu mettre là tout ce qu'il aimait, penché sur le bord de cette fosse, il s'était dit que la vie n'avait plus pour lui de raison d'être, il avait espéré mourir... il avait vécu, cependant. Et quel abîme séparait le pauvre diable, repoussé par une médiocre famille de petite noblesse, du président désormais respecté de tous ! Trois ans avaient suffi pour accomplir cet ouvrage, cependant...

Dournof se dit que sans l'obstination de M[me] Karzof, maintenant

il aurait pu réclamer Antonine, que loin de le repousser, la famille eût considéré sa demande comme un honneur, et il prit en pitié la vanité humaine.

Puis une autre idée lui traversa l'esprit. Maintenant, toute famille agréerait sa demande, l'univers était ouvert devant lui...

— Tu te marieras, avait dit Antonine.

Cette pensée qu'il n'avait pu admettre alors se présenta à son esprit sous une nouvelle apparence. Il lui faudrait une femme, en effet, mais pas maintenant, le plus tard possible. Ce serait par raison, pour fonder une famille, pour élever des fils, qu'il se marierait.

— Ah! chère Antonine, soupira-t-il, en posant ses lèvres sur le granit glacé, ce sera un cruel sacrifice, car je ne pourrai jamais aimer que toi!

Il se retourna pensif vers la ville, qu'il atteignit vers quatre heures. La nuit tombait, le va et vient joyeux qui précède l'heure du dîner, l'éclat des lumières, tout ce mouvement d'une ville luxueuse et amie du plaisir donnèrent un autre cours à ses idées. La vie mondaine avait jeté son grappin sur lui. Le pauvre étudiant sans fortune et sans avenir pouvait négliger les apparences; le président Dournof ne le devait pas.

Il rentra chez lui et dîna; il avait eu froid; pour se réchauffer, il mit une cravate blanche et se rendit à l'Opéra.

Heureusement on ne donnait pas *Lucie*, car de funèbres souvenirs fussent encore venus le ramener vers le passé. Une très-bonne troupe donnait *Don Pasquale*. Les entr'actes sont longs, car l'opéra est court, et on ne peut décemment renvoyer le public avant dix heures et demie.

Pendant l'entr'acte, Dournof promenait sa lorgnette sur la salle; il aperçut dans sa loge le ministre de la Justice, et lui adressa un salut respectueux qui lui fut rendu, avec un petit geste d'invitation.

Quittant aussitôt sa place, le jeune homme trouva le chemin de la loge, et entra.

Il n'était pas le seul qui fût venu rendre hommage à Son Excellence, mais bien qu'il fût le plus jeune en âge comme en grade, il fut particulièrement distingué par son protecteur.

— Eh bien, Monsieur Dournof, nous allons voir arriver votre couronne, dit celui-ci d'un ton bienveillant. A vrai dire, elle devrait être ici...

— Pardon Excellence, dit Dournof surpris, je ne comprends pas... Quelle couronne?

— Mais celle que vous voituriez ce matin avec tant de peine, répondit M. Mérof, en vous voyant ici ce soir, j'ai pensé que cette offrande était destinée à Mme Patti?

La jolie Marianne, assise au bord de la loge, cessa de lorgner la salle et regarda le jeune président avec intérêt. L'homme qui offre une couronne de 500 francs à une cantatrice, est toujours un homme intéressant.

Dournof pâlit et fit un imperceptible mouvement en arrière.

— Je vous demande pardon, Excellence, répliqua-t-il à demi-voix; cette couronne a été portée au cimetière de Pargolova, sur la tombe de ma fiancée, morte il y a trois ans.

Cette réponse avait été faite très-bas, le ministre seul aurait dû l'entendre; cependant, elle était parvenue contre toutes les règles de l'acoustique, aux oreilles de Marianne, car, indiquant une chaise vacante auprès d'elle, elle dit au jeune président.

— Asseyez-vous, Monsieur Dournof.

Le ministre, qui était un excellent homme, se confondit en excuses : lui non plus n'était pas né sur les marches du trône. De provenance aussi modeste que Dournof, il avait dû à ses facultés extraordinaires la position élevée qu'il avait fini par conquérir, mais moins heureux de ses débuts, il était parvenu au faîte à un âge relativement avancé; son mérite n'en souffrait pas, mais il lui manquait ce tact des gens du monde, habitués à manœuvrer au milieu des écueils; ceux-là n'eussent pas commis l'inadvertance dont il venait de se rendre coupable.

Il s'efforça de l'atténuer par tous ses efforts, et comme Dournof avait l'âme bonne, celui-ci tint à cœur de ne pas se montrer froissé. Cette petite scène se termina par une invitation à dîner pour le lundi suivant, que le jeune homme accepta de bonne grâce, après quoi il quitta le théâtre.

Le binocle de Marianne le chercha vainement pendant tout le troisième acte.

XX

— Tu ne sais pas, ma chère! un homme qui est capable de porter des fleurs à une fiancée morte, après trois ans! Mais c'est un roman, bien mieux, un rêve! Cela n'arrive pas, ces choses-là!

— Tu as bien raison, Marianne, cela n'arrive pas! répondit la sage Véra, aussi je ne crois pas un mot de cette histoire.

— Mais alors, qu'aurait-il fait de ses fleurs.

Véra fit une moue significative.

— Des fleurs, dit-elle, voilà en vérité quelque chose d'un placement bien difficile, il ne manque pas à Pétersbourg de dames de toute espèce, disposées à les accepter.

— Des fleurs, un bouquet, oui! Mais une couronne, une couronne blanche encore!

— Le fait est, répartit Véra, qu'une couronne blanche ne peut guère s'offrir qu'à une personne adorée en secret et perchée sur un haut piédestal, plus haut que la colonne d'Alexandre.

— Voyons, Véra, tu me taquines, et ce n'est pas gentil, quand tu vois que cela m'intéresse...

— Oh! si M. Dournof t'intéresse, je ne dirai plus rien, tu peux y compter.

— Il m'intéresse, eh bien oui, il m'intéresse, certainement; cette fidélité de chien du Louvre m'intéresse, j'en conviens. Je croyais que cela n'arrivait que dans les romans.

— Bah! fit Véra, c'est bien porté, cela pose un homme!

— Fi!

Marianne scandalisée se leva et fit deux tours dans sa chambre, lieu de cette causerie intime.

— La preuve que cela pose un homme, c'est que tu t'occupes déjà de ce beau monsieur, que, sans cela, tu n'aurais pas regardé! Est-il joli garçon au moins?

— Je n'en sais rien, fit Marianne en boudant.

— Peut-on le voir?

— Il vient dîner ce soir.

— Très-bien. Alors, je viendrai prendre le thé. Je suis curieuse de le voir en chair et en os, cet homme fidèle à un souvenir qui date de trois ans. Comment s'appelait-elle cette jeune fille?

— Je ne sais pas.... je veux le savoir, dit tout à coup Marianne avec résolution.

— Moi aussi je veux le savoir, d'autant mieux que je n'y crois pas. Je le saurai, sois sans inquiétude.

— Comment?

— Nous avons à la chancellerie un vieux madré d'huissier qui sait tout : avec le nom du jeune homme nous lui ferons trouver tout ce que nous voudrons.

Mlle Véra qui était la fille de l'aide du ministre, — fonction officielle inconnue en France, mais très-recherchée en Russie, car elle donne beaucoup de pouvoir avec peu de responsabilité, tout en permettant de déployer les capacités que l'on possède, — Mlle Véra s'en alla, en engageant son amie à soigner sa toilette.

Marianne lui adressa une grimace pour adieu, et restée seule fit quelques pas d'un air boudeur, puis elle s'assit devant sa glace et appelant sa femme de chambre, se mit en effet à soigner sa toilette.

Marianne était une jolie blonde de dix-sept ans; son teint nacré, ses yeux semblables à des fleurs de lin, sa stature élégante et mi-

gnonne lui auraient donné quelque ressemblance avec une belle petite poupée anglaise, sans l'extrême vivacité de ses regards et la pétulance de ses mouvements. Sa mère l'avait baptisée : « Perpetuum mobile » et non sans raison.

— La fille d'un ministre est toujours entourée d'adorateurs, quand même elle serait laide et sotte à faire peur ; mais, simple mortelle, Marianne aurait été fêtée, quand même, pour sa grâce mutine, sa bonne humeur inégale, ses bouderies coquettes, pour ses qualités et pour ses défauts. Bien des jeunes gens et pas mal de gens moins jeunes, aspiraient ouvertement à la conquête de son adorable petite main capricieuse et potelée. Marianne les tenait tous à égale distance.

Quand nous disons égale distance, ce n'est qu'une métaphore, la distance entre eux était toujours extrêmement inégale, mais la jeune fille arrivait toujours à rétablir un équilibre parfait, en recevant mal aujourd'hui celui qu'elle avait le plus choyé la veille ; le préféré du jour en échange était certain d'être mal reçu le lendemain. C'est ainsi que Marianne entendait et pratiquait l'équité.

Tout en bouleversant ses tiroirs pour y trouver une toilette à son goût, la jeune fille se livrait à des réflexions extraordinairement sérieuses, pour elle, du moins, et l'objet de ses pensées n'était autre que Dournof.

Une fidélité de trois ans à un cercueil, cela ne s'était jamais vu que dans les romans ; mais le héros de cette légende invraisemblable existait, en propre personne ; elle l'avait vu, elle allait le revoir ! Quelle aventure !

Marianne arrangea aussitôt un petit roman et se représenta l'histoire des deux amants. Il avait vu Antonine dans une fête, et s'était aussitôt épris d'elle ; il l'avait demandée et obtenue, puis la veille des noces, une maladie foudroyante, un accident peut-être, avait enlevé la fiancée déjà parée du voile nuptial, et le fiancé inconsolable, avait voué toutes ses tendresses au souvenir de son bonheur perdu...

— La femme qu'il aimera pensa la jeune fille, sera sûre d'être bien aimée !

Une seconde réflexion suivit naturellement celle-là.

— Ce ne sera pas facile de lutter contre un souvenir, consacré par un tel culte !

Puis une troisième réflexion, aussi juste et non moins logique que les deux autres :

— Quelle gloire il y aurait à supplanter ce souvenir, à prendre la place de cette ombre adorée, à faire oublier la morte !

Une dernière pensée, moins clairement formulée conclut la série.

— Est-ce que ce serait très-difficile ?...

C'était incontestablement très-difficile. Aussi Marianne cessa-t-elle

de fouiller dans ses tiroirs, pour plonger ses deux mains dans l'épaisse toison dorée qui bouclait sur son front. Elle releva au bout de quelques instants sa tête ébouriffée, et s'appliqua sur-le-champ à se composer devant le miroir une coiffure d'enfant naïve qu'elle réussit fort bien. Son plan était fait.

Pendant le dîner que présidait moralement Mme Mérof et virtuellement sa fille, Dournof ne fit guère attention qu'aux hommes éminents invités ce jour-là. C'était pour lui une chose trop nouvelle et trop importante, que d'entrer ainsi en relations avec des personnalités illustres dont il n'avait connu que les noms : il n'avait garde de laisser errer ses yeux ou son esprit, ailleurs que sur ce qui l'intéressait si fort. Mais lorsque, le repas terminé, la compagnie se fut dispersée dans les salons, le jeune homme, un peu fatigué par la tension extraordinaire que son esprit venait de subir, se laissa aller à la douceur paresseuse de se voir admis de plain-pied dans ce monde des sermentés officielles, d'où l'on ne sort plus, quand on est arrivé à en faire partie.

Il admira les tableaux, le mobilier de bon goût, la toilette élégante de quelques femmes, amies de Mme Mérof, et ses yeux se posèrent enfin avec plaisir sur Mlle Marianne, qui s'était assise en face de lui, à quelque distance.

Elle lui tournait presque le dos, — mais elle le voyait dans une glace ; lui, ne pouvait la voir que lorsqu'elle se retournait. Par le plus grand des hasards, elle avait à chaque instant occasion de tourner du côté du jeune homme, son visage charmant et son buste élancé. Les cheveux mutins, lissés soigneusement ondaient sur le front pur de la jeune fille, la robe décolletée tombait des épaules avec une grâce angélique, on eût dit une âme quittant son enveloppe terrestre ; pas de bijoux, une simple croix d'or attachée à une chaîne imperceptible, pas de rubans, rien que de la mousseline blanche — sur de la soie blanche : Un nuage !

— Le ministre a pour fille une fort jolie personne se dit Dournof; puis il n'y pensa plus. Mais au bout d'un instant, ses yeux retournèrent à l'objet qui les attirait naturellement. — Elle a l'air d'une charmante enfant, se dit-il encore.

Comme si Marianne avait deviné sa pensée, elle se leva doucement ; sa pétulance ordinaire était fort modérée ce jour-là ; — et vint se poser comme un oiseau, tout près de Dournof, avec un geste penché qui la rendait adorable.

— Nous excuserez-vous, Monsieur? lui dit-elle d'une voix claire, pleine de caresses et d'humilité.

— Pardon... je ne comprends pas... je ne crois pas, Mademoiselle, avoir rien à excuser...

— Oh ! si ! reprit la jeune fille ; mon père et moi nous vous avons fait de la peine, l'autre soir, au théâtre... je l'ai bien vu... Si vous saviez combien je l'ai regretté... Si j'avais su, Monsieur, croyez-le... de tels souvenirs sont sacrés, même aux indifférents... et... j'espère que vous aurez vu là une étourderie...

Dournof avait d'abord froncé le sourcil ; cette allusion à ses sentiments les plus intimes lui avait produit l'effet d'un coup de canif ; mais la jeune fille s'embrouillait si gracieusement dans ses phrases ; elle mettait tant d'ingénuité à ses excuses naïves, et enfin le mot étourderie était si comique, appliqué au ministre Mérof, qu'il ne put s'empêcher de sourire.

— Ce n'est pas la peine d'en parler, dit-il de très-bonne grâce.

— Ce n'était pas là le compte de Marianne : elle espérait bien « en parler » au contraire. Elle revint à la charge par un chemin détourné.

— Chez qui aviez-vous pris ces fleurs magnifiques ? demanda-t-elle.

Dournof nomma le jardinier.

— J'espère qu'elles sont arrivées encore fraîches ? Alliez-vous loin ?

— A Pargolova, répondit Dournof, non sans un mouvement intérieur qui ressemblait à la honte. Parler de la tombe d'Antonine dans ce salon brillamment éclairé, avec une jeune fille qu'il ne connaissait pas la veille, en toilette de bal. — Mais depuis quelque temps, tout était singulier autour de lui.

— Si loin ! et il faisait si froid ! Cela vous fait honneur, Monsieur.

Ne sachant que répondre, Dournof regarda son interlocutrice ; celle-ci à son tour leva sur lui un regard plein de déférence, d'admiration, d'une tendre pitié, — un de ces regards par lesquels une femme déclare qu'elle trouve fort supérieur l'homme qui lui parle.

Dournof en fut sinon ému, au moins touché. Le monde l'avait si peu gâté jusque-là !

— C'est une bonne enfant se dit-il : et véritablement elle est bien jolie. Quelle candeur !

Eh bien oui ! c'était vrai ! Marianne était candide ! Elle jouait de bonne foi la petite comédie ; pour employer une expression de l'argot parisien qui rend exactement son état d'esprit, elle croyait que « c'était arrivé. » Elle éprouvait réellement une tendre compassion pour ce jeune homme si cruellement éprouvé. Avant tout elle voulait connaître son histoire, et ne s'était pas demandé ce qu'elle ferait quand elle le saurait ; mais elle était prête en ce moment à tout souffrir pour la connaître, — même les reproches de sa mère, qui la gronderait certainement d'être restée si longtemps à causer avec un homme qu'elle connaissait à peine.

— Vous êtes bien heureux, Monsieur, dit Marianne en poussant un soupir.

Dournof la regarda avec étonnement, il ne se savait pas au sein d'une telle félicité qu'elle pût exciter l'envie d'une jeune fille riche et haut placée.

— Pourquoi ? dit-il surpris.

Marianne se leva sans répondre et disparut.

Dournof se demanda pendant une demi-minute ce que cela voulait dire, et reconnut qu'il ne trouverait pas tout seul. Cette parole en l'air, jetée par Marianne, comme on jette un écu, pile ou face, retomba sur son imagination, et y fit une empreinte.

— Pourquoi suis-je heureux ? se demanda-t-il encore le soir, lorsque rentré chez lui, il récapitula sa journée. Et cette question irritante parce qu'elle était une énigme, se présenta plus d'une fois à son esprit pendant les jours qui suivirent.

De son côté, Marianne se disait en se déshabillant devant son miroir :

— Eh bien, mais il me semble que ce ne serait pas si difficile !

XXI

Le surlendemain matin, Mlle Méroff était à peine assise devant le piano qui sous ses mains délicates subissait tous les jours quelques heures de tortures, lorsque son amie Véra entra d'un air triomphant. Après avoir échangé nombre de caresses entremêlées de taquineries amicales, les jeunes filles s'assirent sur une causeuse, loin des portes, et conséquemment des oreilles indiscrètes.

— Je sais tout ! chuchotta Véra dans l'oreille de son amie.

— Quoi, tout ? fit Marianne de l'air le plus innocent.

Véra agita négativement son doigt devant son petit nez rose un peu camus.

— Ce n'est pas à moi que l'on en fait accroire ! signifiait ce geste ironique.

Marianne baissa les yeux, se mit à rire, et tiraillant sa compagne par la chaîne de montre qui retombait sur sa robe.

— Dis-moi ce que tu sais, fit-elle d'un air soumis.

Véra, fière de ses avantages prit une physionomie de barde ossianique.

— Nous sommes, dit-elle, d'une famille obscure mais honnête. Nous avons aimé deux ans.....

— Deux ans ! interrompit Marianne en levant les yeux au ciel. Il y a donc des gens capables d'aimer deux ans !

— Deux ans, reprit Véra sans se déconcerter, — une jeune fille de moyenne noblesse.

— Son nom?

— Mlle Karzof.

— Ça m'est bien égal, — c'est son petit nom que je veux savoir?

— Je l'ignore, avoua Véra non sans confusion. Mon vieux scribe ne s'en est pas informé.

Marianne fit la moue ; Véra reprit son discours sans y faire attention.

— Les parents de Mlle Karzof voulaient un gendre riche et gradé ; ils refusèrent leur fille à ce... ce beau jeune homme....

La conteuse regardait Marianne du coin de l'œil ; celle-ci ne sourcilla pas.

— Et la jeune demoiselle, qui, paraît-il, aimait éperdument ce monsieur, fit exprès d'attraper la phthisie galopante.

— Oh ! mon Dieu ! s'écria Marianne en frissonnant. Et elle est morte?

— Elle est morte, trois mois après ; les parents avaient consenti au mariage, naturellement lorsqu'il n'était plus temps.

Marianne découragée avait laissé tomber ses mains sur ses genoux.

— Mais c'est un roman ! C'est impossible ! ces choses-là n'arrivent pas !

— C'est arrivé, cependant ! fit observer Véra.

— Comme il doit l'aimer ! Ah ! que ce sera difficile !

— Quoi?

Marianne secoua la tête et ne répondit pas.

— Tu ne vas pas, je suppose, t'amuser à tenter ce pauvre veuf? dit Véra.

— Pourquoi pas?

La jeune enthousiaste prononça avec énergie ce mot qui ouvrait les hostilités.

— Pourquoi pas? reprit-elle ; ce pauvre veuf qui n'a pas été marié n'a connu que les chagrins de la vie, ne serait-ce pas une tâche noble et utile de lui en faire apprécier les douceurs?

— Comment, tu l'épouserais?

— Certainement ! fit glorieusement Marianne, tout enflammée de charité, et peut-être aussi de coquetterie.

Véra se tut, et regarda le parquet d'un air soucieux.

— Tes parents n'y consentiront pas, dit-elle enfin.

— Marianna haussa les épaules.

— L'exemple de la première... de Mlle Karzof servira bien à quelque chose, dit-elle à demi-voix.

— Mais si lui ne veut pas? Si le souvenir de la fiancée est plus fort que toi?

La fille du ministre haussa les épaules une seconde fois, et se regarda dans la psyché qui lui faisait face. Son image délicieuse lui renvoya le sourire orgueilleux qui éclairait son visage.

— Bah! dit Véra en se levant. Dans deux jours tu n'y penseras plus!

— Ecoute-moi bien, dit Marianne, dans six semaines, il sera amoureux de moi.

— Quelle idée! C'est impossible! M[lle] Karzof était une personne sérieuse, instruite, un peu exaltée... Soit dit sans te blesser, tu es exactement tout le contraire... Comment peux-tu croire...

La contradiction excitait au plus haut point l'esprit volontaire et frivole de Marianne. Elle fit un geste de colère.

— Dans six mois, dit-elle, je serai M[me] Dournof.

Véra se mit à rire.

— Dans six mois, dit-elle, — ou j'épouserai le vieux général Boum.

Ce général Boum, de son nom Antropof, célibataire incurable, privé d'un bras et d'une oreille par un des boulets de Sébastopol, était une sorte de croquemitaine pour les enfants de cinq à sept ans.

Les deux amies, d'accord pour rire, ratifièrent par mille folies cette déclaration solennelle, et le piano chôma ce jour-là.

Dournof était souvent appelé par ses devoirs chez le ministre qui l'avait pris en affection; la bonne M[me] Méroff, qui avait appris la triste histoire de son premier amour, l'accueillait amicalement, sans arrière-pensée. De toutes les maisons où il était reçu, celle du ministre était la plus cordiale et la plus hospitalière : il y revint souvent, si bien que la veille des Rois il se trouvait faire partie d'une joyeuse société de jeunes gens et de jeunes filles, invités à tirer les sorts du nouvel an.

M[me] Méroff avait recueilli tous les souvenirs de la jeunesse, et ceux d'une vieille femme de charge allemande, pour trouver de nouveaux sorts à consulter, de sorte qu'on avait réuni une riche galerie de superstitions. Rien n'y manquait : le plomb fondu, les coquilles de noix, le grand alphabet suspendu où, à l'aide d'un bâton, on cherche des initiales aimées, — non sans avoir eu préalablement soin de se faire nouer sur les yeux un épais bandeau : les pommes rouges et jaunes dont la plure forme une lettre majuscule quand on la laisse tomber derrière son épaule gauche, cela et mille autres ressources s'offraient à la curiosité juvénile des invités.

Toute la société se réunit de bonne heure : bien des intérêts cachés devaient se débattre ce soir-là; plus d'un amoureux timide attendait pour faire sa demande, que le sort habilement consulté lui permit de supposer que ses paroles seraient favorablement

accueillies. Il est si facile, en effet, d'aider un peu la destinée indécise! On soulève un coin du bandeau pour ne pas se tromper de majuscule, on pousse la coquille de noix, on défigure une lettre mal formée par la pelure de pomme... Et le destin ne s'en montre que plus clément aux jeunes consultants.

On commença par danser bien et dûment quelques quadrilles : mais la danse n'était pas la grande affaire de la soirée; l'entrain manquait visiblement, et on attendait avec impatience l'heure où le sort doit être consulté.

A onze heures, sous les auspices de Mme Méroff, un immense bassin d'argent, d'un mètre environ de diamètre, fut apporté plein d'eau. Une corbeille l'accompagnait, pleine de coquilles de noix dorées. La moitié de ces coquilles portait une petite bougie de cire rose et l'autre moitié des bougies de cire bleue. Celles-ci réprésentaient les cavaliers, les autres étaient pour les dames.

Chacun choisit une coquille, inscrivit son nom au crayon sur un tout petit morceau de papier roulé qu'on glissa au fond, puis on lança la petite flottille sur le bassin, non sans avoir allumé les bougies; Mme Méroff avec un grand bâton d'ivoire remua trois fois l'eau du bassin, et les frêles embarcations se balancèrent sur l'onde agitée.

C'était un curieux spectacle que celui de toutes ces jeunes têtes penchées sur le bassin : il y avait là une douzaine de jeunes filles et autant de jeunes gens. En mère prudente Mme Méroff avait soigneusement trié ceux-ci : il n'en était aucun qui ne fût irréprochable. Ces jeux finissent trop souvent par des mariages pour que la plus grande prudence ne soit pas nécessaire. Mais la liberté relative que l'éducation russe laisse aux jeunes filles autorisait ce genre de divertissement, qui sous les yeux d'une mère intelligente ne pouvait pas être dangereux.

Les têtes brunes ou blondes éclairées d'en bas par la lueur des petites bougies, suivaient attentivement les moindres oscillations des coquilles dorées qui devaient finir par s'aborder entre elles, comme chacun suivait la sienne des yeux depuis la grande opération du lancement, il s'agissait de savoir si le hasard réunirait des indifférents ou des amis.

Toutes les fois qu'une bougie bleue en abordait une rose, c'étaient des rires, des cris, des joyeuses exclamations. Mme Méroff avait eu soin d'ajouter à la flottille qui réprésentait les assistants, une autre escadre de coquilles argentées qui portait les noms de héros et d'héroïnes fameux dans l'histoire ou dans la légende. De la sorte, les allusions trop directes se trouvaient mitigées. On riait encore beaucoup plus lorsqu'une embarcation en accostait une autre de la

même couleur ; mais au bout de quelque minutes, Marianne déclara que « ce n'était pas sérieux. » D'une main agile elle repêcha les héros et leurs compagnes, et ne laissa subsister que les embarcations sérieuses. Le jeu recommença et l'assemblée redoubla d'attention.

A deux ou trois reprises, le hasard vint donner raison à quelques petits commérages, qui durant l'hiver avaient passé d'une oreille à l'autre. La barque d'un jeune porte-enseigne se dirigeait avec tant d'opiniâtreté vers celle d'une cousine de Marianne, que tous les deux, devenus pivoine, ne purent se soustraire aux railleries de l'assistance.

Jusque-là, Marianne avait vu son esquif voguer solitaire. Lorsque les barques qui s'étaient abordées furent retirées et que l'espace élargi donna plus de jeu aux espérances superstitieuses, elle appuya ses mains sur le bord de la cuve, et regarda la manœuvre d'un œil attentif.

Une grosse coquille qui portait à l'arrière le pavillon du général Boum flottait au milieu du bassin : celle de Marianne allait l'aborder ; elle leva les yeux et vit en face d'elle Véra qui souriait malicieusement. D'un geste mutin, elle plongea dans l'eau sa petite main chargée de bagues. Son esquif repoussé violemment alla heurter à l'autre bord une coquille solitaire qui n'avait guère pris part à ce divertissement

— M. Dournof! cria la voix railleuse de Véra.

— Ce n'est pas du jeu, protestèrent deux ou trois jeunes gens ! Il ne faut pas tricher.

— Je ne veux pas du général Boum ! fit Marianne d'un ton d'enfant gâté, en détournant de Dournof son visage que nuançait un vif incarnat.

Sa réponse avait désarmé les mécontents, on enleva la cuve pour changer d'amusement. Dournof assistait à ces jeux avec un sourire de philosophe indulgent. Bien qu'il fût jeune, il n'avait guère eu de jeunesse. Le travail acharné de ses plus belles années l'avait trop absorbé pour qu'il prît goût à la vie mondaine. Autrefois, cependant, il aimait le monde, car il y rencontrait Antonine. La danse lui plaisait ; il aimait aussi la gymnastique de la nage. Mais depuis qu'Antonine était allée dormir dans le cimetière de Pargolovo, il avait fui la société des jeunes femmes, autant qu'il avait recherché celle des hommes âgés et instruits, où il pouvait apprendre quelque chose.

Le monde qu'il fréquentait jadis, n'offrait que peu de ressemblance avec ce qu'il avait sous les yeux ; il ignorait ce luxe achevé, ce goût parfait qui fait aujourd'hui de la demeure des riches une

sorte de musée : la toilette des femmes étalait aussi d'autres séductions : malgré le goût parfait d'Antonine, il avait toujours régné dans ses habits quelque chose de mesquin qui provenait de sa mère. Ici, les toilettes les plus coûteuses n'étaient pas celles où le velours et la soie se trouvaient prodigués : dans l'arrangement des plis, dans l'art d'assortir les nuances, se révélait le talent d'une grande couturière qui connaissait sa supériorité et savait la faire payer.

Jamais non plus il n'avait vu traiter avec un tel mépris le satin et les dentelles; dans la manière de traîner sur le tapis le chantilly d'un volant, on reconnaît la bourgeoise enrichie de la grande dame née dans de la dentelle de Valenciennes. Les volants de la bourgeoise peuvent être plus beaux, mais elle les ménage et redoute un accroc; — la grande dame ne s'en occupe point, sans pour cela étaler le désordre de celles à qui l'argent ne coûte rien. Il y là un monde infini de nuances qui se sentent plutôt qu'elles ne se décrivent. Dournof les sentait et s'en laissait pénétrer peu à peu : le charme du luxe et du rang élevé gagnait doucement son âme naturellement noble et faite pour les hauteurs.

La vivacité avec laquelle Marianne avait évité la nacelle du général Boum l'avait fait sourire comme tout le monde; il n'avait pas cessé de sourire en voyant accoster sa coquille. Qu'étaient pour lui tous ces enfantillages ! Les vingt-sept ans du jeune président voyaient de bien haut toutes ces misères ! Cependant le sort ayant plusieurs fois uni sa destinée à celle de Marianne, il finit par s'en amuser. Les sortilèges ont de ces malices, — surtout lorsqu'une main charitable leur vient un peu en aide !

La main charitable était celle de Véra. Soit plaisanterie, soit instinct inné de cette vocation si chère aux femmes, celle de marieuse, — elle affectait de ne pas séparer le sort de Dournof de celui de son amie, et ne négligeait pas une occasion de le leur prouver.

Les joues de Mlle Méroff avaient gardé leur coloris plus vif, elle apportait à l'examen des sorts une vivacité joyeuse où se cachait peut-être un peu de fièvre. Enfin pour clore la soirée, elle saisit une espèce de jeu de cartes où une multitude de prénoms étaient écrits, et se mit à faire le tour de la société en les distribuant. A mesure qu'elle passait, les rires retentissaient derrière elle, car elle avait mêlé à dessin les prénoms des deux sexes, et ils se trouvaient distribués de la façon la plus bouffonne.

Arrivée à Dournof, elle regarda vivement en dessus du jeu; la carte qui portait son nom avait été mise par elle en dessous, en voulant la prendre elle en fit tomber une. Dournof se baissait pour la ramasser...

— Non, non, dit-elle, en voici une.

Il prit celle qu'elle lui présentait et lut à haute voix : Marianne.

— C'est celle qui est tombée qui revenait à M. Dournof, fit observer un des mécontents.

Le voisin se pencha et ramassa la carte.

— Antonine, lut-il.

Dournof pâlit et laissa tomber le long de son corps ses bras que l'émotion venait de briser. Marianne comprit aussitôt.

— Je vous demande bien pardon, Monsieur, dit-elle à voix basse, j'ignorais le nom qu'elle portait.

Avant que le jeune homme eût repris son sang-froid, elle poursuivait sa ronde, faisant naître partout des exclamations de gaîté ou d'ironie.

Le cercle se rompit ; on proposa une mazurka avant le souper, et les couples gracieux voltigèrent bientôt par la salle.

Dournof ne dansait pas ; il s'était réfugié dans un coin sombre, et là, les yeux voilés par sa main, il pensait au cimetière, aux fleurs que le vent d'hiver devait avoir glacées depuis si longtemps, et s'apercevait que depuis sa nouvelle fortune, il avait singulièrement délaissé la tombe de Pargolovo. Une ombre passa devant lui et s'arrêta. Il leva les yeux.

— J'ai la main malheureuse, Monsieur, dit Marianne, debout devant lui. Vous allez me haïr...

Non, Dournof ne la haïssait pas ; il admirait à tout moment la grâce naïve, la gaîté folâtre, la candeur virginale de cette belle enfant plus semblable à un papillon qu'à une fleur, mais charmante et pleine de séductions.

— Cependant, ajouta-t-elle en s'asseyant auprès de lui, pendant que sa mère la croyait occupée à surveiller les apprêts du souper, je vous assure que votre chagrin me touche... J'ai été curieuse, oui, Monsieur, j'ai été très-coupable... j'ai voulu connaître votre malheur... j'ai appris combien *elle* était digne de votre tendresse ; on m'a parlé de sa beauté, de sa grâce ; j'ai compris combien votre chagrin devait être profond, incurable... et cependant, vous êtes jeune, la vie est pleine de jouissances pour vous... vous avez des amis qui vous aiment... est-ce bien sage de vivre en dehors de toutes les joies ?... Ou peut-être est-ce un vœu ? peut-être obéissez-vous à une mourante ?...

La voix de Marianne était si pleine de tendresse inquiète, ses yeux exprimaient tant de compassion émue et discrète que Dournof répondit :

— Non, elle ne m'a rien défendu.

— Elle vous a permis d'aimer, d'avoir une famille ?...

— Elle me l'a ordonné.

Un silence suivit, puis la voix mélodieuse de Marianne, aussi légère qu'un souffle murmura :

— Votre femme sera une heureuse femme, car vous savez aimer.

Elle disparut, laissant le jeune homme pénétré d'une émotion nouvelle que depuis des années il n'avait pas ressentie.

XXII

L'amour est communicatif, quoiqu'en aient dit les gens moroses. Il y a dans les paroles, et les actions d'un cœur aimant une sorte de magie à laquelle on ne saurait guère résister, que si un autre lien vous protége. Dournof n'était plus protégé; l'âme d'Antonine avait sans doute cessé de veiller sur lui, car elle le laissait sans défense, et peu à peu Marianne prenait sa place.

Ce n'était pas un amour grave et mesuré comme celui qu'il avait éprouvé pour la chère morte; c'était un enivrement qui s'emparait peu à peu de tout son être. La voix, la robe de Marianne, ses cheveux blonds qui flottaient en boucles capricieuses, le frôlement de ses mains soyeuses, la grâce de son regard magnétique, soumis et fidèle comme celui d'un chien de chasse, tout cela séduisait Dournof à lui en faire perdre la tête.

Quant il revenait du ministère, il restait pensif dans son fauteuil, près de la table où régnait un grand portrait d'Antonine; mais ses regards qui jadis se reportait sur ce visage pour lui demander la force et la vertu, le fuyaient maintenant. Il pensait peu à la force morale, à la vertu civique ; Marianne lui versait insensiblement le poison qui endormit Annibal à Capoue.

La Niania, de plus en plus grave et triste, s'apercevait bien de ce changement; elle attendait son maître le soir ; il la trouvait dans sa chambre où elle venait donner un dernier coup d'œil, comme autrefois chez Antonine ; les soins de la vieille femme n'avaient rien perdu de leur assiduité, mais une sorte de tristesse résignée se dégageait de son attitude.

Un soir que Dournof était revenu plus tôt que de coutume, elle s'enhardit à lui parler.

— Le ministre a une fille, n'est-ce pas ? dit-elle en lui apportant sa robe de chambre.

— Oui, répondit le jeune homme qui évita de regarder la vieille femme.

— On dit qu'elle est fort jolie ?

— C'est vrai.

La Niania hocha la tête.

— Excuse-moi si je manque de respect, mon maître ; on dit qu'elle t'aime beaucoup.

Le cœur de Dournof tressaillit tout à coup d'une allégresse nouvelle. On disait qu'elle l'aimait... c'était donc vrai ? Qu'il était doux d'être aimé de cette enchanteresse !

— Je ne sais pas, dit enfin le jeune homme embarrassé.

— Si elle t'aime, et si c'est une bonne fille, tu peux l'épouser...

La Niania porta à ses yeux le coin de son tablier, et dévora un sanglot. Dournof indécis la regardait sans mot dire.

— Tu peux l'épouser, reprit la vieille servante. Il faut bien que tu te maries, un homme ne peux pas toujours rester seul... c'est la fille d'un ministre, elle est bonne pour te servir d'épouse, ajouta-t-elle en relevant la tête avec orgueil. Notre Antonine t'a dit de te marier.

Dournof regarda le portrait d'Antonine... sans la main pieuse de la Niania, la poussière accumulée l'eût depuis longtempe voilé sous une couche grise ; la bonté prévoyante de la jeune morte, son abnégation, ses vertus, son dévouement absolu se présentèrent tout à coup à sa mémoire.

— Pardon, oh pardon ! s'écria-t-il en attirant à lui l'image délaissée. Tu étais un ange, toi.

Il fondit en larmes et couvrit de baisers passionnés les mains du portrait qui le regardait avec ce calme et cette dignité qui mettaient Antonine vivante si fort au-dessus des autres femmes.

La Niania pleurait aussi, mais sous cet élan de repentir qui perçait si douloureusement l'âme de Dournof.

— Oui, dit-elle en posant sa main sur l'épaule du jeune homme, c'était un ange, — mais elle est au ciel ! car bien sûr le bon Dieu lui a pardonné d'avoir voulu mourir. Toi, tu es un homme, et voilà trop longtemps que tu vis seul.

Dournof releva la tête, et regarda la Niania.

— Alors, tu crois, dit-il qu'elle me pardonnerait ?

Les yeux profonds de cette vieille femme qui avait tant vu et tant souffert et tant appris de la vie, allèrent jusqu'au fond des yeux troublés du jeune homme éperdu.

— D'en aimer une autre comme elle ? Tu ne le pourrais pas ! dit-elle.

Dournof sentit qu'elle avait raison, et qu'il ne pourrait plus jamais aimer quelqu'un comme il avait aimé Antonine.

— Mais d'aimer une honnête femme et d'avoir de bons enfants ? Elle m'a dit de te l'ordonner de sa part, quand le jour en serait venu. Nous avons beaucoup pleuré ensemble, vois-tu, maître, continua la Niania en baissant la voix ; je t'aime parce qu'elle t'aimait et je t'aime comme si je t'avais porté dans mon sein. Mais je ne t'aimais

pas comme cela auparavant. C'est elle, quand elle a vu que la mort allait venir, qui a pensé à tout. Elle m'a ordonné de t'aimer comme mon fils, de te servir si je le pouvais, de te protéger en toute chose contre l'esprit du mal. Elle m'a dit aussi que tu te marierais, et qu'alors je devrais être soumise envers ta femme et serviable envers tes enfants. J'obéirai, maître, j'obéirai, dit la Niania dont la voix se brisa tout à coup. Je serai une servante soumise seulement ne permets pas à ta femme de me chasser... car je t'aime à présent, maître, je t'ai aimé pour l'amour d'elle, tu es tout ce qui me reste d'elle.

La vieille servante se tut et ensevelit sa tête ridée sous son tablier relevé. Dournof lui prit la main et la serra. Elle sentait qu'elle ne serait jamais chassée.

— Alors, reprit-il à voix basse, elle t'a dit que je devais me marier ?

— C'était l'avant-dernière nuit avant sa mort ; elle m'a appelée auprès d'elle et elle m'a remis un petit papier pour toi.

— Un papier ?

— Oui, quand tu devras te marier...

— Va le chercher, vite, vite !...

Elle obéit et revint avec un papier jauni, plié en quatre et cacheté, Dournof le déplia d'une main tremblante d'émotion.

« Mon bien-aimé, disait le dernier vœu d'Antonine, quand tu auras trouvé la femme que tu dois aimer, ne laisse pas mon souvenir mettre une barrière entre vous. Je serai heureuse de te savoir heureux et ma bénédiction repose sur la tête de ta femme comme sur la tienne. »

— Elle valait mieux que moi ! s'écria le jeune homme vaincu par tant de grandeur, en baisant les caractères sacrés, tracés d'une main affaiblie par la mort prochaine. Elle valait mille fois mieux que moi. Chère sainte, tu as bien fait de mourir ! Pas un homme sur la terre n'était digne de toi !

La Niania se retira discrètement, et Dournof resté seul, songea plus cette nuit là à Antonine qu'à Marianne.

XXIII

Marianne reprit bientôt le dessus : qu'étaient les vertus d'Antonine endormie sous son bloc de granit, en présence des grâces sans cesse imprévues et renaissantes de cet être vivant et plein de charme !

C'est qu'elle était prise pour tout de bon ! Son cœur léger et frivole avait de bons côtés ; c'est par la compassion que Dournof y était entré ; il s'y était maintenu par l'orgueil et le dépit, désormais,

elle ne voulait et ne pouvait aimer que Dournof. Elle le disait sincèrement, de toute son âme, et c'était la vérité!

Animée de ce beau feu, elle alla un jour trouver le ministre dans son cabinet.

— Père, lui dit-elle, en poussant sans cérémonie une foule de paperasses encombrantes, quel est le premier de nos jeunes présidents?

— Comment, le premier? demanda le père étonné.

— Mais oui, le plus intelligent, celui qui a le plus d'avenir, enfin, papa, quand vous serez ennuyé d'être ministre, qui est-ce qui vous remplacera?

Un peu surpris de tant de prévision, le bon père chercha dans son esprit.

— Je crois bien, dit-il, si les apparences ne sont pas menteuses, et si les circonstances ne changent pas du tout au tout, que mon successeur sera Dournof.

— Eh bien, papa, fit Marianne triomphante, je veux épouser Dournof.

Le ministre fit faire un demi-tour à son fauteuil et regarda sa fille d'un air consterné.

— Toi, Dournof? Et pourquoi! Quelle est cette nouvelle fantaisie?

— J'épouserai Dournof, papa, ou j'en mourrai de chagrin; aussi faites comme vous voudrez!

Fort bouleversé, M. Méroff sortit de son cabinet et emmena sa fille auprès de sa femme que cette abrupte déclaration surprit moins que lui.

— Cela ne m'étonne pas, dit-elle, j'ai toujours pensé que Marianne ne se marierait pas comme les autres.

— Mais enfin, s'écria M. Méroff, Dournof n'est qu'un simple président!

— Mais papa, ne m'avez-vous pas dit qu'il serait ministre après! Comme cela je n'aurai pas besoin de quitter le ministère.

— Je ne veux pas! fit M. Méroff exaspéré.

— Comme vous voudrez papa, répliqua l'indomptable Marianne en baissant la tête avec un air de feinte résignation. Les parents de Mlle Karzof ont été ainsi cause de la mort de leur fille, mon destin sera le même!

— Qu'est-ce que c'est que Mme Karzof! demanda M. Méroff abasourdi.

Avec une grande éloquence, ponctuée d'allusions plus que transparentes, Marianne raconta l'histoire d'Antonine.

— Eh bien, dit-elle, il sera dans la destinée de Dournof de ne

pouvoir épouser les femmes qu'il aime... Ses fiancées doivent toutes mourir par la faute de leurs parents cruels.

— Mais t'aime-t-il seulement? demanda le père, incapable de répondre par des arguments sérieux à ces raisonnements saugrenus.

— S'il m'aime?

Un éclair de joie orgueilleux jaillit des beaux yeux fleur de lin de la jeune coquette.

— S'il m'aime? reprit-elle, demandez-le lui, papa, vous verrez ce qu'il vous dira!

— Alors, c'est moi qui dois lui proposer ta main? conclut ironiquement le ministre.

Marianne fit une révérence.

— S'il vous plaît, mon cher papa. Vous savez très-bien que sans cela, il n'osera jamais faire les premiers pas. Nous ne dérogeons pas, du reste; c'est ainsi que se négocient les mariages des princesses du sang quand elles épousent de simples mortels!

Le père et la mère de Marianne échangèrent un regard par-dessus la tête de cette indisciplinée, et ne purent réprimer un sourire.

— Voyons, papa, soyez gentil, mariez-moi à Dournof, et je vous aimerai bien! Je n'ai rien demandé à maman, parce qu'elle ne me contrarie jamais. Ce n'est pas elle qui aurait menacé de me laisser mourir de chagrin!

— Je t'ai menacée, moi, de te laisser mourir?... demanda M. Méroff, abasourdi de tant d'aplomb.

— Mais, certainement, puisque vous ne vouliez pas me marier à Dournof!

Il n'y avait pas à la sortir de là : le ministre obtint à grand peine que sa fille lui accorderait huit jours pour prendre des informations.

Les informations n'apprirent rien de nouveau à M. Méroff, qui savait d'ailleurs parfaitement à quoi s'en tenir sur la valeur intellectuelle et morale de l'homme dont il avait fait la position lui-même. A l'issue des huit jours, Dournof, appelé dans le cabinet du ministre pour affaire personnelle est sorti l'heureux fiancé de Mlle Marianne.

Ce résultat qu'il était loin de prévoir si facile et si brillant ne laissa point de l'étonner un peu : il se dit vaguement que la jeune fille avait dû dépenser beaucoup d'intelligence et de volonté pour arriver si vite à son but. Ce qui lui semblait le plus extraordinaire, c'est qu'elle eût deviné son amour, et fait tant de démarches sans s'être le moins du monde assurée de son consentement. Et si, par impossible, il n'avait pas voulu l'épouser?

Dournof se reprocha cette mauvaise pensée. Il ne devait voir dans les efforts de la jeune fille que la candeur d'une âme ingénue qui

l'ignore et va droit au but, tout naturellement. Son amour avait été deviné? C'était encore une preuve d'amour, rien de plus.

Il rentra chez lui ivre, ébloui. Le mariage, en même temps qu'il lui donnait la femme aimée, le plaçait au premier rang; il pouvait en effet espérer d'être ministre; à la première vacance, il passait « aide » de son beau-père... quel avenir!

— Je me marie, Niania, dit-il à la vieille femme lorsque celle-ci fidèle à ses habitudes le suivit dans sa chambre à coucher, aussitôt qu'il rentra.

L'humble servante le regarda, fit le signe de la croix et sembla murmurer une prière; puis elle se prosterna devant le maître, et vint baiser son épaule suivant l'ancienne coutume.

— Je te félicite, mon maître, dit-elle, je souhaite que tu sois heureux avec ton épouse et que ta postérité soit bénie.

Elle se tut, et son regard se porta vaguement vers la fenêtre. Un beau soleil de printemps brillait au dehors sur les toits ruisselants.

— La neige doit être bientôt fondue, là bas, dit à voix basse la Niania hésitante : il y a longtemps qu'elle n'a eu de fleurs.

— Tu as raison, s'écria Dournof en saisissant son chapeau; j'y vais tout de suite.

Il s'arrêta... qu'allait-il dire à cette tombe, confidente de toutes ses pensées, autrefois?

Pouvait-il confier à ce chaste granit les émotions qui faisaient pâlir sa joue et battre son cœur lorsque Marianne posait sa main sur la sienne.

— Je vais la remercier, dit-il tout haut, la remercier de la bénédiction qu'elle m'envoie de là-haut!

Il fit remplir sa voiture de fleurs, comme le jour où quelques mois auparavant il avait rencontré Marianne. Il ne put s'empêcher de faire un rapprochement entre ces deux journées, si différentes.

— C'est Antonine qui l'a mise sur ma route, se dit-il; c'est sa volonté qui a tout arrangé. Chère Antonine, soyez bénie!

Il ne la tutoyait plus dans ses pensées. Antonine était désormais aussi froide et aussi lointaine que les statues de marbre des tombeaux. C'était une sainte qui veillait sur lui, et qu'il prierait à genoux; ce n'était plus l'amie de toutes les heures, la morte adorée dont il avait baisé, le dernier sur la terre, les joues glacées et le front jauni.

Pendant qu'on arrangeait les fleurs, il se souvint que Marianne devait, elle aussi, avoir un bouquet ce jour-là; on lui apporta deux bouquets semblables; il les compara un instant, hésita, et finit par mettre sa carte dans le plus joli, qu'il fit porter chez sa fiancée.

Cette opération lui coûta quelques remords, car pendant la longue course en voiture, il se la reprocha plusieurs fois.

— Bah! se dit-il enfin, comme il approchait du cimetière, qu'est-ce que cela peut faire à Antonine?

Il porta son offrande jusqu'à la croix de fer, marchant à grand peine dans la neige encore imparfaitement fondue, il arriva au sommet du monticule, et attacha le nouveau bouquet avec un ruban blanc, puis il appuya la main sur le socle de pierre pour s'y reposer.

La pierre était si froide qu'il frissonna et retira sa main. Un moment il resta rêveur. Il voulait offrir son âme à sa protectrice céleste, il voulait épancher sa joie et lui demander de la partager... il sentit qu'il ne pouvait pas parler de Marianne à Antonine; il eut un pressentiment, — rapide comme un éclair, et aussi vite évanoui, — que Marianne n'était pas la femme qu'Antonine eût voulu voir à ses côtés pour gravir le chemin de la vie.

Poussant un soupir, il baisa la pierre. L'impression de froid lui saisit les lèvres plus vivement encore que la main, si bien qu'il y passa dessus son mouchoir, afin de les réchauffer, puis il descendit la colline.

Une vivacité et une joie extraordinaires précipitaient ses mouvements; il se sentait léger comme un homme débarrassé d'une pénible mission. Il regagna sa voiture, fit stimuler les chevaux, et tout le long du chemin, les cheveux d'or de Marianne dansèrent devant lui comme des feux follets.

XXIV

Il était invité à dîner ce jour-là, non à la table officielle des grands dîners, mais au repas de famille, dans la petite salle à manger où la famille du ministre se réunissait dans l'intimité. Lorsqu'il entra, Marianne vint à sa rencontre, son bouquet blanc à la main et lui tendit sa menotte soyeuse, sur laquelle il posa longuement ses lèvres.

Elle était tiède et souple, cette petite main potelée, et l'impression glaciale qu'avait laissée la pierre du tombeau d'Antonine se transforma en une chaleur vivifiante et sympathique, au contact de ces doigts si vivants. Marianne lut dans le regard de Dournof combien elle était aimée, et ne se piqua point de cacher l'expansion de son bonheur. La soirée fut un enchantement pour tous. Les parents se félicitaient de voir dans le jeune homme les qualités d'un homme d'Etat, en même temps que celles qui avaient charmé leur fille. Dournof, d'autant plus épris de Marianne, qu'il avait jusque-là refoulé le sentiment qu'elle lui inspirait, se laissait aller au bonheur de vivre, et pour la première fois jouissait largement de l'existence.

Quant à Marianne, elle était gaie et charmante, tout lui avait réussi, que lui fallait-il de plus?

Le mariage fut fixé à l'époque la plus rapprochée : trois semaines seulement devaient les en séparer. Tous les arrangements furent pris; Dournof garderait l'appartement qu'il avait récemment loué et meublé; Mme Méroff se chargeait d'y installer une belle chambre de nouvelle épousée, et les jeunes gens, sauf exception, prendraient leurs repas au ministère, tant que Marianne n'aurait pas acquis les qualités de maîtresse de maison qui lui manquaient absolument.

— Si c'est une ménagère qu'il vous faut, Dournof, disait M. Méroff, vous avez fait fausse route ; vous n'aurez pas une ménagère en Marianne.

Le jeune homme jeta sur sa fiancée un regard triomphant.

— Je n'ai pas besoin de ménagère, dit-il; j'en ai une qui est incomparable.

— Vraiment? qui donc? demandèrent à la fois Mme Méroff et sa fille.

— La vieille Niania...

— Votre bonne?

Dournof se sentit soudain très-embarrassé.

Il arrive à tout homme de ne pas épouser son premier amour, et lorsqu'il arrive au moment de son mariage, il n'éprouve point d'embarras à l'avouer, mais lorsque par plusieurs années d'une fidélité sans exemple, il est devenu le point de mire de l'attention de ceux qui le connaissent, le moment de la transition est fort délicat, et le plus souvent difficile. C'est donc avec une certaine hésitation que Dournof se décida à donner quelque éclaircissement.

— C'est la servante d'une famille que j'ai intimement connue autrefois... elle s'est attachée à moi durant mes jours de misère... car j'ai connu la misère, ajouta-t-il, en souriant à Marianne.

Celle-ci ouvrit de grands yeux. Ce mot de misère n'avait de sens pour elle que comme une page pénible ou ennuyeuse dans un roman; c'était le grabat traditionnel où gît la pauvre femme, ou la borne où grelotte le petit Savoyard. La misère la plus réelle qu'elle eût connue se trouvait au commencement de l'*Allumeur de réverbères*. Aussi les paroles de Dournof lui parurent-elles complétement dénuées de sens. Un homme qui portait un gilet blanc et qui allait être son mari, ne pouvait pas avoir connu cette misère-là. Elle sourit, parce que Dournof souriait, et ne répondit pas.

— Comment s'est-elle attachée à vous? demanda Mme Méroff, désireuse de mieux connaître la personne qui, suivant les apparences, allait être femme de charge de sa fille.

Dournof hésita encore. Son âme droite abhorrait le subterfuge; il

se décida enfin à parler franchement. Passant dans les siennes la main de Marianne, il répondit :

— Ma Nianiâ était la Niania de Mlle Antonine Karzof, dont vous avez sans doute entendu parler.

La main de Marianne frémit, il la retint.

— Elle a soigné sa jeune maîtresse avec un dévouement absolu, et quand... nous l'avons mise dans la tombe, abandonnant ses anciens maîtres qui n'étaient pas à l'abri de tout reproche envers elle, peut-être, — elle est venue à moi et m'a servi avec fidélité pendant les mauvaises années de ma vie, celles où je n'étais rien ni personne, — où vous n'auriez pas daigné me regarder dans la rue, tant j'étais mal habillé.

Il leva les yeux sur Marianne; elle lui répondit par un haussement d'épaules que nous devons traduire ainsi : — Je vous aurais regardé quand même et partout, puisque vous deviez être mon mari!

— Mais, insista Mme Méroff, cette femme verra-t-elle d'un bon œil une jeune maîtresse!... Je concois votre attachement pour elle; il vous honore infiniment, mais après avoir tant aimé Mlle Karzof...

— C'est elle qui m'a engagé à me marier, répondit Dournof. Elle me voyait triste et rêveur... — Il échangea un regard avec Marianne; — elle devina le sujet de mes rêveries — et me mit l'esprit complétement à l'aise, en remettant dans mes mains un billet écrit par sa jeune maîtresse peu avant sa mort — où j'étais adjuré de me marier, dès que j'aurais rencontré la femme que je devais aimer...

Un autre regard assura Marianne qu'elle était bien cette femme-là.

Mme Méroff enchantée de cette heureuse combinaison, qui mettait à la tête du ménage de sa fille une femme honnête, dévouée et pleine d'expérience, approuva tout, et félicita Dournof de sa chance extraordinaire.

— Cela m'est bien dû, répondit le jeune homme, car jusqu'à cette année, la destinée n'avait encore rien mis à mon actif!

Les préparatifs s'accomplirent avec la célérité qu'ont à leur service les heureux de ce monde, et la veille des noces arriva bientôt.

Le soir, avant de s'endormir, Dournof parcourut l'appartement où il ne devait plus être seul; une bougie à la main, il s'arrêta devant chaque meuble, chaque rideau, inspectant tout, et se faisant par avance l'image de ce que Marianne allait méttre là de joie et de grâce.

Rentré dans son cabinet, il aperçut le portrait d'Antonine toujours placé sur son bureau. Depuis longtemps, ce beau visage régulier et sévère était caché à ses yeux par un journal, une lettre, un papier quelconque, négligeamment jeté en travers du cadre. Il y avait au moins huit jours que le portrait n'avait attiré les yeux de Dournof.

Il se reprocha ce semblant d'ingratitude, et voulut ramener ses pensées vers la jeune fille... mais l'effort était trop pénible.

— Je ne puis cependant pas, se dit-il, laisser ce portrait à cette place ! Marianne aurait le droit d'en être choquée.

Après avoir hésité un moment, il prit le cadre d'ébène, l'essuya et le mit sur le secrétaire, la face contre le marbre, afin de le ranger sur-le-champ ; mais il n'avait pas ses clés sur lui ; il remit ce soin au lendemain et passa dans sa chambre à coucher.

Là, le visage de Marianne décolletée et couronnée de liserons lui souriait dans un cadre doré, sur la table auprès de son lit. Il le prit, et posa ses lèvres sur l'image souriante.

— A demain, ma femme, dit-il en souriant.

A peine était-il couché qu'il crut entendre un léger bruit dans la pièce voisine. Il appela, mais nul ne répondant, il crut s'être trompé. Le lendemain, cependant, quand il chercha le portrait d'Antonine, il ne le trouva point. Dournof voulait s'en informer à la Niania, mais cette journée était si courte pour tout ce qu'il fallait faire, que le moment favorable ne se trouva point.

Le soir venu, après un mariage splendide, célébré à la chapelle du ministère, Dournof amena chez lui sa jeune épouse, éblouissante de joie et de beauté. L'appartement somptueusement éclairé, plein de fleurs, lui parut charmant. Le jeune homme ne pouvait en croire ses yeux en voyant traîner sur le tapis de son cabinet la jupe de soie blanche semée de fleurs d'oranger qui se drapait autour de Marianne.

Il lui présenta sa maison. La Niania toujours sévère, avait quitté le deuil par circonstance. Elle salua profondément sa nouvelle maîtresse, qui lui mit amicalement la main sur l'épaule en la complimentant. Après quoi, les domestiques furent congédiés, et Dournof entraîna sa femme dans leur appartement spécial.

Quand les battants de la chambre nuptiale se furent refermées sur eux, la Niania regarda quelque temps cette porte, voilée par de grands rideaux sombres, puis, secouant la tête, elle alla chercher le portrait d'Antonine, qu'elle avait caché derrière de vieux cartons, et le mit sur le bureau.

— Pardonne, toi qui es au ciel, dit-elle, pardonne ! Quand il sera malheureux, c'est à toi qu'il reviendra... Sainte martyre, pardonne à l'homme faible qu'une femme a ensorcelé. Elle baisa le portrait, le remit dans sa cachette, éteignit les bougies et se retira.

Henry Gréville.

La fin prochainement.

LA LUTTE — LA TRÊVE — LA SOLUTION

La lutte, en France, a l'air toute politique. Dans le fond, elle est doctrinale et religieuse. Sous le choc sanglant des partis, c'est l'antagonisme des idées; c'est la guerre d'une science nouvelle qui se dit sans Dieu, contre l'éternelle Foi qui en est le témoignage vivant. A qui restera la victoire?

On surprendrait bien des gens, si l'on venait leur dire : à aucun parti. Nul, en tant que parti, ne vaincra. Nous ne serons, grâce à Dieu, la proie d'aucune secte religieuse, scientifique ou politique. La science n'aura pas à disparaître devant la foi, ni la foi devant la science. Toutes les deux vivront et règneront, chacune à leur place : la science pour enseigner à l'homme les choses qui passent, la foi pour lui révéler le Dieu qui demeure. L'homme est assez grand pour avoir besoin de tout savoir.

En attendant, la lutte est à outrance.

Jamais, depuis le commencement de ce siècle, la politique n'absorba davantage et ne passionna plus violemment les esprits. Jamais les partis ne furent plus nombreux et plus acharnés les uns contre les autres. Jamais on n'entendit pareilles voix discordantes, pareils cris de haine, pareils aboiements.

A mesure qu'approche l'échéance de 1880, on dirait que la fureur des partis s'exaspère. C'est la meute serrant de plus près le sanglier; et n'était le grand veneur qui la mène, on verrait tous ces chiens se dévorer entre eux.

C'est la curée du pouvoir.

Tous le réclament : les uns au nom d'un droit traditionnel, les autres au nom du peuple dont ils croient interpréter la volonté souveraine; ceux-ci au nom de la sécurité publique qu'ils se font forts d'établir sous le règne du sabre, ceux-là au nom de la liberté dont ils gardent le culte, et qu'ils veulent défendre contre les entreprises de l'idée césarienne et de la violence démagogique.

J'ai nommé les légitimistes et les républicains, les bonapartistes et les orléanistes.

A côté d'eux, au-dessous et derrière, sous l'étiquette de la république, hurle et blasphème le socialisme.

C'est la bête noire.

Elle rôde depuis cinquante ans autour des temples et des trônes. Elle passe comme un loup à travers les populations affolées. Elle sert d'épouvantail devant l'opinion au pouvoir qui se dit le mieux armé contre elle. Elle est, à l'heure actuelle, le grand crime de la république qu'on soupçonne de caresser, sinon d'engraisser la bête. J'avoue qu'il est malaisé de ne pas se défier des maisons mal gardées, auprès desquelles le tigre a une tanière et ses petits.

Dans ce tumulte, dans cette mêlée bruyante, il est difficile d'élever la voix pour dire la vérité. Autant parler le long d'un torrent qui déborde.

On ne juge plus les choses en elles-mêmes; on les juge en sectaire. On ne se demande pas si la religion est vraie, on cherche si elle peut mener au triomphe de la cause à laquelle on est lié. On ne cultive pas la science pour elle-même, on l'exploite en faveur d'une caste ou d'une coterie. On dit : le catholicisme représente une société monarchique; tout républicain doit l'avoir en haine. Ou bien : le catholicisme est une grande école de discipline et de respect; tout conservateur doit s'en servir. Cette œuvre littéraire met en scène des héros républicains, donc elle est détestable; elle exalte des types d'ancien régime, donc elle est superbe.

En attendant, tout baisse; car le principe de l'élévation des intelligences, des volontés, des caractères, des peuples même et des races, c'est la vérité. Lorsque la vérité est en honneur, tout grandit. Lorsqu'elle est sans culte et sans autel, tout décline.

Les partis politiques sont le fléau des nations : ils engendrent la haine fratricide dont elles meurent; ils resserrent les esprits dans un égoïsme qui leur enlève la mesure exacte des choses et qui leur fait tout juger avec l'aveuglement des passions et les rapacités de l'intérêt.

Mais quand bien même, dans cette lutte, un parti viendrait à triompher, comment oserait-il se flatter de sauver ce qui est en péril? Aurait-il résolu les questions en litige, contenu les appétits en révolte, relevé les âmes en baisse, fait justice des illusions et des fausses doctrines, raffermi et renouvelé les institutions vieillies qui succombent?

Alors il ne serait plus un parti. Il en aurait abdiqué les vues

étroites ; et il serait entré dans l'intelligence synthétique des choses.

Il faut pourtant que l'harmonie règne et que la vérité prévale. C'est le devoir de tous ceux dont l'âme clairvoyante et loyale ne se laisse point emprisonner dans le cadre étroit des sectes, de rendre témoignage et d'élever au-dessus des voix passionnées de la foule la voix désintéressée du vrai.

Du reste, quand on regarde dans le fond, la politique est loin d'absorber les âmes. Si républicain ou si légitimiste qu'on soit, avant d'être l'un ou l'autre, on est et on se sent homme. Et c'est l'homme qui mène l'homme de parti.

Or, aujourd'hui mettez la main sur le cœur de l'homme, interrogez le cerveau de l'homme, que voyez-vous? L'idée de Dieu obscurcie, l'amour de Dieu glacé.

La terre et la nature ont détrôné le ciel et Dieu. La poésie de Lucrèce menace de remplacer les grandes hymnes à Jéhovah. La science, qui est la connaissance de la nature, a ruiné dans un grand nombre la religion qui est la connaissance de Dieu. L'homme ne prend plus ses inspirations au-dessus de lui-même, il ne les cherche pas même en lui, il les demande au-dessous ; et le savant, interprète des oracles de la science, supplante le prêtre, gardien des oracles de Dieu.

Au lieu de compléter la raison et la foi par la science, on veut écarter celles-là au profit de celle-ci ; au lieu de les mettre en harmonie, on les oppose. Le savant bientôt sera tout : on laissera au philosophe ses abstractions, on ne verra plus dans le prêtre qu'un ensevelisseur pieux à l'usage de ceux qui ont encore la faiblesse de croire en un autre monde : l'homme de science va devenir le pontife de l'avenir.

Un tel mouvement n'aboutira pas.

Quelqu'enivrés qu'ils puissent être, les hommes de science comprendront qu'ils ne représentent que les moindres facultés de la raison humaine. Ils comprendront que s'ils peuvent bien enseigner à l'homme comment il doit bêcher la terre et pétrir son pain, ils ne sauraient lui enseigner comment il doit creuser sa tombe. L'homme ne vit pas seulement ; il meurt. S'il vivait sans mourir, il pourrait peut-être se contenter de la science ; mais il meurt pour vivre, et il n'appartient qu'à la religion de lui dire pourquoi et comment on meurt. L'âme a des désespoirs, comme le corps a des angoisses. Les hommes de science calment les angoisses du corps : ont-ils le secret de consoler les désespérés? Leur remède, c'est la mort. Et depuis quand la mort est-elle une consolation? L'anéantissement est la forme suprême du désespoir, il n'en est pas le remède. — Il en est du moins la fin, direz-vous. — J'en conviens ; mais il faudrait savoir que l'a-

néantissement est bien réel. Sur quoi se fonderont les hommes de science pour me prouver que j'ai tort, en disant : la mort ne termine rien, pas même le désespoir; la mort est une transformation? Un mouvement s'arrête. Il est détruit, dites-vous. C'est une erreur, il est transformé en un mouvement plus parfait : il devient chaleur et clarté.

En attendant, la religion décline, la philosophie est en discrédit; et la puissance intellectuelle qui mène en souveraine l'opinion publique, c'est, sans contredit, la science. Je ne dis pas la science philosophique, ni la science religieuse et totale, je dis la science expérimentale et partielle. Que le politique ne l'oublie point, et que le prêtre avise. Qui est écouté comme elle? Qui est mieux obéi? Le monde a connu les crédules de la philosophie, les crédules de la religion ; il connaît les dupes de la science. Est-ce un progrès? est-ce une déchéance? Les positivistes crient au progrès. Nous annonçons la décadence. Ils crient à l'Amérique libre. Nous leur prophétisons une nouvelle Chine, immobilisée sous ses mandarins, derrière sa grande muraille.

Où est la vérité? dans ceux qui diminuent violemment la raison, au point de la réduire aux sens et à la matière, ou bien dans ceux qui l'acceptent avec la totalité de ses mouvements et l'harmonie de ses forces? Diminuer, est-ce donc une façon de grandir; et harmoniser, une manière de déchoir? Pour ma part, et dussé-je être appelé théocrate, — les mots ne m'épouvantent pas — j'aime mieux les esprits inspirés qui prêtent l'oreille à la raison et au sentiment religieux, que les esprits positifs qui ne voient la vérité qu'au bout du microscope, dans la balance ou dans la cornue.

Quoi qu'il en soit, qu'on s'applaudisse ou qu'on se lamente, qu'on le sache ou qu'on l'ignore, la science purement expérimentale va régner en maîtresse sur l'opinion ; et c'est du laboratoire et des amphithéâtres que sortent les oracles.

Cette situation est sans précédent dans l'histoire. Et pour tout observateur attentif qui voit plus loin que les horizons et plus profond que les surfaces, elle révèle le vrai caractère intellectuel de notre époque et de notre civilisation.

Il importe de l'éclaircir, de s'en rendre compte et de savoir au uste ce qu'il faut craindre ou espérer de l'avenir.

L'âge de la foi est-il passé sans retour? Devons-nous faire pour jamais le deuil des grandes vérités que l'expérience n'atteint pas, et faudra-t-il donc renoncer à nous dire, à nous croire immortels, parce que l'immortalité n'est pas soumise à nos misérables calculs? Les chefs-d'œuvre de l'art chrétien vont-ils donc vieillir comme les

pyramides? Et la cendre des générations éteintes à leurs pieds va-t-elle les ensevelir? Là où nos aïeux priaient à genoux, verrons-nous passer une foule sceptique qui ne respecte rien, qui n'adore rien? N'y aura-t-il plus de place sur la terre pour les temples devenus vides; et les seules coupoles qu'on élèvera ne serviront-elles désormais que d'observatoires pour contempler les terres du ciel peuplées de tout être vivant, à l'exception de Dieu?.....

Puisque la science est aujourd'hui maîtresse de l'opinion, c'est à la science qu'il faut le demander. Son avénement serait-il donc la ruine de tout ce qui l'a devancée? Et cette grande lumière qui se lève serait-elle un astre de sinistre augure préparant de misérables éclosions sur les débris d'un monde qu'elle aurait foudroyé?

Je crois que la science fidèle à son mandat peut tout rajeunir, et qu'elle ne détruira rien de ce qui doit vivre. Je crois qu'elle écartera les ombres et qu'elle n'éteindra pas le plus petit flambeau. Je crois que ses conquêtes donneront une base plus large et plus solide à la philosophie, tout en en faisant comprendre mieux les hauteurs; elles ne la supprimeront jamais. Je crois que la science rendra Dieu plus compréhensible dans ses œuvres mieux connues; mais elle ne l'éclipsera pas. Je crois qu'elle projettera sur les oracles de Moïse une lueur plus intense à nos yeux; elle ne les fera pas mentir.

Après tout, et nous devons le dire, la science expérimentale a ses droits imprescriptibles. Ce qu'elle enseigne au nom de l'expérience sévèrement contrôlée est vrai. S'il y a dans la philosophie ou dans l'interprétation humaine de la religion quelque chose de contraire à la science exacte, que tout cela disparaisse. La vraie science sera un crible et un van où l'Esprit de Dieu fera passer les pensées humaines. Ce qui est mauvais sera rejeté. Ce qui est bon sera gardé.

Mais, pour juger ce qu'on nomme aujourd'hui la science, il faut s'entendre. Autre est la religion, autres sont les hommes qui la professent et la défendent. Pareillement, autre est la science, autres sont les hommes de science. La religion est divine, les hommes ne le sont pas. La vérité religieuse est absolue, les hommes l'entendent souvent tout de travers. De même la science a ses faits indiscutables, et ses lois d'une vérité divine; mais les savants les interprètent souvent fort mal. La vraie philosophie et la vraie foi n'ont rien à craindre de la vraie science; mais elles peuvent avoir beaucoup à redouter des entreprises des hommes de science. Sans doute la vraie science peut être la condamnation définitive d'une fausse philosophie et d'une foi mal interprétée, mais où donc serait le mal si nos préjugés philosophiques et religieux succombaient sous les coups lumineux

de la science? et qu'aurions-nous à craindre, si mieux renseignés à l'avenir, nous ne confondions pas la science avec les savants, et si nous savions nous mettre en garde contre les hommes de science?

J'en ai connu beaucoup, presque tous étrangers, indifférents ou hostiles à ce qu'ils nomment, avec un dédain mal dissimulé, les sciences abstraites et toujours discutables comme la métaphysique, ou bien les vérités de sentiment également discutables, comme la religion et la morale. J'ai lu leurs livres. J'ai suivi, observé de près le mouvement et l'allure de leur esprit : eh bien, je le déclare, je n'en ai vu aucun faisant de la science pure, aucun n'ayant, sciemment ou à son insu, sa doctrine, sa manière de penser relativement à l'âme et à Dieu. Je n'en ai vu aucun qui n'eût son système sur l'ensemble des choses, sa réponse à ces questions que l'expérience ne résout pas et que l'homme veut trancher. Je n'en ai vu aucun qui n'interprétât sa science particulière dans le sens de ses opinions philosophiques ou religieuses, et même politiques.

Les sceptiques s'efforcent de montrer la certitude de la science expérimentale où les faits bien observés terminent toute discussion; et ils opposent triomphalement cette certitude matérielle et brutale aux difficultés toujours pendantes qui, depuis l'origine, divisent les religions comme les divers systèmes de philosophie et qui les diviseront sans doute encore bien longtemps.

Le positiviste absorbé dans la méthode expérimentale n'en veut plus sortir. Il érige en principe qu'elle est l'unique voie pour arriver au vrai, et que tout ce qui est transcendantal à l'expérience, est transcendantal à l'homme lui-même.

Le matérialiste s'attache à montrer que tous les phénomènes de la nature, même les phénomènes de pensée et de liberté tiennent à des modifications de la matière. Il confond, sans scrupule ou par inadvertance, les conditions d'un phénomène avec ses causes; il ne craint pas de faire parler la science au gré de sa théorie préconçue, et il affirme solennellement, au nom de la science expérimentale, que la substance nerveuse est la cause de la pensée et du mouvement libre.

Le panthéiste fait de même. Les admirables conquêtes de la science, ramenant à l'unité des phénomènes qu'on croyait sans rapport, et démontrant que la force dont ils dérivent, toujours identique à elle-même, ni ne s'accroît ni ne diminue, ni ne se crée ni ne se détruit, — ces conquêtes lui prouvent qu'il n'y a qu'une substance dont les manifestations éclatent aux yeux de l'homme, et forment l'objet total de la connaissance.

L'athée regardant les cieux avec ses télescopes, pesant les masses

qui les remplissent, devinant les lois de leur mouvement, l'athée se croit fort contre Dieu même ; et au nom de sa science, il l'éconduit comme une hypothèse dont il n'a pas besoin.

Est-ce la science qui est sceptique, positiviste, matérialiste, panthéiste, athée? Non, ce sont les savants.

Ainsi, dans ce siècle où l'on fait profession de dédain pour toute doctrine philosophique ou religieuse, il n'est personne, jusque parmi ceux qui d'ordinaire affectent le plus bruyamment cet injuste mépris, il n'est personne qui n'ait sa doctrine arrêtée sur les grands problèmes que la philosophie pose et que la religion résout.

C'est là un fait saillant : il n'étonnera que ceux qui s'arrêtent au dehors des choses.

Est-ce que le savant aurait cessé d'être un homme? et la science l'aurait-elle fait sortir de l'humanité? Si le savant reste un homme, il en doit éprouver les besoins et subir les aspirations. Si le savant n'est pas hors de l'humanité, il doit se sentir aux prises avec tout ce qui remue l'humanité. Or l'homme est ainsi fait qu'il ne peut passer sur la terre sans interroger les cieux : sa raison lui pose de formidables énigmes qu'il n'est pas en son pouvoir d'esquiver ; l'avenir le préoccupe jusqu'à l'angoisse, la tombe et la mort soulèvent devant lui la question de l'éternité ; de toutes parts, dans la création, le pressentiment d'une puissance inévitable et pourtant inaccessible le saisit.

On a beau scruter les phénomènes, on n'a supprimé ni les cieux qui nous parlent, ni la raison qui nous trouble, ni la mort qui nous épouvante, ni l'infini qui nous écrase.

Alors l'homme prend parti, et s'il s'égare, il essaie d'oublier, il essaie de douter, il essaie de nier ; et il entre dans le sommeil des indifférents ou dans les tortures du doute, ou dans les abîmes de la négation radicale et impie. Et comme il est impossible à l'homme de ne point mettre ses idées en harmonie entre elles, nous voyons ce spectacle singulier de savants qui tous, chacun de leur côté, font parler la science au gré de leur opinion sur ces problèmes que l'homme peut bien librement résoudre, mais qu'il s'est forcément posés.

Les savants sont de leur temps. Ils n'échappent pas plus que le vulgaire au courant qui emporte une civilisation, un monde, un pays, un siècle.

Le courant est contre Dieu, vers la matière. De là vient, que l'homme de science, au lieu de mettre son savoir au service de Dieu, exploite et interprète la science au profit de la matière et contre Dieu.

Je ne crois pas plus au savant qui me dit : « La science prouve que Dieu n'est pas, » que je ne crois au théologien qui me dit : « La Bible enseigne que le soleil tourne autour de la terre. »

Dans les deux cas, j'ai un homme qui fait parler la science et un autre qui fait parler la Bible suivant ses idées. Que de confusions, que de malentendus, que d'antagonismes seront dissipés le jour où l'on aura distingué la science et la foi de l'homme qui les représente et les interprète !

Qu'est-ce donc que la science?

La science expérimentale est la connaissance de tout ce que la raison humaine peut atteindre et vérifier à l'aide des sens. Or, la raison qui se sert des sens comme intermédiaire ne peut avoir d'autre objet que la matière, parce que seule la matière tombe sous leur prise. Elle se borne à en observer les phénomènes et à les expérimenter. Grâce à l'observation et à l'expérience, elle découvre les faits, elle les décompose en des faits plus simples, elle précise les circonstances dans lesquelles ils se produisent; et après avoir ainsi déterminé les conditions de leur genèse et de leur évolution, elle peut souvent s'en rendre maîtresse, au point de les provoquer et de les suspendre à son gré.

On le voit : l'objet de la science, c'est le phénomène matériel observé, constaté, analysé, simplifié, réduit à ses éléments et perçu dans l'ensemble des faits antérieurs ou simultanés nécessaires à sa production. Sa méthode, c'est l'observation et l'expérience : l'une qui se contente d'assister attentive à l'apparition et au développement des phénomènes, l'autre qui est l'art de les provoquer. Son but, c'est de rendre l'homme, suivant la belle expression d'un grand physiologiste français[1], le contre-maître de la nature : j'aimerais mieux dire le contre-maître de Dieu.

La science expérimentale est cela : rien de moins, rien de plus.

L'honneur du dix-neuvième siècle est de l'avoir mise en pleine lumière, d'avoir formulé sa méthode, et de l'avoir dégagée de la philosophie et de toutes les sciences abstraites.

Bacon, dans son *Novum organum*, avait beaucoup disserté sur l'expérience. Nous avons mieux fait : nous avons expérimenté. Le philosophe anglais a imité ces littérateurs qui font de la stratégie sur le papier : nous en avons fait sur le champ de bataille. Cela vaut mieux.

Les préceptes du chancelier ont un tort : ils sont logiques, mais ils sont sans emploi. Il lui fut donné de comprendre que la raison

[1] Claude Bernard.

expérimentale était l'unique voie ouverte à l'homme pour connaître la nature; il nous était réservé d'ouvrir, après deux cents ans, cette route savamment indiquée, et de montrer comment on devait s'y tenir, sans dévier jamais.

Mais si l'honneur de notre temps est d'avoir constitué la science expérimentale, sa faute, je dirais presque son crime a été et est encore d'opposer cette science, dans un antagonisme impie, à la philosophie et à la religion.

Le dix-neuvième siècle s'est emparé de ce puissant levier : pourquoi le brandir comme une arme de mort et transformer en un instrument de ruine ce qui doit servir aux larges constructions de l'avenir?

La science expérimentale, prise en elle-même, ne plaide ni pour ni contre Dieu; elle n'est ni théiste ni athée.

Ceux qui veulent lui appliquer des épithètes, l'appeler spiritualiste ou matérialiste, catholique ou libre penseuse, prouvent qu'ils ne la connaissent pas.

En effet, pour nier ou pour affirmer Dieu, il faut être capable de le saisir : la science, dans son mode expérimental, ne l'est pas. Elle s'arrête aux phénomènes, elle n'a pas pouvoir pour les dépasser et toucher les causes.

Spiritualiste, matérialiste : de quel droit la science se dirait-elle l'une ou l'autre? Pour affirmer l'âme, il faudrait l'expérimenter; l'âme est une cause que les sens n'expérimentent pas. Pour la nier, il faudrait prouver que tous les phénomènes ont la matière pour cause unique; c'est une question philosophique.

Que la science reste donc à son rang; et que ses serviteurs ne se laissent ni enivrer par ses progrès ni séduire par sa puissance.

La science expérimentale n'est pas toute la connaissance humaine : voilà ce qu'il faut dire aux positivistes et ce qu'ils oublient. La science, dans son mode expérimental, n'est point en antagonisme avec la science, dans son mode philosophique et dans son mode religieux : voilà ce qu'ignorent la plupart des savants qui, ne connaissant ni la philosophie ni la foi, s'obstinent à opposer ce qui est en pleine et profonde harmonie.

Sachons aussi ne pas confondre la science et ses interprétations. La science est rigoureuse, elle repose sur des faits qu'elle peut et doit toujours citer à l'appui. Les interprétations sont hypothétiques : elles ne sont qu'une manière d'envisager les faits comme plus ou moins favorables à une idée préconçue.

La vie ne se développe que sous la triple influence de l'oxygène de la chaleur et de l'eau : voilà de la science. Les espèces se trans-

forment ; et les plus parfaites sortent par voie d'évolution des moins parfaites : voilà de l'interprétation scientifique.

D'une certaine variabilité entre des formes voisines on conclut à la variabilité totale : c'est contestable ; mais que la vie ne puisse entrer en jeu sans la triple influence de l'air, de l'eau et du feu : c'est un fait irrésistible. En affirmant celui-ci, on peut dire : la science enseigne. En avançant celui-là, on ne doit pas dire : la science, mais on doit dire : moi savant, moi Lamarck, moi Darwin, j'interprète certains faits de la science et je leur donne telle signification.

La vie n'a pas toujours existé sur la planète : voilà encore de la science. Mais que le mouvement organique soit la transformation spontanée du mouvement moléculaire : voilà de l'interprétation.

On peut affirmer la première proposition au nom de la science; on ne doit soutenir la seconde qu'au nom d'une théorie.

Un fait scientifique et une loi qui n'est qu'un fait généralisé, sont inattaquables : c'est le diamant. Une théorie est discutable toujours : pesez-la, regardez-la bien au soleil; ce n'est qu'un faux brillant.

Il serait grand temps que cette distinction fût connue de l'opinion publique, et qu'on déterminât au grand jour la part de la science et la part du savant.

La science, nous sommes les premiers à en reconnaître l'autorité et la certitude dans son domaine propre. Le savant expérimentateur, nous n'avons jamais à le subir; mais, jusque dans notre admiration, nous avons toujours à le juger.

Pour que le jugement soit équitable et sûr, il importe de discerner avec précision les principales théories en vogue dans le monde savant, et qui, à l'insu même de leurs partisans, donnent souvent à la science une couleur d'athéisme et d'impiété. J'en compte quatre : le scepticisme moral et religieux qui ne reconnaît de certain que les choses palpables; le positivisme qui renonce de parti pris à s'occuper des causes, et par conséquent de l'âme et de Dieu ; le matérialisme qui enseigne que tout est matière ; le panthéisme qui, en divinisant la nature, nie le vrai Dieu.

On a bien vite reconnu auquel de ces systèmes obéit un homme de science. Il faut alors se mettre en garde, démêler le bon grain de l'ivraie, conserver le bon grain qui est la science, rejeter l'ivraie qui est le faux système.

Un exposé et une réfutation sommaires de tous ces systèmes d'erreur qui faussent les meilleurs esprits, seraient un signalé service rendu à la plus grande cause de ce siècle, je veux dire l'harmonie entre les deux puissances intellectuelles qui mènent le monde et qui l'agitent dans un effroyable conflit : la Science et la Foi.

Ce conflit, dont on fait grand tapage, ne tient pas à elles, mais aux hommes qui les servent : aux savants sans foi, aux théologiens sans science, aux savants pieux sans théologie.

Or regardez autour de vous, vous ne voyez presque partout que de tels hommes. Comment feraient-ils pour s'entendre? Où est l'harmonie possible entre le soi-disant théologien qui enseigne que le monde, selon Moïse, a été créé en six jours de vingt-quatre heures, le savant timoré qui s'évertue à demander à sa science la preuve de cette naïveté, et le libre savant qui professe la *séculaire* et *progressive* formation des mondes?

Mais ce théologien-là ne parle pas plus selon la Bible que Ptolémée ne parlait selon la science, en faisant de la terre le centre de rotation du soleil et des étoiles. L'un et l'autre, au lieu de parler selon la Bible et la science, ont fait parler la Bible et la science d'après eux : ce qui est bien différent.

Depuis Galilée et les théologiens de son temps jusqu'à notre époque, nous vivons dans cet état de guerre ou plutôt de mêlée confuse, sans qu'on puisse désarmer une heure, et sans que l'entente fasse le moindre progrès. Si encore la science et la religion gagnaient à ce fatal conflit; mais l'une et l'autre y perdent : la religion son crédit, la science son admirable désintéressement. Ce qui gagne à cette lutte, c'est le scepticisme, c'est la corruption.

L'homme déserte peu à peu une religion qu'il croit entachée d'erreurs; et, après avoir perdu la foi il se trouve à la merci d'une science sans Dieu qui le dégrade en prétendant l'émanciper, et qui laisse un vide immense dans son âme désolée et pour jamais dévastée. Je dis pour jamais : Dieu revient dans le cœur d'où les passions, dans une heure troublée, l'ont chassé, il ne revient plus dans ces esprits foudroyés par une science malsaine.

L'astronomie nous montre dans l'immensité des astres d'où la vie a disparu. La lumière y luit encore : elle n'y fait rien germer. Ils sont étincelants; ils sont stériles. N'est-ce pas la saisissante image de ces esprits lumineux par la science et dont l'âme, en perdant Dieu, a été frappée de mort?

Que voulez-vous que devienne une société où de tels êtres se multiplient, une société livrée à leur gouvernement?

Car il faut le dire, ce sont eux qui, au nom de la science, nous enseignent; ce sont ces âmes mortes qui ont la prétention de nous faire vivre d'une vie nouvelle dans un monde nouveau.

Ils ne réussiront qu'à former un monde à leur image : il y fera clair, peut-être; mais on y mourra.

La terre y sera belle, peut-être; mais les cieux seront mornes.

Il y aura des bruits de marteaux et de forge, des sifflements stri-

dents, des chants de sirènes et des festins comme à Babylone; mais on n'entendra plus, au vent du soir, les pas de Dieu sous les arbres de l'Eden.

Les corps vivront peut-être et tressailleront; mais les âmes atrophiées mourront, parce qu'elles seront sans Dieu, et que l'âme vit de Dieu.

Ne serait-il pas temps qu'on avisât?

Puisque nous succombons des suites de l'antagonisme que les hommes abusés perpétuent et enveniment entre la science et la foi, travaillons à le calmer et à le dissiper.

Ceux-là, parmi les croyants, y contribueraient puissamment encore, qui, au lieu de s'obstiner à présenter la *Genèse* de Moïse comme un livre scientifique, la considéreraient à l'avenir comme un livre avant tout historique, moral et religieux; et qui, au lieu de traduire lourdement le texte primitif dans nos langues modernes, se souviendraient que, pour le comprendre, il faudrait revenir à la science hiéroglyphique des caractères du temps.

Si le sens littéral contient des métaphores et des symboles admirablement choisis pour interpréter au peuple les grandes vérités religieuses qu'il importait à Moïse d'enseigner, ce sens ne contient pas tout. Il existe au-dessous de lui un sens caché dans la composition même des lettres, dans l'interprétation hiéroglyphique des caractères, et ce sens, le plus profond, est encore loin d'avoir été pénétré par les plus religieux et les plus savants interprètes.

Il faudrait enfin sortir de la critique sotte et ridicule de Voltaire qui traitait Moïse comme un ignorant, et renoncer à l'interprétation de Corneille de La Pierre qui commente Moïse avec la science naïve du quinzième siècle.

Tout l'avenir est suspendu à ces luttes intestines. On oppose ce qui devrait être uni. On sème le trouble et l'angoisse au lieu de préparer par l'accord des idées et des doctrines, l'équilibre des âmes et des institutions. D'un côté le monde moderne, avec une science faussée dans l'ordre intellectuel, une liberté mal comprise dans l'ordre social; de l'autre, la religion chrétienne, le catholicisme mal dégagé dans l'interprétation de son dogme d'une science usée, soudé encore à des institutions, à des formes politiques surannées : voilà la situation critique dans laquelle, depuis plus d'un siècle, s'agite le monde.

Deux sortes d'hommes se présentent, les uns emportés aveuglément et sans frein par le courant de notre âge, les autres attardés

dans le monde ancien, ne voulant pas comprendre l'œuvre progressive de Dieu et détenant, à leur insu, captive et impuissante la parole éternelle du Christ. Ces deux classes d'hommes sont aux prises. Entre eux pas d'accord possible. C'est le passé et l'avenir.

Le passé meurt. L'avenir doit vivre; mais à la condition d'emprunter au passé ce qui est immortel en lui. Sinon, il serait comme un germe violemment arraché du sein où il doit grandir : la destruction serait fatale et prochaine.

Or, il est, grâce à Dieu, des hommes qui ont compris ces choses; ce sont les plus grands. Ils ne détruisent rien, ils ne nient rien. Ils ne blasphèment pas le passé comme les révolutionnaires; ils ne méconnaissent pas l'avenir comme les réactionnaires. Ils savent qu'un esprit immortel circule dans les veines de l'humanité; mais ils n'oublient pas que cet esprit revêt, au cours des temps, des formes nouvelles, et qu'il se rajeunit suivant les lois puissantes du Dieu dont il dérive. Ils envisagent sans crainte la rénovation des sociétés, au souffle de libertés plus grandes; ils assistent sans frayeur au tressaillement de l'intelligence humaine sous l'irradiation d'une vérité plus complète. Ils accueillent même avec joie les phases qui marquent le progrès des choses; et comme le vieil Enée voyant Troie détruite, ils quittent le monde qui finit, et ils entrent dans celui qui s'élève, en ayant soin toutefois d'apporter leurs dieux.

La question est de savoir si les chrétiens sauront et voudront entrer dans le monde moderne, afin de le défendre contre lui-même, de le pénétrer de leur esprit et de le conquérir à Dieu.

Si cette œuvre s'accomplit, il est impossible de se faire une idée des splendeurs de l'âge futur.

Alors se vérifieront certains oracles des vieux prophètes qui semblent le rêve d'un monde tout divin : *Les montagnes s'abaissent. Les vallées se comblent. Les épées se transforment en socs de charrue. Le loup vit en paix à côté de l'agneau; et le léopard s'assied tranquille à la porte de nos demeures.*

Si l'œuvre tarde trop, nous serons en proie à des déchirements toujours plus cruels; et nous nous débattrons sans trêve, à la merci de rêves affreux, dans cette nuit sans fin.

L'œuvre s'accomplira. L'œuvre est nécessaire. Son enfantement est laborieux, mais il prouve qu'elle sera splendide.

Ce qui naît dans le martyre est toujours grand. Les créations fécondes sont toujours précédées de craquements épouvantables : c'est la loi. La vie, dans tous les ordres, est une succession incessante de phénomènes de destruction et de création. Pour que des éléments s'aggrégent et se combinent : ce qui est la vie, ils doivent auparavant se désagréger et se séparer : ce qui constitue

la mort. Il en va de même dans ce grand mouvement vital de l'humanité où des nations, où des races sont en jeu.

Pour que la religion chrétienne se combine avec le monde moderne, il faut d'abord qu'elle se sépare du monde ancien; or si les combinaisons sont d'ordinaire accompagnées de joie, d'un dégagement de lumière, de chaleur et d'électricité magnétique, les désagrégations sont accompagnées de tristesse. Voilà pourquoi, à l'heure présente, il y a tant d'angoisses.

La désagrégation s'accomplit; l'agonie parle; et c'est la destruction qui règne.

Le catholicisme est comme une âme chevillée dans le vieux corps social décrépit. Le vieillard veut vivre. Il se sent atteint du froid de la tombe; mais il ne veut pas être glacé. Ses yeux sont vitreux; mais il ne veut pas que la lumière l'abandonne. Il en demande à grands cris; et au lieu de se tourner vers le soleil qui se lève, il appuie sa tête contre la couche où il va expirer.

Il vient une heure où ce qui a eu vie doit la rendre.

Ne nous attristons point, nous; que les morts s'agitent et qu'ils se lamentent : c'est leur affaire. Nous savons assez que l'Esprit divin qui a été l'âme de la société ancienne va s'incarner dans la société nouvelle, comme dans une organisation plus jeune, et étonner le monde par des prodiges d'une vitalité plus haute.

Heureux celui qui a déjà accompli sa métamorphose et qui ne tient pas par la moindre fibre à ce qui doit être détruit!

Et maintenant que les hommes s'agitent. La lutte sera terrible. Une sorte d'armistice s'imposera; et les solutions vont devenir pressantes.

Une main providentielle contient les partis. On dirait que pendant qu'ils se heurtent, une trêve est signée dans une région plus haute qu'eux, afin de résoudre là les questions qui ne se résolvent que là, et de coordonner les grandes forces en conflit.

La tradition a les lumières du passé : il faut les garder. L'avenir a des clartés nouvelles : il faut les conquérir. Les hommes d'autorité ont des prudences et des ressources : pourquoi les dédaigner? Les hommes de liberté ont des initiatives et des hardiesses : il serait insensé de les répudier. Les aristocraties ont des garanties : est-il prudent de les détruire? Les démocraties ont des mouvements de masse : il n'en faut méconnaître ni le poids ni la grandeur.

La science va nous rendre maîtres de la nature : est-ce que l'homme peut renoncer à cette maîtrise? La philosophie nous fera connaître le fond de notre humanité; cette connaissance n'est-elle pas notre premier devoir, notre premier besoin? La religion nous ouvre le ciel

avec ses perspectives et ses espérances : qui donc se refuserait à entrer dans ce céleste domaine?

L'Etat représente toutes les puissances de la terre, l'Eglise toutes les influences divines : quelle folie de vouloir les séparer aujourd'hui, pour les mettre aux prises demain, et tôt ou tard les détruire!

On le voit, aucune de ces forces multiples n'est à rejeter ; mais toutes sont à coordonner.

Ce ne sera point l'œuvre des sectaires conservant en eux l'idée étroite de parti: ce sera l'œuvre sainte des hommes: des hommes assez grands pour dominer tous les partis, assez clairvoyants pour prendre conscience de l'heure où nous sommes, assez résolus pour accomplir le travail qui s'impose, assez religieux pour ne pas oublier l'éternelle destinée ouverte aux fils de l'Evangile, à ceux que le Christ, dans son amour, a rachetés.

H. Didon,

de l'Ordre de Saint-Dominique.

SAINT PAULIN DE NOLE[1]

Si nous pouvions nous placer sur un sommet assez élevé pour dominer l'histoire et voir se dérouler à nos pieds les âges du monde, l'humanité nous apparaîtrait, ce semble, comme une immense forêt, et chaque siècle comme une sorte de taillis touffu des épaisseurs duquel s'élanceraient, plus ou moins nombreuses et plus ou moins robustes par endroits, des tiges hardies, des espèces supérieures, des arbres de haute futaie, la parure et l'honneur de l'ensemble.

On dirait, en effet, que lorsque, du sein de son Eternité, Dieu organisa le temps, et que, dans sa prescience, il vit passer devant lui les périodes et les siècles, il se plut à ouvrir sur eux sa main et, pour ainsi dire, à saupoudrer d'essences plus rares la masse compacte des générations. On dirait qu'en créant les sociétés et les peuples, il jeta au travers de ces foules humaines une semence d'intelligences, de cœurs et de volontés de haute venue, d'esprits et d'âmes destinés à dépasser le niveau commun, et qu'il les répandit avec une merveilleuse profusion sur certaines époques et sur certains groupes.

Et, s'il en fut ainsi, le grain privilégié tombait lorsque passa le quatrième siècle de notre ère. Le monde nouveau, qui germait alors au milieu des corruptions et des ruines, reçut, comme une rosée, l'abondance des hommes d'inspiration, de génie et de sainteté.

Ce fut le salut et la dignité de cet âge « plus calamiteux encore que le nôtre[2] » où l'Empire parut ne s'être fait chrétien que pour devenir arien et s'écrouler sous les coups de la barbarie. Age étrange qui vit Julien entre Constantin et Théodose, et la résurrection officielle de l'hellénisme entre le labarum et la pénitence publique d'un empereur.

Ce qu'il entendit de disputes, commit de crimes, supporta d'infamies, ce siècle dans lequel le paganisme livra ses dernières luttes, et l'hérésie ses premières et triomphantes batailles; ce qu'il compta

[1] *Histoire de saint Paulin de Nole*, par M. l'abbé F. Lagrange, vicaire général d'Orléans.

[2] Lettre de Mgr l'Evêque d'Orléans à M. l'abbé Lagrange, du 22 juin 1877.

d'apostasies et fit éclater de scandales, épouvanta le monde. Mais s'il eut à rougir de ses empereurs, de ses eunuques, de ses rhéteurs et de ses soldats; s'il dut même se voiler la face devant une partie de ses prêtres vainement baptisés dans la persécution, une auréole pure et brillante lui reste, et il est marqué d'un signe incomparable par la plume de ses docteurs et les vertus de ses saints.

Au-dessus de la forêt où s'agitent des masses encore païennes ou déjà ariennes : au-dessus d'Antioche et de Bordeaux, de Trèves et d'Alexandrie, de Lutèce et de Milan, de Constantinople et de Rome; au-dessus des Perses vainqueurs, des Romains déshonorés, des Gallo-Romains endormis dans le bien-être; au-dessus des hordes qui s'abattent sur Rome et s'établissent dans les provinces, c'est-à-dire, au-dessus de la civilisation menaçante des Visigoths, de l'avidité des Ostrogoths, des entreprises des Quades, des Vandales et des Francs campés aux frontières, au-dessus des Alains, des Pictes, des Isaures, des Burgondes, des Alamans et des Hérules qui débordent, des Goths qui remplissent l'Empire quand ils ne le gouvernent pas, des Suèves prêts à se jouer de ses destinées, des Huns qui le convoitent et bientôt le saccagent; au-dessus de Procope et d'Eugène, d'Eutrope et de Rufin, d'Athanaric et de Vitimer, d'Hormidas et de Sapor, d'Hermanaric et d'Arbogaste, de Stilicon et d'Alaric, se montrent de grandes figures et se dressent de hautes tailles d'évêques et de moines. Plus haut que les dépravations et les malheurs, les effondrements et les épouvantes; plus haut que les peuples envahis, les villes affolées, les consuls impuissants, les aruspices délaissés, les rhéteurs puérils, les patriciens sans mœurs, les sénateurs sans prestige, les légions mercenaires, les généraux vendus et les empereurs d'un jour ; plus haut que le siècle tout entier s'élèvent les têtes de ces hommes de grande venue qui se nommaient Athanase, Grégoire de Naziance, Hilaire, Martin, Paul, Pacôme, Antoine, Hilarion, Basile, Grégoire de Nysse, Ephrem, Epiphane, Jérôme, Ambroise, Augustin, Chrysostome, etc.

Ils croissaient comme les palmiers de Cadès, comme les cyprès de Sion, comme les rosiers de Jéricho; ils poussaient droits et forts comme le cèdre du Liban, comme le bel olivier des champs, comme le peuplier planté aux bords des eaux. Ils se multipliaient comme les troupeaux de Jacob, et il faut emprunter à l'Ecriture ses images et sa langue pour parler d'une telle germination de saints. Dieu mesurait aux besoins de l'Eglise et du monde la sève qu'il versait avec cette abondance.

Nous n'avons, en effet, nommé que les grands athlètes, les Pères de l'Eglise, les noms sans égaux, les peupliers, les cyprès et les cèdres; mais à côté de ceux-là, et toujours dominant le fourré des

peuples, combien d'oliviers, de rosiers, de tiges moins hardies peut-être, mais d'une riche et ferme venue !

C'étaient Pierre de Sébaste, Jacques de Nisibe, Cyrille et Maxime de Jérusalem, Paul, Isaac, Nectaire et Evangre de Constantinople, Césaire de Naziance, Chromace d'Aquilée, Nersès d'Arménie, Aurèle de Carthage, Alexandre et Isidore d'Alexandrie, Basile d'Ancyre, Eusèbe de Verceil, Séverin de Cologne, Paulin de Trèves, Servais de Tongres, Eusèbe de Samosate, Amphiloque d'Icone, Obtat de Milève, Mélèce, Eustache, Lucien et Flavien d'Antioche, Exupère de Toulouse, Amand de Bordeaux, Maximin de Poitiers, Victrice de Rouen, Léonce de Fréjus, Paphnuce, Spiridion, Lactance, Sulpice-Sévère, — on ne saurait les nommer tous — et Paulin de Nole.

C'étaient d'illustres femmes comme Hélène, Paule, Asella, Eustochium, Fabiola, Marcelline, Mélanie, Marcelle, Macrine, Nonna, Monique, Flaccille, Ursule, etc.

Tel passait sous les yeux de Dieu et sous les regards de l'histoire le siècle qui vit se partager et s'éteindre la puissance romaine. Tel se montrait, défendu et vivifié par les vertus, les luttes et les écrits de ses saints, le siècle d'Arius et de Julien l'apostat : « non perdu dans la perdition, » aurait dit Milton, « marqué d'un signe infaillible de régénération, » aurait écrit Bossuet.

Tel il se montre encore à qui l'évoque et l'interroge, et nous n'apprendrons à personne combien cet âge, qui portait dans ses flancs tout un avenir, s'est emparé de l'attention de notre siècle anxieux, divisé, coupable comme lui, comme lui sur les confins d'un passé qui s'écroule, et peut-être comme lui gros d'un avenir inconnu.

MM. Villemain, de Broglie, Génin, Nourrisson, les deux Thierry et d'autres nous ont donné de larges études, des monographies pleines d'intérêt, d'érudition et de vie; nous devons à MM. Poujoulat, Martin (d'Agde), Colombet, etc., etc., des biographies étendues; le seul clergé d'Orléans, chez lequel l'hagiographie a reçu une impulsion si puissante, nous a déjà fait vivre au quatrième siècle, dans l'intime société de sainte Monique, de saint Ambroise et de sainte Paule, aujourd'hui l'histoire de saint Paulin vient s'ajouter à cette liste.

Ce n'est point un rapprochement de noms qui de sainte Paule a conduit à saint Paulin l'auteur éminent et sérieux qu'attire surtout ce siècle, et qui certes est à l'abri de toute supposition puérile. Mais M. l'abbé Lagrange — il faut le lui pardonner — a le goût, la passion peut-être des nobles cœurs et des grands caractères; il se connaît en amitiés fortes et hautes, et, après avoir fait revivre l'érudite et vaillante amie de saint Jérôme, il est arrivé, par une pente naturelle, à étudier pour sa consolation, à révéler pour la nôtre, l'âme

d'un saint, moins viril peut-être que l'illustre romaine, mais aussi fidèle en amitié et plus affectueux encore. « Saint le plus sensible à l'affection et le plus tendre lui-même qui fût jamais, nonobstant son austérité, » a écrit Mgr l'évêque d'Orléans, et il a ajouté dans une lettre que l'auteur de saint Paulin a eu l'honneur et le bonheur de mériter : « Je le soupçonne, et avouez-le, mon cher ami, n'est-ce pas par là, plus encore peut-être que par sa poésie, et presque autant que par sa sainteté, que ce saint vous a séduit, vous aussi, je puis bien vous rendre ce témoignage, vous ami si affectueux et si dévoué. »

Si telle est la raison du livre que nous avons sous les yeux, si l'auteur a été *séduit*, suivant l'expression du grand évêque son ami, entraîné par la tendresse de cœur d'un saint et par l'étude de l'amitié chrétienne aux temps héroïques de la sainteté, si tel est le motif et telle l'attraction qui ont déterminé le vicaire général d'Orléans dans le choix de son sujet, il faut l'en féliciter doublement. Et puisqu'il connaît si bien ces choses : l'affection des saints, les richesses de cœur que contiennent leurs vies, l'élargissement et l'affermissement des amitiés de la terre et de tous les amours purs par l'amour de Dieu, on serait bien tenté de lui demander de continuer à traiter ce sujet de choix.

Oui, il y aurait là peut-être une œuvre spéciale à faire, et cette œuvre viendrait à son heure au milieu d'une société malade d'individualisme, émiettée par une démocratie effrénée, et fatiguée de matérialisme. Il y aurait là une morale en action à écrire et une doctrine à mettre en lumière.

Il faut tout dire. Ce ne sont pas seulement les sceptiques et les positivistes, les hommes qui n'ont que des viscères et des instincts qui, parmi nous, s'appliquent à éteindre le foyer des pures tendresses. Il y a de faux mystiques qui, sous prétexte d'amour de Dieu, suppriment les saintes affections dont Jésus-Christ même, et les saints après lui, nous ont donné l'exemple ; il y a de pauvres chrétiens qui ne se contentent pas de porter dans la piété la sécheresse d'un cœur égoïste, mais qui veulent ériger en principe cette sécheresse contraire à l'esprit comme à la lettre de l'Evangile.

A ceux-là, et à ceux qu'ils abusent, il faudrait faire connaître ces âmes fortes et tendres qui, de saint Jean l'Evangéliste à saint François de Sales et au-delà, jonchent pour ainsi dire les siècles de leurs amitiés exquises. Bons entre les bons qui se distinguent dans l'hagiographie par un charme de plus. Saints aimables et aimants dont la race se recrute parmi les apôtres et les docteurs, parmi les matrones romaines aussi bien que chez les bergères de la Gaule ou les vierges de la Germanie, au sein des cloîtres comme au foyer des

familles, sur les trônes et dans les plus humbles milieux. Nul ne sait mieux que l'auteur de saint Paulin peindre ces âmes divinement humaines auprès desquelles a surtout retenti cette parole : *Soyez bons parce que je suis bon.*

Cependant la vie de saint Paulin de Nole et le travail définitif qui la met en relief ont d'autres aspects. Il est juste et nécessaire de dire que c'est un livre de critique et d'érudition au premier chef. L'auteur y a mis son âme, il y a mis son cœur et sa piété, mais il y a mis sa science. Tout est fouillé, rien n'est hasardé et il est digne du siècle qu'on a nommé l'âge de l'histoire. Ce que cette œuvre contient de scrupule dans les recherches, d'impartialité dans les appréciations, de conscience et de sincérité en tout, nous n'essaierons pas de le démontrer, mais bien heureux serait-on si l'on avait toujours affaire à des historiens de cette école. Au reste laissons sur ce point parler M. l'abbé Lagrange lui-même. Là encore et toujours il dit la vérité.

« Nous nous sommes fait un devoir rigoureux d'une critique sévère, n'acceptant rien de confiance d'aucun érudit, de personne, allant aux sources et contrôlant tout par les textes originaux. L'histoire n'existe qu'à cette condition. La critique c'est sa base granitique..... Il faut qu'en lisant un travail historique quelconque et surtout la vie d'un saint, le lecteur se sente sur un terrain solide et qu'il ne puisse pas soupçonner qu'on lui donne de l'imagination ou de la poésie au lieu de la réalité . . . .
L'historien digne de ce nom ne doit s'épargner aucune recherche, aucune fatigue pour arriver à l'élucidation aussi complète que possible de toutes les difficultés et obscurités qu'un sujet, surtout ancien, offre toujours. . . . .
Il n'y a donc pas, nous pouvons l'affirmer ici avec simplicité, un seul point concernant les œuvres et la vie de notre saint, sur lequel nous nous soyons résigné à écrire avant d'avoir réussi à nous faire une opinion motivée. Nous affirmons que nous avons toujours eu nos raisons pour préférer une opinion à une autre, quoique, pour éviter un appareil exagéré d'érudition, nous ne les donnions pas toujours. Ce n'est pas à dire qu'avec tout le labeur possible on arrive toujours à la certitude; mais ceux qui veulent qu'on ne procède jamais que par affirmations nettes et absolues, et qui n'admettent pas les conjectures restreignent trop la critique et l'histoire. Seulement, ce qu'il faut, c'est de ne présenter comme certain que ce qui l'est, et comme probable que ce qui est solidement appuyé : nous croyons ne nous être jamais écarté de ce principe [1]. »

[1] *Histoire de saint Paulin.* Avant-Propos, p. XIV, XV et XVI.

Quand on a lu et comparé le livre de M. l'abbé Lagrange on pense là-dessus comme lui.

Et comme il nous est bon de regarder en face ces temps de vertige suivis de guérison, ces ébranlements auxquels succède l'affermissement, ces agonies sociales dont on revient ; comme l'espérance est une force et un devoir, force d'autant plus nécessaire, devoir d'autant plus impérieux qu'elle devient plus difficile, ne craignons pas d'étudier, à la suite d'un guide si loyal et si informé, cette époque de transition où tout semblait perdu pour l'Eglise et pour l'Europe, où le christianisme, étroitement uni aux formes politiques qui disparaissaient, sortait plus vigoureux de l'épreuve et, malgré le scepticisme d'en haut, le paganisme d'en bas, et la démoralisation de toutes les classes, prenait en main les destinées du monde.

Saint Paulin de Nole, par son action directe ou par ses relations étendues, toucha pour ainsi dire à tout, ou à presque tout, dans son temps, et si, comme le dit avec sa mesure ordinaire son historien, il n'apparaît *qu'au second rang* dans ces jours où les premiers furent à des hauteurs incomparables, il est l'un de ceux qu'il est particulièrement utile d'étudier pour l'intelligence du quatrième siècle et pour l'édification du dix-neuvième. Son histoire contient, dans ses phases diverses, ce qu'il y eut de plus caractéristique dans les existences de la fin de l'empire. C'est *la vie mondaine*, élégante, littéraire et raffinée des seigneurs romains ou gallo-romains, *la vie chrétienne* si pleine de luttes contre les influences païennes et les milieux superficiels, *la vie monastique*, rudimentaire encore en Occident, mais enthousiaste et féconde, *la vie épiscopale* enfin pleine de luttes et de périls, difficile, laborieuse, héroïque, digne et haute entre toutes, et l'espoir de l'avenir.

I

Paulin est né à Bordeaux en 353, l'année même où Constance triomphe de Maxence, et, pris du vertige de la toute-puissance en devenant le maître incontesté de l'Occident, fait succéder ses crimes aux forfaits de son compétiteur. L'année aussi où, subissant de tristes influences, tranchant du pontife, cédant à la tentation qui poursuit tous les Césars, il ajouta sa propre et terrible persécution aux violences que saint Athanase a déjà subies. Seize ans se sont écoulés depuis la mort de Constantin, vingt-huit depuis le concile de Nicée, neuf depuis le concile de Sardique, c'est dire que l'arianisme fait rage, que le polythéisme expirant se ranime aux bruits des divisions

acharnées des chrétiens et que la Gaule inaugure douloureusement la seconde moitié du siècle.

Cependant Bordeaux, ville des lettres et des plaisirs, où les seigneurs, sceptiques ou indifférents, sont plus occupés de leurs terres, de leurs vignobles et de leurs jeux poétiques que des querelles religieuses, Bordeaux qui n'est point comme la Lyonnaise ensanglantée par les vengeances des Césars, prend une faible part aux luttes passionnées du temps. Le berceau de Paulin n'est point ballotté par les tempêtes et il est entouré de tout le luxe dont cette riche province d'Aquitaine donne l'exemple. Son père Pontius Paulinus, romain de famille sénatoriale et consulaire, possède en Espagne et en Aquitaine où il s'est fixé de vrais royaumes [1], et dans le Latium et la Campanie des terres importantes. Près de Bordeaux, ses villas ou ses châteaux d'Alingone, d'Hebromagus et de Burgus sont des palais dont les toitures couvertes de lames d'or étincellent au soleil, tandis qu'à l'intérieur l'art le plus raffiné, servi par une de ces fortunes sans bornes dont parle saint Jérôme, a réuni des conditions de luxe et de confortable dont notre faste prétentieux, mais pauvre, n'a pas même aujourd'hui l'idée. Sidoine Apollinaire s'émerveillera bientôt devant Burgus, lui pourtant plus habitué que personne aux aménagements et aux décorations de ces vastes demeures romaines, où les appartements d'été devenaient si frais, orientés, ventilés, arrosés qu'ils étaient avec une science infinie, tandis que les appartements d'hiver abrités des vents, défendus des neiges, clos avec un grand art et doucement chauffés par des conduits d'eau bouillante, gardaient une température si égale et si saine. En fait de bien-être et de splendeur, de magnificence et d'hygiène dans les habitations, les Romains de la décadence seront toujours nos maîtres ; mais les Gallo-romains se distinguaient entre tous, et parmi eux ces Aquitains élégants et sensuels, que Rome avait promptement vaincus et s'était plus promptement assimilés encore, tant elle les avait trouvés préparés à toutes les recherches de la civilisation.

C'est là, dans ces milieux où la vie est facile et somptueuse que se passe l'enfance de Paulin. On a contesté le christianisme de sa famille, peu empreint dans les souvenirs de ses premières années, quelques textes l'indiquent pourtant. Mais les chrétiens superficiels et tièdes étaient devenus nombreux le jour où le van de la persécution avait cessé de les expulser comme trop légers ; alors aussi bien qu'aujourd'hui, il y avait des familles qui n'avaient de chrétien que le titre, et telle semble avoir été celle de Paulin :

[1] C'est le mot dont se sert Ausone quand il parle des possessions d'Aquitaine des Paulinus.

païenne de tradition, philosophe, helléniste, mondaine autant qu'illustre.

L'enfant n'est point marqué du signe de la Rédemption, l'usage de différer le baptême existe encore, on n'a garde d'y contrevenir. Il s'endort au son des hymnes mythologiques, s'élève au milieu des peintures et des bibliothèques polythéistes, fréquente au sortir des des mains des femmes les écoles profanes, et même généralement très-profanes de Bordeaux, où la réputation de plus de trente maîtres ou rhéteurs s'efface devant la gloire de celui que, de toutes parts, on nomme déjà *le grand Ausone.*

Ausone, le vrai, le cher maître de Paulin, comme Paulin devient son disciple préféré, Ausone, le guide de son adolescence et la principale influence de sa jeunesse, Ausone l'ami de sa famille, le fils de l'ami de son père, mais Ausone dévot seulement aux muses et dont la religion aussi est un problème.

Un problème qui devrait être résolu puisque le nom du Christ se trouve dans les dernières œuvres du poëte, étrangement mêlé, il est vrai, aux noms des Dieux. Il chantera l'Auguste-Trinité et les déités grecques, il aura une chapelle domestique, il ira à l'Eglise, mais il ne comprendra plus rien à son élève chéri, le jour où celui-ci voudra pratiquer l'Evangile. Chrétien donc si l'on veut, platonicien, virgilien ou plutôt païen frotté de christianisme, comme les parents de Paulin sans doute. Ces hautes sociétés des rives de la Garonne et des bords du Tibre sont ainsi dans leur ensemble, et, pour elles, les chrétiens en esprit et en vérité sont encore des barbares.

M. l'abbé Lagrange voudrait croire à quelque chose de plus sérieux et de plus profond dans la religion des Paulinus. Là comme ailleurs il n'affirme que ce dont il est certain, à savoir que les parents de Paulin eurent une sépulture chrétienne, et que Paulin lui-même fut consacré, encore enfant, à saint Félix, prêtre de Nole, dont les restes vénérés reposaient dans la propriété de sa famille. Mais M. l'abbé Lagrange augure de là, il suppose que ces marques de christianisme attestent la piété des parents et leurs chrétiennes sollicitudes pour l'éducation de leur fils :

« Paulin fut *donc* élevé dans la foi chrétienne — dit-il — l'ivresse de l'âge, le goût des lettres, l'ambition et les honneurs l'éloigneront pendant de longues années des pratiques religieuses, mais *la foi de son jeune âge* ne périra jamais. »

Nous ne pouvons penser ainsi. Si les Paulinus eussent été de vrais chrétiens, s'ils eussent donné à leur fils une pieuse éducation, s'ils eussent seulement été préoccupés d'asseoir et d'éclairer chez lui la foi ; le cœur, la mémoire et les écrits de Paulin auraient été plus tard remplis de ce souvenir, et il se fut amèrement reproché

d'avoir si longtemps résisté à leurs exemples et à leurs leçons. Or rien de cela ne se mêle à ses attendrissements ou à ses repentirs, et l'on sent que lorsqu'il vivait loin du Christ, dans l'ardente préoccupation des choses de la terre et l'insouciant dédain des choses du ciel, il vivait en réalité de la vie de tous ses proches. D'ailleurs les contemporains aussi eussent signalé cette famille patricienne qui, tenant à tout à Rome et dans les Gaules, faisait briller en elle les vertus chrétiennes, ils l'eussent indiquée comme une exception si elle eût sérieusement pratiqué l'Evangile dans cette Aquitaine aux voies larges. Le patriciat romain était trop en vue, il était trop récemment entamé par la foi, pour que de tels revirements pussent passer sous silence, et après tout, lorsque quelques autres de ses membres donnaient dans la piété, on en faisait du bruit. Enfin Paulin, répondant aux reproches d'Ausone touchant sa conversion, se fût servi comme d'un argument des souvenirs religieux des siens, il en eût appelé aux habitudes et aux vertus chrétiennes de ses parents auprès de cet ami qui s'était élevé dans leur intimité. Ausone lui-même n'eût pas éprouvé les étonnements qu'il exprime, et il eût tenu un autre langage.

Quant à la consécration de Paulin enfant à saint Félix, elle est une faible preuve puisqu'on ignore par qui, pourquoi et comment elle eut lieu. Serait-ce « à Bordeaux même par la piété de ses parents, ou dans un voyage qu'il aurait fait tout jeune à Nole? » écrit M. l'abbé Lagrange. Ne serait-ce pas, ajouterons-nous, en un jour d'inquiétude et de maladie qu'aurait été accompli cet acte isolé de religion de tout temps en usage aux heures de périls?... Simple supposition, mais on les connaît ces enfants voués aux saints en des moments d'alarmes, par des parents qui font de cette manifestation de détresse, de terreur et de foi, leur principale ou leur unique pratique religieuse.

Quoi qu'il en soit, cette consécration qui devait décider de la vie de Paulin, est sur lui sans action immédiate. Les succès accompagnent ses études, ils enflamment son ardeur et, sauf la science des saints, il étudie tout : la grammaire, l'histoire, la philosophie, le droit; mais surtout les lettres grecques et latines, la rhétorique et ses procédés ingénieux, la poétique et ses secrets mécaniques. Il discourt, il disserte, il déclame. Nul ne scande mieux que lui les pièces de vers où le maître mêle avec art les deux langues classiques, nul ne comprend et n'imite comme lui les tours de force littéraires et métriques dont Ausone est si fier. Lui aussi il lime des épigrammes, façonne des épitaphes, moule et cisèle des centons, lui aussi il verse une érudition mythologique qui déborde dans ses amplifications, ses idylles, ses poëmes, et ses descriptions. Le

maître l'exalte, la vie lui sourit, la renommée l'attend, et l'ambition le pousse à toutes voiles loin des pensers qui germent aux sépulcres des saints.

Il en est là à quinze ans, lorsque Valentinien enlève à l'Aquitaine Ausone, pour lui confier l'éducation de son fils Gratien qu'il associe déjà publiquement à l'empire, que les troupes acclament non-seulement comme César, mais comme Auguste, et qui n'a que huit ans. C'est, après la renommée, la fortune dont les voiles s'enflent pour le rhéteur. Chères divinités, si ardemment invoquées! Ausone n'enviera plus Lactance, il n'aura plus à jalouser les destinées de Fronton. Il court à Trèves, à Milan, suivi de la faveur et du succès : il est au port : port plein de tempêtes et de naufrages, mais le poëte est bon pilote. Au reste il fait de Gratien non-seulement un lettré, mais, il faut s'en souvenir, un honnête homme, en attendant que saint Ambroise en fasse un chrétien.

Jusqu'au départ d'Ausone les événements politiques n'ont eu aucun retentissement dans la vie de Paulin. La race fatale de Constantin a pu s'entre-dévorer, les religions se succéder comme les empereurs, Bordeaux a laissé faire. Il n'est point de lieu peut-être où l'on vive alors plus à l'abri des secousses qui ébranlent, avec l'Orient et l'Italie, les autres parties de la Gaule.

Secousses incessantes, crises de tous les jours, luttes sans fin! Constance a porté sur l'Eglise ses mains rougies du sang de ses proches, il a convoqué, opprimé, dispersé des synodes, frappé sur les évêques, poursuivi les papes, et s'est fait nommer lui-même l'*Evêque des évêques*, le malheureux! Il a entrepris et soutenu un duel à mort contre la foi d'Athanase et son indomptable courage, mais la conscience de l'évêque, retranchée d'ailleurs dans la légalité, a eu raison de la toute-puissance. Et quand il en était là en Orient, les Gaules se sont en partie soulevées pour acclamer un barbare. Réduit à invoquer contre Sylvain les débris suspects de sa propre race, Constance a frémi, mais Julien est accouru avec sa jeunesse et cachant sous son manteau de philosophe son ambition et son apostasie, il s'est battu en vétéran, il a pacifié, commandé, triomphé et administré en sage épris de la Gaule qui lui conférait le pouvoir.

Paulin balbutiait à peine quand le César philosophe commençait à vaincre, il avait sept ans quand, levant tous les masques, Julien se déclarait païen et se faisait proclamer Auguste, neuf lorsque commençait sa persécution savante, dix enfin quand disparaissait cet homme étrange et sa sacrilége entreprise. Constance s'était vainement fait appeler : *Votre Eternité*, il était mort; Jovien avait passé, n'ayant eu le temps que de vouloir le bien; Valentinien et Valens s'étaient

partagé l'Empire : Valens jaloux des lauriers de Constance, dernier persécuteur d'Athanase et violent adversaire de Basile, Valentinien dont les qualités mêlées d'ombres faisaient respirer l'Occident, et s'efforçaient d'étayer les murs lézardés de l'édifice impérial.

Ausone parti, Paulin continue ses études, paraît avec applaudissement à ce barreau de Bordeaux dont les traditions d'éloquence ne doivent plus s'interrompre, et enchante, par les vers qu'il envoie à Ausone, la cour elle-même et surtout son vieil et heureux ami. Patronnés par le maître, le nom et les poésies du brillant disciple prennent partout possession de l'estime des raffinés, et bientôt, dans les joutes poétiques qui passionnent alors comme les jeux du cirque, dans les combats littéraires si aimés que les invasions et les catastrophes ne les font pas cesser, il remporte les plus magnifiques triomphes.

« Et la palme poétique dont tu es honoré est ornée de ces bandelettes qui manquent à la mienne..., » lui écrira un jour Ausone.

Vaincue par les Perses, envahie par les barbares, Rome remplaçait les anciens triomphes de ses généraux par les triomphes de ses rhéteurs. Elle les faisait couronner par ses magistrats, et la foule promenait, sur des chars, à travers des rues tapisssées d'or et de soie, ces hommes qui avaient su faire des acrostiches, des vers renversés ou des poëmes mythologiques au bruit de l'entrecroisement des framées, des massues, des angons et des lances, aux grondements de la mêlée dont le sol tremblait, au son lugubre et prolongé de la corne des Goths. Comme les peuples vieillissent !... Et quelle leçon, mais quelle tristesse que cette sénilité du peuple-roi.

Mais Paulin si heureux, si fier et si jeune, n'en avait pas conscience. Tout était bien et l'avenir lui semblait sûr comme le présent solide, quand il venait de recevoir la palme et la couronne. De tels bonheurs et les instances de son fidèle ami qui passe par toutes les charges et et tous les honneurs, l'attirent à Rome, où bientôt il marche vers le consulat d'un pas plus rapide encore que celui du vieux maître.

Dès 372, à dix-neuf ans, nous le trouvons gouverneur de l'Albanie et de l'Epire, six ans plus tard il est édile et, en 380, préteur ou préfet de Rome [1]. Il administre aussi comme consulaire la Cam-

[1] M. l'abbé Lagrange apporte encore ici sa précision sévère et ses scrupules d'exactitude. Il se demande si ces titres ajoutés au nom de Paulin dans divers textes de lois contemporaines se rapportent tous certainement à lui, Paulin ayant un frère. (Borghesi et Remondini ont même dit deux.) Sans doute la question peut être posée. Cependant Paulin et non son frère a été sénateur et consul, ceci est hors de doute, il en témoigne lui-même et tous ces correspondants avec lui, Ausone en tête. Il est donc à peu près certain que tous les autres titres — acheminement à ces grandes dignités ou suites de ces grandes onctions — lui appartiennent aussi.

panie, etc., etc., d'ailleurs il est sénateur : « La colonne du sénat, nous dit Ausone, « sénateur *éminent* » écrit saint Jérôme, et enfin consul !...

« Paulin et Ausone, hommes qu'a revêtus la pourpre sacrée de Quirinus et la trabée dorée ! » s'écriera Ausone ivre de gloire, et il ajoutera avec le même air de triomphe : « Tu fus inscrit avant moi dans les fastes, et ta chaise curule à Rome a précédé la mienne. » Lui qui a si ardemment visé la pourpre, la trabée, la chaise curule, il ne saurait être jaloux de l'enfant de son intelligence, il trouve bon qu'il le précède, bien plus, il en jouit. Saluons en passant cette amitié profonde et naïve d'un homme auquel manquaient surtout ailleurs la profondeur et la naïveté.

Tandis que les deux poëtes et les deux amis ont pour ainsi dire accaparé les palmes et les charges, la roue qui porte les Césars n'a pas cessé de tourner. Valentinien est mort à son poste et à la peine, légiférant, contenant les factions, courant aux frontières et pouvant se dire que l'empire lui devait une prolongation de vie. Valens aussi a disparu dans un honteux désastre, laissant retomber sur les jeunes épaules de Gratien le monde civilisé tout entier. Et c'est alors que l'auguste disciple a donné à son maître les joies suprêmes du consulat.

Valentinien l'avait fait comte du palais ; Gratien, dans l'empire partagé, lui avait donné la questure, les préfectures d'Italie, d'Afrique, des Gaules ; Gratien, maître du monde, inaugure son pouvoir par le bienfait des bienfaits et l'honneur des honneurs : « la pourpre sacrée de Quirinus et la trabée dorée... » Qui parle de catastrophes en ces beaux jours du quatrième siècle ?... Qui croit aux invasions et aux dislocations ?... Tout est joie pour le vieil Ausone : heureux dans Gratien, heureux dans Paulin, et... au bout de ses rêves !

Et tout ira ainsi, pour les deux Aquitains si unis, tant que vivra Gratien.

Pendant qu'Ausone savoure les délices de la trabée, Paulin sénateur, préfet de Rome et consulaire de la Campanie, vit à Rome de la vie la plus élégante et jouit dans son gouvernement d'une autorité qu'il sait faire aimer. On porte devant lui les six faisceaux, marque d'un pouvoir local qui devient plus étendu et plus absolu à mesure que le pouvoir central s'affaiblit. Son administration est paternelle : il remerciera plus tard saint Félix de n'avoir pas permis qu'une seule goutte de sang souillât ses haches ; elle est intelligente et active : il fait réparer des routes, répandre des aumônes, bâtir des hospices pour les indigents, etc., etc. Il est bon, c'est sa nature que perfectionnera la grâce, et il aime les constructions, c'est son goût que la grâce respectera, utilisera et même agrandira. Dieu ne détruit dans

ses saints que le mal et le péché, il retourne et emploie le reste. Et de là, dans les caractères de la sainteté et dans ses effets, une diversité merveilleuse et infinie.

En vertu de cette divine économie, nous verrons de même Dieu se servir, pour le bien des âmes, des qualités charmantes que l'heureux fonctionnaire déploie dans le monde où toutes les portes s'ouvrent devant lui par droit de naissance comme de dignité. Appartenir, en effet, à la grande famille Anicia, c'est tout dire. Relever de telles origines et de telles parentés par de hautes situations politiques et par une immense fortune ; être jeune et avec cela poëte, écrivain, orateur ; ajouter à tous ces titres l'espèce de prestige dont jouissent à Rome les grands seigneurs transalpins, c'est être assuré d'avance de tous les triomphes de société. Et en vérité, ce seigneur au cœur expansif, aux manières séduisantes, dont la parole est pleine de politesse et de gaieté, l'abord si facile, et dont la plume elle-même n'est pédante qu'autant que l'exige la mode, ce Gallo-romain deux fois Romain eût pu avoir des succès à moins. Il en aurait obtenu à toutes les époques et partout, et aussi — qu'on nous pardonne l'anachronisme du mot — il faisait les beaux jours des *salons* romains.

Il ne sera bruit plus tard, parmi les connaisseurs en renoncement et les maîtres en sacrifices, que de l'héroïsme des renoncements de Paulin et de l'immensité de ses sacrifices. Saint Jérôme et saint Ambroise, qu'en ces années mondaines il dut souvent rencontrer dans le palais de ses proches, et qui l'avaient vu de près dans les enivrements et les séductions de sa brillante vie, ne croiront pas pouvoir chanter assez haut la générosité de ses immolations, ni leur opposer avec assez d'insistance les délices et les grandeurs de son ancienne situation.

Mais ce que M. l'abbé Lagrange appelle le *coup de foudre* du salut approche. Les espérances fondées sur Gratien vont s'éteindre avec lui dans la trahison ; non pas toutes cependant, puisqu'on lui doit Théodose. Mais si Théodose reste après Gratien au monde romain, à l'univers civilisé et à l'Eglise, s'il est la consolation de saint Ambroise pleurant le prince que la toute-puissance n'a pas encore perdu ; il ne remplacera pas pour Ausone et pour Paulin cet empereur, leur ami, dont les vingt-trois ans leur promettaient de longs jours de faveur et de puissance.

Atteints dans leurs destinées par le coup qui venait de frapper leur protecteur, rendus suspects par leur bonheur passé, dénoncés par leurs titres eux-mêmes, ils durent se hâter d'abdiquer les honneurs, de quitter Rome et de se réfugier dans le silence de la vie privée.

L'Aquitaine était loin de Trèves où résidait Maxime. Ausone, trop

vieux pour faire ombrage et gardé par sa gloire poétique, trouva des abris sûrs dans ses belles demeures dont les lettrés reprirent d'ailleurs le chemin, et retourna aux Muses qui lui furent secourables.

Mais Paulin avec sa jeunesse, sa fortune, son nom, ses charges multiples, était autrement compromis. Maxime le suivait d'un œil défiant, les envieux l'attaquaient, les courtisans le desservaient. Il dut courir de Trèves à Milan et de Milan à Trèves, — d'un empereur à l'autre, — et mener, tant que Maxime tint la Gaule sous ses pieds, une existence laborieuse, haletante, presque vagabonde, pour conjurer les périls et échapper aux persécutions, « Heureux malheur ! » s'écrie son historien.

En peignant avec les traits que nous fournit M. l'abbé Lagrange cette figure historique en laquelle se reflète toute une époque, et dont nous n'avons encore présenté que le profil mondain, nous nous gardons de toucher à la critique des dates, à la discussion des textes, aux controverses touchant les faits, nous vivons sur les résultats acquis par les patientes investigations et les savantes études d'un guide après lequel nous savons et nous voyons qu'il n'y a pas à revenir. Oh ! la bonne chose qu'un livre en même temps sérieux et sincère !

Mme DE MARCEY.

La suite prochainement.

REVUE CRITIQUE

I. *Les forces matérielles de l'empire d'Allemagne*, par M. Legoyt, 1 vol. — II. *La société et les mœurs allemandes*, traduit de l'allemand du Dr Scherr, par V. Tissot. 1 vol. — III. *Les vivants et les morts*, portraits politiques, par lord One. 1 vol. — *Types et profils parlementaires*, par M. Lebrocquy. 1 vol. — *Biographies et portraits canadiens*, par O. David. 1 vol. — IV. *La nièce de Mme Gerald*, par lady Fullerton, traduit de l'anglais, par Mlle Geoffroy. 2 vol. — *Dona Louisa de Carvajal*, par la même, traduction de M. Valmont. 1 vol. — V. *Mémoires sur la vie, les malheurs et les vertus de Marie-Félicie des Ursins, duchesse de Montmorency*, par Mgr Fliche. 2 vol.

I

« *Nosce hostem :* Apprenez à connaître votre ennemi. » Telle est l'épigraphe d'une savante étude des forces de l'Allemagne dont une première partie vient de paraître[1]. Nul ouvrage et nul conseil ne pouvaient venir plus à propos. Notre ennemi, à nous, en effet, c'est l'Allemagne, ennemi ancien, ennemi présent, ennemi dans l'avenir, ennemi fatal, en quelque sorte, par le génie, le climat, la situation géographique. Que, dans le passé, l'Allemagne nous ait été constamment hostile, l'histoire de ses invasions plusieurs fois effectuées et toujours prêtes à recommencer, le raconte assez haut. Pour ses dispositions présentes, nous savons à quoi nous en tenir. Quant aux dangers qui nous menacent de ce côté, dans l'avenir, il suffit, pour les prévoir, de suivre des yeux le relèvement du monde slave qui, malgré des échecs passagers, se concentre et grandit derrière la Germanie, et qui, dans un temps donné, la refoulera sur l'Occident, comme elle le fut jadis par Attila. Si nous ne voulons pas être écrasés par cette avalanche, il faut lui opposer de solides obstacles. Et nous ne le ferons avec succès que si nous en étudions bien la nature et la force. Nous venons d'être cruellement punis pour ne l'avoir pas fait.

[1] *Les forces matérielles de l'empire d'Allemagne*, d'après les documents officiels, par M. Legoyt, ancien chef de division de la statistique au ministère du commerce, 1 vol. in-12. Dentu, éditeur.

Les forces de l'Allemagne, comme celles de tout autre peuple d'ailleurs, sont de deux sortes : les forces matérielles et les forces morales : celles qui viennent de la race physiquement considérée et des avantages du sol qu'elle occupe, et celles que lui donnent son tempérament intellectuel, ses goûts, ses instincts, ses aspirations et les institutions qui en dérivent. Ces deux sortes de forces sont-elles si bien séparées, chez un peuple, et leur action est-elle si distincte, qu'on puisse les étudier isolément ? Nous ne le croyons pas.

C'est toutefois ce qu'a essayé de faire M. Legoyt dans l'ouvrage dont il nous donne aujourd'hui un premier volume. Ce volume a pour objet la population de l'empire allemand, son industrie, son commerce, ses finances, ses armées de terre et de mer. C'est de la statistique seulement, mais une statistique très-éloquente ; la parole est là aux chiffres qui y marchent en groupes séparés ou en colonnes serrées et devant lesquels on est bien obligé de se rendre, étant pour la plupart, de provenance officielle et authentique. Leur langage est plein d'enseignements, mais il faut les en déduire soi-même, l'auteur ne le faisant point, ou ne le faisant que très-sommairement, sans doute parce qu'il réserve ses déductions pour le second volume qu'il promet sur les *forces morales* de l'empire d'Allemagne.

La première des forces matérielles de l'Allemagne que nous montrent les tableaux de M. Legoyt, c'est celle de sa population qui occupe, dit-il, au point de vue du nombre, le deuxième rang en Europe, et le troisième au point de vue de la densité (habitants par kilomètres). Cette population est douée en outre, de fortes qualités : organisation robuste, patience, sang-froid, sérénité, tenacité dans les idées, souplesse et pénétration d'esprit, fécondité remarquable dans les conditions légitimes et, par suite, accroissement rapide.

Une autre force de l'Allemagne dont on ne se fait pas généralement grande idée à l'étranger, c'est celle du « labourage et du pâturage » que Sully appréciait tant ; celle-ci est en Allemagne très-développée et dans les meilleures voies de progrès. Le chapitre que lui consacre M. Legoyt est l'un des plus curieux et des plus instructifs. Ce que les Allemands parviennent à tirer d'un sol très-inférieur au nôtre, devra être pour nous un grand sujet d'émulation. Nous aurions beaucoup à prendre, en effet, chez eux, en fait d'écoles et d'institutions agronomiques. L'enseignement agricole est mieux entendu et autrement développé au delà du Rhin que de ce côté. Les facilités et les encouragements donnés à l'agriculture par les divers gouvernements allemands, méritent également d'être étudiés et importés en France.

Une autre richesse, nous voulons dire une autre force de l'Allemagne assez peu connue aussi, en France, au moins dans la masse bourgeoise, c'est son industrie. M. Legoyt étonnera plus d'un lecteur par le tableau

qu'il en donne. Et d'abord, fait-il remarquer, l'industrie allemande jouit, sur d'autres industries européennes, et sur la nôtre en particulier, d'avantages tout spéciaux : elle a les combustibles minéraux et végétaux en abondance, de bonne qualité et à un prix modéré ; elle dispose de nombreuses voies de communications ferrées, qui la mettent en rapport, d'abord avec les principales exploitations minières, puis avec toutes les villes de l'intérieur qui ont quelque importance ainsi qu'avec ses frontières de terre et de mer ; elle ne paie pas, jusqu'ici du moins, la main-d'œuvre aussi cher que d'autres pays, malgré l'élévation du prix des consommations et les exigences nouvelles de la classe ouvrière ; elle est secondée enfin dans ses opérations par de nombreux établissements de crédit et par le concours le plus actif et le plus éclairé du gouvernement, qui lui a ménagé avec tous les Etats de quelque importance, les traités les mieux entendus. Tous ces avantages et toutes les conséquences qu'ils ont sur le développement de l'industrie sont exposés par M. Legoyt, d'après les renseignements les plus authentiques et les plus incontestables. Il y a là de quoi nous faire réfléchir ; nul doute, en effet que, même dans cette lutte pacifique du commerce, l'Allemagne ne nous fasse, avant peu, une concurrence redoutable.

Mais c'est dans l'autre genre de lutte, dans la lutte armée qu'elle est le plus à craindre. Aussi est-ce sur ce point que l'auteur a le plus fortement concentré son attention et s'est renseigné avec le plus de soin. Son étude sur les forces de terre et de mer de l'empire d'Allemagne, qui fait près du tiers de son volume, sera, même après tout ce qui a été écrit depuis la guerre sur ce sujet, lu avec intérêt. Nous voudrions être aussi sûr qu'elle le sera avec profit. L'auteur en doute encore plus que nous, et son patriotisme s'en alarme. Un sentiment d'appréhension et d'alarme qu'il ne cherche pas à dissimuler règne, en effet, dans tout son livre. Il nous semble pourtant que, moins qu'un autre, il devrait se laisser aller à des craintes excessives : l'étude qu'il fait en ce moment, comme complément de celle qu'il vient de nous donner, doit lui montrer, dans l'état moral de l'Allemagne, plus d'un élément de faiblesse à côté des éléments de force qu'il s'est attaché à décrire. Le mal dont nous souffrons travaille aussi l'Allemagne. L'autre jour, à Dusseldorf, l'empereur lui-même en parlait avec inquiétude. Nous aimons à croire que la rédaction du second volume de M. Legoyt calmera un peu l'émotion que lui a causée le premier.

II

On peut suspecter, avec plus ou moins de raison, les Français qui, dans ces dernières années, ont écrit sur l'Allemagne et se défier, dans

une certaine mesure, de ce qu'ils ont pu dire de l'esprit et des mœurs d'une nation qu'ils ne sont pas payés pour aimer. Mais quand ce sont des Allemands eux-mêmes qui nous renseignent à cet égard, et que ce ne sont pas les premiers venus, que ce sont au contraire des hommes considérables et dont les livres sont classiques dans leur pays, il n'est que juste de les croire.

C'est donc un livre à recommander à quiconque veut savoir où en est l'Allemagne en fait de doctrines religieuses, politiques et sociales, que l'ouvrage du docteur Johannès Scherr sur la société et les mœurs allemandes, dont l'auteur célèbre du *Voyage au pays des milliards* vient de nous donner la traduction [1].

M. Scherr est un docte professeur de Berlin qui jouit d'une grande renommée de science et de talent et dont l'ouvrage est dans toutes les mains. « M. Johannès Scherr, dit le traducteur, est le type du professeur universitaire rationaliste et national-libéral; il fut républicain en 1848, mais les « étonnantes victoires » l'ont, lui aussi, miraculeusement rallié à l'étonnant empire. Il jouit en ce moment de la faveur populaire. On le compare à Michelet; les éditions de son livre se succèdent avec rapidité : il est classique au-delà du Rhin. »

Que, nonobstant son succès, cet ouvrage soit sans méthode, sans élévation dans les idées et les sentiments et manque de style autant que de délicatesse et de philosophie, comme le dit M. Tissot qui a pu l'apprécier dans l'original, nous avons tout lieu de le croire ; mais ce qui nous y surprend le plus, quant à nous, c'est la vulgarité du savoir et l'absence de critique. Les accusations que M. Scherr ramasse pour les jeter à la face du catholicisme ont traîné partout, et, bien que les progrès de l'histoire en aient mis un grand nombre à néant, l'auteur n'hésite pas à les faire resservir.

C'est que, selon M. Scherr, le catholicisme a été le grand obstacle contre lequel le monde germanique a eu, dès le principe, à lutter. Pris, à ses premiers jours dans ce filet habilement ou violemment jeté par Rome, le monde germanique a dû en rompre une à une toutes les mailles pour obéir aux lois intrinsèques de son développement. Ce n'est pas que les Allemands n'inclinassent, comme alors l'humanité tout entière, du côté du christianisme, vers lequel ils étaient secrètement portés. Mais le christianirme dont ils auraient eu réellement besoin pour sortir de la barbarie, c'était le christianisme primitif, celui qu'avaient élaboré, d'une part, le dur et mystique cerveau des Juifs et, de l'autre, la poétique mythologie et la haute philosophie des races helléniques. Malheureusement ce n'était pas celui-là que leur apportèrent

[1] *La société et les mœurs allemandes*, traduit de l'allemand du docteur Johannès Scherr, par Victor Tissot. 1 vol. in-12. Dentu, édit.

leurs aînés qui avaient été les premiers en contact avec Rome, les Francs en particulier. Le christianisme qui leur vint par ces apôtres-là et qui leur fut souvent imposé par la violence et la ruse, était un christianisme corrompu par ses relations avec l'empire dont il avait emprunté les maximes et copié l'organisation : « une religion qui avait perdu le sens de la vérité et de la justice, et qui méconnaissait jusqu'au principe de noblesse et de grandeur innées dans toute créature faite à l'image de Dieu. » Il triompha pourtant, avec Charlemagne, sur le paganisme germanique. Mais, du reste, ce que les Germains en prirent fut ce qui y restait de bon, ce qui allait le plus à leur nature et se conciliait le mieux avec les éléments de civilisation qu'ils avaient en eux et dans leur vieille religion, notamment le culte de la femme qu'éleva, purifia et consacra la dévotion à la Vierge mère de Dieu.

Sur bien des points, ce ne fut guère qu'une couleur nouvelle donnée aux anciennes pratiques de leur culte : « Il suffirait, dit le docteur Scherr, d'enlever le léger vernis chrétien dont la foi populaire a recouvert le fond païen de ses croyances pour retrouver les mythes et les légendes du vieux germanisme. » L'action du catholicisme sur la société allemande resta donc très-faible. Un instant seulement, elle faillit devenir puissante, ce fut au temps des grandes réformes de Grégoire VII, dont M. Scherr fait une sorte de révolutionnaire et de démocrate. « Sorti des classes populaires, il paraît, dit-il, comme le vengeur du peuple opprimé par l'aristocratie cruelle du moyen âge. A ce siècle de fer, il opposa le pouvoir de l'intelligence et fit triompher la pensée sur la force matérielle. L'édifice spirituel commencé par ses mains, fut achevé par Innocent III. Souvent ébranlé jusque dans ses fondements, il reste debout et porte fièrement le drapeau de la monarchie pontificale. » Des réformes qui furent l'œuvre de ce grand pape ou de ses contemporains aurait pu sortir toute une société nouvelle, et, en effet on put en attendre un moment l'éclosion. Le moyen âge eut une période de splendeur remarquable que M. Scherr décrit avec de longs développements, qui n'offrent toutefois ni un fait bien neuf, ni une vue nouvelle. Si les promesses que contenait ce beau début ne se réalisèrent pas, la faute en est, d'après M. Scherr (il fallait s'y attendre) à l'Église qui, d'un côté, exagéra les institutions de Grégoire VII, et, de l'autre, y fut infidèle, et qui, au lieu de continuer à rester à la tête de la société et à en diriger la marche en avant, prétendit l'immobiliser, comme elle s'était immobilisée elle-même. De là l'affranchissement des esprits caractérisé par la Renaissance et leur révolte couronnée par la Réforme. Ces deux révolutions s'accomplirent d'autant plus vite et furent d'autant plus profondes, en Allemagne, que le christianisme romain, selon M. Scherr, y avait jeté moins de racines qu'ailleurs. Rien de neuf, au surplus, ni dans les raisons que le savant

professeur donne de ces grands mouvements, ni dans le rôle qu'il attribue à leurs promoteurs, ni dans les torts qu'il met au compte de l'Eglise : tout cela peut se lire chez les écrivains protestants et anti-catholiques, sauf pourtant une certaine appréciation de Luther où le réformateur est impitoyablement dépouillé de l'auréole que ses sectateurs lui ont mise au front et que ceux-mêmes qui se sont séparés de lui, s'efforcent de lui conserver. M. Scherr le traite avec un mépris indigné. « Ce théologien, dit-il, était d'avis que si l'homme de condition ordinaire n'est pas chargé de fardeau il devient trop pétulant ; il approuvait hautement le servage et professait une profonde horreur pour les moyens violents, surtout quand ils sont employés par l'inférieur contre le supérieur. Aussi abandonna-t-il les paysans quand ils se chargèrent d'appliquer eux-mêmes ses principes dans toute leur rigueur, et lança-t-il contre eux son furieux pamphlet où il disait : « Il faudra se jeter sur eux, les écraser en public, en secret, ou les égorger comme des chiens enragés... » Craignant pour son œuvre le contre-coup de la défaite des insurgés, il se hâta de démontrer que le mouvement révolutionnaire n'avait rien de commun avec sa doctrine ; il insista sur le dogme chrétien de la soumission à l'autorité établie, justifia même le despotisme imposé par le caprice divin. Telles furent les palinodies qui lui assurèrent la faveur de l'aristocratie allemande. »

Luther a donc fait manquer, en Allemagne, le mouvement d'esprit du seizième siècle ; c'est grâce à sa doctrine que la guerre de Trente ans a ravagé toute l'Europe, et que le despotisme des princes et des rois s'est établi partout. Honte à lui !

Toutefois l'impulsion alors donnée, pour avoir été ralentie, entravée, suspendue même entièrement, par intervalle, ne s'arrêta pas complétement ; l'œuvre de l'affranchissement se fit plus difficilement, mais elle se fit néanmoins : c'est le travail de la fin du dix-huitième siècle et des deux premières parties de celui-ci. M. Scherr le décrit dans une suite de chapitres, les seuls neufs et vraiment curieux de son livre, où il fait converger vers le même résultat une foule d'efforts isolés et sans liens bien apparents. Cette synthèse de l'action philosophique en Allemagne est l'explication de la plupart des faits dont nous sommes témoins. Les barrières opposées par le luthéranisme au courant du seizième siècle sont aujourd'hui emportées ou près de l'être. L'esprit humain prévaut sur toute la ligne. L'Allemagne triomphe dans les combats de la libre-pensée de même que dans ceux de la guerre. Ce triomphe est même tellement complet, sur le premier point, que M. Scherr, après l'avoir décrit en est inquiet tout le premier. Le spectre du socialisme le trouble. « Suivant les besoins de leur politique, dit-il, les puissances régnantes ont encouragé ou persécuté les socialistes sans aucune bonne foi. Tantôt elles semblent flatter le

fantôme rouge pour faire croire aux bourgeois que l'on peut se passer d'eux; tantôt elles présentent cet épouvantail sous les dehors les plus repoussants, afin d'agir par la terreur sur les masses et les pousser à se réfugier sous la protection du trône et de l'autel. Mais la lutte n'en devient pas moins chaque jour plus vive entre le capital et le travail, et c'est une pure illusion de croire qu'elle peut recevoir une solution pacifique; tôt ou tard sonnera l'heure du combat entre ces deux principes rivaux. »

M. Scherr, après avoir laissé échapper cet aveu, cherche, il est vrai, à se rassurer; il s'efforce de croire à une transaction et à une alliance finales. Pour plus de sûreté cependant, il s'est rangé, comme nous l'apprend son traducteur, du côté de M. de Bismarck qui n'est pas socialiste, croyons-nous. Précaution traditionnelle chez les novateurs allemands, comme le témoigne l'exemple de Luther.

III

Va-t-il en être du *portrait*, en littérature, comme il en est déjà en peinture, où il est devenu de mode? Le fait est au moins qu'il a paru, coup sur coup, dans ces derniers temps, à l'étranger comme en France, beaucoup de livres portant ce titre de portrait, ou un équivalent, et ayant pour objet de peindre, dans des cadres distincts, les personnages célèbres de ce temps ou des temps passés. C'est un goût général. Nous parlions ici la dernière fois d'un livre sur la Russie publié en Allemagne (*La société russe*, par un Russe) qui n'est, en réalité, qu'une galerie de portraits contemporains. Nous en avons sous les yeux un autre d'origine également étrangère, mais écrit en français et édité en France et qui a plus de titres encore à notre attention, non que les figures de cette galerie nous appartiennent autrement, — il n'y en a même que trois françaises dans le nombre — mais parce que le peintre s'est placé à notre point de vue pour étudier ses modèles et que les sentiments dont il est animé sont les nôtres. Le volume a pour titre : *Les vivants et les morts. Portraits politiques*, par lord One[1]. L'écrivain qui se cache sous ce pseudonyme est un Irlandais catholique, membre du parlement de la Grande-Bretagne, cœur chaud, esprit élevé, écrivain de verve plutôt que de métier, maniant notre langue, non-seulement comme l'ayant apprise, mais comme l'ayant devinée et y portant les meilleures qualités de sa langue natale. Il y a dans sa manière de peindre autant d'indépendance que dans son langage et ses opinions. Ses personnages agissent plus qu'ils ne posent

[1] In-12. Paris, Reichel, édit., r. de Tournon.

devant lui ; ses portraits sont presque des biographies ; c'est par leurs actions et leurs paroles, plus que par les traits de leur visage et l'analyse de leur caractère, qu'il cherche à les faire comprendre et à les placer dans leur véritable jour, n'hésitant pas, en certaines circonstances, à intervenir de sa personne et à témoigner pour eux.

La galerie s'ouvre par Pie IX et se ferme par M. de Charette, « Charette second » comme lord One appelle le dernier défenseur du patrimoine de l'Eglise. Les deux portraits sont tracés avec le même crayon, d'une main fiévreusement enthousiaste, mais cependant maîtresse d'elle-même, que le respect ou le sentiment de son incompétence retiennent à certains endroits délicats et qui préfère s'arrêter plutôt que d'achever un trait hasardé. « Les historiens futurs de Pie IX, dit, par exemple, lord One, se demanderont si le concile du Vatican avait sa raison d'être et si le Pape devait rester à Rome en 1870. » Mais aussitôt il ajoute : « Je ne répondrai pas, moi, à ces questions indiscrètes. »

Entre ces deux figures du saint pape et de l'héroïque gentilhomme français s'en placent six à sept autres, étrangères en grande partie, parmi lesquelles se détache tragiquement celle de l'archiduc Maximilien et qui amène l'examen des plus hautes questions politiques du temps et l'appréciation de la plupart des révolutions qui ont, dans ces dernières années, changé la face de l'Europe. Les esquisses rapides du Czar, du prince de Galles, de l'empereur d'Autriche, du maréchal de Mac-Mahon, de M. de Bismarck, sont moins la caractérisation de ces hautes personnalités, que l'appréciation des événements qu'ils ont dirigés ou auxquels leur vie est mêlée. Les jugements portés sur ces hommes et sur leurs œuvres sont ceux d'un noble et généreux esprit, nourri dans les grandes traditions de la diplomatie, prudent et chevaleresque, croyant au droit et surtout à la Providence, et repoussant ce qu'on appelle trop souvent, dans le langage de l'histoire, la fatalité des événements : « La fatalité, s'écrie-t-il, c'est la résultante des fautes du passé. »

De Belgique nous est arrivée une autre galerie de portraits, plus nombreuse, mais toute locale, sous ce titre : *Types et profils parlementaires*, par M. G. Lebrocquy [1]. Si ces portraits ont sur les précédents l'avantage d'être mieux circonscrits dans leur cadre, et de donner des individualités qu'ils représentent une image plus colorée, ils n'offrent malheureusement, sur le chapitre de la ressemblance, que de médiocres garanties. Ce volume est un *keepsake* politique, une œuvre de polémique plus que de littérature, un pamphlet, tranchons le mot. La cause que l'auteur défend avec beaucoup de verve et de chaleur est

[1] 1 vol. gr. in-8, avec 27 portraits hors texte. Paris, Lachaud, édit.

celle du catholicisme, très-attaqué chez nos voisins, comme chez nous, et, à cet égard, nous ne pouvons qu'applaudir, à sa valeureuse ardeur. Mais nous n'en ferons pas autant pour les armes qu'il emploie; peut-être sont-elles légitimées par celles dont se servent là-bas ses adversaires et les admet-on de part et d'autre sur les lieux. A cela nous n'avons rien à dire; constatons seulement, comme spectateur du combat, qu'elles sont ici vigoureusement maniées.

Tout autre est la galerie canadienne de M. O. David [1] : un sentiment d'orgueil et de reconnaissance patriotiques l'a inspirée: Les hommes qui y figurent ont tous bien mérité du Canada français; ils l'ont honoré devant l'Angleterre par leurs travaux, leurs vertus, leur caractère et leur talent, et ils ont défendu sa nationalité contre les tentatives faites pour la lui ravir. A ce titre, ils ont un droit particulier à notre sympathie; aucun d'eux en effet n'a gardé de ressentiment contre la mère-patrie, qui abandonna leurs pères, il y a un siècle, sans avoir fait tout ce qu'elle aurait pu pour seconder leur courage malheureux; ils n'ont pas rejeté sur la France la haine et le mépris que mériteront à jamais et le lâche souverain qui régnait alors et les écrivains sans cœur qui, à la suite de Voltaire, firent avec des pasquinades leur deuil de notre plus belle colonie. Non, tous les hommes dont l'on trouve ici la figure énergique, prêtres, évêques, négociants, écrivains, magistrats, ont revendiqué le nom de Français et ont obtenu le droit de le garder. Ils ont dit, comme l'a répété un brillant journaliste de Montréal, qui a combattu à côté d'eux pour la même cause et dont nous avons entre les mains un très-intéressant volume de *Mélanges*, M. Oscar Dunn [2] : « Nous avons été *cédés*, c'est le mot, tels que nous étions, avec nos mœurs, notre religion, notre langue et nos lois, et l'Angleterre, en nous acceptant comme tels, nous a promis sa protection, c'est-à-dire qu'elle nous a reçus comme Français et nous a permis de continuer à l'être, sous l'égide de ses institutions libres. Il y a eu des tâtonnements, des hésitations, des persécutions même, je le sais; je sais également que l'injustice n'est pas venue des Anglais d'Outre-Mer, mais des Anglais du Canada, de ce « parti anglais » que M. Gladstone qualifiait l'an dernier en termes si durs, et dont heureusement on ne trouve plus de vestige. Le fait général et essentiel reste acquis à l'histoire, à savoir que l'Angleterre, en recevant des Français dans son sein et en leur accordant toutes les garanties qu'ils avaient demandées

[1] *Biographies et portraits*, par O. David. Montréal, 1876. 1 vol. in-8°, avec 15 beaux portraits, Paris, chez Sauton.

[2] *Dix ans de journalisme*, par Oscar Dunn. 1 vol. in-8°. Montréal, Paris, chez Sauton.

leur a dit par là même : Adoptez nos institutions et servez-vous-en ; soyez libres, soyez toujours Français, si vous le voulez. »

Ces sentiments si nobles et si noblement exprimés sont le trait distinctif et dominant des hommes dont M. O. David nous retrace ici avec talent la physionomie, même de ceux — il y en a — qui ne sont pas français de naissance. Sans doute ils ont conquis par d'autres mérites encore l'estime, la considération, le respect dont le Canada les entoure : nous le savions déjà, au moins pour quelques-uns, notamment pour les vénérables prélats qui gouvernent les églises de la *Nouvelle-France*, Mgr Taché et Mgr Bourgat, entre autres, dont le monde entier connaît le zèle apostolique ; mais leurs noms, à tous, n'étaient pas venus jusqu'à nous. Il faut remercier M. David de nous les avoir fait connaître, et souhaiter la bienvenue à son livre.

IV

Jusqu'ici tous les romans anglais de Lady Fullerton avaient été traduits en français. Un seul, le dernier, *La nièce de Mme Gerald*, ne l'avait pas été, et c'était un vrai regret pour ceux qui ont pu le lire dans l'original. Cette œuvre, en effet, n'est pas indigne, il s'en faut, de la plume qui a écrit en anglais : *Lady Bird* et *Ellen Midleton*, et, en français : *Mme de Bonneval* et *Rose Leblanc*. C'est même, à quelques égards, une fiction plus forte, plus incidentée, plus nourrie d'observations. Elle tient à la fois du roman psychologique et du roman de mœurs ; elle peint avec une curieuse exactitude, non-seulement certains états d'âme particuliers à ce siècle et au pays où vit l'auteur, mais le milieu où ces manifestations se produisent le plus fréquemment, la société qui en est le théâtre. Fille de lord Granville, ancien ambassadeur d'Angleterre en France, Lady Fullerton appartient, par la naissance, à la plus haute aristocratie anglaise. Or, on sait de quelles préoccupations religieuses est travaillée l'élite de ce monde-là. Trop éclairés pour ne pas sentir les contradictions de l'église légale, mais prévenus d'un côté par l'éducation contre l'Eglise catholique et effrayés de l'autre par le protestantisme, aux négations duquel ils ne voient pas de terme, les esprits sincères oscillent dans des agitations qui, lorsqu'elles ne les ramènent pas à la vieille foi britannique, les conduisent droit à l'indifférence et à l'incrédulité. Le *Correspondant* a parlé maintes fois de ce malaise religieux des classes élevées de l'Angleterre ; naguère encore, une plume délicate racontait ici, d'après des confidences intimes, une de ces odyssées intérieures, le travail curieux d'une de ces âmes courageuses que l'assistance divine avait fait arriver au port [1].

[1] V. le *Correspondant* du 25 mars 1877 : *Le travail d'une âme.*

C'est un tableau de ce genre, une peinture prise aussi dans les hautes sphères de la société anglaise, mais ingénieusement encadré dans une histoire d'invention, que nous offre Lady Fullerton dans *La nièce de Mme Gerald.* L'auteur qui, personnellement et des premières, a connu ces peines d'une nature à part, que tant d'autres ont depuis éprouvées autour d'elle, les a décrites ici, avec la plus exacte et la plus sympathique vérité. L'action qui se mêle à cette étude morale abonde en situations curieuses et dramatiques : scènes de la vie de château, rivalités de femmes, amitiés et dévouements de jeunes filles, substitutions d'enfants et reconnaissances finales, comme dans les récits chevaleresques et les pièces de Térence, en un mot, tous les éléments d'intérêt d'un véritable roman.

Une traduction de cet ouvrage avait été préparée pour le *Correspondant*; des raisons étrangères au mérite du travail ont empêché de la donner. Celle que nous annonçons aujourd'hui [1] est l'œuvre d'une débutante dans la carrière des lettres, mais qu'on ne croirait pas à son coup d'essai. Ce n'est pas ici, en effet, une version d'apprenti; le style qui accuse une connaissance parfaite des deux langues, en est partout d'une remarquable distinction. L'auteur, qui s'y connaît, et qui n'a pas toujours eu à se louer de ses interprètes, doit être satisfaite cette fois.

Depuis la publication de ce roman, Lady Fullerton paraît s'être vouée tout entière à l'histoire religieuse de l'Angleterre. Elle a choisi, pour objet spécial de ses travaux en ce genre, une époque remplie du plus profond et plus touchant intérêt, celle de la persécution catholique sous Elisabeth et ses successeurs. On ne sait pas assez ce qu'eurent à souffrir les chrétiens courageux qui restèrent alors fidèles à la vieille foi de leurs pères, et ce qu'il leur fallut déployer de résolution, de courage et s'imposer de sacrifices pour se maintenir en relation avec les prêtres héroïques qui, au péril de leur vie, allaient les soutenir, les consoler et leur conférer les sacrements de l'Eglise. Ceux de nous qui ont entendu quelque vénérable aïeul raconter les périls qu'on courait, chez nous sous la Convention, en recueillant un prêtre, ou seulement en cherchant à le voir, pourront seuls s'en faire une idée, et encore imparfaite; car la Terreur protestante en Angleterre fut plus longue, plus générale, plus astucieuse et plus cruelle encore que la Terreur révolutionnaire en France.

Nous avons donné, dans ce recueil l'un des nombreux épisodes que Lady Fullerton a publiés dans les journaux anglais de cette odieuse

[1] *La nièce de Mme Gerald,* par Lady Fullerton, traduit par Mlle Lérida Geoffroy, 2 vol. in-12. Téqui, éditeur.

persécution (V. le *Correspondant*, 25 mai 1861). Mais ces épisodes prennent quelquefois, sous sa plume infatigable des proportions très-développées et deviennent un livre. Telle est, entre autres, la vie de dona Louisa de Carvajal, dont il a paru une traduction française que nous regrettons de n'avoir pu signaler plus tôt à ceux de nos lecteurs qui, dans les annales de l'Église, aiment surtout à lire ses combats[1]. L'histoire, le nom même de cette noble et belle Espagnole, morte en Angleterre, au service des martyrs de la foi catholique, est à peu près inconnu aujourd'hui, comme le dit Lady Fullerton, même du pays où elle passa neuf ans dans l'exercice de toutes les œuvres de miséricorde spirituelle et temporelle envers ses frères en religion. A plus forte raison l'est-il en France ! Cependant il est bien digne de tenir une place dans les dyptiques de l'église militante, et Lady Fullerton a fait, en nous le révélant, un livre aussi curieux qu'édifiant. N'est-ce pas, en effet, quelque chose de très-étrange, que le dévouement de cette jeune Espagnole, sortie de sang royal et élevée à la cour de Philippe II, qui s'en va spontanément et sans crainte, se mettre au service des catholiques d'Angleterre dont elle entend raconter les souffrances, et cela au moment où ils sont le plus persécutés? Mais à l'étonnement se mêlera l'admiration, quand on lira, dans le récit de Lady Fullerton emprunté aux sources espagnoles, de quelle manière s'enflamma pour cette sainte mission le cœur de l'héroïque fille. « Faible et convalescente, elle s'était mise un jour à genoux devant son crucifix. Tout à coup jaillit dans sa pensée comme un éclair qui l'illumina tout entière, l'idée de l'Angleterre, de ce pays où les catholiques souffraient et mouraient, et où, en ce moment-là même, il se passait des scènes dignes des *Actes des Apôtres* dans les premiers âges du christianisme. Quelle plus grande joie que d'aller, dans cette contrée lointaine, et, par sa vie et par sa mort, d'y confirmer dans la foi ses frères affligés ! Mais dona Louisa ne communiqua sa pensée à personne, pas même à son oncle (le marquis d'Almaçon, un des grands personnages de la cour d'Espagne) ni à son confesseur, de peur qu'ils ne vinssent à la taxer de folie ». N'est-ce pas là une digne fille de l'héroïque Espagne, enthousiaste et prudente à la fois ? Oui, elle était, et elle fut jusqu'au bout digne du pays qui venait de donner à l'Eglise sainte Thérèse et saint François Xavier. Elle partit, en effet, pour l'Angleterre où le sang catholique coulait plus abondamment que jamais, y fut jetée en prison à deux reprises, et y mourut, après neuf ans d'une existence toujours menacée mais jamais intimidée, « victime, sinon martyre, de son zèle apostolique », dit Lady Fullerton. Rien n'est plus attachant et plus

[1] *Dona Louisa de Carvajal*, par Lady Georgina Fullerton, traduit par Mme Valmont, 1 vol. in-12. Librairie Périsse.

touchant en même temps que le pieux récit de cette sainte et courageuse vie de femme. L'auteur parle quelque part de l'effet que produisait sur l'esprit de dona Louisa de Carvajal les *Actes des martyrs* de la primitive Église. Le volume qu'elle vient d'écrire ici mérite, à plus d'un égard, de prendre place à leur suite.

V

Aucune époque de notre histoire ne compte autant d'hommes supérieurs, en tous genres de gloire, que le dix-septième siècle. C'est un fait incontesté. Mais n'en pourrait-on pas dire autant des femmes ? Y a-t-il une condition, un état — nous ne disons pas une carrière : les femmes alors n'en avaient pas — qui n'en offre d'illustres ? Les hautes classes, le monde, comme on disait alors, en a d'une célébrité sans égale. Plus riche toutefois sous ce rapport, est l'Eglise. Jamais, sous l'habit religieux, ne se montrèrent autant de femmes éminentes. Que serait-ce si nous recherchions celles qui s'y cachèrent, et ne furent pas, comme les fondatrices de leurs ordres ou de leurs congrégations, forcées de se produire au dehors ? Il y a eu, dans les de ce temps, non-seulement des grandeurs pénitentes qui s'y abritaient, par un sublime effort contre des faiblesses qu'elles étaient seules à se reprocher, mais des infortunes princières qui allaient y répandre en liberté des larmes que les cours auraient été empressées de sécher et y vouer au culte de chères mémoires des vies à peine au début et auxquelles souriait l'avenir[1].

Telle était, entre autres, cette jeune italienne de l'antique famille des Ursins, Marie-Félicie, duchesse de Montmorency, dont la plume élégante et pieuse d'un prélat de la maison du Saint-Père, Mgr Fliche, vient de nous faire connaître la vie touchante et presque ignorée jusqu'ici.

Tout le monde connaît l'histoire et surtout la fin tragique du mari de cette princesse, de ce Henri de Montmorency, deuxième du nom qui, après avoir servi avec un grand éclat Louis XIII et aidé Richelieu dans ses plus grandes entreprises, se révolta à la fin contre lui avec l'ambitieux et lâche Gustave d'Orléans, fut battu à Castelnaudary, fait prisonnier et eut la tête tranchée à Toulouse. Quant à la vie de sa femme qu'il laissa veuve encore toute jeune et dont la vertu douce et courageuse fit l'admiration de ses contemporains et l'édification des saintes

[1] Mémoires sur la vie, les malheurs et les vertus de très-haute et très-illustre princesse Marie-Félicie des Ursins, épouse et veuve du duc Henri II de Montmorency, publiés d'après les chroniques de la Visitation, par Mgr Fliche. 2 vol. in-8°. Librairie Oudin, Paris et Poitiers.

filles de madame de Chantal dans l'ordre desquelles elle entra et mourut en odeur de sainteté, combien de personnes aujourd'hui en ont seulement entendu parler hors des cloîtres de la Visitation où le souvenir s'en est traditionnellement conservé? C'est pourtant, à ne la considérer même que du côté des événements historiques auxquels sa vie se rattache et des péripéties qui en remplirent la première moitié, l'une des plus curieuses et des plus touchantes qu'offrent les annales si dramatiques du règne de Louis XIII et du ministère de Richelieu. Appelée d'Italie en France par Marie de Médicis, sa marraine, Marie-Félicie des Ursins, avait fait l'admiration de la cour par sa beauté, sa dignité, sa vertu naïve, et imposante par sa simplicité et sa candeur même. Le roi tout le premier en fut quasi épris. Mariée par sa protectrice au « premier baron de France », le cavalier d'ailleurs le plus accompli, le plus valeureux des gentilshommes du temps, le plus haut placé à la cour et le plus dévoué serviteur du roi et de « monsieur le cardinal », la fille des Orsini eut, durant quelques années, la fortune la plus enviable de son temps. Sauf le bonheur d'être mère, elle jouit de tous ceux qu'une femme peut désirer. Toutefois, cette situation heureuse et brillante eut de bonne heure ses amertumes et ses difficultés, la plupart amenées par les dissentiments et les hostilités qui éclatèrent entre Richelieu et la reine-mère. Marie-Félicie montra, dans ces circonstances, une grande sagesse, et sut se montrer sujette fidèle, en même temps que filleule reconnaissante. Il ne tint pas à elle que son époux résistât aux sollicitations des ennemis du cardinal et laissât le frère du roi courir seul au-devant de la défaite qui devait briser à jamais ses velléités ambitieuses. Le malheur grandit extraordinairement l'âme de la duchesse de Montmorency. Soupçonnée de complicité dans la révolte dont son mari avait payé de sa tête l'inévitable échec, elle fut, sans égard pour sa douleur et une maladie cruelle qui lui avait perclu tous les membres, saisie par ordre personnel du roi, qui était comme on le sait impitoyable dans ses ressentiments ainsi que le sont tous les caractères faibles, transportée du Languedoc dans le Bourbonnais, dépouillée de tous les biens qui ne lui étaient pas personnels, et enfermée dans le vieux château dénudé de Moulins. Elle n'en sortit qu'au bout de six mois, grâce à la sollicitation de sa famille et aux démarches d'un de ses frères qui avait espéré la ramener avec lui en Italie. Mais déjà la princesse avait conçu vaguement le dessein, afin de rester fidèle à la mémoire de son mari, de rompre avec le monde en s'enfermant pour le reste de ses jours dans un cloître. Il y avait alors dans cette ville de Moulins où elle était prisonnière, une maison de l'ordre naissant de la Visitation qui s'établissait sous l'œil même de la fondatrice. Ce fut dans cette maison que la duchesse de Montmorency demanda à se retirer. Elle y vit pendant quelques mois Mme de Chantal qui l'aida par

ses hautes lumières spirituelles dans l'étude de sa vocation et put en mourant, en quelque sorte, entre ses bras, la compter d'avance pour une de ses filles.

Peu après, en effet, la duchesse de Montmorency devint sœur Marie-Félicie et fit, par sa sainte vie, durant plus de trente ans, l'édification et l'admiration du couvent. Elle y mourut le 5 juin 1666, en grande réputation de sainteté, non-seulement auprès de ses compagnes, mais auprès des habitants du pays, sur lesquels s'étaient répandus ses bienfaits.

Cette vie, dont nous ne donnons pas même une esquisse, mais dont on entrevoit cependant tout l'attrait, n'avait pas été écrite jusqu'ici; mais les éléments en existaient dans des documents contemporains précieusement conservés au monastère de la Visitation de Moulins, d'où ils avaient été emportés et sauvés pendant l'orage révolutionnaire et auquel ils ont été restitués par les saintes filles qui les avaient soustraits, avec d'autres reliques, à une trop probable destruction. Ces documents sont des espèces de Mémoires rédigés par les religieuses, du vivant même de la duchesse de Montmorency, d'après ses récits ou ceux de ses plus intimes suivantes, dont quelques-unes avaient pris le voile avec elle. C'est sur ces Mémoires dont il a dû longtemps s'infuser l'esprit, car cet esprit respire dans toutes ses pages, que Mgr Fliche a composé l'ouvrage qu'il nous donne aujourd'hui. Avec un sentiment délicat de l'histoire et une modération parfaite, l'auteur de ce travail s'est effacé le plus qu'il a pu derrière les bonnes religieuses et s'est assimilé avec beaucoup d'art leur admirable langue, cette langue de la piété du dix-septième siècle, sobre sans aridité et suave sans fadeur, dont Mme de Chantal avait donné l'exemple dans ses maisons et qui régna partout dans les livres de religion jusqu'à l'invasion de la roideur janséniste. Contemporains de ceux de la mère de Chaugy sur la sainte fondatrice de la Visitation, aujourd'hui classés parmi les monuments de notre littérature, ces Mémoires sur la duchesse de Montmorency sont de la même école, si l'on peut employer cette expression pour ce genre d'ouvrage. Cela se voit, même dans la réduction qu'en a fait Mgr Fliche.

Ici une question se présente : au lieu de cet arrangement et de cette appropriation, une publication intégrale et textuelle de ces documents n'eût-elle pas été préférable? Pour décider à cet égard, il faudrait avoir les manuscrits sous les yeux. Nous soupçonnons, quant à nous, qu'ils avaient besoin d'être éloignés tout au moins. D'ailleurs, si le goût de ces reproductions existe, c'est dans le monde littéraire seulement. Or, ce n'est pas celui que Mgr Fliche avait directement en vue. Sans doute il entendait bien révéler aux hommes pui s'occupent d'histoire un monument qui ne sera pas consulté sans fruit par ceux qui voudront

bien connaître l'époque; mais prêtre catholique, il voulait offrir aux fidèles catholiques l'exemple authentique d'une de ces grandes vies chrétiennes qui sont toute une prédication. C'est là probablement ce qui a décidé la forme et les proportions de son livre. Aussi est-ce là ce dont le louent d'abord les prélats éminents auxquels il a dédié son travail, Mgr l'évêque de Poitiers et Mgr l'évêque d'Orléans, entre autres : « La lecture de ce livre, dit le premier, ne pourra qu'être profitable à la génération présente, en faisant revivre sous nos yeux tout ce que l'éducation des siècles chrétiens avait su mettre de grandeur dans les âmes et de force dans les caractères. » « Il y a deux siècles, écrit le second, dans la belle lettre qui sert comme d'introduction à l'ouvrage, non-seulement la Visitation de Moulins, mais toute cette ville, la maison royale, la France entière, Rome et l'Italie étaient édifiées par l'éclat de cette pure vertu. Grâce à vous, mon cher ami, les mêmes grâces vont être offertes aux âmes de notre temps, à celles qui vivent dans le monde comme à celles qui en sont retirées... La forme que vous avez adoptée, dit Mgr Dupanloup dans un autre endroit de sa lettre, en touchant à la question que nous nous posions tout à l'heure, la forme que vous avez adoptée exclut, il est vrai, des vues d'ensemble et certaines considérations générales plus élevées sur le siècle où vécut la sainte femme que vous avez fait connaître ; mais elle permet à votre narration beaucoup plus de détails intimes, et met, en quelque sorte, le lecteur en communication journalière avec la vie et les sentiments de la grande âme que vous racontez. Vous laissez ordinairement parler les vieilles chroniques, avec leur style pieux et naïf; c'est un charme de plus. »

C'est ce que nous avons essayé de dire, et nous sommes heureux de nous trouver en conformité sur tous les points avec une autorité si haute.

P. Douhaire.

QUINZAINE POLITIQUE

24 Septembre 1877.

On a beaucoup vanté le pouvoir que les idées exercent en France; on a volontiers représenté la France comme un peuple qui n'a de chevalerie que pour les principes, comme une race de philosophes qui se changent en preux ou en martyrs pour le triomphe d'une abstraction. Nous n'avons pas le loisir de demander aujourd'hui à l'histoire si tel est bien le génie de la France, c'est-à-dire si, dans sa marche impétueuse à travers les événements, elle suit les idées plutôt que les hommes. Au moins nous paraît-il juste et opportun d'affirmer, devant le spectacle de nos luttes présentes, que le gouvernement qu'on se plaît à nous dépeindre comme le plus propre à cette sorte d'idéalisme, comme le plus capable d'attacher la France aux principes, comme le mieux fait pour diminuer l'empire des grands hommes et soutenir toute une nation par la grandeur des idées, la République n'a nullement cette vertu parmi nous. Car il semblerait qu'en aucun temps la France n'ait plus prouvé qu'elle aime surtout à voir devant elle des bannières et des chefs. Est-ce dans la race on ne sait quel vif et constant besoin de personnifier les idées? Est-ce parce qu'après un siècle de fatigue et de ruine, où elle a épuisé l'un après l'autre l'autorité de tous les principes, la France, lasse et sceptique, en est venue à mettre sa foi dans les hommes plus que dans les idées? Est-ce parce que la République, qui livre tout, d'en haut jusqu'en bas, à la compétition des partis et à la dispute de l'élection, grandit fatalement les hommes qui aspirent à la gouverner et qui sont comme les prétendants de ses idées, prétendants dont elle peut élever chacun à la souveraineté? Ce qui est sûr, c'est qu'en ce moment les hommes dominent bien les idées, dans la mêlée et dans le choc des masses qui vont se rencontrer, le 14 octobre, autour des urnes de la République. M. Thiers, que la mort emportait hier et dont l'ombre parle encore, dans son manifeste; M. Jules Grévy qui n'ose surgir et M. Gambetta qui n'ose tout entier paraître; le maréchal de Mac-Mahon qui reste et que nous voulons maintenir : voilà les noms qu'on s'oppose dans cette bataille. Or, à bien considérer les personnes, on a le droit de penser qu'aucun d'eux n'incarne en soi une doctrine nette et com-

plète de gouvernement, mais qu'en chacun l'homme a plus de puissance que l'idée, aux yeux de la France.

On pouvait le dire de M. Thiers avec une certitude absolue. Car ce n'est pas la République qui donnait à M. Thiers sa valeur; c'est M. Thiers qui avait donné la sienne à la République. La France ne lui avait pas confié ses destinées en 1871, et elle ne les aurait pas mises une seconde fois entre ses mains, soit en 1877, soit en 1880, parce qu'elle avait vu rayonner au front de M. Thiers l'idée pure et lumineuse de la République : c'était simplement parce qu'elle apercevait en lui l'homme le plus apte, par la préparation de toute sa vie, à faire à notre pays et à se faire à lui-même une république nouvelle et particulière, qui ne fût ni celle dont l'histoire nous a laissé l'image, ni celle dont les théoriciens de la gauche ont conçu l'idéal. M. Thiers ne personnifiait pas le principe de la République, mais un genre de gouvernement républicain où sa personne avait la plus grande place et qu'il jugeait, avec une modestie dont les doctrinaires s'irritaient, la seule république praticable. Effacez le mot de « conservatrice, » qu'en guise d'attribut nécessaire, il avait imaginé de joindre à celui de république; anéantissez tous les mérites qu'il s'était acquis comme conservateur, pendant un demi-siècle, et que précisément M. Jules Grévy et M. Jules Simon ont oublié de célébrer sur sa tombe; supprimez tous les souvenirs, si peu républicains, qui le précédaient au pouvoir en 1871; ôtez à M. Thiers tout ce que l'homme, avec son expérience, avec son éloquence et son activité, avait de prestige personnel dans le gouvernement, quelle qu'en fût la Constitution; et jamais la France, à aucune date, n'aurait agréé la République avec M. Thiers. L'homme, au temps de sa présidence et depuis, avait beau être ou paraître plus ou moins républicain; aucune de ses doctrines n'était républicaine au fond; son éducation politique avait été toute monarchique; qu'il préconisât l'ordre ou la liberté, il n'avait rien que de conservateur, sinon dans ses moyens ou dans ses actes, du moins en ses principes : la France le sentait et le savait; et tout étonnée qu'elle pût être du mélange que le passé et le présent avaient opéré dans les idées de M. Thiers, cette personne si multiple et si variable la rassurait assez, par sa diversité même, pour qu'elle crût la République supportable avec lui. Voilà pourquoi la perte de M. Thiers est irréparable pour la gauche. La République avait été, trois ans, comme confondue avec la personnalité de M. Thiers : il l'avait absorbée en lui; il l'avait créée avec ses talents seuls et ses propres titres; et, malgré son association avec M. Gambetta, malgré sa vieillesse même, M. Thiers paraissait encore à la majorité de la nation l'homme qui pouvait le mieux, à défaut du maréchal de Mac-Mahon, gouverner la République en conservateur. Des

milliers de gens, peut-être des millions, se disaient en secret, à la pensée que le maréchal de Mac-Mahon pouvait disparaître soudain, soit frappé d'un coup de la mort, soit renversé par un coup de la gauche : « Nous avons toujours M. Thiers ! » Or il n'y a plus de recours : c'est M. Thiers que le coup de la mort a frappé, et la gauche peut-elle, sans lui, sans son art et surtout sans son nom, renverser le maréchal de Mac-Mahon?

M. Thiers à peine enseveli, un cri s'est échappé de toutes les lèvres : « Quel sera l'homme? Qui la République, si elle veut un autre président que le maréchal de Mac-Mahon, pourra-t-elle montrer à la France? » De toutes parts, en Europe comme chez nous, c'était la question. Et la gauche elle-même, bien qu'elle affectât d'être confiante au pouvoir miraculeux de l'idée républicaine, s'est hâtée de chercher cet homme, ce chef de ses partis, ce candidat de ses espérances : mais ni ses Diogènes ni ses autres philosophes et sophistes ne l'ont encore trouvé dans Athènes, paraît-il. Les radicaux ont les premiers prononcé le nom de M. Jules Grévy : il a eu l'honneur, sinon le bonheur, d'être désigné par M. Alfred Naquet comme le seul républicain qui pût présider la République de manière à en abolir la présidence. D'autres, parmi eux, ont énuméré complaisamment les votes que M. Jules Grévy émettait, sous la République de 1848, en compagnie des doctrinaires les plus hardis ou les plus farouches de la Montagne : c'étaient des gages qui semblaient promettre au radicalisme la clémence de M. Jules Grévy. Leurs éloges le calomniaient, sans doute. Les républicains, il est vrai, s'unissaient promptement aux radicaux, pour patronner M. Jules Grévy : on assure que dans un conciliabule où, de tous les journalistes contemporains le plus tapageur, le plus spéculateur et le plus mobile, M. Emile de Girardin, avait apporté ses conseils et ses auspices si souvent néfastes, les républicains ont proclamé M. Jules Grévy successeur de M. Thiers ; ce qui ne veut pas dire encore qu'il sera proclamé le successeur du maréchal de Mac-Mahon. Mais on raconte aussi que M. Jules Simon aurait souhaité pour lui-même le poste éminent d'où la mort a expulsé M. Thiers : or, qu'on s'en souvienne, M. Jules Simon excelle à saper le pouvoir dont il veut s'emparer, comme à dissoudre le pouvoir qu'il a conquis. Quant à M. Gambetta, on ne sait par quel respect tout spartiate des vieillards, il aurait préféré à M. Jules Grévy, qui est trop vert, les républicains les plus chargés d'ans et les plus proches du ciel, M. Crémieux, M. Senart, même M. Dufaure. Est-ce par un calcul habile de ces rivalités mystérieuses? Est-ce par l'incertitude de M. Jules Grévy ? La place de M. Thiers est encore vide. Il semble que les 363 et M. Jules Grévy aient fini par décider qu'avant d'y installer

aucun d'eux, il convenait de laisser les élections s'accomplir.

Nous n'avons pas à peser les titres de M. Jules Grévy. Nous les trouverions légers, s'il fallait les comparer, pour le nombre et la valeur, à ceux que M. Thiers avait amassés jusqu'à la surabondance. Non-seulement M. Jules Grévy n'a point la gloire, comme M. Thiers; il n'a pas même la réputation de M. Gambetta, la notoriété de M. Jules Simon. Toutefois, est-ce de gloire qu'il faut s'inquiéter pour la candidature du président de la République ? Les plus obscurs ne sont-ils pas souvent les plus chers à la démocratie, dans son jaloux amour de l'égalité, dans son ombrageuse défiance de tout ce qui est grand et supérieur ? N'est-elle pas maîtresse d'élever comme d'abaisser les hommes et les trônes ? Et puis, est-il chose plus rapide et plus libre que la popularité, dans la République ? M. Jules Grévy ne serait donc vraiment inférieur à personne dans les rangs de la gauche, bien qu'il n'ait la renommée ni d'un orateur, ni d'un politique, ni d'un soldat, ni d'un écrivain, et que toute sa fortune, toute son illustration vienne d'un projet de loi contraire à tout ce que le bon sens et l'histoire ont toujours déclaré nécessaire dans le gouvernement des républiques. Nous laisserons dire encore que M. Jules Grévy, bien que volontiers muet, n'est pas cependant un penseur profond; et de même nous ne prétendons pas servir d'arbitre entre ceux qui le dépeignent comme un républicain austère jusqu'au stoïcisme et ceux qui le regardent comme un sectaire nonchalant. Parmi tous les jugements où le nom paisible de M. Jules Grévy s'est trouvé ainsi ballotté, on ne peut, à notre avis, lui dénier sans injustice la constance et l'honnêteté. Mais ce sont ces deux vertus mêmes qui lui rendent si difficile l'ambition d'être un jour président de la République. Honnête et constant, M. Jules Grévy a la logique droite et inflexible. Eh bien ! comment, sans se démentir lui-même, sans manquer à ses principes de 1848 et de 1875, pourrait-il accepter en 1877 la garde d'une Constitution que, par son vote, il a déclarée illégitime et mauvaise ? Comment pourrait-il s'investir d'une présidence qu'il a déclarée inutile et même dangereuse à la République ? Certes, une telle contradiction n'eût ni gêné ni effrayé la politique de M. Thiers. Mais pour M. Jules Grévy, pour sa conscience et son autorité, pour ses habitudes de penser et d'agir, elle forme, évidemment, un obstacle infranchissable.

D'ailleurs, qu'on suppose M. Jules Grévy sortant de cette langueur où, à en croire les reproches de ses amis, sa majesté un peu indolente repose trop volontiers. Le voici ardent et bouillant. Il veut devenir président de la République. Il l'est. Que va-t-il faire? Attendra-t-il jusqu'en 1880 pour remanier la Constitution, comme les radicaux l'y exhortent d'avance, et pour détruire la présidence

de la République? Non, ce serait pour la doctrine de M. Jules Grévy un trop long délai; à maintenir la Constitution, à savourer un pouvoir si vain et même si pernicieux à la République, il y aurait pour sa sagesse et pour sa dignité une inconséquence; tous les jours, on pourrait l'accuser d'avoir trompé la République sur la solidité de ses vertus et la sincérité de ses idées. Nommé président de la République, M. Jules Grévy a la majorité dans le Congrès, dans la Chambre et le Sénat réunis. Que lui en coûte-t-il donc de demander à cette majorité la révision de la Constitution? Il l'invitera à organiser le gouvernement de la République selon un autre mode, comme il le croyait bon en 1848; puis il la priera d'annuler la présidence... Mais, s'écriera-t-on, M. Jules Grévy pourra-t-il jamais, dans un Congrès républicain, rallier une majorité à cette même loi que repoussa l'Assemblée constituante de 1848? Est-ce que les républicains et les radicaux n'ont pas quatre systèmes différents pour élire le président de la République et pour déterminer les attributions de sa magistrature? Le centre gauche et la gauche modérée pourront-ils donc accepter la proposition de M. Jules Grévy? Le centre gauche surtout voudra-t-il, dès le mois de novembre 1877, réviser la Constitution, soit partiellement, soit totalement? Et si M. Jules Grévy se heurte à l'opposition du centre gauche et de la gauche modérée, que devient cette majorité du Congrès, à laquelle il aura dû le sceptre même qu'il veut rejeter? Elle se dissipe, ou plutôt M. Jules Grévy rencontre une majorité nouvelle qui lui résiste : il lui faut « se soumettre ou se démettre »; et comme la soumission l'humilie et qu'avec la rigueur de son esprit et la fermeté de son caractère, il n'est pas de ces républicains qui sacrifient l'idée de la République à un intérêt temporaire, il se démet. Quoi! M. Jules Grévy aura pris la présidence de la République, simplement pour la briser entre ses mains ou pour la déposer! Il n'aura remplacé le maréchal de Mac-Mahon que quelques semaines ou quelques mois! Et qui briguera aussitôt cette présidence passagère, ce pouvoir contesté, cette impuissance? Sera-ce M. Gambetta ou M. Jules Simon qui ouvrira l'ère de 1878 avec ce fragile consulat?... En vérité, quel serait le sort prochain de la République dans une telle série de doutes, d'inquiétudes et de maux? Sur quelle stabilité le pays pourrait-il faire fond, parmi ces essais et ces changements? Songez-vous au dommage national que la France aurait à subir peut-être, si, à une heure où le continent européen est en proie à cette grande convulsion de l'Orient qui peut bientôt agiter l'Occident lui-même, notre patrie était livrée à tous les troubles d'une crise constitutionnelle?... Non, non, M. Jules Grévy ne saurait ambitionner une présidence condamnée à ces inconvénients et à ces dangers.

Etre ridicule à force d'illogisme ou nuire à la République et à sa patrie par l'excès de sa logique n'a rien qui le puisse tenter, et voilà pourquoi rien n'est plus naturel et plus loyal que son envie de repousser un honneur si fâcheux ; ou plutôt voilà pourquoi il lui est impossible de l'accepter.

Assurément, M. Gambetta n'aurait point un tel scrupule. Il est passionnément ambitieux ; il est présomptueux aussi, et bien qu'il traîne après lui une chaîne, son pacte de Belleville, comme M. Jules Grévy son amendement de 1848, M. Gambetta monterait d'un pas allègre à la présidence de la République, sans regarder en arrière ni en avant, comme M. Jules Grévy : il aurait foi en sa duplicité ; il compterait sur sa dextérité ; il se sentirait sûr de surmonter par la violence ou la ruse tous les embarras de son passé et toutes les difficultés de l'avenir ! Mais M. Gambetta, bien qu'il ait une longue histoire déjà et dans cette histoire une dictature, est jeune encore. Au surplus, il a trop d'esprit pour ne pas reconnaître que son nom, avec les souvenirs qu'il exhibe, épouvante encore cette bourgeoisie au timide tempérament de laquelle la politique de M. Thiers pouvait seule familiariser la République. Il faudrait à M. Gambetta un intervalle encore, puis quelque grande rupture comme la mort en a faite une avec M. Thiers. M. Gambetta est donc obligé d'attendre. Peut-être, s'il était libre de régler la volonté des 363 comme de gouverner ses désirs, aimerait-il mieux que le maréchal de Mac-Mahon achevât son septennat, sans que la gauche désignât aucun prétendant ; et nous ne sommes pas sûr que, M. Jules Simon aidant, M. Gambetta ne prolonge indéfiniment l'interrègne où gît en ce moment la succession de M. Thiers. M. Gambetta, d'ailleurs, n'a pas seulement aujourd'hui le malheur d'être jeune et redouté. Il expie une témérité que la disparition de M. Thiers lui rend plus regrettable encore. M. Gambetta avait prononcé à Lille un discours violent et menaçant, que le tribunal correctionnel de la Seine a jugé outrageant au Président de la République et qu'il a puni par un emprisonnement de deux mois et une amende de 2,000 francs. Or ce discours finissait, on se le rappelle, par la sommation fameuse : « Il faudra bien se soumettre ou se démettre ! » On avait prédit, du côté de la gauche, que M. Gambetta viendrait commenter ces mots dans quelque harangue sonore, dont l'écho saurait bien traverser l'enceinte étroite et jalouse du tribunal pour aller retentir au cœur de la France. Eh bien ! au premier appel du tribunal M. Gambetta n'a pas comparu : on est venu, en son nom, alléguer que M. Gambetta n'avait pas d'avocats dont le ministère fut prêt. Au second appel, M. Gambetta ne s'est présenté à la barre du tribunal que pour demander à la justice de vouloir bien attendre le verdict du suffrage universel ; puis il a contesté la com-

pétence des juges et réclamé le droit d'être amené devant le jury. Fuir les tribunaux, se taire, atermoyer, décliner la sentence, se défendre en procureur, se réfugier dans les obscurs et petits délais de la procédure, ce n'est certes pas la fière attitude d'un tribun et d'un chef de parti, surtout à la veille d'une élection.

Mais pourquoi cette prudence cauteleuse de M. Gambetta ? Qui l'a rendu si craintif ? Est-ce pour sa liberté qu'il tremble ? A-t-il voulu garder son éloquence pour les réunions publiques ? ou bien espère-t-il qu'absous par les électeurs, il sera amnistié par la Chambre ? Non, la raison à laquelle M. Gambetta obéit est plus immédiate et plus impérieuse ; elle est moins intime et toute politique. La République elle-même lui clôt, en effet, la bouche. Car comment commenter aujourd'hui ces mots : « se soumettre ou se démettre ? » De cette antithèse la mort a supprimé le second terme, la candidature de M. Thiers. Si on crie maintenant au maréchal de Mac-Mahon qu'il lui faut « se démettre », la France répond : « Qui lui succédera ? Pour qui se démettra-t-il ? » Ce successeur, M. Gambetta ne peut ni ne veut le désigner. Comment dès lors démontrer à la nation que le Maréchal doit « se démettre » ? Si M. Thiers, dans son allocution de Saint-Germain, disait qu'on ne peut changer la République tant qu'on n'a « rien à mettre à sa place », il semble, en vérité, que la République, à son tour, ne peut changer son président, si elle n'a personne « à mettre à sa place. » Et si M. Gambetta ne peut plus parler de la démission, comment parlerait-il de la soumission ? Réduite de moitié, la sommation n'est plus qu'une vaine apostrophe ; cette demi sentence fût-elle encore parlementaire, la sanction constitutionnelle manquerait. Au surplus, serait-il aujourd'hui si facile à M. Gambetta d'indiquer les conditions de la soumission ? Le centre gauche les voudrait-il encore si rigoureuses qu'au temps où il avait dans la candidature de M. Thiers sa ressource et sa sûreté ? L'extrême gauche, au contraire, ne les voudrait-elle pas plus dures ? L'embarras est grave pour M. Gambetta. Peut-il s'aliéner les uns ni les autres parmi ces 363 qui n'ont qu'une fraternité nominale et factice, l'union électorale sans l'unité morale ni politique ? Donc, également empêché de nommer le successeur qui prendrait le pouvoir dont le Maréchal se serait démis et d'édicter les conditions précises auxquelles le Maréchal doit se soumettre, M. Gambetta demeure silencieux, et tel est tout le secret de son mutisme.

Ainsi, de tous les hommes dont le nom remplit la République, un seul demeure debout devant les électeurs. M. Thiers mort, M. Jules Grévy et M. Gambetta liés chacun par une impossibilité, le maréchal de Mac-Mahon reste dans toute sa hauteur. Il n'est plus besoin de

dire ce qu'il est, ce qu'il veut, ce qu'il fera. La France le sait par l'histoire de ces dernières années et de ces derniers mois; elle le sait par le manifeste énergique et vibrant du 19 septembre. Il aurait plu à la gauche que le Maréchal fût l'inconscient et docile instrument de sa politique; elle aurait voulu que parmi les trois personnages qui constituent l'Etat, le Président de la République ne fût qu'une ombre toujours rangée derrière l'un des deux autres. Or, il se trouve que le Maréchal, qui sent sa responsabilité et qui connaît son devoir constitutionnel comme son droit républicain, dit aujourd'hui « ma politique » et veut que son pouvoir ait toute sa force avec toute sa dignité, à côté de ceux du Sénat et de la Chambre. La gauche, dans sa métaphysique ou plutôt dans sa morale républicaine, aurait voulu qu'il eût seulement la majesté d'une idée, la sérénité immobile d'une entité. Il aurait fallu, pour le contraindre à cette placidité d'un Président qui se contente d'être un témoin inerte de la République et des républicains, il aurait fallu une autre Constitution, ou plutôt il n'aurait fallu ni la République ni les républicains. Décréter l'irresponsabilité d'un Président élu et rééligible, c'est une chimère ici-bas, en France surtout; vouloir qu'il n'ait point de politique propre et vouloir pourtant qu'il s'accorde avec un Sénat ou une Chambre dont la majorité a une politique qui se croit et se déclare souveraine, c'est lui demander plus qu'un Président de république ne peut donner. Ah! si vous voulez un chef d'Etat qui soit vraiment un arbitre pour la droite et la gauche, et non pas un de leurs combattants, choisissez-en un qui ne soit pas obligé de descendre dans leur arène, pour y conquérir son titre à travers la mêlée; choisissez-en un qui ne soit ni du nord ni du midi, qui règne sur tous et pour tous, et qui ne vienne pas, tous les quatre ou cinq ans, intrôniser avec lui tantôt une doctrine, tantôt une autre, avec l'ordre d'en réaliser tout le programme; changez votre république parlementaire en monarchie constitutionnelle; faites que la liberté se meuve, non plus dans le vide et sur une base instable, comme dans la République française, mais autour de ce point fixe qu'on appelle l'hérédité, comme en Angleterre et en Belgique, comme en France même pendant la meilleure partie de ce siècle; faites qu'il y ait au sommet de l'Etat non plus une personne sujette d'un parti, mais une dynastie qui couronne la nation, une royauté qui domine les partis et qui porte en elle, dans sa permanente surveillance de toutes nos destinées, quelque chose de l'éternité même de la patrie.

Oui, le manifeste du Maréchal a un accent personnel : c'est la fatalité de sa fonction, c'est la nécessité de la circonstance; et M. Gambetta, à Tours et Bordeaux, M. Thiers, à Versailles, ont trop volontiers subi ces conditions particulières du pouvoir républi-

cain, dans une plénitude dont leur tempérament politique s'accommodait trop bien, pour que leurs amis aient rien à reprocher au maréchal. Le maréchal vivant et régnant, ils ont, en face de lui et avant l'heure marquée pour une élection présidentielle, dressé la prétendance de M. Thiers, et maintenant on agite celle de M. Jules Grévy, tandis que celle de M. Gambetta se démène plus bas et se pousse secrètement. Les républicains devraient donc moins s'étonner que le Président de la République soit un homme et parle en homme à la France. La France, nous en sommes sûr, ne s'étonnera pas comme eux. Elle n'oubliera pas que le maréchal de Mac-Mahon est un soldat désintéressé, et que, selon sa parole, il a entre ses mains la cause de l'ordre et de la paix. Pour juger la Chambre de 1876, elle n'aura qu'à interroger ses souvenirs, sans consulter le manifeste posthume et plus ou moins authentique, dans lequel M. Thiers, célèbre cette même assemblée qu'il décriait avec tant de mépris, cet hiver, dans ses entretiens privés. Elle se rappellera la bruyante incapacité de cette Chambre, son dédain et sa négligence des affaires sérieuses, ses utopies et ses violences, ses luttes stériles, les excès et les abus de sa majorité, ses prétentions inconstitutionnelles, les coups destructeurs dont elle frappait directement ou indirectement toutes les lois, le renversement de M. Dufaure, l'asservissement de M. Jules Simon, l'impuissance de M. Thiers et l'orgueilleuse omnipotence de M. Gambetta. Elle considèrera d'un regard anxieux l'avenir de ces trois années où tous ses intérêts seraient troublés et toutes ses forces affaiblies par la collision continue de la Chambre avec le Président de la République et le Sénat. Ces périls, elle peut en mesurer la gravité à l'agitation même qu'elle a ressentie dans ces derniers mois et dont elle sera surtout saisie durant la période électorale qui commence. Le maréchal l'a loyalement avertie ; il l'a courageusement éclairée par son manifeste, et auparavant par ses messages, par ses discours de Bourges et d'Evreux, de Bordeaux et de Tours. Maintenant, qu'elle vote ! Elle contient dans l'énormité de son suffrage universel assez de cœurs honnêtes, d'esprits modérés, d'intelligences clairvoyantes, pour composer autour du Maréchal une majorité de conservateurs, de patriotes et de gens raisonnables. Il suffit que cette majorité veuille se former et elle existera. Il suffit qu'elle s'aide elle-même, pour devenir capable d'aider le Maréchal. Il suffit qu'un peu d'activité éveille et anime ces trois millions d'électeurs qui n'ont pas voté en 1876 et qui, assurément, eussent voté, s'ils avaient eu le zèle des démagogues. Hier, une voix éloquente, celle de l'illustre évêque d'Orléans, nous le criait à nous tous, enfants découragés de la France et frères trop souvent séparés ; « Pas d'abstention ! Pas de divi-

sions ! » Et ce serait assez de ce cri pour nous conduire à la victoire, si nous savions l'entendre et marcher tous ensemble sous le drapeau du Maréchal.

Pendant que la France se dispose à une commotion qui peut l'ébranler si profondément, l'Orient continue d'être, avec les plus prodigieuses surprises de la victoire, une scène de massacres où le sang ne fait que changer de place pour couler à flots. Huit jours dans les défilés de Chipka, huit jours dans les redoutes de Plewna, huit jours sur les rives du Lom et autour de Biela, les batailles durent, s'épuisent, s'interrompent, recommencent aux trois frontières de ce triangle de fer et de feu où l'armée russe s'est laissé enfermer ; et peut-être sera-ce demain sur les bords du Danube, autour de ses ponts, que cette armée sera forcée de se battre. Son quartier général a erré de Sistowa à Biela, de Tirnowa à Plewna ; le voici ramené, dit-on, à Sistowa ; et parmi les nouvelles contradictoires et souvent fabuleuses qui arrivent de Bucharest et de Constantinople, ce déplacement des tentes d'où le Tzar et le grand duc Nicolas président au sort de leur armée, est un signe stratégique qui témoigne plus sûrement de la vérité que toutes les dépêches officielles. Sans doute, l'arrivée de la garde impériale peut rendre à l'armée russe assez de force et de confiance pour tenir tête à Mehemed-Ali qui la presse sur la Jantra, pour se maintenir en possession de Chipka, et peut-être pour écraser sous un dernier effort l'indomptable résistance d'Osman-Pacha à Plewna. C'était le problème que l'armée russe avait à résoudre, il y a quinze jours. Le peut-elle encore, après avoir jeté sous les retranchements de Plewna plus de 16,000 de ses soldats, tués ou blessés, sans avoir conquis d'autre redoute que celle de Grivitza et même sans avoir abordé la deuxième ligne des défenses élevées autour de cette petite ville par la main laborieuse des Turcs ? La garde arrivera-t-elle à temps, pour qu'on puisse poursuivre la campagne au milieu des pluies et des neiges dont la Bulgarie verra bientôt ses cendres et ses cadavres recouverts ? On peut en douter. Et si l'armée russe ne reçoit pas ces secours assez vite, si son courage n'est pas plus heureux demain qu'il ne l'a été depuis un mois, il faut qu'elle repasse plus ou moins prochainement le Danube, pour établir ses campements d'hiver en Roumanie. Or, qu'arrivera-t-il au printemps ? L'armée aura-t-elle pu rester au moins maîtresse du passage du Danube, à Sistowa ou à Nicopolis ? Lui sera-t-il si aisé encore de franchir les Balkans ? Et quels nouveaux éléments seront venus du reste de l'Europe se mêler à la fortune des deux belligérants ?

Assurément, cette guerre est horrible, et comme Dieu s'est joué des volontés aveugles ou des pensées hypocrites qui l'ont conçue !

On avait déclaré qu'on l'entreprenait pour délivrer des chrétiens, pour relever des opprimés et sauver des faibles. O douloureuse ironie! ô vengeance des desseins dissimulés! Voilà aujourd'hui plus de ravages, plus de morts, plus de souffrances qu'on n'en voulait prévenir : l'œuvre des combats aura plus coûté de maux à l'humanité que celle de la diplomatie n'en pouvait guérir; ce n'est plus seulement la Russie, le Tzar et le général Ignatieff qui ont à regretter l'orgueil de leurs ambassades et de leurs négociations à Constantinople; c'est le monde européen tout entier qui en gémit maintenant. Et de combien de changements la violence de cette lutte ne menace-t-elle pas l'Europe, si elle ne cesse pas avant le printemps? Nous avons sous les yeux en Bulgarie un spectacle bien inattendu : deux peuples s'y font la guerre sans argent, sans crédit, et des deux, le plus gigantesque est le moins fort; la stratégie et la bravoure des Turcs déconcertent tous les calculs. Eh bien! ce spectacle est singulièrement instructif pour les hommes d'Etat et les hommes d'épée : ils doivent se demander avec une poignante incertitude ce que pourrait être une mêlée européenne, s'il y avait en Europe, au printemps de 1878, plusieurs champs de bataille comme la Bulgarie. La supposition en est effrayante, en vérité. Au printemps, toute l'Europe aura ses armes prêtes, et l'on devine déjà combien l'état de ses grandes puissances militaires se trouvera modifié par ce premier échec de la Russie et par la durée des préparatifs. L'Autriche qui, au milieu de ces évènements imprévus, devient plus libre et peut même s'enhardir, aura dû particulièrement méditer la leçon que tant de changements donnent à l'Europe; on n'a besoin que d'un peu de sagacité pour deviner que, dans l'entrevue du comte Andrassy et de M. de Bismarck à Salzbourg, elle n'aura rien promis qui l'oblige à sortir d'une réserve où sa sagesse a déjà recueilli tant de bénéfices. Peut-être les accidents qui surviennent auront-ils, avant le printemps, arrêté bien des desseins. Quoi qu'il advienne, l'intérêt de la France et son devoir seront restés les mêmes : il faut qu'elle persévère dans cette neutralité dont M. le duc Decazes, il y a quelques jours et devant les électeurs de Libourne, se montrait si heureux d'observer strictement la règle; il faut qu'elle reste repliée sur elle-même, derrière son drapeau qui se relève peu à peu. Et puisse-t-elle, le 14 octobre, assurer sa paix extérieure par sa paix intérieure!

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants: JULES GERVAIS.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT HUITIÈME

(SOIXANTE-DOUZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE[1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : C. R., compte rendu ; — Art., article.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 Septembre 1877.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT HUITIÈME

TABLE

DU TOME SOIXANTE-DOUZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT HUITIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 JUILLET 1877

2e LIVRAISON. — 25 JUILLET 1877

3e LIVRAISON. — 10 AOUT 1877

4e LIVRAISON. — 25 AOUT 1877

5e LIVRAISON. — 10 SEPTEMBRE 1877

6e LIVRAISON. — 25 SEPTEMBRE 1877

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

